U d'/ of Ottawa
39003004165618

UNIVERSITAS
O. M. I.
OTTAWIENSIS

6-7-50

MÉLUSINE

2102

RECUEIL DE MYTHOLOGIE

LITTÉRATURE POPULAIRE, TRADITIONS ET USAGES

PUBLIÉ PAR

MM. H. GAIDOZ & E. ROLLAND.

L
3F
1

Colligite quæ superaverunt fragmenta ne pereant.
SAINT JEAN, VI, 12.

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

PARIS

LIBRAIRIE VIAUT, 42, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS

—

1878

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

GR
1
.M4
#1
1878

http://www.archive.org/details/mlusinerecueilde01gaid

AU LECTEUR

En ouvrant un recueil qui sera — ce que devaient déjà être au début de ce siècle les *Mémoires de l'Académie Celtique* — le répertoire de la littérature populaire et des traditions des provinces de France, nous devrions peut-être à nos lecteurs un programme de notre œuvre. Mais un programme de ce genre serait presque un traité et l'on nous pardonnera d'avoir reculé devant cette ambitieuse entreprise, d'autant que notre meilleur programme sera notre Revue elle-même. A l'exemple de ce philosophe grec qui se mit à marcher quand on lui demanda une démonstration du mouvement, nous consacrerons nos soins à ce que, dès ses premières livraisons, notre Revue embrasse dans son infinie variété le monde de la mythologie et des légendes.

Études sur les vieilles mythologies de l'Orient et des pays classiques en y comprenant cet art admirable de la Grèce « où marche et respire tout un peuple de dieux »; études sur la mythologie des peuples plus jeunes et plus voisins de nous, et aussi sur les croyances des sauvages de l'Afrique et de l'Australie qui continuent devant nous les premiers âges de la pensée humaine; — Littérature populaire de France et de l'étranger, c'est-à-dire Contes, Ballades, Chansons, Proverbes, Enigmes, Fêtes et Danses populaires, Usages, Traditions, Superstitions, etc..... voilà notre domaine.....

Mais si nous ne faisons pas nous-même de programme, nous nous permettrons de remettre en lumière quelques pages où un maître traçait, il y a dix ans, le tableau d'une branche importante et bien négligée en France de nos études, la poésie populaire. On ne saurait mieux dire ce qu'est la poésie populaire — quel en est l'intérêt — quelle méthode il faut apporter à son étude — de quelle manière on doit la recueillir. Le lecteur nous saura donc gré d'emprunter le passage suivant à l'article que M. G. Paris écrivait dans la *Revue Critique* du 22 mai 1866, sur le précieux recueil de M. Bujeaud.

MÉLUSINE.

DE L'ÉTUDE DE LA POÉSIE POPULAIRE EN FRANCE.

La France est à peu près le dernier pays de l'Europe qui ait abordé l'étude et la publication des poésies populaires. Nous avons longtemps traduit et admiré celles des autres nations sans nous douter que nous en possédions et quelquefois d'aussi belles, d'aussi antiques, d'aussi originales. Les mêmes personnes que ravissaient les chansons grecques ou bretonnes dans le français de Fauriel ou de M. de la Villemarqué ignoraient les chants de nos campagnes ou n'en parlaient qu'avec mépris. Il s'opère maintenant une réaction; M. Fortoul, il y a une vingtaine d'années (1), avait formé le projet de publier un recueil général et officiel de nos chansons populaires; peu comprise alors, même autour de lui, son idée a été abandonnée à sa mort: elle ne recevra du moins qu'une exécution incomplète. Mais elle a eu le résultat excellent de susciter dans les provinces le goût de ces chansons, et les instructions que rédigea alors M. Ampère, la publicité donnée aux envois reçus par le *Comité de la langue*, l'appel fait aux fonctionnaires locaux, ont contribué pour une large part à appeler l'attention sur ces trésors dédaignés. Il serait bien à souhaiter que MM. Rathery (2) et de la Villegille, qui se sont chargés de tirer parti des documents amassés par l'ancien comité, ne fissent plus trop longuement attendre leur publication; non-seulement elle servirait de modèle et pour ainsi dire de patron aux collections provinciales qui ne tarderont sans doute pas à se multiplier, mais elle permettrait de soumettre les chansons populaires de France à une vue générale et à un travail d'ensemble qu'on n'ose pas entreprendre tant que ce recueil capital n'aura pas paru.

Cependant les provinces commencent l'une après l'autre à dépouiller leurs richesses. Voici en peu de temps trois collections d'une grande importance; le *Romancero de Champagne* de M. Tarbé (1863-64), les *Chants populaires du pays Messin* de M. le comte de Puymaigre (1865), et enfin les *Chants et Chansons populaires des provinces de l'Ouest* de M. J. Bujeaud (1866). Ces trois ouvrages s'ajoutent à ceux de M. Buchon sur la Franche-Comté, de M. de Beaurepaire sur la Normandie, de M. Damase Arbaud sur la Provence; nous espérons qu'ils seront bientôt suivis du recueil formé par M. Armand Guéraud, et conservé en manuscrit à la bibliothèque de Nantes. Ce recueil, qu'on nous affirme être très-riche et très-bien composé, allait paraître quand l'auteur est mort; il appartient à la *Société académique de Nantes*, qui l'a couronné en 1858, de le mettre enfin au jour; mais à son défaut, il serait certainement possible de trouver un éditeur. En tête de ce mouvement, auquel se rattachent diverses collections moins considérables, il convient de placer le nom de M. Champfleury, qui, l'un des premiers en France, a compris l'intérêt et la beauté des poésies populaires, et qui en a publié en 1860 un recueil qui fait époque.

Disons-le toutefois : tout le monde n'est pas encore arrivé à reconnaître cet intérêt et cette beauté. L'amateur de poésie populaire est encore un original, assez rare à rencontrer, et dont la passion peu comprise est accueillie par des sourires. On nous excusera donc d'insister brièvement sur les motifs de cette passion très-légitime; heureux si ces lignes, tombant sous les yeux de lecteurs jusqu'ici dédaigneux de la muse populaire, pouvaient ouvrir leur cœur à la grâce et les décider peut-être à entreprendre autour d'eux un pieux travail de sauvetage!

Nous ne voulons pas aborder le côté esthétique du sujet. Nous avons toujours été convaincu qu'il n'y a pas de raisons au monde qui fassent trouver beau à quelqu'un ce qu'il trouve laid, et rien ne nous semble plus inutile que les discussions de ce genre. Que les chansons populaires soient mises à la mode par quelques écrivains de talent, et bien des gens leur découvriront des beautés qu'ils ne leur soupçonnent pas. Mais, encore une fois, passons là-dessus, et venons au côté scientifique. Il y a encore des personnes qui s'étonnent de voir ce gros mot à propos de choses en apparence si frivoles et vulgaires; mais il n'en est pas moins vrai que la poésie populaire a un intérêt scientifique des plus grands, tellement qu'une science à part est en train de se constituer autour d'elle. Nous parlons ici de la

(1) [Aujourd'hui une trentaine d'années].

(2) [M. Rathery est mort cette année, et le projet de cette publication a été abandonné].

poésie populaire dans le sens le plus large; il faut y comprendre, outre les chansons, les contes d'enfants, les formules de tout genre, les proverbes et même souvent les superstitions. Nous voyons en effet partout que les productions de cette poésie, tout étranges qu'elles nous paraissent souvent, n'ont rien d'arbitraire; on ne trouve presque jamais un récit, un motif, une forme complétement isolés dans un pays, ou ce sont alors des compositions toutes modernes et sans originalité; on peut dire que plus une chanson, par exemple, est singulière et offre des traits caractéristiques, plus il y a de chances pour qu'elle se retrouve ailleurs que dans le pays où on la recueille. Les collections publiées de chants allemands, anglais, scandinaves, slaves, hongrois, espagnols, italiens, etc., permettent d'instituer sur une vaste échelle des comparaisons instructives : on arrive ainsi à posséder quelques chansons sous un grand nombre de formes, dont il s'agit de déterminer le rapport et la valeur. Sur ce point, la science n'est pas encore faite, et c'est pourquoi les publications de textes nouveaux sont si désirables; elles peuvent seules jeter un plus grand jour sur ces questions obscures. La première idée qu'a suggérée le rapprochement de versions diverses d'un même thème chez deux nations, a été naturellement celle d'un emprunt fait par l'une à l'autre; cette phase primitive a eu aussi son temps dans la philologie : mais il est impossible de s'en tenir à une explication aussi simple devant les faits tels que nous les connaissons actuellement; ils ne permettent pas non plus de se contenter d'une autre idée qui a eu aussi quelque faveur, et qui consiste à attribuer l'analogie des poésies populaires chez les peuples les plus éloignés à l'identité de conception et de procédés que présente partout l'esprit humain. Ces deux explications toutefois ne doivent pas être absolument rejetées; elles conservent souvent de la valeur; dans la philologie aussi, on constate des emprunts très-réels d'une langue à l'autre, et l'analogie générale ou même quelquefois spéciale des procédés grammaticaux doit, en mainte circonstance, être attribuée uniquement à la marche commune que suit en tous lieux l'esprit de l'homme. Mais les faits que nous offre la poésie populaire, comme ceux que présente le langage, exigent d'ordinaire une autre solution : entre ces deux ordres de phénomènes, il existe une grande parité; seulement, tandis que la philologie comparée, ayant à sa disposition des monuments infiniment plus riches, est arrivée à des résultats certains et féconds, la classification des poésies populaires des différents peuples est encore à faire.

Un des hommes dont les travaux ont le plus fait avancer notre connaissance de ces matières, M. le chevalier Nigra, a émis une opinion qui appelle le contrôle; il croit pouvoir arriver à distinguer dans la poésie populaire des groupes analogues à ceux des langues, et n'hésite pas, par exemple, à composer de la Bretagne, de la France, de la Provence, de la Savoie et du nord de l'Italie, ce qu'il nomme le groupe celto-latin. On aurait donc ici une division qui ne correspondrait pas à la division linguistique, puisque le celte joue dans le français, le provençal et le piémontais un rôle trop peu important pour arracher ces langues au grand groupe roman et les rapprocher du groupe celtique, mais qui, en revanche, s'accorderait assez avec la division ethnologique, et montrerait la race, persistant malgré les modifications de la langue. Ce système, que nous croyons plus ingénieux que solide, mérite d'être discuté; nous attendons avec une grande impatience que M. Nigra nous donne la seconde édition de son admirable recueil (1), dans laquelle il doit, croyons-nous, l'exposer et l'appuyer d'arguments nouveaux. Ce qui parle contre cette manière d'envisager le phénomène, c'est l'existence de plusieurs des chansons sur lesquelles M. Nigra se fonde chez les peuples étrangers au groupe celto-latin, romans par exemple (Espagnols), germains ou même slaves. On peut sans doute ici admettre un emprunt postérieur; mais il semble plus naturel de voir dans la poésie le même fait que dans le langage, et d'attribuer un certain fonds ou patrimoine commun à toute la race aryenne. En somme, le dessin général et l'arbre généalogique de nos chansons devra un jour ou l'autre être fixé à peu près ainsi, en allant toujours du plus vaste au plus restreint; on ira de l'humanité entière à la race blanche, — aux Aryens, — à chaque groupe de peuples aryens (slave, — germanique, — gréco-romain, — celtique, etc.) — à chaque peuple, — à chaque province, — à chaque canton. En d'autres termes, étant donnée une chanson populaire quelconque, il faudra pouvoir déterminer pour combien chacun de ces facteurs est entré dans sa formation. On en trouvera qui n'ont pas de racines et ne remontent pas plus haut que le village où on les entend; d'autres, au contraire, qui pendant des siècles *ont volé sur les bouches des hommes*, et qui résonnaient peut-être déjà, à un temps antérieur à toute histoire, sur ces plateaux de l'Asie centrale où nos premiers pères conduisaient leurs troupeaux. Mais une telle détermination exige une circonspection extrême; disons mieux : le temps n'est pas venu de l'entreprendre. Ce qu'on doit demander maintenant à la comparaison, c'est surtout la restitution de la forme primitive : de même que les mots de l'aryen primitif ou du latin se sont altérés, dans chacun des idiomes sortis de cette langue, d'une façon particulière, les chansons ont pris chez chaque peuple certains caractères individuels; et de même que souvent le sanscrit, le zend, le lithuanien, le grec et le gothique ont conservé chacun seul une des lettres du mot primitif, permettant, par leur rapprochement, de le reconstituer, ainsi chacune des versions différentes de nos chansons est souvent seule à posséder un des traits originaux; et il arrive ici le même phénomène que pour les langues, c'est-à-dire qu'on voit quelquefois un trait excellent et authentique conservé uniquement dans une version qui d'ailleurs est très-rajeunie et fort altérée..... (2).

On ne peut exiger des personnes qui consacrent leur temps et leur peine à rassembler des chansons populaires de faire le travail que sollicitent ces chansons. Quand elles le font avec autant de science et de critique que M. Nigra ou M. A. Wolf, elles servent beaucoup la science, mais il vaut mieux s'abstenir de tout commentaire que d'essayer d'en livrer un si on ne possède que des notions imparfaites du sujet et si on n'est pas préparé par des études antérieures et la connaissance des diverses langues de l'Europe. Les collectionneurs feront bien surtout de s'abstenir des explications historiques; elles tombent trop souvent devant les recherches comparatives. Nous en avons vu un exemple pour

(1) *Canzoni popolari del Piemonte*, raccolte dal cav. Cost. Nigra. — Cette publication n'est malheureusement, jusqu'à présent, qu'un tirage à part de la *Rivista contemporanea*, et est très-difficile à se procurer.

(2) [Ici suivait une dissertation résumée sur la chanson de Jean Renaud].

la chanson de Renaud; on pourrait en citer beaucoup d'autres. Les pièces mêmes qui semblent porter le cachet local le plus marqué se retrouvent dans les endroits les plus divers. Ainsi M. Tarbé a publié (II, 166) une chanson satirique qui semble bien inspirée par un fait réel : il s'agit de trois jeunes filles qui s'en vont au cabaret et dont la troisième n'a pas de quoi payer; elle est obligée de laisser en gage « son cotillon et sa chemise, » quand son amant passe par là et la tire d'embarras. Et en effet, cette aventure est mise, dans les Ardennes, sur le compte des filles de Vrigne-aux-Bois; cependant dans le Barrois on l'attribue aux filles de Lorry, ailleurs aux filles de Châlons (1), à Châlons même on semble accepter cette accusation, puisqu'on chante *les filles de chez nous*. Mais cette chanson existe aussi en Angoumois; et là, pour ne blesser personne, on s'en prend aux filles de Bonzin, localité complétement inconnue (2). Ainsi il faut se garder des conclusions téméraires; il faut aussi se prémunir contre une tentation très-fréquente chez les savants de province, celle de reconnaître le génie, les habitudes, les idées et la façon de sentir de leurs compatriotes dans des chansons qui se retrouvent dans vingt autres pays avec les mêmes caractères.

En un mot, dans l'état actuel de la science, voici, pensons-nous, ce qu'on a le droit de demander aux éditeurs de chansons populaires : d'abord, bien entendu, une fidélité scrupuleuse; non seulement il n'est jamais permis de modifier les textes qu'on recueille, mais il ne faut pas suppléer des lacunes faciles à combler sans en avertir le lecteur, et il n'est même pas admissible de *refaire*, comme M. Tarbé, par exemple (II, 124), une chanson *à l'aide de plusieurs versions*. En second lieu, on doit donner autant que possible toutes les variantes, surtout pour les chansons épiques; nous avons établi plus haut leur importance. Troisièmement, nous demanderons la musique, c'est-à-dire, comme l'indiquaient autrefois les instructions du comité, la mélodie simplement notée, sans accompagnement ajouté et sans aucune modification. Quant au commentaire, le meilleur sera le plus court; il devra consister surtout en rapprochements avec les collections de chansons françaises, déjà publiées (encore une fois, aller plus loin est surérogatoire), et, quand il s'agit de chansons ayant trait à d'anciennes coutumes (trimazots, guillaneus, etc.), ou à des superstitions, en explications qui, alors, peuvent s'étendre sans inconvénients. C'est encore une bonne contribution que des détails comme ceux que nous donne M. Bujeaud sur les différentes manières de chanter dans les provinces de l'ouest (le *terlandage*, le *pibolage* et le *breloquage*). Enfin, il est très-utile d'indiquer le village où on a recueilli une chanson, de dire si on l'a entendue souvent, et même de faire connaître de quelle personne on la tient: l'âge et le sexe ont ici de l'importance; les vieilles femmes conservent souvent et des chansons oubliées de tout le monde et des formes de langage plus anciennes. Il suffit, par conséquent, pour donner un bon recueil de chansons populaires, d'avoir de la conscience et du soin; il faut toutefois y ajouter cette critique élémentaire au moyen de laquelle on distingue ce qui est vraiment populaire de ce qui ne l'est pas ou des imitations modernes, et qui s'acquiert facilement par la pratique, du moment qu'on en a les germes. Ce travail, utile à la fois et intéressant, tentera donc, nous n'en doutons pas, un grand nombre de personnes qui acquerront ainsi des titres à la reconnaissance des savants et même de la nation en général.

Il est grand temps, en effet, que l'on se mette de toutes parts à l'œuvre. Les vieilles chansons s'éteignent tous les jours, remplacées par les productions patriotiques, sentimentales ou grivoises des cités; quand il s'en compose encore à la campagne, elles sont d'une ineptie profonde, comme celle que M. Bujeaud donne en guise de spécimen, à la page 13 de son *Introduction*. Les chansons qui n'ont pas encore péri se sont cruellement altérées; elles ont perdu très-souvent leurs rimes, presque toujours leur mesure et quelquefois leur sens; ce n'est qu'à force de variantes qu'on arrivera à sauver au moins les plus belles. Des livres comme celui de M. Bugeaud doivent donc être recommandés à l'imitation.

Sa collection est en effet très-riche et composée avec beaucoup de soin. Elle est désormais indispensable à ceux qui s'occuperont de notre poésie populaire. Elle donne les airs aussi bien que les paroles, et si elle n'est pas aussi riche en rapprochements que celle de M. de Puymaigre, c'est, nous l'avons dit, le mérite le moins nécessaire. Elle a sur ce dernier recueil l'avantage de posséder une table, sinon excellente, au moins passable, et l'absence de ce complément dans l'ouvrage de M. de Puymaigre en rend l'usage très-incommode. Le commentaire est généralement suffisant et sobre. — M. Bujeaud divise les chansons qu'il publie en : *Berceuses*, — *Jeux de l'enfance et de la jeunesse*, — *les Amours*, — *le Mariage*, — *Chansons historiques*, — *Complaintes et légendes*, — *Chansons satiriques*, — *Chansons diverses*. Cette division est à peu près satisfaisante; elle a le tort cependant de ne reposer sur aucun principe bien clair. M. de Puymaigre en adopte une autre : *Ballades et chants épisodiques*, — *Chansons relatives à d'anciens usages*, — *Rondes et chansons diverses*, — *Chansons patoises*; et celle-ci est encore plus vague. On pourrait, croyons-nous, adopter la suivante : I. *Chansons épiques : a. chansons historiques; b. chansons légendaires; c. chansons anecdotiques.* — II. *Chansons lyriques : a. chansons de coutumes, de noces, etc.; b. chansons d'amour; c. chansons satiriques, didactiques, morales.* — III. *a, berceuses; b. chansons d'enfants; c. rondes.* Il faudrait faire une catégorie à part pour les *Chansons religieuses : a. légendes; b. prières; c. superstitions*. Les poésies patoises peuvent en général être groupées ensemble (bien entendu quand il s'agit d'une contrée où il existe des chansons françaises); elles n'ont presque jamais un grand intérêt et M. Bujeaud remarque très-justement que la plupart sont l'œuvre de lettrés. Quand elles sont vraiment populaires, il est rare qu'elles appartiennent en propre à une province (voy. par exemple le *Galant de village*, Tarbé, II, 162; Puymaigre, 331; Max-Buchon, cité *ibid.*; *Mém. de la Soc. de Cambrai*, XXVIII, 373; O. Basselin, éd., Jacob, p. 270; Bujeaud, II, 333).

G. Paris.

(1) Puymaigre, 305.
(2) Bujeaud, II, 339.

P.-S. — Nous espérons que cet appel sera entendu de nos lecteurs, et nos colonnes seront ouvertes aux Chansons et qui auront été recueillies *d'après cette méthode*, qu'on voudra bien nous envoyer.

Mél.

LA MÉLODIE POPULAIRE EN ORIENT.

Nous comprenons la musique populaire dans le cadre de notre recueil. Un éminent historien de la musique consent à diriger ce département, et il dira, dans un de nos prochains numéros, le mérite, l'attrait et l'importance de ces mélodies dédaignées de bien des personnes. Mais en attendant ce programme, et pour être complet dès le premier jour, nous donnons une savante étude qu'un musicien des plus distingués, M. Bourgault-Ducoudray, a bien voulu nous communiquer. Elle forme la préface d'un recueil de mélodies populaires de l'Orient que M. B.-D. va publier chez l'éditeur Lemoine. A ce recueil est également empruntée, grâce à l'obligeante autorisation de M. B.-D et de son éditeur, la mélodie populaire grecque qui accompagne ce numéro. (Voir la Planche I.) — Elle appartient à cette catégorie de chants qu'on appelle en Grèce *nounourisma* (chants de nourrice). La gamme avec laquelle cette mélodie est construite est le *Chromatique oriental*. L'auteur de l'ouvrage où elle figure, l'a recueillie à Smyrne, de la bouche de Mme Laffon. MÉL.

Ce recueil ne contient pas, à beaucoup près, tous les chants populaires que nous avons rapportés de notre mission en Grèce et en Orient. Le nombre considérable d'airs de toute espèce que nous avons recueillis pendant un voyage de quatre mois nous met en droit de considérer l'Orient comme une mine musicale inépuisable.

Ce premier volume renferme presque toutes les mélodies populaires que nous avons recueillies à Smyrne, et quelques-unes seulement de celles que nous avons recueillies à Athènes. Il ne contient aucune des chansons populaires que nous avons notées à Constantinople, ni aucun des nombreux airs de danse que nous avons recueillis à Constantinople, à Smyrne, à Athènes et à Mégare.

Aucune des mélodies qui composent ce recueil n'avait encore été écrite (1). Nous avons dû recourir à l'obligeance des personnes qui les avaient dans la mémoire, pour pouvoir les fixer par l'écriture. Parmi elles, il doit y en avoir de fort anciennes; on sait combien certains airs préférés, qui sont l'expression juste du tempérament de certaines races, se perpétuent par la tradition et le souvenir. Il nous est impossible d'en fixer la date, même approximativement. Tout ce que nous pouvons constater, c'est que la plupart de ces airs, même en supposant (ce qui n'est pas prouvé) qu'ils ne soient pas très-anciens sont construits d'après les principes des *gammes antiques*. On retrouve en Occident l'application de ces gammes dans les mélodies du Plain-Chant; mais ces dernières, privées aujourd'hui de leur rhythme et de leur caractère primitifs, ressemblent à des momies, si on les compare aux mélodies vivantes de l'Orient.

Les mélodies que nous avons recueillies se distinguent par la souplesse de leurs contours mélodiques et l'indépendance de leur allure. Elles sont non moins frappantes au point de vue des rhythmes, qu'au point de vue des modes. Très-souvent, pour traduire ces rhythmes par l'écriture, nous avons dû, dans le même air, entremêler des mesures différentes. Ces rhythmes, quoique irréguliers, sont naturels; ils tirent, de leur irrégularité même, quelque chose de plus expressif et de plus saisissant. Leur existence est si intimement liée à celle de la pensée musicale, que celle-ci perdrait tout son caractère et tout son charme, si on tentait de les ramener à l'unité de mesure consacrée dans l'art européen.

Nous nous sommes attaché, en notant chaque air, à le reproduire tel que nous l'entendions, à le photographier pour ainsi dire, respectant en lui tout ce qui rompait avec les habitudes de la musique européenne, tant au point de vue de la régularité rhythmique, que sous le rapport de la constitution modale. Nous avons eu la chance de rencontrer, dans le cours de notre voyage, des personnes dont l'obligeance a singulièrement facilité une tâche que leur excellente mémoire et leur heureuse organisation musicale nous permettaient d'accomplir avec sécurité. Tout notre travail s'est borné, d'abord, à écrire le plus exactement possible les mélodies qu'on nous chantait, ensuite, à les harmoniser. Nous nous sommes imposé pour loi de ne jamais toucher à la mélodie pour les besoins de l'harmonie; au contraire nous avons fait obéir l'harmonie à la mélodie, nous efforçant de conserver dans nos accompagnements le caractère du *mode* auquel la mélodie appartenait. Si l'on retranchait de ce recueil les accompagnements et quelques-unes des ritournelles, il resterait purement et simplement la reproduction fidèle de ce que nous avons entendu.

Dans notre travail d'harmonisation, nous ne nous sommes interdit systématiquement l'emploi d'aucun accord. Les seules harmonies que nous ayons proscrites sont celles dont le caractère nous paraissait contrarier l'impression *modale* engendrée par la mélodie qu'il s'agissait d'harmoniser. Nos efforts ont eu pour but d'élargir le cercle des modalités dans la musique polyphonique, et non de restreindre les ressources de l'harmonie moderne. Nous ne pouvions nous laisser enchaîner par les règles du passé dans une tentative qui leur échappe; si elle doit trouver des imitateurs, c'est une sanction que l'avenir seul lui réserve.

Puissions-nous avoir réussi à démontrer ce qu'il y a de fécond dans l'application de la polyphonie aux gammes orientales! La musique de l'Orient, immobilisée jusqu'ici par l'emploi exclusif de la mélodie, s'élancerait alors dans la carrière nouvelle que la polyphonie lui ouvre; — la musique occidentale polyphonique, confinée dans l'emploi exclusif de deux modes, le *majeur* et le *mineur*, pourrait sortir enfin de sa longue réclusion. Le fruit de cet élargissement serait de fournir aux musiciens occidentaux des ressources d'expression toutes nouvelles et des couleurs qui ne se sont pas encore rencontrées sur la palette musicale.

Nons avons cru devoir joindre à cette préface une introduction contenant un exposé de la formation des gammes diatoniques et un aperçu de l'emploi de ces gammes dans la *musique antique*, dans le *plain-chant*, dans la *musique ecclésiastique grecque* et dans les *chants populaires* de l'Orient. Bien que notre publication ait un caractère plutôt esthétique que théorique, cependant il n'est peut-être pas sans intérêt pour le lecteur en quête d'impressions musicales nouvelles, de découvrir les lois en vertu desquelles ces impressions sont produites. Pour lui faciliter ce travail, nous avons fait suivre chacune des mélodies de ce recueil de quelques observations qui l'aideront, tantôt à reconnaître dans les faits particuliers une application des principes généraux formulés dans l'Introduction, tantôt à signaler les exceptions faites à ces principes.

Les explications théoriques que nous donnons, résultent de l'observation des faits. La lecture de plusieurs livres, et notamment de l'ouvrage de M. Gevaert (*Histoire et Théorie de la musique de l'Antiquité*) a été pour nous un auxiliaire fort utile. Nous nous sommes aussi aidé des conseils précieux de deux musicologues français: MM. Emile Ruelle et Potier de Lalaine.

L.-A. Bourgault-Ducoudray.

Paris, le 31 juillet 1876.

(1) Il faut en excepter trois que nous avons trouvées écrites en notation orientale et que nous avons traduites en notation européenne.

Andante ♩=48

Mormorando.

CHANT.

PIANO.

"Αϊ - - - - - - - - - ντε, αϊ-ντε χοι -

Dor - mir se vuoi, se vuoi, fan -

pp

- μή - - - σου, χό - - ρη μου, χ'έ - - -

- ciul - - - - la mia gen - til, per

Poco cre - scen - do.

p

- γώ, χ'έ-γὼ νὰ σοῦ χα-ρὶ - - - -

te cangiar fa-rò e ti da -

Poco cresc - - -

pp

- σω τὴν 'Α-λε - ξάν - - - ὁρα ζά - χα -

- rò tutt' A-les - san - - - dria in zuc - che -

Poco cre - scen - do.

- ρι καὶ τὸ καὶ τὸ Μισῆ - - -
- ro, fa - - - rò cangiar in mel

Poco cresc. - -

p **pp**

- - ρι ῥί - - - - ζι, καὶ τὴν Κων -
ful - - to il Nil, e su Co -

pp

Dimin.

- σταν - - - - τινού - πο - λι, τρεῖς χρόνους
- stan - - - - ti-no - po - li ti me-ne -

ppp

Poco riten.

νὰ τὴν ῥί - ζης.
- rò a re - gnar.

Dimin. *Col canto.* *Morendo.*

Allons! dors ma fille, et moi je te donnerai la <ville d> Alexandrie en sucre, le Caire en riz et Constantinople pour que tu y règnes pendant trois années.

Extrait des Mélodies de Grèce et d'Orient, publiées à Paris, chez H. Lemoine, 17, rue Pigalle.

LA MYTHOLOGIE SLAVE.

La mythologie slave est la question la plus difficile de toutes celles qui se rattachent aux antiquités slaves. Les sources sont incomplètes, obscures et les inventions saugrenues de récents écrivains ont produit une telle obscurité et une telle confusion que les savants sérieux se sont écartés avec une sorte d'effroi de ces études si intéressantes en elles-mêmes. Ce n'est que dans ces dernières années que cette science est devenue plus sérieuse. Auparavant les uns entassaient tout ce qu'ils trouvaient sur les différents peuples slaves, à quelque époque que ces documents se rapportassent, de quelque pays qu'il fût question et ils en formaient un ensemble aussi bizarre qu'audacieux; les autres s'abandonnaient à toutes les fantaisies de leur imagination dans leur étude des mythes ariens. Les renseignements les plus précis que nous possédions se rapportent aux Polabes (1), qui restèrent le plus longtemps païens; les Slaves du Sud se convertirent au contraire très-tôt au Christianisme et nous ne savons rien de leur première religion. Les sources sont rares, et il faut recourir aux légendes, aux chants, aux superstitions, aux coutumes qui se sont conservées jusqu'à nos jours; nous y apporterons une extrême prudence et nous nous efforçerons de n'avancer que des faits incontestables (2).

C'est Procope qui nous donne les renseignements les plus anciens : « Ils ne reconnaissent qu'un seul Dieu, qui lance la foudre, un seul maître du monde et ils lui sacrifient des bœufs et d'autres animaux. » Et plus loin : « Ils adorent aussi les rivières et les nymphes et quelques autres divinités (δαιμόνια), leur font des sacrifices et à ces occasions ils prédisent l'avenir. »

Les Slaves se représentaient la nature comme gouvernée par des êtres nombreux mais tous soumis à un Dieu suprême. Ces êtres étaient des Dieux ou des Démons, les Dieux bons et favorables, les Démons cruels et hostiles. Les Slaves n'avaient pas de prières dans le sens de la mythologie grecque ou romaine; ils n'avaient ni prêtres, ni temples consacrés. Ce ne fut que chez les Polabes et les Russes que les chrétiens trouvèrent des églises, des prières, et chez les Polabes seuls le clergé forma une caste particulière.

Le Dieu suprême des Slaves se nommait Svarog (en sanscrit *Svar* signifie ciel; en vieux tchèque, *Svor*, Zodiaque). Les fils étaient Plunec (le soleil) et Ohen (le feu). Plunec s'appelait aussi Dazdbog et Chrs (3). On ne trouve pas trace, chez les Slaves du Sud, de Svatovit et de Perun (4), dont le culte eut tant d'importance chez les Polabes et les Russes, ni de Triglav. Des apocryphes d'origine bulgare, que nous ont conservés des manuscrits russes, parlent, l'un du culte de Trajan, Chrs, Veles, Perun, l'autre du culte de Perun, Chrs, Dyj, (Ζεύς, gen. Διός) et Trajan. Ces passages ont-ils fait partie de l'original bulgare, ou ont-ils été interpolés dans le texte russe, c'est ce qu'il est impossible d'affirmer dans l'état actuel de la science. Veles, le Dieu des troupeaux, était honoré chez les Russes et les Tchèques; quelques traces de son culte se rencontrent aussi chez les Slaves du Sud.

Le culte se célébrait en plein air, dans les forêts, sur les hauteurs, les rochers. On accompagnait de chants les sacrifices. On célébrait de grandes fêtes aux changements de saisons, si importants pour un peuple agriculteur. Ces fêtes, ces sacrifices ont traversé tout le moyen-âge et se célèbrent encore dans la presqu'île du Balkan. Le mot *obet* (sacrifice) signifie en vieux slave une promesse, un engagement pris envers les Dieux (1); ce sacrifice de louange et de reconnaissance s'appelle *zrətva*. Les mots *vcstəc* (augure, racine VED, scire), *vləchv* (mage), *zrcc* (voyant, *zreti*, *zriti*, voir) sont communs à tous les Slaves; avec le temps, ces derniers augures purent former une caste sacerdotale.

Le système cosmogonique des Slaves fut partout le même; Dieu a soulevé le sable de la mer et l'a entassé sur la surface des eaux pour en former notre terre. Notre continent flotte au milieu des eaux (2).

Procope nous apprend que les Slaves ne croyaient pas à la fatalité. « Ils ne connaissaient pas le destin (Εἱμαρμένη) ne lui attribuent aucun pouvoir sur l'homme, mais quand quelqu'un se trouve en danger de mort, soit qu'il soit malade, soit qu'il parte pour la guerre, il promet aussitôt à Dieu de lui offrir un sacrifice (θυσίαν ποιήσειν) si sa protection le fait échapper au péril. Et s'il échappe en effet, il accomplit la promesse qu'il a faite, persuadé que c'est elle qui lui a sauvé la vie. » Que l'homme soit depuis sa naissance sous la domination des Dieux qui déterminent son destin, n'était pas une idée étrangère aux Slaves; nous en avons la preuve dans les légendes tchèques sur les *sudicky* (divinités attachées à chaque homme et qui ont une influence décisive sur son bonheur); chez les Russes elles se nomment *rozanice*, chez les Serbes et les Croates *rodjenice* ou *sudjenice*, chez les Bulgares *narəcnici*, et dans quelques régions *orisnici*.

Les Slaves croyaient aux nymphes *(rusalky)* et célébraient des fêtes nommées *rusalja*. Nous rencontrons ces légendes chez les Bulgares, chez les Serbes, les Slovènes, les Slovaques, les Grands et les Petits Russes. Ce nom de Rusalja a servi ensuite à désigner la fête de Pentecôte. Safarik a montré dans les Rusalky les déesses des eaux, surtout des ruisseaux et des rivières; Miklosic a rattaché ce mot au byzantin ῥουσάλια et au latin *pascha rosarum;* il semble qu'une fête chrétienne ait donné son nom à une fête païenne (3).

Les forêts, les rivières, les sources étaient, disaient

(1) [Ce nom, qui signifie « habitants de l'Elbe », désigne la population slave aujourd'hui disparue ou germanisée qui habitait le cours inférieur de l'Elbe.]

(2) V. les études de Jos. Jirecek sur la Mythologie tchèque dans le Journal du Musée Tchèque, 1863.

(3) [N'ayant pas de signe spécial pour représenter le grand *ierr* des langues slaves, nous le remplaçons par un *e* retourné.]

(4) Chez les Albanais Dieu se nomme Perndia. On ne doit pas cependant chercher un rapport entre ce mot qui se rapporte au soleil et Perun (le tonnerre).

(1) Jos. Jirecek, *loc. cit.*

(2) K. J. Erben. *Les Légendes Slaves sur la création du monde* (Journal du Musée Tchèque, 1866). Cette croyance se trouve dans les légendes de la Galicie, de la Petite-Russie, de la Serbie, du Monténégro, de la Bulgarie.

(3) Voir Safarik, o Rusalkach; Miklosic, die Rusalien, Vienne, 1864 (Sitzber., Wien., Akad. XLVI); la critique pénétrante d'A. Afanasjev dans le Mosk. Drevnosti i. Novyje trudy, p. 35. — Miklosic, Mon. Serb. 92.

les Slaves, habitées par des génies que les anciens Russes et les Serbes nomment *vily* (les fées). Dans un document de l'empereur bulgare Constantin Asen (1258-1277) on fait mention d'un puits, le puits des fées *(Vilski Kladez)* dans le territoire de Prilêp. Les Bulgares contemporains ont une foi très-vive dans les *Samovily*. Les *Samovily*, que l'on nomme en Thrace *Samodivy*, vivent sur les montagnes et se plaisent à se réunir et à former des chœurs de danse sur les sommets. Elles volent rapidement dans les airs, courent sur la terre montées sur des cerfs ; pour brides, elles ont des vipères furieuses et un serpent pour fouet. Leurs cheveux sont d'un blond fauve. En général, malveillantes, elles aiment à aveugler les hommes, en buvant leurs yeux noirs, et les punissent quand ils travaillent les jours de fête, surtout le jour de Pâques. Alliées fidèles des héros, tels que le roi Marko, elles les affranchissent de la mort et vivent avec eux comme des sœurs. Il y a aussi des Samovily de la mer ; beaucoup habitent dans les bosquets, les forêts de hêtres, et au bord des rivières sous les ponts. Quelques prairies marécageuses, aux fleurs jaunes et bleues, leur sont consacrées.

Les *Judi* (sing. *Juda*) sont semblables aux Samovily, mais on ne les connaît qu'en Macédoine, dans les contrées de Dibra, d'Ochrida, de Prilêp, de Salonique et dans les montagnes du Rhodope. Cette analogie apparaît dans un grand nombre de chants *Judo Samovilo ! Stara Juda Samovila !* Ce sont des femmes aux longs cheveux qui vivent dans les rivières et les lacs. Si elles aperçoivent quelqu'un dans l'eau, elles dénouent leurs chevelures et entraînent l'imprudent au fond. Elles s'amusent quelquefois à démêler sur la rive leurs longues chevelures ; elles recherchent les bas fonds et les tourbillons, elles aiment aussi la danse. Malheur à celui qui arrive dans le « village des Judy et danse avec elles le » chœur des Judy (1). »

La mention la plus ancienne des Samovily se trouve dans un manuscrit serbe sur parchemin, qui appartient au professeur Grigorovic. Nous y trouvons que la Bulgarie est pleine de légendes, de *Brodnica* (sorcières) et de *Samovily*. Une autre mention se trouve dans un manuscrit serbe de la bibliothèque de Safarik qui remonte à la fin du XIVe siècle (2). En 1756 un moine de Gabrovo, dans le Balkan, copia une vie de saint Jean de Ryl pour la lire aux femmes qui souffraient des diableries des sorcières, des *Samovily* et des *Brodnica* (3). On n'a pas encore trouvé de mention ancienne des *Judy*.

Nous ne savons rien sur les *Stiji*, divinités semblables aux Judy. Les *Vijulici* sont des génies malfaisants, d'une force surhumaine et qui peuvent rendre certains lieux inabordables ; aussi les trouve-t-on souvent dans les endroits les plus difficiles de la Macédoine, on les confond souvent avec les Samovily. Les *Duchove* (esprits) ne se montrent que la nuit, attirant les voyageurs et les entraînant dans les rivières ou les précipices.

Une des croyance les plus anciennes est la croyance aux *Vulkodlaky* (vampires) commune à tous les Slaves. Des Bulgares (Vləkolak, Vrəkolak) elle est passée aux Albanais (Vurvolak), aux Roumains (Vorkolak) et aux Grecs modernes (βρυκόλακας).

L'âme, aux yeux des Slaves payens, était distincte du corps elle avait son siége dans la poitrine et prouvait son existence par la respiration. Ils croyaient à une vie après la mort ; les mots ciel et paradis *(nebe* et *raj)* se retrouvent dans toutes les langues slaves.

C. J. Jirecek.

(Traduit du Tchèque par M. Denis (1).

(1) Voir les frères Miladinov : *Chants nationaux bulgares*, Agram, 1861 (en bulgare).

(2) Cod. Chodos., 134 (v. Miklosic, Lex. palæoslave).

(3) Hilferding, œuvres complètes I, 131.

TRADITIONS POPULAIRES DE LA NEUVILLE-CHANT-D'OISEL (Normandie).

Lettre à M. Gaidoz.

Mon cher Ami,

Vous avez bien voulu me demander, pour inaugurer la Revue que vous fondez avec M. Rolland, de communiquer à vos lecteurs un souvenir des cultes anciens que j'ai surpris, tout vif encore, dans mon pays de Normandie. Le voici tel qu'il est, et trouvant l'occasion bonne pour les fixer, j'y joins le peu de notes personnelles que je possède sur les superstitions de cette contrée. Il s'agit du canton de Boos, près Rouen, et spécialement du village de la Neuville-Chant-d'Oisel (2).

Sacrifice d'un Coq.

Il n'y a pas plus de quinze ans que, de peur de mourir dans l'année, un paysan de la Neuville n'aurait pas consenti à habiter une maison neuve, si préalablement on n'avait égorgé un coq en faisant couler quelques gouttes de son sang sur le seuil. On venait à cette époque de bâtir une nouvelle mairie, et personne ne s'y voulait marier, tant on craignait qu'il n'arrivât malheur au ménage. Pour vaincre cette répugnance, le maire, homme éclairé et peu enclin à la superstition, fut obligé de fermer les yeux et de laisser opérer, comme à son insu, le sacrifice du coq pour consacrer l'édifice. Je dis sacrifice, car c'était visiblement la tradition inconsciente d'un sacrifice à quelque divinité oubliée depuis treize ou quatorze siècles.

Les autres superstitions que j'ai recueillies trouvent ailleurs beaucoup d'analogues, mais il est toujours bon de les noter ici pour en marquer l'extension.

Les Demoiselles.

Dans le « Clos-Madame » au triége (lieu dit) du Parquet, et sur les bords de la *mare à Corsains*, toujours à la Neuville, on voyait, la nuit, apparaître et danser les *Demoiselles*, c'est-à-dire les dames blanches. Une

(1) [Cette notice forme un chapitre de l'*Histoire des Bulgares* que M. C. J. Jirecek vient de publier à Prague, et dont M. Denis prépare une traduction française.]

(2) *La Neuville-Champ-d'Oisel* selon l'orthographe administrative. Mais le *Regestrum visitationum* d'Eudes Rigaud, archevêque de Rouen en 1248, donne *Chandoisel*, que le Pouillé manuscrit du diocèse de Rouen, cité par M. Bonnin, dans l'édition qu'il a publiée du premier ouvrage (Rouen, 1852, p. 35), traduit par *Cantus Avis*.

vieille femme de mes amies les avait aperçues autrefois par un léger brouillard, dans un rayon de lune. Il est vrai qu'en repassant par le même endroit le lendemain matin, elle reconnut que la prétendue apparition n'était qu'une charrue dételée dans les champs. Mais le fait même d'avoir pris une charrue pour les *Demoiselles* prouve l'existence du mythe dans son imagination (1).

L'Herbe qui égare.

Une fois, que je m'étais égaré dans un bois que je connaissais pourtant assez bien, un paysan me dit : « Ce n'est pas étonnant; vous aurez sans doute *pétillé* (mis le pied) sur une mauvaise herbe. » C'est la croyance à l'herbe qui égare. J'en ai indiqué l'origine dans mon étude sur les mythes du feu (*Revue Germanique*, t. XV (1861), p. 26.

Revenants.

Dans la forêt de Longboël, dont les restes occupent encore une grande place dans la commune de la Neuville, quand le vent souffle mélodieusement à travers les arbres, on s'imagine entendre la voix des anciens verdiers (gardes forestiers), dont les âmes reviennent.

Trou de saint Patrice.

La forêt de Longboël, avant les grands défrichements qui l'ont bouleversée, possédait un *trou de saint Patrice*, qui donnait entrée dans l'enfer. Il va sans dire que ce trou était purement idéal et que jamais personne n'a pu me le montrer.

Pronostics météorologiques.

On croit à la Neuville que le temps qu'il fait, le jour de Noël et les onze jours qui le suivent, annonce le temps qui dominera dans chacun des douze mois de l'année suivante. M. Bergaigne a retrouvé les racines védiques de cette superstition, qui était encore générale aux siècles derniers (2).

(1) Le sens étymologique des Neuvillois s'est fort exercé sur le nom de la mare *à Corsains*. Les uns imaginaient que, dans une certaine épidémie, ceux qui s'y baignaient étaient préservés et avaient des *corps sains*. Les autres racontaient qu'il y était tombé des reliques, ou des hosties, *corps saints*, ou même qu'un prêtre s'y était noyé. On reconnaît en toutes ces inventions la tendance populaire à expliquer les noms d'origine inconnue, par des jeux de mots pour lesquels on forge tout exprès des anecdotes. De mon côté, sans prétendre avoir rencontré juste, je ne peux m'empêcher, en songeant à cette pauvre vieille mare tout encombrée de prêles et autres plantes aquatiques, de me rappeler que dans la branche britannique des langues celtiques *corsen* signifie « jonc, roseau. » Cela n'irait pas si mal avec les dames blanches, qui se rattachent par tant de points aux *banshis* irlandaises.

(2) « Les anciens faisoient remarque des xii jours suivant Noel, pour sçavoir la conduite et l'estre des xii mois de l'an, et disoient que le mois sera pluvieux ou venteux, selon qu'on verroit son jour...

Regarde comme sont menées
Depuis Noël douze journées,
Car en suivant ces douze jours,
Les douze mois auront leur cours.

— De même, le vent qui régnera dans le reste de l'année est indiqué par celui qui souffle pendant la messe du Dimanche des Rameaux, au moment de la procession.

— A Boos, près de l'église, se trouve une petite mare : quand elle est pleine, c'est signe d'abondance; et quand elle est sèche, c'est signe de mauvaise récolte pour l'année prochaine.

Ames des Morts.

Pendant les douze jours de Noël aux Rois, sans qu'il y ait d'apparition, on croit que l'esprit des ancêtres vient visiter les enfants et leur inspirer les résolutions qu'ils prennent.

— Dans la vallée de l'Andelle et dans celle de la Seine, qui bornent le plateau de Boos et de la Neuville, depuis Fleury-sur-Andelle jusqu'au Pont-de-l'Arche, il y avait, naguère, une coutume encore très-répandue : le soir de la Toussaint, quand on avait fini de souper, on servait un nouveau souper, de la soupe dans les assiettes et du cidre dans les verres; puis on se retirait en ouvrant les fenêtres; et à minuit, lorsque commençait le Jour des morts, les âmes des parents défunts étaient censées venir prendre part au repas de famille. Cette pratique touchante nous ramène aux époques si anciennes où l'on croyait que les âmes des morts erraient dans l'air et se ranimaient comme celle de Tirésias, quand Ulysse lui fit boire le sang du bélier noir. Hélas! que n'en est-il ainsi! que ne pouvons-nous évoquer les êtres que nous avons chéris et converser avec eux, ne fût-ce qu'une minute par an!

Telles sont les superstitions que j'ai recueillies à la Neuville-Chant-d'Oisel. On trouvera peut-être qu'elles se réduisent à peu de chose. Mais, par sa position et par l'envahissement industriel qui le gagne, ce pays est un de ceux où on devait s'attendre à en trouver le moins. Que sera-ce lorsque des curieux un peu zélés se mettront à colliger ce qui reste en des contrées moins atteintes par la civilisation urbaine?

Bibliothèque Mazarine, le 4 novembre 1876.

F. Baudry.

Le jour de Noël	représente	*janvier.*
Sainct Etienne	id.	*febvrier.*
Sainct Jean l'Evangéliste	id.	*mars.*
Les Innocens	id.	*avril.*
Sainct Thomas	id.	*may.*
Le lendemain	id.	*juin.*
Sainct Silvestre	id.	*juillet.*
Jour de l'an	id.	*aoust.*
Octave de sainct Etienne	id.	*septembre.*
Octave de sainct Jean l'Evangéliste	id.	*octobre.*
Octave des Innocens	id.	*novembre.*
Veille des Roys	id.	*décembre.* »

(*Almanach ou Pronostication des Laboureurs*, par M. Anthoine Maginus, dit l'Hermite solitaire. Troyes, Nic. Oudot, 1683).

COSTUMES TRADITIONNELS DES PROVINCES DE FRANCE.

I.

Bourg de Batz (Loire-Inférieure).

COSTUME DE RELEVAILLES.

La population salicole de la presqu'île Guérandaise (Loire-Inférieure) a été signalée plus d'une fois pour la richesse et la singularité de son costume qui, malheureusement, se perd ou, pour mieux dire, est à peu près perdue.

L'une des pièces les plus originales de ce costume est une sorte de cape que portent quelquefois les femmes et que représente la figure que nous donnons ci-contre. Elle est faite d'un tissu extrêmement grossier, garni en dehors et surtout au bord supérieur, de longs poils de laine peignée.

Le manteau *(er ventel)*, c'est ainsi qu'on le nomme, est *vert* ou *noir* selon les circonstances.

Toute femme qui est devenue mère doit, aussitôt après son complet rétablissement, se présenter à l'église pour la cérémonie des relevailles. Elle met alors ses vêtements de noces, s'enveloppe toute la partie supérieure du corps dans un épais manteau vert (quelquefois bleu) et, prenant au bras un panier rempli de petits morceaux de pain, elle se dirige vers le bourg accompagnée de quelques proches parentes.

Après la cérémonie terminée et la messe pieusement entendue, la nouvelle accouchée parcourt l'église offrant aux assistants le pain que le prêtre a béni, puis elle reprend la route de son village. Chemin faisant, elle offre encore aux personnes qu'elle rencontre quelques morceaux de pain bénit, qu'on mange en se signant et en récitant à l'intention de la jeune mère un *Pater* et un *Ave*.

Costume de relevailles, bourg de Batz (Loire-Inférieure).

Dessin d'Éd. Garnier, d'après une photographie communiquée par M. Pinard, photographe, à Nantes (1).

Le manteau noir est le vêtement de deuil des femmes mariées. Elles le portent à la suite d'un convoi, lorsqu'elles assistent à un service funèbre et le dimanche, à la grand'messe, pendant toute la durée du deuil d'un proche parent.

Après un enterrement, les personnes de la famille se rendent à la maison mortuaire, y récitent ensemble un *De profundis*, et ce n'est qu'après avoir dit au défunt ce dernier adieu que les femmes se débarrassent enfin de leur lourd manteau.

L'usage de cet emblême de deuil est évidemment antérieur à toute tradition, mais, le plus surprenant, c'est que la provenance des *manteaux* eux-mêmes est inconnue.

Les vieilles femmes des villages ont entendu dire qu'autrefois les *sauniers* apportaient ces manteaux du fond de la Bretagne où ils faisaient de fréquents voyages pour aller vendre leur sel. Cette tradition conserverait-elle, par hasard, le souvenir d'une ancienne parenté entre nos paludiers de Batz et quelque autre tribu Bretonne dont elle serait une colonie ? Je sais que cette hypothèse a été proposée plusieurs fois, mais sans preuves. On pourrait peut-être trouver dans une étude attentive de la langue et des noms propres, comparés à ceux du reste de la Bretagne, des arguments qui jusqu'à présent me sont inconnus et qui viendraient appuyer ou combattre cette opinion. Toutefois, en ce qui concerne la langue, je crois que, pour marcher avec un peu d'assurance, il faut attendre que la phonétique bretonne et l'étude des dialectes aient fait quelques progrès.

Ce qu'il y a de certain, pour en revenir à nos manteaux de Batz, c'est que depuis un temps immémorial on se transmet, dans les familles, ces singuliers vêtements dont la trame est inusable, et qu'on les entretient toujours neufs en y repiquant, de temps à autre, une nouvelle toison.

Grâce à cette précieuse faculté qu'ils ont de conserver ainsi une éternelle jeunesse, on eût pu voir les manteaux de deuil figurer pendant bien des années encore dans les cérémonies funèbres de la presqu'île de Batz ; mais le flot toujours montant de notre civilisation qui engloutit tous les vieux usages, et surtout un agent égalisateur, bien autrement actif, la misère ! achèvent d'en-

(1) Prière à MM. les photographes de la France et de l'Étranger qui ont pour spécialité de vendre des représentations de costumes nationaux de nous en donner avis.

lever à la population de nos grandes salines de l'ouest les derniers caractères originaux qui la signalaient à l'attention du voyageur au temps de sa prospérité (1).

Léon Bureau.

LE VOLEUR AVISÉ.

CONTE BRETON (2).

Il était autrefois un pauvre homme qui avait deux enfants, garçon et fille, Efflam et Hénori.

Un jour, le père dit à Efflam : A présent, mon fils, que te voilà élevé, tu devrais être capable de gagner ton pain et de te suffire à toi-même. Si tu allais à Paris, chercher fortune ?

— C'est bien, mon père, j'irai à Paris chercher fortune, répondit Efflam.

Et en effet, le lendemain matin, Efflam se mit en route vers Paris. Il marcha et marcha, mettant toujours un pied devant l'autre. Un jour qu'il traversait une forêt, la nuit l'y surprit. Il monta sur un arbre, pour attendre le jour et se mettre en sûreté contre les bêtes féroces. Bientôt, trois brigands, chargés de butin, arrivèrent sous l'arbre. Ils soulevèrent une grande pierre et déposèrent leur butin dans une caverne dont elle cachait l'entrée. Puis ils s'assirent sous l'arbre, pour manger et boire, tout en causant de leurs exploits. Efflam prêta bien l'oreille et entendit ce qui suit :

— Moi, dit un des brigands, j'ai un manteau merveilleux qui me transporte, à travers les airs, partout où je veux.

— Moi, dit un autre, je possède un chapeau qui me rend invisible, et, quand je l'ai sur la tête, je puis aller partout, sans être vu de personne.

— Et moi, dit le troisième, j'ai des guêtres avec lesquelles je puis marcher aussi vite que le vent, quand je les ai sur mes jambes.

— Si je pouvais avoir le manteau, le chapeau, et les guêtres, ou seulement un de ces trois objets, — se disait Efflam, — cela ferait joliment mon affaire ! Mais comment m'y prendre pour cela ?

Et il chercha dans sa tête et trouva ceci : tomber au milieu des brigands, en se laissant dévaler le long des branches feuillues, et en criant : — « Au voleur ! » de manière à leur faire croire que le diable ou les gendarmes étaient à leurs trousses. — C'est ce qu'il fit, et les trois brigands, saisis de frayeur, s'enfuirent au plus vite, abandonnant sur la place le manteau, le chapeau et les guêtres.

Efflam se saisit des trois talismans, et, ayant mis les guêtres sur ses jambes, il fut bientôt rendu à Paris. Comme il se promenait par les rues, tout émerveillé des belles choses qu'il voyait de tous côtés, il remarqua une boutique de bijoutier, qui lui sembla plus belle et plus riche que les autres, et fut tenté d'y dérober quelques objets de valeur. Il mit son chapeau sur sa tête, pénétra dans la boutique, sans être aperçu de personne, et y prit tout ce qu'il lui plut. Il vendit ensuite, dans une autre boutique, les objets qu'il s'était procurés de cette manière, pour avoir de l'argent. Il rencontra alors un soldat de son pays et ils menèrent ensemble joyeuse vie, pendant quelques jours. Quand l'argent fut tout dépensé, Efflam ne fut pas en peine de savoir comment s'en procurer d'autre. Un jour, il aperçut sur une place un marchand de vases de terre qui vendait beaucoup, et qui mettait son argent, à mesure qu'il le recevait, dans un coffre de bois placé à côté de lui.

— Il faut que je lui enlève son coffre, se dit Efflam.

Et, mettant son chapeau sur sa tête, il enleva facilement le coffre, l'emporta à l'écart, le brisa, prit l'argent qui s'y trouvait et mena encore joyeuse vie, pendant qu'il dura.

Un autre jour, comme il se promenait sur une place de la ville, il entendit trois hommes qui causaient ensemble du trésor du roi. Ils disaient qu'ils trouvaient le roi bien mal avisé de mettre des soldats de garde près de la tour qui renfermait son trésor, puisqu'on ne voyait ni portes ni fenêtres à cette tour et que les murs en étaient tellement épais et solides qu'il était impossible d'y pratiquer la moindre ouverture.

— C'est fort bien, se dit Efflam, je sais, à présent, où est le trésor du roi.

Puis s'adressant aux trois hommes :

— Ainsi, vous pensez qu'il est impossible de voler le trésor du roi.

— Pour cela oui, — répondirent-ils

— Eh ! bien, moi je ne le crois pas.

Et il s'éloigna là-dessus.

La nuit venue, il se rendit au pied de la tour, et, ayant étendu son manteau magique par terre, il s'assit dessus, se coiffa de son chapeau et dit alors : — « Manteau, fais ton devoir et transporte-moi, sur-le-champ, dans la salle du trésor du roi. » — Ce qui fut fait aussitôt, sans que les gardes ni nul autre vissent rien. Il sortit de la même manière, en emportant plein ses poches d'or et d'argent. Le lendemain et le surlendemain et toutes les nuits ensuite, il revint à la charge, et toujours avec le même succès.

Devenu riche subitement, il acheta un palais, et appela auprès de lui son père et sa sœur. Le jour où ils devaient arriver, il alla à leur rencontre, avec un beau carrosse attelé de deux chevaux. Arrivé à environ une lieue de la ville, voyant son père et sa sœur venir sur la route, à pied et mal vêtus, il dit à son cocher de retourner à la maison, avec un des chevaux, et de lui apporter une boîte qu'il avait oubliée sur la table, dans sa chambre, et dont il avait besoin. Il l'attendrait dans une maison qui se trouvait là, au bord de la route.

Le cocher dételа un des chevaux et partit. Efflam fit alors entrer son père et sa sœur dans la maison au bord de la route, leur donna à changer de riches vêtements qu'il leur avait apportés dans son carrosse, et leur remit à chacun une bourse pleine d'or, afin que son cocher, à son retour, ne les prît pas pour de pauvres paysans, comme ils l'étaient en réalité.

Le cocher revint et dit à son maître :

(1) [M. Léon Bureau a publié une notice historique et ethnographique sur le bourg de Batz et la presqu'île Guérandaise dans l'annuaire de l'association Française pour l'avancement des sciences (Congrès de Nantes, 1875); et il en étudie le dialecte dans un article qui figurera au prochain numéro de la *Revue Celtique*. — L.].

(2) Ce récit est une des nombreuses variantes d'un conte très-répandu qu'il est inutile de citer. Il se trouve déjà dans Hérodote liv. II, ch. 121. On verra dans les contes populaires, à un autre conte. Ces interpolations sont fréquentes dans les contes populaires.

— Je n'ai pas trouvé la boîte dans votre chambre.

— Eh! non, je l'avais avec moi dans mon carrosse et n'en savais rien.

Puis ils rentrèrent en ville.

Un jour, le père demanda à son fils comment il avait fait pour devenir riche ainsi, et Efflam lui avoua qu'il volait le trésor du roi.

— Si tu veux, lui dit alors le vieillard, j'irai aussi avec toi, et à nous deux, nous emporterons une plus grande somme.

— Je veux bien, répondit Efflam.

La nuit venue, ils se placèrent tous les deux sûr le manteau, mirent aussi tous les deux leur tête sous le chapeau, et ils furent transportés dans la chambre du trésor, puis ils s'en retournèrent de la même manière, emportant tous les deux leur charge d'argent.

Cependant le roi s'aperçut qu'on volait son trésor, et il en fut très-étonné, car il n'en confiait jamais la clef à personne, et, par ailleurs, il n'apercevait nulle part aucune trace d'effraction. Alors, il fit disposer des piéges autour des vases qui contenaient l'argent et l'or, pour y prendre le voleur. Et en effet, le père y fut pris, la nuit suivante. Voyant qu'il ne pouvait s'en tirer, afin de sauver au moins son fils, il lui dit : « coupe-moi la tête, et emporte-la hors d'ici, avec mes vêtements, afin que je ne sois pas reconnu.

Efflam suivit le conseil de son père, lui coupa la tête et l'emporta, pour l'enterrer dans son jardin.

Quand le roi vint, le lendemain, à la chambre du trésor, il s'écria avec joie, à la vue du corps inanimé qu'il y trouva : — Ah! voilà enfin mon voleur pris!... Voyons qui c'est.

Mais ni lui, ni personne ne put reconnaître ce corps sans tête, de sorte que le voilà plus embarrassé que jamais.

Il fit alors publier par toute la ville que le voleur était enfin pris et qu'on allait traîner son corps sur une claie, dans tous les quartiers de la ville.

Ce qui fut fait en effet, et quatre soldats, deux devant et deux derrière, accompagnaient le corps, avec ordre de bien écouter et bien regarder autour d'eux, pour voir si quelqu'un pleurerait, ou gémirait, ou paraîtrait désolé sur leur passage.

Efflam fit atteler son carrosse de bonne heure, et avant de partir il dit à ceux de sa maison et à ses voisins qu'il allait reconduire son père dans son pays, où il désirait retourner. C'était afin d'expliquer la disparition du vieillard. Arrivé à environ une lieue de la ville, il dit encore à son cocher de dételer un des chevaux de la voiture et de retourner avec lui en toute hâte à la ville pour rapporter à son père sa bourse, qu'il avait oubliée en partant.

Le cocher dételа un des chevaux et partit. Puis Efflam, voyant venir sur la route un courrier, qui portait des lettres, lui demanda s'il n'était pas fatigué.

— Pas encore, répondit-il, — mais je le serai avant la fin de ma tournée, car j'ai beaucoup de chemin à faire.

— Si tu veux je te donnerai ma voiture et mon cheval ?

— Ne vous moquez pas de moi, Monseigneur.

— Je ne me moque pas de toi, et à preuve, — tiens, prends-les.

Et Efflam descendit de sa voiture, y fit monter le courrier, presque de force, puis il reprit tranquillement, à pied, la route de la ville. Il rencontra son cocher qui revenait et lui dit :

— Je vous ai encore fait faire un voyage inutile : mon père avait sa bourse dans sa poche, et ne le savait pas : à son âge la mémoire commence de faiblir. Je lui ai donné ma voiture et mon cheval, pour s'en retourner dans son pays, et je rentre vite, car je me suis rappelé à temps que j'ai besoin d'être à la maison aujourd'hui.

Et il monta sur le cheval que ramenait le cocher et partit au galop.

En rentrant, il mit sa sœur au courant de tout, et lui recommanda bien de ne pas pleurer, ni de gémir, ni de paraître triste, ni même de se cacher, quand passerait le corps mutilé de son père, traîné sur une claie, lui expliquant que si elle manifestait le moindre signe de douleur, elle le perdrait et se perdrait elle-même.

Bientôt, on entendit la foule qui criait : — Voici le voleur du trésor du roi !... Tout le monde accourait sur le seuil des maisons, et une grande foule suivait le corps sans tête, et personne ne pouvait dire qui il était. Quand on passa devant la maison de Efflam, il était aussi sur le seuil, avec sa sœur à côté de lui. Mais Hénori, ne pouvant supporter ce spectacle, poussa un cri et se retira dans la maison. Efflam la suivit, et, tirant son poignard, il lui fit une blessure à la main. Deux soldats se présentèrent aussitôt et dirent :

— Nous avons entendu pousser des cris de douleur, dans cette maison.

— Oui, leur dit Efflam, c'est ma sœur qui, s'étant blessée avec mon poignard, crie ainsi : Voyez comme elle saigne !.....

Et en effet, la jeune fille saignait et criait toujours. Les soldats se retirèrent là-dessus.

Ce stratagème n'ayant pas réussi au roi, il s'avisa d'autre chose. Il fit suspendre le corps du voleur à un clou fiché dans le mur de son palais et poster des gardes aux aguets dans le voisinage, persuadé que, la nuit venue, les parents ou les amis du voleur essaieraient d'enlever son corps.

Quand Efflam vit cela, il se déguisa en marchand de vin, chargea un âne d'outres de vin mélangé d'un narcotique et s'en alla passer avec lui, et accompagné de sa sœur, au pied du mur du palais où était suspendu le corps de son père. D'un coup d'épaule, il fit tomber les outres, dont une, préparée à cet effet, se déboucha. Sa sœur et lui se mirent à crier et à appeler au secours. Les gardes accoururent, les aidèrent à recharger les outres sur l'âne et reçurent pour récompense celle qui s'était débouchée en tombant, mais qui, néanmoins était encore plus d'à moitié pleine. Efflam et sa sœur poursuivirent alors leur chemin. Mais ils revinrent sur leurs pas, environ une demi-heure plus tard, et trouvèrent les gardes étendus par terre et profondément endormis, comme s'ils étaient morts. Fort bien ! dirent-ils.

Et ils se rendirent alors à un couvent de moines qui se trouvait dans le voisinage, sous prétexte de leur vendre d'excellent vin, à bon marché. Au moyen de leur vin, ils endormirent les moines, depuis l'abbé jusqu'au portier, et en profitèrent pour enterrer leur père en terre sainte, dans le cimetière du couvent. Puis, ils opérèrent un changement de vêtements entre les moines et les soldats, de manière que les moines se trouvèrent être accoutrés en soldats, et les soldats en moines.

Le lendemain matin, quand fut venue l'heure de chanter matines, les moines se traînèrent jusqu'à la chapelle, encore à moitié endormis et n'y voyant pas clair. Le premier d'entre eux qui s'aperçut du singulier accoutrement de l'abbé, en resta d'abord tout interdit. Il se frotta les yeux, croyant avoir mal vu. Mais comme il continuait de voir devant lui un soldat et non un moine, il poussa son voisin du coude, en lui disant : — Voyez donc notre abbé, comme il est accoutré ! Qu'est-ce que cela veut dire?

Grand étonnement du voisin, à son tour. Mais, en portant leurs regards sur les voisins de droite et de gauche de l'abbé, ils les voient également accoutrés en soldats, puis toute la rangée de moines qui leur font face, de l'autre côté du chœur; enfin, en se regardant eux-mêmes, ils reconnaissent qu'ils sont tous habillés en soldats. Qu'est-ce à dire? C'est sans doute un tour de l'esprit malin ! Et les chants et les prières cessent, et l'on essaie de pénétrer ce mystère...

Cependant, quand le capitaine vint, le matin, visiter les soldats préposés à la garde du corps du voleur, il fut aussi fort étonné de les trouver tous profondément endormis et accoutrés en moines. Mais ce qui était pis encore, c'est que le corps du voleur avait disparu. Il entra dans une grande colère, jura, tempêta et réveilla les soldats à coups de pied.

Le bruit se répandit promptement dans la ville que le corps du voleur du trésor du roi avait été enlevé et que les soldats préposés à sa garde avaient été trouvés, le matin, ivres-morts et déguisés en moines, tandis que les moines du couvent voisin, également ivres, portaient l'uniforme des soldats. C'était inévitablement un nouveau tour d'un compère du voleur qui avait été pris. Cela fit du bruit dans la ville, et on en rit beaucoup.

— Je suis encore joué ! dit le roi, en apprenant tout ce qui s'était passé; — il faut convenir que c'est là un voleur bien habile ; mais c'est égal, je veux savoir jusqu'où va son habileté, car j'espère bien la trouver en défaut.

Et il fit publier alors dans toute la ville qu'il ferait exposer, le lendemain, sur la place publique, devant son palais, une belle chèvre blanche qu'il avait et qu'il aimait beaucoup, et que, si le voleur parvenait à la lui dérober, elle lui appartiendrait.

— C'est bien ! se dit Efflam, en entendant publier cela, la chèvre blanche du roi sera à moi, demain, avant le coucher du soleil.

Le lendemain, la chèvre blanche fut en effet exposée sur la place, devant le palais du roi, et il s'y réunit une foule considérable, curieuse de savoir comment le voleur viendrait à bout de l'enlever, malgré les soldats qui la gardaient. Le roi lui-même était à son balcon, avec la reine, et entouré de princes, de généraux et de courtisans.

Efflam se coiffa alors de son chapeau magique et enleva la chèvre le plus facilement du monde, et sans que personne y vît ni comprît rien.

— Je suis encore joué ! s'écria le roi, avec dépit, quand il s'aperçut que la chèvre avait disparu. Mais qui est donc cet homme? Il faut que ce soit un grand magicien, car il y a de la magie dans tout ceci. N'importe ! je ne me tiens pas pour battu et je veux savoir jusqu'où cela ira.

Efflam avait tué la chèvre du roi, dès en rentrant chez lui, et avait dit à sa sœur de l'accommoder pour leurs repas, pendant qu'elle durerait, en lui recommandant bien de faire sa cuisine dans le plus grand secret, et de n'en donner le moindre morceau ni à mendiant ni à nulle autre personne. Ils devaient manger la chèvre à eux deux.

Cependant le roi songeait au moyen de mettre à une nouvelle épreuve l'habileté et la finesse de son voleur. Il fit venir un mendiant aveugle, et lui dit d'aller demander l'aumône aux portes de toutes les maisons de la ville, et de solliciter partout un peu de viande, qu'il goûterait aussitôt que reçue. Si on lui donnait quelque part de la viande de chèvre, il devait, avec un morceau de craie blanche, faire une croix sur la porte de la maison où il l'aurait reçue, et venir l'avertir sur-le-champ.

Le mendiant commença aussitôt sa tournée. Quand il arriva à la maison d'Efflam, la sœur de celui-ci, qui avait sans doute oublié la recommandation de son frère, ou qui ne craignait pas d'être dénoncée par un aveugle, qui ne connaissait ni elle ni la maison, lui donna un morceau de la chèvre du roi. L'aveugle s'en aperçut, dès qu'il y eut goûté, et, à l'insu de la jeune fille, qui était rentrée dans la maison, après avoir fait son aumône, il marqua la porte de la maison d'une croix blanche et se hâta ensuite d'aller en avertir le roi. Celui-ci envoya quatre soldats à la recherche de la maison dont la porte était marquée d'une croix blanche, à la craie, avec ordre de lui amener sur-le-champ les habitants de cette maison. Mais Efflam avait remarqué la croix blanche de sa porte et il interrogea sa sœur et lui demanda si elle ne lui avait désobéi en rien. Hénori lui dit qu'elle avait bien donné les restes de leur dernier repas à un vieux mendiant qui avait excité sa commisération, mais qu'il n'y avait rien à craindre de sa part, puisqu'il était aveugle. Efflam, sans attendre un mot de plus, se procura un morceau de craie blanche et se mit à parcourir la ville, en traçant des croix sur toutes les portes.

Les soldats s'arrêtèrent à la première porte où ils aperçurent une croix et dirent : — C'est ici. Ils entrèrent dans la maison et trouvèrent deux vieillards, mari et femme, et les invitèrent à les accompagner jusqu'au palais du roi.

— Que nous veut le roi? demandèrent-ils, tout étonnés.

— Vous avez volé son trésor et sa chèvre.

— Comment l'aurions-nous fait, s'écrièrent-ils, saisis de frayeur, vieux et incapables comme nous le sommes? Il y a plus de six mois que nous n'avons mis le pied hors de notre maison.

Les soldats, les voyant si vieux et si incapables, se regardèrent et se dirent : — Ce ne sont pas eux, évidemment ; voyons si nous ne trouverons pas de croix à quelque autre porte.

Et ils sortirent et s'aperçurent, avec surprise, que les portes de toutes les maisons du quartier portaient des croix semblables, ils l'allèrent dire au roi.

— Quel homme que ce voleur ! s'écria le roi. Et il rêva à un autre moyen de le prendre en défaut.

Le lendemain matin, il fit publier par toute la ville qu'il exposerait sa couronne royale sur la place publique devant son palais, et qu'elle appartiendrait à celui qui pourrait la dérober, sans se faire prendre.

Efflam, en entendant cela, se dit en lui-même : — Sa couronne sera à moi, comme sa chèvre.

La couronne royale fut exposée, à l'heure et à l'endroit désignés. Une foule considérable était rassemblée sur la place, curieuse de voir si le voleur réussirait encore à l'enlever.

Le roi et sa cour étaient au balcon du palais, et de nombreux soldats montaient la garde, l'épée nue, autour du coussin de velours sur lequel la couronne était déposée. Mais toutes ces précautions ne servirent à rien et Efflam, s'étant coiffé de son chapeau magique, enleva la couronne du roi, aussi facilement qu'il avait enlevé sa chèvre.

Le vieux monarque, comprenant enfin qu'il avait affaire au plus fin voleur de son royaume, et de plus à un grand magicien, sans doute, comprit que c'était en vain qu'il essayait de lutter avec lui, et il pensa alors que ce qu'il avait de mieux à faire c'était de le conquérir et de se l'attacher, au lieu de le persécuter. Il fit donc publier qu'il exposerait le lendemain sa fille unique, au même endroit où avaient été exposées la chèvre blanche et la couronne royale, et que si le voleur parvenait également à l'enlever, il la lui accorderait pour épouse.

Il était, à présent, bien persuadé que le voleur se tirerait de cette dernière épreuve aussi facilement que des autres.

Et en effet, Efflam enleva encore la princesse, de la même manière, et la conduisit dans sa maison, sans que personne sût ce qu'elle était devenue. Puis, quand le roi fut rentré dans son palais, il s'y rendit aussi, accompagné de la princesse, et rappela sa promesse au vieux monarque. Celui-ci ne fit aucune difficulté pour tenir sa parole, et les noces d'Efflam et de la princesse furent célébrées, alors, avec pompe et solennité. Bien plus, le roi, qui était veuf, prit lui-même pour femme Hénori, la sœur de son gendre, et, pendant un mois entier, il y eut des fêtes, des jeux et des festins magnifiques, tous les jours.

Conté en breton par Vincent Coat, ouvrier de la Manufacture des tabacs de Morlaix, le 20 août 1876.

VARIANTE.

Une autre version du même conte, connue également à Morlaix et aux environs, se rapproche davantage du récit d'Hérodote, et est exempte de mélange ; mais le conteur qui m'en a révélé l'existence n'a pu m'en donner qu'une analyse incomplète, la mémoire lui faisant défaut. Dans cette version, les voleurs du trésor du roi sont un maçon et son fils, qui ont construit la tour où sont déposées les richesses royales et se sont ménagé la facilité de pouvoir y entrer à discrétion, en disposant une pierre du mur de manière à ce que l'enlèvement leur en fût possible, à volonté. — Quand le roi s'aperçoit qu'on le trompe, il consulte un ancien voleur renommé par sa finesse et ses exploits et à qui il a fait crever les yeux, pour y mettre un terme. Il l'a néanmoins conservé près de lui, pour pouvoir profiter, au besoin, de son expérience et de ses conseils. Le voleur aveugle lui conseille de faire brûler du genêt vert dans la chambre du trésor, après en avoir bien fermé et calfeutré la porte et d'observer si la fumée ne trouvera pas quelque issue. On agit ainsi, et l'on remarque qu'un mince filet de fumée sort par une fissure presque imperceptible — C'est par là, dit alors l'aveugle, que le voleur pénètre dans la chambre du trésor. — On examine de près, et l'on découvre, en effet, un passage secret très-habilement ménagé. Des piéges sont disposés autour des vases qui contiennent le trésor, une roue garnie de rasoirs, dit le conteur. Le père, qui entre le premier, y a la tête tranchée. Son fils emporte la tête et ne laisse que le corps sur les lieux, après l'avoir dépouillé de ses vêtements, emportés également. — Ils sont au moins deux, dit alors l'aveugle. — Le reste comme dans le conte qui précède, moins les épisodes de l'exposition de la chèvre, de la couronne royale et de la princesse, qui appartiennent à une autre fable. Le roi finit également par accorder la main de sa fille au voleur.

F. M. Luzel.

CONTES CREOLES.

Les contes suivants m'ont été contés quand j'étais enfant par une négresse de Cayenne (Guyane française). Née sur les côtes de Guinée et amenée à huit ans à Cayenne comme esclave, il n'est pas impossible que les contes dont elle se souvenait fussent originaires de son pays. Je ne saurais donc affirmer qu'ils soient réellement créoles, surtout le premier : Papa Tigre et Papa Mouton. Le chant qu'on y trouve n'est pas en tous cas, en langue créole. J'ai reproduit ces récits, tels qu'ils sont restés dans ma mémoire, sans y rien changer. Je les donne seulement en français, bien que je les aie entendus en créole ; ils y perdent à plus d'un point de vue. J'ai tâché de conserver l'allure du style original. Le nègre qui conte une histoire le fait avec beaucoup plus d'art que nos paysans. Très-observateur des détails, il se plaît à les décrire ; habile à saisir les ridicules et les travers il les traduit aussitôt en chansons qui ne sont ni sans charme ni sans finesse. Le tour de ses phrases est souvent poétique. En voici un exemple pris sur le vif. Mon grand père prenait un jour l'air sur sa terrasse à Cayenne ; une de nos négresses s'approche et voyant un nuage elle s'adresse à mon grand père et lui dit : Il k'aller à Paris? li k'aller voir maîtresse? — Ah! si mô li! (Ah! si j'étais ce nuage). — Quel poète eût trouvé plus jolie chose et aussi bien exprimée ?

Loys Bruyère.

I.

Papa Tigre et Papa Mouton.

Il y a longtemps, longtemps, le Mouton était redouté de tous les animaux de la savane et des grands bois. Quand il passait le long du chemin, marchant lentement, la figure grave et sévère, avec sa grande barbe et ses cornes recourbées, on était saisi de terreur et les animaux qui le rencontraient lui faisaient de grands saluts, puis se sauvaient à toutes jambes. — Avait-il jamais mangé quelqu'un de ses voisins ? Les commères du pays n'osaient l'affirmer, mais il avait l'air si terrible que comme on dit : mieux valait le croire que d'aller y voir. A force d'entendre répéter qu'il était redoutable, il avait fini par le croire pour tout de bon. Même une fois s'étant penché sur un ruisseau pour y boire, il aperçut

son image dans le courant et sauta de frayeur à trois pas en arrière à la vue de sa barbe et de ses cornes.

Un Tigre, qui demeurait non loin de la case de papa Mouton, s'arma un jour de tout son courage et résolut de faire une visite de politesse à son voisin. Il emmena avec lui son fils, petit tigre déjà haut sur pattes. — Du plus loin qu'il aperçut papa Mouton il le salua très-humblement et quand il fut près il lui demanda des nouvelles de toute sa famille. — Voisin, je suis venu pour vous rendre hommage et ma femme se fût fait un plaisir de rendre ses devoirs à madame Mouton, si elle n'avait été retenue chez elle par une indisposition. Papa Mouton invita papa Tigre et son fils à entrer dans sa maison. Pendant que les deux pères causaient gravement des affaires du pays, petit Tigre alla jouer dans le jardin avec petit Mouton. Sois bien poli avec petit Mouton, lui dit son père, car sans cela il te mangerait.

Voilà les deux enfants qui se mettent à jouer; au bout d'un instant petit Tigre saute sur petit Mouton et le culbute. Et petit Mouton de rire! — Tiens, comme tu as de petites dents! lui dit petit Tigre. — C'est comme cela dans ma famille; celles de papa sont tout pareilles, reprend petit Mouton. — Cette répartie fit réfléchir petit Tigre et quand, la visite finie, le père et le fils eurent quitté leurs hôtes, petit Tigre n'attendit pas que papa Mouton eût fermé la porte de sa case pour dire à son père : Papa, papa, petit Mouton a des dents toutes petites et il m'a dit que celles de son père n'étaient pas plus longues que les siennes. — Tais-toi donc, tais-toi donc, gamin, si papa Mouton nous entendait, il nous mangerait tous deux.

Papa Tigre résolut pourtant de savoir à quoi s'en tenir sur ce sujet. Vraiment, papa Mouton lui avait semblé fort gras, et, rien que d'y songer, il en passait sa langue sur ses moustaches. Comment voir les dents de papa Mouton? Ce n'était pas facile. Papa Mouton ouvrait à peine la bouche pour parler et sa barbe lui cachait en outre la lèvre inférieure et le menton. L'occasion vint pourtant au Tigre comme à ceux qui savent l'attendre. — Le jour où papa Mouton et son fils lui rendirent visite, pendant que les enfants jouaient au dehors, il fit toutes sortes de politesses à Mouton et lui servit une bouteille de son meilleur vin, puis une seconde et une troisième. Papa Mouton devint d'une gaieté folle, et, perdant son sérieux, il ouvrit la bouche toute grande afin de rire à son aise. Papa Tigre vit alors les petites dents de son convive. Sans hésiter, il sauta sur le Mouton et l'étrangla. Entendant crier son père, petit Mouton se sauva au plus vite et put rentrer chez lui avant que le Tigre, acharné à sa première proie, eût songé à le poursuivre.

Ce ne fut le long du jour que pleurs et gémissements dans la case du Mouton. Maman Mouton et son enfant criaient que c'était pitié de les entendre. Au bruit qu'ils menaient, la Reine des Oiseaux accourut du grand bois voisin et se perchant sur le toit de la case, elle demanda à maman Mouton la cause de son chagrin. — Hélas, charitable dame, papa Tigre a mangé mon pauvre mari! nous n'oserons plus sortir mon enfant et moi, car il va venir rôder de ce côté pour nous manger aussi. — Émue de sa douleur, la Reine des Oiseaux la consola de son mieux et lui promit une vengeance éclatante. Puis, en quelques coups d'ailes, elle atteignit bientôt la forêt prochaine. A son appel répondirent tous les oiseaux des grands bois : les gros Haras aux plumes éclatantes, les Cacatoës à la huppe blanche, des milliers de Perruches émeraudes au bec de corail, les petits Colibris et les Oiseaux-Mouches qui ont l'air de pierres précieuses auxquelles le bon Dieu aurait donné des ailes. La Reine leur raconta la mort de papa Mouton. Jurons de venger notre bon voisin s'écria-t-elle. Nous le jurons! piaillèrent, sifflèrent, crièrent les oiseaux, chacun dans son langage A ce bruit assourdissant, les Caïmans coururent se cacher dans les grandes herbes, les Boas et les Serpents à sonnettes rentrèrent précipitamment dans les fentes des arbres. — Ayez confiance, dit la Reine des Oiseaux! Demain, c'est dimanche, je donnerai une grande fête dans la forêt. Aussitôt que la grand'messe sera finie, je veux que tous les oiseaux des bois se rassemblent. Mes gentilles perruches, volez de tous les côtés faire les invitations. Disposez tout pour la fête; soyez exactes à l'heure dite et obéissez-moi en chaque chose. Pour moi, je vole inviter papa Tigre. Flatté de la visite de la Reine des Oiseaux, papa Tigre promit de venir au grand bal dans la forêt. Il mit ses plus beaux habits, frisa ses moustaches et, avant de partir, il embrassa sa femme sur la bouche et son fils sur les deux joues.

Dès qu'on le vit qui arrivait, la Reine des Oiseaux cria à tous ses sujets : Prenez vite vos rangs, formez les quadrilles et que chacun de vous se mette à danser en cachant sa tête sous son aile. Musique, jouez! Et l'orchestre joua :

Tig, tig, malinboin
La chelema che tango
Redjoum
La chelema che tango!

La Reine des Oiseaux vola au devant de papa Tigre et lui souhaita la bienvenue. Comme c'était beau, la fête! Papa Tigre en était ébloui! De longues files d'oiseaux aux riches plumages se faisaient vis-à-vis. Le quadrille commence seulement, dit la Reine, vous serez mon cavalier. Papa Tigre se mit à côté de sa danseuse et l'orchestre joua ;

Tig, tig, malinboin, etc.

Aussitôt les oiseaux, la tête sous leur aile, se mirent à sauter en cadence. La Reine cacha aussi sa tête, et quand, tout glorieux et marchant la tête haute, papa Tigre voulut faire les premiers entrechats, elle s'écria : « Mais, papa Tigre, vous n'y songez pas! L'étiquette à ma cour est que pour prendre part à la danse, il faut n'avoir pas de tête. Voyez plutôt tous mes invités; ils croiraient manquer aux manières de la haute société, que dis-je? à la plus simple politesse, s'ils osaient lever la tête devant leur souveraine. Allez, mon ami, faites comme eux et vous pourrez figurer avec honneur dans le quadrille de la Reine des Oiseaux. Papa Tigre devint rouge de honte! — Ma reine, s'écria-t-il, je vous demande humblement pardon de mon manque d'usage. Je suis un chasseur sauvage, habitué à passer des nuits entières à l'affût, et j'ignore tout à fait les coutumes des cours. Veuillez me promettre une contredanse et je reviens à l'instant dans la tenue que vous demandez.

En quelques bonds, papa Tigre fut chez lui. Il dit à sa femme : Ma femme! pour avoir l'honneur de danser chez la Reine des Oiseaux, il faut n'avoir pas de tête; j'ai vu tous les invités qui dansaient de cette façon. C'est l'étiquette de la cour. Prends cette hache et coupe-

moi la tête. — Tu l'as déjà perdue, mon pauvre mari, lui répondit maman Tigre. Au lieu d'aller danser avec des reines, tu ferais bien mieux de rester chez toi tranquillement avec ta femme et tes enfants. Je n'aime pas les maris qui plantent là leur femme pour passer la nuit au bal. — Si tu ne veux pas m'obéir, hurla le Tigre en fureur d'être querellé par sa femme, je t'étrangle à l'instant. Alors maman Tigre saisit la hache, et d'un coup trancha la tête de son mari. Il en mourut bel et bien, comme vous pensez.

Deux perruches placées en embuscade partirent aussitôt à tire d'ailes porter la nouvelle de la mort du Tigre à la Reine des Oiseaux. Les oiseaux retirèrent alors leur tête de dessous leur aile; on fit entrer tous les animaux de la forêt; chacun voulut embrasser à son tour maman Mouton et son fils. Ensuite on s'aligna pour la danse, et l'orchestre se mit à jouer :

Tig, tig, malinboin
La chelema che tango
Redjoum
La chelema che tango!

Vous dire comme on sauta! comme on se trémoussa! n'est vraiment pas croyable. Enfin il fallut bien s'en aller, car tout finit en ce bas monde, mais auparavant on fit une quête dont on remit l'argent à petit Mouton et à sa mère.

Moutons et vous enfants qui m'écoutez, que la mort de papa Mouton vous serve de leçon : mieux vaut ne pas ouvrir la bouche que de rire avec des gens qu'on ne connaît pas.

CHANSONS.

Le Roi de Savoie.

RONDE DU PUY [1].

1.

C'était le roi de Savoie,
C'est le roi des bons enfants,
Il s'était mis dans la tête
De détrôner le sultan.
Et rantanplan, gare, gare, gare,
Et rantanplan, gare de devant.

2.

Il s'était mis dans la tête
De détrôner le sultan;
Il composa une armée
De quatre-vingts paysans.
Et rantanplan, etc.

3.

Il composa une armée
De quatre-vingts paysans
Il prit pour artillerie
Quatre canons de fer blanc.
Et rantanplan, etc.

4.

Il prit pour artillerie
Quatre canons de fer blanc,
Et pour toute cavalerie,
Les ânes du couvent.
Et rantanplan, etc.

5.

Et pour toute cavalerie,
Les ânes du couvent,
Ils étaient chargés de vivres
Pour nourrir le régiment.
Et rantanplan, etc.

6.

Ils étaient chargés de vivres
Pour nourrir le régiment,
Ils montèrent sur une montagne :
Mon Dieu, que le monde est grand!
Et rantanplan, etc.

7.

Ils montèrent sur une montagne :
Mon Dieu, que le monde est grand!
Ils virent une petite rivière
Qu'ils prirent pour l'Océan.
Et rantanplan, etc.

8.

Ils virent une petite rivière
Qu'ils prirent pour l'Océan;
En voyant venir l'ennemi :
Sauve qui peut, allons nous-en.
Et rantanplan, etc.

(*L'Art en Province*, 1857-1858, p. 39.)

[1] Cette chanson existe aussi dans le Pays de Vaud, car on lit dans J. Olivier, *Le Canton de Vaud*, t. I, p. 200, que les Vaudois chantent par raillerie *les canons chargés de raves* des Savoyards :

L'an por tot'artillerie
Trei gros canons dè fer bllan,
Avoué trei tçarreû dè rave
Por tçerdzi c'laus instrument.

Chanson de la Fête des Seigles.

(Danse sur l'aire).

Voici la Saint Jean passée,
Le mois d'août est approchant
Où tous les garçons des villages
S'en vont la gerbe battant.
Oh! batteux, battons la gerbe
Compagnons joyeusement.

Par un matin je me lève
Avec le soleil couchant,
Et j'entre dedans une aire;
Tous les batteux sont dedans.
Oh! batteux, etc.

. . . . . .

Ma mie reçoit de mes lettres
Par l'alouette des champs,
Et moi j'recevons des siennes
Par le rossignol chantant.
Oh! batteux, etc.

Sans savoir lire ni écrire
Je lisons ce qu'il y a dedans.
Il y a dedans ces lettres :
Aime-moi, je t'aimons tant!
Oh! batteux, etc.

(Chanson des bords de l'Yvette, dans *Robert Stilford*, par Paul PERRET. Paris, 1861, Michel Lévy.)

FORMULETTES.

La Place prise. (SEINE-ET-OISE.)

C'est aujourd'hui la saint Hubert,
Qui quitte sa place la perd.
— C'est aujourd'hui la saint Laurent,
Qui quitte sa place la r'prend.

E. R.

Quand on donne on ne reprend plus.
(SEINE-ET-OISE.)

Quand un enfant veut reprendre ce qu'il a donné on lui chante :

Quatre à quatre à la charrue
Quand on donne on ne r'prend plus
Ou sans ça on est pendu
A la porte du p'tit bossu.

E. R.

Formulette de donation entre enfants.

L'enfant qui reçoit d'un autre enfant un cadeau doit, tout en tenant son petit doigt enlacé à celui de son camarade, prononcer les paroles suivantes pour que la donation devienne irrévocable :

Tchicaneto, tchicana
Sé mou garés saras danna
Embé uno planto de djaouver
Per té mettré dinn l'enfer.

(*Trad.* Chicanette, chicane, si tu me l'ôtes tu seras damné, avec une plante de persil pour te mettre dans l'enfer.)

(Communiqué par M. Eugène PELLET, de Bessèges (Gard).

CHRONIQUE.

M. ET Mme DE REINSBERG-DURINGSFELD.

Nous regrettons d'annoncer la mort presque simultanée de deux écrivains qui s'étaient occupés avec zèle de littérature populaire. Le baron de Reinsberg et Mlle Ida de Düringsfeld avaient dès leur mariage (1845) uni leurs noms et leurs intelligences dans des œuvres communes. A côté de leurs romans et de leurs traductions (en allemand) de chants populaires tchèques et toscans, ils avaient publié deux vastes répertoires l'un en français *Les Traditions et Légendes de la Belgique*, Bruxelles 1870, 2 vol. in-8°, plein de faits et de détails curieux, l'autre en allemand sur les proverbes des peuples latins et germaniques (Leipzig, 1875). La baronne de R.-D. est morte le 25 octobre dernier à Stuttgard d'une maladie de cœur dont elle souffrait depuis longtemps, et le lendemain matin, son mari était trouvé mort dans son lit; il s'était empoisonné pour ne pas survivre à sa femme.

BIBLIOGRAPHIE.

Les Colosses anciens et modernes, par E. LESBAZEILLES, ouvrage illustré de 53 vignettes, 339 p. in-12. Paris, Hachette, 1876. — Prix : 2 fr. 25.

« Parmi les innombrables statues, images de dieux et de héros ou figures symboliques, dont l'art du sculpteur, plus ou moins habile à façonner la pierre ou le métal, a orné la terre habitée depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, il en est un certain nombre qui se distinguent des autres et qui attirent particulièrement l'attention par leur grandeur extraordinaire ; ce sont les géants de ce peuple de marbre et de bronze, ce sont les *colosses*. » L'auteur de ce livre réunit, comme dans une galerie mythologique, toutes les œuvres qu'a produites dans ce genre la statuaire de tous les temps et de tous les pays. Il traite successivement des monuments et des colosses de l'Egypte et de l'Assyrie, des prodiges de la statuaire grecque (Apollon d'Amyclée, Minerve du Parthénon, Jupiter d'Olympie, Colosse de Rhodes, etc.), des œuvres analogues de la sculpture Romaine, de l'Inde, de la Chine, du Japon et de leurs Dieux énormes, des idoles aztèques, des grossiers monuments de l'Ile de Pâques, du Saint-Christophe et des statues de Roland (en Allemagne). Il termine par quelques œuvres colossales de la sculpture moderne. Ce livre, illustré de belles gravures, est d'une attrayante lecture. Il est malheureux que l'auteur, si bien renseigné sur les pays les plus lointains, ne le soit pas sur la Gaule. Il ne parle ni de la statue colossale de Mercure faite pour les Arvernes par le sculpteur grec Zénodore et placée au sommet du Puy-de-Dôme, ni d'autres statues de ce genre dont les débris ont été découverts en différents lieux de notre pays : c'est ainsi qu'à Entrains (Nièvre), on a découvert des débris d'une statue colossale d'Apollon. H. G.

Allégories, récits poétiques et chants populaires traduits de l'arabe, du persan, de l'hindoustani et du turc, par M. GARCIN DE TASSY, membre de l'Institut, etc., 638 pages in-8°, Paris, Leroux, 1876. — Prix : 12 fr.

Pour donner au grand public une idée de la littérature des peuples de l'Orient, M. Garcin de Tassy a réuni dans ce volume un certain nombre de traductions qu'il avait données à divers recueils. Il a intentionnellement laissé de côté les préfaces et les notes d'érudition; il nous semble pourtant qu'il a été bien sévère envers lui-même; car les formes littéraires de l'Orient sont trop éloignées des nôtres pour se passer aisément de commentaires et de détails explicatifs. Nous signalerons principalement à nos lecteurs l'*Histoire des Animaux en discussion avec l'Homme*, traduite de l'arabe; la *Légende de Sakuntalâ*, d'après la version hindoue du Mahâbhârata, et les *Chants populaires de l'Inde*. Ces chants sont des chants religieux hindous, des chants de harem et d'amour, des chants de métier, et des chants particuliers aux Musulmans. M. G. aurait voulu donner aussi des traductions de chants historiques et guerriers, mais les recueils qu'il avait à sa disposition étaient très-pauvres à cet égard. On regrettera aussi l'absence de tout détail sur la mélodie des chants populaires de l'Inde. Le mot même de *chant* appelle pourtant l'idée de musique. — Si nous signalons cette lacune, ce n'est pas pour diminuer le mérite de l'ouvrage de M. G. où le lecteur français pourra se familiariser avec la littérature romanesque de l'Orient. H. G.

R. MOWAT. **Note sur un groupe d'inscriptions relatives au culte de Mercure en Gaule; — Le Temple *Vassogalate* des Arvernes et la Dédicace *Mercurio Vassocaleti*; Sur la Restitution de la Statue colossale de Mercure,**

exécutée par Zénodore pour les Arvernes; — Les types de Mercure assis, de M. Barbu, et de M. Tricéphale, sur des monuments découverts en Gaule.

Ces quatre brochures sont des tirages à part, les deux premières de la *Revue Archéologique* de 1874 et 1875, les deux autres du *Bulletin Monumental* de 1875 et 1876. Réunies, elles forment une monographie savante et détaillée du culte de Mercure en Gaule. M. M. rendra service à la science en continuant le cours de ces intéressantes études de mythologie gauloise et gallo-romaine.

H. G.

Bessières (Dr E.). **Préjugés populaires sur les maladies de l'enfance**, in-12 de 123 pages, 1876.

M. le Dr B. s'occupe déjà depuis longtemps de la superstition dans ses rapports avec la médecine; il en a fait le sujet de sa thèse: *Etudes sur les erreurs et les préjugés popul. en médecine.* Paris, in-4°, 1860. — Depuis il a fait paraître, dans l'*Abeille de Fontainebleau* quatre articles: l'*Aurore boréale*, les *Crêpes de la Chandeleur*, les *Feux de Saint Jean*, l'*Epine blanche du 1er mai*. Cette année, il offre au public un charmant petit volume, d'une lecture agréable, où sont relatés les préjugés relatifs à l'enfance. Pour en donner une idée, nous citons le passage suivant: « Dans le département de Seine-et-Oise, à douze lieues de Paris, existait, il y a encore quelques années, une coutume au moins singulière; on portait un enfant atteint de hernie, sous un chêne, et des femmes, qui vivaient sans doute de ce petit métier, dansaient autour de ce chêne en marmottant des oraisons tirées d'un rituel inconnu et cela jusqu'à la guérison de la hernie ou plutôt jusqu'à la mort du patient. » Une table alphabétique bien faite facilite les recherches.

E. R.

Chapelot (J.). **Contes Balzatois.** Angoulême, 1871, in-12 de 58 p. (L'ouvrage est épuisé).

L'auteur prépare une nouvelle édition, considérablement augmentée de ces contes écrits (en patois) avec une verve tout à fait originale. Ce volume-ci contient: les *Deux Perdrix*, le *Cloeher de Balzat*, l'*homme tourné en bourrique*, le *Coehon du euré*, la *Partie de eartes autour d'un puits*, l'*Œuf de jument*, le *Sermon du euré de Balzat*.

E. R.

Vaschalde (H.) **Recherches sur les pierres mystérieuses du Vivarais et du Dauphiné**, in-8°, 1874, avec planche. — **Dictons et Sobriquets populaires du Vivarais**, in-8°, 1874. — **Proverbes et Maximes populaires du Vivarais**, in-8°, 1875. — **Croyances et Superstitions populaires du Vivarais**, in-8°, 1876.

Dans ces quatre intéressantes brochures, M. H. V. a commencé l'inventaire de la littérature populaire de son pays; nous croyons savoir qu'il a en préparation un recueil de chansons. Nous ne saurions trop féliciter M. H. V. de s'être engagé dans cette voie; il est du petit nombre des personnes qui ont, jusqu'à présent, en France, compris qu'il y avait une grande importance et un grand intérêt à sauver la tradition de l'oubli.

E. R.

Dictionnaire étymologique des mots français d'origine orientale (Arabe, Persan, Turc, Hébreu), par L. Marcel Devic. XVI-279, p. in-8°. Paris, Hachette, 1876. — Prix: 10 fr.

M. Marcel Devic vient d'écrire une des pages les plus curieuses de l'histoire de notre langue. Sous la forme d'uu dictionnaire, qui se lit avec plaisir tout parsemé qu'il soit de caractères orientaux, il raconte l'origine, l'introduction dans notre langue et la variation de signification de tous les mots que nous avons empruntés aux langues de l'Orient. A côté de mots comme *alcool*, *alcôve*, *amiral*, etc., qui portent pour ainsi dire au front leur origine orientale, il en est beaucoup d'autres comme *abricot*, *fardeau*, *matelas*, *aliboron* (dans *Maître Aliboron*), etc., d'un usage tellement familier, que la langue n'a plus conscience de leur origine étrangère.

Le lecteur, que l'étymologie intéresse, lira dans M. D. l'histoire de tous ces termes de chimie et d'astronomie tirés de l'arabe, des noms de fruits apportés de l'Orient avec les fruits eux-mêmes, des termes de marine et de douane, etc. Nous ne citerons ici en exemple que quelques mots qui touchent à la mythologie. Les poètes romantiques, et M. Victor Hugo à leur tête, ont souvent parlé de *goules*, mettant ce nom au féminin, et faisant de *la* goule un monstre humain qui se repaît de cadavres. Ce mot signifie en arabe (*ghoul*) un ogre ou démon qui dévore les hommes, et il est du masculin. Nous avons également fait un féminin du mot *Péri* qui chez les Orientaux désigne les bons génies. Ce mot est persan. En persan, où il n'y a pas de genres, *péri* est indifféremment mâle ou femelle. — Le mot *masearade* vient très-probablement, ainsi que l'espagnol et le portugais *mascara* « masque », et l'italien *maschera* même sens, de l'arabe *maskhara*, « bouffon, farceur. »

Ces citations suffisent pour dire l'intérêt de ce livre, dans lequel M. D. a marié heureusement la philologie orientale et la lexicologie française. Il nous pardonnera de lui signaler l'omission du mot *almée*, nom des danseuses dans divers pays de l'Orient et qui, d'après M. Littré, a une origine arabe, et du verbe *maquiller* qui est d'origine japonaise.

H. G.

Lorrain (D.). **Glossaire du patois Lorrain**, in-8° de 63 p. Nancy.

Voici quelques mots tirés de ce Glossaire qui peuvent intéresser notre public spécial: *Chaitelé*, celui qui doit donner le pain bénit prochainement. — *Corbus* (f.), hostie non consacrée. — *Crebienne!* sorte de juron équivalent à sacrebleu. — *Cristode* (f.), boîte, écrin où la villageoise met son Christ. — *Empâlou*, un entremetteur de mariages. — *Endremouse* (f.), chant de nourrices pour endormir les enfants. — *Fâyer*, enfée, charmer. — *Grimaneien*, *groumaucien* (m.), être malin dont il faut se méfier. — *Grimaneienne* (f.), femme malicieuse, sorcière. — *Kermonotte* (f.), repas, festin, cf. Kermesse. — *Lanternate* (f.), feu follet. — *Lai poeire*, sorte de jeu à courir appelé, à Metz, la poire. — *Proserpine* (f.), diablesse, mégère, ou simplement femme remuante et habile. — *Ramonaçaqui* (m.), sorte de jeu d'enfants, dont le sens est: ramenez, dit le maître du jeu; c'est qui, c'est qui, disent les autres joueurs, et celui qui est désigné est ramené au but à coup de mouchoirs. — *Saibait*, m. (Sabbat), nom injurieux que l'on donne à une femme acariâtre, malpropre, échevelée comme une bacchante. — *Warponne* (f.), bande nébuleuse et diaprée qui se forme au coucher du soleil.

E. R.

Chan Heurlin. **Lo pia Ermonek loûrain po 1877**, in-8° de 96 pages.

Cet almanach écrit en partie en français, en partie en patois messin, en est à sa deuxième année; le calendrier est accompagné de proverbes et de dictons correspondant à chacun des mois de l'année; p. 48 se trouve un conte de lutin (en patois mess., Satré); p. 63, une devinette; p. 64, une jolie variante du conte du Loup et de la Chèvre; p. 66, *pourquoi les enfants ne parlent pas avant un an*, charmante historiette de 6 lignes; p. 68, la fête de Noël dans le pays Messin; p. 70, un *ronda;* p. 82, une chanson vosgienne. — Nous espérons que l'auteur pseudonyme de cet almanach qui s'est décidé cette année à y faire entrer les traditions populaires de la Lorraine, leur accordera une place encore plus large l'année prochaine.

E. R.

Les Rhythmes et les Rimes, textes en vers avec exercices et grammaire, par Ph. Kuhff, professeur au collége Chaptal, 3e éd. XIV-204 p. in-12. Paris, Hachette, 1875.

Cet ouvrage, destiné à l'enseignement de l'allemand dans les classes de 8e et de 7e, mérite d'être signalé ici par l'heureux et original emploi que l'auteur a fait de morceaux de la littérature populaire allemande (énigmes, proverbes, dictons), comme textes de langue et d'explication. Nous reviendrons quelque jour sur l'utilité de faire entrer dans la première éducation des morceaux tirés de la littérature populaire. L'ouvrage de M. K. est une innovation d'autant plus heureuse, qu'au point de vue spécial de la grammaire et de la langue son manuel nous semble fort bien ordonné.

H. G.

Le Gérant, Eugène ROLLAND.

Chartres. — Edouard Garnier, Imprimeur.

MYTHOLOGIE DES ILES HERVEY (1).

Les ouvrages anglais traitant des traditions et contes populaires du Royaume-Uni, sont relativement peu nombreux, surtout quand on se reporte à ce qui a été publié sur le même sujet en Allemagne, dans les pays Slaves et ailleurs. En revanche, la science des traditions populaires ou, suivant l'expression proposée : la mythographie, doit beaucoup de reconnaissance aux Anglais pour la patience, le discernement et l'intelligence avec lesquels ils ont recueilli tout ce qui a trait à ces études, chez les peuples des diverses parties du monde au milieu desquels ils résident.

Le Révérend Wyatt Gill a passé vingt-deux ans à catéchiser les naturels des îles Hervey et des autres îles qui font partie de l'Archipel de Cook ; ce sont les croyances et les traditions de ce groupe d'îles et plus spécialement de l'île Mangia qu'il nous fait connaître ; accidentellement seulement, il mentionne quelques superstitions d'autres îles de la Polynésie. Aussi peut-on lui reprocher le titre un peu étendu qu'il a choisi pour son intéressant ouvrage. Ce qui rend particulièrement précieux son livre, c'est que, les Polynésiens vivant isolés du reste du monde par l'océan qui les entoure, leurs traditions sont autochtones et pures de tout élément étranger.

Les Mangiens se représentent l'univers comme une immense noix de coco creuse dont l'intérieur se nomme Avaiki et qui repose sur une pointe où réside un démon nommé : « la Racine de toute existence. » Cinq régions formant des couches superposées et communiquant entre elles par des ouvertures, remplissent l'intérieur de cette noix. Au fond de la noix, dans la partie la plus étroite, est un territoire habité par une femme nommée : Vari-ma-te-ta-kere et qui a si peu de place pour se mouvoir que son menton et ses genoux se touchent. Désireuse d'avoir des enfants, elle s'arracha un morceau de son côté droit et donna ainsi naissance à son fils Vatea, père des dieux et des hommes. Vatea a un aspect bizarre ; il est homme du côté droit, poisson du côté gauche. Continuant de s'arracher des morceaux de droite et de gauche, Vari-ma procréa d'autres enfants qui habitent les couches supérieures et qui eux-mêmes engendrèrent les diverses divinités. — L'île de Mangia occupe le sommet de la noix de coco et est le centre de l'univers.

Au dessus de Mangia s'étendent les voûtes de dix ciels en pierre d'azur l'un au-dessus de l'autre et communiquant par des ouvertures ainsi que dans le monde inférieur.

Dans Avaiki (l'intérieur de la noix) habitent quatre puissants dieux : le dieu du feu, le dieu soleil Râ, dont par une coïncidence fortuite, le nom se trouve être celui du Dieu égyptien du soleil ; Rû qui comme Atlas, soutient les cieux et sa femme Buataranga, gardienne du chemin qui mène au monde invisible. — Ces derniers eurent trois fils dont le plus jeune accomplit des exploits qui méritent d'être rapportés.

Jadis le ciel touchait presque la terre, les habitants marchaient à quatre pattes. Rû et son fils Maui soulevèrent d'abord le ciel avec leurs dos, puis se mettant à genoux, ils l'élevèrent encore un peu, ensuite ils se dressèrent et l'élevèrent plus haut avec leurs épaules, avec les bras levés en l'air, enfin avec le bout de leurs doigts. C'est alors que se grandissant dans des proportions colossales, ils portèrent le ciel à la hauteur où on le voit maintenant. Comme la surface du ciel était irrégulière, ils le rabotèrent ensuite avec une pierre et le rendirent ovale et poli. Le second exploit de Maui, consista à régler la marche du soleil qui était jadis irrégulière et capricieuse. Maui tressa une corde faite avec la longue chevelure de sa sœur et quand le soleil parut à l'horizon, il lui jeta un nœud coulant et l'attacha solidement. Le monstre eut beau crier et se débattre, il ne put se débarrasser de ses liens. Depuis lors, le soleil est forcé de rester assez longtemps au-dessus de la terre, pour que les habitants accomplissent leurs travaux journaliers (1).

Une autre fois, Maui pêchait avec ses deux frères dans l'Océan. Les deux premiers lancèrent leurs lignes et attrapèrent un requin. Maui sentit une résistance énorme au bout de son hameçon. Mettant en œuvre sa force divine, il tira ; l'île entière de Manihiki apparut à la surface des flots !

D'autres légendes complètent la cosmogonie des îles Hervey. Les mythes solaires sont très-fréquents dans la mythologie Mangienne. M. Wyatt Gill en donne plusieurs spécimens. La première, intitulée : La Chasse sans fin, est relative aux étoiles de la constellation du Scorpion ; quant à la queue de cette constellation composée de huit étoiles, elle passe pour être l'hameçon du dieu Tongareva. Une autre légende nous raconte que les dieux Vatea et Tonga-iti se disputant le premier né de la déesse Papa ne trouvèrent rien de mieux que de le partager en deux ; Vatea prit le torse, en fit une boule et le lança dans les cieux : ce fut le soleil. Tonga-iti lança l'autre partie dans le ciel obscur, après que le soleil était descendu dans Avaiki : ce fut la lune. — Une autre légende explique les éclipses de lune par les accès de rage d'un démon qui dévore cet astre : croyance analogue à celles qui existent en Chine, dans l'Inde et au Mexique.

Les Polynésiens croient à l'immortalité de l'âme et aux revenants. Le monde inférieur ou Avaiki est le séjour des esprits. Dès que le soleil a fini sa course journalière et descend dans l'Océan, il passe dans le monde inférieur qu'il éclaire. Les mythes et les chants relatifs à la migration des âmes sont d'une grande beauté dans les îles Hervey. Lorsqu'un homme a rendu le dernier soupir, l'âme abandonne le corps et se rend sur le bord de la mer auprès d'une haute falaise. Si d'aventure, l'âme fait alors la rencontre d'un esprit bienveillant qui lui dit : « Retourne sur tes pas et reviens à la vie », joyeuse, elle reprend possession de son corps. Sinon, poursuivant son triste voyage, elle

(1) Myths and Songs from the South Pacific, by William Wyatt Gill avec préface de Max Müller. — London, King, 1876.

(1) Dans une note de « Chips from a german workshop » 2e vol. p. 116, Max Müller cite un mythe péruvien analogue. « Le soleil, dit l'inca, est comme une bête attachée qui tourne toujours dans la même ornière. »

monte au sommet de la falaise. Soudain, une vague immense vient battre le rocher, et, au même instant, s'élève d'Avaiki un arbre gigantesque aux brillantes fleurs, sur les branches duquel les âmes doivent se placer. Chaque tribu a sa branche réservée. Dès que l'arbre a reçu son fardeau, il redescend dans Avaiki. Quand l'âme infortunée regarde au pied de l'arbre, elle aperçoit un grand filet, dont les mailles serrées ne permettent pas la fuite. Celui qui tombe dans le filet est plongé dans un lac d'eau douce où il se débat en vain. Le filet est alors retiré et les malheureux se trouvent alors en présence du montre Mirû dont la figure reflète l'éclat de son four aux flammes éternelles, et qui n'a qu'un sein, un bras et une jambe. — Cette sorcière nourrit ses hôtes involontaires de vers de terre, d'insectes et de petits oiseaux noirs. Ensuite, on leur fait boire des bols de la racine stupéfiante du Kava et les victimes sont jetées dans le four, et, après leur cuisson, servent à la nourriture de Mirû et de ses quatre filles chéries.

Tel est le destin de ceux qui meurent de mort naturelle, quelle qu'ait été d'ailleurs leur conduite sur la terre. Quant aux guerriers morts dans les combats, guidés par celui qui a péri le premier dans la mêlée, ils se réunissent sur une falaise, en faisant face au soleil levant. Rongô, le dieu des batailles, les attire avec des morceaux de banane et les engloutit; quand ils sortent des intestins du terrible dieu, ils montent au dixième ciel et y rejoignent les guerriers leurs frères. Une autre tradition représente leurs ombres auprès de la falaise; une montagne s'élève à leurs pieds; ils gravissent un chemin formé des lances et des massues qui les ont tués. Parvenus au sommet de la montagne, ils s'élancent dans l'azur et deviennent des nuages. Les esprits des guerriers sont immortels. Ils ont pour tout vêtement des guirlandes de fleurs embaumées. Le blanc gardenia, le fruit doré du pandanus, la clochette pourpre sombre du laurier natal s'y mêlent gracieusement avec des myrtes. Leur existence céleste s'écoule dans les jeux et les danses guerrières. Une telle croyance a pour résultat d'engendrer un profond mépris de la mort. Aussi, n'est-il pas rare de voir de vieux guerriers qui peuvent à peine tenir une lance, se faire conduire à la bataille afin de gagner le paradis des braves. Pendant ce temps, les ombres infortunées qui habitent Avaiki y sont torturées par Mirû, et, ô comble de disgrâce! leurs frères qui sont dans le ciel les salissent de leurs excréments!!

Si l'espace le permettait, nous aimerions à nous étendre sur les légendes du Monde des Esprits, l'enfer d'Aitutaka, nous citerions le beau mythe de Vétini sur l'immortalité de l'âme. Nous renvoyons le lecteur à l'intéressant ouvrage de M. W. Gill.

Si dans ces légendes, ces chants, tour à tour gracieux ou terribles, mais toujours poétiques, le mythologue cherche des rapprochements avec les traditions des autres peuples, il pourra çà et là en constater quelques-uns d'épars. Ainsi: une légende sur la divinité Echo qui ressemble au mythe grec; le séjour dans le ciel des guerriers tués dans les combats et qui rappelle celui des guerriers scandinaves dans le Walhalla, ou des fidèles sectateurs du Prophète; l'arc-en-ciel qui sert de passage entre le ciel et la terre (1); la doctrine de l'immortalité de l'âme qui fait le fond de tant de philosophies et de religions, enfin certains traits communs avec les mythologies grecque, védique et autres. — Mais ainsi que Max Müller en donne le conseil dans sa préface et dans l'article: « On Manners and Customs », 2e vol. des Chips, il convient d'être prudent et de se garder de déductions exagérées. — Prises dans leur ensemble, ces traditions sont originales, les coïncidences peuvent être considérées jusqu'à présent, du moins, comme purement superficielles et ne pas témoigner davantage pour une origine commune que les mots analogues qu'on rencontre dans des familles de langues tout-à-fait distinctes et irréductibles, et dont les premiers linguistes tiraient des conclusions de parenté que l'avancement de la science a, par la suite, réduites à néant.

Loys Brueyre.

LES DANSES DU ROUSSILLON.

LETTRE

D'UNE VIEILLE FEMME

A UNE JEUNE FILLE.

Je suis charmée de votre lettre, ma chère Juliette, j'aime la description du vieux château de votre grand' tante, le récit de vos promenades, et le tableau de vos fêtes champêtres . . . . . .

Je comprends donc parfaitement votre enthousiasme pour les *bourrées* d'Auvergne, et la préférence que vous leur accordez sur les monotones contredanses. La contredanse m'a toujours paru une danse née dans les salons et privée de ce caractère que le besoin de saut et de mouvement, commun à la jeunesse de tous les peuples, imprime aux danses vraiment nationales, quel que soit le pays qui les a vues naître. Les *walses* en Allemagne, les *boléros* espagnols, les *montferines* et les *tarentelles* de l'Italie, les *jigs* anglaises, ont une verve qui entraîne même les étrangers. Non seulement chaque pays, mais presque chaque province a sa danse particulière; vous vous rappelez sans doute l'admiration de madame de Sévigné pour les *passe-pieds* bretons, que les *farandoles* provençales ne lui faisaient pas oublier; et votre brillante peinture de la *bourrée* d'Auvergne, m'a rappelé le plaisir que j'ai pris moi-même, lorsque j'étais presque aussi jeune que vous, aux *balls* du Roussillon. Je me les représente encore si bien aujourd'hui, que j'ai envie de vous en envoyer le tableau. .

. . . . . .

Pour ne pas vous effrayer, je ne vous dirai pas le nombre d'années qui s'est écoulé depuis que j'allai habiter le Roussillon, mais les mœurs et surtout les plaisirs populaires changent si lentement, que je suis sûre que je les retrouverai à peu de choses près, tels que je les ai vus.

Les danses, en Roussillon, ont lieu aux fêtes patronales du village ou des paroisses de la ville; le matin,

(1) On lira avec intérêt sur « *les chemins du ciel à la terre* » dans les traditions populaires, l'article de Max Müller, 2e vol. des Chips et pp. 268 et ss.

à l'issue de l'office, se fait le *passa-vila*, espèce de promenade, que les musiciens, qui ont retenu leur vieux nom de *juglars* (jongleurs), font par les rues en jouant de leurs instruments. Ils s'arrêtent devant le logement des autorités et des personnes notables pour leur donner l'aubade et leur offrir des gâteaux. La première de ces fêtes à laquelle j'assistai était celle du faubourg de Perpignan. Depuis trois heures de l'après-midi, j'entendais de loin retentir la musique, car les danses commencent à la sortie des vêpres, et s'interrompent à l'heure du souper pour recommencer après de plus belle, et continuer souvent toute la nuit.

Ce ne fut qu'à ce moment que j'arrivai. Je fus frappée du coup d'œil pittoresque et animé de la fête. L'enceinte ovale était formée de portiques de verdure et décorée de guirlandes semblables; d'immenses lanternes l'éclairaient comme en plein jour; les femmes et les jeunes filles occupaient alentour un triple rang de chaises, derrière lesquelles le terrain relevé en talus était couvert de nombreux spectateurs. Au milieu s'agitait la foule dansante au bruit d'une musique enragée, ou qui du moins me parut telle dans les premiers moments. Cependant quand je fus assise à l'aise, le plus loin possible de l'orchestre, je commençai à me reconnaître, et même à me plaire dans *cette agréable confusion sans confusion*, comme dirait madame de Sévigné. Je distinguai au milieu de la foule beaucoup de paysans de la plaine ou de la montagne avec leur costume pittoresque : la veste et le pantalon de velours ou de nankin, la ceinture rouge autour du corps, le mouchoir de soie négligemment noué au cou, le long bonnet écarlate retombant sur l'épaule ou sur le dos, et aux pieds les *espadrilles* ou sandales de cordes qui s'attachent à l'antique autour de la jambe par des cordons de laine rouge ou bleue. Le costume des femmes n'avait de remarquable que le *capuche*, espèce de capuchon en laine ou en basin selon la saison, qui tombe jusqu'à la taille et les enveloppe comme un voile de madone. Mais vous pensez bien que celles qui le portaient n'étaient pas au nombre des danseuses; celles-ci n'étaient coiffées que d'un petit bonnet garni à la catalane d'une dentelle cousue à plat et descendant sur le front, ou d'un tulle ruché selon la mode d'alors. Je remarquai parmi elles quelques demoiselles de la ville en cheveux et en robes blanches; mais les jeunes gens de toute classe dansaient en veste de coutil ou de nankin. Les *balls* (prononcez *bails)* peuvent être composés d'un nombre indéterminé de danseurs, mais chaque danseur ne peut prendre place qu'à celui qu'il a acheté, car ils se vendent à l'enchère, et le prix varie selon le nombre et l'émulation des concurrents. Chaque *ball* monte quelquefois à la somme de soixante ou quatre-vingts francs. Plus les danseurs qui se réunissent sont nombreux, moins il en coûte à chacun. J'ai ouï dire aux anciens que, de leur temps, les jeunes gens tenaient à honneur de danser à deux (c'est-à-dire deux couples), et par conséquent de payer seuls le *ball* où ils figuraient, quel qu'en fût le prix. On voit que la danse devenait ainsi un plaisir fort coûteux; heureusement les idées ont changé à ce sujet, et les jeunes gens d'aujourd'hui trouvent plus amusant et plus économique de s'associer en grand nombre. C'est ce que leurs pères appelaient avec dédain le *ball des pauvres*.

Tout se passe, du reste, sans désordre et sans embarras. Chaque société a son délégué qui va faire le marché avec l'entrepreneur des danses. Le *ball* est adjugé au plus offrant. Un chiffre, placé près de l'orchestre dans un transparent, indique le numéro d'ordre du *ball* qu'on joue, et ceux qui l'ont acheté entrent en danse aussitôt, car il n'y a point de repos d'un *ball* à l'autre comme après nos contredanses. Une ritournelle de flageolet remplit l'entr'acte pendant lequel les danseurs quittent ou prennent leurs places, et la musique recommence de plus belle. Aussi ne serez-vous pas étonnée d'apprendre que l'engagement des musiciens comprend les rafraîchissements à discrétion, et ils trouvent moyen d'en user largement. On les voit s'emparer tour à tour de la cruche à large panse et à long goulot qu'on a soin de leur tenir toujours pleine, et l'élevant de toute la longueur du bras, ils en font tomber le contenu dans leur bouche ouverte, avec un petit bruit de cascatelle tout-à-fait réjouissant.

La musique se compose pour l'ordinaire de deux longs hautbois à anche, d'une cornemuse, d'un flageolet et d'un tambourin, qui ne ressemble pas au long tambourin provençal, mais plutôt à un petit tambour d'enfant. Ces deux derniers instruments sont joués par le même individu : il tient de la main gauche le *flaviol* ou flageolet à trois trous; le tambourin est suspendu à son coude, et de la main droite, il frappe dessus, avec une baguette, des coups précipités et mesurés trois par trois. Quand les *juglars* ou musiciens viennent de la Cerdagne ou de l'Ampordan, quand ils exécutent leurs airs de danse nationaux, pleins de caractère et d'originalité, on ne peut se faire une idée de l'effet et de l'*entrain* de cette musique et de ces danses près desquelles les bals champêtres des environs de Paris auraient l'air d'une danse des morts.

Le *ball* commence par une espèce de promenade autour de l'enceinte, chaque cavalier tenant sa dame sous le bras; puis il la quitte, et part à reculons devant elle, tandis qu'elle le suit; bientôt elle recule à son tour, et c'est le danseur qui court après. Ensuite, ils exécutent avec d'autres couples une espèce de chassé-croisé; puis se réunissant en groupes, les danseuses appuient à droite et à gauche leurs mains sur les épaules des cavaliers, et ceux-ci, les soulevant par dessous les bras, les enlèvent en l'air toutes à la fois; quelquefois dans cette position les jeunes filles s'embrassent. Avant ce saut général, il arrive aussi que quelques cavaliers font faire à leur danseuse un saut particulier. Celle-ci, ayant la main gauche dans la main droite de son danseur et la droite sur son épaule, prend son élan et se trouve assise sur la main gauche du cavalier, qui la soutient ainsi quelques moments et la repose doucement à terre. Ce saut, d'un effet assez gracieux, demande, dit-on, plus d'adresse que de force. Les danseurs, en général, aiment à faire preuve d'agilité; leur danse est leste et animée, plusieurs s'accompagnent de castagnettes, les autres font claquer leurs doigts pour en imiter le bruit; quelques-uns, la tête penchée en avant, exécutent un battement rapide du talon contre le coude-pied, qu'on appelle *espardegueta*, et qui ne laisse pas que d'être difficile. D'autres, prenant la main de leur danseuse, bondissent en tournant sur eux-mêmes par-dessus cette main, c'est ce qu'ils nomment la *camadarodona;* les plus lestes prétendent même passer leur jambe par-dessus la tête de la danseuse; mais j'avoue que je n'ai pas été témoin de ce tour de force.

Par contraste avec tout ce mouvement masculin, les femmes quittent à peine la terre; elles glissent pour ainsi dire d'un petit pas si doux, qu'elles ont l'air d'être sur des roulettes. Un vieux proverbe catalan dit qu'une bonne danseuse doit pouvoir porter sur sa tête un verre plein d'eau sans en répandre une goutte.

Aussi les jeunes Catalanes sont-elles infatigables; les danseurs sont forcés de se reposer ne pouvant acheter tous les *balls;* mais une danseuse à succès peut danser toute une nuit sans quitter la place, et elle en tire vanité. Si quelqu'une de ses compagnes, moins heureuse, demeure tristement assise, elle jettera malicieusement sur ses genoux une poignée de lentilles à trier pour occuper ses loisirs, ce qui est pour la pauvre délaissée une sanglante épigramme.

Dans les campagnes, ces fêtes ont encore un caractère plus marqué d'originalité; le bal s'ouvre d'ordinaire par une danse appelée *contra-pas* (contre-pas) à laquelle les hommes seuls prennent part. Ils se tiennent tous par la main en demi-cercle et figurent de droite à gauche, puis de gauche à droite, sur un rhythme bizarre et syncopé, qui leur donne l'air d'être toujours hors de mesure. Cette danse remonte, dit-on, à la plus haute antiquité . . . . . .

Hélas! tous ces danseurs si lestes, toutes ces danseuses si légères dont je viens de vous parler, sont aujourd'hui de graves citoyens, de vénérables mères de familles; mais dans les tièdes nuits, sous le ciel bleu du Roussillon, la *prime*, la *borasse*, le *flaviol* et le *tambori* animent encore de leur joyeuse harmonie un peuple de jeunes danseurs. Ainsi, dans ce monde, le spectacle est toujours le même, le drame ne change pas, ce sont seulement les acteurs qui changent; comme à chaque printemps des fleurs et des feuilles nouvelles remplacent les feuilles et les fleurs du printemps passé. . . . . .

Mme Amable TASTU.

(Extr. des *Alpes et Pyrénées, Arabesques littéraires*, grand in-8°. Paris, 1842.)

Air de la Danse processionnelle d'Echternach.

DANSE PROCESSIONNELLE D'ECHTERNACH (1).

Le mardi de la Pentecôte, de grand matin, les paysans du Luxembourg, de la Prusse Rhénane et des pays circonvoisins, marchant sous les bannières de leurs paroisses respectives, s'acheminent vers Echternach. A huit heures, ils se réunissent, assistent à une exhortation du curé ou de son vicaire (autrefois c'était l'abbé d'Echternach) après quoi la procession se dirige vers l'église par un circuit de mille à douze cents mètres, en exécutant la danse qu'on nomme *des saints dansants* (der springenden heiligen). Voici l'ordre de la marche telle que nous l'avons vu exécuter cette année par 8,000 pèlerins : la croix escortée de deux bannières — les enfants de chœur — les chantres — le clergé de la ville et des environs. Les pèlerins, divisés par paroisses, sans mélange d'âge ou de sexe, marchent par trois, écartés les uns des autres et se tenant par des mouchoirs pour n'être pas gênés dans leurs mouvements. Les enfants vont en avant, tambour en tête, après eux viennent les adultes, puis les vieillards.....

La danse consiste à sauter trois pas de bourrée en avant et deux pas d'assemblage en arrière. L'élan et la mesure sont excités et conservés par une musique nombreuse qui se partage de manière que chaque subdivision ait la sienne (1). L'air est le même pour tous; c'est une espèce de contredanse ou d'*andémathie* fort vive que la tradition a fidèlement conservée à travers les siècles.

La danse ou mieux la procession dure cinq quarts d'heure, il faut à chaque file plus d'une heure pour faire le trajet dans lequel sont comprises les soixante marches de l'église. On conçoit tout ce qu'un mouvement incessant et sans pause à de pénible et de fatigant surtout pour des personnes âgées et replètes. Il en est parfois qui font peine à voir par l'excès de leur lassitude et de leur exténuation. Arrivé à l'église paroissiale on fait en dansant le tour de l'autel sur lequel chacun dépose sa petite offrande, puis on va terminer le pèlerinage au pied de la croix du cimetière et chacun se retire en paix en récitant dévotement son chapelet.

Voici à quelle circonstance les historiens assignent l'institution de cette solennité. Dans le courant du VIIIe siècle, le pays d'Eyfel et les cantons environnants

(1) Ville de 4,000 habitants dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(1) On ne s'étonnera pas du grand nombre de musiciens qui se réunissent ce jour là à la procession d'Echternach, quand on saura que, dans tout le cours de l'année, l'on n'admettrait pas pour ménétrier dans un village celui qui n'aurait pas concouru avec son instrument à l'animation de cette fête solennelle.

furent désolés par une épizootie ; les bestiaux que la maladie atteignait, se trouvaient frappés d'une agitation convulsive qui les faisait sauter continuellement jusqu'à ce qu'ils tombassent de lassitude et de frénésie. Ne connaissant aucun remède à cette calamité, on vint en pèlerinage, invoquer saint Willibrod (1) et la mortalité cessa. On prétend que, pendant les interruptions du pèlerinage d'Echternach que l'on a tentées à diverses époques, l'épizootie reparut.

(Extrait de l'*Itinéraire du Luxembourg germanique*, par le chevalier L'Évêque de la Basse-Mouture, Luxembourg 1844) (2).

JEAN BOUT-D'HOMME.

CONTE DU PAYS MESSIN.

Une femme, un jour, cuisait son pain, lorsque tout-à-coup elle *peta* un tout petit, tout petit garçon ; revenue de sa surprise, elle le considéra, lui donna le nom de Jean Bout-d'homme à cause de sa taille et sans perdre de temps lui remit une galette entre les mains en lui disant : « Va porter cela à ton père qui travaille là-bas dans les champs et quand tu seras arrivé auprès de lui, tu lui diras : tenez, père, voilà de la galette. » J'y vais, ma mère, dit Jean Bout-d'homme et tout le long de son chemin il répéta pour ne pas l'oublier cette phrase : tenez, père, voilà de la galette ; tenez, père, voilà de la galette. Arrivé près de son père qui était occupé à relever des fossés, il reprit son refrain : tenez, père, voilà de la galette. Notre homme entendant parler regarda de tout côté, mais il ne vit rien ; à la fin cependant il aperçut à ses pieds notre petit commissionnaire. Qui es-tu ? que veux-tu ? lui dit-il. — Je suis votre fils Jean Bout-d'homme, je vous apporte de la galette. — Tu es bien gentil, mon enfant, de m'apporter cette bonne galette et l'ayant prise de ses mains, il la mangea tout entière, sans lui en offrir seulement une miette. — Le goinfre, il ne m'en donne pas ! le goinfre, il ne m'en donne pas ! gémit Jean Bout-d'homme.

A quelque temps de là, un seigneur vint à passer. Il interpella l'ouvrier : tu as là un beau petit garçon, veux-tu me le vendre ? — Je veux bien. — Combien ? — Cent écus. — Cent écus tu auras.

Le marché conclu, le seigneur mit Jean Bout-d'homme dans sa poche et continua sa route. — Au bout d'une heure, l'enfant mit la tête hors de la poche et pria son maître de le poser à terre, parce qu'il avait envie de pisser ; le seigneur eut le tort de l'écouter ; Jean Bout-d'homme, sans perdre un instant, se glissa sous un tas de feuilles où il fut impossible à son propriétaire de le retrouver. Jean Bout-d'homme, rendu à la liberté, alla rejoindre son père.

A quelques jours de là, le seigneur repassa auprès de l'ouvrier toujours occupé à relever des fossés. Tu as là, lui dit-il, un beau petit garçon ; veux-tu me le vendre ? — Je veux bien. — Combien ? — Cent écus. — Cent écus tu auras.

Le marché conclu, le seigneur fourra Bout-d'homme dans sa poche. Au bout d'une heure l'enfant mit la tête hors de la poche et pria son maître de le poser à terre, parce qu'il avait envie de ch... — Ch... dans ma poche, vilain gamin, dit le seigneur, qui se souvenait d'avoir été attrapé une fois.

Arrivé à son château, il sortit Jean Bout-d'homme de sa poche, le mit dans un panier qu'il suspendit au plafond de la cuisine et lui recommanda de bien observer tout ce qui se passerait et de lui rapporter fidèlement tout ce qu'il verrait.

Jean Bout-d'homme accepta la mission et chaque jour il raeontait à son maître ce qu'il voyait et ce qu'il entendait.

Or, un jour que notre héros penchait sa petite tête par dessus le bord du panier pour observer, il fut aperçu par un domestique qui lui dit : c'est donc toi, scélérat, qui espionnes si bien ! c'est toi, qui informes le maître de tout ce qui se passe ; eh bien ! tu vas être puni. — Aux applaudissements de ses camarades, le domestique détacha le panier, saisit le pauvre petit par les cheveux et alla le jeter dans l'auge des bestiaux. Le jour même, un bœuf en allant y boire, l'avala *tout rond* (1).

A la fin de la semaine, le seigneur fit tuer ce bœuf pour un grand festin qu'il donnait ; les tripes furent jetées sur le grand chemin. Une vieille femme passant par là, vit ces tripes : Oh ! quelles belles tripes ! ce serait dommage de les laisser perdre ; et ce disant elle les fourra dans sa hotte. Elle n'avait pas fait dix pas qu'elle entendit une voix qui sortait de sa hotte et qui disait :

Toc ! toc !
Le diable est dans ta hotte !
Toc ! toc !
Le diable est dans ta hotte !

La vieille jeta là sa hotte et s'enfuit épouvantée.

Survint un loup affamé qui se jeta avec avidité sur les tripes et Jean Bout-d'homme fut encore une fois avalé *tout rond*.

Comme le loup traversait la plaine, il entendit sortir des profondeurs de son corps, une voix qui criait : Sauve, berger, voilà le loup qui va dévorer tes moutons ! sauve, berger, voilà le loup qui va dévorer tes moutons. — Tais-toi, maudit ventre ! tais-toi, maudit ventre ! dit le loup désespéré. — Je ne me tairai pas, tant que tu n'auras pas été me déposer sous la porte de mon père, répliqua Jean Bout-d'homme. — Eh ! bien ! je vais y aller, dit le loup.

Quand ils arrivèrent, Jean Bout-d'homme sortit du ventre du loup, se glissa rapidement dans la maison en passant par la chatière et, au même instant, saisissant le loup par la queue il cria : Venez, venez, père, je tiens le loup par la queue. Le père accourut, tua d'un coup de hache le loup dont il vendit la peau.

Rentré chez ses parents, Jean Bout-d'homme vécut désormais heureux et tranquille.

Conté par Mme Ve Richet, âgée de 77 ans, à Woippy, près Metz.

Nérée Quépat.

(1) Les épileptiques viennent chercher leur guérison à ce pèlerinage. (H. Eltz. *L'abbaye de Saint-Willibrod et la Procession des Saints dansants à Echternach*. Luxembourg, 1861).

(2) Nous devons l'indication de cet ouvrage à l'obligeance de M. Henri Renault (de Sierck).

(1) C.-à.-d. sans le mâcher.

CONTES CRÉOLES.

II.

Les trois Œufs (1).

Il y avait une fois un nègre et sa femme qui demeuraient dans un village au bord de l'Oyapok. Ils avaient une petite fille qui était bien la plus gentille enfant qu'on pût voir. Obéissante, sage, aimant ses parents de toute son âme, elle était la joie et l'orgueil de son père et de sa mère. Toute la famille vivait du produit d'un petit champ de manioc et de patates qui entourait leur case. L'hiver étant venu, des pluies torrentielles firent déborder la rivière, et quand les eaux se retirèrent, toute la plaine au loin n'était plus qu'un amas de gravier et de pierres. La disette désola le pays. Dans la maison du nègre, il n'y eut plus bientôt un morceau de cassave ; la provision de patates diminuait de jour en jour. — Après avoir causé bien des fois à voix basse de leur triste situation, après avoir bien pleuré, les pauvres gens résolurent d'aller perdre leur fille chérie dans les grands bois.

Ils se mirent en route un matin. Tout le long du chemin, la mère et son homme marchaient lentement les yeux gros de larmes ; la petite fille allait en avant cueillant les baies qu'elle trouvait aux buissons. Tout d'un coup, n'entendant plus causer ses parents, l'enfant appela : Maman ! Maman ! — Pas de réponse. — Hélas ! pavre petite, te voilà perdue dans cette épaisse forêt. — Plus elle cherchait son chemin, plus elle s'égarait. — La nuit arriva ; le feuillage était si épais qu'elle ne pouvait même pas voir pour se guider les étoiles ni la lune. Les bêtes féroces poussaient des hurlements terribles. L'enfant marcha, marcha toujours ; ses petits pieds étaient en sang, ses dents claquaient de frayeur, elle succombait de faim et de fatigue. Bientôt cependant les arbres se firent plus rares ; une lumière brilla au loin. L'enfant se dirigea vers la lueur. Enfin elle aperçut une cabane. Elle frappa à la porte. Au nom de la bonne Vierge, ouvrez-moi, s'écria-t-elle. — La porte s'ouvrit en grinçant. Une vieille Maman Diable toute ridée apparut sur le seuil. — Que demandes-tu ? mon enfant, dit-elle d'une grosse voix. — Je suis une pauvre petite fille qui a perdu ses parents dans le grand bois là-bas ; j'ai peur d'être mangée par les bêtes féroces ; permettez-moi, de me reposer cette nuit dans votre maison. — La grosse voix répondit : Tiens, petite, lève les yeux. Vois-tu au-dessus de la porte ces trois gros potirons. Pour entrer chez moi il faut les recevoir un à un sur la tête. — Hé, bonne maman, s'ils tombent sur ma tête, bien sûr ils m'écraseront ! je suis si petite, ils sont si gros ! — Alors, mon enfant, c'est moi qui les recevrai pour toi. — Maman Diable se mit alors à chanter d'un ton mélancolique :

Tombez, tombez, gros potirons !
Afin qu'elle entre en ma maison.

Puis elle avança sa pauvre vieille tête et reçut l'un après l'autre les trois gros potirons. Chaque fois, son corps pliait et ses genoux fléchissaient.

Dès que l'enfant fut entré, elle demanda à manger. — Ouvre ce buffet, petite, tu trouveras deux plats. Dans l'un, il y a de la bonne viande et du bon poisson ; dans l'autre, il n'y a que des os et des arêtes. Mets-les sur le feu, et quand ce sera cuit, tu me donneras la part que tu voudras. La petite alluma le feu, fit chauffer les deux plats et servit à Maman Diable le plat de viande et de poisson ; elle garda pour elle les os et les arêtes.

Quand le dîner fut fini, Maman Diable mena l'enfant à son lit. Demain, quand tu seras bien reposée, dit-elle, nous irons nous baigner à la rivière. — Avant de se coucher, l'enfant fit sa prière à genoux et remercia le petit Jésus de l'avoir sauvée de la nuit si noire et des méchantes bêtes.

Dès qu'il fit jour, Maman Diable et l'enfant allèrent à la rivière. Quand elles eurent pris leur bain, Maman Diable dit à l'enfant : Petite, frotte-moi par tout le corps pour me nettoyer. — L'enfant regarda alors le dos de Maman Diable, il était couvert de rasoirs, de couteaux, de clous pointus, de morceaux de verre cassé ; pourtant elle n'hésita pas et frotta de son mieux le dos et les vieux membres de Maman Diable. Bientôt ses mains furent tout en sang. Quand Maman Diable vit cela, elle s'écria : Tu es une bonne petite fille, tu as eu pitié d'une pauvre vieille ; donne-moi tes mains. L'enfant les lui tendit ; alors elle lui cracha dans les mains et lui dit : Maintenant, frotte-toi. Aussitôt les blessures disparurent. A présent, ma fille, il faut que tu partes pour retrouver tes parents. Voilà trois œufs. Quand tu rencontreras un obstacle sur ta route, tu n'auras qu'à casser un œuf, l'obstacle disparaîtra. Je ne te recommande qu'une chose : ne t'arrête pas un instant, et si d'aventure des jeunes gens viennent à toi et te font des compliments, ne les écoute pas et poursuis ta route sans faire attention à leurs belles paroles.

La petite embrassa alors Maman Diable, la remercia de sa bonté et partit. Après avoir marché quelque temps, elle arriva à une large rivière. Impossible de trouver un gué pour la traverser. Alors elle cassa son premier œuf. Un batelier parut sur la rive. Elle se mit à chanter :

Passez-moi donc, ô batelier.
Passez-moi donc, ô batelier.

Le batelier s'approcha, la fit monter dans son canot et la passa de l'autre côté de la rivière. — Merci, bon batelier, de votre complaisance. — Bonne chance, Mademoiselle. — Elle continua ensuite son chemin. — Elle marcha, marcha et se trouva à la fin arrêtée par une grande montagne toute pelée. — Montagne, ouvre-toi, s'écria-t-elle en cassant son second œuf. — La montagne s'ouvrit ; un beau chemin la traversait. Des buissons fleuris bordaient la route ; dans les arbres verdoyants chargés de fruits chantaient des oiseaux de mille couleurs. — Tout d'un coup des cris joyeux s'élèvent ; une troupe de jeunes gens s'approche en dansant et en riant. — Oh ! la belle petite fille qui passe sur le chemin ; voyez-donc les beaux cheveux, disait l'un ; ah ! les jolis petits pieds, disait l'autre. Mademoiselle, venez donc jouer avec nous ; nous vous mènerons dans notre maison, vous y serez la maîtresse absolue, vous ne ferez rien de toute la journée, nous travaillerons pour

(1) Ce conte peut être rapproché du conte des Antilles : La Cruche de Nacre, inséré dans le *Journal des Enfants* (1856, t. I, p. 242) ; le conte est de Philibert Audebrand.

vous. Vous n'aurez qu'à vous regarder dans votre miroir, à vous peigner et à vous faire belle. — Mais la petite fille se souvenant des conseils de Maman Diable, ne détourna seulement pas la tête. Laissez-moi tranquille, dit-elle, j'ai promis de ne pas m'arrêter avant d'avoir retrouvé mes parents. — Elle poursuivit donc sa route et arriva dans la plaine. — Derrière elle, la montagne se referma et redevint comme avant : nue et désolée. — Après avoir longtemps marché, la petite fille arriva enfin dans un village. — La population était en grand émoi ; la reine venait de mourir. Dès que les habitants virent l'étrangère, ils l'entourèrent, et, charmés de sa beauté et de sa grâce, ils lui proposèrent de la choisir pour remplacer la reine qu'ils venaient de perdre. — Devant leurs instances, elle leur répondit : je ne puis accepter de régner sur vous qu'à une condition, c'est que vous preniez pour vos souverains mon père et ma mère dès que je les aurai retrouvés. Il n'est pas bon que l'enfant soit au-dessus de ses parents. — Les habitants ayant accepté la condition, l'enfant cassa son troisième œuf.

A peine l'œuf était-il brisé qu'au bout du village on vit arriver le vieux nègre et sa femme, tout couverts de haillons, maigres, haves et courbés par le chagrin et la misère. En revoyant leur fille, qu'ils croyaient perdue à jamais, ils versèrent d'abondantes larmes et voulurent se jeter à ses pieds pour lui demander pardon de l'avoir abandonnée. Mais elle ne leur en laissa pas le temps, et, sautant à leur cou, elle les embrassa tendrement. — Ils furent ensuite proclamés les souverains du pays et vécurent heureux dans la suite avec leur fille. — Ils furent bons et charitables aux pauvres gens, car ils avaient été pauvres eux-mêmes.

La nouvelle de cette aventure se répandit bien vite. Elle parvint dans le village où habitait jadis la bonne petite fille. — Tous leurs voisins furent enchantés ; seuls un nègre et sa femme en conçurent une jalousie extrême. Ces gens avaient une fille méchante, acariâtre, tout le portrait de sa mère d'ailleurs. — Ma fille, je veux que tu sois reine aussi. Je vais aller te perdre dans le grand bois ; tu vaux bien cette petite mijaurée, et quand tu seras reine tu me feras venir aussi avec ton père, afin que le reste de notre vie nous puissions passer notre temps à dormir et à ne rien faire. — Ils allèrent donc dans la forêt et y laissèrent leur fille. La nuit venue, voilà les bêtes féroces qui commencent à hurler. Ma foi, l'enfant avait bien peur ; mais, reprenant courage devant le danger, elle chercha à sortir du bois. Alors elle aperçut la lumière de la cabane de Maman Diable. — Elle se dirigea de ce côté et arriva auprès de la porte. — Ouvrez-moi, dit-elle, en cognant de toutes ses forces avec ses pieds et avec ses poings. Je ne veux pas passer la nuit dehors. — La grosse voix répondit : Voyez ces trois énormes potirons ; pour entrer dans ma demeure, il faut les recevoir sur la tête. — Eh bien, recevez-les vous-même, afin que je puisse entrer. — Maman Diable sans rien dire chanta sa chanson et reçut les potirons sur sa pauvre vieille tête. A peine entrée, la petite s'écria : J'ai faim, donnez-moi à manger. — Maman Diable mit alors sur le feu deux plats : l'un de bonne viande et de bon poisson, l'autre ne contenant que des os et des arêtes. — L'enfant, sans la remercier, prit pour elle tout ce qui était bon et ne s'occupa pas de ce qui resterait à la vieille. — Quand le matin, on alla à la rivière et qu'elle vit le dos de Maman Diable, elle se mit à dire : Comment, vous croyez que je vais frotter votre vieux dos ! il est tout plein de verres cassés et de tessons de bouteilles. — Maman Diable se rhabilla sans se plaindre ; et quand vint le moment du départ, elle donna trois œufs à l'enfant. — Mon enfant, suivez mon conseil ; ne vous arrêtez pas en chemin avant d'avoir retrouvé vos parents ; sinon il vous arrivera malheur. Quand vous rencontrerez un obstacle ou que vous désirerez quelque chose, cassez un des œufs, vous aurez toute satisfaction.

Sans remercier seulement Maman Diable, qui avait été si bonne, l'enfant prit sa route. Parvenue à la rivière, le premier œuf cassé lui fit trouver le batelier qui la passa sur l'autre rive. — La montagne s'opposa ensuite à son passage. — Alors elle cassa son second œuf et la montagne s'ouvrit. Un beau chemin bordé de fleurs se présenta devant elle. Elle s'y engagea. — Alors les jeunes gens s'approchèrent. — La belle enfant, voulez-vous venir jouer avec nous ? vous trouverez dans nos habitations des miroirs où vous vous verrez tout entière. Nous serons vos esclaves ; quand on est jolie comme vous l'êtes, on ne doit pas travailler, mais vivre à ne rien faire et ne songer qu'à s'amuser.

Rouge de plaisir et de vanité, l'enfant s'élança vers les jeunes garçons ; mais à peine eut-elle franchi la route bordée de fleurs que la montagne se referma avec fracas et l'engloutit.

Elle ne fut plainte que d'une seule personne : de la bonne petite fille. — Mesdemoiselles, que cette histoire vous serve de leçon !

Loys Brueyre.

LE SAVETIER.

Un savetier chantait et répétait continuellement ce refrain : « Le roi dit à la reine, la reine dit au roi. » Sa femme, impatientée, lui demanda avec humeur : « Eh bien ! que dirent ce roi à cette reine et cette reine à ce roi ? » Alors le savetier prit son tirepied, et, après avoir meurtri les épaules de sa curieuse moitié : « Cela t'apprendra, lui dit-il, à te mêler des affaires de l'État. »

(Extrait du *Conteur amusant pour* 1847. Nancy.)

SUPERSTITIONS DU BESSIN.

Anfôtomé.

Il arrive fréquemment, pendant les nuits de brouillards, qu'on ne peut reconnaître son chemin au milieu de nos grands herbages du Bessin ; s'égarer dans de telles conditions, manquer ou perdre le sentier qui conduit à la *bréque* ou à la *planque* par laquelle on sort de la prairie dans laquelle on est entré, est chose facile à comprendre ; mais l'imagination populaire a cherché à un fait aussi simple une cause surnaturelle ; celui qui dans de telles circonstances ne retrouve pas son chemin et finit souvent, dans son trouble, par revenir, à force d'errer de tous côtés, au point d'où il était parti, a

marché sur une herbe mystérieuse. Laquelle ? D'aucuns disent le trèfle à quatre feuilles, le plus grand nombre la regarde comme inconnue ; mais cette plante a une vertu magique ; quand on la foule aux pieds, on perd conscience de soi-même, on est, comme disent nos paysans *anfôtomé*. C'est le même mot sans doute que le *Dictionnaire du patois normand* a enregistré sous la forme *enfantomé* et en lui attribuant le sens de « ensorcelé » : définition qui manque de précision et fait supposer que MM. Duméril n'avaient pas une idée exacte de la croyance désignée par le vocable qu'ils avaient recueilli.

Charles JORET.

(C'est l'*herbe qui égare* dont M. F. Baudry a parlé plus haut, col. 13. — MÉL.)

Chanter le Coq.

Les poules — sous quelle influence ? je ne saurais le dire (1) — se mettent parfois à imiter le chant du coq, ce qu'elles font toujours d'ailleurs assez mal. C'est ce que nos paysans appellent *chanter le coq ;* et ils voient dans ce fait plus bizarre qu'extraordinaire un signe de mauvais augure ; c'est un présage de mort, à l'adresse du propriétaire, — à moins que ce ne soit à celle des poules. — On dit, en effet, d'une poule qui chante le coq qu'elle chante sa mort ou celle de son maître ; on la tue et le maître est sauvé.

Charles JORET.

VOCERI DE LA CORSE.

Les *Voceri* sont des lamentations qui se chantent auprès du cercueil d'un mort. Il sont de deux sortes : 1° Ceux qui s'adressent aux gens morts naturellement ; ce sont des plaintes sans emportement, on y est prodigue d'épithètes louangeuses qui peignent la tendresse et le regret. 2° Ceux qui s'adressent aux personnes dont la mort a été violente ; ce sont des vociférations haineuses, des appels aux passions les plus fortes ; ce sont, si l'on peut s'exprimer ainsi, les *Marseillaises de la Vendetta.* — Ceux de ces *Voceri* qui sont mieux faits que les autres, circulent dans le peuple et font ensuite partie des recueils de poésies populaires.

I.

Vocero de Nunziola

SUR

LA MORT DE SON MARI.

O mon Pierre-François,
Par qui commence ma ruine !
Vous étiez ma fleur,
Ma rose sans épine ;
Vous étiez mon appui
Des monts à la mer.

Et je vous enlace avec les pieds,
Je vous caresse avec les mains !
Vous étiez mon mari,
Vous étiez mon espérance,
O mon Pierre-François !
Source de mes douleurs.

O mon navire en haute mer,
Celui qui va débarquer,
Mais la bourrasque est venue
Et il n'a pu gagner le port.
Avec ses précieux trésors
Il va donc faire naufrage.

O mon cyprès touffu,
Mon raisin moscatelle,
Ma pâtisserie sucrée,
Ma douce et belle manne !
O pour moi quel coup fatal
Et pour Griscio, mon étoile !

O Griscio, ma fille !
Viens où est ton père ;
Dis-lui que dans le paradis
Il veuille prier le bon Dieu
Qu'il te donne un plus heureux sort
Que celui de ta mère.

Il était ma colonne,
Il était mon soutien ;
Il était ma grandeur,
Il était mon frère,
Ma perle orientale
Mon trésor le plus cher !

Il était mon orange colorée,
Mon plus rare décor,
Mon gobelet d'argent
Tout ciselé d'or ;
Mon plat d'honneur,
Mais aussi le comble de ma douleur.

Lui mon huile distillée,
Mon esprit de vin,
Ma face délicate
Où se mêlaient le lait et le vin ;
Mon verre brillant
Mon miroir constant.

Avant que je puisse
Oublier votre nom,
Je veux que mes deux yeux
Se changent en deux fontaines.
O mon Pierre-François,
Toujours je veux vous appeler.

. . . . . .

O ma boîte d'or
Pleine de tabac musqué !
O mon riche vêtement
Tout brodé d'or !
Il faisait ma splendeur
Celui qui était à mon côté.

O vous, mes armes redoutées,
Mon épée finement trempée !

(1) L'abbé Decorde, dans son *Dictionnaire du patois du pays de Bray* dit que les poules qui chantent le coq ne pondent plus ; j'ai vu des poules qui étaient dans ce cas et pondaient fort bien.

O mes tristes destins,
Ma dernière ruine !
Vous paraissiez à mes yeux
Comme une voile vue du port.

. . . . . .

O remède précieux !
Encens tout parfumé !
O quel fatal dommage
Le Seigneur m'a porté !
O blessures mortelles
Qui me traversent le cœur.

O mon coq au plumage pompeux,
Mon faisan le plus beau,
Cher objet de mes vœux,
Oiseau que j'avais distingué !
Vous ne me cacherez plus
Sous votre menton !

O mon Pierre-François !
Je vous prier le Seigneur
Pour que vous soyez reçu
Dans le paradis, ô ma fleur !
C'est là l'unique espérance
Qui console mon âme.

(Extr. des *Voceri de la Corse*, par A.-L.-A. Fée. Paris, 1850, in-8° de 266 p.)

Vocero de mort naturelle; reproduction sur bois d'une lithographie de l'album *la Corse illustrée*, de l'abbé Galletti, communiquée par M. le Dr Mattei.

CHANSONS.

Le Vieillard trompé.

(Vals, Ardèche.)

Un jour tout en me promenant
Le long d'une prairie,
Dans mon chemin j'ai rencontré
Une aimable bergère.
Bergère, si tu veux m'aimer,
Je te servirai de berger.

— Mon bon vieillard, retirez-vous,
J'ai grand tort de le dire,
Mon bon vieillard, retirez-vous,
Il n'y a rien à faire ici pour vous,
Mon bon vieillard, retirez-vous,
Il n'y a rien à faire ici pour vous.

— Belle, j'ai que quatre-vingts ans,
C'est une bagatelle ;
J'ai cent louis à te donner
Mon aimable bergère ;
Je te les donne de bon cœur,
Accepte-moi pour serviteur.

— Monsieur, ce n'est pas d'refus,
Lui répond la bergère.
Et le vieillard, sans différer,
Sa bourse lui a donné,
Et la belle n'a pris l'argent
S'en retourne bien promptement.

— Monsieur, je vois venir le loup
Parmi mes brebinettes,
Je ne peux pas être partout,
Faut être fille honnête,
Je ne peux pas être partout,
Faut être fille honnête.

Et la belle s'en est allée
D'un air aussi gaillarde,
S'en va monter sur le rocher,
L'homme vieillard n'y peut monter.
S'en va monter sur le rocher,
L'homme vieillard n'y peut monter.

— Belle, rendez-moi mon argent,
Je n'entends pas ce rire.
— La belle lui répondit :
Contentez-vous de perdre
La bourse et les cent louis
Vous gagnerez le paradis.

E. R.

Les Mensonges. (SEINE-ET-OISE.)

(Air de la Boulangère aux écus.)

Je vais vous dire une chanson
Qui vous fera bien rire,
S'il y a un mot de vérité
J'en veux perdre la vie
lon la
J'en veux perdre la vie.

J'ai pris ma charrue sur mon dos,
Mes chevaux dans ma poche ;
Et puis j'ai été labourer
Dans un chemin de pierres
lon la
Dans un chemin de pierres.

Dans mon chemin j'ai rencontré
Un prunier plein de pommes,
Je l'ai pris et je l'ai secoué,
Il tombait des groseilles
lon la
Il tombait des groseilles.

La femme à qui était l'prunier
Elle a voulu me battre,
Elle a appelé son chien, son chat
Et sa cane pour me mordre
lon la
Et sa cane pour me mordre.

Ils m'ont mordu par le talon,
Je saignais par l'oreille
Et par le bout de mon soulier
On voyait ma cervelle
lon la
On voyait ma cervelle.

A mon retour à la maison,
J'ai trouvé des merveilles ;
La poule qui était à la cave
Qui coulait la lessive
lon la
Qui coulait la lessive.

L'âne qui était au grenier
Qui changeait de chemise,
Le chat qui était au coin du feu
Qui écumait la marmite
lon la
Qui écumait la marmite.

Il a voulu goûter au pot,
Il s'est brûlé la griffe.
La mouche qui était au plafond
Qui s'étouffait de rire
lon la
Qui s'étouffait de rire.

Elle a tant ri qu'elle est tombée,
Elle s'est cassé la cuisse ;
On la mène à la Charité
Avecque des béquilles
lon la
Avecque des béquilles.

(VARIANTE DU DERNIER COUPLET.)

Elle a tant ri qu'elle est tombée,
Elle s'est cassé la cuisse ;
Les médecins qui l'ont pansée
Ont fait dans leur chemise
lon la
Ont fait dans leur chemise.

E. R.

FORMULETTES.

La place prise.

(VARIANTE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.)

(Voir col. 29.)

C'est aujourd'hui la saint Lambert
Qui quitte sa place la perd.
— C'est aujourd'hui la saint Laurent
Qui quitte sa place la reprend.

Louis HAVET.

AUTRE VARIANTE.

Dans un poème écrit vers 1590, l'*Advocat des Dames de Paris*, de Maximien, et qui va être publié dans le tome XII^e^ du *Recueil des poésies franç.*, de MM. de MONTAIGLON et de ROTHSCHILD, p. 28, on lit, qu'en septembre les dames vont à différentes paroisses, entre autres :

. . . . . à sainct Lambert
Ou, comme on dit en ambagoys,
Qui part de sa place il la perd.

(Communication de M. Emile Picot.)

Autre variante (Pays Messin.)

Qui va à la chasse
Perd sa place,
— Qui revient
Chasse le coquin.

E. R.

Variante de l'Orléanais.

Qui va à la chasse
Perd sa place,
— Qui revient
Trouve un chien.

E. G.

Formulette scolaire.

Dans les colléges, les enfants écrivent quelquefois sur la couverture de leurs livres :

Ce livre est à moi
Comme la France est au roi ;
Je tiens à mon livre
Comme le roi à sa ville ;
Si vous voulez savoir mon nom
Regardez dans le petit rond,
Si vous voulez savoir l'année
Regardez dans le petit carré.

Suivent un rond et un carré où se trouvent le nom et l'année du possesseur du livre et la date de l'inscription. E. R.

ASTRONOMIE POPULAIRE.

La Casserole.

Les habitants du Vivarais conçoivent la Grande Ourse comme une grande casserole ; dans la petite étoile qui est au-dessus de la queue de cette casserole, ils voient un tout petit homme. Que fait-il là ? Il guette le moment où le contenu commencera à bouillir pour retirer la casserole du feu. Ce jour là, la fin du monde arrivera. E. R.

PRONOSTIC.

(Pays Messin.)

S'il fait grand vent la nuit du 24 au 25 janvier (Conversion de saint Paul) c'est signe de guerre. S'il y a du brouillard, c'est signe de mortalité.

MM. Gandar (de Flocourt.)

BIBLIOGRAPHIE.

Donner (O.). **Lieder der Lappen.** Helsingfors, 1876, in-8°, 164 p.

M. O. D., savant linnisant de premier ordre, professeur à l'Université d'Helsingfors, député au Parlement de Finlande, publie sous ce titre de *Lieder der Lappen* un recueil de poésies et de chansons laponnes, en langue finnoise, avec traduction en allemand. Dans l'introduction, l'auteur démontre que les peuples finnois, avant leur séparation et pendant leur séjour au milieu de la Russie, possédaient en commun des chants populaires soumis au même système prosodique que l'on retrouve plus régulier dans le Kalevala. A cette fin, l'ouvrage renferme des exemples tirés de recueils de chants des peuples congénères. Les plus importants sujets des poëmes lappons sont le Mariage du Fils du Soleil et la Vengeance que tire Pischa Pascha du meurtrier de son père. On trouve encore dans ce recueil des proverbes et des devinettes. Voici quelques proverbes : *Le jour n'est pas si long que la nuit n'arrive. — Un méchant ennemi vaut mieux qu'un ami qu'on ne connaît pas. — Mieux vaut maigre morceau dans la main que gras morceau dans la forêt. — Neuf sages ne pourraient fermer la bouche à un sot.* — Je vais citer aussi quelques devinettes : *Racine en l'air, sommet en bas. La queue de la vache. — Elle marche jour et nuit sans trouver la porte de sortie. L'horloge. — Quel est l'être vivant qui touche l'homme de plus près? Le pou. — Quand il regarde en bas, l'eau monte la colline. Un cheval qui boit. — Un corbeau marin vole sur la mer, le sang dégoutte de ses ailes. Un canot qu'on rame.* — Chose curieuse, sur les 30 devinettes laponnes de M. O. D., 7 se retrouvent presque identiques en France. (Voyez mes Devinettes ou Enigmes populaires de la France. Paris, Vieweg, 1877.) — M. O. D. a publié en 1875 un travail sur les noms de plantes et d'animaux chez les peuples finnois, dont nous souhaitons vivement la traduction dans une langue accessible pour nous. E. R.

Carrance (Evariste). **Le Mariage chez nos pères.** Bordeaux, 1876, 1 vol. in-8°, 264 p. Prix : 5 fr.

Dans cet ouvrage, M. C. passe en revue les usages relatifs au mariage en France, en les classant par départements ; ses sources sont : d'abord des ouvrages généralement peu connus sur la province que l'auteur, malheureusement, cite d'une façon vague et insuffisante, ensuite de communications que des personnes habitant divers départements ont bien voulu lui faire. Ce livre est intéressant ; on peut constater, en le parcourant, que certains usages sont généraux en France, par ex. : A la sortie de l'église on distribue des pains soit aux époux, soit aux invités, soit aux pauvres ; — à ce même moment les parents ou les invités remettent une ou plusieurs pièces de monnaie à la mariée ; — après le repas, on chante à la mariée des chansons dans lesquelles on lui annonce qu'elle aura désormais beaucoup de soucis ; — on détache la jarretière de la mariée, qu'on coupe et dont on distribue les fragments entre les invités ; — le mari est obligé, pour prendre possession de sa femme, d'entreprendre un simulacre de siége ; — on force la porte des nouveaux époux au milieu de la nuit et on leur apporte une soupe à l'oignon ou une rôtie au vin ; — les jeunes filles gardent précieusement les épingles qui ont servi à l'édifice de la coiffure de l'épousée, parce que cela porte bonheur, etc., etc. — On voit que le sujet traité par M. C. est attrayant. E. R.

Gallet (Ch. Edouard). **La ville de Beauvoir sur mer** (Vendée). Nantes, 1868, in-8°, 217 p.

On trouve entre autres choses dans cette monographie : p. 65, un chap. sur les mœurs ; p. 70, qq. détails sur le costume maraîchin ; p. 72, qq. mots sur les noces ; p. 73, qq. mots sur les danses, et en particulier sur une espèce de danse appelée *la maraichine ;* p. 74, une description des jeux du Marais, entre autres, d'un jeu de carte appelé *la luette ;* p. 80, les sobriquets des paysans ; p. 81, la phonétique du patois maraichin ; p. 85-101, un vocabulaire auquel nous empruntons les mots suivants : *alise*, pain

fait avec des restes de pâte; — *brenezie*, crépuscule; — *câline*, coiffe de laine; — *èparure*, éclair; — *frèrèehe*, lignée de frères et sœurs; — *godale*, monture de coiffe en papier; — *guillannu*, nouvelle année, étrennes; — *mettes*, premier son de la messe; — *renembrée*, glas funèbre; — *licafiaau*, graisse contenue dans un bout de corne suspendu à la ceinture. Les laboureurs s'en frottent les mains pour empêcher les ampoules. E. R.

Kuhff (Ph.). **Les Enfantines du bon pays de France.**

L'incendie de la maison de librairie Berger-Levrault, à Nancy, a retardé la publication d'un intéressant ouvrage de M. K. intitulé *Les Enfantines du bon pays de France.* Le livre était déjà imprimé quand le sinistre est survenu; M. K. a pu en sauver trois exemplaires qu'il avait reçus pour correction d'épreuves; j'ai sous les yeux un de ces trois ex. — C'est une anthologie de poésie populaire française destinée à être apprise par cœur par les enfants de 6 à 8 ans, et à remplacer dans l'enseignement et au foyer de la famille ces fades et insipides petits livres de morale et de vertu dont on a jusqu'à présent ennuyé notre enfance. Voici les titres des principales divisions de l'ouvrage : *Calendrier des enfants au village*, *Berceuses*, *Contes de nourrice*, *Jeux*, *Rondes*, *Chansons*, *Couplets et Dictons*, *Légendes*, *Chansons de métiers*, *Chansons d'écoliers*, *Chansons historiques*, *Histoires de bêtes*, *Histoires curieuses*, *Amusettes*, etc. L'auteur a emprunté aux recueils de MM. Bujeaud, Tarbé, Durieux et Bruyelles, etc., ce qu'ils contenaient de plus gracieux et de plus délicat. Il y a ajouté des poésies qui ne sont pas popul. par l'origine, mais qui sont agréables et à la portée des enfants. M. K., qui aime avec passion la poésie traditionnelle, prépare en outre deux autres volumes du même genre, l'un destiné aux adolescents, l'autre aux hommes faits. — Nous ferons à M. K. le reproche de ne pas donner la musique des chansons. — Dans notre premier numéro, nous avons signalé un ouvrage du même auteur, destiné à l'enseignement de l'allemand; nous avons omis de dire qu'il en a fait un tout semblable pour l'enseignement de l'anglais. Il est facile de voir que M. K. est le promoteur d'une réforme pédagogique importante; il veut que tout en les instruisant, *on intéresse et on amuse les élèves*, ce qui, nous le savons par expérience, est contraire à tous les précédents. Nous lui souhaitons de tout notre cœur le succès qu'il mérite; nous ne regrettons personnellement qu'une chose, c'est qu'une pareille réforme ne se soit pas accomplie plus tôt, du temps où nous étions rivés aux bancs du collége! E. R.

Turiault. **Etude sur le langage créole de la Martinique,** 236 p. in-8° en deux volumes. Brest, 1874-76. (Paris, Viaut.) Prix : 3 fr.

Les langues créoles, c'est-à-dire les dialectes des langues européennes parlés par les nègres des colonies, sont d'un grand intérêt pour l'étude de la psychologie du langage par la naïveté toujours jeune de leur formation et de leurs lois. Leur littérature popul. a le même mérite, et elle a souvent aussi celui de renfermer des éléments non-aryens, étrangers à notre littérature populaire soit par leur origine, soit par leur tour d'expression.

A ce double titre, l'ouvrage de M. T. se recommande aux linguistes et aux amateurs de littérature popul. On y trouvera une série d'énigmes (p. 215), un très-grand nombre de proverbes (p. 208 et suiv., et *passim*), quelques contes et quelques chansons.

Nous regrettons qu'au lieu de donner un plus grand nombre de morceaux de la littérature *popul.* de la Martinique, M. T. ait cédé à une tentation qui semble dominer les auteurs qui, chez nous, s'occupent de langue créole, celle de donner des *traductions*, et particulièrement des trad. de fables de La Fontaine. Déjà, il y a quelques années, MM. de Saint-Quentin, dans leur livre sur le créole de la Guyane, tout en donnant quelques contes indigènes (quoiqu'un seul dans la prose originale) avaient rempli leur volume de fables traduites du français et de chansons créoles de leur composition. M. T. à son tour nous donne en traduction créole le *Rat de ville et le Rat des champs*, le Conte de Cendrillon et quelques autres morceaux d'origine française. Ces traduct., comme toute œuvre venant de personnes lettrées, peuvent intéresser le public créole de la Martinique, mais elles sont sans intérêt pour le public européen; « le moindre grain de mil ferait mieux notre affaire », et par *grain de mil*, nous entendons ces chansons, ces danses, ces contes, ces énigmes, ces proverbes, etc. de la littérature *popul.* de la Martinique. Nous espérons que cette étude sur le langage créole de la Martinique n'est qu'une promesse et que l'auteur ne s'en tiendra pas là. H. G.

Espagne (Adelphe). **Proverbes et Dictons populaires recueillis à Aspiran.** Montpellier, 1874, 46 p. in-8°.

M. E. a borné ses recherches à un petit coin de l'Hérault; de pareilles monographies sont très-utiles et on ne saurait trop les multiplier. — Dans les seize premières pages de son travail, M. E. nous parle de la diffusion générale de la littérature populaire; des proverbes mythologiques occupent les pages 17-34; viennent ensuite des proverbes relatifs au mariage et aux enfants, puis 7 pages de proverbes divers. — Nous ne pouvons considérer ce recueil que comme un commencement de moisson, car même dans un seul village on doit trouver une bien plus grande quantité de proverbes. — Notons en passant qu'à Aspiran, l'arc-en-ciel est appelé *cercle de saint Martin.* E. R.

Grandgagnage. **Dictionnaire étymologique de la langue wallonne.** Liége, t. I, 1845; t. II, 1850; — **Vocabulaire des noms wallons d'animaux, de plantes et de minéraux,** 2e éd. Liége, 1857; — **Versions wallonnes de la parabole de l'Enfant prodigue.** Liége 1870.

Les publications relatives aux dialectes de notre langue sont encore assez peu connues (hors du monde spécial des romanistes) pour qu'il soit utile d'attirer l'attention sur elles. Il n'en est pas qui le méritent plus que les travaux de M. Grandgagnage sur le dialecte wallon, travaux auxquels l'auteur a consacré toute une vie d'étude désintéressée. Son Dictionnaire de la langue wallonne, commencé en 1845, et resté en 1850 à la lettre O, n'est pas un simple recueil de mots comme tant de glossaires de dialectes, c'est une œuvre de philologie savante où chaque mot se présente avec son cortége d'acceptions, d'exemples et de rapprochements étymologiques. On y trouve aussi, sous leurs termes respectifs, des faits de traditions populaire, et à cet égard il suffit de rappeler que le beau travail de M. G. Paris sur le Petit Poucet, a pour point de départ un article du Dictionnaire Wallon de M. Gr. Le savant liégeois laissera-t-il donc son œuvre inachevée? *Pendent opera interrupta.....* Ce n'est pas qu'il soit resté oisif. Pour suivre une autre direction, son activité n'a pas été moins féconde, comme le témoigne son vocabulaire des noms wallons d'animaux, de plantes et de minéraux, et son recueil de 56 versions wallonnes (y compris les dialectes de Lille et de Douai en France) de la célèbre parabole de l'Enfant Prodigue. Nous citerions encore, si ce n'était en dehors du cadre de notre revue, son *Mémoire sur les anciens noms de lieux dans la Belgique orientale* (Bruxelles, 1855), et son *Vocabulaire des anciens noms de lieux de la Belgique orientale.* (Liége, 1859.) Il serait désirable que tous les dialectes de notre langue trouvassent des historiens aussi compétents et aussi zélés que celui qu'une heureuse fortune a donné au dialecte Wallon.

H. G.

Dictionnaire des communes du Nord et du Pas-de-Calais, donnant les dates de toutes les fêtes et kermesses et le tableau des principales foires et marchés de ces deux départements, 229 p. pet. in-16. Douai, Crépin, 1876. Prix : 2 fr. 25.

Les communes de ces deux départements sont rangées par ordre alphabétique dans chaque arrondissement. On trouve sous chaque nom la date de la kermesse ou fête patronale de l'endroit, et l'indication du pays et du diocèse dont la localité faisait partie en 1789. Par ex. à l'article Noort-Peene on trouve cette indication : Flandre maritime, châtellenie de Cassel, ressort du présidial de Bailleul, paroisse du diocèse d'Ypres. — Si on avait ajouté à ce répertoire la liste des ouvrages et des cartes d'après lesquels on donne l'état de ces localités en 1789, on aurait augmenté la valeur de ce Dictionnaire. H. G.

Le Gérant, Eugène ROLLAND.

Chartres. — Édouard Garnier, Imprimeur.

LE LIÈVRE, LE RENARD ET L'OURS.

CONTE BRETON.

I.

Il était une fois un jeune soldat nommé Hervé Laz-Bleiz. Quand il revint de la guerre en lointain pays, son père et sa mère étaient morts. Il n'avait pas de frère, mais il avait une jeune sœur nommée Hénori. Leurs parents leur avaient laissé, pour tout héritage, une vache et douze moutons. Hervé dit à Hénori : — Vendons la vache et les moutons, et allons chercher fortune ailleurs, au lieu de rester ici dans la misère.

La vache et les moutons furent vendus, puis le frère et la sœur se mirent en route, à la grâce de Dieu.

Après avoir marché pendant longtemps, et être arrivés loin, bien loin, ils se trouvèrent un jour dans une grande forêt, au milieu de laquelle il y avait un vieux château entouré de hautes murailles. Ils pénétrèrent dans la cour, en se glissant par dessous la porte, et n'y virent personne. La porte du château était ouverte. Ils y entrèrent et se trouvèrent dans une salle où il n'y avait encore personne. Mais ils virent sur une table des mets tout chauds et qui exhalaient une odeur délicieuse. Ils avaient grand'faim, et ils se regardèrent du coin de l'œil et l'eau leur en venait à la bouche. Ils restèrent debout, silencieux et attendant que quelqu'un vînt à qui ils pussent demander l'hospitalité. Mais, ils avaient beau attendre, personne ne venait et le château paraissait abandonné. Voyant cela, Hervé, qui n'était pas des plus timides, dit à sa sœur :

— Ma foi ! c'est assez attendre, et c'est dommage de laisser refroidir un si bon dîner; profitons de l'occasion, mangeons et buvons, et nous verrons ce qui arrivera après.

Et ils se mirent à table et mangèrent de bon appétit, et burent sans que personne vînt les troubler. Hénori, qui avait d'abord grand'peur, finit par se rassurer, quand elle eut bu un verre ou deux d'un excellent vin qui se trouvait sur la table ; et quant à Hervé, qui en avait usé plus largement, il rêvait déjà qu'il était maître du château, et pensait qu'il serait bien dommage de quitter un hôtel où l'on se trouvait si bien.

En se levant de table, le frère et la sœur se mirent à visiter les salles et les chambres. Dans une première chambre, ils trouvèrent des tas d'or et d'argent; dans une seconde, encore de l'or et de l'argent ; dans une troisième, il y avait des fusils et des pièces de toile et d'étoffe et des habits de gens de toute sorte et de toute condition. — C'est un repaire de brigands ! dit Hervé, en voyant tout cela. Ils seront partis pour quelque expédition importante, et ne tarderont sans doute pas à rentrer. Mais puisque nous sommes dans la place et que voici de bonnes armes, tâchons de nous en rendre maîtres, et tous ces trésors seront à nous.

Et ils se mirent en mesure de pouvoir soutenir un siége. Ils barricadèrent la porte et les fenêtres basses, puis ils chargèrent tous les fusils, et attendirent alors. Vers deux ou trois heures du matin, les brigands arrivèrent, chargés de butin et tous ivres. Hervé et Hénori, placés chacun à une fenêtre du premier étage et ayant sous la main un grand nombre de fusils chargés, se mirent aussitôt à tirer dessus. Les brigands se précipitèrent aussitôt contre la porte, en jurant et en hurlant. Mais ils ne purent la forcer, et Hervé et sa sœur en abattaient un à chaque coup de fusil, de sorte que le nombre en diminuait sensiblement. Enfin, voyant l'inutilité de leurs efforts, tuos ceux qui restaient encore sur pieds se retirèrent, laissant la cour jonchée de morts et de blessés.

Hervé et Hénori passèrent la journée à renforcer les barricades des portes et des fenêtres et à recharger leurs fusils, car ils étaient persuadés que les brigands étaient allés chercher du renfort et qu'ils reviendraient leur donner un nouvel assaut. Et ils ne s'étaient pas trompés, car ils revinrent, en effet, ayant recruté des camarades. C'était en plein jour, de sorte que Hervé et sa sœur, postés chacun à une fenêtre du premier étage, pouvaient viser tout à leur aise, par des trous qu'ils avaient pratiqués dans les volets, et ils en abattaient un à chaque coup. Ils firent si bien, qu'ils finirent par les tuer tous, moins deux ou trois qui échappèrent, quoique blessés.

Le lendemain, troisième assaut. Mais, cette fois, les brigands furent tous tués, jusqu'au dernier.

Voilà Hervé et Hénori maîtres, à présent, du château et des trésors qu'il renfermait. Pourtant, ils furent plusieurs jours sans oser sortir. Mais quand ils virent qu'il ne venait plus de brigands les inquiéter, ils s'enhardirent et visitèrent les jardins et tous les appartements du château, et partout ils trouvèrent des trésors et des provisions de toute sorte. Si bien que, voyant que rien ne manquait là, ils résolurent de s'y établir.

Le bois qui entourait le château abondait en gibier de toute sorte. Hervé y allait tous les jours chasser, souvent avec sa sœur et quelquefois, seul. Un jour qu'il était sorti seul, il rencontra un beau Lièvre qu'il coucha en joue, pour le tirer, lorsqu'il fut tout étonné d'entendre l'animal lui dire, tout comme si c'eût été un homme :

— Ne me tirez pas, Hervé !

— Comment, vous me connaissez donc, pauvre bête du bon Dieu ?

— Oui, je vous connais et je puis même vous être utile, un jour à venir.

— Eh bien ! venez avec moi, alors.

Et il continua de marcher, suivi du Lièvre.

Un peu plus loin, il vit un Renard, et le coucha aussi en joue ; mais le Renard lui dit, comme le Lièvre :

— Ne me tirez pas, Hervé, et je vous revaudrai cela, quelque jour.

— Je suis donc connu de toutes les bêtes de ce bois? dit Hervé, et il abaissa son fusil et dit au Renard de le suivre, comme le Lièvre.

A quelques pas de là, il vit un Ours, et le coucha encore en joue. Mais l'Ours lui dit aussi :

— Ne me tirez pas, Hervé, et je vous revaudrai cela, quelque jour.

— Bon !... Allons ! suis-moi aussi, et voyons plus loin.

Il continua de chasser jusqu'au soir, et prit tant de gibier que, ne pouvant le porter, il le mit sur le dos de l'Ours. Puis ils se mirent en route vers le château. Chemin faisant, l'Ours mangeait le gibier, ce que voyant le Renard, il dit à Hervé :

— Maître, l'Ours mange votre gibier.

Hervé menaça de son fusil l'Ours, qui grogna et promit de ne plus manger.

Quand ils furent arrivés tous les quatre sous les murs du château, le Lièvre dit à Hervé :

— Maître, savez-vous que votre sœur est dans sa chambre avec le chef des brigands ?

— Que me contes-tu là? Nous avons tué tous les brigands.

— Non, maître, leur chef est encore en vie, et il vient tous les jours voir votre sœur, pendant que vous êtes à la chasse. Prenez garde à eux, car ils méditent de vous trahir et de se défaire de vous.

— Ma sœur m'aime, et je ne crois pas un mot de ce que tu me dis.

— Votre vie est en danger, je vous le répète; mais laissez-moi faire, et je vous sauverai.

— Eh bien! je te donne carte blanche, et nous allons bien voir.

— Quand il vous saura rentré, il se cachera quelque part, dans le château, pour vous égorger, la nuit, pendant votre sommeil. Mais dès que nous serons entrés, toi, Renard, qui as bon nez, tu iras flairer de tous les côtés, pour savoir où il se cache, puis, quand tu l'auras trouvé, tu viendras me le dire, et nous verrons après.

Ils entrent au château. Hervé reste dans la cuisine, avec le Lièvre et l'Ours, et le Renard va à la recherche du chef des brigands, flairant et furetant partout avec son museau pointu. Il le découvre dans une barrique vide et vient en prévenir ses camarades.

— Allons! Ours, dit alors le Lièvre, vas avec le Renard et amène-le nous.

L'Ours monta l'escalier, à la suite du Renard, et tout en grognant. Il retira le brigand de la barrique, et, le prenant par un pied, il le traîna par l'escalier de pierre, sa tête retombant lourdement sur chaque marche, jusqu'aux pieds de Hervé, dans la cuisine. Quand il vit celui-ci, il grinça des dents et voulut se jeter sur lui. Mais l'Ours l'en empêcha et le mit en pièces, sur l'ordre de son maître.

Puis Hénori fut traitée de la même manière.

Hervé continua de séjourner dans le château, avec ses trois animaux. Tous les jours, ils allaient à la chasse, et prenaient du gibier à discrétion.

II.

Un jour, le Lièvre dit tout à coup :

— Il vient de m'arriver une dépêche dans l'oreille!

— Qu'est-ce? demanda Hervé.

— La fille du roi d'Angleterre doit être conduite à un dragon, pour être dévorée par lui; si nous allions la délivrer?

— C'est là une entreprise bien périlleuse, dit Hervé.

— Bast! dit l'Ours, je m'en charge; vous verrez.

— A nous quatre, dit le Renard, nous en viendrons bien à bout.

— Allons-y, alors, dit Hervé.

— Allons-y ! répétèrent-ils tous ensemble.

Et les voilà de partir tous les quatre de compagnie. Mais la route était longue et Hervé, rendu de fatigue, ne pouvait plus marcher. Au bout de quelque temps, l'Ours le prit sur son dos, et ils allèrent encore. Ils arrivèrent enfin en Angleterre, et quand ils furent aux environs de la ville de Londres, ils rencontrèrent le cortége qui conduisait la pauvre princesse. Toute la population du pays était là, et l'on était triste et l'on pleurait, comme à un enterrement. Quand on fut parvenu à la lisière d'une immense plaine toute brûlée et désolée, tout le monde retourna sur ses pas, et l'on laissa la princesse continuer seule sa route. La caverne du Dragon était au milieu de cette plaine, et, deux fois par jour, il lançait du feu par ses sept gueules, et brûlait toute végétation, à plusieurs lieues à la ronde.

La pauvre princesse, abandonnée de tout le monde, s'avançait lentement, en sanglotant et en versant des larmes. Hervé, qui s'était pourvu d'un cheval, la rejoignit, suivi de ses trois animaux, et lui dit :

— Venez avec moi en croupe, Mademoiselle, et je vous conduirai où vous voulez aller.

— Hélas! répondit-elle, je n'y arriverai que trop tôt, et je ne veux pas courir à la mort.

— Croyez-moi, montez en croupe sur mon cheval, et je vous sauverai du monstre, avec l'aide de mes trois compagnons que voici.

Et il lui montra les trois animaux qui le suivaient.

La princesse monta, et aussitôt Hervé mit son cheval au galop, car déjà le Dragon commençait à lancer du feu.

Le Lièvre avait distribué son rôle à chacun. Il avait dit à l'Ours :

— Toi, Ours, tu arracheras le monstre de sa caverne; et toi, Renard, remplis-toi le ventre d'eau, afin d'éteindre le feu qu'il lancera sur nous, pendant que je le combattrai avec mon bon sabre.

Quand ils furent à l'ouverture de la caverne, le Dragon dit :

— Te voilà enfin, fille du roi d'Angleterre! Je commençais à m'impatienter, et tu as bien fait d'arriver, car j'allais réduire en cendres tout le royaume de ton père, si tu m'avais trop fait attendre. Mais tu n'es pas venue seule, à ce que je vois; tant mieux, car je vous mangerai tous.

Puis, s'adressant à Hervé :

— Jette-moi d'abord la princesse.

— Viens la prendre, lui répondit-il.

— Jette-la moi, te dis-je, et tout de suite!

— Viens la prendre, te dis-je, si tu veux l'avoir.

— Jette-la moi, ou je vais te réduire en cendres!...

— Bast! je n'ai pas peur de toi.

Et s'adressant à ses compagnons :

— Allons! mes amis, faites votre devoir et besognez bien?

Et l'Ours se jeta sur le monstre et l'arracha de son antre. Aussitôt il se mit à lancer du feu par ses sept gueules ; mais le Renard vomissait dessus des torrents d'eau, et le Lièvre, de son côté, frappait de son bon sabre, à coups redoublés, si bien qu'il finit par abattre les sept têtes. Victoire!... crièrent alors Hervé et la princesse.

Ils avaient vaincu, en effet, mais non sans mal, et le Lièvre, le Renard et l'Ours avaient leurs poils tout roussis et brûlés, et ils étaient rendus de fatigue. Hervé lui-même et la princesse avaient souffert un peu, quoique se tenant à distance. De plus, la nuit approchait et, de toutes les façons, ils ne pouvaient songer à retourner à la ville. Ils résolurent donc de passer la nuit dans la plaine nue et sans abri. Hervé, craignant pour la princesse, dont la constitution lui paraissait

délicate, les suites d'une nuit passée à la belle étoile, était fort embarrassé. Heureusement qu'il y avait sur la plaine de grands amas de rochers, sous lesquels ils se retirèrent, et quand l'Ours eut roulé quelques blocs, de manière à former une caverne assez bien abritée, ils s'y réunirent tous pour attendre le lendemain, à l'exception du cheval, qui fut attaché auprès et se coucha sur le sable. Alors le Lièvre servit d'oreiller à la princesse, et l'Ours se coucha à ses pieds, pour les réchauffer. Le Renard se trouvait un peu indisposé pour avoir bu trop d'eau, quoiqu'il l'eût rendue.

Avant de s'endormir, ils causèrent un peu, quoique tous bien fatigués, des péripéties du combat et de leurs projets pour l'avenir. Il était bien entendu que Hervé devait épouser la princesse.

Un charbonnier, qui passait par là, entendit quelque bruit et prêta l'oreille. Il s'approcha des rochers, entendit toute leur conversation et résolut d'en faire son profit. Quand ils furent tous bien endormis, il enleva le rocher qui fermait l'ouverture de la grotte, s'y glissa tout doucement, coupa la tête à Hervé et enleva la princesse. Le Lièvre, le Renard et l'Ours étaient tellement harassés de fatigue, qu'ils n'avaient rien entendu. Quand ils s'éveillèrent, au matin, et qu'ils virent Hervé mort, avec sa tête séparée du tronc, et la princesse disparue, leur étonnement fut grand.

— Comment, Ours, toi qui étais aux pieds de la princesse, tu ne t'es pas éveillé, dit le Lièvre.

— J'étais trop fatigué, répondit l'Ours, et j'ai dormi comme un rocher.

— Et toi, Renard, qui as l'oreille si fine?

— Et vous-même, Lièvre, qui serviez d'oreiller à la princesse? répondit le Renard.

— Le plus pressé, reprit le Lièvre, c'est d'abord de recoller la tête de notre maître et de le rappeler à la vie, puis, nous verrons ce que la princesse est devenue. Heureusement que je sais faire un onguent pour rendre la vie aux morts; mais j'ai besoin de votre aide à tous deux pour cela. Toi, Ours, il faut que tu trouves et m'apportes le ver solitaire, qui se cache à mille pieds sous terre; et toi, Renard, tu me procureras un merle-pie et un corbeau gris, pour confectionner mon onguent.

— Voilà qui n'est pas facile, dit l'Ours; à mille pieds sous terre!.....

— Si vous alliez les chercher vous-même? dit le Renard.

— Et saurais-tu faire l'onguent? Non, n'est-ce pas? Allez donc, chacun de votre côté, travaillez et ne revenez pas sans m'apporter ce que je vous demande.

Et l'Ours, s'en alla d'un côté, en grognant, et le Renard d'un autre, en maugréant.

L'Ours parcourut la plaine, le nez à terre, flairant partout. Il s'arrêta enfin et se mit à fouir la terre. Il fouit tant et tant, qu'il arriva au ver solitaire et il le saisit avec empressement et le porta au Lièvre.

Le Renard avait couru à une forêt qu'il avait aperçue au loin, en montant sur un amas de rochers. Il s'étendit sur le dos, au fond d'un ravin, où coulait un petit ruisseau, les quatre pattes en l'air et la gueule entr'ouverte, comme s'il était mort. Bientôt, un merle-pie descendit sur lui, d'un arbre, espérant se régaler. Mais le faux-mort le happa bien vite et l'étrangla. Il le cacha dans un buisson, alla un peu plus loin et s'étendit sous un vieux chêne, et fit encore le mort. Au bout de quelque temps, un corbeau gris passa en faisant *oak! oak!* et apercevant un renard mort, il descendit dessus et se fit aussi prendre, comme le merle-pie.

Alors, le Renard apporta aussi le produit de sa chasse au Lièvre, et celui-ci se mit aussitôt à confectionner son onguent. Puis, quand il eut terminé, il dit à l'Ours:

— Allons! Ours, dresse notre maître sur ses pieds et maintiens-le dans cette position.

L'Ours mit le corps de Hervé debout.

— Prends, à présent, sa tête et mets-la lui en place.

L'Ours prit la tête et la plaça à l'envers.

— Imbécile! vois donc ce que tu fais.

Et le Lièvre la remit lui-même à l'endroit, puis il frictionna avec son onguent la blessure et tout le corps, et la tête se souda au cou, la vie revint peu à peu dans le corps entier, Hervé ouvrit les yeux, se les frotta, comme un homme qui s'éveille, et dit: — Comme j'ai bien dormi!... Et ayant promené ses regards autour de lui, et ne voyant que le Lièvre, le Renard et l'Ours:

— Où est donc la princesse? demanda-t-il.

Le Lièvre lui raconta tout ce qui s'était passé et dont il fut très-étonné. Mais la disparition de la princesse le contrariait beaucoup.

— Rassurez-vous, lui dit le Lièvre, nous la retrouverons. Le charbonnier l'a reconduite à son père, le roi d'Angleterre, et s'est donné pour son sauveur et le vainqueur du dragon. Le vieux roi avait promis la main de sa fille à l'homme qui le délivrerait du monstre, quel qu'il fût. Mais la princesse, qui connaît la trahison du charbonnier, refuse de le prendre pour époux et affirme que ce n'est pas à lui qu'elle doit la vie, bien que le traître, montre les sept têtes du dragon, qu'il a coupées et emportées, dans un sac. Il a bien les têtes, mais ces têtes n'ont pas de langues, car je les ai coupées moi-même et les voici. Et il les montra, en effet, dans un coin de la grotte, où il les avait déposées, puis il ajouta: — Malgré la résistance de la princesse, son père, trouvant que les preuves sont suffisantes et ne voulant pas manquer à sa parole, a fixé le mariage à demain. Nous n'avons donc pas de temps à perdre, et il nous faut partir tout de suite.

Et ils se mirent tous les quatre en route, vers la ville de Londres. Hervé était à cheval, ayant en croupe les langues du dragon, dans un petit sac, et le Lièvre, le Renard et l'Ours le suivaient.

Ils s'arrêtèrent dans un petit bois voisin du palais du roi, et le Lièvre dit à ses compagnons: — Restez ici, tous les trois et moi je vais voir ce qui se passe dans le palais du roi.

Et il se glissa dans le palais et pénétra jusqu'à la salle à manger, où l'on était à table, quand il arriva. C'était tous les jours des festins de réjouissance, depuis le retour de la fille du roi, non-seulement au palais, mais dans toute la ville. Le charbonnier était fiancé à la princesse et, bien que celle-ci se refusât toujours à le prendre pour époux, le mariage devait être célébré au premier jour.

— Tiens! tiens! un lièvre!... s'écrièrent les convives, étonnés.

Les Valets se mirent à sa poursuite et essayèrent de le prendre. Serré de près, il sauta sur les genoux de la princesse et lui dit tout doucement:

*

— C'est moi ! Hervé vit encore et vous aime toujours !...

— Comment, c'est donc toi, pauvre animal !...

Et elle l'embrassa et lui donna des bonbons.

Le charbonnier, voyant cela, cria :

— Chassez vite, cette maudite bête !...

— Quel mal fait-elle donc? dit la princesse, en enveloppant le Lièvre dans le pan de sa robe.

— Chassez-la vite, vous dis-je; c'est une infâme sorcière !.....

— Une sorcière !..... s'écria le vieux roi, tout effrayé : Une sorcière !..... qu'on la mette vite à la porte !.....

Et les valets, armés de balais et de bâtons, se mirent en devoir de chasser le Lièvre. Mais celui-ci sauta lestement par la fenêtre, et rejoignit ses compagnons, dans le bois.

Le Charbonnier pressa le vieux roi pour que le mariage eût lieu le lendemain matin. Mais la princesse pleura et supplia tant son père, que la cérémonie fut retardée jusqu'au surlendemain.

Le Lièvre avait conté à Hervé ainsi qu'au Renard et à l'Ours ce qui se passait au palais.

— Moi, j'irai aussi demain, dit le Renard.

— Prenez garde de vous faire prendre, lui dit le Lièvre.

— Ne craignez rien, et soyez certain que je ne m'en reviendrai pas sans avoir goûté au festin et vous en rapporter même votre part.

Et le Renard partit le lendemain, comme il l'avait dit, à l'heure du dîner. Il pénétra aussi jusqu'à la salle du festin; mais dès que le charbonnier le vit paraître, il se leva et cria :

— La voilà encore revenue, la maudite sorcière ! Qu'on la chasse, bien vite, ou il nous arrivera malheur !

Et voilà tous les valets de pourchasser l'animal, avec des balais et des bâtons. Il sauta sur la table, passa près de la princesse et lui dit : Demain nous reviendrons tous, Hervé, le Lièvre, l'Ours et moi. Puis, il s'échappa par la fenêtre. En passant par la cour, il happa une poule et regagna le bois avec elle.

Le lendemain, toute la petite société, Hervé, le Lièvre, le Renard et l'Ours se rendirent au palais. L'Ours marchait en tête, portant Hervé sur son dos. Les autres venaient à la suite, et ils pénétrèrent ainsi dans la salle du festin. Tout le monde voulut fuir à cette vue, et le charbonnier le premier.

Mais Hervé, levant la main en l'air, dit :

— Holà ! que personne ne sorte, pour le moment, ou il aura affaire à mon ami que voici.

Et il tira l'oreille de l'Ours, qui grogna.

— Vous croyez, sire, que c'est ce vilain charbonnier que voilà, ce traître, qui a délivré votre fille du Dragon, et vous êtes disposé à lui donner la main de la princesse ?

— Je suis homme de parole, dit le roi.

— Eh bien ! l'homme qui a délivré votre fille du monstre, ce n'est pas celui-là, mais bien moi, avec l'aide de ces amis. Et il montra les trois animaux.

Le charbonnier était pâle comme la nappe qui était devant lui.

— Il nous a pourtant donné des preuves, répondit le roi; il nous a apporté les sept têtes du serpent.

— Eh bien ! qu'on me fasse voir ces têtes, et je vous prouverai la fraude.

Le roi donna l'ordre d'aller chercher les têtes du serpent, et un valet les déchargea d'un sac, sur les dalles de la salle.

— Ouvrez ces gueules, dit alors Hervé, et voyez si elles ont des langues.

Le même valet écarta les mâchoires des sept têtes, l'une après l'autre, et aucune n'avait de langue, toutes étaient coupées.

— Où sont alors les langues ? demanda le roi.

— Les voici ! répondit Hervé, en les jetant sur la table.

— Oui, c'est bien lui qui est mon sauveur, et qui sera mon époux ! s'écria la princesse, en se jetant au cou de Hervé.

Voyant que les choses tournaient mal pour lui, le charbonnier voulut sortir; mais l'Ours lui barra le passage.

Alors, le vieux roi, s'adressant à ses valets, dit avec colère :

— Saisissez-vous de ce traître et qu'on le fasse périr par le feu !

Et l'on dressa un énorme bûcher, l'on y mit le feu, puis on jeta le charbonnier au milieu des flammes.

Hervé épousa ensuite la princesse, et il y eut des festins et des fêtes magnifiques.

Conté par Marguerite Philippe, de Pluzunet (Côtes-du-Nord), 1873.

F.-M. Luzel.

LES TROIS FILS DU ROI

OU

LE BOSSU ET SES DEUX FRÈRES.

CONTE BRETON.

Il était une fois un roi qui avait trois fils, dont deux étaient de beaux garçons, de belle prestance, et le troisième était bossu et se nommait Alain. Celui-ci n'était pas aimé de son père, qui l'avait relégué à la cuisine, avec les marmitons, pendant que les deux aînés mangeaient avec lui à sa table et l'accompagnaient partout.

Un jour, le vieux roi fit venir ses trois fils et leur parla ainsi :

— « Voici que je me fais vieux, mes enfants, et je veux passer le reste de jours que j'ai à vivre dans la paix et la tranquillité. Je désire céder ma couronne, avec l'administration du royaume, à celui de vous trois qui m'apportera la plus belle pièce de toile. Mettez-vous donc en route, voyagez au loin et soyez de retour dans un an et un jour. »

Les trois frères partirent là-dessus, par trois routes différentes. Les deux aînés avaient chacun un beau cheval pour les porter, et de l'or et de l'argent plein leurs poches. Ils se rendirent d'abord chez leurs maîtresses, pour prendre congé d'elles. Mais ils s'y oublièrent et menèrent joyeuse vie, pendant que dura leur argent.

Le bossu, qui n'avait reçu qu'une pièce de six francs de son père, et pas de cheval, marcha et marcha, plein de courage. Quand il avait faim, il grignotait une croûte de pain, cueillait des noisettes, de l'airelle et

des mûres sauvages aux buissons de la route, et buvait dans le creux de sa main, aux sources du chemin. Un jour, en traversant une grande lande, il entendit une voix claire et fraîche qui chantait une vieille chanson. Il s'arrêta pour l'écouter et dit : — Il faut que je voie qui chante de la sorte ! — Et il se dirigea vers la voix.

Il ne tarda pas à rencontrer une jeune fille d'une grande beauté, qui le salua ainsi :

— Bonjour, Alain, fils cadet du roi de France !

— Vous me connaissez donc ? lui demanda le prince, étonné.

— Oui, je vous connais et je sais même où vous allez et ce que vous cherchez : Votre père vous a dit, à vous et á vos deux frères, qu'il cédera sa couronne avec son royaume à celui de vous trois qui lui rapportera la plus belle pièce de toile, et vous vous êtes mis en route tous les trois á la recherche de la belle toile ; n'est-ce pas vrai ?

— C'est bien vrai, répondit Alain, de plus en plus étonné.

— Eh ! bien, vos deux frères sont allés voir leurs maîtresses et ils mènent joyeuse vie avec elles, sans se soucier de la recherche des belles toiles. Vous, qui n'avez pas de maîtresse, vous vous êtes mis résolument en route et vous méritez de réussir. Venez avec moi à mon château et je vous conseillerai.

Alain la suivit jusqu'à ce qu'elle appelait son château, et qui n'était qu'une misérable hutte de terre et d'argile. Il y resta quelque temps avec elle et, avant son départ, elle lui remit une petite boîte, pas plus grande que le poing, et lui dit :

— Le moment est arrivé de vous en retourner chez vous ; prenez cette boîte et présentez-vous avec confiance devant votre père.

Alain s'en retourna avec sa boîte. Quand il arriva dans la cour du palais paternel, il remarqua ses deux frères aux fenêtres, tout joyeux et contents d'eux-mêmes. Ils étaient revenus avec leurs chevaux chargés de belles pièces de toile.

— Voici Alain qui arrive aussi ! s'écrièrent-ils ; il revient sans la moindre pièce de toile, aussi laid et misérable qu'il est parti, et n'ayant même pas perdu sa bosse en route !...

Les deux frères aînés étalèrent alors leurs toiles sous les yeux de leur père. Elles étaient fort belles et de grand prix.

— Et toi, Alain, tu refuses donc de concourir, puisque tu n'apportes rien ?

Alain tira alors sa boîte de sa poche et la présenta à son père, en lui disant : — Prenez cette boîte, mon père, et ouvrez-la.

Le vieux roi prit la boîte, l'ouvrit, et aussitôt il en sortit un bout de toile blanche, douce au toucher, moelleuse et luisante comme de la soie. Et il en sortit ainsi, pendant une heure au moins, si bien que la boîte paraissait inépuisable.

— C'est Alain qui l'emporte ! dit alors le roi ; à lui ma couronne.

— Il y a de la sorcellerie là-dessous, s'écrièrent les deux aînés, fort mécontents, et il faut faire trois épreuves.

— Je le veux bien, répondit le roi, á qui il déplaisait aussi de laisser sa couronne à un bossu.

— Faites-nous connaître la seconde épreuve.

— Eh ! bien, à qui m'amènera le plus beau cheval.

Et les trois frères se remirent en route, chacun de son côté. Les deux aînés se rendirent, comme devant, chez leurs maîtresses, et le bossu prit encore le chemin de la lande où il avait rencontré la belle jeune fille, qui lui avait valu sa première victoire. Quand il y arriva, après beaucoup de mal, il entendit la même voix qui chantait sa chanson. — Bien ! se dit-il, rassuré et plein d'espoir. Et il se hâta de se rendre à la maison d'argile de la belle chanteuse.

— Bonjour, dit-il, en entrant ; — je viens encore vous voir.

— Bonjour, jeune fils du roi, — répondit la jeune fille ; — je sais pourquoi vous revenez ! Vos frères, battus à la première épreuve, ont demandé qu'il en soit fait trois, et la seconde consiste à amener à votre père le plus beau cheval.

— C'est vrai ; mais comment me procurer un beau cheval, sans argent ?

— Vous avez bien pu avoir la plus belle toile, sans argent ; pourquoi ne pourriez-vous pas avoir également le plus beau cheval, sans argent ? Restez-ici avec moi, jusqu'à ce que le moment soit venu de vous en retourner, et ne vous inquiétez de rien.

Alain se rassura et resta avec la jeune fille. Quand le temps fut venu, celle-ci lui remit encore une boîte, en lui recommandant bien de ne l'ouvrir que quand il serait dans la cour du palais de son père.

Il partit. Mais il n'alla pas loin, sans succomber à la curiosité. Il ouvrit sa boîte, pour voir ce qu'elle renfermait, et aussitôt il en sortit un beau cheval, prompt comme l'éclair, et qui disparut en un instant. Et voilà notre garçon de pleurer. Que faire, à présent ? Il se résolut à retourner vers la jeune fille, puisqu'il n'était pas encore éloigné de sa demeure, et à lui conter sa mésaventure. Sa protectrice lui remit une seconde boîte et lui recommanda de nouveau de ne l'ouvrir que quand il serait dans la cour du palais de son père et en la tenant entre ses jambes.

Cette fois, il ne l'ouvrit pas. Quand il arriva dans la cour du palais, ses frères y étaient déjà depuis quelque temps, et chacun d'eux avait un cheval magnifique, dont il était tout fier. Quand ils virent arriver Alain :

— Ah ! voilà enfin le bossu ! s'écrièrent-ils ; mais il n'a pas de cheval !...

— J'ai encore une boîte, comme l'autre fois, répondit Alain, en tirant sa boîte de sa poche.

— Et c'est là-dedans qu'est ton beau cheval, sans doute ?

— Peut-être bien.

— Ouvre donc, que nous voyions ta souris.

Alain mit sa boîte entre ses jambes, l'ouvrit, et aussitôt il se trouva en selle sur un cheval superbe, avec une bride d'or en tête, fougueux et ardent, et faisant jaillir des étincelles de ses quatre pieds, de ses naseaux et de ses yeux.

— C'est encore Alain qui l'emporte ! s'écria le vieux roi, saisi d'étonnement ; et sa victoire était en effet si éclatante, que ses frères ne songèrent pas à la contester. Mais ils s'écrièrent avec dépit : — A la troisième épreuve ! — Quelle sera-t-elle, père ?

— Eh bien ! dit le roi, à qui m'amènera, à présent, la plus belle princesse.

Et les trois frères de se remettre en route, sur-le-

champ. Les deux aînés se rendirent encore auprès de leurs maîtresses, et Alain retourna auprès de sa mystérieuse protectrice de la grande lande.

— Bonjour, jeune fils du roi, lui dit-elle, en le voyant revenir : votre père vous a dit que sa couronne sera à celui de ses trois fils qui lui amènera la plus belle princesse.

— Oui, et moi qui ne connais aucune princesse.

— Peu importe; restez encore avec moi, jusqu'à ce que le temps soit venu de vous présenter devant votre père, et ayez confiance en moi.

Alain resta encore avec sa protectrice, et, quand le temps fut venu, elle lui dit :

— Voici une poule, avec un linge sur le dos; retournez-vous en avec elle chez votre père, et prenez bien garde de perdre la poule et le linge aussi.

— Mais, je n'aurai donc pas de princesse ?

— Partez avec votre poule, et fiez-vous à moi pour le reste.

Alain partit avec la poule. Mais, comme il traversait un bois sombre, elle lui échappa, et il se mit à pleurer. Deux princesses, dont l'une plus belle que l'autre, se trouvèrent soudain à côté de lui.

— Qu'avez-vous à pleurer de la sorte? lui demanda l'une d'elles.

— J'ai perdu ma poule!.....

— S'il n'y a que cela, vous pouvez vous consoler, je vous la retrouverai.

Et en effet, la poule revint bientôt, à un signe de la princesse, et elle avait toujours son linge sur le dos. La plus belle des deux princesses la toucha du bout d'une baguette blanche qu'elle avait à la main, et elle se métamorphosa aussitôt en un beau carrosse doré et attelé de six chevaux superbes. Alain, lui-même, vit disparaître subitement sa bosse et se trouva être un très-beau jeune homme, avec de magnifiques habits de prince et assis dans le carrosse, à côté de la moins belle des deux princesses. L'autre, la plus belle, était assise sur le siége du cocher, tenant les rênes et dirigeant le char. Ils se rendirent dans cet accoutrement au palais du roi. Les deux aînés y étaient déjà arrivés, et ils attendaient le bossu, aux fenêtres, ayant chacun à côté de soi une belle princesse dont il était tout fier.

Quand Alain entra dans la cour, avec son carrosse tout resplendissant de lumière et ses deux compagnes, ce fut comme si le soleil lui-même venait d'y faire irruption sur son char. Les deux frères aînés et leurs princesses, éblouis de tant de lumière et de beauté, et crevant de dépit de voir dans quel attirail revenait leur cadet, se cachèrent les yeux avec leurs mains. Le vieux roi, tout souffrant et morose auparavant, se sentit tout ragaillardi, et descendit lestement dans la cour, pour recevoir Alain et sa société.

— A toi ma couronne et mon royaume, mon fils Alain! s'écria-t-il.

Puis, il présenta la main aux princesses, pour les aider à descendre, et les conduisit dans son palais. Les deux princes aînés et leurs princesses allèrent se cacher, de honte et de dépit.

Cependant il leur fallut assister à un grand festin que fit préparer le vieux roi, et auquel il invita toute la cour et les grands du royaume.

Pendant le repas, la belle princesse d'Alain mettait dans son tablier un morceau de tous les plats que l'on servait; ce que voyant les princesses de ses frères, elles voulurent l'imiter. Quand on se leva de table, elle dit qu'elle voulait faire son petit cadeau à tous les convives, et même aux domestiques. Et plongeant sa main droite dans son tablier que, de sa gauche, elle tenait relevé sur sa poitrine, elle en retirait à chaque fois des bagues d'or, des perles, des diamants, des fleurs, et les distribuait libéralement, à l'étonnement et à la grande satisfaction de chacun.

Les deux autres princesses voulurent l'imiter encore en cela. Mais hélas! au lieu de bagues d'or, de perles, de diamants et de belles fleurs parfumées, elles ne retiraient de leurs tabliers que ce qu'elles y avaient mis, c'est-à-dire de la viande, des saucisses et semblables mangeailles. Leurs belles robes étaient toutes souillées par la graisse et les sauces qui en découlaient. Accueillies par des éclats de rire universels, les chiens et les chats les poursuivirent, et mirent leurs vêtements en lambeaux. Elles s'enfuirent avec leurs amants, tout couverts de confusion et furieux, et ne reparurent plus.

On célébra ensuite les noces d'Alain et de sa belle princesse, et les fêtes, les jeux et les festins durèrent un mois entier.

Conté par Marguerite Philippe
(21 juillet 1871).

F. M. Luzel.

IMAGERIE POPULAIRE RUSSE.

L'image russe dont nous donnons aujourd'hui la reproduction appartient à la série des images populaires qui sont pour le paysan russe ce que sont pour le paysan français les images de Metz ou d'Epinal. Elles sont d'une exécution beaucoup plus grossière que les nôtres et remarquables surtout par la façon bizarre dont les couleurs sont distribuées. Ainsi, dans l'original, la terre est peinte d'un jaune vif, relevé de bandes rouges (au plus fort de l'hiver). Le propriétaire du Grand Nez porte un pantalon vert dans le groupe du milieu; un pantalon jaune pour entrer au cabaret; sa redingote est rouge foncé dans le groupe du milieu, rouge clair devant la porte du cabaret, verte devant la porte de sa maison.

Nos lecteurs peuvent juger par eux-mêmes du dessin : le texte qui l'accompagne est imprimé avec des fautes d'orthographe, précieuses pour le linguiste en ce qu'elles lui permettent de noter exactement la prononciation du peuple moscovite.

La lithographie originale sort des ateliers de André Abramov, rue des Allemands (Nemetskaïa Oulitsa), à Moscou. L'édition actuelle a été autorisée par la censure le 6 mai 1874.

Voici la traduction de la légende rimée qui l'accompagne :

Le dialogue du grand Nez avec le fort Gel (1).

« Le Nez prétendit se vanter d'avoir chaud. — Il a l'audace de vouloir tenir tête au Gel. — Tout-à-coup

(1) Ce vieux mot français qui ne s'est conservé que dans le dérivé Dégel, mais qui s'emploie encore en Suisse, est celui qui nous paraît rendre le mieux le russe *Moroz*.

s'élève un fort Gel. — Le grand Nez part en guerre contre lui, — Il dit je suis un beau Nez rouge : — On a fait au Gel une fausse réputation, — On dit qu'il gèle tous les nez ; — Mais pour ceux qui sont fortement bourrés de tabac. — Moi je ne remarque pas cela, — Je ne suis rouge qu'en dehors. — Je ne m'abrite jamais contre le Gel ; — S'il était ici j'entrerais en lutte contre lui.

» A ce moment le Gel regarda mon nez de travers, — Et dit : c'est la première fois que je vois un pareil nez ; — Si tu ne fais pas attention à toi, — Tu vas bientôt blanchir. — Cependant le Nez n'eût pas peur du Gel, — Qui vint lui mordre le nez. — Tout-à-coup un peu de tabac coule de sa narine ; — Il se précipite dans un cabaret (1). — En sortant il a l'audace de dire. — Il dit : je vais encore me montrer. — Le Gel entra en grande colère, — De ce que le Nez montrait autant d'impudence.

» Et le Gel le récompensa de la sorte ; — Il fit à ce Nez un grave dommage. — Tout-à-coup une pomme de pin tomba ; — Elle faillit gâter tout le museau. — Le Nez prit une teinte rouge clair, — Telle qu'on n'en trouve pas même chez les Coqs d'Inde. — Cette fois le Nez cessa de lutter contre le Gel, — Et s'empressa de rentrer au chaud. — Mais il rentra tout gâté ; — Ce qui était fort désagréable à son maître, — Il eut de cela grand chagrin — Et soigna son nez avec la graisse d'oie. »

Louis Leger.

Fac-simile d'une image populaire russe.

PRIÈRE POPULAIRE.

La raison d'Dieu (2).

(Canton de Dornes, Nièvre.)

Disons la raison d'Dieu
Pour le nom
De saint Pierre baron,
[La raison d'Dieu]
Qu'a fait le jour
Qu'a fait la nuit,
Le jour qu'est tant bel,
La nuit qu'estancelle,
Le jour d'un beau mardi
Que le monde doit tout fini.

Non, non, nous n'finirons point !
Nous dirons trois fois :
Feuille de Mâr,
Feuille d'Avri,
Feuille de tourmente,
Qu'i pleuve, qu'i neige, qu'i vente,
Ouvrez-nous les portes du paradis !

— Les portes du paradis sont ouvries
Depuis hier à midi ;
Dieu les a ouvries,
Dieu les a bénies.
Saint Jean d'archange
Dans le paradis a mis
Une petite planche,

(1) Sur la maison qui dans notre gravure est à la gauche du spectateur, on lit : *débit de boissons* (piteiny dom).

(2) [*Raison* est sans doute ici une corruption d'*oraison*. — Mél.]

Pas pu longue, pas pu large
Qu'un ch'veu de la Sainte Viarge.
Ceux qu'saront la raison d'Dieu
Par dessus passeront.
Ceux qu'la saront pas
Au bout mourront.

Ils leu z'y dirent les uns aux autres,
Zenfants, zenfants,
Qu'avons-nous fait, qu'avons-nous dit?
La raison d'Dieu nous avons pas appris!
Jésus leur z'y dit :
Quand vous étiez dans l'autre monde
Vous maudissiez mon corps,
Vous maudissiez mon sang!
— Je m'en repens!
Ainsi soit-i.
— Mais Jésus leur z'y répond :
Tant que votre âme est diors
De vout' corps,
C'est pu temps d'vous en r'penti.

Henri Marion.

TRADITIONS POPULAIRES DE WARLOY-BAILLON (SOMME).

L'Herbe qui coupe le fer.

Plusieurs personnes croient encore à *l'herbe qui coupe le fer*. Un jour, un de nos paysans trouva son *englène* (instrument destiné à donner du taillant à la faux) cassée, sur une botte d'herbe, sur laquelle il l'avait déposée. Son compagnon lui dit : cela ne m'étonne pas, tu l'avais déposée sur l'herbe qui coupe le fer.

Le Champ aux Fées.

Il y a un endroit dans notre pays qu'on appelle le Champ aux Fées, c'est là, disent les vieillards, que les Fées tenaient autrefois leur sabbat. On y voyait un grand espace circulaire complétement inculte ; c'était l'endroit où elles dansaient en rond pendant la nuit.

Les Abeilles.

Quand, dans une famille qui possède des ruches, une personne vient à mourir, il est d'usage d'attacher à chacune de ces ruches un morceau d'étoffe noire, en signe de deuil. Sans cette précaution, on croit que les abeilles s'en iraient pour ne plus revenir.

On croit aussi que les abeilles célèbrent la Fête-Dieu, en élevant dans leurs ruches un Saint-Sacrement de cire.

Feux follets.

On attribue aux feux follets connus ici sous le nom de *fioles*, le pouvoir d'égarer les personnes qui se trouvent sur leur passage. Il y a un moyen d'échapper à ce péril, c'est de jeter son couteau à terre, autour duquel la *fiole* vient aussitôt tourner et pendant ce temps on doit se sauver au plus vite.

Le jour de Sainte Agathe.

Si l'on veut récolter des pois en quantité, il faut les semer le jour de Sainte Agathe (5 février). — Il y a un proverbe picard qui dit :

Plantez le jour de Sainte Agathe
Vous récolterez plein des jattes.

Le jour du Vendredi-Saint.

Pour préserver les oignons de la sécheresse et des insectes, il faut les semer le jour du Vendredi-Saint ; aussi, quel que soit le temps qu'il fasse ce jour-là, la plupart sèment leurs oignons le Vendredi-Saint.

Serment d'enfant.

(formulette.)

Quand un enfant jure de dire la vérité, il se tire la peau du cou en disant :

Bâton blanc,
Bâton de fer ;
Si je mens
J'irai en enfer
Avec un fagot
Sur le dos
Tout brûlant
Tout fricassant.

Henri Carnoy.

SACRIFICE D'UN POULET.

(canton de Chevagnes, Allier).

Avant d'aller habiter une maison neuve, on doit tuer un poulet (ou une autre volaille) et le faire saigner dans toutes les parties de la maison ; car il faut, disent les paysans, qu'il y passe un mort, avant qu'elle soit habitée par des vivants.

Henri Marion.

GATEAUX TRADITIONNELS.

Les Cornics.

(Fête de saint Corentin.)

Les *Cornics* (en français, petites cornes) sont faits de farine de froment et de lait. On ne les fabrique, et, de mémoire d'homme, on ne les a jamais fabriqués que dans la paroisse de Guilers, canton de Pont-Croix, à cinq ou six lieues de Quimper. On ne les vend qu'une fois l'an, à la fête de saint Corentin qui a lieu aujourd'hui le dimanche qui suit le 12 décembre (1). Leur forme triangulaire rappelle celle d'un chapeau de prêtre. Ne serait-ce pas celui de saint Corentin ? Il y a probablement plus de mille ans qu'on fabrique ce gâteau qui, s'il n'est pas délicat, a du moins le mérite d'être historique et fort original.

R.-F. Le Men.

(1) La fête de saint Corentin est accompagnée d'une foire. Cette foire, qui est aussi celle où se louent les domestiques, avait toujours lieu autrefois la veille ou le lendemain de la fête. Depuis une vingtaine d'années, elle est fixée par l'administration au troisième samedi de décembre.

Les Sorciers voleurs de beurre.

(Morbihan.)

C'est dans la journée du 1er mai que les sorciers ont le pouvoir de jeter des sorts sur le lait et sur le beurre et de se l'approprier d'une façon mystérieuse. Voici ce qu'on pratique dans les environs de Lorient pour se garantir de leurs maléfices. On commence par faire sortir les bestiaux de l'étable que l'on nettoie à fond, puis on va chercher des ronces, du laurier, du sureau, des morceaux de cuir, etc., que l'on fait brûler tout autour de l'étable dans des pots remplis d'avance de charbons allumés. On fixe ensuite aux murs un grand nombre de branches de sureau. Quand ces préparatifs sont terminés, on fait rentrer les vaches dans l'étable, à reculons, cérémonie qui doit empêcher les voleurs de beurre d'exécuter leurs larcins (1). — Ce n'est pas tout, il faut encore se procurer une ronce ayant une racine à chacune de ses extrémités, (ce qui, paraît-il, peut se trouver assez facilement) et la fixer sous forme de demi-cercle au-dessus de la porte de l'étable.

E. R.

La mort du Roitelet.

(Berceuse.)

Traduction française.

L'autre jour, étant allé me promener,
Je pris un Roitelet.

Refrain. — Rourilaineu, tra la la!
Raranla, tra la la!

Étant pris, il était de bonne prise,
Et on le mit à l'étable pour engraisser. [Refrain.]
On le mit à l'étable pour engraisser,
Puis on fit chercher le boucher, pour l'égorger.
Le boucher et ses aides
Appelaient à leur secours, à tue tête;
Ils appelaient à leur secours, à tue-tête,
Ne pouvant égorger le Roitelet.
Quatre charrettes neuves bien ferrées
Sont allées porter ses plumes à Nantes;
Et encore il en resta à la maison (des plumes)
Assez pour garnir quatre grands lits.
En m'en retournant de là (de Nantes),
Je vis beau jeu (2) :
Douze mouches qui battaient (sur l'aire),
Et des cousins qui enlevaient la paille.
Le chat faisait le tour de l'aire,
Suivi de dix-huit souris;
Dix-huit souris et un rat,
Et pourtant le chat était plein de vie!
J'ai un arbre au pignon de ma maison,
Et le Renard loge dessous,
Et le Renard loge dessous,
Tantôt il y en a deux, tantôt il y en a trois.
Veillez bien sur vos poulettes blanches,
Car mon Renard a la tête légère;
Veillez bien sur vos poulettes bleues,
Car mon Renard est un gaillard;
Veillez bien sur vos poulettes rousses,
Car mon Renard est friand;
Veillez bien sur vos poulettes noires,
Car mon Renard mord tout de suite!.....

(Chanté par Jeanne-Yvonne Le Maillot, de Plouguiel, près Tréguier, — la mère de Marguerite Philippe, ma conteuse et chanteuse ordinaire.)

F. M. Luzel.

(1) Cet usage de faire rentrer les vaches dans l'étable *à reculons* se rattache vraisemblablement à un épisode du mythe d'Hercule et de Cacus. Voir plus loin à la Bibliographie.

(2) C.-à-d. quelque chose d'extraordinaire.

Maro al Laouenanik.

(Sonik Kavel.)

Texte Breton.

Ann deiz all o vale oann bet,
Eul Laouenan am boa tapet.

Askan. — Rourilaineu, tra la la!
Raralan, tra la la!

Pa oa tapet, tapet a oa,
Oe laket er c'hraou da larda.
Oe laket er c'hraou da larda,
Oe klasket kiger d'hen laza.
Ar c'higer hag he vevelienn
A grie forz war bouez ho fenn;
A grie forz war bouez ho fenn,
N'oant ket wit laza 'l laouenenn.
Pevar c'har nevez houarnet
'Zo êt d' gass he blun d'ann Naonet;
Ha c'hoaz a oa chommet er gêr
Da goucha pevar gwele kaër.
O retorn ac'hane d'ar gêr,
Me am boa gwelet c'hoari gaër :
Daouzek kèlienenn o torna,
Hag ar fubu o tiblouza;
Ar c'hâz 'c'h ober ann dro d'al leur,
Tric'houec'h logodenn euz he c'heul;
Tric'houec'h logodenn hag eur râz,
Ha c'hoaz a oa buhez er c'hâz!

Me 'm eûs eur wezenn 'n penn ma zi
Ha loj al louarn indan-hi;
Ha loj al louarn indan-hi,
Gwez a ve daou, gwez a ve tri.
Diwallit ho polizi gwenn,
Rag ma louarn 'zo skanv he benn.
Diwallit ho polizi glaz,
Rag ma louarn a zo eur gwaz!
Diwallit ho polizi rouz,
Rag ma louarn a zo litouz;
Diwallit ho polizi du,
Rag ma louarn a grog d'hoc'htu!.....

(Kanet gant Jeann Yvonn Ar Maillot, euz a Blouguiel, tost da Landreger.)

LA CHANSON DE RENAUD (1).

(Vagney, Vosges.)

Le grand Renaud revient de guerre, *bis.*
Entre ses bras tient ses boyaux; *bis.*
Sa mèr[e] qu'est sur sa chambre en haut *bis.*
Qui voit venir son fils Renaud.

— Renaud, Renaud, réjouis-toi, *bis.*
Ta femme est accouchée d'un fils. *bis.*
— Ni de ma femme, ni de mon fils, *bis.*
Ni de la guerre, je m'en soucie.

Préparez-moi un lit *bis.*
Que j'y sois bien à mon plaisir; *bis.*
Tirez les rideaux par devant *bis.*
Que ma femme n'en ait pas le vent.

Mais quand ce fut vers le minuit *bis.*
Que le grand Renaud rendit l'esprit, *bis.*
Toutes ses servantes ont soupiré *bis.*
Et sa bonne mère a pleuré.

— Oh ! dites-moi, mère, ma mie, *bis.*
Qu'est-ce que j'entends clouer ici ? *bis.*
— Oh ! ce sont les processions *bis.*
Qui font le tour de nos maisons.

— Oh ! dites-moi, mère, ma mie, *bis.*
Quel habit mettrai-je aujourd'hui ? *bis.*
— Toute femme qui relève d'enfant *bis.*
Doit mettre le noir avec le blanc.

Mais quand elle fut parmi les champs, *bis.*
Les pâtureaux (1) allaient disant : *bis.*
Voilà la femme Renaud le Grand *bis.*
Qui a l'air bien triste et dolent.

— Oh ! dites-moi, mère, ma mie, *bis.*
Qu'est-ce que ces pâtureaux nous dient ? *bis.*
— Ils dient qu'il faut courir promptement *bis.*
Sans s'arrêter un seul moment.

Quand elle fut à l'église entrée *bis.*
L'aspergès lui ont présenté. *bis.*
— Oh ! voilà bien le beau tombeau *bis.*
Jamais je n'ai vu le plus beau.

— Oh ! mais il peut bien être beau, *bis.*
C'est celui de mon fils Renaud ! *bis.*
Renaud est mort et enterré, *bis.*
Je n'vous le saurais plus cacher.

— Puisque Renaud est mort ici, *bis.*
Je veux mourir dès aujourd'hui. *bis.*
Tirez mes bagues et mes anneaux *bis.*
Nourrissez bien l'enfant Renaud.

Xavier Thiriat.

Air de la Chanson de Renaud.

Dans le département de Seine-et-Oise une variante de cette chanson est chantée sur l'air suivant :

(1) Les variantes de la Chanson de Renaud sont nombreuses; celle-ci ressemble beaucoup à celles qu'on trouve dans Bujeaud, II, 213, et dans Ampère, *Inst. relat. aux poés. pop.*, 1853, p. 37.

(1) Petits pâtres.

Note. — Ces deux airs sont dans un *mode* inusité aujourd'hui. Le coloris spécial qui les distingue, provient de la place occupée par le second demi-ton dans l'octave. Ce demi-ton, qu'on rencontre entre le cinquième degré et le sixième dans la gamme *mineure*, se trouve ici placé entre le sixième degré et le septième. Il faut remarquer de plus qu'ici la note sensible (*ut dièze*) est absente. La présente échelle, semblable au *phrygien* antique par la composition des intervalles, en diffère en ce qu'elle est basée sur une *tonique*, tandis que le mode *phrygien* était basé sur une *dominante*. Elle n'a point son équivalent parmi les *harmonies* antiques; selon M. Gevaert, son usage n'a commencé à devenir fréquent que vers la fin du Moyen-Age. On la retrouve dans un assez grand nombre de chants populaires remontant à cette époque, et dans toutes les mèlodies grégoriennes du premier mode avec *si naturel*. [Mél.]

FORMULETTES.

(Sens, Yonne.)

Les enfants chantent en rond, quand la pluie menace.

Pleut, pleut, pleut,
Mouille, mouille,
C'est le temps de la grenouille;
La grenouille a fait son nid
Dans l'étable de la brebis.
La brebis en est malade,
Les agneaux en sont guéris.

E. R.

(Sens, Yonne.)

Cache pied,
Cache main;
(*Var.* Cloche pied,
Cloche main;)
En revenant
De Saint-Martin,
J'ai rencontré
Un p'tit lapin,
Je l'ai mis
Dans mon sabot,
Il m'a dit
Qu'il avait trop chaud;
Je l'ai mis
Dans mon soulier,
Il m'a dit
Qu'il avait trop froid;
Je l'ai mis
Dans mon gilet,
Il m'a dit
Qu'il allait pisser. (*Var.* se sauver.)

E. R.

(Sens, Yonne.)

Raisin, raisin
A bon marché,
Les quatre cent
Pour un denier;
C'est le ci
C'est le là,
Ma grand'mère
Nous y voilà.

E. R.

(Sens, Yonne.)

Bonjour lundi,
Comment va mardi?
Très-bien, mercredi,
Je viens d'la part de jeudi
Dire à vendredi
Qu'il s'apprête samedi
Pour aller à la messe dimanche.

E. R.

(Sens, Yonne; Seine-et-Oise.)

Un, deux, trois
La culotte en bas;
Quatre, cinq, six
Levez la chemise;
Sept, huit, neuf
Tapez comme un bœuf; (*Var.* sur le bœuf)
Dix, onze, douze
J'ai (*Var.* il a) les fesses toutes rouges.

E. R.

Paroles d'élimination au jeu.

(Pays messin).

Une pomme d'or
Et faite en or;
Saint Pierre, saint Simon
Gardez bien notre maison.
S'il y vient un pauvre
Donnez-lui l'aumône;
S'il y vient un capucin
Donnez-lui un verre de vin;
S'il y vient un larron
Donnez-lui cent coups d'bâton.

E. R.

BIBLIOGRAPHIE.

Thiriat (Xavier). **La vallée de Cleurie**; statistique, topographie, histoire, mœurs et idiomes des communes du Syndicat de Saint-Amé, de Laforge, de Cleurie et de quelques localités voisines, canton de Remiremont (Vosges). Mirecourt, 1869, in-12 de 458 p.

Les deux premières parties de cette intéressante monographie sont consacrées à l'hydrographie, à la météorologie, à l'histoire naturelle, à l'histoire et à l'administration de la vallée de Cleurie. La troisième partie nous intéresse particulièrement; nous y trouvons des chapitres intitulés : Costumes anciens et modernes, mariages, funérailles, pèlerinages, coutumes, veillées, superstitions, dictons populaires, empiriques, sorciers, sabbat, dragons, loups-garous, etc. Le volume est terminé par une étude de la grammaire du patois du pays et par un vocabulaire. E. R.

Perron (Dr). **Proverbes de la Franche-Comté.** Besançon, 1876, in-8° de 152 p.

On trouve dans ce volume des proverbes en grand nombre ainsi classés : Proverbes astrologiques, proverbes dogmatiques. Un chapitre est consacré aux sobriquets de profession, un autre aux sobriquets géographiques de la Franche-Comté. Incidemment M. P. nous fait connaître beaucoup de superstitions et d'usages. — Voici quelques extraits de cet intéressant ouvrage :

Vent qui gèle
Bise qui dégèle
Et femme qui parle latin
Ne cansent qu'ennui et chagrin.

Arc-en-ciel du matin,
Pluie sans fin;
Arc-en-ciel du soir,
Il faut voir.

Quand on a une belle femme, on n'a pas de beaux cochons. — Pourquoi? — Parce que les cochons au lieu de manger s'amusent à la regarder.

Femme maligne et poule qui pond
Font grand bruit à la maison.

Suisse, mangeons ton pain.
— Je n'ai pas faim.
— Mangeons le mien;
— Je le veux bien!

Quand un ménage bâtit, il perd un de ses membres dans l'année.

E. R.

Auguste Hock. **Œuvres complètes.** T. I, *Poésies.* T. II, *Mœurs et Coutumes au pays de Liége.* T. III, *Croyances et Remèdes populaires au pays de Liége.* T. IV, *La Famille Malhol, Mœurs bourgeoises du pays de Liége.* 4 vol. pet. in-8°. Liége, 1872-1876.

Nous n'avons pas à nous occuper du premier volume qui contient les poésies personnelles de l'auteur. — Le IIe vol. traite des mœurs liégeoises au commencement de ce siècle, on y trouvera beaucoup de choses intéressantes, par ex. : p. 106, une formulette de carnaval; p. 113, une description curieuse de l'enterrement de mardi-gras; p. 288, des détails sur la fête de saint Nicolas, etc. — Le IIIe vol. est particulièrement intéressant pour nous; il est consacré aux superstitions de tout genre du pays de Liége, et spécialement aux remèdes populaires; nous en citerons différents passages : Voici comment vous pouvez faire revenir le lait aux vaches : *Signez-vous, entrez à reculons dans l'écurie et prononcez ces paroles* : « *Bonjour ma vache* »; *mettez-vous à traire la vache. Le premier jour, le lait qui sort doit passer par la fenêtre avec précaution; on le dépose sur le four, du côté de l'orient, puis on dit* « *Sois bonne, ma vache* », *et on la trait de nouveau. On revient une troisième fois à l'écurie en marchant obliquement, on pose la main gauche sur la corne droite, en disant :* « *Merci, ma vache.* » *Ensuite on peut traire, le lait vient en abondance;* p. 54, on lit que dans toute loge de Francs-Maçons, un membre doit mourir dans l'année de mort naturelle ou se suicider; p. 100, on voit que dans certains villages on souhaite la bonne année non-seulement aux gens mais aux choses, par ex. : au feu, au puits, aux prairies; p. 146, on trouve des détails curieux sur la rage et sur saint Hubert; p. 158, il est question d'une Vierge noire; p. 175, on trouve des détails sur saint Antoine de Padoue qui fait retrouver les objets perdus; p. 177, l'auteur rapporte une superstition qui existe aussi en France, la voici : *Il faut se garder de laisser traîner les cheveux sur le peigne ou par les chemins, on doit les brûler ou cracher dessus avant de les jeter. Sans ces précautions, une sorcière pourrait se servir de vos cheveux pour vous ensorceler;* p. 181, on lit que la veille de Noël on laisse un pain en plein air; ce pain est alors bénit tout naturellement, et c'est lui qu'on mange en premier le jour de Noël; p. 214, il est dit qu'à Maëstricht les jeunes garçons et les jeunes filles font des neuvaines à saint Amour pour être aimés avec fidélité; p. 216 se trouve une série de présages dans le genre de celui-ci : Si vous rencontrez des cochons en allant en visite, c'est signe que l'on vous fera mauvais accueil; p. 220, on lit que les petites filles ou les demoiselles qui sifflent font pleurer la sainte Vierge. — Dans le IVe vol., l'auteur revient sur les mœurs particulières à la ville de Liége; p. 144, on trouve une curieuse superstit. relative aux envies de femmes enceintes.

Pour nous résumer, le Ier volume n'est pas de notre compétence. Le IIe et le IVe sont particulièrement curieux pour un Liégeois, et le IIIe est d'une grande importance pour l'étude de la littérature traditionnelle. E. R.

Conway. **Human Sacrifices in England, Four discourses,** 64 p. pet. in-8°. Londres, Trübner, 1876.

Le titre mythologique de cette brochure est une déception. Ces quatre discours sont quatre sermons, et ces sacrifices humains en Angleterre sont les vices des *misérables* prises et détruites par l'engrenage de la société moderne. Deux passages seulement méritent d'être cités : l'un, p. 20, sur les mesures répressives prises en Ecosse par les apôtres de la Réforme contre le culte des fontaines, et p. 34 et sq. ce que M. C. dit du célèbre char de Jaggernaut dans l'Inde. On raconte généralement que dans la procession où l'on promène le char de ce Dieu (dont le nom n'est qu'un des noms de Vichnou), les fidèles se font volontairement écraser sous ses roues. Eh bien! cette croyance est un *mythe* sorti de l'imagination crédule de qq. missionnaires qui ont propagé cette histoire en Occident. Cette rectification, due à M. C., ayant été contestée, celui-ci est revenu sur la question dans une lettre adressée à l'*Academy* (4 nov. 1876, p. 454) en apportant des témoignages incontestables de fonctionnaires anglais dans l'Inde. Les fidèles croient mériter le ciel *en tirant un char qui porte le dieu* : il n'est pas étonnant qu'il arrive qqfois des accidents dans une foule de plusieurs centaines de personnes traînant un char immense avec des cordes. Ces accidents néanmoins sont rares, et M. C. peut dire sans exagération qu'il meurt moins de monde par le char de Jaggernaut que par les cabriolets de Londres. M. C. rappelle que lorsque le prince de Galles alla rendre grâces à Dieu dans la cathédrale de Saint-Paul après sa guérison, plusieurs personnes périrent étouffées dans la foule : cette nouvelle, observe-t-il, apportée aux antipodes, aux prêtres d'une religion hostile au christianisme et mal comprise par eux, pourrait donner naissance à une légende analogue de sacrifices humains dans l'église d'Angleterre. — On voit par là avec quelle prudence, nous dirions presque avec quel scepticisme, il faut accueillir les récits des voyageurs et des missionnaires sur les religions étrangères et lointaines. H. G.

Lesson (P.-A.). **Traditions des îles Samoa** (Polynésie). Paris, Leroux, 1876, in-8°, 16 p. (Extr. de la *Rev. d'Anthrop.*)

M. L., dans ce petit travail, rapporte les traditions des îles Samoa sur la création de l'homme, sur l'origine du feu, des cochons, du cocotier, des serpents, etc.

Vapereau. **Dictionnaire universel des Littératures.** Paris, Hachette, 1877, gr. in-8°. Livr. 1-5 (A.-G.)

L'utilité des encyclopédies est de mettre à la portée de tous, dans l'ordre commode de l'alphabet, les faits et les résultats des recherches scientifiques, de vulgariser l'œuvre de l'érudition et de la critique, et de frapper pour ainsi dire la science en monnaie de billon. Un Dict. des littérat. serait d'autant mieux venu, que le public français cherche de plus en plus à s'instruire sur les choses de l'étranger. Il est malheureux que la tentative de M. V. soit loin d'être réussie. Les articles relatifs à l'époque *classique* de notre littérat. et en général aux époques *classiques* des grandes littérat., nous ont paru bien faits, mais c'est justement ce dont on a le moins besoin. Dès qu'on remonte à la littérat. franç. du Moyen-Age, ou qu'on aborde les littérat. plus modestes ou plus éloignées de nous, on s'aperçoit que les sujets traités ne sont pas familiers aux collab. de M. V., ou même ne leur sont pas directement accessibles. Ainsi les littérat. slaves (et bien d'autres encore!) sont traitées avec un manque complet de compétence. — Ce qui touche à la philologie est mal présenté, quand ce n'est pas inexact. — La bibliographie qui accompagne chaque article est en général incomplète et arriérée. — Il est inutile de dire que la littérat. popul. est à peu près absente du Dict. de M. V. qui ne soupçonne sans doute pas son existence. — En somme, l'idée de ce Dict. est heureuse, mais l'exécution en est tout à fait insuffisante. H. G.

Le Gérant, Eugène ROLLAND.

Chartres. — Édouard Garnier, Imprimeur.

MYTHOLOGIE ET TRADITIONS POPULAIRES

DES ESQUIMAUX (1).

Les 150 numéros ou fragments de contes que comprend l'ouvrage de M. R. ont été publiés en 1866 et en 1871 en danois, puis traduits en anglais par l'auteur, enfin réunis et édités par son ami le Dr Robert Brown. Les longs séjours faits au Groenland par MM. Rink et Brown, non moins que leurs travaux précédents, leur connaissance approfondie des mœurs et de la religion des Esquimaux sont une garantie de l'authenticité des récits contenus dans ce livre. De curieuses planches dessinées et gravées par des Esquimaux sont un des attraits de l'ouvrage. — Une longue introduction met d'abord au le lecteur courant du genre de vie, du langage, de la religion et de l'origine probable des Esquimaux. Le passage relatif aux idées générales sur l'existence du monde, les pouvoirs suprêmes, l'idée du bien et du mal est excellent de tous points. Viennent ensuite les contes, dont les uns sont d'origine ancienne et que toutes les tribus de la nation esquimane possèdent en commun, bien qu'elles-mêmes soient devenues inconnues entre elles, et les contes plus récents spéciaux à chaque tribu.

Certes, M. R. a bien mérité de ceux qu'intéresse la littérature des contes, en recueillant dans ces pays lointains, d'accès difficile, les traditions de peuplades fort mal connues; mais, il faut le dire, ces récits sont au point de vue littéraire et malgré de pittoresques détails de mœurs, assez faibles pour la plupart. Triste peuple que ces Esquimaux, s'ils ressemblent, même de loin, aux héros de leurs traditions; des crimes atroces, la peinture des instincts les plus bas, de la vie animale la plus grossière, d'affreuses scènes de cannibalisme, voilà en résumé ce que renferment ces récits. Pour ne prendre qu'un exemple, dans le nº 3, un des plus répandus au Groenland, le héros plus sauvage que Barbe-Bleue et qui répond au nom gracieux d'Igimarasugsuk, se marie, mange sa femme, se remarie, mange encore sa femme et ainsi de suite pendant de longues années; quand, par hasard, il a gardé une femme assez longtemps pour en avoir des enfants, il mange aussi ses enfants. La dernière femme qu'il épousa avait un jeune frère. Un jour qu'il revenait de la chasse aux rennes, il prit sa hache, tua son beau-frère et força sa femme à dépecer l'enfant et à en faire bouillir quelques morceaux dans la marmite. Il se mit alors à manger de bon appétit et offrit à sa femme un morceau du bras en insistant pour qu'elle y goutât. Faisant semblant d'obéir, elle cacha sa part dans les cendres du foyer. — Je crois que tu te plains, s'écria le mari! — Oh non! répondit-elle, je suis seulement un peu timide! — Le beau frère dévoré, voilà le mari qui engraisse sa femme pour la manger quand il sera temps. Elle devint si grasse qu'elle ne pouvait plus se bouger. Enfin, un beau jour, elle s'échappe et aperçoit une pièce de bois; elle prononce alors quelques mots magiques, la pièce de bois s'ouvre et elle s'y enferme. En vain son mari la cherche partout, en disant : Hélas! que je suis malheureux! quel dommage d'avoir tant tardé à la tuer! Il ne peut découvrir sa femme. L'infortunée se réfugie en dernier lieu chez des voisins qui se saisissent de son mari, et elle le perce d'un coup de lance.

Ces types de monstres analogues au Han d'Islande de V. Hugo, se rencontrent à tous moments dans les contes esquimaux et font de leur lecture un vrai cauchemar. Au milieu de ces horreurs, émergent pourtant quelques contes assez jolis. Ainsi le nº 8, dont voici le canevas. Deux jeunes filles jouaient sur un banc, l'une avec des osselets d'aigle, l'autre de baleine. Soudain un aigle traverse les airs, l'une des filles s'écrie : je veux un aigle pour mari; l'autre répond : et moi, je veux épouser une baleine. Aussitôt une baleine apparaît sur les flots. L'aigle prend la première fille, la baleine s'empare de la seconde et l'entraîne au fond des mers. Sur la haute falaise où l'aigle avait emporté sa fiancée, il la nourrissait de toutes sortes de petits oiseaux; celle-ci réunit avec soin tous les nerfs des ailes des oiseaux, et, les mettant bout à bout, elle se fabrique une corde qui atteint au niveau de la mer. Passe un homme dans son kayak rasant le rivage; elle le hèle, descend dans son bateau et retourne chez ses parents. Le malheureux aigle abandonné battait des ailes en gémissant au-dessus de la demeure de sa femme. Les parents le voient et le tuent. L'autre fille ne s'amusait guère au fond de l'abîme; quand la baleine était près d'elle, elle passait son temps à arracher les poux de mer qui s'attachaient au corps de son mari. Deux de ses frères résolurent de la délivrer. Le premier bateau qu'ils construisirent n'avait pas la rapidité d'un oiseau; ils le brisèrent; le second volait aussi vite qu'un oiseau, ils le brisèrent encore; quant au troisième, il dépassait dans sa course un goëland fuyant à tire d'ailes. Ils hissèrent alors leur sœur et l'emmenèrent. La baleine s'élança après les fugitifs, mais elle n'arriva près d'eux qu'au moment où la troupe sautait sur le rivage.

Le nº 12, « l'homme qui épouse une mouette », est curieux à noter. C'est une version de la légende si connue des Filles Cygnes (1) et la facture en est fort originale. Comme toujours, il s'agit d'un homme qui aperçoit des femmes prenant le plaisir du bain. Il s'empare sournoisement des vêtements de la plus jolie. Les femmes sortent de l'eau, remettent leurs vêtements, se changent en mouettes et s'envolent au loin. Celle qui avait été volée restait seule sur le rivage; le garçon s'approche et consent à lui rendre ses vêtements si elle veut l'épouser. Elle accepte, vit avec lui plusieurs années, et lui donne deux garçons. Quand les garçons furent un peu grands, elle leur recommanda de ramasser toutes les plumes et les ailes d'oiseaux qu'ils trouveraient. Un jour elle fixa des ailes à son dos et à ceux de ses enfants; aussitôt ils devinrent des mouettes et s'envolèrent. Voilà le mari au désespoir; il plante là son kayak, et errant par le pays, il rencontre un homme qui lui dit : Monte sur la queue d'un saumon; mais dès que tu entendras la voix de tes enfants, aie soin de fermer les yeux. Le père obéit, suit le courant et, débarquant sur le rivage, aperçoit une maison. Près du mur

(1) Tales and traditions of the Eskimo, by Henry Rink (Edinburgh and London, Blackwood and sons, 1875).

(1) Voir sur la légende des Filles Cygnes : Gould, Curious Myths; Ralston, Russian Folk-tales; Contes populaires de la Grande-Bretagne, pp. 257 et ss.; Cox, Mythology of the Arian Nations, etc.

était assise sa femme, et devant elle se tenait un homme au nez épaté qui lui disait sans cesse : Veux-tu m'épouser? Non, répondait-elle, je suis mariée. A ces mots, son mari s'élance vers elle, mais s'esquivant, elle se change en une mouette, l'homme au nez épaté en un canard sauvage et la compagnie disparaît. — Cette légende est la seule dans tout l'ouvrage qui puisse être sérieusement rapprochée des contes de la race aryenne. Elle est évidemment une importation isolée de quelque marin norvégien. Les autres récits sont particuliers au peuple esquimau. C'est un argument de plus en faveur des mythologues qui soutiennent qu'à l'origine des peuples, il a existé des familles de mythes tout à fait distinctes, de même que pour le langage, et que les grands courants d'émigration les ont répandus dans les pays où ils ont pénétré. D'où la conclusion réciproque et si grande de conséquences au point de vue historique et ethnique, que des traditions communes à des groupes de peuples, même de races originairement différentes, sont l'indice d'une pénétration plus ou moins profonde, par invasion, colonisation ou autrement d'un peuple par un autre. Certaines données font pourtant partie du domaine mythique de la plupart des peuples, comme les métamorphoses des hommes en animaux, les sorciers ayant un pouvoir sur les éléments, les esprits bons ou méchants personnifiant les forces de la terre, de l'air ou de la mer. Dans les contes esquimaux, le sorcier s'appelle Angakok ; des amulettes ou des chants magiques peuvent préserver de ses maléfices. Le nº 41 nous met en présence d'un esprit des cavernes, le nº 46, d'esprits des rivages de la mer qui torturent et tuent ceux qu'ils ont faits prisonniers. Le nº 76 relate une superstition très-intéressante. On dit que dans les temps anciens vivaient dans les montagnes du nord du Groenland des êtres singuliers. Ils étaient hommes depuis la ceinture, leurs membres inférieurs étaient ceux des chiens ; ils pouvaient à leur gré prendre la forme humaine, se changer à volonté en nains ou en géants. Lorsqu'ils devenaient vieux, ils se jetaient la tête en bas dans un précipice et retrouvaient la vigueur du jeune âge. Ils pouvaient ainsi cinq fois recouvrer la jeunesse. La sixième fois ils mouraient.

Les Esquimaux n'ont pas à proprement parler de mythologie ni de croyances religieuses. C'est en tirant la philosophie de leurs traditions qu'elles peuvent seules se résumer. Toutes grossières, obscures, mal définies que soient leurs croyances, elles ont néanmoins une tendance franchement spiritualiste. Hommes et animaux ont à la fois âme et corps. L'âme humaine survit au corps. Le monde est régi par des pouvoirs surnaturels, mais les hommes peuvent en faire leurs serviteurs par des moyens magiques ; ce sont les sorciers ou angakoks. La terre repose sur des colonnes et recouvre un monde inférieur dans lequel on pénètre par diverses entrées placées dans la mer ou au sommet des montagnes. Au-dessus de la terre, par delà le ciel bleu, existe un monde réel avec des vallées, des montagnes et des lacs ; c'est une région désolée où les âmes souffrent du froid et de la faim ; lorsque leurs habitants jouent pour se réchauffer à la balle avec des crânes de phoques, ils produisent l'aurore boréale. — Le monde inférieur est au contraire le séjour des bienheureux. Il y fait chaud et le gibier y est abondant. On peut, jusqu'à un certain point, inférer de leurs traditions que les Esquimaux possèdent de vagues idées sur les récompenses ou les châtiments après la mort. Les méchants et les sorciers vont expier leurs forfaits dans le ciel, tandis que ceux qui ont accompli des actions grandes ou héroïques, ceux qui ont péri dans les flots, les femmes mortes en couches, reçoivent leur récompense dans le monde souterrain.

Pour nous résumer, l'ouvrage de M. R. est à l'éloge de son auteur ; c'est un miroir fidèle de la vie, des mœurs et des traditions des habitants du Groenland et du Labrador, mais il laisse l'impression que ces peuples sont faits à l'image du climat terrible qui les oppresse, et que la nuit de six mois qui couvre leurs froides et sombres régions, jette aussi ses voiles funèbres sur leurs âmes et leurs intelligences.

Loys Brueyre.

L'ORIGINE DE L'HOMME.

CONTE SLOVÈNE.

Au commencement, il n'y avait rien que Dieu ; or Dieu dormait et rêvait. Ce sommeil dura des siècles. Le moment fixé pour son réveil arriva. Il s'éveilla brusquement, regarda autour de lui, et chacun de ses regards créa une étoile. Dieu s'étonna et se mit à voyager pour voir ce que ses yeux avaient créé. Il voyagea ; il voyagea, sans terme et sans fin. Il arriva à notre terre ; mais il était déjà las ; la sueur lui dégouttait du front. Une goutte de sueur tomba sur la terre ; cette goutte s'anima et ce fut le premier homme.

Ainsi l'homme est né de Dieu ; mais il n'a pas été créé pour le plaisir ; il est né de la sueur divine, et dès l'origine il a été destiné à peiner et à travailler.

(Traduit du slovène par Louis Leger, d'après le recueil d'Erben, *Sto Pohadek*. Cent contes slaves publiés dans les langues originales. Prague, 1865.)

LE ROI D'EGEBERG (1).

Il m'arrivait souvent, quand j'étais enfant, de faire des excursions à Egeberg le dimanche après midi, avec quelques-uns de mes camarades. Nous nous réjouissions toute la semaine en songeant à la demi-journée que nous comptions passer au grand air, au milieu des alisiers odoriférants dont nous devions casser les ramilles, aux sifflets que nous devions tailler, aux cristaux de quartz que nous devions ramasser et aux fraises délicieuses que nous devions cueillir.

Plus tard, en grandissant, nous négligeâmes les sifflets et nous cessâmes de dépouiller l'alisier de sa parure ; pourtant il nous arrivait encore de temps à autre de reprendre nos promenades et de chasser gaiement l'Apollon aux ailes brillantes dans les champs de la ferme d'Egeberg, autour des ruines sauvages du phare ; nous poursuivions aussi quelquefois, armés de nos

(1) Egeberg, montagne séparée de Christiania par le fond du golfe.

filets, le noble Machaon qui mettait notre patience à l'épreuve autant qu'il excitait notre admiration par son vol léger.

Mais ce qui m'attirait en ces lieux n'était plus ni l'alisier odoriférant, ni le saule mélancolique ; ce n'étaient pas davantage les cristaux étincelants ou les fraises parfumées, l'Apollon taché de pourpre ou le Machaon jaune-soufré ; c'était le mystère romanesque qui dominait mes souvenirs d'enfance, l'amour des aventures, le désir de connaître la pompe et les merveilles cachées dans ces rochers sauvages et la notion vague et incertaine de l'existence d'êtres mystiques dont la légende peuple l'intérieur de la montagne.

Les légendes sur le roi d'Egeberg, sur les esprits et sur les châteaux dans l'intérieur même de la montagne, sont devenues assez rares, il est vrai ; mais je me souviens encore de divers contes que j'ai entendus quand j'étais enfant et je les ai joints à ceux d'une vieille femme qui en connaissait un grand nombre, pour former le texte de mon ouvrage :

Le roi d'Egeberg.

Il y a un demi-siècle, Egeberg n'était ni cultivé ni peuplé comme il l'est aujourd'hui ; la montagne était couverte d'arbres de haute et basse futaie et l'on ne découvrait pas d'autre habitation, lorsqu'on était en ville, que les vieilles maisons de la ferme se détachant sur le ciel éclairé par le soleil du matin ou sur les nuages chassés par le vent du soir.

Une petite cabane rouge se trouvait alors au pied de la côte, à gauche du chemin, à l'endroit où il tourne à droite en montant et où s'élève maintenant une maison dans laquelle les jeunes promeneurs de la bonne société dansent lorsqu'ils font leurs premières excursions nocturnes en été pour aller entendre le chant du coucou. Cette cabane était habitée par une vieille femme qui gagnait péniblement sa vie en vendant des provisions de bouche dans les rues de la ville.

Un jour, cette bonne femme sortit pour aller chercher de l'eau à la source voisine. A peu de distance de sa maison elle vit une grosse grenouille assise au milieu du sentier.

Laisse-moi passer, lui dit-elle en plaisantant, et je serai ta sage-femme quand tu accoucheras. La grenouille se retira aussitôt de toute la vitesse de ses pattes.

Quelque temps après, la vieille femme était revenue de la ville par un beau soir d'automne. Elle était assise à son rouet, devant la cheminée, lorsqu'elle vit entrer un étranger.

Vois-tu, dit celui-ci, ma femme va bientôt accoucher et dans peu de temps encore... Si tu veux être sa sage-femme, comme tu l'as promis, tu ne t'en repentiras pas.

Que Dieu m'en préserve, répondit la bonne femme, je ne saurais, car je n'y entends absolument rien.

Oui, mais il faut que tu le fasses, car tu t'y es engagée, ajouta l'homme.

La vieille femme ne se souvenait pas d'avoir promis d'être sage-femme, et elle le dit à l'homme ; mais celui-ci répondit : Oui, tu l'as promis à la grenouille qui était assise dans ton chemin, lorsque tu es allée chercher de l'eau ; cette grenouille est ma femme. Si tu veux l'accoucher, continua l'homme, qui ne pouvait être pour elle que le roi d'Egeberg, tu ne t'en repentiras pas ; je te récompenserai bien. Mais, ajouta-t-il, il ne faut pas que tu gaspilles l'argent que je te donnerai, il ne faut pas non plus que tu en donnes à ceux qui t'en demanderont ; il faut ni en parler jamais ni le faire résonner aux oreilles d'un mortel.....

Oh, mais non ! — répondit-elle alors. Je sais me taire. Tu n'as qu'à m'avertir quand ta femme sera sur le point d'accoucher et je ferai tout mon possible pour lui être utile.

Il se passa encore quelque temps avant que l'homme revînt. Enfin il reparut un soir et invita la vieille femme à le suivre. Celle-ci se leva et se mit en devoir de marcher derrière lui ; mais avant qu'elle eût le temps de reconnaître le terrain sur lequel ils se trouvaient et de comprendre ce qui se passait, elle se trouva dans l'intérieur de la montagne, à côté de la reine qui était au lit, et en mal d'enfant. La chambre était belle comme celle d'un château. La bonne femme n'avait jamais rien vu de si beau.

Dès qu'ils furent entrés, l'homme s'assit et joignit les mains autour de ses genoux. Mais, quand un homme se tient de cette manière, une femme en couches ne peut pas être délivrée. La vieille femme le savait bien. Elle se concerta donc avec la reine pour donner diverses choses à faire au roi ; mais celui-ci ne les écouta pas et resta cloué sur son siége.

Enfin, il vint une idée à la vieille femme. Elle est accouchée ! s'écria-t-elle. — Comment cela s'est-il fait ? demanda le roi, en lâchant ses genoux. — La chrétienne mit aussitôt la main sur la reine et cette dernière fut délivrée au même instant.

Alors le roi sortit chercher de l'eau chaude pour la première toilette d'un nouveau-né. Et la femme en couches s'adressa à la vieille femme et lui dit : Mon mari t'aime bien, toi ; mais, quand tu t'en iras, il te jettera tout de même quelque chose ; car il ne peut pas changer sa nature. Il faut donc que tu disparaisses le plus vite possible derrière la porte, quand tu partiras, afin qu'il ne puisse pas t'attraper. Lorsque la toilette de l'enfant fut terminée, la reine envoya la vieille femme à la cuisine, chercher un pot d'onguent pour oindre les yeux du nouveau-né. Jamais cette dernière n'avait vu une si belle batterie dans une si belle cuisine. Les plus belles assiettes et les plus beaux plats étaient rangés sur les étagères ; des lèchefrites, des chaudrons et des poêlons, en argent pur, accrochés au plafond, brillaient et éclairaient les murailles. Mais elle fut bien plus surprise encore lorsqu'elle vit sa propre servante moudre du gruau dans un petit moulin. Elle prit ses ciseaux, coupa un morceau de la jupe de la jeune fille, sans qu'elle s'en aperçût, et le cacha soigneusement dans sa poche.

Lorsqu'elle eut terminé et qu'elle songea à partir, elle se rappela ce que la femme en couches lui avait dit et elle se glissa rapidement derrière la porte, au moment même où le roi lui lançait un balai enflammé dont les étincelles jaillirent de toute part.

T'ai-je attrapée ? s'écria-t-il.

Oh ! que non ! répondit-elle.

C'est bien, dit-il alors.

Lorsque la vieille femme rentra dans sa cabane, le soleil éclairait déjà une grande partie du parquet, mais la servante, qui se plaignait toujours d'être fatiguée et d'avoir mal aux reins, était encore couchée et gémissait

à voix basse dans son sommeil. Elle la réveilla et lui demanda où elle avait passé la nuit.

Moi, mère, dit la fille, je ne crois pas être sortie de mon lit.

Oui, mais je sais bien que tu en es sortie, moi, reprit la vieille femme; j'ai coupé ce morceau de ta jupe cette nuit dans la montagne. — Tu vois bien que c'est le morceau..... Mais voilà bien la jeunesse d'aujourd'hui! Autrefois les gens lisaient leur prière du soir et chantaient leurs psaumes, avant d'aller se coucher, pour se mettre en garde contre ces espèces de sorcelleries. Aussi je t'apprendrai à penser à Notre-Seigneur! — Tu comprends que tu seras toujours fatiguée et souffrante, que tu auras mal aux reins et que tu ne me seras jamais utile à grand'chose, tant que tu les serviras, la nuit tout en travaillant pour moi le jour.

A partir du jour de l'accouchement de la reine, la vieille marchande trouva tous les matins un tas de pièces d'argent devant la porte de sa cabane et sa position s'améliora si bien qu'elle put vivre à son aise au coin d'un bon feu dans sa petite maison.

Mais il arriva un jour qu'une femme très-pauvre vint chez elle se plaindre de sa grande misère.

Bah! — dit-elle, avec arrogance, ce n'est pas si dangereux que ça. Si je voulais, il me serait facile de te venir en aide, car celui qui sème récolte, et certes j'ai été assez utile à celui qui me fait du bien aujourd'hui!

Elle ne fit rien pour la pauvre femme; mais à partir de ce jour elle ne trouva plus un *skilling* devant sa porte et l'argent qu'elle avait reçu disparut comme emporté par le vent; elle fut donc obligée de reprendre ses courses en ville avec son panier au bras, par le soleil et par la pluie.

Le roi d'Egeberg ne sortait pas seulement pour faire les commissions de sa femme, quelquefois aussi il sortait pour son compte et il allait faire la cour aux jeunes filles de la ville, quand elles se promenaient les dimanches et les jours de fête dans les broussailles des montagnes, dans les ravins ou dans la forêt, pour y cueillir des baies.

Le plus souvent on le rencontrait sous la forme d'un vieillard laid et ratatiné avec des yeux rouges; mais, quand il voulait faire une conquête, il prenait l'aspect de Bernt Anker (1) en ayant soin de se faire beau garçon, de se donner tous les avantages de l'âge mûr et de se mettre une décoration sur la poitrine. Pourtant tout cela n'était que pure illusion d'optique, car il était toujours le vieux lutin laid, ratatiné, aux yeux rouges, ce qu'indiquait assez du reste ce qui se passait dans son ménage, car on disait que sa femme donnait toujours naissance à d'affreux monstres qui avaient une grosse tête énorme, des yeux injectés et un appétit que rien ne pouvait calmer; aussi le couple royal cherchait-il invariablement à se débarrasser de ses affreux rejetons et chargeait-il de cette mission ses sujets et serviteurs fidèles — les esprits de la montagne.

Les esprits d'Egeberg avaient alors une mauvaise réputation, parce qu'ils volaient les jolis petits enfants dans les faubourgs de Groenland, d'Enerhaugen et de Gamlebyen, où ils laissaient leurs vilains monstres à leur place. Ces vols et ces substitutions se faisaient sur une si grande échelle qu'ils ne pouvaient pas élever eux-mêmes les enfants qu'ils emportaient; ils volaient donc aussi pour les allaiter, des nourrices qu'ils gardaient jusqu'à ce qu'elles mourussent.

Mais un jour ils prirent une jeune fille de Gamlebyen qui fut plus heureuse que les autres. Elle avait passé une année dans la montagne, où elle avait été la nourrice d'un de ces beaux enfants de la race humaine que les esprits avaient volé, mais elle avait trouvé le moyen de leur échapper. Je ne sais plus si c'est parce qu'on avait fait sonner les cloches pour elle ou parce qu'elle s'était trompée de soulier en se chaussant, ou bien encore parce qu'elle s'était trahie en parlant, ou peut-être qu'elle avait trouvé une aiguille dans sa chemise; toujours est-il qu'elle s'était sauvée et qu'elle avait parlé en tout lieu des merveilles d'Egeberg, de la bonté des esprits pour elle, des douces paroles qu'ils avaient prononcées pour l'engager à rester avec eux, et de la beauté de l'enfant qu'elle avait nourri.

Tous les matins, les esprits lui disaient de frotter les yeux de l'enfant avec un certain onguent qu'elle devait prendre dans un pot, à la cuisine; mais ils ajoutaient qu'elle devait prendre garde d'en mettre à ses propres yeux. Elle ne comprenait pas quel motif ils pouvaient avoir, car l'enfant avait les plus beaux yeux du monde, et un jour, pendant que la reine n'était pas dans la cuisine, elle en prit un peu et s'en frotta l'œil droit.

Six mois après avoir quitté les esprits elle entra dans la boutique de Bjerkenbusch, au coin de la grande rue et de la place du marché, pour acheter quelque chose.

Elle y vit la reine de la montagne chez laquelle elle avait été nourrice, debout devant le comptoir, en train de voler du riz dans un tiroir, et il lui semblait que personne ne s'en apercevait, ni même remarquait sa présence.

Bonjour, mère. Par quel étrange hasard vous trouvez-vous donc ici? — lui dit la jeune fille en la saluant. Comment se porte l'enfant? — Est-ce que tu peux me voir? demanda la femme fort étonnée.

— Oui, pourquoi ne vous verrais-je pas? répliqua la fille.

— Quel est l'œil avec lequel tu me vois? demanda la reine.

— Attendez un peu; c'est avec celui de droite, dit-elle en clignant les yeux.

Alors l'esprit lui cracha dedans et, à partir de ce moment, la fille ne vit plus ni la reine, ni aucune autre personne avec cet œil, car elle perdit pour toujours l'usage de cet organe.

Bien qu'il y ait encore beaucoup d'enfants à grosse tête dans les faubourgs de Groenland et de Gamlebyen, on n'attribue plus ce phénomène aux esprits d'Egeberg; car l'instruction est trop répandue maintenant pour qu'on fasse exorciser par la mère Torgersen ou par une autre sorcière l'enfant épileptique ou ensorcelé, ou pour qu'on envoie un de ses langes chez Stine Bredvolden, la femme qui sait y lire la maladie et l'avenir du bambin et décider de sa vie ou de sa mort, au lieu de lui donner le fouet trois jeudis de suite sur le fumier, ou bien encore de lui pincer le nez avec des pincettes rougies au feu, comme cela se pratiquait autrefois. Et puis, du reste, le roi d'Egeberg et les esprits sont partis : les canonnades incessantes et les roulements de tambour par lesquels on excitait le courage des soldats dans la dernière guerre, le bruit des gros fourgons du

(1) Le plus riche bourgeois de Christiania au commencement du siècle.

train qui ébranlaient le manoir du roi d'Egeberg et des esprits, en passant sur la route, au point de faire trembler et résonner la vaisselle d'argent sur les murs, leur ont rendu la vie insupportable dans ces parages.

Un homme a rencontré le roi d'Egeberg, une nuit, en 1814, avec un grand nombre de charrettes chargées de meubles et un grand troupeau de bœufs alezan doré, sans cornes.

— Mon Dieu, où allez-vous donc à cette heure, dans ces temps difficiles et avec tant d'objets et un si grand troupeau? dit l'homme.

— Je vais demeurer chez mon frère à Konsberg (1), car je ne puis supporter ces coups de fusil et ces canonnades, répondit le roi. Et, depuis cette époque, on n'a plus entendu parler de lui.

(Traduit du danois, par E. Sanderson, d'après l'ouvrage de P.-Chr. Asbjœrnsen, *Légendes et Contes populaires norvégiens*. Christiania, 1859.)

LE TEMPS LONG.

CONTE DE CARAYAC (QUERCY).

Il y avait une fois un homme qui n'était pas riche; mais à force de travail il avait économisé un petit magot. Tous les jours en allant à l'ouvrage, il disait à sa femme : « Garde bien cet argent. C'est pour *le temps long*. La femme, dès qu'il était parti, se donnait la joie de compter et recompter les sous et les écus. Un jour qu'elle était seule au logis et comptait l'argent à son ordinaire, passe un mendiant qui lui demande la charité. « Hélas! pauvre homme, dit-elle, nous sommes très-misérables, je ne puis rien vous donner. — Comment! dit-il, et ces sous et ces beaux écus que vous avez-là, ne pouvez-vous m'en faire aumône? — Je le voudrais, dit la femme, mais nous les gardons pour *le temps long*. — Le temps long? fit le mendiant. C'est moi qui suis le temps long. — Ah! si vous êtes *le temps long*, c'est une autre affaire. Prenez, prenez. » Le mendiant peu vergogneux empoche la somme sans en laisser un liard ni un denier, et s'en va satisfait de l'aubaine, comme on peut penser.

Le mari rentre. « *Le temps long* est venu, dit la femme, et je lui ai donné l'argent que nous gardions pour lui. — Le temps long? vilaine nippe. — Oui un pauvre qui m'a dit qu'il était *le temps long*. Je lui ai tout donné. — Ah! pauvre bête, tu t'es laissé voler le magot. Allons, il ne nous reste plus qu'à charger la besace pour aller nous aussi mendier de village en village. Prends tes hardes et déménageons. » Le mari ne possédait rien au monde que ce qu'il avait sur le corps, la femme guère davantage. Il passe devant, elle le suit. Ferme toujours la porte, dit le mari. — Que je la porte? — Que tu la fermes. — Que je la porte? — Porte-la au diable. » la femme obéissante décroche la porte de ses gonds, la charge sur ses épaules et suit le mari à travers le bois voisin.

La nuit approchait. Ils entendent le bruit d'une troupe de brigands qui venait dans leur direction. « Montons sur un arbre pour nous cacher, dit le mari. — Que ferai-je de la porte? demande la femme. — La porte? laisse-la par là. — Que je l'emporte? — Que tu la laisses. — Que je l'emporte? — Porte-la au diable. » Elle grimpe à la suite de son mari sur un vieux grand chêne branchu, tirant la porte après elle. A peine ils étaient installés dans les branches que les brigands arrivent justement au pied de cet arbre, font halte, sortent des provisions, allument du feu, préparent leur souper, comptent le butin qu'ils ont fait dans la journée, et puis se mettent à boire et à manger.

La femme, au haut des branches (1), dit tout bas au mari : « La porte m'échappe. — Tiens-la, vilaine nippe! ou nous sommes perdus. — Que je la laisse aller. — Que tu la tiennes. — Que je la laisse aller. — Laisse-la aller au diable. » La femme lâche la porte qui, avec un grand fracas, dégringole de branche en branche, tombe au milieu des voleurs et leur cause un tel effroi qu'ils décampent au plus vite, oubliant leurs effets et sans tourner la tête. Le mari et la femme descendent, ramassent les bijoux, les pièces d'or, tout le butin laissé par les voleurs, et rentrent chez eux, riches pour le restant de leur vie.

Marcel Devic.

(1) Mine d'argent en Norvège.

(1) La femme installée sur l'arbre éprouve l'un après l'autre deux besoins qui donnent lieu en haut et en bas de l'arbre à des scènes un peu trop scatologiques pour figurer ici.

JEAN L'AVISÉ.

CONTE PICARD.

Un jour, un pauvre homme envoya son fils, Jean l'Avisé, porter de la galette à des parents qui demeuraient à trois lieues de là, en lui recommandant de ne pas s'arrêter en route. Jean flâna en route et s'égara. Ayant aperçu de la lumière, il se dirigea vers elle et arriva à une petite chaumière. Il frappa à la porte :

Toc! toc!
Ouvrez à un pauvre égaré,
Toc! toc!
Dieu vous en saura gré.

La porte s'entr'ouvrit; une vieille à la figure grimaçante parut et demanda : Qui es-tu? — Je suis Jean l'Avisé; veux-tu me loger pour la nuit? — Si je te loge, que me donneras-tu? — Je te donnerai un morceau de galette. — La vieille le fit entrer; il s'assit dans un coin, tandis que la vieille faisait sa bouillie. — Je parie, lui dit-elle au bout de quelques minutes, qu'avec mes vieilles jambes, j'arrive encore avant toi au mur de mon jardin; si je gagne, je mangerai ta galette, et si je perds, tu garderas ta galette et tu auras encore ma bouillie par dessus le marché. — Soit, dit l'enfant, et, prenant son élan, il fut bientôt arrivé au mur du jardin. Mais la vieille, au lieu de courir, ferma sa porte au verrou et s'appropria la galette que Jean avait laissée sur un banc. Jean eut beau frapper, la porte ne lui fut pas ouverte une seconde fois, et comme il pleuvait très-fort, il entra dans une ruche d'abeilles. Au milieu de la nuit des voleurs vinrent pour s'emparer des ruches. Jean entendit une voix qui disait : « Pesez les ruches, et emportez les plus lourdes. » Comme la ruche où se trouvait Jean était une des plus lourdes, elle fut emportée par les voleurs qui la mirent dans un sac. En route, l'enfant se mit à pisser; le voleur qui le portait

sur son dos dit : Hâtons-nous, voilà mon miel qui me coule dans le dos.

Arrivés dans un bois, les voleurs se déchargèrent de leurs fardeaux. Jean prit son couteau, fit un trou dans le sac et se sauva. Après avoir erré pendant quelque temps, il rencontra un berger qui lui donna un morceau de pain et le mena ensuite coucher dans le grenier d'une ferme. Pendant la nuit, le plancher s'effondra et Jean se réveilla dans une étable juché sur un bœuf. Juste à ce moment des voleurs étaient occupés à détacher les bœufs ; en voyant Jean, ils le prirent et l'emmenèrent avec eux dans la forêt. Ne voulant pas le tuer, ils l'enfermèrent dans un vieux tonneau et l'abandonnèrent à son malheureux sort. Une bande de loups survint pour dévorer les restes du repas des voleurs ; l'un d'eux passa près du tonneau. Jean l'Avisé passant la main par la bonde, le saisit par la queue. Le loup effrayé s'enfuit à travers le bois, traînant derrière lui le tonneau qui fut bientôt brisé en mille morceaux. Jean redevint libre et se mit à errer de nouveau jusqu'à ce qu'il arrivât à une chaumière. C'était justement la chaumière de la vieille. Elle n'était fermée qu'au loquet. Jean y entra tout doucement ; la vieille, qui était endormie, ne l'entendit pas. Il prit sa galette et mangea tout ce qui restait de bouillie, puis sortit en chantant à tue tête :

Le véritable portrait du Juif errant. Gravure extraite de l'*Histoire de l'Imagerie populaire à Chartres*. (Voir la Bibliographie.)

La vieille! la vieille!
J'ai mangé ta bouillie.
La vieille! la vieille!
Je me suis bien dégourdi.

Conté en picard par Narcisse Dufaux, âgé de 48 ans, ouvrier bonnetier, à Warloy-Baillon (Somme).

Henri Carnoy.

MOEURS ET COUTUMES DU DÉPARTEMENT DE L'AIN.

..... Pour ce qui concerne les naissances, il n'y a rien de bien remarquable dans ce département, si ce n'est que, depuis le rétablissement du culte, la cérémonie des baptêmes est devenue extrêmement coûteuse dans les villes, pour ceux qui aiment à se distinguer. A Bourg, un parrain d'une classe un peu aisée, doit faire précéder le convoi par le suisse en grand costume, ouvrant la marche avec sa lourde hallebarde. Les orgues annoncent l'entrée dans l'église et le son des cloches accompagne toute la cérémonie ; les curieux se portent en foule sur le passage et l'on jette au sortir de l'église des dragées et même quelques pièces d'argent. C'est sur la fin du jour que l'on porte ordinairement baptiser les enfants. Un souper magnifique est préparé pour le retour ; on y invite ordinairement les parents et les amis. Toutes les dépenses de l'église, sonnerie, étrennes, etc. sont à la charge du parrain, qui fournit aussi une grande partie du dessert pour le souper. La sonnerie seule coûte 30 francs.

Dans les villages, on prépare un petit repas pour le retour du parrain, de la marraine et de la compagnie, et dans quelques endroits c'est l'accouchée qui l'apprête elle-même pendant la cérémonie du baptême.

Pour les mariages, le galant est annoncé au père et à la mère de la fille par un parent, un ami ou un voisin ; si la proposition est agréée, le galant se rend au domicile de la personne demandée en mariage. On appelle ces visites *aller en côté*. On les réitère plusieurs fois et sur la fin du jour ; elles durent plusieurs heures et ne finissent que vers minuit. L'entremetteur cause avec le père et la mère, et le galant avec la fille en présence de tous les gens de la maison. Le conducteur fait l'éloge du galant, parle de son aisance ou de sa richesse et de ses bonnes qualités. Le père et la mère ne manquent pas de vanter leur fille ; pendant ces colloques on boit du vin, si la recherche convient. Si le galant est de la même commune, les visites se passent paisiblement ; mais s'il est d'une commune étrangère et s'il y a des rivaux dans la commune même, il en résulte des rixes qui ont souvent des suites fâcheuses.

Les cultivateurs sont très-circonspects dans leurs alliances ; ils n'entrent pas dans des familles entachées

de condamnations flétrissantes; ils ne se regardent pas comme égaux entre eux. L'ancienneté des familles, la bonne réputation et l'aisance ou la richesse sont pour eux de grandes considérations. Parmi ceux qui sont aisés, il en est qui sont regardés comme sorciers; cela s'appelle *avoir un nom*. Les hommes et les femmes qui ont cette réputation ne trouvent à se marier que dans les familles sur lesquelles pèse de même la prévention de sorcellerie.

Un jeune homme, appartenant à une famille ancienne de cultivateurs, jouissant d'une bonne réputation et ayant de la fortune, n'épouse jamais une servante. Ainsi chacun garde son rang dans cette classe comme dans les autres et la révolution même n'avait fait aucun changement à cet égard.

L'époux est conduit à l'église par son père, son tuteur ou son curateur et l'épouse de même. La cérémonie du mariage terminée, on se rend au domicile de l'époux, on s'arrête un moment à la porte et l'on jette du haut du grenier du blé sur les époux, pour leur souhaiter l'abondance.

On entre ensuite dans la maison où est préparé le festin, auquel assistent tous les parents et les amis; il dure quelquefois plusieurs jours. On danse et on tire des coups de pistolet en signe de réjouissance.

Les époux promettent par le contrat de mariage des robes noires à leurs épouses; elles les mettent le jour de la fête de la Toussaint et des Morts et lors des deuils de famille.

Si l'un des époux est veuf, quel que soit son grade ou sa condition, dans les campagnes comme dans les villes, il ne peut se dispenser de donner un bal public qu'on appelle *charivari*. On fait annoncer ce bal par le crieur public, le jour même qu'on annonce le mariage à l'église, pour éviter le tintamarre qu'on ne manquerait pas de faire, à la porte de l'époux veuf, avec des pelles à feu, des chaudrons et toutes sortes d'instruments propres à faire un bruit éclatant, accompagné de tumulte et de confusion. Cet usage qui se soutient toujours avec la plus grande ténacité est très-ancien; il a surnagé et s'est maintenu pendant les orages de la révolution. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les époux qui ne donnent qu'à regret ce bal de charivari, n'y paraissent qu'un moment pour ouvrir la danse. Personne n'y est invité particulièrement et le public qui l'exige n'en profite guère, en sorte que le bal est ordinairement en pure perte pour ceux qui sont obligés de le donner. Les gens de la ville n'aiment pas à donner le *charivari* chez eux; ils s'arrangent avec quelque entrepreneur de bals et la fête a lieu dans une salle publique. Si les époux sont tous les deux dans l'état de veuvage, il n'y a point de charivari.

Sainte Geneviève de Brabant. Gravure extraite de l'*Histoire de l'Imagerie populaire à Chartres*. (Voir la Bibliographie.)

Dans les enterrements, on rassemble les parents, et, au retour de la cérémonie, on sert un repas qui dure le reste de la journée. On y discourt sur les qualités du défunt. Si le mort était d'une famille considérée dans la commune, le curé, à l'invitation des parents, vient le chercher avec le porte-croix et en surplis, quelque distance qu'il y ait de la maison du défunt à l'église et on paie une rétribution proportionnée à l'éloignement; s'il était pauvre, on conduit le corps à la porte de l'église sur une voiture. Dans quelques pays, et notamment sur les rives de la Saône, il n'y a pas longtemps que l'on mettait encore dans la bière quelques meubles du défunt; mais les ministres du culte ont fait abolir peu à peu cet usage. Dans quelques communes cependant on tâche encore de mettre en cachette du curé une pièce de monnaie dans la bouche du défunt et dans la main des enfants une gobille ou petite boule.

Les gens de village ont coutume de faire de grands feux de paille et de fagots deux fois par an dans les champs qui avoisinent leurs habitations; l'un pour la fête des rois, et l'autre pour le premier dimanche de Carême, qu'on appelle pour cette raison le dimanche des *brandons*..... Les fêtes de village, qu'on appelle *vognes*, consistent à boire et à danser. Les villageois se rassemblent dans la cour d'une ferme, sous un hangar, ou dans un pré et au son aigu d'une vielle et d'une cornemuse, on les voit lever l'un après l'autre leurs pieds pesants, sans presque changer de place. Ils ont toujours les bras pendants et les yeux baissés. Dans les villes

même, la danse nationale est en général lourde et sans action.

(Extr. de la *Statistique générale de la France*, publiée par ordre de l'Empereur. Département de l'Ain. Paris, 1808, in-4°.)

TRADITIONS POPULAIRES

DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

L'abbé Fret, dans ses *Chroniques Percheronnes*, nous fait connaître une partie des superstitions encore en vigueur dans la région de l'arrondissement de Mortagne. Toutefois, son récit semble loin d'être complet et il reste encore à glaner après lui, dans le champ si vaste des croyances populaires.

Sous ce rapport, le département de l'Orne, en y comprenant certains cantons des départements voisins, paraît se pouvoir diviser en deux circonscriptions assez tranchées. L'une comprend la portion Est du département; l'autre, celle de l'Ouest, c'est-à-dire le pays de Domfront.

Feux de Saint-Jean.

Certaines pratiques, du reste, sont communes à ces deux régions, par exemple les feux de la saint Jean et de la saint Pierre. Ces derniers semblent surtout en vigueur dans le nord de l'arrondissement de Mortagne. On rassemble des brindilles, copeaux, menues branches et autres combustibles au pied d'un mât érigé pour la circonstance, et l'on allume le tout. Dans le sud du même arrondissement l'on fait plutôt un cercle de substances inflammables à quelque distance de l'arbre. L'assistance danse en rond, pendant l'incendie, tout en se tenant en dehors du cercle. Aux environs de Mamers (Sarthe), par suite du malheur arrivé à une jeune fille, qui, il y a quarante ans environ, aurait été brûlée vive, on prit le parti de former la ronde en dedans du cercle ou de la roue enflammée.

Dans certaines communes de l'arrondissement de Domfront, ces feux portent, assure-t-on, le nom de *taupe-mulot*, dont nous ignorons le sens véritable.

Abeilles.

L'on croyait, il n'y a pas longtemps encore, dans le pays percheron, absolument nécessaire, lorsqu'un propriétaire de ruches mourait, d'attacher un crêpe noir à ces dites ruches. On les frappait ensuite doucement du doigt, en disant ces mots aux abeilles : « Belles, votre maître est mort. » L'omission de cette formalité aurait entraîné le trépas des mouches à miel, ou, tout au moins, leur disparition.

Influence de la Lune.

Les gens du Perche croient également à l'influence de la lune sur le développement de la végétation. Il faut, d'après eux, semer *en cours* ou *en croissant* les graines des plantes destinées à une belle croissance, telles que trèfle, luzerne, chanvre. Le temps de décours est préférable pour les autres, tels que laitues, pois, choux pommés, lesquels ne doivent pas dépasser une certaine hauteur. L'on doit aussi couper les arbres et tirer le cidre en décours, sans quoi le bois se trouverait piqué des vers, et le breuvage serait trouble et impropre à la consommation.

Odeur des Moutons.

Peut-être se mêle-t-il aussi un peu de superstition aux effets funestes attribués par nos Percherons à l'odeur des moutons. Il suffit, dit-on, qu'un troupeau de ces animaux passe près d'un bois que l'on est en train d'écorcer, ou d'un étang que l'on pêche, pour qu'à l'instant, la sève s'arrête et que le poisson meure.

La Grêle.

D'après le dire des habitants de l'Eure et de la portion orientale de l'Orne, nos prêtres catholiques auraient quelque peu hérité du privilége qu'avaient les anciens Druides, de régler le cours du soleil et la marche des saisons, à leur fantaisie. Au moyen de certaines paroles magiques tirées du Bréviaire, le curé de la paroisse peut s'élever dans les nuages et faire tomber la grêle sur les champs de ceux qu'il veut punir. Il est vrai que l'on force l'ecclésiastique à retomber sur terre en tirant un coup de fusil, muni d'une balle bénite, sur le nuage qui lui servait de domicile. J'ai entendu, il y a bien des années, conter l'histoire d'un paroissien qui, furieux de voir un gros nuage à grêle menacer son champ, s'empressa de le viser et de tirer. Le lendemain, l'on apprit que le pasteur, à l'exemple de Vulcain, s'était brisé la jambe, en tombant du ciel à terre.

La nuit de Noël.

L'on voit encore, dans la commune de Lhôme-Chamondat, canton de Longny, quelques débris d'un vieux château-fort, dit « Château de Gannes, » entouré d'un marécage. Ce manoir renfermerait un trésor caché dans une grotte, dont la porte s'ouvre pendant la nuit de Noël, au premier coup de minuit, pour se refermer sitôt le douzième sonné. On voit parfois pendant cette même nuit, une procession vêtue de blanc, faire le tour des ruines. La légende rapporte que certaines personnes ayant voulu fouiller à l'endroit où le trésor était déposé, parvinrent à une grille qu'elles ne purent ouvrir, parce que le travail fait pendant le jour, se trouvait miraculeusement défait pendant la nuit.

Ce qui est certain, c'est qu'il y a environ un demi-siècle, des Anglais arrivèrent au château de Gannes, pour y trouver ce trésor déposé, disait une vieille charte, à une certaine distance d'un gros chêne. L'arbre avait disparu depuis longtemps et leurs recherches restèrent infructueuses.

Il n'y a pas plus de quarante ans, on voyait à l'entrée du mur d'enceinte de ce manoir, du côté gauche de la chaussée, une petite chapelle servant de lieu de pèlerinage et accompagnée d'une source dont l'eau guérissait les maladies des enfants. On prétend également que des animaux fantastiques se montrent parfois, la nuit, près de ces débris. Il y a là, sans doute, une réminiscence du classique *loup-garou*, mais nous n'avons rien pu obtenir de précis à ce sujet.

En tout cas, ce château de Gannes, comme tous les manoirs du même nom, passait pour être la retraite de chevaliers félons (Cf. le latin *Ganeo*, le vieux français *Gonin*, « escroc, filou »). A droite des ruines se voit le *mont du gibet*, où l'on pendait les voyageurs. C'était probablement le lieu servant aux seigneurs, lorsqu'ils exerçaient leurs droits de haute justice.

Usage de récolte.

Il est d'usage, dans le Perche, lorsque la récolte a été rentrée au grenier, de faire un signe de croix sur les grains destinés à la nourriture de l'homme. Il convient de voir là plutôt une pratique pieuse, qu'un véritable acte de superstition.

Ames des morts.

L'usage d'ouvrir la fenêtre de la chambre où un homme vient d'expirer et de vider tous les vases contenant de l'eau, pour que l'âme puisse s'envoler librement et ne coure pas risque de se noyer, n'est pas inconnu dans les environs de Mamers (Sarthe). On le retrouve, au reste, sur d'autres points du territoire français. Notre locution populaire « faire voir l'âme » d'un pendu dans un verre d'eau », ne se rattacherait-elle pas à quelques croyances de cette sorte.

Les apparitions infernales semblent assez rares dans les récits de nos paysans percherons. Voici cependant une histoire qui nous a été contée. Le propriétaire d'une maison, située nous ne nous rappelons plus dans quelle commune, mais qui avait été acquise par des moyens malhonnêtes, vit, un jour, descendre par la cheminée, l'âme de son ancêtre, auteur du vol. Elle était noire comme le charbon. Celles de ses six successeurs descendirent l'une après l'autre par la même voie. Leur teinte se trouvait d'autant moins foncée, qu'un plus long espace de temps s'était écoulé depuis l'époque du méfait, et qu'ils en avaient eu moins de connaissance. Le maitre de l'immeuble remarqua même avec plaisir la blancheur immaculée de l'âme du dernier possesseur, qui était son père. L'on ne dit point si cette vision le décida à restituer.

La Fée du Manoir.

Les croyances superstitieuses se rattachant à des objets inanimés paraissent plus fréquentes dans l'ouest du département. Déjà, au château de Rânes (arrondissement d'Argentan), l'on voit comme une trace de pieds incrustée sur le rebord d'une fenêtre. Le petit roman de M. le marquis de Lonlay, intitulé : *Les Eaux de Bagnoles*, nous donne l'explication de ce phénomène. Le castel appartenait à un chevalier, lequel tomba éperdûment amoureux d'une fée des environs. Celle-ci consentit à l'épouser, à la condition que son fiancé ne prononcerait jamais le mot de *mort* devant elle. L'engagement pris en due forme, le mariage fut conclu. Longtemps les époux vécurent en bonne intelligence. Toutefois, un jour qu'il y avait fête au manoir, la fée, tout occupée à sa toilette, ne se pressait pas de descendre pour recevoir les invités. Le chevalier, à bout de patience, monte à la chambre de sa femme, et s'écrie : « En vérité, dame, vous seriez bonne, tant vous êtes lente, à porter la mort en terre. » A ces mots, la fée s'envole en répétant à plusieurs reprises : « La mort! la mort! » Et c'est la trace de ses pieds que l'on voit aujourd'hui encore sur la muraille du vieux manoir.

Médecine populaire.

Les Domfrontais croient fermement qu'en fichant un clou dans le mur, à la hauteur de la partie du corps dont on souffre, le mal quitte le patient, pour s'aller loger dans ledit clou. Nous nous rappelons avoir souvent vu aux environs de Bagnoles-les-Bains, des pierres posées dans l'embranchement d'arbustes et d'arbrisseaux. Le patient plaçait le caillou à la hauteur de la partie dolente. Le mal entrait aussitôt dans la pierre. Par exemple, celui qui la déplaçait, héritait de la douleur, à peu près comme le serviteur du prophète Elisée hérita de la lèpre de Naaman.

Légende.

Enfin, nous terminerons ce petit mémoire, par le récit d'une légende plus moderne évidemment, et qui doit dater à peu près de l'époque de la révocation de l'édit de Nantes. Le château de la Guimandière (commune de la Poterie-au-Perche, canton de Tourouvre), appartenait, dans ce temps-là, à un seigneur protestant, M. de Tournebœuf, mais dont la famille entière était catholique. Les fêtes de Noël arrivées, toute la maison du sieur de Tournebœuf se rendit à la messe de minuit. Ce dernier, invité à suivre l'exemple commun, répondit avec un affreux juron, comme un huguenot qu'il était, qu'il aimerait mieux être rôti vif que de prendre part à un tel acte de superstition. Le malheureux fut exaucé bien au-delà de ses désirs. Lorsque la famille rentra au logis, l'on trouva le mécréant embroché devant la grande cheminée de la cuisine et rôtissant comme un simple poulet. Un gros chat noir, dans lequel on reconnut aussitôt le diable en personne, faisait tourner la broche. Il n'y a pas plus de vingt à trente ans, l'on montrait encore la cheminée où avait eu lieu cette terrible exécution. Depuis elle a été démolie. Quant à la broche et au chat, on ne nous dit pas ce qu'ils sont devenus. Toute cette légende n'aurait-elle pas pour fondement principal le nom même de *Tournebœuf*? Ce qui est certain, c'est qu'une famille de ce nom occupa le château de la Guimandière jusque vers l'époque de la Révolution. Une rente perpétuelle a même été fondée pour des messes à dire, chaque année, afin d'assurer le repos de l'âme de *Madame de Tournebœuf et de sa demoiselle*. La fondation comportait à l'origine un assez grand nombre de messes annuelles; mais par suite de la dépréciation dans la valeur des espèces monnayées, ledit nombre se trouve aujourd'hui réduit à quatre.

H. DE CHARENCEY.

Le Jardin de ma Tante.

(JEU.)

La société disposée en cercle, la personne qui connaît et qui conduit le jeu, propose aux assistants de répéter, chacun tour à tour, le discours qu'elle va faire

en le coupant de phrase en phrase, et il est convenu que les personnes qui se tromperont, ou qui mettront un mot l'un pour l'autre, donneront un gage.

Le maître du jeu commence donc et prononce distinctement ce qui suit :

— Je viens du jardin de ma tante ; peste ! le beau jardin que le jardin de ma tante ! dans le jardin de ma tante, il y a quatre coins.

Celui qui est à droite répète la phrase mot à mot ; si par hasard sa mémoire est en défaut, il donne un gage et cède son tour à celui qui le suit à droite, sans qu'il lui soit permis de se reprendre. Lorsque la phrase a fait le tour du cercle, le conducteur du jeu reprend la phrase entière et ajoute :

Dans le premier coin
Se trouve un jasmin ;
Je vous aime sans fin.

L'épreuve ayant été subie comme la première fois, il reprend toute la phrase et continue :

Dans le second coin
Se trouve une rose,
Je voudrais bien vous embrasser,
Mais je n'ose.

Au troisième tour, il dit :

Dans le troisième coin
Se trouve un bel œillet ;
Dites-moi votre secret.

En cet endroit du jeu, chacun des joueurs se penche à l'oreille de son voisin à gauche, et lui confie un secret quelconque.

Au quatrième tour, la personne qui a commencé, reprend sa phrase entière et ajoute pour la finir :

Dans le quatrième coin
Se trouve un beau pavot ;
Ce que vous m'avez dit tout bas,
Répétez-le tout haut.

Voilà le moment critique et le plus amusant du jeu ; car il faut que chacun découvre le secret qu'il a confié ; ce qui embarrasse quelquefois ceux qui ne se sont pas méfiés du tour, et la société s'amuse également et des secrets qui n'ont pas de sens ou présentent un sens ridicule ou comique, et des secrets qui n'ont que trop de sens.

AIR DE LA CHANSON DE LA BERGÈRE RÉSIGNÉE.

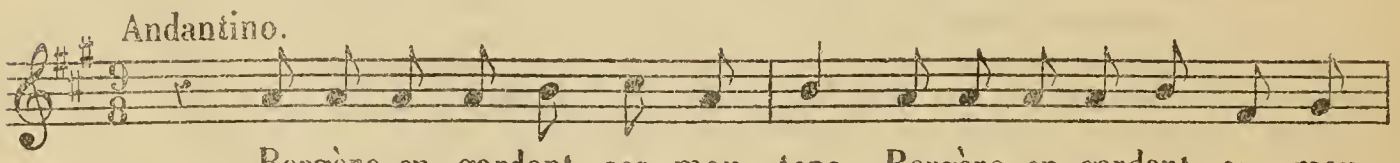

CHANSON.

La Bergère résignée.

(Danse bretonne appelée Tour.)

Bergère en gardant ses moutons,
Bergère en gardant ses moutons,
Sur la verte fougère
Lan lire la,
Sur la verte fougère
Lon la.

Le fils du roi l'entend chanter,
Le fils du roi l'entend chanter,
Du palais de son père
Lan lire la,
Du palais de son père
Lon la.

Valet, bridez-moi mon cheval,
Valet, bridez-moi mon cheval,
Que j'aille voir qui chante
Lan lire la,
Que j'aille voir qui chante
Lon la.

Quand il fut au milieu des bois,
Quand il fut au milieu des bois,
La bergère ne chantait plus
Lan lire la,
La bergère ne chantait plus
Lon la.

Bergère, apprends-moi ta chanson,
Bergère, apprends-moi ta chanson,
Cell[e] qu[e] tu disais y-a-t-une heure
Lan lire la,
Cell[e] qu[e] tu disais y-a-t-une heure
Lon la.

Comment, monsieur, je chanterais,
Comment, monsieur, je chanterais,
Moi, qui suis en tristesse
Lan lire la,
Moi, qui suis en tristesse
Lon la.

Pour trois petits frères que j'ai
Pour trois petits frères que j'ai
Sur la mer qui naviguent
Lan lire la,
Sur la mer qui naviguent
Lon la.

UNIVERSITAS O. M. I.

Si mes trois frères revenaient,
Si mes trois frères revenaient,
Je serais demoiselle
Lan lire la,
Je serais demoiselle
Lon la.

Si mes trois frères ne reviennent pas,
Si mes trois frères ne reviennent pas,
Je resterai bergère
Lan lire la,
Je resterai bergère
Lon la.

Bergère en gardant ses moutons
Bergère en gardant ses moutons
Sur la verte fougère
Lan lire la,
Sur la verte fougère
Lon la.

E. R.

DICTONS GÉOGRAPHIQUES.

Chartres sans pain,
Orléans sans vin,
Paris sans science,
Adieu la France!

Amédée Hauvette-Besnault.

Lozère
Pays de misère.

E. R.

FORMULETTES.

(canton de creuilly, calvados.)

Les paysannes chantent en chauffant leur enfant devant la cheminée.

Chauffons! chauffons!
Ma commère Jeanneton,
Prête-moi ton faucillon
Pour couper une épinette
Pour chauffer ma petite fillette.

Albert Laroche,
Élève du collége Chaptal, à Paris.

Formulette de Seine-et-Marne.

Dans le bois de Notre-Dame
Notre-Dame est accouchée
D'un petit enfant doré.
Qui est-ce qui sera le parrain?
Ce sera un brin de foin.
Qui est-ce qui sera la marraine?
Ce sera un brin d'avouène.
Qui est-ce qui sera le curé?
Ce sera un vieux panier.
Qui est-ce qui sera l'enfant d'chœur?
Ce sera un petit pot d'beurre.
Qui est-ce qui sera le maître d'école?
Ce sera une poire molle.
Qui est-ce qui sera le bedeau?
Ce sera un vieux tonneau.

E. R.

Formulettes scolaires.

(France.)

Les écoliers écrivent sur leurs livres :

Aspice *Pierrot pendu*
Qui hunc librum *n'a pas rendu*
Si hunc librum reddidisset
Pierrot pendu non fuisset.

(Suit le portrait de Pierrot suspendu à une potence.)

Variante Italienne.

Aspice *Pierino impeso*
Qui hunc librum *non ha reso;*
Si hunc librum reddidisset
Pierino appeso non fuisset.

(Imbriani, La Novellaja Fiorentina, ristampa accrisciuta..... Livorno, Vigo, 1877, p. XIV.)

J'ai trouvé, écrit par un écolier en 1875, sur la couverture d'un Cicéron relié avec un vieux parchemin, la formulette suivante :

Si reperias dans ton chemin
Hunc librum par aventure,
Redde mihi la couverture
Quæ facta est de parchemin.

E. R.

Paroles d'élimination au jeu.

(Pays messin).

Un deux trois
De bois
Quatre cinq six
De bique;
Le roi vous demande
Pour aller en France
Pour manger du pain bénit
De la main de Jésus-Christ
Pimpon d'or
A la violette
Prends ton siau (1).
Et va-t-en z'à l'eau.

E. R.

(1) Seau.

PROVERBE.

(Seine-et-Oise.)

Quand on parle du soleil on en voit les rayons.

Se dit par politesse à quelqu'un qui survient quand on parle de lui, au lieu du proverbe bien connu : Quand on parle du loup on en voit la queue.

E. R.

BIBLIOGRAPHIE.

Garnier (J.-M.). **Histoire de l'Imagerie populaire et des Cartes à jouer, à Chartres.** Chartres, 1869, in-8° de 458 pages, orné de 50 gravures, de lettres ornées, fleurons et de musique avec accompagnement de piano. Prix, sur papier vergé, 12 fr. (1)

Une histoire générale de l'Imagerie populaire et de ce qu'on appelle aujourd'hui la littérature de colportage serait pour l'étude de la mythographie comparée d'une importance capitale. Une des grandes difficultés que rencontre sur son chemin celui qui s'occupe des origines de la littér. popul. chez un peuple, est de savoir si elle lui a été transmise par la tradition écrite ou par la tradition orale. Ainsi, en France, les images, les petits livres populaires de magie et autres, les almanachs d'Epinal, de Troyes, de Montbéliard, etc. ont vulgarisé dans les contrées où ils ont été colportés des contes, des légendes, des superstitions, des proverbes qui n'y étaient peut-être pas connus autrefois. Si quelque mythographe étudie les traditions d'une province déterminée. il lui sera difficile de savoir quelle est, dans leurs origines, la part de la littér. de colportage, tant qu'un travail d'ensemble n'aura pas été fait sur ce sujet. En attendant, des travaux partiels tels que l'ouvrage de M. Nisard, *Hist. des livres popul.*, et celui de M. Garnier dont nous allons parler, sont les bienvenus. — M. Garnier, le père de notre habile imprimeur, fut, dans sa jeunesse, un des collaborateurs de la dernière fabrique d'images de Chartres. Désireux de publier ses souvenirs à ce sujet, il s'est trouvé amené à étudier l'Hist. de l'Imag. à Chartres, et par suite l'Hist. de l'Imag. en général. Nous trouvons donc dans son livre des détails sur l'Imag. popul. à Chartres, accompagnés de la reproduction de différentes gravures publiées autrefois dans cette ville et dont nous donnons deux spécimens dans le présent numéro de *Mélusine*. Ces deux gravures, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. J.-M. Garnier, représentent l'une *Le Juif-Errant*, l'autre *Geneviève de Brabant*.

Après cela, M. Garnier traite de la fabrication des cartes à jouer, de l'Imagerie dans l'Orléanais, dans la Lorraine, etc., des complaintes, et finit par une étude des chansons des rues. Voici d'ailleurs les titres des chap. de cet ouvrage agréablement écrit, magnifiquement imprimé sur papier de luxe, avec des gravures, des culs-de-lampe et la musique des complaintes :

De l'Imag..et de l'orig. de la grav. en taille de bois. — De l'Imag. chartraine. — De l'Imag. de la rue Saint-Jacques, à Paris, dans ses rapports avec l'Imag. en taille de bois. — Des procédés de fabric. employés pour les images et de qq. prod. de la Dominoterie chartraine. — Des cartes à jouer de la fabr. de Chartres. — Des maîtres Imagiers de Chartres. — Des rapports de l'Imag. orléanaise avec l'Imag. chartraine. — Des autres fabr. d'im. ayant fonctionné en même temps que celle de Chartres et de l'Imag. actuelle. — Du colporteur lorrain et de son commerce. — Canards et canardiers. — De qq. chansons des rues. E. R.

(1) Dans quelques exemplaires imprimés sur papier de choix, spécialement pour les bibliophiles, des spécimens de l'imagerie populaire et des cartes à jouer ont été sous la direction de l'auteur, enluminés au pinceau. Ils reproduisent des originaux devenus introuvables. Le prix de ces exemplaires varie suivant la qualité du papier.

Tourtoulon (Ch. de) et O. Bringuier. **Etude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl** (avec une carte). Paris, in-8°, 63 p. Prix : 5 fr.

On sait que les dialectes de la France se divisent en deux grandes familles : les dial. de la langue d'oïl (Nord), et les dial. de la langue d'oc (Midi). M. de T. a entrepris la tâche difficile de tracer la limite précise qui sépare ces deux langues, et il a été en personne sur les lieux, s'entourant de tous les renseignements possibles, interrogeant les habitants sur leur patois et sur celui de leurs voisins. C'est le résultat de ses premières recherches que M. de T. vient de publier sous le titre ci-dessus. M. Bringuier, son collaborateur, a été surpris par la mort dans le courant de leurs travaux communs. — M. de T. fait d'abord connaître les principaux caractères qui servent à distinguer la langue du nord de celle du midi, tels que la différence d'accentuation, de diphthongaison, de conjugaison, etc. Puis il commence son étude de délimitation en commençant par le Médoc (Gironde), et en finissant par Guéret (Creuse). La limite qui se continue de Guéret à la Suisse sera étudiée plus tard. — On trouve dans le travail de M. de T. beaucoup de choses intéressantes au point de vue grammatical, phonétique, géographique. (Voy. l'étude sur la Gabacherie, enclave saintongeoise, c.-à-d. de langue d'oïl, en langue d'oc.) P. 50, l'auteur dit : « Nous avons remarqué sur tout le parcours de notre voyage, que la coiffure des paysannes, seule partie du costume populaire qui ait résisté assez généralement au nivellement de la mode, subissait des variations nombreuses concordant presque toujours avec des variations de langage. » E. R.

L'Artigiano, Lunario Corso populare per l'anno 1877, arricchito di poesie inedite e canzonette popolari. Bastia, Ollagnier, 64 p. in-32.

On peut voir par cet almanach, entièrement écrit en italien, que cette langue est restée celle du peuple corse. Les poésies qu'il contient (deux seulement sont en dialecte corse) nous ont paru sans intérêt. Nous avons noté ce proverbe corse qui est vrai en tout pays : *Travaglia da giovanu per gode da vecchiu*, travaille dans ta jeunesse pour jouir dans ta vieillesse. H. G

Jean Cratiunesco. **Le Peuple Roumain d'après ses chants nationaux; essai de littérature et de morale.** Paris, Hachette, 1874, VIII, 328 p. in-12. Prix : 3 fr. 50 c

Cet ouvrage n'est pas précisément une étude de poésie populaire, c'est une histoire et comme une caractéristique du peuple roumain dont les éléments sont empruntés aux ballades et autres poésies du peuple roumain. M. C. qui dit chants *nationaux* et non *populaires* « parce que dans l'usage actuel le mot *populaire* emporte une idée de platitude et de vulgarité », a voulu exposer d'après ces documents traditionnels les sentiments que le peuple roumain a toujours professés pour son pays, sa religion et ses héros. La principale critique qu'on puisse lui adresser, est de n'avoir pas soumis à une critique plus détaillée et surtout plus sévère les sources de son sujet. Le principal recueil qu'il ait mis à contribution est celui de M. Alexandri, qui n'est pas sans laisser le soupçon d'arrangements et d'*envieillissements*. Ce n'est pas en prouver la complète authenticité que de citer le témoignage de M. Alexandri lui-même; et dire que la méthode de M. Alexandri est celle de Walter Scott et de M. de la Villemarqué (p. 80), n'inspire pas grande confiance. M. C. ignore-t-il donc ce que la critique pense aujourd'hui de la *méthode* de ces deux savants ou pour mieux dire de ces deux poëtes? — On pourrait aussi reprocher à M. C. d'avoir laissé de côté plusieurs genres de la poésie populaire (ou comme il préfère de la poésie nationale) qui auraient fait ombre au tableau qu'il se proposait de tracer : lui-même convient (p. 150) avoir omis les pièces satiriques. — Ces réserves faites sur la méthode de l'auteur qui, du reste, a voulu faire un « essai de littérature et de morale » plus qu'une œuvre d'érudition, nous reconnaîtrons volontiers que son livre est un des meilleurs écrits dans notre langue sur la Roumanie, que la lecture en est fort agréable, et que plus d'un Français pourrait envier l'élégance avec laquelle M. C. écrit notre langue.

H. G.

Le Gérant, Eugène ROLLAND.

Chartres. — Édouard Garnier, Imprimeur.

UN ANCIEN MANUEL DE SORCELLERIE

HINDOUE.

Les passages suivants sont tirés du *Sâmavidhâna-brâhmana*, un des livres qui font partie du Sâma-véda et dont M. Burnell a donné une excellente édition (Londres, Trübner, 1873). La date de ce traité ne saurait être déterminée même approximativement. Tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est qu'il est plus récent que la grande masse de la littérature védique. Ce n'en est pas moins le traité *ex professo* le plus vieux qui nous soit parvenu sur cette étrange matière. Les données plus anciennes que fournissent l'Inde védique, l'Assyrie et l'Egypte sont isolées et fragmentaires.

Parmi les pratiques décrites dans ce livre, je n'ai choisi que celles qui offrent le plus d'analogies avec ce que nous trouvons ailleurs chez les peuples indo-européens. J'ai également laissé de côté ou abrégé le plus possible l'élément rituel. La partie essentielle de ces pratiques est chaque fois un sacrifice accompagné de la récitation, ou du chant de certains versets du Sâma-véda spécifiés dans le texte, lesquels sont employés comme formules magiques, c'est-à-dire sans beaucoup d'égard à leur sens propre. J'ai supprimé la plupart de ces détails importants pour l'indianiste, mais qui n'offrent pas d'intérêt au point de vue de l'histoire comparée des superstitions. D'ailleurs, M. B. publiera bientôt sa traduction complète du *Sâmavidhâna-brâhmana*. Je n'ai pas non plus ajouté de notes à ces extraits : les lecteurs de *Mélusine* sauront bien en pénétrer le symbolisme souvent très-peu déguisé, et découvrir les analogies multiples qui relient ces vieux sortiléges hindous à ce qui se pratiquait ou même se pratique encore chez nous.

II, 1, 10. Après un jeûne de trois nuits et les cérémonies qui l'accompagnent, mangez chaque jour, en récitant une certaine formule, des graines de moutarde blanche ; vous vivrez longtemps.

II, 2, 1. Les enfants meurent-ils en bas-âge ? Au troisième mois de la grossesse, on prendra de jeunes pousses de *Ficus indica* et de la racine de *Saccharum sara* et, le jour même, on en fera une amulette trois fois entrelacée qu'on déposera près du feu sacré ; on fera d'abord les libations de beurre ordinaires, puis mille ou pour le moins cent autres, avec une certaine formule ; on mettra de côté chaque fois une portion du beurre qui aura servi pour les offrandes ; la mère portera l'amulette à sa ceinture ; elle enfantera un mâle. Après la naissance, on attachera l'amulette au cou de l'enfant, on lui fera avaler un peu du beurre mis en réserve, on en mettra à toutes les ouvertures de son corps et on l'en frottera tous les jours ; cet enfant vivra cent années ; il ne connaîtra pas la décrépitude.

II, 2, 2. Quelqu'un est-il possédé d'un démon ? On prendra le combustible pour le sacrifice d'un arbre frappé de la foudre, et on préparera le beurre avec le lait d'une vache blanche ayant un veau de même couleur, au besoin avec le lait d'une vache quelconque ; on prendra une branche d'*Ægle marmelos* et, le jour même, on en fera une amulette trois fois entrelacée ; on fera les libations prescrites plus haut, avec une certaine formule ; le possédé portera cette amulette au cou ou sur la tête : il sera délivré du démon. Avec une autre formule, cette pratique assure la prospérité.

II, 2, 3. Quelqu'un est-il malade ? Avec du beurre fondu conservé dans une cruche, on fera les libations précédentes en récitant une certaine formule, à la fin de laquelle on dira chaque fois : puisses-tu vivre ! Le malade goûtera chaque fois de ce beurre avant de prendre ses repas ; il sera guéri. Avec une autre formule, cette pratique assure la prospérité.

II, 3, 3. En faisant une amulette comme ci-dessus avec de l'*Andropogon aciculatus* et une autre plante appelée *Sarpasugandha* (c'est-à-dire baume des serpents) et en la portant de même, on n'aura rien à craindre de la morsure des serpents.

II, 3, 4. En employant une espèce de morelle piquante à fleurs blanches, on se rendra invulnérable.

II, 3, 5-11. En employant l'*Asclepias gigantea* à fleurs blanches, selon la formule qu'on récitera, on aura abondance de nourriture, on trouvera à se nourrir n'importe où ni comment, on ne souffrira jamais de la soif, on ne se noiera pas, on ne mourra pas de consomption, ni de poison, ou on pourra avaler du poison impunément.

II, 4, 1. Faites-vous un bâton de laurier rose odorant, offrez les libations prescrites ci-dessus en chantant certaines formules : ce bâton ainsi enchanté à la main, partout où vous irez, vous aurez du bonheur.

II, 4, 2. Avec ce bâton, tracez un cercle sur le sol en pensant à une ville, à un marché, à un village, à un parc à bestiaux, à une habitation ; le malheur n'y entrera pas.

II, 4, 3-6. Selon les formules que vous choisirez et la façon dont vous les chanterez, quelque dangereuse que soit votre route, vous n'avez rien à craindre ni des hommes, ni des dieux, et, vos affaires faites, vous rentrerez sain et sauf chez vous.

II, 5, 1. Voulez-vous que quelqu'un, femme ou homme, soit à votre volonté ?

II, 5, 2. Commencez, quand la lune est en Çravana (l'Aigle), par observer un jeûne de trois nuits.

II, 5, 3. Quand elle sera dans les 1ers Proshthapadàs (Pégase), faites avec de la poussière une image de la personne en question, la tête tournée à l'orient le matin, au sud à midi, à l'ouest le soir, au nord à minuit ; mettez-lui le pied sur la région du cœur en récitant différentes formules, selon la caste à laquelle la personne appartient. Faites une autre image de la même personne, en or, en argent, en cuivre ou en fer, selon sa caste, ou en cuivre quelle que soit la caste ; en la nommant par son nom, placez l'image dans le feu, la tête vers l'orient, et avec une cuiller de cuivre, versez dessus une libation de beurre en chantant une certaine formule ; la personne vous appartient.

II, 5, 4. Ou faites une image de pâte avec des grains de riz noir broyé avec vos ongles ; faites-la cuire à point ; frottez-la d'huile de moutarde et, avec un rasoir, découpez-en les membres et offrez-les dans le feu, en chantant une certaine formule ; le reste, c'est-à-dire le cœur, mangez-le. Si on négligeait ce dernier point, la personne mourrait (le commentaire prend cela autrement : on mourrait soi-même).

II, 5, 5. Désire-t-on gagner quelqu'un ? On restera une nuit debout, le rasoir à la main, et récitant certaines formules. En une nuit on gagnera ainsi un maître de maison ;

II, 5, 6. En 2 nuits, un officier du roi; en 3 nuits, le roi; en 4 nuits, les habitants d'un village; en 5 nuits, ceux d'une ville; en 6 nuits, ceux d'un district; en 7 nuits, les Asuras et les Raxas; en 8 nuits, les Mânes et les Piçâcas; en 9 nuits, les Yaxas; en 10 nuits, les Gandharvas et les Apsaras; en un demi-mois, le dieu des richesses; en un mois, Indra; en 4 mois, le Créateur; en une année tout ce qui existe : tout l'univers vous sera soumis.

II, 6, 3. Servez-vous une année durant d'un cure-dents d'*Achyranthes aspera*, en récitant une certaine formule : vous aurez le don de plaire.

II, 6, 7. A une femme qui résiste, demandez à boire et buvez l'eau qu'elle vous présentera en marmottant certaines formules.

II, 6, 3. Ou prenez de la poussière de ses pas et offrez-la dans le feu.

II, 6, 9. Ou demandez-lui de l'huile de sésame, frottez-en vos mains et faites-les sécher en les tenant contre le feu, et en marmottant une certaine formule. Ne cessez que quand elle sera venue à vous.

II, 6, 10. On fait sécher au feu, sans toucher de la main, l'arrière-faix d'une vache; on prend des graines de fenouil, de l'*Aloès perfoliata*, de la *Sida cordifolia*, du *Carpopogon pruriens*, de la bhûmipâçakâ (littér. qui enlace le sol), de la sacâ (qui adhère, s'accroche), de la kâcakapushpî (fleur de cristal); on réduit en poudre le jour même et on triture le tout trois fois ensemble, en récitant certaines formules; on délaie et on remue avec de l'eau; de ce mélange, qu'on ne regardera ni ne touchera en état d'impureté, on se frotte le corps; en cet état, la femme qu'on touchera vous aimera. Il ne faut pas avoir commerce avec elle, avant de s'être baigné.

II, 6, 11. Dans la corolle épanouie d'un nénuphar on projette des graines de fenouil; quand la fleur a replié ses pétales, on la coupe à la longueur de quatre doigts aux deux extrémités; on prend la partie du milieu (le péricarpe) et on en fait un onguent dont on se frottera *toutes* les parties du corps en récitant une certaine formule : les courtisanes viendront à vous.

II, 6, 12. Veut-on marier sa fille? On jeûne une nuit; puis, dans la nuit de la nouvelle lune, à l'entrecroisement de quatre chemins, on l'asperge d'eau : quand elle aura été trois fois aspergée, elle trouvera un épouseur.

II, 6, 13. Avec une autre formule, la même cérémonie sert pour un jeune homme qui désire se marier.

II, 6, 14. Après un jeûne de trois nuits, dans la quatorzième nuit de la quinzaine obscure, prenez un charbon d'un bûcher funèbre et, à l'embranchement de quatre chemins, faites un feu avec du bois de *Cassia fistula;* offrez-y un poisson et un krikara (sorte de perdrix); mettez les cendres dans une capsule, mêlez-y de l'orpiment et du sang cardiaque d'une vache, et répandez cela sur le lit et dans la maison de votre ennemi : il ne restera pas dans le même village que vous.

II, 7, 4-7. Après un jeûne de trois nuits, prenez un plant de soma (*Asclepias acida*), chantez une certaine formule et mangez de ce plant à mille reprises : vous serez capable de répéter tout ce que vous aurez une fois entendu. Ou broyez-en les fleurs avec de l'eau et goûtez de cela une année durant. Ou buvez du soma, c'est-à-dire le suc fermenté de la même plante, pendant un mois. Ou faites cela toujours.

II, 7, 8. Prenez la langue d'une Bhâradvâjikâ (sorte d'oiseau), réduisez-la en poudre le jour même, mêlez-y du miel et du beurre et faites-en avaler à votre enfant avant de le sevrer; il deviendra capable de répéter tout ce qu'il aura une fois entendu.

II, 7, 9. Ou réduisez en poudre une tulâ (un certain poids) pour le moins de *curcuma* et faites-en manger à l'enfant une année durant.

II, 7, 12. Avec de la racine d'iris faites une amulette trois fois entrelacée, placez-la devant le feu; faites d'abord les libations ordinaires, puis mille autres ou cent pour le moins; portez cette amulette au cou ou sur la tête et vous n'aurez pas de rivaux dans l'art de conter.

II, 7, 13. Prenez en bouche de la racine d'iris et du miel, répétez en pensée une certaine formule, que vous terminerez en prononçant le mot svâhâ! au même moment avalez votre bouchée, en ajoutant : « Le roi est à moi, il n'est pas à toi »; discutez ensuite : que ce soit dans une réunion de savants ou en présence du roi, vous aurez le dernier mot.

III, 3, 3. Après un jeûne de 8 nuits, dans la nuit de la nouvelle lune, au pied d'un arbre isolé à suc laiteux, dans la forêt, présentez à Mânibhadra (génie qui préside aux trésors) de la chair bien préparée, au moins de quoi rassasier un homme : vous trouverez un drona plein d'or.

III, 4, 2. Allez prendre à un tas de balayures, dans une corbeille, la divinité qui réside dans les balayures (il n'est pas dit comment on doit s'y prendre); mettez dans la corbeille des grains de riz, des parfums et des fleurs; puis couchez-vous, la tête à l'orient, en un endroit pur, la corbeille près de votre tête et, après avoir chanté une certaine formule, observez le silence et endormez-vous : vous verrez (ce que que vous désirez voir, ce que vous cherchez en vain).

III, 4, 3. Mettez une boule de poison dans une capsule et faites de même, en chantant toutefois une autre formule.

III, 4, 4. Ou veillez la nuit en plaçant à vos côtés une jeune fille non encore pubère et un miroir; à l'aube, chantez sur elle une certaine formule, essuyez-vous la bouche et dites à la jeune fille : « Vois ! » Et elle verra.

III, 4, 5. En changeant de formule, on pourra remplacer le miroir par un vase rempli d'eau.

III, 4, 6. Ou frottez avec des parfums deux tiges de jonc, placez-les auprès de vous et, à l'aube, après avoir chanté une certaine formule, vous être essuyé la bouche, dites à deux garçons chastes « prenez-les » : si les deux tiges se courbent l'une vers l'autre, sachez que vous réussirez dans votre entreprise (le commentaire dit que, selon l'opinion de quelques-uns, les deux garçons doivent également passer la nuit à veiller).

III, 4, 7. Ou faites une baguette longue de quatre doigts; à l'aube, mesurez-la aux articulations de vos doigts : si la mesure n'a pas diminué, vous réussirez.

III, 4, 9. Faites deux tas de grains de riz, l'un pour l'affirmative, l'autre pour la négative; puis, à l'aube, après avoir chanté une certaine formule et aspergé les deux tas, dites à une jeune fille ou à un jeune garçon « prends ! » S'il prend du tas représentant l'affirmative, vous réussirez (le commentaire dit que cette pratique

sert spécialement pour prévoir la bonté de la prochaine récolte.)

III, 4, 10. Avec des charbons incandescents, mais ne donnant pas de fumée, faites deux tas ou autant de tas que vous êtes de compétiteurs; avec une certaine formule arrosez-les en même temps de beurre fondu: le tas qui s'allumera le premier et dont s'élèvera une flamme sans fumée et dirigée à droite, vous indiquera celui de vous qui l'emportera.

III, 4, 11. Faites des tas semblables et, en y versant du beurre préparé le jour même avec du lait de femme, faites les flamber en chantant une certaine formule; celui dont le tas s'éteindra le dernier, vivra le plus longtemps.

III, 5, 7. Faites une bague avec du cuivre, de l'argent, de l'or et du fer et, avec une certaine formule, versez dessus mille libations ou cent pour le moins; tant que vous porterez cette bague à la main droite, les enchantements ne vous atteindront pas; ils retomberont sur leur auteur.

III, 6, 10. Jeûnez pendant sept nuits, faites mille libations avec de l'huile de moutarde exprimée le jour même, en récitant une certaine formule et en nommant sept principaux ministres d'un état rival, le roi compris; à la fin de la septième nuit, ils auront vécu.

III, 6, 11. Faites avec de la pâte des images représentant les éléphants, les chevaux, les chars, les fantassins de l'armée ennemie; faites-les cuire comme une galette, frottez-les d'huile de moutarde, démembrez-les avec un rasoir, et, avec une certaine formule, offrez-les dans le feu; autant d'images vous offrirez, autant d'ennemis auront vécu.

III, 6, 12. Après un jeûne de trois nuits, la quatorzième nuit de la quinzaine obscure, à l'entrecroisement de 4 chemins, faites un feu avec un charbon pris à un bûcher funèbre et que vous alimenterez avec du bois de *Cassia fistula;* avec une cuiller de *Terminalia belerica* versez-y mille libations d'huile de moutarde, en récitant une certaine formule; aussitôt un homme se dressera devant vous, une lance à la main; dites-lui « tue un tel! » Et il le tuera.

III, 6, 13. Ou bien faites comme ci-dessus, une image de votre ennemi; faites-la cuire, mais de façon que le ventre reste cru; démembrez-la avec un rasoir et offrez-la dans le feu avec certaines formules que vous réciterez en pensée; ce jour même, l'autre aura vécu.

III, 8, 9. Après un jeûne de huit nuits, dans la nuit de la nouvelle lune, prenez du beurre en bouche et, après avoir récité certaines formules, au mot svâhâ! projettez ce beurre dans le feu; à l'aube, deux démons vous donneront cinq kârshâpanas, lesquels vous feront retour à mesure que vous les dépenserez; ayez seulement garde de toujours en conserver un.

A. Barth.

JACQUES L'IDIOT.

CONTE PICARD.

Un homme avait un fils tellement bête qu'on ne le connaissait pas sous un autre nom que celui de Jacques l'Idiot. Etant devenu malade, il envoya son fils quérir un médecin; mais, connaissant la *bêteté* de Jacques, il lui recommanda de n'en demander qu'un seul. L'enfant, pour ne pas oublier la recommandation, se mit à répéter en chemin à haute voix: qu'il n'en vienne qu'un! qu'il n'en vienne qu'un!

Il fit la rencontre d'un semeur à qui il répéta sa phrase. « Dis plutôt, malheureux, qu'il en vienne dix mille », s'écria le semeur. — Qu'il en vienne dix mille! qu'il en vienne dix mille! répéta Jacques machinalement. Il répéta donc ce refrain jusqu'à ce qu'il fût arrivé auprès d'un berger aux prises avec un loup. — Qu'il en vienne dix mille! cria Jacques en passant. Furieux, le berger le frappa de sa houlette, en lui disant: « Malheureux, dis plutôt que le diable l'*envole!* (1) » Et Jacques de répéter: Que le diable l'*envole!* que le diable *l'envole!* jusqu'au moment où il fit la rencontre d'un enterrement. — Veux-tu te taire! veux-tu te taire! lui cria-t-on de toutes parts avec indignation, dis plutôt que le bon Dieu bénisse son âme. Jacques ne se fit pas prier, il continua son chemin tout en disant: Que le bon Dieu bénisse son âme! — Que le bon Dieu bénisse son âme, dit-il à des gens qui étaient en train d'écorcher un âne. — Tu ne vois donc pas que c'est une charogne, lui dit-on? — C'est une charogne, cria-t-il de plus belle. — C'est une charogne, répéta-t-il en passant devant un marié qui se rendait à l'église. — Dis plutôt que le bon Dieu l'enflamme, lui dit-on en le frappant de coups de canne. Et il répéta: que le bon Dieu l'enflamme! Justement tout le village était en émoi à cause d'un incendie qui venait de se déclarer et qui menaçait de tout détruire. Aussi, vous pouvez penser quel accueil reçut Jacques l'Idiot lorsqu'il parut criant à tue tête: Que le bon Dieu l'enflamme! On lui donna force horions et coups de bâton, en lui disant: « Dis plutôt qu'il l'éteigne! » — Qu'il l'éteigne! qu'il l'éteigne! répéta Jacques en continuant son chemin. Il arrive en face de la porte d'un forgeron qui soufflait son feu depuis trois jours sans pouvoir l'allumer. En entendant les paroles de Jacques: qu'il l'éteigne! le forgeron lui dit: « Attends, propre à rien, attends, je vais t'apprendre à te moquer de moi, et, prenant son marteau, il assomma net le malheureux idiot. — Le coq chanta et il était jour.

Conté en picard par Auguste Gourdin, âgé de 63 ans, ancien meunier à Warloy-Baillon (Somme).

Henri Carnoy.

JEAN DE L'OURS.

CONTE PICARD (2).

Il y avait une fois un cantonnier et sa femme qui vivaient péniblement de leur travail. Ils possédaient un coq qui, n'ayant rien à manger à la maison, allait pendant le jour chercher sa nourriture dans les bois. Tous les soirs, Catherine (ainsi s'appelait la femme du cantonnier) allait à sa rencontre et le ramenait; mais il lui

(1) L'emporte.

(2) M. Emm. Cosquin a publié dans ses Contes populaires lorrains (Romania, 1876) une variante de ce conte, accompagnée de savants rapprochements.

arriva, dans une de ces courses, de rencontrer un ours qui se jeta sur elle et l'emporta dans une grotte qu'il mura avec une énorme pierre. Un an après, Catherine mit au monde un fils, poilu comme un ours, moitié enfant et moitié ours, auquel elle donna le nom de Jean de l'Ours.

Un jour sa mère lui dit : « Si tu pouvais ôter la pierre qui ferme l'entrée de cette grotte, tu me rendrais un fameux service. — N'est-ce que cela, mère, je n'ai besoin pour l'ôter, que de mon petit doigt. » En effet, rien qu'avec son petit doigt, Jean fit tomber la porte. La mère et l'enfant purent ainsi se sauver. Arrivés à la maison du cantonnier, ils frappèrent à la porte. — Toc, toc! Qui est-ce qui est là? — Ouvrez, c'est moi, Catherine votre femme, qui revient du bois. Le mari ouvrit, se fit raconter tout ce qui était arrivé et prit la résolution d'envoyer à l'école, dès le lendemain, cet enfant qui ressemblait à un ours.

A l'école, les camarades de Jean ne manquèrent pas de le taquiner en lui tirant le poil; mais lui, pour se venger, les assommait à coups de poing. Le maître alors, ayant voulu intervenir, fut rossé à son tour par Jean de l'Ours qu'on ne put garder plus longtemps à l'école et qui fut renvoyé à ses parents. Ceux-ci l'envoyèrent en apprentissage chez un forgeron. Mais à la forge Jean frappait si fort que les fers se brisaient sous son marteau; il fut congédié à cause de cela. — Maître, dit Jean, je désire que vous me donniez pour salaire tout le fer que j'ai cassé; je voudrais m'en faire une canne. — Prends, dit le forgeron.

Après avoir forgé sa canne, Jean partit. En traversant un bois, un bûcheron qui brisait et tordait de gros arbres sans effort, lui demanda où il allait. — Faire mon tour de France, veux-tu venir avec moi. — Volontiers, répondit le bûcheron qui s'appelait Tord-Chêne. Les voilà partis ensemble; au bout de quelques heures ils rencontrèrent une grande montagne qui leur barrait le chemin. Ils étaient là, ne sachant quel parti prendre, quand survint un jeune homme qui, d'un coup de poing, fendit la montagne et ouvrit un passage. — Qui es-tu? lui demanda Jean. — Je suis Brise-Montagne. — Veux-tu venir avec nous? — Volontiers.

Ils marchèrent pendant tout un jour et arrivèrent enfin à un château abandonné dans lequel ils s'installèrent tranquillement.

Les vivres commençaient à s'épuiser. Ils convinrent que deux d'entre eux iraient à la chasse le lendemain, tandis que le troisième resterait au château pour apprêter le repas commun et sonner la cloche quand le moment du retour serait arrivé.

Brise-Montagne fut désigné par le sort pour rester au château. Il était en train de faire la cuisine quand un nain se présenta à lui en disant :

Un peu de bouillon,
Pour l'amour de Dieu;
Un peu de bouillon,
Surtout qu'il soit bon.

Brise-Montagne lui donna du bouillon; mais le nain, après y avoir goûté, le lui jeta à la figure en disant :

Je ne veux pas de ton bouillon
Car il n'est pas bon.

— « Tu vas me le payer, vilain espiègle », dit Brise-Montagne, et il voulut battre le nain qui saisit dans un tas de fagots un bâton et roua de coups Brise-Montagne. Celui-ci oublia complétement de sonner la cloche.

Jean de l'Ours et Tord-Chêne, revenus, ne manquèrent pas de demander à Brise-Montagne ce qui avait pu lui faire oublier de sonner la cloche. Brise-Montagne leur raconta comment il avait été battu par un nain; ses camarades se mirent alors à le bafouer.

Le lendemain, Tord-Chêne dut garder le château; le nain de la veille se présenta, lui dit les mêmes paroles qu'à Brise-Montagne, et après avoir goûté de son bouillon, le rossa pareillement après le lui avoir jeté à la figure. Il oublia, lui aussi, de sonner la cloche à l'heure du dîner.

Le troisième jour, ce fut le tour de Jean de l'Ours, de garder le château. Le nain lui apparut au moment où il faisait la cuisine, et lui dit :

Un peu de bouillon,
Pour l'amour de Dieu;
Un peu de bouillon,
Surtout qu'il soit bon.

— Tiens, en voilà! s'écria Jean en plantant sa canne de fer dans les côtes du nain.

Quand vint l'heure de midi, Jean sonna la cloche et les deux chasseurs revinrent curieux de savoir ce qui avait pu arriver à leur camarade. Ils furent bien surpris de voir le nain empalé; tandis qu'ils étaient à le contempler, Jean de l'Ours, qui le croyait bien mort, retira sa canne de son corps. O surprise! voilà le nain qui se relève et qui s'enfuit poursuivi par les trois compagnons. Au moment où ils allaient le saisir, il disparut entre des pavés mal joints. Nos trois aventuriers enlevèrent les pierres une à une; tout à coup ils découvrirent l'entrée d'un puits très-profond. Brise-Montagne s'y fit descendre par ses amis, suspendu à une corde. En chemin la peur le prit et il se fit remonter précipitamment. Il en fut de même pour Tord-Chêne. Jean de l'Ours dit : Descendez-moi, je jure de ne pas me faire remonter sans savoir ce qu'il y a au fond de ce gouffre.

Arrivé au fonds du puits, il se trouva en face d'une galerie à l'entrée de laquelle se trouvait un nègre. — « Noiraud, si tu ne m'indiques pas ce que contient ce souterrain, je te tue. » — « Ce souterrain contient un palais magnifique gardé par des soldats et des bêtes féroces. Dans ce palais, sont enfermées trois princesses d'une beauté merveilleuse. Celui qui les délivrera pourra choisir pour femme l'une d'elles. » Telle fut la réponse du nègre.

Jean de l'Ours, armé de sa bonne canne, enfonça la porte. Il fut aussitôt assailli par une troupe de lions et de tigres qu'il combattit vaillamment. Au bout d'une heure, il était vainqueur. Il s'empressa d'aller délivrer les princesses. Il les attacha l'une après l'autre à la corde qui lui avait servi à descendre et les fit hisser successivement toutes trois par ses compagnons. Comme il était en train de se faire remonter lui-même, ses compagnons coupèrent la corde et il fut précipité dans le gouffre. Il fut tout meurtri de sa chute. Par bonheur, une vieille négresse qui se trouvait là lui donna une bouteille de baume dont la vertu était de guérir toute espèce de plaies; puis elle appela une bête fantastique qui était dessous terre. « Ami, dit-elle, mets-toi sur le dos cet animal, il te sortira du gouffre; mais à une condition, c'est que chaque fois qu'il fera *coin! coin!* tu lui donnes à manger un morceau de ta chair.

Quand Jean revit la lumière du jour, il avait donné à manger à cette bête insatiable la moitié de ses jambes. Mais il avait encore du baume de la négresse. Il s'en servit pour se guérir.

Sorti des profondeurs de la terre, Jean chercha ses compagnons, finit par les trouver et les tua, puis il épousa la plus jolie des trois princesses sur la possession de laquelle Tord-Chêne et Brise-Montagne n'avaient pu s'entendre. A partir de ce jour, il vécut heureux et tranquille, et même il était devenu bel homme, ayant perdu tout son poil d'ours, grâce à l'excellent baume de la négresse.

Conté en picard par Eugène Quesne, âgé de 41 ans, à Warloy-Baillon (près Amiens).

Henri CARNOY.

LES FÉES ET LES DEUX BOSSUS.

CONTE PICARD.

Trois fées passaient leur temps à danser en rond, en chantant : *dimanche, lundi; dimanche, lundi.* — Un jour un petit bossu les surprit dans cette occupation; sans s'émouvoir, il les prit par la main et se mit à danser avec elles en répétant : *dimanche, lundi; dimanche, lundi.*

Il dansa si gentiment que les fées, ravies, pour le récompenser, lui ôtèrent sa bosse.

Tout joyeux, il s'en revint chez lui, tout en répétant l'éternel refrain : *dimanche, lundi; dimanche, lundi.*

Dans son chemin, il rencontra un autre petit bossu de sa connaissance. Celui-ci fut bien étonné de voir son camarade débarrassé de sa bosse. Il lui dit : Comment as-tu fait? tu n'as plus ta bosse. — C'est facile, répondit l'autre; tu n'as qu'à aller à tel bois, tu y trouveras des fées, tu danseras avec elles en chantant : *dimauche, lundi,* et elles t'ôteront ta bosse. — J'y cours, j'y cours, s'écria le petit bossu, qui aussitôt se dirigea vers le bois désigné, où il trouva effectivement les trois fées. Sans hésiter, il les prit par la main et dansa avec elles, en répétant : *dimanche, lundi.* — Malheureusement pour lui, il ajouta : *mardi, mercredi.* Indignées, les fées ajoutèrent à sa bosse celle du premier bossu; de sorte qu'il était affreux à voir, si affreux que vous vous seriez sauvé, si vous l'aviez vu. — Et après? — Après, le coq chanta et il était jour.

Conté par Auguste Gourdin, ancien meunier, âgé de 63 ans, à Warloy-Baillon (Somme).

Henri CARNOY.

La danse des Korrigans (1).

CONTE DES ENVIRONS DE LORIENT.

Le soir, les Korrigans dansent en chantant : *lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi;* il leur est défendu d'achever l'énumération des jours de la semaine. Un Korrigan ayant eu le malheur de se laisser entraîner à ajouter *samedi*, il devint immédiatement bossu. Ses camarades, stupéfaits et désolés, essayèrent en vain de renfoncer sa bosse à coups de poing.

E. R.

(1) Dans son ouvrage sur la Bretagne, Mme Barbé rapporte une légende dans laquelle il est aussi question des *Korils* ou *Korrigans* chantant les jours de la semaine :

« Le bon Dieu avait condamné les *Korils* à danser tous les soirs dans les landes et à rester cachés pendant le jour dans les villes qu'ils avaient construites au milieu des bruyères, jusqu'à ce que leur refrain, qui se composait de : *lundi, mardi, mercredi,* eût été achevé par un chrétien. Si un Breton attardé s'avisait de traverser les landes à la tombée du jour, quand les *Korils* avaient dansé leurs danses infernales, il ne pouvait leur échapper, et il fallait qu'il sautât toute la nuit avec eux en répétant leur courte chanson. Le lendemain, il expirait aux premiers rayons du soleil. Mais une belle nuit, un paysan contraint à prendre part aux rondes diaboliques, ajouta au refrain des Korrigans :

Jeudi, vendredi,
Avec le dimanche aussi,
Et voilà la semaine finie.

L'enchantement cessa. Les nains rentrèrent dans leur sombre royaume, laissant au laboureur leurs sacs de toile pleins de sable et de cailloux que sa moitié de ménage convertit en perles et en diamants en les aspergeant d'eau bénite. » M. Le Men a donné plusieurs variantes bretonnes de cette histoire et la musique des paroles sacramentelles dans la *Revue Celtique,* t. I, p. 234 à 237. — Voyez aussi, ci-dessus, le conte des Trois Fées, de M. Carnoy.

LES *FUGAR*

A MONISTROL-SUR-LOIRE (VELAY).

On appelle en Velay *fugar*, des feux qu'à certains jours de l'année, on allume sur les places, dans les rues ou les chemins publics.

Il y a les *fugar* de carnaval, les *fugar* du premier dimanche de carême, les *fugar* de la Saint-Jean.

Chaque dimanche de carnaval, à Monistrol et dans les villages ou hameaux voisins, les petits enfants allument le soir un *fugar*. Ils se sont procuré le charbon qui alimente le *fugar* à l'aide d'une quête faite dans les maisons de leur voisinage. D'ordinaire, ils accompagnent cette quête de quelques mots de chanson. A Monistrol, ils chantent :

Tsieon lan la !
Cou é la queyta dou *Vala* (1),
Douna nou un moureeau de tsarbounié
Par rempli noutre panié,
Chi von plai, chi vou plai !
Chi nou voulé dzi douna,
Gniron tsia en voutra pourra (2).

Quelque chose, lan la !
C'est la quête du *Vala*,

(1) *Vala*, quartier en pente de Monistrol où se fait le principal feu.

(2) Menace pour ainsi dire classique en Velay. Les quêteurs d'œufs de la nuit du 1er mai, l'emploient vis-à-vis des personnes trop lentes à donner.

Donnez-nous un morceau de charbon
Pour remplir notre panier,
Si vous plaît, si vous plaît !
Si vous voulez rien donner
Irons ch... en vos porreaux.

Le premier dimanche de carême, plus de quêtes, plus de feux de petits enfants, c'est au tour des jeunes gens de préparer des *fugar*. Ils se munissent de fagots coupés par eux ou achetés, plantent dans les rues ou sur les places, de petits mâts qui deviennent le centre d'autant de bûchers. Le soir venu, les enfants parcourent les rues avec des *farasses* (1) flambantes, les jeunes gens se rendent dans les maisons où se trouvent des époux mariés depuis le dernier carnaval, et les invitent à venir vers le bûcher le plus voisin. Là, ils allument des chandelles qu'ils remettent aux mains des époux, par qui le bûcher est enflammé. Autour du feu pétillant, on danse des bourrées ou des branles, puis les jeunes gens, chandelles en main, reconduisent les nouveaux mariés dans leurs maisons. Le plus souvent le mari paie par quelques menues pièces d'argent, l'honneur de cette cérémonie.

Dans certaines localités, à Saint-Didier-la-Séauve, par exemple, c'est au couple le plus nouvellement marié, qu'appartient le soin d'allumer le bûcher. Quelquefois la femme l'allume seule; si elle est courageuse, elle y met le feu d'un coup de pistolet tiré à brûle-bourre sur le *fugar* dans lequel on a introduit de l'étoupe ou de la paille sèche très-combustible.

Nous retrouvons encore l'usage des feux la veille de la Saint-Jean. Ces feux sont construits à l'aide de quêtes. Il n'est pas besoin ce jour-là de stimuler les dons, ils viennent d'eux-mêmes. Rarement le quêteur dit à la porte où il se présente :

Chi bella dzi de boé,
Aure de piousa tout l'an.

Si donnez point de bois,
Aurez des puces tout l'an.

On a devancé sa demande, on a donné le fagot destiné au *fugar*, dont les flammes brûlent, dit-on, les puces et leurs semences.

Le soir venu, garçons et filles, hommes et femmes, tout se réunit autour du *fugar*. Dès qu'il flambe, chacun s'emploie de son mieux à le franchir d'un bond. On ne le laisse pas s'éteindre; à peine est-il à demi consumé, qu'on s'empare des tisons ardents que l'on jette ça et là pour qu'ils portent sur tous les points leurs flammes mortelles aux puces.

A quelque distance du bourg de Monistrol, dans les hameaux, on attache une autre vertu aux feux de la Saint-Jean. Les cendres qu'ils déposent, préservent croit-on, les animaux du mal de pied. Aussi, le *fugar* éteint, les cendres en sont recueillies avec soin et semées devant la porte des étables. Foulées par les animaux, elles les sauveront de ces nombreuses maladies auxquelles leurs pieds sont sujets et que redoute tant le paysan.

Victor Smith.

(1) Torches de paille fermées par un lien.

DICTIONNAIRE DES NOMS

DONNÉS AUX HABITANTS

DES DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

Nous voudrions combler une lacune qui existe dans tous les dictionnaires, même les plus complets, publiés jusqu'à ce jour. Vous lisez une page d'un livre historique, vous parcourez un journal, vous voyez qu'il est question des Alréens ou des Lédoniens, vous cherchez dans quel pays l'auteur vous transporte tout-à-coup, vous interrogez les plus grands lexiques, les meilleurs dictionnaires géographiques, et aucun ne vous donne une réponse satisfaisante. Tout au contraire, vous avez à parler des habitants d'Auray ou de Lons-le-Saulnier, vous ne voudriez pas répéter sans cesse cette formule un peu longue, *les habitants de Lons-le-Saulnier*, vous cherchez un terme plus abrégé, vous vous dites que certainement ces habitants ont un nom particulier, mais là encore les renseignements vous manquent, et vous fermez avec dépit ces gros volumes qui ne tiennent pas tout ce qu'ils promettent.

Nous n'avons nullement la prétention d'offrir de prime-abord un travail complet sur une matière fort étendue, puisqu'il n'est guère de commune, souvent même de hameau en France, dont les habitants n'aient une appellation spéciale : mais nous voulons présenter une première liste où l'on trouvera le nom des principaux lieux historiques de notre pays. Nous faisons appel au bienveillant concours de tous les lecteurs de la *Mélusine* pour nous aider à compléter ce Dictionnaire, que nous croyons appelé à rendre de véritables services. (Adresser les renseignements à M. Merlet, archiviste du département d'Eure-et-Loir, à Chartres).

Nous nous sommes efforcé de justifier nos appellations par des exemples puisés dans les diverses monographies publiées sur les villes de France; c'était le moyen de rendre notre liste moins aride et en même temps d'assurer la confiance à notre travail. Les habitants de plusieurs localités ont reçu des noms différents : nous n'avons eu garde de négliger ces variantes, souvent elles sont justifiées par l'usage, souvent aussi ce sont de véritables barbarismes créés par les auteurs pris au dépourvu.

Nous le répétons donc, nous croyons que c'est ici une véritable lacune lexicographique qu'il s'agit de combler; nous serons heureux de citer les noms de toutes les personnes qui voudront bien nous aider dans notre tâche.

Lucien Merlet.

Abbevillois, d'Abbeville, ch.-l. d'arrt, dépt de la Somme. « Charles V, en récompense du patriotisme des *Abbevillois*, permit d'ajouter aux armoiries de la ville des fleurs de lys d'or. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Agathais, d'Agde, ch.-l. de con, arrt de Béziers, dépt de l'Hérault. « Charles VI permit aux *Agathais* de commercer pendant deux ans, en payant les mêmes droits qu'on payait à Aigues-Mortes. » (*Agde*, par Aug. Chevallier.)

Agénais, d'Agen, ch.-l. du dépt de Lot-et-Garonne. « Notre poète *agénais*, Jasmin, a tracé en quelques vers le tableau des persécutions de Castelmoron. » (*Usage en commum d'un cimetière*, par Alphonse Lagarde.)

Aigues-Mortain, d'Aigues-Mortes, ch.-l. de c^on, arr^t de Nismes, dép^t du Gard. « Le règne désastreux de Charles VI porta le dernier coup à l'industrie et au commerce des *Aigues-Mortains.* » (*Aigues-Mortes*, par Aug. Chevallier.)

Airien (1), d'Aire-sur-la-Lys, ch.-l. de c^on, arr^t de Saint-Omer, dép^t du Pas-de-Calais. « Notre-Dame-Pannetière, notice historique *airienne*, par J. Royer. »

Aixois (2), d'Aix-en-Provence, ch.-l. d'arr^t, dép^t des Bouches-du-Rhône. « Jusqu'ici nous avons vu des *Avignonnais*, des *Aptésiens*, des *Aixois*, des *Marseillais*, des *Toulonnais;* maintenant il s'agit de savoir ce qu'est le *Provençal.* » (*Le Provençal*, par Tax. Delord.)

Ajaccien, d'Ajaccio, ch.-l. du dép^t de la Corse. « Une rixe ayant éclaté entre les *Ajacciens* et le bataillon des volontaires de Liamone, la ville n'échappa à de grands malheurs que grâce à la prudence de Napoléon Bonaparte. » (*Ajaccio*, par Ch. Toubin.)

Alaisien, d'Alais, ch.-l. d'arr^t du dép^t du Gard.

Albigeois, d'Alby, ch.-l. du dép^t du Tarn. « Adélaïde de Boissezon fut l'amie d'Ermengarde de Castres que quelques poètes appelèrent la belle *Castraise*, et d'autres la belle *Albigeoise*, parce que Castres est en Albigeois. » (*Arch. hist. de l'Albigeois*, par Roger.)

Alençonnais, d'Alençon, ch.-l. du dép^t de l'Orne. « Vues pittoresques du Perche et de l'*Alençonnais*, par M. Pattu de Saint-Vincent. »

Alréen, d'Auray, ch.-l. de c^on, arr^t de Lorient, dép^t du Morbihan. « Les *Alréennes* sont les seules femmes de la côte qui soient véritablement de leur sexe par la grâce et l'ajustement. » (*Magasin pittoresque*, 1864.)

Alsacien, de l'Alsace, ancienne province.

Ambertois, d'Ambert, ch.-l. d'arr^t du dép^t du Puy-de-Dôme. « Une preuve de l'origine maritime des *Ambertois* serait leur goût immémorial pour le commerce. » (*Ambert*, par Ch. Cassou.)

Amboisien, d'Amboise, ch.-l. de c^on, arr^t de Tours, dép^t d'Indre-et-Loire.

Amiénois, d'Amiens, ch.-l. du dép^t de la Somme. « Les *Artésiens*, pour se moquer des *Amiénois*, qui faisaient de vains efforts pour lutter contre les soldats de Maximilien, disaient : C'est Jean d'Amiens qui se tue et qui ne fait rien. » (*Recueil de proverbes*, par Leroux de Lincy.)

Ancenien, d'Ancenis, ch.-l. d'arr^t, dép^t de la Loire-Inférieure.

Andelisien, de Les Andelys, ch.-l. d'arr^t du dép^t de l'Eure. « Les *Andelisiens* s'imaginèrent qu'ils auraient en l'autre vie quelque ronde d'ossements entrechoqués au son d'une musique de pierre. » (*Hist. des Andelys*, par Mesteil.)

Angevin, de l'Anjou, ancienne province, et d'Angers, ch.-l. du dép^t de Maine-et-Loir. « Les *Angevins* sont toujours aussi soumis au préjugé nobiliaire qu'ils l'étaient sous l'ancien régime. » (*Angers*, par Ar. Guilbert.)

Anglardien (3), d'Anglards, c^ne du c^on de Salers, arr^t de Mauriac, dép^t du Cantal. « On envoya aux *Anglardiens* des lettres de grâce qui furent enregistrées au bailliage de Salers. » (*France pittoresque*, par A. Hugo.)

Angoumois, d'Angoulême, ch.-l. du dép^t de la Charente. « Les cultivateurs *angoumois* engraissent généralement des porcs et de la volaille. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Angoumoisin, de l'Angoumois, ancienne province. « Rien de bien tranché dans les opinions politiques des *Saintongeois* et des *Angoumoisins.* » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Anniçois, d'Annecy, ch.-l. du dép^t de la Haute-Savoie. « Polis et serviables, les *Anniçois* ne ressemblent pas plus aux *Chambériens* inquiets, que Jean-Jacques à saint François de Sales. » (*Dick Moon en France*, par Fr. Wey.)

Annonéen, d'Annonay, ch.-l. de c^on, arr^t de Tournon, dép^t de l'Ardèche. « Les *Annonéens* élurent pour leur gouverneur le sire de Peloux, jeune officier plein de modération et de courage. » (*Annonay*, par Eug. Faure.)

Antibois, d'Antibes, ch.-l. de c^on, arr^t de Grasse, dép^t des Alpes-Maritimes. « Une colonne élevée sur la grande place rappelle aux générations présentes l'antique et moderne vaillance des *Antibois.* » (*Magasin pittoresque*, 1860.)

Antrenois, d'Antrain, ch.-l. de c^on, arr^t de Fougères, dép^t d'Ille-et-Vilaine. « Il reste à déterminer l'époque à laquelle l'*Antrenois* fut réuni à la terre de Fougères. » (*Notice sur les paroisses du canton d'Antrain*, par L. Maupillé).

Aptésien, d'Apt, ch.-l. d'arr^t du dép^t de Vaucluse. Voir **Aixois.**

Arbosien, d'Arbois, ch.-l. de c^on, arr^t de Poligny, dép^t du Jura. « Les *Arbosiens* se sont prononcés avec énergie pour les doctrines démocratiques. » (*Arbois*, par Ar. Guillert.)

Arcachonnais, d'Arcachon, c^ne du c^on de la Teste-de-Buch, arr^t de Bordeaux, dép^t de la Gironde. « Notice sur le chemin de fer de la Teste à Arcachon, par un *arcachonnais.* »

Ardennais, des Ardennes, département. « L'*Ardennais*, ou, pour mieux dire, le haut *Champenois* est élevé au milieu des images et des traditions de la guerre. » (*Le Champenois*, par A. Ricard.)

Argentinais, d'Argentan, ch.-l. d'arr^t du dép^t de l'Orne. « A la mode d'Argentan : Ne tirez pas, nous nous rendons. Ce sont surtout les habitants d'Ecouché qui affligent les *Argentinais* de ce dicton. » (*Blason populaire de la Normandie*, par A. Canel.) On dit aussi **Argentenois.** « Almanach argentenois, pour 1842, par Chrétien. »

Argonnais, de l'Argonne, pays dans les Ardennes. « Rich-Ulphus, défenseur des hauteurs *argonnaises*, était installé comme châtelain aux Castelets de Grand-Han et de Petit-Han. » (*Hist. de Montmédy*, par Jeantin.)

Ariégeois, de l'Ariége, département. « J'avais déjà fait le métier de sous-lieutenant dans le Midi, pêle-mêle avec des *Provençaux*, des *Languedociens*, et des *Ariégeois.* » (*Le Champenois*, par Aug. Ricard.)

Arlésien (1), d'Arles-sur-Rhône, ch.-l. d'arr^t du dép^t

(1) Aire-sur-l'Adour, ch.-l. de c^on, arr^t de Saint-Sever, dép^t des Landes.

(2) Les habitants de huit autres communes, du nom d'Aix, ont la même dénomination que ceux d'Aix-en-Provence.

(3) Anglards, c^ne du c^on et de l'arr^t de Saint-Flour (Cantal).

(1) Arles-sur-Tech, ch.-l de c^on, arr^t de Céret, dép^t des Pyrénées-Orientales.

des Bouches-du-Rhône. « Le costume des *Arlésiennes* donne un attrait de plus à leur beauté célèbre. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Armagnacot, de l'ARMAGNAC, pays dans le département du Gers. « On n'avait jamais imaginé qu'on pût faire donner du vin de Bordeaux à ses convives, à moins que ce ne fût des *Bourdelais-Soulois*, des *Armagnacots*, *Astaracquois* et autres *Gascons*. » (*Mémoires* de Mme de Créquy). Nous n'osons garantir l'authenticité du terme Armagnacot : les Mémoires de Mme de Créquy doivent, sous tous les rapports, être soumis au plus sévère contrôle.

Armenonvillois, d'ARMENONVILLE-LES-GATINEAUX, cne du con de Maintenon, arrt de Chartres, dépt d'Eure-et-Loir.

Arrageois, d'ARRAS, ch.-l. du dépt du Pas-de-Calais.

Arroutain, d'ARROU, cne du con de Cloyes, arrt de Châteaudun, dépt d'Eure-et-Loir.

Artésien, de l'ARTOIS, ancienne province. « Les *Artésiennes* du pays de Berck, par tous les temps, s'en vont battre les environs pour tirer parti de leurs marchandises. » (*Magasin pittoresque*, 1861.)

Asfeldois, d'ASFELD, ch.-l. de con, arrt de Réthel, dépt des Ardennes.

Asperomontais, d'APREMONT-LA-FORÊT, cne du con de Saint-Mihiel, arrt de Commercy, dépt de la Meuse.

Aspois, de la vallée d'ASPE, dans le dépt des Basses-Pyrénées. « Les priviléges d'Oloron furent souvent illusoires devant les entreprises audacieuses des *Aspois* et des *Ossalois*. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Astaracquois, de l'ASTARAC, pays dans le département du Gers. Voir **Armagnacot**.

Aubainien (1), d'AUBAGNE, ch.-l. de con, arrt de Marseille, dépt des Bouches-du-Rhône.

Auchois, d'AUCH, ch.-l. du dépt du Gers.

Audomarois, de SAINT-OMER, ch.-l. d'arrt, dépt du Pas-de-Calais. « A la bataille de Poitiers, ce fut un *Audomarois*, nommé Denis de Morbecque, qui fit prisonnier le roi Jean. » (*Saint-Omer*, par de Molinari).

Augeron, de la vallée d'AUGE, pays dans le dépt du Calvados. « L'habitant de la plaine de Caen est moins hospitalier, mais plus poli que l'*Augeron*. » (*France pittoresque*, par A. Hugo.)

Aumalois, d'AUMALE, ch.-l. de con, arrt de Neufchâtel-en-Bray, dépt de la Seine-Inférieure. « C'était par animosité que les élus avaient surhaussé les *Aumalois* de la moitié de la cotisation. » (*Hist. de la ville d'Aumale*, par Em. Semichon).

Aunisien, de l'AUNIS, ancienne province. « Les *Saintongeois* et les *Aunisiens* donnent aux tumuli le nom de chirons ou de terriers. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Aurillaquois, d'AURILLAC, ch.-l. du dépt du Cantal. « Les *Aurillaquois* faillirent succomber sous le poids de tant de malheurs. » (*Aurillac*, par Ch. Cassou.)

Authonnier, d'AUTHON-DU-PERCHE, ch.-l. de con, arrt de Nogent-le-Rotrou, dépt d'Eure-et-Loir.

Autunois, d'AUTUN, ch.-l. d'arrt du dépt de Saône-et-Loire. « Les *Autunois*, moins puissants et moins belliqueux que leurs ennemis, étaient hors d'état de leur résister sans secours. » (*Eclaircissements sur les Antiquités de la ville de Nîmes.*)

Auvergnat, de l'AUVERGNE, ancienne province.

« Les *Auvergnats* et *Lymosins*
Font leurs affaires, puis celles de leurs voisins. »
(*Prov. populaire.*)

Auxerrois, d'AUXERRE, ch.-l. du dépt de l'Yonne. « Les *Auxerrois*, font un grand commerce de vins, surtout avec Paris. » (*Auxerre*, par Em. Jolibois.)

Auxonnais, d'AUXONNE, ch.-l. de con, arrt de Dijon, dépt de la Côte-d'Or. « A la mort de Charles le Téméraire, les *Auxonnais* prirent parti pour la maison d'Autriche. » (*Auxonne*, par Em. Jolibois.)

Avallonnais, d'AVALLON, ch.-l. d'arrt du dépt de l'Yonne. « Les *Avallonnais* furent dotés d'un collége et d'un hôpital par un de leurs compatriotes, Pierre Odibert. » (*Avallon*, par Em. Jolibois.)

Aveyronnais, de l'AVEYRON, département. « Les montagnards du Roussillon poussent plus loin encore que les *Aveyronnais* l'amour de la chicane. » (*Le Roussillonnais*, par Am. Achard.)

Avignonnais, d'AVIGNON, ch.-l. du dépt de Vaucluse. « Il se trouvait des juifs *avignonnais* à Paris, mais ils y étaient en petit nombre. » (*Le Juif*, par Alph. Cerfbeer de Médelsheim.)

Avranchais, d'AVRANCHES, ch.-l. d'arrt, dépt de la Manche. « L'industrie des *Avranchais* consiste en quelques fabriques de blondes et de dentelles. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Avranchinais, de l'AVRANCHIN, pays autour d'Avranches. « Les *Avranchinais* étaient appelés Bouiderots à cause de la quantité de fourneaux où on bout l'eau de mer pour faire du sel blanc. » (*Essai sur l'hist. de l'industrie du Bocage*, par Séguin.)

Bagnérais, de BAGNÈRES-DE-BIGORRE, ch.-l. d'arrt, dépt des Hautes-Pyrénées. « Ceci est la charte où est contenue la paix faite entre les *Lavilanais* et les *Bagnérais*. » (*Pièce du XIVe siècle.*)

Balzatois (1), de BALZAC, cne, con et arrt d'Angoulême, dépt de la Charente.

Bar-sur-Aubois, de BAR-SUR-AUBE, ch.-l. d'arrt, dépt de l'Aube. » En 1360, Charles V, voulant indemniser les *Bar-sur-Aubois* de leurs sacrifices, leur accorda la propriété pleine et absolue des fossés et des remparts. » (*Bar-sur-Aube*, par Aug. Chevallier.)

Barrégeois, de BARRÉGES, ham., cne de Betpouey, con de Luz, arrt d'Argelès, dépt des Hautes-Pyrénées. « Après le traité de Brétigny, les *Barrégeois* furent les premiers à secouer le joug des étrangers. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Barrisien, du BARROIS, pays dans le dépt de la Meuse. « La marche *barrisienne* et la marche chinienne se rencontraient sur les bords de la Chière. » (*Hist. de Montmédy*, par Jeantin.)

Barrois (2), de BAR-LE-DUC, ch.-l. du dépt de la Meuse.

« Femmes du *Barrois*
Vins du *Toulois*
Ne valent pas le charroi. » (*Ane. prov.*)

Barrois, de BAR-SUR-SEINE, ch.-l. d'arrt, dépt de l'Aube. « Les *Barrois*, s'étant attachés à la Ligue,

(1) AUBAINE, cne, con de Bligny-sur-Ouche, arrt de Beaune (Côte-d'Or).

(1) BALZAC, cne, con de Marcillac, arrt de Rodez (Aveyron).

(2) BAR, cne, con de Corrèze, arrt de Tulle (Corrèze).

se trouvèrent exposés aux coups des royalistes. » (*Bar-sur-Seine*, par Em. Jolibois.)

Basque, Basquaise, du pays BASQUE, dépt des Basses-Pyrénées. « Il faut voir *Basques* et *Basquaises*, deminus, se tenant par la main sur une ligne pour résister aux vagues. » (*Le Basque*, par V. Guillard).

Batignollais, de BATIGNOLLES, cne de Paris (Seine).

Bayeusain, de BAYEUX, ch.-l. d'arrt, dépt du Calvados. « Les *Bayeusains*, enflés de leurs premiers succès contre les Normands, se mettent en défense. » (*Hist. de la ville de Bayeux*, par Béziers.)

Bayonnais, de BAYONNE, ch.-l. d'arrt, dépt des Basses-Pyrénées. « Sur les remontrances réitérées des *Bayonnais*, le roi ordonna au vicomte d'Orte de se conduire avec plus de modération. » (*Bull. de la Société du Protestantisme*, *1852*.)

(*A suivre.*)

Vocero de mort violente; reproduction sur bois d'une lithographie de l'album *la Corse illustrée*, de l'abbé Galletti, communiquée par M. le Dr Mattei.

VOCERO DE MORT VIOLENTE.

(CORSE.)

Nous avons publié dans le nº 2 de *Mélusine*, un vocero de mort ordinaire. Aujourd'hui nous donnons à nos lecteurs un vocero de *mala morte*. Nous empruntons à l'ouvrage de E. Bouchez, intitulé : *Nouvelles Corses, tirées de J.-V. Grimaldi*, Paris, 1843, quelques détails sur cette coutume traditionelle :

On appelle *Caracolo* une espèce de ronde que font les femmes autour du cercueil. Elles accourent d'ordinaire des villages voisins pour pleurer le mort; ce qu'elles appellent aller à la *scirrata*. Mais si le défunt n'est pas mort de mort naturelle, toutes les femmes poussent des cris affreux, elles s'arrachent les cheveux et se déchirent le visage, ce qu'elles appellent aller à la *gridata*. Des improvisatrices toutes illettrées font entendre des chants en l'honneur du mort d'une voix lugubre et monotone. Ce sont la plupart du temps des apostrophes passionnées où l'on rencontre les images les plus vives et quelquefois les plus poëtiques. Peut-être ne lira-t-on pas sans intérêt le vocero suivant, traduit littéralement :

Je filais ma quenouille,
Quand j'entendis un grand bruit,
C'était un coup de fusil
Qui me retentit dans le cœur.
Il me sembla qu'on me disait :
Cours : hélas! ton frère meurt.

Je courus dans la chambre haute,
Et j'ouvris la porte à deux battants :
J'ai du plomb dans le cœur,
Dit-il, et moi je tombai morte.
Si alors, je ne mourus pas aussi, moi,
Une seule chose me soutient.

Je veux vêtir des culottes,
Je veux acheter la Tarzetta (1);
Pour montrer ta chemise,
En effet personne n'attend
A se couper la barbe,
Que ta vengeance soit faite.

Pour faire ta vengeance
Qui veux-tu qui se trouve ?

(1) Pistolet.

Ta mère? elle est près de mourir;
Ou est-ce ta sœur Marie?
Si Hilario n'était pas mort,
Cela ne finissait pas sans carnage.

D'une race aussi grande
Une sœur reste seule,
Sans cousins-germains,
Pauvre orpheline et jeune fille.
Mais pour faire ta vengeance
Sois tranquille, elle-même seule suffit.

AIR DE BAL, ESPÈCE DE DANSE BRETONNE.

CHANSON.

La Magicienne (1).

(ENVIRONS DE LORIENT; MORBIHAN.)

— Mon bien-aimé s'en est allé,
Falura dondon, falura dondé,
Faire un voyage à Nantes,
Faire un voyage à Nantes.

I m'a promis de revenir,
Falura dondon, falura dondé,
Dans le mois de décembre,
Dans le mois de décembre.

Le mois de décembre est passé,
Falura dondon, falura dondé,
Je ne vois plus d'amant,
Je ne vois plus d'amant.

La belle a monté dans son château,
Falura dondon, falura dondé,
Dans sa plus haute chambre,
Dans sa plus haute chambre.

Elle aperçoit son messager,
Falura dondon, falura dondé,
Qui traversait la lande,
Qui traversait la lande.

— Beau messager, beau messager,
Falura dondon, falura dondé,
Quelle nouvelle y a-t-à Nantes?
Quelle nouvelle y a-t-à Nantes?

La nouvelle que j'ai z'apportée.
Falura dondon, falura dondé,
Votre amant vous demande,
Votre amant vous demande.

I vous prie de faire un amant,
Falura dondon, falura dondé,
Il a fait une amante,
Il a fait une amante.

— Est-elle aussi jolie que moi,
Falura dondon, falura dondé,
Est-elle aussi savante?
Est-elle aussi savante?

— Elle n'est pas si jolie que vous,
Falura dondon, falura dondé,
Mais elle est plus savante,
Mais elle est plus savante.

(1) Comparez la chanson que J. Bujeaud a publiée sans la musique, *Chants populaires de l'Ouest*, t. I, p. 203.

Elle fait la pluie, elle fait le vent,
Falura dondon, falura dondé,
Elle fait fleurir la lande,
Elle fait fleurir la lande.

Elle fait le rossignol chanter,
Falura dondon, falura dondé,
A minuit dans sa chambre,
A minuit dans sa chambre.

Elle fait les amants revenir,
Falura dondon, falura dondé,
A l'heure qu'elle le demande,
A l'heure qu'elle le demande.

E. R.

USAGES DU JOUR DU MARDI-GRAS

A WARLOY-BAILLON (SOMME).

— Le jour du Mardi-Gras, les jeunes gens du pays vont, déguisés, se promener dans le village. Devant eux marchent le ménétrier jouant du violon et un mannequin de grandeur naturelle représentant Mardi-Gras. Cette figure est portée à dos d'homme par une des personnes masquées. Le soir, on conduit Mardi-Gras sur la place où un petit bûcher est dressé. On le lie à un poteau, puis on met le feu aux fagots. Alors tous les assistants se mettent à danser autour du feu, en criant:

Mardi-Gras est brûlé,
Il va être enterré.
Demain il n'en sera plus parlé,
Mardi-Gras aura été.

— Le soir du Mardi-Gras, les masques vont de porte en porte chanter cette chanson picarde:

Ou gui nel; mig et mig!
Donnez-mé d'ol flamigue;
Qu'all' fut bis, qu'all' fut blanc,
Ch'est por un' omme qu'est point freyant.
Ej' vous vois par un kiou treu,
Qu'on mingéz du pâté keu;
Si on n' m'in donnez point un morcieu,
J'oll' dirai à ch' couconnier
Qui vous mettro den sen peignier.

(Traduction.) Au gui neuf! mig et mig! — Donnez-moi de la flamique (galette grossière), — qu'elle soit bise ou blanche — c'est pour un homme peu friand. — Je vous vois par un petit trou, — manger du pâté chaud. — Si vous ne m'en donnez pas un morceau, — je le dirai au marchand de lapins — qui vous mettra dans son panier.

Après cette chanson, on donne aux chanteurs du beurre, des œufs, du pain, voire même de l'argent.

Henri CARNOY.

Ensorcellement des Vaches.

(PAYS MESSIN).

Celui qui vend du lait a soin, avant de le vendre, d'y mettre un grain de sel; sans cette précaution, celui qui l'achète pourrait se servir de ce lait, pour ensorceler la vache qui l'a produit.

E. R.

FORMULETTES.

Couplet que chantent les enfants de Monistrol-sur-Loire quand il pleut.

Pleo, pleo,
La poula van au beo,
Van tsertsa de babelou
Par tsauffa yau pettri penou.

TRADUCTION.

Pleut, pleut,
Les poules vont au bois;
Vont chercher des pommettes de pin,
Pour chauffer leurs petits pieds.

V. S.

MANTES (SEINE-ET-OISE).

On dit aux enfants qui pleurent:

Ribouillette,
Ma vache cayette,
Mon âne qui pette,
Prout, prout, prout.

Edouard VIAUT.

JOIGNY (YONNE).

On dit aux tout petits enfants dont on touche avec la main les différentes parties de la figure, en commençant par le menton et en finissant par le front:

Menton d'or,
Bouche d'argent,
Nez kinkin,
Joue brûlée,
Joue grillée,
Petite entente,
Grande entente,
Petit œillet,
Grand œillet,
Toc toc
Maillet.

E. R.

(WARLOY-BAILLON, SOMME.)

En revenant de Tartare
De Barbare,
De la ville de mon pays,
J'ai rencontré une petite souris,
Qui avait quinze ou quatorze pattes,
J'en ai coupé une pour faire un emplâtre.
Passait par là mon chien Martinet
Qui a pissé jusqu'à la fleur de mon bonnet.

Henri CARNOY.

Variante de la formulette

insérée col. 78.

(WARLOY-BAILLON, SOMME.)

Bonjour Lundi,
Comment va Mardi?

Très-bien, Mercredi.
Va dire à mon ami Jeudi,
De venir Vendredi
Dans la salle de Samedi
Pour y déjeûner Dimanche.

Henri Carnoy.

BIBLIOGRAPHIE.

Armana de Lengado per lou bel an de Diéu, 1877. Alais in-8°, 95 p.

— L'*Armana de Lengado* est la continuation de l'*Armana cevenon*, commencé en 1874. Il est spécialement consacré à la littérature des Félibres languedociens. La litt. pop. y est représentée, par des dictons, des proverbes, des anecdotes, des facéties. Nous en donnons une idée à nos lecteurs par les extraits suivants :

Amitat de gendre
Soulet de décembre.

Per se grata et per manja
I' a pas que de coumença.

Lach sur bi
Fa mourri
Bi sur lach
Fa santat.

Lou pa dur
Fa l'oustal sigur.

Un Souhait de femme.

Une femme disait, tout en essayant d'enfiler son aiguille : « Mon Dieu, conservez-moi l'ouïe comme vous m'avez conservé la vue. » — Il y avait plus de vingt minutes qu'elle essayait, en vain, de faire entrer son fil dans son aiguille!

L'Armana annonce, comme venant de paraître, un Recueil de versions pour l'enseignement du français en Provence. Vous croyez peut-être qu'il s'agit de versions grecques ou latines? pas du tout, c'est de versions provençales qu'il est question. Bonne idée!

Cet almanach contient aussi des poésies de Félibres aimés de la Provence, MM. Arnavielle, de Tourtoulon, etc. Cette concurrence faite au célèbre *Armana Prouveneau* montre que le mouvement de renaissance littéraire se propage dans le Midi. Nous souhaitons aux vaillants Félibres le succès de leurs ancêtres, les troubadours.

E. R.

Jouve (Louis). **Chansons en patois vosgien**, recueillies et annotées par Louis Jouve, avec un glossaire et la musique des airs, in-8° de 126 p. Epinal, 1876.

Dans cet ouvrage, M. J. s'est surtout préoccupé de réunir les chansons composées dans les divers dialectes rustiques des Vosges et a laissé de côté les chants populaires en langue française qui se répètent dans ce département aussi bien que dans le reste de la France. L'auteur eût rendu plus accessible son travail au grand public et aux savants qui ne font pas profession d'étudier les patois lorrains, si, au lieu d'un glossaire qui termine l'ouvrage, il nous avait donné, en face du texte de chaque chanson, la traduction en français. — Nous citerons, comme particulièrement intéressantes les chansons suivantes : *La Femme du Bossu*, dont M. de Puymaigre a publié une Var.; *la Femme résignée*, curieuse berçoire; *la Femme jalouse*, dont il y a une Var. dans Max Buchon; *le pauvre Homme* (on en trouve une Var. dans M. de Puymaigre); *le Mariage malheureux; la Chanson de noces* (dans laquelle le coucou intervient d'une plaisante façon); *les Visions du Laboureur* (*Mélusine* en a publié une variante sous le titre de : *Les Mensonges*); *Si jamais je me marie*, qui rappelle la chanson énumérative bien connue : *Quand Biron voulut danser; le petit Cabrichon*, berceuse dans laquelle on raconte qu'un loup aurait bien voulu faire de la chèvre cinq petits cabris, dont deux pour lui et sa famille et trois pour le paradis; *la Femme malade;* enfin *la gardeuse de chèvres*, scène dialoguée, moitié en français, moitié en patois, dans laquelle il est question d'un beau monsieur qui veut détourner de ses devoirs pastoraux une jeune bergerette.

E. R.

Dinago (F.). **Usages locaux constatés en 1855 dans le canton de Saint-Dié, et en 1857 dans le canton de Raon-l'Etape**, in-8° de 40 p. Saint-Dié, 1876.

Il n'est question dans cet ouvrage que de droit coutumier. — Citons quelques usages :

« Dans la commune de Saint-Dié, pour le bornage des propriétés, on pose ordinairement des pierres bornes avec pierrailles, poterie ou autres objets par dessous, d'une nature différente de celle des terrains à borner. »

« Les propriétaires qui veulent soustraire leurs propriétés non closes à l'exercice de la vaine pâture plantent, quelquefois, au milieu de leur terrain, un bâton surmonté d'une torche de paille ou de foin. »

[Dans le pays messin on se sert d'une branche d'arbre garnie de ses feuilles qu'on plante dans le champ dont on veut interdire la pâture. Cette branche prend alors le nom de *défense.*]

« Pour les prairies, il est d'usage d'en commencer la récolte le jour de la saint Jean, pas avant. » E. R.

Rothenbach (J.-E.). **Localsagen und Satzungen des Aberglaubens**, in-8° de 62 p. Zurich, C. Schmidt, 1876.

Ce travail contient 8 contes ou légendes en patois suisse allemand et 580 formules de superstitions usitées dans le canton de Berne. Nous allons en traduire quelques-unes :

— « On ne doit pas mettre en mouvement un berceau quand l'enfant n'y est pas, sinon il arriverait à cet enfant des maux de tête ou des maux de ventre, ou bien la place inoccupée serait prise par quelque chose qui lui serait nuisible. »

— « Les langes suspendus pour sécher doivent être retirés avant le coucher du soleil, sans cela il pourrait s'y attacher quelque mal. »

— « Les petits enfants peuvent se voir dans leurs mains comme on se voit dans un miroir. »

— « Un enfant qui avale sa première dent tombée, sera exempt du mal de dents. »

— « Celui qui se fait couper les cheveux doit faire attention de ne pas les jeter au vent, parce que si les oiseaux les trouvaient, il deviendrait chauve. »

— « On ne doit pas cracher dans l'eau; celui qui crache dans l'eau, crache dans les yeux au bon Dieu. »

— « Tenir un enfant penché au dehors de la fenêtre arrête sa croissance. »

— « Rentrer le foin ou le blé, un jour de dimanche, attire la foudre sur la maison. »

— « Le matin du jour de Pâques, le soleil danse dans le ciel. »

— « Le jour de la fête des Sept-Dormants (27 juin), il ne faut pas planter de pieds de tabac; ils resteraient toujours de la même grandeur. »

— « Il fera, pendant chacun des douze mois de l'année, le temps qu'il aura fait chacun des douze premiers jours de l'année. »

— « Pour savoir le temps qu'il fera dans les douze mois de l'année, on se sert, la nuit de Noël, de douze pelures d'oignon chargées de sel, dont chacune correspond à un mois de l'année. Selon que le sel fond plus ou moins sur chaque pelure, il fera plus ou moins sec dans le mois correspondant. »

— « Rêver de feu, de fumée, de gros sous ou d'œufs est un présage de chagrin. »

— « Si vous saignez du nez, prenez un fétu de paille, faites-en une croix et saignez dessus; l'effusion de sang cessera. »

— « Si quelqu'un meurt, on doit ouvrir les fenêtres de la maison afin que son âme puisse sortir. »

Que la Suisse allemande ne croie pas avoir le monopole de ces superstitions; *Mélusine* saura les retrouver en France accompagnées d'une multitude d'autres. E. R.

Le Gérant, Eugène ROLLAND.

Chartres. — Édouard Garnier, Imprimeur.

LE TAILLEUR ET L'OURAGAN.

CONTE BRETON.

Il y avait une fois un tailleur et sa femme. Les femmes des tailleurs sont ordinairement paresseuses, et celle-ci l'était comme les autres. Elle avait nom Jeanne ar Balc'h, et son mari, Iann troad scarbet (1). Sitôt que Iann était parti, le matin, pour son ouvrage, Jeanne se remettait au lit, et quand elle en sortait, vers les onze heures ou midi, elle allait faire la commère dans le village et jaser de porte en porte, comme une pie borgne. Lorsque Jean rentrait, le soir, elle était toujours à son rouet; si bien qu'il croyait qu'elle ne l'avait pas quitté de toute la journée. Un matin, Jean dit à Jeanne : Aujourd'hui, femme, je n'irai pas en journée et nous irons tous les deux vendre le fil, au marché, car vous devez en avoir beaucoup, à présent. — Voilà Jeanne bien embarrassée; comment faire? Elle n'avait pas trois bobines de fil. Elle courut chez une commère, sa voisine, et lui conta la chose. — Dites à votre mari, lui répondit la commère, qu'après avoir lavé votre fil, vous l'aviez mis à sécher dans le four du fournier, et que celui-ci, n'étant pas averti, a allumé son four comme à l'ordinaire, et le feu a consumé le fil. — Jeanne revint à la maison et rapporta mot à mot à son mari la réponse de la commère. — Sotte! s'écria Jean, en colère; il faut que vous ayez complétement perdu le peu de raison que vous aviez et je ne serai jamais que pauvre avec vous! A présent, pour vous punir, vous sèmerez dans le courtil un demi-boisseau de graine de lin que nous avons là; et il faudra que, pour ce soir, quand je rentrerai à la maison, le lin soit mûr, tiré, roui, séché et mis en bottes sur le grenier. — Mais, mon pauvre homme, répondit Jeanne, comment pouvez-vous parler de la sorte? Personne au monde n'est capable de faire cela; et comment voulez-vous que je le fasse, moi? — Vous vous y prendrez comme vous l'entendrez, répondit Jean; mais il faut que ce soit fait quand j'arriverai ce soir, ou gare à vous!

Et il partit là-dessus, comme à l'ordinaire. Jeanne courut aussitôt chez sa commère, fort inquiète : — Si vous saviez, ma commère, ce que me demande mon mari! il faut qu'il ait complétement perdu la tête. — Que vous demande-t-il donc, ma commère? — Ce qu'il me demande ?... Il veut que, pour ce soir, quand il rentrera de sa journée, j'aie semé dans notre courtil un demi-boisseau de graine de lin, et que, de plus, le lin soit mûr, tiré, roui, séché et mis en bottes sur le grenier! Je vous demande s'il ne faut pas qu'il ait absolument perdu la tête, pour me demander une chose si impossible? Et elle pleurait en disant cela. Consolez-vous, ma commère, lui dit l'autre; nous saurons bien trouver encore quelque moyen de tromper ce Jean, qui se croit un finaud, et qui n'est qu'un imbécile. Voici ce qu'il faudra faire : J'ai là un peu de lin sur mon grenier, depuis l'an dernier. Vous en prendrez deux ou trois bottes, que vous répandrez par les champs et les prés des environs, et accrocherez aux haies et aux buissons, et quand il rentrera, ce soir, vous lui direz que vous aviez fait tout ce qu'il avait ordonné, mais qu'un ouragan est survenu, pendant que le lin séchait sur le pré, et qu'il a tout emporté, et, pour preuve, vous lui ferez voir ce qu'il en sera resté accroché aux buissons et aux arbres. — Le moyen parut excellent à Jeanne; elle emporta donc trois bottes de lin sec de chez sa commère, et alla les disséminer par les champs et les prés et les accrocher aux buissons et aux branches des arbres.

Quand Jean rentra, le soir, il demanda tout d'abord : — Eh bien! femme, avez-vous fait ce que je vous ai dit, ce matin? — Certainement, j'avais fait de point en point tout ce que vous m'aviez commandé; mais nous n'avons aucune chance, mon pauvre homme. — Qu'est-il donc arrivé encore? — Ce qui est arrivé? imaginez-vous que comme le lin, au sortir de l'étang où il avait été roui, séchait sur le pré, et que je m'apprêtais à le ramasser et à le lier en bottes, pour le monter sur le grenier, un ouragan est survenu, qui a tout emporté!... — Ta, ta, ta! Je ne crois pas de pareils contes, répondit Jean. — Mais, mon homme, ce n'est pas là un conte du tout; venez avec moi et je vous ferai voir que c'est la pure vérité.

Et elle le conduisit dans la prairie, où elle prétendait avoir étendu son lin à sécher, et lui en fit voir de tous côtés disséminé par le pré et les champs environnants, ou accroché aux buissons et aux branches des arbres. Jean crut alors, et il s'écria : — Eh bien, puisque c'est l'Ouragan qui a causé le dommage, c'est aussi lui qui le paiera, et je vais à l'instant me plaindre au maître des vents.

Et il rentra à la maison, prit son penn-baz, une tourte de pain d'orge et quelques galettes, et partit. — Il marcha pendant longtemps; à force d'aller devant lui, toujours plus loin, plus loin, il arriva un jour au pied d'une colline sur laquelle était assise une vieille femme, grande comme une géante. Ses cheveux blancs flottaient au vent, et une dent noire et longue, la seule qui lui restât, branlait dans sa bouche. — Bonjour, grand'mère, lui dit Jean. — Bonjour, mon fils, répondit la vieille, que cherchez-vous? — Je cherche la demeure des vents. — Alors, mon fils, vous êtes au terme de votre voyage, car c'est ici la demeure des vents, et je suis leur mère. Que leur voulez-vous? — Je viens me plaindre du dommage qu'ils m'ont causé. — Quel dommage vous ont-ils causé? dites-le moi, et je vous dédommagerai, s'il y a lieu. — Votre fils l'Ouragan m'a ruiné..... et il conta toute l'affaire à la vieille. Celle-ci lui dit : — Entrez dans ma maison, mon fils, et quand mon fils l'Ouragan rentrera, je le forcerai à vous dédommager. Et elle descendit alors de la colline et introduisit Jean dans sa maison, qui était au pied. C'était une hutte faite de branchages et de mottes de terre, et où le vent entrait en sifflant de tous côtés. Elle lui servit à manger, et lui dit de n'avoir pas peur de son fils, quand il rentrerait, bien qu'il menaçât de le manger, car elle saurait bien venir à bout de lui. Bientôt on entendit un bruit épouvantable : les arbres craquaient, les petites pierres volaient en l'air, et les loups hurlaient. — Voici mon fils l'Ouragan qui arrive, dit la vieille. Jean eut si grand'peur, qu'il se cacha sous la table. L'Ouragan entra en mugissant, huma l'air et s'écria! — Je sens odeur de chrétien! il y a un chrétien ici, et il faut que je le mange! — Ne

(1) Jean au pied de travers.

croyez pas cela, mon fils, que je vais vous le laisser manger, ce joli petit chrétien; mais songez plutôt à le dédommager du mal que vous lui avez fait, dit la vieille; et prenant Jean par la main, elle le fit sortir de dessous la table. L'Ouragan, en le voyant, ouvrit une énorme bouche et voulut se précipiter sur lui, pour l'avaler. Mais sa mère lui dit, en lui montrant du doigt un sac qui était suspendu à une poutre de la hutte : — Voulez-vous être mis en prison? Et il se calma aussitôt. Alors le tailleur s'enhardit et lui dit : — Bonjour, Monseigneur l'Ouragan; vous m'avez ruiné. — Comment cela, mon brave homme? répondit l'Ouragan, avec douceur. — Vous avez enlevé tout mon lin de la prairie où ma femme l'avait étendu pour sécher. — Cela n'est pas vrai, et ta femme est une menteuse et une paresseuse. Mais comme tu es un honnête homme, toi, et un bon travailleur, et que, malgré tout le mal que tu te donnes, tu ne seras jamais que pauvre avec ta femme, je veux te récompenser de la peine que tu as eue en venant jusqu'ici, et de ta confiance en ma justice. Tiens, voilà un mulet, et, quand tu auras besoin d'argent et d'or, tu n'auras qu'à étendre une serviette blanche sous sa queue et lui dire : Mulet, fais ton devoir ! et il te fournira de l'or et de l'argent à volonté. Mais prends bien garde de te le laisser voler, ou tu te retrouveras pauvre comme devant.

Et l'Ouragan lui présenta un mulet qui était là dans un coin de la hutte, et qui ne différait en rien d'un mulet ordinaire. Le tailleur remercia l'Ouragan, lui fit ses adieux, ainsi qu'à sa mère, et partit alors, en emmenant avec lui le précieux animal.

Quand il fut à quelque distance de là, comme il traversait une grande lande, il voulut s'assurer si son mulet avait en effet la vertu qu'on lui avait annoncé. Il étendit son mouchoir sous sa queue et dit : Mulet, fais ton devoir !..... Et aussitôt voilà les pièces d'or et d'argent de tomber sur son mouchoir, jusqu'à ce qu'il ne pût plus en contenir. Il en remplit ses poches, puis il se remit en route, en chantant, en riant, en dansant et sautant de joie, comme un fou. Vers le coucher du soleil, il s'arrêta, pour passer la nuit dans une auberge, au bord de la route. En livrant son mulet au valet d'écurie, il lui recommanda d'en avoir bien soin, et de ne pas lui dire de faire son devoir. Le pauvre Jean, comme on le voit, n'était pas des plus fins. Après avoir bien soupé, mangé et bu de ce qu'il y avait de meilleur dans la maison, il alla se coucher et dormit sans souci du lendemain.

Le valet d'écurie s'étonna de la recommandation de Jean de ne pas dire à son mulet de faire son devoir; aucun voyageur ne lui avait jamais dit pareille chose. Il y a quelque chose là-dessous, se dit-il. Cette pensée l'empêchant de dormir, il alla en faire part à son maître. Quand tout le monde fut couché dans la maison, l'hôtelier, sa femme et le valet se rendirent à l'écurie, et s'étant approchés du mulet, le valet lui dit : — Mulet, fais ton devoir ! — Et voilà les pièces d'or et d'argent de tomber aussitôt, en rendant de joyeux sons. Ils n'en revenaient pas de leur étonnement. Après avoir rempli leurs poches, tous les trois, ils mirent un autre mulet en la place de celui du tailleur, et cachèrent le sien dans une chambre, bien close, loin de l'écurie.

Le lendemain matin, Jean déjeuna bien, paya, puis il se remit en route, emmenant le mulet que lui remit le valet d'écurie, et ne se doutant pas du tour qu'on lui avait joué. Comme il avait ses poches remplies d'or et d'argent de la veille, il n'eut pas besoin, durant le reste du voyage, de dire à son mulet de faire son devoir. Quand il arriva à la maison, sa femme et ses enfants étaient près de mourir de faim. Jeanne, en le voyant, se mit à l'agonir d'injures : — Te voilà enfin, méchant homme sans cœur, qui vas courir on ne sait où, et qui laisses ta femme et tes enfants mourir de faim à la maison ! — Et elle lui montrait le poing. — Taisez-vous, femme, lui dit Jean tranquillement, et comme un homme sûr de son fait; vous ne manquerez plus de pain ni d'autres choses, nous sommes riches, à présent, comme vous l'allez voir ! Otez votre tablier et étendez-le là par terre, sous la queue de mon mulet.

Jeanne étendit son tablier par terre et Jean dit alors : — Mulet, fais ton devoir ! Mais rien ne tombait sur le tablier, ce qui l'étonna. Il dit une seconde fois plus haut, pensant qu'il n'avait peut-être pas entendu : Mulet, fais ton devoir ! — rien encore ! puis une troisième fois il cria plus haut encore : — Mulet, fais ton devoir ! Cette fois il tomba quelque chose sur le tablier, mais ce n'était ni de l'or ni de l'argent ! — Quand Jeanne vit cela, elle cria plus fort, persuadée que son mari se moquait d'elle, et prenant un bâton, elle s'avança sur lui. Le pauvre Jean, pour l'éviter, se mit à courir, et n'osant plus rentrer chez lui et ne sachant bien au juste où son mulet lui avait été volé, il se décida à aller de nouveau trouver l'Ouragan. Quand celui-ci le vit revenir tout triste, il lui dit : — Je sais pourquoi tu reviens; tu t'es laissé enlever ton mulet, dans la première auberge où tu as logé, en t'en retournant chez toi. Voici à présent une serviette, et quand tu l'étendras sur une table ou même sur la terre, en lui disant : — Serviette, fais ton devoir ! — elle te fournira aussitôt à manger et à boire tout ce que tu souhaiteras. Mais prends bien garde de te la laisser encore enlever. — Soyez tranquille, répondit-il, on m'enlèvera plutôt la vie.

Et il fit ses adieux à l'Ouragan et à sa mère, et se remit en route. Il logea, la première nuit, dans la même auberge que l'autre fois. Il y avait un repas de noces quand il y arriva. On lui fit bon accueil et on le pria de s'asseoir à la table des nouveaux mariés, ce qu'il accepta avec plaisir. Trouvant le repas peu de son goût, ou peut-être aussi désireux d'exciter l'étonnement des convives et de passer auprès d'eux pour un grand savant, un magicien, il tira sa serviette de sa poche, l'étendit sur la table et prononça fièrement les mots : Serviette, fais ton devoir !... Et voilà aussitôt un repas magnifique, des mets délicieux comme on n'en voit qu'à la table des rois, et des vins fins de tous les pays. Enivré autant par les louanges que par le vin, Jean se laissa encore enlever sa serviette et, le lendemain, il se retrouva aussi pauvre et aussi embarrassé que jamais. Cette fois, il n'osa pas se présenter devant sa femme dans cet état, et il pensa que la seule chose qu'il eût à faire c'était de retourner chez la mère des vents. Il y alla donc encore, mais bien honteux et peu rassuré, cette fois. Quand l'Ouragan le vit, il lui dit : Tu t'es encore laissé enlever ta serviette, malheureux ! — Ayez pitié de moi, monseigneur l'Ouragan, dit humblement le pauvre tailleur; ma femme et mes enfants meurent de faim à la maison, et je ne puis y retourner

sans leur apporter quelque chose. — Je consens à te venir en aide une dernière fois, car tu n'es pas un méchant homme; et lui présentant un bâton : — Voici un bâton, et quand celui qui l'aura en main lui dira : Bâton, fais ton devoir ! il se mettra à battre les ennemis de son maître, sans que rien puisse l'arrêter, jusqu'à ce que celui-ci lui dise : assez ! — Avec ce bâton, tu peux recouvrer ton mulet et ta serviette.

Jean remercia, et partit. Il logea à la même auberge que précédemment. On l'accueillit on ne peut mieux, dans l'espoir de lui enlever encore quelque talisman. Il invita l'hôtelier et sa femme et aussi le valet d'écurie à souper avec lui. Vers la fin du repas, il dit à son bâton, qu'il avait constamment tenu dans sa main, sans vouloir s'en séparer : — Bâton, fais ton devoir ! et aussitôt voilà le bâton de se mettre en mouvement et de frapper à tour de rôle sur l'hôtelier et sa femme et le valet d'écurie. Tous leurs efforts pour l'arrêter étaient vains, et ils avaient beau se cacher sous la table et ailleurs, le bâton les atteignait partout et Jean riait et plaisantait : — Grâce ! miséricorde ! lui criaient-ils — et lui disait : Cela vous apprendra à voler des mulets et des serviettes ! — Grâce ! nous vous rendrons tout ! vous allez nous faire tuer !... — Assez ! cria Jean, au bout d'une demi-heure de cet exercice, et le bâton cessa de frapper, et Jean revint à la maison avec mulet, serviette et bâton. S'il a su les conserver, il n'est pas à plaindre. Quant à moi, je n'ai pas eu de ses nouvelles depuis.

Conté par Barbe Tassel, de Plouaret (Côtes-du-Nord.)

F.-M. Luzel.

LE POURVOYEUR DU PARADIS.

CONTE BRETON.

Il y avait une fois une femme de la campagne, mais assez riche, et dont le mari était mort il y avait environ un mois. Elle avait un fils prêtre, qui venait souvent la voir, et qui avait son cheval chez elle.

Un mercredi, dans l'après-midi, elle était seule à la maison à manger des crêpes chaudes avec du lait et elle parlait de la sorte : Où es-tu à présent, mon pauvre homme? Il n'y a pas encore plus d'un mois tu étais là, vis-à-vis de moi, à manger des crêpes chaudes, car tu aimais bien les crêpes chaudes. Je crois que tu es dans le Paradis, car tu étais un chrétien craignant et aimant Dieu. Je donnerais pourtant une bonne somme d'argent, si je savais que tu en eusses besoin pour être heureux.

Et la pauvre femme pleurait, et ses larmes tombaient dans l'écuelle pleine de lait qui était devant elle. Un passant, un drôle, était derrière la porte à l'écouter, et, en entendant ces paroles, l'idée lui vint de jouer un tour à la veuve désolée. Il ouvrit la porte, entra précipitamment dans la maison, feignant d'être hors d'haleine, comme s'il avait fait une longue course, et parla de la sorte :

— Bonjour, ma pauvre femme?

— Bonjour, mon brave homme; que demandez-vous?

— Je suis le Pourvoyeur du Paradis, et je viens vous trouver de la part de votre mari.

— De la part de mon mari, mon Dieu ! je ne fais que songer à lui, nuit et jour : parlez-moi de lui; il est à une bonne place dans le Paradis, n'est-ce pas?

— Il n'est pas encore dans le Paradis, ma pauvre femme; mais rassurez-vous, car il est sur la bonne route, et il n'en est plus loin.

— Que faut-il donc pour qu'il y entre, le cher homme?

— Peu de chose, — trois cents écus en argent, une demi-douzaine de chemises de fine toile, et une bouteille de vin vieux.

— Vraiment ! trois cents écus c'est beaucoup d'argent; mais il n'y a rien dans ma maison que je ne sois prête à donner pour l'aider à aller en Paradis, le cher homme !

Et la veuve alla à son armoire, compta trois cents écus et les donna, dans une bourse, au Pourvoyeur du Paradis; puis elle lui donna encore six chemises de toile fine et une bouteille de vin vieux, en disant :

— Tenez, mon brave homme, portez tout cela, bien vite, à mon pauvre homme, et dites-lui que je ne tarderai pas à aller le rejoindre.

Le Pourvoyeur du Paradis prit l'argent, les chemises, le vin et dit : — Merci pour votre homme, ma pauvre femme; à présent il est sûr d'aller au Paradis tout droit.

Et il se dirigeait vers la porte, quand la veuve l'appela et lui dit : — Attendez, attendez un peu, que je vous donne aussi quelques crêpes chaudes : mon pauvre homme aimait tant les crêpes chaudes !

Et elle lui donna une demi-douzaine de crêpes, enveloppées dans un linge blanc. Puis, voyant que tout cela le chargeait un peu, et ralentirait sa marche : — Afin d'aller plus vite, et de ne pas trop faire attendre mon cher homme, prenez son cheval, qui est à l'écurie, montez dessus, et partez vite.

— Vous avez, ma foi, raison, dit le drôle.

Et il fit sortir le cheval de l'écurie, le sella, monta dessus, et partit ensuite au galop.

Voilà la veuve tout heureuse et toute joyeuse, en songeant que son homme allait entrer au Paradis, dans un moment; et quand son fils prêtre arriva à la maison, peu après, il fut bien étonné de l'entendre chanter : Tra la la la, tra la la la !...

— Qu'y a-t-il donc de nouveau, ma mère, lui demanda-t-il, que vous êtes si gaie?

— Ce qu'il y a de nouveau, tu ne le sais donc pas? Réjouis-toi et chante avec moi, puisque ton père est allé au Paradis !

— Je l'espère bien, ma mère, car mon père était un honnête homme, et craignant Dieu.

— Oui, mais malgré tout cela, il n'y serait pas allé si tôt, si je n'avais donné trois cents écus, une demi-douzaine de chemises de toile fine et une bouteille de vin vieux, comme il fallait.

— Comment, comment? que dites-vous, ma mère?

Et elle lui conta tout.

— Hélas ! ma pauvre mère, vous avez été trompée par quelque polisson ! De quel côté est-il allé?

— Il est allé à droite, du côté du Paradis.

Le jeune prêtre courut à l'écurie, monta sur son cheval, qui était beaucoup plus rapide que celui de son

père, et partit au triple galop. Il ne tarda pas à voir le Pourvoyeur du Paradis, devant lui, sur la route. Mais celui-ci, en entendant le galop d'un cheval derrière lui, détourna la tête et, voyant le prêtre, il se dit : — Je suis pris, si je reste sur la route, car le cheval du prêtre est beaucoup plus rapide que le mien ! — Il descendit donc de cheval, et entra dans un champ de genêts qui était au bord de la route. Le prêtre y courut après lui, laissant son cheval sur la route. Mais, comme le genêt était long et serré, il ne voyait pas son homme, et, pendant qu'il le cherchait, celui-ci déboucha sur le chemin, monta sur le cheval du prêtre, et partit en lui laissant l'autre cheval. Quand le prêtre eut fait tout le tour du champ, sans trouver personne, il revint aussi à la route. Mais quand il vit que le vieux cheval de son père restait seul et que l'autre était parti, il se dit : — Ah ! il m'a aussi joué, le drôle ! Il ne me servirait de rien, à présent, de courir après lui avec cette vieille rosse.

Et il monta sur le cheval de son père, et revint à la maison, lentement. Quand sa mère le vit revenir :

— Eh bien ! mon fils ?...

— Eh bien ! ma mère, je l'ai rattrapé facilement et je lui ai même donné mon cheval, afin d'aller plus vite, et pour que mon père n'attende pas trop longtemps.

Il ne voulait pas avouer qu'il avait été joué, tout comme sa mère.

— Tu as bien fait, mon fils ; ton père doit être à présent dans le Paradis de Dieu !

Et elle se remit à chanter Tra la la, tra la la !

Mais son fils n'était pas si joyeux.

Conté par Barbe Tassel, du bourg de Plouaret.

F.-M. Luzel.

L'HOMME QUI VIENT DU CIEL.

CONTE DU VIVARAIS.

Un jour, un voyageur entra dans la maison d'une vieille femme et demanda la permission de s'y reposer quelques instants, ce qui lui fut accordé.

— D'où venez-vous, mon brave homme ? lui demanda la vieille.

— Tel que vous me voyez, je viens directement du ciel et j'y retourne, répondit le voyageur qui voulait plaisanter.

Mais cette femme, qui était un peu simple, croyait tout ce qu'on lui disait. Elle s'écria vivement :

— Ah ! vous venez du ciel, alors vous aurez dû y voir mon mari ; croiriez-vous que depuis dix ans qu'il est mort il ne nous a pas fait une seule fois donner de ses nouvelles ! Pourriez-vous me dire ce qu'il devient ?

Le voyageur, en voyant la simplicité de la bonne femme, songea à l'exploiter, et dit :

— J'en ai bien entendu parler, de votre mari, mais il n'est pas dans le paradis, il n'est qu'à la porte, car pour y entrer il lui manque cent écus.

— Ah ! le pauvre cher homme ! heureusement que nous avons quelques petites économies. Mon fils va rentrer dans quelques minutes, nous en causerons ; je pense que nous pourrons vous remettre pour lui les cent écus.

— Je ne puis pas rester un instant de plus, dit le voyageur qui ne se souciait pas de se rencontrer avec le fils de la veuve ; si vous ne me remettez pas les cent écus, vous ne retrouverez jamais une pareille occasion de communiquer avec le ciel, et votre mari continuera à se morfondre à la porte du paradis.

— Puisque vous êtes si pressé, mon brave homme, voilà les cent écus, n'oubliez pas de les remettre à mon cher homme.

Quand, au bout de quelque temps, le jeune homme fut rentré, sa mère lui dit :

— Ah ! tu es toujours sorti ! si tu avais été seulement là tout à l'heure, tu aurais eu des nouvelles de ton père.

Et la bonne femme lui raconta ce qui s'était passé.

— Ma pauvre mère, dit-il, que vous avez donc peu d'intelligence ! Quelle sottise de se laisser prendre ainsi son argent ! Par où est-il passé, ce brigand ?

— Par là-bas.

Ayant pris son cheval, le jeune homme partit au triple galop dans la direction indiquée par sa mère. L'adroit filou le vit venir de loin, et, n'ayant pas le temps de se sauver, il résolut de s'asseoir sur le bord de la route et de l'attendre. Il faisait semblant d'être très-occupé à chercher ses poux, quand le cavalier arriva auprès de lui, et lui dit :

— N'avez-vous pas vu quelqu'un qui se sauvait.

— En effet, j'ai vu un individu qui courait le long de la route ; quand il vous a aperçu il s'est enfoncé dans ce bois.

— Voulez-vous avoir l'obligeance de tenir mon cheval pendant que je serai à sa recherche.

— Volontiers.

Le rusé voyageur n'eut rien de plus pressé que de monter sur le cheval et de s'enfuir ; quand le jeune homme sortit du bois, il comprit que lui aussi avait été dupé, et revint tout penaud à la maison.

— Eh bien ! l'as-tu rejoint ? lui dit sa mère.

— Oui, ma mère, et je lui ai même donné mon cheval ; de cette façon, il arrivera plus rapidement auprès de mon père pour le faire entrer en paradis.

Le jeune homme n'avait pas voulu avouer à sa mère qu'il avait été dupé à son tour.

Raconté à Vals (Ardèche) par l'aveugle Nogier.

Eugène Rolland.

LE VOLEUR AVISÉ

(VARIANTE RUSSE.)

M. Vesselovsky, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, et l'un des plus célèbres mythographes russes, publie dans la Revue russe du ministère de l'Instruction publique, livraison de janvier 1877. un article fort bienveillant sur la *Mélusine*. M. Vesselovsky présente à propos du conte breton *le Voleur avisé* que nous avons publié dans notre premier numéro, quelques rapprochements qui ne seront pas sans intérêt pour nos lecteurs.

Le voleur du conte russe s'appelle Chibarcha. Après avoir enivré les soldats, il réussit à leur dérober le corps de son oncle. Le roi a recours à une nouvelle ruse ; il

ordonne d'incruster des pierres précieuses dans les cornes d'un bélier et de le promener par les rues de Moscou ; on devra arrêter quiconque regardera l'animal avec attention ou étonnement. Chibarcha enferme dans un panier des oiseaux et dit qu'il apporte au roi des oiseaux d'outre-mer. Les gardes demandent à les voir, sur son refus, ils brisent la cage, les oiseaux s'envolent, ils se mettent à les poursuivre. Pendant ce temps-là, Chibarcha emmène le bouc, il en fait préparer la chair par sa tante ; puis il tue une vieille mendiante, apporte son corps pendant la nuit aux portes du palais, le fait geler dans la neige et met auprès les cornes. Les gardes rapportent au roi qu'une vieille a apporté les cornes et qu'elle est morte.

La pauvre vieille, dit M. Vesselovsky, correspond évidemment au mendiant aveugle du conte breton qui a conservé cet épisode avec plus de netteté que le russe. On rencontre encore quelques analogies, notamment dans le passage où il est dit que le roi ordonne de distribuer du vin et de la bière dans les cabarets et de répandre par terre beaucoup d'argent. Ordre d'arrêter quiconque se baissera ou regardera avec attention. Chibarcha met de la poix à ses chaussures et entre dans les cabarets ; l'argent s'attache à ses chaussures. Il s'enivre et s'endort. Les gardes aperçoivent les pièces de monnaie ; pendant son sommeil, ils lui rasent la moitié des cheveux et de la barbe, afin qu'il ne puisse s'échapper. Ils s'endorment à leur tour. Chibarcha se réveille avant eux et leur fait la même opération ; de la sorte on ne put l'arrêter. Ainsi le conte russe et le conte breton se complètent mutuellement.

Il est à souhaiter, dit en terminant le savant professeur, que le journal qui a pris le nom de *Mélusine*, obtienne une popularité égale à celle de sa patronne, qui a acquis une célébrité internationale. Le roman de Mélusine a pénétré dans la littérature espagnole, néerlandaise, allemande, danoise, suédoise, tchèque, polonaise et même russe.

L. Leger.

LES SAINTS PATRONS

DES CORPORATIONS PARISIENNES AU MOYEN-AGE.

Au Moyen-Age, les corporations faisaient fondre des méreaux (1) ou jetons de présence en plomb sur lesquels on gravait l'image des saints qu'elles avaient choisis pour patrons, avec leurs attributs. On en a retrouvé un assez grand nombre dans la Seine, et M. Arthur Forgeais (2) en a fait l'objet d'une publication spéciale sous le titre de : *Numismatique des Corporations parisiennes, métiers, etc., d'après les plombs historiés trouvés dans la Seine ; Paris, 1874, grand in-8° de 316 p. avec de nombreuses gravures. Prix : 15 fr.*

Les sujets d'hagiologie représentés sur ces plombs historiés, sont ordinairement traités avec une grande naïveté et peuvent faire pendant aux images populaires à leur origine. Les artistes graveurs se sont inspirés plutôt de la tradition légendaire orale que de la tradition écrite, aussi reste-t-il dans l'ouvrage de M. A. Forgeais, beaucoup de points obscurs, l'étude des traditions orales ayant été jusqu'ici très-négligée dans toutes ses parties. Ce qui contribue encore à la difficulté des explications, c'est que beaucoup de ces médailles de plomb sont frustes.

Nous allons faire connaître à nos lecteurs d'après l'ouvrage de M. F., quels étaient autrefois les Patrons des différents métiers de la ville de Paris.

Les **Balanciers** avaient pour patron saint Michel. Les anciennes représentations du jugement dernier, nous montrent *l'introducteur des âmes* dans l'éternité, *pesant* les âmes devant le souverain juge.

Les **Barbiers-Chirurgiens** avaient pour patrons saint Côme et saint Damien.

Les **Bonnetiers** étaient sous le patronage de saint Fiacre et de sainte Véronique.

Les **Boulangers** ont pour patron saint Honoré.

Les **Brasseurs** avaient pour patronne la Sainte-Vierge.

Les **Ceinturonniers** avaient pour patron saint Jean-Baptiste, à l'église Saint-Barthélemy. Ce patronage était bien certainement dû à ce que l'évangile (Luc, I, 6) dit du précurseur : « Il avait autour des reins une ceinture de peau. » Quant au choix de l'église Saint-Barthélemy, il venait sans doute de ce que cet apôtre passe pour avoir été écorché, autre allusion à la peau qui faisait l'objet habituel de cette corporation.

Les **Chandeliers-Huiliers** avaient pour patron saint Jean-Porte-Latine et la cause de ce patronage semble être précisément le bain du saint dans l'huile bouillante.

Les **Chapeliers** avaient pour patron saint Michel, on ne sait trop pourquoi. L'avers du méreau, dont nous donnons la représentation ci-dessus, nous montre saint Michel terrassant le diable ; il tient de la main droite une épée haute et de la gauche un bouclier chargé d'une croix cantonnée de quatre besants.

Sur le revers se trouve cette légende : au chapelier de Paris ; dans le champ, on voit un chaperon. Ce plomb est du XV^e^ siècle.

Les **Charpentiers-Maçons** avaient pour patrons saint Louis et saint Blaise.

Saint Crépin et saint Crépinien patronnaient les **Cordonniers**.

(1) Voici la définition que M. de Laborde donne du mot méreau dans son excellent ouvrage : *Notice des Émaux du Louvre*, 1853.

Méreau. — Nom donné, à partir du XII^e^ siècle, aux médailles ou à la monnaie de convention, de plomb, de cuivre et quelquefois d'argent, dont chacun avait droit de faire usage : à l'église pour constater la présence des moines aux offices ; au marché, pour prouver l'acquittement d'un droit ; dans les travaux et les ateliers, pour représenter à la fin de la semaine le prix des journées, et à d'autres usages.

(2) M. Arthur Forgeais est l'auteur d'ouvrages importants sur la Numismatique et l'Archéologie du Moyen-Age, qui presque tous intéressent autant le mythographe que l'antiquaire.

Les **Couteliers** étaient sous le patronage de saint Jean-Baptiste, ce qui se comprend de soi. Dans le méreau reproduit par M. Forgeais, on voit saint Jean-Baptiste à genoux, la tête nimbée, les mains jointes; derrière lui le bourreau accompagné de la fille d'Hérodiade; à la droite du saint, une tour. Le revers nous fait voir un malchus, un couteau et une épée. — On n'a pas là ce que le Moyen-Age a pourtant fait quelquefois : la décollation de saint Jean-Baptiste exécutée par un bourreau qui se tient hors de la prison, tandis que le saint avance la tête par la fenêtre. Cette singularité aura pu mettre sur la route de la guillotine par le chemin de la *Mannaya* gênoise, etc. Ici la prison est représentée par une petite tour dans le voisinage, et l'exécuteur travaille devant la fille d'Hérodiade qui tient son plat pour emporter la tête qu'elle a demandée comme salaire.

Les **Étuvistes** étaient sous le patronage de saint Michel.

Il est difficile de dire pourquoi.

Les patrons des **Fruitiers** étaient saint Christophe et saint Léonard. On voit dans la gravure que nous donnons ci-dessus, saint Christophe passant un torrent avec le Christ enfant sur ses épaules. Dans le champ se trouvent les initiales S. X. A sa droite un personnage agenouillé. Le revers nous représente saint Léonard, la tête nimbée, brisant les chaînes de deux prisonniers agenouillés à ses pieds.

Les **Gantiers** étaient sous le patronage de sainte Anne et de sainte Madeleine.

Les **Vendeurs de grains** avaient pour patron saint Nicolas, ce qui s'explique facilement par les traits de sa légende. En un temps de famine, des vaisseaux chargés de grains pour Constantinople abordèrent près de Myre, et le saint Évêque fit demander aux matelots quelque cent muids pour son diocèse. Sur ce qu'on lui objectait qu'on en devait compte à l'empereur pour sa capitale, l'homme de Dieu assura qu'il n'y paraîtrait pas au débarquement. De fait, la quantité versée sur la côte d'Asie, se trouva remplacée intégralement lorsqu'on aborda à Constantinople.

Les **Hôteliers** étaient patronnés par saint Martin; les **Libraires, Relieurs, etc.**, par saint Jean l'Evangéliste; les **Maçons, Tailleurs de pierres**, par saint Blaise; les **Maréchaux ferrants**, par saint Eloi.

Les **Menuisiers** avaient pour patronne sainte Anne; si bien que, dans les ateliers, on appelle encore *cervelle de sainte Anne* un mélange de colle-forte et de sciure de bois destiné à déguiser les cavités accidentelles d'une planche.

Les **Pâtissiers** se sont crus obligés de prendre pour patron saint Michel, probablement parce qu'étant en même temps boulangers ils faisaient des *miches*.

Les **Paulmiers** avaient pour patronne sainte Barbe. Dans notre méreau ci-dessus on la représente au moment où son père va la décapiter; le revers nous fait voir la même sainte tenant la palme et supportant une petite tour, souvenir de celle dans laquelle elle avait été enfermée.

Les **Potiers d'étain** se réclamaient du patronage de saint Fiacre et de saint Mathurin.

Dans notre gravure ci-dessus, le champ de l'avers nous fait voir saint Mathurin, la tête nimbée, exorcisant un personnage agenouillé à ses pieds. Au-dessus de la tête du saint, un démon s'envole. Sur le revers est saint Fiacre, tenant de la main gauche une bêche. A la gauche du saint une aiguière.

Les **Rôtisseurs** avaient pour patrons l'Assomption de la sainte Vierge et saint Laurent. On comprend sans peine pourquoi les rôtisseurs se sont donné un patron qui avait été grillé sur des charbons ardents. Quant à la mère de Dieu, il y a tout lieu de croire qu'en choisissant le jour de sa mort et de sa réception dans le ciel, on avait eu égard à ce langage fréquent des SS. Pères, qui la font mourir d'amour, c'est-à-dire comme consumée par le besoin de revoir son divin Fils. Telle est l'explication de M. Forgeais.

Il est plus vraisemblable de penser que les rôtisseurs ont fait ce choix parce que la fumée de leurs grandes cuisines monte au ciel comme la Vierge le jour de son Assomption.

Les **Selliers**, les **Serruriers** étaient patronnés par saint Eloi; les **Teinturiers**, par saint Maurice; les **Traiteurs**, par la Nativité de la sainte Vierge.

Les **Vergettiers** avaient pour patronne sainte Barbe. Il est aisé d'apercevoir que le patronage de cette profession a été déterminé par un de ces jeux de mots qui sont de vieille date en France, et qui, par exemple, ont fait choisir saint Vincent par les vignerons, parce que son nom commence par *vin*. Au cas présent, comme les brosses et vergettes se font de poils, la corporation jeta son dévolu sur le mot Barbe.

Les **Marchands de vin** fêtaient saint Nicolas.

Dans notre gravure, on voit ce saint, revêtu d'ornements pontificaux, la tête nimbée, bénissant de la main droite et tenant une crosse de la gauche. Il ressuscite des enfants placés dans un saloir. Le revers représente un vaisseau voguant (amenant des vins étrangers?). Saint Nicolas, patron des mariniers, apparaît sur la poupe, conformément à un trait de sa légende.

QUELQUES SUPERSTITIONS ITALIENNES

ET LORRAINES.

M. G. Pitrè à qui l'on doit une si riche collection de chants et de contes populaires siciliens, a publié dans la *Rivista Europea*, plusieurs articles sur certaines croyances répandues dans sa patrie. Un de ces articles a pour sujet les superstitions sur le Vendredi-Saint. Plusieurs d'entre elles ne sont pas plus propres à la Sicile que beaucoup de contes qui y ont été recueillis. M. Pitrè raconte que les ménagères de Trapani mettent de côté les œufs pondus ce jour-là et les conservent toute l'année. M. Pitrè se demande pourquoi? A cette question nous avons dernièrement trouvé une réponse dans le pays messin où la même pratique est en usage. Voici ce qu'un aimable et savant ecclésiastique a bien voulu nous apprendre à ce sujet. On conserve les œufs pondus le Vendredi-Saint, parce que les poulets qui en naissent ont la propriété de changer de couleur à chaque mue; de plus, ces œufs ne se gâtent pas, ils ont le privilége de préserver de la fièvre lorsqu'ils sont mangés le jour de Pâques, ils garantissent aussi de toute espèce de calamités et en particulier de la foudre. Dans les environs de Bergame, d'après un article de M. Tiraboschi *(Rivista Europea* an. 1875), les ménagères conservent de même les œufs du Vendredi-Saint qu'ils font manger à leurs maris comme un excellent préservatif contre la chute des arbres. Le P. Donato Calvi, cité par M. Tiraboschi, rapporte que, de son temps, les œufs du Vendredi-Saint passaient pour avoir la vertu d'éteindre les plus grands incendies. J'ai rencontré une superstition analogue aux environs de Thionville; une église située sur un point très-élevé, le Hakenberg, ayant été illuminée lors de la victoire de Solferino, le feu y prit et l'on ne vit rien de mieux à faire que d'implorer le secours d'un juif quelque peu sorcier. Il arriva et jeta un œuf dans les flammes.

Dans le pays messin, les mères de famille, pour faire accepter aux enfants le jeûne du Vendredi-Saint, promettent à ceux-ci que, s'ils l'observent strictement, ils découvriront dans les haies des quantités de nids.

M. Pitrè, pans une lettre sur la *Botanique populaire*, lettre adressée à M. de Gubernatis, et publiée dans la *Rivista Europea*, dit que le figuier ne fleurit pas parce que Judas se pendit à cet arbre. La même croyance existe en Andalousie, comme on peut le voir dans le volume si intéressant de Fernan Caballero : *Cuentos y poesias populares andaluees*, et a cours aussi dans l'ancien département de la Moselle. Là, on raconte encore que l'aubépine doit son odeur pénétrante aux langes de l'Enfant-Jésus, que, pour les faire sécher, la Sainte-Vierge avait étendus sur cet arbrisseau.

Les abeilles ont, dans l'ancien département de la Moselle, donné lieu à diverses observations. Les essaims qui sortent le jeudi de la Fête-Dieu, bâtissent leurs rayons, non comme d'habitude transversalement, mais d'une manière concentrique; ceux qui sortent pendant l'octave de la Fête-Dieu, construisent leurs rayons en demi-lune.

Th. P.

CHANTS DE QUÊTE DU PAYS MESSIN.

Comme chants de quête j'ai déjà publié (*Chansons populaires recueillies dans le Pays Messin*) les pièces les plus importantes de ce genre, appartenant à l'ancien département de la Moselle. Depuis lors j'ai dû à M. Bellevoye, membre de l'Académie de Metz, la communication de deux couplets qui semblent fort anciens. Ils ont été transcrits à Jouy-aux-Arches où, dans la matinée du Vendredi-Saint, des enfants, armés de crécelles, les chantaient de porte en porte et obtenaient en récompense quelques sous, des œufs ou du lard. Voici ces couplets tels qu'ils nous ont été remis avec leurs incorrections évidentes et deux ou trois mots dont le sens m'échappe.

Entendez tous, pécheurs et pécheresses,
L'on m'a menée joyeuse sur la liesse,
Car pour nous tous souffrir pour Jésus-Christ
Et à la croix pendu en *escupi*.
Entendez-moi, Seigneur, je suis marrie,
Lorsque je suis dans la *baïbaïe*,
De mon cher fils qui veut perdre la vie,
Il veut mourir, la mort l'a desservi.

O faux Juifs, que vous avez si fait!
Traître Judas tu t'es trahi su'l plat,
Tu ne saurais t'excuser du forfait.
Quand ton Seigneur vendu par ton méfait,
Tu le vendis aux Juifs faussement,
Tu as reçu trente pièces d'argent,
Dont tu en eus le double en paiement,
Au feu d'enfer t'en souffres les tourments.

Th. P.

USAGES DU JOUR DE LA MI-CARÊME.

Bâton royal!!! Bâton royal!!! tel est le cri jeté le jour de la Mi-Carême, au vent des rues de Nogent, par

des gens qui vendent des petits bâtons blancs, cloués en forme de croix, faits de bois de coudrier, bien pelurés, bien grattés, de façon à ce qu'au milieu de chaque branche il soit ménagé un beau pompon de coquilles frisées, pendant que les extrémités sont taillées en pointe, prêtes à recevoir une mi-carême, un *cochelain*, sous forme de gâteaux ou d'échaudés.

A Dreux, les enfants, armés de girandoles, de *vanvoles*, s'en vont en chantant des couplets commençant par ces mots : « Vive en France! — C'est notre alliance.....; » et ces petits drapeaux, dont chacun se pare, ont gardé le nom de *Vive en France*.

A Illiers, et presque dans toute la Beauce, un bon vieillard se promène habituellement monté sur un âne, distribue des graines, des légumes, des harengs salés à qui apporte une botte de foin à sa monture. Dans les environs de Rémalard, les jeunes gens se rendent à cheval à la butte du Mont-Ligeon, sur la route de Mortagne, et là, armés de solides gourdins, se livrent à une espèce de carrousel macabre qui dégénère souvent en rixes.

(*Le Nogentais*, 7 mars 1869.)

USAGES RELATIFS AUX FÊTES DE PAQUES.

Le Dimanche des Rameaux.

Dans les environs de Lorient (Morbihan) on croit que le vent qui souffle le dimanche des Rameaux, pendant l'élévation de la messe, est celui qui dominera pendant le reste de l'année.

E. R.

La même croyance existe aussi dans les environs de Chartres.

Chique d'œuf.

Pendant la Semaine-Sainte, dans certains villages de Seine-et-Oise, les enfants de chœur vont de maison en maison avec une crécelle et se mettent à chanter :

Alleluia! du fond du cœur,
Ayez pitié des enfants de chœur,
Et le bon Dieu vous récompensera,
Alleluia!

Ils entrent alors avec leurs paniers destinés à recevoir les cadeaux qu'on veut bien leur faire, c'est-à-dire, du beurre, des œufs, ou même de la menue monnaie. Si par hasard on ne leur donne rien ou pas assez, dès qu'ils sont sortis de la maison et quand la porte est fermée, l'un d'eux sort de sa poche un vieil œuf pourri (les gamins ramassent dans ce but tous les œufs pourris qu'ils trouvent dans le courant de l'année) et le jette violemment contre la porte de la maison inhospitalière, en criant : *Chique d'œuf!* et tous de répéter en se sauvant : *Chique d'œuf! Chique d'œuf!*

Les enfants de Seine-et-Oise emploient encore cette expression *Chique d'œufs*, quand ils frappent les uns contre les autres les œufs durs qu'ils tiennent dans la main. Dans ce jeu, celui qui se trouve avoir l'œuf le plus dur est le vainqueur et tous les œufs cassés lui appartiennent.

E. R.

Le Jeudi-Saint.

Dans les environs de Lorient (Morbihan) le Jeudi-Saint est ordinairement appelé le *Jeudi-Blanc* (1).

E. R.

Les Œufs rouges.

Dans les environs de Paris, on fait croire aux enfants que les cloches qui reviennent de Rome le Samedi-Saint, sèment des œufs rouges sur leur passage. A cet effet on en cache ça et là dans les jardins et on les leur fait chercher quand les cloches sont revenues.

E. R.

Les Œufs pondus le Vendredi-Saint.

Dans l'Est, nos bons villageois recueillent soigneusement les œufs de poule pondus le Vendredi-Saint et les réservent pour le dimanche de Pâques. Il faut les manger crus, sans le moindre grain de sel ou de poivre, si l'on veut rester toute l'année à l'abri des maladies graves.

(Extrait du journal *le Temps*, du 5 avril 1874.)

A Saint-Moret (Yonne), on a soin de mettre de côté un œuf pondu le Vendredi-Saint. Le jour de Pâques on le fait cuire dans le pot-au-feu et on le partage entre les différents membres de la famille.

Dans ce même pays, on est absolument convaincu qu'il est impossible de mettre en couleur des œufs pondus le jour du Vendredi-Saint.

E. R.

Les habitants de la commune de La Bresse (Vosges) croient que les œufs du Vendredi-Saint préservent de la fièvre et ne se gâtent jamais.

(Montémont, *Voy. à Dresde et dans les Vosges*, p. 97.)

Ce qu'on ne doit pas faire le Vendredi-Saint.

Les habitants de Frasne (Jura) regardent comme un sacrilége de tuer un animal quelconque le Vendredi-Saint, et aucun d'entre eux ne mangerait le jour de Pâques un lièvre qui aurait été frappé l'avant-veille par un chasseur adroit.

(Marquiset, *Statist. de l'arrond. de Dôle*, t. II, p. 250.)

Le Vendredi-Saint, on ne doit pas voyager. — En ce jour, les habitants de l'île de Noirmoutier se gardent bien de piquer un instrument de labourage en terre, il en jaillirait aussitôt du sang.

(Piet, *Mémoires laissés à mon fils*, in-4°, Noirmoutier, p. 432.)

Dans le département de Saône-et-Loire, on est persuadé que, si l'on faisait la lessive le jour du Vendredi-Saint, cela amènerait dans la maison un grand malheur.

E. R.

Le Samedi-Saint.

Il existe à Marseille et dans le reste de la Provence quelques usages populaires pratiqués le Samedi-Saint, et qui méritent d'être rapportés. Généralement on chausse,

(1) Il porte le même nom dans les pays flamands. (Voyez Reinsberg-Duringsfeld, *Tradit. de la Belgique*, t. I, p. 220.)

le Samedi-Saint, les enfants qui sont en âge de quitter le maillot, et la mère, assistée de la marraine, va présenter l'enfant au prêtre. Au moment où l'on entonne le *Gloria in excelsis*, on fait essayer à ces petits êtres leurs premiers pas dans l'église.

Un peu de superstition se mêle, dit le *Journal de Marseille*, à cet usage. Ainsi à Cadenet, à Lourmain et dans quelques autres communes de Vaucluse, les femmes ont la coutume, le jour du Samedi-Saint, d'amener leurs enfants à l'église et de les faire tourner, au moment du *Gloria in excelsis*, absolument comme les cloches, en les prenant par les bras et sous prétexte que cela les garantit de toute chute pendant leur vie. Au préalable on s'expose à leur casser les bras, mais telle est la force du préjugé, qu'on apporte des enfants de toutes parts et que l'église retentit des cris de douleur de ces pauvres petites créatures.

A pareil jour, à Toulon, au moment où les cloches sonnent, les femmes se précipitent dans les rues avec leurs cruches, et c'est à qui arrivera le plus vite aux fontaines pour les remplir; il va sans dire qu'il y a cohue et que, par mégarde ou avec intention, bien des cruches sont cassées; mais n'importe, bien habile qui persuaderait aux femmes de Toulon que l'eau qui coule des fontaines pendant la sonnerie des cloches n'est pas bénite.

(Extr. du journal *le Temps* du 7 avril 1874.)

Les habitants du Morbihan assurent qu'il faut absolument jeter dans le feu l'ancienne eau bénite qu'on remplace le jour du Samedi-Saint par de la nouvelle.

E. R.

A la Ville-de-la-Mer (Camargue), les jeunes gens donnent, le Samedi-Saint au soir, une sérénade, et le jour de Pâques, dans la matinée, ils passent avec des corbeilles ornées de rubans dans lesquelles les personnes fêtées s'empressent de déposer des œufs.

(Bard, *la Camargue*, Vienne, 1857, p. 53.)

Le jour de Pâques.

Dans le Pays messin, on assure que, le jour de Pâques quand le soleil se lève, c'est grande joie au ciel. Toutes sortes de couleurs y apparaissent; ces couleurs sont celles des robes des anges qui dansent en signe d'allégresse. Le soleil danse lui-même.

E. R.

Dans le Morbihan, les paysans qui s'abstiennent par économie de manger des œufs dans le courant de l'année, en mangent chacun une douzaine le jour de Pâques.

E. R.

Dans les Landes, au temps de Pâques, les bergers se réunissent à un lieu convenu de leurs pâturages; chacun d'eux apporte des œufs, du lard, etc., pour faire en plein air une omelette dont ils font un joyeux repas; ils appellent cette réunion faire *la Pascade*, memorandum de la résurrection de Jésus-Christ.

(De Métivier, *De l'agriculture et du défrichement des Landes*, p. 433.)

Dans le Pays de Vaud, l'après-dînée de Pâques, garçons et filles jouaient autrefois aux palets avec des ceps de vigne élastiques et tordus.

(J. Olivier, *le Canton de Vaud*, t. I, p. 390.)

Les Pâquerets.

En Normandie, après les fêtes de Pâques, les sacristains entreprennent une tournée dans les hameaux de leur paroisse pour opérer la rentrée d'une redevance annuelle, connue sous le nom de *Pâquerets*. Il est rare de voir les paysans s'affranchir de cet usage. — La redevance consiste généralement en œufs.

AIR DE BOURRÉE (Bourbon-Lancy, Saône-et-Loire), communiqué par M. ECHÉGUT.

RONDEAU.

(PAYS MESSIN.)

C'était une bonne dame
De Pont-à-Mousson
Qui fondait du beurre
Ma petite dondaine
Dans un vieux chaudron,
Ma petite dondon.

Qui fondait du beurre
Dans un vieux chaudron.
Son chat qui la regarde,

Ma petite dondaine,
Avec attention,
Ma petite dondon.

Son chat qui la regarde
Avec attention;
Si tu y mets la patte,
Ma petite dondaine,
Tu auras du bâton,
Ma petite dondon.

Si tu y mets la patte
Tu auras du bâton.
Il n'y mit pas la patte,
Ma petite dondaine,
Mais il y mit son gron (1),
Ma petite dondon.

Il n'y mit pas la patte,
Mais il y mit son gron.
La dame, tout en colère,
Ma petite dondaine,
A tondu son minon,
Ma petite dondon.

La dame, tout en colère,
A tondu son minon;
L'en a bien eu la laine,
Ma petite dondaine,
De quatre-vingts moutons,
Ma petite dondon.

L'en a bien eu la laine
De quatre-vingts moutons,
Et les dames du Pont (1),
Ma petite dondaine,
En ont eu des manchons,
Ma petite dondon.

Et les dames du Pont
En ont eu des manchons,
Et les pères capucins,
Ma petite dondaine,
En ont eu des chaussons,
Ma petite dondon.

E. R.

AIR BRETON.

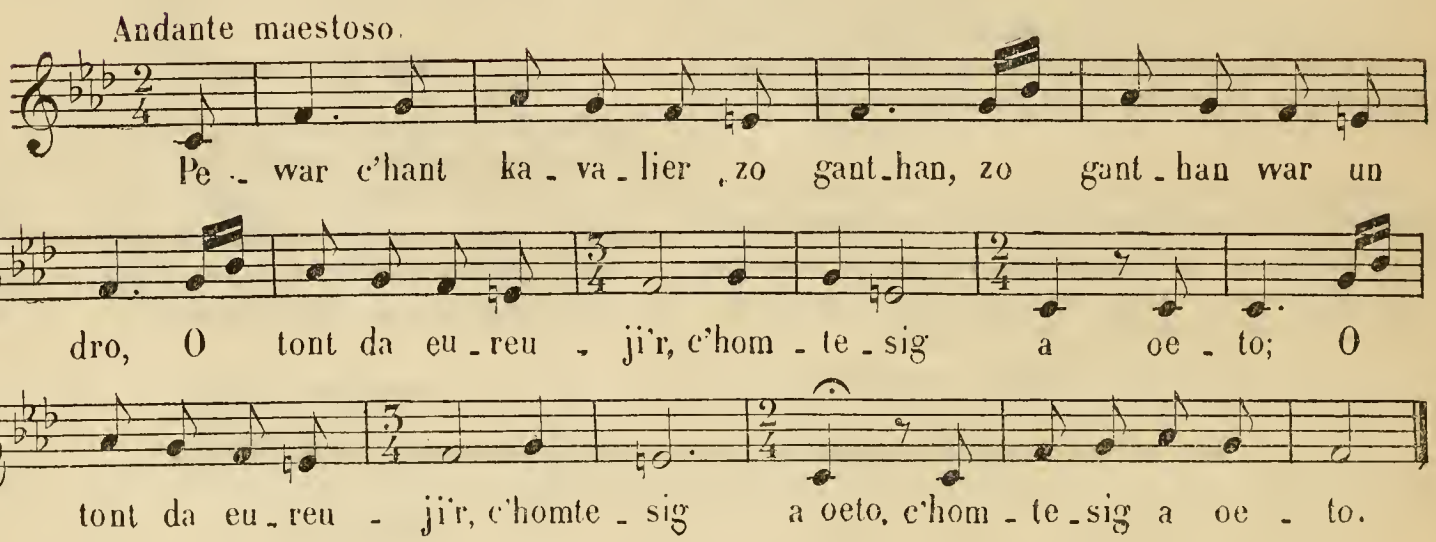

C'est sur cet air que se chante la ballade bretonne: *le Comte Guillou*, publiée par M. Luzel dans ses chants populaires de la Basse-Bretagne, t. II, p. 559. M. Luzel tenait cette ballade de M. P. Chardin qui l'avait recueillie à Ploezal, Côtes-du-Nord; c'est également M. P. Chardin qui nous communique cette mélodie qu'il avait notée en même temps que les paroles.

Voici la traduction de la strophe qui figure dans la musique:

Avec lui sont quatre cents cavaliers, de concert, venant épouser la petite comtesse de *Oeto* (Poitou).

Pour la suite, nous renvoyons nos lecteurs à l'excellent recueil de M. Luzel.

(1) *Gron*, groin, museau.

VARIA.

Randonnée pour amuser les Enfants.

(LOIRE-INFÉRIEURE.)

Minette m'a perdu mes roulettes! J'ai dit à Minette: Rends-moi mes roulettes! Minette m'a dit: Je ne te rendrai tes roulettes que si tu me donnes croutette.

J'ai été à ma mère lui demander croutette. Ma mère m'a dit qu'elle ne me donnerait croutette que si je lui donnais la clef.

J'ai été à mon père lui demander la clef. Mon père m'a dit qu'il ne me donnerait la clef que si je lui donnais hure de loup.

J'ai été au loup lui demander sa hure. Le loup m'a dit qu'il ne me donnerait sa hure que si je lui donnais tête de veau.

J'ai été au veau lui demander sa tête. Le veau m'a

(1) Pont-à-Mousson.

m'a dit qu'il ne me donnerait sa tête que si je lui donnais lait de vache.

J'ai été à la vache lui demander son lait. La vache m'a dit qu'elle ne me donnerait son lait que si je lui donnais herbe de pré.

J'ai été au pré lui demander son herbe. Le pré m'a dit qu'il ne me donnerait son herbe que si je lui donnais coups de faulx.

J'ai été à Bertaud lui demander sa faulx. Bertaud m'a dit qu'il ne me donnerait sa faulx que si je lui donnais graisse de porc.

J'ai été au porc lui demander sa graisse. Le porc m'a dit qu'il ne me donnerait sa graisse que si je lui donnais glands de chêne.

J'ai été au chêne lui demander ses glands. Le chêne m'a répondu qu'il ne me donnerait ses glands que si je lui donnais vent de mer.

J'ai été à la mer lui demander son vent. La mer m'a dit : Prends-en tout ton content ! !...

La mer m'envente,
J'envente le chêne;
Le chêne m'englande,
J'englande le porc;
Le porc m'engraisse,
J'engraisse Bertaud;
Bertaud m'enfauche,
J'enfauche le pré;
Le pré m'enherbe,
J'enherbe la vache;
La vache m'enlaite,
J'enlaite le veau;
Le veau m'entête,
J'entête le loup;
Le loup m'enhure,
J'enhure mon père;
Mon père m'enclète,
J'enclète ma mère;
Ma mère m'encroute,
J'encroute Minette,
Et Minette m'a rendu mes roulettes.

L. B.

Chant du Coq imité par la Poule.

On trouvera des renseignements très-complets sur le chant du coq imité par la poule (Voy. *Mél.*, col. 47) dans un excellent ouvrage de M. Roulin (*Hist. Naturelle et Souvenirs de Voyage*, Paris, Hetzel, p. 337). Le fait en lui-même était connu d'Aristote et des anciens, et n'est pas propre à la poule, ni même aux gallinacés, comme le prouvent de nombreux exemples.

M. A. de Gubernatis parle de cette croyance dans sa *Mythol. Zool., ou Légendes animales* (traduction de M. P. Regnaud. Paris, Durand, 1874, t. II, 299).

« Il existe une superstition très-répandue en Italie, en Allemagne et en Russie, d'après laquelle une poule qui se met à chanter comme un coq est du plus sinistre augure, et l'on croit généralement qu'il faut la tuer sur-le-champ si l'on ne veut pas mourir avant elle. La même croyance existe en Perse..... D'après un proverbe sicilien, la poule qui chante comme le coq ne doit être ni vendue, ni donnée, mais mangée par le propriétaire. »

A. Dominique.

BIBLIOGRAPHIE.

Webster. **Basque Legends, collected chiefly in the Labourd, by the Rev. Wentworth Webster. With an Essay on the Basque Language**, by M. Julien Vinson. London, Walbrook, 1877, in-8° de 233 p. Prix : 9 fr. 50 c.

Cet ouvrage contient une soixantaine de contes basques, recueillis directement dans la tradition populaire et écrits en anglais. Il doit nécessairement trouver place dans la bibliothèque du mythographe, quoiqu'on puisse reprocher à l'auteur d'avoir fait des théories mythologiques risquées et que les rapprochements avec les autres contes européens soient incomplets. Parmi les contes publiés par M. W. il en est un intitulé : *La Fille jolie, mais paresseuse*, dont nous avons sous les yeux une intéressante variante. Nous allons la faire connaître à nos lecteurs. Voici d'abord le résumé du conte basque :

La Fille jolie, mais paresseuse.

Un châtelain rencontra un jour une jeune fille tout en larmes. Elle venait d'être battue par sa mère à cause de son incurable paresse. Il l'amena à son château et lui dit que si elle lui cousait sept chemises par jour, il l'épouserait. Comme elle ne savait pas coudre, elle s'assit toute désolée, n'essayant même pas de commencer sa tâche. Une sorcière se présenta, qui lui dit : « Je coudrai pour vous ces chemises, mais à la condition que si, dans un an et un jour, vous ne pouvez répéter mon nom, vous m'appartiendrez ; je m'appelle Marie Kirikitoun. » Elle accepta. Les chemises étant faites, le roi l'épousa, comme il l'avait promis. La nouvelle mariée tomba bientôt dans une tristesse mortelle, en pensant au terme fatal qui s'approchait de jour en jour, car elle avait oublié ou avait peur d'oublier le nom de la sorcière. Une fois, une femme raconta devant elle, qu'elle avait vu une vieille sauter en disant : « Houp ! houp ! Marie Kirikitoun ! personne ne peut se rappeler mon nom. » Aussitôt la jeune châtelaine se dérida, écrivit le nom qu'on venait de lui remettre en mémoire, et récompensa richement la femme qui lui avait conté cette histoire.

Voici maintenant la variante de ce conte, qui semble avoir été recueillie dans le Nord-Ouest de la France.

Le Lutin Furti-Furton.

Il était une fois un seigneur riche et puissant... Il pouvait faire plusieurs lieues sans sortir de ses domaines, tant ils étaient vastes. Un jour qu'il se promenait dans la campagne, il fut attiré près d'une chaumière, d'où semblaient partir des cris douloureux. Il entra : une vieille femme était assise sous le manteau de la cheminée, faisant tourner son rouet. Une jeune fille se tenait à ses côtés, son ouvrage devant elle, et pleurait. « Qu'avez-vous donc à pleurer de la sorte, la belle enfant ? » dit le seigneur en se montrant tout à coup. « Ma mère m'a battue, répondit la jeune fille. » — « Pourquoi donc? dit le châtelain en se tournant d'un air sévère vers la vieille femme. » — Hélas ! mon bon seigneur, répondit celle-ci, les yeux pleins de larmes, c'est une méchante fille qui, malgré tout ce que j'ai fait pour elle, ne veut pas travailler, et cependant, sur mes vieux jours, j'ai bien besoin de son aide. — Est-ce une raison pour la battre. — Hélas ! non... mais voilà longtemps que je la prêche, que je la prie et elle ne m'écoute pas ; alors la patience m'a manqué, et je l'ai frappée. — Ecoutez, ma pauvre femme, confiez-moi votre fille, et dans un an, à pareil jour, de paresseuse qu'elle est, je vous la rendrai la meilleure fileuse du pays. — Grand merci ! mon bon seigneur, j'accepte ce que vous m'offrez ; car véritablement je ne savais plus par quel bout la prendre. » — La jeune fille fut conduite au château, où le riche seigneur la fit placer dans une grande chambre toute remplie de filasse. « Voilà, lui dit-il, l'ouvrage que je vous donne, et dans un an, à pareil jour, il faut que tout soit filé; et si votre tâche alors n'était pas terminée, je vous le dis, malheur à vous ! » La jeune fille se jeta sur un siége, et, à la vue de tout ce qu'elle avait à faire, elle se mit à pleurer.

Pendant plusieurs mois, la jeune fille pleura, mais elle ne fra-

vaillait pas. Le printemps passa, l'été passa, les feuilles tombèrent des arbres, les premiers froids se firent sentir; elle ne travaillait pas encore! Un jour, il ne lui restait plus que deux mois, elle se rappela ces terribles paroles: « Malheur à vous! » Ah! mon Dieu! s'écria-t-elle avec désespoir, pour faire l'ouvrage d'une année, je n'ai plus que quelques semaines! bien sûr, il m'arrivera malheur; je suis perdue! qui viendra à mon secours?.....

— Moi! » s'écria en paraissant devant elle un petit homme étrange. Ses cheveux étaient noirs, sa barbe noire, ses yeux noirs; tout en lui était noir, même ses vêtements. La jeune fille eut peur. Elle pensa que c'était le diable et fit un mouvement pour se signer. « Ne crains rien, je ne te veux point de mal, dit le petit homme; je suis accouru à ton appel. Je me nomme *Furti-Furton*. Souviens-t'en, et je te confie cette baguette avec laquelle, en moins de rien, tout ton ouvrage sera fait. Dans deux mois, à pareil jour, je viendrai te la réclamer et tu n'auras qu'à me dire : Tiens! Furti-Furton, voilà ta baguette. C'est tout ce que j'exige de toi, ma belle amie. — Merci, mon bon monsieur, dit la jeune fille avec reconnaissance. Le petit homme avait déjà disparu.

« *Furti-Furton, Furti-Furton* », disait la prisonnière en se frappant la tête pour y faire entrer ce nom baroque.....

La baguette avait produit un effet merveilleux; tout l'ouvrage était achevé; mais la jeune fille ayant un jour négligé de répéter le nom du petit homme, car elle était très-paresseuse et tout effort l'ennuyait, il sortit de sa mémoire. Elle pleura beaucoup, elle se désola, mais que faire?..... Dans vingt-quatre heures arrivait l'anniversaire de son entrée au château, et ce jour-là elle devait rendre compte de son travail, et, chose bien plus effrayante encore, restituer au nain sa baguette « Eh bien! dit le seigneur en paraissant tout à coup devant elle, allons! je vois que vous avez bien travaillé et demain je pourrai vous rendre votre liberté, après vous avoir, toutefois, donné la récompense que vous avez si bien méritée. Mais pourquoi êtes-vous triste?... Avez-vous donc été malheureuse dans mon château? Quelqu'un vous aurait-il dit de dures paroles?..... » La jeune fille ne répondit rien; elle serrait ses mains l'une contre l'autre avec désespoir. « Voyons, ma belle enfant, dit le seigneur avec bonté, pour vous distraire, je vais vous conter une singulière histoire. »

« Je me promenais à cheval, ce matin, aux alentours de mon château, quand tout à coup des chants bizarres sont venus frapper mon oreille. Me dirigeant alors vers l'endroit d'où partaient ces chants, c'est-à-dire vers une belle prairie verdoyante, j'aperçus une foule de petits nains qui dansaient en rond; ils s'arrêtaient par moments pour frapper des mains en signe de réjouissance, puis ils reprenaient bientôt leur danse, et leur refrain, toujours le même, était celui-ci :

La belle ne sait plus son nom,
Furti-Furtaine!
La belle ne sait plus son nom,
Furti-Furton.

Et l'un des nains, qui paraissait être le chef de la bande, redisait d'une voix plus forte :

La belle ne sait plus mon nom,
Furti-Furtaine!
La belle ne sait plus mon nom,
Furti-Furton.

Sa barbe était noire, ses cheveux noirs, ses..... Ah! s'écria la jeune fille en l'interrompant. — Quoi donc? — Oh! rien, Monseigneur, une pensée, une pensée singulière... Ah! merci, d'avoir pris la peine de me distraire. Oui! c'est bien cela! *Furti-Furtaine, Furti-Furton.....* » Et, pour la première fois depuis deux mois, elle poussa un joyeux éclat de rire. Serait-elle folle, se demanda son visiteur en la quittant, et l'épreuve que je lui ai fait subir n'aurait-elle servi qu'à troubler sa raison.

Ah! oui, elle était folle, mais folle de joie... « Furti-Furton! Furti-Furton! répétait-elle encore. Oh! cette fois, je ne l'oublierai pas! » Toute la nuit elle ne cessa d'articuler ce nom! et celui qui fût venu la surprendre au milieu de son sommeil, eût encore vu ses lèvres s'agiter et murmurer : *Furti-Furton!* — Le lendemain, quand elle ouvrit les yeux, le petit homme noir était à son chevet. Il se tenait là, debout sur une table, les bras croisés et la regardant d'un air narquois : « Eh bien! fit-il tout à coup — Tiens! *Furti-Furton*, voilà ta baguette .., s'écria la pauvre fille; oui, tu peux l'emporter ta baguette maudite! Dieu! m'a-t-elle fait souffrir! » Un regard de fureur fut la seule réponse du petit nain. Un trou se fit soudain dans le plancher, et il disparut en un clin d'œil, laissant après son départ une odeur de soufre.

Extr. de *la Clef des Champs* ou *les Enfants parisiens en province*, par M^lle^ Marguerite de Belz, in-8° de 279. Paris, s. d. (1).

Reinsberg-Duringsfeld. **Katechismus des Kalenderkunde**, VIII, 114 p. petit in-8°. Leipzig, J. J. Weber, 1876. Prix : 1 fr. 50 c.

Cette dernière œuvre du regretté R. D. est un petit manuel de la science du calendrier, arrangé par demandes et réponses, d'où son nom de catéchisme. Il donne les notions sommaires relatives à la division et au calcul du temps, aux noms des mois, des semaines et des jours (en latin et en allemand), aux fêtes de l'année catholique, et aux divers calendriers différents du notre, Grec (ou Julien), Juif, Arabe et Révolutionnaire. Une table alphabétique des principaux saints, avec la date de leur fête, termine ce petit volume, qui forme un résumé commode et pratique de la science, souvent compliquée, du calendrier. H. G.

O. Delepierre. **L'Enfer, essai philosophique et historique sur les légendes de la vie future**, 157 p. in-8°. Londres, Trübner, 1876 (tiré à 250 exemplaires).

Si jamais sujet fut d'un intérêt *brûlant*, c'est bien « l'Enfer décrit par ceux qui l'ont vu. » Le savant bibliophile belge a réuni dans ce curieux volume, non pas tout ce qui a été écrit sur l'Enfer, mais l'histoire et l'analyse des *visions* dans lesquelles des hommes de foi et d'imagination ardentes ont cru visiter réellement l'enfer. Quelquefois des écrivains se servirent de cette forme de visions pour exercer des vengeances ou donner des conseils sévères; d'autres encore y trouvèrent un cadre tout préparé à des œuvres d'imagination : on sait le succès de l'une d'elles, la *Comédie* vraiment *divine* de Dante.

M. D. s'est borné aux visions authentiques, c'est-à-dire à celles que leurs narrateurs regardaient comme de terribles réalités. Il analyse ainsi les visions de Godefroid (dans Trithème, 1321); — de Thespésius (Plutarque); — de Fursy ou Fursens; — de saint Sauve (Grégoire de Tours); — du moine Winfred (Vie de saint Boniface); — de Wettin ou Uguentin; — De saint Ansgar ou Ansher; — de Charles le Chauve; — du moine Drihthelm; — du jeune Albéric; — de Tondal; — du chevalier Owen; — du moine d'Evesham et de Thurcill; — d'un chanoine au sujet de la vie scandaleuse de l'archevêque Udon; — de sainte Thérèse; — d'Engelbrecht; — de Swedenborg. Quelques autres visions sont encore indiquées dans les notes bibliographiques qui servent d'appendice au volume.

Quoiqu'il abonde en descriptions vraiment horrifiques, ce volume est d'une très-intéressante lecture. En réunissant tous ces épisodes épars et souvent peu connus, M. D. a écrit une des pages les plus curieuses de l'histoire littéraire et morale du Moyen-Age. H. G.

(1) Dans ce même ouvrage, l'auteur a fait entrer un autre conte, provenant du pays de Cornouailles; il y est question d'une jeune fille que son frère a abandonnée dans la forêt, après lui avoir coupé les deux bras. Il en est puni, car une épine qui lui est entrée dans le pied devient un grand arbre. Sa sœur, après diverses aventures, revient chez son frère et lui enlève l'épine devenue monstrueuse.

Le Gérant, Eugène ROLLAND.

Chartres. — Édouard Garnier, Imprimeur.

LES TROIS FRÈRES

OU

LE CHAT, LE COQ ET L'ÉCHELLE.

CONTE BRETON.

Il était une fois trois frères nommés : l'aîné, Yvon, le puîné, Goulven, et le cadet, Guyon. Leur mère était morte, et ils demandèrent à leur père de donner à chacun d'eux la part qui lui revenait dans sa succession, afin d'aller chercher fortune par le monde.

— Je le veux bien, dit le vieillard; mais vous savez que nous ne sommes pas riches : un chat, un coq et une échelle, voilà tout ce que j'ai à vous donner.

— Eh bien! que l'on tire la courte-paille, répondirent les trois frères, pour voir le lot qui écherra à chacun.

L'on tira la courte-paille, et le chat échut à Yvon, le coq à Goulven, et l'échelle à Guyon.

Chacun prit son bien, et ils se disposèrent alors à partir. Leur père les accompagna jusqu'à un carrefour voisin d'où partaient quatre chemins, en sens opposés, et là ils se firent leurs adieux, puis prirent chacun un chemin, après s'être donné rendez-vous au même endroit, au bout d'un an et un jour. Le vieillard s'en retourna seul à la maison, par le quatrième chemin.

Yvon, à qui était échu le chat, fut conduit par sa route au bord de la mer. Il suivit longtemps le rivage, sans rencontrer aucune habitation. Son compagnon et lui durent vivre, pendant plusieurs jours, de coquillages et principalement de moules et de patèles, que les chats aiment par-dessus tout (1). Ils arrivèrent enfin à un moulin, non loin duquel se dressaient les murs et les tours d'un château, au haut de la falaise. Yvon entra dans le moulin, portant son chat sur son bras gauche. Il y vit quatre hommes, en bras de chemise, armés de bâtons et fort occupés à courir après des souris qui trottaient de tous côtés, pour les empêcher de trouer les sacs et de manger la farine.

— Comme vous vous donnez du mal pour peu de chose! leur dit-il.

— Comment, pour peu de chose! Vous ne voyez donc pas que, si nous les laissions faire, ces maudites bêtes mangeraient et le blé et la farine, et nous réduiraient à mourir de faim?

— Eh bien! voici un petit animal (et il leur montrait son chat) qui, à lui seul, en moins d'une heure, ferait plus de besogne que vous quatre en une année; il vous aura bien vite délivrés de vos souris.

— Ce petit animal-là? Vous plaisantez, sans doute; il n'a pas l'air méchant du tout. Comment l'appelez-vous? (En ce pays-là on n'avait jamais vu de chat.)

— Il se nomme Monseigneur le chat. Voulez-vous le voir travailler?

— Oui, voyons un peu ce qu'il sait faire.

Yvon lâcha son chat, qui avait faim. Les souris, qui n'avaient pas peur de lui, n'ayant jamais vu de chat, ne se hâtèrent pas de courir à leurs trous, et il en fit un massacre effrayant. Les quatre hommes le regardaient faire, tout étonnés, et, en moins d'une heure, toute l'aire du moulin fut jonchée de souris mortes. Il y en avait des monceaux de tous côtés. Les hommes aux bâtons et le meunier n'en revenaient pas de leur étonnement. Un d'eux courut au château et dit au seigneur :

— Hâtez-vous de venir au moulin, monseigneur, vous y verrez ce que vous n'avez jamais vu de votre vie.

— Quoi donc, demanda le seigneur?

— Il y est arrivé un homme, nous ne savons de quel pays, avec un petit animal qui a l'air bien doux et qui, en un clin-d'œil, a tué toutes les souris contre lesquelles nous avions tant de mal à défendre votre blé et votre farine.

— Je voudrais bien que cela fût vrai! s'écria le seigneur.

Et il courut au moulin, et, en voyant la besogne du chat, il resta d'abord saisi d'admiration, la bouche et les yeux grands ouverts. Puis, apercevant sur le bras d'Yvon l'auteur de tout ce carnage qui, repu et tranquille et les yeux à demi-fermés, faisait *ronron*, comme un rouet que tourne la main d'une filandière, il demanda :

— Et c'est cet animal, à l'air si paisible et si doux, qui a travaillé si vaillamment?

— Oui, monseigneur, c'est bien lui, répondirent les quatre hommes armés de bâtons.

— Quel trésor qu'un pareil animal! Ah! si je pouvais l'avoir! Voulez-vous me le vendre? demanda-t-il à Yvon.

— Je le veux bien, répondit Yvon, en passant la main sur le dos de son chat.

— Combien en voulez-vous?

— Six cents écus, avec logement pour moi-même et bonne pension dans votre château, car mon ami le chat ne travaillerait pas bien si je ne restais pas avec lui.

— C'est entendu; frappez là.

Et ils se frappèrent dans la main.

Voilà donc Yvon installé dans le château, n'ayant rien à faire tous les jours que manger, boire, se promener et aller de temps en temps voir son chat, au moulin. Il était devenu l'ami du seigneur, et aussi de la fille de celui-ci, car il était fort joli garçon. Ses rapports avec la demoiselle devinrent même fort intimes, et il obtenait d'elle tout ce qu'il voulait, de l'or et des diamants. Mais un moment vint où il crut qu'il était prudent de fuir, et il disparut, une nuit, sans rien dire, emmenant avec lui le meilleur cheval de l'écurie du château, pour le porter, lui et tout ce qu'il enlevait au vieux seigneur.

Ne nous inquiétons plus de lui, puisque sa fortune est faite, et voyons, à présent, ce que sont devenus Goulven et son coq.

Après avoir marché longtemps, en poussant toujours plus loin, plus loin, Goulven finit par arriver dans un pays où il n'y avait pas de coqs. Un soir, vers le coucher du soleil, exténué de fatigue, il arriva devant un beau château, et frappa à la porte.

— Que voulez-vous? lui demanda le portier.

— Etre logés pour la nuit, s'il vous plaît, mon petit camarade et moi.

— Entrez, lui dit le portier, vous serez logés, car mon maître est charitable.

Il mangea à la cuisine, avec les domestiques, puis il

(1) D'après un dicton populaire, — *Ar c'hâz a rofe unan he zaoulagad evit kaout eur Vrinigenn*, — c'est-à-dire : Le chat donnerait un de ses yeux pour avoir une coquille de patèle.

alla se coucher à l'écurie, avec les garçons d'écurie et les charretiers, emmenant avec lui son coq.

Dans ce pays-là, il fallait aller chercher le jour, tous les matins; si bien que, du grenier où il était avec son coq, Goulven entendait la conversation des garçons d'écurie et des charretiers. Ils se disaient :

— Demain matin, nous aurons encore du mal à aller chercher le jour. Graissons bien l'essieu, pour que la charrette roule plus facilement, et qu'elle ne se brise pas encore, comme l'autre jour, car voilà bien des charettes cassées déjà, et bien des chevaux creyés, et le maître n'est pas content et dit que nous le ruinerons.

— Oui, graissons bien l'essieu, avant de nous coucher.

Goulven écoutait, tout étonné de ce qu'il entendait, et comme le seigneur et les domestiques lui avaient dit, en examinant son coq, qu'ils n'avaient jamais vu d'oiseau pareil, il lui vint l'idée d'en tirer parti, et il cria aux garçons d'écurie et aux charretiers : — Ne vous donnez pas tant de mal et ne vous inquiétez de rien, mes amis, je me charge de votre besogne.

— Vous vous chargez, vous, d'aller tout seul chercher le jour de demain?

— Oui, moi et mon compagnon.

— Mais, malheureux, si vous ne l'amenez pas, ou que vous arriviez seulement en retard, le maître vous fera pendre sur-le-champ.

— Laissez-nous faire, vous dis-je, et allez vous coucher tranquillement.

La-dessus, les garçons d'écurie et les charretiers se couchèrent, sans graisser la charrette ni faire les préparatifs ordinaires.

Le coq chanta sur le grenier, vers les trois heures du matin.

— Qu'est cela? s'écrièrent les charretiers et les garçons d'écurie, réveillés par ce chant qu'ils ne connaissaient pas.

— Ce n'est rien, répondit Goulven, ne vous dérangez pas; mon camarade dit seulement qu'il va partir pour chercher le jour. Et ils se rendormirent.

Vers les quatre heures, le coq chanta encore, et ils se réveillèrent de nouveau et crièrent : — Qu'est-ce? qu'est-ce encore?

— C'est mon camarade qui vous annonce qu'il arrive avec le jour, répondit Goulven; levez-vous et voyez!

Et ils se levèrent et virent qu'en effet le jour était venu, sans qu'ils eussent été le chercher, à grand'peine, ce qui les étonna beaucoup. Ils s'empressèrent d'aller en avertir leur maître.

— Si vous saviez, Maître!.....

— Quoi donc? qu'est-il arrivé, pour que vous veniez m'éveiller si tôt?

— Vous savez, l'étranger que vous avez logé cette nuit, avec son petit animal qu'il nomme coq?

— Eh bien! qu'a-t-il fait?

— Ce qu'il a fait?... Eh bien! ce petit animal, qui a l'air de rien du tout, est plus fort que tous vos chevaux ensemble, et pourrait vous épargner bien des frais et à nous bien du mal. Imaginez-vous qu'il nous a ramené le jour, ce matin, à lui tout seul, sans chevaux ni charrette, pendant que nous dormions tranquillement.

— Ce n'est pas possible, et vous vous moquez de moi!

— Rien n'est plus vrai pourtant, et il ne tient qu'à vous de vous en assurer, en gardant l'homme et son petit animal au château, et en veillant avec nous, la nuit prochaine.

— Eh bien! dites-lui de rester, pour que je voie cela.

Et l'on dit à l'homme au coq de rester, avec son animal.

Le soir venu, après souper, les domestiques, les garçons d'écurie et les charretiers allèrent se coucher, comme d'ordinaire, et Goulven monta encore sur son grenier, avec son coq, après leur avoir dit qu'ils n'eussent à s'inquiéter de rien et qu'il se chargeait de ramener encore le jour, à son heure.

Vers les trois heures du matin, le seigneur, qui ne s'était pas couché, vint aussi à l'écurie, pour voir et entendre par lui-même comment les choses se passaient. Le coq chanta une première fois, sur le grenier.

— Qu'est-ce que cela? demanda le seigneur.

— C'est mon camarade qui part pour chercher le jour, répondit Goulven; ne vous dérangez pas et attendez tranquillement; il ne tardera pas à revenir.

A quatre heures, le coq chanta nouveau.

— Pourquoi le coq a-t-il chanté? demanda encore le seigneur.

— C'est qu'il vient d'arriver, nous ramenant le jour, répondit Goulven; ouvrez la porte et sortez, et vous le verrez.

Le seigneur sortit de l'écurie et vit que le jour était en effet venu, tout rose et tout joyeux (on était au mois de mai), sans que ses chevaux et sa charrette bien ferrée fussent allés le chercher. Il était émerveillé et n'en revenait pas de son étonnement. Il appela Goulven, et lui dit :

— Les charrettes qu'on me brise, les chevaux qu'on me crève à aller, chaque matin, chercher le jour, sont une ruine pour moi; si tu veux me vendre ton petit animal, tu me rendras un grand service; qu'en demandes-tu?

— Mille écus, répondit Goulven, et rester avec lui au château, bien nourri, bien vêtu et n'ayant rien autre chose à faire que me promener où je voudrai.

— C'est entendu, dit le seigneur.

Et Goulven vécut alors au château, le plus heureux des hommes, n'ayant rien à faire tous les jours que manger, boire, dormir et se promener. Le coq, de son côté, ne manquait jamais de ramener le jour, à son heure, et l'on était très-satisfait de leurs services.

Goulven fit aussi la cour à la fille du seigneur, qui l'avait remarqué, parce qu'il était beau garçon, et ayant agi avec elle comme nous avons vu Yvon le faire plus haut, il s'enfuit aussi, quand il sentit que le moment en était venu, en emportant d'abord les mille écus qu'il avait eus du coq, puis de beaux cadeaux qu'il avait reçus de la demoiselle, et qu'il chargea sur le meilleur cheval de l'écurie du seigneur.

Sur les trois frères, en voilà donc deux qui se sont bien tirés d'affaire, l'un, avec son chat, l'autre, avec son coq. Voyons, à présent, ce qu'est devenu le troisième, Guyon, l'homme à l'échelle.

Après avoir marché longtemps, allant toujours droit devant lui, et portant son échelle sur l'épaule, étant arrivé bien loin de son pays, il se trouva un jour devant un beau château, environné de tous côtés de hautes murailles et de ronces et d'épines. A la fenêtre d'une tour, il remarqua une jeune dame d'une beauté re-

marquable. Il s'arrêta à la regarder; elle lui sourit et ils entrèrent bientôt en conversation. La dame lui apprit que son mari, le maître du château, était absent. C'était un vilain jaloux, qui la tenait captive dans cette tour, avec une servante pour toute société, et ne lui permettait de recevoir personne. Elle s'ennuyait beaucoup dans sa tour, et aurait bien voulu en sortir; mais le maître avait emporté les clefs et, jusqu'à son retour, il fallait rester sous le verrou. Il devait arriver le lendemain matin.

— Je saurai bien aller jusqu'à vous, sans clefs, si vous le permettez, dit Guyon.

— Comment cela, à moins de vous changer en oiseau? Dans ce château, il n'entre jamais d'autre homme que mon mari, et si quelqu'un parvenait à y entrer, du reste, il n'en sortirait pas en vie.

— Nous verrons bien cela, dit Guyon.

Et il appliqua son échelle contre la tour. Hélas! elle était trop courte. Mais la dame et sa servante lui tendirent des rideaux, et il put ainsi arriver jusqu'à elles, à leur grande joie. Il y passa toute la nuit. Le lendemain matin, il partit, de bonne heure, par le même chemin par où il était venu. Comme il avait bien diverti la jeune dame et sa servante, à qui jamais pareille bonne fortune n'était arrivée, elles lui remplirent les poches d'or, de joyaux et de diamants, avant son départ.

Comme Guyon s'en allait tranquillement, emportant son échelle sur l'épaule, il rencontra le seigneur qui rentrait et qui lui dit, en passant :

— Vous paraissez bien chargé et bien fatigué, mon brave homme.

— Un peu, répondit-il; et ils continuèrent leur route, chacun de son côté.

Dès que le seigneur fut rentré au château, sa femme, qui ne savait rien, et qui n'avait jamais vu de près d'autre homme que son mari, s'empressa de lui raconter tout. Et voilà le seigneur furieux, à son grand étonnement.

— Comment a-t-il pu pénétrer dans la tour?

— Avec un instrument qu'il appelle une échelle.

— Et il a passé toute la nuit ici avec vous?

— Oui, et il nous a bien amusées; et, avant de partir, pour le récompenser, nous lui avons rempli les poches d'or, de joyaux et de diamants.

— Ah! malheureuse, que me dites-vous là? Donner encore mon or et mes diamants à celui qui m'a fait c...!

Et il était furieux, et trépignait et s'arrachait les cheveux.

— Je cours après lui, et si je l'attrape!.....

— Ne lui faites pas de mal, je vous en prie, dit la femme, qui ne comprenait rien à cette fureur de son mari.

Celui-ci prit le meilleur cheval de son écurie, et le voilà lancé, à fond de train, à la poursuite de Guyon. Mais Guyon, qui pensait bien qu'il serait poursuivi, regardait de temps en temps derrière lui, et quand il l'aperçut, comme il se trouvait juste auprès d'une maison couverte d'ardoises, au bord de la route, il appliqua son échelle contre la maison, monta sur le toit et se mit à jeter à bas des ardoises, comme un couvreur qui répare un vieux toit. Arrivé devant la maison, le seigneur arrêta son cheval, et s'adressant à Yvon :

— Eh! couvreur, n'avez-vous pas vu passer par ici un homme qui portait une échelle sur l'épaule?

— Oui-dà! monseigneur, il est passé il n'y a qu'un instant.

— Quelle direction a-t-il prise?

— Il a continué tout droit par là; tenez, on le voit encore d'ici; montez un peu et vous le verrez.

Et Guyon descendit, et le seigneur, quittant son cheval, monta sur le toit. Mais sitôt qu'il y fut, Guyon enleva l'échelle, monta avec elle sur le cheval et partit au grand galop, laissant le seigneur jurer et tempêter sur le toit.

Au bout d'un an et un jour, juste, les trois frères, montés sur de beaux chevaux et habillés comme des seigneurs, se retrouvèrent au carrefour d'où ils étaient partis, et où leur père les attendait.

Ils avaient fait fortune tous les trois, avec le Chat, le Coq et l'Echelle, et ils se marièrent richement et firent bâtir trois beaux châteaux, un pour chacun d'eux, — et un quatrième, plus beau que les autres, pour leur vieux père.

Conté par Marguerite Philippe,
septembre 1873.

F.-M. Luzel.

OBSERVATIONS SUR LE CONTE PRÉCÉDENT.

Comparez le *Grand Parangon des nouvelles Nouvelles* composé par Nicolas de Troyes et publié d'après le ms. original par E. Mabille, Paris 1869, nouvelle X; Frères Grimm, *Kinder-und Hausmærchen*, nº 70; et Waldau, *Bœhmisches Mærchenbuch*, Prague 1860, p. 176 et suiv. (1).

Dans ces trois contes, un père donne ou lègue à ses trois fils un coq, un chat et une faulx ou une faucille.

Dans le conte de Nicolas de Troyes, le fils aîné vend son coq dans un pays dont le roi « avoit une beste merveilleuse appellée la soudepoudre, laquelle faisoit de sa matière les gros lingos d'or dont le roy estoit enrichy et tout le pays; mais aussi la dicte beste ne mengeoit sinon du safran et despendoit beaucop au roy, mais aussi les gros lingos d'or qu'elle ponnoit estoint une chose merveilleuse et de grant proffit pour le royaulme. Mais tant y avoit que jamais ceste beste ne ponnoit les dits lingos d'or que le jour ne fust venu, et estoit contrainct le roy d'envoyer querir le jour à belles charretées, autrement il n'en eust point eu. » L'autre frère vend sa faucille dans un pays où, « ceux du pays tiroint les blés hors de terre avec la pointe d'une alaine. » Enfin le troisième frère vend son chat à un roi « qui estoit persécuté de rats et de souris, tant qu'il estoit subjet, à disner ou à souper ou à autres repas, d'avoir une garde merveilleuse de gens d'armes, pour le garder des rats et des souris. » Quand le vendeur du chat est déjà parti et en chemin, le roi lui envoie un messager et lui fait demander ce que mange le chat, outre les rats et les souris. « Si luy fut dit qu'elle mengeoit de tout. » Le roi se méprend sur cette réponse, s'effraye et ordonne de tuer le chat, mais celui-ci s'échappe.

Dans le conte allemand, le frère aîné vend son coq dans une île où les gens ne s'entendaient pas à partager le temps. Ils savaient bien quand c'était le matin ou le soir,

(1) Ce dernier conte est traduit de l'original tchèque de Mme B. Nemcova.

mais la nuit (à moins toutefois qu'ils ne la passassent à dormir) il n'y en avait pas un qui sût s'y reconnaître et dire quelle heure il était. Le second frère vend sa faucille dans une île ou l'on ne fauchait pas le blé, mais où on l'abattait à coups de canon. Le troisième enfin vend son chat au roi d'une île désolée par les souris. Mais, après avoir tué un nombre immense de souris dans le château, le chat eut soif et se prit à crier : *miaou ! miaou !* Le roi prit peur, lui et tout son monde. On bombarda le château, mais le chat s'échappa par la fenêtre.

Dans le conte tchèque, le frère aîné vend sa faucille au roi d'un pays où les gens arrachaient l'herbe avec leurs mains. Le second vend son coq au roi d'un pays, où les gens devaient quotidiennement accompagner le jour qui s'en allait et aller le lendemain matin à sa rencontre. Le troisième vend son chat au roi d'un pays désolé par les souris. Comme celui-ci retourne déjà chez lui, le roi lui envoie un messager et lui fait demander ce que mangera le chat, quand il n'aura plus de souris. « Vous-même » répond-il. Le messager transmet cette réponse au roi qui, effrayé, fait garder avec soin la chambre où se trouve le chat. Mais celui-ci saute par la fenêtre et s'échappe.

M. Grimm, dans le commentaire du conte cité plus haut, rappelle le 44e chapitre de l'*Histoire des bons bourgeois de Schildburg* ou du *Lalenbuch* (1). Les bourgeois qui avaient beaucoup de souris, achetèrent un chat d'un homme qui passait dans leur ville, et lui envoyèrent peu après un messager pour savoir ce que mange cet animal. Le vendeur répondit : *Was man ihr beut* (ce qu'on lui donne). Mais le messager entendit : *Vieh und Leut* (bêtes et gens). Les bourgeois effrayés mettent le feu à la maison où se trouve le chat, et quand celui-ci saute sur une maison voisine, à celle-ci encore, et ainsi de suite, et quand enfin le chat se sauve vers eux, ils s'enfuient dans les bois avec femmes et enfants, et laissent brûler toute la ville.

Dans de nombreux contes, il est question d'un homme qui vend un ou plusieurs chats dans un pays où cet animal est inconnu et que désolent rats et souris ; mais comme ils n'ont que ce trait de commun avec le conte qui nous occupe maintenant, je n'ai pas à en parler ici.

Reinhold KŒHLER.

(1) L'ouvrage appelé tantôt *Der Schildbürger Geschichten und Thaten* tantôt *Das Lalenbuch, Geschichten und Thaten der Lalen zu Lalenburg* date de la fin du XVIe siècle. C'est un recueil de traditions et de contes qui se racontaient originairement et se racontent encore aujourd'hui en diverses localités, mais qui, dans ce livre, sont mis sur le compte d'une localité unique, Schildburg ou Lalenburg. Schildburg et Lalenburg sont des noms inventés, mais le premier n'est très-vraisemblablement qu'une légère modification du nom de Schilda, petite ville de Saxe qui passa jusqu'à notre époque pour une Abdère de l'Allemagne. En 1747 J. C. Langner a écrit une défense de la ville de Schilda « contre ces vulgaires et inconvenantes imputations. »

L'OURSON (1).

CONTE BASQUE.

Jadis une jeune fille, allant de Mendive à Otchagaria (d'Espagne), rencontra un ours dans la forêt d'Iraty (2). Si elle l'avait regardé d'un air délibéré, elle l'aurait fasciné, mais elle en eut peur et baissa les yeux. L'ours, encouragé par la timidité de la jeune fille, s'approcha, la prit sur son dos et l'emporta à son trou. Ils eurent ensuite un petit.

La mère et le fils vécurent dans le trou jusqu'à ce que le petit eût six ans. Tous les jours, l'enfant visitait la pierre qui bouchait l'entrée et s'essayait à la soulever. Il disait à sa mère : — Petit à petit, je soulèverai ceci. — Un beau jour, il en vint à bout, et la mère et le fils s'échappèrent.

Ils rencontrèrent un vacher qui les recueillit et nourrit le garçon du lait d'une de ses vaches qu'il tétait à même. Bientôt le garçon devint fort, de sorte que le vacher et les voisins craignirent qu'il ne leur arrivât malheur. C'est pourquoi ils s'entendirent pour le perdre avec les bergers d'un cayolar (3) voisin dont les chiens étaient redoutés pour leur férocité. Un jour donc que le feu était éteint, ils envoyèrent le garçon en chercher, et lâchèrent les chiens après lui. Mais, avec une simple baguette dont il était muni, le garçon battit les chiens et les éloigna. Ensuite il prit du feu et revint vers le vacher.

Les bergers s'enfuirent.

Le vacher, qui avait espéré que les chiens l'auraient dévoré, s'étonna et s'effraya ainsi que les voisins. On forma donc un nouveau plan pour le perdre ; car, malgré sa fidélité à son maître, il était redoutable par sa force. Un jour qu'une bande de loups rôdaient autour de la borde, alléchés par l'odeur des veaux qui y étaient enfermés, le vacher lui dit : — Va me réunir ces veaux. — Le garçon y alla en courant, arracha un hêtre de douze ans, et s'en servit pour faire entrer les loups dans la borde. Il les enferma et revint auprès du vacher. Le vacher lui demanda : — As-tu enfermé les veaux ? — Oui, dit le garçon, ils sont dans la borde, avec les autres.

Le berger ne perdit pas de temps pour y courir.

Quant au garçon, il s'en alla on ne sait où (4).

Récité par Jean Etchemendy, de Mendive.

J.-F. CERQUAND.

(1) *Harteh ume*, petit d'ours.

(2) Belle et vaste forêt sur la frontière, au sud-est de Saint-Jean-Pied-de-Port. Elle est inexploitée. Les ours ne se trouvent pas dans les Pyrénées basques, mais sur les sommets voisins qui dominent les vallées béarnaises d'Aspe et d'Ossau.

(3) Le cayolar et la borde abritent pendant la nuit les bergers et les troupeaux. Placés sur les pentes gazonnées des montagnes, loin des habitations, ils offrent toujours un accident pittoresque dans le paysage désert.

(4) La première partie de ce conte peut être rapprochée de *Jean de l'Ours* (*Mél.*, col. 110) ; la seconde paraît rattachée aux légendes du Roland basque.

UN CONTE DE L'EXTRÊME-ORIENT.

Nous recevons la lettre suivante :

Messieurs,

Permettez-moi de vous communiquer un conte qui me paraît offrir la plus curieuse ressemblance avec le conte picard *les Fées et les deux Bossus*, publié par M. Henri Carnoy, dans le nº 5 de *Mélusine* (col. 113). C'est un conte de l'Extrême-Orient, recueilli chez un peuple de race aussi peu âryenne que possible, chez les Japonais. Le voici :

Les Lutins et le Voisin envieux.

Un jour, un homme se trouvant surpris par l'obscurité au milieu des montagnes, fut obligé de chercher un refuge dans le tronc d'un arbre creux. Au milieu de la nuit, il se rassembla près de là une grande troupe de lutins, et l'homme, les apercevant de sa cachette, eut une peur épouvantable. Cependant, au bout de quelque temps, les lutins commencèrent à festoyer et à boire du vin, à chanter et à danser, si bien qu'à la fin l'homme se sentit lui aussi pris de gaîté, et, oubliant sa frayeur, il sortit de son arbre pour se joindre à leurs ébats. Quand le jour fut au moment de poindre, les lutins dirent à l'homme : « Vous êtes un gai compagnon; il faut que vous reveniez pour danser encore avec nous. Promettez-le nous et tenez-nous parole. » Puis, croyant obliger l'homme à revenir, ils lui enlevèrent une grosse loupe qu'il avait sur le front et la gardèrent en gage; après quoi ils quittèrent cet endroit et retournèrent chez eux. L'homme revint à la maison fort content d'avoir passé une si joyeuse nuit et d'être par-dessus le marché débarrassé de sa loupe. Il raconta l'histoire à ses voisins, qui lui firent leurs compliments. Or cet homme avait un voisin qui, de longue date, était lui aussi affligé d'une loupe; quand il apprit la bonne chance de son ami, il en conçut de l'envie et il s'en alla chercher l'arbre creux; l'ayant trouvé, il s'y blottit.

Vers minuit, les lutins arrivèrent, ainsi qu'il s'y attendait; ils commencèrent à festoyer et à boire, chantant et dansant selon leur coutume. Dès qu'il les vit, l'homme sortit de son arbre creux et se mit à danser et à chanter, comme avait fait son voisin. Les lutins, le prenant pour leur joyeux compagnon de l'autre nuit, furent ravis de le voir et lui dirent : « Vous êtes un brave garçon de vous rappeler votre promesse; nous allons vous rendre votre gage. » Et l'un des lutins, tirant la loupe de sa poche, la mit sur le front de l'autre par-dessus celle qu'il avait déjà. Ainsi le voisin envieux s'en retourna chez lui en pleurant, avec deux loupes au lieu d'une. Voilà une bonne leçon pour les gens qui ne peuvent voir sans la convoîter la bonne chance des autres (1).

On le voit, dans les traits essentiels, la ressemblance est frappante; et ce n'est pas le seul récit qui, dans le très-petit nombre de contes japonais connus en Europe, soit au fond identique à tel ou tel de nos contes européens. Du reste, — et j'en vois à chaque instant de nouvelles preuves, — nos contes prétendus âryens existent dans bien d'autres nations n'appartenant pas plus que les Japonais à la souche âryenne ou indo-européenne. Ainsi, sans parler des Arabes, on en a retrouvé chez les Tartares de la Sibérie, les Kalmoucks, les Avares du Caucase, les Kariaines de la Birmanie, les Siamois, les Cambodjiens, les habitants de l'île de Zanzibar, etc.

Bacchus enfant. Peinture murale (Voir la Bibliographie).

Cette idée de contes âryens, — dernier terme, à ce qu'on prétend, de la transformation de mythes jadis communs à toutes les nations indo-européennes, — cette idée n'aurait jamais, ce me semble, été émise, ni même conçue par les frères Grimm, si ces savants avaient eu sous les yeux la masse de documents qui, depuis eux, va tous les jours s'augmentant. Mais je ne veux pas traiter ici un sujet sur lequel j'ai eu déjà plusieurs fois l'occasion d'exposer ce qui me paraît le point de vue véritable (2). Qu'il me suffise de dire que, si l'on trouve les mêmes contes chez tant de nations différentes de race, de mœurs et de langage, c'est tout bonnement parce que ces nations ont puisé plus ou moins directement à la même source ces récits merveilleux ou plaisants, à cause de l'agrément qu'elles y trouvaient; les

(1) *Tales of Old Japan*, by A. B. Mitford (London, 1871) t. I, p. 276.

(2) Par exemple, dans le *Correspondant* du 25 juin 1873, et dans le *Français* du 5 janvier 1876.

recherches de M. Théodore Benfey démontrent que l'immense majorité de ces contes se sont formés dans l'Inde, d'où ils ont rayonné dans tous les sens, à des époques parfaitement historiques, se répandant de peuple à peuple et par voie d'emprunt.

Les deux autres contes picards du nº 5 de *Mélusine*, se retrouvent, comme le premier, en Orient. Au sujet de *Jean de l'Ours*, M. Henri Carnoy a bien voulu renvoyer à la *Romania* et aux rapprochements que j'ai faits dans ce recueil à propos d'une variante lorraine portant le même titre; je me contenterai de rappeler qu'il existe des récits offrant la plus grande ressemblance avec ce conte, chez les Kalmoucks, les Kariaines, les Avares, — tous peuples de race non âryenne. — Quant à *Jacques l'Idiot*, je me propose de faire connaître prochainement à vos lecteurs l'existence chez certaines tribus du Daghestan d'un conte tout-à-fait analogue. Du reste, on ne posera pas, j'espère, la question des mythes indo-européens à propos de cette facétie.

Revenant, avant de terminer, au conte picard, *les Fées et les deux Bossus*, qui a été pour moi l'occasion de cette lettre, j'ajouterai seulement quelques remarques. Ce conte correspond, comme il est facile de le voir, au conte allemand nº 182 de la collection Grimm, *les Présents du petit peuple*, variante assez altérée, la seule des variantes européennes de ma connaissance où il ne se trouve qu'un seul bossu. Ce conte allemand n'a pas non plus la chanson des jours de la semaine. Ce dernier trait se retrouve dans une version irlandaise (P. Kennedy, *Legendary Fictions of the Irish Celts*. London, 1866, p. 100), dans une version bretonne (*ibid*, p. 104) et aussi dans une version catalane (*Roudallayre*, publié par M. Maspons y Labros, 3e série, 1875, nº 18, p. 108). Dans cette dernière, la chanson des follets est celle-ci :

Lundi, mardi, mercredi, — trois,

et c'est parce que le premier bossu a ajouté ce second vers :

Jeudi, vendredi, samedi, — six,

qu'ils lui ôtent sa bosse. Le second bossu, envieux, a l'imprudence de terminer la chanson par ces mots : « Dimanche, sept. » Comme les follets sont grands ennemis du dimanche, ils le punissent en ajoutant à sa bosse la bosse de l'autre. D'après M. Maspons y Labros, il y aurait un conte provençal du même genre, publié dans l'*Armana* de 1869, p. 61. Je n'ai pu vérifier ce fait.

Agréez, etc.

Emmanuel Cosquin.

DICTIONNAIRE DES NOMS

DONNÉS AUX HABITANTS

DES DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

(Suite.)

Bazadais, de Bazas, ch.-l. d'arrt, dépt de la Gironde. « En 1157, un débat arma l'évêque Fort contre Amanieu d'Albret et fit couler le sang des paisibles *Bazadais*. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Bazochais, de La Bazoche-Gouet, cne, con d'Authon, arrt de Nogent-le-Rotrou, dépt d'Eure-et-Loir. On dit aussi, mais plutôt par moquerie, **Bazochien**.

Béarnais, du Béarn, anc. prov. « Le *Béarnais* a l'esprit de conduite plus subtil encore que tous les autres *Gascons*. » (*Le Béarnais*, par Old Nick.)

Beaucairien (1), de Beaucaire, ch.-l. de con, arrt de Nismes, dépt du Gard. « Passé l'époque de la foire, les *Beaucairiens* fument, jouent aux cartes, chassent et dorment. » (*Le Languedocien*, par Em. de la Bédollière.)

Beauceron, de la Beauce, pays, dépt d'Eure-et-Loir. « Le *Sologuot* ne ressemble pas plus au *Beauceron* que la Sologne à la Beauce. » (*Le Sologuot*, par F. Pyat.)

Beauclairois, de Beauclair, cne, con de Stenay, arrt de Montmédy, dépt de la Meuse.

Beaujolais (2), de Beaujeu, ch.-l. de con, arrt de Villefranche, dépt du Rhône.

Beaunois (3), de Beaune, ch.-l. d'arrt, dépt de la Côte-d'Or. « Les *Beaunois* prétendent, comme les *Dijonnais*, que la ville doit son origine à Marc-Aurèle. » (*Beaune*, par Em. Jolibois).

Beauvaisien (4), de Beauvais, ch.-l. du dépt de l'Oise. « Le 23 août 1417, les *Beauvaisiens* firent un traité avec le duc de Bourgogne. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert). On dit aussi **Beauvaisin** : « La chaire épiscopale fut établie à Beauvais par saint Lucian, apostre des *Beauvoisins*. » (*Antiquités des villes de France*.)

Béconnais, de Bécon, cne, con du Louroux-Béconnais, arrt d'Angers, dépt de Maine-et-Loire.

Belfortain (5), de Belfort, autrefois ch.-l. d'arrt (Haut-Rhin), aujourd'hui territoire rattaché au dépt de la Haute-Saône. « Gustave Dauphin, peintre *belfortain*, dont ses compatriotes avaient sujet d'être fiers. » (X. Feyrnet, *dans l'Illustration*, t. XXXIX.)

Bellêmois, de Bellême, ch.-l. de con, arrt de Mortagne, dépt de l'Orne.

Bellevillois (6), de Belleville (Paris), dépt de la Seine. « Ce n'est pas là le Sénat qu'on avait promis aux populations *bellevilloises*. » (*Le Pays* du 14 mars 1877.)

Bellilois (7), de Belle-Isle-en-Mer, île du dépt du Morbihan.

Berchériot, de Berchères-L'Evêque, cne, con et arrt de Chartres, dépt d'Eure-et-Loir.

Berguenard, de Bergues, ch.-l. de con, arrt de Dunkerque, dépt du Nord. « La sous-race bovine *artésienne* s'éloigne de la race *berguenarde*. » (V. de Marne, *le Pas-de-Calais*.)

(1) Beaucaire, cne, con de Valence, arrt de Condom, dépt du Gers.

(2) Beaujeu, cne, con de la Javie, arrt de Digne (Basses-Alpes). — Beaujeu, cne, con de Fresne-Saint-Mamès, arrt de Gray (Haute-Saône).

(3) La même appellation s'applique à quatre autres communes du nom de Beaune.

(4) Beauvais-sur-Matha, cne, con de Matha, arrt de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure). — Beauvais, cne, con de Salvagnac, arrt de Gaillac (Tarn).

(5) Belfort, cne, con de Belcaire, arrt de Limoux (Aude). — Belfort, cne, con de Lalbenque, arrt de Cahors (Lot).

(6) Huit autres communes du nom de Belleville ont la même appellation pour leurs habitants.

(7) Belle-Isle-en-Terre, ch.-l. de con, arrt de Guingamp, dépt des Côtes-du-Nord.

Bernayen (1), de Bernay-de-l'Eure, ch.-l. d'arrt, dépt de l'Eure.

Berrichon, du Berry, anc. prov. « L'habitant rural du canton de Nérondes est bien *Berrichon* (notez bien que nous ne disons pas *Berruyer*) par les traits, les allures, la démarche et la candeur morale. » (*La Loire historique*, par Touchard-Lafosse).

Berruyer, de Bourges, ch.-l. du dépt du Cher. « D'aucuns disent que Biturix est un nom grec imposé aux *Berruyers* à cause de leur force naturelle. » (*Antiquités des villes de France.*)

Bervillais (2), de Berville-sur-Mer, cne, con de Beuzeville, arrt de Pont-Audemer, dépt de l'Eure. « La plupart des *Bervillais* se livrent à la pêche. » (*Blason popul. de la Normandie*, par A. Canel.)

Bétharramite, de Bétharram, ham., cne de Lestelle, con de Nay, arrt de Pau, dépt des Basses-Pyrénées. « En 1841, Mgr Lacroix, évêque de Bayonne, établit à Bétharram la Société des prêtres du Sacré-Cœur-de-Jésus, plus connus sous le nom de *Bétharramites*. »

Beuzevillais (3), de Beuzeville, ch.-l. de con, arrt de Pont-Audemer, dépt de l'Eure. « Les habitants d'une partie de la ville d'Honfleur ont infligé à ceux du quartier Saint-Léonard le sobriquet de Beuzevillais : ce sobriquet n'est pas très-flatteur pour les véritables *Beuzevillais* eux-mêmes. » (*Blason popul. de la Normandie*, par A. Canel).

Bicêtrien, de Bicêtre, ham., cne de Gentilly, con de Villejuif, arrt de Sceaux, dépt de la Seine. « As-tu rencontré quelquefois la comtesse Ferrand? Eh bien! ce vieux *bicêtrien* est son mari légitime. » (*de Balzac.*)

Bignonnais (4), du Bignon, cne, con d'Aigrefeuille, arrt de Nantes, dépt de la Loire-Inférieure.

Bigorrais, du Bigorre, pays dans le dépt des Pyrénées-Orientales. « L'influence des Francs fut presque nulle sur les mœurs et les lois des *Bigorrais*. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.) — Les appellations des habitants du pays de Bigorre sont très-diverses : on dit également **Bigerritain**, **Bigerrot**, **Bigordan**, **Bigourdan**. « On trouve chez les *Bigordans* une imagination vive, un esprit ardent, une sensibilité qui dégénère souvent en susceptibilité. » (*France pittoresque*, par A. Hugo). « Le *béarnais* a, comme le *bigourdan*, des mots qui sont restés plus près du latin que leurs correspondants français. » (A. Lefèvre, dans l'*Illustration*, t. XLIII.)

Billesois (5), de Billy, cne, con de Varennes-sur-Allier, arrt de la Palisse, dépt de l'Allier.

« Dans Billy en *Billesois*
Pour la première fois
Femmes accouchent à cinq mois. » (*Anc. Prov.*)

(1) Bernay, cne, con de Loulay, arrt de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure). — Bernay, cne, con de Conlie, arrt du Mans (Sarthe). — Bernay-en-Ponthieu, cne, con de Rue, arrt d'Abbeville (Somme).

(2) Les habitants de six autres communes du nom de Berville portent la même appellation.

(3) Le même nom est porté par les habitants de quatre autres communes, deux du dépt de la Manche et deux de la Seine-Inférieure.

(4) Le Bignon, cne, con de Ferrières, arrt de Montargis (Loiret). — Le Bignon, cne, con de Meslay, arrt de Laval (Mayenne).

(5) Neuf autres communes du nom de Billy ont la même appellation pour leurs habitants.

Bisontin, de Besançon, ch.-l. du dépt du Doubs. « Les *Bisontins* font profession d'une grande haine pour les Autrichiens. » (*Le Franc-Comtois*, par Fr. Wey.) — On rencontre quelquefois le terme **Besançonnais**, mais c'est une mauvaise locution. « Fourier, las des *Lyonnais*, las des *Besançonnais*, jeta toute occupation commerciale et vint se fixer dans l'Ain. » (Parisot, dans la *Biographie universelle.*)

Biterrois, de Béziers, ch.-l. d'arrt, dépt de l'Hérault. « Un collége de Jésuites, fondé en 1599, a entretenu le goût des études littéraires assez familier aux *Biterrois*. » (*Béziers*, par Viennet.)

Blamontais (1), de Blamont, ch.-l. de con, arrt de Lunéville, dépt de Meurthe-et-Moselle.

Blavien, de Blay, cne, con de Trévières, arrt de Bayeux, dépt du Calvados.

Blayais, de Blaye, ch.-l. d'arrt, dépt de la Gironde. « En 1220, une charte d'Henri III accorda aux **Blayais** le droit d'introduire librement leurs vins à Bordeaux. » (*Hist. des Villes de France*, par Ar. Guilbert.) On dit aussi **Blaysiens** : « Les *Blaysiens* maintiennent que Roland, neveu de Charlemagne, prist naissance parmi eux. » (*Antiquités des villes de France*).

Blésois ou **Blaisois**, de Blois, ch.-l. du dépt de Loir-et-Cher. « Nous ne pouvons concevoir comment un peuple aussi doux que le *Blésois* peut se permettre de crier, dans ces circonstances : Vive la Nation! » (*Tableau des prisons de Blois.*)

Bocain, du Bocage, pays dans les dépts de l'Orne et du Calvados. « Le *Bocain* est subtil et défiant. » (*France pittoresque*, par A. Hugo.)

Boeyan, de Bouée, cne, con de Savenay, arrt de Saint-Nazaire, dépt de la Loire-Inférieure.

Bolbécais, de Bolbec, ch.-l. de con, arrt du Hâvre, dépt de la Seine-Inférieure. « Les mouchoirs furent autrefois la branche la plus essentielle de l'industrie *bolbécaise*. » (*Essais sur la ville de Bolbec*, par Collen-Castaigne.)

Bollevillais (2), de Bolleville, cne, con de Bolbec, arrt du Hâvre, dépt de la Seine-Inférieure. « Les *Bollevillais* retenaient prisonnière la gendarmerie de Bolbec. » (*Essais sur la ville de Bolbec*, par Collen-Castaigne).

Bonifacien, de Bonifacio, ch.-l. de con, arrt de Sartène, dépt de la Corse. « Les *Bonifaciens* armèrent en course bon nombre de fins voiliers. » (*Sartène*, par Ch. Toubin.)

Bonnevallais (3), de Bonneval, ch.-l. de con, arrt de Châteaudun, dépt d'Eure-et-Loir.

Bordelais (4), de Bordeaux, ch.-l. du dépt de la Gironde. « Il y a des femmes partout; il n'y a la femme qu'à Bordeaux. La *Bordelaise* est le type de son sexe. » (*La Bordelaise*, par André Delrieu.)

(1) Blamont, ch.-l. de con, arrt de Montbéliard (Doubs).

(2) Bolleville, cne, con de la Haye-du-Puits, arrt de Coutances (Manche).

(3) Les habitants de quatre autres communes du nom de Bonneval portent le même nom.

(4) Bordeaux-les-Rouches, cne, con de Beaune-la-Rolande, arrt de Pithiviers (Loiret). — Bordeaux-Saint-Clair, cne, con de Criquetot, arrt du Hâvre (Seine-Inférieure).

(A suivre.) L. Merlet.

AIR DE LA CHANSON « LE NEZ DE BASTIEN. »

LE NEZ DE BASTIEN.

RONDE MIMÉE DU PAYS MESSIN.

Bastien prit sa serpe
Pour aller couper du bois,
Mais il fit si froid
Que son nez y gela.
Bastien, quel dommage!
Bastien, quel dommage!
Ah! quel dommage, Bastien,
Bastien, quel dommage!
Ah! quel dommage, Bastien,
Bastien, quel dommage!

Mais il fit si froid
Que son nez y gela;
Bastien prit sa serpe
Et se le coupa.
Bastien, quel dommage!
Bastien, quel dommage!
Ah! quel dommage, Bastien,
Bastien, quel dommage!
Ah! quel dommage, Bastien,
Bastien, quel dommage!

Bastien prit sa serpe
Et se le coupa;
Trois jeunes nonnettes,
Qui passaient par là.
Mes sœurs, quel dommage!
Mes sœurs, quel dommage!
Ah! quel dommage, mes sœurs,
Mes sœurs, quel dommage!
Ah! quel dommage, mes sœurs,
Mes sœurs, quel dommage!

Trois jeunes nonnettes
Qui passaient par là,
Ah! dit la plus jeune,
Qu'est-ce que c'est que ça?
Mes sœurs, quel dommage!
Mes sœurs, quel dommage!
Ah! quel dommage, mes sœurs,
Mes sœurs, quel dommage!
Ah! quel dommage, mes sœurs,
Mes sœurs, quel dommage!

Ah! dit la plus jeune,
Qu'est-ce que c'est que ça?
C'est le nez d'un homme,
Qu'on a jeté là.
Mes sœurs, quel dommage!
Mes sœurs, quel dommage!
Ah! quel dommage, mes sœurs,
Mes sœurs, quel dommage!
Ah! quel dommage, mes sœurs,
Mes sœurs, quel dommage!

C'est le nez d'un homme
Qu'on a jeté là;
Prenons-le mes sœurs,
Car il nous servira.
Mes sœurs, quel dommage!
Mes sœurs, quel dommage!
Ah! quel dommage, mes sœurs,
Mes sœurs, quel dommage!
Ah! quel dommage, mes sœurs,
Mes sœurs, quel dommage!

Prenons-le mes sœurs,
Car il nous servira;
A éteindre nos cierges

Au bout d'un échalas.
Mes sœurs, quel dommage !
Mes sœurs, quel dommage !
Ah ! quel dommage, mes sœurs,
Mes sœurs, quel dommage !
Ah ! quel dommage, mes sœurs,
Mes sœurs, quel dommage !

Emira LANDROL.

[On trouvera une variante de cette ronde dans J. Bujeaud, t. II, p. 288. — L'air que nous publions est dans le mode hypodorien (gamme mineure sans note sensible.) *Mél.*]

RONDE.

(VARIANTE DE LA CHANSON PRÉCÉDENTE.)

Quel nez !

Il était un homme
Pas plus gros qu'un rat,
Pourvu d'un nez large
Et long comme un bras.
Le beau nez que ce nez-là,
Le beau nez, madame !

Pourvu d'un nez large
Et long comme un bras.
Un jour, par colère,
Il se le coupa.
Le beau nez que ce nez-là,
Le beau nez, madame.

Un jour, par colère,
Il se le coupa;
Il prit une hotte,
Au marché le porta.
Le beau nez que ce nez-là,
Le beau nez, madame.

Il prit une hotte,
Au marché le porta;
Il vint une nonne
Qui le marchanda.
Le beau nez que ce nez-là,
Le beau nez, madame.

Il vint une nonne
Qui le marchanda :
« J'en veux trois cents livres. »
On les lui compta.
Le beau nez que ce nez-là,
Le beau nez, madame.

« J'en veux trois cents livres. »
On les lui compta.
Madame l'abbesse
Eut vent de cela.
Le beau nez que ce nez-là.
Le beau nez, madame.

Madame l'abbesse
Eut vent de cela.
« Dites-moi, la nonne,
Qui vous le donna ? »
Le beau nez que ce nez-là,
Le beau nez, madame.

« Dites-moi, la nonne,
Qui vous le donna ? »
— « Ma foi ! notre abbesse,
C'est un auvergnat. »
Le beau nez que ce nez-là,
Le beau nez, madame.

« Ma foi ! notre abbesse,
C'est un auvergnat. »
— « Vraiment, s'il repasse,
On s'en fournira ! »
Le beau nez, que ce nez-là,
Le beau nez, madame.

(Chansonnier de société ou choix de Rondes. Paris, 1812, petit in-12.)

Je vous vends mon allumette.

(JEU DU PAYS MESSIN.)

Tout le monde connaît ce jeu qui consiste à faire circuler rapidement de main en main dans un cercle de personnes, une allumette enflammée, mouvement qu'on accompagne de ces mots : *Petit bonhomme vit encore.* Celui qui la voit s'éteindre entre ses mains a perdu et paie un gage. Dans le pays messin, le même jeu se pratique avec d'autres paroles. Celui qui reçoit l'allumette de son voisin dit :

Je prends votre allumette
Toute vivante, toute vivelette

et il la repasse à son autre voisin en disant :

Je vous vends mon allumette
Toute vivante, toute vivelette.

Si l'on se trompe en récitant ces formulettes, on est obligé de les recommencer, ce qui amuse la société, parce que pendant ce temps l'allumette court beaucoup le risque de s'éteindre.

Emira LANDROL.

FORMULETTES.

Paroles d'élimination au jeu.

(BESSIN.)

Belle pomme d'or à la révérence
Nous n'avons plus qu'un Dieu en France,
Une, deux, trois,
Belle pomme d'or, sortez de France.

Ch. JORET.

(QUIMPER.)

Belle pomme à la révérence,
N'y a qu'un roi qui nous reste en France,
Adieu mes amis,
La guerre est finie,
Belle pomme d'or
Tirez-vous dehors.

LE MEN.

(SEINE-ET-OISE.)

Pimpon d'or à la révérence,
Il n'y a qu'un Dieu qui gouverne en France,
Allons mes amis,
La guerre est finie;
Pimpon d'or, pimpon d'or,
La plus belle, la plus belle,
Pimpon d'or, pimpon d'or,
La plus belle sortira dehors.

E. R.

(GENÈVE.)

Belle pomme d'or à la révérence,
Il n'y a qu'un Dieu qui gouverne la France;
Partons; adieu, mes amis,
La guerre est finie;
Belle pomme d'or
Sortira dehors.

(Blavignac, l'Emprô Genevois, p. 47.)

(PAYS DE LIÉGE.)

Pim, pomme d'or,
A la révérence,
Qu'y a-t-il en France?
La guerre est finie,
Pour tous mes amis.
Pim, pomme d'or,
Tirez-moi dehors!

A. LEROY.

(CHARTRES.)

Belle pomme d'or à la République,
N'y a qu'un Dieu qui nous fait enfant;
Allons mes amis,
La guerre est finie,
Belle pomme d'or
Sortira dehors.

V. L.

Formulette numérative.

(PAYS MESSIN.)

Inq et dousse
Les ôyes se boussent;
Treûlih et quouètte
Les ôyes so bèttent;
Cinq et hhihh
Lès ôyes so bihhent;
Sept et hutte
Les bonnes peumes cutes;
Nieuf et dihh
Les bonnes çlihhes;
Onze et dôze
Quand elles sont grôsses.

(Trad.) Un, deux, — les oies se poussent; — trois, quatre, — les oies se battent; — cinq, six, — les oies se bercent; — sept et huit, — les bonnes pommes cuites; — neuf et dix, — les bonnes cerises; — onze et douze, — quand elles sont grosses.

E. R.

Formulette pieuse.

(YONNE.)

— Où est le petit Jésus?
— Dans mon cœur.
— Qui l'a mis?
— C'est la grâce.
— Qui l'a ôté?
— C'est le péché.
— Ah! maudit péché
Qui a ôté
Le petit Jésus
De dedans mon cœur!
Revenez, revenez, petit Jésus
Dedans mon cœur,
Je ne pécherai plus.

N. Q.

Formulette scolaire.

Je trouve sur la feuille de garde d'un exemplaire (en caractères gothiques) des *Illustrations de Gaule* de Jehan Lemaire, imprimé à Paris par Fr. Regnault en 1528, la formulette suivante :

Qui ce livre amble — ra,
Propter suam malici — *am.*
Au gibet pendu se
Repugnando superbi

Alphonse LEROY.

L'Herbe qui égare.

La croyance à l'herbe qui égare dont *Mélusine* a parlé, col. 13 et col. 46, existe aussi bien dans Seine-et-Oise que dans le Bessin : dans le bois de Meudon, une vieille femme m'ayant rencontré en train d'herboriser, m'a recommandé de me garder, sous peine de chute, de cueillir l'*Herbe à la Magicienne*, dont le nom scientifique est *Circœa Lutetiana*, petite fleur verdâtre qui affectionne les bas-fonds humides.

A. DOMINIQUE.

FACÉTIES.

DIALOGUES AVEC DES SOURDS.

(SEINE-ET-OISE.)

Claude le faucheur.

— Bonjour, Claude.
— Oui-dà, je fauche.
— Ça va ben?
— Oui-dà, je fauche ben.
— Ah! le drôle d'homme, quand on lui parle d'une façon, il répond de l'autre.
— Eh! si je ne fauche pas pour vous, je faucherai pour d'autres.

E. R.

La Marchande d'œufs.

(SEINE-ET-OISE.)

— Bonjour, la femme.
— J'les vends six liards, madame.
— Et vos enfants?
— J'les vends six blancs.
— Et votre mari?
— Tout frais pondus de jeudi.
— Mais vous êtes folle, la femme.
— Je n'en rabattrai rien, madame.

E. R.

Le Marchand de Brebis.

(WARLOY-BAILLON, SOMME.)

— Monsieur, quel est le chemin de Paris?
— Ce sont des brebis.
— Ce n'est pas ça que je vous demande.
— Monsieur, je veux les vendre.
— Je crois que vous êtes fou.
— Je veux les vendre cinquante sous.

Henri CARNOY.

Thèbain terrassé par le Sphinx.

BIBLIOGRAPHIE.

Gazette Archéologique, recueil de monuments pour servir à la connaissance et à l'histoire de l'art antique, publié par les soins de M. J. de WITTE, membre de l'Institut, et François LENORMANT, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, in-4°. Paris, A. Lévy. Première année, 1875, 140 p., avec 36 pl. hors texte; — deuxième année, 1876, 156 p. avec 36 pl. hors texte et 36 gravures intercalées dans le texte. — La troisième année est en cours de publication. Prix de l'année : 40 fr.

Il est difficile d'imaginer une publication plus splendide que ce recueil fondé il y a trois ans par deux éminents archéologues. Il est destiné à faire connaître, par le burin et par la plume, une série de monuments importants de l'art antique peu connus ou imparfaitement décrits ou mal représentés dans des publications antérieures. Le plus grand nombre des monuments figurés de l'antiquité empruntant leur sujet à la mythologie, le recueil de MM. de W. et F. L. est en partie mythologique, et la collection de ses planches forme une éclatante galerie de dieux et de héros.

Ce recueil a encore un autre mérite, à notre avis du moins; il révèle nombre de monuments des musées et collections particulières de province, c'est-à-dire qu'il met aux mains des savants des matériaux peu connus et le plus souvent peu ou point accessibles. on doit en être d'autant plus reconnaissant à MM. de W. et L. que ces monuments sont souvent de magnifiques œuvres d'art, tels que l'Apollon du Vieil-Evreux, un sarcophage chrétien d'Arles, la mort d'Alceste (sarcophage romain conservé au château de Saint-Aignan (Loir-et-Cher), des têtes de marbre conservées à Nimes, un Hercule et un Mercure de bronze du musée de Rennes, la Diane-Chasseresse, une Victoire et une Junon-Reine du musée de Lyon, un bas-relief de la même ville, l'Apollon d'Entrains (Nièvre), un Mercure de bronze trouvé en Savoie.

Nous ne citons ici, faute de place, que les monuments de nos provinces que la *Gaz. Arch.* a mis en lumière. Plus nombreux encore sont les monuments grecs (avec quelques monuments asiatiques); ceux-ci représentent pour la plupart des sujets mythologiques et sont, pour les savants rédacteurs, l'occasion d'autant d'articles de mythologie figurée. C'est dans ce recueil qu'a été publié le travail de M. Ravaisson sur certains monuments grecs, où M. R. propose de voir des scènes de la vie élysienne.

Grâce à l'obligeance des directeurs de la *Gaz. Archéologique*, nous pouvons donner deux des gravures intercalées dans son texte.

L'une (p. 162) reproduit une peinture murale antique qui figura en 1866 à l'exposition rétrospective des Champs-Elysées. « Le sujet retracé sur un fond blanc représente Bacchus jeune, accompagné de la panthère sacrée et une coupe vers laquelle le cep de vigne, auquel le dieu s'adosse, semble de lui-même abaisser ses grappes... C'est le Bacchus du type juvénile et efféminé qui accompagne la panthère, animal qui paraît emprunté à la symbolique du culte du Bassareus Lydien. »

Quant à la figure noire et d'apparence grossière que nous donnons ci-dessus, elle provient d'un de ces vases à figures noires sur fond blanchâtre, « que l'on rencontre si habituellement dans les tombeaux d'Athènes..... Elle est donnée ici dans les dimensions de l'original. Le sujet, nouveau sur les vases peints (car on ne l'a encore rencontré que dans une applique de terre cuite et sur des pierres gravées) est parfaitement clair et ne saurait prêter au doute: c'est la *Sphinx* de Thèbes se jetant sur un Thébain qui n'a pas deviné son énigme et qu'elle va dévorer. » C'est, on le voit, un des plus anciens monuments figurés de l'histoire de l'énigme, et nous ne saurions la reproduire plus à propos qu'à côté de notre annonce des *Devinettes* de M. Rolland.

Mais en reproduisant ces gravures dont l'intérêt est dans les sujets représentés, il nous faut ajouter qu'elles ne donnent aucune idée des planches *hors texte* qui font de ce recueil un album des plus précieux. H. G.

Eug. ROLLAND. **Devinettes ou énigmes populaires de la France**, suivies de la réimpression d'un recueil de 77 Indovinelli, publié à Trévise en 1628, par Eug. ROLLAND, avec une préface par M. Gaston PARIS, membre de l'Institut. Paris, 1877. XVI, 178 p. petit in-12. Prix : 4 fr.

Cet ouvrage est un des recueils d'énigmes ou *devinettes* les plus complets qui aient été publiés jusqu'ici. Il contient 415 énigmes

françaises qui sont pour la plupart recueillies directement dans la tradition populaire. M. R. a fait une moisson d'autant plus riche que personne encore en France (sauf M. Lespy pour le Béarn et M. Roque-Ferrier pour le Languedoc) ne s'était occupé de cette branche de la littérature populaire. M. R. a grandement ajouté à la valeur de sa collection en faisant suivre chacune de ses devinettes des énigmes correspondantes publiées dans les autres pays (Angleterre, Italie, Espagne, Allemagne, etc.).

Ce volume contient en outre la réimpression d'un vieil et rare recueil d'énigmes italiennes et une introduction de M. Gaston Paris, trop courte au gré du lecteur. M. P. y montre par quelques exemples et quelques comparaisons l'intérêt et de la littérature populaire et de l'énigme en particulier. Il se demande si l'identité de contes, de proverbes, d'énigmes, de chansons chez des peuples et dans des temps fort éloignés, a sa cause dans une origine commune, ou dans la transmission de peuple à peuple; mais il estime que la science n'est pas assez avancée à cet égard pour qu'on puisse résoudre aujourd'hui cet irritant problème. « Un jour peut-être, dit-il, les matériaux rassemblés et classés permettront d'arriver à une conclusion, et l'énigme que posent toutes ces énigmes finira par trouver son Œdipe. »

M. R. a donné une très-riche bibliographie des recueils d'énigmes et travaux sur les énigmes. On nous saura gré de la compléter ici par quelques ouvrages qui ont échappé à ses recherches :

Enigmes Albanaises, publiées par J. G. Von Hahn dans ses *Albanesische Studien*. Jéna, 1854.

Enigmes Finnoises, publiées par Lonnrot dans *Suomen Kansan Arwoituksia*. Helsingfors 1851. — Sur les énigmes Finnoises, comp. un travail de H. Brockhaus dans les *Sitzungs-Berichte der K. Sæchsischen Ges. der Wissenschaften (Philol. Hist. Cl.)*, t. VIII, 1846-7.

Enigmes Slovaques, dans le recueil de la défunte Matiça Slovaque de Saint-Martin; *Sbornik slovenskych narodnich piesni, povestí, etc.* Saint-Martin, 1870-74.

Enigmes Kassoubes, publiées par Cenôva dans *Skôrb Kaszebskoslovjnski mové*. Schwetz, 1866-68.

Enigmes Poméraniennes, publiées par Fr. Drohsin dans la *Zeitschrift für Deutsche Philologie*, t. V, p. 146 sq.

Enigmes Russes dans les *Documents de l'ancienne littérature Russe* (en russe) [par Pypine], t. III, p. 176 sq.

Enigmes Gaeliques dans le *Celtic Magazine* (d'Inverness), n° de septembre 1876, p. 332.

Enigmes en bas-allemand, publiées dans *Aus dem Kinderleben, Spiele, Reime und Rœthsel*. Oldenburg, 1851.

Enigmes Holsteinoises et Slesvigeoises, dans K. Ehlers, *Schleswig-Holsteinisches Rœthselbuch*. Kiel, 1865.

Enigmes alsaciennes, publiées par M. Aug. Stœber dans *Elsæssisches Volksbüchlein*, 2e éd., Bâle, 1859.

Enigmes créoles, publiées par M. Turiault, dans son *Etude sur le langage créole de la Martinique*. Brest, 1876.

H. Hagen, *Antike und Mittelalterliche Rœthselpoesie*. Bern, 1869; 2e éd., ibid. 1877.

Simrock, *Das Deutsche Rœthselbuch*, 3e éd. Francfort-sur-le-Mein, 1874.

O. von Heinemann, *Drei Lateinische Rœthsel des Mittelalters* dans l'*Anzeiger für Kunde des Deutschen Vorzeit, 1873*, col. 360. H. G.

[Louis Mohr]. **Bibliographie der in Elsæssischer Mundart erschienenen Schriften**. Strassburg, R. Schultz, 1877, 22 p. in-8° (tiré à 100 exempl.). Prix : 1 fr. 35 c.

Cette brochure, imprimée avec élégance, donne une bibliographie chronologique des œuvres publiées en dialecte alsacien. Cet inventaire avait été commencé déjà par Trœmel et dans la revue de Frommann : M. Louis Mohr l'a repris, en complétant l'œuvre de ses devanciers et en la continuant jusqu'à ce jour. On est étonné, en parcourant cette brochure, que le dialecte alsacien n'ait pas été cultivé davantage : à part les œuvres d'Arnold, de Hirtz, de Lamey, et des Stœber, et les publications de littérature populaire alsacienne d'Auguste Stœber, nous ne trouvons guère ici que de courtes œuvres humouristiques de circonstance, prose et vers. Quoi qu'il en soit de la valeur des objets inventoriés, les bibliographies dialectales sont d'autant plus utiles qu'elles fournissent à la philologie et à l'histoire littéraire des matériaux dont autrement on ne soupçonnerait guère l'existence. H. G.

L. Desaivre. **Recherches sur Gargantua en Poitou avant Rabelais**, 24 p. gr. in-8°. Niort, Clousot (Paris, Viaut), 1869. Prix : 1 fr.

Le but principal de M. D. a été de publier des traditions poitevines de Gargantua qui n'avaient pas été signalées avant lui, légendes et monuments mégalithiques appelés aujourd'hui par le peuple du nom de Gargantua). M. D. essaye d'identifier Gargantua au soleil, et, au cours de cette étude mythologique, il cite d'intéressants usages et traditions du Poitou.

Tradicions del Vallès ab notas comparativas, per D. Francisco Maspons y Labros. Barcelona. Estampa de la Renaixensa IV, 102 p. in-12.

L'auteur bien connu de *Lo Rondallayre* et des *Jochs de la infancia*, M. Maspons, nous donne aujourd'hui un recueil de légendes du Vallès, petite contrée de la Catalogne, située au nord de Barcelone. Ces légendes, au nombre de six : — Le fort Farell, l'Ondine ou la Dame d'eau (Dona d'Aigua), la légende du Dragon, les Fées ou Charmeuses (Encantadas) de Vallderros, le Saut de la Mariée et saint Michel du Fay, — sont suivies de notes aussi savantes que curieuses, dans lesquelles le patient collecteur a rapproché fort heureusement les traditions catalanes qu'il nous fait connaître de celles des autres pays tant romans que germaniques; il ne pouvait mieux rehausser l'intérêt de sa publication. — La première légende, celle du fort Farell, est l'histoire d'un géant d'une force prodigieuse, mais aussi doux que fort, et dont un des exploits rappelle celle de la jeune géante des Sagas et des contes de Grimm. Le second récit, l'Ondine, offre plus d'importance et donne lieu à des rapprochements avec des légendes françaises que M. M. ne paraît point avoir connues. L'Ondine catalane n'accorde sa main à l'héritier de Viaplana qu'à une condition, c'est qu'il ne l'appellera jamais « dame d'eau »; on retrouve là un trait analogue à celui de l'histoire de la « Fée du manoir (1) », racontée dans le numéro 4 de *Mélusine;* mais ce qui distingue la légende catalane de celle de la fée normande, c'est que cette dernière, après avoir disparu, ne revient plus, tandis que l'Ondine du Vallès continue à prendre soin chaque nuit de ses enfants jusqu'au moment où son mari l'ayant voulu voir, elle disparaît pour toujours. La légende du Dragon est le pendant des légendes bien connues de saint Georges et du forgeron Wieland, ainsi que de l'histoire non moins connue du chevalier de Malte mise en vers par Schiller. Quant aux Charmeuses ou Fées du Vallderros, elles nous font voir comment les apparitions de la nature ont pris un corps et se sont personnifiées, et le commentaire étendu, qui complète le chapitre qui leur est consacré, nous montre quelle variété de formes elles ont affectées et quels noms divers elles ont reçus en Catalogne. — Le Saut de la Mariée rappelle le « Saut du Comte » de la légende badoise; enfin, sous le titre de Saint-Michel du Fay, M. M. a raconté comment les nonnes du couvent de ce nom, en punition d'un moment d'oubli, furent englouties sous les ruines de leur monastère. On voit quel est l'intérêt du recueil que nous annonçons; M. M. y a apporté le soin qui distingue toutes ses publications; son nouveau livre est digne de ses aînés, et, comme eux, il devra prendre place dans la bibliothèque de tous les amis de la littérature populaire.

Ch. Joret.

(1) C'est le titre dont s'est servi M. de Charencey; il eût mieux valu, je crois, dire la Fée de Rânes, puisque l'histoire est supposé se passer au château de ce nom; au reste cette légende n'est point particulière au département de l'Orne; on la retrouve dans le Bessin, et l'histoire de la Fée d'Argouges, racontée par Pluquet semble avoir servi de modèle au récit du marquis de Loulay, auquel M. de Charencey a emprunté sa légende.

Le Gérant, Eugène ROLLAND.

Chartres. — Édouard Garnier, Imprimeur.

TRADITIONS POPULAIRES DU BANNU (1).

(PENDJAB).

Chargé par le gouvernement anglais de délimiter les frontières du Pendjab avec l'Afghanistan, M. Thorburn a profité des quelques années qu'il a passées dans la vallée de Bannu pour étudier les peuples qui habitent cette région lointaine au delà de l'Indus. Son ouvrage se compose de deux parties. La première (138 pages) retrace l'histoire sociale et politique des habitants de ce district. Nous ne nous y arrêterons pas, malgré son intérêt, parce qu'elle sort du cadre de ce journal. — La deuxième partie est consacrée aux coutumes et aux croyances populaires de ce pays. La langue qui y est parlée s'appelle le Pushto et ses habitants, les Pushtans, se subdivisent en Bannuchis, Waziri, Khotoks et Marwats. — Nombreuses sont les superstitions dans cette partie de l'Inde; parmi elles nous remarquons celle du « mauvais œil » dont on se préserve par des amulettes bénites, ou en devenant meilleur musulman, et la croyance aux Djinns, esprits invisibles, bons ou méchants. Pour les chasser, il suffit de prononcer les quatre-vingt-dix-neuf noms de Dieu en arabe; d'autres fois, les amis du patient battent du tambour de toutes leurs forces autour de sa tête; il y a de quoi, en effet, faire fuir la maladie et même le malade.

M. Thorburn donne ensuite cinquante contes; à dire vrai, la plupart sont des anecdotes plutôt que des contes; plusieurs sont fort gais et spirituels, même un peu salés, ce qui ne les empêche pas de faire partie de la catégorie des contes à moralité, au contraire, car tout est bien qui finit bien. En voici un qui est connu de nos lecteurs, sous une forme peu différente et qui serait à sa place dans nos conteurs de la Renaissance. Je le recommande à ceux qui cherchent des sujets d'opéra-bouffe, et me borne ici à le résumer :

Un pauvre teinturier avait un procès et une jolie femme nommée Fatime. Fatime s'en alla plaider la cause de son mari auprès du juge, du kazi, du vizir, enfin du roi. Tous lui promirent leur appui si elle consentait à leur accorder un rendez-vous. La fûtée qu'elle était promit tout ce qu'on voulut, peut-être davantage, et les convia à un entretien secret à différentes heures pour la même nuit, dans sa propre maison. — Le juge arriva le premier et trouva sa charmante Fatime faisant cuire sur le feu un sirop savoureux. — Bonne odeur, dit l'amant impatient, mais jetez là votre cuiller et venez dans mes bras. — Patience, répondit la belle en lui jetant sur les genoux avec sa cuiller un peu de mélasse bouillante. Pendant que le pauvre juge se frottait les genoux, on entend à la porte : Pan ! pan ! — Mon mari ! s'écria Fatime. — Saint prophète, que devenir ? crie le juge se tordant les mains — Tenez, lui dit Fatime, jetez sur vous le long voile de ma mère, mettez-vous dans ce coin obscur et broyez-moi du blé avec ce moulin à main. Entre alors le kazi, pommadé et parfumé comme fiancé le jour des noces. — Voyez, lui dit-elle, je vous ai préparé des friandises — Les seules friandises que j'aime, c'est vous, dit-il, mais quelle est cette vieille dans le coin ? — Ne faites pas attention, c'est ma tante; elle est sourde et à moitié aveugle. — Plus rapide que jamais, le moulin allait son train. — Tout-à-coup on entend à la porte : Pan ! pan ! — Ciel, mon mari, s'écria Fatime. — Je suis perdu si je suis découvert, murmure le kazi — Imbécile, va te mettre à genoux dans cet autre coin ; je jetterai sur toi une peau de bête, sur ton dos je placerai la lampe et personne ne te remarquera. — Aussitôt dit, aussitôt fait ! — Le galant vizir entrait à ce moment. — Comme la lumière a été bien placée pour un rendez-vous d'amour, dit-il joyeusement en frottant ses mains grasses l'une contre l'autre ! — Hélas, un double coup retentit à la porte ! — Par Allah et le prophète ! si mon aventure arrive aux oreilles du roi, adieu mon vizirat ! — Ne crains rien, ce n'est que mon mari, il partira tout de suite. Mets-toi à genoux près de la vache dans le coin sombre de ma maison, et fais semblant de manger du foin comme elle. — Le roi arrive sous un déguisement. — Me voici enfin, belle Fatime, nous n'avons pas de temps à perdre. Et leste, il lui passe amoureusement le bras autour de la taille. — Patience, Majesté, vous me serrez trop fort. — A ce moment, le coq matinal proclama l'aurore, et du haut d'une mosquée voisine, le Mollah appela les fidèles à la prière. — Le roi tressaillit à ce bruit, mais se remettant : Preste, la belle, vite, aimez-moi ! pourquoi me donner rendez-vous à pareille heure ? — Sire, demandez-le à cette vieille dans le coin, lui dit Fatime en lui désignant le juge qui broyait son blé avec plus de rage que jamais. Pendant que Sa Majesté qui avait la vue basse, cherchait dans le coin, Fatime s'esquive, enferme ses galants et appelle tous les voisins. Le roi s'approche de la vieille, arrache le voile et reconnaît le juge. — Que fais-tu là ? débauché, dit le roi. — Le malheureux juge, incapable de parler, lui désigna l'endroit où la lampe expirante jetait ses dernières lueurs. Le roi renverse la lampe et voit la piteuse mine du kazi. — Je t'y prends ! magistrat vertueux. — A son tour, le kazi, le dos tout endolori de la position gênante qu'il avait depuis deux heures, indique l'endroit de la maison où la vache était à l'étable. — Un être se lève lentement de la litière et s'avance. — Le roi reconnaît son vizir. — Voilà donc ton austérité si vantée, vizir ! — Le vizir répondit avec une humilité feinte, mais habilement il suggéra que ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était de déguerpir et au plus vite.

C'est ainsi que Fatime obtint justice pour son mari, sans avoir rien sacrifié de son honneur.

Voici une autre histoire : la Princesse muette, qu'on retrouve dans la collection des contes bohèmes d'Erben sous le titre : Sagesse et Fortune. — Un roi avait promis de donner sa fille, devenue subitement muette, à quiconque la ferait parler; ceux qui échouaient étaient condamnés à mort. Un jeune prince tenta l'aventure et raconta une histoire aux courtisans assemblés. Un charpentier, un tailleur, un orfèvre et un fakir voyageaient de conserve. Une nuit que le charpentier faisait sentinelle, pour passer le temps, il sculpta une femme dans un morceau de bois; quand ce fut au tailleur à veiller, il s'amusa à habiller la poupée; l'orfèvre, à son tour, l'embellit de boucles d'oreilles; le fakir pria Dieu de

(1) Bannu or our Afghan Frontier, by Thorburn. — London, Trübner, 1876, in-8°, XII-480 p. with map. Prix : 22 fr. 50.

l'animer et Dieu l'exauça. — Alors ils se querellèrent pour la possession de la belle femme. Qui, selon vous, devait la posséder? demanda le prince. Chacun des courtisans donna son avis; l'un tenait pour le charpentier, un autre pour le tailleur ou l'orfèvre. — Et moi, dit le prince, je soutiens que c'est le fakir ! — C'est vous qui avez raison, s'écria la princesse. — Princesse ! j'ai gagné votre main, repartit aussitôt le jeune prince.

M. Thorburn donne ensuite quelques fables. Elles sont extrêmement spirituelles et vraiment il faudrait les citer toutes. On y trouve quelques éléments mythiques, tels que « l'Eau de la Vie analogue à la fontaine de Jouvence, et qui donne une éternelle jeunesse (1) » dans la fable : le Raisonnement du Porc-Epic; « l'Etre qui n'a pas son cœur dans le corps » dans la fable de l'Alligator et du Chacal, qui n'est autre que la fable du Pantchatantra; le Crocodile et le singe (2). Mais il faut s'arrêter et parler maintenant des proverbes. Le sujet est en lui-même intéressant. Les proverbes résument en effet les idées d'un peuple. Il est vrai que chaque proverbe a presque toujours son contraire, et Sancho n'était jamais embarrassé pour en trouver une kyrielle à l'appui de son opinion du moment. Aussi, est-ce un procédé de raisonnement très-commode que la citation d'un proverbe approprié à la circonstance, et c'est sans doute ce qui a popularisé le dicton : les proverbes sont la sagesse des nations, car on peut toujours en trouver à l'appui de son opinion qui est naturellement la sagesse même. — Beaucoup de nations n'ayant jamais eu aucun rapport entre elles ont les mêmes proverbes, parce qu'en somme ceux-ci ne sont que la résultante des sentiments humains et de la morale naturelle. Ceux qui voudront s'édifier sur l'histoire des proverbes et sur leur emploi par les auteurs français liront avec plaisir la préface de Leroux de Lincy dans son livre des Proverbes. M. T. en donne 1,100. La plupart sont assez peu remarquables. Nous citons ci-dessous ceux qui nous ont paru les plus curieux.

De vase vide sort grand bruit. — Il est toujours bon d'être le premier, sauf pour mourir. — La mouche dit : Mourir sur la figure d'une jeune fille, ce n'est pas mourir. — Le sommeil est frère de la mort. — Prêter, c'est semer un ennemi (correspondant aux proverbes français suivants : Garde-toi de prêter, car à l'emprunteur, cousin-germain et au rendre, fils de p.....; ou : Ami au prêter, ennemi au rendre; ou : Quiconque prête or ou argent, — Deux choses il perd entièrement, — Sçavoir : l'ami et l'argent). — Toujours le louveteau devient loup. — L'ami se connaît dans l'adversité, non aux bons dîners. (*Donec eris felix*, etc.)

Ennemi intelligent vaut mieux qu'ami stupide. (C'est la morale de la fable de l'Ours et de l'Amateur des jardins.)

L'eau tombe dans l'eau. (L'eau va toujours à la rivière.)

Quand le maître n'a pas de chance, le chien de garde lui-même est endormi.

Or pur ne craint pas le feu.

(1) Voir sur l'Eau de la Vie : Ralston, Russian Folk tales, p. 310 et ss.

(2) V. Pantchatantra, p. 273. Traduction Lancereau et à la fin du volume pour les fables similaires. — V. aussi le Pantchatantra de Benfey. Leipzig, 1859.

Celui qui désire la ruine de sa tribu, amène la sienne propre.

Les yeux d'un libertin et les mains d'un voleur ne sont jamais en repos.

Bêlement de chevreau est rire de loup.

Chacun est roi dans sa maison. (Charbonnier est maître chez soi.)

Ane qui va à la Mecque en revient toujours un âne.

Le malheur d'un autre fait un peu plaisir. (La Rochefoucauld a dit : Il y a toujours quelque chose d'agréable dans le malheur d'un ami.)

Les parents disent : notre fils grandit. Ils oublient que sa vie diminue.

Plus une poule engraisse, plus son anus se resserre.

Personne ne sent l'odeur de sa bouche. (Le proverbe latin est plus énergique : *Stercus cuique suum bene olet.*)

Le porc-épic dit : O mon fils, ton poil est plus doux que du beurre; le corbeau dit : mon fils, tu es plus blanc que mousseline.

Moi d'abord, le monde après. (Après moi le déluge.)

Ne fais pas compagnie avec plus puissant que toi. (Pot de fer et pot de terre.)

Tu n'as pas la réputation d'être mauvais sujet, tu n'auras pas de maîtresses.

Chacun aime Laila; l'homme heureux est celui qu'elle aime.

Vache noire a du lait blanc. (Poule noire pond œuf blanc.)

Salive lancée ne se rattrape pas.

Mieux vaut tenir la bouche close que dire des sottises. (La parole est d'argent, le silence est d'or.)

Qui s'est brûlé avec un mets trop chaud, souffle sur les mets froids. (Chat échaudé craint l'eau froide.)

Des gouttes réunies forment grande rivière. (Les petits ruisseaux, etc.)

Cherchez, vous trouverez. (Même proverbe partout.)

Ne jetez pas des perles dans l'étable aux vaches. (*Margaritas ante porcos.*)

Le chacal qui ne pouvait atteindre à l'arbre disait que le fruit était amer. (Fable de la Fontaine : le Renard et les Raisins.)

Parmi les aveugles un borgne est roi. (Le même en français.)

Loys Brueyre.

MOITIÉ-DE-COQ (1).

(CONTE DU PAYS MESSIN.)

Il y avait une fois une Moitié-de-coq, qui était en train d'explorer en tous sens un gros tas de fumier, et semblait très-absorbée par cette besogne.

— Tu es bien bête, Moitié-de-coq, lui dit un homme qui passait à côté, de perdre ainsi ton temps à t'user inutilement les pattes.

— Tu te trompes compère, je ne perds pas mon temps, car je viens de trouver une bourse de cent écus.

— Vraiment !

— Regarde plutôt.

— Commère, veux-tu me prêter ces cent écus, je te

(1) *Mitan de jô*, en patois messin.

les rendrai dans huit jours ? — J'y consens, tiens, les voici, répliqua en lui mettant la bourse dans la main, Moitié-de-coq, qui était incapable de refuser un service.....

A la fin de la semaine, Moitié-de-coq, ne voyant pas revenir son débiteur, commença à craindre d'avoir été dupée et incontinent se dirigea vers la demeure du compère. Chemin faisant, au détour d'une route, elle rencontra une échelle.

— Où vas-tu donc, Moitié-de-coq, demanda l'échelle?

— Je vais chez mon compère, réclamer cent écus que je lui ai prêtés. Veux-tu venir avec moi ?

— Volontiers !

— Eh bien ! fourre-toi dans mon c..., dit Moitié-de-coq !

Moitié-de-coq reprit sa course, et un peu plus loin rencontra une rivière.

— Où vas-tu donc, Moitié-de-coq, demanda la rivière?

— Je vais chez mon compère, réclamer cent écus que je lui ai prêtés. Veux-tu venir avec moi ?

— Avec plaisir, répondit la rivière.

— Eh bien ! fourre-toi dans mon c... !

La Moitié-de-coq se remit en marche, lorsque, au milieu d'un bois, elle croisa un loup.

— Où vas-tu donc, Moitié-de-coq, demanda le loup?

— Je vais chez mon compère, réclamer cent écus que je lui ai prêtés. Veux-tu venir avec moi?

— Soit !

— Eh bien ! fourre-toi dans mon c... !

Malgré le poids de ses trois compagnons, Moitié-de-coq ne tarda pas à arriver au terme de son voyage.

— Bonjour, compère, bonjour, dit-elle en entrant, je viens te prier de me rendre mes cent écus.

Pour toute réponse, le compère, qui était bien décidé à ne pas acquitter sa dette, fondit sur la Moitié-de-coq, la saisit par les ailes, et la jeta dans un puits qui bordait sa maison. Quoique étourdie par cette terrible chute, la pauvre bête ne perdit pas la tête.

Échelle, échelle, sors de mon c ..
Ou je suis une Moitié-de-coq perdue

s'écria-t-elle ! L'échelle obéit aussitôt et la Moitié-de-coq, gravissant à la hâte les échelons, remonta hors du puits.

Le compère qui la croyait noyée, ne put maîtriser sa colère en l'apercevant.

Il se rua de nouveau sur elle et la jeta dans son four.

En sentant l'ardeur des flammes, elle cria d'un ton pressant:

Rivière, rivière, sors de mon c...
Ou je suis une Moitié-de-coq perdue.

La rivière s'épandit immédiatement et éteignit le feu.

Moitié-de-coq se réjouissait déjà d'avoir si heureusement échappé à tant de dangers, et s'éloignait sans défiance, quand elle fut encore une fois empoignée par le compère.

Ah ! maudite bête, vociféra-t-il, tu t'imagines pouvoir me lasser, non, tu n'y parviendras pas, et en prononçant ces paroles, il la lança violemment entre les jambes de ses bœufs serrés dans une étroite étable, persuadé qu'ils allaient infailliblement l'écraser.

Loup, loup, sors de mon c...
Ou je suis une Moitié-de-coq perdue !

A cet appel désespéré, le loup bondit, et en quelques minutes étrangla les bœufs et ensuite le compère.

La Moitié-de-coq reprit ses cent écus qu'elle trouva cachés chez le compère au fond d'une armoire, et après avoir chaleureusement remercié l'échelle, la rivière et le loup, s'en retourna dans son pays où elle mena désormais une existence paisible et honorée.

Conté par Mme Ve Richet, âgée de 77 ans, à Woippy, près Metz.

Nérée Quépat.

[On peut rapprocher de ce conte, celui que Mlle Clém. Poey d'Avant a publié en patois des environs de Fontenay-le-Comte, sous le titre de : *la Mouété-de-Quene* (Moitié-de-Cane), dans la *Rev. des Prov. de l'Ouest; Nantes, 1858.* On y voit successivement mis en scène : un meunier, une moitié de cane, une bourse d'argent, un renard, un loup, une échelle, une rivière.

Un autre conte qui ressemble beaucoup à celui que nous publions est *Bout-de-Canard*, dans les *Contes et chants popul. français*, de M. Ch. Marelle. Il est d'origine champenoise. Bout-de-Canard prête de l'argent au roi, qui ne se presse pas de le rendre. L'animal se met en route en chantant :

Quand, quand, quand,
Me rendrez-vous mon bel argent ?

Il fait la rencontre d'un renard, d'une échelle, d'une rivière, d'un guêpier. Il leur permet d'entrer dans son corps. Arrivé chez le roi, on le met dans la basse-cour, on le jette dans le puits, puis dans le four et finalement on veut le décapiter. Le Renard mange les dindons qui veulent faire du mal à Bout-de-Canard, l'échelle l'aide à sortir du puits, la rivière éteint le feu du four, et le guêpier lâche ses guêpes, qui piquent furieusement le roi et ses serviteurs. Remarquons la formule rimée dont se sert Bout-de-Canard pour appeler ses auxiliaires à son secours ; il dit par exemple à la rivière :

Rivière, rivière, dépêche et sors
Ou je suis un Bout-de-Canard mort.

M. A. de Lamothe a publié dans ses *Légendes de tous pays*, un conte espagnol (traduit de Caballero ?) dans lequel il est question d'une moitié de poulet, qui refuse successivement de rendre service au ruisseau, au vent, au feu. Saisie par un cuisinier qui va la mettre à la casserole, Moitié-de-poulet fait vainement appel à la générosité de l'eau bouillante et du feu ; le vent, imploré à son tour, l'emporte dans les airs et la cloue en haut d'un clocher, où elle est encore en qualité de girouette. — *Mél.*]

DICTIONNAIRE DES NOMS

DONNÉS AUX HABITANTS

DES DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

(Suite.)

Bouillois, de la Bouille, cne, com de Grandcouronne, arrt de Rouen, dépt de la Seine-Inférieure. « Les *Bouillois* ont mérité le surnom de Hale-Bissacs par la

frénésie avec laquelle ils se ruent sur les paquets des voyageurs. » (*Le Normand*, par Ém. de la Bédollière.)

Bouju, du pays des Bauges, dépt de la Savoie. « Le peuple des Bauges est conuu à Chambéry sous le nom de *Boujus*. » (Verneilh, *Stat. du dépt du Mont-Blanc.)*

Boulonnais (1), de Boulogne-sur-Mer, ch.-l. d'arrt, dépt du Pas-de-Calais. « Aimery de Chastellux eut pour précepteur Jean André, *boulonnais*, un des plus fameux jurisconsultes de son temps. » (*Hist. du Diocèse de Chartres*, par Souchet.) On dit aussi **Boulenois.**

Bourbonnichon, du Bourbonnais, ancienne province.

« *Bourbonnichon*,
Habit de velours, ventre de son. »
(*Anc. Prov.*)

Bourbonnois (2), de Bourbon-l'Archambault, ch.-l. de con, arrt de Moulins, dépt de l'Allier.

Bourbourien, de Bourbourg, ch.-l. de con, arrt de Dunkerque, dépt du Nord. « La race *boulonnaise* appartient surtout au Pas-de-Calais et à la Somme; elle devient *bourbourienne* dans le Nord et *eauehoise* dans la Seine-Inférieure. » (Eug. Gayot, *le Cheval.*)

Bourgaisin, de Bourg-Saint-Andéol, ch.-l. de con, arrt de Privas, dépt de l'Ardèche.

Bourgeais, de Bourg-sur-Gironde, ch.-l. de con, arrt de Blaye, dépt de la Gironde.

Bourguignon, de la Bourgogne, ancienne province.

« *Bourguignon* salé,
L'épée au costé,
La barbe au menton,
Saute, *Bourguignon.* » (*Anc. Prov.*)

Bournaisien, du Bournais, pays dans le dépt du Pas-de-Calais. « Les vaches *bournaisiennes* tirent leur nom de la petite contrée anciennement appelée Bournais. » (Eug. Gayot, *Bêtes bovines.*)

Boussagol, de Boussagues, cne, con de Bédarrieux, arrt de Béziers, dépt de l'Hérault. « On remarquait, dans quelques groupes tumultueux, des *Boussagols* et des campagnards des villages voisins. » (*Revue eontemporaine.*)

Bouvronat, de Bouvron, cne, con de Blain, arrt de Saint-Nazaire, dépt de la Loire-Inférieure.

Brayau, de la Limagne, pays dans le département du Puy-de-Dôme. « Ces marchands sont des *Brayaux*, habitants de la Limagne, ainsi nommés de leurs braies. »

Brayon, du pays de Bray, dépt de la Seine-Inférieure. « Réponse d'un *Brayon* à des lettres parisiennes, par B***. »

Bréchamptais, de Bréchamps, cne, con de Nogent-le-Roi, arrt de Dreux, dépt d'Eure-et-Loir. « Union *Bréehamptaise.* »

Bressan, de la Bresse, pays dans le dépt de l'Ain. « Le *Bressan* ne se meut qu'en ligne droite, à moins que ses pas aient un but, et ils n'en ont jamais. » (*Le Bressan*, par Fr. Wey.)

(1) La même appellation s'applique aux habitants de cinq autres communes portant le nom de Boulogne.

(2) Bourbon-Lancy, ch.-l. de con, arrt de Charolles (Saône-et-Loire).

Bressuirais, de Bressuire, ch.-l. d'arrt, dépt des Deux-Sèvres. « Le *Bressuirais*, almanach nouveau du cultivateur. »

Brestois, de Brest, ch.-l. d'arrt, dépt du Finistère. « Louis XIV accorda aux *Brestois* le droit de nommer leur maire et deux échevins. » (*Reeherehes sur la Bretagne*, par Delaporte.)

Breton, de la Bretagne, anc. province.

Brévillais (1) de Bréville, cne, con de Bréhat, arrt de Coutances, dépt de la Manche. « Les petits *Brévillais*, tel est le blason de Bréville. » (*Blason popul. de la Normandie*, par A. Canel.)

Briançonnois, de Briançon, ch.-l. d'arrt, dépt des Hautes-Alpes. « A la chute de l'empire d'Occident, les *Briançonnois* se constituèrent en république. » (*Briançon*, par Eug. Faure.)

Briennois (2), de Brienne-le-Chateau, ch.-l. de con, arrt de Bar-sur-Aube, dépt de l'Aube.

Briéron, de la plaine de la Grande-Brière, dépt de la Loire-Inférieure. « Les *Briérons*, paysans des bords du vaste marais, en retirent chaque année plus de 20,000 tonnes de tourbe. » (*Géographie universelle*, par El. Reclus.)

Brignolais, de Brignoles, ch.-l. d'arrt, dépt du Var. « En 1707, le duc de Savoie, marchant sur Toulon, leva sur les *Brignolais* une contribution de 22,500 livres. » (*Hist. des villes de Franee*, par Ar. Guilbert.)

Briochin (3), de Saint-Brieuc, ch.-l. du dépt des Côtes-du-Nord. « On voit, dans les annales *brioehines*, que la ville de Saint-Brieuc fut déclarée exempte de fouages. » (*Recherehes sur la Bretagne*, par Delaporte.)

Briois, de la Brie, pays dans le dépt de Seine-et-Marne. On trouve également **Briard.**

Broutin, de Brou, ch.-l. de con, arrt de Châteaudun, dépt d'Eure-et-Loir. On dit aussi **Brouais.**

Brulonnais, de Brulon, ch.-l. de con, arrt de la Flèche, dépt de la Sarthe.

Bullois (4), de Bulles, cne, con et arrt de Clermont-sur-Oise, dépt de l'Oise.

Burhin, de Boz, cne, con de Pont-de-Vaux, arrt de Bourg-en-Bresse, dépt de l'Ain. « Les habitants de Boz ont reçu le nom de *Burhins.* » (*Hist. des villes de Franee*, par Ar. Guilbert.)

Buzancéien (5), de Buzancy, ch.-l. de con, arrt de Vouziers, dépt des Ardennes.

Cadurcien, de Cahors, ch.-l. du dépt du Lot. « Les *Cadureiens* avaient encore la haine de tous les calvinistes par leur profond attachement à la foi catholique. » (*Hist. de Montauban*, par H. Lebret.) On dit aussi **Cahorsin.**

Caennais, de Caen, ch.-l. du dépt du Calvados. « Le *Caennais* est resté de première force dans le maniement de l'épée et du bâton. » (*Le Normand*, par Em. de la Bédollière.)

(1) Bréville, cne, con de Troard, arrt de Caen (Calvados). — Bréville, cne, con et arrt de Cognac (Charente).

(2) Brienne, cne, con d'Asfeld, arrt de Réthel (Ardennes). — Brienne, cne, con de Cuisery, arrt de Louhans (Saône-et-Loire).

(3) Saint-Briac, cne, con de Pleurtuit, arrt de Saint-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine.

(4) Bulle, cne, con de Levier, arrt de Pontarlier (Doubs).

(5) Buzancy, cne, con d'Oulchy-le-Château, arrt de Soissons (Aisne).

Calaisien ([6]), de CALAIS, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Boulogne-sur-Mer, dép^t^ du Pas-de-Calais. « Comment s'imaginer que les *Strasbourgeois* puissent se dire les compatriotes des *Calaisiens* et des *Marseillais*. » (*Dick Moon en France*, par Fr. Wey.)

Camarguais, de la CAMARGUE, île dans le dép^t^ des Bouches-du-Rhône. « Je commence à être convaincu que ta vraie vocation est de te faire *camarguaise*. » (*Le Proscrit de Camargue*, par Al. de Lamothe.) On dit aussi **Camargue**, mais en parlant surtout des chevaux et bœufs que nourrit l'île. « Le cheval *camargue* rappelle assez bien le type tartare ou cosaque. »

Cambrésien, de CAMBRAI, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ du Nord. « L'immortel auteur de Télémaque est la plus glorieuse illustration que les *Cambrésiens* puissent revendiquer. » (*Cambrai*, par Ed. Le Glay.)

Campbonais, de CAMPBON, c^ne^, c^on^ de Savenay, arr^t^ de Saint-Nazaire, dép^t^ de la Loire-Inférieure.

Cancalais, de CANCALE, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Saint-Malo, dép^t^ d'Ille-et-Vilaine. « Les habitants de l'archipel Chausey n'ont pas de bancs d'huîtres à exploiter comme leurs voisins les *Cancalais*. » (*Géographie universelle*, par El. Reclus.)

Cantalien, du CANTAL, département. « La région *cantalienne* ne présente pas trace de sédiments secondaires. » (*Revue scientifique*, 10 févr. 1877).

Carcassonnais, de CARCASSONNE, ch.-l. du dép^t^ de l'Aude. « Les *Carcassonnais* tournaient la viande dans leur assiette, la contemplaient et ne mangeaient pas. » (*Voyage aux Pyrénées*, par H. Taine.)

Carhaisien, de CARHAIX, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Châteaulin, dép^t^ du Finistère. « La race bovine *carhaisienne* est l'une des plus appréciées de la Basse-Bretagne. » (*Géogr. universelle*, par El. Reclus.)

Carladais, de CARLAT, c^ne^, c^on^ de Vic-sur-Cère, arr^t^ d'Aurillac, dép^t^ du Cantal.

Carolopolitain, de CHARLEVILLE, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Mézières, dép^t^ des Ardennes.

Carpentrassien, de CARPENTRAS, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ de Vaucluse. « Ils ne vont pas criant par dessus les toits qu'ils sont *Carpentrassiens*, mais ils ne rougissent pas de l'être. » (Em. Blavet, dans l'*Illustration*, t. XLIV.)

Carvinois, de CARVIN, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Béthune, dép^t^ du Pas-de-Calais. « Compte-rendu de la cavalcade *carvinoise* du 3 avril 1859, par Léonie. »

Casselois, de CASSEL, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Hazebrouck, dép^t^ du Nord. « Le canton de Cassel donne à la race bovine le nom de *Casseloise*. » (Eug. Gayot, *Bêtes bovines*.)

Cassianite ([1]), de SAINT-CASSIEN, c^ne^, c^on^ de Rives, arr^t^ de Saint-Marcellin, dép^t^ de l'Isère.

Castrais, de CASTRES, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ du Tarn. « Suivant la biographie *castraise*, J. Gaches mourut en 1612. » (*Bull. de la Soc. du Protestantisme*, 1855.)

Castrogonthérien, de CHATEAU-GONTIER, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ de la Mayenne.

Cauchois, du pays de CAUX, dans le dép^t^ de la Seine-Inférieure. « Place *Cauchoise*, » à Rouen. « Les *Cauchoises*, les *Fécampoises*, les *Granvillaises*, les *Bayeusaines* sont surmontées de bonnets de formes variées. » (*Le Normand*, par Em. de la Bédollière.)

Caudebécais ([2]), de CAUDEBEC-EN-CAUX, ch.-l. de c^on^, arr^t^ d'Yvetôt, dép^t^ de la Seine-Inférieure. « Si les *Caudebécais* ne finirent pas par être couards, ils furent du moins obligés de se soumettre. » (*Blason popul. de la Normandie*, par A. Canel.)

Caussenard, du plateau calcaire de LARZAC, dép^t^ de l'Aveyron. « Le *Caussenard*, mangeur de pain d'orge et d'avoine et buveur d'eau claire, est grand, osseux et fort. » (*Géogr. universelle*, par El. Reclus.)

Cautérésien, de CAUTERETS, c^ne^, c^on^ et arr^t^ d'Argelès, dép^t^ des Hautes-Pyrénées.

Cerdanyol, de la CERDAGNE, pays dans le dép^t^ des Pyrénées-Orientales. « Le langage et les mœurs des *Cerdanyols* français sont presque absolument semblables à ceux des Catalans, leurs voisins. » (*Hist. des Villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Cettois, de CETTE, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Montpellier, dép^t^ de l'Hérault. « La pêche n'est pas, comme on devrait le croire, la principale occupation des *Cettois*. » (*Le Languedocien*, par Em. de la Bédollière.)

Cévenol, des montagnes des CÉVENNES. « Relation d'un prisonnier *cévenol*, de 1754, par J.-P. Hugues. »

Chalonnais ([1]), de CHALONNES-SUR-LOIRE, ch.-l. de c^on^, arr^t^ d'Angers, dép^t^ de Maine-et-Loire. « Les moines, las d'y perdre leur éloquence, admirent enfin les *Chalonnais* aux pratiques de la religion. » (*Recherches sur Angers*, par Bodin.)

Châlonnais ([2]), de CHALON-SUR-SAÔNE, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ de Saône-et-Loire. « Tous les *Châlonnais* se traitaient de cousins, et la ville ne paraissait composée que d'une seule famille. » (*France pittoresque*, par A. Hugo.)

Châlonnais, de CHALONS-SUR-MARNE, ch.-l. du dép^t^ de la Marne. « Les *Châlonnais* et les *Rémois* fournirent à Louis-le-Gros un corps de 60,000 hommes. » (*Châlons-sur-Marne*, par Aug. Chevallier.)

Chalossin, du CHALOSSE, pays dans le dép^t^ des Landes. « Bien qu'en butte à de rudes secousses, le *Médoquin*, le *Bazadais*, le *Gascon*, le *Lanusquet*, le *Chalossin*, le *Bigourdan*, le *Béarnais* et les autres sont encore pleins de vie. » (A. Lefèvre, dans l'*Illustration*, t. XLIV.)

Chambérien, de CHAMBÉRY, ch.-l. du dép^t^ de la Savoie. « Les *Chambériens* font fête à la Chorale des enfants de Genève. » (*Le Monde illustré*, 30 août 1873.)

Chambliois, de CHAMBLY, c^ne^, c^on^ de Neuilly-sur-Thelle, arr^t^ de Senlis, dép^t^ de l'Oise. On dit aussi **Chamblisien**.

Chambonnais ([3]), de CHAMBON-SAINTE-CROIX, c^ne^, c^on^ de Bonnat, arr^t^ de Guéret, dép^t^ de la Creuse.

Chamouniard, de CHAMONIX, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Bonneville, dép^t^ de la Haute-Savoie. (Leschevin, *Voy. à Genève et dans la vallée de Chamouni*.)

([6]) SAINT-CALAIS, ch.-l. d'arr^t^ (Sarthe).

([1]) SAINT-CASSIEN, c^ne^, c^on^ de Montpazier, arr^t^ de Bergerac (Dordogne). — SAINT-CASSIEN, c^ne^, c^on^ de Moncontour, arr^t^ de Loudun (Vienne).

([2]) CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF, c^ne^, c^on^ d'Elbeuf, arr^t^ de Rouen (Seine-Inférieure).

([1]) CHALONNES-SOUS-LE-LUDE, c^ne^, c^on^ de Noyant, arr^t^ de Baugé (Maine-et-Loire).

([2]) CHALON, c^ne^, c^on^ de Beaurepaire, arr^t^ de Vienne (Isère). — LE CHALON, c^ne^, c^on^ de Romans, arr^t^ de Valence, (Drôme). — CHALONS, c^ne^, c^on^ d'Argentré, arr^t^ de Laval (Mayenne). — CHALONS-SUR-VESLE, c^ne^, c^on^ de Fismes, arr^t^ de Reims (Marne).

([3]) Les habitants de douze autres communes du nom de CHAMBON ont la même appellation.

Champenois, de la Champagne, anc. province.

« Gars *normand*, fille *champenoise*,
Dans la maison font toujours noise. »
(*Anc. prov.*)

Chaourçois, de Chaources, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Bar-sur-Seine, dép^t^ de l'Aube. « Le nom d'Amadys Jamyn est resté gravé dans le cœur des *Chaourçois*. » (*Voyage paléogr. de l'Aube*, par d'Arbois de Jubainville.)

Charentais, de la Charente et de la Charente-Inférieure, départements. « Lettres *charentaises*, par Babaud-Laribière. »

Charitois, de La Charité-sur-Loire, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Cosne, dép^t^ de la Nièvre. « Le départ du gouverneur du Roi, du Châtel-Chigy, démoralisa les *Charitois*. » (*Le Nivernois*, par Morellet.)

L. Merlet.

(*A suivre.*)

Fac-simile d'une image populaire russe.

IMAGERIE POPULAIRE RUSSE.

II.

LA LEÇON DES FEMMES COQUETTES.

L'image populaire russe dont nous donnons ici la reproduction a été publiée par le même éditeur que celle qui a déjà paru dans le numéro 3 de *Mélusine*. Elle a été autorisée par le censeur de Moscou, le 5 mai 1874. Elle comprend deux tableaux différents, dont on trouvera l'explication dans le texte. Il est en vers médiocrement rimés. En voici la traduction :

Leçon pour les maris, les paysans, les pauvres diables de villageois et les femmes coquettes.

Une femme songe à avoir la plus belle toilette. Elle dit à son mari : — Vends ton cheval et ta vache, et achète-moi un vêtement tout neuf. Le malheureux, bien malgré lui, pour acheter le vêtement neuf, vend son cheval et sa vache, par égard pour sa femme. — La femme met le beau *Sarafane* (sorte de casaque), prend un chalumeau et en joue, amuse sa chèvre et la fait danser. Elle joua ainsi tout l'été. — L'hiver arrive : le mari n'a point de bois. — Que faire, mon amie, demanda-t-il à sa femme? Tu as joué tout l'été, je n'ai pas de bois pour l'hiver. Ote ton kaftan de tous les jours, mets ton beau sarafane, et, sans nous quereller, je t'attellerai au traîneau ; sers-moi de cheval, et traîne mon bois. Il attelle aussitôt sa femme, il la fait marcher avec le fouet. — Allons, il fait froid dehors. Allons, traîne-moi bien vite ; je suis moins bête maintenant. La femme pousse des cris désespérés. — Reprends ton beau sarafane, et délivre-moi. Revends mon beau costume, rachète un cheval et une vache; mais, pour Dieu! ne m'attelle plus !

Louis Leger.

PRIÈRES POPULAIRES.

(WARLOY-BAILLON, AMIÉNOIS.)

I.

Une Vierge ravissant,
En passant par les champs,
Rencontra messire saint Jean.
— N'avez-vous point vu mon fils Jésus?

— Si fait! Dame, je l'ai vu,
Attaché à l'arbre de la croix,
Ses pieds cloués, ses bras étendus,
Sa tête couronnée d'épines,
Ses yeux au ciel.....
Celui qui la dira,
Cette raison-là,
Au soir quand il se couchera,
Au matin quand il se lèvera,
Jamais le Paradis ne perdra.
Il l'a ouï-dire,
Il la récitera;
Au grand jour du jugement
Il s'en réjouira.

II.

Saint François, dites-moi,
Le jour que je suis né?
— En pleurant, en embrassant,
J'ai vu la croix de mon Sauveur.
Judas est venu;
Judas a vendu
La chair de mon Jésus,
Trente deniers de sa monnaie.
J'étais là que je regardais,
Comme quatre petits anges
Quatre cornets (1) ont corné.
Les anges du ciel ont appelé :
Venez, petits et grands.
A l'heure du jugement,
Les bons s'en vont en chantant,
Et les mauvais en maudissant :
O maudit l'heure que j'ai été né,
Puisqu'à l'Enfer m'y faut aller!

III.

Seigneur, me voilà; je me couche.
Dedans mon lit je m'étends.
Si la mort me vient,
A vous, mon sauveur J.-C., je me rends.
Seigneur ne me prenez pas,
Dans mon sommeil, de mort,
Crainte que ma langue manque de jugement.
Je vous le dis, maintenant,
Jésus! Maria! Jésus! Maria!
Seigneur, recevez mon âme entre vos bras!

IV.

Je me suis couché dans un bon lit;
Il y avait moult anges.
Jésus-Christ est mon père,
La sainte Vierge, ma mère,
Saint Pierre est mon parrain,
Saint Jean-Baptiste, mon cousin.
Je puis bien passer la nuit,
J'ai quatre bons amis,
Qui gardent ma place dans le Paradis.

Henri Carnoy.

AIR DE LA « TRISTE NOCE. »

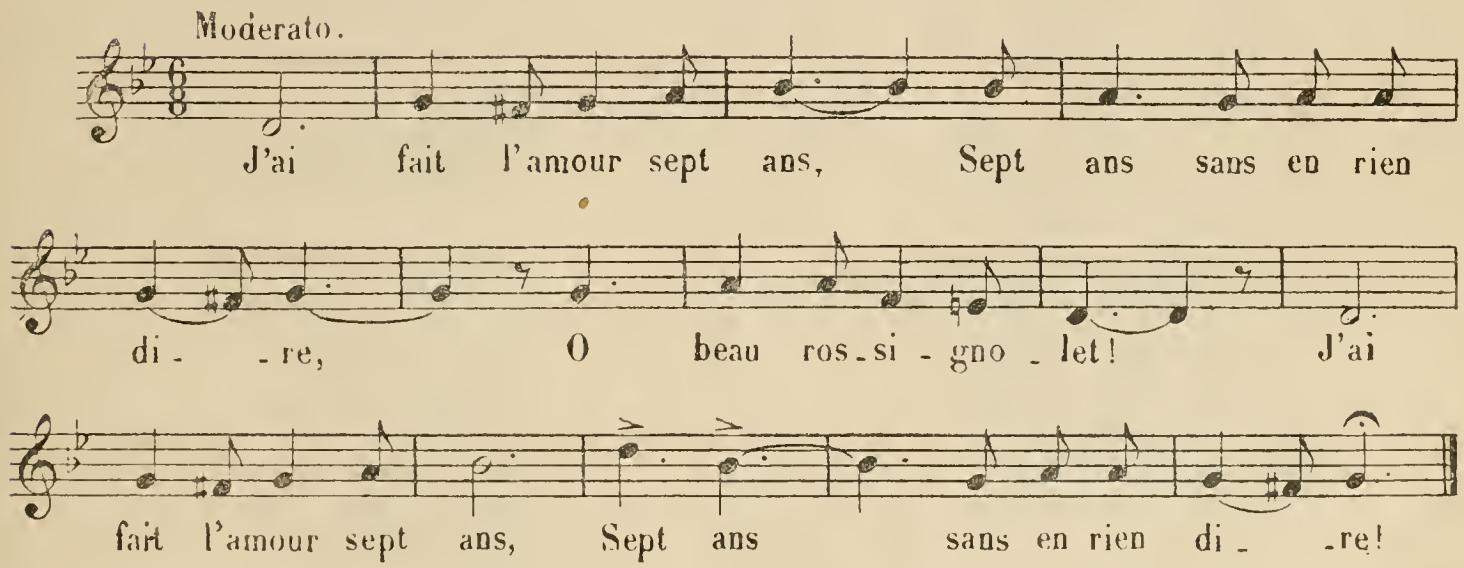

CHANSONS.

La Triste Noce.

J'ai fait l'amour sept ans,
Sept ans sans en rien dire,
Oh! beau ressignolet,
J'ai fait l'amour sept ans,
Sept ans sans en rien dire.

Mais au bout des sept ans
Voilà que je m'marie,
Oh! beau ressignolet,
Mais au bout de sept ans
Voilà que je m'marie.

J'ai cueilli-z-une rose
Pour porter à ma mie,
Oh! beau ressignolet,
J'ai cueilli-z-une rose
Pour porter à ma mie.

La rose que j'apporte
C'est un' triste nouvelle,
Oh! beau ressignolet,

(1) Trompettes.

La rose que j'apporte
C'est un' triste nouvelle.

On veut me marier
Avec une autre fille,
Oh ! beau ressignolet
On veut me marier
Avec une autre fille.

La fille que vous prenez
Est-elle bien jolie ?
Oh ! beau ressignolet,
La fille que vous prenez
Est-elle bien jolie ?

Pas si jolie que vous,
Mais elle est bien plus riche,
Oh ! beau ressignolet,
Pas si jolie que vous,
Mais elle est bien plus riche.

La belle, si j'me marie,
Viendrez-vous à la noce ?
Oh ! beau ressignolet,
La belle, si j'me marie,
Viendrez-vous à ma noce ?

J'n'irai pas à la noce,
Mais j'irai-z-à la danse,
Oh ! beau ressignolet,
J'n'irai pas à la noce,
Mais j'irai-z-à la danse.

Oh ! si vous y venez,
Venez-y bien parée,
Oh ! beau ressignolet,
Oh ! si vous y venez,
Venez-y bien parée.

Quel habit veux-je prendre,
Est-ce ma robe verte ?
Oh ! beau ressignolet,
Quel habit veux-je prendre,
Est-ce ma robe verte ?

Oh ! la couleur violette
Est encor la plus belle,
Oh ! beau ressignolet,
Oh ! la couleur violette
Est encor la plus belle.

Entrant à la maison,
Salut, les gens d'la noce,
Oh ! beau ressignolet,
Entrant à la maison,
Salut, les gens d'la noce.

Non pas la mariée,
Car je la devrais être,
Oh ! beau ressignolet,
Non pas la mariée,
Car je la devrais être.

Le marié la prend
Pour faire un tour de danse,
Oh ! beau ressignolet,
Le marié la prend
Pour faire un tour de danse.

Au premier tour de danse,
La bell' chang' de couleur,
Oh ! beau ressignolet,
Au premier tour de danse,
La bell' chang' de couleur.

Au deuxième tour de danse,
La belle change encore,
Oh ! beau ressignolet,
Au deuxième tour de danse,
La belle change encore.

Au troisième tour de danse,
La belle est tombée morte,
Oh ! beau ressignolet,
Au troisième tour de danse
La belle est tombée morte.

Le marié la prend,
Dessus son lit la porte,
Oh ! beau ressignolet,
Le marié la prend,
Dessus son lit la porte.

Apportez de l'eau de rose,
Aussi de l'eau-de-vie,
Oh ! beau ressignolet,
Apportez de l'eau de rose,
Aussi de l'eau-de-vie.

Pour donner à ma mie,
Car je crois qu'elle est morte,
Oh ! beau ressignolet,
Pour donner à ma mie,
Car je crois qu'elle est morte.

Il va chez le sonneur,
Pour fair' sonner les cloches,
Oh ! beau ressignolet,
Il va chez le sonneur,
Pour fair' sonner les cloches.

Et sonnez-les si bien,
Que chacun les entende,
Oh ! beau ressignolet,
Et sonnez-les si bien,
Que chacun les entende.

S'en va chez le fosseur,
Pour faire creuser la fosse,
Oh ! beau ressignolet,
S'en va chez le fosseur,
Pour faire creuser la fosse.

Faites-la profonde et large,
Que trois corps y reposent,
Oh ! beau ressignolet,
Faites-la profonde et large,
Que trois corps y reposent.

Oh ! celui de ma mie, le mien,
De l'enfant qu'elle porte,
Oh ! beau ressignolet,
Oh ! celui de ma mie, le mien,
De l'enfant qu'elle porte.

Il rentra dans sa chambre,
Et se coupa la gorge,

Oh ! beau ressignolet,
Il rentra dans sa chambre,
Et se coupa la gorge.

Les gens d' la noce disent :
« Grand Dieu ! quel' triste noce,
Oh ! beau ressignolet,
Les gens d' la noce disent :
« Grand Dieu ! quel' triste noce !

« Les jeunes gens qui s'aiment,
Mariez-les ensemble,
Oh ! beau ressignolet,
Les jeunes gens qui s'aiment,
Mariez-les ensemble. »

X. Thiriat.

Vagney (Vosges).

CHANSON BRETONNE.

Les Noces du Roitelet.

Refrain. — Aux noces du Roitelet,
L'époux est tout petit.

Le petit oiseau au ventre blanc part en tournée,
Pour faire partout les invitations.
Aux noces du Roitelet,
L'époux est tout petit.

— Venez avec quelque petite chose chacun,
Car hélas ! il n'est pas riche.
Aux noces du Roitelet,
L'époux est tout petit.

J'irai, dit le Coq,
Et je chanterai devant (le cortége).
Aux noces du Roitelet,
L'époux est tout petit.

J'irai aussi, dit la Corneille,
Et je porterai du pain.
Aux noces, etc.

J'irai aussi, dit le Corbeau,
Et je porterai un tison ardent.
Aux noces, etc.

J'irai aussi, dit la Pie,
Et je porterai une pièce de viande.
Aux noces, etc.

J'irai aussi, dit le Geai,
Et je porterai un pot de vin.
Au noces, etc.

J'irai aussi, dit la Bécasse,
Et je ferai le prêtre.
Aux noces, etc.

J'irai aussi, dit la Bécassine,
Pour aider à sonner la cloche.
Aux noces, etc.

J'irai aussi, dit le Coucou,
Avec un tambour sur mon dos.
Aux noces, etc.

J'irai aussi, dit le Rossignol,
Et je chanterai mainte chansonnette.
Aux noces, etc.

J'irai aussi, dit le Milan,
Et j'irai chercher de l'eau.
Aux noces, etc.

J'irai aussi, dit le Merle,
Et j'aurai de l'argent dans ma bourse.
Aux noces, etc.

J'irai aussi, dit la Grive,
Et pour donner, il me faudra chercher (mendier.)
Aux noces, etc.

J'irai aussi, dit le Pivert,
Et je porterai un faix de bois.
Aux noces, etc.

J'irai aussi, dit l'Epervier,
Ensemble avec la Tourterelle.
Aux noces, etc.

J'irai aussi, dit l'Alouette,
Et je chanterai au-dessus de la rivière.
Aux noces, etc.

J'irai aussi, dit le Chardonneret,
Et je chanterai près de la porte.
Aux noces, etc.

J'irai aussi, dit l'Hirondelle,
Et je chanterai sur le faîte de la maison.
Aux noces, etc.

Moi aussi, dit la Mésange,
Et l'Etourneau nous irons ensemble.
Aux noces, etc.

Moi aussi, dit le Pinson,
J'irai avec la Huppe.
Aux noces, etc.

Tous les oiseaux s'y trouvèrent,
Il n'y en eut qu'un seul qui ne vint pas (1).
Aux noces du Roitelet,
L'époux est tout petit.

Chanté par Guillemette Plassart, du Cloître (Finistère) janvier 1877.

Il a été publié dans les *Mémoires de la Société Archéologique des Côtes-du-Nord*, 1866, page 203, une version des *Noces du Roitelet*, recueillie par M. de Penguern, et qui diffère un peu de la nôtre.

F.-M. Luzel.

(1) L'oiseau qui ne vint pas est l'aigle, que la tradition représente comme jaloux du roitelet, qui lui disputa la royauté sur les oiseaux.

M. de Gubernatis, dans sa *Mythologie zoologique* (t. II, p. 219), a ainsi résumé quelques traditions relatives à ce sujet :

« Le roitelet (en grec *basilicos*) est, comme l'escarbot, le » rival de l'aigle. Il vole plus haut que celui-ci. Dans un conte » de Montferrat, le roitelet et l'aigle se défient à qui volera le » mieux. Tous les oiseaux sont présents. Tandis que l'aigle or- » gueilleux s'élève dans les airs, méprisant le roitelet, et vole si » haut qu'il se fatigue promptement, le roitelet, qui s'est placé » sous l'une des ailes de l'aigle, s'en dégage, quand il le voit

TEXTE BRETON.

Eured al Laouenanik,

Askan. — Da cured al Laouenanik,
Ann ozac'h a zo bihanik.

Mont 'ra en drô 'nn effnik kov-gwenn,
Da ober en pep lec'h pedenn.
Da cured, etc.

— Deut pep-hini gant eun draïk,
Rag allas! n'eo ket penvidik.
Da cured, etc.

Me ielo eme ar c'hillok,
Hag a gano kaer en a-raok.
Da cured, etc.

Me ielo ive, 'me ar fra,
Hag a gaso ganen bara.
Da cured, etc.

Me 'ielo ive, 'me ar vrân,
Ha gaso ganen eur c'heef-tân.
Da cured, etc.

Me ielo ive, 'me ar big,
Ha 'gaso ganen eur pez kig.
Da cured etc.

Me iel' ive, me ar geginn,
Hag a gaso eur podad gwinn.
Da cured, etc.

Me iel' ive, 'me 'r c'hefelek,
Hag a raïo koant ar bêlek.
Da cured., etc.

Me iel' ive, 'me ar gioc'h,
Evit sikour da son ar c'hloc'h.
Da cured, etc.

Me iel' ive, 'me ar goukouk,
Gant eun tabourinn war ma chouk.
Da cured, etc.

Me iel' ive, 'me ann eostik,
Hag a gano meur a zonik.
Da cured, etc.

Me iel' ive, eme ar skour [skoul],
Hag a ielo da gerc'had dour.
Da cured, etc.

Me iel' ive, 'me ar vouale'h,
Hag arc'hant ganen bars ma iale'h,
Da cured, etc.

Me iel' ive, eme ann drask,
Hag evit reï a renko klask.
Da cured, etc.

Me iel' ive, 'me 'r gazek-koad,
Ha gaso ganen eur bec'h koad.
Da cured, etc.

Me iel' ive, 'me ar sparfel,
Asambles gant ann durzunel.
Da cured, etc.

Me iel ive, 'me 'nn alc'hueder,
Hag a gano a-uz d'ar ster.
Da cured, etc.

Me iel' ive, 'me ar pabor,
Hag a gano 'n kichen ann nor.
Da cured, etc.

Me iel' ive, 'me 'r gwennili,
Hag a gano war lêhinn ann ti.
Da cured, etc.

Me ive, eme ar penglaou,
Hag ann dred a ielo hon daou.
Da cured, etc.

Me ive, eme ar pintik,
A ielo gant ann houperik.
Da cured, etc.

Ann holl effned a em gavas,
N'oa nemet unan na zeuas.
Da cured al Laouenanik,
Ann ozac'h a zo bihanik.

Kanet gant Guillemet Plassart, euz ar Chloastr, genveur 1877.

» épuisé de fatigue et monte encore plus haut, en chantant vic-
» toire.

» Pline dit que l'aigle est l'ennemi du roitelet, *Quoniam rex*
» *appellatur avium*. Aristote rapporte aussi que l'aigle et le
» roitelet se livrent des combats. La fable du défi de l'aigle et
» du roitelet était déjà connue de l'antiquité : ce défi eut lieu,
» disait-on, quand les oiseaux voulurent se donner un roi.
» L'aigle étant monté plus haut que tous les autres oiseaux, allait
» être proclamé roi, quand le roitelet, qui s'était tenu caché
» sous une de ses ailes, vint à se poser sur sa tête et se déclara
» vainqueur. »

La tradition de ce défi entre l'aigle et le roitelet est aussi fort répandue dans le peuple en Basse-Bretagne.

LE ROI DE NIGRITIE.

(JEU.)

On ne choisit ce jeu que lorsqu'on se propose de faire une niche à quelqu'un de la société qui en ignore le fin mot; on est donc convenu d'avance des rôles que chacun prendra dans cette bouffonnerie et de faire échoir le titre de Roi à celui dont on veut s'amuser. Un des Messieurs ou une des Dames se déclare le Génie protecteur du Royaume, et, se retirant dans un coin un peu sombre, adresse la parole aux autres joueurs en ces termes :

« Heureux habitants de la fertile Nigritie, les Dieux m'ont député vers vous pour présider au couronnement d'un Roi de ce beau pays, et pour distribuer les différentes charges de la Couronne. Comparaissez donc tous devant moi; humiliez-vous et demandez-moi à voix basse l'emploi que vous croyez convenable à vos talents; il vous sera accordé, si effectivement vous le méritez; j'imposerai les mains sur vous et vous retournerez tranquillement à votre place, et lorsque j'aurai fini nous discuterons ensemble. »

Tout le monde, hommes et femmes, vient successivement poser un genou en terre devant le Génie, qui leur accorde l'emploi qu'ils ont demandé, leur commande de baisser la tête en fermant les yeux; puis en signe d'adhésion, pince légèrement le nez ou le menton à l'un, frotte le front à l'autre, donne à celui-ci un petit soufflet, passe la main sur toute la figure de celui-là et cela assez visiblement pour que le futur roi ne se méfie de rien, lorsqu'on lui en fera autant. Il s'avance à son tour et demande une place quelconque. » Ah! quelle modestie! s'écrie le génie; vous, simple officier de la Couronne! C'est ce que je ne souffrirai pas : vous serez Roi, personne plus que vous n'en est digne. « Chambellan, approchez-vous, prenez ce bandeau royal (ruban quelconque) et ceignez-en le front de votre maître. »

Tandis que le Chambellan l'attache, le Génie frotte ses doigts sur un bouchon noirci que l'on prépare également d'avance. « Maintenant, Sire, courbez un peu la tête, fermez les yeux et recevez l'onction sacrée. » A ces mots, le pauvre roi est barbouillé en tous sens, puis aux cris répétés de : *Vive le roi de Nigritie!* gravement conduit au trône, autour duquel s'asseyent tous les sujets sur un siége moins élevé. Ceux-ci viennent ensuite se présenter en déclinant leur qualité, devant le roi qui fait alors le simulacre de leur donner les insignes de leurs nouvelles fonctions.

Puis le Génie reprend la parole : « Ce n'est pas le tout, dit-il, d'avoir un roi et des ministres intelligents, il faut encore, pour la prospérité de l'Etat, que le roi choisisse une épouse digne de lui, une épouse qui lui donne un successeur, si nous avions le malheur de le perdre. Toutes ces dames vont défiler devant Sa Majesté, qui voudra bien donner son mouchoir à celle qu'elle jugera digne du titre auguste de reine. »

Cela s'exécute encore, et celle qui reçoit le mouchoir court s'emparer d'un miroir que l'on a déposé exprès dans un coin, le met sous les yeux du roi et, lui rendant son mouchoir, lui dit de commencer par se débarbouiller avec. Alors toute la société fait entendre le cri de : « *Vive le roi de Nigritie! il est digne de réguer sur les charbonniers, les ramoneurs et les chaudronniers dont le teint n'approche pas de la blancheur du sien.* »

DITES « *COMME MOI.* »

(SEINE-ET-OISE.)

— J'ai monté un escalier,
— Comme moi.
— J'ai monté deux escaliers,
— Comme moi.
— Je suis entré dans la chambre,
— Comme moi.
— J'ai vu un secrétaire,
— Comme moi.
— Je l'ai ouvert,
— Comme moi.
— Il y avait un tiroir,
— Comme moi.
— J'ai regardé dedans,
— Comme moi.
— J'ai vu une petite boîte,
— Comme moi.
— Je l'ai ouverte,
— Comme moi.
— Il y avait une grosse bête,
— *Comme Moi.*

QUELQUES PROVERBES.

DU BESSIN.

O més d'avri toute lé bête change d'abi.

—

O més d'avri no[on] dé vèe à s'couvri.

—

N'y a pas d'avri sans épi.

—

A la sin-sacreman
L'épi ès-t o froman.

—

Anée vanteuze,
Anée pomeuze.

—

Mar martèle, avri coutèle; mé dou, quant i s'y mé, ch'ès l'pière [pire] de tous.

—

Si l'mouéron (1) antandé, si la tôpe véyé,
N'y ôré pas d'ome qui vivré.

Charles JORET.

HAN.

Nom que l'on donne dans le Bessin aux fantômes, revenants, etc. *Avé poû des hans;* avoir peur des revenants.

Charles JORET.

BIBLIOGRAPHIE.

REINSBERG-DURINGSFELD (Le baron de). — **Traditions et légendes de la Belgique. Descriptions des fêtes religieuses et civiles, usages, croyances et pratiques populaires des Belges anciens et modernes.** Bruxelles, 1870, 2 vol. in-8°, IV-443 p. et 362 p.

Les événements de 1870 ont empêché le monde savant de prêter à cet ouvrage toute l'attention qu'il méritait, et on le voit rarement cité par les mythographes qui n'en connaissent probablement pas l'importance. C'est un vaste répertoire des traditions popul. de la Belgique sous forme de calendrier, c.-à-d. que l'auteur, prenant les jours de l'année les uns après les autres, résume les fêtes et les usages qui s'y rapportent. Prenons par ex. le jour du 1er mai : le baron de R. parle des cérémonies que, de tout temps et dans tous les pays de l'Europe, on a célébrées et on célèbre encore en ce jour. Ainsi, en Brabant, on plante des mais devant la porte des personnes notables, dans les carrefours, etc. La plantation se fait à

(1) Salamandre terrestre.

minuit; le mai est brûlé solennellement un mois après. Dans différentes provinces on plante furtivement les mais devant les chambres des jeunes filles à marier. C'est aussi le jour où les enfants vont faire des quêtes; on trouve dans le présent ouvrage des chansons flamandes relatives à cet usage. « A Liége, les jeunes filles se réunissaient autrefois le 1er mai au moment du lever du soleil pour « lier le jonc »; elles cheminaient vers les confins d'une vaste prairie, pour s'arrêter de préférence près d'un buisson d'églantier, protecteur du gazon destiné à leur opération mystérieuse. Chacune d'elles choisissait trois brins d'herbe dont elle coupait les extrémités pour leur donner la même longueur; puis elle attachait à chacun de ces brins un fil de soie de couleur différente. Le noir représentait le célibat, le rouge l'amant inconnu, le vert l'objet des vœux secrets. Après dix jours d'attente, l'oracle se prononçait par celui des trois brins qui avait surpassé les deux autres en hauteur. »

Nous ne rapporterons pas tout ce que l'auteur dit encore du 1er mai. Constatons seulement que 17 pages bien remplies sont consacrées à ce seul jour. E. R.

Bibliografia dei vocabolari ne dialetti italiani raccolti e posseduti da Gaetano Romagnoli compilata da Alberto Bacchi della Lega. Bologna, Romagnoli, 1876, in-8° de 99 p. Prix : 3 fr.

Dans cette bibliographie, M. B. décrit d'une façon détaillée une collection de vocabulaires des différ. dial. de l'Italie, destinée à être mise en vente. Parmi ces vocab. il en est qqs uns qui sont en partie consacrés à la littér. popul. Tels sont les suivants :

Gab. Rosa. **Dialetti, Costumi e tradizioni di Bergamo e di Brescia.** Sec. ediz. Bergamo, 1857. (A la fin du vol. se trouvent qq. prov. — M. B. semble ignorer qu'il a paru une 3e édit. de cet ouvrage en 1870.)

Giandomenico. **La Pesca del Pesce ne' valli della veneta laguna.....** Venezia, 1871. (Ce livre consacré au dial. des pêcheurs de Chioggia (Vénétie), contient entre autres choses un essai sur les chants populaires de ce pays.)

Giov. Spano. **Vocabol. sardo italiano...** Cagliari, 1852. (Ce voc. contient une étude sur les prov. en général et sur les prov. sardes en particulier.)

M. Del Bono. **Dizion. Sicil. ital...** Palermo, 1754. (On trouve dans ce Dict. une liste assez considérable de prov.)

La liste des vocab. de dial. semble assez complète, surtout en ce qui concerne l'Italie moderne. On n'y trouve pas mentionnés les ouvrages suivants :

Bumaldi (G. A.) **Vocabolista bolognese**, in-12. Bologne, 1669. (M. B. en cite une édition, sans nom d'auteur, de 1479.)

Gagliardi (P.) **Vocabol. bresciano e toscano**, in-8°. Brescia, 1759.

Pappafava. (G.). **Vocabolario Veneziano e Padovano, co' termini e modi corrispondenti Toscani.** Padova, 1796, in-4. E. R.

Fedor Demelic. **Le Droit coutumier des Slaves méridionaux**, d'après les recherches de M. J. Bogisic, 1 vol. in-8°, 106 p. Paris, 1877. Prix : 4 fr.

Les peuples Slaves du midi de l'Europe sont peut-être ceux chez qui les rites populaires se sont le mieux conservés. Un savant originaire de Ragusc, M. Bogisic, aujourd'hui professeur de législation slave à l'Université d'Odessa, a entrepris depuis de longues années l'étude des coutumes et des rites juridiques du peuple serbo-croate. Dès 1867, M. Bogisic publiait dans une revue d'Agram, et répandait par milliers dans les pays serbes, croates et bulgares un questionnaire fort détaillé (il comprend plus de 300 questions), qui ouvrait une véritable enquête sur la vie juridique et coutumière des Slaves méridionaux. Ce questionnaire, rédigé avec une méthode excellente, peut être considéré comme un modèle du genre. Le résultat de ces recherches fut le grand ouvrage en langue serbo-croate : *Sbornik sadasnih pravnih obicaja* recueil des usages juridiques des Slaves méridionaux, publié en 1874 aux frais de l'Académie d'Agram. Cet ouvrage, qui forme un volume de près de 750 pages, était malheureusement resté jusqu'ici inaccessible au public de l'Occident. Durant un long séjour à Paris, l'auteur a eu l'occasion d'en faire connaître les parties principales à la Société de Législation comparée. Un de ses compatriotes, M. Demelic, a entrepris de résumer en français ce beau travail. La brochure que nous annonçons traite de la constitution de la famille et des rites qui accompagnent les grands événements de la vie domestique. Les pages consacrées au mariage ont notamment un intérêt tout particulier pour les lecteurs de *Mélusine*.

Louis Leger.

Stojan Novakovitch. **Srpske Narodne Zagonetke.** (Enigmes populaires Serbes.) 1 vol. in-8° de XXIII-282 pages, 1877. Pantchevo, imprimerie des frères Iovanovitch.

L'auteur de ce volume, M. Stojan Novakovitch, ancien ministre de l'Instruction publique de la principauté de Serbie, a déjà publié un grand nombre de travaux estimés concernant l'histoire et la littérature des Slaves méridionaux. La littérature populaire joue chez eux un rôle beaucoup plus considérable que chez nous. Les chants épiques des *guzlars* (ou rhapsodes) serbes ont été traduits dans toutes les langues de l'Europe. Dès 1821, Vouk Stefanovitch Karadjitch, l'éditeur des chants serbes, avait donné, à la suite de son recueil de contes, un certain nombre d'énigmes. Un grand nombre ont été publiées depuis dans des recueils périodiques. M. Novakovitch les a rassemblées depuis de longues années. Il en a en outre recueilli un grand nombre de la bouche de ses compatriotes. Il les a distribuées par ordre alphabétique et indique pour chacune d'elles la source où il a puisé. Parmi ces énigmes, les unes sont en vers et constituent de véritables formulettes, les autres se présentent sous forme de questions et de réponses. Voici la traduction de quelques-unes :

Le père est en train de naître; le fils court dans la maison. (le feu et la fumée).

Tu l'entends et tu ne le vois pas (le vent).

Le soleil me cuit, la main m'écrase, le pied me foule, les lèvres me goûtent (le vin).

Le père ne va jamais à l'église et le fils tous les jours (le vin qui sert à la messe).

Elle n'a ni pieds, ni mains, ni corps, ni âme et elle court sur la terre comme un animal (l'eau).

J'ai une citrouille qui regarde, mange et parle (la tête).

Le tsar a envoyé à la tsarine douze pommes d'or : chacune a quatre quartiers : chaque quartier sept graines (l'année, les mois, les semaines, les jours).

Mes épaules sont de bois, et mon ventre de peau (la guzla ou violon serbe).

Ventre de peau, épaules de bois, poils qui parlent (*id.*).

Un petit point rouge détourne les passants de leur chemin (une fraise).

Un champ blanc : une graine noire : sage est la tête qui a semé (un livre).

Elle brûle et n'est pas du poivre, elle cuit et n'est pas du feu, elle pique et n'est pas un serpent (l'ortie).

Sans quoi Dieu lui-même ne peut-il pas être? (sans nom).

Sans quoi l'homme ne peut-il pas marcher? (sans ombre).

Pourquoi les brebis blanches font-elles plus de bruit que les noires? (parce qu'elles sont plus nombreuses).

Pourquoi l'homme demande-t-il la femme et non la femme l'homme (par ce qu'il est bien aise de retrouver sa côte).

Nous arrêtons ici ces citations, nous réservant de revenir en temps et lieu sur cet excellent volume. Nous regrettons seulement que l'auteur n'y ait pas ajouté un index des mots populaires qui manquent dans le Dictionnaire de Karadjitch.

Louis Leger.

Le Gérant, Eugène ROLLAND.

Chartres. — Édouard Garnier, Imprimeur.

LA CHAPELLE DES SEPT-SAINTS

DANS LA COMMUNE DU VIEUX-MARCHÉ

(COTES-DU-NORD).

La chapelle-dolmen des Sept-Saints nous paraît être le monument ancien le plus curieux de la région. Non pas que la chapelle par elle-même soit ancienne ou remarquable par son architecture; elle est moderne (1714), et n'a aucun caractère architectonique. Mais elle présente cette particularité intéressante et unique, je crois, en France, que son transept sud est bâti sur un antique dolmen, qui forme crypte et oratoire populaire sous la chapelle même. J'ai fait récemment une nouvelle visite à ce vénérable monument, pour rafraîchir mes souvenirs et m'assurer si la crypte est réellement un dolmen, et je puis affirmer que c'est bien certainement un vrai dolmen, et qu'il n'est pas possible d'avoir le moindre doute à cet égard.

La chapelle des Sept-Saints est située à environ quatre kilomètres au nord-est du bourg de Plouaret, sur un plateau qui domine le cours de la pittoresque rivière le Léguer, et dans le voisinage de l'ancien pont de Coat-Urvoy, qui relie la commune du Vieux-Marché à celle de Pluzunet, sur la rive droite de la rivière. Le bâtiment par lui-même, je l'ai dit, n'offre rien d'intéressant comme architecture et comme art; ce n'est, à proprement parler, que de la maçonnerie vulgaire. Une nef unique sans bas-côtés ni piliers, avec deux transepts faisant face l'un à l'autre, au nord et au sud, composent l'édifice. C'est sous le transept sud qu'est le dolmen, aujourd'hui converti en oratoire.

Mais disons d'abord quelque chose de l'intérieur de la chapelle. Elle contient trois autels, dont le principal au fond de la nef, à l'est, et les deux autres, dans les transepts nord et sud, dont le plancher est plus élevé que celui de la nef. On y monte par des escaliers de cinq ou six marches de pierre. Sous le transept nord se trouve la sacristie, ainsi disposée par symétrie et pour correspondre à la crypte.

La chapelle est sous le vocable et le patronage des Sept-Saints. Quels sept saints? ce ne sont pas les sept saints de Bretagne, c'est-à-dire: saint Samson, saint Malo, saint Brieuc, saint Tugdual, saint Paul Aurélien, saint Corentin et saint Paterne, comme on serait tenté de le croire d'abord, si les noms et le costume des sept statues rangées sur le rétable de l'autel principal ne nous indiquaient clairement qu'il s'agit ici des Sept-Dormants d'Éphèse. Un gwerz breton, fort répandu dans le pays, sous le titre de gwerz des Sept-Saints, nous confirme encore pleinement dans cette opinion, en reproduisant assez exactement la légende des sept frères martyrs, murés dans une caverne du mont Célion, près d'Éphèse, sur l'ordre de l'empereur Decius.

Les sept statues, de bois et presque de grandeur naturelle, sont rangées debout sur une seule ligne, sur le rétable de l'autel. La Sainte-Vierge, aussi debout et tenant l'enfant Jésus sur le bras, est au milieu, occupant le cinquième rang, de droite à gauche. Les noms inscrits sur les socles sont les suivants: Constantin, Séra-fein *(sic)*, Jean, Denis, Martineau, Marc et Maximilien.

La Légende Dorée de Jacques de Voragine donne: Maximien, Malchus, Marcien, Denis, Jean, Sérapion et Constantin. Dans le gwerz breton, nous trouvons: Marc, Maximien, Martinien, Denis, Jean, Séraſion, Constantin. Malchus seul ne figure pas dans les listes bretonnes, à moins que ce ne soit Marc, et les différences entre les autres noms sont assez légères et purement orthographiques, sans doute, par suite de l'ignorance du peintre, ou peut-être aussi du prêtre qui les lui avait donnés tels qu'il les a reproduits. Quoi qu'il en soit, il n'est guère possible de n'y pas voir les victimes de l'empereur Dèce.

Les sept frères sont uniformément vêtus et outrageusement peinturlurés, vernis, reluisants et *jolis garçons* à souhait; tête nue, cheveux longs et bouclés, bottes à l'écuyère montant jusqu'aux genoux, première tunique vert-foncé, parsemée d'étoiles d'or et recouverte d'une seconde tunique qui descend presque jusqu'aux talons, par derrière, et dont les pans s'entr'ouvent par devant en V renversé, à partir de la ceinture qui serre la taille, pour laisser voir la tunique de dessous et les bottes.

L'ornementation de cet autel est complétée d'un côté par une statue de saint Michel, foulant aux pieds un monstre vert qui montre de longues dents crochues et dont la croupe se recourbe en replis tortueux. L'Archange tient de la main gauche un bouclier avec l'anagramme du Christ, en lettres d'or, et brandit de la droite une épée flamboyante. Coiffé d'un casque empanaché de plumes, et d'où s'échappent des cheveux blonds bouclés, il a l'air timide et innocent d'une jeune fille. Du côté opposé, un ange gardien, sur un nuage, tient dans sa main droite une fleur de lys et montre le ciel de la gauche.

L'autel du transept sud, au dessus de la crypte, est dédié à saint Isidore, patron des laboureurs, qui y est figuré en paysan breton, avec *bragou-braz* ou braies nouées aux genoux, guêtres de grosse toile, sabots, et portant des instruments de labour.

Sur l'autel du transept nord, on voit un affreux saint Joseph de bois, peint en jaune et en bleu, puis une *Mater dolorosa* entourée d'une multitude de béquilles vouées par les malades guéris pour avoir invoqué les Sept-Saints et lavé leurs plaies avec l'eau sainte de leur fontaine; puis une Vierge avec l'enfant Jésus, et enfin je ne sais quel saint drapé à la romaine, un livre sous le bras droit et un bâton à la main gauche. Quelque anachorète breton, sans doute, quelque saint national venu d'Hibernie.

Sortons à présent pour visiter la crypte, car l'entrée en est à l'extérieur de la chapelle.

On y entre par une porte toujours ouverte et percée dans le mur ouest du transept sud. Ce n'est qu'alors qu'on aperçoit le dolmen, muré qu'il est de tous côtés et recouvert en haut par le plancher de la chapelle intérieure. La caverne ou la crypte, convertie aujourd'hui en oratoire populaire, est partagée en deux parties à peu près égales, par une claire-voie de bois, qui se trouve vers le milieu. On s'y tient assez facilement debout. Au fond, au-delà de la claire-voie, est un autel de pierre d'une simplicité toute primitive, et sur lequel on voit sept statuettes d'environ vingt-cinq ou trente centimètres de hauteur et d'un art très-grossier. Je ne sais si elles sont de pierre ou de bois, ni quel en est exactement le costume, n'ayant pu les examiner d'assez

près et l'obscurité de la caverne ne permettant pas de distinguer ces détails, à la distance où j'étais forcé de me tenir par la claire-voie. La clef de cette barrière était chez le trésorier de la chapelle, à une assez grande distance de là. Néanmoins ces petits saints m'ont paru être drapés à la romaine, plus ou moins, et fortement détériorés. Ce sont là les Sept-Saints primitifs, ceux que la tradition dit avoir été trouvés sous le dolmen, et en l'honneur de qui la chapelle a été érigée. C'est encore à eux que les pélerins s'adressent de préférence.

Le gwerz breton dit que cette grotte, œuvre merveilleuse, qui date de la création du monde, est faite de six pierres ou rochers qui n'ont pas été dressés de main d'homme :

« Je vous parle d'un travail qui n'a pas été fait de main d'homme...

» La chapelle n'est formée que de six pierres :

» Quatre rochers servent de murailles,

» Et deux autres de toiture; qui ne comprendrait

» Que, seul, le Dieu tout-puissant a pu la bâtir?

» Vous me demanderez peut-être

» Quand et comment elle fut bâtie;

» Et moi, je réponds, que je crois que quand furent créés le monde,

» Le ciel, la mer, la terre, elle fut aussi bâtie. »

Je fis remarquer à la sacristine de la chapelle, qui m'accompagnait dans ma visite, que le chant populaire ne me paraissait pas exact, quant au nombre des pierres, et en même temps je lui en signalais au moins huit, en les touchant du bout de ma canne et en indiquant les interstices et les points de séparation des rochers. — Voyez, il y en a bien trois en haut, au dessus de nos têtes, en voici les séparations; de chaque côté, au nord et au sud, il y en a deux, puis une au fond, à l'est, ce qui fait huit, si je ne me trompe. — Cela ne peut pas être, me répondit-elle, puisqu'il est écrit dans le gwerz qu'il n'y en a que six en tout.

Je ne pus la convaincre sur ce point, tant ce qui se trouve dans le chant populaire lui paraissait parole d'évangile. — Ces pierres sont énormes, frustes, rugueuses, sans la moindre trace d'ornementation ni de travail d'homme. C'est un véritable dolmen, il n'est pas possible de le contester.

J'ai donné les noms des sept frères, selon le gwerz. Celui-ci dit encore :

« Ils restèrent dans ce lieu cent soixante dix-sept ans. »

De Voragine dit à ce sujet : « On dit qu'ils avaient » dormi trois cent soixante douze ans, mais cela n'est » pas certain, car ils ressuscitèrent l'an du seigneur » quatre cent quarante huit, et Decius régna un an et » trois mois, en l'an 252; de sorte qu'ils ne dormirent » que cent quatre-vingt-seize ans. »

Comme je sais qu'il n'y a pas de chapelle en Bretagne qui n'ait sa fontaine, dont l'eau est douée de quelque vertu curative, soit pour les hommes, soit pour les animaux, en sortant de la crypte, je demandai à visiter aussi la fontaine des Sept-Saints. La sacristine me conduisit dans un champ voisin, à l'ouest de la chapelle, et m'y fit voir une assez belle fontaine qui, prétendait-elle, était alimentée par sept sources, une pour chacun des Sept-Saints. Le gwerz en parle aussi en ces termes :

« Outre la sainte chapelle, il y a encore, dans le voisi- » nage, une belle fontaine dédiée aux Sept-Saints et qui » a sept sources. Ce sont sept canaux par lesquels Dieu » répand ses grâces, et fait constamment grand nombre » de miracles. »

Puis le chant populaire énumère un grand nombre de miracles.

Je ne pus vérifier si la fontaine a réellement sept sources, ce dont je doute, car on ne voit sortir qu'un assez maigre filet d'eau du bassin inférieur, où les malades faisaient autrefois leurs ablutions, et qui sert aujourd'hui de lavoir aux femmes du village.

Le Coran a aussi sa légende des Sept-Dormants. Mais comment cette légende s'est-elle implantée et perpétuée en Bretagne jusqu'à nos jours ?

Ce dolmen était sans doute, de toute antiquité, un lieu cher à la piété populaire, et là, comme ailleurs, le christianisme a donné une sorte de consécration à la tradition payenne.

C'est ainsi qu'en Bretagne on voit souvent des croix entées sur des menhirs, et que l'église de Lanmeur, par exemple, qui s'appelait autrefois Kerfeunteun, c'est-à-dire *village de la fontaine*, a été bâtie sur une ancienne fontaine qui existe toujours, dans une crypte sous le chœur.

Mais je laisse à mon ami M. E. Renan, qui m'a demandé ces renseignements, le soin d'expliquer tout cela avec la science et le sentiment intime et si pénétrant qu'il possède de ces choses.

F.-M. Luzel.

[Il y avait à Brest une *Eglise des Sept-Saints*, et voici le résumé de ce qu'en dit M. Levot, dans son *Histoire de la ville de Brest*, t. I, p. 219-225. Aucun document n'en indique l'origine, on sait seulement qu'elle était antérieure au XVI[e] siècle, et qu'elle a été érigée en paroisse par Henri II. Elle était dédiée, non pas aux sept premiers évêques de Bretagne, mais aux sept enfants martyrs, c'est-à-dire aux sept enfants de sainte Félicité, et sa fête patronale se célébrait le 10 juillet. M Levot rapporte la légende populaire de ces Sept Saints, recueillie à Landévennec par M. Flagel, et il l'a redonnée avec quelques nouveaux détails dans sa récente notice sur Daoulas et son abbaye (*Bulletin de la Société académique de Brest*). La femme d'un forgeron de Landévennec étant accouchée de sept garçons, le père furieux les mit dans une maie à pâte ou pétrin et les jeta à la mer. Le courant les porta à Brest. Les habitants les recueillirent, mais ils moururent peu de jours après et leurs corps furent enlevés par les anges. Sur l'emplacement de la maison où ils avaient été recueillis, on bâtit une église en leur honneur.

Cette église qui avait cessé d'être consacrée au culte, à la suite de la Révolution, fut détruite par un incendie en 1841.

Nous avons lu que M. de Fréminville a consacré une notice à cette église dans la *Revue Bretonne* de 1844. Mais ce volume de la *Revue Bretonne* manque à la Bibliothèque Nationale. — H. G.]

LA LÉGENDE DES SEPT-DORMANTS

EN BASSE-BRETAGNE.

Dans une des conversations que j'eus avec M. Luzel il y a quelques mois sur les choses de Bretagne, je fus vivement intéressé par ce qu'il me dit du dolmen de Plouaret, devenu chapelle. Le nom de « Chapelle des Sept-Saints » appliqué à ce petit sanctuaire, me frappa; je pensai aux Sept-Dormants d'Éphèse. Dès son retour

en Bretagne, M. Luzel m'apprit qu'il ne pouvait y avoir à cet égard aucun doute. Les noms propres des Sept-Saints et tous les traits de leur légende coïncident avec les plus menus détails du récit merveilleux qui, à partir du VI^e^ siècle, a eu dans le monde chrétien, une si grande célébrité.

Au point de vue de l'hagiographie bretonne, ce fait n'est pas sans intérêt. On sait combien cette hagiographie est restée, jusqu'au XII^e^ siècle, exclusivement nationale. Le culte qu'on s'attendrait à voir associé à un vieux monument du sol serait le culte d'un des solitaires qui vinrent de l'île de Bretagne en Armorique vers la fin du V^e^ siècle, et dont la légende est liée intimement aux plus anciens souvenirs des Bretons armoricains. Il eût été si naturel de supposer que c'était là une cellule, où avait vécu quelque pieux ermite, de même que l'on montre, dans tant de chapelles, l'auge où ces puissants thaumaturges traversèrent la mer! Or le culte que nous trouvons ici enraciné en quelque chose dans les monuments préhistoriques du pays, est un culte relativement moderne et dont l'introduction dans nos contrées est connue avec assez de précision.

C'est Grégoire de Tours, en effet, qui introduisit en Gaule l'histoire merveilleuse qui, depuis l'an 500 à peu près, avait en Orient, particulièrement en Syrie, une grande notoriété. Ce fut lui qui, avec l'aide d'un Syrien, traduisit la Passion des sept martyrs d'Éphèse (1). Ce n'est donc qu'au VII^e^ ou au VIII^e^ siècle que leur culte a pu être répandu en Bretagne. On a ainsi la preuve que, même à cette époque reculée du moyen-âge où la Bretagne est toute renfermée en elle-même, les grandes légendes qui obtenaient la vogue dans le monde chrétien pénétraient dans la presqu'île en apparence fermée aux influences du reste de la catholicité. La *Passio* traduite par Grégoire de Tours a sans doute été la source première des récits que le *gwerz* nous présente sans y rien introduire d'essentiel.

Ernest RENAN.

(1) *De gloria martyrum*, I, 95. Voir *Acta SS.* 27 juillet, p. 385 et suiv., 389 et suiv. « Passio quam, Syro quodam interpretante, in latinum transtulimus. »

DE QUELQUES ÉGLISES BATIES SUR DOLMENS.

L'Église sur dolmen dont parle plus haut M. Luzel n'est pas un fait unique comme le croit notre savant ami, qui revendiquerait volontiers pour sa chère Bretagne le monopole du merveilleux. D'autres exemples de ce fait sont connus, sans compter ceux qui n'ont peut-être pas été encore notés.

M. James Fergusson, dans son ouvrage *Rude Stone Monuments* (Londres, 1872), signale en Espagne deux églises bâties sur dolmens (p. 387).

La première est à Cangas de Onis, dans les Asturies, quarante milles à l'est d'Oviedo. Elle n'est pas précisément bâtie sur le dolmen même, mais sur un tumulus qui contient un dolmen. L'église date probablement du X^e^ ou XI^e^ siècle, et le dolmen lui servait de crypte. L'autorité de M. F. est Parcerisa *Recuerdos y Bellezas de Espana, Asturias y Leon* p. 30, où se trouve une petite gravure du monument. Si le dolmen n'avait encore été un objet de vénération à l'époque où l'on a bâti l'église, remarque justement M. F., on l'eût démoli en établissant les fondations de l'édifice chrétien.

M. Tubino, dans un récent ouvrage sur les monuments mégalithiques de la Péninsule ibérique (*Los aborigenes Iberieos o los Berèberes en la Peninsula*, Madrid, 1874) mentionne le dolmen de Cangas de Onis (p. 64) et donne le nom de l'église construite au dessus, *Santa Cruz de la Victoria*. Un écrivain du XVII^e^ siècle, cité par M. T., parle de cette église et mentionne une espèce de cave dont les dévots grattaient la terre pour guérir leurs maladies, tenant cette cave pour la sépulture d'un *corps saint*. Cette cave est évidemment le dolmen-crypte. On y a récemment fait des fouilles, autant que faire se pouvait sans ébranler les fondations de l'église, et M. T. donne le résultat de ces fouilles.

L'autre monument, signalé par M. Fergusson, se trouve à Arrechinaga, à vingt-cinq milles de Bilbao, dans la province de Biscaye. « Dans l'ermitage de Saint-Michel, dit-il, un dolmen de dimension considérable est enclos dans les murs de ce qui semble une église toute moderne. Cette église pourtant peut en avoir remplacé une plus ancienne; mais le fait que ces grandes pierres ont été adoptées par le christianisme, montre qu'elles devaient être regardées comme sacrées par les indigènes, au temps où les premiers chrétiens les enfermèrent dans leur édifice. » M. F. en donne un dessin, mais d'après une revue américaine, et celle-ci l'avait elle-même reproduit d'après un journal illustré français qui n'est pas nommé. — M. Tubino mentionne ce dolmen en passant, mais sans donner de détails (1).

Nous serions heureux qu'un de nos lecteurs d'outre-monts nous fournît des détails précis sur ces dolmens-églises, et autant que possible avec des photographies ou des dessins.

M. Van der Elst, dans une étude sur les Dolmens (*Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, 1873, p. 780), nous apprend que lorsque le dolmen de Jambes-lez-Namur, désigné par le nom de *Pierre-au-Diable*, fut détruit, il était contigu de temps immémorial à une chapelle de Notre-Dame.

H. GAIDOZ.

(1) *La existencia de dolmenes en Cangas de Onis y Arrechinaga convertidos en iglesias*, p. 48 et p. 52.

LES TROIS FILLES DU BOULANGER

OU

L'EAU QUI DANSE, LA POMME QUI CHANTE ET L'OISEAU DE VÉRITÉ.

Il y avait une fois un vieux boulanger qui était resté veuf avec trois filles. Un soir, après souper, elles devisaient, auprès du feu, de leurs amours. — Qui aimes-tu, sœur aînée? demanda la plus jeune. — Le jardinier du roi, répondit celle-ci. — Et toi? demanda-t-elle à la seconde. — Le valet de chambre du roi. — Eh

bien, moi, c'est le fils du Roi qui est mon amour ! — Le fils du roi ! tu plaisantes, s'écrièrent les deux autres. — Non certainement, et je vous dirai même plus : j'aurai trois enfants du fils du roi, deux garçons, avec chacun une étoile d'or au front, et une fille, avec une étoile d'argent !

Le père, qui était dans son lit, et qui entendait la conversation de ses filles, leur dit alors : — Quelle conversation vous avez là ! il faut que vous ayez perdu la tête ; allez vous coucher, vite !

Et les trois filles allèrent se coucher.

Le fils du roi se promenait ce soir-là par la ville, accompagné de son valet de chambre et de son jardinier. Il vint une averse et, pour se mettre à l'abri, ils se mirent sous l'auvent du boulanger, et entendirent la conversation des trois filles. Le prince prit le nom du boulanger, qui était sur son enseigne, et le lendemain matin, il envoya prier la fille aînée de venir lui parler au palais. — Vous rappelez-vous, lui dit-il, ce que vous disiez hier soir, auprès du feu, dans la maison de votre père ? — La jeune fille fut bien surprise et eut peur. — Ne craignez rien, ma fille, et parlez hardiment, car j'ai tout entendu ; vous rappelez-vous ce que vous disiez ? — Oui, répondit-elle. — Et vous épouseriez volontiers mon jardinier ? — Oui sûrement. — C'est bien ; retournez à la maison, et dites à votre sœur puînée de venir aussi me parler.

Quand celle-ci arriva au palais, le prince lui demanda, comme à sa sœur aînée : — Vous rappelez-vous ce que vous disiez hier soir, auprès du feu, chez votre père ? — Oui sûrement, sire, répondit-elle. — Et vous prendriez volontiers mon valet de chambre pour mari ? — Oui sûrement. — C'est bien ; retournez à la maison et dites à votre plus jeune sœur de venir aussi me parler. Celle-ci vient à son tour, et le prince lui demande comme aux deux autres : — Vous rappelez-vous ce que vous disiez hier soir, auprès du feu, dans la maison de votre père ? — Je me le rappelle, sire, répondit-elle. — Et vous m'épouseriez volontiers ? — Oui, de bon cœur. — Et vous aurez trois enfants, comme vous le disiez, deux garçons, avec chacun une étoile d'or au front, et une fille, avec une étoile d'argent ? — Oui, aussi vrai que je l'ai dit, sire. — Eh ! bien, vous serez alors ma femme. Retournez à présent à la maison, et dites à votre père de venir me parler.

La jeune fille s'en retourne à la maison, tout heureuse, et dit à son père d'aller parler au fils du roi, dans son palais. — Pourquoi ? répondit le vieillard ; je vous l'avais bien dit : votre conversation frivole est arrivée jusqu'aux oreilles du prince, et maintenant il m'appelle pour me punir, sans doute. — Non, non, mon père ; allez et ne craignez rien, lui dirent ses filles.

Le vieux boulanger se rendit au palais, triste et soucieux, comme s'il allait à la mort. Mais quand il entendit le fils du roi lui demander ses trois filles en mariage, une pour son jardinier, une autre pour son valet de chambre et la troisième pour lui-même, il en éprouva autant de bonheur et de joie qu'il avait eu d'abord d'inquiétude et de peur. Les trois noces furent faites immédiatement et, pendant un mois entier, il y eut tous les jours des festins, des danses et toutes sortes de divertissements.

Le jardinier et le valet de chambre allèrent demeurer en ville, avec leurs femmes, et le jeune prince resta avec la sienne dans le palais de son père. Les deux autres étaient jalouses de celle-ci, parce qu'elle était maintenant princesse, et elles cherchaient tous les jours le moyen de la perdre. Quand elles la virent enceinte, elles allèrent consulter une vieille fée. Celle-ci leur dit qu'il fallait gagner la sage-femme de la princesse, pour lui faire substituer un petit chien à l'enfant nouveau-né, lequel serait exposé sur la rivière.

Elles recommandèrent donc à leur sœur une sage-femme qui était, disaient-elles, la meilleure de tout le royaume. La princesse demanda à la voir, et lui fit bon accueil. Quand son temps fut venu, elle donna le jour à un fils, un enfant magnifique, avec une étoile d'or au milieu du front. La sage-femme livra aussitôt la pauvre créature à un homme qui attendait à la porte, pour aller l'exposer sur la Seine qui, m'a-t-on dit, passe à Paris. Puis elle mit à sa place, dans le berceau, un petit chien qu'elle avait amené. Quand le prince demanda à voir son enfant, on lui montra le petit chien : — Dieu, que me montrez-vous là ? s'écria-t-il. — Hélas ! mon prince, répondit la sage-femme perfide, Dieu fait tout comme il lui plaît ! — Ah ! malheur à moi ! mais il ne sert de rien de me plaindre, puisque c'est la volonté de Dieu ? Ayez toujours soin de cette pauvre créature.

Le mari de la fille aînée du boulanger, le jardinier du roi, avait un beau jardin au bord de la rivière et, comme il s'y promenait, un jour, il vit un panier qui suivait le cours de l'eau. Il monta dans son bateau, atteignit le panier, et fut bien étonné d'y trouver un bel enfant, avec une étoile d'or au milieu du front. — Loué soit Dieu, dit-il, qui m'envoie un si bel enfant, à moi qui n'en ai point ! — Et il le porta à sa femme, et celle-ci le reçut avec une grande joie et prit plaisir à l'élever, comme si ç'avait été son propre enfant.

Un an après, la princesse donna le jour à un second fils, ayant aussi une étoile d'or au front, comme le premier. La sage-femme perfide lui substitua encore un petit chien, et le pauvre enfant fut aussi exposé dans un panier sur l'eau, comme son frère.

Le roi (le prince était devenu roi, son père étant mort) demanda à voir son enfant nouveau-né. — Ah ! encore un chien ! s'écria-t-il, dès qu'il le vit, et il détourna la tête, et se mit à pleurer. Mais puisque c'est la volonté de Dieu ! reprit-il ; ce que Dieu fait est bien fait.

Le jardinier, qui était à pêcher à la ligne dans son jardin, vit encore un panier qui descendait la rivière. Il le recueillit, comme l'autre, et accourut apporter à sa femme le bel enfant qu'il y trouva. Celle-ci l'accueillit encore avec joie, en disant : — A merveille ! Nous en aurons à présent chacun un, mon mari et moi ! — On chercha un parrain et une marraine, et l'enfant fut baptisé.

Cependant la reine devint mère pour la troisième fois, et cette fois elle donna le jour à une fille, avec une étoile d'argent au milieu du front. La sage-femme perfide lui substitua encore un petit chien, et la pauvre créature fut exposée comme ses frères.

Cette fois, le roi se mit à jurer et à tempêter comme un enragé, quand on lui montra encore un petit chien. — On m'appellera, dit-il, le père des chiens ! et ce ne sera pas sans raison. Mais tout ceci n'est pas de la part de Dieu ; il y a quelque mystère là-dessous ! — Et il fait enfermer la Reine dans une tour, avec du pain et de l'eau pour toute nourriture, et un petit livre pour lire.

Le jardinier trouve encore l'enfant, entraînée par l'eau, et la recueille et l'apporte à la maison, comme les deux autres. — Assez d'enfants comme cela! dit sa femme, en le voyant arriver avec le panier. — Comment fais-tu donc pour trouver tant d'enfants? Prends-garde que tu n'en sois toi-même le père? — C'est bien, ma femme, calmez-vous; je vais porter l'enfant où je l'ai trouvée, sur l'eau; et pourtant c'est grand'pitié; ô la jolie petite fille! — C'est une fille, dis-tu? Montre-la moi. O le joli petit ange! avec une étoile d'argent au milieu du front! Nous la garderons, mon homme; nous avons assez de biens, et puisque Dieu ne nous a pas donné d'enfants, ceux-ci nous en tiendront lieu (1).

Cependant la pauvre reine était dans sa tour, pleurant et gémissant nuit et jour, et personne ne la visitait. Ses deux sœurs étaient heureuses avec leurs maris.

Le jardinier et sa femme vinrent à mourir. Le roi fit venir leurs trois enfants dans son palais, et, comme c'étaient de beaux enfants, et bien élevés, ils lui plaisaient beaucoup. Chaque dimanche, on les voyait dans son banc à l'église, à la grand'messe, ayant chacun son bandeau sur le front, pour cacher les étoiles. Tout le monde était étonné de voir ces bandeaux, et on se demandait : — Qu'est-ce que cela veut dire?

Un jour que le roi était à la chasse, une vieille femme arriva dans la cuisine du palais, en disant : — Hou! hou! hou! comme j'ai froid! — Et elle tremblait, et ses dents claquaient. — Approchez-vous du feu, grand'mère, lui dit la jeune fille à l'étoile d'argent, qui se trouvait là. — Ma bénédiction soit sur vous, mon enfant. Dieu, que vous êtes belle! Ah! si vous aviez l'Eau qui danse, la Pomme qui chante et l'Oiseau de Vérité, vous n'auriez pas votre pareille sur la terre! — Oui, grand'mère; mais comment avoir ces merveilles-là? — Vous avez ici deux frères qui peuvent vous les procurer. — Puis elle partit, sans rien dire de plus.

La jeune fille ne songeait depuis ce moment qu'aux paroles de la vieille femme; elle ne rêvait que de l'Eau qui danse, de la Pomme qui chante et de l'Oiseau de Vérité, et elle était toute triste. — Pourquoi es-tu triste ainsi? lui demandaient ses frères. — Ce n'est rien, répondait-elle. — Si! il y a quelque chose, et il faut que tu nous dises quoi. — Il est venu une vieille femme se chauffer à la cuisine, et elle m'a dit : — Si vous aviez, mon enfant, l'Eau qui danse, la Pomme qui chante et l'Oiseau de Vérité, vous n'auriez pas votre pareille sur la terre! Et depuis, je ne fais que rêver de l'Eau qui danse, de la Pomme qui chante et de l'Oiseau de Vérité. Mais comment se procurer ces merveilles-là? — Moi, petite sœur, je te les trouverai, si elles existent quelque part sur la terre, lui dit son frère aîné. — Comment cela, mon pauvre frère? — Laisse-moi faire, et sois sans inquiétude. Tiens, voilà un poignard que je te donne; tire-le de son fourreau, plusieurs fois par jour, pendant un an et un jour; aussi longtemps que tu pourras le tirer, il ne me sera arrivé aucun mal; mais quand tu ne pourras plus le tirer, hélas! alors je serai mort (1)!

Il fait alors ses adieux à son frère et à sa sœur, et part.

Sa sœur tirait souvent du fourreau la lame du poignard, et elle en sortait facilement. Mais hélas! un jour elle ne put pas la tirer, bien qu'elle s'efforçât de son mieux. Elle se mit alors à pleurer. — Qu'as-tu, ma chère petite sœur? lui demanda son second frère. — Hélas! pauvre frère, notre frère aîné est mort! Et les voilà de pleurer tous les deux. — Il faut que j'aille à sa recherche! — Oh! non, ne vas pas, mon frère, reste ici avec moi. — Non, il faut que j'aille, et je ne cesserai pas de marcher que je n'aie retrouvé mon frère. Voici un chapelet que je te donne; passes-en les grains continuellement; quand il y en aura un qui s'arrêtera, alors moi aussi je serai mort. — Puis il fit ses adieux à sa sœur et partit.

Celle-ci, restée seule, était triste et soucieuse. Elle ne cessait de passer les grains de son chapelet, et elle voyait avec plaisir qu'ils passaient facilement. Mais hélas! un jour, il y en eut un qui s'arrêta. — Mon Dieu, s'écria-t-elle, mon second frère est mort aussi! que ferai-je à présent? Il faut que j'aille à leur recherche et je ne cesserai de marcher que je ne les aie trouvés, morts ou vifs.

Elle achète un cheval, s'habille en cavalier, et part, sans rien dire à personne. Elle continue d'aller, d'aller, jusqu'à ce qu'elle arrive dans une grande plaine.

Là, elle vit, dans un vieil arbre creux, un petit vieillard, avec une barbe longue et blanche. — Bonjour, la fille du roi de France! lui dit le petit homme à la longue barbe. — Bonjour, grand-père; mais vous me prenez sûrement pour une autre, car moi je ne suis pas fille du roi de France. — Non, non, je ne me trompe pas, car je vous connais bien. — Comment, grand-père, est-ce que cette longue barbe ne vous incommode pas? — Si fait, ma pauvre enfant; il y a cinq cents ans que je la porte, et j'en suis bien incommodé assurément. — Si vous voulez, je vous la couperai? — Oh! oui, faites-donc. — Elle tira des ciseaux de sa poche et coupa la barbe du petit vieillard. — Ma bénédiction soit sur vous, dit-il, fille du roi de France, car vous m'avez délivré! Depuis cinq cents ans, il a passé bien du monde par ici, et personne n'avait eu pitié de moi avant vous; mais vous n'aurez pas lieu de le regretter. Je sais où vous allez; vous allez à la recherche de vos deux frères. Ecoutez-moi bien, et faites exactement comme je vous dirai. A soixante lieues d'ici, vous trouverez une auberge, au bord du chemin. Descendez là, mangez, buvez, puis, laissez-y votre cheval et dites que vous payerez au retour. Tôt après que vous aurez quitté cette maison, vous vous trouverez auprès d'une montagne très-haute. Vous aurez beaucoup de peine à gravir cette montagne, et il vous faudra même vous aider des pieds et des mains. Un vent furieux se déchaînera bientôt; la grêle, la neige, la glace et un froid cruel vous assailliront : mais gardez-vous bien de perdre cou-

(1) Dans une autre version, suivant une ancienne coutume encore en usage dans certaines parties de la Bretagne, on lui donna la Sainte-Vierge pour marraine. Celle-ci, sous les traits d'une vieille femme, la conseilla et la dirigea plus tard dans son voyage à la recherche de ses frères, et, au dénouement, pendant le repas de noces, elle parut un moment dans la salle, se nomma et disparut aussitôt, en donnant rendez-vous à sa filleule dans le Paradis.

(1) Dans une autre version, c'est le tronc d'un laurier, dans le jardin, qu'elle devait frapper tous les jours avec son poignard, et quand elle en verrait couler du sang, c'est que son frère serait mort. Ailleurs, ce sont trois roses qui se flétrissent successivement sur leurs tiges et tombent à terre.

rage, et continuez de monter quand même. Des deux côtés de la route, vous verrez un grand nombre de piliers de pierre. Ce sont autant de personnes qui, comme vous, ont essayé de gravir la montagne, mais qui ont perdu courage et ont été métamorphosées en piliers de pierre. Parvenu au sommet, vous verrez une plaine, avec un gazon émaillé de fleurs, comme en plein mois de mai. Puis, vous verrez encore un siége d'or, sous un pommier. Asseyez-vous sur ce siége et faites semblant de dormir, et vous verrez un merle descendre du pommier de branche en branche et entrer dans une cage, qui est sous l'arbre. Fermez vite la cage, alors, car c'est là l'Oiseau de Vérité. Puis, vous couperez une branche du pommier, avec une pomme sur la branche; c'est là la Pomme qui chante. Enfin, vous puiserez plein une fiole de l'eau d'une fontaine qui est sous l'arbre, car c'est là la fontaine de l'Eau qui danse. Alors vous pourrez vous en retourner. A mesure que vous descendrez de la montagne, vous répandrez une goutte de l'eau de votre fiole sur chaque pilier de pierre, et de chaque pierre sortira un chevalier. Vos deux frères se lèveront aussi, comme les autres.

La jeune fille remercia le petit homme, et continua sa route. Elle fit tout exactement comme on lui avait recommandé. Elle mangea et but à l'auberge, y laissa son cheval, et commença de gravir la montagne. Mais bientôt survint un froid si intense, que tous ses membres en furent presque gelés et qu'elle faillit rester là et être changée en pierre comme les autres. Elle arriva pourtant sur le sommet de la montagne. Là, le ciel était clair et l'air tiède, comme au milieu de l'été. Elle s'assit dans le siége d'or, sous le pommier, et feignit de dormir. Le merle descendit alors de l'arbre, de branche en branche, et entra dans la cage. Elle se leva aussitôt et ferma la cage, et le merle, se voyant pris, dit : — Tu m'as pris, fille du roi de France! Beaucoup d'autres avaient essayé de me prendre, avant toi, mais nul n'avait pu y réussir, jusqu'à présent. Mais tu as été conseillée par quelqu'un.

Elle coupa ensuite une branche du pommier, avec une pomme dessus, remplit sa fiole de l'eau de la fontaine, puis elle partit. A mesure qu'elle descendait la montagne, elle répandait une goutte d'eau sur chaque pilier de pierre, et il en sortait des princes, des ducs, des barons, des chevaliers; ses deux frères se levèrent aussi, les deux derniers; mais ils ne reconnurent pas leur sœur. Et tous se pressaient autour d'elle, lui disant : — Donnez-moi l'Eau qui danse, jeune chevalier; d'autres: donnez-moi la Pomme qui chante; et d'autres : donnez-moi l'Oiseau de Vérité! — Mais elle partit vite, emportant l'eau, la pomme et l'Oiseau. En passant par l'auberge où elle avait laissé son cheval, elle paya son écot, puis s'en retourna promptement à la maison, et y arriva longtemps avant ses frères. Quand ceux-ci arrivèrent aussi, ils embrassèrent leur sœur. — Ah! mes pauvres frères, leur dit-elle, que d'inquiétude vous m'avez causée! Comme votre voyage a duré longtemps! Mais Dieu soit loué, puisque vous voici de retour! — Hélas! oui, ma pauvre sœur, nous sommes restés longtemps absents, et encore n'avons-nous rien fait de bien; nous avons même eu de la chance de pouvoir revenir! — Comment, vous ne me rapportez donc pas l'Eau qui danse, la Pomme qui chante et l'Oiseau de Vérité? — Hélas! non, pauvre sœur; un jeune chevalier, que nous ne connaissons pas, les a emportés! Dieu le beau chevalier! nous aurions voulu que tu eusses pu le voir.

Le vieux roi, qui n'avait pas d'enfants (du moins il le croyait), aimait les enfants de sa belle-sœur, et était heureux de les voir revenus. Il fit faire un grand repas, auquel il invita beaucoup de monde, des princes, des ducs, des marquis, des barons, des généraux. Vers la fin du repas, la jeune fille posa sur la table l'eau qui danse, la pomme qui chante et l'Oiseau de Vérité, et leur commanda de faire chacun son devoir. Et aussitôt l'eau se mit à danser, la pomme à chanter et l'oiseau à voltiger au-dessus de la table. Et tout le monde, en extase, la bouche et les yeux ouverts, regardait et écoutait ces merveilles. Jamais ils n'avaient vu ni entendu rien de pareil. — A qui appartiennent ces merveilles? demanda le roi, quand il put parler. — A moi, sire, dit la jeune fille. — Et qu'est-ce que c'est? — L'Eau qui danse, la Pomme qui chante et l'Oiseau de Vérité. — Et de qui les tenez-vous? — C'est moi-même, sire, qui ai été les chercher.

Alors, les deux frères reconnurent que c'était leur sœur qui les avait délivrés. Quant au roi, il était près de perdre la tête, de joie et d'admiration. — Ma couronne et mon royaume, dit-il, pour vos merveilles, et vous, vous serez reine! — Patientez un peu, sire, jusqu'à ce que vous ayez entendu mon oiseau parler, l'Oiseau de Vérité, car il a des choses importantes à vous révéler. Mon petit Oiseau, dites à présent la vérité. — Je le veux bien, répondit l'Oiseau, mais que personne ne sorte de la chambre. — Et l'on ferma toutes les portes. La vieille sorcière de sage-femme et une des belles-sœurs du roi se trouvaient là aussi, et elles n'étaient pas à leur aise, en entendant ces paroles. — Voyons, mon Oiseau, dites la vérité, à présent. — Et voici comme parla l'Oiseau :

Il y a maintenant vingt ans, sire, que votre femme est enfermée dans une tour, abandonnée de tout le monde, et vous la croyez morte depuis longtemps. Mais elle n'est pas morte, elle n'a même souffert aucun mal, car c'est injustement qu'elle a été accusée et jetée dans une sombre prison.

La sage-femme et la belle-sœur du roi, se dirent indisposées, en ce moment, et voulurent sortir. — Personne ne sortira encore, leur dit le roi; continuez de dire la vérité, petit Oiseau. — Vous avez eu deux fils et une fille, sire, reprit l'Oiseau; nés tous les trois de votre femme, et les voici! Enlevez-leur leurs bandeaux, et vous verrez que chacun d'eux a une étoile au front.

On enleva les bandeaux, et l'on vit que chacun des deux jeunes gens avait une étoile d'or au front, et la jeune fille avait une étoile d'argent! — Les auteurs de tout le mal, reprit l'Oiseau, sont vos deux belles-sœurs et la sage-femme, cette sorcière du diable! Celles-là vous faisaient croire que votre femme ne donnait le jour qu'à des petits chiens, et vos pauvres enfants étaient exposés, aussitôt nés, sur la Seine. Quand la sage-femme, ce tison de l'enfer, apprit que les enfants avaient été recueillis, et qu'on les élevait dans votre palais, elle chercha encore le moyen de les perdre. Elle pénétra un jour dans le palais, déguisée en mendiante, prête de mourir de froid et de faim, et elle inspira à la jeune princesse l'envie de posséder l'Eau qui danse, la Pomme qui chante et l'Oiseau de Vérité. Ses deux frères allèrent, l'un après l'autre, les lui chercher, et la sor-

cière pensait bien qu'ils n'en reviendraient jamais. Et ils ne seraient pas revenus, hélas ! si leur sœur n'avait réussi à les délivrer, avec beaucoup de peine, et à rapporter l'Eau qui danse, la Pomme qui chante et l'Oiseau de Vérité.

Le roi s'évanouit, en entendant tout cela. Quand il revint à lui, il alla lui-même chercher la reine, à la tour, et il revint avec elle dans la salle du festin, en la tenant par la main. Elle n'avait changé en rien ; elle était belle et gracieuse, comme devant. Elle mangea et but un peu ; puis, mourut aussitôt sur la place !

Le roi, comme fou de douleur et de colère, ordonna de chauffer un four, sur le champ, pour y jeter sa belle-sœur et la sage-femme, ce tison de l'enfer. Ce qui fut fait.

Je n'en sais pas plus long sur la princesse et ses deux frères. Je pense qu'ils firent de bons mariages, tous les trois. Et pour ce qui est de l'Oiseau, on ne dit pas s'il continua de dire toujours la vérité. Mais je présume que oui, puisque ce n'était pas un homme !

Conté par Barbe Tassel,
recueilli et traduit par F.-M. Luzel.

Plouaret, décembre 1868.

OBSERVATIONS SUR LE CONTE PRÉCÉDENT.

Comparez : le conte des *Mille et une Nuits :* « Les deux Sœurs jalouses de leur cadette » ; von Hahn, *Griechische und albanesische Mœrchen*, n° 69 ; Νεοελληνικὰ Ἀνάλεκτα, I, 1, n° 4 ; Schiefner, *Awarische Texte*, n° 12 ; Straparola, *Notti*, IV, 3 (1) ; Masillo Reppone (2), *La Posillecheata*, conte troisième : « L'ingannatrice ingannata » ; Comparetti, *Novelline popolari italiane*, nos 6 et 30 ; De Gubernatis, *Novelline di Santo Stefano*, n° 16 ; Imbriani, *La Novellaja fiorentina*, nos 6 et 6 bis, et *'A 'Ndriana fata*, Pomigliano d'Arco 1875 ; Gonzenbach, *Sicilianische Volksmœrchen*, n° 5 ; Pitrè, *Nuovo saggio di Fiabe e Novelle popolari siciliane*, n° 1, et *Fiabe, Novelle e Racconti popolari siciliani*, n° 36 ; Schneller, *Mœrchen und Sagen aus Wœlschtirol*, n° 26 ; Maspons y Labros, *Lo Rondallayre, Quentos populars catalans*, n° 14 (p. 60) et n° 25 (p. 107) ; von Gaal, *Mœrchen der Magyaren*, p. 390 ; Prœhle, *Kinder und Hausmœrchen*, n° 3 (3).

Je n'entre pas dans la comparaison de ces variantes, et je me bornerai aux observations suivantes.

Les trois sœurs sont également filles d'un boulanger seulement dans Straparole et dans von Gaal.

La version bretonne s'éloigne du récit primitif, quand du jardinier qui trouve et porte à sa femme les enfants exposés, elle fait le mari d'une des sœurs aînées ; sa femme aurait dû reconnaître aux étoiles les enfants de la Reine sa sœur qu'elle et son autre sœur avaient fait exposer, et elle n'aurait pas accueilli les enfants. Aucun des contes cités plus haut ne nous représente une des sœurs avec le désir d'épouser le jardinier du roi.

(1) Straparole a évidemment servi de modèle au conte de Mme d'Aulnoy, « la Princesse Belle-Etoile et le Prince-Chéri ».

(2) C.-à-d. Pompeo Sarnelli, évêque de Bisceglie, né en 1649, mort en 1724.

(3) Il y a encore d'autres contes allemands que j'ai indiqués dans Schiefner, *Awarische Texte*, p. XXI, relatifs au même sujet, mais plus ou moins incomplets ou défigurés.

Nous trouvons dans la plupart des contes l'Oiseau parlant, mais c'est seulement dans le conte breton qu'il est appelé l'Oiseau de Vérité.

Le vieillard, dont la princesse coupe la barbe, se retrouve aussi dans les *Mille et une Nuits* et chez Prœhle ; mais là, c'est le prince aîné qui lui rend ce service.

De même que dans le conte breton, à la fin, l'oiseau demande que personne ne quitte la chambre, et que là-dessus on ferme les portes ; de même dans le conte grec de Hahn, on ferme également les portes sur la demande de l'oiseau. (Voyez aussi Hahn, n° 70, et Gonzenbach, n° 80, vers la fin.)

Reinhold Kœhler.

J'ai recueilli, dans les environs de Lorient (Morbihan), une variante de ce conte dont voici le résumé : Un roi est parti pour la guerre. Sa mère lui écrit que sa jeune femme vient de mettre au monde deux petits chiens et une petite chatte. Il répond : *chiens ou chats, peu m'importe, je veux qu'on les garde.* Mais la mère du roi ne tient pas compte de cette réponse et donne l'ordre de jeter les nouveaux nés (qui ne sont pas des bêtes, mais de beaux enfants) à la rivière et fait murer leur mère. Abandonnés dans un panier au cours de l'eau, les enfants sont recueillis par un meunier. La meunière trouve chaque jour sous l'oreiller de l'un des deux frères, une bourse d'or. Devenus grands, ils se mettent à la recherche de leurs vrais parents. La jeune fille qui fait le lit de ses frères, trouve chaque jour la bourse d'or sous l'oreiller du lit de l'un d'eux, ce qui les rend riches. Ils arrivent en face d'un château surmonté d'une grande cage d'argent qui contient la Pomme qui chante, l'Eau qui danse, l'Oiseau qui parle. La jeune fille veut posséder cette cage. Le frère aîné va pour l'acheter. Il est obligé de traverser un grand cimetière qui se trouve devant le château. Une fée lui demande où il va ; « peu vous importe » répond-il et, à cause de son impolitesse, la fée le met à mort. Même aventure pour le second frère. La sœur qui a été avertie de la mort de ses deux frères par deux chapelets de petites baies rouges qui se sont fanés dans ses mains, entre à son tour dans le cimetière, est polie avec la fée qui lui remet une baguette avec laquelle elle ressuscite ses frères et tous ceux qui, en grand nombre, avaient été saisis par la mort à cet endroit, tandis qu'ils étaient en contemplation devant la cage d'argent, sans jamais pouvoir s'arracher à leur admiration. Les morts revenus à la vie, récompensent la jeune fille en allant lui chercher la cage avec ce qu'elle contient. Les deux frères et la sœur vont porter au roi ces merveilles ; le roi les retient à dîner. Pendant le repas l'Oiseau qui parle ne cesse de dire : *Il manque un couvert ! il manque un couvert !* A la fin tout se dévoile, mais quand on va chercher la pauvre reine murée, il est trop tard, elle vient de mourir.

On trouve dans le *Gage touché*, in-8°, Paris, 1722, une variante de ces contes qui semble avoir échappé aux savantes recherches de M. Kœhler. La voici en quelques mots : Trois sœurs font des souhaits ; celui de la cadette est le suivant : « Si j'étais la femme du roi, je ne souhaiterais rien que d'avoir à la fois deux garçons et une fille qui vinssent au monde avec chacun une étoile d'or

au front. » Le roi qui l'a entendue, l'épouse. Quelque temps après, il est obligé de partir en guerre. La jeune reine accouche de deux garçons et d'une fille ayant chacun une étoile d'or au front; la reine mère mande au roi que sa femme a mis au monde deux chats et une chatte; la reine est enfermée dans une tour; les trois enfants mis dans une boîte sont jetés à la rivière. Un meunier les recueille. A ce moment, la voix d'une fée invisible lui dit : « je m'en décharge et je t'en charge. » — Le meunier leur donne les noms de : Beau-Soleil, Bel-Astre et Belle-Etoile. Devenus grands, ils se présentent devant le roi avec la Pomme qui chante, l'Eau qui danse et l'Oiseau de Vérité. Le conte se termine ainsi : « Belle-Etoile ayant ouvert la cage, l'oiseau en sortit et s'étant elevé doucement en l'air, conta l'histoire de ces trois enfants. Le roi et toute la cour le suivirent des yeux jusqu'à ce qu'il se fût perdu dans les nues. Pendant ce temps, la reine mère s'empoisonna et creva comme un boudin. Le premier soin du roi fut d'envoyer tirer la reine de la tour où elle était. On s'attendait à la voir plus sèche qu'une allumette, car depuis neuf ans la reine mère ne lui donnait pour nourriture que du pain bis et de l'eau de puits; mais, au contraire, la reine était grosse et belle; la fée Landrirette lui avait porté tous les jours des cailles, des perdrix, des aloyaux, des dragées et du pain de Gonesse. »

E. R.

UN VOCERO ANTIQUE.

Cette scène, reproduite d'après une urne funéraire de Clusium (Etrurie), représente un exemple ancien du rite des lamentations funèbres et forme une contre-partie antique aux représentations de *Voceri* corses, que nous avons précédemment donnés (nos 2 et 5).

« Une urne funéraire de Clusium (Chiusi), sculptée en pierre, dit M. Ménard, nous montre les lamentations des parents autour du défunt, qui est couché sur un lit au milieu de la salle. Tous lèvent les mains au-dessus de leur tête et poussent des gémissements. Une joueuse de flûte les accompagne, car la musique était partout dans l'antiquité, et il semble que la douleur même ne pouvait se passer du rhythme et de la cadence. » Le son de cette flûte accompagne sans doute un chant de regret, car le lecteur remarquera que la femme, debout près de la tête du mort, semble parler ou chanter. Et les autres ne s'arrachent-elles pas les cheveux ?

ŒDIPE ET LA SPHINX.

Nos deux autres gravures représentent Œdipe et le ou la Sphinx de Thèbes (puisque ce personnage est féminin dans la fable antique.) Nous avons déjà (n° 7) donné une représentation de la Sphinx, terrassant un malheureux qui n'a pas compris l'énigme.

Ici la Sphinx est représentée avec Œdipe, d'après deux pierres gravées antiques. « Sur l'une d'elles, la Sphinx est assise sur le haut d'un rocher en face d'Œdipe, debout devant elle et répondant à sa question. Des ossements humains montrent le sort réservé à ceux qui n'ont pas su deviner l'énigme.

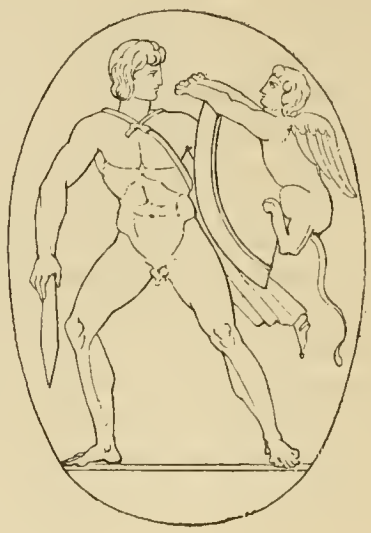

» Sur l'autre, la Sphinx s'est jetée sur Œdipe qui présente son bouclier sur lequel elle s'est fixée; le héros est nu et tient son épée à la main. »

On trouvera, à la Bibliographie, un compte-rendu de l'ouvrage de M. Ménard, auquel l'obligeance de M. Delagrave nous a permis d'emprunter ces gravures.

Chansonnette enfantine.

(LYON.)

Madame en prenant ses ébats
S'était mise à coiffer son chat.
Elle lui dit : Mon chat, tenez-vous droit
Que je vous coiffe comme moi.

Elle lui mit ses beaux rubans bleus,
Sa belle tresse de cheveux,
Ses beaux pendants d'oreilles
La chaîne qu'elle avait au cou;
C'était pour parer le matou.

Elle le mit devant un miroir;
Le chat eut frayeur de se voir,
Il s'en fut sur les tuiles,
Puis entra dans une maison
Où logeaient quatre bons lurons.

Ils lui ont pris ses beaux rubans bleus,
Sa belle tresse de cheveux,
La chaîne qu'il avait au cou;
Ils ont renvoyé le matou.

Quand sa maîtresse le vit venir,
De pleurer ne put se tenir.
Où sont donc mes dentelles,
Mes bijoux et tous mes atours?
Je n'aurai plus rien pour mes beaux jours.

D.

Refrain pour travailler en mesure.

(JURA.)

Ce refrain, dont l'air est assez monotone, est destiné à faire aller en mesure. Il a été entendu à Neublaus (Jura). Des ouvriers du chemin de fer le chantaient avec entrain en enfonçant dans le Doubs des pilotis, à l'aide d'une lourde pièce de bois appelée Demoiselle, qu'ils laissaient retomber en cadence. Après le dernier couplet, ils se reposaient pendant quelques minutes, puis recommençaient avec ardeur.

En voilà une
La jolie une
Une s'en va
Ça ira
Deux s'en vient
Ça va bien.

En voilà deux
La jolie deux
Deux s'en va
Ça ira
Trois s'en vient
Ça va bien.

En voilà trois
La jolie trois
Trois s'en va
Ça ira
Quatre s'en vient
Ça va bien.

En voilà quatre
La jolie quatre
Quatre s'en va
Ça ira
Cinq s'en vient
Ça va bien.

En voilà cinq
La jolie cinq
Cinq s'en va
Ça ira
Six s'en vient
Ça va bien.

En voilà six
La jolie six
Six s'en va
Ça ira
Sept s'en vient
Ça va bien.

En voilà sept
La jolie sept
Sept s'en va
Ça ira
Sept parti
C'est fini.

D.

RANDONNÉE.

(PACY-SUR-EURE, EURE).

(Voir *Mél.* col. 148).

J'ai été aux champs, — j'ai vu Rouli-Roulant, — j'ai rencontré Minette — qui m'a pris ma petite roulette. — J'ai dit : rends-moi ma roulette; — je ne te rendrai pas ta roulette — avant que tu ne me donnes une petite croutette. — J'ai été voir mon père : — mon père, donne-moi une petite croutette; — je ne te donnerai pas de petite croutette — avant que tu ne me donnes les clefs du four. — J'ai été voir le four : — four, donne-moi tes clefs; — je ne te donnerai pas les clefs — avant que tu ne me donnes une tête de loup. — J'ai été voir le loup : — loup, donne-moi ta tête; — je ne te donnerai pas ma tête — avant que tu ne me donnes une cuisse de veau. — J'ai été voir le veau : — veau, donne-moi ta cuisse; — je ne te donnerai pas ma cuisse — avant que tu ne me donnes du lait. — J'ai été voir la vache : — vache donne-moi du lait; — je ne te donnerai pas du lait — avant que tu ne me donnes de l'herbe. — J'ai été voir le pré : — pré, donne-moi de l'herbe; — je ne te donnerai pas de l'herbe — avant que tu ne m'engraisses. — J'ai été voir le porc : — porc, donne-moi de la graisse; — je ne te donnerai pas de la graisse — avant que tu ne me donnes du gland. — J'ai été voir le chêne : — chêne, donne-moi du gland; — je ne te donnerai pas du gland — avant que tu ne me donnes du vent. — J'ai été voir le temps : — temps, donne-moi du vent; — je ne te donnerai pas du vent — avant que tu ne me donnes de l'eau.

J'ai été voir la mer : — la mer m'engnote, — j'engnote le temps; — le temps m'envente, — j'envente le chêne; — le chêne m'englane, — j'englane le porc; — le porc m'engraisse, — j'engraisse le pré; — le pré m'enherbe, — j'enherbe la vache; — la vache m'enlaite, — j'enlaite le veau; — le veau m'encuisse, — j'encuisse le loup; — le loup m'entête. — j'entête le four; — le four m'enclée, — j'enclée mon père; — mon père m'encroûte, — j'encroûte minette, — minette me rend ma petite roulette.

Ed. ISAMBARD.

FORMULETTES.

(PARIS).

On met un petit enfant debout, on le fait gesticuler des bras et on lui récite les vers suivants :

Prêchi-prêcha
Ma chemise entre mes bras,
Mon chapeau sur ma tête,
J'entrai dans un petit cabinet,
J'ai vu la Mort qui rôtissait;
Je lui demandai un petit lardon,
Elle m'a donné cent coups de bâton!
Est-ce bien fait mon maître?

L'enfant se retourne et répond de toutes ses forces :

Oui, grosse bête.

L. L.

(VARIANTE CHARTRAINE.)

Prêchi-prêcha
Ma chemise entre mes bras,
Mon chapeau sur mes cheveux,
En disant : bonjour, Messieurs.
J'entrai dans un p'tit cabinet,
J'ai vu la Mort qui rôtissait ;
Je lui d'mandai un p'tit lardon,
Elle m'a donné cent coups d'bâton.
J'ai descendu un peu plus bas,
J'ai vu Judas qui fricassait des pois,
J'lui en d'mandai une p'tite cueillerée,
Il m'a tout fichu par le nez.
Est-ce bien fait mon maître ? —
Oui, grosse bête.

V. L.

La semaine de l'écolier paresseux.

(BESANÇON).

Lundi, mardi, fête ;
Mercredi, peut-être ;
Jeudi, la Saint-Nicolas ;
Vendredi, je n'y serai pas ;
Samedi, je reviendrai ;
Et voilà la semaine passée !

P. BONNET.

(SOMME).

Lundi, mardi, fêtes ;
Mercredi, peut-être ;
Jeudi saint Thomas ;
Vendredi, je n'y serai pas ;
Samedi, la semaine sera passée ;
Dimanche, je n'y aurai pas encore été.

Henri CARNOY.

Serment par la salive.

(DÉPARTEMENT DU NORD).

Pour jurer, l'enfant *saque son filet.*

Saquer son filet c'est tirer avec les deux doigts de la main droite la peau vis-à-vis du larynx et jeter en même temps un peu de salive à terre ; si l'on employait la main gauche, l'acte serait nul. Ces gestes signifient qu'on tire son âme de son corps et qu'on la livre pour gage de la sincérité de ce qu'on affirme. Quelquefois l'enfant passe le pied sur la salive pour indiquer qu'en cas de parjure, il foule lui-même son âme aux pieds. C'est le plus terrible serment des enfants ; ils le garderaient même sous les verges. Il est si mystérieux qu'un garçon pieux n'oserait jamais le prêter et qu'une jeune fille qui se le permettrait, serait regardée de ses compagnes comme une *larnesse*, ou si l'on veut, une effrontée, une impie, une maudite de Dieu.

Ext. de l'*Hist. du village d'Esne*, par l'abbé L. BONIFACE. Cambrai, 1863 ; p. 296.

Formules magiques pour savoir qui on épousera.

(SAONE-ET-LOIRE).

Les jeunes filles qui veulent savoir qui elles auront pour époux doivent, le dernier jour de février, se mettre à minuit sur le seuil de la porte et prononcer ces paroles :

Adieu février ! bonjour, mars ;
Fais-moi voir en mon dormant
Qui j'aurai pour époux dans mon vivant !

Après ces paroles, il ne faut parler à personne, et l'on est sûr de voir en songe la personne que l'on doit épouser.

D.

YONNE (JOIGNY).

Une jeune fille qui désire savoir qui elle épousera, doit dire trois fois de suite en regardant la lune avant d'aller se coucher :

Salut, beau croissant,
Fais-moi voir en rêvant
Qui j'aurai dans mon vivant.

N. Q.

Paroles qu'il faut répéter avec volubilité sans se tromper.

J'avais un mouchoir à ourler, broder et barlificoter ; je l'ai porté chez l'ourleur, le brodeur et le barlificoteur ; l'ourleur, le brodeur et le barlificoteur n'y étaient pas, je suis revenu ; en mon chemin faisant, je l'ai aussi bien ourlé, brodé, barlificoté, que si l'ourleur, le brodeur, le barlificoteur, l'avaient ourlé, brodé, barlificoté.

Je te vends mon petit pot de beurre ; il est bien lié, bien bandé, bien calimalifalibaté ; si tu ne me le rends pas bien lié, bien bandé, bien calimalifalibaté, tu me payeras la liure, la bottelure et la calimalifalibature.

BIBLIOGRAPHIE.

La Mythologie dans l'art ancien et moderne, par René MÉNARD, suivi d'un appendice sur les origines de la mythologie, par Eugène VÉRON. Ouvrage orné de 600 gravures dont 32 tirées hors texte. Paris, Delagrave, 1877, gr. in-8°, livraison 1-21. (L'ouvrage complet se composera de 50 à 60 livraisons, au prix de 40 c. l'une.)

M. René Ménard s'est proposé dans cet ouvrage de répandre la connaissance de la mythologie au moyen de textes empruntés aux principaux auteurs de l'antiquité et au moyen de représentations choisies dans l'art grec et romain ainsi que dans l'art moderne. Il s'est placé, pour employer les termes mêmes dans lesquels la pu-

blication a été annoncée, sur le terrain commun où l'artiste qui copie le groupe de Laocoon se rencontre avec le lycéen qui traduit l'admirable récit de Virgile. Faire comprendre à la fois les grands écrivains classiques dans leurs rapports avec la mythologie et les chefs-d'œuvre de nos musées, tel est en un mot le but qu'il a poursuivi.

A une entreprise de ce genre, s'adressant principalement au grand public, il faut demander avant tout la clarté et l'élégance. Ces deux qualités se trouvent d'un bout à l'autre de l'ouvrage, c'est-à-dire des vingt et une livraisons que nous avons sous les yeux; elles lui assurent un succès légitime.

Nous n'avons pas qualité pour apprécier le côté mythologique du travail de M. Ménard; il nous suffira pour notre part de dire un mot de la partie consacrée aux beaux-arts.

Sous ce rapport, la *Mythologie* mérite toute espèce d'éloges. Les monuments qui y sont reproduits au moyen de la gravure sont choisis avec beaucoup de goût. L'auteur a recherché, dans les différentes écoles et dans les différents genres, les représentations les plus caractéristiques de chaque mythe. Vases peints, terres cuites, médailles, camées, entailles, marbres, bronzes, fresques, etc., etc., il a tout mis à contribution. Bien des sujets, qui n'étaient guère connus du public que par des bas-reliefs de la décadence romaine, se présentent ici sous un aspect tout nouveau, avec une distinction, une pureté de formes infiniment supérieures. M. Ménard n'a pas craint à l'occasion de remonter jusqu'à la période archaïque : c'est là une innovation dont on ne peut que le féliciter. Il a jugé utile d'un autre côté de descendre jusqu'aux temps modernes, d'opposer aux créations de Phidias celles de Michel Ange, de Raphaël, du Titien, de Rubens, de Prudhon. Nous passons ainsi en revue les différentes faces sous lesquelles les peintres, sculpteurs, graveurs, etc. de tous les temps, ont conçu et exprimé les symboles inventés par la civilisation hellénique. Ce parallèle ne peut manquer de contribuer au succès du livre; il est notamment fait pour intéresser les artistes.

Mais en voilà plus qu'il n'est nécessaire pour recommander la *Mythologie* de M. Ménard aux lecteurs de *Mélusine*, en attendant que notre recueil lui consacre un compte-rendu plus détaillé.

E. M.

Fourtier (Alphonse). **Les Dictons de Seine-et-Marne.** Provins, 1873, in-8° de 116 p. (Paris, Viaut). Prix : 2 fr. 50 c.

Cet ouvrage est un recueil de dictons et de sobriquets géograph. dans le genre de celui que M. Canel a consacré à la Normandie (*Blason populaire de la Norm.* Rouen, 1859, 2 vol.). On y trouve, outre les qualifications injurieuses plus ou moins rimées dont chaque village est ordinairement gratifié, diverses traditions populaires et l'énumération des produits renommés de chaque localité briarde tels que les dazioles (darioles) de Bazoches, les niflettes (gâteaux de la Toussaint) de Provins connu aussi par ses roses, le sucre d'orge de Moret, etc. L'auteur parle encore des pèlerinages légendaires de la Brie et des saints aimés du peuple, comme saint Minge, saint Lié, sainte Larme, saint Prix, sainte Tanche qui a la vertu d'arrêter le sang, etc. Voici une prière qu'adressaient autrefois à Notre-Dame de Grisy (près Provins) les jeunes filles désireuses de ne pas coiffer sainte Catherine :

Notre-Dame de Grisy
Accordez-moi un mari
Aussi beau que vous êtes belle,
Et vous aurez une chandelle.

L'auteur, M. Fourtier, né à Provins en 1814, est mort à Paris en 1875. E. R.

Marlot (H.) **Les Fêtes popul. et les Fêtes relig. de mai dans l'Auxois**, in-8°, 16 p. s. d. **Le Merveilleux dans l'Auxois**, in-8°, 14 p. 1875. (Une 2e édit. de cette broch. est en préparat.) **Le dimanche des Brandons**, in-8°, 13 p. 1877.

Dans ces trois br. imprimées à Semur (Côte-d'Or), M. M. rapporte qq usages de l'Auxois en les rapprochant de ceux d'autres pays, d'une façon bien incomplète, comme on peut s'en douter en voyant combien petit est le nombre des pages de chaque plaquette. Citons qq. passages : « Voulez-vous guérir des engelures? Plongez les mains dans le fumier le premier jour de mai. » « Dans l'Auxois et le Morvand, le dimanche qui suit l'Invention de la sainte Croix, on porte à l'église bénir de petites croix de bois qui sont ensuite plantées au milieu des champs qu'on met sous leur protection; elles doivent empêcher la grêle, faire fructifier les récoltes; les moissonneurs, les retrouvant, les rapportent en triomphe ornées des plus beaux épis. » « Les paysans attachent une grande importance à la direction du vent le soir des feux (dimanche des Brandons), car c'est celui qui règnera pendant trois mois. » E. R.

Le Canard Potevin, journal non politique, paraissant depuis oct. 1876 à Melle (Deux-Sèvres), in-12. (Paris, Viaut). Prix du n° : 10 c.

Les romanistes trouveront beaucoup à glaner dans cette humoristique petite feuille écrite en patois poitevin, tel qu'on le parle à Melle; on y rencontre des mots qui ne sont certes dans aucun vocbul. des pat. de l'Ouest et des formes de flexion curieuses comme : *le disant*, ils disent; *o sit*, ce fut; *le siront*, ils furent; *l'oguit*, il eut; *i furons*, nous fûmes; *le dieit*, il dit (preterit); *le fasit*, il fit; *i seguirons*, nous suivîmes; *veuyaue*, voyez-vous; *il faut que les hommes saigiant*, il faut que les hommes soient, etc. Citons encore les négations *rein* et *ehut : le mossieu n'est rein content*, le monsieur n'est pas content; *le sant ehut*, ils ne sont pas. Le n° 8 contient une chans. popul. dont le thème est bien connu. Il s'agit d'un galant qui est repoussé par une bergère et gouaillé par elle par dessus le marché. La voici :

Bon jou, belle bregère, (*bis*)
N'as-tu ja paue dau loue?
Dondon ma dondaine,
N'as-tu ja paue dau loue?
Dondon ma dondaine.... iou!

Nenni, nenni, dit-elle, (*bis*)
I le veut (1) tous les jous,
Dondon ma dondaine,
I le veut tous les jous,
Dondon ma dondaine..... iou!

L'at bé meingé ma chebre (*bis*)
Et mon grand boue otout,
Dondon ma dondaine,
Et mon grand boue otout,
Dondon ma dondaine..... iou!

N'a leiché que les cornes, (*bis*)
Mossieu, all' srant pre vous,
Dondon ma dondaine,
Mossieu, all' srant pre vous,
Dondon ma dondaine..... iou! E. R.

Fr. Kurschaat. **Grammatik der Littauischen Sprache**, 1 vol. gr. in-8° de XII-476 avec de la musique et une carte. Halle, librairie de l'Orphelinat. Prix : 13 fr. 35 c.

I

Cette grammaire de la langue lithuanienne nous appartient par les renseignements qu'elle fournit sur la poésie populaire des Lithuaniens. M. Kurschaat, lithuanien d'origine, ne s'est pas seulement appliqué à fixer les règles de son idiome maternel; il a recueilli et joint à sa grammaire, un grand nombre de ces chants connus sous le nom de *daïnos* et qui sont depuis longtemps célèbres par leur grâce et leur touchante mélodie. Les daïnos sont toujours des chants de guerre ou d'amour; ils ont une tendance marquée à idéaliser les personnages de la vie réelle. Les chevaux qui portent le héros amoureux sont ferrés d'or; la voile de sa barque est tissée d'or; sa fiancée porte une brillante couronne. On ne trouve dans ces chants que

(1) I le veut (je le vois).

très-peu d'allusions aux traditions païennes ou aux rites chrétiens. Le rhythme consiste dans la succession iambique ou trochaïque des syllabes accentuées. La musique, généralement élégiaque, affecte le ton bémol et se rapproche de celle des chants populaires bohêmes.

La première collection des daïnos a été publiée en 1825 par Rhésa (Koenisgsberg, 1825). Elle a été réimprimée à Berlin avec quelques additions par Kurschaat, l'éditeur de la grammaire. Viennent ensuite celles de Stanewicz (Wilna, 1829), de Dowkont (Pétersbourg, 1846), de Nesselmann (Berlin, 1854).

A ces collections qu'indique M. K. nous pouvons ajouter un recueil publié en 1872 dans les Mémoires de l'Université de Moscou et dont M. K. n'a pas eu connaissance.

Le recueil de Nesselmann donne la musique d'environ 60 *daïnos;* mais elle paraît peu authentique. M. K. a recueilli par lui-même celles des 25 daïnos qu'il nous offre. Nous donnons ci-dessous la mélodie qui porte dans ce recueil le n° 17, et nous avons disposé les paroles françaises sous les paroles lithuaniennes. Nous avons gardé dans notre traduction le mètre de l'original. Louis Leger.

II

Les chants populaires lithuaniens (comme la plupart des anciennes mélodies nationales d'Occident et d'Orient) sont remarquables en ce qu'elles emploient une grande variété de *modes.* Un certain nombre de ces chants sont en *majeur* et en *mineur;* d'autres sont construits avec les gammes *phrygienne*, *mixolydienne*, *hypodorienne*... Ces derniers sont les plus anciens. Quelques-uns de ceux qui sont en *majeur* se terminent sur la *dominante* ou la *tierce;* ils n'en sont pas moins de création relativement récente.

Au point de vue des rhythmes, les mélodies lithuaniennes ne se conforment point à la loi de la *carrure* qui s'est imposée jusqu'ici dans la musique savante des nations modernes. Souvent, dans une mélodie, la première reprise est composée de membres *binaires* (de *deux* ou *quatre* mesures) et la seconde reprise est formée d'une ou de deux *tripodies* (phrases de *trois* mesures). Quelquefois c'est l'inverse. Enfin on trouve dans la même reprise d'un air une *tétrapodie* (phrase de *quatre* mesures) jointe à une *tripodie*, — ce qui donne une phrase de *sept* mesures.

Par un autre procédé, analogue à celui que nous avons signalé dans les mélodies populaires de Grèce et d'Orient, les chants lithuaniens se dérobent aussi à l'uniformité de mesure consacrée dans l'art moderne. Dans la même mélodie, on voit souvent des mesures à *trois* temps entremêlées avec des mesures à *deux* ou à *quatre* temps.

Le caractère expressif de ces chants s'éloigne également de la joie vive et de la tristesse profonde; ils traduisent d'ordinaire un sentiment moyen et tempéré, soit une gaieté calme, soit une mélancolie douce.

Dans la collection que nous avons sous les yeux, les airs paraissent avoir été notés avec beaucoup de soin et de compétence. Mais, pour quelques mélodies, la présence de la *note sensible* dans la cadence finale forme une contradiction flagrante avec le *mode* dans lequel elles sont conçues. Y aurait-il là une retouche apportée par une main savante à l'inspiration populaire? Il est regrettable aussi que nulle part l'indication des mouvements ne soit jointe à la notation.

La mélodie que *Mélusine* offre ici à ses lecteurs nous paraît se distinguer entre toutes celles du recueil par la verve et le caractère. Elle appartient à la gamme de *ré*, sans *accidents*, *basée sur la tonique*. Par sa *quarte* inférieure, cette gamme est semblable à la gamme *mineure;* par la *quarte* supérieure elle en diffère, car le *si* et l'*ut* sont *naturels*.. La présente mélodie doit un peu dérouter les personnes habituées à l'usage exclusif du *majeur* et du *mineur*. Pour des oreilles non familiarisées, la première phrase paraît être en *la mineur*... mais le *sol* est *naturel*. Dans la seconde phrase on se croit en *ré mineur*... et l'*ut* n'est pas *dièse!*

On remarquera l'emploi de ce procédé, si fréquent dans les vieilles chansons de notre pays, par lequel le second vers du premier couplet devient le premier vers du second couplet, et ainsi de suite. Cette application successive du même vers faite à deux phrases différentes de la mélodie produit un effet d'engrenage qui ajoute encore à l'entrain de la musique.

L.-A. Bourgault-Ducoudray.

LE DÉPART POUR LA GUERRE.

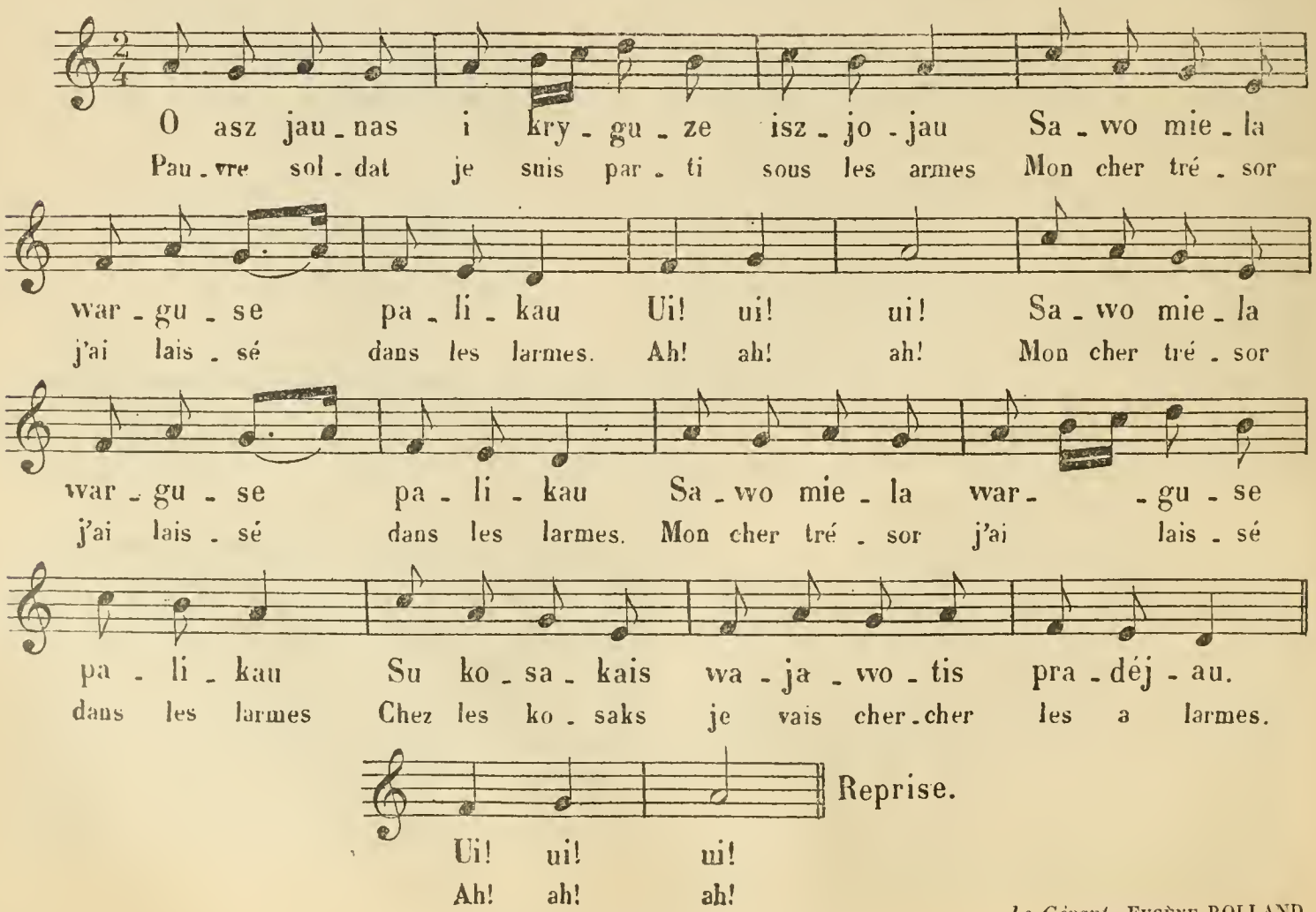

Le Gérant, Eugène Rolland.

Chartres. — Édouard Garnier, Imprimeur.

DE L'ORIGINE SOUTERRAINE DE L'ESPÈCE HUMAINE

D'APRÈS DIVERSES LÉGENDES AMÉRICAINES.

La donnée qui nous représente l'homme, ou les premiers hommes, sortant du sein de la terre, leur mère commune, a certainement un caractère assez philosophique, et trouve, en quelque sorte, son explication dans le passage de la Bible qui nous représente Dieu lui-même prenant un peu d'argile pour en fabriquer notre premier aïeul. Elle a donné lieu à une foule de légendes en vigueur, tant dans l'ancien que dans le nouveau monde. C'est surtout en Amérique que ces légendes semblent être parvenues à leur point le plus complet de développement, bien qu'elles s'y présentent sous des formes parfois fort dissemblables à première vue. Nous débuterons par celle des Mandanes, si remarquable par son originalité et son caractère poétique.

Ces Indiens formaient une grande tribu, aujourd'hui à peu près, sinon complétement éteinte, et dont le dernier établissement était situé sur les bords de la rivière jaune (1). Ils se regardent comme le premier des peuples créés par le grand Esprit. Dans le principe, leur nation vivait au centre de la terre, occupée à la culture de la vigne. Un des ceps ayant rencontré une ouverture, monta jusqu'à la surface du sol. L'un des jeunes gens de la tribu grimpa sur ce cep et parvint à l'endroit où se trouve le village actuel. S'étant aperçu de la fertilité du terrain, et de l'abondance des buffles qui couvraient les prairies voisines, il tua plusieurs de ces animaux et redescendit pour avertir ses compagnons. Ceux-ci grimpèrent en foule avec lui et constatèrent, *de visu*, l'exactitude de sa relation. Parmi ceux-ci se trouvaient deux jeunes et jolies filles très-estimées des chefs, parce qu'elles étaient vierges. Il y avait également une femme grosse et grasse, que l'on voulut empêcher de monter, mais comme elle était très-curieuse, elle profita d'un moment où on l'avait laissée seule, pour grimper à son tour. Le cep de vigne se brisa sous son poids et elle retomba dangereusement blessée. Les Mandanes se montrèrent furieux de la rupture du cep qui leur servait d'échelle. En effet, toute communication se trouva dès lors interrompue entre ceux de leurs compatriotes restés sous terre et ceux qui étaient arrivés jusqu'à la surface du sol.

L'on pourrait, au premier abord, découvrir dans l'histoire de cette grosse femme qui brise le cep de vigne, un vague et lointain souvenir des récits bibliques concernant la faute d'Eve qui introduit la mort en ce monde pour avoir mangé et fait manger à son époux, le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal (2). Mais, en tout cas, la reminiscence serait tellement lointaine qu'elle aurait fini par devenir à peu près, sinon absolument, méconnaissable.

Une tradition analogue se retrouve, chez les Minétaries, peuple qui habite les rives du Missouri, par le 47e, 34 de latitude nord, et le 101e de longitude ouest. Toutefois l'eau remplace ici le rôle assigné dans la légende précédente aux abîmes souterrains. Quoi qu'il en soit, voici ce que racontent ces sauvages.

Leurs ancêtres habitaient au fond d'un grand lac, situé au nord-est de leur séjour actuel. Quelques indiens parvinrent à gagner la surface des eaux, et ayant découvert un pays beaucoup plus beau que celui où ils vivaient, ils en firent de magnifiques descriptions à leurs compatriotes. Aussi, beaucoup de ces derniers se décidèrent-ils à émigrer à leur tour. Un grand arbre auquel ils grimpaient, leur permit d'exécuter ce projet. Toutefois, l'arbre étant venu à se briser, une bonne partie de la nation resta et reste aujourd'hui encore confinée dans son humide patrie. Alors commença pour les expatriés, une longue série de voyages à travers la prairie. Sur le point, plusieurs fois, de périr de faim, ils furent préservés de la mort d'une façon miraculeuse et arrivèrent enfin aux lieux qu'ils occupent aujourd'hui (1). M. Malthews fait observer avec raison que cette légende paraît composée d'éléments fort divers, les uns évidemment fabuleux, les autres ayant un fond de réel. L'on croit reconnaître dans cette masse d'eau du sein de laquelle seraient sortis les premiers Minétaries, le *lac du Diable*, situé au nord du pays des Dakotahs. Il est bien remarquable, que chez les Sioux, il porte le nom de *Miniwakan*, litt. « lac divin », ce qui correspond exactement, pour le sens, au terme le *Midipopu*, par lequel le désignent les Minétaries. Quant à la circonstance de l'arbre brisé, des indiens restés dans les profondeurs, elle pourrait bien avoir été empruntée, purement et simplement à la légende Mandane. Effectivement, les Minétaries, qui, comme les Mandanes, appartiennent à la famille Siousse, ont longtemps vécu avec ces derniers, sur le pied de la plus étroite intimité.

Ce qui est bien curieux, c'est que nous retrouvons cette même légende, très-légèrement défigurée, chez certaines peuplades du Brésil septentrional. Serait-il téméraire de prétendre trouver là une preuve d'antiques migrations, ayant passé de la vallée du Mississipi jusque sur les bords de l'Amazone? Voici, notamment, ce que racontent les *Mundurucus*, peuplade sauvage de cette dernière région. Ces indiens regardent à la fois *Caro Sacaïbu* (2) comme le premier homme et comme un Dieu. Son pouvoir était partagé par son fils et un être de rang inférieur appelé *Raïru*. Bien que ce dernier fût l'exécuteur de ses commandements, Caro Sacaïbu le détestait, on ne nous dit point pour quels motifs, et pour se débarrasser de lui, imagina, entre autres, le stratagème suivant : Il fabriqua une figure de tatou qu'il enfouit presque en entier dans le sol, ne laissant passer au dehors que la queue, laquelle avait été enduite d'une sorte d'huile résineuse; cette substance a la propriété d'être fort adhérente aux mains, lorsqu'on y touche. Cela fait, Caro Sacaïbu ordonna à son ministre de retirer l'animal du trou où il était enfoui et de le lui apporter. Raïru saisit l'effigie par la queue, mais fut naturellement impuissant à retirer sa main, et le tatou, soudainement doué de vie par le Dieu, s'enfonça dans la terre, entraînant avec lui Raïru. Ce dernier, qui était fort habile, trouva, pour revenir sur terre, un moyen

(1) Lewis et Clarke *Travels on the source of Missouri*, chap. Ve, p. 102 (édit. de Londres, 1814).

(2) *Genèse*, chap. IIIe, verset 1 à 10.

(1) M. Malthews, *Hidatsa (Minnetare) grammar;* Introduct., p. XVII (New-York, 1873.)

(2) *Voyage au Brésil*, par M. et Mme Louis Agassiz, traduit de l'anglais par M. Félix Vogeli, chap. X, p. 322 (Paris, 1869).

que l'histoire ne fait point connaître. A son retour, il informa Caro Sacaïbu qu'il avait découvert, dans les profondeurs du sol, une foule d'hommes et de femmes. Ce serait, ajouta-t-il, une excellente idée de les en faire sortir pour cultiver la terre et tirer partie de sa fertilité. Cet avis fut goûté du Dieu suprême. Aussitôt Raïru sema une graine d'où sortit le premier cotonnier. Des filaments souples et soyeux contenus dans le fruit de l'arbuste, Caro Sacaïbu fabriqua une longue cordelette à l'extrémité de laquelle il suspendit Raïru. Celui-ci retourna donc dans les entrailles de la terre par le même trou, qui une fois déjà lui avait livré passage. Une fois arrivé là, il hissa les êtres humains qu'il rencontra, au moyen du fil, jusqu'à la surface. Le premier qui sortit du trou était laid et mal conformé. Ce fut peu à peu seulement que commencèrent à apparaître des gens mieux bâtis. Par malheur, lorsque l'on en arriva là, le fil était déjà fort usé. Il rompit sous le poids et les plus beaux hommes, les femmes les plus jolies retombèrent dans les profondeurs, d'où on ne put jamais les retirer. C'est pour cela que les charmes physiques sont chose si rare en ce monde. Caro Sacaïbu tria alors la race qu'il avait retirée du sein de la terre et la partagea en diverses tribus, distinguées chacune par un tatouage ou une manière de se peindre qu'elles ont toujours conservée depuis. Il leur assigna d'ailleurs leurs occupations spéciales. A la fin, il ne resta qu'un rebut composé des plus laids, plus chétifs, plus misérables représentants de la race humaine. A ceux-là, le dieu dit, tout en leur traçant sur le nez, une ligne rouge : « Vous n'êtes pas « dignes d'être des hommes et des femmes; allez et « soyez des animaux. » Ils furent changés en oiseaux et c'est depuis ce temps que l'on voit les *mutums* errer parmi les grands bois qu'ils font retentir de leurs gémissements plaintifs.

Nous demanderons la permission au lecteur d'attirer quelque temps son attention sur cette intéressante légende. Par elle, les riverains de l'Amazone ont voulu expliquer l'origine du tatouage et de ces dessins symboliques dont ils se couvrent le corps. Ces emblèmes ne servent pas seulement chez eux à différencier les peuplades, ils ont encore, en quelque sorte, une signification honorifique, on pourrait presque dire aristocratique (1). Aussi, même dans les villages d'indiens plus ou moins civilisés, où ces enjolivements ne sont plus en usage, le sauvage étranger qui arrivera tatoué à l'ancienne mode sera-t-il considéré comme un personnage d'un certain rang et reçu avec quelques égards.

Un dernier écho de ces vieilles traditions va se retrouver encore chez les Tzendales du sud du Mexique, mais cette fois bien affaibli, et la vieille légende des prairies n'y apparaît plus, pour ainsi dire, que réduite à sa plus simple expression. Nous savons que chez ces peuples, *Imox* ou *Imos*, considéré comme l'ancêtre de la première génération humaine, et spécialement comme le père des Chichimèques ou barbares aborigènes, était adoré sous la forme du *Seiba* ou *Ceiba* (Eriodendrum Ceiba). « Les Indiens, nous dit l'évêque Nunez, tiennent « pour très-avéré que leur nation (dont les origines, sans « doute, se trouvent comme il arrive le plus souvent « confondues avec celles de la race humaine tout en- « tière,) est sortie des racines de cet arbre (1). » De là, les nombreuses marques d'honneur prodiguées à ce végétal, et dont nous avons parlé tout au long, dans un précédent mémoire (2). La comparaison entre cette légende Centro-Américaine avec les légendes, analogues d'ailleurs, à plus d'un égard, que nous rencontrons chez d'autres peuples, semble admirablement propre à nous faire comprendre l'esprit des croyances de la race rouge. D'après la mythologie scandinave, le premier couple humain sort du trone du frêne. La version hellénique, au contraire, fait naître notre espèce des graines de ce même arbre. La ressemblance est grande à coup sûr, entre ces différentes données, puisque toutes elles affirment l'origine végétale de la race des hommes; mais enfin ce qui distingue la tradition Européenne de celle des Tzendales, c'est que, d'après la première, l'homme sort de terre ou des graines de l'arbre, c'est-à-dire des parties que nous pourrions appeler aériennes (3), tandis que dans la seconde, il s'agit exclusivement des racines.

Nous sommes très-porté à croire que le détail expliquant la rareté des charmes corporels au sein de la race humaine faisait partie de la donnée primitive, bien qu'elle ne se retrouve plus aujourd'hui dans le récit Mandane. En effet, nous le rencontrons dans une curieuse tradition Mexicaine, évidemment apparentée à celle dont il vient d'être question, bien qu'affectant une physionomie assez différente. C'est que cette dernière, sous la forme conservée par les auteurs, semble elle-même le résultat de la fusion de deux légendes primitivement distinctes et relatives, l'une à l'origine des héros ou dieux terrestres, l'autre se rattachant à la création ou plutôt à la formation de l'homme.

Les habitants de la nouvelle Espagne, au dire du père de Olmos, parlent d'un dieu appelé *Citlalatonac* (4) et d'une déesse du nom de *Citlalicuyé* identique suivant toute probabilité à l'*Omécihuatl* (5), litt. « deux fois dame, deux fois souveraine » de Clavigero. Cette divinité, qui avait eu beaucoup de fils, finit par accoucher d'un *tecpatl* ou couteau de silex. Effrayés à la fois et indignés de ce prodige, ses autres enfants convinrent de le jeter hors du ciel. Le silex fut donc précipité à peu près de la même façon que le Vulcain hellénique. Il tomba dans le pays de *Chicomoztoc* ou des sept grottes, patrie primitive de la race Nahuatle, mais dans sa chute, donna naissance suivant la tradition populaire à seize cents dieux ou héros. Mendieta verrait là un souvenir de la chute des mauvais anges. Peut-être est-ce aller chercher bien loin des analogies. Nous constaterions plus volontiers dans ce récit, une preuve d'amour propre national de la part des aïeux de la race Mexicaine, qui aimaient à s'attribuer une origine plus relevée que celle du reste de la race humaine et spécialement que les anciens habitants

(1) *Voyage au Brésil*, par M. et M^me^ Louis Agassiz, traduit de l'anglais par M. Félix Vogeli, chap. X, p. 321 (Paris, 1829).

(1) Nunez de la Vega, *Constituciones diœcesanas del obispado Chiappa*, t. I, p. 9. (Roma, 1702.)

(2) *Le mythe d'Imos*, § VI, p. 133 et suiv. des *Annales de philosophie chrétienne*, t. 83 de la collection.

(3) A. Kuhn, *die Herabkunft des Feuers*, etc., p. 24. (Berlin, 1859.)

(4) *Historia ecclesiastica Indiana*, por Fray Geronimo de Mendieta ; lib. 2^e^ ; chap. 1^er^, p. 77 (Mexico, MDCCCLXX.)

(5) *Storia antica de Messico, cavato da migliori storici Spagnuoli*, del abate D. Francisco Saverio Clavigero ; t. 2^e^ ; lib. VI ; p. 8 (In Cesenà ; MDCCLXXX.)

du pays, considérés simplement comme fils de la terre. Tout le reste de la légende confirmerait, comme on va le voir, cette interprétation.

Effectivement, les héros se trouvaient fort embarrassés. La race humaine venait de périr dans un de ces cataclysmes périodiques, lesquels jouent un si grand rôle dans la cosmogonie des peuples de la nouvelle Espagne. Il ne restait, par conséquent, sur la terre, aucun être doué de raison, pour les honorer et les servir. Dans cette extrémité, ils résolurent d'envoyer un messager vers leur mère, afin d'obtenir d'elle l'autorisation de créer une nouvelle espèce humaine, qui pût les assister dans leurs nécessités. Celle-ci répondit, que si ces héros s'étaient montrés tels qu'ils devaient être, s'ils avaient eu des sentiments et des pensées conformes à leur céleste origine, ils seraient restés au ciel, en sa compagnie. Mais, puisque se rendant justice, ils tenaient à demeurer sur terre, ils n'avaient qu'à s'adresser à *Mictlan-Teuctli*, litt. « le seigneur du pays des morts, » le Pluton de la mythologie mexicaine. Ils n'avaient qu'à lui demander des os ou de la cendre ayant appartenu aux mortels de la génération antérieure. Les héros n'auraient qu'à arroser ces débris de leur sang, pour en voir naître un homme et une femme, destinés à repeupler l'univers, de leur postérité. Seulement, il faudrait prendre garde à Mictlan-Teuctli, qui, une fois la demande octroyée, pourrait bien se repentir et tenter de reprendre ce qu'il venait d'accorder. Il conviendrait donc de se hâter, les os une fois obtenus, et ne point regarder en arrière. La réponse maternelle ayant été rapportée aux dieux terrestres par le *Tlotli* ou épervier, ceux-ci tinrent conseil ensemble. Le résultat de leur délibération fut l'envoi de *Xolotl*, l'un d'entre eux, auprès du prince des enfers. Ayant obtenu ce qu'il demandait, Xolotl détala au plus vite. Mais *Mictlan-Teuctli*, soit qu'il se fût senti offensé de ce départ précipité, soit qu'il cédât à un accès de son humeur traîtresse et méfiante, se mit à courir après Xolotl. Ce dernier, dans sa fuite précipitée, fait un faux pas et tombe. Les os se brisent en morceaux, à la suite de cette chute, et voilà pourquoi, disent les Mexicains, il y a des hommes plus grands les uns que les autres. Toutefois, Mictlan-Teuctli ne parvient point à rattraper le fugitif, et après quelques instants, retourne dans sa demeure souterraine. Xolotl, ayant réuni les fragments osseux, arrive à l'endroit où l'attendaient ses frères. Les os furent placés dans une jatte ou un grand vase, et les dieux les arrosèrent du sang qu'ils se tirèrent de diverses parties du corps. De là vint, dit-on, l'usage chez les Indiens, et spécialement chez les *Tlamacazqui* ou prêtres, de se piquer avec des épines de Maguey, de se percer diverses parties du corps, les oreilles, lèvres, langue, gras des jambes, par esprit de dévotion, en un mot de prodiguer leur sang dans les cérémonies religieuses « comme si c'eût été un liquide superflu et sans valeur (1). » Un garçon sortit du vase au bout de quatre jours, et au bout de sept, une jeune fille. D'après Mendieta, ce serait quatre jours après que celle-ci aurait pris naissance. L'on confia à Xolotl ce couple à élever. Il le nourrit de la sève du cardon, et c'est de ce jeune homme et de cette femme que la race humaine actuelle tire son origine.

Mendieta voit dans cette destruction dont notre espèce avait été victime, un vestige des traditions bibliques concernant le déluge, et il n'a, suivant nous, qu'en partie raison. Il s'agit ici de ces trois ou quatre cataclysmes successifs dont les peuples de la nouvelle Espagne reçurent, sans doute, la notion des peuples de l'Extrême-Orient. Les mêmes faits paraissent rapportés d'une façon un peu différente par le Codex Chimalpopoca. Cet ouvrage parle de Quetzalcohuatl (1) se rendant aux enfers pour demander le *Chalchiuh Omitl* ou os d'Emeraude à Mictlan-Teuctli. Ce dernier le lui livre, mais dans sa précipitation, Quetzalcohuatl culbute. L'os d'émeraude se brise, et l'on en voit les morceaux s'éparpiller de tous côtés. Des cailles se jettent sur les débris qu'elles becquettent, tandis que Quetzalcohuatl s'évanouit. Il y a, dans cette version de la légende, un sens mystérieux que peut-être on ne pourra pénétrer qu'après la publication intégrale de l'ouvrage mexicain. Pourquoi l'os est-il ici fait d'émeraude. On sait que cette pierre était particulièrement estimée, non-seulement des habitants de la Nouvelle-Espagne, mais encore de ceux du Pérou. Souvent, on l'employait pour fabriquer des idoles. S'agirait-il donc ici de la création de Castes supérieures, auxquelles un caractère presque divin aurait été attribué ? D'où vient que Xolotl apparaît remplacé par Quetzalcohuatl ? C'est ce dont nous ne saurions donner une explication satisfaisante. Et les cailles, quel rôle jouent-elles dans tout le cours du récit ? La mythologie indienne nous présente, on le sait, cet oiseau comme symbole de la sécheresse, et ceci s'explique sans peine par l'habitude où est la caille de fréquenter les plaines sablonneuses et brûlées du soleil. Il est dit dans le Rig-Véda, en parlant des Açwins : « Vous avez sauvé pour le bonheur, ô » Açwins, la caille que dévorait la puissance de Sou» parna. » C'est-à-dire la terre dévorée par la chaleur solaire.

Sans nous arrêter à la solution de tous ces problèmes, signalons, au moins, le rôle de messager céleste attribué au *Tlotli* ou épervier. Ainsi, le *popol vuh* ou Livre sacré, nous signale positivement le *Vac* ou *Voc*, espèce de petit oiseau de proie, qui fait la guerre aux reptiles, comme l'envoyé de *Hurakan*, le dieu de la foudre (2). Il descendait du ciel, tout exprès pour voir les héros mythiques de la nation Quichée, jouer à la paume, c'est-à-dire, vraisemblablement, s'apprêtant à la révolte contre Xibalba, à l'empire duquel le leur devait succéder. Un autre passage du même ouvrage expose, tout au long, la façon singulière dont ce volatile s'y prenait pour remplir les commissions à lui confiées (3). Enfin, n'est-ce point encore un envoyé des dieux que cet aigle posté sur un nopal, et que les *Mexicas* aperçurent, juste à l'endroit où se devait arrêter leur migration (4)? Enfin, n'est-ce pas comme ministre des vengeances célestes que nous voyons divers volatiles de proie, prendre part à la destruction de l'espèce humaine, lors de la fin de la troisième période cosmique? « Alors, nous dit le livre

(1) Clavigero, *Storia antica de Messico*, t. II, lib. VI, p. 52.

(1) *Codex Chimalpopoca*, d'après les *Quatre lettres sur le Mexique*, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, lettre 4e, § 2, p. 255 (Paris, 1868).

(2) Abbé Brasseur, *Popol vuh, le livre sacré*, 2e partie, chap. 1er, p. 71 (Paris, 1861).

(3) Ibid., chap. III, p. 135 et suiv.

(4) Tezozomoc, *Histoire du Mexique* (Traduct. Ternaux-Compans), chap. III, p. 15 (Paris, 1853).

» sacré, le *Xécotcoveh* arracha les yeux de l'orbite aux » hommes coupables ; le *Camalotz* leur trancha la tête ; » le *Cotzbalam ;* litt. « aigle-tigre, » dévora leurs chairs ; » le *Técumbalam* brisa et broya leurs os et leurs carti- » lages (1). »

Nous n'entreprendrons point, ici, de déterminer à quelles espèces, au juste, se doivent rapporter chacun de ces noms. Qu'il nous suffise de savoir qu'ils désignent certainement des animaux appartenant aux genres épervier, faucon, pie-grièche, ou autres tout voisins.

Semblable, à plus d'un égard, nous apparaît la donnée Haïtienne. En tout cas, le détail significatif de l'arbre servant d'échelle aux mortels, quoique indiqué d'une façon assez vague, s'y retrouve néanmoins.

Les habitants de l'Ile espagnole (Haïti), signalaient deux grottes d'une montagne appelées *Canta* ou *Cauta*, dans la province de *Caanau, alias* et sans doute plus correctement *Caunana*. L'une de ces grottes portait le nom de *Cacibagiagua* ou *Caxi-Baxagua* (pr. *Cachi-Bachagua),* l'autre *Amaiuna* ou mieux *Amaiuma*. De *Caxi-Baxagua* est sortie la plus grande partie des gens qui peuplèrent l'île. (2) Le soin de les garder pendant la nuit avait été confié à un Indien qui s'appelait *Marocaël* ou *Machochaël.* Une fois, ayant tardé à se rendre à son poste, il fut enlevé par le soleil. Ceux qui étaient dans la grotte, irrités de son inexactitude, lui fermèrent la porte au nez et il fut transformé en pierre, proche l'entrée de la caverne.

Plusieurs de ceux qui étaient renfermés dans la grotte, éprouvèrent un vif désir d'aller voir le monde, et sortirent pendant la nuit. S'étant livrés au plaisir de la pêche, ils eurent l'imprudence de ne point rentrer, lorsque le jour commença à paraître. Ils furent surpris par le soleil qui les changea en *Iobis* ou *Hobis;* le Hobis n'est autre chose que l'arbre appelé *Xocote* ou *Jocote* en Mexicain, et qui se rapproche beaucoup du myrobalanier. Nous ne nous arrêterons point à commenter cette curieuse tradition, ni à faire ressortir les ressemblances qu'elle nous offre à la fois avec les légendes Mexicaine, Mandane et Brésilienne. Peut-être serait-ce de cette dernière toutefois qu'elle se rapprocherait le plus. Si le récit Haïtien nous montre les hommes coupables d'un crime qui rappelle celui de Cendrillon et punis pour s'être abandonnés sans prudence au divertissement de la pêche, de même, chez les riverains de l'Amazone, l'envoyé du grand Esprit s'amuse en quelque sorte à prendre les hommes à la ligne et c'est parce que son fil casse que ceux-ci ne peuvent plus sortir des entrailles de la terre. D'un autre côté, le gardien métamorphosé en pierre ne nous fait-il pas un peu songer aux os d'émeraude rapportés par Quetsalcohuatl ? Enfin, s'il est question, dans le récit des habitants de Saint-Domingue, d'hommes changés en arbres, rappelons-nous le végétal père de la race humaine, d'après les Tzendales et même la vigne des Mandanes servant d'échelle aux mortels pour gagner la terre. Malgré l'interversion et la confusion des rôles, on aperçoit, en quelque sorte, pour ainsi dire, les linéaments reconnaissables encore de la tradition primordiale. En tout cas, cette vengeance du soleil qui transforme un homme en pierre, pour le punir de sa négligence, mérite d'être signalée.

Peut-être semblera-t-il bien téméraire de prétendre rapprocher cette légende des insulaires de Saint-Domingue, d'une autre que Marini trouva en vigueur parmi les Landjans; ces derniers, on le sait, habitent une partie du Lao, dans le centre de l'Indo-Chine. Voici ce que racontent ces Asiatiques.

Les commandants ou habitants du ciel s'étant divisés en deux partis, pour l'amour des femmes, eurent à soutenir les uns contre les autres plusieurs batailles sanglantes. Enfin, les vaincus durent quitter le céleste séjour et se retirer sur une île déserte qui était la terre. Leurs épouses se décidèrent, elles aussi, à abandonner le ciel pour les suivre. Enfin, les commandants, on ne nous dit pas pour quel motif, s'étant enfermés au sein d'une grande pierre (creuse sans doute), les anges et les démons réunirent leurs efforts pour les décider á en sortir. Un feu violent est allumé autour du rocher. Quelques-uns des commandants en sortent tout brûlés et noirs comme le charbon; les autres, moins éprouvés par la chaleur, conservent leur teint naturel. Puis les commandants noirs épousent les femmes des démons qui étaient noirs; les blancs s'unissent aux filles des anges, lesquelles se distinguaient par la blancheur de leur teint. Les premiers comme les seconds engendrent une postérité qui reproduit les traits paternels (1).

A part ce dernier trait, suggéré sans doute par le désir d'expliquer l'origine des deux races Noire-Pélasgique et Mongole, lesquelles se succédèrent dans les régions de l'Asie méridionale, nous remarquons un certain accord entre les données Haïtienne et Indo-Chinoise. Toutes deux font sortir, des cavernes ou rochers, les ancêtres de la race humaine. Ce point de ressemblance paraîtrait, à juste titre, bien peu probant, si d'autres plus importants ne venaient s'y joindre. Ainsi, les premiers habitants de l'Ile espagnole se seraient trouvés dans la même situation que les commandants Landjans, au sortir de leur pierre, c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas de femmes. Nous ne rapporterons pas ici le moyen étrange qu'employèrent les Haïtiens pour s'en procurer. Le personnage mystérieux désigné par le nom de *Guahagiona* qui enlève toutes les femmes du pays où il se trouvait, même celles de son cacique *Ana-Cacugia*, litt. « fleur de Cacao », nous rappelle un peu ces commandants Landjans, faisant la guerre à la fois aux anges et aux démons, pour leur ravir leurs épouses. Enfin, si une autre tradition des Landjans porte qu'un buffle divin, tombé du ciel dans la mer, mit au monde une courge remplie d'hommes noirs et blancs, cette incohérente légende a encore son pendant chez les Haïtiens. Ceux-ci racontaient qu'un homme puissant, nommé *Giani*, après avoir mis à mort son fils *Gianiel,* litt. « fils de Giani » qui voulait se rendre coupable de parricide, enferma les os du criminel dans une calebasse. Au bout d'un certain temps, Giani ayant renversé la calebasse, il en sortit une multitude de poissons grands et petits. C'étaient les os de Gianiel qui avaient subi cette métamorphose.

Les quatre fils jumeaux d'une femme appelée *Itaba-Tahunana*, ayant eu connaissance de ce prodige, voulu-

(1) *Pop. vuh ;* IIIe partie, chap. Ier, p. 27.

(2) *Écrit du frère Romain Pane, des antiquités des Indiens,* traduit par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, à la suite de la *Relation de Las Cosas de Yucatan,* chap. Ier, p. 432 et 433.

(1) Marini, *Histoire du Tonquin et Lao*, p. 382.

rent goûter aux poissons, en l'absence de Giani. L'un d'eux, appelé *Dimivan Caracaracol*, détacha ladite calebasse; mais surpris au milieu du repas par le retour précipité du maître de la maison, les convives voulurent suspendre de nouveau ce meuble miraculeux. Dans leur hâte, ils s'y prirent fort mal. La calebasse tomba à terre et se brisa en laissant échapper des torrents d'eau ainsi qu'une multitude de poissons. C'est de là qu'ils tiennent que la mer eut son origine. Besoin n'est pas d'être très-fort en symbolique, pour reconnaître que dans les deux légendes en questions, la courge ou calebasse se trouve prise comme emblême de la terre. Seulement, les Indo-Chinois semblent faire émerger cette dernière du sein des flots, tandis qu'à Haïti, l'on aurait plutôt vu dans l'Océan, le réceptacle d'eaux ayant d'abord recouvert notre terre.

Il y aurait là une vague réminiscence de ce vaste incendie, de ce déluge de feu mentionné par les légendes Brésiliennes, ainsi que par celles de quelques autres populations de l'Amérique du sud (1). D'après les populations de race Tupi, Monan, le dieu suprême, indigné de l'ingratitude des hommes, aurait envoyé contre eux, *Tata*, le feu céleste, lequel consuma tout ce qui se trouvait sur la face de la terre. Un seul homme, appelé Irin Monge, échappa au désastre, Monan lui ayant accordé asile dans le ciel. A la vue de la conflagration universelle, Irin Monge s'adressa en ces termes à Monan « Veux-tu donc aussi détruire les cieux et toute » leur parure? Hélas, où sera désormais ma demeure, » et comment pourrai-je vivre, maintenant que je suis » seul de ma race? » Alors, le dieu suprême, ému de pitié, envoya une grande pluie qui éteignit le feu, et s'étant imprégnée des cendres faites par l'incendie, coula vers les profondeurs de la terre. C'est ce qui donna naissance à l'Océan, nommé à cause de cette circonstance, *Parana*, litt. « eau amère » (2).

Peut-être jugera-t-on les rapprochements que nous venons de signaler, quoique sans doute, un peu vagues, favorables néanmoins à notre manière de voir, relativement à l'origine Sud-Asiatique des civilisations du courant qualifié par M. Angrand, de *Floridien ou Toltèque Oriental* (3).

Enfin nous ne voulons pas terminer ce travail sans dire quelques mots d'une tradition péruvienne, dont la parenté avec les précédentes peut paraître au moins douteuse. Effectivement, si le fait capital de l'origine souterraine de la race humaine s'y trouve clairement mentionné, là s'arrête la ressemblance. Les circonstances accessoires de l'arbre servant de moyen de communication entre les deux mondes et de sa rupture qui donnent, pour ainsi dire, leur cachet spécial aux légendes sus-mentionnées, y restent complétement omises.

Au dire des Quichuas du Pérou, le dieu Viracocha aurait, à la suite d'un déluge, fait sortir de la caverne de *Pacaric Tambo*, litt. « maison de production », quatre frères appelés *Manco-Capac, Colla, Tocay* et *Pinahua* (4).

(1) *Pop. vuh.*, p. CCXVI,

(2) M. F. Denis, *Une fête Brésilienne, célébrée à Rouen en 1550*, p. 317 du tome II de la *Revue Américaine.*

(3) M. L. Angrand; *Lettre sur les antiquités de Tiaguanaco*, p. 44. (Extrait du 24e volume de la *Revue générale de l'architecture*, etc.)

(4) Acosta, *Historia natural y moral de las Indias*, liv. Ier, cap. 25 — Herrera, *Historia général*, Decad. Ve, lib. 3e; cap. 7. — Garcilaso de la Vega, *Comentarios reales*, lib. Ier, cap. 18. — M. E. Desjardins, *le Pérou avant la domination espagnole*, § Ier, p. 24.

Il aurait même partagé la terre entre eux, a peu près comme, d'après la tradition biblique, Noé le fit à l'égard de ses trois fils. Ajoutons que les rapprochements établis par l'abbé Brasseur entre cette grotte mystérieuse et le Pan-Paxil ou *Tonacatepetl* des narrateurs Mexicains et Guatémaltèques, nous semble bien contestable (1). Ces deux derniers noms s'appliquent évidemment à la région située sur les rives du Tabasco et de l'Uzumacinta. C'est là que le premier Quetzalcohuatl, emblême de la migration Toltèque orientale, aurait découvert le maïs et les autres plantes nécessaires à la nourriture de l'homme.

Enfin, le souvenir de la création se trouvant assez souvent, dans les traditions américaines, confondu avec celui du déluge, les tribus du Nouveau-Monde ont pu puiser aux mêmes sources, l'idée d'hommes trouvant, dans les grottes des montagnes, un asile contre le cataclysme diluvien. D'antiques légendes mexicaines nous représentent Quetzalcohuatl, abordant en compagnie de dix-neuf chefs sur les rives de Potonchan. Bientôt après, à la suite d'une grande inondation, le nombre de ces princes se trouva réduit à sept, lesquels se réfugièrent dans des grottes, au penchant des montagnes (2). De même au Pérou, les derniers survivants de l'espèce humaine, il y a fort longtemps de cela, à la suite d'une grande inondation qui avait couvert toute la terre, sauf quelques montagnes fort élevées, cherchèrent un asile dans de grandes grottes ou cavernes. Ils y avaient porté toutes sortes de provisions, et une fois entrés, eurent grand soin d'en boucher les moindres ouvertures, de façon que l'eau n'y pût pénétrer. Au bout d'un certain temps, jugeant que l'inondation devait tirer à sa fin, ils firent sortir quelques chiens qui revinrent mouillés et sans que leur poil fût sali par la boue. Les réfugiés jugèrent, à cet indice, que les eaux étaient encore hautes. Ils ne se décidèrent à sortir de leurs retraites, que lorsque d'autres chiens, de nouveau lâchés par eux, furent revenus tout souillés de limon (3). Nous avons déjà signalé, dans un précédent travail, l'accord que, sur ce point, la légende péruvienne présente avec celles des tribus sauvages de l'Amérique du Nord. Effectivement, un rôle tout semblable à celui de la colombe biblique se trouve ici dévolu exclusivement à des quadrupèdes (4).

Nous n'insisterions pas sur la ressemblance qu'offrent les légendes Mandane et Minétarie avec certaines données d'origine Polynésienne, si plusieurs points de contact assez singuliers ne se manifestaient sous le rapport des traditions entre les Indiens des prairies et les Insulaires du Pacifique. Quoi qu'il en soit, c'est de l'ouest que la plupart des peuplades Polynésiennes font venir leurs ancêtres. En effet, toute la race en question

(1) *Popol vuh.*, introd., p. CCXLII.

(2) Abbé Brasseur, *Recherches sur Palenqué*, chap. III, pages 40 et 41.

(3) Zarate, *Histoire de la conquête du Pérou* (trad. française), t. Ier, chap. X, p. 59 (1774).

(4) *Le Mythe d'Imos*, § 2e, pages 74 et 75 (*Annales de Philosophie chrétienne*, t. 83 de la collection).

semble originaire des Samoa et accomplit ainsi ses migrations d'Occident en Orient. Mais, d'un autre côté, dans le langage métaphorique des Océaniens, *Awaïki*, ou la région du couchant, désigne aussi l'hémisphère inférieur, de même que le rhumb de l'est est considéré comme supérieur. On dit chez eux, « descendre à l'occident » et « monter vers le levant » (1); ne faudrait-il pas chercher dans cette simple métaphore, l'origine de la provenance souterraine attribuée par les Mandanes à leurs premiers aïeux ? Nous n'aurions, pour notre part, nulle répugnance à l'admettre. En tout cas, ce ne serait peut-être pas le seul exemple à citer d'une légende ou tradition de peaux-rouges, empruntée à l'Extrême-Orient.

H. de Charencey.

DE L'ORIGINE DES CONTES.

A Monsieur Emmanuel Cosquin.

Monsieur, en donnant dans le numéro 7 de *Mélusine* une traduction d'une variante du conte des deux bossus, extraite de « *Tales of Old Japan, by Mitford* » vous avez cru y voir une preuve de plus contre la théorie qui assigne une origine âryenne commune à un très-grand nombre des contes populaires répandus principalement en Europe, dans l'Inde et en Perse. — En ce qui concerne le conte Japonais que vous citez, permettez-moi de vous dire que M. Mitford ne prétend pas que ce conte soit recueilli directement à la source populaire; au contraire (p. 172) il déclare l'avoir extrait « d'un livre curieux traitant d'étymologie et de l'étude des proverbes, sous le titre de : Kotowaguza. » — Il ajoute que les histoires enfantines qu'il publie sont traduites de plaquettes imprimées à images, et que chaque fois qu'il a cherché à en recueillir à des sources orales, les Japonais ont cru qu'il se moquait d'eux. — Il en est de même des récits héroïques formant la première partie de l'ouvrage et qui ne sont que des traductions (v. p. 2) des légendes nationales semi-historiques les plus intéressantes et d'autres spécimens de littérature analogues. L'ouvrage tout entier est donc d'origine purement littéraire et dès lors les récits qu'il contient ne peuvent servir aux études des traditions populaires, qu'après qu'on se sera assuré qu'ils n'ont pas été empruntés par traduction ou imitation de sources étrangères. Je me hâte de dire qu'à un autre point de vue, ils méritent de trouver des lecteurs; ils offrent des tableaux curieux des mœurs d'un peuple vivant naguère encore sous le régime féodal; plusieurs, malgré d'affreuses scènes de carnage, ne sont ni sans beauté, ni sans grandeur, comme cette légende des 47 Rônins qui accomplirent le « harakiri, » c'est à dire qui s'ouvrirent le ventre en grande cérémonie après s'être vengés de leur ennemi!

De même que pour le livre de M. M., nombre de recueils de contes étrangers ne tirent pas leurs éléments directement du fonds populaire, ils ne sortent pas, passez-moi l'expression du « pis de la vache » et sont plus ou moins des œuvres de littérature. Tous les collecteurs de contes populaires savent quelles peines, quelle persévérance sont nécessaires pour obtenir des gens des campagnes les récits qu'ils recherchent, sans parler des fraudes qu'ils doivent déjouer pour n'être pas trompés dans leur propre pays. Qu'est-ce donc à l'étranger, dans les pays dont la langue et les mœurs ne leur sont pas familières, ou dans les contrées de l'extrême orient, en Chine ou au Japon, où ils ne sont guère en relations qu'avec les gens des ports, ou les serviteurs des résidents européens. — Il faut donc pour les études mythographiques et surtout pour la discussion sur l'origine des contes, n'accepter que sous bénéfice d'inventaire les parallèles tirés des recueils de traditions populaires où l'auteur a souvent donné cours à son imagination ou introduit des réminiscences, en admettant même qu'il soit toujours de bonne foi. Presque tous les recueils de contes arabes, les Mille et une Nuits entre autres, n'ont d'arabe que le nom; ce sont des choix de contes la plupart tirés du fonds populaire ou littéraire de l'Inde. Les contes Kalmoucks et Mongols connus sous le nom de contes de Sidi-Khur, d'Ardschi-Bordschi-Khan, du trône de Vikramaditya, ne sont pas populaires et sont des imitations de contes indiens. Pour le charme et l'intérêt du récit, ils méritent pleinement leur vogue. Mais le mythographe n'est point un lecteur ordinaire, le mérite littéraire doit lui être indifférent; il doit ne rechercher dans une œuvre que ce qu'il y a de sincèrement traditionnel et d'autochtone. A ce point de vue spécial, les recueils des contes agenais de Bladé, des contes bretons de Luzel, de vos contes lorrains, Monsieur, sont plus précieux pour la science de nos traditions populaires que les œuvres de La Villemarqué et même que certaines de nos épopées nationales ou de nos chansons de gestes.

Le jeu de Cache-cache, d'après une peinture d'Herculanum.
(Voir la Bibliographie.)

Pour en revenir au récit japonais des deux bossus, il est évident que l'origine en est toute européenne et

(1) *Revue Britannique* (*Mythes des Iles de la mer du Sud*), ps. 321 et suiv. du nº de décembre 1876.

quand même il eut réellement été raconté par un paysan japonais, qui donc eût songé à en conclure qu'il était autre chose qu'une importation isolée de quelque européen. Mais si, au lieu d'un conte porté par le hasard des circonstances, comme une graine que le vent transporte d'un pays à un autre, on se trouve en présence d'un groupe nombreux de traditions populaires semblables, il faut bien reconnaître qu'il y a eu pénétration profonde d'un peuple par un autre. Les récits littéraires passent aisément d'une littérature à une autre; il suffit pour cela d'un courant de la mode ou d'un goût du moment, mais pour que les habitants des campagnes soient imprégnés de certaines traditions, superstitions ou croyances, il faut un long temps, un contact prolongé, une propagande opiniâtre, c'est-à-dire un mélange de races ou de civilisations ou l'expansion d'une doctrine religieuse. C'est ce qui est arrivé en Europe, dans l'Inde et en Perse quand les Aryens y ont jeté leurs colonies, et c'est encore ce qui a lieu en Asie où l'ardente propagande des disciples de Bouddha et le mélange de populations musulmanes et bouddhistes ont répandu dans de vastes contrées, des contes originaires de l'Inde. De même si les contes populaires aryens ont remplacé en Hongrie et dans le pays Basque les traditions autochtones, c'est parce que ces peuples sont en relations intimes depuis des siècles avec les peuples qui les avoisinent.

L'école de l'illustre Benfey me semble d'ailleurs ne pas distinguer assez profondément la différence fondamentale entre l'influence exercée par la littérature d'un peuple sur celles d'autres peuples, et les conditions nécessaires pour que les traditions populaires d'une nation pénètrent, et se conservent dans des pays différents. Elle est dans le vrai, quand elle reconnaît dans nos vieux fabliaux du moyen-âge ou les conteurs français et étrangers de la Renaissance, les récits du Pantchatantra et des apologues de Sendabad. La littérature indienne a, en effet, pris racine en Europe à la suite des croisades et des événements du moyen-âge; elle s'est répandue même en Chine, comme en témoignent les « Avadânas, » fables d'origine bouddhique, traduits par saint Julien. Parmi ces récits, un certain nombre étaient empruntés à la tradition populaire, mais les autres sont restés dans la littérature, et ne sont pas descendus dans le peuple. Au contraire, la grande masse des contes populaires ne se trouvent pas dans ces ouvrages fameux; ils leur étaient antérieurs, et une école ayant à sa tête des savants de premier ordre, leur attribue une origine âryenne. Un certain nombre de traditions populaires peuvent même se constater historiquement bien des siècles avant que la littérature indienne eût pénétré en Europe; une étude intéressante en pourrait être faite, ainsi : les aventures d'Ulysse dans la caverne de Polyphème, chez la magicienne Circé; les oreilles du roi Midas, les ailes d'Icare et du forgeron Véland, le combat d'Apollon contre le serpent Python, la délivrance d'Andromède, par Persée, le tribut du Minotaure, plusieurs travaux d'Hercule, le vol des bœufs d'Hélios ou de Géryon, les Sirènes, les Parques et les Nornes scandinaves, la fable d'Amphytrion et de Jupiter, le casque d'invisibilité de Persée, Achille invulnérable, sauf au talon (Ajax l'était aussi), la fable de l'archer Alcon qui rappelle celle de G. Tell, les aventures de Jason en Colchide avec Médée, la légende du sommeil d'Epiménide, qui rappelle celle des Sept-Dormants d'Éphèse, le pouvoir de la lyre d'Orphée, d'Amphion ou d'Apollon (1), et tant d'autres fictions qu'on retrouve à chaque instant dans nos contes populaires.

Si, d'ailleurs, des études ultérieures démontraient que de la similitude des contes populaires entre des nations différentes, il n'y a à tirer aucune conséquence quant à leur mythologie ancienne, à leur origine éthnique, à leur histoire, à leur civilisation, et que les contes populaires se transportent aussi aisément de peuple à peuple que des livres ou des objets matériels, et se répandent tout bonnement par voie d'emprunt, la science des traditions populaires en serait tuée du coup, et ce serait après des travaux faits en pure perte, donner raison à ceux qui traitent de frivolités ou d'enfantillages toutes recherches de cette nature. — Vous-même, Monsieur, qui publiez en ce moment des contes populaires lorrains, accompagnés de commentaires érudits et fort remarqués, pourquoi recueillir ces contes, pourquoi citer leurs parallèles étrangers, si vous ne croyez pas que la mythographie est une science auxiliaire de l'histoire, et un véhicule de mœurs éteintes et de croyances disparues?

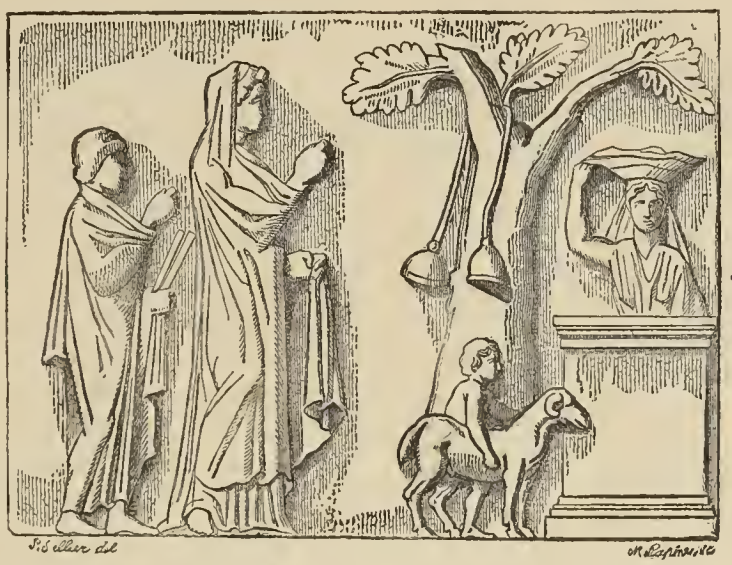

Sacrifice auprès d'un arbre sacré, d'après un bas-relief du Louvre. (Voir la Bibliographie.)

Heureusement, il n'en est point ainsi. Les contes et traditions populaires, surtout avant l'époque actuelle où les moyens rapides de communication changent toutes les conditions du problème, ne pénétraient dans un autre peuple, que grâce au mélange de ces peuples mêmes, par des armées envahissantes, des colonies, etc. Leur persistance et leur ténacité sont en raison directe de la difficulté qu'ils ont eue à se faire adopter dans les masses populaires et rurales. Aussi, nous transmettent-ils des souvenirs d'événements lointains, que souvent

(1) Les héros comprenant le langage des bêtes, grâce à un serpent, comme Mélampe, Esculape, etc.; Eson, Pélos, Pelops, Triptoleme rajeunis par le feu; les sacrifices d'Idoménée, d'Iphigénie, de Méandre; Junon engendrant Hébé pour avoir mangé une laitue.

n'ont pas conservé les annales historiques. Malgré vous, Monsieur, vos contes et les notes qui les accompagnent, constituent donc des documents, dont la mythographie tirera grand profit, et vous-même grand honneur. — Notez que je n'ai point dit un mot des mythes solaires contre lesquels vous protestez, bien que je sois un disciple de l'école qui les admet, avec trop d'exagération parfois, je le reconnais; la place qui m'est réservée ne me le permettrait pas aujourd'hui.

Croyez, Monsieur, à mes sentiments les plus distingués.

Loys Bruyère.

LE DIMANCHE ON NE DOIT PAS TRAVAILLER.

(conte de l'Amiénois.)

Il y avait une fois un bûcheron et sa femme qui avaient une fille toujours malade; ils avaient inutilement été aux pélerinages des environs, le découragement s'emparait d'eux. Or il arriva qu'un soir, Mathias (ainsi s'appelait le bûcheron) s'étant attardé dans la forêt, fit la rencontre d'une bruyante troupe de nains qui le forcèrent à danser avec eux. Les nains chantaient :

Le jour est pour travailler;
Le jour est pour travailler;

et ils ne savaient pas chanter autre chose. Mathias leur dit : « Votre chant n'est guère varié, on devrait bien y ajouter quelque chose. » — « Ajoute ! ajoute ! » s'écrièrent les nains. Et quand ils se remirent à chanter :

Le jour est pour travailler;

le bûcheron ajouta :

Et la nuit pour reposer.

Il se fit alors un grand tumulte; un petit vieillard monté sur un poulain parut au milieu de l'assemblée; quand le silence se fut rétabli, il adressa ces paroles au bûcheron. « Pour avoir ajouté quelque chose à notre chant, tu seras récompensé; je te donne le choix entre la richesse pour toi et la beauté avec la santé pour ta fille. » Mathias n'hésita pas; il préféra le bonheur de sa fille à la richesse; et quand il revint chez lui, il la trouva bien portante et devenue merveilleusement belle. Cette aventure fit beaucoup de bruit dans le pays et la boulangère, qui avait aussi une fille malade, après s'être fait raconter avec détails, par le bûcheron, ce qui lui était arrivé, résolut d'aller trouver les nains dans la forêt. Ceux-ci la saisirent vivement par ses jupons et l'entraînèrent dans leur ronde. Au bout de quelque temps, les nains la voyant hors d'haleine, lui accordèrent un moment de répit. « M'est avis, mes joyeux compagnons, leur dit-elle, que votre chant est trop court. » — « Hardi ! la femme, hardi ! allonge-le ! » hurlèrent les nains qui reprirent aussitôt leur danse en chantant :

Le jour est pour travailler;
Et la nuit pour se reposer;

la boulangère ajouta :

Tout le long de l'année...

Elle voulut continuer, mais agita en vain ses lèvres; elle ne put articuler un mot de plus. A ce moment la terre s'entr'ouvrit et livra passage à une petite fille montée sur une chèvre. « Choisis, dit-elle, entre la richesse pour toi ou la beauté avec la santé pour ta fille. » La boulangère était très-avare, elle choisit la richesse, et quand elle rentra chez elle trouva sa fille mourante.

Elle devint envieuse du bonheur du bûcheron et comme celui-ci lui devait de l'argent, elle menaça de faire vendre sa cabane et tout ce qu'il possédait.

Pour s'acquitter de leur dette, le bûcheron, sa femme et sa fille allèrent travailler ensemble avec ardeur dans la forêt.

Tandis que Mathias fendait le bois, sa femme et sa fille faisaient des fagots de brindilles.

Un jour de dimanche, notre bûcheron laissa sa femme et sa fille à la maison et alla travailler au bois; mais il était tellement excédé de fatigue, qu'il s'endormit; quand il se réveilla, il était entouré de la troupe des nains qui chantaient :

Le jour est pour travailler,
Et la nuit pour se reposer,
Tout le long de l'année...

Mathias qui avait été forcé malgré lui de se mêler à la danse, s'écria de mauvaise humeur :

Le dimanche excepté,
Dieu l'a ordonné.

A ce moment la forêt s'illumina; le petit vieillard au poulain apparut, suivi d'une troupe immense de nains et dit au bûcheron :

« En achevant notre couplet, tu as rompu le charme qui nous faisait passer de si rudes épreuves sur terre; pour ta récompense, nous te donnons toutes nos richesses. » Chaque nain vint alors déposer aux pieds de Mathias un gros sac. Il en emporta autant qu'il put et rentra triomphant chez lui. Mais quand il les ouvrit, il vit qu'ils ne contenaient que des feuilles sèches ! — « Les nains se sont moqués de toi, lui dit sa femme; je vais jeter de l'eau bénite sur ces sacs, car il faut purifier ce qui vient du démon. »

C'est ce qu'elle fit; mais elle fut bien étonnée de voir les feuilles sèches se changer alors en beaux écus d'or.

La boulangère fut aussitôt payée; elle mourut de dépit quelques jours après; le bûcheron et sa femme vécurent désormais riches et heureux.

Conté en picard, par Fernand Delannoy, âgé de 51 ans, à Warloy-Baillon (Somme).

Henri Carnoy.

LES TROIS FÉES
ET
LES JOURS DE LA SEMAINE.

(conte de l'Amiénois).

Une paysanne, en allant ramasser du bois mort dans la forêt, rencontra trois fées qui dansaient en rond et chantaient :

Dimanche, lundi,
Après mardi,
Ensuite mercredi,
Avec jeudi.....

Elle entra dans la danse et acheva leur refrain en disant :

Vendredi, samedi,
La semaine est finie,
Dieu l'a dit.

« Ce que tu feras demain matin en te levant, tu le feras toute la journée, lui dit une des fées, c'est la récompense que nous t'accordons pour avoir achevé notre chanson. »

Le lendemain matin quand la paysanne se leva, elle ne pensait plus à ce que lui avaient dit les fées, lorsque son mari lui demanda deux sous pour aller boire la goutte, elle mit la main dans sa poche et fut bien étonnée de la trouver pleine de gros sous. Depuis le matin jusqu'au soir, elle en tira de sa poche, et emprunta un boisseau à sa voisine pour pouvoir les compter. Celle-ci était curieuse ; elle voulut savoir quel usage on voulait faire de ce boisseau et mit quelque chose de gluant dans le fond. Quand il lui fut rendu, elle y trouva un gros sou qui y était resté collé et finit par arracher son secret à l'heureuse favorite des fées. Elle se rendit à son tour dans le bois des fées qui la firent danser et dont elle acheva le refrain. Il lui fut promis, à elle aussi, que ce qu'elle ferait le lendemain matin elle le ferait toute la journée. Revenue chez elle, elle glissa une pièce de dix sous dans sa poche, dans l'espérance d'en tirer quantité de semblables le lendemain. Mais hélas ! aussitôt qu'elle fut levée le matin, elle éprouva un grand besoin de faire c... et toute la journée elle ne fit que cela sans que rien pût l'en empêcher.

Conté le 10 mars 1877, par Amédée Débart, âgé de 52 ans, à Warloy-Baillon (Somme).

Henri Carnoy.

NOTE SUR LE CONTE : LES FÉES ET LES DEUX BOSSUS, PUBLIÉ DANS MÉLUSINE, COL. 113.

Aux rapprochements que j'ai faits entre le conte picard, *Les Fées et les deux Bossus*, et divers contes d'autres pays (*Mél.*, n° 7, col. 161 seq.), il faut ajouter un conte italien, recueilli à Rome par miss Busk et publié dans son livre *The-Folk-lore of Rome* (Londres, 1874), p. 96. Dans ce conte, *Les deux Frères bossus*, assez altéré du reste, nous retrouvons la chanson des jours de la semaine.

Em. Cosquin.

Il faut également ajouter :

1° Un conte sicilien, n° 64 du recueil de M. Pitrè *Fiabe, Novelle, etc.* Palerme, 1875 ; analysé par M. Ralston, dans le *Fraser's Magazine* d'avril 1876, p. 432. A l'occasion du conte japonais donné par M. Mitford, M. R. ajoute que M. Goodwin en a donné une version plus développée dans les mémoires d'une société savante du Japon, qu'il ne nomme pas.

2° Un conte breton *Ann daou dort* « les deux bossus » publié par M. Luzel (en breton) dans le premier et unique fascicule d'une Société de bardes bretons, fondée à Morlaix en 1869 et qui a vécu ce que vivent les roses, *Breuriez Breiz-Izel*, Morlaix, 1869, p. 56-58. Dans cette version, le second bossu est puni par les nains pour avoir ajouté à la chanson un vers qui ne rime pas avec les précédents.

« Oh ! cela n'est pas bien ! cela ne va pas ! Notre chanson était si jolie auparavant, et elle ne l'est plus maintenant. Que lui fera-t-on ?

— Mettons-lui la bosse de l'autre, dit l'un.

— C'est cela, mettons-lui la bosse de l'autre ! »

Ici les deux bossus étaient tailleurs : ils l'étaient également dans une autre version bretonne de ce conte publiée par M. Corentin Tranois, dans la *Revue de Bretagne*, 1833, t. II, p. 109 ; sous le titre de : Histoire de Coulommer et de Guilchand.

H. G.

DICTIONNAIRE DES NOMS

DONNÉS AUX HABITANTS

DES DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

(Suite.)

Charolais, de Charolles, ch.-l. d'arrt, dépt de Saône-et-Loire. « Le *Charolais* conduit son bétail au marché de Beaujeu. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Chartrain (1), de Chartres, ch.-l. du dépt d'Eure-et-Loir. « La froideur naturelle des *Chartrains* n'exclut ni le goût du travail ni l'activité industrielle. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Châtelleraudais, de Chatellerault, ch.-l. d'arrt, dépt de la Vienne. « Les *Châtelleraudais* députèrent à la Cour Michel Béraud pour réclamer contre les modifications apportées à l'édit de Nantes. » (*Châtellerault*, par Em. de la Bédollière.)

Châtillonnais (2), de Chatillon-sur-Seine, ch.-l. d'arrt, dépt de la Côte-d'Or. « Louis XI permit aux *Châtillonnais* d'ajouter à leur écusson trois fleurs de lys de France. » (*Châtillon-sur-Seine*, par Ch. Toubin.)

Châtrais, d'Arpajon, ch.-l. de con, arrt de Corbeil, dépt de Seine-et-Oise. On sait que l'ancien nom d'Arpajon était Châtres.

Chaudonnais (3), de Chaudon, cne, con de Nogent-le-Roi, arrt de Dreux, dépt d'Eure-et-Loir.

Chaumontois (4), de Chaumont, ch.-l. du dépt de la Haute-Marne. « En 1190, Thibaut V, comte de Champagne, donna aux *Chaumontois* la coutume de Lorris. » (*Chaumont*, par F. Bourquelot.)

Cherbourgeois, de Cherbourg, ch.-l. d'arrt, dépt de la Manche. « *Cherbourgeois*, pairs à barons. » (*Anc. prov.*)

Chiavarin, de Chiavari, cne de Coti, con de Sainte-Marie-et-Sieche, arrt d'Ajaccio, dépt de la Corse. « Les fièvres *chiavarines*. »

(1) Chartres, cne, con et arrt de Rennes (Ille-et-Vilaine).

(2) Il y a en France jusqu'à 37 autres communes du nom de Chatillon, dont les habitants portent cette même appellation.

(3) Chaudon, cne, con de Barrême, arrt de Digne (Basses-Alpes).

(4) Les habitants de treize autres communes du nom de Chaumont portent la même appellation.

Chinonais (1), de Chinon, ch.-l. d'arrt, dépt d'Indre-et-Loire. « A voir les mines épanouies de l'assistance, on reconnaît bien que les *Chinonais* se comportèrent en gens d'esprit. » (*La Mosaïque*, 1873.)

Chizerot, d'Uchizi, cne, con de Tournus, arrt de Mâcon, dépt de Saône-et-Loire. « Les *Chizerots*, c'est le nom qu'on donne aux habitants d'Uchisi, ont l'air fier et rude, la physionomie spirituelle, les yeux noirs et vifs. » (*France pittoresque*, par A. Hugo.) Le vrai nom de cette commune est le Chizi.

Choletais, de Cholet, ch.-l. d'arrt, dépt de Maine-et-Loire.

Cidevillien, de Cideville, cne, con d'Yerville, arrt d'Yvetôt, dépt de la Seine-Inférieure. « Les *Limésiens* ont pour eux la force du nombre, et cependant les *Cidevilliens* savent se tenir fermes devant eux. » (*Blason popul. de la Normandie*, par A. Canel.)

Cinglais, de Cingal, ham., cne de Moulines, con de Bretteville-sur-Laize, arrt de Falaise, dépt du Calvados.

Cistercien, de Citeaux, ham., cne de Saint-Nicolas-lez-Citeaux, con de Nuits, arrt de Beaune, dépt de la Côte-d'Or.

Clermontais, de Clermont-de-l'Hérault, ch.-l. de con, arrt de Lodève, dépt de l'Hérault. « Biographie *clermontaise*. Histoire des hommes remarquables de Clermont-l'Hérault, par l'abbé A. D. »

Clermontois (1), de Clermont-Ferrand, ch.-l. du dépt du Puy-de-Dôme. « J'ai souvent partagé l'empressement des *Clermontois* à venir contempler du haut de la Poterne, le magique spectacle de la fête des Brandons. » (L'*Auvergnat*, par Alf. Legoyt.)

Clissonnais, de Clisson, ch.-l. de con, arrt de Nantes, dépt de la Loire-Inférieure. « Les *Clissonnais* ont gardé le souvenir des somptueux tournois que François II donna à Antoinette de Villequier, sa maîtresse. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

L. Merlet.

(*A suivre.*)

AIR DE LA CHANSON « LES TROIS ÉCOLIERS. »

CHANSON.

Les trois Écoliers.

(SEINE-ET-OISE.)

Il était trois p'tits frèr[e]s en France
Qui allaient à l'école à Paris. } *bis.*

Ils étaient tout près de Pontoise
Quand tout-à-coup quelqu'un leur dit: } *bis.*

Ne passez pas devant Pontoise
Pour prisonniers vous serez pris. } *bis.*

Ils ont passé devant Pontoise
Pour prisonniers ont été pris. } *bis.*

Sonnez, sonnez, la grosse cloche
Qu'on les fasse tous les trois mourir. } *bis.*

La grosse cloche sonnait si haut
Que le grand frère l'entendit. } *bis.*

Qu'on bride, qu'on bride mon cheval
J'arriverai encore à temps. } *bis.*

Il arriva devant Pontoise
Les trouva tous les trois pendant. } *bis.*

Juge, mon juge, mon bon juge
Vous avez fait un faux jugement. } *bis.*

Je ferai faire un si grand cercueil
Que mes trois frères tiendront dedans. } *bis.*

Je ferai faire autant de cierges
Que mes trois frères ont leur pesant. } *bis.*

Je ferai dire autant de messes
Qu'il y a d'étoiles au firmament. } *bis.*

E. R.

(1) Chateau-Chinon, ch.-l. d'arrt, dépt de la Nièvre.

(1) Il y a treize autres communes du nom de Clermont, dont les habitants ont la même appellation.

QUELQUES DEVINETTES DU POITOU.

1.

Connaissez-vous une dame très-malhonnête qui vous fait passer de l'autre côté quand on va la voir?

— La langue (parce que tout ce qui est déposé sur la langue devient, comme l'a si bien dit Bichat, la proie du pharynx).

2.

Quatre tirettes,
Quatre marchettes,
Deux avire-chiens,
Un avire-mouches.
Qu'est-ce que c'est?

— Une vache (qui a quatre pis, quatre pattes, deux cornes et une queue).

3.

Qu'est-ce qui va de raie en raie (1)
Avec sa petite potée
Qui n'est ni douce ni salée.

— Une chèvre avec son remail (mamelles).

4.

I passis dans n'in boué,
I trouis barbelicoi (2)
Qui me dounis sa barbe à foueire
Et son tchiu à lacher.

— Une mêle.

(Trad. Je passai dans un bois, — Je trouvai barbelicoi, qui me donna sa barbe à faire, — et son c... à lécher. — La nèfle.)

L. Desaivre.

LE JEU DE KOURILKA (3).

(IRKOUTSK, SIBÉRIE.)

Comme pendant au jeu messin : *Je vous vends mon allumette* (*Mél.* nº 7, col. 170) on peut citer un jeu d'enfants que nous avons observé à Irkoutsk, en Sibérie. Voici en quoi il consiste : plusieurs enfants formant un cercle, l'un d'eux allume un éclat de bois (une *loutchina*) qu'on fait passer ensuite de main en main; celui qui laisse s'éteindre la *loutchina* doit, comme pénitence, exécuter une danse devant ses compagnons de jeu, ce qui ne laisse pas souvent d'être incommode à qui n'est pas habitué à cet exercice. Pendant qu'on fait circuler la *loutchina*, on chante la chanson suivante :

Gill byll Kourillka,
Nojki tonénki,
Doucha koroténka;
Né oumri, Kourillka,
Né ostaffe pétchali,
Né zastaffe pliassati.

(1) De sillon en sillon.

(2) Barbelicoi? que veut dire ce mot?

(3) Le nom de *Kourilka* vient du verbe *Kouritisia* — donner de la fumée; et l'être (mythologique?) qui le porte, est bel et bien représenté par un éclat de bois (la loutchina).

TRADUCTION.

Il a vécu, il a été Kourilka,
Aux jambes minces,
A l'âme courte (à la courte haleine?);
Ne meurs pas, Kourilka,
Ne laisse pas de deuil (après toi),
Ne (nous) fais pas danser.

Inn. Boldakov.

NÉCROLOGIE.

M. Damase Arbaud, né à Manosque (Basses-Alpes) en 1817, est mort dans cette même ville, le 30 mai 1876. Il s'était fait connaître des amis de la littérature populaire, par son ouvrage : *Chants populaires et historiques de la Provence*, 2 vol. in-12. — Si nous n'avons pas fait part plutôt à nos lecteurs de cette nouvelle, c'est que nous venons seulement de l'apprendre.

BIBLIOGRAPHIE.

Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines, d'après les textes et les monuments, contenant l'explication des termes qui se rapportent aux mœurs, aux institutions, à la religion, aux arts, aux sciences, au costume, au mobilier, à la guerre, à la marine, aux métiers, aux monnaies, poids et mesures, etc., etc., et en général à la vie publique et privée des anciens. Ouvrage rédigé par une société d'écrivains spéciaux, d'archéologues et de professeurs, sous la direction de MM. Ch. Daremberg et Edm. Saglio, et enrichi de 3,000 figures d'après l'antique. Il a paru cinq fasc. gr. in-4° de 800 p. avec 971 grav. (A-CAE). Paris, Hachette, 1873-77. Prix du fasc. : 5 fr.

Ce Dict. est une des plus importantes publications archéologiques qui ait été de longtemps faite en France, et elle donnera certainement une grande impulsion à ces études en résumant sous une forme claire et commode l'état de la science à notre époque. Nos meilleurs archéologues ont donné leur concours à cette œuvre, et les noms, dont chaque article est signé, sont la meilleure garantie qu'une encyclopédie puisse offrir au lecteur. Pour concilier la clarté de l'exposition avec l'exigence de la critique, le texte a été dégagé de citations; mais toutes les références et tout l'appareil scientifique ont pris place dans les notes et on a joint à chaque article la bibliographie des ouvrages spéciaux relatifs au sujet traité. Les figures sont nombreuses et reproduisent directement les monuments antiques.

Nous trouvons là un grand nombre d'articles qui rentrent dans les études de *Mél.* et avec la signature d'archéologues éminents comme MM. Fr. Lenormant, de Ronchaud, Saglio, etc. Ce sont tout d'abord des articles comme *Amuletum*, *Arbores sacræ*, *Bætylia*, qui traitent de croyances et d'usages encore en vigueur à peu près partout; et ceux de nos lecteurs qui se sont occupés de traditions populaires trouveront maint rapprochement à faire. Ce sont ensuite les articles sur tous les détails du culte des anciens et sur les divinités classiques. Bacchus semble avoir inspiré tout particulièrement M. Lenormant, car cet article est un des plus étendus du recueil. Les Cabires ont également été étudiés en détail par le même archéologue. — Ce sont enfin des détails sur les fêtes, les danses, les jeux, les objets magiques, les présages, etc.

Nous donnons plus haut deux gravures que l'obligeance de

MM. Hachette nous permet d'emprunter à ce recueil. La première représente, d'après une peinture d'Herculanum, le jeu de cache-cache; l'autre, un sacrifice auprès d'un arbre sacré, d'après un bas-relief du musée du Louvre. « Des cymbales sont suspendues aux branches; une prêtresse voilée et un jeune garçon tenant la double flûte s'approchent en faisant le geste de l'adoration; un enfant conduit un bélier qui va être sacrifié, et derrière l'autel se tient une seconde femme voilée portant un plateau. »

La place dont nous disposons ne nous permet pas de faire ressortir l'intérêt des articles mythologiques de ce Dict. Nous nous bornons, aujourd'hui du moins, à le signaler comme une œuvre excellente de référence à la fois et d'érudition. Nous exprimerons seulement le vœu que les archéologues s'occupent un peu des traditions populaires : ils y verraient vivre et se continuer sans s'atténuer des usages et des croyances qu'ils croient propres à l'antiquité.

H. G.

Carl Koehler. **Die Trachten der Voelker in Bild und Schnitt. Eine historische und technische Darstellung der menschlichen Bekleidungsweise von den ältesten Zeiten bis zur Gegenwart,** 3 vol. in-8° de 911 p. brochés ensemble, 1871-73. Dresde, bureaux de l'*Europæische Modenzeitung*. Prix : 20 fr.

L'histoire du costume a donné lieu, dans ces dernières années, à un ensemble de publications vraiment imposant. Il suffit de rappeler, en ce qui concerne notre pays, l'*Iconographie générale et méthodique du Costume du IV^e^ au XIX^e^ siècle*, par M. Jacquemin (1864-66), les *Modes et Costumes étrangers anciens et modernes*, par Pauquet frères (1865), les *Costumes historiques des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, de M. G. Duplessis (1875), *l'Art dans la Parure et dans le Vêtement*, de M. Ch. Blanc (1875), l'*Histoire du costume en France*, de M. Quicherat (1875), etc., etc. Ajoutons qu'en ce moment même la maison Didot fait paraître un ouvrage monumental, une sorte d'encyclopédie destinée à centraliser et à résumer toutes les recherches antérieures : le *Costume historique*, de M. Racinet.

En Allemagne, ces études n'ont pas été délaissées non plus. Le volumineux travail de M. H. Weiss (1860-1872) a obtenu un succès fort grand, mais qui n'est peut-être pas entièrement justifié. En effet, si sa *Kostümkunde* contient une foule de matériaux, que l'on trouverait difficilement ailleurs, elle ne se distingue pas par la sûreté ou la netteté des informations. L'auteur ne puise que rarement aux sources; il se contente le plus souvent de consulter les reproductions imparfaites des anciens ouvrages; ses propres gravures sont d'ordinaire au-dessous du médiocre.

Antérieurement, en 1858, M. Falke avait mis au jour sous le titre de : *Die deutsche Trachten und Modenwelt* un livre agréablement écrit et qui abonde en aperçus ingénieux. Il faut également accorder une mention aux *deutsche Volkstrachten*, de M. Kretschmer. Citons enfin, quoique se rapportant à un sujet plus spécial, la *Geschichte der liturgischen Gewænder*, du chanoine Bock (1859-1871). C'est un livre justement estimé.

Ce qui a fait le succès de ces diverses publications c'est, d'un côté, le goût toujours croissant pour les collections d'étoffes, de dentelles, de bijoux, de coiffures et même de chaussures (collection J. Jacquemart), de l'autre, la tendance des peintres, des graveurs, des acteurs, à représenter les personnages ou les scènes historiques avec une fidélité qui s'étend jusqu'aux moindres accessoires. L'Exposition que l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie a organisée en 1874 au Palais des Champs-Elysées, n'a fait que donner satisfaction à ces aspirations diverses : elle a pleinement rempli et justifié son programme.

L'ouvrage dont nous avons à rendre compte ne fait pas double emploi avec les entreprises énumérées ci-dessus. L'auteur s'est placé à un point de vue nouveau; il se propose de combler une lacune, tout en résumant les travaux de ses prédécesseurs sous une forme populaire. Il a été frappé de voir que l'on n'avait tenu jusqu'ici aucun compte de la coupe des vêtements, c'est-à-dire des proportions qui donnent à chaque partie du costume son caractère particulier et qui permettent de reconstituer exactement les modes anciennes ou modernes. Cette omission occasionnait les plus graves embarras aux décorateurs, aux costumiers, etc. M. Koehler s'est efforcé de la réparer de son mieux. Nous n'avons pas qualité pour juger les conclusions toutes techniques auxquelles il arrive : qu'il nous suffise de dire que son travail paraît fait avec soin et méthode.

Les *Trachten der Vœlker* embrassent l'histoire du costume depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Elles commencent par les Egyptiens et ne s'arrêtent qu'à la fondation du nouvel empire germanique en 1871. La description de la toilette, on pourrait presque dire de l'uniforme, revêtue par les demoiselles de Berlin lors de l'entrée triomphale des troupes allemandes, le 16 juin 1871 (*Fest-Kleider deutscher Jungfrauen beim Einzuge der siegreichen Truppen*) termine l'ouvrage. C'est là un chapitre dont on se serait fort bien passé et qui donne au troisième volume un air d'actualité fort déplaisant.

Des croquis sommaires et parfois assez lourds, mais d'ailleurs d'une grande clarté, servent d'illustration aux *Traehten;* ils sont au nombre de près de 800 et pourront rendre des services en tenant compte du programme, avant tout pratique, adopté par l'auteur. On remarquera de nombreux patrons accompagnés de cotes.

A un ouvrage tel que celui de M. Koehler, s'adressant d'un côté aux hommes du métier, j'entends les peintres, les costumiers, etc., de l'autre au grand public, on ne saurait demander d'être absolument complet. Il est cependant une lacune qui sera singulièrement sensible aux lecteurs de *Mélusine* : M. Koehler a négligé (sauf quelques pages consacrées au XVI^e^ siècle allemand, III, 191-195) le costume populaire, cette source intarissable des motifs les plus pittoresques. *Mélusine* n'a pas été la dernière à signaler l'intérêt de ces modes originales, dont nos campagnes nous offrent encore tant de spécimens. La première livraison de notre recueil contenait la gravure de la toilette de relevailles d'une Bretonne. Cette série (Costumes traditionels de l'ancienne France) sera continuée. Les modes alsaciennes ont également fait l'objet de notices plus ou moins étendues. (*Musée Universel*, février 1873). M. Valerio a consacré à celles des paysans de l'Autriche deux suites de gravures (*Souvenirs de la Monarchie autrichienne*, et *Populations danubiennes*). Celles de l'Allemagne enfin sont connues par les *deutsche Volkstrachten* de M. Kretschmer. C'est plus qu'il n'en faut pour établir l'intérêt du sujet et pour faire désirer la publication d'un travail d'ensemble sur une matière si digne d'étude. E. M.

Lou franc Prouvençau, almanach de la Provence, in-12. Draguignan, 1^re^ année (p. 1876), 144 p.; 2^e^ année (p. 1877), 144 p. Prix : 50 *c. chaque année.*

On trouve dans la 1^re^ année de cet Alm. le calendrier en provençal avec des proverbes et des pronostics pour chaque mois, la liste des *roumeirages*, des *fièros* et des *marcas* du dép^t^ du Var; p. 122, une étude intéressante de M. J.-J. Aubin sur les sobriquets provençaux; le reste de l'Alm. contient des historiettes, des comédies en provençal et quelques proverbes; en voici un qui est joli (p. 122) :

Vau miès un teni-teni
Que dous veni-veni.

Dans l'Alm. p. 1877 on remarque une étude sur les cérémonies de baptême en Provence depuis le Moyen-Age jusqu'à ce jour (p. 37-48); l'étymologie du mot *félibre* par Jean Aicard (p. 66); une bibliographie des pièces dramatiques en patois jouées dans le midi de la France (p. 92-98). E. R.

Joret. **Essai sur le patois normand du Bessin.** (*Mém. de la Soc. de linguist. de Paris*, t. III, fasc. 3, p. 210-247.)

Dans son introduct. notre savant collaborateur, M. J. démontre que les patois mod. de la Normandie peuvent être d'un grand secours pour l'étude du dialecte normand au Moyen-Age; puis il passe en revue les différents vocabulaires patois publiés jusqu'ici en Normandie. Les chapitres qui suivent sont consacrés à la Phonologie et à la Flexion d'un patois spécial de cette province, celui du Bessin; le Vocabulaire sera publié plus tard.

Le Gérant, Eugène ROLLAND.

Chartres. — Edouard Garnier, Imprimeur.

USAGES DE MOISSON

DANS LA BEAUCE ET LE PERCHE.

Notre intention dans cet article est de faire connaître les usages suivis pour la moisson des céréales, dans la Beauce et dans le Perche ; depuis des siècles, ces usages ont reçu peu de modifications, si ce n'est dans les pratiques religieuses qui la précédaient ; mais notre but n'étant point de rechercher ce qui se pratiquait à cet égard, aux temps anciens, nous nous bornerons à exposer ici les usages suivis à notre époque, sans les commenter.

On a conservé certains usages religieux, tels que la procession de saint *Marc*, patron et protecteur des biens de la terre, et les trois jours de Rogations qui se fêtent trois jours avant l'Ascension, et pendant lesquels on fait des processions autour de la paroisse, un jour dans un endroit, un autre jour dans un autre endroit, de façon à ce que la procession ait passé à peu près sur tout le territoire de la commune ; il arrive quelquefois que l'on va ainsi fort loin, bannières déployées, et chantant principalement les litanies des Saints, répétant trois fois le même verset. Ces processions sont peu suivies en Beauce (cette province étant en progrès !) mais elles le sont encore dans le Perche.

Un autre usage religieux, encore généralement suivi par les cultivateurs qui ne sont pas en *progrès*, c'est de planter des *rameaux bénis* au milieu de leurs champs, le dimanche des Rameaux, après la messe ; cela préserve les champs de tout animal malfaisant, et surtout de la grêle et de la gelée. Je pourrais passer sous silence la fête de saint Éloi, qui tient encore à l'agriculture ; ce saint est le patron des cultivateurs et des maréchaux. Ce jour-là, les premiers font dire une messe pour obtenir les faveurs du saint ; les seconds invitent les premiers à un grand repas, à la suite duquel les notes dues au maréchal sont payées par les fermiers ; c'est le jour de recettes de MM. les maréchaux. Voici maintenant le récit circonstancié de la moisson, telle qu'elle se fait en Beauce et au Perche. Cette dernière contrée, toute de bois et prairies, cultive peu de céréales ; aussi tous les jeunes gens du Perche s'engagent-ils pour la moisson de la Beauce. Ils partent de chez eux avec armes et bagages, par bandes nombreuses, pour se rendre à la ferme où ils sont embauchés. Le fermier, deux ou trois mois avant la moisson, s'adresse à un faucheur (1) qui lui est connu, et le charge d'embaucher des moissonneurs en nombre proportionné à l'importance de sa ferme ; celui-ci prend alors le nom de *capitaine*, et s'occupe de l'embauchage. Une fois les faucheurs retenus et engagés (*verbalement*, car il ne se fait point d'écrit, la bonne foi et la parole donnée suffisent), ils s'occupent à leur tour, de choisir des *ramasseuses ;* celles-ci sont ordinairement des jeunes filles de quinze à dix-huit ans, toutes *libres*, c'est-à-dire non engagées comme domestiques dans les fermes ou ailleurs ; elles sont généralement lingères ou couturières, et si elles se décident à remplir une aussi rude besogne, c'est afin de gagner pendant trois semaines ce qu'elles gagneraient en trois mois. Souvent aussi des femmes mariées suivent leurs maris comme ramasseuses ; rarement des jeunes garçons, ceux-ci étant employés à d'autres fonctions. Le gain d'un bon faucheur ne dépasse jamais 150 fr., sur lesquels il donne de 30 à 45 fr. au plus à sa ramasseuse ; les moissonneurs arrivent à la ferme dans la journée qui précède le jour où commence la moisson ; jamais plus tôt, car leur entretien serait une perte pour le fermier, qui est obligé, en outre du gain en argent, de les nourrir et de les loger. Les moissonneurs couchent dans les bergeries ; souvent sur la paille, avec draps et couverture, mais souvent aussi sur des lits de plumes que l'on place sur de la paille, dans les mangeoires ou ailleurs ; souvent les hommes et les femmes sont dans le même local, mais séparés ; souvent, aussi, les femmes sont dans un local à part. Quand trois heures du matin sonnent, tout le monde se lève et toute la bande part pour le champ. Au soleil levant, les domestiques de la ferme portent le déjeûner. Celui-ci consiste en œufs, soupe, pain et fromage, avec un litre de vin pour deux. A neuf heures, on banquète ou *banqte* avec pain et fromage. A midi, on apporte le dîner, soupe au *porc*, morceau de *porc chaud*, *fromage*, et vin ou cidre. A quatre heures, même repas que le matin. Enfin, à dix heures du soir, retour à la ferme, puis souper de *soupe*, *porc froid*, cidre ou vin. Coucher à dix heures et demie.

Dans la journée, il y a repos de midi à deux heures. Tous se couchent en plein champ, sous des pommiers ou en plein soleil. A deux heures, reprise du travail. Voici comment celui-ci s'opère ; le *capitaine*, ou si l'on veut, l'embaucheur, *marche* en avant, c'est-à-dire qu'il est en tête des faucheurs ; les ramasseuses suivent chacune leur faucheur respectif, et, à l'aide d'une faucille, elles forment la *javelle sans la lier* ; il faut qu'elles opèrent avec prestesse, pour ne point retarder le faucheur qui les suit, ou n'être point en danger d'avoir les jambes coupées ; du reste, ces accidents-là arrivent très-rarement. Le faucheur se dirige toujours, ayant le vent en poupe. Trois ou quatre jours après la coupe d'un champ, les mêmes hommes qui ont fauché, s'arrêtent alors, pour procéder au *liage* des javelles, qui prennent alors le nom de *gerbes ;* une gerbe se compose de trois javelles ; la ramasseuse, après avoir posé le *lian* à terre, y place deux javelles, et le faucheur, avant de lier, y ajoute la troisième (1).

Quand tout un champ est *lié*, les voitures de la ferme arrivent et chargent les gerbes. Celui qui ramasse les gerbes, à l'aide d'une longue fourche en fer, nommé *broc*, se nomme le *calvénier* ; celui qui dispose les gerbes dans la charrette, est le *charretier* (2). Aussitôt les charrettes chargées et sorties du champ, une nuée de femmes et d'enfants, et quelques vieillards, se rue sur le

(1) Autrefois, on se servait quelquefois de la faucille ; aujourd'hui, elle est complétement abandonnée.

(1) Les gerbes restent rangées à terre ; on ne les met jamais en tas, à moins que le temps ne menace ; dans ce cas seulement, on les tasse cinq par cinq, seulement pour les empêcher de mouiller. Mais ceci regarde le fermier, les faucheurs ne s'en occupent pas. On se sert, pour compter les gerbes, de la dénomination *d'une nombre*, qui exprime douze gerbes. On dit *tant de nombres*, pour dire tant de douzaines. Les dénominations de mulons, meules, veilloches, etc, ne s'appliquent qu'aux foins, herbages, légumes, etc.

(2) Si le cultivateur n'a pas assez de place dans ses granges pour y serrer tout son grain, il choisit dans les champs une place pour y mettre en *meute* le reste de son grain ; ces meules

champ pour y ramasser des épis égarés et éparpillés, souvent avec intention, par la charité du cultivateur; ce sont les *glaneuses;* qu'on ne croie pas que les glaneurs soient les plus pauvres gens du village, ce sont généralement tous les habitants, ou au moins ceux qui ne sont pas employés à la moisson; chacun veut avoir sa petite provision de *grain* pour porter au moulin; un grand nombre perdent leur journée pour glaner, mais ils se figurent que parce qu'ils ont le blé gratis, ils mangeront leur pain à meilleur marché; ils oublient que, pendant qu'ils glanent, ils perdent l'argent qu'ils gagneraient d'un autre côté. On ne peut comprendre le glanage que pour des enfants ou des infirmes.

La moisson dure de trois à quatre semaines, suivant l'importance et l'étendue de la propriété, et aussi suivant que l'atmosphère a été plus ou moins clémente. Quand elle est entièrement terminée, on s'occupe de remercier le Créateur, en lui offrant une *gerbe* formée de trois ou quatre gerbes et surmontée d'une *croix d'épis*, ornée de *faveurs;* cette gerbe est placée *seule* et *debout* dans une charrette, attelée de *plusieurs chevaux* et portée solennellement à l'église de la paroisse, par les *seuls faucheurs* et le *charretier;* le curé ou le bedeau viennent la recevoir, et après l'avoir mise en place dans l'église, les faucheurs montent dans le clocher et carillonnent pendant une demi-heure; après quoi le curé leur paye plusieurs bouteilles de vin (au nom de la fabrique), puis on retourne à la ferme. Dès qu'on entend dans le village le premier carillon, chacun se demande : qui a fini sa moisson? C'est la nouvelle du jour.

Le curé bénit les gerbes quand elles sont au complet, puis elles sont vendues le dimanche suivant à la criée. Il est d'usage, dans un grand nombre de localités, de faire porter par les ramasseuses, au fermier ou au propriétaire, une croix en épis ornée de *faveurs;* cette croix, accompagnée ordinairement d'un joli compliment, demande une *pièce*, puis elle est clouée à la porte de la grange où elle reste jusqu'à la moisson suivante, à moins que les intempéries, ou bien plutôt les moineaux, n'en fassent justice.

La récolte du seigle se fait avant celle du blé; c'est la paille de seigle qui sert à faire les *lians;* ceux-ci sont faits par la fermière et ses enfants ainsi que par les servantes quand elles ont terminé leur ouvrage; tout le monde en ce temps-là est occupé.

Le lendemain du jour où la moisson est entièrement terminée, le cultivateur donne un repas à tous les moissonneurs : ce repas se nomme la *Ripanne;* après la *Ripanne*, ceux qui sont en état de partir retournent chez eux, fatigués mais contents.

Le battage du blé se fait maintenant au moyen de *batteries mécaniques;* celles-ci sont mues, soit par des chevaux, soit par la vapeur; quelques petits cultivateurs conservent encore le *batteur en grange;* c'est généralement un homme de peine chargé de famille; c'est pour lui un gain et une existence assurés pour tout l'hiver.

La récolte de l'avoine se fait après celle du blé; ce ne sont point ordinairement les mêmes hommes qui fauchent le blé et l'avoine, à moins que le fermier n'ait préalablement fait cet arrangement avec le faucheur de blé; le faucheur d'avoine n'a point de ramasseuse; il laisse l'avoine coupée dans le champ; on l'y laisse se mûrir pendant quinze jours, trois semaines, ou un mois, suivant la température; après quoi, des femmes la ramassent avec un fauchet, la mettent en *Oisons*, puis les hommes la lient comme on fait des fourrages; on nomme le ramassage de l'avoine, *Efauchetage*; on rentre l'avoine pendant la *Rosée*, afin qu'elle ne s'égrène point. L'orge se traite comme le seigle, se coupe généralement avant le blé, et se ramasse immédiatement. Les glaneuses glanent le blé, le seigle, l'avoine et l'orge; l'orge et le seigle se mêlent au blé, dans la confection du pain de ménage.

L. DE T.

prennent en Beauce le nom de *mailles*, et dans le Perche, celui de *mâches*. Elles doivent être placées à une distance des bâtiments et des chemins fixée par ordonnances de police, à cause du feu. La forme de ces meules est ou carrée ou ronde; en tous cas, le *grain* ou *épi* est toujours placé en dedans. Elles sont couvertes d'un toit de paille à peu près comme une chaumière; on les défait à mesure que l'on bat le grain. Celui-ci, après avoir été *taraté* et parfaitement nettoyé, est *ensaché* et mené au marché. Un sac de Beauce contient 150 *litres* ou un hectolitre et demi.

UN CONTE DU DAGHESTAN.

On a recueilli en Orient, dans le Daghestan, l'une des provinces de la région du Caucase, un conte tout à fait analogue au conte picard de *Jacques l'Idiot*, qui a été publié dans l'un des derniers numéros de *Mélusine* (nº 5), et qui correspond au conte allemand nº 143 de la collection Grimm, ainsi qu'à tant d'autres contes européens.

Voici ce conte, dont M. Ant. Schiefner a publié, en 1872, le texte en langue « hyrcanienne, » accompagné d'une traduction allemande (*Mém. de l'Ac. de Saint-Pétersbourg*, 7e série, t. XVII, nº 8, p. 96). Nous le donnons sans aucune modification de forme.

Le Mollah Nasradin (1)

Le Mollah Nasradin, étant un jour en voyage, rencontra sur son chemin des fossoyeurs qui étaient à leur besogne. « La paix soit avec vous! leur dit-il. Je vous souhaite toute sorte de bénédictions. » En l'entendant ainsi parler, les fossoyeurs se mirent en colère; l'un prit une pelle, l'autre une pioche, et ils battirent le Mollah Nasradin. Celui-ci, fort effrayé, leur dit : « Que vous ai-je fait? pourquoi me battez-vous? » Les fossoyeurs lui répondirent : « Tous ceux qui rencontrent de nos pareils, lèvent les mains en l'air et récitent la prière des morts. » — « Voilà une bonne recommandation, dit le Mollah Nasradin; je ne l'oublierai pas. » Et il poursuivit sa route.

Au bout de quelque temps, il aperçut une troupe de gens qui étaient en train de battre du tambour, de souffler dans des instruments et de danser à cœur joie : c'était une noce. Arrivé auprès d'eux, le Mollah Nasradin leva les mains en l'air et se mit à réciter la prière des morts. Les gens de la noce tombèrent sur lui et le

(1) *Mollah*, c'est-à-dire « Seigneur, » titre d'honneur accordé chez les Arabes et les Turcs, aux cheiks, aux jurisconsultes, et en général, à tout homme recommandable par son savoir ou sa piété.

battirent en lui disant : « Vaurien, ne vois-tu pas que c'est une noce ? C'est le fils du prince qui se marie. En semblable occasion, on met son chapeau sous son bras, puis on saute et on danse. »

« Bon ! » dit le Mollah Nasradin, et il s'en alla plus loin. Tout à coup, il aperçut un chasseur qui visait un lièvre. Aussitôt il met son chapeau sous son bras, et le voilà à sauter et à danser, si bien qu'il effaroucha le lièvre. Le chasseur, furieux, courut au Mollah Nasradin, et lui donna de la crosse de son fusil. « Que veux-tu que l'on fasse ? » lui dit le Mollah Nasradin. — « En semblable occasion, il faut ôter ton bonnet et marcher en te baissant et te relevant. »

« C'est encore là un bon conseil pour l'avenir, » dit le Mollah Nasradin, et il s'éloigna. Après avoir fait un bout de chemin, il rencontra des bergers qui gardaient des moutons. Il se mit alors à marcher vers le troupeau en se baissant et se relevant ; il effraya les moutons, et là encore il attrapa des coups.

Il n'y a pas de mésaventure que le pauvre Mollah Nasradin ne se soit attirée par sa sottise.

Emmanuel Cosquin.

QUELQUES DEVINAILLES DU FOREZ ET DU VELAY.

Trois communes ont fourni les devinailles que je soumets au lecteur : Marlhes et Fraisses du Forez, Saint-Didier-la-Séauve du Velay.

De Marlhes, elles m'ont été transmises par MM. A.-M. Peyron et J.-B. Riocreux ; j'ai écrit celles de Fraisses, sous la dictée de P. Padel, celles de Saint-Didier, sous la dictée d'Henriette Damon et de P. Salichon.

Il s'en faut de beaucoup que les devinailles que j'ai reçues ou transcrites, représentent toutes les énigmes qui ont cours dans ces trois communes ; elles ne sont qu'une faible partie d'un recueil qui serait assez étendu s'il était complet.

La plupart des devinailles se disent en patois, quelques-unes tantôt en patois, tantôt en français, d'autres en français seulement. Il est vraisemblable que ces dernières ont été apprises dans des livres spéciaux qui, rares aujourd'hui, ne l'étaient pas, m'a-t-on dit, il y a une quarantaine d'années. Je n'ai vu aucun de ces livres, mais des personnes, dignes de foi, m'ont assuré qu'il s'en trouvait dans telle ou telle famille qu'elles me désignaient. Le patois, langue usuelle, a dû lui-même faire quelques emprunts au français, et de ce qu'une énigme est en patois, il n'en faudrait pas conclure d'une façon absolue que ce langage a été dans notre pays sa première formule.

Comme les légendes, les contes et les chansons, les devinailles ont un caractère de diffusion qui surprend, et qui, il faut le dire, fait leur principal intérêt. On trouvera dans le livre de M. E. Rolland (1), auquel j'aurai de fréquentes occasions de renvoyer, des références nombreuses et de pays divers ; en dehors du livre de M. R., les quelques références que je signalerai ne dépasseront pas la France méridionale et la Catalogne.

(1) *Devinettes ou énigmes populaires de la France.* Paris, Vieweg, 1877

Les initiales M., St-D., F. indiqueront de quelle commune provient la devinaille, si c'est de Marlhes, de Saint-Didier ou de Fraisses.

I.

Devinailles en français.

1. M. L'enfant est par les champs et le père n'est pas né ?
   — La fumée. (E. Rolland, n° 155. — L. Leger, *Mél.*, col. 200. — Mila y Fontanals, Énigmes catalanes, *Revue des langues romanes*, n° du 15 juillet 1876, énigme X.)

2. St-D. Devinez qui traverse l'eau sans faire ombre ?
   — Le son de la cloche. (E. R., 21.)

3. M. Maman, tout en chantant,
   M'a tout habillé de blanc ?
   — L'œuf. (E. R., 67. — Roque-Ferrier, Énigmes du languedoc, *Revue des langues romanes*, VII, 331.)

4. M. Je suis mort dans un bois,
   Un fer m'a tué,
   Et pourtant je chante à belle voix ?
   — Un violon.

5. M. Je suis né d'une bête morte,
   Je porte ceux qui me portent,
   Je vais par les bois
   Jusqu'à la maison des rois ?
   — Le soulier.

6. M. Qu'est-ce qu'une chose qui marche par la tête pour épargner ses pieds ?
   — Une brouette.

7. M. Qu'est-ce qu'une chose qui va à l'eau en chantant et qui revient en pleurant ?
   — Une cruche. (E. R., 223.)

8. M. Qu'est-ce une chose qui se pend par les yeux ?
   — Des ciseaux.

9. M. Je suis un peu longuette,
   Je n'ai ni pieds ni bras,
   Pourtant j'ai une tête,
   Personne ne peut se passer de moi,
   Pas même les grands rois ?
   — Une épingle. (E. R., 187.)

10. F. Je ne suis que petite.
    Je suis faite à la mode,
    Il n'y a ni prince ni roi
    Qui puisse se passer de moi ?
    — Une aiguille. (E. R., 188.)

11. M. L'on me tire, on me taille, on me retaille,
    Je fais la paix et la guerre,
    Toutes les plaies il me faut boire,
    Et je contente tous les amoureux ?
    — Une plume. (E. R., 253.)

12. St-D. Nous sommes dix frères, le plus gros n'est pas le plus grand ?
    — Les dix doigts.

13. M. Champ blanc, semence noire,
Trois qui travaillent et deux qui ne font rien,
Et la poule qui boit?

— Le papier, l'encre, les doigts qui écrivent, la plume. (E. R., 250.)

14. St-D. Je laboure avec mes cinq bœufs,
La terre que je labourc est blanche comme neige,
Le grain que j'ensemence est noir comme du jais?

— Les cinq doigts de la main, le papier, l'encre. (Roque-Ferrier, p. 338. — Mila, én. XXI.)

15. St-D. Deux siens amis ensemble ils véquirent,
Ils avaient quatorze ans quand ils naquirent?

— Les seins de la jeune fille.

16. F. Qu'est-ce un homme tout invalide qui porte plus de trois cents fourchettes?

— Le pin et ses épines.

17. M. Bas, bas comme un bourbier,
Haut, haut comme un clocher,
Aigre, aigre comme du vinaigre,
Doux, doux comme du miel?

— Le noyer et la noix. (E. R., 107.)

18. F. Beau père,
Rude mère,
Blanc l'enfant?

— Le chataignier, la coque, la chataigne. (E. R., 112. — Roque-Ferrier, p. 329.)

19. F. Là bas ma tante,
Ses deux filles font cinquante,
Sont habillées de vert et de rouge hors de ma tante?

— Le rosier sauvage et ses fruits. — Ma tante c'est le pied de l'arbuste, ses deux filles en sont les deux tiges, les cinquante sont les fruits rouges à demi-enveloppés de feuilles vertes que ces tiges portent.

20. St-D. Je suis mère de plus de mille enfants,
Qui veut en savoir le nombre il doit me percer le flanc.

— La grenade. (E. R., 102. — Roque-Ferrier, p. 330.)

21. F. Je l'ai vu traire,
Je l'ai vu mettre dans la citherre,
De la citherre dans la gabonde,
De la gabonde en l'autre monde.

— Le porreau. — On l'arrache, on le remet en terre, de terre il passe dans la marmite, de la marmite dans la bouche de l'homme. Telle est l'explication qui m'a été donnée sans qu'on ait pu me dire le sens précis du mot *citherre* et du mot *gabonde*.

22. St-D. Quand j'étais petit on me jeta aux oiseaux,
Quand je fus grand on me jeta dans l'eau,
En me sortant de l'eau on me cassa les os,
Les petits et les gros,
Cependant je sers au roi à la vie et à la mort?

— Le chanvre. (E. R., 93.

23. M. Je suis petit, en trois mois je suis grand,
On me casse mes os pour avoir ma peau,
J'accompagne mon maître jusqu'au tombeau?

— Le chanvre.

24. M. On m'a mis en terre pour mon être,
On me coupe mes pieds pour avoir ma tête,
Je souffre le fer, le feu et l'eau,
Et je nourris tous mes bourreaux?

— Le blé. (E. R., 97.)

25. St-D. Petit on m'a jeté en terre,
Grand on m'a coupé la tête,
Je ne suis pas Dieu mais j'espère de l'être?

— Le grain de froment qui peut devenir hostie.

26. St-D. Il s'élèvera une bête qui aura des pattes de griffon,
I fera de si hauts cris qu'il réveillera les endormis,
Les endormis réveilleront les corps morts,
Les corps morts réveilleront les corps saints,
Les corps saints prendront une feuille de palmon,
Ils la tourneront jusqu'à ce qu'ils parviendront
A boire le sang de leur père dans le sein de leur mère? (E. R., 272.)

— La bête à pattes de griffon c'est le coq,
Les endormis sont les sonneurs,
Les corps morts, les cloches,
Les corps saints, les prêtres,
La feuille de palmon est le livre des évangiles,
Le sang de leur père, le sang de Dieu,
Le sein de leur mère, l'église.

27. M. Je suis un prophète,
Prophétisant par les astres du temps,
N'étant pas marié, ayant beaucoup de femmes?

— Le coq. (E. R., 57, 402.)

28. St-D. Je suis la plus belle femme du monde,
Jamais je n'ai eu de mère,
Et je me suis mariée avec mon père?

— Eve.

29. M. J'ai enterré mon père et ma mère,
J'ai épousé ma sœur,
Je suis toujours garçon d'honneur?

— Le prêtre qui a célébré l'enterrement de son père et de sa mère et le mariage de sa sœur. (E. R., 301.)

30. St-D. Qu'est-ce que peuple menu voit souvent,
Un roi rarement,
Et Dieu ne peut pas voir?

— Son semblable.

St-D. *Variante.* L'homme voit souvent,
Ce que le roi voit rarement
Et Dieu jamais. (E. R., 258.)

31. M. Je sais un cabinet qui a trois ouvertures,
Ceux qui y sont de chaque côté font triste figure,

Celui qui est au milieu n'y est pas sans murmurer?

— Un confessionnal.

32. St-D. Celui qui le fait ne s'en sert pas,
Celui qui s'en sert ne le voit pas?

— Un cercueil. (E. R., 279.)

II.

Devinailles en patois.

Quelques lecteurs, s'ils n'étaient avertis, seraient blessés de voir dans les énigmes qui suivent des mots patois diversement écrits alors qu'ils ont une même signification française. Cette diversité s'explique par les changements que certains mots éprouvent en passant d'un lieu à l'autre dans les trois communes auxquelles ces énigmes sont empruntées. A Marlhes, par exemple, on dira en tel hameau *vea*, en tel autre, *via* (chose), quand à Fraisses on dit *vio;* à Marlhes, on dit *écai* et *élai* (ici et là), à Saint-Didier, *icai* et *ilai*. En revanche, à Saint-Didier, on dit *feo* (feu), tandis qu'à Marlhes, on dit *fio*. A Marlhes, on dit *eeu* (œuf), *tieu* (cul), *chieuro* (chèvre), *vieu* (vivant), *greu* (gros), *bieuro* (boire); à Saint-Didier et à Fraisses, c'est *io*, *quio*, *chiora*, *viou* ou *vio*, *gro*, *biora*. Le *jomais* de Marlhes devient *zamais* à Saint-Didier, il en est de même de *jou* qui devient *zour*. Le *ch* français s'exprime par *tch* à Marlhes; champignon s'y dit *tchampognou*. A Saint-Didier, pour chapeau, on dira *tsapė*. Ces différences qu'on pourrait multplier sans sortir du champ réduit de nos énigmes motivent nos variations orthographiques qui eussent paru singulières sans cette explication préliminaire.

33. M. Uno via que passe su l'aiguo
Sen faire oumbro?

— Ou é le soure. (C. F., E. R., 21.)

34. M. Uno via que n'o gni ped gni torou
Munte coumo un dioblotou?

— Ou é le fum. (C. F., E. R., 410. Même forme d'énigme, réponse différente.)

35. M. Uno via que n'o gni tieu gni têto
S'assèto su lo fenètro?

— Ou é le mûsset.

36. M. Uno via que n'o gni fège gni rougnou
Porte lo sâ vé Montbrisou?

— Ou é le bure.

37. M. Uno via que kie de jou
Por s'ocossa de neu?

— Ou é le fio. (E. R., 152.)

38. M. Uno via que téjours lèvo lo quo,
Cha ne puo,
Ogulha de neu, écharro de jou?

— Un loce de course. (E. R., 140.)

39. F. De jou en écharro, de neu en lato?

— Le loce de course. (Mila y Fontanals, *Revue des langues romanes*, nº du 15 juillet 1876, én. XV.)

40. F. Plen de jou, vuédo de neu?

— L'éclos. (E. R., 136.)

41. M. Boué d'éçai, boué d'élai,
Bourbo eu mai?

— Uno patèro.

42. St-D. Boué d'içai, boué d'ilai,
Vuedo ou mai?

— Un touné.

43. M. Boué d'éçai, boué d'élai,
Zig zag eu mai?

— Uno nouè.

44. F. Bourru dedien, gra defor?

— Una chandela. (E. R., 162.)

45. M. Uno via que minge po le ventro
Chie po l'échino?

— Uno garlopo.

46. F. 'Na vio que bio son sang pa ses tripa?

— Le charai. (A. Roque-Ferrier. *Revue des langues romanes*, VII, 336.)

47. St-D. Tsapé sans têta, ventro sans biau, tiu sans pertiu?

— Una bouteilho. (Roque-Ferrier, p. 336.)

48. M. Uno via qu'o soun ventro entremé sé douéz-eurillé?

— Uno écuelo.

49. F. 'No vio que l'a un œu à la cima de sa couo?

— La paëla. (E. R., 159.)

50. F. Doué dâmes toujou s'arrapan,
Jamais se pouian faire sana?

— Les étaillans.

51. M. Una vea que fait le tour de la mésou,
S'entorne en soun cantou?

— Un couéve. (E. R., 177.)

52. M. Uno via que pose soun ventro por ona bieure?

— Uno poucèro. (E. R., 173.)

53. M. Uno via que vai bieure en chantant
S'entorne en chantant sans bieure?

— Lou dringorous d'un chova que vai bieure. (Roque-Ferrier, p. 332.)

54. M. Mai y en o, d'ou mien pèso?

— De pertius à uno puo. (E. R., 194. — Mila y Fontanals, én. XVII.)

55. F. Prou s'en fé, gi n'é?

— De pe. (E. R., 131, 132.

56. F. S'assèto sur un cellou,
Pisso coum' un garçou?

— La burèro.

57. St-D. La Dama neira mounto à sa tsasaira,
M. Guillaumo i bouffo au quio?

— L'ouro, le crimai, le feo. (E. R. 160.)

58. St-D. Dama neira mounto en tsaira,
M. Roux i magnie soun tétou? Id.

59. M. Mourê ten lo mourèlo,
Ressigneu lli pique eu tieu?
— Le crimai, l'ouro, le feo.

60. F. Lliquo, frotta,
Saco l'au quio de ta petita,
Si vo pas rentra,
Tourna lo lliqua?
— Le fie et l'œille.

61. F. 'Na vio que tous lous pas que faye perd un mourcé de sa quo?
— L'œille penden que couson. (E. R., 189.)

62. F. N'a vio pas plus gro qu'un reque
Fait un étroun comme un paillat?
— Le darbou.

63. M. Uno vea pas plus greu qu'un ped d'èguo
Set sèters de blo lèvo?
— Le levan. (E. R., 227.)

64. M. Uno vea pas plus greu qu'un ped de couron
Set sèters de blo écond?
— Lo clao do groné. (E. R., 147.)

65. M. Uno vea pas plus greu qu'uno favo
Empli tout' uno cavo?
— Un tchoré. (E. R., 167.)

66. F. 'Na vio pas plus gro qu'un' oragno
Fait tout le tour de lé mountagno?
— L'œu.

67. F. 'Na vio pas plus gro qu'un pei
Va biore dans la tasso do rei?
— 'Na moucho.

68. M. Uno via bien lobouro,
Jomais l'oraire ll'y o posso?
— Uno tieuro (E. R. 142.)

69. M. Uno via bien piossouto,
Jomais l'oguillo ll'y o posso?
— Lé bourrè. (E. R. 11.)

70. St-D. 'Na via tout petassa,
Jamais l'aguillo y a passa
— Cia pommela.

71. M. San Gris vin d'o Paris,
Capo, copellino,
Le plus fi que lo devino?
— Lé niouré.

72. St-D. De boun mathi anai au bois de Carcaille,
Y trouvai ma sounaille,
De jour la perdai,
De neu la retrouvai?
— L'étiala. (E. R. 415.)

73. St-D. Que couri, tiranteine?
— De que t'en maisles, rat tondiu? (E. R., 25. — F. Lespy, *Proverbes, énigmes et contes du Béarn*, p. 94, én. XXV.)

74. F. Tanta bigorgna
Passa sous la porta,
Si se levave dreita
Trochari au cia?
— Le tsami.

75. M. Un plen étrable de vaché rougé,
Vin uno neiro lé sort touté?
— Un four quand l'écouèvon (E. R. 412.).

76. M. L'ai vegu viou, l'ai vegu mô,
L'ai vegu courre après sa mô?
— Uno folio d'abre. (E. R. 88.)

77. St-D. Long coumo uno lato,
Rêno la den coumo uno tsato?
— Uno rounzo. (Roque-Ferrier, p. 329.)

78. M. Uno vea que n'o qu'uno chombo et un chopet,
Et se ten dreit coumo un codet?
— Un tchampognou. (E. R. 98.)

79. St-D. Figuro routso, cervela de boë, quo verdo?
— Lo ceriso. (E. R. 106.)

80. F. Cinq cents fraires
On tous le boune au quio mà que le paira?
— Les aglands et le courâ.

81. F. Quatre dâmes dien una tsambra
An la clo et pouan pas bada?
— La nouè. (E. R., 108.)

82. F. Nau coumo un clouchai,
Bas coumo un pêchai,
Iaigre coumo de vinaigre,
Dou coumo de mei?
— Le noûé et la nouè. (E. R., 107.)

83. M. Un petit *mounitieu* que n'o gni couo gni tieu,
Fait un autre *mounitieu* qu'o uno couo omai un tieu?
— Un eeu qu'uno poulo coue. (Roque-Ferrier, p. 331.)

84. F. 'No vio qu'a ni couo ni têta
Devien una bêtia?
— Un io.

85. M. Uno via que mache l'aiguo, bieu le pouo?
— La poula.

86. St-D. Torto, bitorto,
Passo sous la porto,
Para me de veutré poulé,
N'ai pas peur de veutro tsi?
— Un vêr. (Lespy, p. 94, én. XXIV.)

87. M. Quatre pis,
Dou roubis,
Doué dondainé,
Topo-tieu?
— Lo Chieuro.

88. St-D. Quatre moutan au cià,
Quatre battan la rousà,
Et quatre apprestan le dînà?
— La vatsa. (E. R., 44.)

89. F. Quatre quatre battoun la rousà,
Quatre quatre pissoun la lêta,
Quatre quatre avisoun au cià?

90. St-D. Pendou pendoulavo,
Gueitou gueitounavo,
Pendou toumbé,
Gueitou l'amassé ?
— Cayou amassan un poume. (E. R., 48.)

91. F. Brandouri brandouravo,
Barbouti le sougnavo,
Brandouri l'a toumbô,
Barbouti l'a-t-amassô ?
— Cayou 'massan l'agland.

92. M. Gorjo dien gorjo,
Sèt chombes et uno quo,
Devina que tout oquo ?
— Chi quand lique l'ouro. (E. R., 42.)

93. M. L'autre jou m'assètou sur uno fioréro,
Véeou vegni l'aiguo neiro,
Lé pérès entreferi,
Lo vio deu mounde n'en sourqui ?
— Un mouri.

94. F. A iun beu y a un pi,
A d'eco pi y a un ni,
A d'eco ni y a un io,
A d'eco l'io y a un bo,
Quand le bo brama,
Tout lou mounde se défara.
— La cloche. (Lespy, p. 89, én. I.)

95. F. Elai 'na garna,
Dessous quela garna ll' y a doué lluiserné,
Sous lé lluiserné y a una chana,
Dessous la chana y a un mouri ?
— La têta. (Mila y Fontanals, én. XXVII.)

96. M. Eu mai d'un pro ll'y o dou pingues,
Dessu quolous dou pingues ll'y o un vuvé,
Su quo vuvé ll'y o un four,
Su quo four ll'y o doué tehonà,
Su quolé doué tehonà ll'y o doué lluserné,
Su lé doué lluserné ll'y o dou termes,
Su lous termes una gorna gorgnio de vouleurs.
— L'homme.

97. M. Vieu proumé, mort eu mai, boptio dorré,
Devina qu'ou é ?
— Un homme que lobore.

98. M. Uno vea que éto, que jomais tournoro être,
Et menjoro de eerises quand n'en sero.
— Uno neuvia. (E. R., 287.)

III.

Traduction des devinailles en patois.

33. Une chose qui passe sur l'eau | sans faire ombre? — C'est le soleil.

34. Une chose qui n'a ni pied ni talon | monte comme un diablotin? — C'est la fumée.

35. Une chose qui n'a ni queue ni tête | s'assied sur la fenêtre? — c'est le peloton de fil.

36. Une chose qui n'a ni foie ni rognon | porte le sel vers Montbrison ? — C'est le beurre.

37. Une chose qui caque de jour | pour se couvrir de nuit ? — C'est le feu.

38. Une chose qui toujours lève la queue, | ch. ne peut, | aiguille de nuit, échelle de jour ? — Un lacet de corset.

39. De jour en échelle, | de nuit en baguette ? — Le lacet de corset.

40. Plein de jour, vide de nuit ? — Le sabot.

41. Bois d'ici, bois de là, | bourbier au milieu ? — Une patière.

42. Bois d'ici, bois de là, | vide au milieu ? — Un tonneau.

43. Bois d'ici, bois de là, | zigzag au milieu ? — Une noix.

44. Bourru dedans, gras dehors ? — Une chandelle.

45. Une chose qui mange par le ventre, | chie par l'échine ? — Une varlope.

46. Une chose qui boit son sang par ses tripes ? — La lampe.

47. Chapeau sans tête, ventre sans boyau, cul sans pertuis ? — Une bouteille.

48. Une chose qui a son ventre au milieu de ses deux oreilles ? — Une écuelle.

49. Une chose qui a un œil au bout de sa queue ? — La poêle.

50. Deux dames toujours se saisissant, | jamais se pouvant faire saigner ? — Les ciseaux.

51. Une chose qui fait le tour de la maison, | retourne en son coin ? — Un balai.

52. Une chose qui pose son ventre pour aller boire ? — Une paillasse.

53. Une chose qui va boire en chantant, | revient en chantant sans boire ? — Le grelot d'un cheval qui va boire.

54. Plus y en a, | d'autant moins pèse ? — De trous à une planche.

55. Beaucoup s'en fait, | point n'est ? — De pets.

56. S'asseoit sur une chaise, | pisse comme un garçon ? — Le beurrier d'où s'écoule le petit lait.

57. La dame noire monte à son siége, | M. Guillaume lui souffle au c... ? — La marmite, la crémaillère, le feu.

58. Dame noire monte en chaire, | M. Roux lui manie son téton. — Id.

59. Noireau tient la noirâtre, | rossignol lui pique au c... ? — La crémaillère, la marmite, le feu.

60. Lèche, tord, | plante le au c... de ta petite, | si veut pas entrer, | tourne le lécher ? — Le fil et l'aiguille.

61. Une chose que tous les pas qu'elle fait perd un morceau de sa queue ? — L'aiguille quand on coud.

62. Une chose pas plus grosse qu'un roquet (1) | fait un étron comme un paillat (2)? — La taupe.

63. Une chose pas plus grosse qu'un pied de jument | sept septiers de blé soulève? — Le levain.

64. Une chose pas plus grosse qu'un pied de pigeon | sept septiers de blé garde? — La clé du grenier (3).

65. Une chose pas plus grosse qu'une fève | emplit toute une cave? — Une lampe.

66. Une chose pas plus grosse qu'une noisette | fait tout le tour des montagnes? — L'œil.

67. Une chose pas plus grosse qu'un pois | va boire dans la tasse du roi? — Une mouche.

68. Une chose bien labourée, | jamais la charrue y a passé? — Un toit.

69. Une chose bien rapiécée, | jamais l'aiguille y a passé? — Les nuages.

70. Une chose toute faite de pièces, | jamais l'aiguille y a passé? — Ciel pommelé.

71. Saint Gris, vient de vers Paris, | cape, capuche, | Le plus fin qui le devine? — Les brouillards. (Saint Gris, sa cape et sa capuche figurent les brouillards et le manteau de frimats qu'ils déposent sur terre. Cette personnification des brumes d'automne rappelle le dicton du printemps :

Il n'est si gentil mois d'avril
Qui n'ait son chapeau de grésil.

72. De bon matin, j'allais au bois de Carcaille, | y trouvai ma sonnaille, | de jour la perdis, | de nuit la retrouvai? — L'étoile. (Sans doute l'étoile du berger qui guide celui-ci comme la sonnette guide le troupeau.)

73. Où cours-tu, chiffon sans fin? — Que t'importe, rat tondu? (Dialogue du pré et du ruisseau.)

74. Tante bancale | passe sous la porte, | si elle se levait droite | toucherait au ciel? — Le chemin.

75. Une pleine étable de vages rouges, | vient une noire les sort toutes? — Un four quand l'écouvillon en retire les tisons.

76. Je l'ai vu vivant, je l'ai vu mort, | je l'ai vu courir après sa mort? — Une feuille d'arbre.

77. Long comme une perche, | grince des dents comme une chatte? — Une ronce.

78. Une chose qui n'a qu'une jambe et un chapeau, | et se tient droite comme un cadet? — Un champignon.

79. Figure rouge, cervelle ce bois, queue verte? — La cerise.

(1) Petit cylindre de bois sur lequel s'enroule de la soie destinée à la fabrication du ruban.

(2) Corbeille plate, sur laquelle on place les pains qu'on met au four ou qu'on en retire.

(3) *Grenier* s'entend ici d'un vaste coffre où s'enserre la provision du blé.

80. Cinq cents frères | ont tous le bonnet au c.., si ce n'est le père? — Les glands et le chêne.

81. Quatre dames dans une chambre | ont la clé et ne peuvent pas ouvrir? — La noix. (Les quatre quartiers du fruit sont les quatre dames, la clé est formé par le tissu intérieur dont le principal rameau pénètre au cœur de la coquille.

82. Haut comme un clocher, bas comme un vivier, | aigre comme du vinaigre, doux comme du miel? — Le noyer et la noix. — Haut, c'est le fût; bas, les branches; aigre, l'enveloppe du fruit; doux, le fruit.

83. Un petit *mounitieu* qui n'a ni queue ni c..., | fait un autre *mounitieu* qui a queue aussi un c... — Un œuf qu'une poule couve. (On n'a pu me dire le sens exact du mot *mounitieu*.)

84. Une chose qui n'a ni queue ni tête, | devient une bête? — Un œuf.

85. Une chose qui mache l'eau, boit le pain? — La poule.

86. Tordu, retordu, je passe sous la porte, garantissez-moi de vos poules, je n'ai pas peur de votre chien? — Un ver.

87. Quatre pieds, deux robinets, deux pendants (excroissances flottantes du col de la chèvre), tape-cul? — La chèvre.

88. Quatre montant au ciel, quatre battant la rosée, et quatre apprêtant le dîner? — La vache. — Les quatre montant au ciel sont les cornes et les oreilles; — les quatre battant la rosée sont les jambes; — les quatre apprêtant le dîner sont les pis.

89. Quatre, quatre battent la rosée, | quatre, quatre pissent le laitage, | quatre, quatre regardent les cieux.

90. Pendant pendait, | guetteur guettait, | pendant tomba, | guetteur l'amassa? — Cochon amassant un fruit.

91. Branlant branlait, | barbotier le regardait, | branlant a tombé, | barrbotier l'a ramassé? — Cochon amassant le gland du chêne.

92. Gorge dans gorge, | sept jambes et une queue, | devinez qu'est tout cela? — Chien buvant dans la marmite.

93. L'autre jour je m'assieds sur une poutre, | je vois venir l'eau noire, | les pierres s'entrechoquer, | la vie du monde en sortir? — Un moulin.

94. A un bois y a un pin (clocher), | à ce pin y a un nid (cloche), | à ce nid y a un œuf (battant), | à cet œuf y a un bœuf (voix qui est dans l'œuf), | quand le bœuf brame, | tout le monde s'ébranle? — La cloche.

95. Là bas, un taillis (la chevelure), | dessous ce taillis il y a deux lumières (les yeux), | sous ces lumières y a un conduit (la bouche), sous ce conduit y a un moulin (la mâchoire)? — La tête.

96. Au milieu d'un pré il y a deux piquets (les jambes), | dessus ces deux piquets il y a un bourbier (le ventre), | sur ce bourbier il y a un four (la bouche), — sur ce four il y a deux conduits (les narines), | sur ces deux conduits il y a deux lumières (les yeux), | sur les deux lumières il y a deux tertres (les arcades sourcilières), | sur les deux tertres un taillis garni de voleurs (la chevelure, les poux)? — L'homme.

97. Vivant premier, mort au milieu, baptisé derrière? — Un laboureur. (Vivant les bœufs, mort le bois de la charrue, baptisé l'homme qui conduit l'attelage.

98. Une chose qui a été, qui jamais ne redeviendra ce qu'elle fût, et mangera des cerises en la saison. — Une épousée.

C'est l'énigme des *Advineaux amoureux*. « Huy est, demain ne sera mie et à la Saint-Jehan mangera des cherises. »

Manger des cerises signifie, je crois, dans le langage populaire, devenir grosse, devenir enceinte. Je trouve comme un souvenir de cette locution chez un chansonnier très-connu à Saint-Étienne et dans la Loire, sous le pseudonyme de *Babochi*, qui raconte quelque part qu'une grossesse survint

Migeant des ciréses piquiais de chanilles.

V. S.

LES ANCIENNES COIFFURES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

1 Gisors, Étrepagny, Maineville. — 2 Les deux Andelys, Écouis, vallée d'Andelle. — 3 Plagnes. — 4 Ivry-la-Bataille et la plaine Saint-André. — 5 Evreux, Conches, Verneuil, Breteuil, Nonancourt, Damville.

(D'après les dessins originaux publiés par M. Philippe en 1834.)

DICTIONNAIRE DES NOMS

DONNÉS AUX HABITANTS

DES DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

(Suite.)

Cloysien, de CLOYES, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Châteaudun, dép^t^ d'Eure-et-Loir.

« *Montrognons*, galériens,
Les *Cloysiens* les coursent bien. »
(*Chanson popul.*)

Clunisois, de CLUNY, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Mâcon, dép^t^ de Saône-et-Loire. « Bientôt nous descendîmes, par une route rapide et tortueuse, dans la vallée du *Clunisois*. » (*Magasin pittoresque*, 1856.)

Columérien, de COULOMMIERS, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ de Seine-et-Marne. « De 1589 à 1595, les *Columériens*, pressés par les troupes de la Ligue, leur fournirent des vivres, des chevaux, des munitions. » (*Coulommiers*, par Aug. Chevallier.)

Comblois (1), de COMBLES, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Péronne, dép^t^ de la Somme.

Combournais, de COMBOURG, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Saint-Malo, dép^t^ d'Ille-et-Vilaine. On dit aussi **Combourgeois**.

Commingeois (1), du pays de COMMINGES, dép^t^ du Gers. « Les Convenæ des Latins, qui sont les *Commingeois*, ont longtemps vescu espars et sans domicile assuré. » (*Antiquités des Villes de France.*)

Compiégnois, de COMPIÈGNE, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ de l'Oise. « Plein de reconnaissance envers les *Compiégnois* du bon accueil fait à son père, Charles V fit à Compiègne une entrée vraiment royale. » (*Hist. du palais de Compiègne*, par Pellassy de l'Ousle.)

Comtadin, du COMTAT-VENAISSIN, ancienne province. « Le caractère des *Comtadins*, quoique fortement empreint de toutes les qualités méridionales, est moins franc que celui du peuple *provençal*. » (*France pittoresque*, par A. Hugo.) Voir **Venaissinois**.

Condéen (2), de CONDÉ-SUR-NOIREAU, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Vire, dép^t^ du Calvados. « Cercle *Condéen* de la Ligue de l'enseignement. »

Condomois (3), de CONDOM, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ du Gers.

(1) COMBLES, c^ne^, c^on^ et arr^t^ de Bar-le-Duc (Meuse).

(1) SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Saint-Gaudens (Haute-Garonne).

(2) Il existe en France vingt autres communes du nom de CONDÉ, dont les habitants portent la même appellation.

(3) CONDOM, c^ne^, c^on^ de Saint-Chély-d'Aubrac, arr^t^ d'Espalion (Aveyron).

« Les *Condomois*, entraînés par les prédications de Roussel, embrassèrent en grande partie les opinions nouvelles. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Confolentais, de CONFOLENS, ch.-l. d'arrt, dépt de la Charente. « Souvent on entend les *Confolentais* dire : Aller en Angoumois, comme s'ils parlaient d'un pays étranger. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.) On dit aussi **Confolennais.**

Coranciot, de CORANCEZ, cne, con et arrt de Chartres, dépt d'Eure-et-Loir.

Corbeillais (1), de CORBEIL, ch.-l. d'arrt, dépt de Seine-et-Oise.

Corbonnois (2), de CORBON, cne, con et arrt de Mortagne, dépt de l'Orne. « Le *Corbonnois* a pris ce nom de Corbon qui en a été le lieu le plus considérable. » (*Mém. hist. sur Alençon*, par Od. Desnos.)

Cordemaisien, de CORDEMAIS, cne, con de Saint-Etienne-de-Montlue, arrt de Saint-Nazaire, dépt de la Loire-Inférieure.

Corlaisien, de CORLAY, ch.-l. de con, arrt de Loudéac, dépt des Côtes-du-Nord. « La montagne élève beaucoup de chevaux qu'on appelle chevaux de la montagne ou chevaux *corlaisiens*. » (Les Primes d'honneur en 1865.)

Cormeillais (1), de CORMEILLES, ch.-l. de con, arrt de Pont-Audemer, dépt de l'Eure. « Signalons, comme trait de mœurs, la propension bien prononcée des *Cormeillais* vers le sexe féminin. » (*Blason popul. de la Normandie*, par A. Canel.)

Cornouaillais, de la CORNOUAILLE, pays dans le dépt des Côtes-du-Nord.

« Sus ! sus ! *Cornouaillais !*
Voici les Anglais !
A terre.
Bourgeois et lurons,
Braves et poltrons,
En guerre. »

(A. Briseux, *Revue des Deux-Mondes*, 1846.) On appelle également **Kernéwods**, et **Kernéwotes** les habitants de la Cornouaille. « Les *Kernéwods* répliquèrent brusquement comme c'est leur coutume. » (*Les Merveilles de la nuit de Noël*, par Em. Souvestre). « Ici une femme de Douarnenez donne la main à un *Kernéwote* de Carhaix, au petit chapeau couvert de chenilles bariolées. (*Le Finistère en 1836*, par Em. Souvestre.)

L. MERLET.

(*A suivre.*)

AIR DU CHANT DE QUÊTE.

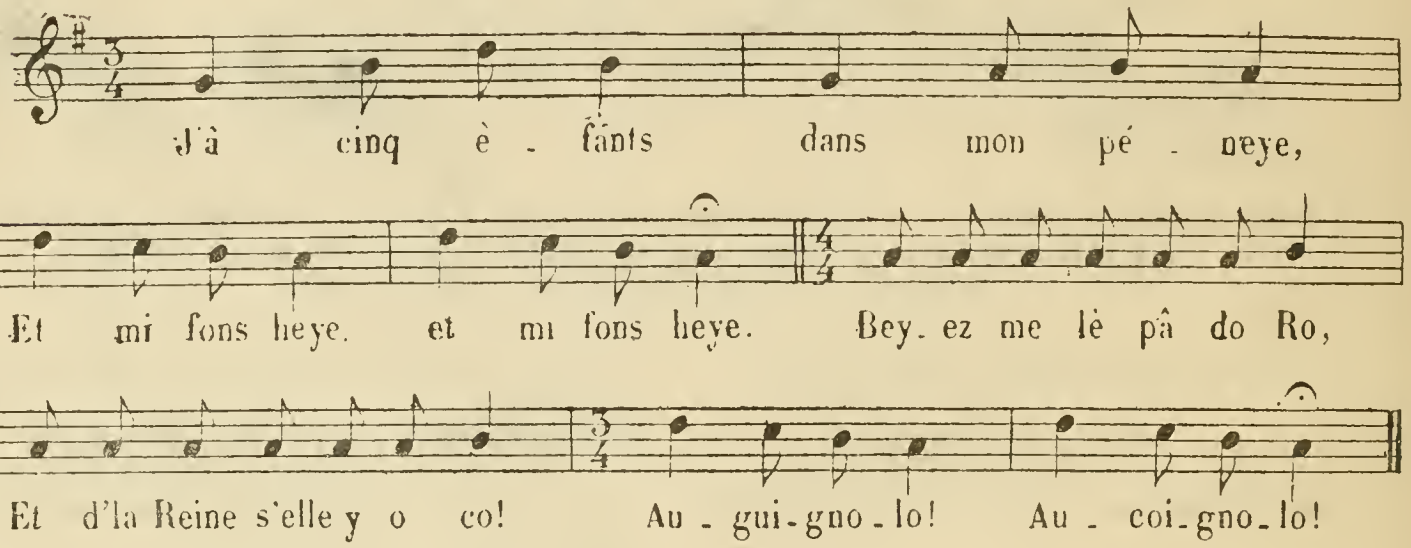

CHANT DE QUÊTE

DES MENDIANTS DU JOUR DES ROIS.

(VOSGES.)

Le chant de quête qui suit, après avoir été employé *effectivement*, comme l'indique le texte, par les pauvres gens qui demandaient à participer à l'abondance du festin des riches, le jour des Rois, est resté *traditionnellement* dans la mémoire des enfants d'Épinal. Je l'ai entendu et chanté moi-même, il y a fort longtemps. Je suis plus assuré de la fidélité de la mélodie, que de celle du texte, du moins pour quelques détails qui n'intéressent que la grammaire. Le refrain est particulièrement remarquable en ce qu'il reporte à l'extrême Est de la France, sous une forme nouvelle, l'emploi du mot *auguilaneu (étrennes)*, que l'on supposait naguère exclusivement breton, et qui se retrouve, avec de légères modifications, dans tous les dialectes français.

TRADUCTION.

J'ai cinq enfants dans mon panier (ma hotte) ;
Moi avec nous faisons six. *(bis.)*
Donnez-moi la part du Roi
Et celle de la Reine, si elle y est aussi.
Auguillonot ! (Étrennes).
Aucoignolot !

J.-F. CERQUAND.

(1) CORBEIL, cne, con de Sompuis, arrt de Vitry-le-François (Marne). — CORBEIL-CERF, cne, con de Méru, arrt de Beauvais (Oise).

(2) CORBON, cne, con de Cambremer, arrt de Pont-l'Evêque (Calvados).

(1) CORMEILLES, cne, con de Crèvecœur, arrt de Clermont (Oise). — CORMEILLES-EN-PARISIS, cne, con d'Argenteuil, arrt de Versailles (Seine-et-Oise). — CORMEILLES-EN-VEXIN, cne, con de Marines, arrt de Pontoise (Seine-et-Oise).

CHANSONNETTE.

(BESSIN).

Dé pouérions (1),
Por lé garsons.
Dé pom'roles (2),
Por lé foles.
Dé pâquétes (3),
Por lé fiyétes,
Dé jônès (4),
Por lé fisès [enfants].

Charles JORET.

RONDE.

(LE GRAND-AUVERNÉ, LOIRE-INFÉRIEURE.)

Des hommes et des femmes, alternés, se tiennent par la main et forment la ronde.

Un homme, ou plus souvent une femme, conduit la danse en chantant les paroles suivantes que tout le monde répète en chœur :

Je cra que j'aim'rai ben c'tí-ci *(bis)* :
Il est ben grand et ma aussi *(bis)*;
Mais i n'est point quemôde,
J'en aimerais mieu un aute.
J'vous quitte la main, j'vous di adieu
Je m'en vas dans un autre lieu.

En chantant ces deux derniers vers, toutes les danseuses avancent d'un rang vers la droite en lâchant la main de leur danseur pour la donner au suivant.

La chanteuse recommence ainsi indéfiniment, en variant seulement le second vers pour y placer un qualificatif qui convienne au danseur auquel elle s'adresse : *il est ben beau, ben jeune, ben riche,* etc. Quelquefois, elle hasardera une malice, *il est ben grou* (gros), *ben lourd, ben sot*, qu'elle se fait pardonner par l'obligation dans laquelle elle est de finir le vers par les mots : *et ma aussi;* mais la malice n'en va pas moins juste à son adresse. C'est l'à-propos dans le choix des épithètes, qui constitue tout le mérite de la chanteuse et qui, en lui permettant de développer toutes les ressources de son esprit, entretient l'entrain et le rire bruyant des danseurs.

L. B.

PROVERBES DU PAYS MESSIN.

I sèc retoneu
N'en vaut jèma i nieu.

(Trad. — Un sac retourné — n'en vaut jamais un neuf.)

—

Dans lo vin, fèyeû beun èttantion
An treuve reméde et pouohon.

(Dans le vin, faites bien attention — on trouve remède et poison.)

—

Lè nu n'eu point d'èmis.

(La nuit n'a point d'amis; *c'est-à-dire il ne faut pas rester dehors la nuit.*)

—

Roch au s'la couchant,
S'a bé temps;
Roch au s'la levant,
S'a piôou ou vent.

(Rouge au soleil couchant — c'est beau temps; — Rouge au soleil levant — c'est pluie ou vent.)

—

Année de jubilé
Année de mortalité.

—

Que n' sé sè manique
N'e qu'è frameu sè botique.

(Qui ne sait son métier, n'a qu'à fermer boutique.)

—

I faut lèhhieu lè rivière é pahhous.

(Il faut laisser la rivière aux pêcheurs; *à chacun son métier.)*

—

Fêtes de Pentecôte pluvieuses
Ne sont pas avantageuses.

Fl.

FACÉTIES.

(SAINT-SERVAN.)

Jean, lève-ta! — Pourqua? — Pour aller garder les vaches. — Ah! j'ai t'y grand mal à mon vente! — Jean, lève-ta! — Pourqua? — Pour veni manger des galettes. — Riquiqui, mon vente, mon vente, riquiqui, mon vente est guéri.

Conversation entre deux Normands.

Dis donc, Pierre, dors-tu? — Et si je n'dormais pas que m'voudrais-tu? — J'voudrais qu'tu m'prêtis un écu. — Ah! j'dors.

E.

FORMULETTE.

(BELLEY, AIN.)

Les enfants la chantent à ceux d'entre eux qui sont soupçonnés de rapporter.

Rapporteur,
Picoteur,
Papillon
Du démon.

E. DE CHANOT.

(1) Nom vulgaire du Narcisse jaune *(Narcissus pseudo-narcissus).*

(2) Nom vulgaire de la Primevère *(Primula grandiflora).*

(3) Nom vulgaire de la grande pâquerette *(Chrysanthemum leucanthemum).*

(4) Nom du Bouton d'or *(Ranunculus acris).*

BIBLIOGRAPHIE.

Franzoesische Volkslieder zusamnengestellt von Moriz Haupt und aus seinem Nachlass herausgegeben. Leipzig, 1877, pet. in-8°, VIII-177 p., avec une préface de M. A. Tobler. (Paris, Viaut. Prix : 5 fr. 35 c.)

Ce charmant petit volume contient la collection de chansons populaires françaises faite par un savant allemand mort il y a quelques années, Moriz Haupt, et dont M. G. Paris, dans la préface de ses *Chansons du XV^e^ siècle*, disait souhaiter vivement la publication posthume.

Les amis de la poésie populaire ne pourront se passer d'avoir entre les mains ces chansons qui sont tirées de recueils rares ou peu connus, principalement du XVI^e^ et du XVII^e^ siècles. Une vingtaine seulement d'entre elles sont empruntées aux ouvrages relativement récents de MM. de Beaurepaire et de Puymaigre. Nous profitons de l'occasion pour recommander à nos lecteurs le recueil ed M. G. Paris qui a beaucoup de rapport avec celui de Haupt et dont le titre complet est : *Chansons du XV^e^ siècle, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris*, par Gaston Paris, et accompagnées de la musique transcrite en notation moderne, par Auguste Gevaert. Paris, 1875, in-8°, XVI-257 pages.

Nous empruntons aux *Franzoesische Volkslieder* de Haupt la chanson suivante :

Je m'en allay à Bagnolet,
Où je trouvay un grand mulet,
Qui plantoit des carottes;
Ma Magdelon, je t'aime tant
Que quasi je radotte.

Je m'en allay un peu plus loing,
Trouvay une botte de foing,
Qui dansoit la gavotte.
Ma Magdelon, etc.

Je m'en allay en nostre jardin,
Trouvay un chat incarnadin,
Qui décrottoit ses bottes.
Ma Magdelon, etc.

Je m'en revins en nostre maison
Où je rencontray un oison,
Qui portoit la calotte.
Ma Magdelon, etc.

E. R.

Mosaik zur Kunstgeschichte, par G. KINKEL, professeur à l'Ecole Polytechnique de Zurich, I vol. in-8° de 467 p. Berlin, Oppenheim, 1876.

Dans ce beau volume, où tant de questions intéressantes sont traitées de main de maître (1), il est un chapitre qui s'adresse tout particulièrement aux lecteurs de *Mélusine*, c'est celui dans lequel M. Kinkel a étudié les légendes ayant pour point de départ des monuments figurés (*Sagen aus Kunstwerken entstanden*). Ce domaine est aussi vaste que fécond et on ne saurait trop féliciter M. Kinkel de l'avoir exploré avec tant de succès.

L'œuvre d'art n'existe pas seulement par elle-même : elle existe encore par les impressions qu'elle fait naître, par les racines qu'elle jette dans le monde extérieur. Si parmi les différentes manifestations auxquelles elle peut donner lieu, il en est une qui se recommande à notre attention, c'est à coup sûr celle qui a trait aux croyances populaires. Le peuple, dans les temps modernes, regarde, c'est-à-dire examine rarement les productions des beaux-arts. Il n'en est que plus intéressant de connaître l'effet qu'elles produisent sur lui, de savoir comment les monuments de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, se reflètent dans ces esprits naïfs et non préparés.

Les exemples réunis avec autant d'érudition que de goût par le savant professeur de Zurich, nous prouvent que cet effet est presque toujours indirect. Les remarques de la foule n'ont rien de topique; on y chercherait vainement quelque chose qui ressemblât à une appréciation, à une critique. L'imagination seule travaille, et, le hasard s'en mêlant, elle invente les interprétations les plus fantaisistes. Peu à peu ces interprétations prennent un corps et la légende est constituée. — Qui pourrait espérer d'en analyser tous les éléments! — De savoir si l'œuvre est bonne ou mauvaise, le vulgaire s'en soucie peu; ce qui le frappera c'est telle ou telle attitude, tel ou tel accessoire. Quel archéologue a jamais fait attention à la touffe de poils que l'on remarque entre les oreilles du cheval de bronze de Marc-Aurèle! Eh bien! c'est elle qui préoccupe le peuple; il la rapproche d'autres données, et voilà que cette touffe se change à ses yeux en une chouette, laquelle à son tour tiendra une place importante dans la curieuse légende du *Gran Villano*.

Il nous est impossible de passer en revue les innombrables matériaux réunis par M. Kinkel (pages 161 à 243). Il nous suffira de donner un aperçu de la classification adoptée par l'auteur. Il examine successivement les légendes antiques (Lionne de bronze du Capitole; — mort d'Eschyle), les légendes du Moyen-Age se rattachant à des œuvres d'art antiques (Statue équestre de Marc-Aurèle. — Les Colosses de Monte Cavallo. — La Bocca della Verità. — La Navicella. — La Louve d'Aix-la-Chapelle. — Les Heinzelmænnchen.) — Les légendes se rattachant à l'antiquité celtique et germanique (les trois Vierges d'Auw., etc.); — les légendes nées de monuments d'architecture; — les ouvrages symboliques que l'on peut expliquer au moyen de légendes; — les légendes héraldiques; — le groupement géographique des légendes; — les sources de la légende, etc., etc.

Nous ne saurions trop engager M. Kinkel à poursuivre la voie qu'il si brillamment inaugurée, et nous serions heureux qu'il fît part de ses nouvelles découvertes aux lecteurs de *Mélusine*. E. M.

Poésies patoises, par VERNHET père, d'Agen (Aveyron). Rodez, 1877, in-8°, 59 pages.

Ces poésies sont écrites en pur patois de Rodez. Elles sont suivies (p. 44-55) d'un *Recuil dé prouberbes, maximos et aphorismès*, dont les uns sont popul. tandis que les autres semblent avoir été plus ou moins arrangés ou créés par l'imagination de l'auteur. Voici qq prov. popul.

Pléjo lou jou dé sent Médard,
Récouolto diminuo d'un quart.

Fumiè dé folguièyro
Récouolto loougieyro.

Morido toun fils quond boulras
Et to fillo quond poulras.

Le Diable et ses cornes, par un Fribourgeois de bonne humeur. **Petit Traité de Botanique populaire**; pet. in-8°. Fribourg, 1876, 74 p. Prix : 1 fr.

Dans cette brochure, l'auteur se donne pour tâche de combattre les superstitions populaires du canton de Fribourg, relatives aux plantes. Il nous parle du *trèfle à quatre feuilles* que les joueurs allaient cueillir autrefois sous les gibets, pour avoir de la chance; de l'*ail victorial* dont la racine appelée *raeine a neuf chemises*, *ray a naou tzémijès* parce qu'elle est enveloppée de plusieurs tuniques ressemblant à des toiles minces, a la vertu de porter bonheur à celui qui l'a dans sa poche, de l'herbe qui égare le voyageur qui a marché dessus, de l'herbe qui force à voler quand on l'a touchée, du *déferra tsavô*, plante qui fait tomber les fers aux chevaux, de l'*herba dou teneivro* (Sempervivum tectorum, L.) qui, comme son nom l'indique, préserve du tonnerre, etc. E. R.

(1) L'ouvrage comprend les dissertations suivantes, au nombre de onze : Sur la différence entre l'art antique et l'art moderne. — Qui a restauré le Taureau Farnèse? — La statue de l'arrotino de Florence date du XVI^e^ siècle. — Le mausolée d'Halicarnasse et les fragments conservés au British Museum. — Légendes ayant leur origine dans des œuvres d'art. — Stonehenge et l'époque de sa construction. — L'église Sainte-Sophie à Constantinople. — Les peintures de Rogier van der Weyden à l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles et les tapisseries bourguignonnes de Berne. — Commencements de la peinture profane en Italie : peintures sur meubles. — Les tables peintes. — Le Graveur W. Hollar.

Le Gérant, EUGÈNE ROLLAND.

Chartres. — EDOUARD GARNIER, Imprimeur.

OBSERVATIONS
SUR UNE FIGURINE EN BRONZE
QUALIFIÉE DE DIVINITÉ PANTHÉE.

M. le Dr Galy (1) a réccmment décrit un buste en bronze qui fut trouvé en 1858 à Périgueux, dans la rivière de l'Isle, près des Thermes publics de Vésone, et qu'il considère comme une divinité panthée. C'est une attribution qu'il convient d'examiner avant de l'admettre. La figure représente une femme jeune, dont la coiffure, à bandeaux ondulés, rappelle celle des dames romaines de l'époque Antonine. On n'aperçoit du vêtement que la partie supérieure d'une tunique retenue sur l'épaule droite par une fibule à tête ronde. La partie inférieure du buste est limée au biseau, particularité qui fait supposer que la statue devait exister autrefois entière ; à la partie postérieure de l'épaule droite, on aperçoit un trou et une entaille limée dans le bronze, qui, suivant M. Galy, a dû servir à attacher un carquois. Le motif allégué pour attribuer ce bronze à Diane paraît toutefois insuffisant, et l'on n'est pas tenu d'accepter les conclusions auxquelles arrive l'auteur de ces lignes : « Sous » l'épais bandeau de cette magnifique chevelure, les » oreilles ont été cachées. N'y aurait-il pas dans ce fait » l'intention allégorique de désigner une divinité peu » accessible à la prière, telle qu'était la célèbre chasse- » resse, la terrible Hécate? » Je me hâte d'ajouter que l'expression de la physionomie est remarquablement gracieuse, à en juger du moins par l'épreuve photographique, les yeux n'inspirent nullement la terreur, nonobstant l'occultation des oreilles, et, somme toute, on ne découvre dans cette figure rien d'idéal ou de surhumain, qui empêche de la considérer comme un simple portrait. Le travail est, du reste, d'un bon style.

J'arrive maintenant à ce qui constitue la véritable singularité de cet antique ; c'est une lyre fixée au sommet de la tête, en arrière de la division des cheveux à laquelle les coiffeurs modernes donnent le nom de *raie de chair*. Sur le devant de cet instrument, sont appliquées deux cornes d'abondance en sautoir, entre lesquelles se dresse un bâton ou tige noueuse brisée à hauteur du joug de la lyre. M. Galy, sans avoir égard aux frêles proportions de cette tige, est tellement convaincu qu'elle représente une massue, qu'il n'a pas hésité à faire restaurer en forme de casse-tête la partie absente.

Pour moi, je croirais plutôt que la tige en question n'est autre chose que le manche d'un caducée auquel manquent les serpents entrelacés ; on sait, du reste, que le caducée qui n'est, en principe, que le bâton de voyage de Mercure-Hermès, est quelquefois représenté par une branche d'arbre noueuse (2). Le groupe des trois symboles, la lyre, les cornes d'abondance et le caducée, fait invinciblement songer à Mercure. Mais comment expliquer sur une tête féminine la présence de ces attributs hermétiques, que l'on ne saurait considérer comme des ornements, car ils donnent à tout l'ensemble un aspect tellement gauche et déplaisant que l'on aurait tort d'imputer un semblable manque de goût à l'excellent artiste qui façonna le buste avec tant d'élégance ? L'assemblage a été fait après coup et en dehors de la destination primitive de la figurine proprement dite, et le mode d'attache montre qu'il a été exécuté par une autre main ; la base de la lyre ne s'adapte même pas exactement à la cavité pratiquée dans la tête pour la recevoir.

Je suppose que la figurine qui, en principe, a pu représenter une divinité ou une simple mortelle sans que j'aie à me prononcer sur ce point, a été postérieurement convertie en un ex-voto consacré à Mercure ; de là, l'addition postiche des attributs de ce dieu. Cette explication a en même temps l'avantage de rendre compte de l'ablation du carquois, si tant est que le buste ait jamais représenté une Diane.

Une opération du même genre semble avoir été pratiquée sur une statuette d'Apollon conservée au musée du Louvre : la main droite étendue supportait un animal, qui manque ; et la main gauche tenait un arc, qui manque également. L'enlèvement de ces attributs a pour contre partie une dédicace à Minerve, gravée sur le cou-de-pied gauche de la figurine :

ΧΑΡΙΔΑΜΟΣ
ΑΘΑΝΑΙΑΙ
ΔΕΚΑΤΑΝ

— Charidème (a consacré) à Athéné (cette statue) produit d'une dîme. —

A l'occasion de cette figurine, M. de Longpérier, à qui j'emprunte ma citation, donne l'indication de divers ouvrages où il est question de *statues d'un dieu dédiées à un autre dieu* (1). Je puis mentionner une autre figurine d'Apollon en bronze, conservée au Cabinet de France (2) ; le dieu est debout, nu, les cheveux flottant sur le dos en une grosse tresse. L'inscription suivante est gravée en creux sur les cuisses et les jambes : à droite, ΑΙΣΧΛΑΠΙΟΙ (*sic*) ; à gauche, ΚΑΦΙΣΟΔΟΡΟΣ (*sic*). — Céphisodore à Esculape.

La figurine publiée par M. Galy me paraît devoir être ajoutée à la même série archéologique, et, en conséquence, je n'hésite pas à la dépouiller du titre de divinité panthée pour la ramener au rôle plus modeste et plus compréhensible d'un simple ex-voto, dans lequel les attributs de Mercure remplissent symboliquement la fonction qui aurait pu être exprimée de manière explicite par une inscription dédicatoire.

Cette particularité offre un véritable attrait de nouveauté, et bien que je ne puisse partager l'opinion de M. Galy, cette légère critique ne m'empêchera pas de lui rendre la justice qui lui est due, en le félicitant d'avoir fait connaître une pièce aussi intéressante de sa collection privée ; par la même occasion, je me fais un plaisir de rappeler que c'est également à lui qu'on est redevable d'une très-utile publication, le *Catalogue du Musée Archéologique du département de la Dordogne.*

(1) *Divinité Panthée trouvée dans l'Isle, à Périgueux.* (Extr. du *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, avec une planche photographique, 1875.)

(2) Anthony Rich, *Dictionnaire des Antiquités romaines et grecques*, trad. Chéruel, vo *Caduceus*, p. 89.

(1) De Longpérier, *Notice des Bronzes antiques exposés dans les galeries du Musée du Louvre*, p. 16-18, no 69.

(2) Chabouillet, *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées*, etc., p. 491, n° 2940.

Si je combats l'attribution qu'il a donnée à ce petit monument, c'est que j'y vois le danger de grossir, à la faveur d'un nom usurpé, le nombre de ces fausses divinités dont les mythologues ne sont déjà que trop embarrassés. A ce propos, il ne me paraît pas inutile de rappeler que les auteurs anciens ne nous ont laissé aucune information précise sur la notion que l'on se faisait des divinités panthées; c'est tout au plus si l'on peut citer le passage où Ausone (*Ep.* 30) parle d'une statue de Liber Pater placée dans sa villa et portant les attributs de plusieurs dieux. En revanche, les textes épigraphiques fournissent un surcroît d'informations qui suppléent, dans une certaine mesure, au silence des auteurs; nous voyons dans les recueils de Gruter et de Muratori que les divinités auxquelles s'appliquait l'épithète de *panthée* étaient Liber, Silvain, Priape. En outre, on connaît un certain nombre d'inscriptions mentionnant la consécration de statues, qu'on appelait des *signa panthea*, ou plus simplement, en un seul mot, des *panthea*. Et c'est avec raison que les antiquaires rapportent à ces *signa panthea* non-seulement certaines figurines ou autres représentations d'Isis, de Sérapis, pourvues d'attributs tels que la corne d'abondance, le gouvernail, le caducée, le serpent, etc., mais aussi les mains votives chargées de divers symboles, la pomme de pin, le vase d'Harpocrate, la tortue, le lézard, etc., que l'on peut voir dans les musées.

Un fait remarquable qui mérite de fixer l'attention des mythologues, c'est que le mot *panthée*, après avoir été en principe employé comme simple épithète accolée à un nom de divinité, avait fini par prendre l'acception d'un substantif isolé et indépendant, propre à désigner une entité mythologique de nouvelle création, éclose de conceptions obscures et complexes; en d'autres termes, il semble que de la notion des diverses divinités panthées, on soit passé à celle de Panthée; c'est ce que prouve le changement grammatical de la locution *signum pantheum* en *signum Panthei*, d'où les formules dédicatoires *Pantheo Sacrum, Pantheo Augusto sacrum, divo Pantheo sacrum*. Ce phénomène théogénique (1) que j'essaie d'analyser ne saurait, du reste, être plus clairement démontré que par le simple rapprochement de deux textes épigraphiques, dont l'un mentionne Silvain panthée, et l'autre, Silvain associé à Panthée; la première de ces inscriptions a été publiée par Orelli, n° 2116,

SANCTO SILVANO PAN
THEO S . M . FVLVIVS ERAS
TVS CVM SVIS D . D

ce qui doit se lire ainsi : *Sancto Silvano Pantheo s(acrum)! M(arcus) Fulvius Erastus cum suis d(ono) d(at)*. — Consacré au saint Silvain panthée! Marcus Fulvius Erastus, avec sa famille, fait don (de ce monument).

La deuxième inscription, publiée par Gruter, I, n° 4, est ainsi conçue :

HERCVLI . MERCVRIO
ET . SILVANO
SACRVM . ET
DIVO . PANTHEO . EX . V

Herculi, Mercurio et Silvano sacrum, et divo Pantheo, ex v(oto). — Consacré à Hercule, à Mercure et à Silvain, ainsi qu'au divin Panthée, en accomplissement d'un vœu. —

Je ne terminerai pas cette note sans prévenir mon lecteur qu'il chercherait en vain le moindre renseignement sur les panthées, dans la *Mythologie Romaine* de Preller, qui passe cependant, à bon droit, pour l'ouvrage le plus complet sur la matière. Le nom de ces divinités n'y figure même pas.

Robert MOWAT.

(1) Le mot *théogonique* ayant déjà son emploi pour signifier ce qui est relatif à la généalogie des dieux symboliquement considérée comme une véritable filiation, le mot *théogénique* me paraît d'un usage commode quand il s'agit de montrer comment prend naissance la notion d'une nouvelle divinité. Pour le langage des mythographes, il serait également avantageux de dénommer, par le mot *mythogénie*, l'idée que nous nous faisons de l'origine d'un mythe.

DE L'ORIGINE DES CONTES POPULAIRES EUROPÉENS (1).

A Monsieur Loys Brueyre.

MONSIEUR,

Permettez-moi de vous soumettre quelques observations en réponse à la lettre, si bienveillante pour moi, que vous avez publiée dans le N° 10 de *Mélusine*.

La question de l'origine des contes populaires européens est une question de fait. Un savant bien connu des lecteurs de cette revue, M. Reinhold Kœhler, l'homme qui peut-être possède en cette matière l'érudition la plus vaste et la plus sûre, insiste sur ce point comme M. Théodore Benfey (2). Il s'agit de prendre successivement chaque type de contes, de le suivre d'âge en âge, de peuple en peuple, et de voir où nous conduira ce voyage de découvertes. Or le travail a été fait pour un grand nombre de ces types, et, cheminant ainsi de proche en proche, souvent par plusieurs routes partant des diverses régions de l'horizon, on est toujours arrivé au même point, à l'Inde, non pas à l'Inde des temps fabuleux, mais à l'Inde historique. « Dès maintenant, disait M. Kœhler, en 1865 (*loc. cit.*, p. 191), on a ramené assez de contes européens à des sources indiennes pour que, relativement aux autres, nous y regardions à deux fois avant de leur attribuer une origine autochthone. » Et, depuis 1865, bien des découvertes ont été faites qui donnent plus de force encore à cette remarque.

M. Kœhler ajoute, s'adressant spécialement à ses compatriotes : « Mais, ce dont il faut avant tout se garder, c'est de chercher et *naturellement de trouver* dans chaque conte allemand un vieux mythe païen affaibli et défiguré, comme plus d'un mythologue allemand a trop

(1) Dans l'article de M. Brueyre, auquel répond M. Cosquin, se sont glissées deux coquilles d'imprimerie. — P. 237, au lieu de : « Les Avâdanas.... traduits par Saint-Julien, » lisez : « Les Avâdanas.... traduits par Stanislas Julien. » — P. 238, note au bas de la page, au lieu de : « Eson, Pélos, Pelops, etc., rajeunis par le feu, » lisez : « Eson, Pelias, Pelops, etc. »

(2) *Weimarische Beitræge zur Literatur und Kunst* (Weimar, 1865), p. 190.

aimé à le faire.... On court risque ainsi, — un homme très-versé dans la mythologie germanique, M. Adalbert Kuhn, en a fait judicieusement l'observation, — *de prendre des idées bouddhiques pour les idées de notre antiquité germanique.* »

Je l'ai dit dernièrement dans cette revue, Monsieur, et je crois utile de le répéter : A l'époque où les frères Grimm ont imaginé le système « mythique », qui voit dans les contes populaires européens le dernier produit de la décomposition de mythes jadis communs aux diverses nations âryennes ou indo-européennes, décomposition qui se serait opérée dans chacune de ces nations d'une manière indépendante, le problème ne pouvait encore être posé dans ses termes véritables, faute de documents suffisants. En 1856, — trois ans avant l'apparition du travail de M. Th. Benfey sur le *Pantchatantra*, — Guillaume Grimm croyait encore (t. III, p. 411 des *Kinder-und Hausmærchen*) que les ressemblances existant entre les contes de différents peuples se renfermaient dans les limites de la famille indo-européenne (peuples d'Europe, Persans, Indiens). Aujourd'hui le problème se présente d'une tout autre façon. Chaque jour, des découvertes nouvelles reculent les frontières arbitrairement tracées par les frères Grimm et l'école « mythique. » Nos contes populaires âryens existent, on le voit aujourd'hui, chez bon nombre de peuples nullement âryens d'origine. Qu'on examine, par exemple, à ce point de vue, la grande collection, si riche en rapprochements, de contes et poëmes recueillis par M. W. Radloff chez les tribus tartares de la Sibérie méridionale (4 énormes volumes publiés à Saint-Pétersbourg, de 1866 à 1872). Qu'on étudie également les contes de forme si populaire, identiques pour le fond à nos contes européens, et qui, imprimés, il y a quelques années, dans la langue du pays, chez les Avares, tribu mongole du Caucase, ont été, en 1873, traduits en allemand par M. Schiefner (1 volume, édité encore à Saint-Pétersbourg). En 1865, un missionnaire anglican publiait, parmi les traditions religieuses des Kariaines de Birmanie, peuple sans littérature, plusieurs contes très-proches parents des contes populaires d'Europe. J'ai traduit ou analysé deux de ces contes kariaines, l'un dans le *Français* du 1er janvier 1875; l'autre dans les remarques de mes contes lorrains, insérés dans la *Romania*.

Quant aux recueils de contes ou aux contes isolés, faisant partie de la littérature des Arabes, Kalmoucks, Thibétains, Siamois, Cambodgiens, — tous peuples non âryens, — il suffit d'y jeter un coup d'œil pour constater qu'ils renferment les pendants d'une grande partie de nos contes populaires européens. On dira, vous avez dit, Monsieur : Mais ces livres ne sont pas un produit de ces pays eux-mêmes; ils dérivent directement ou indirectement d'originaux indiens. — C'est là précisément la thèse de M. Benfey et de M. Kœhler. Les contes qui servent d'amusement à presque toutes les nations d'Europe et d'Asie viennent, en dernière analyse, de l'Inde, d'où ils se sont répandus, à des époques parfaitement historiques, par une double voie : voie de *traductions ou imitations écrites* et voie de transmission orale.

Rien n'indique, du reste, que ces traductions ou plutôt ces imitations de contes indiens n'aient pas, chez les Kalmoucks et les autres peuples bouddhistes, pénétré aussi profondément dans la vie populaire que chez les Arabes les contes des *Mille et une Nuits*, racontés, comme on sait, au moins autant que lus. D'ailleurs, vous-même, Monsieur, pour affirmer, et avec raison, l'existence « en Perse », pays âryen, de contes populaires semblables aux nôtres, vous ne pouvez guère, que je sache, vous appuyer que sur des documents littéraires, sur des ouvrages traduits ou imités eux aussi du sanscrit, tels que le *Toûti-Nameh*, le *Bahar-Danush*, etc. Même pour l'Inde, en dehors des contes recueillis dans le Dekkan par miss M. Frere et d'un ou deux contes venant aussi de source orale, c'est uniquement de la littérature qu'on peut s'autoriser pour affirmer, ainsi que vous le faites très-justement, l'existence dans ce pays des contes populaires soi-disant « âryens. »

Je ne dirai qu'un mot des contes ou plutôt des traits, épisodes épars dans la littérature classique, grecque et romaine, et qu'on peut légitimement rapprocher des contes populaires actuels. A ce sujet, je suis tout à fait de l'avis de M. Kœhler : « Si on laisse de côté les essais forcés qu'on a faits de ramener certains de nos contes à la mythologie grecque, on n'en trouve qu'un très-petit nombre. »

Enfin, Monsieur, je ne vois pas quelle « difficulté » les contes venus de l'Inde auraient eu jadis à « se faire adopter dans les masses populaires et rurales. » Il y a, sous ce rapport, une grande différence entre les « superstitions » et les contes. Les premières, on y croit, et pour qu'un peuple en devienne « imprégné », si elles arrivent du dehors, il faut, vous avez raison, « un long temps, un contact prolongé, une propagande opiniâtre. » Mais les contes, est-il besoin d'y croire pour y prendre plaisir et les retenir? Si un conte indien, — conte merveilleux ou fabliau, — s'est trouvé du goût d'un marchand, d'un voyageur persan ou arabe, est-il bien étonnant qu'il l'ait gardé dans sa mémoire et rapporté chez lui pour le raconter à son tour? Mais, Monsieur, aujourd'hui encore, c'est de cette manière que les contes se répandent. En voulez-vous un exemple que j'ai cité autrefois? M. Lœnnrot, professeur à l'Université d'Helsingfors, en Finlande, demandait un jour à un Finlandais, près de la frontière de Laponie, où il avait appris tant de contes. Cet homme lui répondit qu'il avait passé plusieurs années au service, tantôt de pêcheurs russes, tantôt de pêcheurs norvégiens, sur le bord de la Mer Glaciale. Quand la tempête empêchait d'aller à la pêche, on passait le temps à se raconter des contes et toute sorte d'histoires. C'est ainsi qu'il avait appris les contes qu'ensuite, revenu au pays, il racontait dans les longues soirées d'hiver et dans les autres moments de loisir (*Bull. de l'Ac. de Saint-Pétersbourg*, t. III, 1861, p. 503).

Voilà, Monsieur, quelques réflexions que je vous soumets, ainsi qu'aux lecteurs de *Mélusine*. S'il est établi, — ce que je crois, — que, selon vos expressions, « les contes populaires se transportent aussi aisément de peuple à peuple que des livres ou des objets matériels, et se répandent tout bonnement par voie d'emprunt », ce ne sera pas pour cela, ainsi que vous paraissez le craindre, « donner raison à ceux qui traitent de frivolité et d'enfantillage toute recherche de cette nature. » L'étude des contes, — qui ne s'appellera plus, il est vrai, la « mythographie », qui ne prétendra plus chercher dans la *Barbe-Bleue* ou dans le *Chat botté* des révélations sur la « mythologie ancienne », sur « l'origine ethnique, l'histoire, la civilisation » des

peuples indo-européens, — l'étude des contes n'en sera pas moins, à mon avis, une « scienee auxiliaire de l'histoire », de l'histoire littéraire et aussi de l'histoire générale. Est-il, en effet, rien de plus curieux, sous ce double rapport, que de voir toutes les nations d'Asie et d'Europe aller puiser à la même souree les réeits dont s'amuse l'imagination populaire, et quelle instructive odyssée que eelle de ces humbles contes qui, au milieu de tant de guerres et de bouleversements, à travers tant de civilisations profondément différentes, parviennent des bords du Gange à eeux du Rhin ou de la Saulx !

Moi aussi, Monsieur, au début de mes études sur les eontes, en voyant s'écrouler tout l'édifice du système mythique, j'ai cru qu'il n'y avait plus rien à faire ; mais bientôt, portant mes regards au-delà de ees nuages évanouis, j'ai découvert devant moi un vaste champ de recherches, rempli des plus vivantes, des plus intéressantes réalités.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Emmanuel Cosquin.

LES AVENTURES D'UN PETIT GARÇON.

CONTE DE L'AMIÉNOIS (1).

Un seigneur envoya un jour son intendant ehez de pauvres gens pour leur réclamer de l'argent qu'ils lui devaient. Un petit garçon qui gardait la maison, entendant le pas d'un cheval se montra à une petite fenêtre.

— Bonjour, petit.

— Bonjour, la moitié d'un homme et la tête d'un eheval.

— Où est ta mère ?

— Elle est allée à la chasse, tout ce qu'elle tue elle le laisse et tout ce qu'elle ne tue pas elle le rapporte.

— Et ton père ?

— Il est parti faire un trou pour en boueher deux autres.

— Je ne te comprends pas. Pourrais-tu me dire ce que fais ta sœur aînée ?

— Elle est partie pleurer ses plaisirs du temps passé.

— Et ta jeune sœur ?

— Elle fait cuire des allant et venant.

— Je ne eomprends rien à tout ce que tu me dis, je vais en causer à mon maître. Adieu.

L'intendant rapporta eette conversation au seigneur et tous deux cherchèrent ensemble à se rendre compte de ce que pouvaient signifier ces étranges paroles. A la fin, n'y pouvant parvenir, le seigneur ordonna à son intendant d'aller trouver de nouveau l'enfant et de lui dire que ses parents seraient libérés de leur dette, s'il pouvait expliquer ses paroles.

C'est bien facile, dit le petit garçon à l'intendant. Ma mère est allée au bout du jardin faire la chasse aux poux de mon petit frère. Elle laisse ceux qu'elle tue, et rapporte ceux qu'elle ne peut trouver.

Mon père est allé emprunter eent francs à un voisin pour payer deux autres personnes à qui il doit de l'argent.

Ma sœur aînée est allée au eimetière pleurer son fianeé qui est mort. Elle pleure done ses plaisirs du temps passé.

Ma jeune sœur fait cuire des pois qui montent et descendent dans la marmite.

— Très-bien, je suis satisfait de tes explieations. Tu diras à tes parents que je leur remets leur dette. Ah ! j'y pense, tu as oublié de me dire pourquoi tu m'avais appelé *moitié d'un homme et tête de cheval*..

— C'est bien simple. Par la petite fenêtre entr'ouverte je ne voyais que la tête de votre eheval et la moitié de votre corps.

Quelques jours après, ee même petit garçon fut chargé de mettre le persil dans le bouillon et d'aller ensuite faire paître la vaehe. Resté seul, il prit le chien qui s'appelait Persil et le mit de foree dans la marmite. « C'est égal, se disait-il, à part lui, nous aurons ce soir du fameux bouillon. » Puis il pensa à faire paître la vache ; il y avait justement sur le toit de chaume de la maison, une magnifique touffe d'herbe ; « c'est dommage, dit-il, de la laisser perdre ; mais eomment faire pour que la vache aille la manger là-haut ? »

Après avoir bien réfléchi, il ne trouva rien de mieux que de eouper la tête de la vaehe qu'il hissa auprès de l'herbe.

Je vous laisse à penser eomme ses parents, quand ils rentrèrent, se montrèrent satisfaits de l'ouvrage qu'il avait fait pendant la journée !

Le lendemain, la bonne femme envoya son fils au marché pour y vendre un cochon et un coq ; elle lui recommanda à plusieurs reprises de vendre le cochon trente francs et le eoq trente sous. Arrivé au mareh é, notre jeune étourdi se trompa ; il vendit son eoehon trente sous et rapporta à la maison le coq pour lequel personne naturellement ne voulut donner trente francs.

Il reçut une volée de coups de bâtons pour sa bêtise.

Le jour suivant, la mère et le fils se mirent en route pour aller vendre la peau de la vache. Au bout d'une heure de mareh e, ils aperçurent, venant de leur eôté, une troupe de bandits ; effrayés, la mère et le fils grimpèrent sur un ehêne, tirant la peau derrière eux. Les bandits vinrent s'asseoir justement sous eet arbre et eommencèrent le partage d'un sac plein d'or. En ce moment l'enfant, perehé sur l'arbre, laissa tomber la peau, et la troupe des voleurs, se croyant surprise, s'enfuit et se dispersa. La mère descendit de l'arbre, ainsi que son fils, et tous deux ramassèrent l'or à poignées.

Conté en mars 1877, par Amédée Debart, âgé de 52 ans, à Warloy-Baillon (Somme).

Henry Carnoy.

(1) Il est facile de voir qu'il y a, dans *les Aventures d'un petit Garçon*, deux contes soudés ensemble, dans l'un il s'agit d'un petit garçon espiègle, dans l'autre d'un petit garçon idiot.

LES ANCIENNES COIFFURES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE. (2e Série.)

1. Beaumont-le-Roger, Harcourt, Brionne, Fontaine-la-Forêt et la Rivière-Thibouville. — 2. Beuzeville, Epaignes, Corneilles-Lieuray, Saint-Georges et le Liévin. — 3. Costume de deuil du Roumois et du Liévin. — 4. Quillebœuf. — 5. Louviers, Pont-de-l'Arche, Gaillon, Amfreville et la campagne de Neubourg.

(D'après les dessins originaux publiés par Philippe en 1834.)

DICTIONNAIRE DES NOMS

DONNÉS AUX HABITANTS

DES DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

(Suite.)

Corrézien (1), de la Corrèze, département. « Le patois est rapide, animé dans la bouche du *Corrézien*. » (*Le Limousin*, par Em. de la Bédollière.)

Corse, de la Corse, département. « Le *Corse* est de taille moyenne, bien fait, alerte, vigoureux. » (*Géogr. universelle*, par Malte Brun.)

Cortinais, de Corté, ch.-l. d'arrt, dépt de la Corse. « Les *Cortinais* et les *Cortinaises* n'ont pas dégénéré de leurs aïeux. » (X. Feyrnet, dans l'*Illustration*, t. XLII.)

Cosnois, de Cosne, ch.-l. d'arrt, dépt de la Nièvre. « Les *Cosnois* ne manquent ni de prévenance ni d'affabilité envers les étrangers. » (*La Loire historique*, par Touchard-Lafosse.)

Cotentinois, du Cotentin, pays dans le dépt de la Manche. « Les fils de Tancrède de Hauteville, en leur qualité de *Cotentinois*, voulurent contribuer à l'achèvement de la décoration de la cathédrale de Coutances. » (*Coutances*, par Aug. Chevallier.)

Coudrion, du Coudray, cne, con et arrt de Chartres, dépt d'Eure-et-Loir.

Courvillain, de Courville, ch.-l. de con, arrt de Chartres, dépt d'Eure-et-Loir.

Coutançais, de Coutances, ch.-l. d'arrt, dépt de la Manche. « Vos frères *Coutançais* viennent vous donner l'assurance qu'ils seraient fiers de répondre à votre appel. » (*Adresse de la garde nationale de Coutances à la garde nationale de Rouen.*)

Craonnais (2), de Craon, ch.-l. de con, arrt de Château-Gontier, dépt de la Mayenne. « La charcuterie de Paris place en première ligne la race *craonnaise*. » (E. de Dampierre, *Porc.*)

Creusois, de la Creuse, département. « C'est à Grandpré que le bataillon des *Creusois* et des *Auvergnats* mêlés devait faire ses premières armes. » (*Fr, Buchamor*, par Alf. Assolant.)

Criquetotois (1), de Criquetot-Lesneval, ch.-l. de con, arrt du Hâvre, dépt de la Seine-Inférieure. « Les *Criquetotois* ne doubtèrent pas que leur requeste ne fust finalement accueillie. » (*Magasin pitt.*, 1876.)

Croisicais, du Croisic, ch.-l. de con, arrt de Saint-Nazaire, dépt de la Loire-Inférieure. « Les *Croisicais* furent des premiers à se livrer à la pêche de la morue. » (*Notes sur le Croisic*, par Caillo jeune).

Cugandais, de Cugand, cne, con de Montaigu, arrt de la Roche-sur-Yon, dépt de la Vendée.

Cusagais, de Cubzac, cne, con de Saint-André-de-Cubzac, arrt de Bordeaux, dépt de la Gironde.

Dangeotin (2), de Dangeau, cne, con de Brou, arrt de Châteaudun, dépt d'Eure-et-Loir.

Daoulasien, de Daoulas, ch.-l. de con, arrt de Brest, dépt du Finistère. (*Daoulas et son abbaye*, par P. Levot.)

Dauphinois, du Dauphiné, ancienne province. « La pogne est en automne le régal favori des *Dauphinois* ou plutôt des *Dauphinoises*. » (*Excursions dans le Dauphiné*, par Ad. Joanne). On trouve aussi la forme **delphinal**, mais rarement appliquée aux habitants. « Notes inédites de Villars sur quelques botanistes

(1) Corrèze, ch.-l. de con, arrt de Tulle (Corrèze).

(2) Craon, cne, con de Moncontour, arrt de Loudun (Ariége).

(1) Les habitants de trois autres communes du département de la Seine-Inférieure portent le même nom : Criquetot-le-Mauconduit, con de Valmont, et Criquetot-sur-Ouville, con d'Yerville, arrt d'Yvetôt; — Criquetot-sur-Longueville, con de Longueville, arrt de Dieppe.

(2) Un grand nombre de communes du département d'Eure-et-Loir ont adopté la terminaison en *otin* pour désigner leurs habitants. Nous citerons encore entre autres Bailleau-l'Evêque, cne du con et de l'arrt de Chartres, dont les habitants portent le nom de **Baillotins**. On les appelle aussi quelquefois **Baillolais**, mais ce dernier nom est beaucoup moins usité : « La *Baillolaise*, société d'assurances mutuelles contre la mortalité des bestiaux. »

dauphinois. Lecture faite à l'Académie *delphinale*, par Antonin Macé. »

Decizois, de DECIZE, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Nevers, dép^t^ de la Nièvre. « La plume n'ose retracer tous les raffinements de cruauté qui s'exercèrent sur les malheureux *Decizois*. » (*Le Nivernois*, par Morellet.)

Déolois, de DÉOLS, c^ne^, c^on^ et arr^t^ de Châteauroux, dép^t^ de l'Indre. (*Journal illustré*, 1869.)

Dieppois, de DIEPPE, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ de la Seine-Inférieure. « Les *Dieppois* étaient, il y a cent ans, les plus expérimentés pilotes et les plus habiles et hardis navigateurs de l'Europe. » (*Le Normand*, par Em. de la Bédollière.)

Dignois, de DIGNE, ch.-l. du dép^t^ des Basses-Alpes. « Le commerce des *Dignois* se borne à la vente des prunes qu'ils récoltent sur leur territoire. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Dijonnais, de DIJON, ch.-l. du dép^t^ de la Côte-d'Or. « En 1441, les *Dijonnais* obtiennent de Philippe-le-Bon l'ordre d'arracher tout le long de la côte les vignobles situés dans la plaine. » (*Dick Moon en Franc*, par Fr. Wey.)

Dinannais, de DINAN, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ des Côtes-du-Nord. « On dit que les habitants de Saint-Malo éprouvent comme une répulsion instinctive pour les *Dinannais*. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.) On trouve aussi **Dinandois**.

Dinardais, de DINARD, h., c^ne^ de Saint-Enogat, c^on^ de Pleurtuit, arr^t^ de Saint-Malo, dép^t^ d'Ille-et-Vilaine.

Diois, de DIE, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ de la Drôme. « Les *Diois* recommencèrent bientôt leurs entreprises contre le pouvoir épiscopal. » (*Die*, par Aug. Chevallier.)

Dolois, de DOL-DE-BRETAGNE, arr^t^ de Saint-Malo, dép^t^ d'Ille-et-Vilaine. « Les violences de Jonkeneus II le firent chasser de la ville par les *Dolois*. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Dôlois, de DÔLE, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ du Jura.

« Evitons un malheur terrible;
Aux *Dôlois* il serait possible. »
(*La ville de Dôle*, par H. Eloy.)

Domfrontois (1), de DOMFRONT, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ de l'Orne. « Martel, pressé par les *Domfrontois* d'accourir à leur secours, avait rassemblé ses forces. » (*Mém. hist. sur Alençon*, par Od. Desnos).

Dongeois, de DONGES, c^ne^, c^on^ et arr^t^ de Saint-Nazaire, dép^t^ de la Loire-Inférieure.

Donziois (2), de DONZY, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Cosne, dép^t^ de la Nièvre. « Le *Donziois* pieux vous montre, en se signant, le coin de terre qu'imbiba le sang des onze martyrs. » (*La Loire historique*, par Touchard-Lafosse.)

Dorien (3), de la vallée de la DORE, dép^t^ du Puy-de-Dôme.

Douaisien, de DOUAI, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ du Nord. « L'amour des lettres était généralement répandu dans les hautes classes de la Société *douaisienne*. » (*Bibliographie douaisienne*, par Duthillœul.) Nous avons rencontré aussi la forme **Douysien** : « Les œuvres poétiques de Jean Loys, *douysien*, 1612. »

Doublaud, de la DOUBLE, pays dans le dép^t^ de la Dordogne. « Ribérac est le principal marché des *Doublauds*, ou gens de la Double. » (*Géogr. universelle*, par El. Reclus.)

Doullendinois, de DOULLENS, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ de la Somme.

Dourdanais, de DOURDAN, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Rambouillet, dép^t^ de Seine-et-Oise. « L'Hôtel-Dieu de Dourdan, dont le *Dourdanais* sait et apprécie les touchants services. » (*Chroniques de Dourdan*, par Jos. Guyot.)

Draguignanais, de DRAGUIGNAN, ch.-l. du dép^t^ du Var. « Les *Draguignanais* se prononcèrent contre Charles de Duras pour le comte-roi Louis II. » (*Hist. des Villes de France*, par Ar. Guilbert.) On trouve quelquefois **Dracénien**.

Drouais, de DREUX, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ d'Eure-et-Loir. « Porte *Drouaise*, » à Chartres. « Les *Druides*, c'est le titre que les *Drouais* s'obstinent à prendre, quoiqu'en réalité il n'ait jamais appartenu qu'aux prêtres gaulois. » (*Hist. de la ville de Dreux*, par M^me^ Phil. Lemaître). Les habitants de Dreux prennent indifféremment le nom de **Drouais** et celui de **Druide** : nous avons également trouvé l'appellation de **Dreuxien** qui est certainement un barbarisme. « J'ai hésité si je devais répondre sur un sujet qu'on a voulu rendre comique dans la querelle des *Champenois* et des *Dreuxiens*. » (*Mercure de France*, 1728.)

Druyde, de DRUY-PARIGNY, c^ne^, c^on^ de Decize, arr^t^ de Nevers, dép^t^ de la Nièvre. « La paroisse de Druy est dite des *Druydes*. » (Guy Coquille, *Hist. du Nivernais*.)

Duesmois, de DUESME-SUR-SEINE, c^ne^, c^on^ d'Aignay-le-Duc, arr^t^ de Châtillon-sur-Seine, dép^t^ de la Côte-d'Or.

Dunien, de DUN-SUR-MEUSE, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Montmédy, dép^t^ de la Meuse. « Les territoires *duniens* sont différenciés des crêtes du Staduninse dans la formation crétacée. » (*Hist. de Montmédy*, par Jeantin.)

Dunkerquois, ds DUNKERQUE, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ du Nord. « Les *Dunkerquois* étaient de zélés catholiques. » (*Dunkerque*, par Ar. Guilbert.)

Dunois (1), de CHATEAUDUN, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ d'Eure-et-Loir. « Porte *Dunoise*, » à Orléans.

Dunoison, du DUNOIS, pays du dép^t^ d'Eure-et-Loir. « Il y avait là des vignerons bas-percés du plat pays, côte-à-côte avec des *Beaucerons*, métayers cossus. On y voyait des *Percherons*, villageois à tous crins, des *Moutdoublotiers*, curieux à mal faire, et des *Dunoisons*, criards à plaisir. » (*Mémoires de M^me^ de Créquy*.)

Ebroïcien, d'EVREUX, ch.-l. du dép^t^ de l'Eure. « Il serait difficile aux *Ebroïcieus* de se dire calomniés à l'endroit de la piaffe. » (*Blason popul. de la Normandie*, par A. Canel.)

(1) DOMFRONT, c^ne^, c^on^ de Maignelay, arr^t^ de Clermont (Oise). — DOMFRONT-EN-CHAMPAGNE, c^ne^, c^on^ de Coulie, arr^t^ du Mans (Sarthe).

(2) DONZY-LE-PERTHUIS et DONZY-LE-ROYAL, c^ne^, c^on^ de Cluny, arr^t^ de Mâcon (Saône-et-Loire).

(3) Le MONT-DORE, c^ne^, c^on^ de Rochefort, arr^t^ de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

(1) Les habitants de six autres communes du nom de DUN ont la même appellation.

L. MERLET.

(*A suivre.*)

AIR DE LA CHANSON DU RENDEZ-VOUS.

La Chanson du Rendez-vous (1).

(LORIENT, BBETAGNE.)

C'était un jeun[e] gardien de ville,
En faisant l'amour à une brune,
Et pour un[e] fois qu'il a manqué
D'aller la voir,
La belle lui a reproché
Plus de cent fois.

Va donc, va donc, amant volage,
Tu reviendras quand tu voudras,
Tu reviendras quand tu voudras,
Mon bel ami;
Tu trouveras la porte ouverte
Toute la nuit.

Le beau galant n'a pas manqué
A l'heure que la bell[e] lui a dit;
« Eh! dormez-vous, sommeillez-vous,
Mon cœur joyeux,
A la porte il est arrivé,
Votre amoureux. »

Que le coq se mit à chanter;
« Oh! je voudrais, mon bel ami,
Qu'ainsi fut dit,
Que ce coq qui chante si bien
En fût rôti!

Voici une autre var. tirée du Romancero forézien de Noelas :

Sont trois mariniers de Loire,
Tous trois variant leurs beautés!
— Oh! de l'aller voir,
Pour une fois que j'ai manqué,
La belle me l'a reproché,
Mais plus de cent fois.
— Reviens, reviens, mon bel ami
Sur l'heure de minuit!
Les portes resteront ouvertes
Mais toute la nuit!
— Ni je ne dors, ni je ne veille,
Toute la nuit je pense à vous,
A vos beaux yeux doux;
Je dis marions-nous!
— Quand vous viendrez dans ma chambre,
Venez-y bien doucement;
Car si mon père vous entendait,
Où ce donc que j'en serais?
Ils n'ont pas resté deux heures ensemble
Que l'alouette chante le point du jour :
Alouette, belle alouette,
Oh! tu as menti!
Tu as chanté le point du jour
Et il ne sonne que minuit!

La *Rev. des Deux Mondes* du 15 mars 1862 nous fournit une var. berrichonne de la même chanson.

(1) Comparez la chanson que M. A. Theuriet a publiée dans la *Revue des Deux Mondes* (1876) sous le titre de *la Chanson du Jardinier*. Elle commence autrement :

Un jardinier de bonne mine
Était épris d'une beauté;
Pour une fois qu'il a manqué
A son devoir,
Il a laissé sa belle amie
Au désespoir.

Et elle finit par ce couplet qui nous manque :

Ah! si l'amour prenait racine,
J'en planterais dans mon jardin.
J'en planterais si long, si large
Aux quatre coins,
Que j'en donnerais à toutes les filles
Qui n'en ont point.

Quant aux autres couplets, ils sont presque tout-à-fait semblables à ceux de notre chanson. On trouve dans J. Olivier (*le Canton de Vaud, Lausanne*, 1837, 2e vol.) la var. suiv. de la chanson du Rendez-vous :

Pour un garçon qui est à maitre,
Ne fait pas l'amour quand il veut.
« Pour une fois que j'ai manqué
D'aller vers vous,
Oserais-je me rapprocher,
Belle de vous »
« Eh! oh! las! oui, ce lui dit-elle,
Serez toujours mon cher ami;
Asseyez-vous dessus ce banc
Près de mon lit,
Nous causerons de nos amours
Toute la nuit. »
Il ne fut pas minuit sonné

Non, je ne dors, pas de sommeil,
Toute la nuit je pense à vous ;
Marchez tout doux, parlez tout bas,
Mon bon ami,
Car si mon papa vous entend
Morte je suis. »

Ils n'étaient pas deux heur[es] ensemble
Quand le coq chantait le jour ;
Tais-toi, tais-toi, mon ami coq,
Tu as menti,
Toi qui chantes le point du jour,
Il n'est que minuit. »

Ils n'étaient pas trois heur[es] ensemble
Quand l'alouette marquait le jour ;
« Belle alouette, belle alouette,
Tu as menti,
Toi qui marques le point du jour,
Il n'est que minuit. »

E. R.

CHANSON POPULAIRE.

(CARCASSONNE.)

La Fourmigo et l'Esquirol.

La Fourmigo é l'Esquirol (*bis*)
Boulion faïre un gran fillol,
La tirolureto,
Boulion faïr un gran fillol
La tiroluran.

N'aouion pas rès à manja.
E dé pa où n'aouren doun?
La tirolureto.....

Per aqui passo un Pijoun blanc.
Su l'alo porto un pa blanc.

De pa raï, aro n'aben;
E dé car où n'aouren doun?

Per aqui passo un Courbas,
Su l'alo porto un gigoutas.

De car raï, aro n'aben;
E dé bi, où n'aouren doun?

Par aqui passo un Mouscaillou ;
Su l'alo porto un barricou.

De bi raï, aro n'aben ;
E dé dansaïrés, où n'aouren doun?

Lé Pézoul sort d'al oustal,
Empougno la Piousé pel col.

Dé dansaïrés, aro n'aben,
E dé tambours (1) où n'aouren doun?

Lé Rat sourtits d'al paillé
Amé soun tambour darnié.

Dé tambours, aro n'aben,
E d'argén, où n'aouren doun?

Per aqui passo un Banquié
T'in baillo (*var.* fout) un plén tapié..

(1) Actuellement ni tambours ni tambourins ne figurent aux danses de la région de Carcassonne.

TRADUCTION.

La Fourmi et l'Ecureuil.

La Fourmi et l'Ecureuil
Voulaient faire un grand baptême,
La tirelurette,
Voulaient faire un grand baptême,
La tirelura.

Ils n'avaient rien à manger
Et du pain, où en aurons-nous donc?
La tirelurette.....

Par là passe un Pigeon blanc,
Sur l'aile il porte un pain blanc.

Du pain, c'est bon, nous en avons maintenant ;
Et de la viande où en aurons-nous donc?

Par là passe un Corbeau,
Sur l'aile il porte un gigot.

De la viande, c'est bon, nous en avons maintenant;
Et du vin où en aurons-nous donc?

Par là passe un Moucheron;
Sur l'aile il porte une barrique.

Du vin, c'est bon, nous en avons maintenant ;
Et des danseurs, où en aurons-nous donc?

Le Pou sort de la maison,
Il prend la Puce par le cou.

Des danseurs, maintenant nous en avons,
Et des tambours, où en aurons-nous donc?

Le Rat sort du grenier
Avec son tambour derrière.

Des tambours, maintenant nous en avons,
Et de l'argent, où en aurons-nous donc?

Par là passe un Banquier
Qui leur en donne un plein tablier.

P. F.

NOEL.

(CARCASSONNE.)

— Digoï, l'anjo Grabiel,
Qué bénéts aïchi faïre?

— Bierj' adourablo,
Boui béni anounça
Dé l'enfan qué débéts pourta.

— Digoï, l'anjo Grabiel,
Saraï iéou touto soulo?

— Bierj' adourablo,
San Jousep y sara,
Qué jamaï nou bous quittara.

— Digoï, l'anjo Grabiel,
Où l'anirei iéou faïre?

— Bierj' adourablo
Dins un païs tan lén
Dins un estaplé à Béthléen.

— Digoï, l'anjo Grabiel,
Saraï iéou touto soulo?

— Bierj' adourablo,
Les Mages y saran,
Qué tou lé téns l'adouraran.

— Digoï l'anjo Grabiel,
Lé pourtarei iéou gaïre?

— Bierj' adourablo,
Naou méses lé pourtarets;
E toujours bierjo boui sarets.

TRADUCTION.

(La Vierge.)

Dites, ange Gabriel,
Que venez-vous faire ici?

(L'Ange.)

Vierge adorable,
Je viens vous faire l'annonce
De l'enfant que vous devez porter.

(La Vierge.)

Dites, ange Gabriel,
Serai-je toute seule?

(L'Ange.)

Vierge adorable,
Saint Joseph y sera
Qui jamais ne vous quittera.

(La Vierge.)

Dites, ange Gabriel,
Où l'irai-je faire (l'enfant)?

(L'Ange.)

Vierge adorable,
Dans un pays fort lointain,
Dans une étable à Béthléem.

(La Vierge.)

Dites, ange Gabriel,
Serai-je toute seule?

(L'Ange.)

Vierge adorable,
Les Mages y seront,
Qui tout le temps l'adoreront.

(La Vierge.)

Dites, ange Gabriel,
Le porterai-je longtemps?

(L'Ange.)

Vierge adorable,
Vour le porterez neuf mois;
Et toujours vierge vous serez.

P. F.

Chanson de nourrice.

En Basque biscayen.

(ELORRIO, PROVINCE DE BISCAYE.)

On tient les mains de l'enfant et on les frappe l'une contre l'autre, en chantant :

Chalopin, chalo! chalopin, chalo!
Katuchua mispera ganian dago.
Badago, bego!
Sapata barrichuari begira dago.
Badago, bego!
Sapata barrijak umiarendako.

TRADUCTION.

Clic, clac! clic, clac!
Le petit chat est sur le néflier.
S'il y est, qu'il y reste!
Il attend des petits souliers neufs.
S'il y est, qu'il y reste!
Les souliers neufs sont pour le petit.

Léon BUREAU.

Chanson qui ne finit pas.

(SAINT-BRIEUC.)

(Se dit aux enfants importuns qui ne cessent de demander qu'on leur chante quelque chose.)

Je sais une petite chanson
De morue et de poisson (1):
Mite, mite,
La v'là dite,
Moute, moute,
La v'là toute.

E.

PROVERBES.

(CARCASSONNE.)

Badailla bol païmenti,
Bol manja ou dourmi,
Ou la cagno bol béni.

Bailler ne veut pas mentir,
Il veut manger ou dormir,
Ou la paresse veut venir.

La trouno i bouno
Quan mars la souno,

(1) A Lorient, on dit : *de brebis et de mouton.*

E es millouno,
Quan maï l'entouno.

Le tonnerre est bon
Quand mars le sonne,
Et il est meilleur
Quand mai l'entonne.

Pascos pleijousos,
Las ieros granousos.

Pâques pluvieuses,
Les aires abondantes en grains.

Quand trouno dins lé més de fubrié,
Dé las tinos né cal faïré un jouquié.

Quand il tonne dans le mois de février,
Des tonneaux il faut faire un juchoir.

(Sens : il n'y aura pas de vin, les tonneaux seront inutiles.)

Qui per Nadal s'assouléïo,
Per Pascos s'estoureillo.

Qui se chauffe au soleil à la Noël,
Se chauffe devant le feu à Pâques.

La mento	La menthe
Lé tourmento ;	Le tourmente ;
Lé baséli	Le basilic
Lé fa béni,	Le fait venir,
E lé lila	Et le lilas
Lé fa énana.	Le fait partir.

(Il s'agit du langage des fleurs en amour. C'est un proverbe de jeunes filles. *Le* c'est l'amoureux.)

Mari su l'albaïrado,
Plejo ou nébado.

Vent *marin* (1) sur la rosée,
Pluie ou neige.

P. F.

PROVERBES DU BESSIN.

Février anplit lé fossé, mar lés séque (sèche).

I fo fére vie qui dure e non vie qui druje (gaspille).

Chacun connaît midi à sa porte.

S' qui viin d'flo s'an retouorne de marée.

C. J.

PROVERBE PROVENÇAL.

Flou de février fau ni sac ni panié,
Flou de mar fau dé panié émé dé sac,

(*Trad.* — Fleur de février, il ne faut ni sac ni panier; Fleur de mars, il faut des paniers et des sacs.)

C. J.

(1) Le vent d'est, qui vient de la Méditerranée.

PRONOSTIC DU BESSIN.

Quand le soleil rit (luit) le jour de sainte Eulalie (12 février), c'est un présage qu'il y aura des pommes.

C. J.

DEVINETTES.

(SAINT-BRIEUC.)

1.

Maigres-os est à la porte ; Maigres-os porte la chair ; la chair porte Maigres-os ; à la porte Maigres-os, il n'a ni chair, ni sang, ni os.

— Un panier plein de viande sur le dos d'un âne.

2.

Deux pieds sur trois pieds ; deux pieds tient un pied ; quatre pieds veut le pied ; deux pieds jette trois pieds à la tête de quatre pieds.

— Un homme assis sur une *cavale* (petit banc à trois pieds) tient un pied de cochon ou de veau ; le chien veut le lui prendre, l'homme jette la *cavale* à la tête du chien.

3.

Aussitôt rendu,
Claqu' su l'cu.

— Des lavandières au *doué* (lavoir).

4.

Corn' au cu,
Bé pointu,
Dos plat et vente mou.

— Le soufflet.

ERNAULT.

(POITOU.)

1.

Qu'est-ce que Dieu n'a jamais pu faire ?

— Un bâton sans bout.

2.

Qu'est-ce qui est plissé, plissé,
Et où jamais aiguille n'a passé ?

— Une argouenne (champignon du genre agaric.)

3.

Qu'est-ce qui est gros comme un bœuf
Et ne pèse pas la valeur d'un œuf ?

— La fumée.

L. DESAIVRE.

(WARLOY-BAILLON, SOMME).

J'entrai dans une ferme,
J'entendis combattre,
Dix contre quatre,
Quand les quatre eurent bien donné,
Les dix se sont en allés.

— Une fermière trait avec ses dix doigts les quatre trayons de la vache ; quand ceux-ci ont bien donné, les dix doigts se retirent.

H. CARNOY.

Formules d'élimination au jeu.

En Basque biscayen.

(ELORRIO, PROVINCE DE BISCAYE)

I.

Kuku ! miku !
Chorijak sasijan umiak ditu.
Sagusarrak jango alditu !
Sagusarra alkate.
Marijak bai gura leuke !

TRADUCTION.

Coucou ! couvée !
L'oiseau a des petits dans le buisson.
Ah ! que la chauve-souris ne les mange-t-elle (1) !
La chauve-souris est l'alcade.
C'est Marie qui serait contente !

II.

Atza mocha,
Bestia langosia.
Sirrin, sarran !
Korta achur.
Bein juan nitzan basora ;
Topau neban ervi bat ;
Etara notzan eskerreko begi, gorri..... gorri.....
..... gorri..... gorrija !

TRADUCTION.

Le doigt court,
Comme l'autre.
Sirrin, sarran !
Râteau d'écurie (2).
Une fois, je fus à la montagne ;
Je rencontrai un lièvre ;
Je lui crevai son œil droit, rouge..... rouge
..... rouge..... rouge !

(1) Allusion au sort qui les attend ; le coucou ayant la réputation de tuer les petits des autres oiseaux pour s'emparer de leur nid.

(2) *Korta achur* n'est pas exactement un râteau d'écurie, mais une sorte de bêche à deux dents, longuement emmanchée, pour retirer le fumier des étables.

Serments d'enfants.

(SAINT-BRIEUC.)

Voici comment un enfant s'y prend pour donner sa parole : Il passe successivement sa langue sur chacun des doigts de sa main droite, puis, sur le milieu de cette même main, *en crochant*, c'est-à-dire en traçant le signe de la croix ; celui à qui est fait le serment, dit : « Si tu manques à ta promesse, j'irai dans le paradis et toi dans l'enfer. »

Une autre manière de rendre une promesse solennelle, c'est de lever la main après avoir craché dedans, et quelquefois, après y avoir tracé un signe de croix.

Pour conclure un marché, deux enfants enlacent leurs petits doigts ; cela s'appelle *crocher ;* ne pas tenir un engagement ainsi sanctionné, c'est *décrocher,* et il est dit : « que celui qui décroche va en enfer. »

Si un enfant veut reprendre un cadeau qu'il a fait, on lui dit : « Donné est pire que vendu. » Ou bien : « Une fois donné, c'est vendu. »

ERNAULT.

Noms des doigts en poitevin.

Pouzet — le pouce.
L'oriquet, ou l'oridet — l'index.
La cabane, ou la casane — le médius.
Jean dô sot, c'est-à-dire Jean le sot — l'annulaire, ainsi appelé parce qu'il ne va jamais seul.
Petit courtaud — le petit doigt.

L. DESAIVRE.

FORMULETTE.

(BESANÇON.)

Voici mon champ de *pouilles* (poux),
Voici mes deux lumières,
Voici mes deux gouttières,
Voici mon grand four,
Voici mon menton de *bouis* (buis),
Voici ma *garguillotte* (gorge),
Voici ma *bistoquette*,
Voici mon tambour
Et voilà ma trompette !!!

On fait toucher successivement à l'enfant chacune des parties désignées, depuis son front, qui est le champ des poux, jusqu'à sa *trompette*, qui est à l'opposé de sa *bistoquette* et sur laquelle on frappe un petit coup.

P. BONNET.

FORMULETTE SCOLAIRE.

Les enfants écrivent sur la couverture de leurs livres :

Ce livre est à moi,
Comme Paris est au roi ;
Si vous voulez savoir mon nom,
Regardez dans ce petit rond.
Celui qui le trouvera aura une bouteille de vin,
Quand la *simelle* de mon soulier aura produit du raisin.

E.

FORMULETTE.

Formulette qui donne le droit de garder ce qu'on a trouvé, quand on l'a répétée trois fois.

(SAINT-BRIEUC.)

Qu'est-ce qu'a perdu, moi j'ai trouvé
Une épingle d'argent doré;
Si j'ai la peine de l'dire trois fois,
Ce sera pour moi.
Une, deux, trois !

Si les enfants présents ne peuvent dire la nature de l'objet perdu, il reste la propriété de celui qui l'a trouvé. E.

BIBLIOGRAPHIE.

Elsaesser Schatzkaestel, Sammlung von Gedichten und prosaischen Aufsaetzen in strassburger Mundart, nebst einigen Versstücken in andern Idiomen des Elsasses, xx-512 p. pet. in-8°. Strasbourg, R. Schultz et C^ie, 1877. Prix : 7 fr. 50 c.

Nous voudrions que chacun de nos dialectes eût une anthologie aussi habilement faite et exécutée avec autant d'élégance typographique, que cette anthologie du dialecte alsacien qui nous arrive de Strasbourg. Celle-ci comprend peu de prose (on écrit rarement la prose en patois et pourquoi le ferait-on?), mais nombre de poésies. Ce ne sont pas les plus belles des poëtes alsaciens, car ceux-ci écrivaient plutôt le haut allemand littéraire quand ils sentaient une véritable inspiration ; il y a là, néanmoins, de jolis morceaux lyriques et humouristiques. A côté d'auteurs généralement connus, comme Arnold, les Stœber, Hirtz et Lamey, nous en trouvons d'autres qui n'ont pas la même notoriété. comme Bernhardt, Charlotte Engelhardt, Boese, etc. Étrange destinée que celle de Boese! Journaliste républicain de Strasbourg, il est transporté en Algérie après le coup d'État du Deux-Décembre, et il y reste après l'amnistie. Ses poésies en alsacien sur le sirocco, son Blidah dans la neige, et autres thèmes africains semblent comme de pâles fleurs du Nord transplantées au pied de l'Atlas.

Au point de vue linguistique, remarquons que ces poésies sont pour le plus grand nombre écrites en dialecte strasbourgeois, qui est comme le toscan de l'Alsace. On a donné comme spécimens quelques pièces en d'autres dialectes (de Wissembourg, de Mulhouse, de Colmar, etc.) et en judéo-alsacien. Un glossaire explique les mots ou formes les plus difficiles, et les mots tirés du français ne seraient pas les plus faciles pour un Français, p. ex. : *Bunggewehr*, de *Pontscouverts*, nom d'un quartier de Strasbourg, et *Moriœschels*, nom d'un jeu de cartes, de *Mariage*. — La Bibliographie du dialecte alsacien de M. Louis Mohr, dont nous avons précédemment parlé (col. 175), a eu sa première édition dans l'appendice de cet ouvrage. L'exécution matérielle de ce volume, dont chaque page est encadrée d'un filet rouge, en fait un bijou typographique.

A ce propos, annonçons que le gouvernement allemand a entrepris une sorte de triangulation linguistique de l'Alsace, et, à cet effet, il a distribué, en 1873, à tous les instituteurs d'Alsace, un questionnaire imprimé de phonétique et de vocabulaire, auquel chacun doit répondre. Dans ce questionnaire que nous avons sous les yeux, nous remarquons que l'instituteur doit donner le nom de la localité en allemand, en français et en patois, et donner le nom du *pays* auquel la tradition rattache la localité. Ces renseignements, une fois constitués, sont mis à la disposition de M. L. Liebich, pasteur à Douéra, en Algérie, qui prépare une grammaire des Dialectes Alsaciens. Le manuscrit de cet ouvrage vient d'obtenir une médaille au concours du prix Volney, à l'Institut de France. Quelques extraits de ce travail ont été publiés, par avance, dans la *Strassburger Zeitung*, l'un sur la géographie linguistique de l'Alsace, dans le n° du 2 mars 1876 ; l'autre sur la géographie linguistique de la faune alsacienne, dans les n^os des 29 et 30 décembre de la même année.

H. G.

Louis Leger. **Rapport au Ministre de l'Instruction publique sur une mission scientifique près le Congrès archéologique de Kiev.,** brochure in-8° de 32 pages. Imprimerie nationale. Paris, Leroux.

La littérature populaire fait partie de l'archéologie; elle en est même une des branches les plus curieuses; malheureusement on néglige trop chez nous de l'y rattacher ; parmi les communications faites à la dernière séance des sociétés savantes à la Sorbonne, aucune n'avait pour objet les superstitions ou les légendes d'une partie quelconque de notre pays. Les Russes, chez lesquels les monuments figurés sont moins nombreux que chez nous, attachent plus d'importance aux documents de la poésie populaire. Le Congrès, dont M. Leger rend compte dans son rapport au Ministre, s'en est plus d'une fois occupé. A ce titre, cette brochure ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs, et le nom de son auteur suffit à la leur recommander.

La ciencia astrologica en Catalunya, breu descripcio dels fets mes notables à cap portats per los astrolechs catalans, desde 'l segle X fins à nostres dias, per Joseph Fiter é Inglés, in-8°, Barcelona, 24 p.

C'est à l'historien de l'astronomie, non au collecteur des usages et des traditions populaires que s'adresse M. F.; son petit livre a donc bien peu de titres à figurer dans la bibliographie de *Mélusine;* nous y trouvons la liste, qui semble très-complète, de tous les Catalans qui se sont occupés d'astrologie ou d'astronomie, ainsi que l'indication de leurs travaux ; ce sont là sans doute des renseignements précieux et qui donnent une haute idée des patientes recherches de l'auteur, en même temps qu'ils contribuent à faire honneur à sa patrie ; mais, il faut l'avouer, nous eussions mieux aimé, pour notre compte, que M. J. F. nous eût fait connaître quelques légendes pop. nouvelles ou qq. superst. particulières au pays qu'il habite. C. J.

De quelques mots slaves passés en français. Avis aux éditeurs de La Fontaine (Extrait du *Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais*), broch., 12 p. in-8°. Paris, Viaut. Prix : 50 c.

Cette brochure qui n'a en réalité que huit pages de texte se compose de deux parties. Dans la première, l'auteur anonyme prétend compléter la statistique de M. Brachet qui, dans son Dictionnaire, n'a trouvé que onze mots slaves passés en français, et le Dictionnaire de M. Littré qui n'a pas noté toutes les étymologies slaves. Il signale une vingtaine de mots russes ou polonais qui n'ont pas tous passé en français, mais sont cités dans les romans ou les récits des voyageurs comme des mots étrangers qui prêtent au récit une couleur locale à bon marché. A vrai dire, tous les mots que cite M. X. ne sont pas slaves d'origine : Astrakhan, qui donne son nom à des fourrures bien connues, n'a pas été bâtie par les Russes. Nous avons expliqué dernièrement dans la *Revue Critique* (année 1877, n° 19) que le mot *heidouque* n'est pas d'origine slave mais hongroise.

Ajoutons, pour compléter ces observations, que le mot *polka* n'est pas d'origne polonaise, mais tchèque, que le mot *redowa* ou correctement redova ne peut venir que du serbe et non du polonais.

L'Avis aux éditeurs de La Fontaine offre quelques curieux détails sur une question d'histoire naturelle soulevée par le fabuliste (Livre X, fable I). La brochure se termine par l'explication du mot *Bonarets* que l'on rencontre dans le poème de Dubartas. L'auteur de ces diverses remarques fait preuve d'un esprit sagace et ingénieux. L. Leger.

Le Gérant, Eugène ROLLAND.

Chartres. — EdouardGarnie , Imprimeur.

ORIGINE ANTIQUE D'UNE DANSE CHORALE

CONTEMPORAINE.

M. Bourgault-Ducoudray, auteur d'une série d'articles publiés dans le journal *Le Temps*, sous le titre de *Souvenirs d'une mission musicale en Grèce et en Orient*, décrit dans le numéro du 10 janvier 1876 une danse chorale, appelée *la Trata*, qu'il a vu exécuter à Mégare. Les femmes seules y prennent part; elles se tiennent toutes par la main sur la même ligne; chacune a les bras étendus de manière que les mains de ses deux voisines reposent en s'unissant sur sa poitrine. On dirait un réseau vivant dont les mailles sont formées par les bras enlacés. La longue chaîne des danseuses avance obliquement de cinq pas en avant et recule de trois pas en arrière. M. Bourgault-Ducoudray voit dans ce mouvement de va-et-vient l'imitation du geste que font les pêcheurs quand ils retirent leurs filets de la mer, et il suppose que cette danse doit être fort ancienne, que peut-être elle figurait dans les fêtes de Neptune.

J'ai eu la curiosité de vérifier ce qu'il peut y avoir de

Air de la TRATA mégarienne, communiqué par M. Bourgault-Ducoudray.

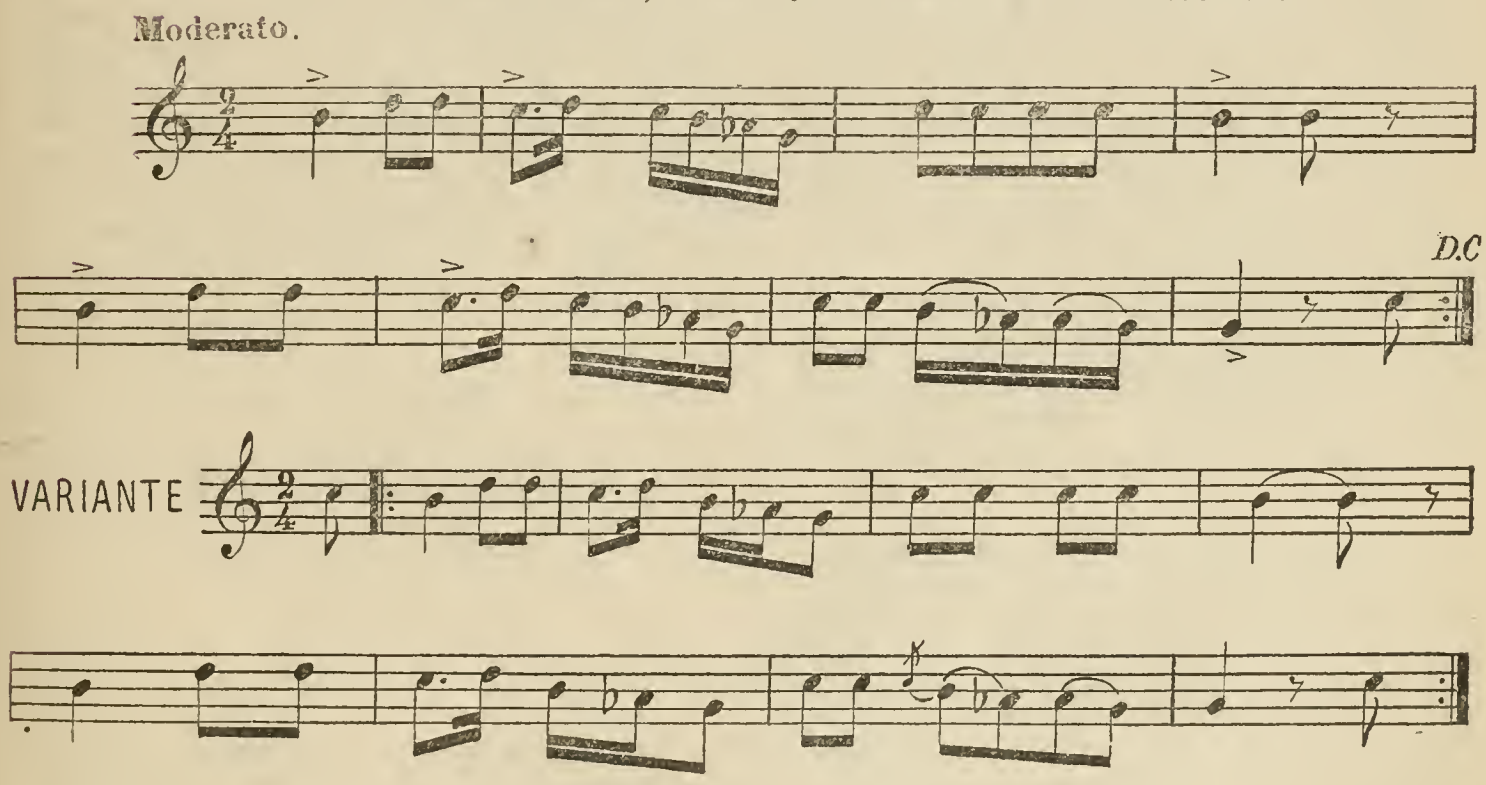

fondé dans cette conjecture, et de chercher s'il existe des monuments antiques auxquels soit applicable la description de la trata mégarienne. Or, parmi les sujets chorégraphiques dont il m'a été donné de prendre connaissance, j'ai remarqué que dans presque tous les cas, pour ne pas dire tous, chacune des figures formant la chaîne saisit la main de sa voisine immédiatement la plus rapprochée, tandis que je n'ai rencontré qu'un seul monument offrant la particularité de l'enlacement des mains des danseuses *de deux en deux*, telle qu'elle a été observée par M. Bourgault-Ducoudray. C'est une peinture sur enduit découverte à l'intérieur d'un tombeau de Ruvo, dans le pays Napolitain, et publiée par Raoul Rochette dans ses *Peintures antiques inédites*, p. 436 et pl. XV, ouvrage auquel j'emprunte le spécimen gravé ci-dessus et le texte explicatif.

« Rien de plus simple, de plus uniforme, de plus » symétrique que la composition de cette peinture où » vingt-neuf figures sont distribuées en deux groupes, » l'un de dix-huit femmes, l'autre de neuf, conduits » chacun par un homme, toutes avec le même mouve- » ment, dans le même costume et dans des attitudes » absolument pareilles..... Les deux chœurs de femmes, » Χοροὶ παρθένων, qui se tiennent par la main en dansant, » ὠρχεῦντ' ἀλλήλων ἐπὶ καρπῳ χεῖρας ἔχοντες (*Iliad.*, XVIII, » 594), rappelleraient une danse homérique si l'exécu- » tion de cette peinture répondait à son modèle pri- » mitif, et il nous est resté, sur un beau bas-relief grec » du musée de Naples, une composition du même genre » avec des figures de femmes qui se tiennent de la » même manière par la main (1), chacune accompagnée » de son nom (Gerhard et Panofka, *Neapels antike Bild-* » *werke*, nº 273).

» Toutes ces femmes (de la peinture de Ruvo) sont » vêtues de même, c'est à savoir d'une tunique longue » et d'un peplus qui leur enveloppe la tête et les » épaules; c'est absolument dans le même costume » qu'est représentée la femme qui pose une couronne » sur la tête du jeune Archémore étendu sur un lit » funèbre, scène principale d'un des plus beaux vases » sortis en dernier lieu des fouilles de Ruvo.

» Chacun des chœurs a pour chef, τῆς ὀρχησέως ἡγεμών, » un jeune homme vêtu d'une tunique courte, et l'un » de ces jeunes gens joue de la lyre à sept cordes, qui » était un instrument employé, dans les jeux funèbres, » par les Grecs comme par les Romains; rien n'est » d'ailleurs plus constant que l'usage qui se faisait de » la lyre, comme symbole funéraire, et pour n'en pas » chercher des exemples ailleurs que dans la contrée » même à laquelle appartient notre peinture, je rap- » pellerai la lyre sculptée sur le fronton d'un tombeau » de Canosa (Millin, *Vases de Canosa*, pl. I) et le per- » sonnage cithariste qui forme le type de la curieuse » médaille primitive de Tarente, et qui a rapport à la » célébration des jeux funèbres d'Hyacinthe. (*Mém. sur* » *la Numism. Tarent.*, p. 406, I; et *Annal. dell' Instit.* » *Archeol., II, tav. d'agg.*, M., 1, 2.) »

De la dissertation de Raoul Rochette, dont je n'ai extrait que les passages qui se rapportent directement à mon sujet, et surtout de la présence de ces peintures sur un monument funéraire, il ressort que la danse qui y est figurée a également un caractère funèbre, et comme le mode d'enlacement des mains dont j'ai signalé le trait essentiel et distinctif établit un rapport manifeste entre cette composition chorégraphique et la trata mégarienne, il s'ensuit que cette dernière, dont l'ordonnance dénote une origine incontestablement antique, doit, en principe, participer du même caractère funéraire.

Est-ce à dire qu'il faille rejeter l'hypothèse neptunienne de M. Bourgault-Ducoudray? Nullement, car je pense qu'on peut en tirer parti pour expliquer l'attitude remarquable du conducteur de l'un des groupes de Ruvo, j'entends celui qui, tournant la tête en arrière vers ses compagnes, tient dans la main gauche la main gauche de la première, et dans la main droite la main gauche de la deuxième, et semble attirer alternativement les deux files des numéros pairs et des numéros impairs, de manière à imiter le mouvement du pêcheur qui ramène à lui son filet. Or il y avait des chœurs de danses non-seulement dans la célébration des pompes sacrées en l'honneur de diverses divinités, mais aussi dans celles des funérailles (1) dont le côté religieux avait pour objet le culte des Θεοὶ χθόνιοι. Il n'y aurait donc rien de surprenant à ce que certains détails d'agencement se retrouvassent en commun dans divers dispositifs chorégraphiques, qu'ils appartinssent au culte de telle ou telle divinité, ou aux cérémonies funéraires. Peut-être est-ce dans cet ordre d'idées qu'il convient de chercher l'explication du caractère neptunien qu'on ne peut méconnaître tant dans la trata mégarienne que dans la peinture de Ruvo. Quoi qu'il en soit de cette conclusion, un fait reste acquis, c'est que le rapprochement que j'établis entre ces deux sujets aide maintenant à les faire mieux comprendre l'un et l'autre, et il me sera permis de considérer comme une bonne fortune l'occasion qui s'est offerte de démontrer, par un exemple, l'existence des rapports par lesquels une foule d'usages populaires se rattachent aux cultes passés. Plus d'un de ces divertissements chorégraphiques, immuablement conservés au fond de nos campagnes, n'a pas d'autre origine. Jusqu'à présent on n'est autorisé qu'à émettre conjecturalement cette assertion d'après de simples inductions plus ou moins plausibles; honneur à qui en fera la preuve.

Robert MOWAT.

(1) Il y a dans ces derniers termes une erreur de fait qui provient d'une évidente inadvertance, et qu'il me paraît utile de relever, parce qu'elle montre que, pour n'avoir pas observé attentivement le mode d'enlacement des mains, notre illustre archéologue a été amené à faire un rapprochement là où il eût probablement mieux valu établir une distinction. C'est ce dont le lecteur pourra facilement s'assurer en se reportant, non pas à l'ouvrage cité de Gerhard et Panofka, qui est dépourvu de planches, mais au tome VI (pl. 110) du livre de Roux et Barré, *Herculanum et Pompéi*, où se trouve représenté le bas-relief de Naples. C'est un groupe de sept femmes au-dessous desquelles sont respectivement écrits les noms ΕΥΦΡΟΣΥΝΗ, ΑΓΛΑΙΗ, ΘΑΛΙΗ, ΙΣΜΗΝΗ, ΚΥΚΑΙΣ, ΕΡΑΝΝΩ, ΤΕΛΟΝΝΗΣΟΣ. Ces femmes se tiennent par la main de *proche en proche*, comme sur les deux fragments chorégraphiques de Thasos conservés au musée du Louvre, et non *de deux en deux* comme sur la peinture de Ruvo. Il est donc inexact de dire que les figures du bas-relief de Naples se tiennent par la main *de la même manière* que celles de cette peinture.

(1) Denys d'Halicarnasse (*Ant. rom.* VII, 72) dit avoir vu exécuter, particulièrement aux funérailles des personnages riches ou importants, une danse satyrique, appelée *Sicinnè*.

HISTOIRE DE CHRISTIC

QUI DEVINT PAPE A ROME.

CONTE BRETON.

I.

Il y avait une fois une fille dévote et sage que son bon Ange visitait tous les jours. Tous les jours aussi, elle entendait une messe ou deux. Un jour, comme elle revenait de l'église, elle rencontra une femme qui avait eu déjà huit enfants bâtards et qui était enceinte d'un neuvième et elle se dit en elle-même : — Comment Dieu peut-il pardonner « à de pareilles femmes? » — Et ce

jour-là, son bon Ange ne la visita point, bien qu'elle eût entendu la messe et prié, selon son ordinaire. Cela l'étonna beaucoup. Le lendemain encore, son bon Ange ne vint pas. La voilà désolée. Le troisième jour enfin l'Ange vint, et elle lui dit :

— Jésus ! mon bon Ange, voici trois jours que je ne vous ai pas vu.

— Non, et vous ne me reverrez même plus, répondit l'Ange.

— Jésus ! qu'ai-je donc pu faire qui vous déplaise ?

— Il y a trois jours, en voyant une pauvre femme qui a eu déjà huit bâtards et qui est sur le point d'en avoir un neuvième, vous vous êtes dit en vous-même : — Comment Dieu peut-il pardonner à de pareilles femmes ? — Cette parole a déplu à Dieu, car il peut aussi bien pardonner à cette femme qu'à vous-même. A présent, il vous faudra vous marier.

— Jésus ! me marier, moi qui n'ai jamais jeté les yeux sur un homme ?

— Oui, vous vous marierez. Allez vous asseoir sur les degrés d'une croix, au bord du chemin, et demandez à tous les hommes qui passeront par là :

— Eh ! l'homme, voulez-vous me prendre pour femme ?

— Jésus ! que dites-vous là, mon bon Ange ; jamais je n'oserai faire cela.

— Il le faut pourtant ; allez, et faites comme je vous ai dit.

Elle va donc s'asseoir sur les degrés de la croix, toute honteuse, et comme il y avait ce jour-là une foire à la ville la plus voisine, il passait beaucoup de monde par le chemin. Et à tout homme qui passait, elle disait : — Eh ! l'homme, voulez-vous me prendre pour femme ? — « Dieu ! s'écriaient ceux qui la connaissaient, n'avez-vous pas honte ? une dévote comme vous ! Je le dirai au curé. » Et ceux qui ne la connaissaient pas : — « Laissez-moi tranquille, mauvaise fille ! allez vous cacher, de honte ! » Et personne ne disait : oui. Vint à passer aussi un homme ivre, qui avait de la peine à se tenir sur ses jambes, et qui jurait comme un démon, et elle lui demanda, comme aux autres : — Voulez-vous me prendre pour femme, l'homme ? — « Allez au diable, fille perdue ? » lui cria aussi l'ivrogne, et il passa, comme les autres. Mais bientôt il vint à penser et à se dire : — Tiens ! celle-là, sans doute, n'a jamais trouvé d'homme qui voulût d'elle ; moi aussi, je n'ai jamais trouvé de fille qui voulût de moi ; il faut que j'essaie de faire marché avec elle. — Et il revient sur ses pas et parle à la fille. Ils tombent d'accord et la noce se fait dès le lendemain.

La pauvre femme eut beaucoup à souffrir avec cet homme ; il dépensait tout ; tous les jours, il s'enivrait, et souvent il la battait.

Quand le temps fut venu, elle donna le jour à un fils, et elle dit à son mari : — Allez au château et demandez la dame pour marraine de notre enfant ; si elle vous refuse, demandez sa servante ; nous trouverons facilement un compère.

— Tonnerre de Brest ! répondit le père, qui avait bu comme d'habitude, à quoi bon baptiser cette grenouille ?

— Jésus, que dites-vous là, mon homme ! Vous voyez comme l'enfant est faible. Quel malheur, s'il venait à mourir sans être baptisé ! Allez vite.

L'homme part en jurant. Chemin faisant, il rencontre un vieillard qui lui demande : Où allez-vous ainsi, mon brave homme ? (1)

— Chercher une marraine pour un petit singe dont ma femme vient d'accoucher.

— Êtes-vous sûr d'un compère ?

— Non, vraiment.

— Eh bien ! allez toujours chercher une marraine et moi je serai le parrain. Rendez-vous demain dans l'église de votre paroisse, avec la marraine et l'enfant, et vous me trouverez là, vous attendant.

Notre homme se rend au château et adresse sa demande à la dame.

— Moi, dit-elle, aller vous nommer un enfant, à un ivrogne comme vous, non, non, ne l'espérez pas.

— Eh bien ! donnez-moi, alors, votre servante, car peu m'importe, après tout.

— Ma servante peut aller, si cela lui plaît.

La servante promit d'aller, et le lendemain le père, la marraine et la nourrice se rendirent à l'église avec l'enfant. Le vieillard inconnu était là qui les attendait. L'enfant fut baptisé et nommé Christie.

A peine sorti de l'église, le père dit : — Allons, à présent, à la chapelle de Joll-Gariou, pour faire un autre baptême. — C'est une auberge qu'il appelait ainsi.

— Non, répondit le vieillard ; allez tout droit à la maison, et, en y arrivant, ouvrez votre armoire et vous y trouverez à manger et à boire et tout ce dont vous aurez besoin ; mais, ne jurez plus et ne dites plus de mauvaises paroles à votre femme.

— C'est bien, je ne le ferai pas non plus, ou que je sois damné !

Et il revint alors à la maison avec la marraine, la nourrice et l'enfant.

En franchissant le seuil, il alla tout droit à son armoire, l'ouvrit et parla ainsi :

— Que désire votre petit cœur, ma chère femme ? Du pain blanc avec du rôti et de bon vin ?

Sa femme croyait qu'il plaisantait ; mais, quand elle le vit apporter sur la table des plats remplis de toutes sortes de bons mets, elle fut bien étonnée. Et tous les jours, dans la suite, il leur suffisait de souhaiter quelque chose, pour le trouver aussitôt dans l'armoire, nourriture, vêtements, argent, de sorte que les voilà devenus riches, tout d'un coup.

Le mari aussi changea de genre de vie, il ne but plus qu'avec modération, et ils vécurent alors heureux.

Le jeune garçon avait bonne mine, et il croissait comme la fougère dans les champs. On l'envoya à l'école et il apprenait tout ce qu'il voulait. Il y avait sur sa route, pour aller à l'école, une vieille chapelle en ruines, et l'été, quand le temps était beau, les femmes du village voisin y venaient filer, à l'ombre, en chantant, et lorsque Christie passait, ses livres sous le bras, elles l'appelaient pour l'embrasser (il était si gentil !), et l'entendre prêcher et leur parler de ses études. Souvent, elles le retenaient ainsi toute la journée ! et il n'allait pas à l'école. Le maître vint un jour porter plainte à ses parents, et le pauvre garçon fut fouetté. Il en fut si courroucé, qu'il dit à son père : — « Un jour viendra où vous me laverez les pieds, — et se tournant vers sa mère, — et

(1) Ce vieillard c'est Dieu, qui se présente souvent sous cette forme dans les contes populaires.

vous, ma mère, vous me présenterez une serviette pour les essuyer ! »

A partir de ce moment, son père et sa mère le prirent en haine, et ils ne pouvaient plus le supporter, si bien qu'un jour ils donnèrent l'ordre à un domestique de le conduire dans un bois, pour le mettre à mort, et de leur apporter sa langue sur un plat.

Le domestique ne tua pas l'enfant, mais, au moyen d'une corde, il le suspendit à la branche d'un arbre, les pieds en l'air et la tête en bas. Puis, il tua un chien, qui l'avait suivi dans le bois, et apporta son cœur à ses maîtres sur un plat.

Le pauvre enfant criait à tue-tête. Un carrosse vint à passer en ce moment sur le chemin, qui longeait la lisière du bois, et le cocher fut envoyé pour s'enquérir de la cause de ces cris de détresse. Le cocher détacha Christic de l'arbre, et le mit à terre sur ses pieds ; puis, quand il eut raconté l'aventure à ses maîtres, le carrosse se remit en route, et Christic courut après. Des seigneurs et des dames étaient dans le carrosse, et ils chantaient, et riaient en mangeant des pommes, dont ils jetaient la pelure sur le chemin. Christic s'en saisissait aussitôt, et la mangeait, car il avait grand'faim.

— Si vous vouliez bien me donner une pomme, mes beaux seigneurs et mes belles dames, leur dit-il, je sais beaucoup de belles choses, et je vous en conterai, si vous le désirez.

— Vraiment ? dit un des seigneurs.

— Oui, mon beau seigneur.

On lui jeta une pomme, il la croqua aussitôt, puis il dit encore :

— Si vous vouliez bien me laisser monter dans votre carrosse, je vous conterais à discrétion de belles histoires ?

On lui permit de monter dans le carrosse.

— Eh bien ! voyons tes belles histoires, lui dit-on, alors.

— Seriez-vous content, monseigneur, qu'il y eût quelqu'un dans votre maison qui ne dît jamais ni *Pater*, ni *noster* (aucune prière) ?

— Non, vraiment ; mais je ne pense pas qu'un semblable personnage se trouve dans ma maison.

— Pardonnez-moi, monseigneur, mais il y a quelqu'un dans votre maison qui ne dit jamais aucune prière.

— Je voudrais bien savoir qui, alors.

— Quand vous arriverez chez vous, envoyez tous vos serviteurs dans différentes directions, porteurs de quelque message. Celui que vous enverrez le plus loin sera pourtant de retour le premier, et c'est celui-là qui ne dit jamais ni *Pater* ni *noster*. Quand il reviendra de route, vous lui demanderez ce qu'il désirera pour le récompenser de la promptitude avec laquelle il aura accompli son message. Il vous demandera de lui donner la première chose sur laquelle il posera la main. Vous y consentirez, et alors, il essaiera d'avoir votre dame. Enfermez celle-ci dans la plus haute chambre de la grande tourelle de votre château, de telle sorte que, lorsqu'il verra cela, il se saisira aussitôt d'une échelle pour monter auprès d'elle. Dès qu'il aura mis la main sur l'échelle, vous lui direz qu'elle lui appartient et qu'il peut l'emporter. Aussitôt, se voyant pris dans ses finesses, il poussera un cri épouvantable et s'élèvera dans l'air en emportant l'échelle, car c'est un démon.

Le seigneur fut bien étonné en entendant cela. Quand il arriva dans son château, il fit comme lui avait recommandé Christic, curieux de voir ce qu'il en serait. Il envoya tous ses domestiques en route avec des messages pour différents endroits, et il promit, pour récompense, au premier qui serait de retour, ce qu'il lui plairait de demander, quoi que ce pût être. Ils partirent tous ensemble et, comme l'avait annoncé Christic, ce fut celui qui avait le plus de chemin à faire qui revint le premier, et de beaucoup même.

— Que demandes-tu ? lui dit le seigneur.

— La première chose sur quoi je mettrai la main, si vous le voulez bien, monseigneur ?

— J'y consens.

Alors, le drôle leva les yeux et vit la dame à la fenêtre de la plus haute chambre de la grande tour du château. Et aussitôt il saisit une longue échelle et l'appliqua contre la muraille.

— Hola ! lui cria alors le seigneur, n'allez pas plus loin ; cette échelle est la première chose sur quoi vous avez mis la main, en arrivant ; emportez-là donc, et partez vite.

Le diable (car c'était un diable), se voyant joué, poussa un cri épouvantable et s'éleva en l'air, en emportant l'échelle.

II.

Après avoir séjourné quelques jours dans ce château, Christic désira aller voir la ville de Rome et le Pape, dont il avait si souvent entendu parler. Le voilà donc en route, et de marcher, de marcher toujours, car il y a du chemin à faire pour aller à Rome !

Chemin faisant, il rencontra un vieux moine, qui voyageait aussi à pied, accompagné d'un jeune garçon de son âge à peu près, c'est-à-dire de quinze ou seize ans.

— Où allez-vous ainsi, mon fils ? demanda le moine à Christic.

— A Rome ; et vous, mon père ?

— Moi aussi je vais à Rome ; on y doit élire un nouveau Pape, et il faut que je sois là.

— Holà ! mon père, reprit Christic, moi aussi, il faut que je sois là, et je vous dirai même que rien ne sera fait sans moi. Nous voyagerons de compagnie, si vous le voulez bien, mon père.

Et Christic et le jeune garçon qui accompagnait le moine entrèrent en conversation, et ils furent bientôt grands amis. Ils marchaient devant, en causant et en riant, et le vieillard les suivait, en murmurant et en grognant.

Le soleil était couché, depuis quelque temps déjà, quand ils se trouvèrent devant une auberge, au bord de la route.

— Logeons ici, dit le vieux moine, qui était fatigué.

— Non, nous ne logerons pas dans cette auberge, dit Christic, car les voleurs y viendront cette nuit.

— Comment peux-tu savoir cela, morveux ? reprit le vieillard.

— Logeons-y, puisque vous y tenez ; mais vous verrez si je ne dis pas vrai.

Ils entrèrent tous les trois dans l'auberge, et demandèrent à souper et à loger. Après souper, comme on causait auprès du feu, avant d'aller se coucher, l'hôtesse dit :

— Je ne sais ce que cela peut signifier, mais, depuis trois nuits, les chiens aboient tellement dans la cour, qu'il est difficile de dormir avec le vacarme qu'ils font.

— Moi, je sais bien ce que cela signifie, dit Christic; les chiens aboient aux voleurs qui, depuis trois nuits, rôdent autour de la maison, et qui y entreront cette nuit.

— Dieu, que dites-vous là? s'écria l'hôtesse.

— N'écoutez pas ce gamin-là, dit le vieux moine, il ne sait ce qu'il dit.

— Je ne dis que la vérité, reprit Christic, et vous le verrez bien, du reste. Mais voici ce qu'il vous faudra faire, hôtesse. A minuit, il arrivera un homme vêtu comme un riche marchand et ayant avec lui dix chevaux chargés chacun de deux mannequins. Ce prétendu marchand vous demandera la permission de déposer ses mannequins dans votre maison, pendant la nuit. Faites-les mettre dans votre grande salle, et ne soyez pas étonnée si les porteurs les trouvent lourds, car dans chacun de ces mannequins il y aura un voleur caché; mais n'ayez pas l'air de vous en douter. Lorsque tous les mannequins seront déposés dans la salle, vous enverrez chercher les archers de la ville voisine et, de cette façon, les voleurs seront facilement pris.

Tout se passa comme Christic l'avait dit, et les dix-huit voleurs, cachés dans les mannequins, furent pris et jetés en prison.

Chacun fut étonné de l'esprit et de la science de Christic.

Le lendemain matin, les trois voyageurs se remirent en route.

— Eh bien! mon père, demanda Christic au vieux moine, que dites-vous de ce qui s'est passé, la nuit dernière, et croyez-vous, à présent, que je sais quelque chose?

Mais le vieillard murmurait toujours et n'appelait Christic que gamin, morveux et autres noms semblables. Ils arrivèrent bientôt dans une petite ville où l'on conduisait au cimetière, en grande pompe, le corps d'un jeune enfant riche, qui venait de mourir. Tout le monde était en grand deuil, et beaucoup pleuraient. Ce que voyant le vieux moine, il se mit à pleurer aussi. Mais Christic, lui, riait. Le vieillard, en colère, lui dit :

— Comment, morveux, tu vois les autres pleurer et tu ris?

— Oui, sûrement, mon père, et je crois que j'ai lieu de rire plutôt que de pleurer, en voyant sauvées trois âmes exposées à être damnées.

— Comment cela? que veux-tu dire?

— Les parents de cet enfant auraient été trop vaniteux et trop glorieux, si leur enfant leur était resté, et Dieu le leur a enlevé, pour les empêcher de se perdre tous les trois, le père, la mère et l'enfant.

Ils continuaient de marcher, les deux jeunes garçons devant, causant et riant, et le vieux moine derrière, grommelant toujours et ayant de la peine à suivre. Vers le soir, ils se trouvèrent devant un château.

— Demandons à loger dans ce château, dit le vieillard.

— Holà! dit Christic, ce château-là sera brûlé cette nuit.

— Comment peux-tu savoir cela, morveux? Tu prends plaisir à me contrarier toujours.

— Allez-y, si vous voulez; pour moi, je passerai la nuit sur le tas de feuilles sèches que voilà; la nuit ne sera pas bien froide, d'ailleurs.

Ils se résolurent à passer la nuit dehors, tous les trois, dans un bois qui environnait le château. De là ils entendaient danser, et chanter, et rire, et jurer, et blasphémer, d'une façon effrayante, dans la grande salle du château. Puis, le tonnerre tomba sur le château, et tout fut réduit en cendres, et alors, ils n'entendirent plus rien.

— Eh bien! mon père, si nous avions été dans le château, qu'en pensez-vous? demanda Christic au moine.

Le vieillard, étonné, ne dit rien, et se contenta de grommeler, selon son habitude.

Aussitôt que le soleil parut, ils se remirent en route. Ils passèrent par une ville où l'on enterrait un vieux moine. Tout le monde était joyeux et l'on riait, comme à une noce, parce que l'on était persuadé que le défunt était allé tout droit au Paradis. Christic, lui, se mit à pleurer. Le vieux moine, en colère, lui dit encore :

— Pourquoi fais-tu toujours tout le contraire des autres? Quand ils pleurent, tu ris; et quand ils rient, tu pleures. Ne serais-tu pas le diable, par hasard?

— J'ai bien raison de pleurer, je pense. Cet ermite-là disait une prière chaque jour pour que l'on vît quelqu'un pleurer à son enterrement, et comme je ne voyais personne pleurer, j'ai songé à le faire.

A force de marcher, de marcher toujours, ils finirent par arriver dans la ville de Rome.

Dès en mettant les pieds sur le pavé, ils aperçurent un homme dont les habits étaient tout couverts de galons d'or et de pierreries, si bien qu'il brillait comme le soleil, et tout le monde se découvrait devant lui et le saluait jusqu'à terre. Le vieux moine fit comme tout le monde. Mais Chistic n'ôta seulement pas son chapeau et tourna le dos à ce personnage. Ce que voyant le vieillard, il se fâcha et lui dit :

— Pourquoi, drôle, ne fais-tu pas comme les autres? Tu n'as seulement pas tiré ton chapeau!

— Non, vraiment. J'aimerais mieux saluer un pauvre mendiant couvert de haillons, que ce personnage-là, puisque ce n'est pas le bon Dieu.

Et ils allèrent plus loin.

— Dites-moi, mon père, demanda Christic au moine, que me donnerez-vous aussi, si vous devenez Pape à Rome.

— Tu seras mon porcher, si tu veux, ou tu t'en iras.

— C'est bien. Et toi, Yvon, demanda-t-il au jeune garçon qui accompagnait le moine, que me donneras-tu, si tu deviens Pape à Rome.

— Je te ferai mon grand vicaire, Christic.

Le lendemain de leur arrivée, il y eut une grande procession, et il y avait là des cardinaux, des évêques, des prêtres, des moines et un nombre infini de gens accourus de tous les pays. Et ils tenaient à la main des cierges, tous plus grands et plus beaux les uns que les autres. Notre vieux moine en avait aussi un, si gros et si lourd, qu'il avait de la peine à le porter. Celui dont le cierge s'allumerait de lui-même, à la procession, trois jours de suite, devait être élu Pape.

Christic, qui n'avait pas d'argent pour acheter un cierge, suivit pourtant la procession, à côté de ses deux compagnons de route, tenant à la main, la pointe en l'air, une baguette de coudrier qu'il avait coupée dans

une haie et qu'il avait écorchée ensuite, comme les pèlerins qui vont aux pardons de Basse-Bretagne. Chacun avait les yeux fixés sur son cierge, et s'attendait à le voir s'allumer d'un moment à l'autre, et rares étaient ceux qui regardaient leurs livres et priaient. Voilà que tout d'un coup la baguette de Christic prit feu, au grand étonnement de tout le monde.

— Soufflez sur son cierge, s'écria aussitôt le vieux moine; éteignez-le, celui qui le porte est un sorcier!

Et le cierge de Christic fut éteint, et lui-même faillit être étouffé par la foule qui se précipitait sur lui.

Le lendemain, la procession recommença, et le feu prit encore à la baguette de Christic. Le troisième jour, de même, au grand désappointement de tous ceux qui s'attendaient à s'asseoir sur le siége de saint Pierre, et ils étaient nombreux, je vous prie de le croire.

— Holà! s'écria alors Christic, c'est moi qui suis Pape à Rome!

Voilà donc Christic installé Pape à Rome. Le vieux moine alla alors le trouver et lui dit :

— Quelle charge m'accordez-vous à votre cour, saint Père?

— Celle de porcher, et si vous n'en voulez pas, retournez à votre couvent.

Le vieillard s'en alla en murmurant et en grommelant. Yvon demanda à son tour :

— Et moi, Christic?

— Toi, Yvon, tu resteras près de moi comme grand vicaire.

III.

Cependant le père et la mère de Christic n'avaient pu trouver aucun prêtre qui voulût les absoudre, depuis qu'ils avaient ordonné à un de leurs domestiques de mettre leur fils à mort. Tous ceux à qui ils s'adressaient leur disaient que seul le Pape avait des pouvoirs suffisants pour leur donner l'absolution d'un si grand péché.

Ils résolurent donc de se rendre à Rome. Quand ils y furent arrivés, ils demandèrent à se confesser au saint Père. Ce fut le vieillard qui entra le premier dans la confession.

— Dites-moi tous vos péchés, mon fils, sans en cacher aucun (il avait déjà reconnu son père).

— J'avais un fils, et j'ai commandé de le faire mourir.

— Dieu! cela peut-il être vrai, mon fils?

— Hélas! oui, pour mon malheur, mon père.

— Mais peut-être n'est-il pas mort; la puissance de Dieu est grande; ayez confiance en lui. Venez encore me voir, dans mon palais, avant de quitter Rome, et je vous ferai connaître votre pénitence.

Sa mère entra alors dans le confessional et, après l'avoir entendue, il lui dit aussi de venir le voir, dans son palais, avant de partir.

Le lendemain, les deux vieillards se rendirent au palais du saint Père, tremblants et résignés à se voir imposer quelque terrible pénitence. Le Pape les reçut avec bonté. Il fit mettre sur le feu, en leur présence, un bassin rempli d'eau. Ils pensèrent qu'on devait les arroser avec de l'eau bouillante, et ils avaient grand' peur. Quand l'eau fut tiède, un valet en remplit une cuvette d'or et l'apporta au saint Père. Celui-ci prit alors une serviette et se mit à laver les pieds de son père et de sa mère, ce qui les étonna beaucoup.

Quand il eut fini, il leva sur eux ses yeux remplis de larmes, et dit :

— Ne me reconnaissez-vous pas? Je suis votre fils Christic, que vous aviez ordonné de faire mourir!

Et il leur ouvrit ses bras, et ils s'y jetèrent en pleurant.

Conté par Francesa Ann Ewen, femme Trégoat, de Pédernec; recueilli et traduit par

F.-M. Luzel.

PRIÈRES POPULAIRES (1).

La Barbe à Dieu (2),

Prière qui fait gagner sûrement le paradis.

(Comparez *Mélusine*, col. 69.)

Pécheurs et pécheresses,
Venez à moi parler,
Le cœur me deust bien trembler au ventre;
Comme fait la feuille au tremble,
Comme fait la Loisonni (3)
Quand elle voit qu'il faut venir
Sur une petite planche,
Qui n'est plus grosse ni plus membre (4)
Que trois cheveux de femme grosse ensemble.

Ceux qui la Barbe à Dieu sairont,
Par dessus la planche passeront,
Et ceux qui ne la sairont,
Au bout de la planche s'assiseront,
Criront, brairont, mon Dieu, hélas!
Malheureux état!
Comme petit enfant
Est que la Barbe à Dieu n'apprend.

(Curé Thiers, *Traité des Superstitions*, 1741, 1er vol., p. 99.)

La Patenôtre Blanche.

Cette prière, récitée tous les jours, garantit le paradis.

(Comparez *Mélusine*, col. 188).

Petite Patenôtre blanche,
Que Dieu fit,
Que Dieu dit,
Que Dieu mit en paradis.

Au soir m'allant coucher,
Je trouvai trois anges à mon lit couchés,
Un aux piés, deux au chevet,

(1) Nous reproduisons textuellement cette prière et la suivante d'après le curé Thiers; nous ne faisons qu'un changement, c'est de mettre à la ligne les membres de phrase rimés, ce que n'a pas fait l'auteur des *Superstitions*.

(2) [Sans doute corruption de *Part à Dieu*, les mendiants demandant ordinairement la *Part à Dieu* après avoir récité des prières de ce genre. *Mél.*]

(3) ?

(4) Membre, corruption pour *mendre*, petite?

La bonne Vierge Marie au milieu,
Qui me dit
Que je m'y couchis,
Que rien ne doutis ;
Le bon Dieu est mon père,
La bonne Vierge est ma mère,
Les trois apôtres sont mes frères,
Les trois Vierges sont mes sœurs ;

La chemise où Dieu fut né,
Mon corps en est enveloppé ;
La croix Sainte Marguerite
A ma poitrine est écrite.

Madame s'en va sur les champs
A Dieu pleurant,
Rencontrit monsieur saint Jean.
Monsieur saint Jean, d'où venez?
Je viens d'*Ave salus*.
Vous n'avez point vu le bon Dieu?
Si est, dans l'arbre de la croix,
Les pieds pendans,
Les mains clouans,
Un petit chapeau d'épine blanche sur la tête.

Qui la dira trois fois au soir,
Trois fois au matin,
Gagnera le paradis à la fin.

(Thiers, *Traité des Superstit.*, t. I, p. 97.

Autre Prière.

(CHARENTE.)

Dieu l'a faite, je la dis ;
J'ai trouvé quatre anges couchés dans mon lit,
Deux à la tête, deux aux pieds
Et le bon Dieu au milieu.
De quoi puis-je avoir peur?
Le bon Dieu est mon père,
La Vierge, ma mère,
Les saints sont mes frères,
Les saintes, mes sœurs.
Le bon Dieu m'a dit :
Lève-toi, couche-toi,
Ne crains rien ; le feu, l'orage et la tempête,
Ne peuvent rien contre toi !
Saint Jean, saint Marc, saint Luc et saint Mathieu
Qui mettez les âmes en repos
Mettez-y la mienne, si Dieu veut.

(Quenot, *Statistique de la Charente*, 1818.)

DICTIONNAIRE DES NOMS

DONNÉS AUX HABITANTS

DES DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

(Suite.)

Ecorchois, d'ECORCHES, c^ne, c^on de Trun, arr^t d'Argentan, dép^t de l'Orne.

Eduen, d'AUTUN, ch.-l. d'arr^t, dép^t de Saône-et-Loire. Ce nom est beaucoup plus rarement employé que celui d'**Autunois**. « Société *Eduenne*. »

Elbeuvien (1), d'ELBEUF, ch.-l. de c^on, arr^t de Rouen, dép^t de la Seine-Inférieure. « Un oranger chargé de fruits s'élevait au sommet de l'estrade, et, au moment de la bénédiction, une séduisante *Elbeuvienne* en détachait une qu'elle présentait au jeune garçon. » (*Le Normand*, par Em. de la Bédollière.)

Elusate, d'EAUZE, ch.-l. de c^on, arr^t de Condom, dép^t du Gers.

Embrunois, d'EMBRUN, ch.-l. d'arr^t, dép^t des Hautes-Alpes. « Ce furent les *Embrunois* qui forcèrent, aux bords du Rhône, le camp de Caius Manlius et de Servilius Capion. » (*Embrun*, par Eug. Favre.)

Epernonnais, d'EPERNON, c^ne, c^on de Maintenon, arr^t de Chartres, dép^t d'Eure-et-Loir.

Essuin, d'ESSAI, c^ne, c^on du Mesle-sur-Sarthe, arr^t d'Alençon, dép^t de l'Orne. « Les *Essuins* durent occuper les environs d'Essay. » (*Mém. hist. sur Alençon*, par Od. Desnos).

Etampois (2), d'ETAMPES, ch.-l. d'arr^t, dép^t de Seine-et-Oise. « Les Bourguignons ne furent pas moins funestes aux *Etampois* que ne l'avaient été les Armagnacs. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Etretatais, d'ETRETAT, c^ne, c^on de Criquetot-Lesneval, arr^t du Hâvre, dép^t de la Seine-Inférieure. « Sur l'heure fut esleu par les *Estretatois* le plus méchant homme. » (*Magasin pitt.*, 1876.)

Eudois, d'EU, c^ne, c^on et arr^t de Dieppe, dép^t de la Seine-Inférieure. « Un puissant renfort des *Eudois* mit les Anglais en fuite. » (*Eu*, par J. de Gaulle.)

Exmois, d'EXMES, ch.-l. de c^on, arr^t d'Argentan, dép^t de l'Orne. « En général, il est peu flatteur d'être comparé à un chien ; cette fois pourtant, les *Exmois* ne purent pas se fâcher. » (*Blason popul. de la Normandie*, par A. Canel.)

Falaisien, de FALAISE, ch.-l. d'arr^t, dép^t du Calvados. « On prétend que les *Falaisiens* sont pingres et peu serviables. » (*Blason popul. de la Normandie*, par A. Canel.)

Faucigneran, du FAUCIGNY, pays dans le dép^t de la Savoie.

Fécampois, de FÉCAMP, ch.-l. de c^on, arr^t du Hâvre, dép^t de la Seine-Inférieure. Voir **Cauchois**.

Ferrandois (3), de MONTFERRAND, c^ne, c^on et arr^t de Castelnaudary, dép^t de l'Aude.

Fertois (4), de LA FERTÉ-BERNARD, ch.-l. de c^on, arr^t de Mamers, dép^t de la Sarthe. « On a pu remarquer la suite et la ténacité des opinions politiques des *Fertois*. » (*La Ferté-Bernard*, par Em. de la Bédollière.)

Fertois, de LA FERTÉ-MILON, c^ne, c^on de Neuilly-Saint-Front, arr^t de Château-Thierry, dép^t de l'Aisne. « Les *Fertois* s'honorent d'être les compatriotes de Racine. »

Finistérien, du FINISTÈRE, département. « Le citoyen

(1) ELBEUF-EN-BRAV, c^ne, c^on de Gournay, arr^t de Neuchâtel-en-Bray, et ELBEUF-SUR-ANDELLE, c^on de Darnetal, arr^t de Rouen (Seine-Inférieure.)

(2) ETAMPES, c^ne, c^on et arr^t de Château-Thierry (Aisne).

(3) MONTFERRAND, c^ne, c^on de Boissière, arr^t de Besançon (Doubs). — MONTFERRAND, c^ne, c^on de Rémuzat, arr^t de Nyons (Drôme).

(4) Il existe dix-neuf communes en France du nom de LA FERTÉ, dont les habitants portent le nom de **Fertois**.

Lucas, ex-curé constitutionnel de Miniac-Morvan, qui avait voulu fondre sur les *Finistériens*, devint le fléau des campagnes. » (*Hist. d'un beau pays*, par B. Robidou.)

Fiumorbais, du FIUMORBO, pays dans le dépt de la Corse. « Les habitants de la Balagne sont appelés *Balanais*, ceux du Cap-Corse *Cap-Corsins*, du Niolo *Niolins*, et du Fiumorbo *Fiumorbais*. » (*Les Primes d'honneur en 1865.*)

Flamand, de la FLANDRE, ancienne province. « La légende des *Flamens Artisiens* et *Haynuyers*. »

Flèchois, de LA FLÈCHE, ch.-l. d'arrt, dépt de la Sarthe. « Les poulettes ou chapons sont désignés souvent sous le nom de gélines par les *Fléchois*. » (*Les Primes d'honneur en 1865.*)

Fleurantin, de FLEURANCE, ch.-l. de con, arrt de Lectoure, dépt du Gers. « Aux *Fleurantins*, par Henri Denjoy. »

Fontenaisien (1), de FONTENAY-LE-COMTE, ch.-l. d'arrt, dépt de la Vendée. « Une plaque de fer blanc, placée à l'angle d'un quai désert, est le seul tribut que les *Fontenaisiens* aient payé à François Viète. » (*Magasin pittoresque*, 1848).

Forais, de FEURS, ch.-l. de con, arrt de Montbrison, dépt de la Loire.

Forésien, du FOREZ, pays, dépt du Rhône. « Quand les *Forésiens* se sont décidés à occuper l'état militaire, ils deviennent d'excellents soldats. » (*France pittoresque*, par A. Hugo.)

Fouénantais, de FOUESNANT, ch.-l. de con, arrt de Quimper, dépt du Finistère. « Une *Fouénantaise*, droite et souple comme un peuplier, gaie et contente comme une fauvette, se promène près d'un jeune homme du Huelgoat. » (*Le Finistère en 1836*, par Em. Souvestre.)

Fougerais, de FOUGÈRES, ch.-l. d'arrt, dépt d'Ille-et-Vilaine.

Fournaisien, de SIX-FOURS, cne, con de la Seyne, arrt de Toulon, dépt du Var. « Les *Fournaisiens* sont habillés, eux et leurs femmes, comme au Moyen-Age. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Franc-Comtois, de la FRANCHE-COMTÉ, ancienne province. » Les *Francs-Comtois* ont pour leur patrie un amour qui ne s'éteint pas. » (*Le Franc-Comtois*, par Fr. Wey.) Souvent on dit simplement **Comtois**. « Les *Comtois* ont bien perdu le souvenir de leurs anciennes franchises. »

Fronsadais (2), de FRONSAC, ch.-l. de con, arrt de Libourne, dépt de la Gironde.

Fucéen, de FOIX, ch.-l. du dépt de l'Ariége.

Gallardonnais, de GALLARDON, cne, con de Maintenon, arrt de Chartres, dépt d'Eure-et-Loir.

Gapençois, de GAP, ch.-l. du dépt des Hautes-Alpes. « Simples de cœur, intéressés sans être défiants, les *Gapençois* sont de bons et braves montagnards. » (*Gap*, par Eug. Faure.)

Garonnais, des bords de la GARONNE. « Des nestes *garonnaises* aux gaves du Béarn, les eaux courantes constituent un ensemble hydrographique parfaitement distinct. » (*Géographie universelle*, par El. Reclus.)

Gascon, de la GASCOGNE, ancienne province. » Qui a fait *gascon* a fait larron; qui a fait *saintongeois* a fait bavard. » (*Tallemant des Réaux.*)

Gastinaisan, du GATINAIS, pays dans le dépt du Loiret. « Les *Gastinaisans* ont presque tous une taille moyenne et une belle carnation. » (*Hist. des Villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Gâtinais, de la GATINE, pays dans le dépt de la Vendée.

Gavrian, de GAVRAY, ch.-l. de con, arrt de Coutances, dépt de la Manche. « Les *Gavrians* sont tous friands. » (*Prov. popul.*)

Gésien, de GEX, ch.-lieu d'arrt, dépt de l'Ain.

Giennois (1), de GIEN, ch.-l. d'arrt, dépt du Loiret. « L'esprit inquiet des *Giennois* les fit se jeter dans les discussions passionnées du jansénisme et du molinisme. » (*Magasin pittor.*, 1853.)

Girondin, de la GIRONDE, département. « Géographie *girondine*, par V. Raulin. »

Gisorcien, de GISORS, ch.-l. de con, arrt des Andelys, dépt de l'Eure. « Henri II, en commémoration de l'accueil qu'il reçut des *Gisorciens* à son entrée en cette ville, ajouta aux armoiries de la ville le chef azuré à trois fleurs de lys d'or. » (*Gisors et ses environs*, par G. Dubreuil.)

Givetain, de GIVET, ch.-l. de con, arrt de Rocroi, dépt des Ardennes.

Glanatinien, de GLANDÈVES, h., cne et con d'Entrevaux, arrt de Castellanne, dépt des Basses-Alpes.

Gourdonnais (2), de GOURDON, ch.-l. d'arrt, dépt du Lot. « Sous la minorité de Louis XIV, les *Gourdonnais* refusèrent de prendre part aux troubles de la Fronde. (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Goussainvillois, de GOUSSAINVILLE, cne, con d'Anet, arrt de Dreux, dépt d'Eure-et-Loir.

Grammontois, de GRAMMONT, h., cne de Biarritz, con et arrt de Bayonne, dépt des Basses-Pyrénées. (Montaigne, *Voyages.*)

Granvillais, de GRANVILLE, ch.-l. de con, arrt d'Avranches, dépt de la Manche. Voir **Cauchois**.

Grassois, de GRASSE, ch.-l. d'arrt, dépt des Alpes-Maritimes. « Les *Grassois* avaient soutenu leurs franchises avec la plus courageuse persévérance. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Graylois, de GRAY, ch.-l. d'arrt, dépt de la Haute-Saône. « A la vue de leurs maisons en flammes, les *Graylois* redoublent d'efforts. » (*Gray*, par Ch. Toubin.)

Grenoblois, de GRENOBLE, ch.-l. du dépt de l'Isère. « Le *Grenoblois* n'a pas changé; la galanterie et l'esprit y paraissent plus qu'en aucun lieu du monde. » (*Le Dauphinois*, par Georges d'Alcy). Les terminaisons *ois* et *ais* se confondent souvent. C'est ainsi qu'on rencontre **Grenoblais** aussi bien que **Grenoblois** : « Frappart vint en compagnie d'un *Grenoblais* nommé Pirodon. » (*Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars.*)

(1) Il n'existe pas moins de vingt-neuf communes en France du nom de FONTENAY.

(2) FRONSAC, cne, con de Saint-Béat, arrt de Saint-Gaudens (Haute-Garonne).

(1) GIEN-SUR-EURE, cne, con de Montsauche, arrt de Château-Chinon (Nièvre).

(2) GOURDON, cne, con du Bar, arrt de Grasse (Alpes-Maritimes). — GOURDON, cne, con et arrt de Privas (Ardèche). — GOURDON, cne, con de Mont-Saint-Vincent, arrt de Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Groyan, de l'île de GROIX, dépt du Morbihan.

Guérandais, de GUÉRANDE, ch.-l. de con, arrt de Saint-Nazaire, dépt de la Loire-Inférieure. « Porte *guérandaise*, » à Nantes. « Le *Guéraudais* et la *Guérandaise* se reconnaissent aisément partout. » (*La Loire historique*, par Touchard-Lafosse.)

Guerchois (1), de la GUERCHE-DE-BRETAGNE, ch.-l. de con, arrt de Vitré, dépt d'Ille-et-Vilaine.

Guérétais, de GUÉRET, ch.-l. du dépt de la Creuse.

Guingampois, de GUINGAMP, ch.-l. d'arrt, dépt des Côtes-du-Nord. « Le souvenir des services de du Guesclin ne contribua pas peu à engager les *Guingampois* à lui ouvrir leurs portes. » (*Hist. des Villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Guissenien, de GUISSÉNY, cne, con de Lannilis, arrt de Brest, dépt du Finistère. « L'un était vêtu de la veste cambrée et de la culotte bleue des *Guisséniens*. » (*Les Merveilles de la nuit de Noël*, par Em. Souvestre.)

Guyennois, de la GUYENNE, anc. province.

Hambion, de HAMBYE, cne, con de Gavray, arrt de Coutances, dépt de la Manche. « Les *Hambions* sont tous fripons. » (*Prov. popul.*)

Hamois (2), de HAM, ch.-l. de con, arrt de Péronne, dépt de la Somme.

Hanonien, du HAINAUT français, pays dans le dépt du Nord.

> Gayant en suit la traee,
> Il périt dans la place.....
> Pleurez, *Douaisiens*,
> Pleurez, *Hanoniens*,
> Sur ses tristes destins.
>
> (*Chanson popul.*)

Harfleurtois, de HARFLEUR, cne, con de Montivilliers, arrt du Hâvre, dépt de la Seine-Inférieure. « Les *Montivillions* furent appelés mangeurs d'oreilles, après que l'un d'eux eut, dans une lutte, déchiré avec ses dents, l'oreille d'un *Harfleurtois*. » (*Le Normand*, par Em. de la Bédollière.)

Haumontois (3), de HAUMONT-PRÈS-SAMOGNEUX, cne, con de Montfaucon, arrt de Montmédy, dépt de la Meuse. « Haumont fut la mère-paroisse de tout le *Haumontois*. » (*Hist. de Montmédy*, par Jeantin.)

Haut-Alpin (4), des HAUTES-ALPES, département.

Hâvrais, du HAVRE-DE-GRACE, ch.-l. d'arrt, dépt de la Seine-Inférieure. « Dans la bouche des *Hávrais*, qui ne sont pas sympathiques à la ville d'Honfleur, la qualification de Honfleur, la petite Chine, ne peut être prise qu'en mauvaise part. » (*Blason popul. de la Normandie*, par A. Canel.)

Hesdinien (5), de HESDIN, ch.-l. de con, arrt de Montreuil-sur-Mer, dépt du Pas-de-Calais.

Honfleurais, de HONFLEUR, ch.-l. de con, arrt de Pont-l'Evêque, dépt du Calvados. « Almanach *honfleurais* pour l'arrondissement de Pont-l'Evêque. »

Houdanais, de HOUDAN, ch.-l. de con, arrt de Mantes, dépt de Seine-et Oise. « Au XIIe siècle, les *Houdanais* guerroient en Palestine contre les Musulmans. » (*Statist. de l'arrt de Mantes*, par Arm. Cassan.)

Humols, du HOULME, pays dans le dépt de l'Orne. « La rue Saint-Jean de Caen, cette bellissime rue *Aunoise*, l'une des plus belles, amples et droites qui fût en ce royaume. » (*Mém. hist. sur Alençon.*)

L. MERLET.

(*A suivre.*)

(1) LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS, ch.-l. de con, arrt de Saint-Amand (Cher). — LA GUERCHE, cne, con de Pressigny-le-Grand, arrt de Loches (Indre-et-Loire).

(2) Cinq autres communes du nom de HAM ont la même appellation pour leurs habitants.

(3) HAUMONT-LÉS-LA-CHAUSSÉE, cne, con de Vigneulles, arrt de Commercy (Meuse).

(4) Les habitants du département des BASSES-ALPES s'appellent **Bas-Alpin**. « Electeurs *Bas-Alpins*, la patrie est en danger. (*Circul. élect. de* 1848.)

(5) HESDIN-L'ABBÉ, cne, con de Samer, arrt de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Chanson de Mensonges.

(EURE-ET-LOIR.)

(Comparez *Mélusine*, col. 51 et 271.)

Compère, d'où viens-tu?
Commère, de l'affût.
Compère, qu'as-tu vu?
Commère, j'ai bien vu,
J'ai bien vu un crapaud
Qui montait en haut,
L'épée au côté.
Compère, vous mentez!

Compère, d'où viens-tu?
Commère, de l'affût.
Compère, qu'as-tu vu?
Commère, j'ai bien vu,
J'ai bien vu une couleuvre
Qui tremblait la *fieuvre*
Sur un oreiller.
Compère, vous mentez.

Compère, d'où viens-tu?
Commère, de l'affût;
Compère, qu'as-tu vu?
Commère, j'ai bien vu,
J'ai bien vu un lézard
Qu'affilait son dard
Pour faucher son pré.
Compère, vous mentez!

Compère, d'où viens-tu?
Commère, de l'affût.
Compère, qu'as-tu vu?
Commère, j'ai bien vu,
J'ai bien vu une vache
Qui dansait sur la glace,
A la saint Jean d'été.
Compère, vous mentez!

Compère, d'où viens-tu?
Commère, de l'affût.
Compère, qu'as-tu vu?
Commère, j'ai bien vu,
J'ai bien vu une pie
Qui coiffait sa fie (fille)
Pour la marier.
Compère, vous mentez!

Compère, d'où viens-tu?
Commère, de l'affût.
Compère, qu'as-tu vu ?
Commère, j'ai bien vu,
J'ai bien vu un loup
Qui plantait des choux
Dans l'mitan d'un pré.
Compère, vous mentez!

L. de T.

Chanson.

(EURE-ET-LOIR.)

Quand j'étais de d'chez mon père, (*bis.*)
Ses moutons j'allais garder,
Lentour, lentour, lalirette,
Ses moutons j'allais garder,
Lentour, lentour, laliret.

Comme j'étais par trop jeunette, (*bis.*)
J'oubliais mon déjeuner,
Lentour, lentour, lalirette,
J'oubliais mon déjeuner,
Lentour, lentour, laliret.

Un valet de d'chez mon père, (*bis.*)
Est venu me l'apporter,
Lentour, lentour, lalirette,
Est venu me l'apporter,
Lentour, lentour, laliret.

Beau valet, j'n'en ai que faire, (*bis.*)
Vous pouvez le remporter,
Lentour, lentour, lalirette,
Vous pouvez le remporter,
Lentour, lentour, laliret.

Colin prit sa cornemuse, (*bis.*)
Et s'mit à cornemuser,
Lentour, lentour, lalirette,
Et s'mit à cornemuser,
Lentour, lentour, laliret.

Tous les moutons de la plaine, (*bis.*)
Ils se mirent à danser,
Lentour, lentour, lalirette,
Ils se mirent à danser,
Lentour, lentour, laliret.

Y n'restait plus qu'une vieille bique (*bis.*)
Qui ne voulut pas danser,
Lentour, lentour, lalirette,
Qui ne voulut pas danser,
Lentour, lentour, laliret.

Colin la prit par l'oreille, (*bis.*)
Vieille, tu n'veux donc pas danser,
Lentour, lentour, lalirette,
Vieille, tu n'veux donc pas danser,
Lentour, lentour, laliret.

La vieille quitta ses savates, (*bis.*)
Elle mit ses beaux souliers,
Lentour, lentour, lalirette,
Elle mit ses beaux souliers,
Lentour, lentour, laliret.

Quand la vieille fut ébranlée, (*bis.*)
On n'pouvait plus l'arrêter,
Lentour, lentour, lalirette,
On n'pouvait plus l'arrêter,
Lentour, lentour, laliret.

L. de T.

Chanson.

Robin a des sonnettes
Tout autour de la tête,
Qui font derlin din din;
Maman, je veux Robin!

Robin a une bique,
Qui fait de la musique,
Avec un tambourin;
Maman, je veux Robin!

(Ici un certain nombre de couplets nous manquent).

Couplet final.

Quand il prend médecine,
Il veut que sa voisine
Lui tienne le bassin;
Maman, fi! le vilain!

L. de T.

Chant de quête.

(YONNE.)

La chanson suivante est une de celles que font entendre les jeunes filles, le soir du jour de la Chandeleur, en allant de porte en porte recueillir des gâteaux, des fruits, des œufs, etc., usage qui subsiste encore dans le département de l'Yonne, notamment à Villeneuve, Chaumeau, Dixmont.

Bonsoir, saint Michel ange,
L'ange du paradis,
Apporte-moi de l'encre
Et du papier béni,
Que j'écrive une lettre,
Qu'elle aille en paradis,
Que l'on m'ouvre la porte,
Je demande à entrer.
— Pauvre homme idolâtre,
Qu'as-tu fait dans ta vie?
As-tu chauffé les pauvres,
As-tu vêtu les nus?
As-tu donné l'aumône
Au nom du doux Jésus?
— J'n'ai ni chauffé les pauvres,
J'n'ai ni vêtu les nus,
J'n'ai ni donné l'aumône
Au nom du doux Jésus.
Si jamais j'y retourne
Dans ces pays perdus,
J'y chaufferai les pauvres,
J'y vêtirai les nus,
J'y donnerai l'aumône
Au nom du doux Jésus.

Dès que la chanson est terminée, les chanteuses ajoutent immédiatement et en chœur :

La part à Dieu,
S'il vous plaît.

Nérée QUÉPAT.

Chants de nourrice.

(BESSIN.)

Ferre, ferre mon poulain,
Pour aller à Saint-Germain ;
Ferre, ferre ma génisse
Pour aller chez ma nourrice (1).

Ch'èe la poule blanche
Qu'a fé dans la grange
Un petit coco
Por man p'ti péquio.
Ch'ée la poule grize
Qu'a fé soû la r'mize
Un peti coco
Por man p'ti péquio.
Ch'èe la poule noire (2)
Qu'a fé dan l'ormoire
Un peti coco
Por mon p'ti péquio.

Charles JORET.

PROVERBES.

(BESSIN.)

Eune fès (fois) n'èe pâ couteume.

Qui couor après l'mière, couor après la bière.

Ch'èe avro (folle avoine) e pée perchi (pois percé) (3).

Noël o perron,
Pâque o tison.

(LA FERTÉ-MACÉ.)

(A) Notre-Dame de la Marchèse (4),
L'coucou est mort si n'prêche (parle).

(Charles JORET.

Ville de Domfront, ville de malheur, arrivé à midi, pendu à une heure, pas seulement le temps de dîner.

Qui se fait brebis, le loup le mange.

(1) Ce chant, qui n'est pas en patois, a été donné à tort par Métivier comme originaire de l'île de Guernesey.

(2) La forme *noire* n'appartient pas au patois normand, ce qui prouve que ce chant est récent.

(3) L'un ne vaut pas mieux que l'autre.

(4) *Marchèche*, ou *Marchèque* (Marcisca) : de Mars.

Petit paquet, long chemin
Fatiguent le pèlerin.

Vieille fille,
Vieille guenille.

Quand la haie est basse
Tout le monde y passe.

Charles JORET.

FACÉTIE.

(EURE-ET-LOIR.)

D'où t'en viens-tu donc, mon gentil goguelinguo, ta feuille de lorier?

J'viens de la cor (cour) du Roi!

Qu'as-tu vu à la cor du Roi, mon gentil goguelinguo, ta feuille de lorier?

J'ai vu une bique!

Quoique t'a dit c'te bique, mon gentil, etc.

Elle m'a dit..... quac!

L. de T.

FORMULETTES.

Formulette pour amuser les petits enfants, en touchant les différentes parties de leur visage.

(Comparez *Mélusine*, col. 126 et 294.)

(EURE-ET-LOIR.)

V'là l'bon Dieu ; (le front.)
V'là ses pieds ; (le menton.)
V'là sainte Marie-Madeleine
Qui joue de la baleine ; (les deux joues.)
V'là les petits anges
Qui jouent de la balance ; (les deux yeux.)
V'là saint Christophe,
Qui met tout dans son coffre. (la bouche.)

L. de T.

Formulette qu'on récite en chauffant les pieds des petits enfants.

Père Guillomette,
Voulez-vous mettre,
Vos petits patins
Contre les miens.

L. de T.

Formulette que l'on chante en jouant à la bascule.

(WARLOY-BAILLON, SOMME),

Dors! Manon, dors!
Où es-tu?
Je suis dans un puits.
Que fais-tu?

Je tire des pierrettes;
Pourquoi faire?
Une petite maisonnette;
Pour qui mettre?
Pour Fanchonnette.
Un coup d'éclair!
Un coup de tonnerre!
Un coup de fauchage!

A ces dernières paroles les gamins qui jouent, quittent brusquement la planche ou la poutre qui leur sert de bascule et l'envoient dans les jambes des assistants, puis se sauvent.

Henri Carnoy.

Formulette que chantent les enfants en jouant à la balançoire.

(WARLOY-BAILLON, SOMME.)

A la pinte à l'huile!
D'où viens-tu, Marguerite?
Je viens du bois.
Quoi faire?
Faire un petit fagot.
Qu'as-tu rencontré dans ton chemin?
Un petit marmouset.
Que t'a-t-il fait?
Il m'a mordu la jambe.
Où est-il le sang?
Au milieu des champs.
Les os?
Au milieu des bois.

Henri Carnoy.

Formulette pour faire cesser la pluie.

(ENVIRONS DE LORIENT.)

Taw, taw,
Bar-glaw,
Oeit é mé mam
D'er pont Scaw,
D'évet daor
Guet eur scaw.
Taw, taw,
Bar-glaw.

Traduction. Cesse, cesse, — grande pluie, — ma mère est allée — au pont de Scaou — pour boire de l'eau — avec un sureau. — Cesse, cesse, — grande pluie. E. R.

BIBLIOGRAPHIE.

Dr E. Bogros. **A travers le Morvand, Mœurs, Scènes et Paysages.** Château-Chinon, Dudragne et Buteau, 1873, in-8°, 236 p.

Ce volume est consacré en grande partie, aux mœurs, usages et traditions populaires du Morvand Nivernais (qui forme la cinquième partie du département de la Nièvre). Dans le ch. III, qui a pour titre : *Naissanee et Mort du Morvandeau*, l'auteur nous parle de la *ramasseuse* (la sage-femme), des préjugés qui concernent l'enfant nouveau né, de la façon dont sont construits les berceaux dans le Morvand, des usages relatifs à la mort. Citons quelques-uns de ces derniers. — On a coutume de vider les vases contenant de l'eau qui peuvent se trouver dans la chambre de la personne qui vient de mourir, parce que l'âme, en sortant du corps, a dû se plonger dans l'un d'eux pour se laver des souillures terrestres. — Avant l'enterrement, *on fait le chemin du mort*, c.-à-d. qu'on brûle sur tout le parcours des poignées de paille pour écarter les mauvais esprits.

Le ch. III est consacré au mariage et à la chanson des noces. Remarquons qu'il y a en Morvand, comme en Bretagne, des gens qui font profession de négocier les mariages. Celui qui a cette spécialité est connu familièrement sous le nom de *père d'homme* ou *Croque Avoine*. — On trouve encore dans ce pays, outre les usages de mariage ordinaires tels que le simulacre de défense de la maison de la mariée, l'épreuve du balai, la rôtie, etc., une curieuse coutume. A la fin du repas de noces, les convives boivent dans le même verre, c'est ce qu'ils appellent *mêler leur sang*.

Le ch. V est consacré aux *fêtes mangeoires*, c.-à-d. aux fêtes patronales.

Le ch. VI est intitulé : *Chants et danses; le Flûteur*. On y trouve une longue chanson patoise avec air noté.

Le ch. VII donne des détails sur les habitations, sur les lits morvandeaux, sur les costumes.

Le ch. VIII nous intéresse particulièrement. Il est intitulé : *Croyances, superstitions, Coutumes, Légendes*.

Le ch. XI est consacré à l'archéologie, aux monuments mégalithiques dont les noms sont presque tous curieux au point de vue mythographique. (Maison du Loup, la Pierre de la Wivre, la Chaise à Berthot, l'Ecuelle du bon saint Martin, etc.)

Dans un appendice, l'auteur rapporte une chanson en patois qu'il a empruntée au célèbre Vauban, qui, paraît-il, s'était occupé du Morvand.

Si l'on nous demande pourquoi nous faisons, en 1877, le compte-rendu d'un ouvrage publié en 1873, nous répondrons que nous ne l'avons vu recommandé ni cité nulle part, ce qui arrive trop souvent aux ouvrages publiés en province, quel que soit leur mérite.

M. le Dr Bogros a publié aussi en 1873, à Château-Chinon, une *Histoire de Château-Chinon;* les romanistes y trouveront deux chapitres consacrés au patois du Morvand. E. R.

Alberto Bacchi della Lega. **Appendice alla bibliographia de' Vocabolari ne' dialetti italiani.** Bologna, Romagnoli, 1877, 22 p. Prix 1 fr.

Cette brochure est un supplément à la bibliographie des patois de l'Italie dont nous avons rendu compte (*Mélusine*, col. 199). Parmi les nouveaux titres d'ouvrages que contient cet Appendice, mentionnons :

Rosa Gabriele. **Dialetti, costumi e tradizioni nelle provincie di Bergamo e di Brescia.** Brescia, 1878, in-8°. On y trouve des chapites intitulés : *Proverbii, Costumi, Tradizione di culti del sole*. — Peresio. **Il maggio romanesco, etc.** Ferrara, 1688. On trouve à la page 439 de cet ouvrage : *Indice delle voci, Proverbij o Dettati Romaneschi, etc.* E. R.

Per las bodas del distîngit escriptor sicilià Dr Joseph Pitré ab la senyoreta donya Francisca Paula Vitrano, in-12. Barcelona, 1877.

Pour célébrer un mariage, — suivant un usage gracieux répandu de l'autre côté des Alpes —, on ne pouvait imaginer mieux que de raconter les cérémonies populaires d'une noce champêtre; c'est ce que M. Maspons y Labros a fait à l'occasion du mariage de M. J. Pitré, l'auteur bien connu de tant d'écrits sur la littérature et la poésie sicilienne; c'est une nouvelle contribution à la connaissance des coutumes de la Catalogne que nous trouvons ici, renseignement curieux pour lequel nous remercions le patient collecteur des *Qüuentos populars*. C. J.

Le Gérant, Eugène ROLLAND.

Chartres. — Edouard Garnier, Imprimeur.

LES COUQUES DE DINANT

(BELGIQUE).

Le mot wallon *couque* ou *kouque* (en rouchi *coucke*), évidemment dérivé du néerlandais *kock* (all. *kuchen*), désigne en Belgique différentes espèces de gâteaux, mais plus spécialement, sur les bords de la Meuse et dans les pays avoisinants. Cependant il y a lieu de distinguer du pain d'épice proprement dit la couque de Dinant, célèbre entre toutes; il n'y entre absolument que de la farine d'épeautre et du miel; elle répond au gâteau plat des Romains (placenta), dont elle est peut-être l'héritière directe.

La couque de Dinant est mince, cassante, d'un jaune brunâtre à l'envers, qui porte toujours un dessin en relief, plutôt blanchâtre au revers, uni et sans empreinte. Les formes sont très-variées; des figures de saints (notamment de saint Nicolas, cher aux enfants, de saint Lambert, patron de l'évêché de Liége, et de saint Perpète, patron des Dinantais). Des bons hommes, des dames en grand costume du bon vieux temps, le plus souvent des poissons, divers animaux, des bouquets de fleurs et de fruits dans un cadre rond, surtout des cœurs enflammés. Sur les anciens moules figurent des têtes casquées, d'empereurs romains, des sujets mythologiques, etc. Dans les derniers temps, on s'est mis à représenter des vues de villes ou de châteaux, des tableaux de tout genre, le roi et la reine, tel personnage célèbre. Rien n'a été changé à la fabrication de la pâte, mais on a visé de plus en plus à l'élégance du dessin. Il y a des couques de toute dimension et de tout poids; celles que saint Nicolas apporte aux enfants le six décembre, atteignent quelquefois le diamètre d'une roue de brouette, et pèsent jusqu'à quatre ou cinq kilogrammes. Le poids était indiqué par des points creux, à l'époque où l'on pesait par livres.

Tout le monde sait que la ville de Dinant s'acquit un grand renom, au moyen-âge, par l'industrie de ses batteurs en cuivre, les *copères* (de *cuprum*, en flamand coperslagers), dont le nom se retrouve dans le sobriquet *copères* qu'on applique encore aujourd'hui aux Dinantais (1). Sans se souvenir de son origine, M. Pinchart (2) a refuté l'opinion de M. Paul Lacroix, d'après laquelle l'industrie de la dinanderie (ou plus correctement dinanterie) aurait été importée dans le pays de Liége par des ouvriers de Limoges et de Lyon; il lui suffit pour cela de rappeler qu'en France, au XIVe siècle, le mot dynan ou dynant était synonyme de potier d'airain. Il est plus probable que les Dinantais, qui allaient s'approvisionner de cuivre brut dans les montagnes du Harz, dès la seconde moitié du XIe siècle, furent initiés par des artistes allemands, aux secrets de la fonte et de la chaudronnerie historiée (1). Quoi qu'il en soit, les produits de la batterie en cuivre de Dinant sont déjà mentionnés dans un acte de 1104. On les trouve énumérés en détail dans d'autres diplômes des XIIe et XIIIe siècles; c'étaient non seulement des ustensiles en cuivre battu, mais des objets d'église, candélabres, pupitres, lutrins, lustres et lampes, tabernacles, colonnettes, bénitiers, fonts baptismaux, etc.; en un mot tout ce qu'on peut obtenir, soit par la fonte soit par le travail et le marteau. Les Dinants, *potiers d'airain*, dit M. de Laborde (2), travaillaient grossièrement au repoussé, mais leur hâtive inhabileté empruntait à l'atmosphère de goûts distingués et de noble style, qu'on respirait partout au XIIIe siècle, quelque chose de sa grandeur et de son charme. C'est ainsi qu'il nous reste des œuvres d'art qui n'étaient que des chaudrons.

Le moine Théophile (fin du XIIe siècle) décrit complaisamment les procédés des fondeurs et des batteurs en cuivre. Qu'il suffise de dire que les Dinantais apprirent de bonne heure à fondre le métal dans des creusets fabriqués avec une terre grasse du comté de Namur, appelée derle. Cette argile plastique fut également employée par les batteurs, qui l'appliquaient sur des moules en cire, représentant les figures dont ils voulaient décorer leurs vases.

Et les couques? Nous n'en sommes pas si loin qu'on serait tenté de le croire. Les couques portent toujours, comme on l'a dit tantôt, un dessin en relief. Or certains boulangers possèdent encore des moules fort anciens, les uns en cuivre, les autres en plomb, d'autres enfin en terre cuite (3). On y retrouve, nous apprend un honorable archiviste Dinantais, les têtes coiffées de casques, les saint Lambert, les ornements et les sculptures qui ornent les plats, les bassins, etc., conservés dans les musées. La conclusion saute aux yeux; l'industrie des couques est la petite sœur de la dinanterie métallique. Elles sont contemporaines ou peu s'en faut; l'une est une application de l'autre. Les objets domestiques en cuivre battu travaillés au repoussé, présentent en creux, à la surface inférieure, les mêmes figures qui s'arrondissent en bosse à la face supérieure. Les boulangers ont été tout naturellement amenés à faire marteler des dinanteries à leur usage, comme nos cui-

(1) Copère a le même sens que Calino. On ne prête qu'aux riches, dit le proverbe; cependant les Dinantais ne sont pas plus benêts que d'autres en dépit de toutes les légendes. En tout cas, voici quelques copèreries Le prince évêque de Liége annonce sa visite à la bonne ville de Dinant; grand émoi, tout est mis sans dessus dessous. Un magnifique saumon est pêché dans la Meuse; bonne fortune! tout-à-coup on apprend que le prélat retarde son voyage de huit jours, que faire? C'est tout simple, on rejettera le poisson dans la rivière avec une sonnette au cou, pour être bien sûr de le retrouver quand le moment sera venu. — L'énorme *roche à Bayard*, pic isolé entre la route et la Meuse, gêne la circulation, il faut la déplacer. On attache à la roche un peloton de laine, puis tous mes Dinantais de tirer de leur mieux à reculons: *Chèche copère elle boche!* tire copère elle bouge! s'écrie le dernier de la bande. Mais ce n'est pas la roche qui bouge, c'est le pelolon qui s'évide. Il est tout évidé; un dernier effort! Naturellement le fil se rompt, et voilà les copères à la renverse, barbottant dans la rivière.

(2) *Histoire de la Dinanterie*, dans les bull. des *Commissions d'art et d'archéologie* de Belgique. Bruxelles, t. XIII et série 1874-1876.

(1) Un siècle plus tôt, saint Bernard, évêque, s'était déjà appliqué à cet art, et avait formé des élèves. V. Labarte, *Histoire des arts industriels au moyen-âge*. — Les grandes manufactures de cuivre de Dinant étaient déjà connues de toute l'Europe; dès le temps de Charlemagne, elle commerçait avec Cologne et la Hanse d'Allemagne, et ses marchandises reçues avec faveur, y étaient affranchies de tout droit. (*Archives de Dinant.*)

(2) Ap. Pinchart, t. XIII, page 319.

(3) La ville de Dinant possède encore des moules en cuivre du XVIe siècle.

sinières donnent une forme plus ou moins élégante à leurs pâtés au moyen de moules métalliques. L'originalité de la couque de Dinant est là tout entière. On remarquera que le dessin s'imprime sur la pâte à l'état solide, et qu'au reste il y avait autrefois deux espèces de moules, les uns creusés dans le métal coulé, cuivre ou plomb, les autres en terre cuite, puis d'autres travaillés au marteau dans des lames de cuivre.

La dinanterie était au XIVe siècle une industrie considérable, renommée en Angleterre et en France. Les guerres intestines, les vicissitudes politiques lui firent le plus grand tort; le sac de Dinant par Charles le Téméraire (1467), lui porta un coup mortel; les ouvriers se dispersèrent (1). Une ordonnance du prince-évêque de Liége, Ferdinand de Bavière (13 octobre 1622), nous apprend que la corporation des potiers et fondeurs s'était reconstituée au XVIIe siècle; mais les jours de splendeur étaient passés. On travailla encore pour les églises, mais ce furent surtout les moules de couques qui conservèrent leur vogue. Aujourd'hui, on ne les fabrique même plus en métal; les artistes creusent les dessins sur le bois de poirier. L'industrie des gâteaux resta longtemps le privilége de certaines familles; on cite notamment les Lahaye et les Fresse, qui augmentèrent la fabrication par leur activité et les nouveaux dessins d'ornementation. Peu à peu, tout le monde s'en mêla; cependant l'exportation, au siècle dernier, ne s'étendait guère au delà des limites de la principauté de Liége. Elle a pris de nos jours, une extension beaucoup plus grande. Une fois qu'on eut renoncé aux anciens sujets, on ne s'arrêta plus; de véritables artistes ont travaillé pour les pains d'épice.

Terminons par un mot en faveur de cette industrie : ce pain d'épice se conserve plus d'une année sans la moindre altération, il se vend un tiers (2) en moins que les couques d'autres pays. Une société a été sur le point d'établir des dépôts dans les ports de mer; un bon directeur manquait.

Auguste Hock.

P.-S. — Cet article était écrit quand on nous communique le prospectus d'un ouvrage intitulé :

Monographie des Couques de Dinant, d'après les moules conservés depuis le XIIe siècle jusqu'à nos jours, par M. le Baron C.-P. de Vorst, archéologue. — Bruxelles, librairie continentale, 1873, 2 vol. in-4o, ornés de plus de 250 planches. — Cet ouvrage n'a pas paru (3). Nous empruntons le passage suivant au prospectus qui l'annonçait :

« La fabrication des couques historiées, remonte aux origines même de Dinant. Cependant une seule planche, antérieure à l'incendie de la ville par Charles le Téméraire, a échappé à cet immense désastre; on la découvrit, il y a quelques années, dans le puits du château de Crèvecœur. Elle représente le Tétramorphe de l'Apocalypse, et porte la signature, très-lisible, de L. Patras. Le bois de poirier dont elle est faite se trouvait dans un état de décomposition et de ramollissement qui laissait peu d'espoir de la conserver. Heureusement on parvint à la consolider. Les portraits que les couques nous ont conservés sont, pour la plupart, tous les princes de Liége, depuis Louis de Bourbon jusqu'à Mgr Montpellier. Nous citerons aussi comme un document historique précieux, une vue de Dinant, en 1517, etc. »

Lambert Patras travaillait à la cuve en cuivre des fonts baptismaux de Liége, en l'année 1112.

(1) On les retrouve en Allemagne, en Espagne et en Angleterre.

(2) Soixante centimes la livre.

(3) Le manuscrit aura suivi le poisson à sonnette et d'autres Copereries.

LA DESTINÉE.

Il y avait une fois une femme riche, qui était dans le travail de l'enfantement. Un moine entra dans ce moment dans sa maison, et lui dit : Pour Dieu, ma pauvre femme, n'accouchez pas en ce moment! Attendez un peu; résistez tant que vous pourrez, car la lune est à se pendre (1) !

Et il sortit aussitôt et se mit à genoux, tourné vers la lune, pour la conjurer. Mais la femme ne put attendre, et elle accoucha d'un garçon.

A mesure que l'enfant avançait en âge, sa mère, qui savait qu'il devait être pendu, à l'âge de dix-huit ans, devenait plus triste de jour en jour, et ne pouvait le regarder sans soupirer et verser des larmes. Voyant cela, il voulut en savoir la cause, et il lui demanda un jour :

— Pourquoi donc pleurez-vous ainsi, ma mère?

— Ce n'est rien, mon enfant, n'y fais pas attention.

Mais il insista tant, que sa mère finit par lui dire :

— Hélas ! mon pauvre enfant, tu es né sous une bien mauvaise étoile ! Un moine m'annonça, au moment où je te mettais au monde, que tu serais pendu, à l'âge de dix-huit ans, parce que la lune était à se pendre à ce même moment !

— Bah ! ma mère, — répondit l'enfant, — ne croyez pas cela. Et puis, je quitterai le pays; j'irai au loin, et si c'est la volonté de Dieu qu'il m'arrive comme vous a dit ce moine, du moins n'aurez-vous pas à rougir de moi.

Il quitta, en effet, le pays, et s'en alla au loin, bien loin. Il arriva à un beau château, et demanda si on n'y avait pas besoin d'un domestique. Il fut pris comme aide jardinier. Jour et nuit, il priait Dieu, pour conjurer son mauvais sort. Comme il était beau garçon, la jeune demoiselle du château, en se promenant dans le jardin, le remarqua et devint amoureuse de lui. Elle passait

(1) Dans nos croyances populaires, la lune se pend et se noie. Elle se noie, quand elle est environnée de nuages noirs, aux crêtes floconneuses, imitant l'écume des flots, et parmi lesquels elle paraît en effet noyée.

Elle se pend lorsque, étant dans son premier quartier, à l'état de croissant, elle paraît suspendue comme par une corde à la pointe d'un nuage, une corne en haut, l'autre en bas. Les enfants qui naissent quand la lune se montre sous un de ces aspects sont réputés nés sous une mauvaise influence, et destinés à mourir pendus ou noyés.

Le proverbe ou dicton populaire suivant se rapporte encore à cette croyance :

Kamm luch, born,
Zo ganet indan ar c'horn.

Boiteux, louche, borgne,
Sont nés sous la corne (de la lune.)

presque tout son temps dans le jardin, à le voir travailler et à causer avec lui. Elle finit par lui faire connaître ses sentiments à son égard. — Je ne mérite pas un tel honneur, Mademoiselle, lui répondit le jeune homme : et puis, d'un autre côté, cela ne peut pas être. Si vous saviez comme ma destinée est triste !...

Et il raconta la prédiction du moine à la demoiselle. Mais celle-ci n'en fit que rire. Son amour allait tous les jours croissant. Elle se décida enfin à en instruire son père. Le vieux seigneur se mit en colère. — Comment, s'écria-t-il, tu veux donc me déshonorer !... Epouser un jardinier, un aventurier, personne ne sait d'où il vient, ni ce qu'il est !...

Mais la demoiselle insista tant, que le vieux seigneur, qui n'avait pas d'autre enfant qu'elle, et qui ne pouvait lui rien refuser, finit par céder, et on fit de belles noces, de grands festins, avec jeux et des réjouissances de toute sorte.

La première nuit des noces, le jeune marié s'endormit de bonne heure. La nouvelle mariée, elle, ne dormait pas. Vers minuit, elle fut tout étonnée de voir sa chambre s'illuminer, tout d'un coup. Puis, la fenêtre s'ouvrit, et elle vit entrer des hommes de mauvaise mine, qui dressèrent une potence au milieu de la chambre. Quand leur travail fut terminé, ils allèrent droit au lit, y prirent le nouveau marié, — qui dormait toujours, — lui passèrent une corde au cou et l'attachèrent au gibet ! Un des bourreaux posa ses pieds sur ses épaules ; — puis, au bout de quelque temps, ils le détachèrent de la potence, le remirent dans son lit, et s'en allèrent ensuite, par la fenêtre.

La jeune femme regardait tout cela, pâle, pétrifiée d'horreur, — et elle ne pouvait ni remuer, ni prononcer une seule parole. Son mari était étendu à ses côtés, immobile, glacé, et avec la trace de la corde à son cou.....

— Tout à coup, il s'éveilla en sursaut, et s'écria : — Dieu, comme mon corps est brisé !... Et que j'ai de mal à la gorge !...

Alors sa femme se jeta sur lui et le couvrit de baisers, en s'écriant : — Oh ! bonheur, tu n'es donc pas mort !...

— Non vraiment, je ne suis pas mort, mais je suis bien fatigué !...

— Je te croyais mort !... on t'a pendu là, sous mes yeux, là, au milieu de la chambre !...

— Bien vrai ?... Ah ! bénissons Dieu, alors, car ma destinée s'est accomplie, et mon mauvais sort est conjuré !... Un moine avait prédit à ma mère que je serais pendu, à l'âge de dix-huit ans ; — et c'est cette nuit même que mes dix-huit ans sont accomplis ! —

Ils vécurent longtemps ensemble, heureux et craignant Dieu, et eurent beaucoup d'enfants (1).

Conté par Marguerite Philippe, de Pluzunet (Côtes-du-Nord).

F.-M. Luzel.

LA FEMME QUI NE VOULAIT PAS AVOIR D'ENFANTS.

C'était une femme riche, nouvellement mariée, et qui ne voulait pas avoir d'enfants. Elle alla un jour trouver un médecin et lui demanda quelque remède pour cela. — Le médecin lui donna un remède.....

Mais, tôt après, elle pensa qu'elle avait commis un grand péché, en agissant de la sorte, et elle s'en repentit. Elle alla trouver un prêtre, et lui avoua tout en confession.

— C'est un très-grand péché, lui dit son confesseur, et, si vous ne faites dure pénitence, vous serez certainement damnée !

Voilà la pauvre femme bien désolée.

— Donnez-moi, dit-elle à son confesseur, — telle pénitence qu'il vous plaira et, quelque dure qu'elle puisse être, je l'accomplirai.

Et le prêtre lui dit alors qu'il lui faudrait aller, pendant trois nuits consécutives, à la rivière voisine, se dépouiller de tous ses vêtements, puis se mettre, toute nue, dans l'eau, jusqu'au cou, et y rester ainsi, depuis le coucher du soleil jusqu'au point du jour. De plus, elle devait tenir dans ses deux mains, sous l'eau, une branche de chêne garnie de feuilles, et ne pas se la laisser arracher, quoi qu'il arrivât, autrement elle serait perdue.

La femme se rend, le soir même, à la rivière ; elle se dépouille de ses vêtements et se met dans l'eau jusqu'au cou, tenant à la main une branche de chêne garnie de feuilles. Bientôt, elle sent elle ne sait quelle sorte de petites bêtes qui se jouent et frétillent autour de son corps et qui essaient de lui arracher sa branche de chêne. Mais elle la défend de son mieux et, quand elle voit poindre le jour, elle sort de l'eau, transie de froid. Un morceau de sa branche de chêne était enlevé. Elle s'habille et s'en retourne chez elle. Sur sa route, elle rencontra un moine, qu'elle ne connaissait pas, et qui la salua néanmoins.

La nuit suivante, elle se rendit encore à la rivière et entra dans l'eau, comme la veille. Mais elle eut plus de peine à défendre sa branche de chêne contre les petites bêtes qui frétillaient autour de son corps, et, quand le jour parut, elle en avait encore perdu une partie, mais plus grande que la veille. Sur sa route, en revenant à la maison, elle vit un prêtre, qu'elle ne connaissait pas, et qui la salua aussi.

Enfin, la troisième nuit, elle alla encore à la rivière, se mit dans l'eau, comme les deux nuits précédentes, et, cette fois, elle eut toutes les peines du monde à défendre sa branche de chêne ; quand elle sortit de l'eau, au point du jour, toute brisée de la lutte qu'elle avait soutenue, il ne lui en restait plus qu'un tout petit morceau à la main. Elle s'en retourna à la maison, et rencontra sur sa route une religieuse, qu'elle ne connaissait pas, et qui la salua pourtant, comme le moine et le prêtre de la veille et de l'avant-veille.

Elle alla alors trouver son confesseur, qui lui dit :

— Eh ! bien, ma pauvre femme, avez-vous réussi ?

— Je crois que oui ; mais ce n'est pas sans peine, répondit-elle.

— Et qu'avez-vous vu sur la route, à chaque fois, en revenant de la rivière ?

— J'ai vu, la première fois, un moine, la seconde fois, un prêtre, et la troisième fois, une religieuse ; et ils m'ont saluée, tous les trois, bien que je n'aie reconnu aucun d'eux.

— C'étaient là les trois enfants que vous étiez destinée à mettre au monde, si vous n'aviez pas fait usage du remède du médecin... Dieu vous a pardonnée, grâce à

(1) A rapprocher de *La pauvre vieille Mère*, de Grimm.

votre pénitence, et vous pouvez à présent échapper à la damnation éternelle qui vous attendait !...

Conté par Marguerite PHILIPPE de Pluzunet
(Côtes-du-Nord.)
F.-M. LUZEL.

LA LÉGENDE DU LAC D'ISSARLÈS.

Au nord-ouest de l'Ardèche, sur les limites de la Haute-Loire et de la Lozère, dans la commune d'Issarlès, on remarque un des plus vastes lacs qu'ont formés les bouches de volcan des Cévennes du Nord. L'origine de ce lac est ainsi racontée dans une légende que je dois à une vieille femme de Sainte-Eulalie [1], commune voisine d'Issarlès.

« Il y a près de chez moi une vaste paroisse qui, aux temps anciens, se composait de maisons éparses dans la campagne et d'une ville qu'on nommait Issarlès. Un jour, un pauvre vint en cette paroisse demander l'aumône. Il commença par la campagne. A la première maison qu'il rencontra : « Donnez-moi quelque chose, dit-il, j'ai faim ! » « Oh ! mon ami, je n'ai rien pour vous donner, dit avec pitié une femme. » « N'auriez-vous pas quelques pommes de terre dans votre marmite ? » « Oui, répondit la femme, en voilà deux, si vous voulez. » Le pauvre en prit une et s'éloigna.

Il poursuivit son chemin et arriva sur le seuil d'une autre maison. « Donnez-moi quelque chose pour l'amour de Dieu ! » La femme se leva et dit : « Mon ami, nous n'avons point de pain, mais la pâte est dans la maie (2) toute prête, le four est presque chaud, nous allons enfourner et nous vous ferons une petite pompe (3), asseyez-vous et attendez. »

TARANIS, Dieu Gaulois du Tonnerre.
(Voir la Bibliographie.)

Le pauvre dit : « Votre pain est cuit. » La femme dit à son mari : « Mon mari, le pauvre dit que notre pain qui est dans la maie est cuit, comment cela se pourrait-il, nous ne l'avons pas mis au four ! » Le mari regarde la maie, il voit le pain cuit, et près des grands pains il voit une petite pompe : « Ce que vous avez annoncé est arrivé, dit-il au pauvre, le pain est cuit sans avoir été enfourné ; c'est une permission de Dieu. Asseyez-vous à notre table et mangez avec nous. » Le pauvre refusa. « Prenez, dit le mari, la pompe que ma femme voulait préparer pour vous et qui est cuite avec les grands pains. » Le pauvre prit la pompe et avant de s'éloigner, il dit aux époux : « Dans peu de temps, vous entendrez un grand bruit, soyez sans inquiétude. »

A quelque distance de la maison, le pauvre rencontra deux petits enfants qui jouaient. « Que faites-vous là, mes enfants ? » « Nous nous amusons. » « Vous n'avez pas faim ? » « Non. » « Si vous voulez un peu de pompe, je vous en donnerai. » « Tout de même, nous en mangerons bien. » Le pauvre partagea la pompe et en donna la moitié à chacun des enfants qui se mirent à courir auprès de leur mère : « Maman, un pauvre nous a donné à chacun une moitié de pompe. » La mère les gronda : « Il ne faut jamais prendre le pain des pauvres, il n'est pas propre, je vous défends de manger de cette pompe. » « Maman, elle est bien bonne, elle est meilleure que notre pain. » « Je vous défends d'en manger, je ne connais pas celui qui vous l'a donnée. » Et ce disant, elle prit les morceaux de pompe des mains des enfants et les jeta dans l'auge aux cochons.

Quelques instants après, le pauvre se présentait à la porte de la maison de cette femme, située à l'entrée même de la ville. Les enfants l'indiquèrent à leur mère qui s'écria : « Vous demandez l'aumône, vous qui distribuez votre pain aux enfants que vous rencontrez en chemin ! Votre pain, vous feriez bien de le garder. Ce n'est pas une nourriture faite pour mes enfants. Pour moi, je n'ai rien à donner à ceux qui donnent. »

(1) Nannette Lévesque.

(2) Vaisseau de bois où l'on tient la pâte et les pains avant de les enfourner.

(3) Sorte de pain au lait plus délicat que le pain ordinaire.

Le pauvre se retira, il pénétra dans la ville, implora la charité de maison en maison et partout fut rebuté. Il allait quitter la ville, quand, sur les confins, il aperçut deux petites maisons; il voulut tenter une nouvelle épreuve en s'y adressant.

De la première maison vers laquelle il s'était dirigé une femme sortit : « Je n'ai point de pain, dit-elle, je n'ai que du levain ; en voulez-vous, je vous en donnerai? » « Je ne puis manger le levain, répondit le pauvre. » Cette femme mentait, elle avait du pain, mais n'en voulait pas donner.

Le pauvre fit quelques pas plus avant et fut bientôt vers la seconde maison. Assise près de la muraille, une femme trayait une chèvre. « J'ai bien soif, fit le pauvre, me donneriez-vous un peu de lait? » « Ah! mon ami, je vous donnerai tout le lait de ma chèvre, si vous voulez. » « Je ne veux point tout le lait de votre chèvre, un peu me suffira. » La femme alla chercher un verre, le remplit de lait et l'offrit au pauvre. « Voulez-vous y tremper du pain, dit la femme. » « Non, je n'ai pas faim, je n'ai que soif et j'ai plus qu'il ne me faut pour boire. » Il but, et comme la femme continuait à traire sa chèvre, Jésus s'approcha d'elle (car le pauvre c'était Jésus) et lui dit : « Vous allez entendre un grand bruit, si grand qu'il soit et de quelque côté qu'il vienne, ne vous retournez pas, continuez à traire votre chèvre. »

Au même instant, un grand bruit éclata. C'était la ville d'Issarlès qui s'enfonçait dans la terre béante. La femme tourna à demi la tête pour voir d'où venait le bruit, elle n'avait pas encore achevé ce mouvement, qu'elle fut engloutie avec la ville. Une nappe d'eau ne tarda pas à recouvrir toutes ces ruines.

Par un temps clair, on aperçoit, au fond du lac, les débris de la ville d'Issarlès et on distingue, à côté d'une petite maison, la dernière de la ville, une femme qui, de ses deux mains, trait une chèvre. Cette femme, je l'ai vue (1) moi-même bien des fois, quand je passais au bord du lac. »

Pour copie conforme :

Victor Smith.

DICTIONNAIRE DES NOMS

DONNÉS AUX HABITANTS

DES DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

(Suite.)

Ilien, de Batz, e^{ne}, e^{on} du Croisic, arr^{t} de Saint-Nazaire, dép^{t} de la Loire-Inférieure. « Les *Iliennes* de Batz, comme on les appelle, sont remarquablement fortes et belles. » (*Le Breton*, par Alf. de Courcy). On sait que le bourg de Batz est situé dans une île.

Islérien, d'Illiers, ch.-l. de e^{on}, arr^{t} de Chartres, dép^{t} d'Eure-et-Loir.

Jaguiat, de Saint-Jacut-de-la-Mer, e^{ne}, c^{on} de Ploubalay, arr^{t} de Dinan, dép^{t} des Côtes-du-Nord.

(1) C'est une habitude chez les conteurs de se mettre toujours en scène et d'apporter leur témoignage comme affirmation de leurs récits.

Janvillois (1), de Janville, ch.-l. de e^{on}, arr^{t} de Chartres, dép^{t} d'Eure-et-Loir.

Jarais, de Rive-de-Gier, ch.-l. de e^{on}, arr^{t} de Saint-Étienne, dép^{t} de la Loire.

Joinvillois (2), de Joinville-en-Vallage, ch.-l. de e^{on}, arr^{t} de Vassy, dép^{t} de la Haute-Marne.

Josselinais, de Josselin, ch.-l. de e^{on}, arr^{t} de Ploërmel, dép^{t} du Morbihan. « Un *Josselinais*, le Père Irénée de Sainte-Marie, nous a donné la légende de l'histoire de Notre-Dame-du-Roncier. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Jouysotier, de Jouy, c^{ne}, e^{on} et arr^{t} de Chartres, dép^{t} d'Eure-et-Loir.

Juanais, du golfe Jouan, près Cannes, dép^{t} des Alpes-Maritimes. « Les *Juanais* prétendent que leur climat et préférable à celui de Cannes. » (Edm. Texier, dans l'*Illustration*, t. XLIV.)

Jurassien, du Jura, département. « L'assolement biennal ou triennal, combiné soit avec la jachère, soit avec la culture de la pomme de terre, est adopté par les laboureurs *jurassiens*. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Juvigniasien (3), de Juvigny-sur-Loison, e^{ne}, e^{on} et arr^{t} de Montmédy, dép^{t} de la Meuse. « Les premiers développements du claustrum des bénédictines *juvigniasiennes* sont ensevelis dans les ténèbres. » (*Hist. de Montmédy*, par Jeantin.)

Juzancourtois, de Juzancourt, c^{ne}, e^{on} d'Asfeld, arr^{t} de Réthel, dép^{t} des Ardennes.

Labourdin, du Labourd, pays dans le dép^{t} des Basses-Pyrénées. « Les *Labourdins* ont beaucoup plus de luxe que les *Souletins*. » (*France pittoresque*, par Ab. Hugo.)

Laférois, de La Fère-en-Tardenois, ch.-l. de c^{on}, arr^{t}. de Château-Thierry, dép^{t} de l'Aisne. « Les milices *laféroises*, précédées d'une strophe chronologique sur la ville de La Fère, par Collet. »

Lamballois, de Lamballe, ch.-l. de c^{on}, arr^{t} de Saint-Brieuc, dép^{t} des Côtes-du-Nord. « Il est sans exemple qu'un *Lamballois* soit devenu autre chose qu'un maçon. » (*Recherches sur Michel Colombe*, par P. de Courcy).

Landais, des Landes, département. « Le *Landais* n'a aucune expérience des dehors sous lesquels l'homme civilisé enveloppe son exploitation du prochain. « (H. Maret, dans l'*Illustration*, t. XLV.) On dit aussi **Landescot** et **Lanusquet**, mais surtout en parlant des bergers qui gardent leur troupeau montés sur des échasses. « Pour l'emploi des échasses, les *Landescots* ou *Lanusquets* sont uniques dans le monde. » (*Géographie universelle*, par El. Reclus.)

Landavallois, de la lande de Lanvaux, dép^{t} du Morbihan.

Langeronnais, de La Ferté-Langeron, h., e^{ne} de Chantenay-Saint-Imbert, c^{on} de Saint-Pierre-le-Moutier, arr^{t} de Nevers, dép^{t} de la Nièvre.

Langrois, de Langres, ch.-l. d'arr^{t}, dép^{t} de la Haute-

(1) Janville, e^{ne}, c^{on} de Troarn, arr^{t} de Caen (Calvados). — Janville, e^{ne}, e^{on} et arr^{t} de Compiègne (Oise).

(2) Joinville-le-Pont, e^{ne}, e^{on} de Charenton-le-Pont, arr^{t} de Sceaux (Seine).

(3) Les habitants de huit autres communes du nom de Juvigny portent la même appellation.

Marne. « En 1445, Charles VII permit aux *Langrois* d'élire quatre d'entre eux pour gouverner la ville. » (*Langres*, par F. Bourquelot.)

Languedocien, du LANGUEDOC, anc. prov. « Quant à la religion, le *Languedocien* en pousse l'attachement jusqu'au fanatisme. » (*Géogr. universelle*, par Malte-Brun.)

Lannionais, de LANNION, ch.-l. d'arrt, dépt des Côtes-du-Nord.

Laonnais, de LAON, ch.-l. du dépt de l'Aisne. « Le siége de 1594 est un des plus mémorables qu'aient jamais soutenus les *Laonnais*. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.) On trouve aussi **Laudunois**. « Le *Laudunois*, par Damien de Templeux, 1620. »

Laudois, de SAINT-LÔ, ch.-l. du dépt de la Manche.

Lauraguais, de LAURAC, cne, con de Fungeaux, arrt de Castelnaudary, dépt de l'Aude. « Sous les effets d'un régime abondant, la race *lauraguaise* prendrait un poids considérable. » (Eug. Gayot, *Mouton*.)

Lavallois (1), de LAVAL, ch.-l. du dépt de la Mayenne. « L'intérêt mercantile fit taire dans le cœur des *Lavallois* leur dévotion innée. » (*Laval*, par Ar. Guilbert.)

Lavedanais, du LAVEDAN, pays dans le dépt des Hautes-Pyrénées. « Les *Lavedanais* ayant querelle contre les *Aspois* invoquèrent l'aide d'un sorcier. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Lectourois, de LECTOURE, ch.-l. d'arrt, dépt de la Gironde. « Physiologie du *Lectourois* et de la *Lectouroise*, par Ulysse Pic. »

Lédonien, de LONS-LE-SAULNIER, ch.-l. du dépt du Jura. « Les *Lédoniens* acceptèrent, sans discussion, toutes les conditions qu'il plut à Henri IV de leur imposer. » (*Lons-le-Saulnier*, par Ch. Toubin.)

Léonais, du pays de LÉON, dépt du Finistère.

Léonard, de SAINT-POL-DE-LÉON, ch.-l. de con, arrt de Morlaix, dépt du Finistère.

> « J'aime la chair du *Léonard*
> Nourri de méteil et de lard ;
> Ceux de Tréguier ont un bon goût
> De crêpe frite et de vin doux ;
> Mais pour Vannes et Quimper, bonsoir !
> Ces gens mangent trop de blé noir ! »
>
> (*Chanson popul.*)

Leuquois, de TOUL, ch.-l. d'arrt, dépt de la Meurthe-et-Moselle. « *Le Foyer leuquois*. Faits, épisodes et scènes historiques pris dans Toul et ses environs, par C. L. Bataille. » Ce terme, beaucoup plus savant que l'appellation vulgaire **Toulois**, est rarement employé.

Lexovien, de LISIEUX, ch.-l. d'arrt, dépt du Calvados. « Nous ne pouvons dire si l'appétit des *Lexoviens* a jamais mérité de devenir proverbial. » (*Blason popul. de la Normandie*, par A. Canel.)

Lézadois (2), de LÉZAT-SUR-LÈZE, cne, con du Fossat, arrt de Pamiers, dépt de l'Ariége.

Lézignannais (3), de LÉZIGNAN, ch.-l. de con, arrt de Narbonne, dépt de l'Aude. « Les *Lézignannais* en masse ont adressé une protestation à l'autorité supérieure. » (*L'Ordre*, 15 mai 1877.)

Libournais, de LIBOURNE, ch.-l. d'arrt, dépt de la Gironde. « Vers le milieu du XVIe siècle, la prospérité commerciale des *Libournais* fut troublée par l'insurrection des Pitaux et des Guitres contre les gabeleurs. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Lillois, de LILLE, ch.-l. du dépt du Nord. « Le *Lillois*, ami du travail, de l'ordre, froid et réservé par caractère, subit les événements sans les provoquer. » (*Lille*, par Ed. Le Glay.)

Limésien, de LIMESY, cne, con de Pavilly, arrt de Rouen, dépt de la Seine-Inférieure. Voir **Cidévillien**.

Limousin, de LIMOGES, ch.-l. du dépt de la Haute-Vienne. « Depuis deux mois, je me suis entouré de *Limousins;* j'ai vu des échantillons de toutes les classes de la société *limousine*. » (*Le Limousin*, par Em. de la Bédollière.)

Lisonais, de LISON, cne, con d'Isigny, arrt de Bayeux, dépt du Calvados. « Pour ce qui concerne les *Lisonais*, le sobriquet de terrinet sera une allusion au genre d'industrie de la commune. » (*Blason popul. de la Normandie*, par A. Canel.)

Lochois, de LOCHES, ch.-l. d'arrt, dépt d'Indre-et-Loire. « Le poète *lochois* fait passer sous les yeux de ses auditeurs les personnages célèbres du pays. » (*Congrès archéologique de France*, 36e session.)

Lodévois, de LODÈVE, ch.-l. d'arrt, dépt de l'Hérault.

Loirain, de la LOIRE-INFÉRIEURE, département. La même dénomination s'applique aux habitants des départements de la LOIRE et de la HAUTE-LOIRE.

Lordadois, de LORDAT, cne, con des Cabanes, arrt de Foix, dépt de l'Ariége.

Lorientais, de LORIENT, ch.-l. d'arrt, dépt du Morbihan. « Etrennes *lorientaises*. »

Lorrain, de la LORRAINE, anc. prov. « *Lorrain*, vilain, traître à Dieu et à son prochain. » (*Anc. prov.*)

Losnois, de SAINT-JEAN-DE-LOSNE, ch.-l. de con, arrt de Beaune, dépt de la Côte-d'Or. « Pendant les guerres de religion du XVIe siècle, les *Losnois* triomphèrent des intrigues et des attaques de tous les partis. » (*Saint-Jean-de-Losne*, par Em. Jolibois.)

Loudéacien, de LOUDÉAC, ch.-l. d'arrt, dépt des Côtes-du-Nord. « Les *Loudéaciens* les plus distingués sont l'archidiacre Rivallon, Bréham de Plélo et le brave général Gautier. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Loudunois, de LOUDUN, ch.-l. d'arrt, dépt de la Vienne. « Urbain Grandier fut accusé d'avoir écrit, de concert avec Suzanne Hamon, *loudunoise*, la Lettre de la cordonnière de la Reine à M. de Baradas. » (*Loudun*, par Ar. Guilbert.)

Louhannais, de LOUHANS, ch.-l. d'arrt, dépt de Saône-et-Loire. « Henri IV, voulant récompenser les *Louhannais* de leur dévouement, avait l'intention d'établir un bailliage dans leur ville. » (*Louhans*, par Ch. Toubin.)

Loupéien (1), de LOUPPY, cne, con et arrt de Montmédy, dépt de la Meuse.

Loupiot, de LA LOUPE, ch.-l. de con, arrt de Nogent-le-Rotrou, dépt d'Eure-et-Loir.

(1) Les habitants de douze communes du nom de LAVAL portent la même appellation.

(2) LÉZAT, cne, con de Morez, arrt de Saint-Claude (Jura).

(3) LÉZIGNAN, cne, con de Lourdes, arrt d'Argelès (Hautes-Pyrénées). — LÉZIGNAN-LA-CÈBE, cne, con de Montagnac, arrt de Béziers (Hérault).

(1) LOUPPY-LE-CHATEAU et LOUPPY-LE-PETIT, cnes, con de Vaubecourt, arrt de Bar-le-Duc (Meuse).

Lourdois (2), de LOURDES, ch.-l. de con, arrt d'Argelès, dépt des Hautes-Pyrénées. « Les *Lourdois* ignorent que c'est posséder les biens que savoir s'en passer. » (L. Rouyer, dans l'*Illustration*, t. XLIII.)

Lozérien, de la LOZÈRE, département. « Crimes *lozériens*, par Chabrol. »

Luchonnais, de BAGNÈRES-DE-LUCHON, ch.-l. de con, arrt de Saint-Gaudens, dépt de la Haute-Garonne. « Il fallut faire venir une compagnie de dragons pour forcer les *Luchonnais* à souffrir la prospérité de leur pays. » (*Voyage aux Pyrénées*, par H. Taine.)

Luçonnois, de LUÇON, ch.-l. de con, arrt de Fontenay-le-Comte, dépt de la Vendée.

Lunotier, de LUNAY, cne, con de Savigny, arrt de Vendôme, dépt de Loir-et-Cher.

Lurois, de LURE, ch.-l. d'arrt, dépt de la Haute-Saône.

Lyonnais, de LYON, ch.-l. du dépt du Rhône. « Recherches pour servir à l'histoire de Lyon, ou les *Lyonnais* dignes de mémoire, par l'abbé Pernetti. »

Macérien, de MÉZIÈRES, ch.-l. du dépt des Ardennes.

Mâconnais, de MACON, ch.-l. du dépt de Saône-et-Loire. « Ce qui distingue surtout les *Mâconnaises*, c'est un petit chapeau de feutre placé sur le côté droit de la tête. » (*France pittoresque*, par Ab. Hugo.)

Maguelonnais, de MAGUELONNE, h., cne de Villeneuve, con de Frontignan, arrt de Montpellier, dépt de l'Hérault. « Ce fut un service que Charles Martel rendit aux *Maguelonnais* de faire raser leur ville. » (X. Feyrnet, dans l'*Illustration*, t. XLIV.)

Maintenonnais, de MAINTENON, ch.-l. de con, arrt de Chartres, dépt d'Eure-et-Loir.

Maisdonais, de MAISDON, cne, con d'Aigrefeuille, arrt de Nantes, dépt de la Loire-Inférieure.

Malouin, de SAINT-MALO, ch.-l. d'arrt, dépt d'Ille-et-Vilaine. « Au moyen du fort Solidor, le duc de Bretagne, Jean IV, priva les *Malouins* de leur commerce avec Dinan. » (*Recherches sur la Bretagne*, par Delaporte.)

Malvillois, de MALVILLE, cne, con de Savenay, arrt de Saint-Nazaire, dépt de la Loire-Inférieure.

Mamertin, de MAMERS, ch.-l. d'arrt, dépt de la Sarthe.

Manceau, du MANS, ch.-l. du dépt de la Sarthe. « De ces peuplades de nos *Chartrains* sont sortis les *Manceaux*, *Angevins*, *Vendosmois*, *Orléanois*, *Tourangeaux* et autres du costé de Normandie. » (*Hist. de Chartres*, par Souchet.)

Manouiot, de MANOU, cne, con de La Loupe, arrt de Nogent-le-Rotrou, dépt d'Eure-et-Loir.

Mantillien, de MANTILLI, cne, con de Passais, arrt de Domfront, dépt de l'Orne. « Les *Mantilliens* ont le titre de va-nu-pieds depuis qu'en 1639 ils refusèrent l'exécution des édits bursaux. » (*Le Normand*, par Em. de la Bédollière.)

Mantois (1), de MANTES-SUR-SEINE, ch.-l. d'arrt, dépt de Seine-et-Oise. « Ce fut sur l'emplacement de Mantes-le-Château que les *Mantois* relevèrent leur cité. » (*Mantes*, par Alex. Dufaï.)

Maraichin, du MARAIS, pays dans le dépt de la Vendée. « L'homme de la Gâtine est désigné généralement sous le nom de *bocager* ou *boccain*, et l'homme des Marais sous celui de *maraichin*. » (*Les Primes d'honneur en 1865.*)

Marandais (1), de MARANS, ch.-l. de con, arrt de Rochefort, dépt de la Charente-Inférieure. « L'Indicateur *Marandais*, journal commercial, littéraire et d'annonces. »

Maransin, du MARANSIN, pays dans le dépt des Landes. « Le *Maransin*, que l'on nomme dans le pays *Couziot* et à Bordeaux *Parent*, est bûcheron de naissance. » (*Les Primes d'honneur en 1865.*)

Maranvillois, de MARANVILLE, cne, con de Juzennecourt, arrt de Chaumont, dépt de la Haute-Marne.

Maraquais (2), du MARAIS, pays dans le dépt de l'Eure. « Quand Dieu marchait sur la terre, il heurta du pied une bouse de vache en passant par le Marais, et il en tira le premier *Maraquais*, qui fut père de tous les autres. » (*Blason popul. de la Normandie*, par A. Canel.)

Marchois, de la MARCHE, ancienne province. « Le *Marchois* est intelligent, actif, sobre, patient, économe, industrieux. » (*Géogr. universelle*, par Malte-Brun.)

Marennais (3), de MARENNES, ch.-l. d'arrt, dépt de la Charente-Infé. « Il a été impossible aux *Maremais* de soutenir la concurrence des salins de l'Est et du Midi. » (*Géogr. universelle*, par El. Reclus.)

Marmandais, de MARMANDE, ch.-l. d'arrt, dépt de Lot-et-Garonne. « Revue *Marmandaise*, journal littéraire, commercial, agricole et d'annonces. »

Marnais, de la MARNE et de la HAUTE-MARNE, départements.

Maroillais, de MAROILLES, cne, con de Landrecies, arrt d'Avesnes, dépt du Nord. « La sous-race *maroillaise* se distingue du type de Bergues par moins d'ampleur et plus de finesse dans l'ensemble. » (Eug. Gayot, *Bêtes bovines.*)

Marseillais (4), de MARSEILLE, ch.-l. du dépt des Bouches-du-Rhône. « C'est aux *Marseillais* que l'on doit l'importation dans la Gaule du blé, de la vigne et de l'olivier. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.) On se sert quelquefois aussi des termes **Massilien** et **Massaliote**, qui sont les anciens noms.

Martegallais, de MARTIGUES, ch.-l. de con, arrt d'Aix, dépt des Bouches-du-Rhône. « Le *Martegallais* est le souffre-douleur de la Provence entière. » (*Le Provençal*, par Tax. Delord). On dit aussi **Martigal** : « Une des fêtes favorites des *Martigaux* est encore la chasse aux canards et aux macreuses. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Marvillois, de MARVILLE, cne, con et arrt de Montmédy, dépt de la Meuse. « L'idole de Mars des *Marvillois* était si révérée que, chaque année, les Tréviriens arrivaient la quérir, en grande pompe, pour présider

(1) LOURDES, cne, con de Saint-Bertrand, arrt de Saint-Gaudens (Haute-Garonne).

(2) MANTES-LA-VILLE, cne, con et arrt de Mantes (Seine-et-Oise.)

(1) MARANS, cne, con et arrt de Segré (Maine-et-Loire).

(2) LE MARAIS-VERNIER, cne, con de Quillebeuf, arrt de Pont-Audemer (Eure).

(3) MARENNES, cne, con de Saint-Symphorien-d'Ozon, arrt de Vienne (Isère).

(4) MARSEILLES-LÈS-AUBIGNY, ne, con de Sancergues, arrt de Sancerre (Nièvre). — MARSEILLE-LE-PETIT, ch.-l. de con, arrt de Beauvais (Oise).

à leur haute solennité. » (*Hist. de Montmédy*, par Jeantin.)

Marvillot, de MARVILLE-LES-BOIS, c^ne, c^on de Châteauneuf, arr^t de Dreux, dép^t d'Eure-et-Loir.

Maubeugeois, de MAUBEUGE, ch.-l. de c^on, arr^t d'Avesnes, dép^t du Nord.

Maurepaillis, de MAUREPAS, c^ne, c^on de Combles, arr^t de Péronne, dép^t de la Somme.

Mauriennais, de SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE, ch.-l. d'arr^t, dép^t de la Savoie.

Mauvésien, de MAUVES-SUR-HUISNE, c^ne, c^on et arr^t de Mortagne, dép^t de l'Orne.

Médoquin, du MÉDOC, pays dans le dép^t de la Gironde. « Les *Médoquins* content que leurs lièvres sont si hardis qu'ils courent après les lévriers. » (*Antiquités des villes de France.*)

Meldois, de MEAUX, ch.-l. d'arr^t, dép^t de Seine-et-Marne. « Essai sur les affections et mœurs des *Meldois*. »

Melgorien, de MAUGUIO, ch.-l. de c^on, arr^t de Montpellier, dép^t de l'Hérault.

Mellois, de MELLE-SUR-BÉRONNE, ch.-l. d'arr^t, dép^t des Deux-Sèvres.

Melunais, de MELUN, ch.-l. du dép^t de Seine-et-Marne. « J'ai écrit hospitalité *melunaise*; j'aurais préféré *mélodunoise*, cela sonne mieux, mais dans l'imprimé que j'ai sous les yeux et qui me vient tout droit de Melun, je lis Expositon *melunaise*. » (X. Fernet, *Illustration*, t. XLIII.)

Mémoniais, de MÉMONT, c^ne, c^on de Sombernon, arr^t de Dijon, dép^t de la Côte-d'Or.

L. MERLET.

(*A suivre.*)

USAGES DU JOUR DE LA SAINT-JEAN

(24 juin)

PAYS BASQUE ESPAGNOL (PROVINCE DE BISCAYE)

I

Les feux de la Saint-Jean.

Le 23 juin, au soir, veille de la fête, une bande d'enfants, munis de quelques paquets d'herbes sèches, se réunit sur la grande place et part de là pour aller faire les feux de la Saint-Jean.

Cet usage consiste à passer successivement dans tous les champs du village, en y répétant la cérémonie suivante :

On place, au milieu du champ, quelques poignées d'herbes; on y met le feu, et la bande joyeuse les regarde brûler en chantant :

San Juan ! San Juan !
Ez dot nik besterik gogoan !
Artuak eta garijak, gorde ! gorde !
Sorgiñak eta lapurrak, erre ! erre !
Ujuju !
San Juanera guas gu !
San Juanetik etorri eta,
Merinjandia gertu daukagu !

TRADUCTION.

Saint Jean ! Saint Jean !
Je n'ai d'espoir qu'en toi ! (1)
Nos maïs et nos froments, protége-les ! protége-les !
Les sorciers et les voleurs, brûle-les ! brûle-les !
Oh ! oh ! oh !
Allons à Saint Jean ! (2)
En revenant de Saint Jean,
Nous trouverons le dîner prêt !

Les herbes que l'on brûle dans ces feux de la Saint-Jean sont des plantes aromatiques : *romerua*, le romarin; *ereuntza*, le laurier; *ispijana*, la sauge; *mejoronia*, la marjolaine; *asto perejila*, le fenouil, etc. On les cueille un an d'avance, le jour même de la Saint-Jean, et on les ramasse au grenier jusqu'au 23 juin suivant.

II

Les Sérénades.

Quelques heures plus tard, lorsque la nuit est faite, des groupes de jeunes gens commencent à parcourir la campagne, en chantant des *Zortzikos* avec accompagnement d'un orchestre improvisé, composé de flûtes, de guitares et de tambours de basque.

De temps en temps, en passant devant la maison d'une nouvelle fiancée ou d'une jeune fille dont l'un des chanteurs veut attirer l'attention, la troupe s'arrête. On plante devant la porte une longue branche fraîchement écorcée, sauf la pointe où l'on a ménagé un bouquet de feuilles richement décoré, pour la circonstance, de fleurs et de rubans, et la sérénade commence.

Les maîtres de la maison accueillent toujours bien cette joyeuse manifestation. Souvent ils ouvrent aux chanteurs, les invitent à s'asseoir et leur servent des fruits et des rafraîchissements; puis la bruyante jeunesse reprend sa promenade nocturne, qui se prolonge, quelquefois, jusqu'aux premières lueurs du jour.

III

Les croix de la Saint-Jean.

Le jour de la fête, en se rendant à la messe du matin, les chefs de famille coupent quelques branches d'aubépine. Ils pratiquent, dans la tige, avec la pointe du couteau, une fente longitudinale en forme de boutonnière, dans laquelle ils introduisent transversalement un petit morceau de bois long de quelques pouces, qui forme ainsi une croix avec la branche principale.

Le prêtre, pendant la messe, bénit ces rameaux que l'on rapporte à la maison pour les placer, extérieurement, aux deux côtés de la porte du logis ainsi qu'aux portes des écuries et des étables.

Léon BUREAU.

ERRATUM. — Colonne 293, ligne 20, au lieu de couvée ! lisez : Il couve ! Le vers est elliptique; le sens me paraît être : *Kukua mikua da !* Le coucou couve !

(1) *Litt.* Je n'ai pas d'autre dans la pensée.

(2) A la chapelle de Saint-Jean.

L'ARRIVÉE DES NAVIRES.

(Air de danse bretonne appelée *Tour.*)

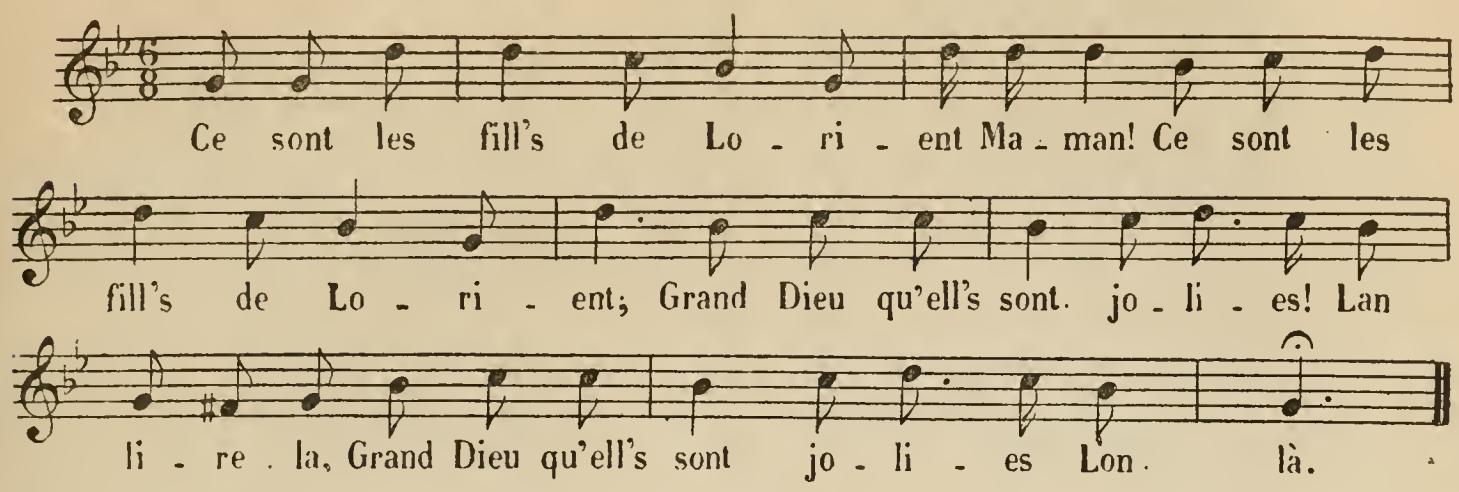

CHANSON.

L'Arrivée des Navires.

(LORIENT, MORBIHAN.)

Ce sont les filles de Lorient
Maman!
Ce sont les filles de Lorient;
Grand Dieu qu'elles sont jolies
Lan lire la!
Grand Dieu qu'elles sont jolies
Lon la!

Elles vont le soir se promener
Gué, gué!
Elles vont le soir se promener
Le long de la Cale Ory,
Lan lire la,
Le long de la Cale Ory
Lon la.

En regardant devers la mer
Jolie,
En regardant devers la mer,
Elles ont aperçu trois navires,
Lan lire la,
Elles ont aperçu trois navires
Lon la.

Arrive, arrive, beau marinier,
Gué, gué!
Arrive, arrive, beau marinier,
Je te souhaite une bonne arrive
Lan lire la,
Je te souhaite une bonne arrive
Lon la.

Et si mon ami est dedans
Joli,
Et si mon ami est dedans,
Encore meilleure arrive
Lan lire la,
Encore meilleure arrive
Lon la.

Et si mon ami n'y est pas
Lon la,
Et si mon ami n'y est pas
Que le diable emporte les autres
Lan lire la,
Que le diable emporte les autres
Lon la.

E. R.

Variante de la chanson précédente.

(SAINT-BRIEUC.)

Ce sont les filles de Légué (1),
Mon Dieu, qu'elles sont jolies,
Gué ma dondon,
Mon Dieu, qu'elles sont jolies!
Ma Léouison!

Elles vont le soir se promener
Le long de la Corderie.

Regarde en haut, regarde en bas,
Aperçoit un navire.

Arrive, arrive, beau navire,
Arrive, bonne arrive (arrivée).

Et si mon ami est dedans
Encore meilleure arrive.

Non, non, la belle, il n'y est pas,
Il est resté aux îles;

Dans un couvent d'saint François
Où on marie les filles,

Les filles avec les garçons,
Les garçons et les filles.

Les Brettes avec les Bertons,
Les Bertons et les Brettes.

ERNAULT.

Chanson.

(CARCASSONNE.)

La chanson suivante a beaucoup d'analogie avec *Magali* de Mireille.

(1) Le Légué est le nom du port de Saint-Brieuc.

Escoutats, Margarido,
Mas premiéros amours,
Aïchi une cansounéto
Qu'i faïto esprès per bous.

1. — . . . . . .

2. — Sé tu té métés daillaïré,
Qué m'ajés en daillan,
Jéou mé mettréi escarpo
An aquél riou tan gran.

3. — Sé tu té métés escarpo
An aquél riou tan gran,
Jéou mé mettréi pescaïre,
E t'aourei en pescan.

4. — Sé tu té métés pescaïre
E qué m'ajés en pescan,
Jéou mé mettréi mounjéto
An aquél coubén tan gran.

5. — Sé tu té métés mounjéto
An aquél coubén tan gran,
Jéou mé mettréi ermito,
T'aourei (1) en coufessan.

6. — Sé tu té métés érmito
Qué m'ajés en coufessan,
Jéou me mettréi estèlo
An aquél cél tan gran.

7. — Sé tu té métés estèlo
An aquél cél tan gran,
Jéou mé mettréi bruméto,
Té passarei daban.

8. — Sé tu té métés bruméto,
Qué mé passés daban,
Jéou mé farei la morto,
Atal m'enterraran.

9. — Sé tu fas dé la morto,
Qu'atal t'enterraran,
Jéou me mettréi terréto,
E dé iéou té coubriran.

Traduetion.

Ecoutez, Marguerite,
Mes premières amours,
Voici une chansonnette,
Qui est faite exprès pour vous.

1. — (*Le premier couplet manque.*)

2. — Si tu te fais faucheur,
Que tu m'aies en fauchant,
Je me ferai carpe
Dans ce ruisseau si grand.

3. — Si tu te fais carpe
Dans ce ruisseau si grand,
Je me ferai pêcheur,
Je t'aurai en pêchant.

4. — Si tu te fais pêcheur,
Et que tu m'aies en pêchant,
Je me ferai nonne
Dans ce couvent si grand.

5. — Si tu te fais nonne
Dans ce couvent si grand,
Je me ferai ermite,
Je t'aurai en te confessant.

6. — Si tu te fais ermite
Que tu m'aies en me confessant,
Je me ferai étoile
Dans ce ciel si grand.

7. — Si tu te fais étoile
Dans ce ciel si grand,
Je me ferai brume (nuage),
Je te passerai devant.

8. — Si tu te fais brume
Que tu me passes devant,
Je me ferai morte,
Ainsi ils m'enterreront.

9. — Si tu te fais morte,
Qu'ainsi ils t'enterrent,
Je me ferai terre
Et de moi ils te couvriront.

(1) T'aousirei, je t'entendrai, dit M. Mistral.

Autre chanson.

(CARCASSONNE.)

1. — Ei bist un gat blanc
Siétat dins uno bouéturo.
Fasio dal charlatan,
Garissio de la brûlluro.
Lé mêmé platou
Garissiou dé la doulou.
Franc coum'un asé quan réculo,
Soufflats aquélo pilulo.
Soun un paouc blagur,
Mé né soun paï mentur.

2. — Ei bist sus un roc
Uno baco qué cantabo,
E dins un esclop
Un bioou qué s'y amagabo,
E sus un sapin
Un nit dé lapins,
La maïre que les pessabo,
Lé païré qué lé grattabo.
Aco éro lou pîou
Qué abio faï lou nîou.

3. — Ei bist per un rastoul
Très peiches qué s'agouludaboun,
E un pijoun
Jouga dal biooulouun.
Fasio dansa un bol d'agassos
Qué pourtaboun dé moustatchos.
Lé paouré passérat
Né risio coum'un fat.
Soun un paouc blagur,
Mé né soun paï mentur.

Traduction.

1. — J'ai vu un chat blanc
Assis dans une voiture;
Il faisait le charlatan,
Guérissait de la brûlure.
Le même petit plat (contenant un onguent)
Guérissait de la douleur.

Empressés comme un âne quand il recule,
Avalez cette pilule.
Je suis un peu blagueur,
Mais je ne suis pas menteur.

2. — J'ai vu sur un roc
Une vache qui chantait,
Et dans un sabot
Un bœuf qui se cachait,
Et sur un sapin
Un nid de lapins;
La mère qui les faisait manger,
Le père qui les caressait.
C'était le pic
Qui avait fait le nid.

3. — J'ai vu dans un champ de chaume
Trois poissons qui se vautraient,
Et un pigeon
Jouer du violon;
Il faisait danser un vol de pies.
Qui portaient des moustaches;
Le pauvre oiseau
En riait comme un fou.
Je suis un peu blagueur,
Mais je ne suis pas menteur.

P. F.

La Crabo é lé Loup.

Parodie de la Préface de la messe.

(sur l'air de la Préface.)

(CARCASSONNE.)

La crabo es su la mountagno é le loup al pé.

Lé loup i dits : *Descendez, descendez !*

La crabo y respoun : *Je ne veux pas descendre, parce que tu me mangerais.*

Lé loup i dits : *Je ne mange pas de viande le vendredi ni le samedi.*

La crabo es tan bestio *qu'elle descendit.*

Lé loup té l'ampougno per la garganto et t'i fa canta : missa est !

Les pastres ba'ntendéroun, sé méttéroun les esclots, é cantéroun toutis énsemblé : Lauda tibi, Christe !

Traduction.

La chèvre est sur la montagne et le loup au pied. — Le loup lui dit... — La chèvre lui répond... — La chèvre est si bête... Le loup te l'empoigne à la gorge et lui fait chanter.....! — Les bergers entendirent cela, ils mirent leurs sabots, et ils chantèrent tous ensemble...

P. F.

Litanies des jeunes Filles.

Sur la dernière page du livre de dépenses d'une blanchisseuse, l'un de nos confrères a trouvé une invocation dont nous pouvons garantir l'authenticité :

Kyrie, je voudrais.
Christe, être mariée.
Kyrie, je prie tous les saints.
Christe, que ce soit demain.
Sainte Marie, tout le monde se marie.
Saint Joseph, que vous ai-je donc fait.
Saint Nicolas, ne m'oubliez pas.
Saint Médéric, que j'aie un bon mari.
Saint Barthélemy, qu'il soit joli.
Saint Bruno, qu'il soit beau.
Saint Jean, qu'il m'aime tendrement.
Saint Brice, qu'il aime à rire.
Saint Michel, qu'il me soit fidèle.
Saint André, qu'il soit à mon gré.
Saint Honoré, qu'il n'aime pas à jouer.
Saint Séverin, qu'il n'aime pas le vin.
Saint Clément, qu'il soit diligent.
Saint Boniface, que mon mariage se fasse.
Saint Augustin, dès demain.

(*Bonhomme Normand*, 10 août 1872.)

Formulette scolaire de 1612.

Le plus ancien recueil de Noëls connu à Nantes est le manuscrit, en écriture gothique, de la Bibliothèque de la ville qui porte au frontispice la Vierge Marie, habillée en basse bretonne, et qui a pour titre :

Le présent papier de Noël
Est et appartient
A un jeusne homme,
Lequel se nomme
Par son nom
Et surnom
Guillaume Cabeldu.
Ceux ou celles qui le présent papier trouveront
Audit nommé le rendront
En payant le vin
Le jour de feste de saint Martin.

Escrit du xx^e^ de novembre an de Notre-Seigneur mil six cent douze, sub le *sigillo meo.*

Guillaume CABELDU.

Le signataire est probablement quelque écolier du temps.

(Mellinet, *De la Musique à Nantes*, 1837.)

Formulette de la Semaine, de 1720.

Manière dont le Gascon nourrit sa famille pendant une semaine.

Dimanche, une esclanche,
Lundi, froide et salade,
Mardi, j'aime la grillade,
Mercredi, hachée,
Jeudi, bon pour la capillotade,
Vendredi, point de gras;
Samedi, qu'on me casse les os,
Et les chiens se crèveront
Des restes de mon mouton.

Lettre de Prior à Swift, 4 mars 1720, citée dans les œuvres de Swift, édition Walter-Scott, 1824, vol. XVI, p. 337.

Formulette que l'on récite quand l'on épouille les enfants.

(PARIS.)

J'ai des poux dedans mon dos,
Les capitain'en sont les gros,
Je les prends, je les tortille,
Je les fais crever de rire;
Je les mets sur un tonneau.... (sur le pouce.)

V. V.

BIBLIOGRAPHIE.

Ch. PLOIX. **L'Océan des anciens** (Extrait de la *Revue Archéologique*). Paris, 1877, pet. in-8°.

M. Ch. Ploix à qui l'on doit déjà de remarquables études de mythologie grecque, publiées dans les *Mémoires de la Société de Linguistique* et dans la *Revue de Linguistique*, nous donne, ici, à la fois une analyse et une interprétation de la conception première de l'Océan. Il démontre d'abord, par des preuves concluantes, que l'Océan mythologique n'a rien de commun avec la mer, puisqu'il est, non pas de l'eau salée, mais un fleuve, père de toutes les rivières, de toutes les sources, de toutes les eaux potables. Mais comment les anciens étaient-ils arrivés à imaginer, autour de la terre, l'existence de cette vaste étendue d'eau douce? Jusqu'alors on n'avait pas rendu compte de l'origine de cette idée. M. P. en donne une explication très-vraisemblable. — C'est l'eau tombée des nuages qui entretient les sources et les cours d'eau. Or, ces nuages semblent se former à l'horizon. « Il était donc naturel de supposer à l'horizon (ou aux extrémités de la terre) un grand réservoir plein de liquide... Donc, autour de la terre, toute une ceinture liquide d'où sortaient les nuages. Les Grecs appelèrent *Okeanos* ce réservoir circulaire. »

M. P. explique par la même idée l'Achéloos des Grecs et l'espèce de mer qui porte dans le Rig-Véda de nom de *samudra* (eaux réunies). Il propose d'interpréter dans le même sens la *Gangâ* et la *Sarasvati* des hymnes védiques. Nous n'avons pas la compétence nécessaire pour apprécier la valeur de cette dernière hypothèse; mais nous accorderons volontiers à M. P. que Posédon et Neptune sont des variantes de la conception de l'Océan, qu'avant de devenir les dieux de la mer, l'élément liquide par excellence, ils ont été les dieux des nuages et de la pluie.

Nous ne pouvons que recommander vivement aux lecteurs de *Mélusine* cette intéressante brochure. P. D.

A. DE BARTHÉLEMY. **Le Dieu Taranis**, 12 p. in-8°. (Extrait du *Musée Archéologique*). Paris, veuve Morel. 1877.

Ce nouveau travail de M. A. de B. complète un article publié par lui en 1870 dans la *Revue Celtique*, sur la Divinité gauloise assimilée à Dis Pater à l'époque Gallo-Romaine. M. de B. avait retrouvé cette divinité dans une série de statuettes dont notre gravure donne un spécimen conservé au musée de Beaune. On y voit un Dieu barbu, à la tête olympienne, qui s'appuie sur un marteau à long manche.

M. de B. décrit aujourd'hui une statuette plus curieuse encore trouvée en 1866 à Vienne (Isère). Derrière la figurine était placée une tige, terminée par un marteau d'où partent six rayons terminés eux-mêmes par de petits marteaux. Nous espérons donner, dans un de nos prochains numéros, la représentation de ce curieux monument.

On connaît la signification symbolique du marteau : c'est le tonnerre. Tel est le sens du marteau du Dieu germanique Thôrr; et c'est à cet ordre d'idées que se rattachent les croyances populaires encore vivantes sur les « pierres de tonnerre. » M. de B. en conclut, avec une vraisemblance voisine de la certitude ce nous semble, que ces statuettes représentent le dieu gaulois Taranis dont le nom est en effet tiré du nom celtique du tonnerre.

M. de B. émet une seconde hypothèse, mais celle-ci ne nous paraît pas encore prouvée. Il pense que dans le sud-est de la Gaule le même Dieu aurait été confondu avec le Deus Silvanus des Romains et son principal argument est qu'on a trouvé à Saint-Gilles, près d'Arles, un autel dédié *Deo Silvano*, sur une des deux faces duquel on voit un marteau dans lequel sont plantés trois autres petits marteaux. Dans la même région, on a trouvé encore d'autres autels à Sivain avec le même symbole. La rencontre est curieuse, mais il faudrait savoir quel attribut de Silvanus a été la cause de cette assimilation.

Quoi qu'il en soit de ce point spécial, le travail du savant archéologue se recommande à l'attention des mythologues et nous ne pensons pas qu'on lui conteste l'ingénieuse restitution du mythe de Taranis. H. G.

Rad Iugoslavenske Akademije znanosti i umjetnosti, tome XXX-XXXVIII. Zagreb, 1877, librairie Lavoslav Hartmann.

Le recueil de l'Académie des Slaves méridionaux ouverte en 1867 à Agram (Croatie), va prochainement arriver à son quarantième volume. La collection renferme plus d'un travail de nature à intéresser nos lecteurs. Nous signalerons seulement dans les deux derniers volumes deux mémoires fort importants. Dans le tome XXVII, sous ce titre modeste : *Materiaux pour la poésie populaire des Slaves*, M. Jagich, professeur à l'Université de Berlin, a réuni tous les documents qui constatent l'existence de la poésie populaire antérieurement aux temps modernes. La conclusion qui ressort de ce travail, c'est que les Slaves de religion catholique, les Tchèques, les Polonais, n'ont jamais eu de poésie épique comparable aux *pesmas* des Serbes, aux *bylinas* de la grande Russie, ou aux *dumas* de la petite Russie.

Dans le tome XXXVIII un musicien distingué, M. Kuhacz-Koch, consacre une monographie détaillée à l'histoire de la musique populaire chez les Slaves méridionaux. Il étudie la vie et les procédés poétiques ou musicaux des *Guzlars*, ces rhapsodes errants de la jougo-Slavie. Plusieurs figures exécutées avec beaucoup de soin reproduisent les principaux types de la *Guzla*. On sait que cet instrument de musique a fourni à Mérimée le sujet d'une de ses principales mystifications littéraires (*La Guzla* ou choix de poésies illyriques recueillies dans la Dalmatie, la Bosnie..... et autres pays où l'auteur de Colomba n'avait jamais été. Ajoutons que le nom de Clara Gazul, dont Mérimée a publié le prétendu théâtre, n'était probablement qu'un anagramme de *Guzla*). M. Kuhacz-Koch a noté avec la compétence qui lui est particulière un certain nombre de *préludes* recueillis par lui chez les *Guzlars* les plus habiles. Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas d'en reproduire quelques-uns. Nous savons d'ailleurs que le savant musicien possède un nombre considérable d'airs populaires Sud-Slaves et qu'il a l'intention de les publier. Nous lui souhaitons le meilleur succès et nous le remercions des matériaux que nous fournit son intéressant travail. Il complète heureusement celui de M. Jagich.

Louis LEGER.

Kosovo. Serpske narodne piesme... Kosovo, chants populaires serbes, mis en ordre par STOÏAN NOVAKOVITCH. Belgrade 1876, XIII-44 pages. Imprimerie de l'État.

Tous ceux qui s'occupent de littérature populaire connaissent, ne fut-ce que par les traductions de MM. Cyprien Robert, Dozon et d'Avril, les épopées serbes. Un grand nombre de ces poèmes ont pour objet la bataille de Kosovo où succomba l'indépendance de la Serbie (1389). M. Novakovitch a eu l'idée de grouper ces chants de façon à constituer une sorte d'épopée complète. L'arrangement qu'il a adopté paraît fort vraisemblable. Un essai de ce genre avait été tenté en France il y a quelques années par le baron d'Avril.

L. L.

Le Gérant, EUGÈNE ROLLAND.

Chartres. — EDOUARD GARNIER, Imprimeur.

SUPERSTITIONS MÉDICALES

DE LA FRANCHE-COMTÉ.

§ 1er. — ORIGINE ET PERMANENCE DES SUPERSTITIONS.

On a honte des superstitions et l'on s'en cache comme d'une infirmité. Voilà pourquoi, en apparence, les gens superstitieux sont si rares au XIXe siècle.

Dans un village, l'un des plus riches et des plus instruits de la Franche-Comté, il vient de se passer à ma connaissance un fait très-probant et très-instructif. On y faisait et on y fait encore tous les ans, comme ailleurs, la bénédiction solennelle des puits, des sources, des ruchers, des prairies et du finage. Aux Rogations, la procession s'arrête à chaque carrefour, auprès de chaque croix; et là, le prêtre, récitant des prières sacramentelles, ramasse quelques pierres du chemin sur lesquelles il fixe de petites croix de cire et les lance à travers le finage, à l'effet de conjurer la grêle. Et c'est à cela qu'on attribue une certaine immunité dont on jouit dans le village contre ce fléau dévastateur. Or, depuis deux ou trois ans, le nouveau curé a cru pouvoir s'abstenir de lancer dans les *trésies* (1) ces pierres propitiatoires que le paysan nomme par dérision du *fumier de curé*, quand il en trouve une sous le soc de sa charrue. Et comme il advint que le 9 et le 11 avril dernier, des nuées de grêle sont tombées sur le village, où c'est chose rare, on attribue très-ouvertement ce fait à l'omission des cérémonies accoutumées. Il est question de dénoncer la conduite du curé à l'autorité diocésaine, et en attendant, on se promet de ne plus lui donner la *gerbe de la passion*. (2).

Gallia omnino dedita superstitionibus, disait César. La France est encore comme au temps de César, pleine de folies superstitieuses.

L'ignorance a créé de prime saut les idées superstitieuses; l'ignorance et la tradition les perpétuent. Comment celui qui *ne sait pas* pourrait-il expliquer les phénomènes de la vie universelle? Comment pourrait-il en trouver la cause et le but, la cause surtout, sans recourir à des conceptions ontologiques, sans les attribuer à des êtres animés, à des esprits et sans imaginer des dieux ? Car ce sont bien des dieux, petits ou grands, des dieux plus ou moins immatériels et impérissables, tous ces lutins et revenants, tous ces diables sempiternels qui ont des pouvoirs sur terre et dont le vulgaire a si grand'peur la nuit!

Pour beaucoup de paysans imbus des idées du vieux temps et qui observent à leur manière, il y a dans les choses de la nature une animation extra-physique, et une spontanéité de mouvement qui démontre en elles un moteur vivant, un moteur caché. Ils n'oseront pas vous dire ce qu'ils soupçonnent dans tout cela; ils n'oseront pas confesser leurs impressions, ni ce qu'ils ont cru voir, ni ce qu'ils ont entendu dans ce monde bien vivant, et mû par quelque chose à coup sûr d'extraordinaire. Mais ils sont convaincus qu'il y a quelque chose qui n'est pas naturel. Et c'est pourquoi ils s'efforcent de conjurer à prix d'argent, au moyen des pratiques que la tradition leur a laissées, tous ces fléaux qui les menacent, la grêle, le feu du ciel, la maladie sur le bétail et sur eux-mêmes, etc. (1).

On ne soupçonne pas à la ville, au sein des classes instruites, combien ces croyances et ces pratiques traditionnelles sont puissantes et enracinées dans le peuple des campagnes.

Demandez à un citadin de Besançon, par exemple, ce que c'est que le chasseur de la côte, ce chasseur nocturne qu'on entend souvent la veille des bonnes fêtes criant dans la forêt de Chailluz (2) comme pour exciter sa meute et interpeller quelqu'un: *tà-à-à-ô ! à-à-ô !! à-ô !!! Qui est là? qui est là? qui est là?* — Le chasseur de la côte, si populaire à Vieilley, à Bonnay, à Châtillon, n'est pas même connu à Besançon.

Et les orages, pensez-vous qu'ils se déchaînent ici ou là sans motif? Alors pourquoi dans tel village, la grêle ne tombe-t-elle jamais, pendant que dans tel autre elle exerce tous les ans des ravages?

Les *Orvals* (3) sont des esprits qui agissent sur l'air et sur les eaux. On trouva une fois dans les champs d'Heuilley (4) une image de la Sainte-Anne du Port-Saint-Pierre. Comment cette image avait-elle été transportée là? On n'en sait rien. On voulut la réintégrer dans son vieux sanctuaire qui est à présent détruit. Mais quand on fut sur l'heure de traverser la Saône, voilà que des orvals s'élevèrent tout à coup, mugissant à faire trembler et soulevant les vagues comme pour empêcher la barque de passer. Le lendemain, l'image de sainte Anne fut retrouvée dans les champs d'Heuilley, où elle était miraculeusement revenue. On la rapporta de nouveau au Port-Saint-Pierre, malgré la fureur des ouragans. Mais pendant la nuit sùivante, elle repassa la Saône; et, comme à chaque fois qu'on la rapportait, les orvals redoublaient de violence, on fut bien obligé de laisser là sainte Anne où elle voulait être. On lui a depuis érigé sur Heuilley une bien belle chapelle entourée d'arbres, où la sainte a fait par la suite un grand nombre de miracles authentiques. Et croiriez-vous

(1) *Trésir* pousser, germer; les *trésies* sont les champs de blé ou de seigle en herbe.

(2) C'est une quête faite dans chaque village au profit du curé et consistant en œufs, beurre, jambons, farine, etc.

(1) Le jour de la Sainte-Croix, on fait bénir des croix de coudrier qu'on va planter ensuite dans les colzas, dans les seigles, dans les turquies, et la plus grande, dans la chenevière. Chaque paysan porte à la messe un vrai fagot de ces croix que l'officiant doit bénir.

Quand le maître de la maison est mort, on ne manque pas d'aller frapper chaque mère-ruche pour lui annoncer cette triste nouvelle; et, en signe de deuil, on fixe au panier un morceau de linge noir; sans cela les abeilles dépériraient.

Quand il tonne, on tire du buffet le cierge de la maison, on l'allume et on se met en prières, répandant de l'eau bénite en vue d'écarter l'orage.

A Broye-les-Fesmes, on fait bénir à la messe, le jour de saint Antoine, un *chaudiron* (chaudron) d'avoine, avec une *brique* (morceau) de pain salée qui recouvre le tout; et on distribue cette avoine, après l'office, au bétail, aux poules, aux porcs, pour les empêcher d'être malades.

(2) Forêt communale de Besançon.

(3) *Orval*, ouragan, tempête. *Orvalia*, dans Ducange. C'est un mot propre à la Franche-Comté.

(4) *Heuilley*, village de la Côte-d'Or, sur la rive droite de la Saône, en face de *Broye-les-Pesmes* (Franche-Comté), où se trouve le Port-Saint-Pierre.

qu'encore aujourd'hui tous les ans, à l'époque anniversaire de ce mémorable événement, il se fait au Port-Saint-Pierre de forts ouragans, comme pour rappeler la translation miraculeuse de la Sainte-Anne d'Heuilley. On les appelle les orvals de la Sainte-Anne (1).

En commençant d'observer, on a dû faire nécessairement des hypothèses ; et l'hypothèse la plus simple, pour expliquer les phénomènes physiques, c'est de les attribuer à une cause vivante et libre. La superstition, résultat d'une observation naïve, a donc été la première philosophie.

Sur cette croyance à l'existence d'agents surnaturels, repose toute une donnée pathogénique et thérapeutique dont nous allons examiner les restes.

§ 2. — PATHOGÉNIE SURNATURELLE.

Si un fait sort des règles ordinaires, on dit souvent que cela n'est pas naturel, comme si dans la nature quelque chose pouvait être extra ou surnaturel.

Il y en a donc pour qui les maladies cessent d'être naturelles dès qu'elles ne rentrent plus dans le moule de nos prévisions ordinaires, comme font presque toutes les névroses, la folie, la fièvre, la danse de Saint-Guy, etc., dont les symptômes varient à l'infini.

1° Sorts et Maléfices.

Il y a des maux qui *se donnent*, c'est-à-dire qui sont susceptibles d'être communiqués à une personne saine. Ceci n'est point contestable. Mais est-il nécessaire de toucher peu ou *prou* quelqu'un, de le *contagionner*, pour l'affliger d'une maladie ? — Voilà ce que beaucoup de gens ne croient pas.

Un sorcier peut nuire par son regard, s'il est doué du mauvais œil. Mais ce qui est bien mieux établi par les innombrables anecdotes qu'on vous raconte dans les villages (2), c'est que le sorcier opère le plus ordinairement soit par des prières et des maléfices, soit en touchant quelque objet provenant directement de la personne ou de la bête sur laquelle il veut agir, soit enfin en lui administrant le sort dans un fruit, dans un gâteau, etc. Donnez un fruit à un enfant du village, il y a gros à parier que, pour l'exorciser, il va en faire un signe de croix avant d'y porter la dent.

Un homme des Founottes (Besançon), voulant essayer des recettes de magie, rendit son porc malade à l'aide du *secret*. Il ne put jamais ensuite lever le *sort* qu'il avait mis, et le porc devint étique et finit par crever. Ce *mège* (1) inexpérimenté rendit malades les deux chevaux d'un cultivateur de son voisinage nommé Plançon. Celui-ci s'en fut au *devin*, à Boismûrie. Mais, comme il était venu de jour, le devin le renvoya sans pouvoir lui rien dire ; attendu qu'il faut *aller au devin entre les deux soleils*, c'est-à-dire la nuit, *et sans regarder derrière soi*, c'est de rigueur. Plançon revint le jour après, avant le lever du soleil, et le devin lui dit : « C'est un de vos voisins qui a *grevé* (2) vos bêtes. Il est assez fort pour leur avoir donné la maladie, mais pas assez pour la guérir. C'est un homme qui a des enfants. Je peux, si vous voulez, lui faire passer le mal qu'il a mis sur vos chevaux. » Plançon n'y consentit pas. « Eh bien, dit l'autre, je vais le faire passer à l'un de ses enfants ! » Et *d'effet*, le fils aîné du mège des Founottes est mort d'un mal de jambes quelques années après ; ce qui prouva bien que c'était lui, comme on le supposait, qui avait donné la maladie aux chevaux de Plançon.

Un petit sorcier des environs de Besançon avait le pouvoir de donner la diarrhée. Mais il avait besoin de se procurer pour cela des excréments de l'individu ou de l'animal qu'il voulait *grever*. Voici comment il opérait. Il introduisait un peu de ces matières dans un bâton de sureau dont il avait vidé la moëlle ; puis, l'appareil ainsi garni, il le fixait dans une eau courante en disant la prière, et tant que l'eau y passait, la personne ou la bête avait le flux de ventre.

On se raconte à la campagne des milliers d'histoires pareilles, pour prouver qu'une foule d'affections peuvent très-bien être données par magie. On y croit que le souffle d'une personne fait pousser les dartres.... Cette opinion est ancienne et n'est vraisemblablement pas particulière à la Franche-Comté.

Il suffit de dire du mal des abeilles pour les faire périr.

Au reste, c'est l'opinion que, parmi les maladies du bétail, beaucoup proviennent d'un sort qui a été jeté sur l'écurie. Quand on voit les bêtes d'une même étable attaquées l'une après l'autre, d'une affection identique, on perd la tête et on suppose tout de suite qu'elles ont été *grevées*. On fait dépaver l'écurie, enlever le seuil ; et, si un crapaud s'y trouve blotti, on ne manque pas de le considérer comme la cause de tout le mal, comme l'instrument du maléfice : c'est le *sort jeté*. Quant aux maladies humaines, on les envisage moins de jour en jour comme le produit de la magie ; mais on a recours encore très-fréquemment aux médecins du secret, notamment pour les maladies de la peau, pour les entorses et les douleurs, pour les indispositions des enfants et surtout pour les affections lentes que les médecins autorisés ne guérissent pas assez vite.

On ne doit pas montrer sur soi, ni surtout toucher, pour faire voir, l'endroit d'un mal dont on parle, de peur de le voir paraître à l'endroit même.

(1) Cette légende est bien connue à Broye-les-Pesmes.

Dans le Lot, on se rend le 15 août en pèlerinage à l'Ermitage du Cros, où la statue de la vierge avait été trouvée dans une roche. On avait voulu la rapporter à Caunes, d'où elle venait, mais chaque nuit elle s'envolait. On lui bâtit donc une chapelle au Cros, et elle s'y tint.

(Et. Jouy, *Essai sur les mœurs*, tom. VIII, p. 443.)

(2) Je ferai observer que le narrateur affirme tout d'abord formellement qu'il ne croit pas du tout à l'histoire qu'il vous raconte, aux faits surprenants qu'il vous rapporte. Mais si vous lui faites des objections contre la vraisemblance de son récit, il vous attestera la bonne foi et la sincérité des témoins à qui il l'a ouï dire : *C'est sa mère qui l'a vu de ses yeux, c'est un oncle qui l'a entendu de ses oreilles, c'est son grand-père a qui cela est arrivé, etc., et son oncle ni son grand-père n'étaient des menteurs*..... En un mot, il croit et il ne croit pas. La vérité est qu'il y a lutte en lui, et qu'au fond, si son bon sens l'invite à mépriser les idées superstitieuses, quelque chose qui est plus absolu souvent que son bon sens, son éducation et son ignorance les lui imposent.

(1) *Mège*, médecin.

(2) Une personne ou une bête à qui on a été un sort est dite « grevée, » *gravata*.

Si un homme s'égare dans un bois dont il connaît bien tous les sentiers, c'est qu'il aura marché sur l'herbe qui égare. Et dans ce cas, il aura beau faire, rebattre les tranchées, revenir sur ses pas, il ne pourra s'orienter ni se reconnaître. L'herbe qui égare est appelée l'herbe *à lai recule* (recul) ou l'*hercule*. Elle peut couper des barres d'acier. Un cheval qui passe dessus se déferre tout de suite; ses fers se brisent. Les pies se servent de l'herbe à l'*hercule* pour rentrer dans leur nid qui est, comme chacun sait, toujours fermé par précaution avec de bonnes épines, quand elles n'y sont pas : elles prennent dans leur bec un brin de cette plante ensorcelée qui rompt tout. Si vous voulez de l'herbe *à lai recule*, vous en trouverez tout plein par terre sous les nids de pies..... Remarqnons, s'il vous plaît, que l'herbe qui égare ne croît qu'au fond des grandes forêts et sous les grands taillis. Elle ne pousse point dans les petits bois non plus que dans les jeunes coupes (1).

2° Naissance et Hérédité.

On raconte qu'une femme, de Germigney, étant enceinte, avait été voir à Gray des singes et des chiens savants. Elle fut vivement impressionnée par la vue d'un très-vilain magot qui *grignait* (2) les dents. Quand elle accoucha, elle mit au monde un petit singe tout velu qui s'échappa des mains de la *bonne-femme* (c'est le nom qu'on donne à la sage-femme en Franche-Comté) et s'en fut grimpant à la courtine, se cacher au-dessus du ciel-de-lit. On le rattrapa et, quand il eut été ondoyé par précaution, on l'étouffa (3).

Une demoiselle de famille noble et fort riche, dont le nom est très-connu dans nos pays, ne paraissait jamais en public que la figure couverte d'un voile épais. C'est que, disait-on, sa mère ayant été frappée de la vue d'un porc, elle était née avec un vrai groin au milieu du visage. Elle mangeait dans une auge d'or, etc.

Voilà, on l'avouera, des effets d'émotion bien surprenants !

On appelle *envies* les *nœvi materni* ou taches cutanées. C'est partout en Europe qu'on attribue ces taches de naissance aux désirs que la mère n'a pas pu satisfaire; c'est partout qu'on a remarqué cette particularité physiologique de la tache qui se colore plus vivement à certaine saison (4). En Franche-Comté, on affirme que la femme grosse, au moment même de son envie, a dû se toucher là où le *nœvus* s'est produit sur son enfant. Une femme grosse ne doit pas se gratter, de peur qu'à cet instant une envie subite vienne à la prendre pour quelque objet.

Il y a chez certains sujets d'autres macules que celles-là, d'autres taches originelles bien plus importantes. C'est ainsi qu'on considère à peu près comme des parias, dans un village, ceux qui sont *attaqués des humeurs. Ils sont atteints des humeurs dans cette famille ! Ils ne sont pas d'un bon sang !* Une affirmation pareille suffit pour deshonorer toute la parenté.

Il y aurait certes quelque chose de très-sensé dans cette répulsion, si elle était justifiée et motivée par l'existence d'une disposition morbide héréditaire, d'une de ces maladies graves, transmissibles et incurables, comme la folie, la phthisie pulmonaire, etc. Car enfin chaque homme réfléchi a le devoir de se prémunir contre les désastres constitutionnels et, à plus forte raison, le droit de préserver sa descendance de la souillure et de la dégradation. Mais ici qu'entend-on par *humeurs?*

C'est une chose mal définie.

Ainsi, j'ai vu de près certaines familles que la rumeur publique signalait comme entachées des humeurs. Il n'en était rien. La santé y était pleine et la constitution forte et saine; mais on y était sujet de père en fils aux ruptures ou descentes (hernies)!.. Aussi, le paysan rompu dissimule-t-il avec le plus grand soin son infirmité; il ne consulte le médecin et n'achète ses bandages qu'en cachette et avec des précautions infinies.

Une autre infirmité héréditaire est encore comprise dans la catégorie des *humeurs :* ce sont les varices. On va au médecin et on le consulte pour des accidents variqueux avec un air de mystère et de confusion. On n'exhibe pas sans une certaine difficulté et sans beaucoup de gêne une jambe où se creuse un ulcère variqueux. On a honte aussi d'avoir des parents variqueux, quoiqu'on n'ait pas honte d'en avoir de rachitiques. Si les préjugés sont persistants chez les gens du peuple, par contre les inconséquences leur sont légères.

Il va sans dire pourtant que dans l'espèce morbide si mal définie qu'on appelle les humeurs, est comprise cette forme de scrofule qui se manifeste au dehors par des abcès froids. Malheur à celui qui porte des cicatrices dans la région cervicale, qui a le cou *recousu*, comme on dit, c'est un sujet impur et rempli d'*humeurs !*

Quoi qu'il en soit, le paysan a honte d'être physiquement débile et mal constitué. Il se vante au contraire d'avoir un solide estomac, et il rougirait de vomir des aliments et d'avoir, comme il dit, *mauvais cœur :* on n'avoue pas ces choses-là ! Et, quoiqu'il ne redoute rien tant que d'être soldat, s'il est déclaré propre au service, on le voit sortir triomphant de la salle du Conseil de révision et crier en agitant son chapeau enrubanné : *Je suis bon !*

3° Bigarrures étiologiques.

Les macules blanches qui paraissent sur les ongles décèlent les mensonges qu'on a dits.

Le furoncle des paupières, le grain d'orge, l'orgelet, provient de ce qu'on a posé culotte (*cacaverunt*) dans un sentier.

(1) Voir plus haut, col. 13 et 47 des mentions analogues de « l'herbe qui égare. »

Dans la Bresse, on raconte aussi que si le nid d'un pic-vert, creusé dans un trone d'arbre, venait à être fermé au moyen d'une plaque de fer bien clouée, l'oiseau pourra se pratiquer une ouverture au moyen d'une certaine herbe.

(2) *Grigner*, c'est grincer les dents et surtout les montrer avec une expression menaçante. On appelle *grigne-dents*, certaines personnes contrefaites et méchantes, qui ont les dents fort longues.

(3) Ces contes sont à peu de chose près les mêmes pour chaque village. On change d'un pays à l'autre les noms des acteurs et du lieu où la scène s'est passée, on modifie plus ou moins les détails du tableau, mais voilà tout. Au fond, les idées et les conceptions sur l'événement surnaturel sont les mêmes. C'est pourquoi j'ai pris cette forme de narration pour donner un corps à chaque espèce de croyance superstitieuse.

(4) Voir pour ce qui regarde les *nœvi* la *Pathologie chirurgicale* de Samuel Cooper, dans l'*Encyclopédie médicale*.

L'herpès labialis, vulgo *bouquin* ou *boquin*, résulte comme ce dernier nom l'indique, de ce qu'on a *boqué* (baisé avec la bouche) sa bonne amie.

Toutes les hypothèses étiologiques ne sont pas aussi ridicules ni prises autant que celles-là en plaisanterie.

Si un homme perd successivement plusieurs femmes d'une maladie de langueur, on dit qu'il a le *foie blanc*. Cela signifie que la cohabitation avec un tel époux est chose éminemment malsaine et dangereuse. L'observation semble en effet démontrer que la phthisie et d'autres maladies constitutionnelles ou organiques sont susceptibles de se transmettre d'un conjoint à l'autre. La croyance qu'une personne a le *foie blanc* peut être singulière, mais que cette personne peut nuire est mieux qu'une superstition ; c'est unerègle d'observation dont il faut tenir compte.

Le peuple des campagnes craint beaucoup ce que la médecine appelle une répercussion, des maladies graves pouvant être occasionnées par la disparition subite d'un écoulement habituel. C'est pourquoi on recommande de ne pas décrasser la tête des enfants, de ne pas faire passer les feux à la tête, ni, par conséquent, de détruire trop à fond la vermine qui les entretient. C'est afin de *ne pas faire rentrer la mauvaise humeur* qui pourrait se porter sur les yeux, sur le cerveau ou sur la poitrine...

Dans un même ordre d'idées, on n'a garde de tarir trop vite les écoulements purulents des oreilles.

Il ne faut pas non plus faire disparaître trop brusquement la *gratelle* (gale), par crainte d'une *gale rentrée ; une gale rentrée n'est pas facile à guérir ; on s'en ressent le restant de ses jours !...*

On redoute aussi l'application des vésicatoires qui met *les humeurs en mouvement, qui peut les attirer et les fixer sur un point...*

Il n'est pas de médecin qui n'ait eu à lutter contre des inepties pareilles.

On ne soumet pas facilement les paysans malades à l'usage de la flanelle ; pas plus qu'on ne peut leur faire accepter du coton pour le pansement des plaies. Il faut de la toile ; et encore, ne doit-on pas employer la toile de toute provenance, par exemple du linge de femme !

On attribue beaucoup de maladies aux vers. La carie dentaire, par exemple, est produite par un petit ver blanc qui se creuse un réduit dans l'ivoire d'une dent, où il taraude, où il fait souffrir, et d'où on le peut déloger au moyen de fumigations de graines de jusquiame. On brûle ces graines vénérées sur des charbons, et on reçoit la fumée en tenant la bouche ouverte ; et on voit tomber les petits vers blancs. C'est une croyance qui existe aussi chez les Arabes de la Kabylie (1).

Dans la médecine vétérinaire, la pathogénie ne doit pas être moins bizarre ; mais j'en connais moins les singularités.

Si un porc est paralysé des jambes de derrière, on dit à Broye que c'est *la belette* (2) qui lui a passé dessus.

P. Bonnet.

(*A suivre.*)

(1) V. *Une mission médicale en Kabylie*, par L. Leclerc (1863).

(2) On dit la *belette*, comme on dit aussi la *fouine*, le *putois*, le *renard*, le *loup*, et tout animal qui va aux poules, la *bête*.

Extrait d'un article de " The Constitutional, London 1 July 1853 ", rendant compte des " Yule Tide Stories " de Benjamin Thorpe (1).

HISTOIRE DE LA FEMME AUX DEUX MARIS

CONTE ANGLAIS.

C'était au coucher du soleil. Un matelot en haillons, dont le vaisseau avait fait naufrage le matin devant Whitehaven, et qui avait erré tout le jour à la recherche d'un abri et d'un morceau de pain, traversait d'un pas lent et fatigué Crack-Skull Common. Comme il s'avançait, il aperçut un berger qui, couché sur la pente d'un coteau, fredonnait une chanson pendant que paissait son troupeau Se dirigeant de son côté, l'étranger lui dit : Brave berger, peux-tu, je te prie, m'indiquer quelque ferme aux alentours, où, pour l'amour de Dieu, on me donnera le vivre et le couvert? — Le berger le regarda fixement et répondit : Oui, chez la bonne Dobson ; son cœur est aussi doux que lait de beurre ; quant à Dobson, c'est un grippe-sou, je t'en préviens. Elle te rendra volontiers service, mais prends garde que lui ne t'attrape. — Je tenterai la chance, dit le pauvre diable ; je n'ai pas mangé depuis ce matin et n'ai reposé de trois nuits ; la tempête nous a ballottés trois jours entiers, et, à la fin, a fait sombrer notre brave vaisseau. Comment trouverai-je la maison? — Traverse tout droit le pré ; ensuite tu descendras le sentier du Pendu à ta gauche. Quand tu seras au gibet (où sont pendus deux hommes enchaînés), tu tourneras à droite ; à quelque distance, tu verras la ferme en bas dans le creux.

Le matelot pressa le pas. Il arriva au sentier du Pendu, et (sans s'arrêter longtemps à regarder les deux pendus dont les chaînes résonnaient avec un bruit lamentable), il descendit dans le creux et en une heure atteignit la ferme.

Or, c'était l'époque de la moisson et le fermier était dehors avec ses hommes. Pour la fermière, elle regardait, plantée sur le pas de sa porte, coucher le soleil d'or. L'étranger fut près d'elle avant qu'elle l'eût vu seulement arriver. Il lui dit sans préambule, en pesant sur la fin de ses mots, comme un homme fatigué et souffrant : Bonne femme, j'arrive tout droit de White-*haven*. — Du ciel ! s'écria-t-elle l'interrompant (il y a ici un calembour ; la femme entend *heaven*, qui veut dire ciel, au lieu de *haven*). La faim donna de l'esprit au pauvre diable qui, voyant que le ciel venait à son aide, répondit bien vite d'un ton solennel : Oui, bonne dame, du ciel !

Et y avez-vous vu mon pauvre défunt mari, John Cook? Je suis sûre qu'il est au ciel, ajouta la fermière en essuyant une larme du coin de son tablier, car c'était le meilleur et le plus doux être qui fût au monde.

Certes, je le connais bien, répliqua l'autre. — Et comment va-t-il dans le ciel? J'espère qu'il se porte bien. De son vivant, il avait tout ce qu'il lui fallait.

(1) Cet article a été communiqué à *Mélusine* par Miss L.-T. Smith dont le père, dit-elle, a écrit le conte ci-dessus sous la dictée de son père W. Hawkes Smith de Birmingham. Ce conte est donné comme parallèle de celui de Thorpe intitulé : Such Women are (p. 228). — Comparez les contes publiés dans *Mélusine*, col. 33 et col. 135.

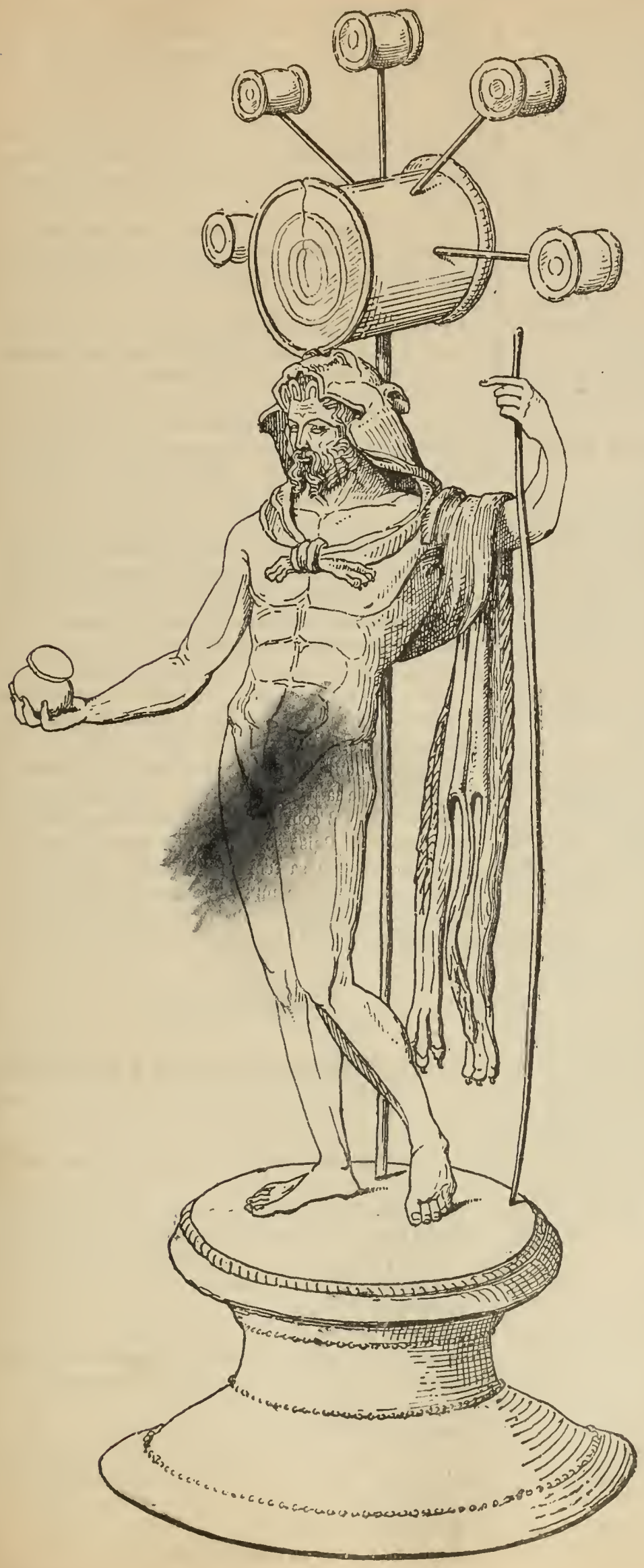

TARANIS, Dieu Gaulois du Tonnerre. (Voir la Bibliographie du n° précédent, col. 343.)

Je regrette de vous dire, repartit le matelot, en faisant la grimace, qu'il n'est pas heureux. Il est forcé, pour gagner sa vie, de traîner un tonneau d'eau dans les rues du ciel.

Ne dites pas cela, s'écria la pauvre femme au désespoir. Oh! mon pauvre cher défunt John Cook. Puis-je le secourir? Pouvez-vous quelque chose pour lui? ajouta-t-elle en implorant le matelot du regard.

Assurément, dit le matelot hésitant, mais je n'ai pas le temps de m'arrêter; il me faut partir.

Entrez un instant, répondit la fermière vivement. Pendant que je vais préparer un paquet pour lui, asseyez-vous là et soupez, car vous paraissez fatigué et à jeun. Je fais seller la jument noire pour que vous ne perdiez pas de temps.

Alors elle appela la servante et lui ordonna de servir à l'étranger les meilleurs plats de la maison et son ale la plus exquise, puis elle fit seller par le garçon la jument noire. Elle monta elle-même l'escalier et choisit en pleurant, dans la garde-robe de son pauvre cher défunt, l'habit et le pantalon les moins usés ainsi que sa coiffure habituelle, elle y ajouta les bottes neuves de son mari actuel. Ensuite elle ouvrit le coffre-fort et remplit de guinées d'or une bourse de cuir. Cela fait, elle donna le tout à l'étranger qui venait de terminer son repas et l'engagea à partir sans retard porter ce souvenir à son défunt mari. Elle le pria de lui dire combien elle l'aimait et pensait à lui, combien elle était chagrine d'apprendre sa triste position et comment elle lui envoyait ce paquet, afin qu'il ne fut plus obligé désormais pour vivre de traîner un tonneau d'eau dans les rues du ciel.

Le jument ayant été amenée, le matelot l'enfourcha, dit adieu à la fermière et s'éloigna, ragaillardi par son repas et heureux de sa bonne fortune. Il avait à peine tourné le coin du sentier du Pendu, que Dobson rentrait chez lui de l'autre côté, mourant de faim et de fatigue.

Hé! femme, cria-t-il en grognant, à souper! je suis las et j'ai faim. Puis il se jeta dans son vieux fauteuil.

Or, la volaille froide et le jambon qui lui étaient destinés avaient été dévorés par le matelot. La fermière pensait en vérité à tout autre chose. Au lieu de répondre à sa demande, elle s'approcha et lui dit vivement: Qui croyez-vous qui sort d'ici? — Que

m'importe? donnez-moi à souper. — Non ! qui croyez-vous qui sort d'ici ? répéta-t-elle d'un ton plus câlin. — Ma femme est folle, je veux souper et je me soucie bien de ceux qui ont rôdé par ici. — Mais il est venu un homme du ciel, dit la femme, posant sa main sur le bras de son mari, croyant ainsi l'apaiser. Furieux, il la repoussa, s'écriant : Folle, à quoi penses-tu ? donne-moi à manger et laisse-moi tranquille avec ton homme venu du ciel.

Je dis la vérité, s'écria-t-elle, en versant une larme ; il arrivait du ciel et il connaissait mon pauvre cher défunt John Cook.

Le fermier se sentait mal à l'aise ; le sujet était délicat et il était jaloux. Il ne répondit rien, s'agita dans son fauteuil et mordit ses lèvres avec impatience.

Et il m'a dit, continua-t-elle en pleurant, que mon pauvre défunt était forcé pour vivre de traîner un tonneau d'eau par les rues du ciel.

Peuh ! murmura le fermier, en dépit de lui-même, pendant que sa femme pleurnichait plus fort.

J'ai cru que c'était charité de lui envoyer quelques petites choses pour le consoler. — Le fermier sentait la moutarde lui monter au nez et se trémoussait dans son fauteuil. — Aussi, continua-t-elle, j'ai choisi son meilleur habit et son pantalon, et la coiffure qu'il portait d'habitude ; j'ai pris aussi ta paire de bottes neuves de la semaine dernière. — Non, s'écria le fermier ! tu n'as pas fait cela !

Mais si, répondit-elle, je les ai donnés à l'homme pour mon pauvre défunt et j'ai ajouté, en outre, la bourse de cuir remplie d'or.

Ce n'est pas possible, tu n'es pas si bête que cela, cria le fermier se levant brusquement de sa chaise.

Elle ne répondit rien. Mais au regard de timide triomphe qui brillait dans l'œil de sa femme, au milieu des larmes, il comprit qu'elle disait vrai. Sans perdre un instant, oubliant la faim et la fatigue, il cria : Selle tout de suite la jument noire.

La jument noire a été déjà sellée pour l'étranger, qui l'a enfourchée et est parti au galop, dit la femme.

Le mari resta abasourdi. Mais qu'y faire ? Aussi, tout en maugréant, il demanda le signalement de l'homme et la route qu'il avait prise. La fermière le renseigna.

Le mari s'éloigna aussitôt. Pendant ce temps, le matelot avait atteint en galopant le sentier du Pendu ; il s'arrêta alors sous un arbre, passa l'habit, le pantalon et les bottes qu'on lui avait donnés, puis, remontant sur la jument noire, il traversa au trot Crackskull Common, tellement transformé par la bonne chère qu'il avait prise, et par son bel accoutrement, qu'il ne paraissait pas le même homme. Il accosta le berger couché au même endroit.

Ah ! bon berger, cria-t-il en le saluant, ferais-tu un gros mensonge pour une 1/2 couronne ?

Eh ! Eh ! répondit l'autre, je n'ai jamais menti et ne me soucie pas de commencer.

Bah, répliqua l'étranger, il ne s'agit que d'une plaisanterie. Si quelqu'un passe par ici et te demande si tu as vu quelqu'un comme moi et ma jument noire, ne lui dis pas quel chemin j'ai pris. Tiens, voici la couronne.

Le berger prit la pièce et répondit : Je dirai que Votre Honneur est monté au ciel.

C'est bien cela, repartit l'étranger, et le saluant de la main, il disparut en un moment.

Une demi-heure ne s'était pas écoulée ; déjà la nuit tombait et le berger sifflait son chien pour ramener son troupeau à l'étable, quand Dobson arriva furieux, en sueur et essoufflé. A la vue du berger, il s'arrêta et lui dit :

Je te prie, bon berger, as-tu vu passer par ici un voyageur, aux cheveux tressés et monté sur une jument noire, à la longue queue. Je ne dois pas être loin derrière lui.

Oh oui, il vient de passer devant moi, et jamais je n'oublierai cette vision. Car l'homme et la jument sont montés dans les airs. Je les vois encore ! je les vois encore !

Et le berger se recoucha sur le coteau et d'un geste il désigna une nuée floconneuse qui, à la lueur du crépuscule, présentait la silhouette brumeuse d'un cheval à la queue traînante.

Le fermier s'arrêta tout tremblant. Le cœur lui manquait ; l'heure et aussi la faiblesse que lui causait la faim lui faisait ajouter foi à cette réponse qui confirmait l'histoire de sa femme.

C'est possible après tout? murmura-t-il. Il pria le berger de lui dire où il avait aperçu la vision. Le berger le fit coucher à côté de lui et lui désigna un point du ciel. Et le fermier vit le nuage qui diminuait rapidement. L'imagination fit le reste. Alors il s'écria :

D'abord mes yeux étaient obscurcis et mon esprit tout à fait égaré. Mais à présent, la clarté se fait.

Merci, bon berger, de ce que tu me montres. Vois l'homme et la jument comme ils s'élèvent dans l'air. Oui, je vois traîner la queue de la jument noire.

Et en regardant, sa main se balançait en même temps que la queue de sa jument. Enfin Dobson se leva, donna au berger une 1/2 couronne qu'il accompagna de force remerciements. Puis, enchanté, il rentra chez lui, demanda pardon à sa femme de ne l'avoir pas crue et la bénit toute sa vie pour sa bonne œuvre, qui ne pouvait manquer, pensait-il, de le mener lui-même tout droit dans le chemin du Ciel.

LA PETITE FOURMI QUI ALLAIT A JÉRUSALEM

ET LA NEIGE.

Il y avait une fois une petite fourmi qui allait à Jérusalem.

Elle rencontra la neige, et la neige cassa la patte de la petite fourmi qui allait à Jérusalem.

O neige, que tu es forte, toi qui casses la patte de la petite fourmi qui va à Jérusalem !

Et la neige répondit :

Bien plus fort est le soleil, qui me fond.

O soleil, que tu es fort, toi qui fonds la neige, qui casse la patte à la petite fourmi qui va à Jérusalem !

Et le soleil répondit :

Bien plus fort est le nuage, qui me voile.

O nuage, que tu es fort, toi qui voiles le soleil, qui fond la neige, qui casse la patte à la petite fourmi qui va à Jérusalem !

Et le nuage répondit :

Bien plus fort est le vent, qui me chasse.

O vent, que tu es fort, toi qui chasses le nuage, qui voile le soleil, qui fond la neige, qui casse la patte de la petite fourmi qui va à Jérusalem !

Et le vent répondit :

Bien plus forte est la montagne, qui m'arrête.

O montagne, que tu es forte, toi qui arrêtes le vent, qui chasse le nuage, qui voile le soleil, qui fond la neige, qui casse la patte de la petite fourmi qui va à Jérusalem !

Et la montagne répondit :

Bien plus forte est la souris, qui me perce.

O souris, que tu es forte, toi qui perces la montagne, qui arrête le vent, qui chasse le nuage, qui voile le soleil, qui fond la neige, qui casse la patte de la petite fourmi qui va à Jérusalem !

Et la souris répondit :

Bien plus fort est le chat, qui me mange.

O chat, que tu es fort, toi qui manges la souris, qui perce la montagne, qui arrête le vent, qui chasse le nuage, qui voile le soleil, qui fond la neige, qui casse la patte de la petite fourmi qui va à Jérusalem !

Et le chat répondit :

Bien plus fort est le chien, qui me chasse.

O chien, que tu es fort, toi qui chasses le chat, qui mange la souris, qui perce la montagne, qui arrête le vent, qui chasse le nuage, qui voile le soleil, qui fond la neige, qui casse la patte de la petite fourmi qui va à Jérusalem !

Et le chien répondit :

Bien plus fort est le bâton, qui me chasse.

O bâton, que tu es fort, toi qui chasses le chien, qui chasse le chat, qui mange la souris, qui perce la montagne, qui arrête le vent, qui chasse le nuage, qui voile le soleil, qui fond la neige, qui casse la patte de la petite fourmi qui va à Jérusalem !

Et le bâton répondit :

Bien plus fort est le feu, qui me brûle.

O feu, que tu es fort, toi qui brûles le bâton, qui chasse le chien, qui chasse le chat, qui mange la souris, qui perce la montagne, qui arrête le vent, qui chasse le nuage, qui voile le soleil, qui fond la neige, qui casse la patte de la petite fourmi qui va à Jérusalem !

Et le feu répondit :

Bien plus forte est l'eau, qui m'éteint.

O eau, que tu es forte, toi qui éteins le feu, qui brûle le bâton, qui chasse le chien, qui chasse le chat, qui mange la souris, qui perce la montagne, qui arrête le vent, qui chasse le nuage, qui voile le soleil, qui fond la neige, qui casse la patte de la petite fourmi qui va à Jérusalem !

Et l'eau répondit :

Bien plus forte est la vache, qui me boit.

O vache, que tu es forte, toi qui bois l'eau, qui éteint le feu, qui brûle le bâton, qui chasse le chien, qui chasse le chat, qui mange la souris, qui perce la montagne, qui arrête le vent, qui chasse le nuage, qui voile le soleil, qui fond la neige, qui casse la patte de la petite fourmi qui va à Jérusalem !

Et la vache répondit :

Bien plus fort est l'homme, qui me tue.

O homme, que tu es fort, toi qui tues la vache, qui boit l'eau, qui éteint le feu, qui brûle le bâton, qui chasse le chien, qui chasse le chat, qui mange la souris, qui perce la montagne, qui arrête le vent, qui chasse le nuage, qui voile le soleil, qui fond la neige, qui casse la patte de la petite fourmi qui va à Jérusalem !

Et l'homme répondit :

Bien plus fort est encore Dieu (ou le diable) qui fait mourir (ou qui emporte) l'homme, qui tue la vache, qui boit l'eau, qui éteint le feu, qui brûle le bâton, qui chasse le chien, qui chasse le chat, qui mange la souris, qui perce la montagne, qui arrête le vent, qui chasse le nuage, qui voile le soleil, qui fond la neige, qui casse la patte de la petite fourmi qui va à Jérusalem !

Ce jeu d'enfants ou exercice mnémotechnique m'a été récité, en 1876, par M. G. DE LA LANDELLE, le romancier maritime, qui l'avait appris, dans son enfance, à Montpellier.

Cela doit être récité rapidement, en mettant bien chaque chose à sa place, dans l'ordre voulu, et, seules, les langues bien déliées y réussissent.

La Fontaine, qui était au courant de toutes les traditions populaires connues en France de son temps, semble s'être rappelé celle-ci, dans sa fable VII du livre IX : *La Souris métamorphosée en femme.*

On sait qu'il s'agit d'une souris tombée du bec d'un chat-huant et ramassée par un bramin, puis métamorphosée en jeune fille d'une grande beauté, par l'art d'un magicien. Le bramin, ravi par sa beauté, lui dit :

— Vous n'avez qu'à choisir, car chacun est jaloux
De l'honneur d'être votre époux.
— En ce cas, je donne, dit-elle,
Ma voix au plus puissant de tous.
— Soleil, s'écria lors le bramin à genoux,
C'est toi qui seras notre gendre :
— Non, dit-il ; ce nuage épais
Est plus puissant que moi, puisqu'il cache mes traits :
Je vous conseille de le prendre.
— Eh ! bien, dit le bramin au nuage volant,
Es-tu né pour ma fille ? — Hélas ! non, car le vent
Me chasse à son plaisir, de contrée en contrée.
. . . . . .
— O vent donc puisque vent y a,
Viens dans les bras de notre belle !
Il accourait : un mont en chemin l'arrêta.
L'éteuf passant à celui-là,
Il le renvoie et dit : J'aurais une querelle
Avec le rat, et l'offenser
Ce serait fou, lui qui peut me percer.
. . . . . .

F.-M. LUZEL.

Le conte suivant, publié par M. PIHAN, dans la *Revue Orientale*, peut être rapproché de la *Petite Fourmi qui allait à Jérusalem.* (Voy. ci-dessus.)

L'ÉPOUX LE PLUS PUISSANT DU MONDE.

ANECDOTE ARABE.

On raconte qu'un moine, dont la prière était habituellement exaucée, se trouvait un jour assis au bord

de la mer, lorsque vint à passer un milan tenant dans une de ses serres une petite souris qui lui échappa et tomba sur le moine. Celui-ci, touché de compassion pour la souris, la prit, l'enveloppa dans une feuille et l'emporta chez lui. Craignant que ses gens ne missent peu d'empressement à l'élever, il pria son Seigneur de la changer en jeune fille, et aussitôt elle devint une jeune fille douée d'une grande beauté. Le moine la conduisit auprès de sa femme, et dit à celle-ci : « Voici une fille qui m'appartient, et je désire que tu la traites comme mon enfant. » Lorsqu'elle eut atteint l'âge nubile, le moine lui adressa ces paroles : « Ma chère fille, te voilà devenue grande, et il te faut absolument un mari; choisis donc celui qui te convient, afin que je t'unisse à lui. » — « Puisque vous me laissez libre de choisir, » répondit-elle, « je veux pour époux celui qui est le plus puissant dans le monde. » — « Tu désires peut-être le soleil? » reprit-il, et il alla trouver le soleil, auquel il dit : « O toi qui es essentiellement grand, j'ai une fille qui désire avoir pour époux celui qui est le plus puissant dans le monde; voudrais-tu te marier avec elle? » — « Je vais vous indiquer quelqu'un de plus puissant que moi, » répondit le soleil : « c'est le nuage, qui m'obscurcit, qui fait pâlir mes rayons et ternit la splendeur de mes feux. » — Le moine se rendit auprès du nuage et lui rapporta les paroles du soleil. — « Et moi, » dit le nuage, « je vais vous indiquer quelqu'un de plus puissant que moi : allez trouver le vent qui me fait avancer ou reculer, qui me pousse à l'orient et à l'occident. » Le moine alla trouver le vent et lui tint le même discours qu'au nuage; mais le vent lui dit aussi : « Je vais vous indiquer quelqu'un de plus puissant que moi : c'est le mont, que je ne puis remuer. » Et le moine vint s'adresser au mont, qui lui fit cette réponse : « Je vais vous indiquer quelqu'un de plus puissant que moi : c'est le rat, dont je ne puis me défendre quand il me perfore et fait de moi son habitation. » Enfin le moine s'en alla dire au rat : « Veux-tu épouser cette jeune fille? » — « Et comment le pourrais-je? » s'écria le rat, « mon trou est étroit, et le rat ne s'allie qu'avec la souris. » Le moine alors pria son seigneur de changer la jeune fille en souris, comme elle était auparavant, et cela au grand contentement de la jeune fille. Aussitôt Dieu la fit revenir à sa première condition, et elle s'enfuit avec le rat.

(Extr. de la *Revue orientale*, 5e année, n° 55.)

DICTIONNAIRE DES NOMS

DONNÉS AUX HABITANTS

DES DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

(Suite.)

Mendois, de MENDE, ch.-l. du dépt de la Lozère.

Mentonais, de MENTON, ch.-l. de con, arrt de Nice, dépt des Alpes-Maritimes. « Les *Mentonais* ne se sont point fatigués à bâtir des églises grandioses et des palais somptueux. » (X. Fernet, dans l'*Illustration*, t. XLIV.)

Mercorien, de MIRECOURT, ch.-l. d'arrt, dépt des Vosges.

Mesquerais, de MESQUER, cne, con de Guérande, arrt de Saint-Nazaire, dépt de la Loire-Inférieure. « Les *Mesquerais* portent, comme les autres paludiers, le bragoubraz de toile blanche. » (*Géogr. de la Loire-Inférieure*, par Eug. Talbot.)

Messin (1), de METZ, cne, con et arrt d'Annecy, dépt de la Haute-Savoie.

Meurthois, de la MEURTHE, département. « Les *Meurthois* sont doux et serviables, peu sensibles aux doctrines subversives. » (F. de Gaaita, *Meurthe.*)

Meusien, de la MEUSE, département. « Histoire de Montmédy et des localités *meusiennes* de l'ancien comté de Chiny, par Jeantin. »

Mézin, du MÉZINC, pays dans le dépt de la Haute-Loire. « La vache *auvergnate* a moins de corps que la *mézine*, mais elle supporte mieux la fatigue. » (*La Loire historique*, par Touchard-Lafosse.)

Minervois, de MINERVE, cne, con d'Olonzac, arrt de Saint-Pons, dépt de l'Hérault.

Mirebalais (2), de MIREBEAU-EN-POITOU, ch.-l. de con, arrt de Poitiers, dépt de la Vienne.

Moissaguais, de MOISSAC, ch.-l. d'arrt, dépt de Tarn-et-Garonne. « Le nom de chemin *moissaguais* sert à désigner la plupart des anciennes voies du département de Tarn-et-Garonne. » (*Congrès arch. de France*, 32e session).

Moncontourain (3), de MONCONTOUR-DE-BRETAGNE, ch.-l. de con, arrt de Saint-Brieuc, dépt des Côtes-du-Nord.

Mondoublotier, de MONDOUBLEAU, ch.-l. de con, arrt de Vendôme, dépt de Loir-et-Cher. Voir **Dunoison.**

Monégasque, de MONACO, principauté, dépt des Alpes-Maritimes. « Le prince Charles III veut que les *Monégasques* chantent et s'amusent sur son domaine. » (Alf. Asseline, dans l'*Illustration*, t. LXV.) Alex. Dumas a dit quelque part : « Je ne sais si les *Monacois* sont bien nourris, mais je doute que les *Monacoises* soient bien coiffées. » C'est là un barbarisme forgé par le romancier.

Montalbanais, de MONTAUBAN, ch.-l. du dépt de Tarn-et-Garonne. « Les *Montalbanais* entretenaient une correspondance fort active avec Raymon. » (*Hist. de Montauban*, par H. Lebret.) On trouve aussi **Montaubanais**. « Les bœufs de la partie méridionale du Quercy sont nommés tantôt *montaubanais*, tantôt *quercinois*. » (Eug. Gayot, *Bêtes bovines.*).

Montargiois, de MONTARGIS, ch.-l. d'arrt, dépt du Loiret. « M. Ravault, peintre *montargiois*, a publié plusieurs lithographies du château. » (*La Loire historique*, par Touchard-Lafosse.) On trouve aussi **Montargois** : « Poton de Xaintrailles épousa, en 1431, une jeune *Montargoise.* » (*Du siége de Montargis*, par Dupuis.)

Montbardois, de MONTBARD, ch.-l. de con, arrt de Semur, dépt de la Côte-d'Or. « Les *Montbardois*

(1) METZ-EN-COUTURE, cne, con de Bertincourt, arrt d'Arras (Pas-de-Calais). — METZ-LE-COMTE, cne, con de Tanlay, arrt de Clamecy (Nièvre). — METZ-ROBERT, cne, con de Chaource, arrt de Bar-sur-Seine (Aube).

(2) MIREBEAU-SUR-BÈZE, ch.-l. de con, arrt de Dijon (Côte-d'Or).

(3) MONCONTOUR-DE-POITOU, ch.-l. de con, arrt de Loudun (Vienne).

passent pour être vifs, enjoués, spirituels, prévenants et affectueux envers les étrangers. » (*Montbard*, par B. Guérard).

Montbrisonnais (1), de MONTBRISON, ch.-l. d'arrt, dépt de la Loire. « Les malheureux *Montbrisonnais* étaient précipités un à un du haut de leur tour. » (*Le Forésien*, par L. Roux.)

Montdidérien, de MONTDIDIER, ch.-l. d'arrt, dépt de la Somme. « Je suis trop bon *Montdidérien* pour m'élever contre les éloges qu'Adrien de Valois fait de notre ville. » (*Hist. de Montdidier*, par V. de Beauvillé.)

Montfortois (2), de MONTFORT-L'AMAURY, ch.-l. de con, arrt de Rambouillet, dépt de Seine-et-Oise. « Du *Montfortois*, je passe au pays *Mantois*, ainsi nommé de Mantes, sa capitale. » (*Hist. de Chartres*, par Souchet.)

Montignonnais, de MONTIGNY-DEVANT-SASSEY, cne, con de Dun-sur-Meuse, arrt de Montmédy, dépt de la Meuse.

Montinien, de MONT-DEVANT-SASSEY, cne, con de Dun-sur-Meuse, arrt de Montmédy, dépt de la Meuse. « La basilique de Mont ouvrait son porche polychrôme aux populations *montiniennes*. » (*Hist de Montmédy*, par Jeantin.)

Montivillion, de MONTIVILLIERS, ch.-l. de con, arrt du Hâvre, dépt de la Seine-Inférieure. Voir **Harfleurtois**.

Montluçonnais, de MONTLUÇON, ch.-l. d'arrt, dépt de l'Allier. « Le seigneur de Montluçon prélevait une amende sur les femmes qui battaient leurs maris, et ce n'était pas le moindre de ses profits, ce qui fait l'éloge de la longanimité des époux *montluçonnais*. » (*La Loire historique*, par Touchard-Lafosse.)

Montmédien, de MONTMÉDY, ch.-l. d'arrt, dépt de la Meuse. « Les anciennes industries *montmédiennes* sont, entre autres, la chamoiserie et préparation des peaux de mouton, et les manufactures de cannes communes. » (*Hist. de Montmédy*, par Jeantin.)

Montmorillonnais, de MONTMORILLON, ch.-l. d'arrt, dépt de la Vienne.

Montoirien (3), de MONTOIR-DE-BRETAGNE, cne, con et arrt de Saint-Nazaire, dépt de la Loire-Inférieure. « Les *Montoiriennes* sont en général grandes, bien faites, brunes aux traits piquants. » (*La Loire historique*, par Touchard-Lafosse.)

Montois, du MONT-SAINT-MICHEL, cne, con de Pontorson, arrt d'Avranches, dépt de la Manche. « Les habitants de l'abbaye du Mont-Saint-Michel et ceux de leurs vassaux qu'on appelle les *Montois* ne peuvent communiquer avec la terre-ferme que pendant la moitié de leur vie. » (*Mémoires de Mme de Créquy.*) On dit aussi **Michelliste** : « Chaque communication des *Michellistes* avec le continent fut achetée par quelque rencontre meurtrière. » (*Hist. d'un beau pays*, par B. Robidou.)

Montpelliérain, de MONTPELLIER, ch.-l. du dépt de l'Hérault. « Les *Montpelliérains* sont à moitié médecins et pleins de respect pour la science hypothétique d'Esculape. » (*Le Languedocien*, par Em. de la Bédollière).

Montreuillais (1), de MONTREUIL-SUR-MER, ch.-l. d'arrt, dépt du Pas-de-Calais. « En 1188, Philippe-Auguste accorda une charte de commune aux *Montreuillais*. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Montrognon, de MONTIGNY-LE-GANNELON, cne, con de Cloyes, arrt de Châteaudun, dépt d'Eure-et-Loir. Voir **Cloysien.**

Montsaugeonnais, de MONTSAUGEON, cne, con et arrt de Chaumont, dépt de la Haute-Marne.

Morbihannais, du MORBIHAN, département. « Les *Morbihannais* descendent de ces Vénètes qui donnèrent au monde l'exemple d'une peuplade courageuse, conservant sa liberté intacte au milieu des Gaules asservies. » (*Guerre de la Vendée*, par Alph. Beauchamp).

Mordelais, de MORDELLES, ch.-l. de con, arrt de Rennes, dépt d'Ille-et-Vilaine. « Porte *Mordelaise*, » à Rennes.

Morlaisien, de MORLAIX, ch.-l. d'arrt, dépt du Finistère. « Charles IX donna aux *Morlaisiens*, en 1566, la première cour consulaire du duché. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

L. MERLET.

(*A suivre.*)

(1) MONTBRISON, cne, con de Grignan, arrt de Montélimart (Drôme).

(2) Les habitants de dix autres communes du nom de MONTFORT ont la même appellation.

(3) MONTOIRE-SUR-LE-LOIR, ch.-l. de con, arrt de Vendôme (Loir-et-Cher).

LE PRISONNIER DES MORILLONS.

(CHANSON A BOIRE.)

Je ne connais point la signification du mot *Morillons*. Peut-être désignait-on ainsi des soudards qui occupaient leur désœuvrement à rançonner les pays où ils campaient. L'acteur de notre chanson n'est peut-être le prisonnier que de bandes irrégulières, mais si ce n'est point le sentiment patriotique qui l'inspire, sa fierté toute française n'en est pas moins admirable et les couplets dans lesquels il brave je ne sais quelle incorrecte maréchaussée n'en méritent pas moins d'être conservés.

C'est dans le Roannais, de la bouche de Benoit Sanajous de Saint-Priest-la-Roche, que j'ai recueilli ce vau-de-vire, aujourd'hui rare.

Une citation du comte Jaubert, que nous rappellerons plus loin, nous permet de dire que cette chanson n'a point un caractère purement local et de penser qu'elle fut, à une certaine date, en vogue dans les provinces centrales de la France.

I.

L'autre jour je mi promène
Tout le long de ces vallons,
Dans mon chemin j'ai fait rencontre
Verse à boire !
Cinq cent mille morillons.
Eh ! buvons donc !

(1) Les habitants de vingt-six autres communes du nom de MONTREUIL ont la même appellation.

II.

Ils m'ont pris, ils m'emmènent,
Dans la prison m'ont emmené.
« Compte cent écus sur table,
Verse à boire !
Nous ti sortirons de prison. »
Eh ! buvons donc !

III.

« Que voulez-vous que je vous donne
Je suis qu'un pauvre garçon. »
« Tu as menti, pour ta gloire,
Verse à boire !
Tu es l' fils d'une riche maison. »
Eh ! buvons donc !

IV.

« Tu as une sœur ès-Lorrine (1),
Qui s'appelle Jeanneton,
Donne-moi la-z-en mariage,
Verse à boire !
Nous ti sortirons de prison. »
Eh ! buvons donc !

V.

« J'aimerais mieux que ma sœur fut morte,
Et pourrir dans la prison,
Que de la donner en mariage
Verse à boire !
A toi, vilain Morillon ! »
Eh ! buvons donc !

VI.

Ma sœur a des cheveux sur la tête,
Qui lui apond' jusqu'aux talons (1),
C'est pour faire des cordages,
Verse à boire !
Pour tous pendre ces Morillons !
Eh ! buvons donc !

V. S.

AIR DE LA « BERCEUSE BASQUE. »

BERCEUSE BASQUE.

(ZARAUZ, GUIPUSCOA).

Aur gaishua lo eta lo,
Lo giro on bat dago !
Zuk orai[n] eta nik gero ;
Biyok egingo degu lo
Lo, lo, lo, etc.

(1) J'écris ès-Lorrine (en Lorraine), mais je ne suis pas sûr de ce mot ; le chanteur prononce plutôt *éllorine* et ne sait ce que le mot veut dire.

Traduction. — Pauvre enfant dodo, dodo ; Voilà qu'il fait bon dormir ! Toi d'abord et puis moi ensuite ; Nous ferons tous les deux dodo, dodo, dodo, etc.

(1) All' n'a des cheveux sur la tête
Qui d'vallent jusqu'aux talons
Sa mère a les y cordèle
Varse à boire !
A grands doubles cordelons
Ah ! beuvons donc !

C[te] Jaubert, *Glossaire du centre*, au mot *cordeler*. Ce couplet a été communiqué au C[te] Jaubert par M. Ch. Ribault de Laugardière, qui l'a recueilli à Bengy, en Berry, sur les limites du Nivernais et du Bourbonnais.

On chante encore sur cet air le couplet suivant :

Aita gaiztoa tabernan dago,
Pikaro ! jokalariya !
Laster etorriko da echera
Ardo Naparrez ordiya !

Traduction. — Ton méchant père est au cabaret, Le coquin ! le joueur ! Tout à l'heure il va revenir à la maison. Ivre de vin de Navarre !

Léon Bureau.

OBSERVATIONS SUR LA BERCEUSE BASQUE.

Cette mélodie est construite avec la gamme de *la* renversée, c'est-à-dire basée sur la *dominante*. Dans les gammes basées sur la dominante, la quarte se trouve placée avant la quinte. La quarte, *mi*, *fa dièse*, *sol dièse*, *la*, placée ici au bas de l'échelle, est identique à la quarte qui forme le sommet de la gamme de *la majeur;* la quinte *la*, *si*, *ut naturel*, *ré*, *mi*, est identique à la quinte qui forme la base de la gamme de *la mineur*.

La terminaison sur la dominante, si fréquente dans les chants populaires de l'Orient, donne à cette mélodie quelque chose de vague et de rêveur : le sens est comme suspendu... Il y a un charme réel dans l'effet qui résulte de ce moyen expressif dont l'emploi est parfaitement justifié dans une *berceuse*.

Si on analyse la mélodie au point de vue des membres de phrase qui la composent, on trouvera trois phrases de 4 mesures, deux de 3 mesures et une de 4 mesures.

B. D.

Superstition relative aux dents.

(SALINS, JURA.)

Un enfant qui perd une dent ne doit pas la jeter au hasard. Avalée par un chien ou un chat, elle serait remplacée par une dent de chien ou de chat dans la bouche qui l'a perdue. Il faut la jeter au feu en disant :

Tiens, feu, voilà ma dent,
Rends-la moi, dans un mois,
Blanche comme l'argent.

Ed. Toubin.

FORMULETTES.

(PARIS.)

En passant par la cuisine
De Monsieur Portefarine,
J'entendis qu'il rôtissait
Trois douzaines de poulets.
J'ai demandé pour qui c'était;
On m'a dit qu' c'était pour mon père.
Mon père m'en a fait goûter,
J'les ai trouvés trop salés.
Une, deux, trois, etc.
Mouch' ton nez, p'tit effronté.
Arlequin,
Mouche le tien.

(PARIS.)

Un petit chien demandant sa vie.
En passant par ce pays-ci :
Pont une,
C'est pour toi la prune;
Pont deux,
C'est pour toi les œufs;
Pont trois,
C'est pour toi la noix;
Pont quatre,
C'est pour toi la claque;
Pont cinq,
C'est pour toi la seringue;
Pont six,
C'est pour toi les cerises;
Pont sept,
C'est pour toi l'assiette;
Pont huit,
C'est pour toi les huitres;
Pont neuf,
C'est pour toi le bœuf.

P. K.

Formulette de la pluie.

(NIORT.)

Mouille, mouille, paradis,
Tout le monde est à l'abri;
N'y a que mon p'tit frère Pierre
Qu'est à la gouttière
Qui ramasse de la laine (1)
Pour en faire des mitaines
Au bonhomme Croquemitaine.

L. Desaivre.

Autre Formulette.

(NIORT.)

En hiver,
Qui quitte sa place la perd;
En automne,
Qui quitte sa place la donne;
Au printemps,
Qui quitte sa place la reprend;
En été,
Qui quitte sa place l'a donnée,

L. Desaivre.

(1) Var. A ramasser des p'tits poissons
Pour sa collation;
La gouttière a défoncé,
Mon p'tit frère s'en est allé
Tout mouillé.

(J. Bujeaud, *Chans. pop. de l'Ouest*, t. I, p. 27).

BIBLIOGRAPHIE.

L. Friedlænder. — **De Marte Loucetio et de Junone græca.** Kœnigsberg, 1877.

Cette courte dissertation, placée en tête du dernier programme de l'Université de Kœnigsberg, a pour objet de démontrer, par deux exemples principaux, à quelles erreurs peut conduire l'application à outrance, faite aux mythologies classiques, du système d'interprétation naturaliste, aujourd'hui en faveur. L'auteur y prend surtout à partie M. W. H. Roscher et ses *Etudes sur la Myth. Comp. des Grees et des Romains*. Ce dernier, cherchant à établir que Mars est un dieu solaire, analogue à l'Apollon hellénique, avait cru trouver une preuve à l'appui de son opinion dans l'épithète de *Leucetius* ou *Loucetius*, donnée à ce dieu dans quelques inscriptions, et qui aurait le sens de « lumineux, brillant. » — M. Friedlænder lui répond que l'âge assez récent de ces inscriptions et surtout leur provenance (Angleterre, Hesse Cisrhénane et Nassau) indiquent que Mars Loucetius doit être rangé parmi les divinités gauloises, comme le veut Zeuss (*Gram. Celt.*, 2e édit., p. 34, 39) et comme l'a fait de Wal dans ses *Monuments épigraphiques latins de la mythologie du nord*. Il ajoute que le dieu Loucetius devait être celui des habitants de Lutèce, que Julien appelle Λουκετία.

Le second point concerne la signification de la Junon grecque où M. Roscher, avec plusieurs mythologues, reconnaît une déesse lunaire. L'argument tiré de la consécration du paon à Hèra nous paraît, comme à M. F., sans valeur. Si la queue de cet animal éveille, en effet, une image naturelle, c'est celle du ciel constellé, et non celle de la lune. On sait d'ailleurs que le paon a été introduit assez tard en Grèce et même à Samos, ce qui ne permet pas d'attribuer à ce symbole d'Hèra une haute antiquité. M. F. cite six interprétations diverses, toutes contradictoires, du caractère de la Junon grecque. Il part de là pour conclure, d'une façon beaucoup trop absolue, à l'inutilité des tentatives d'interprétation mythologique. Quoi qu'il en soit, cette brochure est un indice, entre beaucoup d'autres, de la réaction qui se produit, depuis quelques années déjà, en Allemagne, contre les doctrines de l'école de Max Müller et de celle d'Adalbert Kuhn. P. Decharme.

Dr H.-H. Ploss. **Das Kind in Brauch und Sitte der Vœlker : Anthropologische Studien**, 2 vol. in-8° de xii-324 et 294 p. Stuttgart, August Auerbach, 1876. Prix : 14 fr. 50 c.

Cet ouvrage sur les usages traditionnels qui se réfèrent à l'enfance, est une monographie d'un grand intérêt par le nombre de faits recueillis et classés par l'auteur. Son but principal a été de résumer les traditions et usages de l'Allemagne à cet égard et de les comparer à ceux des peuples éloignés ou sauvages, tels que les ont décrits géographes, voyageurs et missionnaires. Il est néanmoins sorti de ce cadre pour ne rien laisser échapper de ce qui intéresse l'histoire de l'enfance, et il a été ainsi amené à traiter des pratiques qui n'ont rien d'allemand ni d'européen, telles que la circoncision et les opérations analogues dont l'autre sexe est l'objet.

Voici les chapitres dans lesquels se divise l'ouvrage de M. P. Attente de l'Enfant; — Naissance; — Soins pris pour le bonheur de l'enfant; — Dangers qui menacent l'enfant et la mère; — Couvade; — Choix du nom; — Parrainage et usages de baptême; — Fêtes et repas de baptême; — Relevailles; — Pratiques traditionnelles pour embellir (?) l'enfant (Déformations traditionnelles); — le Bain; — les Langes; — le Berceau; — la Nourriture de l'enfant; — les Amulettes; — la Médecine traditionnelle des enfants; — l'Infanticide et l'Exposition des enfants; — Mise à mort des jumeaux; — Education des enfants chez les peuples sauvages; — Jeux d'enfants, fêtes d'enfants et rimes enfantines; — Place de l'enfant dans la famille; — Fin de l'enfance.

L'auteur a réuni là une grande quantité de faits et de renseignements, et il l'a fait avec une critique qu'on peut juger par cette fine observation : « Les peuples Européens, qui ont pourtant atteint un degré si élevé de civilisation, ont encore conservé des débris de l'époque où elles étaient au plus bas degré du chamanisme. » Ses rapprochements le montrent bien; et faut-il se moquer des « sauvages » lorsqu'il y a un siècle, des avocats danois achetaient aux sages-femmes les *coiffes* avec lesquelles naissent certains enfants, pour avoir de la chance dans leurs procès, — quand, à notre époque même, ces coiffes se vendent ou s'achètent par les annonces du *Times*? (I, 37.)

Ne pouvant nous étendre sur le sujet traité par M. P., nous nous bornons à citer quelques faits analogues à ceux que l'on trouve plus haut dans l'article de M. Bonnet.

L'emploi comme amulette des restes du cordon ombilical n'est borné ni à la France ni à l'Allemagne; Il se rencontre aussi en Chine, chez les Kalmouks, au Pérou et ailleurs encore. (I, 40.)

En Allemagne, les sages-femmes et les grand'mères pressent le mamelon de l'enfant nouveau-né pour en exprimer quelques gouttes de liquide ou de mucosité qu'on appelle *lait de sorcière*. Sans cette opération, l'enfant risquerait d'être enlevé par une sorcière ou par un mauvais esprit. Même pratique en Angleterre et dans le royaume de Naples. (I, 265.)

La précision et la richesse de détails avec lesquelles M. P. traite toutes les questions de médecine et d'hygiène traditionnelles (autant qu'on peut associer des termes aussi dissemblables), montrent que l'auteur a la compétence et l'expérience propres à un médecin. Le sous-titre de son ouvrage : *Etudes anthropologiques*, montre, du reste, la double intention de son ouvrage, anthropologie et *Folk-lore*.

A certains égards pourtant la tradition vaut mieux que le progrès. Autrefois on endormait les enfants avec des chants de nourrice : aujourd'hui, en Angletere, on les endort avec des préparations au laudanum qu'on décore de noms comme *Mothers'blessing* et autres également trompeurs. C'est surtout dans les districts manufacturiers (où la mère n'a pas le temps de bercer et d'endormir son enfant par ses chants!) que ces préparations meurtrières sont de plus en plus employées. Un historien, se rappelant que l'Angleterre a fait une guerre immorale à la Chine pour forcer celle-ci à ouvrir ses douanes à l'opium (dont l'introduction comme la vente étaient interdites dans l'Empire du Milieu), pourrait dire que c'est la Némésis de l'opium.

Le lecteur qui s'occupe de traditions populaires pourra sur plus d'un point ajouter quelque fait, quelque citation nouvelle. Un ouvrage de ce genre ne peut jamais être complet. On saura gré pourtant à M. le Dr Ploss de la quantité de faits qu'il a réunis, de l'ordre dans lequel il les a classés, des sommaires et des tables qui rendent les recherches faciles. Pour tout ce qui touche l'enfance, c'est un répertoire indispensable. H. G.

Pontaumont (de). **Nouvelles Recherches sur les prétendues possessions diaboliques survenues dans le vicomté de Carentan pendant les XVIIe et XVIIIe siècles.** Cherbourg, s. d., in-8°, 10 p.

Cette brochure nous fait connaître quelques poursuites juridiques dirigées contre des sorciers en 1646 et 1723. Dans ces procès, les prétendus coupables avouaient leurs méfaits et rendaient à la justice un compte si nettement explicatif, si clairement circonstancié, que la conviction des accusés excusait en quelque sorte celle des magistrats.

Primavera, poésie de M. Turquety, musique de M. Bourgault-Ducoudray (piano et chant.)

Cette mélodie se rattache aux études dont les gammes anciennes sont l'objet, par l'emploi d'une échelle mélodique inusitée chez les modernes : celle du *Chromatique antique*. Cette échelle est fort remarquable, car la présence de quatre demi-tons dans l'octave entraîne la suppression systématique de deux notes de la gamme : *sol* et *ré* dans le ton de *la*. Il en résulte un coloris spécial, qui rend bien le sentiment de la poésie, dans le passage où il en est fait usage.

Le Bonhomme Picard pour 1877. Amiens, in-32, 96 p.

Cet almanach contient pp. 82-88 de petites historiettes en patois picard.

Le Gérant, Eugène ROLLAND.

Chartres. — Edouard Garnier, Imprimeur.

SUPERSTITIONS MÉDICALES

DE LA FRANCHE-COMTÉ.

(*Suite*).

§ 3. — TRAITEMENT ET PROPHYLAXIE CABALISTIQUES.

On est le médecin de son client. Il faut qu'entre l'un et l'autre il y ait une certaine conformité d'idées et de sentiments en vertu de quoi la confiance, dont la médecine ne saurait se passer, s'établit et se maintient. Tant que les pauvres gens croiront aux influences magiques, ils auront recours aux superstitions et aux jongleries pour se guérir, c'est bien évident.

I. — PROPHYLAXIE. — Nous avons vu qu'on ne doit pas manger quoi que ce soit sans avoir fait au préalable *avec* ou *dessus* un signe de croix plein. Je dis *plein*, parce que dans les formules cabalistiques, on fait aussi le signe de croix, mais en invoquant seulement les trois personnes de la Trinité et sans prononcer jamais le mot *Ainsi-soit-il !* Un signe de croix plein anéantit le mal qu'un sorcier aurait pu mettre dans un fruit, dans du pain, etc.

S'il *alude* (1) (s'il fait un éclair), on est sûr *en se signant* (en faisant un signe de croix) d'être préservé du feu du ciel. « Le diable venait d'inventer le tonnerre. Le » bon Dieu dit aux premiers hommes : *ne craignez rien ;* » *chaque fois qu'il devra tonner, je vous préviendrai par un* » *éclair ; de sorte qu'en faisant un signe de croix, vous pour-* » *rez conjurer ce mal nouveau.* Voilà pourquoi depuis ce » temps tout bon chrétien se signe quand un éclair à » lui (2). » — Le tonnerre impressionne beaucoup l'homme ignorant qui ne peut rien comprendre au fluide électrique pas plus qu'au télégraphe. Comment lui persuader que ce bruit formidable, le grondement du tonnerre, est un phénomène naturel? Sait-on seulement ce que c'est ? Des légendes nous apprennent qu'on n'en sait rien. Quand Jésus-Christ instruisait les apôtres, l'un d'eux eut l'indiscrétion de demander ce que c'était que le tonnerre. Saint Pierre répondit : « Je vais te l'écrire... » A quoi Jésus, retenant la main de Pierre, répliqua vivement :

Arrête, Pierre !
Si l'homme sur terre
Savait ce qu'est le tonnerre,
Il deviendrait cendre et poussière ! !

C'était s'en tirer en homme d'esprit. Tout ce qu'on croit, d'après nos traditions, c'est que le tonnerre est une invention diabolique.

Nous avons des prières qui ont le privilége de préserver des maladies et des accidents ; comme celle de saint Hubert, qu'on récite le soir en famille et qui préserve *des chiens enragés, de l'ennemi* et *de la serpent*. Car le vulgaire a peur aussi des serpents, bien que, dans nos pays, il n'y en ait pas dont la morsure soit bien dangereuse. — Voici la formule que récitent nos paysans à propos des serpents :

Serpent (couleuvre),
Riban ; (il suffit d'en lier la morsure avec un ruban) ;
Anvoi (orvet),
Lai croix ; (on fait la croix dessus) ;
Vipère
Cemetère ; (c'est le cimetière) ;
Scorpion
Point de guérison !

Les prières, c'est très-bon, mais voici en sus quelques pratiques qu'on ne néglige jamais d'observer à la campagne, pour le plus grand bien des bêtes et des gens.

Il ne faut pas laisser le *cuvier* vide sur le *pied-de-bue* (1) (trépied, support), car la femme de la maison souffrirait autant de temps pour accoucher qu'il y serait resté.

L'enfant qu'on va baptiser, porte sur la tête une couronne de fleurs ou un simple bouquet. Il est d'usage qu'au retour de la cérémonie, on suspende ces fleurs au lit de la mère. On doit les suspendre très-haut, de peur qu'un [illegible]e nouveau-né ne survienne bientôt.

On ne doit pas laisser trop longtemps à une petite fille son *crémeilloulot* (crêmeau) (2), pour qu'elle n'ait pas plus tard de même des menstrues de trop longue durée.

Pour qu'elle devienne bonne nourrice, on doit lui exprimer le bout du mamelon, de manière à en faire sortir une goutte de liquide, absolument comme il est recommandé de couper aux petits chats le bout de la queue où se trouve un ver qui les empêcherait plus tard de prendre les souris. J'ai vu plusieurs fois des abcès survenir à la mamelle chez des enfants nouveaunés, et d'après les aveux qu'on m'a faits, j'ai cru pouvoir les imputer à cette étrange pratique.

Voici qui regarde plus spécialement les garçons.

On met de côté le cordon ombilical des enfants. C'est un talisman qui doit plus tard leur porter bonheur. On l'attache à leurs habits quand ils vont à l'école, et on assure qu'il a la propriété de leur ouvrir l'esprit. Aussi quand on dit de quelqu'un *qu'il n'a pas porté son nombril dans sa poche*, cela veut dire tout bonnement qu'il est un âne.

Il ne faut pas aller chez une nouvelle accouchée, de peur qu'on vous mette *le trèpé* (réchaud) au cou (?).

On doit empêcher les nouvelles accouchées de dormir pendant les quatre ou cinq heures qui suivent la délivrance, de peur qu'une hémorrhagie mortelle ne survienne pendant le sommeil.

Quand une agonie se prolonge, et que le moribond tarde trop à rendre l'âme, on fera bien de vider ses oreillers, parce qu'il peut s'y trouver de la plume de pigeon, et que la plume de pigeon dans les oreillers prolonge indéfiniment les *rancos* (agonie).

Quand on va chercher le corps d'un défunt, si l'enfant qui porte la croix entrait avec elle dans la maison, il y aurait trois morts pendant l'année sur les gens de cette maison.

On sort toujours le corps du défunt les pieds les premiers. Puis on va brûler la paille de son lit à un carrefour ou sur une croisée de chemins. Car si l'on employait pour litière cette paille sur laquelle un chrétien

(1) *Aludai*, v. n. faire des éclairs ; on dit *il alude* pour exprimer qu'il fait des éclairs.

(2) *Revue litt. de Franche-Comté*, 1865 (Pag. 111).

(1) Bue, lessive; pied de bue, support du cuveau.

(2) Crêmeau, petit bonnet blanc, orné de trois croix brodées en fil rouge, et destiné à coiffer l'enfant au moment du baptême.

a reçu l'extrême-onction, le bétail de la maison périrait.

On ne saurait non plus transformer en écurie la chambre où un malade a eu les Saintes-Huiles, parce que les animaux n'y pourraient pas vivre.

L'eau ou un grain de sel qu'on jette dans le lait, empêche qu'un sorcier passant puisse *grever* les bêtes d'une écurie.

On prétend aussi qu'un bouc assainit l'étable, et qu'il empêche le sorcier d'y jeter un sort.

Un autre préservatif auquel on a quelquefois recours contre le sort, c'est un crapaud qu'on pend par la patte dans l'écurie.

Il faut ôter le fumier de l'écurie la veille de Noël, pour que les bêtes ne soient pas *beillâdes* (1) dans l'année, pour qu'elles n'aient pas mal aux pieds.

Pour que les couvées réussissent, on met du buis et du fer en croix sous les nids.

Une personne qui mange un œuf à la coque, ne manque jamais de la briser quand elle a fini. Pourquoi? — C'est afin que les poules ne cessent pas de pondre.

Quand une poule fait des œufs sans coque, on pend la peau de ses œufs à la crémaillère. On voit encore assez souvent de ces peaux pendues à la cheminée.

Il faut aussi nettoyer les poules à carnaval pour qu'elles n'aient pas de vermine (2), etc.

2° TRAITEMENT SACRO-SAINT. — Nous n'avons pas en Franche-Comté de prières spéciales contre les maladies; mais nous y avons des sanctuaires avec des reliques, où de temps immémorial on va chercher la guérison. Il en est quelques-uns dans le nombre, qui sont démodés et presque abandonnés; mais il en est d'autres qui continuent piano la série ininterrompue de leurs cures miraculeuses.

Notre-Dame-du-Chêne, à Ornans; saint Pierre de Tarentaise, à Cirey; saint Maximin, de Trépot, ont eu leur vogue; mais aujourd'hui on les fréquente moins. Et pourtant la madone d'Ornans a, elle aussi, le pouvoir de guérîr tous les maux et même de faire gagner les procès; saint Pierre de Tarentaise n'a pas perdu le don de ressusciter les enfants morts, ni de rendre forts les enfants chétifs; saint Maximin peut encore guérir les maux d'yeux, la sciatique et beaucoup d'infirmités.

Notre-Dame d'Aigremont, dont la chapelle s'élève comme une pointe de flèche au sommet d'un roc escarpé, en face de Roulans, jouit toujours de la confiance de quelques familles; et, de temps en temps, le son de la cloche de ce sanctuaire haut perché, indique qu'une messe y est dite en faveur de quelque malade ou en reconnaissance d'une guérison.

Ce n'est pas ici le lieu de parler des cures miraculeuses qui s'opèrent dans tous ces lieux fameux, ni de discuter ce qu'il y a de sérieux dans les influences possibles de la foi sur un organisme malade, et ce que que peut valoir une émotion vive et profonde pour faire tomber une névrose.

Je ne veux pas non plus m'étendre sur des pratiques qui n'ont rien de particulier à la Franche-Comté, puisqu'elles sont les mêmes ailleurs. Je veux dire cependant quelques mots du pèlerinage de saint Marcoul.

Saint Marcoul, que le vulgaire appelle chez nous saint Malcou, à cause de la spécialité qu'on lui attribue de guérir les écrouelles et de tarir les humeurs froides dont le siége de prédilection est au cou, saint Marcoul a laissé à Arcelange (Jura) une partie de sa dépouille mortelle, un humérus qui fut un jour repêché par hasard dans la fontaine du village. C'est à Arcelange qu'on vient invoquer saint Marcoul. Tous les ans, le 1er mai, une affluence considérable de pèlerins et de malades s'y rend de la Bresse, du Morvan, de la Bourgogne, du Bassigny, et même de plus loin.

Voici les conditions requises pour que le pèlerinage soit efficace :

1° On doit assister au *rapport* ou à l'assemblée du 1er mai pendant trois années consécutives, et, une quatrième fois, pour rendre grâces au saint après la guérison.

2° On doit s'y transporter ou s'y faire transporter en ne vivant que d'aumônes et de pain sans levain.

3° On doit enfin entendre les évangiles du jour et baiser la relique de saint Marcoul, cérémonial dont le coût est de 50 centimes.

4° Il est prescrit en outre de ne se nourrir pendant les trois ans de cette dévotion à saint Marcoul que de laitage et d'œufs.

Chaque pèlerin tient aussi à rapporter dans sa gourde un peu de l'eau sacrée de la fontaine où fut retrouvée la sainte relique.

Ces prescriptions, à quelle époque ont-elles éte formulées? Dans quel recueil sont-elles inscrites? Qui les a dictées?... Personne n'en sait rien. Elles se transmettent de génération en génération, et on a perdu la mémoire du sage à qui on les doit (1). Ce qui est évident, c'est qu'elles remontent très-loin et qu'elle méritent d'être sérieusement examinées par ceux qui ont à cœur de guérir les malades.

En effet, quand un médecin est appelé à régler le régime d'un enfant scrofuleux, il se borne à prescrire l'huile de foie de morue ou les préparations d'iode et de fer, et à recommander les viandes rôties et le filet de bœuf saignant. Mais souvent le petit malade ne veut point des unes et il éprouve pour les autres un dégoût insurmontable. Pourquoi alors le médecin n'en viendrait-il pas à prescrire carrément la diète de saint Marcoul? Du lait et des œufs, dont les enfants sont si friands et qu'il est si facile de se procurer à la campagne? Est-ce que ce régime n'est pas complet, éminemment hygiénique et réparateur?

C'est à cette alimentation énergique, douce et substantielle, plutôt qu'aux vaines cérémonies du pèlerinage, je suppose, que sont dues les cures nombreuses et réelles attribuées à l'intervention du saint d'Arcelange.

Quoi qu'il en soit, on a encore actuellement une

(1) *Beillâd, beillâde,* boiteux; beillâdai, v. n. boiter, mais boiter d'une boiterie aiguë et douloureuse, comme celle qui résulte d'un mal aux pieds. Le boiteux incurable, l'ankylosé est appelé *gambi* (*gambé,* ital.), *gambiller*, v. n.

(2) Voy. mes *Prov. de la Franche-Comté*, p. 16.

(1) Ces fertiles contrées, arrosées par le Doubs et ses affluents, auraient été désolées par les incursions des Normands, qui ravagèrent le canton d'Amaous (*pays des Amaves*, val d'Amour). vers le milieu du IXe siècle; elles auraient été repeuplées vers 885 par des colons venus de l'Ile-de-France; et c'est à ces colons qu'on devrait le pèlerinage en question (?). — Voy. Rousset, *Dict. des communes du Jura*, — Marquiset, *Statistiq. de l'arrondissement de Dôle.*

grande foi dans la relique de saint Marcoul, surtout en dehors de la Franche-Comté. Allez à Dijon, le Jeudi-Saint, et vous y verrez à la porte des églises de pauvres petits scrofuleux des villages voisins, qui sont là en exhibition pour obtenir des charités et l'aumône dont ils devront vivre pendant leur pèlerinage.

C'est le seul saint du pays qui, à ma connaissance, ait eu besoin pour opérer des guérisons de recourir à autre chose qu'à la prière et à des offrandes. A ce titre, il est digne d'une mention spéciale, et il mérite des mécréants plus d'égards que les autres thaumaturges.

Peut-être pourrions-nous encore ranger parmi les méthodes du traitement sacré, un usage très-ancien pratiqué autrefois dans l'abbaye de Rosières (Jura) pour guérir la rage (1).

Extrait d'une description de l'église et du trésor de l'abbaye de Rosières (ordre de Citeaux), composée vers 1700, par un religieux de l'abbaye.

« ..... Il y a encore à la sacristie de Rosières deux croix de fer dont la moindre est longue d'un pied et demi, qui y sont de tout temps et ancienneté, sans qu'on en sache l'origine, car depuis plus de 50 ans que je suis religieux à Bosières, je n'ai pu apprendre ni sçavoir des anciens comme on les avait eûes céans. Cependant elles servent par une tradition immémoriale à marquer ceux et celles qui ont été mordus de bêtes enragées, comme chiens, etc.

» L'une, qui a deux croisons, sert pour marquer les hommes et les femmes mordus de bêtes enragées.

» L'autre, qui n'a qu'un seul croison, sert pour marquer toutes sortes de bêtes qui ont été mordues de chiens enragés ou autres animaux enragés."

» Et sachés qu'on n'a pas encore entendu dire dans tous les voisinages, qu'aucunes personnes, ni animaux mordus de bêtes enragées, après avoir été touchés, brûlés et marqués par lesd. croix, soient devenus enragés, mais au contraire ils ont été tous guéris, sains et saufs par la miséricorde de Dieu et par l'intercession des glorieux saint Denis et saint Hubert.

» La manière de marquer, soit personnes, soit animaux mordus, est telle : on fait chauffer la croix qui a double croison, si c'est pour une personne, et si c'est pour une bête, on fait chauffer l'autre croix qui n'a qu'un croison, en sorte qu'elle soit toute rouge ; après quoi le prêtre qui doit marquer prend une étolle qu'il met à son col, sur ses habits propres, prend la croix convenable et en touche et brûle assés légèrement l'endroit où la personne aura été mordue et blessée en quelque part que ce soit; car si c'était en quelque partie honteuse, comme au derrière, la modestie veut qu'on marque telle personne en quelques place et lieu écartés où personne ne le voie; le prêtre, en marquant, dit cette petite oraison : *Per merita Dionisii et Huberti sanct te Dominus.* Pourquoi le patient ou mordu fait son offrande à sa dévotion et va dire devant l'autel de saint Denis cinq *Pater* et cinq *Ave Maria* ou autres prières.

» Si le prêtre marque des animaux, on leur bande les yeux pour ne les pas effaroucher ; il prend la croix simple qui n'a qu'un croison ; il l'a fait bien chauffer et rougir, pour en marquer et brûler non-seulement le poil de la beste, mais même un peu de la peau des bêtes mordues, en disant l'oraison ci-dessus. Après quoi celui à qui appartient les bêtes fait son offrande et dira cinq *Pater* et cinq *Ave Maria*, etc.

» Si des troupeaux de bêtes avaient été mordus tous ou une grande partie, un religieux va à leur village, pour marquer leurs bêtes l'une après l'autre ; ainsi que je l'ai vu pratiquer céans et ensuite la communauté ou les échevins donnent en offrande quelque chose pour l'église, on donne pour dire quelques messes. »

Nous n'avons qu'un pas à faire pour arriver à la *maupassure* ou *mépassure.*

P. Bonnet.

(*A suivre.*)

(1) Je dois communication de cette note inédite à l'obligeance de M. Charles Gauthier, archiviste du département du Doubs.

LE PAPE INNOCENT.

CONTE BRETON.

Il faut que vous sachiez comment une fois :

Il y avait un Roi et une Reine de France qui n'avaient jamais eu d'enfant ; ce dont ils étaient très-affligés. Enfin, à force de prier Dieu et ses saints, la Reine se trouva enceinte. Elle donna le jour à un fils, un enfant magnifique, et les voilà, à présent, aussi heureux qu'ils étaient malheureux auparavant. On baptisa le jeune Prince avec solennité, et on lui chercha une nourrice, qui vint habiter le palais. Beaucoup de nourrices ont la mauvaise habitude de ne pas faire le signe de la croix sur leurs nourrissons, quand elles les couchent dans leurs berceaux, et rien n'est plus mauvais. Ainsi fit un jour la nourrice du jeune Prince et le démon, qui veille et guette toujours les occasions, profita de cet oubli pour enlever l'enfant et le transporter en Allemagne et le déposer dans un nid de pie, au sommet d'un orme, dans le jardin d'un archevêque. Puis, il mit à sa place, dans le berceau, un des siens, noir, sale, horrible à voir, un véritable monstre !

Tout ceci s'était fait sans bruit, et le lendemain matin, la nourrice, en trouvant dans le berceau royal cet être si laid, si criard et noir comme Lucifer, poussa un cri d'horreur et s'évanouit. On accourut au bruit. Hélas ! le mal était fait, et c'était trop tard ! Et voilà le Roi et la Reine désolés et malheureux encore, plus que devant. Ils se résignèrent pourtant, puisque c'était la volonté de Dieu, et donnèrent des ordres pour que le petit monstre fût traité comme leur enfant. Mais celui-ci maltraitait ses nourrices, les épuisait, puis les tuait, en suçant leur sang. Chaque semaine, il fallait lui en fournir une nouvelle, et il ne voulait pas entendre parler de le sevrer. A l'âge de dix ans, il tétait encore. Cependant le peuple se plaignit, et le roi donna l'ordre de ne plus lui fournir de nourrices. Il poussa alors des cris affreux et se démena, comme un véritable démon qu'il était. Il demanda qu'on lui fournit une nourrice par mois, puis, une tous les deux mois, puis, tous les six mois : mais ce fut en vain.

— Qu'on m'en donne au moins une par an, s'écria-t-il, alors, où je mettrai toute la ville à feu et à sang !

Le Roi, effrayé, promit de lui en donner une par an ;

mais il le relégua dans une petite maison qu'il lui fit bâtir exprès, au milieu d'une grande lande, à quelque distance de la ville.

Mais laissons ce démon incarné, dans sa petite maison, au milieu de la grande lande, et occupons-nous, à présent du véritable fils du Roi qui, comme nous l'avons déjà dit, avait été transporté dans un nid de pie, dans le jardin d'un archevêque d'Allemagne.

Un matin, le jardinier de l'archevêque, en travaillant dans le jardin, fut bien étonné d'entendre des cris, comme des vagissements d'un enfant nouveau-né. Il chercha autour de soi, parmi les arbrisseaux et les fleurs, et ne trouva rien. Il prêta une oreille plus attentive, et lui sembla que les cris provenaient d'un nid de pie qui était au sommet d'un orme, dans un coin du jardin.

— C'est bien étrange! se dit-il; quelque chatte qui aura, sans doute, déposé sa couvée dans ce nid de pie. Il faut que je m'en assure.

Et il grimpa sur l'arbre, monta jusqu'au nid, et son étonnement fut grand, vous pouvez m'en croire, d'y trouver un petit enfant nouvellement né, et beau comme le jour. Il le descendit, avec toutes les précautions possibles, et s'empressa de l'aller montrer à l'archevêque, son maître, qui ne fut pas moins étonné.

— C'est Dieu, dit-il, qui me l'envoie. Je veux l'élever et l'instruire, comme s'il était mon propre fils.

Et on chercha dans les environs une bonne nourrice pour l'enfant, et on lui recommanda d'en avoir tous les soins possibles. Il venait à merveille, et le vieil archevêque en était tout heureux. Il allait le voir, tous les jours chez la nourrice. Quand il eut cinq ans, il dit : — A présent, l'enfant viendra demeurer avec moi, dans ma maison, pour que je m'occupe de son éducation et de son instruction.

La nourrice ne voulait pas s'en séparer, car elle l'aimait beaucoup; mais force lui fut d'obéir.

L'enfant s'appelait Innocent. On l'avait nommé ainsi parce que le jardinier, en le présentant à l'archevêque, avait dit : — Voici un pauvre innocent, que j'ai trouvé dans un nid de pie.

— Innocent, en effet, répondit le prélat, et je veux que tel soit son nom.

— Il faut, à présent, mon enfant, dit un jour l'archevêque, que vous commenciez d'apprendre vos prières.

— Il y a longtemps déjà que je sais mes prières, aussi bien que vous, et je les dis, chaque matin et chaque soir.

— Ce n'est pas possible, à votre âge; et qui donc vous les aurait apprises? Votre nourrice?

— Non, ce n'est pas ma nourrice; je les ai apprises de moi-même.

— Cela ne peut pas être, mon enfant.

— C'est pourtant la vérité, c'est aussi vrai que, depuis que vous êtes archevêque, vous n'avez pas dit une seule bonne messe.

— Dieu, que dites-vous là?

— Je dis encore la vérité, car depuis que vous êtes devenu archevêque, vous en avez conçu tant d'orgueil et de vanité, que c'est à peine si vous regardez la terre comme digne de vous porter.

— Ce que vous dites-là, mon enfant, n'est pas loin de la vérité, malheureusement. Mais quel enfant extraordinaire êtes-vous donc! Il faut que ce soit Dieu lui-même qui parle par votre bouche.

Innocent resta chez le vieil archevêque, où il était l'objet de l'étonnement et de l'admiration de tout le monde, par sa sagesse, sa piété et sa science, quoiqu'il n'eût jamais été à l'école.

Quand il fut parvenu à l'âge de vingt et un ans, il désira revenir dans son pays, chez son père et sa mère, pour voir ce qui s'y passait. Il remercia l'archevêque des bontés qu'il avait eues pour lui, l'embrassa tendrement, comme un père, puis il partit seul et à pied.

Après avoir marché longtemps, longtemps, à travers des pays où l'on ne parlait ni le breton, ni même le français, il arriva enfin à Paris, et alla tout droit au palais du roi. Il demanda à parler au roi, disant qu'il avait une communication importante à lui faire, et il fut introduit aussitôt en sa présence.

— Bonjour, sire, dit-il avec assurance.

— Bonjour, jeune gentilhomme.

— J'ai entendu dire que vous avez un fils qui vous cause beaucoup de chagrin, et qui ne ressemble pas au commun des hommes, et je voudrais bien le voir.

— Ah! ne me parlez pas de mon fils, car rien au monde ne m'est plus désagréable.

— C'est la volonté de Dieu, sire; qu'y faire? le meilleur est de se résigner. Mais permettez-moi de voir votre fils, je vous en prie, et je suis convaincu que vous ne le regretterez pas.

— Il a été relégué dans une maisonnette, au milieu d'une grande lande, et on ne peut le voir qu'une fois par an, quand on lui conduit une nouvelle nourrice, car il vomit du feu, comme un véritable démon, et tout est aride et brûlé autour de lui.

— Peu m'importe! je veux le voir, sans autre délai. Je désire même que vous m'accompagniez; ne craignez rien, car je vous assure qu'il sera bien piteux et bien tranquille quand il me verra venir.

Le Roi et la Reine se décidèrent, quoique avec peine, et comme conduits par un sentiment mystérieux, à accompagner Innocent dans sa visite. Quand ils entrèrent dans la lande, ils furent bien surpris de voir que l'habitant de la petite maison ne mettait pas la tête à la fenêtre, et ne lançait pas de feu, selon son habitude. Ils arrivèrent jusqu'à la porte de la maisonnette, sans avoir rien vu ni entendu qui fût de nature à leur inspirer quelque crainte.

— Entrez devant, dit le Roi à Innocent.

— Non, vous êtes son père, et c'est à vous qu'il convient d'entrer le premier, car s'il obéit à quelqu'un, ce doit être à vous.

— Je n'ose pas, j'ai peur.....

— Entrez, vous dis-je, et ne craignez rien: je réponds qu'il ne vous arrivera pas de mal.

Et le Roi entra devant, en tremblant, et Innocent et la Reine le suivirent. Ils aperçurent l'hôte de la petite maison accroupi au coin du foyer, tout honteux, tout tremblant et se faisant aussi petit qu'il pouvait.

— Ah! Satan, me reconnais-tu? lui dit Innocent. Comme te voilà honteux et tremblant! Tu as donc peur de moi? Tu as raison, car tu as pris ma place. Allons! déguerpis, et vite!

Et aussitôt il partit, par la cheminée, sous la forme d'un éclair.

— Eh bien! mon père, dit alors Innocent, en se

tournant vers le Roi, ne vous l'avais-je pas bien dit?

— Votre père, dites-vous? Ah! je voudrais bien l'être; ne vous moquez pas d'un malheureux.

— Oui, vous êtes mon père; et vous, dit-il en se retournant vers la Reine, vous êtes ma mère! Et il se jeta dans leurs bras, et les couvrit de baisers. Puis, il leur conta tout, et la substitution opérée dans le berceau, et son séjour chez un archevêque allemand et les grâces toutes spéciales qu'il avait reçues de Dieu.

Le Roi et la Reine pleuraient de joie et de bonheur. Ils firent publier par tout le royaume que leur fils était retrouvé, et, pendant quinze jours, il y eut au palais des festins publics, où le pauvre était aussi bien reçu et aussi bien traité que le riche, ce qui ne se voit pas tous les jours.

Cependant, Innocent, qui n'aimait pas les fêtes, les cérémonies, l'étiquette et toutes les intrigues de la cour, allait, dès qu'il pouvait s'échapper, se promener dans un bois voisin. Il y fit la rencontre d'un vieux charbonnier, dont la conversation lui plût beaucoup. Tous les jours, il se dérobait, pour aller causer avec ce sage sans science apprise dans les livres, et sans prétentions, si bien que les princes, les princesses, les courtisans s'en plaignirent au roi, lui représentant qu'il n'était pas convenable que le jeune prince dédaignât ainsi leur société pour celle d'un charbonnier !

Le vieux roi fit des représentations à son fils. Celui-ci répondit que ce charbonnier n'était pas un homme ordinaire, que c'était un vrai sage et que sa conversation lui était plus profitable que celle des princes et des courtisans; — et il continua de le fréquenter et de se plaire dans sa société.

Le roi, obsédé par les mêmes gens, réprimanda de nouveau son fils, et avec vivacité, cette fois. Le prince ne voulut rien changer à ses habitudes, si bien que le vieillard s'emporta outre mesure et lui ordonna formellement de ne plus voir le charbonnier, le menaçant, en cas de désobéissance, de le faire écarteler à quatre chevaux.

— Bah! mon père, répondit-il avec calme, vous avez bien tort de vous mettre tant en colère, pour si peu de chose. Mais rappelez-vous bien qu'avant que vous puissiez me faire aucun mal, il viendra un jour où vous serez heureux de me verser de l'eau pour me laver les mains, et vous, ma mère, vous serez heureuse de me présenter une serviette pour les essuyer !

Ces paroles rendirent le vieux roi furieux.

— Parler de la sorte à son père et à sa mère! s'écria-t-il; demain matin, à dix heures, il sera écartelé à quatre chevaux, devant tous les gens de la cour !

Sa mère aussi était outrée de colère. Cependant, ce supplice lui déplaisait. Elle alla elle-même trouver le vieux charbonnier, dans le bois, et lui promit une forte somme d'argent, s'il voulait s'engager à précipiter le prince dans sa fournaise, le lendemain matin, quand il viendrait le voir, selon son habitude.

Le charbonnier promit, mais il était bien résolu à n'en rien faire.

Le lendemain matin, quand le prince alla au bois, à son ordinaire, il trouva le vieux charbonnier tout triste et tout soucieux. Il lui en demanda la raison. Le charbonnier lui conta la visite de sa mère et sa demande.

— Je le savais, lui répondit Innocent, tranquillement. Quand ma mère viendra s'informer si la chose est faite, vous lui répondrez affirmativement, et vous recevrez la récompense promise. Quant à moi, je vous fais à présent, mes adieux; je vais voyager au loin, et d'ici à longtemps, personne ne saura ce que je serai devenu.

En ce temps-là, le Pape venait de mourir à Rome, et on avait fait publier, par toute la terre, qu'on allait lui donner un successeur; le jour de l'élection était fixé. Alors, paraît-il, les choses ne se passaient pas comme aujourd'hui, où tout se fait, dit-on, par protection et par faveur. Alors, c'était la volonté de Dieu qui se manifestait par des signes visibles et que l'on suivait toujours.

Innocent, ayant entendu parler des grandes solennités qui devaient avoir lieu pour l'élection du nouveau Pape, voulut aller à Rome, comme tout le monde.

On ne rencontrait partout, sur les chemins, que évêques, moines et prêtres qui se dirigeaient vers Rome, et chacun nourrissait dans son cœur un secret espoir. Comme Innocent allait seul, à pied, il rencontra sur la route un vieux moine et un jeune moine, qui étaient aussi à pied. D'autres passaient, les uns à cheval, les autres en beaux carrosses, et semblaient narguer les piétons. Il aborda les deux moines, les salua gracieusement et leur dit :

— Bonjour mes pères, et Dieu vous assiste! Où allez-vous comme cela, s'il n'y a pas d'indiscrétion à le demander ?

— Nous allons à Rome, mon enfant, répondit le plus âgé.

— Moi aussi, je voudrais aller à Rome, mais je ne connais pas le chemin, et si vous vouliez me permettre de vous accompagner, je vous en serais bien obligé.

— Très-volontiers, mon enfant, dit le vieillard.

— Vous avez tort, dit alors le jeune moine, d'accueillir si facilement, comme compagnon de voyage, un homme que vous rencontrez sur les grands chemins et que vous ne connaissez en aucune façon; vous pourriez vous en repentir, plus tard.

— Bah ! n'ayez pas de ces pensées-là, mon ami; nous causerons tous les trois, en marchant, comme de bons amis, et le temps nous paraîtra plus court.

Et les voilà de continuer leur route, à trois, le vieillard causant avec Innocent, et le jeune moine marchant seul à l'écart et paraissant de mauvaise humeur.

En ce temps-là, les capucins, quand ils voyageaient, ne logeaient pas dans les hôtelleries, mais ils recevaient l'hospitalité la plus empressée dans les châteaux et les manoirs nobles.

Peu après le coucher du soleil, nos trois voyageurs rencontrèrent un château, près de la route.

— Logeons ici, dit le vieux moine.

Ils furent bien reçus du seigneur et mangèrent avec lui à sa table. Le lendemain matin, comme ils se disposaient à partir, une servante leur dit :

— Si vous voulez, mes pères, être bien reçus ici au retour, vous n'avez qu'à embrasser ce petit enfant qui est là, dans son berceau.

Et les deux moines s'empressèrent d'embrasser l'enfant et lui souhaitèrent mille bénédictions de Dieu. Après eux, leur compagnon, s'approchant du berceau, lui donna trois coups de couteau dans le cœur, et le tua, sans qu'il fit entendre le moindre bruit. Les deux autres n'en surent rien, ayant déjà tourné le dos, pour sortir, et la servante aussi. Ils se remirent en route tous les trois.

A quelque distance du château, Innocent dit à ses deux compagnons de route :

— Si vous saviez ce que j'ai fait, dans ce château ?

— Et qu'avez-vous donc fait ?

— Vous autres, vous avez baisé l'enfant et avez appelé sur lui la bénédiction de Dieu.

— Eh bien ! et vous, qu'avez-vous fait ?

— Moi, je lui ai donné trois coups de couteau dans le cœur, et je l'ai tué net.

— Malheureux ! que dites-vous là ? s'exclama le vieillard.

— Je vous le disais bien, dit le jeune moine, que vous aviez grand tort de faire ainsi société avec le premier venu ; nous serons heureux, s'il ne nous fait pas pendre, avant d'arriver à Rome !

— Il n'est pas possible, reprit le vieux moine, que vous ayez fait ce que vous venez de dire.

— Rien n'est pourtant plus vrai, et je ne m'en répens même pas.

— Et pourquoi donc ?

— Depuis que ces gens-là ont un enfant, ils ne prient plus Dieu, qui le leur a envoyé ; ils ne pensent même plus à lui, et leur enfant est à présent leur Dieu, et ils auraient été damnés à cause de lui. C'est pourquoi, en le leur enlevant, j'ai cru bien faire, parce qu'ils reviendront à Dieu et pourront encore se sauver.

Le vieillard hocha la tête et ne dit rien ; le jeune moine, au contraire, continua de maugréer, et de ne pas vouloir marcher à côté de cet aventurier, de ce criminel. Vers le soir, ils rencontrèrent un autre château. Ils étaient fatigués. Ils y entrèrent et demandèrent l'hospitalité. Ils furent bien reçus, selon l'habitude, et mangèrent à la table du seigneur. Après le souper, le vieux moine, qui était très-fatigué, dit :

— Allons nous coucher, car demain matin, il nous faudra nous remettre en route de bonne heure.

— Non, nous n'irons pas nous coucher encore, dit Innocent, mais, si vous m'en croyez, nous veillerons tous, et l'on fera venir des archers dans la maison.

— Et pourquoi donc ? demanda le seigneur.

— Vous le verrez bientôt.

Le vieux moine dit qu'il était prudent de suivre le conseil de son jeune compagnon, et l'on fit venir des archers.

Peu de temps après, il arriva un inconnu qui demanda à loger, lui et ses chevaux. Il avait plusieurs chevaux, chargés de mannequins, et paraissait être un riche marchand étranger.

— Ce n'est pas une hôtellerie, ici, lui dit-on.

— Je le vois bien ; mais, comme je me suis égaré et que mes chevaux sont richement chargés, je crains les voleurs ; soyez assez bons pour me permettre de passer la nuit dans votre château, vous me tirerez d'un grand embarras et me rendrez un signalé service.

On l'accueillit, on mit ses chevaux à l'écurie et l'on transporta dans une salle du château ses mannequins, qui étaient fort lourds. On lui servit à souper. Le seigneur et les deux moines l'interrogèrent sur son commerce et ses voyages.

— Achetons quelque chose au marchand, avant d'aller nous coucher, dit Innocent.

— Attendez à demain, dit le marchand, vous pourrez mieux apprécier les objets à la lumière du jour.

— Non, non, ce soir même, car demain matin, nous devons nous mettre en route de très-bonne heure.

Les archers étaient arrivés et attendaient dans une salle à côté. Le marchand, qui ne s'en doutait guère, céda aux instances d'Innocent, persuadé que ses gens n'auraient pas de peine à venir à bout des deux moines, de leur jeune compagnon et des gens du château. Dès qu'on découvrit les mannequins, il en sortit une douzaine de brigands, qui allaient faire beau jeu dans le château, quand les archers se jetèrent sur eux et les désarmèrent. On les enferma dans une basse-fosse, et le lendemain, ils furent pendus aux créneaux du château.

Nos trois compagnons se remirent en route, après avoir assisté à l'exécution, et le vieux moine était émerveillé de la sagesse et de l'esprit de divination de son jeune ami. Le jeune moine boudait toujours. A force de marcher, ils arrivèrent dans une ville nommée *Sicile* (?). Ils ne trouvèrent aucun château où loger, aux environs de la ville, et comme il leur était défendu de descendre dans les hôtelleries, ils étaient fort embarrassés.

— Je crains bien qu'il ne nous faille coucher à la belle étoile, cette nuit, dit le vieux moine.

— Non, non, mon père, n'ayez pas d'inquiétude, dit Innocent.

Ils passaient, en ce moment, devant la boutique d'un orfèvre Innocent ramassa une pierre sur la rue la lança dans l'étalage, et fit un beau dégât. On se précipita de tous côtés sur les trois étrangers et on les mit en prison.

— Ne vous avais-je pas dit, mon père, dit alors Innocent, que nous trouverions où loger ?

Mais cela ne rassurait guère ses deux compagnons, surtout le jeune moine, qui tempêtait et injuriait Innocent.

— Bah ! rassurez-vous, répondait celui-ci, avant qu'il soit jour, nous serons rendus à la liberté.

En effet, vers minuit, ils entendirent un grand vacarme dans la ville. Tout le monde était sur pied, on courait confusément de tous les côtés, le canon tonnait, le feu était aux quatre coins de la ville ! Un Prince ennemi était sous les murailles, avec une grande armée, et menaçait de tout mettre à feu et à sang. Dans cette extrémité, on rendit la liberté à tous les prisonniers. Aussitôt qu'il fut libre, Innocent se rendit tout droit auprès du général en chef de l'armée assiégeante, et lui parla de la sorte :

— Que prétendez-vous faire ?

— Détruire la ville, de fond en comble.

— Non, non, vous ne ferez pas cela ; bien plus, vous ne tirerez plus un seul coup de canon, et ce que vous avez de mieux à faire, c'est de vous retirer chez vous, au plus vite.

— Tirez, canonniers ! cria le général, pour toute réponse.

Les canonniers firent leur devoir ; mais aucune pièce ne partait plus, ce qui étonna fort tout le monde. C'est un sorcier ! se disait-on, en parlant de Innocent.

On fit payer au général ennemi tout le dommage causé par ses soldats, puis, il dut s'estimer heureux de pouvoir se retirer sans aucun mal, mais pas fier du tout, je vous assure.

— Quel homme que notre jeune compagnon ! — disait le vieux moine.

— C'est un sorcier ! répliquait le jeune, et nous aurons de la chance, s'il ne nous fait pas pendre ou brûler, avant d'arriver à Rome.

Et ils se remirent en route tous les trois. Ils approchaient de Rome. Ils vinrent à passer sur la chaussée d'un grand étang, où il y avait un nombre infini de grenouilles ; et elles chantaient si harmonieusement, qu'ils s'arrêtèrent pour les écouter.

— Savez-vous ce que disent ces grenouilles, mon père ? demanda Innocent au vieux moine.

— Non, mon fils, je ne le sais pas ; mais je voudrais bien le savoir.

— Eh ! bien, non loin de cet étang, demeure une fille de mauvaise vie, qui s'est présentée à la table sainte en état de péché mortel. Elle a mis la sainte Hostie en son mouchoir, et l'a emportée chez elle. Puis, ce matin, n'y songeant plus, elle est venue laver son linge à l'étang : la sainte Hostie est tombée de son mouchoir dans l'eau, et aussitôt une grenouille l'a avalée. Et maintenant, toutes les autres grenouilles de l'étang sont autour de celle-là, chantant à qui mieux les louanges de leur créateur et le nôtre. Ecoutez, comme leurs chants sont harmonieux !

— Grand Dieu ! s'écria le vieux moine ; mais que faut-il faire ?

— Allez au bourg le plus voisin, dites au recteur d'assembler une procession, de venir avec elle à l'étang, croix et bannières en tête, et d'apporter le saint ciboire, pour recevoir la sainte Hostie.

Puis, si l'on peut faire communier la malheureuse fille, — qui est à présent aveugle, sourde et muette, — elle rentrera en grâce auprès de Dieu, et sera guérie aussitôt.

Le vieux moine s'empressa de se rendre au bourg le plus voisin, et de prévenir le recteur. Celui-ci fit sonner les cloches ; tout le monde de la commune accourut, et l'on se rendit processionnellement à l'étang, croix et bannières en tête, et le recteur sous le dai, portant le saint ciboire. Mais les prêtres avaient beau chanter sur la chaussée de l'étang, le chant des grenouilles couvrait les leurs.

— Ce n'est pas tout de chanter, dit alors Innocent au recteur.

— Que faut-il donc faire ? demanda celui-ci.

— Il faut conjurer la grenouille qui porte la sainte Hostie.

Et le recteur se mit à réciter des oraisons, en latin, et à faire des signes suivant le rituel : mais en vain.

— Laissez-moi faire, dit alors Innocent.

Et il fit le signe de la croix sur l'étang, puis, récita une oraison. Et aussitôt on vit la grenouille, nageant à la surface de l'eau et suivie de toutes les autres grenouilles de l'étang, venir déposer la sainte Hostie dans le ciboire, qui avait été placé au bord de l'eau. Alors les chants cessèrent, et toutes les grenouilles rentrèrent au fond de l'étang.

— Allons à présent chez la malheureuse fille, dit alors Innocent.

Et on se rendit à sa maison. On parvint, non sans peine, à la confesser, à lui faire communier, et aussitôt elle se trouva guérie de toutes ses infirmités !

Nos trois compagnons continuèrent alors leur route. Un peu avant d'arriver à Rome, comme ils gravissaient une colline, ils furent ravis par les chants d'une troupe d'oiseaux, dans une haie, au bord du chemin ; et ils s'arrêtèrent pour les écouter.

— Savez-vous, mon père, ce que disent ces oiseaux ? demanda Innocent au vieillard.

— Non, mon fils ; et vous, le savez-vous ?

— Oui, ces oiseaux disent, dans leur langage, qu'un de nous trois sera Pape, à Rome. Que ferez-vous de moi, si c'est vous qui devez l'être, comme c'est probable ?

— Je te ferai mon premier cardinal.

— Et vous, mon père ? dit-il en s'adressant au jeune moine.

— Moi, je te ferai *chien de Dieu* (1) dans ma cathédrale.

— Ah !... c'est toujours quelque chose.

Puis, il alla à la haie où chantaient les oiseaux, et y coupa, avec son couteau, une baguette de saule, qu'il se mit à écorcher, tout en marchant.

Enfin, ils arrivèrent aussi à Rome ! Quand ils entrèrent dans la ville sainte, on faisait une procession. C'était la première, car on devait en faire trois. — Il y avait là une foule immense de cardinaux, d'archevêques, d'évêques, de moines et de simples prêtres, venus de tous les coins de la terre. Ils avaient des costumes variés à l'infini, et tous ils tenaient à la main un cierge non allumé. De ces cierges, les uns étaient fort gros et longs, et les autres étaient tout modestes, sans doute, suivant le rang et les moyens de chacun.

Il devait y avoir trois processions, une par jour, pendant trois jours successivement, — et le pèlerin dont le cierge s'allumerait de lui-même, — serait désigné par Dieu pour être Pape à Rome. Nos deux moines prirent place dans les rangs de la procession, portant chacun son cierge à la main. Innocent, qui n'avait pas d'argent pour en avoir un, se glissa à côté d'eux, tenant à la main, en guise de cierge, la baguette blanche qu'il avait coupée dans la haie où chantaient les oiseaux, sur le bord du chemin. On le regardait et l'on disait de lui, en haussant les épaules : voyez donc ce pauvre innocent ! (2).

La procession se déroulait lentement à travers la ville, et chacun avait les yeux fixés sur son cierge, dans le secret espoir de le voir s'allumer miraculeusement. Mais ni les cierges des cardinaux, ni ceux des archevêques et des évêques, et autres grands dignitaires de l'église, ne s'allumaient ; et pas davantage ceux des abbés, des moines et des simples prêtres. Voilà que tout à coup le feu prit à la baguette d'Innocent !

— Voyez donc qui ! se disait-on ; il y a certainement tricherie ! Un pauvre innocent ! Nous aurons donc un Pape innocent !

Le second jour, la baguette d'Innocent s'alluma encore ; et aussi le troisième jour ! Il n'y avait pas à dire, c'était bien lui que Dieu désignait visiblement pour être Pape à Rome.

Le premier cardinal s'avança alors vers lui, et s'age-

(1) Les Bretons appellent *chiens de Dieu* les suisses de leurs églises, parce que leur principale fonction consiste à faire la police de l'église, et surtout à en chasser les chiens qui s'y introduisent.

(2) Le mot innocent, chez nos paysans bretons, signifie pauvre d'esprit, et même idiot, et l'association de ces deux mots, pape et innocent, frappe l'esprit de nos paysans.

nouilla en sa présence, en disant : — Donnez-moi votre bénédiction, Saint-Père, car c'est vous qui êtes à présent le Pape à Rome.

— Il n'est pas possible ; un pauvre innocent comme moi.

— Dieu vous donnera les lumières nécessaires ; sa volonté s'est manifestée visiblement par trois fois.

Voilà donc Innocent Pape à Rome, par la volonté de Dieu !

Il n'oublia pas ses deux compagnons de voyage, et dès le lendemain, il les fit appeler auprès de lui.

— Vous, mon père, dit-il, en s'adressant au vieux moine, qui avez toujours été bon et bienveillant pour moi, et qui vouliez me nommer votre premier cardinal, si Dieu vous avait désigné, vous serez vous-même mon premier cardinal. Et vous, dit-il, en se tournant vers le jeune moine, acceptez les fonctions que vous-même vous vouliez me donner, celles de *chien de Dieu* (suisse) de ma cathédrale !

Le bruit se répandit vite, dans le monde entier, qu'il y avait un Pape Innocent, à Rome.

Cependant le Roi et la Reine de France étaient bien malheureux. Ils étaient convaincus que le vieux charbonnier avait exécuté ponctuellement l'ordre de la Reine, et que leur fils n'existait plus. Le remords les tourmentait, et ils ne trouvaient nulle part un prêtre qui consentît à les absoudre d'un tel crime. Ils s'étaient adressés partout un peu, et toujours en vain. Quand ils apprirent qu'il y avait un nouveau Pape à Rome, un Pape Innocent, ils se dirent :

— Il faut que nous allions jusqu'à Rome ; peut-être ce nouveau Pape aura-t-il pitié de nous et nous absoudra ?

Ils se rendirent donc à Rome, et, en y arrivant, ils allèrent tout droit au palais du Pape.

— Le Pape est-il à la maison? demandèrent-ils, en entrant.

— Oui, mais il est à table ; leur fut-il répondu.

— Nous attendrons ; mais dites lui, nous vous en prions, qu'il y a ici un père et une mère malheureux, venus de bien loin, et qui désirent lui parler.

On rapporta ces paroles au Pape.

— Oui, répondit-il, je les connais. Recevez bien ces gens-là ; faites-les manger, dans une salle à part, et servez-les comme moi-même.

On se conforma à ses ordres, et nos deux voyageurs étaient confus de la réception et du bon accueil qu'on leur faisait.

Quand le Pape se leva de table, il vint à la salle où ils étaient. En le voyant entrer, ils se jetèrent à ses pieds.

— Relevez-vous, leur dit-il ; ce n'est que devant Dieu que l'on doit se prosterner ainsi. Et il les releva, en leur tendant la main.

Quand le Pape sortait de table, un valet lui versait toujours de l'eau sur les mains, pour les laver, puis un un autre valet lui présentait une serviette, pour les essuyer. Dans son empressement à se rendre auprès des deux voyageurs, et sans doute aussi avec intention, il avait négligé, ce jour-là, cette ablution accoutumée. Mais, dans la salle où se trouvaient le Roi et la Reine de France, on avait aussi mis, pour eux, une aiguière pleine d'eau et des serviettes. Le Saint-Père dit alors, en s'adressant au Roi :

— Auriez-vous, seigneur, la bonté de me verser un peu d'eau sur les mains.

Et le Roi s'empressa de verser l'eau.

Puis s'adressant à la Reine :

— Et vous, Madame, auriez-vous la complaisance de me donner cette serviette ?

Et la Reine lui présenta la serviette, avec empressement.

— Allons ! mon père et ma mère, dit alors le Pape, la prédiction est accomplie ! Vous rappelez-vous quand je vous dis qu'un jour viendrait où vous seriez bien heureux, vous, mon père, de me verser de l'eau pour me laver les mains, et vous, ma mère, de me présenter une serviette pour les essuyer ? — Je suis votre fils, et je vous pardonne du fond de mon cœur !

Et ils se reconnurent alors et se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, en versant les larmes de joie et de bonheur. Et il vécurent ensemble, le reste de leurs jours et moururent comme des saints.

Puissions-nous faire comme eux, et aller un jour les réjoindre là où ils sont ! — Amen *(dit l'auditoire)*.

Conté par Guillaume GARANDEL, tailleur, au Vieux-Marché, octobre 1869.

Recueilli et traduit par M. F.-M. LUZEL.

OBSERVATIONS SUR LES DEUX CONTES BRETONS « LE PAPE INNOCENT, » ET « HISTOIRE DE CHRISTIC. »

Comparez : 1° Dans l'Histoire des Sept Sages le récit du fils qui comprend la langue des oiseaux. (Voir à ce sujet les indications de d'Ancona dans son édition du *Libro dei setti Savj di Roma*, Pise 1864, p. 121, et deux rédactions du Roman des Sept Sages de Rome, publiées par G. Paris, Paris, 1876, p. 47 et 162; celles de Benfey dans *Orient und Occident*, III, 420).

2° Le conte masure dans M. Tœppen, *Aberglauben aus Masuren*, 2e édit. Danzig; 1867, p. 150.

3° Le conte mordvine dans A. Ahlquist, *Versuch einer mokscha-mordwinischen Grammatik*, Saint-Pétersbourg, 1861, p. 97.

4° Le conte teleoute dans Radloff, *Proben der Volkslitteratur der türkischeu Stœmme Süd-Sibiriens*, 1re partie, Saint-Pétersbourg, 1866, p. 208.

Et 5° Les deux contes basques dans Webster, *Basque Legends*, Londres, 1877, p. 136 et 137.

1° Dans le récit des Sept Sages, un jeune homme qui comprend la langue des oiseaux, leur entend dire que ses parents lui offriront un jour de l'eau pour se laver ses mains (1). Sur les instances de son père il lui communique cette prophétie. Le père en est si irrité qu'il précipite son fils dans la mer. Le jeune homme est sauvé et devient plus tard le gendre d'un roi auquel il a révélé ce que lui voulaient des corbeaux qui le poursui-

(1) Dans le roman français en prose des Sept Sages à Rome, publié par Le Roux de Lincy, le fils dit : « Il (les deux corneilles) dient que je monterai encore si hautement, et serai encore si hauz homs, que vous serez forment liez si je daignoie tant souffrir que vous me tenissiez mes manches quand je devroie laver mes mains, et ma mère seroit moult liée si elle osoit tenir la toaille eù je essuieroie.

vaient depuis plusieurs années. Quelques temps après, il va voir ses parents, sans être reconnu d'eux, et la prédiction s'accomplit.

2° Dans le conte masure, le fils entend dire à une alouette, qu'il deviendrait très-riche, ses parents, au contraire, très-pauvres, que sa mère lui laverait les pieds, mais que le père boirait l'eau de son bain. Le père, irrité, le livre à un marchand étranger, qui doit le tuer en route. Toutefois l'ordre n'est pas exécuté. Le jeune homme devient le gendre du roi d'Angleterre, dont il a guéri le fils et la fille. Quelque temps après, il vient visiter sa ville natale, et la prédiction de l'alouette s'accomplit.

3° Dans le conte mordvine, qui d'ailleurs est composé de plusieurs contes, le jeune homme dit à son père qu'un corbeau aurait prédit que le père boirait l'eau du bain de pieds de son fils. Le père chasse son fils. Après un certain nombre d'aventures, le fils devient le gendre d'un empereur. Son père arrive chez lui comme mendiant, reçoit chez lui un abri pour la nuit, et se lève de son lit tourmenté de la soif, tout prêt à boire l'eau du bain; mais le fils le voit, l'arrête et se fait connaître.

4° Dans le conte téleoute, le fils dit à son père que les oiseaux ont prédit qu'il serait empereur, et qu'il donnerait un repas où son père boirait son urine. Le père assassine le fils et le jette à la mer, mais le jeune homme, rejeté au rivage par les flots, revient à lui. Or le roi du pays venait de mourir, et celui-là devait lui succéder, sur lequel deux cierges placés sur des poteaux d'or viendraient à tomber. Le peuple tout entier se pressa sous ces poteaux, mais en vain. Quand vint le jeune homme, les cierges tombèrent sur sa nuque et continuèrent de brûler. Le jeune homme, nommé empereur, réunit tout le peuple dans un grand festin. Son père arrive, s'enivre, tombe à la place où son fils venait de *lâcher de l'eau,* et boit l'urine. Le lendemain le fils se fait connaître du père (1).

5° Dans l'un des contes basques (Webster, p. 136) le fils entend chanter des oiseaux. Ils disent que pour l'heure il obéit à son père, mais qu'un temps viendrait où son père lui obéirait. Le père, qui est capitaine de vaisseau, enferme son fils dans un tonneau et le jette à la mer. Le tonneau est poussé à terre, et le jeune homme est recueilli par un roi dont il épouse la fille. Le capitaine de vaisseau devient plus tard domestique auprès de son fils, qu'il ne reconnaît pas.

6° Dans l'autre conte basque (Webster, p. 137) un jeune homme entend une voix, et il dit à sa mère qu'elle lui prédit qu'un père et une mère seraient les serviteurs de leur fils. Mais la voix avait parlé de lui et de ses propres parents. Sa mère en est persuadée. Elle ordonne à deux serviteurs de tuer en secret son fils et de lui rapporter son cœur. Les serviteurs lui laissent la vie sauve et rapportent à la mère le cœur d'un chien. Le fils se décide à aller à Rome et rencontre deux hommes avec lesquels il fait route. Un soir ils sont descendus dans une auberge de brigands. Le fils est averti par la voix, et il s'échappe avec ses deux compagnons.

Le lendemain ils sont reçus dans une maison seigneuriale où le jeune homme guérit une jeune fille malade depuis sept ans. Quand il arrive à Rome, les cloches sonnent d'elles-mêmes et il est élu pape. Sur ces entrefaites, sa mère est tourmentée de remords. Elle raconte son forfait à son mari et fait avec lui le pèlerinage de Rome pour se confesser au pape. La confession amène la scène de reconnaissance. La prédiction cependant ne s'est pas accomplie en entier. Les parents ne deviennent pas les serviteurs du fils. La tradition est évidemment altérée dans ce conte.

Au commencement de l'histoire de Christie, il est dit que le bon Ange ne visite plus la dévote fille parce qu'elle a dit d'une pauvre femme qui était sur le point d'avoir un neuvième bâtard : Comment Dieu peut-il pardonner à de pareilles femmes? On peut comparer à cet épisode la légende enfantine des frères Grimm (n° 67), dans laquelle un ange n'apparaît plus à un ermite, parce qu'il aurait dit d'un pauvre diable condamné à mort : Il n'a que ce qu'il mérite, et une légende basque (Webster, p. 209), où une sainte, vivant dans la solitude, reçoit tous les jours sa nourriture d'une colombe, jusqu'au jour où elle voit une fille conduite par la maréchaussée, et dit : Si elle avait vécu comme moi, on ne l'aurait pas arrêtée. A partir de ce moment la colombe ne lui apporte plus rien.

Le commencement de l'histoire du pape Innocent ressemble au début du poème bas-allemand Zeno édité par A. Lübben (Brème, 1869). Dans ce poème, un couple de Vérone, après une longue attente, est enfin gratifié de la naissance d'un fils. Le diable le transporte à Milan où il le dépose à la porte de la cathédrale, puis il va lui-même prendre la place de l'enfant dans son berceau. L'évêque de Milan élève l'enfant trouvé qui, devenu grand, revient à Vérone, se fait connaître de son père, et, par ses exorcismes, force le diable à vivre enfermé dans un verre.

Dans le même récit, le pape Innocent tue le fils du gentilhomme pendant le voyage de Rome, parce que celui-ci et sa femme, depuis qu'ils ont cet enfant, ne pensent plus à Dieu. Que l'on compare à cela la légende bien connue de l'Ermite et de l'Ange, et surtout la version bretonne que M. Luzel a donnée dans ses *Traditions orales des Bretons Armoricains, Légendes chrétiennes.* Saint-Brieuc, 1874, p. 15 (1).

De même que les grenouilles ici chantent en l'honneur de la Sainte-Hostie, Thomas de Cantimpré (II, 40), et Césaire d'Heisterbach (IX, 8) racontent le même fait des abeilles. Voir Menzel, *Christliche Symbolik,* I, 421.

De même que dans la version bretonne, celui-là devient pape dont le cierge s'allume de lui-même, de même, dans des contes russes (qui ne se rapportent pas du reste à notre sujet), reconnaît-on qui doit devenir Tsar (collection d'Afanasiev, V, 53; voir Gubernatis, *Zoological Mythology,* I, 318, et II, 311).

Reinhold KŒHLER.

(1) A. Schiefner, dans sa préface aux *Proben* de Radloff, p. xij, cite plusieurs contes russes de la collection Afanasiev.

(1) Extrait du volume des *Mémoires du Congrès scientifique de France*, 38e session, tenue à Saint-Brieuc, en juillet 1872.

PASSAGE DE L'ENFANT PAR DESSUS LA TABLE.

(BRETAGNE).

La famille est réunie pour le repas du matin; valets et maîtres mangent paisiblement la soupe dans l'humble écuelle de bois (1), quand, tout à coup, des cris se font entendre. D'où vient que la mère de Corentin, l'œil hagard, l'horreur peinte sur les traits, se lève, saisie d'épouvante et de colère? C'est qu'un grand malheur la menace dans son fils. Une voisine jeune et inexpérimentée est venue s'asseoir vis-à-vis du père de Corentin, qui tenait son premier-né dans ses bras, et, comme une étourdie, elle le lui a enlevé en le faisant passer par dessus la table à manger. Cette fatale imprudence n'a pas échappé à l'œil vigilant d'une mère; tous ses sens en ont frémi... Mon fils périra! s'est-elle écriée éperdue; et elle a ordonné, avec cette énergie qui enchaîne la volonté et ne laisse pas libre de désobéir, qu'on se hâtât de repasser Corentin par dessus la table, dans la même posture et par le même endroit, qu'elle désigne d'un geste impérieux. Le père, que le cri de terreur jeté par sa femme a terrifié lui-même, reprend son fils avec précipation, et répare, comme elle le prescrit, la coupable étourderie qu'il vient de commettre. Mais l'épouvante est dans la maison; les trois valets se sont levés involontairement. L'un d'eux en vide son écuelle avec une promptitude inaccoutumée; un autre, comme pétrifié, oublie à sa bouche l'antique cuillère de bois. La servante qui, assise sur la pierre du foyer, y soufflait le feu sans soufflet artificiel, s'est vivement détournée, et regarde la pauvre mère avec non moins d'anxiété que la jeune voisine, qui, étonnée de sa faute, cède machinalement Corentin aux mains qui le réclament. Au milieu de l'émotion générale, le grand-père seul, sans s'émouvoir, continue de manger paisiblement sa soupe.

(1) On remarquera dans cette scène d'intérieur un des vastes coffres à couvercles arrondis où l'Armoricain conserve sous clef sa récolte, la table à manger qui s'étend depuis la cheminée jusqu'à la fenêtre et occupe ainsi la partie la plus éclairée ou plutôt a moins obscure de la maison, et enfin un lit découvert et sans panneaux autour duquel tourne, comme de coutume, le coffre-blanc qui lui sert de degrés et sert en même temps de siége pour la table. Ce lit découvert est naturellement plus sain et plus commode que le lit clos, qu'on n'en regarde pas moins comme le seul digne d'être la couche des maîtres.

On a dépensé beaucoup de talent et de savoir pour découvrir la source de cette croyance superstitieuse qu'un enfant, passé par dessus la table à manger, sans être repassé sur le champ dans la même posture et par le même endroit, est frappé d'un sort, tombe en langueur, et finit par périr chétif et malingre, comme une fleur étiolée. Cette singulière superstition tiendrait-elle à d'anciennes idées mythologiques, relatives au cours du soleil, ainsi que l'a pensé M. Johanneau, ou proviendrait-elle du respect que les Armoricains portent à la table à manger, *ann daol voët*, que le passage de l'enfant pourrait avoir profanée? Quoi qu'il en soit, ce meuble est sacré chez les Bretons, qui voient de mauvais œil tout ce qui semble s'écarter de la vénération dont ils l'environnent. Souvent l'étranger, qui appuyait quelque partie peu noble du corps contre ce meuble, s'est vu forcé de demander excuse de son irrévérence. C'est également sur la table à manger que les prêtres déposent les vases sacrés lorsqu'ils portent le viatique.

De toutes ces idées superstitieuses, qui forment les trois quarts des idées d'un Armoricain, nous en citerons encore une relative à l'enfance. A ses yeux, il est de la plus haute importance, pour la prospérité d'un nouveau-né, de renvoyer, sans lui rien donner, une veuve mendiante qui, avant d'avoir reçu l'aumône, se serait emparée de l'enfant pour le caresser. Il regarde d'ailleurs les vieilles mendiantes sans enfants comme de dangereuses sorcières qui possèdent des milliers de secrets pour nuire et presque aucun pour être utile : aussi a-t-il soin de se tenir en garde contre leurs maléfices, et use-t-il, pour les écarter, d'amulettes qui puissent prévaloir contre ces femmes maudites et le patronage de l'enfer qui fait leur force. Ces sortes de talismans, renferment, soit un morceau de pain béni, soit un peu de son, soit une petite pierre dite de *Coadri*, d'un lieu ainsi nommé près de Gourin, sur la frontière du Morbihan, où s'élève une chapelle antique en grande vénération parmi les fidèles. La pierre de coadri, qui est noirâtre, offre en relief l'image d'une croix : aussi lui attribue-t-on la vertu de préserver les enfants des frayeurs, des coliques, des sorts et des mauvais vents. Ce talisman n'est pourtant pas le seul sous la puissance duquel on pense devoir abriter les enfants de tous les maux dont il préserve; on emploie aussi, dans le même but, un morceau de pain de seigle grillé sur des charbons. On l'introduit dans la manche du nouveau-né, et, grâce à cette amulette, les méchants, les sorciers, les envieux qui jettent des sorts et soufflent de mauvais

vents, sont déçus dans leur coupable espérance. Le pain absorbe les maléfices, et, en dépit des puissances infernales, le marmot demeure sain et sauf; mais il faut avoir soin de changer ce pain tous les jours.

(Extr. de PERRIN, *Galerie Bretonne*, 1835).

AIR DE LA CHANSON « LES DERNIERS ADIEUX. »

Les temps gardent la même durée en $\frac{2}{4}$, en $\frac{3}{4}$ et en $\frac{6}{8}$.

CHANSON.

Les derniers Adieux (1).

(LORIENT, MORBIHAN.)

C'était par un lundi matin
Je fus voir ma maîtresse, } *bis.*
Je fus la voir, croyant la secourir,
Mais c'était pour la voir mourir. } *bis.*

Mon cher amant, si vous m'aimez
Restez ici ce soire,
Restez ce soir tout auprès de mon lit,
Galant, vous me verrez mourir (2).

Entre les onz' heur' et minuit,
La belle se trépasse;
Elle a tiré sa main blanche du lit
Pour dire adieu à son ami.

— Adieu doncque mon cher amant.
— Adieu, chère maîtresse,
Adieu donc cher objet de mes amours,
Cell' que mon cœur aim'ra toujours.

Le beau galant s'en est allé
Au château de sa mère;

— Ma mèr', ma mèr', faites vite mon lit
Car je crois que je vais mourir (1).

— Ah! dis-moi donc, mon cher enfant,
Comment est ta maîtresse?
— Ma maîtresse est morte et ensevelie
Et moi j'irai de même aussi.

— Ah! dis-moi donc, mon cher enfant,
Tu en trouveras d'autres,
De toutes ces fill's de riches marchands
Qui ont de l'or et de l'argent.

— Ah! j'aimais bien mieux ma maîtresse
Avecque sa chemise,
Que toutes ces fill's de riches marchands
Avec leurs ors et leurs argents!

E. R.

(1) M. Champfleury a publié dans les *Chansons populaires des provinces de France* (*Paris, 1860*) une variante défigurée et incomplète de cette chanson qu'il dit avoir recueillie en Franche-Comté.

(2) *Var. Franc-Comtoise* (Champfleury):

Amant, mon cher amant,
Faites-moi faire un cierge
Et vous l'allumerez à la tête de mon lit,
Car à minuit je vais mourir.

PRIÈRE POPULAIRE.

Prière du soir.

Jésus m'endort,
Si je trépasse, mande mon corps,
Si je trépasse, mande mon âme,
Si je vis, mande mon esprit.

(1) *Var. Franc-Comtoise:*

Maman, apprêtez-moi
Mes habits de soie noire
Et mon chapeau de velours brodé;
Le deuil d'amour je veux porter.

(Je) Prends les anges pour mes amis,
Le bon Dieu pour mon père,
La sainte Vierge pour ma mère.

Saint Louis de Gonzague,
Aux quatre coins de ma chambre,
Aux quatre coins de mon lit,
Préservez-moi de l'ennemi,
Seigneur, à l'heure de ma mort!

V. S.

Dite à Fraisses (Forez), en avril 1872, par Catherine BASTIEN, septuagénaire.

FORMULETTE.

Formulette du Sancerrois.

(*Donec felix eris, multos numerabis amicos.*)

Tant qu'Antoine a du bon vin
Ah! bonjour Antoine!
Quand Antoine n'a plus rien,
Va t' faire fiche, Antoine,
Va t' faire fiche, Antoine.

Ch. G.

BIBLIOGRAPHIE.

A. BIRLINGER. — **Aus Schwaben. Sagen, Legenden, Aberglauben, Sitten, Rechtsbræuche, Ortsneckereien, Lieder, Kinderreime : Neue Sammlung.** 2 vol. in-8° de VIII-512 et 535 p. Breslau, Lesser, prix : 8 fr.

Cette collection de traditions populaires de la Souabe fait suite à une collection analogue publiée il y a douze ans par l'auteur : ce sont les épis glanés après la principale moisson. Aussi ce recueil, complément d'un autre, paraît-il au premier abord un peu décousu; le commentaire et le lien manquent souvent. C'est avant tout un répertoire de documents mythographiques, de tout ordre et de toute provenance, pris les uns dans la tradition vivante, les autres dans les livres peu connus ou dans des documents inédits, et, à ce titre, on doit reconnaître que le répertoire est riche et varié.

Voici le sujet des principaux chapitres : Légendes historiques; — Légendes religieuses; — le *Wuotisheer;* — Sorcellerie et sorciers; — Légendes de fontaines; — Fantômes et animaux fantastiques; — Nains et Cobalds; — Trésors; — Pronostics; — Superstitions; — Conjurations et formulettes; — Saints et fêtes religieuses; — Danses; — Usages locaux, etc.

Citons en spécimen une prière populaire qu'il sera intéressant de rapprocher de celles publiées ici-même :

S' Himmelreich steht alle Tag offa!
Schutzengele mein,
Komm zu mir in's Herz hinein,
Bleib bei mir den ganzen Tag,
Nimm mein' Seele wol in Acht,
Gott ist mein Vater und ich sein Kind.
Jesus verzeih mir alle Sünd! Amen.

C'est, on le voit, une prière du matin, en voici la traduction :

Notre Seigneur se tient debout sur son tombeau — et toujours s'écrie : hélas! hélas! — Que mes cinq plaies sacrées me font mal! — mon flanc percé, mes membres cloués! — Si j'avais seulement une créature [qui récitât cette prière] — Volontiers je lui sauverais — Trois pauvres âmes : — d'abord celle de son père, — puis celle de sa mère — et la sienne en troisième! — L'enfer est fermé, — le ciel est ouvert tous les jours! — O mon ange gardien, — viens, pénètre dans mon cœur — prends mon âme en ta garde; — Dieu est mon père et je suis son enfant. — Jésus me pardonne tous mes péchés! Amen.

Le champ de cette collection est, comme on voit par le titre même, la Souabe. Mais M. B. a étendu ce nom traditionnel plus qu'on ne fait d'ordinaire; il l'a étendu jusqu'au Rhin et il y a fait entrer aussi une partie de l'Alémannie propre. Pour parler la langue de la géographie politique, le Wurtemberg a fourni l'élément principal de cette collection, et après lui le grand Duché de Bade et la province bavaroise de Souabe. Il n'est guère de pays de l'Allemagne dont les traditions n'aient été relevées par des savants compétents dans des ouvrages où les tables et les indices rendent les recherches faciles, comme celui même que nous annonçons. Nous voudrions qu'il en fût de même chez nous. H. G.

Ivot Srba Seljaka. III. Igre. (*La vie du paysan serbe, les Jeux*, par MILITCHEVITCH, 1 vol. in-8° de 40 p. Belgrade, imprimerie de l'Etat, 1877.

M. Militchevitch, secrétaire général du Ministère de l'Instruction publique à Belgrade, a eu l'occasion de parcourir dans tous les sens la principauté de Serbie : peu de gens en connaissent aussi bien que lui les usages et la littérature populaire. Il a réuni d'innombrables matériaux dans la remarquable monographie qu'il a dernièrement consacrée à la Serbie (Knejeoina Srbija. Belgrade, 1876). Le présent opuscule se rattache à une série d'études sur la vie rurale qui sera, nous l'espérons, continuée. L'auteur y décrit une trentaine de jeux d'enfants dont il a été témoin : il y joint les chansons ou les formulettes qu'il a recueillies. Voici la traduction du jeu intitulé : *Le Soleil et la Lune :*

« Le soleil et la lune se tiennent en face l'un de l'autre, et les enfants passent sous leurs mains. En passant chacun dit tout bas, sans que les autres l'entendent, s'il est pour la lune ou pour le soleil, et il prend place à côté du chef qu'il a choisi. Quand les enfants sont ainsi partagés en deux bandes, ils se rangent en se tenant par la ceinture derrière le soleil ou la lune : s'attaquent mutuellement et essayent de s'enlever leurs partisans. » Louis LEGER.

Ateneum Pismo-Naukowe i literackie. (*L'Atheneum, Revue scientifique et littéraire.*) Varsovie, 1876. Tome II, livraison V, tome III, livraison VII.

Ces deux livraisons d'une intéressante revue polonaise, renferment un travail étendu de M. Jean Karlowicz sur la « Belle Mélusine et la princesse Vanda. « Ce travail, qui comprend près de 50 pages in-8°, atteste une fois de plus la popularité qu'avait acquise, dans les pays les plus lointains, la patronne de notre Revue. Nous reviendrons sur le mémoire de M. Karlowicz dans le numéro qui sera consacré à la légende de Mélusine. Notons seulement ici les renseignements bibliographiques fournis par M. Karlowicz. Il a paru en Pologne les éditions suivantes de romans de Mélusine : 1° en 1569 (aujourd'hui introuvable); 2° à Lemberg, sans date; 3° à Cracovie, en 1768; 4° édition sans date ni lieu d'impression; 5° en 1787; 6° en 1822. Louis LEGER.

Le Gérant, EUGÈNE ROLLAND.

Chartres. — ÉDOUARD GARNIER, Imprimeur.

ASBJŒRNSEN.

Il est peu d'écrivains contemporains qui offrent une physionomie aussi intéressante que celle d'Asbjœrnsen non-seulement à cause du talent qu'il a déployé dans ses œuvres et de l'influence qu'il a exercée, mais parce qu'il résume en lui les aspects d'une nationalité peu connue et fort digne de l'être. Né à Christiania en 1812, Asbjœrnsen fit ses études à l'Université de cette ville, et les dirigea surtout vers les sciences naturelles, la culture forestière et l'économie politique. C'est dans cet ordre de recherches que semblaient devoir le retenir et ses connaissances et sa profession. Chargé à plusieurs reprises de voyages d'études à l'étranger, il s'est principalement appliqué à développer en Norvége l'industrie de la tourbe, et il est aujourd'hui inspecteur général des tourbières du pays. Ses compatriotes lui doivent de la reconnaissance pour leur avoir enseigné l'usage et l'exploitation de ce combustible longtemps dédaigné; mais il y a bien d'autres raisons pour que le nom d'Asbjœrnsen soit populaire en Norvége. L'une des plus singulières, pour un lecteur français, c'est qu'on sait que ce nom se cache sous le pseudonyme de *Clemens Bonifacius*, l'auteur du célèbre livre de *la Cuisine raisonnée*. Ce livre a fait, paraît-il, une révolution non-seulement dans la patrie de l'auteur, mais en Suède et en Danemarck. Violemment attaqué par les ménagères scandinaves, dont il sapait sans ménagement les traditions les plus sacrées, il n'a pas été moins vivement défendu, et les journaux de Christiania ont retenti de polémiques ardentes au sujet de la meilleure manière de préparer une certaine *polenta* qui joue là-bas un rôle important dans l'alimentation domestique. Heureux pays, où la grande question est de savoir s'il y a du « gaspillage » dans la manière de faire la bouillie!

Un autre livre d'Asbjœrnsen, qui eut un grand retentissement, fut une espèce de roman, moitié descriptif, moitié satirique (*Ydale*), où il peignait, non sans raillerie, les usages, les préjugés, les caractères de la marine suédoise et norvégienne. Les marins se fâchèrent plus sérieusement que les dames, et l'auteur dut essuyer pour sa franchise piquante les réclamations les plus indignées. Il n'en est pas moins vrai, dit-on, que la marine, comme la cuisine, ont fait leur profit, tout en grommelant, des bons conseils que leur donnait ce sage doublé d'un humoriste.

Ces divers écrits, — non plus qu'une remarquable *Histoire naturelle pour la jeunesse*, — n'auraient pas suffi à faire franchir au nom d'Asbjœrnsen les limites de sa patrie. Ce qui lui a assuré une renommée bien plus étendue et plus durable, ce sont les deux recueils qu'il a publiés, l'un en 1842 (plusieurs fois réimprimé), en collaboration de son ami J. Moe, l'autre seul, à partir de 1845, les *Contes populaires norvégiens* et *les Contes des fées et des esprits*. Le premier de ces recueils surtout est un des chefs-d'œuvre du genre; il est le seul, à mon sens, qui se place dignement à côté de celui des frères Grimm, qui lui a d'ailleurs servi de modèle (en 1841, Asbjœrnsen avait publié une traduction des contes de Grimm). Dans ces deux ouvrages, en effet, nous voyons l'art le plus exquis joint au naturel le plus parfait, l'instinct populaire associé à la réflexion profonde, la candeur de l'enfant transparente sous l'enveloppe cristalline où l'a enchâssée la main habile et consciencieuse du savant. Depuis ces deux modèles, les recueils de contes se sont multipliés : deux entre tous méritent une haute estime et apportent à la mythologie les plus précieux matériaux, celui d'Afanasief pour la Russie, celui de M. Pitrè pour la Sicile; il faut y joindre bien d'autres excellentes collections faites en Ecosse, en Italie, en Allemagne, en Bohême, en Espagne, en Bretagne, en France et ailleurs; mais aucune n'a réuni à un même degré que celles des Grimm et d'Asbjœrnsen et Moe les conditions de la perfection. Nous autres critiques, quand nous apprécions des recueils de contes et que nous nous adressons aux auteurs, nous leur recommandons avant tout la fidélité absolue dans la reproduction de ce qu'ils ont recueilli sur les lèvres du peuple; nous prenons notre plus grosse voix pour leur dire combien il est coupable de se permettre le moindre changement, combien il est pervers de se laisser aller à des arrangements et surtout à des embellissements. Nous leur demandons d'être des photographes, et nous nous détournons de toute « retouche » avec horreur. Nous avons parfaitement raison d'être si rigoureux; mais il faut bien dire que c'est parce que nous n'avons pas confiance dans le talent, le tact et le goût de ceux à qui nous nous adressons. Amenez-moi un vrai peintre, et si je veux garder de ma belle une image vivante, je renverrai bien vite le photographe et son impassible plaque; amenez-moi un Asbjœrnsen, et je lui donnerai carte blanche pour la façon dont il reproduira ses contes. Le collectionneur de cette trempe a en lui l'âme même des vieux récits dont il recueille les formes souvent incomplètes ou desséchées; il leur laisse repousser des membres, de la chair et de la peau, comme le lézard mutilé se laisse repousser une queue : cette « idée » mystérieuse qui complète sans faillir les types accidentellement déformés, il la possède en lui, et elle agit pour ainsi dire sans qu'il en ait conscience. Pour refaire à l'oiseau dépouillé qu'il a ramassé sur la route un plumage frais et éclatant, il a recueilli tout le long de son chemin des plumes qu'avaient accrochées les haies ou qui voltigeaient dans l'air, et il n'y a pas de danger qu'il mette au rouge-gorge les ailes de la mésange, qu'il affuble le rossignol des plumes bigarrées de la chouette. A un apprenti, qui nous rapporterait tout cela dans sa boîte, nous dirions : « Mon ami, vous avez rendu un vrai service; gardez-vous de toucher à rien de ce que vous avez rassemblé; étiquetez chaque pièce à part, en indiquant le jour et le lieu de la trouvaille, et apportez-le au musée. » Mais avec ces charmeurs savants, nous déposons toute méfiance; nous savons qu'ils ont un secret magique, et que, posés sur leurs doigts, les doux chanteurs qu'ils ont sauvés vont se mettre à gazouiller comme ils le faisaient dans la forêt.

On comprend par ce que je viens de dire qu'Asbjœrnsen, avant d'écrire ses contes, avait profondément étudié le caractère du peuple norvégien, de manière à reproduire le ton populaire idéal, pour ainsi dire, plutôt que les expressions mêmes de chacun des narrateurs qu'il avait consultés. Suivant l'exemple de Grimm, il avait limité, à ce choix délicat, à ces réminiscences heureusement appliquées, sa part d'intervention personnelle. Les contes n'ont d'ailleurs subi aucune altération sous ses mains; il les a redits tels qu'il les avait entendus,

seulement en leur donnant constamment la forme qu'ils avaient dans les meilleurs moments du souvenir de chaque conteur. C'est ce qui fait que son livre est à la fois d'une haute valeur comme recueil de contes et comme expression du génie norvégien. Asbjœrnsen n'ignorait pas que le fond des contes populaires, quelle que soit son origine première, n'appartient à aucun peuple moderne, et qu'on n'a pas le droit, sous prétexte de nationalité, de lui imprimer le cachet d'un pays distinct. Fort au courant des recherches de littérature comparée, il prépare, dit-on, depuis longues années, le commentaire des contes qu'il a recueillis, et il a joint ainsi, ce qui n'est pas toujours le cas, à l'amour passionné de l'artiste et du patriote pour la forme norvégienne de ces vieux récits, le scrupuleux respect du savant pour le contenu que la tradition lui a transmis,

P. Chr. Asbjörnsen

qu'il recueille souvent très-altéré, mais qu'il doit faire connaître tel qu'il l'a reçu, sous peine d'être infidèle à son premier devoir.

Un point de vue un peu différent a dirigé l'exécution du recueil des *Contes de fées et d'esprits*, qu'Asbjœrnsen a publié plus tard. Il a très-finement senti la différence qu'il y avait entre les contes populaires proprement dits et ces traditions, généralement attachées à quelque localité et profondément empreintes d'esprit germanique et même de mythologie purement scandinave. Aussi, tandis que dans les contes publiés avec Moe il avait laissé les événements se passer dans ces régions innommées où « il y avait une fois un roi, » il a peint de couleurs les plus brillantes et les plus vraies le théâtre et le cadre des *Norske Huldre-Eventyr*. La Norvége tout entière vit dans ces tableaux variés, si artistement mêlés au récit qu'ils l'expliquent et le déterminent. L'auteur s'est aussi donné beaucoup plus libre carrière, se sentant sur un terrain purement norvégien, il n'a pas hésité à s'y comporter en maître; son style est plus personnel, son imagination s'accorde une certaine part dans le récit. Aussi les *Huldre-Eventyr* sont-ils pour la mythographie moins intéressants et moins précieux que les *Folke-Eventyr;* mais en revanche ils ont exercé sur la littéra-

ture nationale une influence plus marquée et plus durable : ils ont révélé au peuple norvégien la poésie de sa patrie grandiose et douce en même temps, le charme de ses traditions, la beauté de ses vieilles mœurs, l'intérêt touchant de ses usages rustiques, et ils ont été le point de départ de tout un mouvement littéraire qui salue avec une joyeuse reconnaissance son chef et son initiateur dans le vieux forestier de Christiania.

Une question que les livres d'Asbjœrnsen posaient peut-être pour la première fois et qui souleva des discussions passionnées, fut celle de la langue littéraire de la Norvége. Il faudrait excéder les limites de cet article pour en faire comprendre la portée : je me borne à dire qu'entre l'ancienne routine, qui faisait du danois la langue écrite de tout le pays, et les tendances modernes, qui cherchent à créer un *norvégien littéraire* en s'appuyant soit sur le vieux norrain, soit sur les patois, Asbjœrnsen représente un sage milieu. Il n'a pas repoussé la langue où depuis si longtemps ses compatriotes ont écrit, pour lui substituer un idiôme factice ou détruire au profit d'un dialecte l'unité linguistique où s'exprime l'unité nationale; mais il a rapproché le danois de l'usage populaire commun à toute la Norvége soit en évitant les mots romans ou allemands qui ont pénétré en masse dans la langue littéraire de Copenhague, soit en empruntant en grand nombre au peuple norvégien, si fidèle aux anciennes façons de vivre et de parler, ses expressions les plus utiles, les plus caractéristiques et les plus propres.

Je terminerai cette courte notice par un rapprochement curieux. Le nom d'Asbjœrnsen a retenti plus d'une fois parmi les naturalistes, et il est membre de plus de sociétés scientifiques que d'académies littéraires. Il a, en effet, passé plusieurs années à collectionner les animaux et les plantes de son pays comme il en recueillait les traditions. Il s'est surtout fait connaître par une trouvaille d'une haute importance. Il a pêché en 1853, tout au fond du golfe de Harvanger, une astérie à onze bras, jusque-là inconnue, et qu'on a retrouvée depuis à l'ouest des îles Shetland et sur les côtes du Portugal. Ce zoophyte est, si l'on admet l'hypothèse darwinienne, dans un rapport d'antériorité frappant avec ceux de la même famille qui existent aujourd'hui. Il partage avec d'autres types, mis à jour par des amis et collaborateurs d'Asbjœrnsen dans des conditions analogues, cette particularité étrange et contraire aux lois ordinaires de la distribution des espèces, de se retrouver au fond des mers les plus éloignées et les plus différentes, à la surface, comme conditions climatériques. Ces recherches inappréciables ont permis d'établir que les grandes profondeurs des mers sont peuplées, — ce qui, dit un savant, est en petit comparable à la découverte qui nous apprendrait que les planètes ont des habitants, — et que ces milieux, soumis à une température également très-basse et à une pression également très-forte, offrent sous toutes les latitudes des conditions semblablement identiques, où vivent par conséquent à peu près les mêmes animaux.

Il est impossible de ne pas être frappé de la ressemblance des fouilles sous-marines d'Asbjœrnsen avec celles qu'il a pratiquées dans les couches souterraines de la conscience nationale de son peuple. Là aussi il a trouvé des débris d'une formation très-antérieure, ces contes si anciens qui vivent encore parmi nous sous des formes renouvelées. Là aussi la science a constaté l'existence des mêmes types sous les latitudes les plus diverses, dans les milieux les plus différents en apparence. Si tel animal-plante, découvert dans les fjords du Groenland, s'est retrouvé au fond du golfe du Mexique, n'entend-on pas aussi les vieux contes dans le *Sæt* de la Norvége et dans l'*Aul* des Kirghiz, de l'Islande au Dekkan et de l'Espagne à la Sibérie? Et n'en faut-il pas conclure également que les couches profondes de l'humanité, sous l'apparente variété des surfaces agitées, gardent et garderont longtemps encore, dans leur immobilité séculaire, des conditions analogues et pour ainsi dire une température identique? L'auteur des contes a soufflé des réflexions de ce genre au naturaliste, quand il a donné à la belle Astérie, arrachée par lui à sa retraite presque inaccessible, le nom de *Brisinga (endecacnemos)*. C'était le nom de la boucle de ceinture de Freya, la Vénus du Nord, que Loki, le dieu jaloux avait jadis cachée tout au fond de la mer. Asbjœrnsen, qui l'a retirée, a aussi restitué ses vieux joyaux et sa fraîche splendeur à la mythologie nationale, si longtemps enfouie et oubliée.

La biographie d'Asbjœrnsen, par A. Larsen (1), où j'ai puisé les éléments de cet article, porte en tête un beau portrait du conteur. (*Nous le reproduisons ci-dessus.*) La tête est puissante, l'expression un peu dédaigneuse et en même temps sympathique; un sourire légèrement ironique glisse sur des lèvres empreintes de franchise et de bonté; tout respire la hardiesse, l'intelligence et la cordialité. C'est dans les yeux sans doute qu'éclate le rayon de poésie qui se mêle chez Asbjœrnsen à un caractère essentiellement pratique et positif, et qui donne un charme si particulier à ses *Contes populaires* et à ses *Contes de fées*.

Gaston Paris.

SUPERSTITIONS MÉDICALES

DE LA FRANCHE-COMTÉ.

(*Suite*).

3° — La Maupassure. — La Maupassure est une méthode de traitement ou de guérison par le *secret*.

Si le soir, un mouton ou un veau manque à l'étable on va faire dire la prière du loup. — *Nous avons une foyotte* (brebis) *qui s'est égarée au bois! — Et vous n'avez pas fait dire la prière du loup? — Oh! pardonnez-moi! — Oh bi* (bien!) *c'est bon; vous pouvez être tranquille!!* — Un soir d'automne, le veau d'une pauvre veuve de Leucourt s'étant perdu dans les bois du Trembloys, on courut à Vadans, pour y faire dire la prière du loup. Toute la nuit la bonne femme fut en quête de son veau avec une lanterne. Elle le retrouva sur le matin, qui ruminait tranquillement, couché dans une clairière, et une troupe de loups *affamés* l'entouraient à distance. Ils avaient été, ces loups, charmés et comme bridés par la prière du berger de Vadans, qui était la *bonne*.

(1) Traduite en français par V. Molard. (Christiania, 1873, in-4°.)

*

Dans cette prière du loup on *adjure et conjure loup, louve et louveteau de la part du grand Dieu vivant*, de ne pas étrangler la bête dont on doit indiquer exactement l'âge et le poil, ainsi que les marques particulières, s'il y en a.

On avait jeté un sort sur l'écurie de Jean Vieux. Toutes ses bêtes périssaient l'une après l'autre, malgré les exorcismes du curé (1). On fut au devin qui dit à la femme : « Prenez un cœur de bœuf dans lequel vous enfoncerez trois aiguilles à tricoter ; faites-le cuire ainsi percé, et celui qui a jeté le sort souffrira comme si son propre cœur cuisait ; et il viendra vous demander en grâce d'arrêter l'opération, et il lèvera le sort en s'en allant. » Et cela eut lieu comme le devin l'avait prédit. Un vieux pauvre vint qui demanda grâce, et depuis aucune bête de l'écurie n'a péri. On raconte des anecdotes pareilles dans tous les pays, avec des histoires de crapauds ou de paquets de poils ou de cheveux trouvés sous le seuil de l'écurie.

Si une bête a été *grevée*, on bat son lien neuf et on enduit le vieux d'huile ou de graisse pour le brûler et faire par ce moyen souffrir le sorcier.

Voici une prière bien connue qui guérit une infinité d'ophthalmies, le *picot*, le *blanchot*, le *bourgeon* et le *dragon*, qui sont de simples variétés de l'inflammation de la cornée, laquelle a pour caractère de premier ordre une grande photophobie. On fait, pour commencer, trois signes de croix cabalistiques, sans *amen*, et l'on dit :

Les trois Marie *(ter)*
S'envont dans le Lomont (*ou à Grammont*),
Pour y chercher guérison
De la lumière du Picot
Du Blanchot,
Du Bourgeon
Et du Dragon. . .
Les trois Marie *(ter)*
Ont rencontré le bon Jésus.
Et le bon Jésus leur a dit :
Où allez-vous, les trois Marie ? —
Les trois Marie ont répondu :
Nous allons dans le Lomont,
Pour y trouver guérison, etc. —
Et le bon Jésus leur a dit :
Allez-vous en dans vos maisons
Et vous y trouverez guérison
De la lumière etc. . . —

On récite trois fois cette prière avec des *pater* et pendant trois jours consécutivement, avant le soleil levé ; parce que, comme nous l'avons dit, les opérations magiques doivent se faire entre les deux soleils.

Certaines maladies des pieds se guérissent par le procédé que voici : On lie le pied malade avec neuf joncs, à l'aube, dans un cimetière, en récitant les vers suivants :

Jules et Simon,
Montez les Monts. —
Seigneur nous ne pouvons,
Car nous avons les fonds (2). —
Prenez neuf joncs,
Quand séché auront
Vous n'aurez plus les fonds !

On guérit aussi par de pareils procédés des maladies faussement considérées comme charbonneuses, le pemphigus, des érythèmes bulleux, certains anthrax, etc. Mais quand, par malheur, le devin se trouve en présence d'une véritable pustule maligne, du vrai charbon, il échoue misérablement et le patient périt.

Un homme de Boulot qui avait dépouillé un animal mort du *mal noir* (1) fut pris de tumeur à l'avant-bras. On alla, dans la nuit, chercher Cadoux qui s'occupait de *médecine secrète*. Cadoux *barra* la maladie. Mais le mal continua quand même de faire des progrès. On eut alors recours à un vieux mège qui avait été le maître de Cadoux. Le vieux mège recommença la prière ; mais, comme il jugea la situation très-engagée, il dit après réflexion à celui qui l'accompagnait : « Je crois que j'ai » fait une sottise ! J'aurais dû voir Cadoux avant de dire » la prière !... Si Cadoux et moi nous avons envoyé le » mal du même côté, c'est bien !... Mais si nous l'avons » envoyé lui, d'un côté, moi, de l'autre, le malade est » un homme perdu !... » L'homme de Boulot mourut dans la matinée. Les deux devins avaient négligé de mettre leurs instruments d'accord.

On récite cette prière contre la colique :

Tranchée blanche, tranchée rouge, sors du corps de cet animal, aussi vite que Jonas et Nicodème ont descendu Jésus de l'arbre de la croix.

Et celle-ci contre la brûlure :

Feu (*dit-on, en soufflant dessus*), perds ta chaleur
Comme Judas perdit sa couleur
En trahissant le saint Sauveur.

C'est idiot ! Je n'en disconviens pas. On vous raconte à la campagne des histoires *vraies*, à l'effet de prouver combien il y a de guérisons qui sont obtenues par la maupassure. On multiplie les faits quasi-miraculeux dont on affirme l'exactitude ; on n'en donnerait certes pas sa tête à couper ; on n'en mettrait même pas son doigt au feu, mais enfin on croit à l'efficacité de la prière du secret et on ne manque pas d'y avoir recours à l'occasion.

En général, il faut au vulgaire des remèdes, beaucoup de remèdes. Si quelques malades se contentent d'exorcismes, il y en a d'autres qui ne s'en contentent pas. — *Comment guérirai-je*, dit-on, *si je ne prends rien ?* — Car on compte pour rien le repos, un régime convenable, le temps, et ce principe régulateur de la vie qui sait si bien constituer nos organes et les défendre, principe que la médecine a désigné sous le nom de *Nature médicatrice*. — *Comment guérirai-je, si je n'ai pas de remèdes à prendre ?*

Plus un paysan avale de drogues, plus il est persuadé qu'il fait bien, à la condition surtout que la recette en provienne de quelque monastère, que la plante porte le nom d'un saint, qu'elle ait été cueillie en certains lieux et pendant certaines fêtes, etc., que ces drogues, en un mot, se rattachent par quelque côté à une idée de superstition. Aussi la petite centaurée est dite Sainte-Ho-

(1) On n'en fait plus depuis trente ou quarante ans dans nos villages.

(2) Les fonds, maladie des pieds.

(1) *Gros mal, peut* (vilain) *mal, puce maligne, boucle, mal noir*, c'est ainsi qu'on désigne les maladies carbonculeuses. — *J'aime autant périr de la boucle que du mal noir* (Prov. Fr.-Comtois).

norée ; le sirop de capillaire est dénommé de scapulaire, et la tisane de perlimpinpin (primevère), de pèlerins, etc. C'est le caractère superstitieux qui assure les succès de maintes eaux monastiques et qui donne la vogue à toutes ces recettes de pommades trouvées dans des bibliothèques de couvents.

4. — LA MÉDECINE DES COMMÈRES. — Pour faciliter l'accouchement chez les primipares, on met en croix sur le lit leur ceinture de noces. C'est ainsi encore qu'autrefois la ceinture de saint Oyan, conservée à l'église de Saint-Claude (Jura), avait le pouvoir d'aider les femmes dans les douleurs de l'enfantement.

En Bourgogne, si nous en croyons Naville (1), on fait sauter la femme d'une hauteur de quatre pieds dans le but de faciliter le détachement du fœtus et sa sortie. Certaines matrones de son temps allaient même, suivant cet auteur Bourguignon, jusqu'à sectionner le périnée, au moyen d'une pièce de six liards dont les bords sont amincis et tranchants, en vue d'agrandir les passages. Nedey (2) rapporte qu'en Franche-Comté beaucoup de sages-femmes se servaient ainsi d'une vieille pièce de six liards pour ouvrir la poche des eaux. Il est vraisemblable que la section du périnée aura pu être la conséquence maladroite d'un pareil instrument employé dans un tout autre but.

Chez nos voisins de Bourgogne, les femmes font couper leurs cheveux quelques jours avant d'accoucher. C'est afin de ne pas empêcher la transpiration de la tête et de se préserver de ce qu'on appelle *un lait répandu*. Naville croit qu'un lait répandu est un rhumatisme chronique de la tête. Je pense que ce mot a une signification beaucoup moins précise. Quoi qu'il en soit, c'est un accident redouté dans nos campagnes ; et, en vue de l'éviter, les femmes ont la précaution de se couvrir la tête en la surchargeant de vêtements de laine.

Si l'on s'aperçoit qu'un enfant apporte en naissant quelque *envie* ou tache cutanée, il faut incontinent le frotter avec le délivre pour la faire passer : « On ap» plique l'arrière-faix tout chaud sortant de la matrice » sur le visage, pour en effacer les lentilles, on en fait » distiller de l'eau pour les taches du visage (3), etc. »

Pour guérir le *mal blanc*, les aphthes et le muguet, on passe dessus des joncs qu'on doit pendre ensuite en croix à la cheminée.

Quand l'enfant pisse au lit, on lui fait manger des souris. Ce mode de traitement n'est pas propre au village de Broye, ni à la Franche-Comté, puisqu'on lit à la page 567 du *Dictionnaire des Drogues*, de Nicolas Lémery, que « *le rat contient beaucoup de sel volatil, de phlegme et d'huile. On l'estime propre pour remédier à l'incontinence d'urine ; on en fait manger à ceux qui pissent au lit...* »

Si un enfant est faible des reins, on le porte au reposoir le jour de la Fête-Dieu, et on l'assied à la place où vient d'être posé le Saint-Sacrement. Cela se pratique aussi dans la Lorraine.

Pour guérir le lombago, on se passe une ficelle de chanvre mâle autour des reins... Mais il faut se rappeler que « bien que le chanvre soit de deux sortes, mâle et femelle, c'est le mâle qui porte la graine, non la femelle (1) ».

Nous avons vu précédemment qu'on répudiait le linge de femme pour le pansement des plaies. Le caractère masculin passe pour plus noble. On demande au pharmacien, pour la confection des pommades, de la graisse de porc mâle ; et, pour les fumigations, de l'encens mâle, quoique l'encens n'ait pas de sexe (*Ubique*).

Pour faire tomber les verrues, on met sous une pierre un morceau de lard qui les ait touchées ; et, à mesure que le lard pourrit, les verrues doivent tomber.

Ou bien, on trempe, *sans être vu*, ses verrues dans la seille de son voisin, et on les laisse ainsi en cadeau à quelqu'un de la maison.

Une maladie que le vulgaire attribue assez volontiers à la magie, c'est le tarissement subit du lait chez la vache. Les uns croient qu'un sorcier la trait ou la *tire* depuis chez lui (2). D'autres attribuent cela aux serpents. On croit aussi que la bête a pu être piquée au pis par les hirondelles qui auraient été maltraitées et qui s'en vengeraient ainsi ; et c'est pourquoi on dit qu'elle est *hairondelâ* (hirondelée). Pour guérir une vache *hirondelée*, il faut la traire en croix et répandre le liquide en croix à une croisée de chemins. A Broye, on verse le lait tout simplement.

Si un porc a le vertige, on lui lie l'oreille avec une corde de laine. L'oreille se tuméfie ; on l'incise avec un rasoir, et l'animal guérit (Broye-les-Pesmes).

Il y a beaucoup d'autres pratiques usitées de nos jours dans la médecine des bêtes. Mais je ne connais guère que celles qui sont relatives à la médecine humaine.

Pour guérir la jaunisse, que la vue du loriot guérissait en Grèce du temps de Plutarque, on emploie chez nous la carotte et les *oreilles de souris (hieracium pilosella)*, macérées dans du vin blanc.

On peut aussi administrer à jeun aux ictériques, dans un demi-verre de lait, cinq ou six poux vivants *(pediculos humani capitis)* !!! Que dit l'expérience d'une pareille médication ? Je ne désire pas le savoir. — Les poux, dit Lémery, dans son *Dictionnaire des Drogues simples*, sont apéritifs et fébrifuges ; on s'en sert pour la fièvre quarte . . . . .

Et à celui qui a le *sang gâté ?* — On fait prendre une bonne cuillerée de sang menstruel de femme, et mieux de vierge, dans un verre de vin chaud sucré !.... — Je laisse au lecteur le soin de découvrir le sens et la raison curative d'un pareil traitement. J'ai lu quelque part qu'en Suisse on donnait aux hommes *fourbus* du sang de chamois. Ailleurs, c'est deux onces de sel marin rougi au feu avec une muscade dans du vin chaud.

Pour guérir la *fourbissure* ou *forbissure*, on prend encore des fourmis sur une *choûrme* (3) autant qu'on

(1) *Lettres Bourguignonnes*, Paris, 1822.

(2) *Principe sur l'art des accouchements*, p. 172. Besançon, 1793.

(3) *Traité universel des drogues*, par Nicolas Lémery. Paris, MDCCXIV.

(1) *Maison rustique*, par Ch. Estienne et Jean Liébault. Lyon, 1702.

(2) Comme on raconte aussi qu'un sorcier peut tirer tout le vin d'une cave, pourvu qu'il sache comment les tonneaux sont placés et qu'il les ait touchés. Il plonge la pointe de son couteau dans un arbre de la forêt, et le vin coule à sa volonté.

(3) La *choûrme* ou *chârme* est un lieu inculte, dénudé, recouvert seulement d'une maigre végétation. C'est une pelouse

peut, et on en fait un cataplasme qu'on applique sur les reins du patient. C'est un rubéfiant salutaire.

Mais d'abord, que signifient ces mots de *fourbissure* et de *sang gâté?* — C'est un cas pathologique assez difficile à déterminer. La vérité est que les docteurs de la faculté ne voient rien à un homme qui a le *sang gâté;* comme ils ne savent rien non plus de celui qui a *l'estomac ouvert* ou *décroché*, accident auquel un bon mège remédie avec une poignée d'arnica, d'*herbe à l'effort* (*tormentille*) ou d'*herbe au chêne* (*sanicula*).

Ils ont en Bourgogne, pour raccrocher l'estomac, un procédé connu sous le nom de *ravaudage*, et l'on appelle *ravaudeuses* ou *raccrocheuses*, les femmes qui l'appliquent. Ce procédé consiste en un massage nocturne plus ou moins bien exécuté, et qui produit souvent un soulagement momentané, comme Naville est forcé d'en convenir (1).

On appelle en Bourgogne du nom de *rebriauleurs* et de *rangueunieurs*, ceux qui ont pour spécialité de guérir du secret les foulures et les luxations. En Franche-Comté, ces opérateurs n'ont pas de nom particulier : c'est le médecin. — *C'est*, dit-on, *le médecin d'Ornans qui lui a remis son entorse; on l'a porté au médecin d'Ecot*, etc. A Besançon si un ouvrier a un *nerf soulevé*, un *genou démis*, *l'épaule forcée*, il va tout droit chez une dame de Battant qui pratique le massage; et notre homme s'en revient souvent soulagé et presque toujours satisfait.

P. Bonnet.

(*A suivre.*)

PETITES LÉGENDES DU FOREZ ET DU VELAY (2).

I

Les Enfants ingrats.

Trois frères étaient assis autour d'une table sur laquelle était servi un poulet.

Ils aperçoivent venir leur père, et, ne voulant pas partager avec lui leur poulet, ils se hâtent de le cacher dans une armoire.

Le père parti, les frères courent à l'armoire, l'ouvrent, et eux bien étonnés de ne trouver dans l'assiette qu'un crapaud.

Dieu, pour les punir, avait changé leur poulet en un hideux crapaud noir.

II

La Métamorphose du Sacrilège.

Deux jeunes gens voulaient tuer un cochon; l'un d'eux dit : « Je vais envoyer chercher un prêtre pour qu'il lui donne la communion. Il fit comme il avait dit. A peine le prêtre arrivait-il que le jeune homme qui l'avait envoyé quérir était transformé en cochon, et on ne sut plus lequel tuer du cochon ou de celui qui venait d'en revêtir la forme.

III

Le faux Serment.

Un homme fut appelé devant le juge qui lui fit lever la main et prêter serment de dire la vérité. Il leva la main et mentit. Quand il voulut rabaisser son bras, il ne le put, et toute sa vie il garda le bras levé dans l'attitude qu'il avait au moment du serment.

IV

Les Danseurs forcés.

Trois jeunes hommes et trois jeunes filles dansaient un jour de fête sur la place publique. La procession passe, et, quand le Saint-Sacrement paraît, ils continuent leur danse comme s'ils n'étaient pas en la présence de Dieu. Vient le moment où, las de plaisir, ils veulent s'asseoir. Ils cherchent une place où se reposer, mais une force irrésistible les retient sur le lieu de la danse et les contraint à danser. Ils dansèrent ainsi une année sans avoir pu s'arrêter un moment.

V

L'Homme de la Lune.

Certaines nuits, on aperçoit dans les ombres de la lune une forme humaine. Si l'on regarde bien, on distingue un homme qui tient une fourche avec laquelle il remue des broussailles. C'est un bûcheron à qui Dieu a donné la lune pour demeure et qu'il a condamné à travailler perpétuellement pour le punir d'avoir, sur terre, travaillé un jour de dimanche (1).

Simrock Myth. Allem. §12 spinnerin im mond

VI

L'Homme du Précipice.

A Saint-Maurice-de-Lignon (2), au fond d'un précipice, un homme, couvert de péchés, est enchaîné par la volonté des prêtres. Une puissance invincible l'attache à cette effroyable demeure. On le dit très-méchant. Il emploie son temps à jeter des pierres contre le ciel. Pour empêcher les enfants de renouveler les fautes qu'ils ont commises, les mères ont l'habitude de dire : « Si tu y reviens, prends garde à l'homme du précipice ! »

vouée aux diables et aux sorciers ; car c'est sur la *choûrme* qu'ils tiennent leurs assemblées et qu'ils se livrent à des ébats nocturnes.

(1) *Lettres Bourguignonnes*, p. 91 et suiv.

(2) Ces légendes ont été recueillies à Fraisses, commune du Forez, limitrophe du Velay. Elles m'ont été dites par Jacques Granjeasse, Henriette Dumon et Pierre Padel.

(1) Le repos du dimanche était, en notre région, il y a cinquante ans, pratiqué d'une façon si rigoureuse et si étendue que, dans certaines familles, on coupait le pain le samedi, pour n'avoir pas à faire le lendemain ce qui était considéré comme un travail.

(2) Bourg sur le Lignon du Velay qu'on confond quelquefois avec le Lignon du Forez, le Lignon des d'Urfé.

VII

Les Bœufs de saint Isidore.

Il y a une einquantaine d'années, la fête de saint Isidore (4 avril), patron des laboureurs, était dans les eampagnes voisines de Saint-Étienne religieusement célébrée. Les travailleurs de terre allaient à la messe et chômaient ee jour-là. Non-seulement ils s'interdisaient pour eux toute oeeupation ordinaire, mais encore ils s'étaient fait une loi de ne pas mettre leurs bœufs sous le joug; ils disaient que la fête de saint Isidore était aussi la fête des bœufs.

Une légende explique cette marque d'intérêt que le paysan (1) témoignait aux bœufs le jour de la fête de son patron.

Saint Isidore était un valet de laboureur. Il était si pieux, que chaque matin il se rendait à la messe. Comme le travail était toujours fait, son maître ne s'était jamais aperçu qu'il abandonnait un moment l'ouvrage. Une méchante femme se ehargea de l'en informer. « Votre valet, lui dit-elle, quitte ehaque jour ses bœufs à l'heure de la messe. » Le maître vérifia le fait, et quelle ne fut pas sa surprise quand il vit, en l'absenee d'Isidore, les bœufs traeer seuls leur sillon avee autant de reetitude, que si une habile main les eût eonduits. Il ne dit mot. La femme revint le jour suivant : « Votre valet, dit-elle, a quitté hier son ouvrage eomme d'habitude. » Le maître répondit : « Je le sais, et ne m'en soucie. »

Saint Isidore protége les bœufs et les guérit. On voit à Roche-la-Molière, près de Saint-Étienne, une petite chapelle à lui dédiée où les paysans vont prier pour les bœufs et les vaches malades. Ils y vont parfois pour éloigner de leurs bêtes des maux à venir. L'un d'entre eux m'a conté que ses vaehes avaient l'habitude de léeher obstinément le salpêtre des murailles; il craignait que ee violent appétit n'engendrât ehez elles une dangereuse inflammation; il alla à la chapelle de Roche-la-Molière, et depuis le jour de son pèlerinage, ses bêtes restaient, disait-il, moins longtemps la langue eollée eontre les murs.

VIII

La Mule et les Bœufs de Chamalières.

Chamalières est un village du Velay, situé sur la rive droite de la Loire au tiers de ee défilé qui va de la plaine de l'Emblavès à la plaine de Bas; il est bâti autour d'une église romane qui desservait un prieuré dépendant de l'abbaye du Monastier. Une légende raconte ainsi la part intelligente que prirent les animaux à la eonstruction de eette église.

« Quand on bâtit l'église de Chamalières, on allait chercher la pierre dans une earrière de la montagne d'Arehiae (2). Une grande mule et deux bœufs blancs, attelés à un char, transportaient eette pierre. Ils faisaient le trajet sans eonducteur. Ils montaient d'eux-mêmes de Chamalières à Arehiac, et la pierre chargée, ils descendaient sans guide d'Arehiac à Chamalières. Ils firent ainsi, jusqu'à ee que l'église fût achevée. »

(1) Paysan est dans notre région synonyme d'homme de terre, laboureur.

(2) Archiac ou Artias est sur la rive gauche de la Loire, au N.-E., et à trois quarts d'heure de Chamalières. La montagne est dominée par un château à qui l'imagination populaire a donné le nom de *château de la Reine-Blanche*.

IX

Les Bœufs d'Auriol.

La rivière de Cemène, qui prend sa source sur le plateau méridional du Forez, après s'être dirigée de l'ouest à l'est, tourne brusquement du sud au nord et eoule pressée entre deux montagnes du Velay. Un peu en amont de son embouehure dans la Loire, elle est dominée par un petit promontoire sur lequel se dresse la vieille tour d'Auriol. Contigu à cette tour était, dit-on, un ermitage où vécut et mourut saint Simon, qui fut enterré au pied de la tour.

La possession du corps de saint Simon exeita la eonvoitise des habitants d'Auree, bourg des bords de la Loire, qu'une montagne sépare d'Auriol. Le seigneur d'Aurec voulut enlever le eorps du saint et le faire transporter dans son église. Il envoya, pour cette translation, des hommes et un char attelé de forts bœufs. Les hommes ouvrirent la fosse, en retirèrent le eorps et le fixèrent sur le ehar. Quand tout fut prêt, les bœufs se mirent en marehe. Ils allèrent sans difficulté tant qu'ils aperçurent la tour d'Auriol, mais dès qu'ils la perdirent de vue, ils s'arrêtèrent. On les excita de la voix, de l'aiguillon, on les frappa, peine inutile ! les bœufs restèrent immobiles. Ils semblaient pétrifiés. On eomprit qu'ils refusaient de transporter le corps en dehors du domaine qu'embrassait la tour d'Auriol, au pied de laquelle le saint avait été inhumé.

Ils obéissaient à l'inspiration du saint qui ne voulait pas quitter le lieu où il avait jusque-là reposé (1). Le char revint sur ses pas et les hommes du seigneur d'Aurec remirent le eorps où ils l'avaient pris.

Saint Simon est à Auriol l'objet d'une vénération particulière. On vient l'y prier pour les fièvres tremblantes (2). Pour rendre leurs prières plus effieaces, les pèlerins allument un eierge qu'ils plantent sur la sépulture présumée du saint.

Il y a quelques années, les pèlerinages à Auriol s'accomplissaient par groupes d'un nombre déterminé. On y allait neuf. Le saint, pensait-on, aecueillait avec plus de faveur des prières adressées par une soeiété de pèlerins ainsi numériquement composée.

Quelques personnes disent qu'on était dans l'habitude de réciter, sur la tombe de saint Simon, neuf *Ave Maria*, et trouvent naturel qu'il existât une eoncordanee entre le nombre des priants et le nombre des prières.

V. S.

(1) Les traditions populaires nous montrent les reliques de plusieurs saints résistant à tout déplacement. Saint Jacques n'a pas voulu quitter Compostelle; saint Martin, son église de Tours; saint Léonard, Limoges; saint Gilles, la ville de Saint-Gilles. Une légende du Velay raconte que la Vierge Noire, de la cathédrale du Puy, transportée un instant d'un autel à un autre, reprit d'elle-même la place qu'elle occupait primitivement.

(2) Nom sous lequel on désigne les fièvres intermittentes.

AIR DE LA RONDE VOSGIENNE.

Ronde Vosgienne.

Je vais entrer dans la danse,
Ce n'est pas pour y danser.
(Refrain) Oh ! je n'me peux, gai, gai,
Oh ! je n'me peux garder d'aimer,

C'est pour y faire un serviteur,
Si j'en trouve un à mon gré.
Oh ! etc.

J'en connais bien un que j'aim',
Mais je n'sais si je l'aurai.
Oh ! etc.

Bonjour donc, mon gentilhomme,
Voudriez-vous donc m'aimer.
Oh ! etc.

Je vois, par votre main blanch'
C'n'est pas moi qu' vous désirez.
Oh ! etc.

Mais tenez, voilà la main
De celle que vous aimez.
Oh ! etc.

Par devant la compagnie,
Prenez-lui un doux baiser.
Oh ! etc.

Voilà minuit qu'est sonné,
Il est bien temps d'vous retirer.

X. THIRIAT.
(Vagney, Vosges.)

Une variante publiée dans le *Chansonnier de Société* (1), nous fait comprendre dans quelles circonstances les jeunes filles dansent cette ronde :

(1) *Chansonnier de Société* ou *Choix de Rondes*. Paris, 1812, in-12.

Le Rond de la Danse.

(MYSTIFICATION (1)).

Air : *Non, non, non, etc.*

Nous étions trois jeunes filles
Toutes les trois à marier ;
Nous nous disions l'une à l'autre :
« Mes sœurs, fait-il bon d'aimer?
(Refrain) Non, non, je n'ai pas d'amant ;
J'ai passé mon temps
Trop gaillardement.

Nous nous disions l'une à l'autre :
« Mes sœurs, fait-il bon d'aimer? »
Je m'en fus chez la voisine
Qui v'nait de se marier.
Non, non, non, etc.

Je m'en fus chez la voisine
Qui v'nait de se marier ;
Elle me dit que j'attende,
Que j'aurai son fils aîné.
Non, non, non, etc.

Elle me dit que j'attende,
Que j'aurai son fils aîné.
Moi, pour prendre patience,
Dans le rond j'ai pénétré (2).
Non, non, non, etc.

Moi, pour prendre patience,
Dans le rond j'ai pénétrè :
Entrez-y galant (3), de même,
Et montrez-vous empressé.
Non, non, non, etc.

Entrez-y galant, de même,
Et montrez-vous empressé ;
Mais je vois à votre mine
Que vous ne sauriez m'aimer.
Non, non, non, etc.

Mais je vois à votre mine
Que vous ne sauriez m'aimer ;
Retournez à votre place,
Et moi dedans mon quartier.
Non, non, non, etc.

Retournez à votre place,
Et moi dedans mon quartier.
Regardez ce gros Jocrisse,
Qui n'a pas su m'embrasser.
Non, non, non, etc.

(1) La mystification consiste à choisir un jeune homme timide et qui n'ose pas se permettre d'embrasser sa compagne dans le centre de la danse.

(2) Celle qui chante cette ronde, se met alors au milieu de la danse.

(2) Elle y fait enfin entrer un jeune homme à son choix.

Regardez ce gros Jocrisse
Qui n'a pas su m'embrasser,
Ah! que les garçons sont bêtes,
Quand ils sont à marier!
Non, non, je n'ai pas d'amant;
J'ai passé mon temps
Trop gaillardement.

TROIS CHANSONS POPULAIRES DIDACTIQUES.

Les chansons didactiques françaises sont, je crois, peu nombreuses. En Velay et en Forez, je n'en ai trouvé que trois : la Vigne, le Vin, la Laine.

Il est vraisemblable que la chanson de la Vigne appartient à tous les pays de France où la vigne se cultive. M. Tarbé, dans son *Romancero*, en a imprimé une leçon champenoise; M. Bujeaud en a, dans ses *Chants populaires de l'Ouest*, publié la leçon la plus en usage aux pays de Saintonge, d'Aunis et d'Angoumois; déjà, parmi les chants que renferment ses *Légendes et Chroniques foréziennes*, M. Noëlas en avait donné une version roannaise.

Moins souvent éditée, la chanson du Vin n'est sans doute pas moins répandue. Il n'est pas téméraire de croire qu'aux quatre coins de la France plus d'un buveur la sait et la chante.

Je ne puis dire si la chanson de la Laine a déjà été imprimée. J'ai de la peine à ne voir en elle qu'une chanson locale. C'est notre ignorance seule qui, la plupart du temps, nous fait parquer en d'étroites limites des chansons qui, grâce à leur sujet, à leur forme et à leur air, ont conquis un territoire beaucoup plus vaste que nous ne l'imaginons.

La Chanson de la Vigne.

(FOREZ, SAINT-PRIEST-LA-ROCHE, — Benoît SARRAJOUS.)

I.

De mine en plante,
La voilà la jolie plante!
Plantez, plantons, plantons le vin,
La voilà la jolie, jolie plante en vin,
La voilà la jolie plante!

II.

De plante en pousse,
La voilà la jolie pousse!
Poussez, poussons, poussons le vin,
La voilà la jolie, jolie pousse en vin,
La voilà la jolie pousse!

III.

De pousse en feuille,
La voilà la jolie feuille!
Feuillez, feuillons, feuillons le vin,
La voilà la jolie, jolie feuille en vin,
La voilà la jolie feuille!

IV.

De feuille en forme,
La voilà la jolie forme!
Formez, formons, formons le vin,
La voilà la jolie, jolie forme en vin,
La voilà la jolie forme!

V.

De forme en grappe,
La voilà la jolie grappe!
Grappez, grappons, grappons le vin,
La voilà la jolie, jolie grappe en vin,
La voilà la jolie grappe!

VI.

De grappe en vendange,
La voilà la jolie vendange!
Vendangez, vendangeons, vendangeons le vin,
La voilà la jolie vendange en vin,
La voilà la jolie vendange!

VII.

De cuve en foule,
La voilà la jolie foule!
Foulez, foulons, foulons le vin,
La voilà la jolie, jolie foule en vin,
La voilà la jolie foule!

VIII.

De foule en tire,
La voilà la jolie tire!
Tirez, tirons, tirons le vin,
La voilà la jolie, jolie tire en vin,
La voilà la jolie tire!

IX.

De tire en fûte,
La voilà la jolie fûte!
Fûtez, fûtons, fûtons le vin,
La voilà la jolie, jolie fûte en vin,
La voilà la jolie fûte!

X.

De fûte en cave,
La voilà la jolie cave!
Cavez, cavons, cavons le vin,
La voilà la jolie, jolie cave en vin,
La voilà la jolie cave!

XI.

De cave en perce,
La voilà la jolie perce!
Percez, perçons, perçons le vin,
La voilà la jolie, jolie perce en vin,
La voilà la jolie perce!

XII.

De perce en bouteille,
La voilà la jolie bouteille!
Bouteillez, bouteillons, bouteillons le vin,

La voilà la jolie bouteille en vin,
La voilà la jolie bouteille!

XIII.

De bouteille en verre,
Le voilà ce joli verre!
Verrez, verrons, verrons le vin,
Le voilà ce joli, joli verre en vin,
Le voilà ce joli verre!

XIV.

De verre en trinque,
La voilà la jolie trinque!
Trinquez, trinquons, trinquons le vin,
La voilà la jolie, jolie trinque en vin,
La voilà la jolie trinque!

XV.

De trinque en bouche,
La voilà la jolie bouche!
Bouchez, bouchons, bouchons le vin,
La voilà la jolie, jolie bouche en vin,
La voilà la jolie bouche!

XVI.

De bouche en ventre,
Le voilà ce joli ventre!
Ventrez, ventrons, ventrons le vin,
Le voilà ce joli, joli ventre en vin,
Le voilà ce joli ventre!

XVII.

De ventre en perte,
La voilà la jolie perte!
Pertez, pertons, pertons le vin,
La voilà la jolie, jolie perte en vin,
La voilà la jolie perte!

La Chanson du Vin.

(VELAY, SAINT-JUST-MALMONT. — Toussaint CHAVANAS.)

I.

A la santé du vieux Bacchus,
(*Refrain.*) Bon Martinum, bon Martinus!
A la santé du vieux Bacchus,
Spiritum sanctum a dominum,
Bon Martinum, bon Martinum!
Martinum, Martinus!

II.

Dans un jardin planté je fus,
Bon Martinum, etc.

III.

Tous les matins arrosé je fus.
Bon Martinum, etc.

IV.

Par une fleur commencé je fus.
Bon Martinum, etc.

V.

Mais d'un raisin je suis le jus.
Bon Martinum, etc.

VI.

Dans une seille ramassé je fus.
Bon Martinum, etc.

VII.

Dans une benne emporté je fus.
Bon Martinum, etc.

VIII.

Dedans la cuve versé je fus.
Bon Martinum, etc.

IX.

Par un pressoir pressé je fus.
Bon Martinum, etc.

X.

Dans un tonneau soutiré.
Bon Martinum, etc.

XI.

Dans une bareille emmené je fus.
Bon Martinum, etc.

XII.

Dans une cave placé je fus.
Bon Martinum, etc.

XIII.

Dans une bouteille soutiré je fus.
Bon Martinum, etc.

XIV.

Dedans un verre versé je fus.
Bon Martinum, etc.

XV.

Par un gosier avalé je fus.
Bon Martinum, etc.

XVI.

Dans un ventre j'ai descendu.
Bon Martinum, etc.

XVII.

A pied d'un mur pissé je fus.
Bon Martinum, etc.

XVIII.

Dedans la rue coulé je fus.
Bon Martinum, etc.

XIX.

Dans la rivière coulé je fus.
Bon Martinum, etc.

XX.

Par un poisson avalé je fus.
Bon Martinum, etc.

XXI.

Et ce fut là que je fus perdu,
(*Refrain*) Bon Martinum, bon Martinus!
Et ce fut là que je fus perdu,
Spiritum sanctum a dominum,
Bon Martinum, bon Martinum,
Martinum, Martinus!

La Chanson de la Laine.

(VELAY, ROCHE-EN-RÉGNIER, — Marie GIRARD.)

Texte.

I.

bis. La lana do moutou (1)
Demanda à tondasou;
bis. La tondon, la tondon;
La lana do moutou.

II.

bis. La lana do moutou
Demanda à lavasou;
bis. La lavon, la lavon,
La lana do moutou.

III.

bis. La lana do moutou.
Demanda à scetsasou;
bis. La scetson, la scetson,
La lana do moutou.

IV.

bis. La lana do moutou.
Demanda à scarpisou;
bis. L'escarpon, l'escarpon,
La lana do moutou.

V.

bis. Da lana do moutou
Demanda à stardasou,
bis. La stardon, la stardon,
La lana do moutou.

VI.

bis. La lano do moutou
Demanda à fialasou;
bis. La fialon, la fialon,
La lana do moutou.

VII.

bis. La lana do moutou
Demanda à tortsasou;
bis. La tortson, la tortson,
La lana do moutou.

VIII.

bis. La lana do moutou
Demanda à bretsasou;
bis. La brotson, la brotson,
La lana do moutou.

IX.

bis. La lana do moutou
Demanda à portasou;
bis. La porton, la porton,
La lana do moutou.

X.

bis. La lana do moutou
Demanda à tsabasou;
bis. L'atsabon, l'atsabon,
La lana do moutou.

Traduction.

I.

bis. La laine du mouton
Demande à être tondue;
bis. On la tond, on la tond (1),
La laine du mouton.

II.

bis. La laine du mouton
Demande à être lavée;
bis. On la lave, on la lave,
La laine du mouton.

III.

bis. La laine du mouton
Demande à être séchée;
bis. On la sèche, on la sèche,
La laine du mouton.

IV.

bis. La laine du mouton
Demande à être étirée;
bis. On l'étire, on l'étire,
La laine du mouton.

V.

bis. La laine du mouton
Demande à être cardée;
bis. On la carde, on la carde,
La laine du mouton.

VI.

bis. La laine du monton
Demande à être filée;

(1) La chanteuse dit tantôt do moutou, au singulier, tantôt d'lous moutous, au pluriel.

(1) Plus littéralement: la tondent, la tondent. Cette remarque est applicable à toutes les formules d'opérations que développent les couplets suivants.

bis. { On la file, on la file,
La laine du mouton.

VII.

bis. { La laine du mouton
Demande à être tordue ;
bis. { On la tord, on la tord,
La laine du mouton.

VIII.

bis. { La laine du mouton
Demande à être brochée (tricotée) ;
bis. { On la tricote, on la tricote,
La laine du mouton.

IX.

bis. { La laine du mouton
Demande à être portée ;
bis. { On la porte, on la porte,
La laine du mouton.

X.

bis. { La laine du mouton
Demande à s'achever (s'user) ;
bis. { On l'use, on l'use,
La laine du mouton.

Victor Smith.

FORMULETTES.

(BESANÇON.)

Foire, foire, mon chevô (cheval)
Pou aillai demain ai lai sô (sel),
Foire, foire, mon bidet,
Pour aller au vin clairet.....
Au pas..... au pas..... au pas.....
Au trot..... au trot..... au trot.....
Au galop..... au galop.....

Et l'on fait sauter l'enfant sur le genou en accélérant le mouvement de plus en plus. P. Bonnet.

Variante.

(PARIS.)

A cheval sur mon bidet,
Quand il trotte il fait des pets.
Prout ! prout ! prout !
Il a tant galopé,
Qu'il est tombé sur le nez.

E. de Chanot.

Autre Variante.

(SAONE-ET-LOIRE.)

A cheval mon âne,
Pour aller à Biâne *(Beaune.)*
Chercher du pain blanc
Pour ma mère grand
Qui n'a pas de dents.

D.

(ENVIRONS DE PITHIVIERS, LOIRET.)

On dit à un enfant qui boude :

Boudi, boudet,
Veux-tu du lait !
Non ma mère, il est trop froid.
Veux-tu que je te le fasse chauffer ?
Non ma mère, j'aime mieux bouder.

Louis Beauvillard.

Formulette de la Pluie.

(CHATILLON-SUR-LOING, LOIRET.)

Pleut, pleut,
Mouille, mouille,
C'est le temps de la grenouille ;
La grenouille a fait son nid
Sous la queue à Favori,
Favori il a peté,
La grenouille a renoncé.

Louis Beauvillard.

BIBLIOGRAPHIE.

Leo Desaivre. — **A propos du saut de Verruyes**, 8 p. in-8°. Niort, 1876. (Extr. des *Bull. de la Soeiété de Stat., etc., des Deux-Sévres.*

M. L. D., dans ce petit travail, nous fait connaître un ancien droit féodal assez curieux. Tous les ans, à une certaine époque, les hommes nouvellement mariés étaient obligés de sauter un très-large fossé rempli d'eau, ou, en cas de refus, de payer une amende. E. R.

Leo Desaivre. **Le Coq, la Poule et l'Œuf**, 10 p. in-8°. Niort, 1876. (Extr. des *Bull. de la Soe. de Statist., Sciences, etc. du départ. des Deux-Sèvres.*)

Voici le sommaire de cette brochure : Le Coq à la noce. — Le Coq et le Pot-au-feu. — Socrate. — Les Poulets à la mer. — Le Chapon poule et la Poule coq. — Le Cocatru. — La Cane-canard. — L'Œuf de vieux coq et les vieux Lièvres. — Tiresias. — La Poule noire et la Poule blanche. — Les Œufs retour de Rome. — L'Œuf et le Tonnerre. — Les Poulets de la Saint-Jean. — Le Culpot. — Choix d'un époux ; la fourchette, la pibole et le coueon. — Les Coques d'œufs. — Le Dard. — Chasse au coq. — Le Curé qui a mangé son coq.

Citons ce que dit M. L. D. du *Cocatru :* « Rien de plus sinistre que le cri de la poule qui chante *jaulon*, c.-à-d. qui imite le coq. Il faut la tuer sur-le-champ, si l'on ne veut pas s'exposer à un malheur, à la mort même. Cette poule pondrait le *cocatru*, qui n'est en réalité qu'un germe avorté, après l'expulsion duquel l'ovulation se rétablit ordinairement d'elle-même. Enfin du cocatru naîtrait un serpent. Cette bête, appelée à devenir énorme, grandit sous les tuiles des toits, cause de grands ravages et finalement fait périr les gens de la maison. Beaucoup de gens croient encore que le *cocatru* provient de l'accouplement de la poule (ou de la cane) avec un serpent, voire même avec un crapaud. » E. R.

Le Gérant, Eugène ROLLAND.

Chartres. — Edouard Garnier, Imprimeur.

SUPERSTITIONS MÉDICALES

DE LA FRANCHE-COMTÉ.

(Suite et fin.)

§ 4. — MÈGES, DEVINS ET MÉDECINS D'URINE.

Si l'influence d'un mauvais esprit peut nous rendre malades, pourquoi une influence opposée ne pourrait-elle pas nous guérir? Les médecins légaux, ceux qui ont titre et diplôme, ne croient pas à ces influences-là; mais le devin y croit ou fait semblant d'y croire. On va donc trouver le devin.

Qu'est-ce que le devin?

Le bon devin guérit du secret; c'est-à-dire qu'au moyen de quelques signes et d'une prière qu'il marmotte entre ses dents, quelquefois en latin de cuisine, il a le pouvoir de remettre les entorses, d'arrêter ou de *barrer* les brûlures, de guérir les dartres, les ulcères, les ophthalmies, etc; et même, comme nous l'avons vu, de brider les loups. Il peut lever un sort, faire apparaître le sorcier en lui faisant endurer d'horribles tourments.

Sa prière, le devin l'a apprise d'un vieux pauvre qu'on n'a jamais revu dans le pays, d'un ermite de passage, de quelque sainte personne morte depuis longtemps. Ou bien cette prière aura été trouvée dans les papiers d'une abbaye. Mais pour qu'elle soit et pour qu'elle reste efficace, il faut qu'elle n'ait été révélée à âme qui vive, c'est bien entendu. C'est pourquoi elle est dite la prière du secret.

A l'inspection des urines, à la vue ou au toucher du poil d'un animal, certains devins reconnaissent la maladie, et ils en peuvent prévoir l'issue à peu près certaine. Mais si pour une brûlure, une entorse, une ophthalmie, on attend quinze jours ou un mois pour venir les consulter, on peut être sûr que la guérison ne se produira pas avant le même laps de temps, quinze jours ou un mois. Et les histoires à l'appui ne manquent pas, je vous prie de le croire.

Le mège prépare lui-même les remèdes qu'il prescrit. Il récolte ses plantes en temps et lieux, comme il convient; il est censé confectionner ses pommades et ses onguents; et il livre tout cela pas trop cher et en grandes quantités, de vraies bottes d'herbes médicinales pour cent sous, avec la consultation et la prière par-dessus le marché.

C'est par ces moyens, du reste, qu'il agit, à son insu le plus souvent, sur l'imagination des rustres et des imbéciles qui viennent le consulter. A la campagne, un médecin qui n'a pas une officine et des remèdes à lui, qui ne dispose pas de moyens particuliers pour opérer ses cures, n'est qu'un guérisseur ordinaire dont la réputation ne saurait durer bien longtemps.

Il y avait autrefois des mèges dans chaque village. Il y en a peut-être aujourd'hui en aussi grand nombre, mais ils n'ont plus la vogue comme autrefois : leur prestige a diminué beaucoup !

Ces médecins du secret, dont l'aptitude à guérir s'exerce presque toujours en dehors de leur profession habituelle, qui est celle d'artisan, de laboureur, voire de simple pâtre, ces médecins là, dis-je, ne sont chiches ni de leurs conseils ni de leurs peines. Il y a bien par-ci par-là quelques coquins qui exploitent la crédulité des malades et qui font métier de charlatans vulgaires; mais ils sont rares. Dans la grande majorité des cas, les praticiens de cet acabit sont d'honnêtes gens, non moins crédules que leurs clients, ignorants, si l'on veut, mais serviables et désintéressés. Un enfant s'est-il fait une brûlure légère? a-t-il mal aux yeux? Pour peu que la chose traine en longueur, on va trouver le forgeron qui guérit du secret et qui a, contre ces sortes de maladies, une recette infaillible. Si la vache a l'oreille chaude et qu'elle ne *ronge* (rumine) pas comme de coutume, on va consulter le charron qui reboute en place la *misse* (pancréas) ou la *fressure* (poumons et cœur, viscères de la poitrine) par quelques frictions et des prières accompagnées d'un breuvage adoucissant. . .

Dans ses lettres bourguignonnes, Naville nous a fait le tableau très-coloré des erreurs populaires sur la médecine et les superstitions qui existaient en Bourgogne au commencement du XIX^{e} siècle. Mais je crois qu'obéissant aux habitudes déclamatoires de son temps il a un peu forcé la note. Il y avait certainement alors d'effrontés charlatans, comme il en existe encore, dont la coupable audace était à dénoncer; mais notre auteur bourguignon a peut-être eu tort d'incriminer en bloc toutes les *ravaudeuses* et les commères plus ou moins ignorantes de son pays. N'oublions pas que ces commères dont il parle sont nos *bonnes femmes*, et que c'est la voix du peuple qui les a ainsi appelées spontanément. Il en fallait bien pour assister nos grand'mères; et, ma foi, à défaut d'autres on employait celles-là, comme on les emploie encore dans les pays qui n'en ont pas de plus capables.

Le village de Broye, sous la Restauration, était dépourvu tout-à-fait de médecin et d'apothicaire jurés; il n'avait pour tout potage qu'une vieille matrone de l'école du bon Dieu qui nous mettait au monde de la belle manière. On l'appelait Nanne, la bonne femme. Combien de coups de main n'a-t-elle pas donnés! Quels services n'a-t-elle pas rendus! Et je puis assurer qu'elle ne s'enrichît guère par la pratique des accouchements, non plus que par l'exercice illégal de la médecine. Il est vrai qu'on lui donnait à peu près ce qu'on voulait. Elle n'en était pas moins empressée de nuit comme de jour à prodiguer ses soins à tous les malades de l'endroit.

Aujourd'hui que chaque village de Franche-Comté ou de Bourgogne est pourvu d'une accoucheuse instruite sortie de quelque Maternité, nous pouvons en parler bien à notre aise. Mais nous convient-il bien de nous indigner des pratiques obstétricales d'autrefois? Non; tout au plus pouvons-nous en rire et plaindre les pauvres gens du bon vieux temps (1).

Sans mettre en parallèle nos modestes rebouteurs avec les anciens Valdajol, dont le baron Percy n'a pas craint de faire l'éloge (2), j'ose affirmer cependant que parmi les hommes du peuple peu instruits, mais parfois

(1) La Maternité de Besançon, notre première école de sage-femmes pour la province de Franche-Comté, a été fondée en 1774 seulement. Nous devons ce très-utile établissement à la bienfaisance de Turgot, contrôleur général des finances. *(Nedg. Principes sur l'art des accouchements*, Besançon, 1793).

(2) *Histoire de Percy*, par C. Laurent. Versailles, 1827, p. 5.

fort intelligents qui se livrent à la médecine du secret, il y en a qui ont le vrai tempérament du médecin, certaines aptitudes professionnelles, un dévouement réel et de chaque instant. Et, si l'on n'avait pas à la campagne, à défaut de médecins et de vétérinaires instruits, des *rebroyeurs* pour se tirer d'embarras, on serait souvent bien empêché. Puis les médecins du secret sont quelquefois la dernière ressource et l'espérance ultime de ceux qui vont mourir.

En résumé, beaucoup de malades croyant encore aux influences surnaturelles, sidérales ou diaboliques, consultant les oracles et ayant foi dans toutes les herbes de la Saint-Jean, le devin est et doit être leur guérisseur naturel, puisqu'il est avec eux en conformité de goûts et de sentiments.

Qu'y pouvons-nous faire?

Il faut que Naville et moi nous en prenions notre parti.

P. Bonnet.

LES NEUF FRÈRES

MÉTAMORPHOSÉS EN MOUTONS,

ET LEUR SŒUR.

CONTE BRETON.

Il y avait une fois neuf frères et leur sœur restés orphelins. Ils étaient riches, du reste, et habitaient un vieux château, au milieu d'un bois. La sœur, nommée Lévénez, qui était l'aînée des dix enfants, prit la direction de la maison, quand le vieux seigneur mourut, et ses frères la consultaient et lui obéissaient en tout, comme à leur mère. Ils allaient souvent chasser dans le bois, qui abondait en gibier de toute sorte. Un jour, poursuivant une biche, ils se trouvèrent près d'une hutte construite avec des branchages entremêlés de mottes de terre. C'était la première fois qu'ils la voyaient. Curieux de savoir qui pouvait habiter là-dedans, ils y entrèrent, sous prétexte de demander de l'eau, pour se désaltérer. Ils ne virent qu'une vieille femme, aux dents longues comme le bras, et dont la langue faisait neuf fois le tour de son corps. Effrayés à cet aspect, ils voulurent s'enfuir, quand la vieille leur dit :

— Que désirez-vous, mes enfants?..... Avancez, et n'ayez pas peur comme cela; j'aime beaucoup les enfants, surtout quand ils sont gentils et sages, comme vous.

— Nous voudrions un peu d'eau, s'il vous plaît, grand'mère, répondit l'aîné, qui se nommait Goulven.

— Certainement, mes enfants, je vais vous donner de l'eau toute fraîche et claire, que j'ai été puiser, ce matin, à ma fontaine. Mais avancez donc, et ne craignez rien, mes pauvres chéris.

Et la vieille leur donna de l'eau, dans une écuelle de bois, et, pendant qu'ils buvaient, elle les caressait, et prenait dans ses mains les boucles de leurs cheveux blonds et frisés, et, quand ils voulurent partir, elle leur dit :

— A présent, mes enfants, il faudra aussi me payer le petit service que je vous ai rendu.

— Nous n'avons pas d'argent sur nous, grand'mère, répondirent les enfants, mais nous en demanderons à notre sœur, et vous l'apporterons demain.

— Oh! ce n'est pas de l'argent que je veux, mes amis; mais il faut qu'un de vous, l'aîné, par exemple, car les autres sont encore bien jeunes, me prenne pour sa femme. Et, s'adressant à Goulven :

— Veux-tu, Goulven, me prendre pour femme?

Le pauvre garçon ne sut que répondre d'abord, tant cette demande lui parut étrange.

— Réponds-donc, veux-tu que je sois ta petite femme? lui demanda encore l'horrible vieille, en l'embrassant.

— Je ne sais pas..... dit Goulven interdit..... Je demanderai à ma sœur.....

— Eh bien! demain matin, j'irai moi-même au château, pour avoir la réponse.

Les pauvres enfants s'en retournèrent à la maison, tout tristes et tout tremblants, et se hâtèrent de raconter à leur sœur ce qui leur était arrivé.

— Serai-je donc obligé d'épouser cette horrible vieille, ma sœur? demanda Goulven, en pleurant.

— Non, mon frère, tu ne l'épouseras pas, lui répondit Lévénez; je sais que nous aurons à en souffrir tous; mais nous souffrirons ce qu'il faudra, et ne t'abandonnerons pas.

La sorcière vint au château, le lendemain, comme elle l'avait promis. Elle trouva Lévénez et ses frères dans le jardin.

— Vous savez, sans doute, pourquoi je viens? dit-elle à Lévénez.

— Oui, mon frère m'a tout raconté, répondit la jeune fille.

— Et vous voulez bien que je devienne votre belle-sœur?

— Non, cela ne peut pas être.

— Comment, non? Mais vous ne savez donc pas qui je suis, et ce dont je suis capable?

— Je sais que vous pouvez nous faire beaucoup de mal, à mes frères et à moi; mais vous ne pouvez pas me faire consentir à ce que vous me demandez.

— Songez-y bien, et revenez vite sur cette sotte résolution, pendant qu'il en est temps encore, ou malheur à vous! cria la sorcière, furieuse, et les yeux brillants comme deux charbons ardents.

Les neuf frères de Lévénez tremblaient de tous leurs membres; mais elle, calme et résolue, répondit à ces menaces :

— C'est tout songé, et je n'ai rien à changer à ce que j'ai dit.

Alors, l'horrible vieille tendit vers le château une baguette qu'elle tenait à la main, prononça une formule magique, et aussitôt le château s'écroula, avec un grand bruit. Il n'en resta pas pierre sur pierre. Puis, retournant la baguette vers les neuf frères, qui se cachaient derrière leur sœur, saisis d'épouvante, elle prononça une autre formule magique, et les neuf frères furent aussitôt métamorphosés en neuf moutons blancs. Elle dit ensuite à Lévénez, qui avait conservé sa forme naturelle :

— Tu peux, à présent, aller garder tes moutons sur cette lande. Et encore ne dis jamais à personne que ces moutons sont tes frères, ou il t'arrivera comme à eux. Puis elle partit, en ricanant.

Les beaux jardins du château et le grand bois qui

l'entourait avaient été changés aussi instantanément en une grande lande aride et désolée.

La pauvre Lévénez, restée seule avec ses neuf moutons blancs, les faisait paître sur la grande lande, et ne les perdait pas de vue un seul instant. Elle leur cherchait des touffes d'herbe fraîche, qu'ils mangeaient dans sa main, et jouait avec eux, et les caressait, les embrassait, et leur parlait, comme s'ils la comprenaient. Et ils paraissaient la comprendre, en effet. Un d'eux était plus grand que les autres ; c'était Goulven, l'aîné de ses frères. Lévénez avait construit avec des pierres, des mottes de terre, de la mousse et des herbes sèches, un abri, une sorte de hutte, et, la nuit, ou quand il pleuvait, elle s'y retirait avec ses moutons. Mais, quand le temps était beau, elle courait et bondissait au soleil avec eux, ou chantait des chansons et récitait ses prières, qu'ils écoutaient attentivement, rangés en cercle autour d'elle. Elle avait une fort belle voix, claire et juste.

Un jour, un jeune seigneur, qui chassait dans ces parages, fut étonné d'entendre une si belle voix, dans un pays si désert. Il s'arrêta pour l'écouter; puis, se dirigeant vers elle, il se trouva bientôt devant une belle jeune fille, entourée de neuf moutons blancs, qui paraissaient l'aimer beaucoup. Il l'interrogea, et fut si frappé de sa douceur, de son esprit et de sa beauté, qu'il voulut l'emmener avec lui à son château, elle et ses moutons. Elle refusa. Mais le jeune seigneur ne rêvait plus que de la jolie bergère, et, tous les jours, sous prétexte de chasser, il allait la voir et causer avec elle, sur la grande lande. Enfin, il l'emmena avec lui à son château, et ils se marièrent, et il y eut de grands festins et de belles fêtes.

Les neuf moutons avaient été introduits dans le jardin du château, et Lévénez y passait presque toutes ses journées à jouer avec eux, à les caresser et à leur parler, comme s'ils la comprenaient; et ils semblaient en effet comprendre tout ce qu'elle leur disait. Son mari était étonné de les voir si intelligents, et il se demandait si c'étaient bien là des moutons véritables.

Lévénez devint enceinte. Elle avait une suivante, dont le jardinier du château était l'amant, et qui se trouvait aussi enceinte, sans que sa maîtresse en sût rien. C'était la fille de la vieille qui avait changé ses frères en moutons, et elle l'ignorait également. Un jour que Lévénez se penchait sur le rebord d'un puits qui était dans le jardin, pour en voir la profondeur, sa suivante la prit par les pieds et la précipita dans le puits. Après quoi elle courut à la chambre de sa maîtresse, se coucha dans son lit, ferma les rideaux des fenêtres et ceux du lit, et feignit d'être malade, en peine d'enfant. Le seigneur était absent, pour le moment. Mais, à son retour, ne trouvant pas sa femme dans le jardin, au milieu de ses moutons, comme d'habitude, il se rendit à sa chambre.

— Qu'avez-vous, mon petit cœur? lui demanda-t-il, croyant la trouver couchée.

— Je suis bien malade, répondit la traîtresse.

Et, comme il voulait entr'ouvrir les rideaux :

— Je vous en prie, n'ouvrez pas les rideaux, je ne puis supporter la lumière.

— Pourquoi restez-vous seule ainsi? Où est votre suivante?

— Je ne sais, je ne l'ai pas vue de toute la journée.

Le seigneur la chercha partout dans le château, puis dans le jardin, et, ne la trouvant pas, il revint auprès de sa femme, et lui dit :

— Je ne sais ce qu'est devenue votre suivante, je ne la trouve nulle part. Avez-vous besoin de quelque chose? Vous avez peut-être faim?

— Oh ! oui, j'ai grand faim.

— Que désirez-vous manger?

— Il me faut un morceau du grand mouton blanc qui est dans le jardin.

— Quel caprice ! vous qui aimiez tant vos moutons, et celui-là par dessus tout !

— Il n'y a que cela qui puisse apporter quelque soulagement au mal affreux dont je souffre. Mais ne vous trompez pas, c'est du grand mouton blanc que je veux manger, et non d'aucun autre.

Le mari descendit au jardin et donna l'ordre au jardinier de prendre le grand mouton blanc, pour être aussitôt tué et mis à la broche.

Et voilà le jardinier, qui était de connivence avec la suivante, de courir après le mouton blanc. Mais celui-ci courait si rapidement autour du puits, en bêlant tristement, qu'il ne pouvait l'attraper. Le seigneur, voyant cela, veut lui venir en aide et s'approche du puits. Il est étonné d'entendre des plaintes et des gémissements qui semblent en sortir. Il se penche sur l'ouverture, et demande :

— Qui est-là? Y a-t-il quelqu'un dans le puits?

Et une voix plaintive, et qu'il connaissait bien, lui répondit :

— Oui, c'est moi, votre femme Lévénez.

Le seigneur, sans attendre d'autre explication, descendit, vite, le sceau dans le puits et en retira sa femme. La frayeur de la pauvre Lévénez avait été telle, qu'elle en accoucha aussitôt d'un fils beau comme le jour.

— Il faut faire baptiser l'enfant, sur-le-champ, dit-elle ; vous lui donnerez la marraine que vous voudrez, mais je veux que le parrain soit mon grand mouton blanc.

— Quoi ! donner un mouton pour parrain à votre fils !...

— Je le veux ainsi, je vous le répète ; obéissez-moi, et ne vous inquiétez de rien.

Pour ne pas contrarier la jeune mère, et de crainte d'aggraver son mal, le père consentit, quoique à contre-cœur, à ce que le grand mouton blanc fût le parrain de son enfant.

On se rendit à l'église. Le grand mouton blanc, tout joyeux, marchait de front avec le père et la marraine, une jeune et belle princesse. Les huit autres moutons, ses frères, les suivaient. Tout ce cortége entra dans l'église, au grand étonnement des habitants du village. Le père présenta l'enfant au prêtre. Celui-ci regarda la marraine, mais, ne voyant pas de parrain, il demanda :

— Où est donc le parrain?

— Le voici, répondit le père, en lui montrant le grand mouton blanc.

— Comment, un mouton !...

— Oui, selon l'apparence ; mais ne vous arrêtez pas à la forme, et procédez sans crainte à la cérémonie.

Le prêtre ne fit pas d'objections, les métamorphoses de ce genre étant, sans doute, communes de son temps, et il se mit en devoir de baptiser l'enfant.

Le mouton se leva alors sur ses deux pieds de der-

rière, prit son filleul avec les deux pieds de devant, aidé par la marraine, et tout se passa pour le mieux.

Mais aussitôt la cérémonie terminée, le mouton parrain devint un beau jeune homme. C'était Goulven, le frère aîné de Lévénez. Il raconta comment ses frères et lui avaient été changés en moutons par une vieille sorcière, parce qu'il avait refusé de l'épouser. Sa sœur, la mère de l'enfant, qui avait été témoin de la métamorphose, ne pouvait en rien dire, sous peine d'éprouver le même sort; mais à présent le charme était rompu, et la sorcière n'avait plus aucun pouvoir sur eux.

— Ces moutons sont donc vos frères? demanda alors le prêtre.

— Oui, ce sont mes frères; et le moment est venu, pour eux aussi, d'échapper au pouvoir de la sorcière et de recouvrer leur forme humaine. Posez sur eux votre étole, récitez une oraison, et vous les verrez redevenir hommes, comme moi.

Le prêtre suivit ce conseil : il posa son étole sur les moutons, successivement, récita une oraison à chaque fois, et aussitôt ils revinrent à leur forme première.

Goulven raconta alors la trahison dont sa sœur avait été victime de la part de sa suivante, la fille de la sorcière.

On retourna au château et l'on songea à récompenser chacun selon qu'il l'avait mérité.

On envoya chercher la vieille sorcière, dans le bois qu'elle habitait, et quand elle fut arrivée, sa fille et elle et le jardinier furent écartelés chacun entre quatre chevaux, puis ils furent jetés dans un grand bûcher et réduits en cendres.

Goulven et Lévénez vécurent alors heureux et tranquilles et eurent, dit-on, beaucoup d'enfants.

F.-M. Luzel.

Conté par Le Noac'h, de Gourin, à Merville, près Lorient, le 10 mars 1874.

LE ROI ET SES TROIS FILS.

CONTE.

Il y avait une fois un roi qui avait trois fils. Il voulut se défaire de la couronne. Dans son royaume, c'était l'usage de la donner à l'aîné, mais comme ce roi aimait également ses trois enfants, il ne put se résoudre à obéir à la coutume et à exclure d'avance les plus jeunes. Il voulut que chacun de ses enfants eût d'égales chances de lui succéder. Il décida que la couronne appartiendrait à celui de ses fils qui lui apporterait la plus belle fleur. Il les réunit et leur dit : « A celui qui m'apportera la plus belle fleur, appartiendra la couronne; allez et cherchez. »

Les trois fils partirent, chacun de leur côté, après être convenu qu'ils se retrouveraient dans un champ bien connu d'eux. Le premier qui arriva dans ce champ fut l'aîné. Il apportait une belle fleur. Le cadet arriva le second avec une fleur encore plus belle. L'aîné, la voyant, se dit avec amertume : « Je n'aurai pas la couronne ! » Le plus jeune vint le dernier. Si belle était sa fleur qu'elle éclipsait celle de ses frères. « Je n'aurai pas la couronne ! » se dit avec colère l'aîné, et saisissant le couteau qui pendait à sa ceinture, il en frappa son jeune frère et le tua.

Le père, chagrin de ne pas voir revenir son plus jeune enfant, l'attendait toujours avant de se démettre de la couronne. Le cadet avait si peur de l'aîné qu'il n'osait parler.

Plusieurs années s'étaient écoulées depuis le meurtre, quand une bergère qui gardait ses moutons dans le champ où les trois frères s'étaient donné rendez-vous, trouva un os fait comme une flûte.

Elle l'approcha de ses lèvres et souffla. Il en sortit une voix qui chantait :

« Souffle doucement, bergère,
» Souffle, souffle doucement,
» Le couteau de la ceinture
» M'a tué cruellement ! »

Le roi apprit que la bergère avait trouvé un os semblable à une flûte et qui rendait des sons harmonieux. Il se le fit apporter, le mit à sa bouche et souffla. L'os chanta :

« Souffle doucement, mon père,
» Souffle, souffle doucement;
» Le couteau de la ceinture
» M'a tué cruellement! »

Le roi appela son fils cadet, lui présenta l'os et lui dit de souffler dedans. Le fils souffla, l'os chanta :

« Souffle doucement, mon frère,
» Souffle, souffle doucement;
» Le couteau de la ceinture
» M'a tué cruellement ! »

Le roi appela son fils aîné, lui présenta l'os et lui dit de souffler dedans. Le fils souffla, l'os chanta :

« Souffle doucement, mon frère,
» Souffle, souffle doucement;
» Le couteau de ta ceinture
» M'a tué cruellement ! »

A ces mots : « Le couteau de ta ceinture » le père comprit tout. Il fit, sur l'heure, écarteler son fils aîné.

Conté à Fraisses (Loire), par Jacques Bayon, ce 19 août 1877.

V. S.

LE POU ET LA PUCE (1).

CONTE DU PAYS MESSIN.

Il y avait une fois un pou et une puce qui étaient mariés ensemble.

Un jour le pou dit à la puce : Je vais au bois où je resterai jusqu'à la nuit, n'oublie pas de préparer le dîner pour ce soir, car après cette longue course j'aurai grand appétit.

Dès que le pou fut parti, la puce mit sur le feu un chaudron qu'elle remplit de bouillie.

Elle commença ensuite à sautiller dans la chambre, s'approchant à tout moment de la marmite afin de

(1) Comparez le conte *Pou et Puce*, publié par M. E. Cosquin, dans la *Romania*, *juillet 1877*.

surveiller la cuisson et y fourrant la patte pour goûter la bouillie.

Enfin elle la trouva cuite à point, et en éprouva une si vive satisfaction qu'elle se mit à sautiller avec plus de vivacité, mais, à un certain moment, elle prit mal son élan et tomba dans le chaudron où elle périt horriblement brûlée.

Dans la soirée, le pou revint du bois et, ne voyant point la puce, il s'écria :

Eh! puce, où es-tu?
Eh! puce, où es-tu?

Plusieurs fois il renouvela cet appel... Enfin, las d'attendre, il s'approcha du chaudron, trempa sa cuiller dans la bouillie et, du premier coup, ramena la pauvre puce.

Alors il ne put maîtriser son émotion et se mit à pleurer sur le pas de la porte de sa maison.

— Pourquoi donc pleures-tu ainsi, pou, demanda la porte?

— La puce vient de se noyer dans la bouillie, répondit-il en gémissant encore plus fort.

— Eh bien, moi, je sors de mes gonds, dit la porte!

Le pou, toujours en larmes, alla sur un fumier.

— Pourquoi donc pleures-tu ainsi, pou, demanda le fumier?

— La puce vient de se noyer dans la bouillie et la porte sort de ses gonds!

— Eh bien, moi je me répands, répliqua le fumier!

Le pou gagna la route où il rencontra une femme qui se rendait à la fontaine avec deux cruches.

— Pourquoi donc pleures-tu ainsi, pou, lui demanda-t-elle?

— La puce vient de se noyer dans la bouillie, la porte sort de ses gonds, le fumier se répand!

— Eh bien, moi, je casse mes deux cruches, dit la femme en les jetant violemment à terre.

Le malheureux pou continua son chemin et ne tarda pas à croiser un cordonnier qui se dirigeait vers la ville voisine.

— Pourquoi donc pleures-tu ainsi, pou, demanda-t-il?

— La puce vient de se noyer dans la bouillie, la porte sort de ses gonds, le fumier se répand et la femme casse ses deux cruches!

Eh bien, moi, s'il en est ainsi, s'écria le cordonnier, je m'enfonce toutes mes alênes dans le c...!

Néréc QUÉPAT.

Conté à Woippy, près Metz, par Mme veuve Richet, âgée de 77 ans.

CE QU'IL FAUT

POUR COUDRE LA PEAU D'UN RAT (1)

CONTE.

Y aio una véo un rat qui aio le quio tronca. S'en va vé lou courdounié : « Courdounié, petasse me moun derrié! » Lou courdounié digué que tsaio de sèda.

S'en va vé lou cayou : « Cayou, baila sèda! Sèda bailaren au courdounié, courdounié petassera moun derrié. » Lou mounié digué que tsaio de bren.

S'en va vé lou mounié : « Mounié, baila bren! Bren bailaren au porc, porc bailara sèda, sèda bailaren au courdounié, courdounié petassera moun derrié. » Lou mounié digué que tsaio de bla.

S'en va vé lou tsamp : « Tsamp, baila bla! Bla bailaren au mounié, mounié bailara bren, bren bailaren au porc, porc bailara sèda, sèda bailaren au courdounié, courdounié petassera moun derrié. » Lou tsamp digué que tsaio de feims.

S'en va vé lou bio : « Bio, baila feims! Feims bailaren au tsamp, tsamp bailara bla, bla bailaren au mounié, mounié bailara bren, bren bailaren au porc, porc bailara sèda, sèda bailaren au courdounié, courdounié petassera moun derrié. » Lou bio digué que tsaio de fé.

S'en va vé lou prat : « Prat, baila fé! Fé bailaren au bio, bio bailara feims, feims bailaren au tsamp, tsamp bailara bla, bla bailaren au mounié, mounié bailara bren, bren bailaren au porc, porc bailara sèda, sèda bailaren au courdounié, courdounié petassera moun derrié. » Lou prat digué que tsaio d'aiguo.

S'en va vé lou céo : « Céo, baila d'aiguo! D'aiguo bailaren au prat, prat bailara fé, fé bailaren au bio, bio bailara feims, feims bailaren au tsamp, tsamp bailara bla, bla bailaren au mounié, mounié bailara bren, bren bailaren au porc, porc bailara sèda, sèda bailaren au courdounié, courdounié petassera moun derrié. » Lou céo digué que tsaio ana caire d'aiguo à la ribeira.

S'en va vé la ribeira : « Ribeira, baila d'aiguo! D'aiguo bailaren au prat, prat bailara fé, fé bailaren au bio, bio bailara feims, feims bailaren au tsamp, tsamp bailara bla, bla bailaren au mounié, mounié bailara bren, bren bailaren au porc, porc bailara sèda, sèda bailaren au courdounié, courdounié petassera moun derrié. »

Peut-être dans ce conte, que je dois à Nanette Lévesque, de Sainte-Eulalie-d'Ardèche, y a-t-il un couplet (1) à la fois interverti et légèrement défiguré.

Ce serait l'avant-dernier, dans lequel le rat s'adresse au ciel, et qui paraîtrait mieux en place s'il fermait le récit. Il semblerait plus naturel que ce fût non le ciel qui renvoyât le rat à la rivière, mais la rivière qui le renvoyât au ciel, et que le ciel, en dernier lieu, intervint, ordonnant tout (ainsi que le fait la Mort ou le Diable dans *la Chanson du Chevreau*, Dieu ou le Diable dans le conte de *la Fourmi*) et versant l'eau à la rivière qui vivifie le pré, qui donne le foin au bœuf, qui donne le fumier au champ, qui donne le blé au meunier, qui donne le son au porc, qui donne la soie avec laquelle se coud la peau du rat.

Ce petit conte, si on veut en pénétrer le sens, ne nous apprend-il pas que tout se tient, tout s'enchaîne, tout s'entr'aide, jusqu'à cette limite où une puissance supérieure met en œuvre le ressort d'où dépend chacune des pièces du grand ouvrage. Mais c'est là, à propos de la soie qui raccommode la blessure d'un rat, une pensée que le lecteur trouvera peut-être un peu grosse.

V. S.

(1) C. f. *Mélusine*, col. 356. *La petite Fourmi qui allait à Jérusalem et la Neige.*

(1) Je me sers à dessein du mot couplet qu'emploie ma conteuse elle-même pour désigner chacune des divisions naturelles du conte.

Costume de mariée Wende (Haute-Lusace, royaume de Saxe).

DICTIONNAIRE DES NOMS

DONNÉS AUX HABITANTS

DES DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

(Suite.)

Mortagnais (1), de MORTAGNE-SUR-HUSINE, ch.-l. d'arrt, dépt de l'Orne. « On sait quel a été l'empressement des *Mortagnais* pour le pèlerinage de Lourdes. » (*L'Echo de l'Orne*, 19 avril 1877.)

Mortainais, de MORTAIN, ch.-l. d'arrt, dépt de la Manche. « Le *Mortainais*, journal agricole, commercial, littéraire, etc., publiant les affiches et avis divers de la ville de Mortain. »

(1) Les habitants de quatre autres communes du nom de MORTAGNE ont la même appellation.

Morvandeau, du MORVAN, pays dans le dépt de la Nièvre.

« C'est les filles de Château-Chinon,
Les petites *Morvandelles*,
Qui ont vendu leur cotte et cotillon
Pour avoir des dentelles. »
(*Chanson popul.*)

Mosellan, de la MOSELLE, ancien département, dont il ne reste plus à la France que l'arrondissement de Briey. « Petit almanach *mosellan*, par Chan Heurlin. »

Moulinois (1), de MOULINS-SUR-ALLIER, ch.-l. du dépt de l'Allier. « Physiolog. du *Moulinois*, par A. Meilheurat. »

Mouzonnais (2), de MOUZON, ch.-l. de con, arrt de Sédan, dépt des Ardennes.

(1) Les habitants de treize autres communes du nom de MOULINS ont la même appellation.

(2) MOUZON, cne, con de Montembœuf, arrt de Confolens (Charente).

Mussipontain, de Pont-a-Mousson, ch.-l. de c^on, arr^t de Nancy, dép^t de Meurthe-et-Moselle. « Le *Mussipontain*, journal hebdomadaire d'annonces. »

Namponnois (1), de Nampont-Saint-Firmin, c^ne, c^on et arr^t de Montreuil-sur-Mer, dép^t du Pas-de-Calais. « On désigne sous le nom de *Namponnois* des bœufs de l'arrondissement de Montreuil et des environs de Nampont. » (Eug. Gayot, *Bêtes bovines.*).

Nancéien, de Nancy, ch.-l. du dép^t de Meurthe-et-Moselle. « Notice sur quelques graveurs *nanceiens* du XVIII^e siècle, par Beaupré. » On trouve aussi **Nancéen** : « Le Sport *nancéen*. »

Nantais (3), de Nantes, ch.-l. du dép^t de la Loire-Inférieure. « Le duc de Mayenne adressa, sous la Ligue, des lettres nombreuses aux *Nantais* pour les exciter contre Henri IV. » (*Diek Moon en France*, par Fr. Wey).

Nanterrois, de Nanterre, c^ne, c^on de Courbevoie, arr^t de Saint-Denis, dép^t de la Seine. « Saint Médard a voulu se venger de la concurrence déloyale des *Nanterrois*. » (*Esquisses parisiennes*, par Bernadille.)

Nantuate, de Nantua, ch.-l. d'arr^t, dép^t de l'Ain.

Narbonnais, de Narbonne, ch.-l. d'arr^t, dép^t de l'Aude.

Navarrois, de la Navarre, pays dans le dép^t des Basses-Pyrénées. « Les *Souletins* et les *Navarrois* vivent plus sobrement et sont plus simples dans leur extérieur que les *Labourdins*. » (*France pittoresque*, par A. Hugo.)

Nemourien, de Nemours, ch.-l. de c^on, arr^t de Fontainebleau, dép^t de Seine-et-Marne.

Néracais, de Nérac, ch.-l. d'arr^t, dép^t de Lot-et-Garonne.

Neufchâtelois (3), de Neufchatel-en-Bray, ch.-l. d'arr^t, dép^t de la Seine-Inférieure.

Neuvillois (4), de la Neuville-Champ-d'Oisel, c^ne, c^on de Boos, arr^t de Rouen, dép^t de la Seine-Inférieure. « Le sens étymologique des *Neuvillois* s'est fort exercé sur le sens de la mare à Corsalas. » (*Mélusine*, 5 janvier 1877.)

Niçard, de Nice, ch.-l. du dép^t des Alpes-Maritimes. On dit aujourd'hui plus fréquemment **Niçois**. « On appelait autrefois les habitants de Nice les *Niçards*, comme les citoyens de la Savoie les *Savoyards*. Notre siècle a changé cela : *Niçois* et *Savoisiens* ont prévalu. » (*Semaine des Familles*, 19 mai, 1860.)

Nîmois, de Nîmes, ch.-l. du dép^t du Gard. « La fabrique *nîmoise* occupe 25,000 ouvriers. » (*Géographie universelle*, par Malte-Brun.)

Niolin, du Niolo, pays dans le dép^t de la Corse. « Les *Niolins* forment une population nomade qui possède de nombreux troupeaux. » (*Les Primes d'honneur en 1865.*)

(1) Nampont-Saint-Martin, c^ne, c^on de Rue, arr^t d'Abbeville (Somme).

(2) Nantes, c^ne, c^on de la Mure, arr^t de Grenoble (Isère).

(3) Neufchatel, c^ne, c^on de Samer, arr^t de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Neufchatel-en-Saonnois, c^ne, c^on de Fresnay-sur-Chédouel, arr^t de Mamers (Sarthe). — Neufchatel-sus-Aisne, ch.-l. de c^on, arr^t de Laon (Aisne).

(4) Il y a jusqu'à soixante-dix autres communes du nom de Neuville, dont les habitants ont la même appellation.

Niortais (1), de Niort, ch.-l. du département des Deux-Sèvres. « La barre est l'arme spéciale et caractéristique de la profession du vigneron *niortais* comme des vignerons *charentais*. » (*Etude des vignobles de France*, par Jules Guyot.)

Nivernais, de Nevers, ch.-l. du dép^t de la Nièvre. « Malgré le proverbe *nivernais* qui attribue aux *Saint-Saulgeois* une naïveté presque enfantine, leur ville peut revendiquer un grand nombre d'illustrations. » (*Prémery*, par Ar. Guilbert.)

Nivennichon, du Nivernais, ancienne province. « Rien de plus *niverniehon* que ces fragments de chansons. » (*Chansons populaires de France*, par Champfleury.)

Nogentais (2) de Nogent-le-Roi, ch.-l. de c^on, arr^t de Dreux, dépt d'Eure-et-Loir. « La lutte entre les *Nogentais* et les *Chartrains* fut très-vive au sujet de la navigation de l'Eure. » (*Documents historiques sur le canton de Nogent-le-Roi*, par Ed. Lefèvre).

Nogentais, de Nogent-le-Rotrou, ch.-l. d'arr^t, dép^t d'Eure-et-Loir. « Je me suis fait un devoir de la reconnaissance envers les *Nogentais*. » (*Recherches sur Nogent-le-Rotrou*, par Thomassu.)

Nogentais, de Nogent-sur-Seine, ch.-l. d'arr^t, dép^t de l'Aube. « Les *Nogentais* sollicitèrent de Charles VI l'autorisation de relever leurs murailles. » (*Nogent-sur-Seine*, par Ar. Guilbert.)

Noirmoutrin, de Noirmoutier, île, dép^t de la Vendée.

Nontronnais, de Nontron, ch.-l. d'arr^t, dép^t du Lot. « L'Union, journal du *Nontronnais* et de la Dordogne. »

Normand, de la Normandie, ancienne province.

Noyonnais, de Noyon, ch.-l. de c^on, arr^t de Compiègne, dép^t de l'Oise. « La fontaine de Salency est un lieu de promenade pour les *Noyonnais*. » (*Antiquités de Noyon.*)

Nuiton (3), de Nuits, ch.-l. de c^on, arr^t de Beaune, dép^t de la Côte-d'Or. « Le roi Jean, sachant que les *Nuitons* avaient été pillés par les Anglais, leur permit de fortifier leur ville. » (*Beaune*, par Em. Jolibois.)

Olonnais, des Sables-d'Olonne, ch.-l. d'arr^t, dép^t de la Vendée. « Après la découverte de l'Amérique, les *Olonnais* firent des armements considérables pour la pêche de la morue. » (*Les Sables-d'Olonne*, par Em. de la Bédollière). Voir **Sablais.**

Oloronnais, d'Oloron, ch.-l. d'arr^t, dép^t des Basses-Pyrénées. « Centule fit jurer aux habitants d'Aspe et d'Ossau qu'ils respecteraient la liberté des *Oloronnais*. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Orléanais, d'Orléans, ch.-l. du dép^t du Loiret. « Lettre sur le nom de Guépins qu'on donne aux *Orléanais*. » (*Mercure de France*, janvier 1733.)

Orthésien, d'Orthez, ch.-l. d'arr^t, dép^t des Basses-Pyrénées. « Géraud de Laon, une fois entré dans la ville, fut retenu prisonnier par les *Orthésiens*. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Oscarois, du pays d'Ouche, dép^t de la Côte-d'Or.

(1) Niort, c^ne, c^on de Beleaise, arr^t de Limoux (Aude). — Niort, c^ne, c^on de Lassay, arr^t de Mayenne (Mayenne).

(2) Outre les communes citées par nous, il y en a quatorze autres du nom de Nogent, dont les habitants ont la même appellation.

(3) Nuits-sur-Armançon, c^ne, c^on d'Aney-le-Franc, arr^t de Tonnerre (Yonne).

Ossalais, de la vallée d'Ossau, dépt des Basses-Pyrénées.

« Et, de chèvres suivie, allant à son chalet,
Une svelte *Ossataise* au rouge capulet. »

(*Fleurs neustriennes*, par Mme de Corday.)

Ossunois (1), d'Ossun, ch.-l. de con, arrt de Tarbes, dépt des Hautes-Pyrénées.

Ouessantin, de l'île d'Ouessant, dépt du Finistère. « Les *Ouessantins* dont le costume rappelle celui des *Flamands* de Téniers. » (*Le Finistère en 1836*, par Em. Souvestre.)

Paimblotier, de Paimbœuf, ch.-l. d'arrt, dépt de la Loire-Inférieure.

Palisien, de Palis, cne, con de Marcilly-le-Hayer, arrt de Nogent-sur-Seine, dépt de l'Aube. « Fanfare *palisienne*. »

Palois, de Pau, ch.-l. du dépt des Basses-Pyrénées.

Pantinois, de Pantin, ch.-l. de con, arrt de Saint-Denis, dépt de la Seine. « Ce chant était sans doute l'œuvre d'un *Pantinois*. » (*Les Forçats*, par A. Dauvin.)

Parisien, de Paris, ch.-l. du dépt de la Seine. « Paris est infesté d'araignées qui tendent leurs toiles partout où l'infortuné *Parisien* doit passer, afin de sucer, non pas son sang, mais sa bourse. » (*Petite Revue*, 4e trim.)

Parthenais (2), de Parthenay, ch.-l. d'arrt, dépt des Deux-Sèvres. « Les *Choletais* sont les bêtes de choix de la race *parthenaise*. » (Eug. Gayot, *Bêtes bovines*.)

Percheron, du Perche, pays dans le dépt d'Eure-et-Loir. « C'est à tort que quelques écrivains ont dit que les *Percherons* étaient sans énergie et d'un caractère apathique. » (*Recherches sur Nogent-le-Rotrou*, par Thomassu.)

Périgourdin, du Périgord, ancienne province, et de Périgueux, ch.-l. du dépt de la Dordogne. « Les *Périgourdins*, à quelque classe qu'ils appartiennent, sont simples et hospitaliers. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Péronnais (3), de Péronne, ch.-l. d'arrt, dépt de la Somme.

« Toujours francs *Péronnais*
Auront beau jour :
Toujours et en tout temps
Francs *Péronnais* auront beau temps. »

(*Chanson popul.*)

Pergignannais, de Perpignan, ch.-l. du dépt des Pyrénées-Orientales. « Ne parlez pas aux *Perpignannais* des Tuileries ou des Champs-Elysées. Qu'est-ce que tout cela auprès des Platanes et de la Pépinière? » (*Le Roussillonnais*, par Am. Achard.)

Perthois (4) de Perthes, cne, con de Saint-Dizier, arrt de Vassy, dépt de la Haute-Marne.

(1) Ossun-ès-Angles, cne, con de Lourdes, arrt d'Argelès (Hautes-Pyrénées).

(2) Parthenay, cne, con et arrt de Rennes (Ille-et-Vilaine).

(3) Péronne, cne, con de Cizoing, arrt de Lille (Nord). — Péronne, cne, con de Lugny, arrt de Mâcon (Saône-et-Loire).

(4) Perthes, cne, con de Juniville, arrt de Réthel (Ardennes). — Perthes-en-Rothière, cne, con de Brienne-le-Château, arrt de Bar-sur-Aube (Aube). — Perthes, cne, con et arrt de Melun (Seine-et-Marne). — Perthes-les-Hurlus, cne, con de Ville-sur-Tourbe, arrt de Sainte-Menehould (Marne).

Picard, de la Picardie, ancienne province.

« Tout *Picard* que j'étais, j'étais un bon apôtre,
Et je faisais claquer mon fouet tout comme un autre. »

(Racine, *les Plaideurs*.)

Pierrotier, de Pierres, cne, con de Maintenon, arrt de Chartres, dépt d'Eure-et-Loir.

Piscénois, de Pézenas, ch.-l. de con, arrt de Béziers, dépt de l'Hérault. « Pendant la démence de Charles VI, les *Piscénois* gardèrent une fidélité inébranlable au parti d'Armagnac. » (*Agde*, par Aug. Chevallier.)

Pituérais, de Pithiviers, ch.-l. d'arrt, dépt du Loiret.

Plainais, de la Plaine, cne, con de Pornic, arrt de Paimbœuf, dépt de la Loire-Inférieure.

Pleurtuisien, de Pleurtuit, ch.-l. de con, arrt de Saint-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine.

Ploërmelais, de Ploermel, ch.-l. d'arrt, dépt du Morbihan. « Les *Ploërmelais* se sont toujours montrés fiers du triomphe remporté par le maréchal de Beaumanoir sur Benborough. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Podot, du Puy-en-Vélay. ch.-l. du dépt de la Haute-Loire. « L'industrie dentellière est un travail d'importance capitale pour les *Ponots* ou *Podots*, tel est le nom des habitants du Puy. » (*Géogr. univers.*, par El. Reclus.)

Poilcourtois, de Poilcourt, h., cne de Houdilcourt, con d'Asfeld, arrt de Réthel, dépt des Ardennes.

Poissiais, de Poissy, ch.-l. de con, arrt de Versailles, dépt de Seine-et-Oise.

Poitevin, du Poitou, ancienne province, et de Poitiers, ch.-l. du dépt. de la Vienne. « Porte *poitevine*, » à Loches. « Le paysan *poitevin* est d'une taille médiocre, bien proportionnée et bien prise. » (*Le Poitevin*, par Ed. Ourliac.)

Polignais (1), de Poligny, ch.-l. d'arrt, dépt du Jura.

Polletais, du Pollet, h., cne, con et arrt de Dieppe, dépt de la Seine-Inférieure. « Les *Polletais*, isolés par leur position, ont longtemps gardé des mœurs particulières. » (*Le Normand*, par Em. de la Bédollière.)

Pontchâtelais, de Pontchateau, ch.-l. de con, arrt de Saint-Nazaire, dépt de la Loire-Inférieure.

Pontignien, de Pontigny, cne, con de Ligny-le-Châtel, arrt d'Auxerre, dépt de l'Yonne.

« L'illustre seigneur de Saint-Verain-des Bois
Alla en l'abbaye *pontignienne*
Située entre Auxerre et Troyes. »

(*Le Nivernois*, par Morellet).

Pontilévien, de Pontlevoy, cne, con de Montrichard, arrt de Blois, dépt de Loir-et-Cher. « L'année scolaire 1833-1834 vit l'établissement de l'Académie *pontilévienne*, » (*Essai sur Pontlevoy*, par Dupré.)

Pontissalien, de Pontarlier, ch.-l. d'arrt, dépt du Doubs. « Dans une requête adressée en 1650 par les *Pontissaliens* au roi d'Espagne, il est dit que Pontarlier était obéré de plus de 200,000 livres. » (*Pontarlier*, par X. Marmier.)

Pontoisien (2), de Pontoise, ch.-l. d'arrt, dépt de Seine-et-Oise.

(1) Poligny, cne, con de Saint-Bonnet-en-Champsaur, arrt de Gap (Hautes-Alpes). — Poligny, cne, con et arrt de Bar-sur-Seine (Aube). — Poligny, cne, con de Nemours, arrt de Fontainebleau (Seine-et-Marne).

(2) Pontoise, cne, con de Noyon, arrt de Compiègne (Oise).

Porcéannais, de CHATEAU-PORCIEN, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Réthel, dép^t^ des Ardennes.

Pornicais, de PORNIC, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Paimbœuf, dép^t^ de la Loire-Inférieure.

Portois, de SAINT-NICOLAS-DU-PORT, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Nancy, dép^t^ de Meurthe-et-Moselle.

Pougeois, de POUGUES-LES-EAUX, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Nevers, dép^t^ de la Nièvre. « Triomphe de la nymphe *pougeoise* sur l'Hydre féminine. »

Princlais, de PRINQUIAU, c^ne^, c^on^ de Savenay, arr^t^ de Saint-Nazaire, dép^t^ de la Loire-Inférieure.

Privadois, de PRIVAS, ch.-l. du dép^t^ de l'Ardèche. « Les *Privadois*, qui avaient survécu à la ruine de leur patrie, s'empressèrent d'accourir sous les drapeaux de La Force. » (*Bull. de la Soc. du Protestantisme*, 1855.)

Provençal, de la PROVENCE, ancienne province.

Provinois, de PROVINS, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ de Seine-et-Marne. « Sur une allée dominant la Fausse-Rivière, le dimanche réunit la Société *provinoise* à l'heure où la musique du régiment veut bien lui donner un concert. » (*Magasin pittoresque*, 1862.) On dit aussi **Provenisien.**

Prunayot, de PRUNAY-LE-GILLON, c^ne^, c^on^ et arr^t^ de Chartres, dép^t^ d'Eure-et-Loir.

Pugétois, de PUGET-THÉNIERS, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ des Alpes-Maritimes.

Puisotin, de PUISEAUX, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Pithiviers, dép^t^ du Loiret.

Pyrénéen, des PYRÉNÉES, départements. « Il fait très-frais, le matin et le soir, dans toutes les stations *pyrénéennes*. » (*Des eaux minérales de Cauterets*, par Moinet.)

Quercinois, du QUERCY, pays dans le dép^t^ de la Haute-Loire. « Les *Quercinois* étaient des plus braves entre les Gaulois ; ils partagèrent avec les *Auvergnats* les plus dangereuses entreprises de la guerre contre César. » (*Hist. de Montauban*, par H. Lebret.)

Quettrevillois, de QUETTREVILLE, c^ne^, c^on^ de Montmartin-sur-Mer, arr^t^ de Coutances, dép^t^ de la Manche.

« Quettrevillois,
Jambe de bois,
Talon de fer,
Museau nair. »

(*Chanson popul.*)

Quillebois, de QUILLEBŒUF, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Pont-Audemer, dép^t^ de l'Eure. « Les *Quillebois*, presque tous marins, se préoccupent du feu du tonnerre. » (*Blason popul. de la Normandie*, par A. Canel.)

Quilleron, de QUILLY, c^ne^, c^on^ de Savenay, arr^t^ de Saint-Nazaire, dép^t^ de la Loire-Inférieure.

Quimpérois, de QUIMPER-CORENTIN, ch.-l. du dép^t^ du Finistère. « Parmi les Fêtes populaires que les *Quimpérois* célébraient encore dans le XVIII^e^ siècle, il en était une qui se rattachait au souvenir du roi Grallon. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.) On dit aussi **Quimper-Corentinois** : « Saint-Léonard, patron des mines, se retrouve invoqué dans les fosses des trefs du *Kimper-Corentinois*. » (*Hist. de Montmédy*, par Jeantin.)

Quintinais, de QUINTIN, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Saint-Brieuc, dép^t^ des Côtes-du-Nord.

Rambollitain, de RAMBOUILLET, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ de Seine-et-Oise.

Redonnais, de REDON, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ d'Ille-et-Vilaine.

Réien, de RIEZ, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Digne, dép^t^ des Basses-Alpes.

Rémois, de REIMS, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ de la Marne.

« Ayant trouvé telle de nos *Rémoises*
Friande assez pour la bouche d'un roi. »

(La Fontaine, *Contes.*)

Renaudin (1), de CHATEAU-RENAULT, ch.-l. de c^on^, arr^t^, de Tours, dép^t^ d'Indre-et-Loire.

Rennais (2), de RENNES, ch.-l. du dép^t^ d'Ille-et-Vilaine. « Les *Rennais*, depuis la conquête de leur pays par les Romains, avaient joui d'une paix profonde. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Réolais (3), de LA RÉOLE, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ de la Gironde. « Les *Réolais* avaient constitué une commune sur des bases encore plus républicaines que celle de Bordeaux. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Réthelois, de RÉTHEL, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ des Ardennes. « Les *Réthelois* aiment mieux la guerre que le travail. » (L'abbé Expilly, *Dict. des Gaules.*)

Revermontois, du REVERMONT, pays dans le dép^t^ de l'Ain.

Rhodanien, des bords du RHÔNE. « Plusieurs corps délibérants ont voté le creusement d'un canal *rhodanien*. » (*Géogr. univers.*, par El. Reclus.)

Riomois (4), de RIOM, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ du Puy-de-Dôme. « Les consuls firent un long mémoire pour expliquer la longue persistance des *Riomois* dans la rébellion. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Ripagérien, de RIVE-DE-GIER, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Saint-Etienne, dép^t^ de la Loire. Ce nom est plus usité que celui de **Jarrais.**

Roannais (5), de ROANNE, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ de la Loire. « Quant aux *Roannaises*, celles qui ont de l'imagination et du temps de reste lisent des romans. » (*Musée des familles*, t. XX.)

Rochefortain (6), de ROCHEFORT, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ de la Charente-Inférieure. « Le *Rochefortain*, journal littéraire, commercial, agricole, d'annonces et avis divers. »

L. MERLET.

(A suivre.)

(1) CHATEAU-RENAUD, c^ne^, c^on^ et arr^t^ de Louhans (Saône-et-Loire).

(2) RENNES, c^ne^, c^on^ de Gouiza, arr^t^ de Limoux (Aude). — RENNES, c^ne^, c^on^ de Quingey, arr^t^ de Besançon (Doubs). — RENNES-EN-GRENOUILLES, c^ne^, c^on^ de Lassay, arr^t^ de Mayenne (Mayenne).

(3) LA RÉOLE, c^ne^, c^on^ de Cadours, arr^t^ de Toulouse (Haute-Garonne).

(4) RIOM-ÉS-MONTAGNE, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Mauriac (Cantal).

(5) ROANNES-SAINT-MARY, c^ne^, c^on^ de Saint-Mamet, arr^t^ d'Aurillac (Cantal).

(6) Les habitants de onze autres communes du nom de ROCHEFORT ont la même appellation.

AIR DE LA CHANSON « LE MARI CRUEL. »

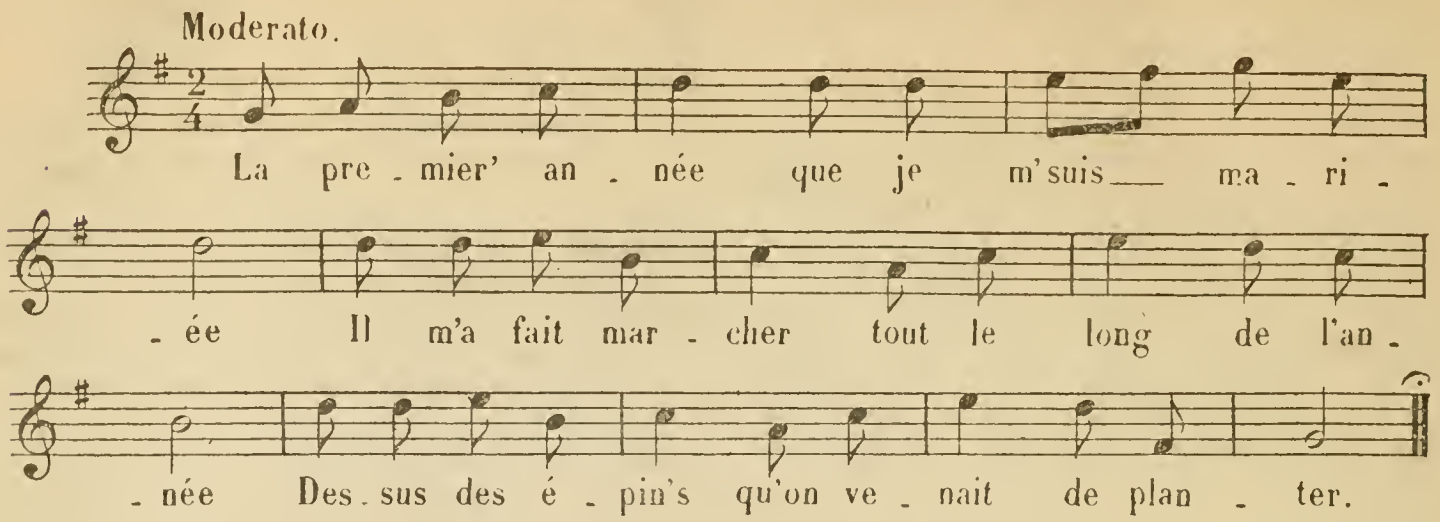

CHANSON.

Le Mari cruel.

(LORIENT, MORBIHAN.)

La premièr' année que je m' suis mariée,
Il m'a fait marcher tout le long d'une année,
Dessur des épines qu'on venait de planter.

La deuxièm' année que je m' suis mariée,
Il m'a tiré mon cher petit enfant,
Il l'a jeté à ses chiens dévorants.

La troisièm' année que je m' suis mariée,
Il m'a fait monter là-haut dans la tour,
C'était pour voir si mon frèr' revenait.

Si ton frèr' demand' où ell's sont tes couleurs,
Tu lui diras : « C'est malade que j'étais. »
Prenez-y gard' à ce que vous direz.

— Bonjour, ma sœur, où ell's sont tes couleurs?
Ell' dit tout haut : « C'est malad' que j'étais. »
Ell' dit tout bas : « Méchant mari que j'ai ! »

— Bonjour, ma sœur, où est ton cher enfant?
Ell' dit tout haut : « Il est mort et enterré ; »
Ell' dit tout bas : « A ses chiens dévoré. »

— Bonjour, ma sœur, où est ton cher mari?
Ell' dit tout haut : « A la chass' il est allé ; »
Ell' dit tout bas : « Derrièr' l'armoir' caché. »

— Sors de là, bourreau, sors de là que j'te tue,
De mon fusil, je vais te fusiller,
De mon épée, je vais te traverser.

E. R.

Variante de la chanson précédente.

Je trouve dans les œuvres de Moncrif (*Paris, 1751*), 3e vol., p. 331, une espèce de complainte dont le fond appartient évidemment à la poésie populaire, mais qui a subi des remaniements destinés à l'adapter au goût de l'époque. On trouvera ci-dessous cette *romance* (c'est le titre que lui donne [Moncrif). J'en ai éliminé les passages qui sont trop évidemment l'œuvre d'un *bel esprit.*

E. R.

Les Infortunes inouïes

De la tant belle, honnête et renommée Comtesse de Saulx.

Sensibles cœurs, je vais vous réciter,
(Mais sans pleurer, las! comment les conter?)

Les déplaisirs, les ennuis et les maux
Qu'a tant soufferts la comtesse de Saulx.

. . . . . .

Elle étoit sœur du vaillant Olivier ;
A donc pourquoi ne la mieux marier?

. . . . . .

Dans son châtel, entre quatorze tours,
Comme en prison, la tint-il pas toujours?

Sans damoiselles, sans nuls cavaliers,
Pages aucuns et pas plus d'écuyers.

Mais pis encor, la pauvrette n'avoit
Serf, ni servante, et son mari servoit.

Le pain cuisoit, pâtissoit, rôtissoit;
Faisoit le lit, et volaille engraissoit.

Or, si l'époux lui fit tel traitement,
C'est qu'il étoit jaloux étrangement.

Las! voici bien un autre désarroi !
Comte de Saulx, te faut servir le roi!

. . . . . .

Vivres chétifs pour trois ans lui donna;
Dans la grande tour on vous l'emprisonna.

Or, bien qu'époux fussent depuis cinq ans,
Elle n'avoit été grosse d'enfant.

Et dans la nuit, veille du départ,
Enceinte fut, admirez le hazard.

Mais il s'en va sans en être certain.
Comtesse, hélas! quel sera ton destin?

Deux ans passés, deux ans et seize jours
Elle habita la plus sombre des tours.

. . . . . .

Mais un matin, source de plus grands maux,
On ouvre l'huis ; c'est le comte de Saulx !

Sa moitié voit tenant sur son son giron
Et caressant le plus gentil poupon.

Morne et tremblant il reste avec effroi ;
Il fut absent, elle a faussé sa foi.

. . . . . .

Sa dague alors prenant avec fureur,
A l'innocent l'enfonça dans le cœur.

Puis sur sa femme, avec un noir regard,
Il va levant l'ensanglanté poignard.

. . . . . .

Mais quel bruit à l'entour du châtel !

Ah ! Dieu ! grand Dieu ! c'est le brave Olivier
Qui l'escalade avec maint cavalier.

. . . . . .

Madame, allons au bel appartement.

Les y voilà : ça mettez sans retard
Juppes de soie et le corps de brocard.

Car Olivier vient occir par courroux
Cil qu'en l'église avez fait votre époux.

Vos cavaliers, s'il demande, où sont-ils ?
Au loup chassant avec chiens et fusils.

S'il vous demande : Où sont vos aumôniers ?
Allant à Rome avec mes écuyers.

S'il vous demande : Où damoiselles sont ?
Pèlerinage à Saint-Claude elles font.

Si chambrières ? Lors répondrez : bon !
Au clair ruisseau blanchissent le linon.

S'il vous demande : Où est le petit né ?
Dieu l'a repris comme il l'avoit donné.

Bref, s'il disoit : Votre époux je ne voi ;
Mandé par lettre, il est au camp du Roi.

Mais à la porte Olivier mène bruit,
Et ja le comte est caché sous le lit.

Où est ma sœur ? que l'emmène d'ici.
Mon frère, hélas ! me méconnoît ainsi ?

Ma sœur, ma sœur, est-ce bien vous ? hélas !
Pâleur avez comme au jour du trépas.

Tout haut répond : J'ai failli de mourir.
Et puis tout bas : Las ! j'ai bien à souffrir.

Ma sœur, ma sœur, je ne vois d'aumôniers,
De clercs aucuns, aussi peu d'écuyers.

Tout haut : Pour Rome un chacun est parti.
Tout bas : Mon frère, hélas ! j'ai bien pâti.

Ma sœur, ma sœur, n'avez page aucun,
Point de hérauts, de cavaliers pas un.

Elle, tout haut : Ils sont chassant au bois.
Et puis tout bas : Par jour me meurs cent fois.

Ma sœur, ma sœur, où donc est votre époux,
Qu'il ne me vient recueillir quant et vous ?

Tout haut : Il est allé le roi servir.
Et puis tout bas pousse un profond soupir.

Ma sœur, ma sœur, cher objet d'amitié
Quoi ! de vos maux me cachez la moitié ?

Il est céans, ce tant barbare époux
Qui méconnaît son vrai trésor en vous.

Lors l'aperçoit, et du lit l'arrachant
Tire sur lui son coutelas tranchant,

. . . . . .

FORMULETTES.

(ENVIRONS DE PITHIVIERS, LOIRET.)

Les enfants chantent en dansant en rond :

J'ai des pommes à vendre,
Des rouges et des blanches ;
J'en ai tant dans mon grenier,
Qu'il en tombe dans l'escalier ;
Caderi, Cadera,
Ma grand'mère tournez-vous là.

Louis BEAUVILLARD.

Variante.

(ENVIRONS DE CHATILLON-SUR-LOING, LOIRET.)

J'ai des pommes à vendre,
Des rouges et des blanches,
La couleur est tout autour ;
Mademoiselle faites un demi-tour.

Louis BEAUVILLARD.

BIBLIOGRAPHIE.

The Folk Lore of China and its affinities with that of the Aryan and Semitic Races, by N. B. DENNYS. Hong-Kong, 1876, IV, 156-VII p. in-8r. London, Trubner. Prix : 13 fr. 15 c.

The Religion of the Africans, by the Rev. Henry ROWLEY. London, Gardner, 191 p. in-12. Prix : 4 fr. 50 c.

The Dieyerie Tribe of Australian Aborigenes, by Samuel GASON, Police-Trooper, edited by George ISAACS, Adelaide, Cox, 1874, 51 p. in-8°.

L'omniprésence de l'Angleterre sur notre globe (par ses possessions coloniales et par ses explorateurs et ses touristes) explique la richesse de la littérature anglaise en œuvres de voyages. Les traditions et usages des peuples étrangers ou sauvages y sont souvent décrits et parfois même ils forment l'objet d'ouvrages spéciaux, comme ceux que nous annonçons ici.

Celui de M. Dennys est la réimpression d'articles publiés dans une revue anglaise de Hong-Kong, la *China Review*. Il a le mérite de réunir et de classer un certain nombre de faits curieux, d'usages, de traditions et de superstitions chinoises. Le *Folk-Lore* de la Chine est d'autant plus intéressant à connaître qu'il s'agit d'un

peuple également étranger aux races Aryenne et Sémitique, et dont l'antiquité historique se perd, sans métaphore, dans la nuit des temps. En même temps les Chinois sont restés un peuple superstitieux et ritualiste par excellence. Tandis qu'ailleurs, chez les Européens, nombre de pratiques ne sont conservées que par la partie la plus ignorante et la plus négligée de la population, en Chine, tout le monde s'y croit assujetti comme à un devoir, depuis le Fils du Ciel jusqu'au coulie.

M. D. a divisé son sujet en treize chapitres ainsi intitulés : Introduction ; — Naissance, mariage et mort ; — Jours et saisons ; — Présages, nombres heureux, songes ; — Charmes, amulettes, divination ; — Superstitions diverses ; — Esprits, apparitions et êtres surnaturels ; — Sorcellerie et démonologie ; — Fées et monde des Fées ; — Serpents, dragons et animaux fabuleux ; — Superstitions concernant les puissances de la nature ; — Légendes locales et contes ; — Fables et proverbes.

M. D. parle dans son titre de la parenté des traditions chinoises avec celles des peuples Aryens et Sémitiques ; mais il mentionne ce sujet plus qu'il ne le traite. Nous le lui reprocherons d'autant moins que pour aborder cette grande question, il faudrait plus de renseignements sur la Chine que n'en contient son livre. Ce sous-titre, quelque peu ambitieux, représente en fait un certain nombre de rapprochements avec des traditions et usages principalement de l'Angleterre, tels que M. D. les connaît par ses souvenirs et l'ouvrage d'Henderson. Nous en mentionnons la plupart après lui.

P. 2. En Ecosse, on ouvre les fenêtres de la chambre où une personne est morte, pour que l'âme puisse sortir. Dans quelques parties de la Chine, on fait un trou dans le toit au même effet.

Ib. Présages fournis par la première personne que l'on rencontre le jour de l'an.

P. 12. Bercer un berceau vide porte malheur à l'enfant, le fait mourir, ou tout au moins le rend malade, en Angleterre et en Chine. On pourrait ajouter en Allemagne, en Bretagne et sans doute ailleurs encore.

P. 15. En Chine, on répand du riz sur la tête de la mariée quand elle entre chez son mari ; dans le nord de l'Angleterre et ailleurs encore, on jette du froment.

P. 18. On veille à ce que les pieds de la mariée ne touchent pas le seuil de la maison.

P. 22. L'esprit du dernier mort d'un endroit monte la garde jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un autre ; en Ecosse, dans le cimetière, en Chine, à la porte du purgatoire.

P. 37. Malheurs amenés par des cloches sonnées hors de propos.

P. 151 et suiv. Les analogies de proverbes sont très-nombreuses.

Il serait aisé d'augmenter le nombre de ces rapprochements. Nous n'en ferons qu'un, assez curieux, ce nous semble. M. D. raconte (p. 18) que dans le sud de la Chine l'épouse présente à l'époux une paire de souliers, exprimant par là qu'elle se met entièrement sous ses ordres. Bien plus, d'après « un ouvrage publié en 1640. » (M. D. ne le cite pas d'une façon plus précise), on touchait la tête de l'épouse avec la semelle du soulier de l'époux, pour mieux indiquer cette sujétion. — Or on se rappelle l'expression par laquelle les Allemands désignent la situation de l'époux débonnaire que les Romains appelaient *uxorius*, ils disent *unter den Pantoffeln* « sous les pantoufles (de sa femme) ! »

Le livre de M. D. est surtout propre à donner une idée générale des traditions et usages des Chinois, et à montrer l'intérêt de ce sujet par des rapprochements avec l'Europe, mais il est loin d'être *exhaustive*, comme disent les Anglais. M. D. apporte même peu de faits d'observation personnelle ; il a surtout mis à contribution des livres et articles déjà publiés, surtout ceux des journaux et revues périodiques anglais de la Chine. Il serait aisé de le compléter en dépouillant les voyages en Chine et la collection de notre *Tour du Monde*. Le champ choisi par M. D. est si riche qu'on voudrait le voir revenir avec une plus ample moisson. Cette réserve pourtant ne doit pas nous empêcher de reconnaître le mérite et l'intérêt de son livre ; car c'est, croyons-nous, la première fois qu'on présente en un tableau d'ensemble les usages, traditions et superstitions de la Chine. — Ajoutons, à l'éloge de M. Dennys, que son ouvrage est accompagné d'un index détaillé et que les recherches y sont faciles.

L'ouvrage de M. Rowley, sur *la Religion des Africains*, fait partie d'une série de traités sur les religions non-chrétiennes, publiés sous le patronage de la Société pour la propagation des connaissances chrétiennes. Cette série doit contenir un volume de M. Rhys Davids sur le Bouddhisme et d'autres promis par des savants éminents d'Angleterre. Cette circonstance explique le titre adopté par M. R. *La Religion des Africains*, titre contre lequel on pourrait élever quelques objections. En effet, il ne s'agit ici ni d'un corps de doctrines, ni de la domination d'un sacerdoce, mais des idées religieuses de peuples, réunis pour nous sous le nom d'Africains, mais en réalité divers à bien des égards.

M. R. a tiré les faits qu'il rapporte et des récits de voyage et de sa propre expérience. Il a été missionnaire en Afrique et l'on s'en aperçoit à la façon particulière dont il traite et envisage son sujet. Il le partage en quatre chapitres : I. Dieu ; — II. Bons et mauvais esprits ; — III. Les Esprits des morts ; — IV. Sorcellerie ; — V. Fétichisme.

Dans le premier chapitre, M. R. tâche d'établir que les différents peuples de l'Afrique croient à un Être-Suprême, à un Dieu créateur et souverain. Il est bien forcé de formuler quelques réserves. « Cette croyance, dit-il, n'est pas développée en la grande conception de Dieu que nous possédons » (p. 15). Ailleurs (p. 21), il convient que certaines tribus connaissent le Seigneur du Ciel, mais n'avaient pas de nom particulier pour le désigner. Ce sont les missionnaires qui en ont créé un. — Il faudrait connaître bien profondément les croyances religieuses de ces populations qui ne passent pas pour avoir jamais philosophé, pour leur donner une base monothéiste. M. R. donne comme preuve une cérémonie à laquelle il assista à Magomero, qui avait pour but d'obtenir de la pluie et dont il donne une description intéressante. On demandait de la pluie à *Mpambi*. — Voilà Dieu et la croyance en un Dieu Suprême, dit M. R. — C'est ce qu'il faudrait démontrer, et jusqu'à plus ample informé, nous tenons ce Mpambi pour un dieu de la pluie, ou des nuages, ou du ciel, ou pour un dieu topique ou pour tout autre dieu *particulier*.

Au surplus, cette croyance hypothétique à un être suprême n'a pas grande influence sur la vie et les pensées des Africains, car M. R. nous dit au début de son chapitre II : « Les Africains croient à l'existence de Dieu sans anxiété, parce qu'ils pensent que vraisemblablement il ne leur fera pas de mal et qu'il n'interviendra en aucune façon dans leurs affaires. » P. 54 ; mais ils croient aux esprits. Cette croyance a des êtres intermédiaires entre Dieu et l'homme, est, dit M. R., un des traits principaux du paganisme. (P. 53.)

La croyance aux esprits, c'est-à-dire à des êtres surnaturels qui entourent l'homme à tout instant et dans tout objet, et dont il doit capter la bienveillance ou détourner la malveillance, est en effet la principale religion de l'homme à l'état de nature. Le culte des ancêtres et la sorcellerie en découlent naturellement. Les faits rapportés par M. R. mettent parfaitement en lumière cet état moral des populations africaines, qui constitue « la Religion des Africains ».

La monographie consacrée à la tribu Dieyrie des indigènes de la province Australienne d'Adelaïde, contient, quoique succincte, des faits intéressants. On y trouve quelques renseignements linguistiques, les noms de nombre, un court vocabulaire et un résumé de leurs usages et traditions. Cette tribu pratique la circoncision, la perforation du nez et l'extraction de certaines dents ; elle est cannibale et mange ses morts, mais avec certains rites, et il y a des morceaux qui reviennent de droit à tel ou tel membre de la famille. La cérémonie pour obtenir de la pluie est racontée avec détails. Il est regrettable qu'une pudeur hors de propos ait empêché l'auteur de nous parler de ce qu'il appelle des *indescribable customs*. La science a le droit de connaître tous ces faits, et lorsque les observateurs les trouvent trop *shocking*, ils peuvent les raconter en latin, comme le fait Sir John Lubbock dans l'appendice d'un de ses livres. Les sauvages doivent être décrits comme ils vivent — *in naturalibus*.

H. G.

Le Gérant, EUGÈNE ROLLAND.

Chartres. — EDOUARD GARNIER, Imprimeur.

LA COCCINELLE ET HOLDA-FREYA.

Plusieurs insectes ont eu dans l'ancienne religion germanique une importance qui leur a été conservée dans la tradition populaire des peuples allemands. Parmi ces insectes, un rang particulièrement distingué appartient à ce petit coléoptère qui a des points noirs sur ses ailes globuleuses rouges ou jaunes, ou bien des points colorés sur fond noir, car la disposition des nuances est surtout intervertie, et qui se promène sur nos végétaux non pour y nuire, mais au contraire pour les débarrasser des légions hostiles des pucerons. C'est la coccinelle des naturalistes, représentée dans nos pays par plusieurs espèces dont la plus commune est la *coccinelle à sept points* (*coccinella septempunctata*, Latr.). En France, on la connaît vulgairement sous le nom de *bête du bon Dieu;* mais elle a reçu dans la langue populaire de l'Allemagne bien d'autres dénominations. Elle est considérée tantôt comme une *poule* (petit poulet du seigneur Dieu, petit poulet de Marie, petit coq doré, poulet de Jésus, petit poulet du soleil); tantôt comme une *vache* (vache du seigneur Dieu, petite vache de Marie, veau du soleil, veau de la lune); tantôt comme un *cheval* (petit cheval à Dieu); tantôt comme une *brebis* (petite brebis de Dieu, agneau de la mère de Dieu); tantôt même comme un *chat* (chat de mai à sept points), et enfin elle porte les noms d'*enfant du soleil*, d'*oiseau du soleil* et de *petite bête du ciel* qui signalent, non moins que les appellations précédentes empruntées à des animaux symboliques des nuages ou de l'orage, les relations supposées par l'antique croyance germanique entre le petit scarabée et le firmament ou les astres, c'est-à-dire des personnalités divines.

Si tous les noms populaires allemands de la coccinelle nous portent pour ainsi dire à lever la tête au ciel, c'est qu'en effet l'habitation mythique de l'insecte ou, ce qui revient au même, celle de la divinité à laquelle il était consacré et par conséquent qu'il représentait, était, pour les vieux Germains, dans la région de la lumière. Il est presque superflu de relever que Dieu, Jésus et Marie ont pris, depuis le triomphe du christianisme, la place de cette divinité, dans la foi populaire qui a simplement maintenu la coccinelle avec tous les priviléges sacrés dont elle l'avait munie, auprès des nouveaux objets de ses hommages. Nous n'ignorons pas le nom de la personne divine à laquelle notre petit scarabée était originairement attaché; son appellation scandinave de *poule de Freya*, qui ne l'en a pas séparé, nous conduit à la déesse de ce nom, qui, avec son frère le Dieu Freyr, présidait dans la Walhalla à la pluie, à la lueur du soleil, à la fertilité de la terre, à l'amour. Ajoutons que ces deux divinités avaient dans leurs attributions la fonction de rendre spécialement les oracles.

Freya n'est pas inconnue aux populations germaniques proprement dites. Entre le Rhin et l'Elbe, elle se nomme Frigg. Mais cette dernière déesse, et par conséquent Freya elle-même, se confond avec deux autres qui, l'une au nord, l'autre au sud du territoire de l'ancienne Germanie, se correspondent, à supposer qu'elles soient réellement distinctes; nous voulons parler de la déesse Holda de l'Allemagne septentrionale et de la déesse Berchta de l'Allemagne méridionale. Holda ou, si l'on veut, Frigg-Holda-Berchta est la plus imposante et la plus aimable des déesses germaniques; nous venons d'énumérer ses fonctions; elles embrassent le ciel, la terre et l'homme. Le christianisme a essayé sans pitié de défigurer cette grande et douce physionomie divine; il a réussi à la dissimuler tantôt sous le masque d'une vieille hideuse dont on épouvante les enfants, tantôt sous les traits d'une magicienne qui, aux lieux qui furent jadis ses sanctuaires, par exemple au Horselberg en Thuringe, perd à jamais ceux qui se laissent séduire, comme Tannhauser, par ses charmes infernaux. Mais la tradition du peuple ne l'a pas plus dépossédée des formes de son activité surnaturelle, que de sa radieuse beauté, de sa chevelure d'or et de ses vêtements éclatants. Elle demeure toujours associée aux plus grands dieux, tantôt à Dunar-Thor, tantôt à Wuotan-Odin, aussi maltraités qu'elle dans les tentatives du clergé chrétien, mais également protégés contre ces essais de dégradation par le peuple qui, en Germanie comme partout, montrait qu'il peut plus facilement adopter de nouveaux dogmes et des rites étrangers que rompre définitivement avec le culte de ses pères. Dans la tradition, Holda dispose donc toujours du firmament et y dirige les phénomènes qui s'y accomplissent; dans sa demeure, au fond d'une fontaine, mais fontaine de lumière, qu'il faut traverser pour y pénétrer, elle reçoit les âmes séparées du corps et les prépare pour une nouvelle naissance. Là, dans un lieu qui est décrit comme une salle, une prairie, un jardin, elle se promène avec les petits enfants qui attendent leur tour de naître. Quelquefois même elle a été aperçue avec un cortége foulant le sol terrestre dans les ténèbres, mais alors ce sont les jeunes enfants prématurément enlevés à la vie d'ici-bas qu'on a cru reconnaître autour d'elle. Cette habitation d'Holda a un nom, c'est l'Engelland, c'est-à-dire « le pays des anges », et non l'Angleterre comme l'ont cru trop promptement certains commentateurs qui n'ont pas manqué d'attribuer dès lors à des formulettes relatives à un insecte, une signification historique quelconque. Nous ne pouvons nous y tromper. La fontaine lumineuse derrière laquelle réside Holda, c'est l'atmosphère avec ses nuées qui versent la pluie, mais où la lumière aussi descend en pluie de rayons, et l'Engelland n'est que l'apparente voûte d'azur du firmament.

Ce séjour reçoit encore une autre qualification, celle de Glasberg, c'est-à-dire « la montagne resplendissante », dans des traditions peut-être modifiées par l'influence de la mythologie slave à laquelle le Glasberg (Skleeny Vrkh) paraît directement appartenir. Quoi qu'il en soit, selon quelques unes de ces traditions, le chemin du Glasberg qui traverse les pays du vent, du soleil et de la lune, ne peut que nous conduire dans la région où l'Engelland nous a été désigné. D'ailleurs certaines versions d'un même récit, le conte de Blancheneige (Schneewitchen) par exemple, emploient indifféremment les noms d'Engelland ou de Glasberg.

C'est donc de l'Engelland ou du Glasberg que, comme la cigogne, la coccinelle, en compagnie de quelques autres insectes consacrés avec elle à Holda, la chrysomèle et le hanneton, apporte les enfants aux mères. Cette demeure n'est pas toujours ouverte : des ennemis la tiennent fermée pendant l'hiver, mais au printemps Holda et les siens sont délivrés. Ici nous touchons à un

groupe de mythes célèbres dans toutes les religions des peuples aryens, et plus particulièrement développé dans les mythologies de l'Inde védique et de la Scandinavie, ceux des vaches-nuages ou rayons solaires, et des femmes symboliques captives des démons géants ou nains et délivrées par Indra; ceux des Femmes-des-eaux, de Freya elle-même, prisonnières des dragons, des géants et des nains, les uns et les autres originairement identiques, et mises en liberté par Thor, etc. L'antiquité classique a exercé sa fantaisie sur ce thème. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'une abondante série de contes généralement aisés à ramener à la source primitive, soit sortie de la pensée fondamentale de ces mythes. Plusieurs jeux d'enfants y font de même allusion en divers pays : tel est en France celui qui a pour accompagnement le chant de la Marguerite :

Où est la marguerite ?
Oh ! gai, oh ! gai, oh ! gai !
Où est la marguerite ?
Etc.

L'Allemagne connaît aussi ce divertissement enfantin dans lequel, comme on sait, une jeune fille retire l'une après l'autre d'autres jeunes filles qui composent une muraille, une tour, environnant une compagne de récréation captive et tenant sa robe au-dessus de sa tête.

Nous pouvons maintenant entretenir nos lecteurs du rôle que la coccinelle continue à tenir, surtout en Allemagne, dans les amusements de l'enfance, et citer plusieurs des chants naïfs qui font partie de ces jeux. Il sera désormais facile, sinon de pénétrer, du moins de soupçonner le sens mystérieux de ces usages et de ces formules étranges.

L'enfant qui a trouvé une coccinelle la place dans le creux de sa main ou sur le bout d'un doigt, et lui chante, jusqu'à ce qu'elle s'envole, une chansonnette, dont la forme est populaire de préférence aux autres variantes, dans le pays où il habite.

Voici quelques unes de ces rimes glanées en divers points du territoire où se parle la langue allemande :

Petit cheval du seigneur Dieu, envole-toi !
Ton père est à la guerre ;
Ta mère est dans l'Engelland :
L'Engelland est en feu !
Petit cheval du seigneur Dieu, envole-toi !

Petit scarabée de Marie, envole-toi !
Envole-toi vers l'Engelland !
L'Engelland est fermé :
La clé en est brisée ! . . .
(Brandebourg.)

Petit cheval du seigneur Dieu, envole-toi !
Ta petite maison est en feu,
Ton petit bateau vogue,
Tes petits enfants demandent du pain au beurre ;
Petit cheval du seigneur Dieu, envole-toi ! . . .
(Prusse orientale.)

Petite brebis du seigneur Dieu, envole-toi !
Ton petit pot bout, ton petit enfant crie ;
Ils viennent sept avec des piques,
Ils veulent te percer !
Has, has, bu !...

Petit oiseau du soleil, envole-toi !
Vole à la maison de mon père ;
Reviens bientôt,
Apporte-moi des pommes et des poires.
(Souabe.)

Petite vache de la Dame,
Monte sur le siége ;
Envole-toi au ciel,
Apporte-nous du beau temps !
(Id.)

Petite bête du ciel, envole-toi dans l'air,
Envole-toi vers le petit jardin du seigneur Dieu !
Déjà viennent les gens armés de piques,
Et ils veulent te percer !....

Petit scarabée, petit scarabée,
Envole-toi vers la fontaine de Marie,
Et rapporte-moi un beau soleil !...
(Autriche.)

Petit poulet du ciel, envole-toi !
Ta maison est en feu,
Tes enfants pleurent tous ensemble !
(Saxe.)

Oiseau du bon Dieu,
Descends du poirier ;
Si les Tartares viennent
Je te donnerai dans l'étable,
Je te donnerai du lait et du pain !
(Transylvanie.)

A ces versions que nous pourrions multiplier, nous en joindrons une qui est populaire en Suède.

Poule d'or, poule d'or,
Laisse briller le soleil,
Laisse le vent pousser les nuages !
Clair au sud,
Que les nuages s'en aillent au nord !...

Nous avons déjà fait remarquer que le hanneton remplace quelquefois la coccinelle dans ce groupe de chansonnettes. En France le hanneton y joue le rôle prépondérant, honneur qui ne dispense nullement le pauvre animal des mauvais traitements imaginés à son intention par la gent écolière. Quel est l'enfant qui ignore la stance suivante en rapport si étroit avec quelques-unes de celles qui se répètent en Allemagne ?

Hanneton, vole, vole !
Au firmament bleu,
Ton nid est en feu ;
Les Turcs, avec leur épée,
Viennent tuer ta couvée !
Hanneton, vole, vole !

Mais les populations allemandes, en tenant ce scarabée au second rang, lui accordent cependant quelques rimes qui témoignent qu'autrefois il allait sans doute de pair avec la coccinelle, dans le respect des masses. Nous en donnerons deux exemples.

Hanneton, vole !
Ton père est à la guerre ;
Ta mère est dans la cendre,
Il te faut laver sa petite chemise !...

Hanneton, envole-toi!
Si les Juifs viennent,
Si les païens viennent,
Ils veulent te chercher querelle.
Ils veulent vous percer à mort, toi et tes petits!...

(Alsace.)

Pour en finir avec la coccinelle, nous reproduirons la chanson la plus étendue à notre connaissance, qui ait été composée en son honneur, par la muse populaire allemande : elle provient des bords du Rhin.

Bête à la Vierge, viens te poser sur ma main; je ne te ferai pas de mal, ma toute belle!

Tu n'as aucun danger à redouter; je veux seulement contempler tes charmantes ailes, tes charmantes ailes, ma toute belle!...

Bête à la Vierge, envole-toi maintenant! Ta maison est en feu, tes enfants se désolent, ils ont tant de chagrin, tant de chagrin, ma toute belle!...

L'araignée les enveloppe de sa toile; ils vont périr; bête à la Vierge, envole-toi, envole-toi! Tes enfants t'appellent si tristement à leur secours!...

Bête à la Vierge, si gentille et si douce, va rendre visite à la fille de notre rivière; elle ne te fera pas de mal, ma toute belle!...

Tu n'as aucun danger à redouter; elle désire seulement contempler tes ailes charmantes, tes ailes charmantes, ma toute belle!...

La poésie du peuple a ainsi développé et paré avec grâce le cadre traditionnel où un mythe est enfermé, en respectant toutefois ce dernier.

Ce mythe, nous l'avons indiqué. Il ressort des traits communs aux versions de la chanson de la Coccinelle, comme de ceux qui ne se rencontrent que dans quelques-unes. Tous ces chants nous montrent ce petit insecte, auquel le hanneton est quelquefois substitué, invité à prendre son vol vers l'Engelland, vers la fontaine de Marie, vers le jardin de Dieu, etc.; c'est là qu'est sa propre demeure, et sous ces divines dénominations nous avons reconnu le séjour d'Holda, c'est-à-dire le ciel. Quel est le motif de cette pressante invitation? La plupart des chants proclament un grand péril qui menace, soit le scarabée sur la terre, soit, et avec plus de conformité au mythe, l'habitation du scarabée au firmament : dans le premier cas, il cherchera un refuge dans sa demeure; dans le second, il se hâtera d'aller y conjurer le danger. Ces ennemis (gens armés de piques, Juifs, païens, Tartares, Turcs), que la coccinelle a à redouter sur la terre, ce sont les physionomies rapetissées au niveau de l'humanité, et même à celui des distinctions nationales ou des rivalités religieuses, des puissances surnaturelles qu'elle a à craindre dans le ciel avec les personnalités divines parmi lesquelles elle se tient. Ainsi notre chansonnette n'est rien moins qu'une allusion à un acte de la lutte mythologique des êtres des ténèbres et de la sécheresse contre les êtres dispensateurs de la lumière et de la pluie, lutte dans laquelle chaque nuit, chaque hiver, chaque prélude d'orage assure aux agresseurs un triomphe passager, et dans laquelle, animal attaché à une divinité, ou peut-être même personnification de cette divinité, la coccinelle se trouve compromise sinon engagée. L'Engelland est si bien la demeure éthérée des divinités que la coccinelle, ainsi qu'une des versions citées en fait foi, peut en rapporter les dons sollicités par ceux qui l'invoquent, et parmi ces dons figure même la lumière du soleil. Peut-être faut-il voir encore dans la version de la Transylvanie une allusion à quelque sacrifice offert au messager céleste? La clé, qu'une autre version représente comme brisée, ne diffère certainement pas de celle que perdent les héros de nombre de contes; c'est l'éclair, clé de la pluie, en effet, qui est hors d'usage, tant que les eaux sont retenues dans les régions supérieures de l'air. Chose digne de remarque! les expressions les moins communes à ces formules n'obligent jamais à modifier, encore moins à rejeter une interprétation à laquelle les autres conduisent. Il est assez naturel, par exemple, d'entendre une des variantes parler du petit bateau de la coccinelle : l'Engelland est quelquefois dans les traditions représenté positivement comme une île. C'est d'ailleurs l'idée qu'on peut toujours s'en faire, quand elles se bornent à le décrire comme situé derrière la fontaine d'Holda.

Enfin nous rapprocherons d'une des assertions les plus ordinaires dans la série des chansonnettes enfantines sur la coccinelle, celle qui mentionne la désolation de sa famille, un petit conte allemand. Un jour un pâtre ramassa sur un chemin un crible qu'il emporta. Une femme qui le rencontre l'apostrophe en ces termes : « — Oh! que mes enfants pleurent dans l'Engelland! » — Le pâtre, surpris, laisse tomber le crible, qui disparaît... Jean de Muller a dit que si Dieu s'est réservé la vérité, le droit d'interprétation nous reste. Nous venons de faire assez exercice de ce droit, pour renoncer, sans trop mauvaise grâce, à l'étendre à ce bizarre récit.

F. M.

LA MONTAGNE NOIRE

OU

LES FILLES DU DIABLE.

CONTE PICARD.

Un fermier qui avait fait de mauvaises affaires envoya un jour à la ville son fils Richard, pour y vendre leur dernier cheval. En route Richard fit la rencontre d'un homme de haute stature qui lui demanda où il allait et pourquoi il était si triste. Le fils du fermier lui ayant raconté que ses parents étaient ruinés et que ce cheval qu'il allait vendre était leur dernière ressource, l'inconnu lui dit : J'ai pitié de toi; je veux faire ta fortune et celle de tes parents. Voici un sac de mille écus, je te le donne mais à la condition que tu me rapporteras le sac vide dans un an et un jour à la Montagne-Noire où je demeure, sinon tu m'appartiendras corps et âme, — je suis le *Diable* — acceptes-tu? — J'accepte. — En ce cas remmène ton cheval, prends ce sac et n'oublie pas de me le rapporter au jour convenu, et le diable s'éloigna.

Le jeune homme remmenant le cheval et chargé de son sac d'écus revint chez ses parents qui lui demandèrent inutilement quelle était la source de cette fortune inespérée; il leur dit seulement qu'il leur révélerait ce secret au bout de deux ans.

*

Le fermier retrouva bientôt son ancienne prospérité grâce au sac d'écus ; quant à Richard, il quitta immédiatement la maison de son père pour se mettre à la recherche de la Montagne-Noire. Au bout de quelques jours de voyage, il rencontra au sortir d'une forêt, une vieille femme ridée et cassée.

« Hé ! la vieille. Pouvez-vous m'enseigner la route de la Montagne-Noire ?

— Le chemin de la Montagne-Noire ! voici bientôt cent ans que je suis ici et je n'en n'ai jamais entendu parler ; pourtant je connais des terrassiers qui pourront te renseigner. En sortant d'un bois que tu rencontreras bientôt tu verras des corbeaux qui chercheront à te faire causer, ne leur parle pas, car tu serais métamorphosé en quelque animal. Tu verras ensuite les terrassiers à qui tu t'adresseras. Adieu ! »

La vieille s'éloigna et Richard suivit le chemin indiqué. Après avoir marché huit jours il vit les corbeaux qui lui demandèrent où il allait. Mais il ne leur répondit pas. Lorsqu'il arriva aux terrassiers il s'enquit du chemin de la Montagne-Noire.

— Nous sommes ici depuis deux cents ans et nous ne la connaissons pas. Peut-être que le géant de la vallée pourra vous renseigner. Prenez à gauche et ne parlez pas à la statue de pierre qui se trouve auprès d'un grand chêne isolé. Adieu !

Ainsi qu'on le lui avait dit, le jeune fermier vit la statue qui essaya inutilement de le faire parler ; puis il arriva à une hutte gigantesque où demeurait le géant. — Pan, pan ! Qui est là ? — C'est moi. — Qui, toi ? — Ouvrez toujours. — Le géant ouvrit et regardant de tous côtés demanda.

« Je ne te vois pas. Où es-tu ? — Je suis ici à vos pieds ; regardez. » — Le géant le vit enfin et lui dit :

« Que viens-tu faire ici, ombre de mes moustaches, ver de terre, poussière de mes mains !

— Voulez-vous m'indiquer le chemin de la Montagne-Noire ?

— C'est facile. En sortant d'ici, tu prendras le chemin à droite, tu arriveras chez un autre géant qui, je le sais, connaît le chemin. Il fait chaud et tu dois avoir soif. Je vais te servir un verre de vin. »

Et ce disant il remplit de vin deux verres qui auraient pu servir de tonneaux. Le géant en avala un d'un trait, et Richard ne pouvant soulever le verre, n'aurait point bu si le géant ne lui eût mis du vin dans un petit verre.

Le jeune homme prit congé de son hôte et partit.

Il arriva bientôt à une tour baignée par la mer où demeurait l'autre géant.

Cette fois celui-ci qui était le roi des corbeaux, fit venir un des oiseaux dont il était le chef. Richard grimpa sur son dos après avoir emporté un sac rempli de viande et une fiole de graisse. Il devait donner un morceau de chair à son conducteur chaque fois qu'il ferait couac ! couac ! Si la viande était dévorée avant la fin du voyage, il devait couper un morceau de ses cuisses pour le donner au corbeau, sinon ils tomberaient tous deux à la mer. Quant à la graisse, elle était destinée à guérir instantanément la cuisse du jeune homme.

Étant partis, ils furent bientôt au-dessus de la mer. Les *couacs* se multiplièrent tellement qu'il fallut nécessairement entamer les cuisses qui, grâce au baume, se trouvaient aussitôt guéries. Enfin le corbeau déposa Richard au pied de la Montagne-Noire, en lui disant : « Tu es venu sur mon dos, tu retourneras peut-être à cheval. » — Lorsque le corbeau fut parti, le jeune homme chercha un sentier qui le conduisit au sommet du mont. N'en voyant point, car les épines et les ronces formaient un réseau inextricable, il s'abandonnait à d'amères rêveries, lorsque la vieille femme qu'il avait vue en commençant son voyage, se présenta devant lui et lui montra un sentier qu'il n'avait point aperçu. « Tu vas le suivre en rampant, lui dit-elle, et tu arriveras à un bassin où les trois filles du diable se baignent. Tu te cacheras et tu prendras les vêtements de la plus belle. Lorsque les deux autres s'en seront allées, tu te présenteras à elle et tu lui diras que tu ne lui rendras ses habits que si elle consent à t'embrasser. Si elle t'embrasse, elle t'aimera tant qu'elle te conduira chez son père. »

En effet, Richard put prendre les vêtements de la jeune fille qui se trouva bien embarrassée en sortant du bain. Lorsque ses deux sœurs l'eurent quittée, elle vit Richard qui ne consentit à lui rendre ses habits qu'après l'avoir embrassée.

Aussitôt, la fille du démon lui fit prendre un chemin caché qui le conduisit dans la salle même du diable.

« Oh ! oh ! fit celui-ci en apercevant le jeune homme, tu es bien malin ! Comment as-tu pu te rendre ici ? — Cela ne vous fait rien. Je suis arrivé à l'heure, que cela vous suffise. — N'importe, nous allons dîner. — Soit. »

La jeune fille avait recommandé à Richard de ne pas manger de viande et de ne pas boire de vin chez le diable, sinon il serait empoisonné. Il tint compte de cet avis.

Le lendemain, le diable dit au jeune fermier : « Pour que ton âme ne m'appartienne pas, je vais t'imposer trois épreuves. Pour commencer je vais te donner une pelle, une pioche et une hache de bois avec lesquelles tu abattras, couperas et mettras en bûches et en fagots pour ce soir le bois que tu vois là-bas sur la montagne. »

Richard prit les outils et se dirigea tristement du côté de la forêt. En y arrivant, il essaya de couper un des arbres. Aux premiers coups ses instruments furent brisés, de sorte qu'il se coucha tout à fait consterné de son malheureux sort.

Quelques heures après, il fut réveillé par celle qui l'aimait. Elle avait été envoyée par sa mère la diablesse pour lui apporter à manger. Il raconta ses peines. — « Déjeune toujours, lui dit-elle, je trouverai bien quelque moyen pour t'aider dans ton travail. »

Lorsqu'il eut mangé, il demanda à la jeune fille comment elle s'y prendrait pour le tirer de sa fâcheuse position.

— Cela ne sera pas difficile ; regarde.

Et, prenant un morceau de bois, elle dit :

« Par la vertu de celui dont je suis la fille, que ce bois soit coupé, lié, mis en bûches et en fagots. » — Tout se trouva fait à l'instant. Puis la jeune fille s'en alla.

En rentrant, son père lui demanda si Richard avançait dans son travail. Il eut peine à croire sa fille lorsqu'elle lui dit qu'il avait presque terminé. Prenant alors son cheval, il s'élança dans les airs et alla voir si sa fille avait dit la vérité. Il fut bientôt rentré.

« Hé bien ! lui dit sa femme, le jeune fermier a-t-il fini ?

— Oui. C'est bien vrai.

— Je t'assure qu'il est plus malin que toi. »

Le lendemain le diable donna un sac de plumes au jeune homme, en lui disant d'en faire un pont solide en forme d'anse sur la mer.

« Pour le coup, se dit Richard, je suis perdu ! »

Il arriva sur le bord de la mer, jeta ses plumes qui se dispersèrent de tous côtés.

Il s'endormit encore et fut réveillé, comme la journée d'avant, par la fille du diable qui le tira d'embarras en faisant elle-même le pont de plumes. Le diable fut fort intrigué.

« Je t'avais bien dit que ce jeune homme était plus malin que toi, s'écria encore la femme du diable.

— Pour cette fois je vais lui donner une épreuve qui le mettra sérieusement dans l'embarras. »

Le jour suivant Richard eut pour mission d'aller chercher un nid qui se trouvait sur le sommet d'une haute tour de marbre aussi lisse que du verre. Il lui fut impossible de grimper à un pied de haut. Son amie vint comme toujours lui apporter à manger; elle apportait avec elle une grande chaudière et un énorme couperet.

Elle dit au jeune fermier : « Tu vas me couper par morceaux, que tu feras cuire dans la chaudière. Tu prendras mes os, tu les assembleras en forme d'échelle et tu grimperas à la tour. Puis tu reprendras les os, tu les poseras sur terre chacun à leur place et je reviendrai à la vie. Surtout ne mets pas ma tête à l'envers. »

Richard fit ce qu'on lui avait ordonné, mais oublia de remettre les os du petit doigt de l'un des pieds. La jeune fille revint à la vie et ne fit que rire de la mésaventure qui lui arrivait. Elle quitta Richard et retourna à la Montagne-Noire où le diable fut plus surpris que jamais en apprenant que le jeune homme s'était encore tiré à son honneur de l'épreuve.

« Puisque tu es si adroit, dit-il à Richard à son retour, je te donne l'une de mes filles en mariage. Tu choisiras cette nuit celle qui te plaira. Seulement tu ne verras pas clair. »

Le soir venu, le jeune fermier fut conduit dans une salle où se trouvait un grand lit dans lequel étaient couchées les trois demoiselles. Il prit les pieds de chacune en disant : un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix; un..... dix; un, deux..... dix. Je me suis trompé, se dit-il; et il recommença, un, deux..... cinq; un..... cinq; un, deux, trois, quatre. « Je veux celle-ci, dit-il au diable. » Et celui-ci la lui donna en mariage. Quelque temps après, Richard dit à sa femme qu'il voulait retourner en pays chrétien pour voir ses parents. Celle-ci lui recommanda d'aller dans l'écurie prendre un certain cheval qui ne bougeait pas lorsqu'on le frappait. Il y en avait un autre, vif, fringant, qu'elle lui dit de laisser. Malheureusement Richard prit ce dernier.

« Malheureux, lui dit-elle, je t'avais dit de prendre l'autre, maintenant il est trop tard. Montons sur celui-là et sauvons-nous. Il est probable que mon père va nous poursuivre. Lorsque tu verras un grand nuage noir derrière nous, avertis-moi. »

Ils partirent et virent bientôt la Montagne-Noire disparaître derrière eux. Quelques heures après Richard vit le nuage noir derrière lui.

« Que faire? demanda-t-il. »

— Par la vertu de celui dont je suis la fille, dit sa compagne, je commande que tu sois changé en jardinier, le cheval en fontaine et moi en arrosoir. » Ce qui arriva. Le diable parut presque aussitôt et dit :

« Holà, jardinier, n'as-tu pas vu un cheval portant un homme et une femme sur son dos?

— Ne m'en parlez pas; voici quinze jours que j'arrose mes choux et mes navets et ils ne poussent point.

— Ce n'est pas cela que je te demande.

— Allez, c'est bien malheureux; j'ai semé des radis, des oignons, des.....

— Imbécile. Je ne parle pas de cela. Adieu! »

Et le diable s'en retourna trouver sa femme à qui il raconta tout. — « Retourne au plus tôt; tu n'as pas vu que c'étaient ta fille, son mari et le cheval. »

Le diable se remit donc à la poursuite des fugitifs. Richard, qui avait repris sa forme, vit venir une deuxième fois le nuage, en avertit sa femme qui s'écria :

« Par la vertu de celui dont je suis la fille, que je sois changée en barque, toi en pêcheur et le cheval en rivière. »

Le diable arriva et demanda au pêcheur :

« N'as-tu point vu passer un cheval monté par un jeune homme et une jeune fille?

— Ah! mon bon monsieur, voici huit jours que je tends mes filets sans prendre un seul poisson.

— Je te parle de cheval et non de filets.

— Tenez, je venais de voir un beau poisson, vous me l'avez fait manquer.

— A-t-on jamais vu une brute comme toi! Que le ciel te confonde! »

Et le diable retourna voir sa femme, qui le traita de fou, en lui disant que le pêcheur était Richard, la barque, sa fille, et la rivière, le cheval. Pendant ce temps, les fugitifs avançaient et ils n'étaient plus loin de la côte lorsque le diable revint une troisième fois. Alors la princesse se métamorphosa en prêtre, Richard en sonneur et le cheval en chapelle.

« Avez-vous vu passer un cheval, une femme et un homme, dit Satan au sonneur?

— Bin, ba, lon; Bin, ba, lon; bon, bin, bon.

— Voyons, réponds?

— Demandez à M. le curé, il le sait mieux que moi. »

Et messire Satanas alla poser sa question au prétendu curé qui officiait.

« Dominus vobiscum! répondit celui-ci.

— En voilà encore un comme les autres.

— Et cum spiritu tuo. »

Le diable s'en alla encore une fois, et lorsqu'il revint il était trop tard. Les fugitifs étaient en pays chrétien chez les parents du jeune homme. Avant d'arriver à la ferme, la fille du diable avait donné une bague à son mari en le priant de la tenir toujours au doigt. « Surtout, dit-elle, n'embrasse pas tes parents, car le diable aurait pouvoir sur moi. Tant que tu auras l'anneau au doigt on ne pourra t'embrasser. »

En effet, lorsqu'on fut arrivé, le fermier et sa femme voulurent embrasser leur fils, mais leur figure ne pouvait approcher de celle de Richard. Un mois après, la femme de celui-ci déclara qu'elle allait retourner chez son père pour un an. Elle partit. Le soir même, le jeune fermier ôta sa bague par mégarde et la mit dans un tiroir. La nuit ses parents purent l'embrasser. Richard pleura beaucoup sur sa négligence. Il ne pensait plus revoir sa chère femme.

Peu de temps après, il ne fut bruit dans le village que d'une sorcière qui annonçait, moyennant une certaine somme, l'avenir des garçons et des demoiselles. Un des camarades de Richard alla la voir. Elle lui fit boire un verre de vin, aussitôt il eut envie de pisser et sortit dans la cour. Il pissa tant que le lendemain matin il n'avait pas encore terminé. Richard s'étant fait raconter par son ami ce qui lui était arrivé, il eut la curiosité d'aller trouver la dame à son tour. Il entra, et jugez quel fut son étonnement en reconnaissant..... sa femme en personne. Il se jeta dans ses bras en pleurant.

« Pourquoi, dit-elle, n'as-tu pas tenu la bague à ton doigt; c'est une épreuve que j'ai voulu te faire subir. Je ne suis point allée à la Montagne-Noire trouver le diable mon père. Je n'avais que le moyen que j'ai employé pour te retrouver. Si tu n'étais point venu me voir ici dans cette cabane, j'étais perdue pour toi. Tu m'es rendu, et cette fois c'est pour toujours. »

Les jeunes gens retournèrent chez eux et ils eurent de nombreux enfants qui firent leur bonheur.

Conté en août 1877 par LADENT Alphonse, de Warloy-Baillon (Somme).

Recueilli et traduit par Henry CARNOY.

CROYANCES, SUPERSTITIONS, PRÉJUGÉS, USAGES ET COUTUMES

DANS LE DÉPARTEMENT DES VOSGES.

ABEILLES. — Dans quelques communes on place sur chaque panier d'un rucher, le jour du vendredi saint, une petite croix en cire bénite, qui doit empêcher les abeilles de quitter la ruche, et leur donner bonne chance.

Dans d'autres communes (Le Thillot, le Ménil) on attache à la ruche une petite branche de buis ou de saule marceau, bénite à l'église le jour des Rameaux.

Quand les abeilles essaiment, on les adjure de se poser et de ne pas s'envoler au loin en disant : « Venez, belles, de pa Dé, » (Venez, belles, de par Dieu), et on fait un charivari en frappant avec une pierre sur une faulx, un chaudron, etc.

On frotte l'intérieur de la ruche qui doit recevoir l'essaim avec une poignée de serpolet.

Quand un chef de famille meurt, on est dans l'usage, dans beaucoup de localités, d'attacher un morceau d'étoffe noire à chaque ruche habitée. Sans cette précaution les abeilles pourraient quitter la ruche, ou mourir d'inanition.

AIGUILLES. — Les aiguilles qui ont servi à coudre un mort dans son linceul, doivent être jetées au feu. Une aiguille qui aurait servi à cet usage, placée sous l'assiette d'un convive, suffit, suivant les bonnes gens des montagnes de Sapois, pour lui ôter l'appétit et l'empêcher de manger.

ANE. — « Au XVII^e^ siècle, il était encore d'usage, à Remiremont, de conduire à la procession du dimanche des Rameaux, une statue en bois représentant Notre-Seigneur monté sur un âne. Cette petite statue avait sa chapelle particulière fondée dans l'intérieur de l'église vers 1393, par Jean Chouard, honorable bourgeois de cette ville. Le matin de ce jour, un chanoine avec l'encensoir, le chanoine de messe de tierce, le secret, les officiers de ville, le boulanger et le doyen de Harol, qui devait la bride à l'âne, quand il en était dépourvu, conduisaient et tournaient cette statue devant les degrés du chœur. » (*Bibliothèque de Remiremont.) Ext. des Usages et coutumes de l'ancienne Lorraine, par Richard, page 52.*

Dom Calmet *(Bibliothèque de Lorraine)* indique que ce fut la princesse Catherine de Lorraine, abbesse de Remiremont, qui supprima la coutume indiquée ci-dessus.

ANIMAUX. — Afin que les bestiaux qu'on vient d'acquérir oublient plus vite leurs anciens maîtres et ne soient plus tentés de retourner chez eux, il faut avoir soin, disent les habitants de Cornimont, de faire une petite croix sur la porte de leur nouvelle écurie. On doit aussi leur conserver pendant quelques jours la corde qu'ils avaient au cou quand on les a achetés, et ajouter à ces pratiques celle de leur donner du sel avec la main droite plutôt qu'avec la main gauche. D'après M. Richard, à Raon-aux-Bois, on leur donne le matin, avant de sortir de l'étable, une tartine de beurre tournée trois fois autour de la crémaillère, et qui doit leur être présentée aussi de la main droite.

A La Bresse, on a soin de donner à manger au bétail avant la messe de minuit. Dans bien des fermes on croit encore que les bestiaux se lèvent et conversent ensemble pendant la messe de minuit.

ANNEAUX. — On regarde comme un présage très-funeste la perte de l'anneau bénit pour le mariage.

ARAIGNÉE. — Araignée le matin,
Chagrin;
A midi,
Plaisir;
Le soir,
Espoir.

ARGENT. — Quand on a de l'argent ou de l'or monnayé sur soi quand, pour la première fois, on entend le chant du coucou, on est assuré d'en avoir toute l'année.

On croit dans beaucoup de localités qu'un trésor enfoui fleurit chaque cent ans. A Cornimont on conseille à la personne qui serait assez heureuse pour apercevoir le bel arbre d'or qui annonce cette floraison, d'étendre, à la place où elle l'a aperçu, une partie de ses vêtements, afin que si le trésor n'était pas recueilli cette fois, il ne pût s'enfoncer davantage dans la terre.

AUBÉPINE. — Les froids tardifs de la mi-mai ou du commencement de juin sont causés, dit-on, par la floraison de l'aubépine.

AVARE. — Quand il fait un cadeau, on dit qu'il ne tardera pas à mourir.

BEURRE. — Pour que la crême mise dans la baratte rende promptement du beurre, on dit, dans le canton du Tillot, qu'il faut graisser le fond de la baratte avec de la graisse de chat. Ailleurs on place sous la baratte un démêloir.

BONNET MIS DE TRAVERS. — Indique un homme qui veut plaider, ou, dans d'autres localités, un faquin, un glorieux.

Une femme qui avait son bonnet de travers, passait autrefois pour une sorcière hantant les sabbats.

BOUTEILLE. — Celui qui, au cabaret, reçoit dans son verre la dernière quantité de vin ou de bière que

contient une bouteille doit payer la dépense de cette bouteille.

Buis bénit. — Les branches de buis bénites le jour des Rameaux, ainsi que les branches de saule marceau garnies de châtons blancs qui remplacent le buis pour cet usage dans la montagne, ont la vertu de préserver de l'orage, de la foudre et des maléfices. Pendant les violents orages, on jette au feu une de ces palmes bénites... C'est, disent les bonnes gens, pour empêcher le tonnerre de tomber sur la maison.

Carottes, navets. — Il y a des gens qui, en semant des carottes, disent : *longues comme ma cuisse*, et en semant des navets : *gros comme ma tête*, afin que ces légumes deviennent plus volumineux.

Cerf-volant. — La tête de ce coléoptère, portée sur soi, est un talisman contre la foudre.

Cerf. — Les personnes qui ont pu se procurer des morceaux de bois de cerf, y attachent une vertu préservatrice contre la foudre et les maléfices.

Chaise. — On dit d'une jeune personne qui renverse une chaise qu'elle ne sera pas mariée dans l'année. Si c'est une dame, qu'elle ne sera pas *mairesse* dans l'année, ce qui veut dire que dans l'année son mari ne sera pas maire de la commune.

On dit : *aller relever les chaises*, aller, le lendemain d'un souper, d'un festin, en manger les restes.

Chanvre. — On dit, au Val-d'Ajol, qu'il ne faut pas semer le chanvre le jour des Rogations, autrement il faudrait l'arracher à *genouillons*, c'est-à-dire qu'étant très-court il faudrait se mettre à genoux pour l'arracher.

Centaurée jacée. — Une jeune fille qui a plusieurs prétendants et qui désire savoir lequel l'aime le plus sincèrement, n'a qu'à cueillir autant de capitules de cette fleur des prairies qu'elle a d'adorateurs, ensuite couper les pointes des pétales de chaque capitule, et en placer un dans chaque poche de ses habillements. Le soir, l'aigrette qui aura repoussé le plus visiblement indique l'amant qu'elle doit préférer.

Les têtes de chardon-acanthe ont le même pouvoir.

Charrue. — Dans le canton de Saulxures, si quelqu'un enjambe une charrue dans un champ, la récolte sera considérée comme compromise. Il y a cinquante ans, cette croyance était si générale et si vivace qu'on arrêtait à l'instant tous labours pour ne les reprendre que le lendemain.

Chat. — Rencontrer un chat le matin, en se mettant en voyage, est d'un mauvais augure. Pendant longtemps on a cru que les miaulements des chats, la nuit, indiquaient le voisinage d'un sabbat.

Quand une jeune fille marche sur la queue d'un chat, elle doit perdre tout espoir d'être mariée dans l'année.

Quand un chat passe ses pattes de devant par dessus ses oreilles on dit, en hiver, *qu'il tire en bas de la neige.*

Chauve-souris. — Si elle fait ses excréments sur la tête d'un enfant, il ne tardera pas, disent les femmes de la campagne, à avoir la teigne ou un violent mal de tête.

Cheveux. — Pour qu'ils repoussent promptement et s'épaississent, il ne faut les couper qu'au commencement de la lune.

Chèvre. — La jeune fille qui se marie avant son aînée doit lui donner, le jour de la célébration de son mariage, une chèvre blanche. Souvent la chèvre blanche est fournie en effigie, en carton, en trognon de chou même, et apportée sur un plat avec de l'avoine, du sel. (Voir *Vallée de Cleurie* par X. Thiriat, p. 313.)

Chouette. — On dit que les filles qui arrivent à l'âge de 30 à 40 ans sans être mariées, vont *crier la chouette*, c'est-à-dire accompagner dans le bois les tristes lamentations de cet oiseau.

Cil. — On dit qu'on ne peut manquer d'acquérir bientôt l'accomplissement de ses souhaits si on a soin de déposer dans un de ses souliers le cil qui vient de tomber de la paupière.

Coccinelle. — Ce coléoptère est réputé porter chance, on l'appelle *poule du bon Dieu.*

Colique. — Procurez-vous une taupe en vie, prenez-la par la peau du dos et de la main gauche, tenez-la ainsi jusqu'à ce qu'elle soit morte. Vous avez dès ce moment le pouvoir de guérir la colique des hommes et des animaux domestiques, il suffira que vous touchiez le malade de la main gauche.

Congés donnés aux amoureux. — Quand une jeune fille a refusé de se marier avec un jeune homme, on dit qu'elle lui a donné le chat.

Coqs. — Ceux qui naissent le vendredi-saint chanteront plus tôt que d'autres, disent quelques femmes de Saint-Étienne, de Pouxeux, de Sapois. Un coq auquel on donne du pain bénit devient comme enragé.

Coucou. — On donne le nom de *neige du coucou*, à celle qui tombe et blanchit le sommet des Vosges depuis qu'on a entendu le chant de cet oiseau. Le coucou chante ordinairement du 1er au 10 avril; toujours avant le 15 avril.

Quand le coucou chante près des habitations, c'est signe de pluie prochaine. Suivant quelques habitants de Gerbamont, c'est signe qu'il y aura bientôt un mort dans la maison.

Couteaux. — Un jeune homme qui ferait cadeau d'un couteau à la jeune fille qu'il aime, s'exposerait grandement à voir ses amours *coupées* dans la huitaine. Il paraît, qu'au contraire, les jeunes hommes qui tiennent à s'attacher une jeune fille par l'affection, ont grande chance de réussir s'ils peuvent lui prendre son couteau.

Croix. — Deux fétus de paille, des morceaux de bois, une cuillère, une fourchette, croisés par hasard, se trouvant sur notre passage ou sous nos yeux, sont d'un fâcheux présage.

Quand des enfants, en jouant, s'amusent à tracer des croix sur le sable, sur les portes, il y aura bientôt un mort dans le voisinage.

Croix blanche a la cheminée. — Il y a bien longtemps que nous n'avons eu le plaisir de vous voir, nous allons faire une croix blanche à la cheminée... Cette formule de politesse s'emploie quelquefois, pour témoigner le plaisir qu'on éprouve de revoir quelqu'un après une longue interruption de visite. On dit aussi *faire une croix de charbon blanc.*

Culâ. — M. Richard décrit ainsi cet être fantastique à l'existence duquel quelques personnes croient encore. « Ne demandez pas quelle est la forme naturelle de Culâ, personne n'en sait rien. On a vu bien des fois Culâ, mais c'était sous une forme empruntée. Culâ est une espèce de Protée. Il n'apparaît qu'au milieu des ténèbres, que dans les moments où le ciel semble menacer la terre de quelque cataclysme. Culâ est sournois, ricaneur, méchant, hypocrite; Culâ est presque ce qui n'est pas bon; si vous êtes égaré près d'une rivière par

un temps affreux, craignez Culâ; il est là, sur le bord de la rivière, et se révèle à vous par une pâle lueur. Vous le voyez, il se glisse devant vous, il semble guider vos pas, il cotoie l'eau, vous éclaire de sa douteuse lumière qu'il change insensiblement, donnant à la terre la teinte de l'eau, à l'eau, la teinte de la terre; prenez garde, il vous conduit tout droit dans quelques gouffres..... »

Il apparaît aussi parfois sous la forme d'un bouc trempé de pluie, couvert de boue, grelottant, qui semble vous inviter à monter sur son dos pour passer une passerelle, un gué... Que de fois il a été vu sous cette forme sur les bords de la haute Moselle, dans le canton du Thillot!...

A Cornimont, on dit qu'il aime à s'approcher des personnes pieuses, qui prient avec ferveur, et qu'il suit en riant les pierres que les enfants jettent dans les étangs et les mares.

Au Tholy, on est persuadé que ce n'est que par de gros jurements qu'on peut le forcer à s'éloigner.

Depuis que les marais sont devenus rares, les feux follets qui s'en élevaient la nuit ont à peu près disparu, et avec eux Culâ, qui n'était autre que ces lueurs phosphorescentes. Dans les cimetières, les feux-follets sont des âmes errantes. Voir dans *Vallée de Clairie*, par X. Thiriat : l'*Hermite de Hazintray*.

Décès, Funérailles. — En outre des signes précédemment cités, auxquels on croit reconnaître qu'il y aura prochainement un mort dans une localité, on peut en ajouter une foule d'autres. Ainsi, un chien qui fait entendre de longs et plaintifs gémissements pendant la nuit, près d'une maison, *hurle à la mort*. Une pie qui se perche sur une maison ou sur un arbre voisin d'une habitation, annonce, à n'en pouvoir douter, qu'une personne de cette maison mourra prochainement. On appelle la pie : *ayesse*, *èguesse* en patois, et *oiseau de la mort*. Quand on voit les gens des montagnes descendre au village pour la messe en groupes nombreux, signe de mort. Quand l'horloge de la paroisse sonne pendant l'office, entre les deux évangiles, signe de mort. Quand les araignées des bruyères ont tendu leurs toiles partout, en bien plus grande quantité que de coutume, comme cela arrive en certaines années, signe de grande mortalité. Quand un malade veut changer de lit, signe certain qu'il va mourir. Quand une poule, un chat tombent morts sur le seuil d'une maison, la mort doit enlever un habitant du logis avant la fin de l'année. Des taches sur le linge ou dans un appartement qui sont disposées en forme de croix, indiquent aussi mort prochaine. Si une personne vient à mourir, faire attention si le corps reste longtemps avant de prendre la rigidité cadavérique; ce sera signe que la mort enlèvera quelqu'autre personne de la famille prochainement. Après avoir brûlé la paille du lit où le défunt a succombé, voir les cendres le lendemain; s'il y a une marque d'un pas, c'est que le défunt est revenu; la direction du pas indique le côté où aura lieu le plus prochain décès dans la localité. D'autres disent que l'empreinte du pied du mort indique qu'il est en purgatoire, et demande des prières.

Pendant qu'on brûle la paille du lit mortuaire, la direction que prend la fumée, si l'air est à peu près calme, indique aussi le voisin qui succombera ou qui perdra quelqu'un des siens.

Aussitôt qu'une personne est décédée, les parents et les amis qui l'entourent et qui avaient placé un cierge béni dans ses mains pendant son agonie, s'empressent de lui fermer les yeux et la bouche. Puis on arrête l'horloge, ou on jette hors de la maison l'eau que contiennent tous les vases qui s'y trouvent dans la persuasion que, si on négligeait cette pratique, l'âme de la personne décédée pourrait se noyer dans cette eau. A Raon-aux-Bois, on prétend que c'est pour ne pas voir dans le cristal transparent de l'eau, le combat de l'âme du mort avec le diable, et le succès de ce dernier.

Ensuite, si le défunt a succombé sur un lit de paille, on prend une partie de cette paille, et on va la brûler immédiatement à l'embranchement de plusieurs chemins, et on observe, comme il est dit ci-dessus, de quel côté se dirige la fumée. A Rochesson, au Tholy, etc., on dit que l'incinération de cette paille a lieu pour rappeler à chaque passant le souvenir de la personne qui vient de mourir, et l'engager à ne pas oublier de dire une prière pour le repos de son âme (1).

Eau. — On croit, dans le canton de Saulxures, que quand un pot bout sur le feu, sans qu'il y ait rien autre chose que de l'eau, les âmes du Purgatoire ne manquent pas d'y venir prendre un bain. Ce qui ne peut avoir lieu s'il y a quelques légumes, même un morceau de bois, dans l'eau; aussi les bonnes femmes s'empressent-elles de retirer l'eau du feu ou d'y jeter une tranche de légume ou un brin de copeau, de fagot.

Éclipses. — Annoncent des événements funestes.

Écus a la vache. — Depuis la démonétisation de ces pièces, il y en a beaucoup de conservées, et qui se transmettent de père en fils. Ces pièces, dit-on, portent bonheur à ceux qui en possèdent. Quelques personnes croient qu'elles préservent du tonnerre.

Éternuement. — Ce serait manquer à la politesse de ne pas répondre à un éternuement, par « *Dieu vous bénisse.* » Quand c'est un garçon ou une jeune fille qui éternue, avec lesquels on est familier, on doit dire « *à vos amours.* » Sur plusieurs points de la Lorraine, on croit qu'éternuer trois fois le matin, quand on est à jeun, annonce qu'on recevra sûrement un cadeau dans la journée.

Étoiles filantes. — Elles annoncent la mort d'un homme, ou bien qu'une âme vient d'être délivrée du purgatoire, et sollicite une action de grâce. On croit aussi que si on peut dire *requiescat in pace* pendant qu'une étoile filante est visible, on sauve une âme du purgatoire.

Fées. — On ne croit plus à ces êtres légendaires, mais les noms de localités qui rappellent le temps des Fées sont communs dans les Vosges et localités voisines, et ont chacun leur légende. Le *Pont-des-Fées*, près de Remiremont. Le *Pont-des-Fées* à Uriménil. Le *Pont-des-Fées* au Val-d'Ajol. Le *Faix-des-Fées* au même lieu. La *Grotte-des-Fées* à Ramonchamp. Le *Ruisseau-des-Fées* à Gérardmer. Les *Hautes-Fées*, le *Moutier-des Fées* à la Bresse. La *Roche-des-Fées* à Colroy-la-Grande. Le *Château-des-Fées* à Ruaux et à Champinaux, arrondissement de Nancy. Le *Trou-des-Fées*, à Lagny, près de Toul, etc.

(1) Pour tous les détails concernant les funérailles dans les Vosges, consulter Richard : *Traditions populaires, croyances superstitieuses, usages et coutumes de l'ancienne Lorraine*, in-12, 270 pages. Remiremont, 1848, et *La Vallée de Clairie*, par X. Thiriat.

Fer a cheval. — La découverte d'un fer à cheval tombé et égaré, est, dit-on, d'un bon présage et porte bonheur.

Fèves, Haricots. — Pour que les haricots viennent bien, on croit qu'il faut les planter les samedis de mai. On dit aussi que ceux plantés le jour de la saint Claude (3 juin), rattrapent les autres, c'est-à-dire qu'ils sont aussi avancés que ceux qu'on a plantés pendant le mois de mai.

Flambeaux. — Trois flambeaux allumés dans une chambre, annoncent qu'une personne de la maison ne tardera pas à mourir. Une étincelle à la chandelle indique qu'on recevra une lettre le lendemain, ou qu'il viendra de la veillée le même soir.

Grillon. — Le grillon domestique porte bonheur. Quand un chef de famille meurt, et que le grillon du foyer cesse de chanter, on dit, à Sapois, qu'il porte le deuil de son maître.

Herqueuche. — C'était, suivant les habitants de Vagney, de Sapois, de Rochesson, une vieille sorcière qui ne manquait pas, quand on pétrissait du pain entre le jour de Noël et le 1er janvier d'en jeter la pâte contre les murs. A Gerbamont, les femmes âgées racontent que quand on faisait la lessive pendant cette même semaine, Herqueuche venait, invisible, aider les lavandières à frapper le linge au ruisseau ou à la fontaine, mais qu'il fallait bien se garder d'aller ces jours-là à la veillée, si on ne voulait recevoir sur la figure des marques de ses doigts crochus et armés d'ongles aigus.

Hennequin. — *Manie-Hennequin*, *Menniéye Hennequin*. Cet être fantastique, dont j'ai parlé dans *La Vallée de Clairie*, était tantôt seul, et alors jouait des tours comme *Herqueuche*, mais le plus souvent on désignait sous ce nom comme une troupe d'êtres invisibles qui passaient dans les airs et poursuivaient le voyageur effrayé de leurs rires stridents, de leurs cris vagues. La traduction française de *Menniéye Hennequin* est *troupe des serviteurs de Hennequin*. Ce qui revient à dire que c'étaient les habitués des sabbats. (Voir plus loin au mot Manihennequin.)

Jarretière. — Quand une femme ou une jeune fille a perdu une jarretière, c'est un indice que son mari ou son amant lui fait une infidélité ou se fourvoie.

Jaunisse. — Pour guérir la jaunisse, il faut pisser pendant huit jours sur une herbe à suc jaunâtre, la Chelidoine Eclaire *(Chelidonium majus)*. Auparavant il est bon de faire arrêter le mal par un empirique au moyen de la formule suivante : dire en roulant trois fois une pièce d'argent ou d'or autour de la figure « *Jaunisse je t'adjure de descendre au fond de la mer ou dans les entrailles de la terre.* » Certains *arrêteurs* prescrivent en outre une neuvaine.

Jeu. — Il y a des joueurs qui, pour ramener la chance, se lèvent et crachent sous leur chaise.

Jupe. — Si une femme ou une jeune fille porte, étant habillée, une jupe de dessous plus longue que celle de dessus, c'est un signe, disent les habitants de Cornimont, de Saulxures, qu'elle assistera bientôt à une noce. Dans d'autres communes, on croit que la jeune fille qui commet cet acte de négligence dans sa toilette est exposée à ne pas se marier de longtemps.

Lait. — Parmi toutes les superstitions relatives au lait, que rapporte M. Richard, nous ne citerons que les suivantes qui existent encore en certaines familles.

Les nourrices qui veulent faire passer leur lait, doivent placer sur leur sein, le bonnet de nuit de leurs maris.

Une jeune fille qui mange du lait, peut apprendre par le nombre de gouttes qu'elle laisse involontairement tomber à terre ou sur son tablier, quel sera celui des enfants qu'elle aura quand elle sera mariée.

Lampes. — Quand une lampe s'éteint seule sans qu'on puisse en attribuer la cause à un manque d'huile ou à un courant d'air, c'est, dit-on, un signe que quelqu'un décède au même instant sans avoir reçu les secours de la religion.

Lessive. — On évite avec le plus grand soin, dans presque toute la région montagneuse des Vosges, de faire la lessive dans l'Octave de la Toussaint, dans la persuasion que ce serait faire souffrir les âmes du Purgatoire. On ne doit pas non plus faire la lessive, les jours des Rogations, ni le Vendredi-Saint, ni pendant l'octave de la Fête-Dieu.

Dans quelques ménages, on dit que quand il pleut le jour qu'on lave une lessive, c'est un signe certain que le maître de la maison, ou les amoureux de ses filles ne seront pas très-fidèles.

Lune. — On doit semer au croissant de la lune, ce qui doit devenir grand et fort, seigle, lin, chanvre; à la pleine lune, les navets; au décours de la lune, les pois, les haricots. La lune joue un grand rôle dans les croyances des montagnards des Vosges; il ne faut tuer les cochons qu'à la pleine lune, ne se faire couper les cheveux que dans le premier quartier, etc. On consulte la lune pour semer, pour récolter, pour faire la choucroute, pour se purger, se faire saigner.....

Toutefois il y a désaccord sur l'influence de la lune, sur telle récolte, telle semaille, qu'un fera en une phase, l'autre en la phase opposée, sans qu'il y ait de la différence dans les résultats.

X. Thiriat.

(*A suivre.*)

CHANSONS.

La Chanson du Laboureur.

La Chanson du Laboureur paraît avoir été très-populaire en Forez et en Velay. Bien des laboureurs, en traçant leur sillon, la redisent encore, mais il en est peu qui la savent en entier et qui la chantent en donnant aux couplets un ordre acceptable. C'est après avoir eu recours à plusieurs chanteurs que je puis présenter au lecteur une leçon assez complète et dont l'ordre n'a rien d'inadmissible.

Je regrette de ne pouvoir joindre la musique aux paroles. Les deux formes d'expression s'associent intimement et communiquent à ce chant un caractère d'une rustique grandeur.

I.

Qui veut savoir la vie du pauvre laboureur,
Le jour de sa naissance ne fut bien malheureux.

II.

Qu'il pleue (1), qu'il vente, qu'il neige, orage ou autre temps,
On voit toujours sans cesse le laboureur aux champs.

III.

Le pauvre laboureur est tout décourtisan (2),
S'est habillé en toile comme un moulin à vent.

IV.

Faut faire des arsoulètes (3) de toile de métier
Pour empêcher la terre d'entrer dans vos souliers.

V.

Le pauvre laboureur n'ayant que deux enfants,
Les a mis à la charrue à l'âge de dix ans.

VI.

Passant devant sa porte, ce gros riche sergent (4)
Il crie à haute tête : « Apportez mon argent! »

VII.

Le pauvre laboureur est toujours mal prisé,
Quand se vient mettre à table est toujours le dernier.

VIII.

Faut prendre patience, ô pauvre laboureur!
Si ta misère est grande c'est pour t'en faire honneur.

IX.

Y a pas ni roi, ni prince, ni prêtre, ni seigneur,
Qui vivent sans la peine du pauvre laboureur!

Chanté à Fraisses (Forez), par Denis GIRAUD, Jacques GRANJEASSE et Jean-Marie JUST.

V. S.

AIR DE LA CHANSON « LE CANARD BLANC. »

(Les temps gardent la même durée dans les deux espèces de mesure.)

Le Canard blanc.

(LORIENT, MORBIHAN.)

Derrièr' chez nous y a-t-un étang (*bis.*)
Où les canards s'en vont baignant.

(REFRAIN.) Ah! ma joliette (5)!
Croyez-vous que mon cœur vive d'amourettes?

Où les canards s'en vont baignant (*bis.*)
Le fils du roi s'en va chassant.
Ah!.....

Le fils du roi s'en va chassant, (*bis.*)
Il a blessé mon canard blanc.
Ah!.....

Il a blessé mon canard blanc (*bis.*)
Et dessous l'aile il rend le sang.
Ah!.....

Et dessous l'aile il rend le sang, (*bis.*)
Et par le bec l'or et l'argent.
Ah!.....

Et par le bec l'or et l'argent. (*bis.*)
Que ferons-nous de tant d'argent?
Ah!.....

Que ferons-nous de tant d'argent? (*bis.*)
Nous mettrons nos fill' au couvent.
Ah!.....

Nous mettrons nos fill' au couvent, (*bis.*)
Nous les marierons richement.
Ah!.....

(1) *v* supprimé. Le mot ne forme qu'un son unique.

(2) *Déchiré*, traduit le chanteur.

(3) *Guêtres*. Une variante dit : *assoulêtes;* une autre : *sourcelettes*, que le chanteur traduit par *chausselettes.*

(4) Variante : *marchand.*

(5) Le refrain semble n'avoir aucun rapport avec la chanson.

Nous les marierons richement (*bis.*)
A quelque brave négociant.
Ah !.....

A quelque brave négociant (*bis.*)
Qu'aura des écus de fer blanc.
Ah !.....

Qu'aura des écus de fer blanc (*bis.*)
Et nous des écus de six francs.
Ah !.....

E. R.

Berceuse Normande.

(Le Hâvre, Seine-Inférieure). Communiquée par Mme Maas.

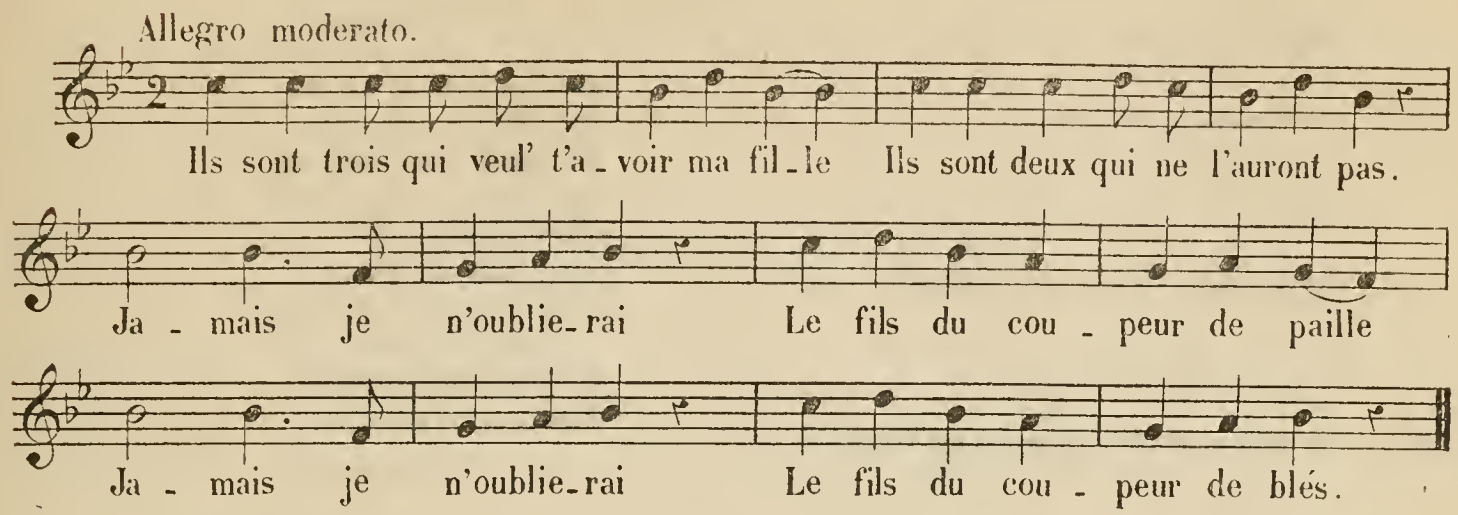

Facétie Bretonne.

(pays de Goello.)

Mé moa eur Vari,
Kaeran Mari a oufec'h da velet ewid eur Vari;
Mari 'oa d'eign.

Mari 'na eur prâd
Kaeran prâd a oufec'h da velet ewid eur prâd;
Ar prâd 'oa da Vari,
Ha Mari 'oa d'eign.

War ar prâd 'oa eur c'hleu,
Kaeran kleu....., etc.
A c'hleu a oa d'ar prâd,
Ar prâd a oa da Vari
Ha Mari 'oa d'eign.

War ar c'hleu 'oa eur wéenn,
. . . . . .
War ar wéenn 'oa eur brank,
. . . . . .
War ar brank 'oa eunn néj,
. . . . . .
Barz en néj 'oa eunn u,
. . . . . .
Barz en u 'oa eunn eeun,
. . . . . .
War ann eeun 'oa eur bluenn,
. . . . . .
War ar bluenn 'oa eunn iliz,
. . . . . .
Barz enn iliz 'oa eur zant
. . . . . .
War ar zant 'oa eur vantel,
. . . . . .
War ar vantel 'oa eur c'hoenem,
. . . . . .
War ar c'hoenem 'oa eunn dib,
. . . . . .
War ann dib 'oa eur c'havallier,
. . . . . .
War ar c'havallier 'oa eur yetro,
. . . . . .
War ar yetro 'oa eur las,
. . . . . .
Hag al las ze a oa d'ober eunn hual d'enn bioc'h.
. . . . . .

(*Traduction.*)

J'avais une Marie,
La plus belle Marie qu'on pût voir pour une Marie;
Marie était à moi.

Marie avait un pré,
Le plus beau pré qu'on pût voir, pour un pré;
Le pré était à Marie,
Et Marie était à moi.

Sur le pré était une haie,
La plus belle haie....., etc.
La haie était au pré,
Le pré était à Marie
Et Marie était à moi.

Sur la haie était un arbre,
. . . . . .
Sur l'arbre était une branche,
. . . . . .
Sur la branche était un nid,
. . . . . .
Dans le nid était un œuf,
. . . . . .

Dans l'œuf était un oiseau,
. . . . . .
Sur l'oiseau était une plume,
. . . . . .
Sur la plume était une église,
. . . . . .
Dans l'église était un saint,
. . . . . .
Sur le saint était un manteau,
. . . . . .
Sur le manteau était une puce,
. . . . . .
Sur la puce était une selle,
. . . . . .
Sur la selle était un cavalier,
. . . . . .
Sur le cavalier étaient des guêtres,
. . . . . .
Sur les guêtres était un lacet,
. . . . . .
Et ce lacet était pour faire un lien à ma vache.
. . . . . .

ERNAULT.

Le Petit Navire.

(BRETAGNE.)

Il était un petit navire (*bis*)
Qui n'avait ja, ja, jamais navigué (*bis*).

Au bout de cinq à six semaines,
Les vivres vin, vin, vinrent à manquer.

On tira à la courte paille (1)
Pour savoir qui, qui, qui serait mangé.

La malheureuse courte paille
Au capitaine, taine, taine elle a tombé (2).

Le petit mousse du capitaine
Demanda à, à, à être mangé.

Mais auparavant que je meure
Au haut du mât, mât, mât je veux monter.

Je vois la tour de Babylone
Et le serpent, pent, pent à la garder (3).

Je vois la fille du capitaine,
A ses pigeons, geons, geons donne à manger.

J'aurai la fille du capitaine
Et le navire, vire, vire qui est sous mes pieds!

(1) *Var.* On tiri-z-à la courte paille.

(2) *Var.* Le sort tomba sur un novice
Qui n'avait ja, ja, jamais navigué,
Il monta sur la grande hune;
— Sera donc moi, moi, moi, sera mangé!
O Sainte Vierge ma patronne,
Faites que je, je, je, ne sois pas mangé!
. . . . . .
A la sauce pi, piquante il fut mangé.

(3) *Var.* Et le Maroc, roc, roc, des deux côtés.
Si cette histoire ne vous embête
Nous allons la, la, la recommencer (1).

ERNAULT.

(Comparez la chanson *Les Matelots*, dans Luzel, *Chants pop.* de la Basse-Bretagne, t. II, p. 182.)

Prière du matin.

(AMIÉNOIS.)

Mon petit Jésus, bonjour,
Mes délices, mes délices,
Mon petit Jésus, bonjour,
Mes délices et mes amours.
J'ai rêvé cette nuit
Que j'étais en Paradis;
Mais ce n'est qu'un songe,
La nuit m'a trompé;
D'un si grand mensonge
Mon âme est attristée.

H. CARNOY.

BIBLIOGRAPHIE.

Die Niflungasaga und das Nibelungenlied. Ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Heldensage, von A. RASZMANN, in-12. Heilbronn. Verlag von Gebr. Henninger, 1877, p. 258.

Quelles sont les sources de la *Niflungasaga*? quel rapport existe-t-il entre ce poème et ceux de même nature, en particulier le *Nibelungenlied*? Telle est la double question que M. A. Raszmann s'est proposé de résoudre. On voit quelle importance elle présente pour l'étude de l'ancienne littérature et de la mythologie germanique, et l'on comprend dès lors l'intérêt qui s'attache à ce nouvel ouvrage du savant auteur des *Légendes historiques de l'Allemagne*. Nous ne suivrons pas M. R. dans la patiente analyse à laquelle il s'est livré, mais que rend parfois fatiguante la polémique dirigée contre ses prédécesseurs, en particulier contre H. Dœring, qui avait abordé le même sujet; nous nous bornerons à signaler les résultats auxquels l'a conduit la comparaison minutieuse des sources et des documents. La Niflungasaga a une double origine : 1° les traditions saxonnes, nées de la transformation de la légende primitive; elles prédominent surtout dans la première partie du poème; 2° Les légendes du sud de l'Allemagne qu'on rencontre de préférence dans la seconde partie. Mais qu'elles viennent du sud ou du nord, ces traditions poétiques ont une source commune; elles sont sorties des légendes franques sur les Nibelungen, qui ont pris naissance au VIII^e^ siècle et se sont développées au XII^e^, époque du réveil poétique de l'Allemagne. Ces légendes, éparses dans ces chants ou *lieds* isolés, en même temps qu'elles étaient l'objet de récits populaires en prose, se sont condensées en deux grands poèmes, monuments de deux littératures différentes : le *Nibelungenlied*, écrit dans le dialecte haut-allemand, la *Niflungasaga*, œuvre d'un poète scandinave. De là la parenté et en même temps la diversité qui existent entre ces deux œuvres. C. J.

(1) *Var.* Si cette histoire vous embête,
Je m'en vais la, la, la recommencer.

Le Gérant, EUGÈNE ROLLAND.

Chartres. — EDOUARD GARNIER, Imprimeur.

FANCH SCOUARNEC

CONTE BRETON.

Un seigneur riche s'en revenait, seul et à cheval, de Brest à Rennes. A Brest, son valet l'avait quitté et s'était embarqué. Il lui en fallait un autre, pour le remplacer, et, sur sa route, il avait déjà fait des propositions à plus d'un; mais tous avaient refusé; les conditions ne leur plaisaient pas. Entre Plounevez-Moëdec et Belle-Isle-en-Terre (au pont Saint-Élo, sans doute), il vit sur le bord de la route une petite chaumière dont la porte et l'unique fenêtre étaient ouvertes. Il était descendu de cheval, pour monter la côte à pied. Il alla à la chaumière demander du feu pour allumer sa pipe. Comme il tenait son cheval par la bride, il avança la tête par la porte, ayant un pied dedans, l'autre dehors. Son cheval mit aussi la tête à la fenêtre, qui était ouverte, comme je l'ai déjà dit. Un garçon de douze à treize ans était seul dans la chaumière, assis sur la pierre du foyer.

— Es-tu seul, mon garçon? lui demanda le voyageur.

— Non, répondit Fanch. (Il s'appelait Fanch Scouarnec.)

— Je ne vois que toi, pourtant.

— Il n'en est pas moins vrai qu'il y a dans la maison, en ce moment, un homme et demi et une tête de cheval.

— Tu aimes à plaisanter, à ce que je vois, mais donne-moi un peu de feu pour allumer ma pipe. Où est ton père?

— Mon père est allé à la chasse, et il laissera ce qu'il prendra, et rapportera à la maison ce qu'il ne prendra pas.

— Cela me paraît difficile; et ta mère, où est-elle?

— Ma mère est allée au four pour faire cuire du pain mangé.

— Bien, bien, tu es un vrai farceur; et ta sœur?

— Ma sœur pleure sa joie de l'an dernier.

— Et ton frère?

— Mon frère est allé conduire les vaches au pâturage, et il rapportera le trou et laissera la bonde.

— Je n'y comprends rien; mais toi-même, que fais-tu là?

— Moi, je suis à regarder les uns sauter par dessus les autres, et à prendre quelques-uns.

— Décidément, je n'ai jamais vu personne d'aussi plaisant que toi; mais m'expliqueras-tu tout cela?

— Rien de plus facile, dit Fanch, et, bien que vous soyez un seigneur, vous n'êtes pas des plus fins, il me semble. Mon père est comme moi, il ne marche jamais seul; il est toujours en la compagnie d'une foule de petites bêtes qui l'aiment jusqu'à vouloir le manger. Une fois le temps, quand il y en a par trop, il va s'asseoir là-bas au soleil, et il fait la chasse aux petites bêtes dont j'ai déjà parlé, laisse sur la place celles qu'il prend, et rapporte à la maison celles qu'il ne prend pas. Me comprenez-vous, à présent?

— Parfaitement.

— Ma mère avait emprunté du pain, le mois dernier, et elle est allée au four faire cuire d'autre pain pour rendre celui qu'elle avait emprunté, de telle sorte qu'elle est bien allée faire cuire du pain mangé. Ma sœur avait un bon ami, et son plus grand bonheur était de se promener et de danser avec lui, aux pardons et aux aires neuves; mais son amoureux, après lui avoir promis de l'épouser, est parti un beau jour, pour la France, en lui laissant un petit ange de Dieu; et voilà pourquoi elle pleure aujourd'hui le plaisir qu'elle a eu l'an dernier. Mon frère Yves est allé conduire les vaches aux champs, et, avant de s'en retourner, il fera sans doute ce que ni vous, ni moi, ni nul autre au monde ne pourrait faire pour lui, et de la sorte, il laissera la bonde et rapportera le trou; n'est-ce pas vrai? Et pour ce qui est de moi, je suis occupé à cuire des pois dans un chaudron, et quand l'eau bout, les pois sautent les uns par dessus les autres, et, avec ma cuillère, j'en attrape quelques-uns, que je mange. Eh! bien, seigneur, n'est-ce pas vrai tout ce que je vous disais?

— Si, ma foi! Pourtant, tu ne m'as pas expliqué ta première réponse.

— Vous m'avez demandé si j'étais seul dans la maison, et je vous ai répondu que je n'étais pas seul, mais qu'il y avait encore un homme et demi et une tête de cheval. Et en effet, vous aviez la tête, un pied et la moitié du corps dans la maison, et moi, j'y étais tout entier, ce qui faisait bien un homme et demi, et la tête de cheval, c'était celle de votre cheval, qui était à la fenêtre.

— Je vois qu'il y en a de plus sots que toi, dans le pays; mais dis-moi encore où va ce chemin.

— Ce chemin-là, seigneur, ne va nulle part; je l'ai toujours vu là.

— Je veux dire où il conduit; m'entends-tu bien?

— Ah! c'est différent : il conduit à Belle-Isle, à Louargat, à Bré, à Guingamp et même à Paris, dit-on.

— C'est bien. Veux-tu venir avec moi et être mon valet?

— Peut-être bien, quand vous m'aurez dit vos conditions?

— Je te donnerai cent écus et un sac plein de liards, quand tu m'auras servi pendant un an et un jour; mais à la condition que tu feras tout ce que je te commanderai et que tu ne te fâcheras jamais, quoi qu'on te dise ou qu'on t'ordonne de faire; si tu te fâches, on t'enlèvera aussitôt une courroie de peau, depuis la nuque jusqu'à la plante du pied, puis l'on te renverra, sans le sou.

— La somme me tente, cent écus! mais les conditions sont dures. La courroie de peau me fait frissonner. Mais vous-même, seigneur, vous ne devrez pas vous fâcher non plus?

— C'est entendu.

— Ou on vous enlèvera aussi une courroie?

— Comme de juste; ce sera au premier qui se fâchera (1).

(1) L'expression *tailla korreann* ou *sevel korreann*, *tailler courroie* ou *lever courroie*, est proverbiale dans tout le pays de Tréguier et de Lannion. Elle est employée dans le sens de susciter des embarras, des difficultés à quelqu'un, *lui donner du fil à retordre*, comme on dit en français. Ce doit être un souvenir de l'antique coutume d'après laquelle, lorsque deux hommes s'étaient engagés vis-à-vis l'un de l'autre, le premier qui manquait à la parole donnée était condamné à avoir une bande de peau enlevée,

— Eh bien, c'est convenu, j'irai avec vous, et je vous suis même tout de suite, pendant que mon père et ma mère sont absents.

Et les voilà tous les deux en route et à cheval tous les deux, car le seigneur ramenait le cheval de son valet, qui l'avait quitté à Brest.

Après avoir marché pendant plusieurs jours, ils arrivèrent au château du seigneur. On chargea d'abord Fanch de surveiller deux enfants de quatre à cinq ans, avec ordre de ne les contrarier en rien et de faire tout ce qu'ils lui demanderaient, si c'était possible.

— C'est bien, dit Fanch; ce n'est pas un rude travail, pour commencer.

Le soir, comme on était à table (car Fanch mangeait avec le maître et la maîtresse de la maison, pour être toujours avec les enfants), voilà que les deux marmots se mirent à crier : J'ai envie de faire *caca!* dit l'un, et moi de faire *pipi*, dit l'autre.

— Allons! Fanch, n'entendez-vous pas? dit la dame.

— Oui, oui! répondit Fanch, et il les conduisit dehors. Il n'avait encore mangé que sa soupe, et quand il rentra avec les enfants, la table était desservie, et il n'y avait plus rien dessus.

— Comment, est-ce qu'il n'y a plus rien? demanda-t-il, après avoir attendu un peu.

Dans ma maison, lui répondit le seigneur, il est de règle que celui qui arrive quand la table est desservie n'a plus droit à rien.

— Une mauvaise coutume! murmura-t-il.

— Est-ce que vous n'êtes pas content?

— Si! si! Je ne mourrai pas pour un mauvais repas; j'y étais assez habitué, chez mon père.

— Si vous n'êtes pas content, on vous taillera courroie.

— Je suis content, vous dis-je.

Le lendemain, pendant le souper, à peine Fanch avait-il mangé sa soupe, que voilà encore les marmots de crier : J'ai envie.....

— Allons! Fanch, dit encore la dame, n'entendez-vous pas?

Et Fanch de courir dehors avec les enfants. Allons! mes enfants, pressez-vous, leur disait-il.

Mais quand il revint, il n'y avait encore rien sur la table.

— Comment, dit-il, il me faudra encore me passer de souper? deux jours de suite!

— N'êtes vous pas content, Fanch?

— Je ne dis pas cela; mais les enfants pourraient bien aussi s'y prendre un peu plus tôt et me laisser manger en paix!

— Vous avez promis de faire tout ce que vous demanderaient les enfants, et si vous n'êtes pas content, vous savez...

— Oui, oui, je sais parfaitement.

Et Fanch alla encore se coucher, sans avoir mangé. Ah! ça, se dit-il, ça ne peut pas continuer comme ça; il faut bien que je mange aussi quelquefois; nous verrons bien comment les choses se passeront demain.

Le lendemain, les enfants recommencèrent leur chanson, à la même heure.

— Ah! s'écria Fanch, ceci n'est pas une vie; il faut en finir! Vous voulez sortir, mes petits drôles? Eh! bien, allez au diable! je veux souper ce soir, moi!

Et il jeta les deux enfants par la fenêtre.

— Hola! s'écrièrent le maître et la maîtresse, en se levant, ç'en est trop! Jeter les enfants dehors par la fenêtre! Ah! vous paierez cela!

— Vous êtes donc fâché, maître? dit Fanch tranquillement.

— Je ne suis pas fâché, répondit-il, en se calmant un peu, mais ce n'est pas ainsi que l'on agit; heureux encore si mes pauvres enfants ne sont pas estropiés!

— Si vous êtes fâché, maître, vous connaissez nos conditions, et je vous taillerai.....

— Je te dis que je ne suis pas fâché, mais je ne te confierai plus mes enfants.

— Comme vous voudrez; d'ailleurs, j'aime mieux faire autre chose que de garder des enfants, comme une nourrice.

Ce soir-là, Fanch put manger à son aise.

Le lendemain matin, le seigneur lui dit :

— Va à la forge, et fais renouveler les fers des pieds des chevaux.

— C'est bien, répondit Fanch, j'aime mieux cela que garder des enfants.

Et il se rendit à l'écurie, coupa les pieds des chevaux avec une cognée, les mit dans une charrette et les porta à la forge. Le soir, quand il revint, le seigneur était dans la cour du château.

— Voilà les pieds de vos chevaux, dit Fanch; voyez s'ils sont bien ferrés.

— Qu'as-tu fait, malheureux?

— Ne m'aviez-vous pas dit de faire ferrer les pieds de vos chevaux.

— Tu m'as ruiné, fils de l'enfer!

— Comment, maître, vous êtes fâché, il me semble?

— Ah! il y a bien de quoi!... mais tu sais bien que je ne me fâche pas si facilement.

— Si vous êtes fâché, vous savez... je taillerai courroie...

— Va vite souper, et ne dis rien à la maîtresse : demain, je verrai à quoi je pourrai t'employer.

Le lendemain, Fanch fut envoyé pour surveiller un grand troupeau de bœufs, au pâturage, sur le bord d'une grande route. Vint à passer sur la route un boucher. Il entra dans la prairie et se mit à examiner les bœufs et à les tâter. Les beaux bœufs! se disait-il à lui-même; ils sont gras comme des taupes! Il faut que je fournisse de la viande au château, pour les noces de la demoiselle, qui auront lieu la semaine qui vient, et si je pouvais avoir trois ou quatre de ces bœufs-ci, cela ferait joliment mon affaire! Eh! le gars!... cria-t-il à Fanch, qui chantait couché sous un hêtre.

— Qu'est-ce que c'est? demanda-t-il, sans se déranger.

— Viens ici un peu que je te parle.

— Venez vous même, si vous avez besoin de moi.

Et le boucher alla à lui, en se disant : il n'a pas l'air des plus fins.

— Veux-tu me vendre trois ou quatre de tes bœufs?

depuis la nuque jusqu'à la plante du pied, et acceptait cette peine, sans essayer de s'y soustraire.

La même coutume se retrouve dans les traditions populaires des Gaëls de l'Ecosse, recueillies par M. F.-J. Campbell, et qui ont été l'objet d'une dissertation pleine d'intérêt de la part de M. Morin, professeur d'histoire de la Faculté des Lettres de Rennes.

— Tous, si vous voulez.
— Combien en demandes-tu ?
— Cinq cents écus et la queue d'un deux.
— La queue d'un d'eux ! et pourquoi diable ?
— Ne vous en inquiétez pas, cela ne regarde que moi.
— Eh ! bien, tope là ! le marché est fait.
Et ils se frappèrent dans la main l'un de l'autre.
— Et de l'argent tout de suite, reprit Fanch.
— Oui, oui, de l'argent tout de suite.
Le boucher lui compta les cinq cents écus, et se disposait à partir avec les bœufs, content de son marché, lorsque Fanch lui cria :
— Et la queue? il me faut ma queue.
— Tu y tiens donc?
— Mais certainement, et rien n'est fait, sans cela.
Le boucher coupa la queue à un des bœufs et la lui laissa.
Quand le boucher fut parti, emmenant les bœufs, Fanch grimpa sur un chêne, avec sa queue, et se mit à crier à tue-tête : Au secours ! au secours ! accourez vite !
On entendit ses cris au château, et l'on envoya un valet pour s'enquérir du motif. Fanch, en voyant venir le valet lui cria :
— Cours au château et dis au seigneur de venir ici, au plus vite, ou tous ses bœufs vont être perdus !
Et le valet courut au château et dit au seigneur :
— Venez vite à la prairie, maître, ou tous vos bœufs vont être perdus !
Le seigneur courut à la prairie et, voyant Fanch monté sur un arbre et faisant mine de tirer de toutes ses forces sur une queue de bœuf :
— Que faites-vous donc là, Fanch, et où sont les bœufs?
— Montez vite, mon pauvre maître, montez vite ou vous les perdrez tous ! Un tourbillon (1) est venu tout d'un coup qui les a enlevés au ciel, se tenant tous à la file par la queue ! J'ai pu saisir la queue du dernier, et j'ai été enlevé ici. Je la tiens encore; mais, au nom de Dieu, hâtez-vous de venir à mon secours, car je vais lâcher prise, je n'en puis plus !
Et voilà le seigneur de tirer aussi sur la queue. Mais alors Fanch lâcha prise, et son maître tomba par terre, emportant la queue.
— Hélas ! mon pauvre maître, lui dit-il alors, nous avons tant tiré que la queue nous est restée, et les bœufs se sont envolés au ciel !
Le pauvre seigneur, tout meurtri et sanglant, jurait et tempêtait.
— Fils de p...! maudit drole ! tu m'as presque tué !
— Comment, mon maître, est-ce que vous êtes fâché? lui demanda tranquillement Fanch, qui était encore sur l'arbre.
— Et qui ne serait pas fâché?
— Oh ! alors, vous savez nos conventions, et je vais vous tailler courroie.....
— Mais je n'ai pas dit que je fusse fâché; et pourtant, j'aurais bien raison de l'être, je pense. Tu me ruineras ! heureux encore si tu ne me fais pas mourir.
El le seigneur revint à la maison, en se grattant le derrière, et en songeant à la manière dont il s'y prendrait pour se défaire d'un pareil drôle.
Le lendemain, il envoya Fanch garder ses pourceaux. Vint à passer un marchand de pourceaux qui allait à la foire, à Lannion.
— Veux-tu me vendre tes pourceaux, mon gars? demanda-t-il à Fanch.
— Je ne demande pas mieux, répondit celui-ci.
— Combien en veux-tu ?
— Deux cents écus, et la queue d'un d'eux.
— Tope-là ! c'est entendu.
— Et de l'argent tout de suite.
— Oui, oui, tout de suite.
Et le marchand paya deux cents écus, puis partit en menant les pourceaux.
Il y avait tout près de là un étang dont une partie était toute marécageuse et obstruée par les herbes et les joncs. Fanch entra dans le marais, jusqu'au ventre, et se mit à crier à tue-tête. Il avait mis dans la vase le gros bout de la queue de pourceau qui lui était restée, et feignait de tirer dessus, de toutes ses forces, en criant : Au secours ! au secours ! accourez vite ! Le seigneur était à se promener dans le bois, non loin de l'étang, et il accourut aux cris.
— Qu'est-ce encore? demanda-t-il, en voyant Fanch dans la vase jusqu'au ventre.
— Venez, vite, à mon secours, mon pauvre maître, ou nous les perdrons tous ! Un animal comme je n'en ai jamais vu, d'un aspect effrayant, un diable de l'enfer, je le crois bien, est sorti de l'étang, au moment où j'y songeais le moins, puis il y est rentré, entraînant mes pourceaux, qui se tenaient tous par la queue. Je tiens encore la queue du dernier, voyez ! venez m'aider à tirer dessus, car si nous pouvons l'avoir, tous les autres viendront à la suite ! venez, vite, car je vais lâcher prise !
Et le seigneur entra, sans hésiter, dans l'étang, et se mit aussi à tirer sur la queue, avec Fanch. Mais celui-ci, lâchant prise aussitôt, il tomba et s'enfonça dans la vase, et faillit y être étouffé.
— Hélas ! nous les perdons encore ! Ils sont allés dans l'enfer ! s'écria Fanch.
L'autre, s'étant dépétré, avec beaucoup de peine, menaçait et jurait.
— Comment, mon maître, vous êtes donc fâché? lui demanda Fanch ironiquement.
— Donne-moi la paix, fils de p...! Je voudrais te voir au diable !
— Si vous êtes fâché, vous n'avez qu'à me donner mes cent écus, avec un sac de liards, suivant nos conventions, et je partirai quand vous voudrez; mais avant de m'en aller, vous savez, je vous taillerai une courroie depuis la nuque.....
— Et qui t'a dit que je suis fâché?... et pourtant il y aurait bien lieu, j'espère; tu me ruineras complétement !
— Que voulez-vous? je ne puis pas empêcher le diable d'emporter vos pourceaux !
— Demain, je te donnerai une autre occupation, et aussitôt ton année finie, tu partiras, puisque tu n'es bon à rien.
— Comme vous voudrez; mais quand est-ce que mon année finit aussi?
— Quand le coucou chantera.

(1) Nos paysans bretons croient que dans un tourbillon il y a toujours un être animé, nn géant, et que si l'on peut l'atteindre au cœur en lui lançant des faucilles ou des cognées, il s'affaisse sur lui-même et expire, en poussant un cri terrible.

Le lendemain, le seigneur dit à Fanch :

— Prends ce fusil, et accompagne-moi au bois ; les braconniers me détruisent tout mon gibier, et les pauvres de tout le pays font leur provision de bois à mes dépens ; je veux y mettre bon ordre.

— C'est bien ! répondit Fanch, cela me va.

Et il mit le fusil sur son épaule, et suivit son maître au bois. Dès en entrant, ils virent une vieille femme qui portait un grand faix sur son dos.

— Tire dessus ? dit le seigneur à Fanch.

— Faut-il le faire ?

— Oui, oui !

— Et si je la tue ?

— Tant pis pour elle ! Ça lui apprendra à me voler mon bois.

Et Fanch tira, pan ! et la vieille roula à terre, avec son faix. Ils allèrent à elle.

— Elle est morte ! dit le seigneur.

— Net ! répondit Fanch, malheureusement pour vous, car je ne voudrais pas être à votre place. Cette vieille à deux fils, deux fameux gaillards, ma foi ! et quand ils sauront que vous avez tué leur mère.....

— Mais c'est toi qui l'as tuée.

— Oui, mais sur votre ordre ; je suis votre domestique, et je vous dois obéissance, mais c'est vous aussi qui paierez pour moi.

— Tu me fais peur : va, vite, chercher deux pelles au château, pour la mettre en terre, et personne n'en saura rien. Tu en trouveras dans le corridor, auprès de la chambre de ma femme et de ma fille. Mets-les dans un sac, pour que personne ne voie, et reviens, vite.

Fanch se rendit au château, et trouva ouverte la porte de la chambre de la dame, qui y était avec sa fille. Il entra et dit :

— Mon maître m'a ordonné de vous mettre toutes les deux dans un sac.

— Qu'est-ce que vous dites, imbécile ! il faut que vous ayez perdu la tête !

— Vous allez l'entendre le dire lui-même.

Et, se mettant à la fenêtre, il demanda au seigneur, qui l'attendait en bas :

— Toutes les deux dans un sac, n'est-ce pas, Monseigneur ?

— Oui, toutes les deux, et dépêche-toi ! (Il voulait dire deux pelles.)

— Entendez-vous ? je dois obéir à mon maître.

Et il se précipita sur la mère et la fille, et réussit, non sans peine, car elles se défendaient de leur mieux, à les enfermer dans un sac. Le seigneur, en entendant le bruit et les cris qu'elles poussaient, accourut, pour voir ce qui se passait.

— Quel tour m'as-tu encore joué, misérable, démon incarné ? s'écria-t-il, en voyant le sac qui se roulait sur le plancher et en entendant les cris qui en sortaient.

— Eh ! je les ai mises dans le sac ; ne m'aviez-vous pas dit de vous apporter deux filles dans un sac ?

— Deux pelles, imbécile !

— Dame ! moi j'avais compris deux filles (1) !

— J'ai envie de te passer mon épée au travers du corps !

(1) Fanch est censé avoir compris *plac'h* (fille) au lieu de *pâl* (pelle).

— Vous êtes fâché, il me semble, mon maître ?

— Fâché, fâché... et qui ne le serait pas, à ma place ?

— Oh ! alors, je vais vous tailler courroie.....

— Mais je ne suis pas fâché du tout, je n'ai rien dit de semblable ; tu sais bien que j'ai bon caractère et que je ne me fâche jamais. Mais, va-t-en, vite, au bois, emporte deux pelles dans un sac, tu entends bien, deux *pelles*, et fais ce que je t'ai dit.

Le seigneur retira sa femme et sa fille du sac, puis, ils avisèrent au moyen de se défaire de Fanch, le plus tôt possible.

— On était convenu, dit la dame, que son année finirait quand chanterait le coucou.

— Oui, mais le coucou n'est pas près de chanter encore !

— Bah ! ce garçon-là est si bête, qu'il ne doit pas connaître à quelle époque de l'année le coucou chante ; demain, je ferai chanter le coucou, moi.

Le lendemain, au moment où Fanch se rendait au bois, son fusil sur l'épaule, il entendit : Coucou ! coucou ! sur un grand chêne qui était auprès de la porte de la cour.

— Tiens ! tiens ! dit-il, le coucou, dans ce pays-ci, chante au mois de février ! Tout à l'heure je t'apprendrai à attendre ton temps pour chanter, vilaine bête !

Et il tira, pan ! Et la dame tomba morte à ses pieds.

— Tiens ! le singulier coucou ! dit-il.

— Ah ! démon, s'écria le seigneur, tu as tué ma femme ! Je vais te tuer aussi, comme un chien !

— Ah ! pour cette fois, mon maître, vous êtes bien fâché, et je vais vous tailler courroie.....

— Mais non, je ne suis pas fâché, puisque je ne me fâche jamais, moi. Mais, à partir de ce moment, tu n'auras plus rien à faire au château, que manger, boire, dormir, et te promener ; car tu me réduirais à la mendicité !

— A merveille ! c'est là où j'en voulais arriver.

Un jour, le coucou chanta aussi, au mois de mai. Et l'on donna à Fanch ses cent écus, un sac de liards et son congé. Et il retourna dans son pays, sans qu'on lui eût taillé courroie, plus heureux que beaucoup d'autres qui l'avaient précédé dans ce château ; car il y avait là une salle où l'on voyait un grand nombre de courroies appendues et rangées contre le mur.

Avec les cinq cents écus qu'il avait eus des bœufs, les deux cents écus des pourceaux, et les cent écus et le sac de liards de ses gages, il se trouvait être riche. Aussi, se maria-t-il à une des plus riches héritières de sa commune, et, pendant trois jours entiers, il y eut des fêtes et des festins auxquels furent invités tous les gens de sa commune, les pauvres comme les riches (1).

Conté en breton par Barba Tassel, Plouaret, décembre 1868.

F.-M. Luzel.

(1) Une autre version de ce conte présente des variantes assez intéressantes. En voici un résumé succinct. — Un roi a trois fils, dont le plus jeune est bossu. Devenu vieux, le roi promet la couronne à celui de ses trois fils qui se signalera par le plus bel exploit. Tous les trois ils doivent voyager pendant un an et un jour, mais successivement, pour chercher des aventures. L'aîné part le premier, avec la bourse bien garnie et monté sur un beau cheval. Mais il dépense tout son argent, vend son cheval et se trouve réduit à la misère. Un jour qu'il mangeait son pain sec

près d'une fontaine, au moment où il se penchait sur l'eau, pour en boire, il vit une coquille de Saint-Jacques monter du fond et venir s'offrir à lui, afin qu'il pût boire plus facilement. Mais il la repoussa avec dédain. Il pénétra ensuite dans un grand bois où il vit, après avoir erré longtemps, une hutte couverte de feuillage et de fougères, et dans laquelle demeurait une petite vieille femme. Celle-ci lui indiqua dans le bois un château où il trouverait sûrement de l'occupation, car on y changeait de domestique presque tous les jours. Il se rendit au château et fut reçu comme domestique, aux conditions suivantes : faire exactement tout ce qu'on lui commanderait, et ne jamais se fâcher, quoi qu'il pût lui arriver, sous peine d'être obligé de se laisser enlever un ruban ou courroie de peau, depuis la nuque jusqu'à la plante des pieds; son année finirait quand le coucou chanterait, et il aurait un boisseau d'argent, s'il en atteignait la fin sans avoir failli aux conditions. Mais, dès le second jour, il se fâcha, et le seigneur lui enleva la courroie convenue, puis il le renvoya sans le sou. Il s'en retourna à la maison, l'air piteux et malade.

Le second fils partit alors. Il lui arriva absolument comme à son frère aîné. Il dépensa son argent, vendit son cheval, dédaigna aussi la coquille de saint Jacques de la fontaine, arriva à la hutte de la même vieille femme, puis au même château, où il fut pris aux mêmes conditions, y laissa aussi une courroie de sa peau et retourna enfin chez son père, aussi misérable et aussi honteux que le premier.

Le tour du bossu venu, il voulut partir aussi. — A quoi bon? lui dit son père? Mais il insista, et on le laissa aller, mais sans cheval et avec fort peu d'argent. Il arriva à la même fontaine que ses frères, et s'y arrêta comme eux, pour se reposer un peu et casser une croûte. La même coquille vint s'offrir à lui, quand il voulut boire ; mais, loin de la repousser, il l'accueillit au contraire avec reconnaisance et la remercia du service qu'elle lui avait rendu. Plus loin, la vieille bonne femme de la hutte le reçut avec bienveillance, l'encouragea et le conseilla. Il alla ensuite au château, où il fut accepté comme domestique, aux mêmes conditions que ses deux frères. Puis, les mêmes épisodes et les mêmes détails, à très-peu de chose près, que dans notre conte. Mais au lieu de laisser au château une courroie de sa peau, ce fut lui, au contraire, qui en enleva une au seigneur, et l'emporta, ainsi que celles enlevées à ses deux frères, à qui il les restitua. La vieille femme de la hutte dans le bois, qu'il revit au retour, lui enleva sa bosse, en la frottant avec un onguent magique, et, en arrivant à la maison, il se maria avec une belle princesse, et son père lui céda sa couronne.

Cette version, comme on le voit, diffère assez peu de celle que nous donnons ici.

Cette coutume de *tailler courroie de peau* paraît-être bien ancienne.-On trouve dans Plaute : *De meo tergo degitur corium;* et dans *Jehan de Saintré* (XVe siècle) : Ha! Madame, dit Madame à la royne : Vous taillez larges courroies d'autruy cuir. (chap. 24.) — Cela rappelle aussi l'histoire de la livre de chair du *Marchand de Venise*, de Shakespeare, laquelle histoire se trouve également dans le *Dolopathos*.

OBSERVATIONS SUR LE CONTE PRÉCÉDENT.

Comparez : Hahn, *Griechische und albanesische Mærchen*, nos 11 et 34; Schott, *Walachische Mærchen*, pag. 229; *Jahrbuch für romanische und englische Litteratur*, tome VIII, p. 246 (conte italien); Webster, *Basque Legends*, p. 6 et 11; Wenzig, *Westslavischer Mærchenschatz*, p. 5; Schleicher, *Litauische Mærchen*, p. 45; Prœhle, *Mærchen für die Jugend*, no 16; Zingerle, *Kinder und Hausmærchen aus Süddeutschland*, p. 223; Arne, *Nogle Fortœllinger, Sagn og Æventyr, indsamlede i Slagelse-Egnen*, Slagelse 1862, p. 63; Asbjœrnsen et Moe, *Norske Folkeeventyr*, 2e édition, p. 394 et 396; Campbell, *Popular Tales of the West Highlands*, no 45; Kennedy, *the Fireside Stories of Ireland*, p. 74.

Dans ces différents contes, un maître et un serviteur prennent un engagement réciproque par lequel aucun des deux ne doit se fâcher contre l'autre, ou, selon quelques versions, ne doit exprimer de regret sur l'engagement. Si l'un se fâche, ou exprime du regret, l'autre lui doit, dans la plupart des contes, tailler dans le dos une ou plusieurs lanières de peau. Dans le conte italien, il doit être écorché; dans le conte moravo-valaque de Wenzig, il doit perdre le nez, et dans les contes allemands, il doit perdre les oreilles. Dans plusieurs contes, le maître conclut successivement cet arrangement avec trois frères, dont les deux aînés sont malheureux et ne réussissent pas. Les coups par lesquels le serviteur cherche à faire naître la colère ou les regrets de son maître, sont quant aux uns, les mêmes ou très-semblables dans plusieurs contes, et quant aux autres, particuliers à tel ou tel de ces contes.

Un conte Afghan, évidemment corrompu et publié par Thorburn, *Bannu, or our Afghan Frontier*, p. 199, tient une place à part :

Dans ce récit, le serviteur doit tous les jours semer une corbeille de grains, préparer pour la famille une corbeille de bois de chauffage et le vivre; en retour, le maître doit lui fournir une charrue et un couple de bœufs ; celui des deux qui ne tient pas son engagement doit perdre le nez. Dès le premier jour, le serviteur ne peut remplir tout son office, et le maître lui coupe le nez. Il retourne chez lui et raconte sa mésaventure à son frère qui entre au service du maître aux mêmes conditions. Celui-ci répand tout le grain, tue un des bœufs et brise la charrue, et, rentré à la maison, dit au maître qu'il a rempli ses engagements. Il en fait autant le second jour. Le troisième jour, le maître ne peut lui fournir ni grain, ni charrue, ni bœuf, et perd son nez.

— Dans notre conte breton, Fanch doit enlever les deux enfants du maître pendant le repas; on doit ici rapprocher un conte grec (no 34) et le conte lithuanien. Dans le conte grec, le maître dit au serviteur de prendre l'enfant et de lui vider les boyaux, mais le serviteur tue l'enfant et enlève ses boyaux; dans le conte lithuanien, le serviteur traite l'enfant de telle façon que celui-ci perd l'envie de se faire porter par lui.

Fanch vend les cochons, fiche la queue dans une mare, et prétend qu'ils ont été attirés par un démon dans le marais; comparez les contes italiens et basques, le conte allemand de Prœhle où ce sont des vaches, Asbjœrnsen, p. 393 et 396, Gonzenbach, *Sicilianische Mærchen* no 37, p. 255 et Arnason, *Jeelandic Legends translated by* Powell and Magnusson, t. II, p. 552.

Mais quand Fanch vend les bœufs et prétend qu'ils ont été enlevés au ciel par un tourbillon, et que c'est pour cela qu'il se trouve sur un arbre avec la queue d'un des bœufs, on ne peut comparer cet épisode qu'avec le conte norvégien (Asbjœrnsen, p. 376), où le valet vend toutes les chèvres, sauf une qu'il pend à un arbre, et prétend qu'un tourbillon les a enlevées au ciel à l'exception de celle-là.

Fanch dans le château va chercher deux pelles et crie de la fenêtre à son maître « toutes les deux, seigneur? » On peut comparer le conte basque où le serviteur doit aller chercher à la maison pelle et pioche, et à cette occasion bat la maîtresse et sa servante

en même temps que de la maison il crie au maître : « une ou toutes deux? »

Le fait que l'engagement doit cesser quand le coucou chantera, et que, par cette raison, la femme du maître monte sur un arbre et imite le chant du coucou, se rencontre, outre le conte breton, dans les contes allemands, dans le conte danois, dans un conte norvégien (Asbjœrnsen, p. 394), dans un conte grec (Hahn, nº 34) et dans le conte moravo-valaque. Cf. aussi Gonzenbach, *Sicilianische Mœrchen*, nº 37, où la mère de Giufà (p. 254) se cache dans le lierre et crie comme une chouette.

Avec le commencement du conte breton il faut comparer le passage suivant de l'histoire latine de Salomon et Marcolphus.

« Rex Salomon quadam die cum venatoribus suis et copulis canum de venatione rediens, forte transiens ante hospitium Marcolphi, divertit se illuc cum equo suo, et inclinato capite suo sub limine ostii requirens, quid intus esset, Marcolphus respondit regi : Intus est homo integer et dimidius et caput equi ; et quanto plus ascendunt, tanto plus descendunt. Ad hoc Salomon dixit : Quid est quod dicis? Marcolphus respondit : Nam integer ego sum intus sedens, dimidius homo tu es supra equum extra sedens, intus prospiciens inclinatus; caput vero equi caput est tui caballi, super quem sedes. Tunc Salomon dixit : Qui sunt ascendentes et descendentes? Marcolphus respondit et ait : Fabæ in olla bullientes. Salomon : Ubi sunt tuus pater et tua mater, tua soror et tuus frater? Marcolphus : Pater meus facit in campo de uno damno duo damna; mater mea facit vicinæ suæ, quod eï amplius non faciet; frater meus extra domum sedens, quicquid invenit, occidit; soror mea in cubiculo sedens plorat risum annualem. Salomon : Quid illa significant? Marcolphus : Pater meus in campo suo est, et semitam per campum transeuntem occupare cupiens, spinas in semitam ponit, et homines venientes duas vias faciunt nocivas ex una, et sic facit duo damna ex uno. Mater vero mea claudit oculos vicinæ suæ morientis, quod amplius ei non faciet. Frater autem meus, extra domum sedens in sole et pelliculas ante tenens, pediculos omnes, quos invenit, occidit. Soror autem mea præterito anno quemdam juvenem adamavit, et inter ludicra et risus et molles tactus et basia quod tunc risit, modo prægnans plorat. »

Comparez en outre le conte de l'Amiénois dans *Mélusine*, p. 279 et le commencement du conte gascon *Joan lou pigre*, dans Bladé, *Contes et proverbes populaires recueillis en Armagnac*, p. 14 (1).

Dans le conte de l'Amiénois un petit garçon dit à un intendant d'un seigneur à qui son père doit de l'argent : « Bonjour, la moitié d'un homme et la tête d'un cheval ! » et il fait les réponses suivantes aux questions, où sont la mère, le père, les sœurs :

1º Ma mère est allée à la chasse, tout ce qu'elle tue elle le laisse et tout ce qu'elle ne tue pas elle le rapporte.

2º Mon père est parti faire un trou pour en boucher deux autres (c'est-à-dire qu'il est allé emprunter une somme pour payer deux créanciers).

3º Ma sœur aînée est partie pleurer ses plaisirs du temps passé (c'est-à-dire qu'elle est allée au cimetière pour pleurer son fiancé qui est mort).

4º Ma jeune sœur fait cuire des allants et venants (i. e. des pois).

Dans le conte gascon, aux questions de son maître, s'il est seul, ce qu'il fait, ce que font son frère et sa sœur, sa mère et son père, Jean fait les réponses suivantes :

1º J'y vois la moitié de deux bêtes à quatre pieds.

2º Je fais cuire ceux qui s'en vont et ceux qui s'en retournent.

3º Mon frère est à la chasse, et tout le gibier qu'il prend, il le jette, et celui qu'il ne peut pas atteindre, il l'emporte.

4º Ma mère fait cuire le pain que nous avons mangé la semaine passée.

5º Mon père est à la vigne, et il fait du bien et du mal (c'est-à-dire qu'il fait du bien quand il coupe bien, et qu'il fait du mal quand il coupe mal).

Comparez en outre Zingerle, l.l., p. 42, Schneller, *Mœrchen und Sagen aus Wælschtirol*, nº 46, et un conte suisse dans Firmenich, *Germaniens Vœlkerstimmen*, tome II, p. 658, et répété dans Sutermeister, *Kinder und Hausmœrchen aus der Schweiz*, 2e éd., p. 227.

Dans le premier conte, un jeune paysan dit à un seigneur :

1º Mon père est allé au champ pour faire d'un mal, deux.

2º Ma mère cuit le pain que nous avons mangé la semaine dernière.

3º Ma sœur pleure ce dont elle a ri l'année passée.

Dans le conte du Tyrol italien, un enfant dit à un seigneur à qui son père doit de l'argent :

1º Je vois comme ils ricanent et comme ils sont.

2º Mon père est allé pour boucher un trou avec un autre trou.

3º Ma mère cuit du pain déjà mangé.

4º Ma sœur pleure les joies de l'année passée. (Elle s'est mariée l'an dernier avec un méchant qui la fait souvent pleurer.)

Dans le conte suisse, un enfant dit à un seigneur : Le père cuit du pain déjà mangé, et la mère fait du mauvais sur mauvais (c'est-à-dire qu'elle rapièce des vieux habits).

Pour la réponse dans le conte breton : « Mon père est allé à la chasse et il laissera ce qu'il prendra, et rapportera à la maison ce qu'il ne prendra pas, » et, pour les réponses parallèles dans le conte de l'Amiénois et dans le conte gascon, je renvoie le lecteur à la préface de M. Gaston Paris dans E. Rolland, *Devinettes ou Énigmes populaires de la France*, p. XI.

Reinhold KŒHLER.

(1) On trouve ce conte gascon, mais dans un moins bon texte, aussi chez Cénac-Moncaut, *Littérature populaire de la Gascogne*, p. 235. Bladé nous renvoie aussi au conte provençal. « L'Enfant et le Moussou » dans l'*Armana prouvençau* de 1859, p. 58. Je regrette de n'avoir pas cette année de l'Armana.

(1) J'omets deux autres occupations de la mère qui ne se trouvent dans aucun des autres récits.

CROYANCES, SUPERSTITIONS, PRÉJUGÉS, USAGES ET COUTUMES

DANS LE DÉPARTEMENT DES VOSGES.

(Suite.)

Meubles. — Le bruit sec que font entendre les meubles neufs, quand la température change dans un appartement, annonce qu'une âme en purgatoire demande une prière. On dit aussi que ce bruit présage le décès prochain d'un parent ou d'un ami.

Maniehennequin. (Voir au mot Hennequin.) — Voici ce que dit Richard : « C'est une troupe de musiciens » qu'on entend quelquefois dans les airs, pendant les » fraîches nuits de l'été, et qui déchirent impitoyable- » ment les personnes assez malheureuses pour en être » aperçues.....

» Les habitants de Rochesson et de quelques com- » munes disent que ces bruits ne sont autre chose que » des cris de pauvres enfants décédés sans avoir reçu » le baptême. A Ventron on donne encore à cette pré- » tendue musique sauvage le nom de *la remolière*, sans » doute parce que la réunion des divers sons dont se » composait cette musique, avait quelque ressemblance » avec ceux que produit la roue d'un rémouleur quand » il aiguise des instruments tranchants (1). »

Naissances. — Une femme enceinte est, dit-on, exposée à mourir dans l'année si elle tient un enfant sur les fonts baptismaux.

Pour obtenir de beaux enfants ayant le teint clair et les yeux noirs, il faut que la mère, pendant sa grossesse, prenne de temps en temps un petit verre de kirsch ou de bonne eau-de-vie.

L'enfant qui naît entre onze heures et minuit, éprouvera, disent les femmes de Gerbamont et de Cornimont, de grandes infortunes.

C'est une douce et naïve croyance chez beaucoup de femmes que l'enfant qui a fait une chute, sans se faire aucun mal, est tombé dans les bras de la sainte Vierge.

L'enfant qui, dès son bas âge, est doué de beaucoup d'esprit naturel et paraît un petit prodige, est condamné à une courte existence.

On croit que les enfants naturels ne peuvent manquer d'avoir beaucoup d'esprit et qu'ils réussiront dans toutes leurs entreprises.

On a le pieux usage d'asseoir les petits enfants de l'année sous la couronne du reposoir de la Fête-Dieu, dans l'espérance qu'ils acquerront plus de force et marcheront aussi plus tôt.

Noel. — Les femmes doivent se garder, la veille de cette fête et avant d'aller à la messe de minuit, de laisser du chanvre ou du lin à leurs quenouilles, sans quoi les souris et les rats viendraient y déposer leurs ordures et le manger.

Noyer. — Quelques personnes croient que des feuilles de noyer, cueillies avant le lever du soleil le jour de la fête de Saint-Jean-Baptiste, et portées sur soi, sont d'excellents préservatifs contre les accidents de la foudre.

Œufs. — Les œufs pondus le Vendredi-Saint, ne se gâtent pas. Ils ont la vertu, si on en jette dans un incendie, d'éteindre le feu, surtout quand il a été allumé par la foudre.

Orages. — Dans certaines communes, on dit que quand on entend le tonnerre avant la Notre-Dame de mars (25 mars) ou pendant les trois premiers jours de mai, les vaches ne donneront que peu de lait. Le tonnerre en avril est signe qu'on aura du bon fruit. L'aubépine est réputée un préservatif contre la foudre, par la raison que Notre-Seigneur, dans sa Passion, a été couronné par des rameaux entrelacés de cet arbrisseau. On assure aussi que la foudre ne tombe jamais sur le hêtre.

Pain. — Dans bien des ménages, on est persuadé que la personne qui entame un pain sans avoir préalament fait avec son couteau le signe de la croix sur la croûte du dessous, est menacée d'un malheur prochain. Le morceau de pain détaché d'une miche s'appelle *le chanté*. Dans les paroisses, le pain bénit est fourni à tour de rôle par tous les ménages. Le dimanche, après l'office, le chef de ménage qui a fourni le pain bénit va à la sacristie chercher ce qui est resté après la distribution, ainsi que le *chanté*. Ce chanté est porté sur une assiette au voisin, ce qui lui indique que son tour de fournir le pain est arrivé. Le pain bénit du jour de la Trinité est un préservatif puissant contre toutes sortes de maléfices; on croit même qu'il met à l'abri des accidents de la foudre. Dans les environs de Remiremont, on dit qu'on aura un très-beau temps quand la personne qui porte le pain ce dimanche avant la messe pour être bénit est une jeune et jolie fille.

Dans les paroisses où la confiance en saint Hilaire, saint Guérin (Quirin), invoqués comme protecteurs du bétail, est encore très-vivace, on porte du pain et du sel à la messe paroissiale célébrée le jour de la fête de ces bienheureux. Ces aliments sont bénits après l'office et sont ensuite distribués aux bestiaux, même aux poules et coqs, afin de les préserver de toutes contagions, maladies et maléfices. Ce pain bénit ne peut que porter chance aux coqs, tandis que si on leur donnait du pain bénit le dimanche, qui est destiné à symboliser l'union entre les fidèles, ces animaux deviendraient très-méchants et comme enragés.

Papillons. — On dit dans le canton de Saulxures que la personne qui, au printemps, prend, sans courir après, le premier papillon qu'elle aperçoit, trouvera un essaim d'abeilles dans l'année.

Pèlerinages et Superstitions médicales. — Il y a, dans les campagnes, beaucoup de personnes qui ont ce qu'on pourrait appeler la manie des pèlerinages, et qui, à la moindre maladie qui attaque leurs proches parents où même leurs animaux *r'vouoge* (voue) la personne ou l'animal malade à quelque saint, ce qui signifie qu'elles font vœu d'aller prier pour le malade au

(1) Si le lecteur se reporte à ce que je disais dans *La Vallée de Cleurie*, pages 351 et 354, à une époque où j'ignorais l'existence du curieux ouvrage de Richard, il verra que maintenant encore la croyance à la Maniehennequin existe encore dans nos montagnes. J'ai entendu plusieurs fois, mais pendant les jours calmes et très-chauds de l'été, ce bruit vague dans l'atmosphère, qu'on appelle *le rmoler* dans la vallée de Cleurie, et la remolière dans la vallée de la Moselotte. La science peut donner l'explication de ce phénomène.

pied de la statue du saint et déposer une offrande sur son autel. Cette pratique n'est pas répréhensible quand elle n'est inspirée que par une foi éclairée, mais elle est ridicule quand on néglige d'employer les moyens naturels de guérison, sous prétexte que le saint guérira si le malade doit guérir, et si le mal est mortel qu'il n'y a rien à faire. Il y a, disent beaucoup de gens, des maux de trois façons : ceux que les médecins peuvent guérir comme les *affections de poitrine* (fluxion de poitrine), la fièvre *stéphoïde* (typhoïde), etc. Ceux qu'on doit faire arrêter d'abord, tels que panaris, esquinancie, érésipèle, entorse, luxation, colique, enflure, scorbut, etc., enfin les *maux de saints*. Ces derniers sont assez difficiles à déterminer, et bien peu d'*arrêteurs* sont capables de bien désigner les nuances qui limitent les maladies qui sont de leur ressort, de celles qui ne peuvent être traitées que par l'intervention des saints. D'un autre côté, les *maux de saints* n'ont pas de désignations scientifiques, il y a les gouttes *saint Golbert* (gouttes saint Valber), le mal *saint Coériè* (mal saint Quirin), le mal *saint Genjegou* (mal saint Gengoult), la maladie saint Del (convulsions des enfants), le mal saint Hubert (espèce de fièvre cérébrale), etc., etc.

Quand l'empirique de l'endroit a dit que le mal qu'on lui déclare est un mal de saint, il l'arrête provisoirement, mais il n'y a qu'un moyen de le guérir, c'est de s'enquérir de suite où le saint *pose* et de s'acheminer vers sa chapelle. Si le mal ne guérit pas, l'*arrêteur* en renom dans l'arrondissement, souvent même dans un département voisin, est consulté : il prescrit des neuvaines, fait des simagrées, et, si par hasard le malade se rétablit, on a la certitude que le saint ou le sorcier ont fait miracle. Il y a des saints spéciaux pour bien des maladies et on va de loin les consulter dans leurs chapelles ou dans les églises paroissiales des villes. Sainte Claire, pour les maladies des yeux; saint Del, pour les convulsions; saint Valber, pour les tumeurs et enflures; saint Quirin et saint Blaise pour la rage; saint Florent, pour la colique; saint Hubert, pour la rage, etc.; à sainte Sabine *tout mal affine!*

Il y a une vingtaine d'années que les femmes de l'arrondissement de Remiremont ne peuvent plus aller consulter les trois statuettes en bois qui se trouvaient dans l'antique église de cette ville. C'était saint *Vit*, saint *Languit* et saint *Mourra*. La mère qui avait un enfant malade venait poser trois bouts de cierge allumés, exactement de même longueur, devant les trois statuettes; le premier de ces cierges qui s'éteignait indiquait par le saint devant lequel il était placé, si l'enfant vivrait en guérissant, ou languirait de longues années, ou mourrait promptement. Les statuettes ayant été enlevées, le pèlerinage a forcément cessé, puisqu'on ne sait plus où les saints *posent*.

Une foi plus éclairée et aussi l'indifférence et l'incrédulité ont mis fin à une foule d'autres pèlerinages et pratiques entachés de superstitions; mais les pèlerinages à la tombe du B. Pierre Fourrier à Mattaincourt, à N.-D. des Ermites, en Suisse, et à saint Nicolas, près Nancy, existeront longtemps encore.

X. Thiriat.

(A suivre.)

DICTIONNAIRE DES NOMS

DONNÉS AUX HABITANTS

DES DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

(Suite.)

Rochelais (1), de La Rochelle, ch.-l. du dépt de la Charente-Inférieure. « Sur la brèche, Caussens et Goas ont rencontré *Rochelais* et *Rochelaises*. » (*Les deux siéges de la Rochelle*, par A. de Quatrefages.)

Romanain, de Romans, cne, con de Châtillon-sur-Chalaronne, arrt de Trévoux, dépt de l'Ain. « Le *Romanain* est actif et laborieux, toujours opiniâtre, souvent insoumis et querelleur. »

Romanais (2), de Romans, ch.-l. de con, arrt de Valence, dépt de la Drôme. « Les doctrines de Calvin séduisirent de bonne heure les *Romanais*. » (*Romans*, par Ar. Guilbert.)

Romorantinois, de Romorantin, ch.-l. d'arrt, dépt de Loir-et-Cher. « Les *Romorantinois* jouissent d'une promenade plantée de beaux arbres. » (*La Loire historique*, par Touchard-Lafosse.)

Roncherollais (3), de Roncherolles-en-Bray, cne, con de Forges, arrt de Neufchâtel-en-Bray, dépt de la Seine-Inférieure. « *Roncherollais* et *Rouennais* fraternisent et se quittent sans regret de part et d'autre. » (*Hist. de Roncherolles-en-Bray*, par Delamare.)

Roscovite, de Roscoff, cne, con de Saint-Pol-de-Léon, arrt de Morlaix, dépt du Finistère. « Les *Roscovites* sont connus par toute la Bretagne, et remplissent souvent d'une extrémité à l'autre l'office de commissionnaires. » (*Le Breton*, par Alf. de Courcy.) On dit aussi **Roscovien** : « Les *Roscoviens*, c'est le nom qu'ils se donnent entre eux, manquent assez souvent de débouchés pour leurs produits. » (*Magasin pittoresque*, 1846.)

Rossonnois, de Ressons-sur-Matz, ch.-l. de con, arrt de Compiègne, dépt de l'Oise.

Roubaisien, de Roubaix, ch.-l. de con, arrt de Lille, dépt du Nord. « Le Narrateur *roubaisien*. Littérature, histoire, nouvelles, annonces et avis divers. »

Rouennais, de Rouen, ch.-l. du dépt de la Seine-Inférieure. « Histoire des milices bourgeoises et de la garde nationale *rouennaise*, par H. Bouteiller. »

Rouergat, du Rouergue, pays dans le dépt de l'Aveyron. « Bituit, chef des *Rouergats*. » (*Hist. des Antiquités de Nimes*, par Ménard). On dit aussi **Rouergais** : « Les *Rouergais*, en allant à Paris, passent par Nevers. » (A. Monteil, *Hist. de l'industrie française*.)

Roussillonnais, du Roussillon, ancienne province. « Le *Roussillonnais* est peut-être, de tous les habitants du royaume, celui qui est le moins français dans la grande et complète acception du mot. (*Le Roussillonnais*, par Am. Achard.)

(1) La Rochelle, cne, con de la Haye-Pesnel, arrt d'Avranches (Manche). — La Rochelle, cne, con de Vitray, arrt de Vesoul (Haute-Saône).

(2) Romans, cne, con de Saint-Maixent, arrt de Niort (Deux-Sèvres).

(3) Roncherolles, cne, con de Darnetal, arrt de Rouen (Seine-Inférieure).

Royannais, de ROYAN, ch.-l. de c^on, arr^t de Marennes, dép^t de la Charente-Inférieure. « Aux *Royannais*, par P. Granet. »

Royen (1), de ROYE, ch.-l. de c^on, arr^t de Montdidier, dép^t de la Somme. « Les *Royens* pénètrent dans le bourg de Montdidier et profanent l'église. » (*Hist. de Montdidier*, par V. de Beauvillé.)

Ruthénien, de RODEZ, ch.-l. du dép^t de l'Aveyron. « Le coin du voile levé sur l'affaire Fualdès fait des révélations peu flatteuses pour le caractère *ruthénien*. » (*Petite revue*, 4^e trim.). On dit aussi **Ruthénois** et **Rhodanois** : « Les gueules au léopard lionné d'or des comtes *Rhodanois*. »

Sablais, des SABLES-D'OLONNE, ch.-l. d'arr^t, dép^t de la Vendée. « Pendant les heures de travail, les *Sablaises* marchent presque toujours pieds nus. » (*Magasin pittoresque*, 1849.)

Sablésien, de SABLÉ-SUR-SARTHE, ch.-l. de c^on, arr^t de la Flèche, dép^t de la Sarthe. « A la fin de 1589, Henri IV vint recevoir la soumission des *Sablésiens*. » (*Sablé*, par Em. de la Bédollière.)

Sagien, de SÉEZ, ch.-l. de c^on, arr^t d'Alençon, dép^t de l'Orne. « Les *Sagiens* n'ont jamais trempé dans les rébellions civiles. » (*Recherches sur la ville de Séez*, par Maurey d'Orville.)

Saint-Amandinois, de SAINT-AMAND-DE-VENDÔME, ch.-l. de c^on, arr^t de Vendôme, dép^t de Loir-et-Cher. « Les embellissements de la maison occupèrent beaucoup les esprits des *Saint-Amandinois*. » (*Sem. des familles*, 28 nov. 1863.)

Saint-Bonnitain (1), de SAINT-BONNET-LE-CHATEAU, ch.-l. de c^on, arr^t de Montbrison, dép^t de la Loire. « Le *Saint-Bonnitain* est industriel, commerçant et agriculteur, se réservant au besoin de ne rien être de toutes ces choses. » (*Le Forésien*, par L. Roux.)

Saint-Cyrien (2), de SAINT-CYR, c^ne, c^on et arr^t de Versailles, dép^t de Seine-et-Oise. « Les *Saint-Cyriens* se partagent en deux catégories bien tranchées. » (*Esquisses parisiennes*, par Bernadille).

Saint-Nazairien (3), de SAINT-NAZAIRE, ch.-l. d'arr^t, dép^t de la Loire-Inférieure.

L. MERLET.

(A suivre.)

AIR DE LA CHANSON « L'AMANT ÉCONDUIT. »

CHANSON.

L'Amant éconduit.

(SAINT-MORET, YONNE.)

C'est à Bordeaux, il y a-t-une jolie brune ; (*bis.*)
Elle est si belle, si parfaite en beauté
Qu'elle a charmé le cœur d'un marinier.

Beau marinier, si tu voulais m'aimer !
Un anneau d'or que j'ai à t'y donner,
Beau marinier, si tu voulais m'aimer !

Quand ils étaient tous deux dedans la chambre,
On n'entendait que des embrassements
Entre la belle et son fidèle amant.

Son autre amant à la porte qui écoute,
Joignant les mains, levant les yeux au ciel,
Disait : Grand Dieu ! que je suis malheureux!

D'avoir aimé une si jolie brune,
Lui avoir donné tout c' que son cœur charmait,
Dire qu'aujourd'hui il me faut la quitter !

Oh ! dis, galant, c'est ta méchante mère,
Ell' me disait, ell' me parlait souvent,
Si tu m'aimais c'est pour passer le temps.

Oh ! va, la belle, n'écoute pas ces paroles,
Rends-moi ton cœur, le mien sera le tien ;
Embrasse-moi, mon cœur sera pour toi.

Elle m'a donné un beau bouquet de roses
Tout à l'entour garni de jassemins,
Quand je le vois il baisse mon chagrin.

Adieu chagrin, adieu mélancolie,
Adieu chagrin, ne restez plus chez moi
Puisque la belle m'a refusé sa foi.

E. R.

(1) ROYE, c^ne, c^on et arr^t de Lure (Haute-Saône).

(1) Il y a trente-six autres communes en France du nom de SAINT-BONNET, dont les habitants ont la même appellation.

(2) Les habitants de trente-sept autres communes du nom de SAINT-CYR ont la même appellation.

(3) Il y a quatorze autres communes du nom de SAINT-NAZAIRE, dont les habitants ont la même appellation.

AIR DE LA RONDE « NOUS ÉTIONS TROIS FILLES. »

RONDE.

Nous étions trois filles (1).

RONDE RECUEILLIE DANS LES ENVIRONS DE MÉZIÈRES (ARDENNES.)

Nous étions trois filles,
Trois à marier (2).
Nous nous en allâmes
Dans un pré danser.

REFRAIN. — Dans le pré, mes compagnes,
Qu'il fait bon danser!

Nous nous en allâmes
Dans un pré danser.
Nous fîmes rencontre
D'un joli berger.
Dans le pré, etc.

Nous fîmes rencontre
D'un joli berger.
Il prit la plus jeune
Voulut l'embrasser.
Dans le pré, etc.

Il prit la plus jeune,
Voulut l'embrasser.
Nous nous mîmes toutes
A l'en empêcher.
Dans le pré, etc.

Nous nous mîmes toutes
A l'en empêcher.
Le berger timide
La laissa aller.
Dans le pré, etc.

Le berger timide
La laissa aller.

Nous nous écriâmes
Ah! le joli berger.
Dans le pré, etc.

Nous nous écriâmes
Ah! le joli berger!
Quand on tient l'anguille
Il faut la manger.
Dans le pré, etc.

Quand on tient l'anguille
Il faut la manger.
Quand on tient les filles
Il faut les embrasser.

Dans le pré mes compagnes
Qu'il fait bon danser!

NOZOT.

Rocroi, septembre 1856.

(Extr. du *Recueil de Poésies populaires françaises*, Biblioth. nationale, Mss., fonds français, 3343, feuillet 44.)

(1) Comparez les deux chansons publiées ci-desus col. 407 et 408.

(2) VAR. bonnes.

FORMULETTE.

(ENVIRONS DE PITHIVIERS, LOIRET.)

Les enfants se tiennent par la main, deux à deux: la main droite dans la main droite, la main gauche dans la main gauche, de manière que leurs bras s'entrelacent; leurs mains reposent en s'unissant sur leur poitrine, et ils vont ainsi en disant :

Pain d'épice
A la gargarisse,
Mon enfant
Est en nourrice
Sous la queue
D'une écrevisse.
Pain au lait,
Tirez mon balai.

En disant ces derniers mots, ils font un demi-tour sans abandonner leurs mains, l'enfant de droite tournant à gauche, celui de gauche tournant à droite, et ils reviennent sur leurs pas en reprenant la formulette.

Louis BEAUVILLARD.

VARIANTE CHARTRAINE.

Pain d'épice
Gargalisse,
Mon compère,
Ma commère,
Saint Simon
Tournez la maison.

DEVINETTES.

(PITHIVIERS, LOIRET.)

1.

Qu'est-ce qui a tant de petites pièces, tant de petites pièces, qu'on n'en voit pas les raboutis?

— Le ciel couvert de nuages.

2.

Qu'est-ce qui n'a ni ous (os) ni arêtes,
Et passe la rivière sans chuêtre (chevêtre)?

— Une sangsue.

3.

Quest-ce qui lève dans le bois, sans racines?

— Le levain.

4.

Qu'est-ce qui n'a ni ous (os) ni arêtes,
Et porte une couronne sur sa tête?

— Un fromage.

5.

Qu'est-ce qu'a tant de petites pattes, tant de petites pattes et qui ne peut pas marcher.

— Une aronce (ronce).

Louis BEAUVILLARD.

BIBLIOGRAPHIE.

Faune populaire de la France; les Mammifères sauvages (noms vulgaires, dictons, proverbes, contes et superstitions), par Eugène ROLLAND. Paris, Maisonneuve, 1877, 1 vol. petit in-8°, pp. XVI-179.

M. Eugène Rolland ne s'était fait connaître jusqu'ici que par une étude — excellente, du reste — sur un patois du pays messin (1), lorsque successivement il a fait paraître le premier volume de la *Faune populaire*, un recueil d'*Enigmes populaires* et la revue de mythologie qu'il publie avec M. Gaidoz sous le titre de *Mélusine*. En un court espace de temps, M. R. a pris possession d'un domaine nouveau, domaine étendu et des plus fertiles, celui du *Folk-lore*, où il règne aujourd'hui avec une autorité incontestée.

La très-courte préface que M. R. met en tête de son premier volume est si nette et expose si clairement l'objet du livre, que nous ne pouvons nous empêcher de la reproduire :

« Le petit volume, que je présente aujourd'hui au monde savant, forme la première partie d'une série d'études sur l'histoire naturelle dans ses rapports avec la linguistique et la mythologie. La suite de cet ouvrage comprendra les oiseaux (1 volume), les reptiles, les poissons et les insectes (1 volume), les animaux domestiques (2 volumes); et si le public veut bien m'encourager dans cette voie, je me propose de faire pour la flore française ce que j'aurai fait pour la faune. Un index complet de tous les noms d'histoire naturelle cités dans cette série de travaux et devant aussi former un volume, facilitera des recherches de tout genre aux linguistes, aux mythologues, aux naturalistes, aux chasseurs, aux pêcheurs, etc.

» J'exprime ici le vœu qu'à l'étranger l'on fasse des recueils analogues pour les langues allemande, anglaise, italienne, etc.

» Si l'on voit cet espoir se réaliser, de grands services seront rendus à la science linguistique et surtout à la science mythologique; M. Benfey, dans son *Pantchatantra*, et M. de Gubernatis, dans sa *Mythologie zoologique*, ont déjà fait voir quel rapport intime existait entre la zoologie (populaire) et la mythologie. »

La nouveauté, l'intérêt et l'utilité de pareilles études frapperont le lecteur. M. R. n'a pas seulement le mérite d'ouvrir à la science de nouveaux champs d'exploration; mieux que personne, il était préparé, par ses goûts personnels et ses études antérieures, à ce genre de recherches; et, mieux que personne, il est capable de les mener à bonne fin.

Le premier volume de la *Faune populaire* est un modèle d'exposition lumineuse. L'auteur étudie successivement les divers mammifères sauvages connus en France dans l'ordre de la classification linnéenne. Il consacre à chaque espèce animale un chapitre qu'il divise régulièrement en deux parties. La première partie contient les noms vulgaires avec l'indication des localités où ces noms sont en usage, et souvent leur explication étymologique, les termes de chasse, les dictons, les proverbes généraux qui se rapportent aux animaux; la seconde partie renferme les croyances, les superstitions dont ils sont l'objet, les contes dont ils sont les héros, les dictons, les proverbes qui font allusion à ces superstitions ou à ces contes. Chaque assertion est accompagnée de l'indication exacte de la source où elle est puisée (1). Un index bibliographique fort étendu, et qui donne une idée de l'immense lecture qu'a dû entreprendre l'auteur, complète ces indications. Comme on le voit, le livre est un recueil de faits classés avec méthode et vigueur; l'auteur se montre aussi peu que possible et se cache derrière les faits qu'il laisse parler. Tout est sobre, net, plein.

Ce livre, par sa nature, échappe à l'analyse. On ne peut donner une idée de ces séries de noms dialectaux ou de citations qui se rapportent à chaque espèce animale. Disons seulement que quarante-cinq individus sont l'objet de monographies; les plus étendues sont celles de la chauve-souris, de la taupe, du rat, du lièvre, du cerf, du renard, et surtout du loup, le trésor de l'ouvrage. Messire Loup occupe à lui seul près du tiers du livre.

Malgré la sévérité de l'exposition, le recueil se lit avec un vif intérêt. Chaque page donne matière à réflexion, à comparaison : formes inconnues de mots, étymologies nouvelles, légendes ou superstitions curieuses, bizarres, amusantes.

Voici quelques observations suggérées par une lecture rapide, et que nous soumettons à l'auteur.

P. 4. *Chaivou sri* (Bourgogne), *chaivi* (ibid.), *tchenvai tcheri* (Montbéliard), noms locaux du *vespertillo* sont rapportés par

(1) *Vocabulaire du patois de Remilly*, Romania, 1873, p. 437-454; *Vocabulaire du patois du pays messin, complément*, Romania, 1876, p. 189-229.

(1) Un certain nombre reposent sur l'observation personnelle de l'auteur.

M. R. à la forme *chouette-souris;* n'est-ce pas plutôt *chauve-souris?* — *Pisso-roto* (Limousin). L'auteur dit ne pas se rendre compte de ce nom dialectal de la chauve-souris. Il en donne lui-même l'explication à la note 1 de la page 7 : « L'urine des chauve-souris et la fiente des arondelles peuvent faire perdre la vue. » Joubert, p. 136. — Cf. le nom *limousin* de cet animal : *pisso-roto.*

P. 9. M. R. tire de *talpa* à l'aide d'un suffixe *onem* ou *ta* les noms de la taupe usités dans l'est, le sud-est de la France et dans la Suisse romande : *Darbon, derbon, darbou, drebou, taerbon; daœrvie, dravie, draivie.* Cette dérivation nous paraît phonétiquement inadmissible; ces mots remontent à un radical *darb (derb)* ou *derv* dont nous ne connaissons pas l'origine (1), mais qui ne peut être le latin *talp-a. Derbon* se trouve dans les mêmes localités à côté de *taupe*, témoin ces deux vers d'une chanson de la Gruyère (Voruz, Suisse romande) : « Pyéro Coderey pregni le *derbon*, Xon fraure le *tôpe* » (Cornu, *Romania*, 1875, p. 230).

P. 10 « A Besançon, comme dans le pays messin, *bousser* signifie *pousser.* » — Ce *bousser* se rattache au même radical que *bouter* et que *bosse.* — Un des noms de la taupe, usité à Courbisols (Marne) est *sieu.* M. R. ne peut se l'expliquer. Ne serait-ce pas *seieur*, c'est-à-dire *rongeur*, l'animal qui, avec ses dents, scie, ronge les racines? — « Ducange donne comme synonyme de taupe : *waupe*, sub verbo *talpis.* Ce mot donne l'étymologie de *gaupe*, coquine, méchante femme » Mais quelle est l'étymologie de *waupe?* M. R. ne peut certainement identifier *waupe* et *talpa.*

Nous rattacherions encore volontiers à *taupe* un mot que M. Littré déclare d'origine inconnue, c'est le mot *taupin*, nom d'un corps de milice, et spécialement de pionniers et de *mineurs*, sous Charles VII.

P. 18. M. R. rattache au latin *mus* les dérivés *muset, mouset, musette, masette, mesirette, miserette, miseritta*, noms dialectaux de la *musaraigne.* S'il fallait y reconnaître le latin *mus*, on s'attendrait à le voir sous la forme *muret, murette*, etc. N'a-t-on pas plutôt affaire à un radical allemand *maus?*

P. 19. Parmi les noms dialectaux de la musaraigne dont M. R. déclare ne pas trouver l'étymologie, se trouvent *simon* et *rat mège.* — *Simon* est évidemment un nom propre qu'on applique par fantaisie à un animal. Ainsi l'écureil est dit *jacquet* et *fouquet;* le chat *marcou;* le perroquet *jacquot;* certains passereaux *pierrot, sansonnet*, etc. *Rat mège*, c'est-à-dire *rat médecin*, fait évidemment allusion à quelque superstition populaire, peut-être celle dont parle Pline (*Histoire naturelle*, XXIX, 27, 5) : *Ipse mus araneus contra se remedium est, divulsus et impositus :* « La musaraigne elle-même, fendue en deux et appliquée, est un remède contre sa propre morsure. » Les noms wallon et ronchi *chiproule* et *picruelle* sont évidemment un seul et même nom, présentant une interversion des consonnes initiales.

P. 29. « De ses habitudes de rapines (de la *souris*) viennent les mots *furo* (Gard), *rat furet* (Pyrénées-Orientales). » M. R. rattache-t-il *furet*, comme ce passage semble l'indiquer, au latin *fur?* A l'article *furet* (p. 64)), il admet un radical *fur* « dont la signification est obscure » et qui, par suite, n'est pas le latin *fur.*

P. 53. *Vourpotte et voirpotte*, noms de la belette à Montbéliard, se rattache à (*maul*) *wurf.*

P. 57. Le putois porte dans le nord et l'est des pays de langue d'oil des noms bizarres que M. R. ne s'explique pas, *vichau, vicheû, vcheû, vichoû, wilia, wixha, fichau, fussiau, ficheux, fissieu, fissicux, fissau, fhhô, hhô, chô, pchou.* Toutes ces formes se rapportent à une forme première, *visel* ou *fissel* que je rapproche de l'allemand *wiesel*, belette, anglais *weasel*, bas-allemand *wezel*, etc. Le nom germanique de la belette a pu passer au putois.

(1) Il a dû exister un vieux mot français *darb*, comme on le voit par la traduction latine *darbus*, dont Ducange donne un exemple tiré d'un texte de 1480 (mures, *darbos* et alpas [lege *talpas*] et alia animalia fera dampnum inferencia in fructibus.....) Ce texte distingue le *darb* de la *taupe.* A en juger par la forme dialectale (*darbon* = petit darb), le *darb* serait une taupe de grande espèce.

M. R. constate lui-même que les mêmes noms sont appliqués indifféremment à la belette, au putois, à la martre, à la fouine, « car on confond fréquemment entre elles les diverses espèces du genre *Mustela* » (p. 60).

P. 66. Parmi les noms de l'écureuil, je vois cités *fouquet, bosque, bosquet* ou *boquet, jaquet, etserguet, alrbonncira, verdache, verdathe, verdjassa, viairdzein, vyardza :* ces mots, dit M. R., semblent difficiles à expliquer. *Fouquet* et *jaquet* sont des noms propres (voir plus haut la note à la page 19); *bosque, bosquet* ou *boquet* désigne l'animal *des bois; etserguet* (Orbe, canton de Vaud) nous reporte à une forme plus ancienne *echerguet, eskerguet*, c'est-à-dire *escur-guet;* autrement dit, *etserguet* est un dérivé de *sciurus* ' *seursus* au même titre que *écureuil, escureur, esquirot* et les analogues. Quant à *alrbonneira*, et aux autres mots, ils représentent des formes françaises *albonnière* et *verdasse.* Quelle est la signification du premier terme? quel est le rapport de l'adjectif *verdasse* avec l'animal auquel il est appliqué? Nous ne pouvons le dire.

P. 89. Parmi les noms qui désignent le terrier du lapin, M. R. aurait pu citer *rabutière* qui se trouve dans Rabelais (v. 11) et qui rappelle directement l'anglais *rabbit*, arch. *rabbet*, lapin.

P. 95. Parmi les termes de vénerie relatifs au cef, que M. R. emprunte au traité de d'Yauville sur la vénerie du cerf (1788), se trouve *cerveaux* qu'on prononce *cervaaux* : « terme dont on se sert pour appuyer les chiens, lorsqu'ils chassent en crainte ou qu'ils se rapprochent. » Ce terme que d'Yauville rattache au radical *cerf* n'a rien à voir avec lui; c'est une contraction de *ça! reva! lo!* cri d'encouragement lancé aux chiens. Voir notre *Traité de la formation des mots composés*, p. 320.

P. 124. L'oraison du loup que M. R. constate dans les Ardennes et en Champagne existe également dans l'Auvergne.

P. 160. M. R. rattache à *vulpeculus* le nom catalan du renard *guilla;* c'est plus que douteux. *Guilla* appartient à un autre radical qui veut dire *ruse.*

P. 171. Aux mots qui se rapportent à la baleine, on peut ajouter *balenas.*

Les quelques observations qui précèdent donnent une idée de la richesse des faits réunis par l'auteur et du secours qu'en peut tirer la science étymologique de notre langue. M. R. lui-même a indiqué un certain nombre d'étymologies nouvelles, dont quelques-unes se présentent avec des caractères de vraisemblanee et de probabilité : *bedou*, nom dialectal du *blaireau*, rattaché ingénieusement à *bedeau* et servant à expliquer la signification étymologique de *blaireau* (p. 47); *hure* expliqué par l'allemand *haar* (75), *mareassin*, dérivé de *mère agasse* (74); *martre* donné comme une forme secondaire du nom propre *Martin* et expliquant à son tour *maudrai*, nom de diverses espèces du genre *mustela*, et par *maudrai*, l'adjectif *madré* (p. 91 et 161).

Nous n'avons parlé que de linguistique : la linguistique ne forme pas la moitié de l'ouvrage. C'est dire l'importance qu'y tiennent les questions de mythologie. L'abondance des renseignements, des traditions populaires, des formules, croyances, contes, y est tout aussi considérable. Plus d'un fait provoque des rapprochements avec des faits de même genre recueillis dans d'autres régions. Mais l'auteur s'est interdit tout rapprochement, et avec raison, ne voulant nous donner qu'un recueil de faits précis.

Assurément la collection des faits rassemblés par M. Rolland n'est pas complète, quoique l'auteur ait mis à contribution toutes les ressources dont il pouvait disposer. Mais, grâce au mouvement dont lui-même est le promoteur, grâce à la *Mélusine*, les moyens d'information, se multipliant, permettront à l'auteur de nous donner bientôt une seconde édition encore plus riche que la première. Espérons en même temps que les autres volumes de la faune populaire et de la flore populaire ne tarderont pas trop à suivre le premier volume qui ouvre si dignement la marche.

A. DARMESTETER.

(Extrait de la *Revue Critique.*)

Le Gérant, EUGÈNE ROLLAND.

Chartres. — EDOUARD GARNIER, Imprimeur.

LES CONTES POPULAIRES DANS HOMÈRE.

L'influence des poëmes homériques sur le développement de la religion et de la mythologie grecque est un sujet à peu près inépuisable de discussion, mais il est un côté de la question peut-être un peu négligé jusqu'ici et qui touche d'une façon curieuse à nombre de problèmes de critique non encore résolus ou qui n'ont même pas été abordés. Nous voulons parler du rôle que les *Mœrchen* ou contes populaires jouent dans la composition de l'Iliade et de l'Odyssée. Le terme « contes populaires » désigne ces mythes les plus humbles et les plus enfantins que M. Ralston et autres écrivains ont rendus populaires dans un autre sens et qu'il est si curieux de retrouver semblables chez des races âryennes et non âryennes. Règle générale, ces histoires diffèrent de deux manières des mythes d'une culture et d'une littérature plus élevée. Les héros et héroïnes sont d'ordinaire anonymes, et les événements se passent dans des pays innommés et à des époques indéterminées. D'autre part, les détails y sont primitifs, les mœurs, en général, sauvages — le cannibalisme, les relations avec les animaux et la magie étant très-répandus — enfin la composition et l'intrigue sont informes et décousues. Si l'on considère que ces contes ont une diffusion plus large parmi des races incultes et dans des classes illettrées que les mythes d'un ordre plus élevé, il semble qu'on en peut conclure que là où nous rencontrons un mythe et un conte populaire basés sur un même sujet, le conte populaire est le plus primitif et est la matière brute de laquelle est sorti le mythe rendu poli et devenu parfait. Ainsi, quand nous trouvons l'histoire des Symplégades chez les Aztèques, les Esquimaux et les peuples de la Nouvelle-Zélande, nous pouvons en conclure que le récit des rochers s'entrechoquant dans l'Odyssée est une forme postérieure artistique d'un conte populaire.

En examinant la composition de l'Odyssée du point de vue de cette théorie, nous trouvons que c'est un assemblage de contes populaires traités avec art et façonnés en un tout symétrique qui a commandé l'admiration des meilleurs critiques depuis deux mille ans. Prenons d'abord la conception centrale — celle du retour d'un voyageur près de sa femme, son déguisement, l'épouse qui refuse d'abord de reconnaître son mari, et la reconnaissance finale — ces idées constituent une des formules les plus répandues de la tradition populaire. On en peut trouver plusieurs exemples près de nous, dans les chansons des campagnes messines, recueillies par M. de Puymaigre, et dans les collections bretonnes de La Villemarqué. A l'autre bout de la terre, M. Dennys a rencontré le fond de cette histoire s'épanouissant en Chine où il prend diverses formes. Là, le voyageur est de retour, et follement anxieux d'éprouver la fidélité de sa femme qui ne le reconnaît pas, il se fait passer pour un ami absent depuis longtemps. Comparez les paroles d'Ulysse déguisé :

Ὀδυσῆα ἐγὼν ἰδόμην καὶ ξείνια δῶκα

Quand l'Ulysse chinois pousse trop loin son prétendu caractère de ξεῖνος πατρώιος l'épouse prend une poignée de sable et la lui jette dans les yeux. La suite du conte chinois est très-curieuse, car la Pénélope résiste si vivement qu'elle essaye de se pendre plutôt que de se soumettre aux prétentions d'un étranger qu'elle ne croit pas être son époux, bion que sa mère l'ait reconnu :

Οὐ μέν κ' ἄλλη γ'ὧδε γυνὴ τετληότι θυμῷ
Ἀνδρὸς ἀφεσταίη, ὃς οἱ κακὰ πολλὰ μογήσας
Ἔλθοι εἰκοστῷ ἔτει ἐς πατρίδα γαῖαν.

Ainsi le noyau de l'Odyssée est simplement un conte populaire qui, en Chine par exemple, a beaucoup de traits grotesques. Le poète a développé l'idée — la donnée originale — l'a transportée dans le cycle de la légende épique, et en a fait la trame d'un tissu de chants merveilleusement riches et brillants.

Il est clair que l'histoire du voyageur qui revient déguisé n'a pas de connexité naturelle avec les aventures du « Shifty Lad » des récits populaires qui par son adresse particulière combat et terrasse des géants et des sorcières. Quelques-uns de ces faits, cependant, ont été ajoutés au fond primitif par l'auteur de l'épopée. Le récit de l'aventure chez les Cyclopes a mécontenté les critiques. Ainsi que le remarquent MM. Riddell et Merry dans leur édition de l'Odyssée, le caractère du héros semble avoir changé en cette occasion. Il jette ses compagnons et lui-même dans des dangers inutiles; il est téméraire et imprévoyant. Enfin, l'idée sauvage du conte original ne pouvait être complétement abandonnée, du moment que l'aventure en était utilisée. La bonne vieille plaisanterie sur « Personne ne l'a fait » qui dans le conte de nourrtce esthonien prend la forme de : « Moi-même l'ai fait » ne pouvait être oubliée. La forme qu'affecte la légende chez les Oghuziens, tribu mixte de turc et de tartares, montre une étrange incrustation de fantaisies autour du noyau primitif. L'imagination grecque elle-même était impuissante à polir assez bien l'histoire pour enlever les traces très-simples et très-grotesques de la rudesse primitive.

L'histoire de Circé n'est pas très-commune dans les pays du Nord, bien que le pouvoir de changer les hommes par magie se présente constamment dans le cycle des nourrices, du pays des Esquimaux à la terre de Natal. Le docteur Gerland de Magdebourg (*Alt-griechische Mœrchen in der Odyssee*) a trouvé un très-juste parallèle à la sage et terrible fille d'Atlas dans la collection de Somadeva, c'est-à-dire dans ce recueil de contes indiens qui date de 1,200 ans avant J.-C. Un jeune marchand voyageant pour ses affaires rencontre quatre pèlerins avec lesquels il fait compagnie. Ils atteignent le soir une grand forêt où, dit-on, une Yackshini rôde — διὰ δρυμὰ πυκνὰ καὶ ὕλην. Cette terrible enchanteresse change les hommes en animaux qu'ensuite elle fait rôtir pour les manger. Les voyageurs avancent, malgré l'avertissement, et à minuit l'enchanteresse vient à leur rencontre, se livre à une danse magique, joue de la flûte et transforme l'un après l'autre les pèlerins en animaux. Juste à temps, le jeune marchand s'empare de la flûte qu'elle a laissé tomber, fixe la sorcière dans les yeux et commence à réciter la phrase magique. La Yackshini perd toute sa force, tombe par terre, se traîne aux pieds du héros et le supplie de ne pas la tuer en lui promettant de remplir tous ses désirs :

Ἡ δὲ μέγα ἰάλουτα ὑπέδραμε καὶ λάβε γούνων

Dans l'Odyssée, Circé ne va pas jusqu'à rôtir et manger les pourceaux qu'elle a métamorphosés. C'est une belle

et sauvage créature sans autre but malfaisant ou amour du mal que la satisfaction d'une méchanceté pure et que sa destinée pousse à mal faire, jusqu'à l'arrivée de l'homme qui doit la dompter et lui faire relâcher ses victimes. Ce n'est pas seulement un exemple du procédé d'épuration de l'épopée, mais encore un exemple typique de l'impossibilité pour Homère de traiter rudement une femme ou au moins une personne proche parente de dieux ou de héros. Il nous reste à parler des aventures d'Ulysse chez les Phéaciens. Ici, le Dr Gerland va encore nous aider et la collection de Somadeva nous fournit un autre parallèle indien. Les Vidyâdhâris, sorte de peuple surnaturel qui habite une ville et des palais aussi brillants d'or que le palais d'Alcinoüs, correspondent aux Phéaciens. Leur cité d'or n'est pas dans une île, mais sur le pic élevé des mystérieux sommets de l'Himalaya. Ils traversent l'air d'une façon magique comme les Phéaciens. D'autres peuples, il est vrai, dans les contes merveilleux des Mongols et des Samoyèdes traversent les mers « dans des bateaux aussi rapides que le vol d'un oiseau ou que la pensée. » Mais cette différence est sans importance. Les Vidyâdhâris ne jouissent pas d'une vie paisible dans leur cité d'or, mais sont toujours en lutte avec les Rackschasas, espèce de géants. Tel était précisément l'état des Phéaciens dans une tradition connue d'Homère, avant leur émigration à Schéria. « Jadis ils habitaient la spacieuse Hypereia [— c'est-à-dire la haute terre — près d'eux étaient les Cyclopes, hommes d'une présomptueuse insolence, qui plus puissants qu'eux les tourmentaient sans relâche. » Les Cyclopes correspondent aux Rackschasas. Atteindre les Vidyâdhâsis jusque dans leur demeure élevée était pour des mortels aussi pénible que de trouver les routes liquides qui menaient à Schéria. Ainsi, dans les contes indiens, le brahmane Saktideva avait autant d'aventures qu'Ulysse. Il aimait la fille d'un roi qui refusait pour époux quiconque n'avait pas été dans la cité d'or. Après un long voyage, Saktideva atteignit l'île du roi-pêcheur, Satyavrata, qui avait pouvoir sur le vent, le temps, et les voyages des hommes, comme Éole dans l'Odyssée. Mais Saktideva aborda l'île à la manière des contes de fées, à savoir, sur le ventre d'un large poisson. Satyavrata le reçut amicalement et l'accompagna dans un vaisseau. Sur sa route, Saktideva aperçut un point noir dans l'océan et il apprit que c'était un figuier suspendu sur un tourbillon. Le vent et le courant y poussèrent le vaisseau; enfin Saktideva dut se sauver en se rattrapant à une branche du figuier, comme Ulysse au figuier dont les racines ombrageaient Charybde. Ici se place un incident qui ne se trouve pas dans Homère. Pendant que Saktideva était là au désespoir, quelques aigles revinrent à leurs nids qui étaient dans le figuier et l'un d'eux s'écria qu'il arrivait de la Cité d'or où il comptait repartir le matin. Saktideva, avec une grande présence d'esprit, attendit que les oiseaux fussent endormis, puis il grimpa sur le dos de l'aigle qui avait annoncé son départ pour la ville où il devait aller lui-même. Le lendemain l'oiseau le porta dans un château de la Cité-d'Or; il y fut traité avec hospitalité par les femmes des Vidyâdhâris qui, nous l'avons vu, répondent aux Phéaciens. Les aventures suivantes manquent d'intérêt; elles sont sauvages et confuses et relatent des mariages avec trois ou quatre dames, mais non un loyal retour vers une épouse fidèle. Dans ce conte populaire, les contradictions sont folles et imaginaires; l'idée de la Cité-d'Or est belle en elle-même et l'auteur de l'épopée en a tiré un parti littéraire. Le procédé de sélection et de rajustement est très-instructif et jette une grande lumière sur la composition de l'Odyssée. Les éléments dont ce poème est formé semblent d'abord une sorte de grande atmosphère de légendes et de traditions relatives à Troie. Ensuite des fictions encore plus anciennes et populaires gravitent dans le cycle des héros, et autour d'un grand nom tel que celui d'Ulysse se cristallisent tous les contes qui erraient sans possesseur, de même que dans notre société moderne des bons mots anonymes sont attribués à des esprits fameux, à Sheridan et à Sydney Smith. Alors arrive le poëte qui compose son épopée d'aventure dans des mers enchantées ou des îles, épopée sans plus de relation nécessaire avec le siége de Troie que la chanson de geste de Huon de Bordeaux n'en a avec l'histoire de Charlemagne. Les contes populaires perdent leur rudesse en devenant les matériaux de l'art le plus élevé; ils perdent aussi le surnaturel qui n'est plus essentiel. Ce procédé de purification se trouve partout dans Homère et non dans l'Odyssée seulement. Quiconque étudie le chapitre sur la fmythologie homérique dans *Aristarchi studia homerica* de Lehrs est frappé de ce fait que les variantes de légendes ou de mythes qu'Homère ne connaît pas, sont souvent grossières, crues, tragiques et barbares. Ainsi, il fait d'Hélène la fille de Zeus, mais il n'a rien à dire de Léda, du cygne et des œufs jumeaux. L'histoire s'en trouve dans des auteurs postérieurs, dit le scholiaste de l'Odyssée. Il semble que l'auteur du poëme de Cypria qu'Hérodote même jugeait non homérique avait transporté le mythe de l'œuf de la région des fables sacerdotales et des contes populaires dans l'atmosphère plus délicate de l'art. Dans sa forme originale, c'est Némésis et non Léda qui était l'objet de l'amour de Zeus et que celui-ci poursuivait sous maints aspects et en dernier lieu atteignait sous la figure d'un cygne. Léda trouvait seulement l'œuf et faisait éclore les enfants qu'il contenait. M. Lenormant, dans la *Gazette Archéologique*, a récemment pris la peine de retracer les différentes époques de l'histoire. Mais ce qui lui a échappé est le fait que la naissance d'Hélène termine un conte ce qui correspond au récit des *Mabinogion* Gallois qui se termine par la naissance de Taliesin. Dans le conte celtique, une poule à la grande crête noire remplace le cygne du conte populaire grec qu'Homère ignore entièrement.

La façon dont Homère a traité les contes populaires a de l'intérêt pour d'autres que les mythologues. Plus d'une théorie sur la date de la composition de l'Iliade et de l'Odyssée peut être basée sur ce fait que les traditions religieuses dans ces ouvrages sont relativement pures et bienséantes, tandis que, d'autre part, aussitôt que la moralité s'éveille dans la conscience des Grecs, nous voyons Xénophane, devançant Platon dans sa censure d'Homère, dénoncer le poète comme le corrupteur des idées religieuses. Pour des lecteurs modernes il semble avoir fait un choix avec plus soin et de goût que Pindare. Pindare annonce qu'il ne peut accepter la théorie qui représente un dieu comme cannibale, et ensuite, ainsi que le fait observer un critique français, il y substitue une version bien moins pieuse et con-

venable. Ainsi nous sommes forcés d'admirer, pour une nouvelle raison, la délicatesse inconsciente et le tact infaillible de la poésie primitive en Grèce.

(Traduit de la *Saturday Review.*) (1)

LE NIRANG DES PARSIS

EN BASSE-BRETAGNE.

Dans son *Essai sur l'histoire des religions*, M. Max Müller, rendant compte de l'ouvrage sur les *Mœurs et Coutumes des Parsis*, par Dadabhai Naoroji, cite le passage suivant de ce dernier livre, sur l'étrange coutume du *Nirang!*

« Le Nirang est l'urine de vache, de bœuf ou de » chèvre; et la seconde chose que doit faire un Parsi, » après être sorti du lit, c'est de s'en frotter la figure » et les mains. Avant l'opération, et tant que le *Nirang* » reste sur sa peau, le Parsi ne doit rien toucher avec » les mains. Pour l'enlever, il demande à quelqu'un de » lui verser de l'eau sur les mains; ou bien il a recours » à un autre moyen, et se sert lui-même, en interpo- » sant entre le pot d'eau et sa main un objet en linge, » soit son mouchoir, soit sa *sudra*, ou blouse. Il verse » d'abord de l'eau sur une main, il prend le vase dans » cette main, et lave son autre main, sa figure et ses » pieds p. 232. »

Cette cérémonie de purification est prescrite par Zoroastre, dans le Zend-Avesta. Elle a pour objet de chasser Satan et de se mettre à l'abri de ses piéges et de son pouvoir.

On sera surpris, sans doute, d'apprendre que j'ai trouvé quelque chose de semblable en Basse-Bretagne.

C'est un souvenir d'enfance, qui s'est soudain réveillé dans ma mémoire, à la lecture du passage que je viens de citer, dans le livre de Max Müller.

J'ai passé mon enfance, jusqu'à l'âge de quatorze ans, dans un vieux manoir breton, du nom de Keramborgne, dans la commune de Plouaret, arrondissement de Lannion. Le manoir paternel était bien connu des malheureux et des mendiants errants, à plusieurs lieues à la ronde, à cause des secours de toute nature et de la généreuse hospitalité qu'ils étaient toujours sûrs d'y trouver. Aussi, presque tous les jours, vers le crépuscule, l'hiver surtout, voyait-on arriver un, deux, trois pauvres malheureux sans feu ni lieu, souvent davantage, qui venaient demander le vivre et le couvert, pour la nuit. Ils s'en allaient, le lendemain matin, pour revenir sans tarder.

Durant l'hiver, le repas du soir terminé, on allumait un grand feu dans le vaste foyer de la cuisine, et les domestiques et les journaliers, artisans et laboureurs, qui, toute la journée, avaient travaillé aux champs ou ailleurs, exposés pour la plupart aux intempéries de la saison, se resserraient autour, sous le manteau de la cheminée. Une douce chaleur réchauffait les membres transis par le froid, faisait fumer les vêtements trempés par la pluie, pénétrait jusqu'au cœur et déliait les langues, jusque-là un peu engourdies. Alors, commençaient les conversations, d'abord sur les travaux et les incidents de la journée, les nouvelles apportées par les pauvres ambulants du jour; puis, venaient les contes merveilleux, les contes de revenants, les *gwerziou* tragiques et les *soniou* amoureux, chantés tour à tour par les hommes qui se chauffaient en fumant, et par les servantes qui filaient sur leurs rouets, au bas de la pièce. Le conteur s'installait d'ordinaire sur un escabeau qui lui était destiné, à la meilleure place près du feu, et avait droit à une écuellée de cidre, à laquelle il puisait l'inspiration et la verve, quand elles commençaient de languir.

Les mendiants de passage, qui venaient souvent du côté de la forêt de *Coat-an-noz* et *Coat-an-dé*, étaient ordinairement d'excellents conteurs. Mais le roi des conteurs du pays était le vieil aveugle Garandel, du Vieux-Marché, surnommé *Compagnon dall.* On se l'arrachait littéralement, dans les manoirs et les bonnes maisons de Plouaret et des environs; on le retenait d'avance et le gardait parfois des huitaines et des quinzaines de jours. Sa mémoire était intarissable, et je lui dois bien des *Gwerziou*, parmi ceux qui figurent dans mes *Chants populaires de la Basse-Bretagne.* Et que de récits merveilleux, où abondaient les géants, les nains, les ogres, les dragons, les sorcières, les enchantements et les métamorphoses de toute sorte, ne l'ai-je pas encore entendu débiter, avec une verve et un talent que chacun admirait et vantait, à juste titre!

J'étais un auditeur assidu et attentif de ses narrations, épiques et plaisantes tour à tour, et quand je me couchais, la tête pleine de ce que je venais d'entendre, je ne rêvais que de châteaux enchantés, de princesses captives et belles comme le soleil, de héros et d'exploits surhumains, de fées, de nains, de géants et de voyages dans des mondes souterrains, ou par delà les astres du ciel; et le jour, j'en étais encore tout préoccupé et je rêvais de devenir moi-même le héros d'une de ces épopées impossibles, mais qui captivaient et séduisaient mon imagination.

Plus tard, quand je songeai à recueillir tout ce qu'il était possible de retrouver encore de ces poëmes héroïques dignes de l'Arioste, de ces récits surnaturels qui m'avaient tant amusé et séduit, dans mon enfance et une partie de ma jeunesse, je craignais de ne plus en rencontrer la majeure partie, si ce n'est, peut-être, à l'état de fragments et de lambeaux dispersés. Eh bien, mes craintes étaient exagérées, et j'ai tout retrouvé, ou presque tout. Aujourd'hui encore, il est possible, en cherchant bien, et à la condition de parler breton et d'être né ou du moins bien connu dans le pays, de recueillir dans nos campagnes bretonnes presque toute cette ancienne littérature orale de nos pères. Mais il faut se hâter, car l'instruction et la connaissance du français gagnent du terrain, tous les jours, et ce n'est que chez les personnes tout à fait illettrées que l'on rencontre encore des chanteurs et des conteurs, — et plus encore de chanteuses et de conteuses, — qui ont conservé la tradition du passé. Les autres en rient et ont même honte de paraître prendre quelque intérêt à ces *contes de vieilles femmes.*

Parmi les pauvres errants qui étaient les hôtes les plus assidus de Keramborgne, et qui tenaient le mieux l'escabeau du conteur, après Garandel, se trouvait une vieille femme nommée Gillette Kerlohiou, qui connais-

(1) [Nous savons de bonne source que l'auteur de cet article, publié sans signature dans la *Saturnay Review*, est M. A. Lang, un des collaborateurs de l'*Academy* pour la littérature populaire. — *Mél.*]

*

sait toutes les nouvelles du pays, à plusieurs lieues à la ronde, et, de plus, avait la réputation d'être quelque peu sorcière et de guérir certaines maladies par des *oraisons* et des herbes dont elle seule avait le secret. Je la voyais toujours arriver avec plaisir.

L'hiver, quand il faisait bien froid, les mendiants de passage couchaient souvent sur de la paille fraîche, dans l'étable aux bœufs et aux vaches, parce qu'il y faisait plus chaud qu'ailleurs.

Un matin que Gillette avait passé la nuit à l'étable, elle tardait à sortir, quoique le vacher l'eût prévenue que l'heure du déjeûner était sonnée, depuis quelque temps déjà. Elle marmottait des prières qui n'en finissaient pas et semblait attendre et épier quelque chose. Mais une vache s'étant mise à uriner, la vieille mendiante se précipita vers elle, reçut de l'urine dans le creux de sa main et s'en frotta la figure, à plusieurs reprises. Ce que voyant le vacher, il la traita de salope et de vieille folle. Mais Gillette lui dit, sans s'émouvoir :

« Rien n'est meilleur, mon fils, que de se laver la » figure, le matin, en se levant, avec de l'urine de » vache, et même avec sa propre urine, si l'on ne peut » se procurer de celle de vache. Quand vous avez fait » cette ablution, le matin, vous êtes, pour toute la » journée, à l'abri des embûches et des méchancetés » du diable, car vous devenez invisible pour lui. »

Le vacher nous raconta, le soir, à la veillée, la pratique étrange et les paroles de Gillette, et un vieillard qui se trouvait parmi nous assura qu'il avait souvent entendu dire que, bien que ce ne fût pas propre, ce qu'avait fait Gillette était une excellente précaution contre l'esprit malin.

Il m'a paru intéressant de faire ce rapprochement entre une ancienne coutume des Parsis et celle d'une vieille mendiante bretonne. Je n'en tirerai aucune conclusion, mais le fait est certainement curieux.

F.-M. Luzel.

COMPÈRE BOUC ET COMPÈRE LAPIN.

CONTE NÈGRE.

Ein joie, dan tan lé zot foi, Compair Bouki couri dîné côté so ouasin Compair Lapin. Compair Lapin té pa gagné ein goute do lo pou boi. Ça fé Compair Bouki di com ça à Compair Lapin :

— Mouen non pli, mo pa gagné do lo; si to olé vini padna, no va fouyé ein pi.

Compair Lapin soucouyé so la tête :

— Non! Compair Bouki; gran bon matin, mo boi la rosé on zerbe; dan jou, kan mo souaf, ma boi dan piste la ouach.

Ça fé Compair Bouki fouyé so pi li tou sel. Apé li té fouyé pi là, kan li couri charché so do lo bon matin, li ouâ trace Compair Lapin au ra so pi. Li graté so la tête et li jonglé.

— Bambail, mo Compair, mo va trapé toi.

Li couri pran so zouti et lifé cin gro catin avé boi laurié. Li godroné li, godroné li si tan jika lité noi com négresse guinain. Soleil bas, Compair Bouki couri planté so catin déboute an ra so pi. Dan la nuite la line tapé cléré, Compair Lapin vini avé so baqué pou charché do lo. Kan li ouâ ti négresse là, li rété, li baissé, li gardé ben.

— Ki bétail ci là?

Li hélé on li; ti négresse là pa grouyé, li pas réponne. Compair Lapin vancé ein pé et li hélé enco; ti négresse pa réponne. Li pran courage et li vancé an ra pi là Kan li gardé dan pi là, ti négresse là gardé oussi. Compair Lapin comancé colair

— Ti fie, si to gardé dan pi la enco, mo va fou toi on to la djôle.

Li baissé aura pi là, et li ouâ piti fie apé gardé li. Li lévé so la main drète et li voyé on li :

— Pam!

Hé! la main là resté collé!

— Lâché-mouen, ti négresse, o ben mo va fou toi on ta jié avé mo lot la main.

Li fou li.

— Bim!

La main goche collé oussi. Compair Lapin lévé so pié drète ;

— Ti négresse congo, to ouâ pié ci là, si mo fou toi, ta cré choual voyé cou pié on toi.

Li fou li.

— Boum!

Pié collé! Compair Lapin lévé sot lot pié :

— To ouâ pié ci là? si mo voyé on toi, tr cré cé pierre tonnair qui cogné toi.

Li fou li.

— Tam.

Pié collé enco! Compair Lapin gardé catin là ben.

— Cré zombi guinain! mo jà touié plin moune avé mô fron; si mouen cogné toi, ma fanne to caboche an piti moceau. Li samblé tou la foce et li cogné so la tête com ein la masse. Ah oua! li collé ben.

Kan soleil lévé, Compair Bouki vini charché so do lo.

— Hé! hé! Compair Lapin, ça ta pé fé là? Mo cré to té di mouen to boi la rosé on zerbe et do lo dans piste la ouache! Mo gagné pou pini toi pou tou do lo to volé mouen.

Compair Bouki couri dan di boi ramassé ein gro ta branchaille sec; li limé di fé, et pi li couri charché Compair Lapin pou bourlé li. Li té apé passé au ra ein talle zéronce avé Compair Lapin ou so zépol kan li contré so fie Belédie ki té apé prouméné on choual.

— Popa Bouki, cofair to pa jité vilin Compair Lapin dan zéronce là yé?

Compaire Lapin, ki té tou cagou, dressé so zoreil.

— Non! non! Compair Bouki, pa jité mouen dan zéronce; pikan là yé a déchiré mo la po et crévé ma jié; jité mouen tou suite dan di fé.

— Ah! cokin, to pa olé couri dan zéronce? Eh ben! mo va fou toi là dan.

Et li voyé li bourdoum! Compair Lapin déboulé an ba talle zéronce et ri :

— Kiak! kiak! kiak! Compair Bouki, to té po capab jité mouen dan myor place. Cé dan zéronce mo môman fé mouen.

(Extrait du *Meschacébé*, journal de la paroisse Saint-Jean-Baptiste (Louisiane) du 10 juin 1876) (1).

(1) Nous devons communication de ce numéro du journal le *Meschacébé* à l'obligeance de M. le Dr Alfred Mercier, de la Nouvelle-Orléans.

COMPÈRE BOUC ET COMPÈRE LAPIN.

CONTE NÈGRE,

Transporté du créole en français par LOYS BRUEYRE.

(Voir le texte créole ci-dessus).

Un jour, au temps d'autrefois, compère Bouc alla dîner chez son voisin, compère Lapin. Compère Lapin n'avait pas une goutte d'eau à boire. Alors compère Bouc dit comme ça à compère Lapin :

— Moi non plus, je n'ai pas d'eau; si tu veux venir par là, nous allons creuser un puits.

Compère Lapin secoua la tête :

— Non, compère Bouc; le bon matin je bois la rosée sur l'herbe et dans le jour, quand j'ai soif, je bois dans la piste de la vache.

Alors compère Bouc fouilla son puits tout seul. Après qu'il eut fouillé le puits, quand il courut chercher de l'eau de bon matin, il vit la trace de compère Lapin au ras du puits. Il se gratta la tête et s'écria :

— Mon compère, je vais t'attraper.

Il court prendre ses outils et il fait une grosse catin (1) avec du bois de laurier. Il la goudronne, la goudronne jusqu'à tant qu'elle fût noire comme négresse de Guinée. Le soleil tombé, compère Bouc courut planter sa catin debout au ras du puits. Dans la nuit, la lune tapait clair; compère Lapin vint avec son baquet pour chercher de l'eau. Quand il voit la petite négresse, il s'arrête, se baisse et la regarde bien.

— Quelle bête est-ce là?

Il la hèle; petite négresse ne bouge pas, ne répond pas. Compère Lapin avance un peu et la hèle encore; petite négresse ne répond pas. Il prend courage et il s'avance au ras du puits. Quand il regarde dans le puits, petite négresse regarde aussi. Compère Lapin commence à être colère.

— Petite, si tu regardes dans ce puits-là, je vais te f... sur la gueule.

Il se baisse au ras du puits et il voit la petite fille le regarder. Il lève sa main droite et la lui envoie.

Pan!

Hé! sa main reste collée.

— Lâche-moi petite négresse, ou bien je vais te f... sur les yeux avec l'autre main. Il la lui f...

— Bim!

La main gauche se colle aussi. Compère Lapin lève son pied droit.

— Petite négresse congo, tu vois ce pied-là, si je te le f..., tu croiras qu'un cheval t'a envoyé un coup de pied. Il le lui f...

Boum!

Le pied se colle. Compère Lapin lève l'autre pied.

— Tu vois ce pied-là? si je te l'envoie, tu croiras que c'est pierre de tonnerre qui te cogne. Il le lui f...

Tam!

— Le pied se colle encore.

Compère Lapin tenait bien sa catin!

— Sacrée Guinée! j'ai déjà battu bien du monde avec mon front; si je te cogne, je casse ta caboche en petits morceaux. Il assemble toute sa force et il cogne sa tête comme une masse. Ah ouais! elle se colle bien.

Quand le soleil fut levé, compère Bouc vint chercher son eau.

— Hé! hé! compère Lapin, que fais-tu là? je croyais que tu m'avais dit que tu buvais la rosée sur l'herbe et l'eau dans la piste des vaches! je vais te punir de me voler mon eau.

Compère Bouc court dans le bois, ramasse un gros tas de branches sèches, il allume du feu, puis court chercher compère Lapin pour le brûler. Il passait ensuite au près d'un tas de ronces, avec compère Lapin sur son épaule, quand il rencontra sa fille Bélédie qui se promenait à cheval.

— Papa Bouc, pourquoi ne pas jeter vilain compère Lapin dans ces ronces? Compère Lapin, tout penaud, dresse ses oreilles.

— Non! non! compère Bouc, ne me jette pas dans ces ronces; les piquants me déchireraient les yeux; jette-moi tout de suite dans le feu.

— Ah, coquin, tu ne veux pas courir dans ces ronces? Eh bien! je vas te f... là dedans.

Et il l'y envoie tomber! Compère Lapin roule en bas du tas de ronces et rit : — Kiak! kiak! kiak! compère Bouc, tu n'étais pas capable de me jeter dans une meilleure place. C'est dans ces ronces que ma maman m'a fait.

(1) Catin en patois normand est une poupée.

CROYANCES, SUPERSTITIONS, PRÉJUGÉS, USAGES ET COUTUMES

DANS LE DÉPARTEMENT DES VOSGES.

(Suite.)

PHALANGIUM. — Les araignées de ce genre, que tout le monde connaît, pour les avoir vues montées sur leurs longues jambes, sont appelées *chances* dans le pays. Les enfants disent, en les tenant par une ou deux pattes :

« Chance, dis-moi où est le loup ou je te tue. »

Et la première patte de devant que l'araignée lève indique la direction dans laquelle se trouve le loup.

Une phalangide, posée sur quelqu'un, signifie que cette personne aura de la chance.

POCHES. — Annoncent, quand elles sont mises à l'envers, que la personne qui les porte en cet état doit bientôt aller plaider, même dicton au sujet du bonnet, des bas mis à l'envers.

POULES. — La poule qui chante le coq, indique une chicane, un incident, un malheur prochain. Quand les poules se battent ensemble, signe que quelques parents ou amis dont on n'a plus eu de nouvelles depuis longtemps, sont décédés. A Pouxeux, pour empêcher les poules de s'éloigner de la maison, on leur pique la crête avec une épingle. A Sapois, on obtient le même résultat en faisant, le matin, une croix à la cheminée. Quelques femmes de la montagne disent que les coqs et poules provenant d'œufs pondus le Vendredi-Saint changent tous les ans la couleur de leur plumage.

REMÈDES SECRETS. — Voici quelques recettes d'empiriques-sorciers :

— *Pour les faux-pas, entorses, lésions des articulations,* etc.

Il faut dire : « Je te guéris † anté † antété † et super antété † dans le moment, ainsi soit-il. Amen. »

— *Pour charmer des armes à feu.*

Il faut prendre de la poudre à tirer, trois grains, puis bien les écraser dans les doigts, et la souffler au vent du côté de l'arme que vous voulez charmer et dire : *Arcum covteret* et *confringuet arma et scuta comburet igni* et le charme sera passé pour le temps que vous voudrez en disant quand vous avez proféré ces paroles : c'est pour vingt-quatre heures, ou pour dix, comme il vous plaira. »

— *Pour garantir les bêtes rouges d'envie.*

« Il faut prendre du poliçul (serpolet), le bien broyer et en frotter la tête de la bête entre les deux cornes, et puis dire : *Et verbum caro factum est,* trois fois et mettre la bête dans l'écurie, hardiment, sans crainte. »

— *Pour guérir la jaunisse.*

« Prenez une pièce de 5 francs en argent, faites avec cette pièce trois fois le tour de la figure du malade, en disant « je t'adjure et te commande, au nom du grand Dieu vivant, d'Emmanuel et de saint Abraham de quitter le corps de cette personne (dire le nom), et de descendre au fond de la mer, ou dans les entrailles de la terre. Ainsi soit-il. *Amen.* »

— *Pour arrêter le saignement de nez.*

« Cueillez de la main gauche, et sans regarder, une poignée d'herbe au hasard, en disant : « Je suis de Noé, herbe qui n'a été ni plantée, ni semée, fais ce que Dieu t'a commandé. » Il faut placer cette herbe sous les narines, et le sang s'arrête aussitôt! Pour plus d'efficacité, il faut cueillir l'herbe au clair de la lune.

— *Pour guérir l'arête* (sorte d'inflammation provenant de contusions ou de la piqûre d'une épine).

Le malade doit aller trouver le charpentier, ou tout autre individu qui possède une espèce de hache, dite *épaule de mouton.* Le praticien fait placer le doigt, la main ou le pied malade, sur deux brins de paille disposés en croix sur un tabouret, et dit en coupant les brins de paille au niveau des bords du tabouret : « Arête, je te coupe comme saint Pierre coupa l'oreille à Malchus » Répétez trois fois ces paroles, et faites en sorte que les brins de paille coupés sautent en l'air avant de retomber. »

— *Pour guérir le gihhe* (Érésipèle).

« Faire fondre neuf gouttes de cire d'un cierge bénit que vous ferez tomber, à mesure qu'elles fondent, dans de l'eau bénite, lavez avec cette eau la partie malade, en disant : « *Gihhe*, je t'arrête et te commande de quitter le visage de... (nommer la personne) abracadabra. *Amen.* »

— *Pour arrêter la colique.*

« Procurez-vous une taupe en vie, prenez-la par la peau du dos, et de la main gauche (c'est l'essentiel), et tenez-la ainsi jusqu'à ce qu'elle soit morte. — Il suffira que vous touchiez de la main gauche la personne atteinte de colique, pour qu'elle soit à l'instant guérie. »

— *Pour se garder des voleurs et faire venir un objet dérobé.*

« Le soir, après le coucher du soleil, faire trois fois, en marchant à reculons, le tour de l'objet que vous désirez garder des voleurs, en disant une fois à chaque tour : « on a vu dérober l'enfant Jésus : la Sainte-Vierge dit à saint Pierre, liez saint Pierre : saint Pierre répond : je l'ai lié avec le lien de Dieu. Je te commande et t'adjure de rester sur place à moins que tu n'aies compté les étoiles qui sont au ciel, les grains de sable qui sont au bord de la mer et les gouttes de pluie. » Si malgré cette conjuration l'objet est volé, on peut être sûr que le voleur poursuivi par le remords s'empressera de le rapporter.

Sabbat. — Nous citons à ce sujet textuellement M. Richard : « C'était, suivant la plupart des démonographes, dans quelques carrefours bien ignorés du vulgaire, dans un lieu d'un aspect triste et sauvage, au sein des forêts séculaires que se tenait cette assemblée. C'est-là, raconte-t-on encore, que pendant la nuit du mercredi au jeudi ou du vendredi au samedi, arrivait une foule innombrable de sorciers et de sorcières, montés à califourchon sur des manches à balai ou sur des faibles tiges de fève. Tous ayant été convoqués par maître Léonard, le grand diable, et en son absence par Jehan Mullin, dit le petit diable, son lieutenant, qui, avant de les faire danser en *pure chemise*, leur offrait un splendide festin, dans lequel on remarquait de grands plats remplis de chairs de sales crapauds ou des cuisses et des bras de petits enfants morts sans baptême, servis sur une belle nappe, entourée d'une riche frange d'or.

« Des comptes des grands échevins de Remiremont pour les années 1585, 1586 et 1588 que nous avons vus dans les archives communales de cette ville, signalent des dépenses acquittées pour frais de geôle et de nourriture de neuf malheureuses femmes. Ces pauvres visionnaires avaient été accusées de sortiléges, de *genohherée* (magie sorcellerie) d'avoir fait un pacte avec Satan, et ce qui était fort grave, en ces temps d'exécrable mémoire, d'avoir fait de la grêle. Convaincues de ces crimes par des aveux arrachés dans les horribles tourments de la question ordinaire et extraordinaire, elles furent condamnées à être brûlées vives.

« De nos jours, bien des personnes sont encore persuadées que pour empêcher un sorcier ou une sorcière d'entrer furtivement dans une maison, il faut avoir soin de renverser à la cuisine le manche à balai. On croit aussi que quand on parle d'eux, on doit dans la conversation, nommer le jour de la semaine dans laquelle on se trouve, si on veut qu'ils ignorent le sujet de l'entretien. »

Soleil. — On dit quand il luit le vendredi après plusieurs jours couverts que c'est pour faire sécher la chemise de la Sainte-Vierge.

Songes. — Une jeune fille qui désire voir en songe le mari qu'elle épousera doit la veille de la fête de la Saint-André (30 novembre) manger en se couchant une pomme et dire :

Saint-André faites-moi voir
Celui que je dois avoir.

Sotré. — La croyance au sotré existe encore dans les montagnes. Le sotré, dit *Richard*, est un lutin d'un caractère ordinairement affable et obligeant, mais qui aussi jouait plus d'un tour aux ménagères.

Il est connu dans l'arrondissement de Remiremont, sous le nom de Culâ quand il apparaît comme un feu sautillant pour égarer les voyageurs dans la nuit sombre

et sous le nom de Sotré quand il emmêle la crinière des chevaux, brouille les fils du tisserand, etc. A Sapois, on chassait le Sotré en lui adressant de dures paroles. On croyait autrefois, dans diverses communes que les Sotrés se plaisaient à danser aux rayons de la lune sur les fumiers proprement tassés. Les vieillards ajoutent que souvent, le plus petit de cette bande joyeuse ne manquait pas de demander à la première personne qui passait devant lui, si le petit chapeau rouge dont il était était coiffé lui allait bien : *mé chépiron mé vé té biè?*

Souris. — Quelques personnes croient encore qu'en faisant manger des souris rôties aux enfants affectés d'intempérance d'urine ils ne tarderont pas à être guéris.

Tintement d'oreilles. — Si c'est à l'oreille droite, signe qu'on parle favorablement de vous, à l'oreille gauche, qu'on ne fait pas votre éloge.

Trèfle. — La découverte d'une tige de trèfle à quatre feuilles quand on ne la cherche pas est un présage de bonheur. Si c'est une fille qui fait cette découverte, signe qu'elle sera bientôt mariée.

Trinité. — Les personnes qui voient ce jour-là lever le soleil du haut d'une montagne, voient trois soleils à la fois, pourvu qu'elles soient en état de grâce (1).

Vaches. — Pour que celle qu'on vient d'acheter ne cherche pas à retourner dans la maison d'où elle vient, il faut lui laisser à la tête pendant quelques jours la corde avec laquelle on la conduisait à la maison; afin d'empêcher les vaches d'avoir des dartres, il faut suspendre dans l'étable une branche de houx dont les feuilles soient sans piquants.

Le lait de vache noire a la propriété d'éteindre un incendie

Veaux. — Quand on a vendu un veau, il faut le faire sortir à reculons de l'étable, afin qu'il soit moins regretté de la mère.

Vendredi. — On doit éviter ce jour-là de se marier, de se mettre en voyage, de conclure un marché important, et même de changer de chemise.

Dans beaucoup de maisons, on n'oserait pas tuer un animal quelconque le jour du Vendredi-Saint, ni semer aucune espèce de grain, ni faire la lessive. On croit même qu'une personne qui coucherait dans un lit dont les draps auraient été blanchis ce jour-là, serait en danger d'y mourir.

Verre a boire. — Quand on boit dans le verre d'une autre personne, on dit qu'on connaît sa pensée. Voilà pourquoi, dans les repas de noces, dans les fêtes de villlage, tant d'amoureux s'empressent de saisir l'occasion de boire dans le verre de leurs maîtresses.

Verrues. — Pour les faire disparaître, on emploie un des moyens suivants : 1° mettre autant de petits cailloux blancs qu'on a de verrues, dans un petit sac et perdre ce sac sur un grand chemin. La personne qui le ramassera et l'ouvrira aura les verrues qui vous quitteront aussitôt; 2° faire mordre les verrues par la sauterelle verte (*Locusta verrucivora*); 3° appliquer sur les verrues des pois qu'on enferme ensuite dans un cornet de papier qu'il faut jeter dans la fosse de la première personne qui vient à mourir; 4° Laver les verrues à la rosée de mai; 5° les laver avec l'écume qui se forme dans les remous des courants d'eau; 6° les frotter avec le jus de l'Eclaire (*Chelidonium majus*), etc.

X. Thiriat.

(1) Nous avons vu une fois pendant plus d'une heure le matin de la Trinité, une magnifique parhélie, où l'image du soleil était triplée. Ce phénomène naturel que nous n'avons jamais remarqué que cette fois, arrivant le matin de la Trinité, n'a pas peu contribué à accréditer pour longtemps dans le pays la croyance ci-dessus.

ARC-EN-CIEL.

Aux environs de Saint-Brieuc, pour détourner l'arc-en-ciel et l'empêcher d'amener la pluie, on crache dans sa main gauche, et on *coupe son crachat* d'un coup de la main droite, comme avec une lame, en disant : « Arc-en-ciel, si tu passes par mon blé, je te coupe par la moité ! »

La même chose se pratique à Sarzeau, c'est ce qu'on appelle *tarhein ër gourmèkhienn*, crever l'arc-en-ciel; voici la formule qu'on dit en même temps :

Gourmèkhienn di, gourmèkhienn nos,
Tarh abienn arhoac'h të nos!
Arc-en-ciel de jour, arc-en-ciel de nuit,
Crève d'ici demain soir !

On a soin de frapper droit sur le crachat, de manière à le couper par le milieu. Il y a de graves discussions entre les enfants, pour savoir à qui revient l'honneur d'avoir bien crevé l'arc-en-ciel.

Cet usage a lieu encore dans plusieurs localités bretonnes. Il a dégénéré aussi, à Saint-Brieuc, de la manière suivante : — Tu vois bien cet arc-en-ciel? — Et pendant que l'autre est occupé à le regarder, on allonge délicatement les deux doigts les plus proches du pouce de la main gauche; on crache dessus, et, d'un coup de l'autre main on lui *étrache* cela sur la figure.

Voici la formule en usage du côté de Morlaix pour éloigner l'arc-en-ciel (avec la même cérémonie que ci-dessus) :

Goareg ar glao, troc'h dë c'houk, petraman me droc'ho anéan d'it.

Arc-en-ciel, coupe ton cou, ou je te le coupe.

Ernault.

DICTIONNAIRE DES NOMS

DONNÉS AUX HABITANTS

DES DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

(Suite.)

Saintongeois, de la Saintonge, ancienne province. Voir **Aunisien.**

Saint-Ponais (1), de Saint-Pons, ch.-l. d'arrt, dépt de l'Hérault. « Le Montagnard *Saint-Ponais*. Agriculture, industrie, littérature, beaux-arts, etc. »

(1) Les habitants de quatre autres communes du nom de Saint-Pons ont la même appellation.

Saint-Quentinois (1), de SAINT-QUENTIN, ch.-l. d'arrt, dépt de l'Aisne. « Les *Saint-Quentinois*, voyant déchoir leurs linons et leurs vieux procédés de fabrication, furent forcés de recourir aux machines perfectionnées par les Anglais. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Saint-Saulgeois, de SAINT-SAULGE, ch.-l. de con, arrt de Nevers, dépt de la Nièvre. « La tradition a jeté sur les *Saint-Saulgeois* le manteau du ridicule. » (*La Loire historique*, par Touchard-Lafosse.)

Salencien, de SALENCY, cne, con de Noyon, arrt de Compiègne, dépt de l'Oise. « La jeune *Salencienne* devait fournir ses quartiers de noblesse. » (*Sem. des familles*, 11 décembre 1858).

Salésien, de SALES, cne, con de Rumilly, arrt d'Annecy, dépt de la Haute-Savoie. « Bibliothèque *salésienne*. »

Salinois (2), de SALINS, ch.-l. de con, arrt de Poligny, dépt du Jura. « La biographie *salinoise* est assez riche. » (*Salins*, par Ch. Gautier.)

Sallanchard, de SALLANCHES, ch.-l. de con, arrt de Bonneville, dépt de la Haute-Savoie.

Samaritain, de SAINTE-MARIE, cne, con de Pornic, arrt de Paimbœuf, dépt de la Loire-Inférieure.

Sancerrois, de SANCERRE, ch.-l. d'arrt, dépt du Cher. « Le *Saucerrois* est gai, vigilant et laborieux. » (*Statist. du Cher*, par Buttet.)

Sanflorain, de SAINT-FLOUR, ch.-l. d'arrt, dépt du Cantal. On dit aussi **Saint-Flourien** et **Saint-Florin** : « En 1372, Charles V accorda aux *Saint-Flouriens* (3) une charte de commune. » (*Saint-Flour*, par Ch. Cassan.) « La chaudronnerie est à peine représentée parmi les *Saint-Florins*. » (*Géogr. univers.*, par El. Reclus.)

Santerrois, du SANTERRE, pays dans le dépt de la Somme.

Saosnais, de SAOSNES, cne, con et arrt de Mamers, dépt de la Sarthe.

Sarladais, de SARLAT, ch.-l. d'arrt, dépt de la Dordogne. « Les *Sarladais* secondèrent énergiquement la lutte engagée par les Français contre les Anglais. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Sarthois, de la SARTHE, département. « Documents pour servir à l'histoire du Maine, reproduits par un bibliophile *sarthois*. »

Saumurois, de SAUMUR, ch.-l. d'arrt, dépt de Maine-et-Loire. « La révocation de l'édit de Nantes, en faisant déchoir les *Saumurois* de leur position, a laissé dans leur esprit un fonds de ressentiment et de regrets. » (*Saumur*, par Peauger.) On dit aussi quelquefois **Saumurotte** : « De temps immémorial, les plaisants d'Angers sont en possession de gausser les *Saumurois* ou *Saumurottes* comme peu alertes aux exercices de l'esprit. » (*L'Illustration*, t. XVI.)

(1) Il y a trente et une autres communes du nom de SAINT-QUENTIN, dont les habitants ont la même appellation.

(2) SALINS, cne, con et arrt de Mauriac (Cantal). — SALINS, cne, con et arrt de Moutiers (Savoie). — SALINS, cne, con de Montereau, arrt de Fontainebleau (Seine-et-Marne).

(3) SAINT-FLOUR, cne, con de Saint-Dier, arrt de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — SAINT-FLOUR-DE-MERCOIRE, cne, con de Langogne, arrt de Mende (Lozère).

Savenaisien, de SAVENAY, ch.-l. de con, arrt de Saint-Nazaire, dépt de la Loire-Inférieure. « Le *Savenaisien* agricole, littéraire et d'annonces, journal de l'arrondissement de Savenay. »

Savignois (1), de SAVIGNY-SUR-BRAYE, ch.-l. de con, arrt de Vendôme, dépt de Loir-et-Cher.

Savoisien, de la SAVOIE et de la HAUTE-SAVOIE, département. « Les *Savoyards* se désignent ainsi tout bonnement entre eux, mais veulent que les Français écrivent et prononcent *Savoisiens*. » (*Diek Moon en France*, par Fr. Wey.)

Scarponais, de SCARPONNE, h., cne de Diculouard, con de Pont-à-Mousson, arrt de Nancy, dépt de Meurthe-et-Moselle. « L'ancienne porte Serpenoise à Metz, qui s'appelait d'abord *Scarponaise*, du nom de la ville de Scarponne, fut rebâtie vers la fin du IXe siècle. » (*Hist. de la ville de Gorze*, par Minsgern.)

Sédanais, de SÉDAN, ch.-l. d'arrt, dépt des Ardennes. « La fusion des *Sédanais* avec la famille française ne se fit que par degrés. » (*Sédan*, par Léon Faucher.)

Segréen, de SEGRÉ, ch.-l. d'arrt, dépt de Maine-et-Loire. « Le Mercure *Segréen*, journal de l'arrondissement de Segré. »

Sémélionais, de SAINT-EMILION, cne, con et arrt de Libourne, dépt de la Gironde.

Sémurien, de SÉMUR-EN-AUXOIS, ch.-l. d'arrt, dépt de la Côte-d'or. « Les *Sémuriens* passent pour être intelligents, laborieux, braves, amis de la gaieté et du plaisir. » (*Sémur-en-Auxois*, par B. Guérard). On dit aussi **Sémurois** (2).

Senan, de l'île de SEINS, dépt du Finistère.

Senlisien (3), de SENLIS, ch.-l. d'arrt, dépt de l'Oise. « Le Glaneur *senlisien*. Affiches, annonces et avis divers. »

Sénonais (4) de SENS, ch.-l. d'arrt, dépt de l'Yonne. « Les *Sénonais* furent des premiers à embrasser le parti de la Ligue. » (*Sens*, par Ar. Guilbert.)

Senonchois, de SENONCHES, ch.-l. de con, arrt de Dreux, dépt d'Eure-et-Loir.

Sérandier (5), de SÉRANS, cne, con d'Ecouché, arrt d'Argentan, dépt de l'Orne. « Rude comme les *Sérandiers*. » (*Blason popul. de la Normandie*, par A. Canel.)

Servannais, de SAINT-SERVAN, ch.-l. de con, arrt de Saint-Malo, dépt d'Ille-et-Vilaine. « Pour être inscrit au rôle des chevaliers de l'Arquebuse, il fallait être né ou naturalisé *Malouin* ou *Servannais*. » (*Hist. d'un beau pays*, par B. Robidou.)

Sisteronnais, de SISTERON, ch.-l. d'arrt, dépt des Basses-Alpes.

(1) Il y a vingt-quatre autres communes en France du nom de SAVIGNY, dont les habitants ont la même appellation.

(2) SÉMUR, cne, con de Vibraye, arrt de Saint-Calais (Sarthe). — SÉMUR-EN-BRIONNAIS, ch.-l. de con, arrt de Charolles (Saône-et-Loir).

(3) SENLIS, cne, con de Fruges, arrt de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). — SENLIS, cne, con d'Acheux, arrt de Doullens (Somme).

(4) SENS, cne, con de Saint-Germain-du-Bois, arrt de Louhans (Saône-et-Loire). — SENS-BEAUJEU, cne, con et arrt de Sancerre (Cher). — SENS-DE-BRETAGNE, cne, con de Saint-Aubin-d'Aubigné, arrt de Rennes (Ille-et-Vilaine).

(5) SÉRANS, cne, con de Chaumont, arrt de Beauvais (Oise).

Soissonnais (1), de Soissons, ch.-l. d'arrt, dépt de l'Aisne.

Soizéen, de Soizé, cne, con d'Authon, arrt de Nogent-le-Rotrou, dépt d'Eure-et-Loir.

Sollinien, de Saillans, ch.-l. de con, arrt de Die, dépt de la Drôme.

Solognot, de la Sologne, pays dans le dépt de Loir-et-Cher.

« Les *Solognots*, sots à demi,
Qui se trompent à leur profit. »
(*Anc. proverbe.*)

On dit aussi, mais plus rarement, **Solonais** : « Indolents par nature, les *Solonais* passent une partie de leur temps dans une inaction forcée. » (*Les Solonais*, par L. de Buzonnière.)

Sonisien, de Senez, ch.-l. de con, arrt. de Castellane, dépt des Bassss-Alpes.

Sorésien, de Sorèze, cne, con de Dourgne, arrt de Castres, dépt du Tarn.

Sosciate, de Sos, cne, con de Mézin, arrt de Nérac, dépt de Lot-et-Garonne. « Relation d'une fête donnée à M. de Mendeville, consul général de France près la république de la Plata, par les *Sosciates*, ses compatriotes. »

Sougétier, de Sougé-sur-Braye, cne, con de Savigny-sur-Braye, arrt de Vendôme, dépt de Loir-et-Cher.

Soulariot, de Soulaires, cne, con de Maintenon, arrt de Chartres, dépt d'Eure-et-Loir.

L. Merlet.

(A suivre.)

AIR DE LA CHANSON « LES SCIEURS DE LONG. »

CHANSONS.

Les Scieurs de long.

(Meuse.)

N'y a rien de si drôle,
Niouli, nioula,
Ridouti la loü la,
N'y a rien de si drôle
Que les scieurs en long. (*ter.*)

Ils fabriquent les planches,
Niouli, etc.
Ils fabriquent les planches
Et aussi les chevrons!

Le maître les va voire,
Niouli, etc.
Le maître les va voire.
Courage, compagnons!

Vous aurez de l'ouvrage,
Niouli, etc.
Vous aurez de l'ouvrage
Pour toute la saison.

Quand la saison s'approche,
Niouli, etc.
Quand la saison s'approche,
Nous nous en r'tournerons.

Nous irons voir nos femmes,
Niouli, etc.
Nous irons voir nos femmes
Et nos petits garçons.

Si nos femmes sont mortes,
Niouli, etc.
Si nos femmes sont mortes
Nous nous remarierons.

Louis Jouve.

(1) Soissons, cn, con de Pontailler, arrt de Dijon (Côte-d'Or).

AIR DE LA CHANSON « LA NOUVELLE MARIÉE. »

La Nouvelle Mariée.

(PAYS MESSIN.)

A Paris y a-t-une dame,
Mariée nouvellement;
Ell' s'y peigne et s'y recoiffe
Dans un beau miroir d'argent.

REFRAIN.

J'ai des violons,
Des hautbois, des musettes, (*bis.*)
J'ai des violons,
Don don.

Ell' s'y peigne et s'y recoiffe
Dans un beau miroir d'argent;
L'a-t-appelé sa servante :
Marguerit', venez-vous-en !
J'ai, etc.

L'a-t-appelé sa servante,
Marguerit', venez-vous en!
Venez voir si je suis belle,
Dans un beau miroir d'argent.
J'ai, etc.

Venez voir si je suis belle,
Dans un beau miroir d'argent.
— Dam', vous êt's un peu brunette,
Mais ce sont les plus bell' gens.
J'ai, etc.

Dam' vous êt's un peu brunette,
Mais ce sont les plus bell' gens.
Son mari, à la fenêtre,
Qu'entendit ces compliments.
J'ai, etc.

Son mari, à la fenêtre,
Qu'entendit ces compliments :
Dam' vous êt's un peu brunette,
Mais ce sont les plus bell' gens.
J'ai, etc.

Dam' vous êt's un peu brunette,
Mais ce sont les plus bell' gens.
Quand tu étais chez ton père,
Tu n'avais qu'un jupon blanc.
J'ai, etc.

Quand tu étais chez ton père,
Tu n'avais qu'un jupon blanc,
A présent tu as des robes
Tout en or et en argent.
J'ai, etc.

Emira LANDROL.

Sainte Catherine.

(RECOUVRANCE. — LANDERNEAU.)

C'était sainte Catherine,
La fille d'un grand roi; (*bis.*)
Son père était païen,
Sa mère ne l'était pas.
Ave Maria,
San(c)ta Catherina.

Son père était païen,
Sa mère ne l'était pas. (*bis.*)
Un jour, à la prière,
Son père la trouva.
Ave.....

Un jour, à la prière,
Son père la trouva..... (*bis.*)
Il lui dit : « Catherine,
Que fais-tu dans c'lieu-là? »
Ave.....

Il lui dit : « Catherine,
» Que fais-tu dans c'lieu-là? » (*bis.*)
— « J'adore Dieu, mon Maître,
Mon Sauveur que voilà. »
Ave.....

« J'adore Dieu, mon Maître,
Mon Sauveur que voilà. » (*bis.*)
— « Adore plutôt un autre
» Que d'adorer c'lui-là. »
Ave.....

« Adore plutôt un autre
» Que d'adorer c'lui-là. » [*bis.*
— « Mourir plutôt, mon père,
» Que de manquer à ça. »
Ave.....

« Mourir plutôt, mon père,
» Que de manquer à ça. » (*bis.*)
Il appela son page,
Son page qui était là.
Ave.....

Il appela son page,
Son page qui était là : (*bis.*)
« Apporte-moi ma hache
» Et mon grand coutelas,
Ave.....

» Apporte-moi ma hache
» Et mon grand coutelas, (*bis.*)
» Que je tue Catherine
» Puisqu'e(lle) n' m'obéit pas.
Ave.....

» Que je tue Catherine
» Puisqu'e(lle) n' m'obéit pas. » (*bis.*)
On la met sous la hache,
La hache ne coupa pas.
Ave.....

On la met sous la hache,
La hache ne coupa pas. (*bis.*)
On fit bouillir de l'huile,
Dedans on la jeta.
Ave.....

On fit bouillir de l'huile,
Dedans on la jeta, (*bis.*)
Mais, pour sainte Catherine,
L'huile ne brûla pas.
Ave.....

Mais, pour sainte Catherine,
L'huile ne brûla pas. (*bis.*)
On la mit sous la roue,
La roue ne roula pas.
Ave.....

On la mit sous la roue,
La roue ne roula pas. (*bis.*)
Un ange descend du ciel
Chantant le Gloria.
Ave.....

Un ange descend du ciel
Chantant le Gloria : (*bis.*)
« Courage! Catherine,
» Au paradis t'iras,
Ave.....

» Courage! Catherine,
» Au paradis t'iras, (*bis.*)
» Avec ta bonne mère
» Qui t'accompagnera.
Ave.....

» Avec ta bonne mère
» Qui t'accompagnera, (*bis.*)
» Et ton maudit de père
» En enfer il cuira. »
Ave Maria,
San(c)ta Catherina.

L.-F. Sauvé.

FORMULETTES.

(BREST.)

A Paris, à Paris,
Sur un petit cheval gris;
A Rouen, à Rouen,
Sur un petit cheval blanc;
A Quimper, à Quimper,
Sur un petit cheval vert...
Au pas... au pas... au pas...
Au trot... au trot... au trot...
Au galop... au galop... au galop...

L.-F. Sauvé.

Formulette que l'on récite en chauffant les pieds des petits enfants.

(BREST.)

Marie Guillemette a voulu mettre
Ses petits petons parmi les miens :
Quand elle a voulu les reconnaître,
Elle a pris les miens pour les siens.
Rendez-moi, Marie Guillemette,
Mes petits petons, dondain, dondaine;
Rendez-moi, Marie Guillemette,
Mes petits petons, dondaine, dondon.

L.-F. Sauvé.

Devinette Bretonne.

(LANRODEC.)

Duvun : pemb a voutan ha dek a chèsan?

(*Traduction.*)

Devine : 5 qui poussent et 10 qui tirent?
[Les doigts.]
(*Quand on est à mettre ses bas.*)

ERNAULT.

BIBLIOGRAPHIE.

Glossaire de la vallée d'Yères pour servir à l'intelligence du dialecte haut-normand et à l'histoire de la vieille langue française, par A. DELBOULLE, professeur au lycée du Hâvre, in-8°, Hâvre, Brenier et C^ie^, 1876.

On peut reprocher à l'auteur de ce glossaire de n'être pas, quoi qu'il en dise, au courant de la philologie romane, mais on ne peut lui contester le mérite de s'être livré à de longues et patientes recherches. Aussi, bien que l'on ne doive le consulter qu'avec précaution pour ce qui a trait à la connaissance du patois normand, son livre n'en renferme pas moins d'utiles renseignements sur les traditions, usages, superstitions, etc. de notre vieille province. Ainsi on trouve par exemple au mot *paroles* des formules d'incantation; au vocable *Liénard* (Léonard), nous apprenons quelles sont les prérogatives du saint de ce nom, etc. Pourquoi seulement l'auteur, qui cite si souvent les poëtes français, ne donne-t-il pas plus souvent des textes vraiment normands et vraiment populaires? Quelle autorité son glossaire eût gagnée par là! Mais il faut se contenter de ce que l'on a, et l'on voit que ce qui se trouve dans le livre de M. Delboulle, suffit pour le recommander aux lecteurs de Mélusine. C. J.

Canti populari Corsi con note. Seconda edizione, riveduta e ampliata, in-12°. Bastia, tipografia Fabiani, 1876.

Bien que ce ne soit là qu'une réédition des *canti* publiés en 1843 par Salvadore Viale, ce petit livre doit être le bienvenu pour nous, mieux que tout autre, en effet, il peut nous faire connaître ce qu'est la poésie populaire chez une nation qui n'a point cessé de la cultiver et d'y réussir. Il contient deux sérénades, deux berceuses, douze *voceri* de mort naturelle et onze *voceri* de mort violente. On y a joint, poésies d'un genre tout différent, les « octaves joyeuses » du prêtre Gugliemo Gugliemi et une espèce de pastorale, le « maire berger. » Des notes nombreuses facilitent l'intelligence du texte qui présente parfois d'assez grandes difficultés phonétiques. On le voit, ni la variété, ni l'intérêt ne manquent à ce recueil, qui s'adresse à la fois au linguiste, auquel il offre des échantillons d'un des dialectes italiens les plus curieux, et à l'amateur de poésie populaire, auquel il en donne quelques monuments aussi originaux qu'attrayants. C. J.

O. PRADÈRE. **Un Bouquet de Légendes.** Brest, imprimerie Roger père, 1874.

Nos poètes français ont trop rarement traité ce genre de la légende, si fécond en effets poétiques, pour que nous ne signalions pas à l'attention du public les essais de M. Pradère. Les sujets traités, sans être nombreux, font bonne figure, parce que leur choix est bon et que l'idée en est des plus gracieuses. La légende des Plantes est l'histoire du Peuplier qui refuse, à la mort du Christ, de partager le deuil de la nature. Sa feuille fut condamnée à trembler au moindre souffle, et son nom changé en celui du « Tremble. » La légende des Hirondelles nous apprend que, chassées par la méchanceté des hommes, ces oiseaux, en place de leurs plumes blanches dont ils avaient été dépouillés, reçurent de Dieu des plumes et des ailes noires, en signe de deuil, et qu'ils ne visitèrent plus les chaumières que pendant six mois de l'année, laissant à leur départ, sur les champs et les toits, la neige et les frimas. La Rose de Gueldre (*vulgo* Boule de Neige) est l'histoire d'une enfant qui, morte à 16 ans, obtint de revenir chaque année sur terre, pendant quelques jours, sous la forme de cette fleur éphémère, afin d'annoncer aux hommes les premières joies du printemps. La « Perle de la Vierge » c'est la larme d'une jeune enfant en prière dont la Vierge voulut orner sa couronne. La Rose et le Bengali nous racontent le deuil de l'oiseau qui perdit la voix à la mort de la fleur sa bien-aimée. Aux légendes de Noël et de saint Christophe, l'auteur a rattaché quelques pages de commentaires qui servent à lier les fleurs de son « Bouquet » autrement qu'avec un fil vulgaire. Les commentaires sont eux-mêmes un brin odorant de bruyère, enlevé à cette vaste lande où il a cueilli ce Bouquet.

P. K.

O. PRADÈRE. **Etude sur quelques poètes étrangers.** (Brest, imprim. Le Fournier aîné, 1877.)

Ce sont des traductions en vers de poètes allemands, suédois, danois, anglais, américains, espagnols, qui sont représentés dans ce recueil par des pièces de tendance et de valeur diverses; le poète suédois Geyer, par « le Petit Charbonnier »; Freiligrath, par la Vengeance des Fleurs et le Vieux Braconnier; le danois Andersen, par la Marguerite; Jean-Paul (Richter), par sa fantaisie, ici versifiée, de la Nuit du Nouvel An; Longfellow l'américain, par « Excelsior »; John Keats, par Madeline et un Sonnet à Fanny; Thomas Hood, par The Song of the Shirt, et la ballade de la Noyée; Henri Heine, par les Pantoufles rouges; Wordsworth, par la poésie : la Paysanne à son enfant; Alex. Pouchkine, par la Naïade; Uhland, par la Couronne de Roses; Pfeffel, par le Ver-luisant; Justinus Kerner, par le Sapin; Robert Burns, par Jean-Grain-d'Orge; Peter Pindar (docteur Wolot), par le conte le Pèlerin et les Pois; l'espagnol Principe, par la fable le Corbeau, la Colombe et la Neige.

Enfin dans ce recueil figure « le Dimanche matin », que le traducteur intitule : « Une ballade populaire en Allemagne » sans citer le nom de l'auteur. Ne saurait-il pas par hasard qu'elle est de Hebel? L'aurait-il traduite, non sur le texte allemannique, mais sur une des nombreuses transcriptions en haut-allemand qui sont répandues partout, peut-être sur celle du peintre-poète Reinik? Le vers qui réussit le mieux à M. Pradère est celui de sept et de dix pieds, celui-ci coupé au milieu par la césure. Ces mesures de vers s'adaptent parfaitement au style légendaire. Elles peuvent le mieux se passer de « l'épithète ingénieuse » et de la phraséologie poétique, et marquent fort bien la succession de longues et de brèves dans notre versification que l'on dit si rebelle au rhythme.

Nous ne saurions mieux faire que de citer à l'appui de notre dire les premières strophes de la traduction du Jean-Grain-d'Orge, de Burns :

Trois grands rois de l'Est firent le serment,
Jurèrent un jour, tous trois par la gorge,
Que bientôt mourrait le pauvre Grain-d'Orge,
Jean-Grain-d'Orge, amis, que nous aimons tant.

Au milieu d'un champ ils firent d'abord
Un large sillon, puis ils l'enterrèrent;
Ensuite, sur lui, tous trois piétinèrent
En disant : Pour sûr, Grain-d'Orge est bien mort!

Mais quand arriva le printemps joyeux,
Quand tout, dans les champs, prit un air de fête,
Grain-d'Orge montra le bout de sa tête,
Ils ne pouvaient pas en croire leurs yeux, etc.

P. K.

Le Gérant, EUGÈNE ROLLAND.

Chartres. — EDOUARD GARNIER, Imprimeur.

ORIGINE ANTIQUE D'UNE DANSE CHORALE CONTEMPORAINE.

(SUPPLÉMENT.)

Dans un article du présent recueil (voyez, page 297), j'ai établi un rapprochement entre une danse, appelée la *Trata*, encore en usage à Mégare, et une composition chorale décorant l'intérieur d'un tombeau antique découvert à Ruvo (Italie méridionale), caractérisées toutes deux par une particularité très-remarquable, à savoir l'enlacement des danseuses de *deux en deux*. Ma note avait été livrée à l'impression quand le hasard m'a fait découvrir un deuxième exemple de cette particularité dans une publication étrangère, dont l'auteur, M. Ariodante Fabretti (1), bien connu du monde savant par ses beaux travaux archéologiques, a gracieusement mis à la disposition de *Mélusine* la gravure sur bois qui sert d'illustration à son texte.

Le fac-simile, reproduit ci-dessous, représente la face antérieure d'un autel en marbre blanc découvert à Avigliana (Piémont) et consacré aux déesses *Matronae* par

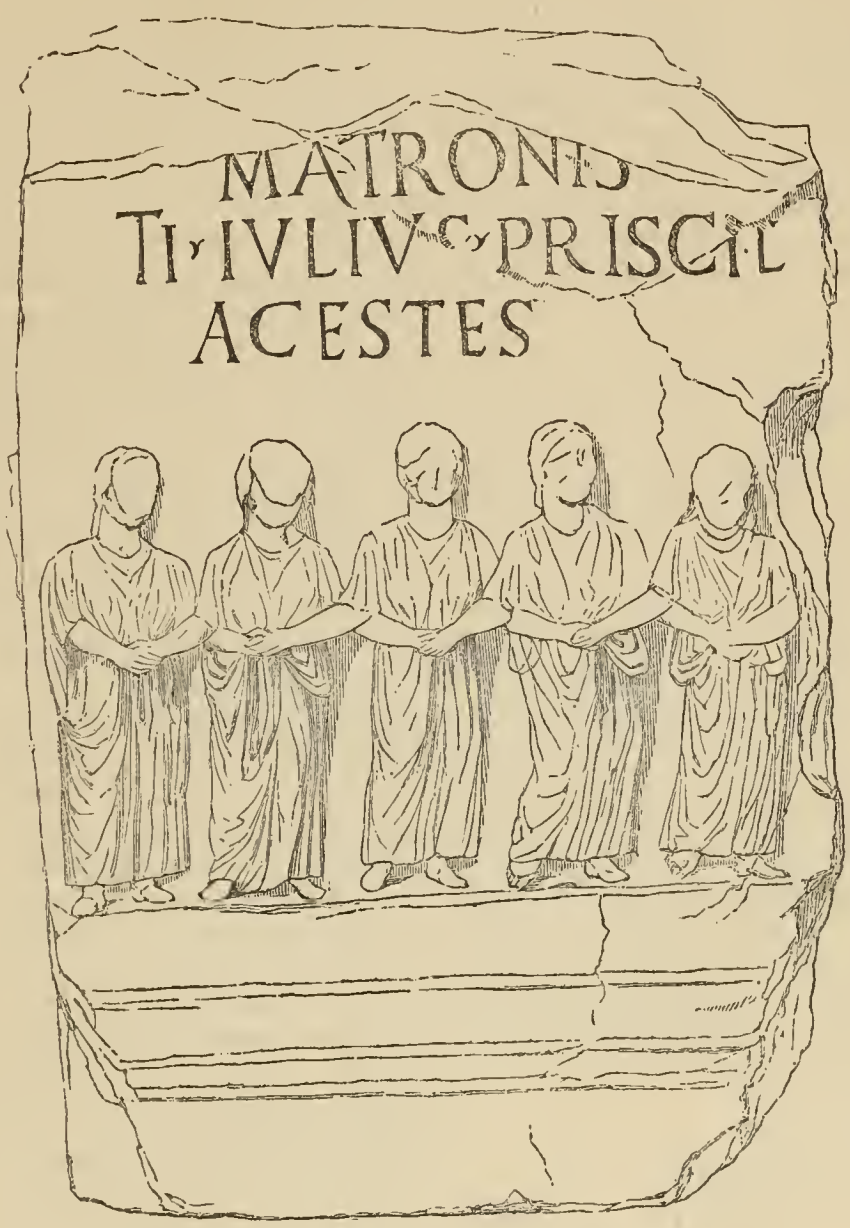

Tibérius Julius Acestes, affranchi de (Tibérius Julius) Priscus. Au-dessous de l'inscription votive est sculpté en bas-relief un groupe de cinq femmes, vues de face et se tenant par la main alternativement de deux en deux. La face latérale gauche est ornée du vase sacrificatoire appelé *præfericulum*. Le groupe des cinq femmes entrelacées figure indubitablement la danse qui était exécutée pendant la fête des *Matronae*, de même que sur un autre monument consacré aux mêmes divinités et découvert à Pallanza sur les bords du lac Majeur, on voit sur les faces latérales un épisode différent de la même danse exécutée également par cinq femmes, et sur la face principale l'accomplissement des rites sacrificatoires par un prêtre accompagné d'un joueur de flûte; au-dessus, l'inscription

MATRONIS SACRVM
PRO SALVTE CAESARIS
AVGVSTI GERMANICI
NARCISSVS C CAESARIS.

— Consacré aux Matronae pour le salut de César Auguste Germanicus.. Narcisse, esclave de Caius César (a fait élever cet autel). —

L'empereur désigné ici est Caius César, surnommé Caligula; le dédicant est vraisemblablement le même personnage qui, affranchi plus tard par Claude, héritier

(1) Les *Fouilles d'Avigliana*, dans les *Atti della societa di Archeologia e belle Arti per la provinzia di Torino*, vol. I (1875), p. 22.

et successeur de Caligula, joua un rôle célèbre dans l'histoire de cette époque.

On aurait tort de croire que le groupe des cinq femmes représente les *Matronae* elles-mêmes; en effet, ces divinités se montrent invariablement assises et au nombre de trois; telles on les voit sur une foule de monuments depuis les bords du Rhin jusque dans la Cisalpine, et ces monuments attestent la place considérable que les *Matronae* devaient tenir dans la mythologie des peuples gaulois. Nous retrouvons à Rome les traces de leur culte dans la fête des *Matronalia*, que les femmes, mariées ou vierges, célébraient en l'honneur de *Junon*, ou plus exactement des *Junones;* on sait en effet que chaque femme avait sa *Juno*, comme chaque homme son *Genius*, pour divinité tutélaire personnelle. De même que les *Floralia*, les *Saturnalia*, les *Consualia* étaient les fêtes de Flore, de Saturne, de Consus, de même les *Matronalia* étaient les fêtes de divinités qui devaient s'appeler *Matronae* avant qu'elles fussent identifiées et confondues avec les *Junones;* on ne peut donc admettre l'interprétation des personnes qui, abusant de la signification usuelle du mot *matrona*, ont prétendu que les *Matronalia* étaient une fête en l'honneur des dames romaines, sans faire attention que les jeunes filles y prenaient part tout aussi bien que les mères de familles; les courtisanes seules en étaient rigoureusement exclues. La célébration avait lieu aux calendes de mars; de là le titre de *Kalendae Martiae* donné à une pièce théâtrale, composée par L. Pomponius pour la circonstance; de là aussi le surnom *Martialis* que nous fait connaître la légende IVNONI MARTIALI inscrite au revers d'une monnaie moyen-bronze de l'empereur Volusien, laquelle nous reporte évidemment à la date de célébration de ces fêtes. La connaissance de la déesse *Herie Juno*, mentionnée par Aulu-Gelle, me permet d'identifier sans hésitation la *Here Martea* de Festus à la *Juno Martialis*: c'est simplement la même divinité fêtée aux calendes de mars, et il n'est pas nécessaire de chercher, dans les épithètes *Martialis*, *Martea* appliquées à Junon et à Here, des rapports mystérieux avec le dieu Mars. La communauté d'origine ou l'assimilation des *Matronae* gauloises et des *Junones* romaines nous est d'ailleurs pleinement attestée par une inscription de Vérone (1) ainsi conçue :

IVNONIB [us]
MATRON [is]

— Aux Junons-Matrones. —

et aussi par cette autre inscription (2), des environs de Come :

MATRONIBVS
IVNONIBVS
VALERIVS
BARONIS·F
V·S·L·M

— Aux Matrones-Junons. Valérius, fils de Baro, a dûment et volontiers accompli son vœu. —

Il y a donc là un cycle de divinités italo-celtiques dans lequel je crois pouvoir enfermer, à côté de la *Herie Juno* et de la *Here Martea*, la *Juno sancta Hera* dont un autel a été trouvé à Rome (Orelli, n° 5663), et la *Hera* honorée à Die (Drôme), l'ancienne Dea Vocontiorum.

Je m'arrête dans cette digression qui, malgré sa longueur, appartient naturellement au cadre d'une *Revue Mythologique*, et à laquelle j'ai été amené en cherchant à retrouver des traces d'antiquité dans une curieuse particularité chorégraphique observée de nos jours.

La justice m'oblige à déclarer que des tentatives, assez heureuses en ce genre, ont déjà été entreprises. Ainsi, Guys (1) paraît avoir démontré que la *Candiote* en usage chez les Grecs modernes est la même danse qu'on voyait gravée sur le bouclier d'Achille, et que les anciens Grecs exécutaient sous le nom de *danse de Thésée*, selon Callimaque et Dicéarque.

Plus tard, Diouloufet (2) a donné un intéressant complément à la démonstration de Guys en prouvant que la *Farandoule* provençale n'est autre chose que la *Candiote* des Grecs, et voici comment.

Thésée, revenant de l'île de Crète après avoir délivré les Athéniens du tribut cruel que les Crétois leur avaient imposé, vainqueur du Minotaure et possesseur de la belle Ariadne, s'arrêta à Délos. Là, après avoir fait sacrifice à Vénus, il dansa avec les jeunes Athéniennes, sauvées par lui du Minotaure, une danse qui, du temps de Plutarque, était encore en usage chez les Déliens, et par laquelle on imitait les détours du Labyrinthe. Voici la description qu'en fait Homère (*Iliade*, livre XVIII) en parlant du fameux bouclier d'Achille : « après plusieurs autres sujets, Vulcain y a représenté avec une variété admirable une danse semblable à celle que l'ingénieux Dédale inventa dans la ville de Gnosse pour la charmante Ariadne. De jeunes filles et de jeunes garçons sont vêtus de belles robes d'une couleur brillante; tantôt cette troupe danse en rond, avec tant de justesse et de rapidité que le mouvement d'une roue n'est pas plus uniforme ni plus rapide. Tantôt le cercle dansant s'entr'ouvre, et toute cette jeunesse, se tenant par la main, décrit par ses mouvements une infinité de tours. » Telle est aussi, dit Guys, la *Candiote*, ou la danse grecque qu'on danse encore sur les lieux. C'est souvent une fille qui mène la danse en tenant un homme par la main; elle prend un mouchoir ou un ruban dont les autres tiennent chacun un bout, passant et repassant l'un après l'autre, et comme en fuyant, sous le ruban; on va d'abord lentement et en rond; puis la conductrice, après avoir fait plusieurs tours et détours, roule le cercle autour d'elle; l'art de la danseuse consiste à se démêler de la file et à reparaître tout-à-coup à la tête du branle, montrant à la main et d'un air triomphant, son ruban, comme lorsqu'elle a commencé.

En Provence, dit Diouloufet, c'est ordinairement un jeune homme qui conduit le branle. Tous les autres, garçons ou filles, se tiennent par un ruban ou par un mouchoir; le conducteur en tient un autre de la main droite qu'il agite dans tous les sens, en lui faisant suivre les différents mouvements qu'il donne à la chaîne. Tantôt il court droit devant lui; tantôt, se tournant tout à coup et successivement à droite, à gauche, il fait faire à la chaîne un vrai zig-zag qui représente parfaitement les

(1) *Corpus Inscriptionum Latinarum*, tome V, n° 3237.
(2) *Ibidem*, n° 5450.

(1) *Voyage littéraire en Grèce*, 3e édition (1783), tome I, p. 174.
(2) Dans les *Mémoires de l'Académie d'Aix*, tome I (1819), p. 124-130.

détours du Labyrinthe. Ensuite, et ceci est le plus frappant, tous les danseurs élevant leurs bras, sans rompre la chaîne, le conducteur, qu'on peut nommer *Thésée*, passe et repasse en silence, et comme avec une sorte de crainte, sous le bras de chacun, de droite à gauche, suivi de la personne qu'il tient par le mouchoir, et ainsi des autres, et va sortir joyeux et sautant d'entre les bras des deux dernières de la file en agitant son mouchoir libre, comme le fil qui lui a servi de guide à travers ce dédale.

Encore un mot sur la dernière figure qui imite le peloton dont Thésée se servit pour sortir du Labyrinthe.

La personne qui forme le dernier anneau de la chaîne s'arrête et ne remue plus. Le chef de la file tourne autour d'elle avec le restant de la *Farandoule*, et chacun successivement s'arrête à mesure qu'il parvient à ce noyau. Bientôt la chaîne ne forme plus qu'un gros peloton qui tourne quelque temps en rond et comme sur lui-même. Après quoi, le conducteur attire à lui en courant le premier qu'il tient par la main, celui-ci son voisin et ainsi des autres; c'est alors véritablement qu'on croit voir Thésée dévidant le peloton que lui a donné la belle Ariadne, à mesure qu'il s'enferme dans les détours du Labyrinthe et parvient à en sortir, et cette évolution est toujours accompagnée de cris et de grandes démonstrations de joie de la part des danseurs.

Je me suis borné à paraphraser le texte de Dioulouffet pour la commodité de ceux qui ne pourraient se procurer le travail quelque peu oublié de cet auteur.

Dans l'ouvrage de Guys, je signale aussi un chapitre consacré à la description d'autres danses grecques; telles que l'*Arnaoute*, danse guerrière représentant les combats d'Alexandre (1) et pendant laquelle les joueurs de lyre chantent une chanson commençant par ces mots: Où est Alexandre le Macédonien, qui a commandé à tout l'univers?

Telle encore la danse exécutée à Belgrade, au premier mai, par des femmes ornées de fleurs de la tête aux pieds, pendant que l'une d'elles chante un refrain que l'on croirait dicté par la muse de la Mythologie :

καλος ἠλθεν ἡ νυμφιμας, ἡ Μαια, ἡ Μαια.

— Sois la bienvenue, nymphe, déesse du mois de mai. —

Ce chapitre, écrit sous forme de lettre adressée à Guys, est dû à la plume facile et élégante d'une femme distinguée, grecque de naissance et par conséquent bien informée des usages du pays où elle avait été élevée. En dehors de leur mérite littéraire, ces pages ne peuvent manquer d'éveiller chez le lecteur un touchant souvenir, quand il songe que leur auteur était la digne mère des illustres Chénier, André et Joseph.

Une annotation de Guys nous apprend que de son temps, c'est-à-dire il y a un siècle à peine, les Marseillais semblaient avoir conservé l'idée de ces fêtes florales: « dans le quartier de la vieille ville où l'on voit les monuments de la Major et des Accoulles, on trouve, le premier de Mai, de jeunes filles bien parées, sur des autels garnis de fleurs, et leurs compagnes appellent les passants pour offrir des fleurs à la *Mayo* qui représente Flore et le retour du printemps. »

(1) Comparez une autre danse historique, appelée *les Olivettes*, faisant allusion à la guerre entre César et Pompée *(Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, tome III, p. 210).

J'ignore si cet usage subsiste aujourd'hui; j'ignore également si l'on retrouverait quelque part dans le Midi, des traces des curieuses coutumes qui me fourniront le thème final de mon article et qui sont ainsi relatées par Noël et Carpentier (1), d'après les auteurs de l'*Encyclopédie :* « en Portugal, en Espagne, en Roussillon, on exécute des danses solennelles en l'honneur de nos mystères et de nos plus grands saints. Toutes les veilles des fêtes de la Vierge, les jeunes filles s'assemblent devant la porte des églises qui lui sont consacrées et passent la nuit à danser en rond et à chanter des hymnes et des cantiques en son honneur. En France même, on voyait encore vers le milieu du XVIIe siècle, les prêtres et tout le peuple de Limoges danser en rond dans le chœur de Saint-Léonard, en chantant: *Sainte Marie, priez pour nous*, etc. Et le père Ménétrier, Jésuite, qui écrivait son traité des *Ballets* en 1682, dit dans la préface qu'il avait vu encore les chantres de quelques églises qui, le jour de Pâques, prenaient par la main les enfants de chœur et dansaient dans le chœur en chantant des hymnes de réjouissance. »

Robert Mowat.

LA REBOULE A FRAISSES

(LOIRE).

On appelle *Reboule* (2) le repas du soir que font les batteurs de blé le jour où ils achèvent de battre; par extension, on désigne sous ce terme l'ensemble des cérémonies encore en usage le jour de clôture de la battaison.

Avant de battre la dernière couche de froment, les batteurs préparent une gerbe faite des plus beaux épis, ils la décorent de rubans, de fleurs, de branches de vignes chargées de grappes; ils y insèrent une petite croix de paille, munie d'une graine de raisin aux extrémités de ses trois branches supérieures, et la gerbe ainsi disposée, ils l'emmaillottent dans une longue tresse de paille nouée et renouée à divers intervalles et dont les bouts sont si cachés qu'on ne sait ni où elle commence, ni où elle finit.

La gerbe est étendue et fixée sur les bras de quatre fléaux liés transversalement deux à deux; elle est soulevée à l'aide des bâtons des fléaux qui forment comme les colonnettes du dais de la moisson, et transportée par les batteurs de l'aire à la ferme.

Chemin faisant, un des batteurs, verse d'une cruche du vin à ses camarades qui se passent de main en main un même verre. Tous chantent à forte voix la chanson de la *reboule* (3) :

(1) *Nouveau Dictionnaire des origines, inventions, découvertes*, 1833. Tome I, p. 393, au mot *Danse*.

(2) En certaines localités, peu distantes de Fraisses, on dit *Revole*.

On bat à Fraisses durant environ un mois, du 10 août au 10 septembre.

(3) On la connaît aussi sous le nom de chanson de la *Rançonnette* (rinçure, dernière goutte du verre). Sur certains points, on dit *rinçonnette, rincelette*.

I.

« Cher camarade, d'où viens-tu? » tout à l'entour du cul.
« Je viens de l'Angleterre, mon chère, mon chère,
» Je viens de l'Angleterre, » tout à l'entour du cul du verre.

II.

« Camarade, qu'apportes-tu? » tout à l'entour du cul.
« J'apporte-t-une gerbe, mon chère, mon chère,
» J'apporte-t-une gerbe, » tout à l'entour du cul du verre.

III.

« Camarade, que payeras-tu? » tout à l'entour du cul.
« Je paye une bouteille, mon chère, mon chère,
» Je paye une bouteille, » tout à l'entour du cul du verre.

IV.

« La bouteille, il est bu', m'en donneras-tu plus? »
« Encore une chopine, mon chère, mon chère,
» Encore une chopine, » tout à l'entour du cul du verre.

V.

« La chopine, il est bu', m'en donneras-tu plus? »
« Encore-z-un plein verre, mon chère, mon chère,
» Encore-z-un plein verre, » tout à l'entour du cul du verre.

VI.

« Le plein verre, il est bu, m'en donneras-tu plus? »
« Encore un demi-verre, mon chère, mon chère,
» Encore un demi-verre, tout à l'entour du cul du verre.

VII.

« Le demi-verre est bu, m'en donneras-tu plus? »
« Encore un quart de verre, mon chère, mon chère,
« Encore un quart de verre, tout à l'entour du cul du verre.

VIII.

« Le quart du verre est bu, m'en donneras-tu plus? »
« Encore la rançonnette, mon chère, mon chère,
» Encore la rançonnette, » tout à l'entour du cul du verre.

IX.

« La rançonnette est bu', m'en donneras-tu plus? »
« Remets-l'à ton confrère, mon chère, mon chère,
» Remets-l'à ton confrère. » tout à l'entour du cul du verre.

La petite troupe arrive à la ferme, elle entre, et les porteurs du dais inclinent la gerbe devant la fermière, l'un d'eux la détache et la lui présente. Elle doit trouver l'un des bouts de la cordelette qui l'enserre, et la délacer. Ce bout, rarement elle parvient à le découvrir et, le plus souvent, lasse de chercher, elle coupe la ceinturette d'un coup de couteau (1). Elle sert ensuite aux batteurs un goûter plus abondant et plus arrosé que de coutume, mais ceux-ci regagnent bientôt l'aire où le dernier paillier (1) reste à battre.

Ils en battent la face, et avant de prendre le revers, ils suspendent leur travail et *guillent*.

Guiller, c'est lancer le fléau aussi loin que possible ou l'envoyer aussi près que possible d'un but déterminé (2). On joue d'abord d'une certaine façon, et quand tout le monde a joué, le jeu recommence, mais d'une façon différente. Les moins forts ou les moins adroits ont à subir certaines charges.

Ces charges sont connues sous le nom de charges du cochon, du bourreau, du valet de bourreau.

Quel sera le cochon? Le premier jeu de guille le désignera. Le second jeu désigne le valet de bourreau, le troisième, le bourreau.

Des rubans de diverses couleurs indiquent les vaincus soumis à des charges. Le ruban du bourreau est de couleur vive, moins brillant est celui du valet, celui du cochon est terne.

On reprend le travail, le revers du dernier paillier est bientôt battu, et munis de leurs instruments, les uns de leurs fléaux, un autre du râteau qui enlevait la paille, un autre du balai qui poussait le grain au vannoir et nettoyait l'aire, les manœuvres se rendent à la ferme. Ils rattachent la gerbe dénouée, la replacent sur un dais et se mettent en marche pour visiter les hameaux voisins. Devant le cortége, le porteur du râteau fait voler les pierres du chemin que le balayeur approprie, le cochon vient ensuite avec son ruban flétri, ses oreilles, faites de feuilles de chou, la queue de paille dont ses camarades l'ont affublé. Tantôt marchant à quatre pattes, tantôt debout, il pousse les grognements de sa race. Il tente de saisir les filles, mais dès qu'elles le voient, elles prennent la fuite. Ce serait honte pour elles s'il les atteignait. Le même sentiment de répulsion ne se manifeste pas à l'endroit du bourreau dont la fonction est d'embrasser toute femme ou fille qu'il rencontre. Au besoin, si la femme fuit et fait mine de lui échapper, le bourreau appelle à son aide le valet qui doit s'en emparer et la tenir pendant la courte opération de l'embrassade qui va lui être infligée. Pour prix du service rendu, le bourreau permet quelquefois au valet d'embrasser sa victime. Bourreau et valet doivent accomplir consciencieusement leur office. S'ils le négligent, s'ils se montrent indifférents, ils sont *battiolés*, c'est-à-dire que leurs camarades les saisissent par les bras et les jambes, les balancent et heurtent impitoyablement l'extrémité de leur dos contre un mur, ou à défaut de mur, contre le derrière du cochon.

(1) Nous supposons qu'on n'a battu que du froment; si on bat en même temps d'autres grains, on fait de chacun de ces grains une gerbe, qu'on offre avec moins de solennité : la gerbe de seigle au fermier, la gerbe d'avoine au fils aîné, la gerbe d'orge à l'aînée des filles.

(1) C'est le nom qu'on donne à chacune des couches de blé battues successivement. Les batteurs n'ont fait leur journée qu'après avoir battu un nombre réglementaire de pailliers.

(2) Les formes de ce jeu, qui varie à chaque coup, sont parfois des plus singulières. On ne se contente pas de lancer à tour de bras le fléau ou de viser un but, la souplesse des membres est mise à de rudes épreuves. Parfois le batteur, accroupi, lance le fléau latéralement en passant ses bras derrière ses jambes et en ramenant ses mains devant soi; parfois il le lance par derrière la tête, à l'aide du pouce et de l'index, sans cesser de tenir chacune de ses oreilles entre l'annulaire et le petit doigt; d'autres fois, le jet du fléau se fait par l'orteil, qui se meut comme un ressort; enfin, un organe fort dévié de sa fonction, le nez, sert à son tour de propulseur; le batteur se couche et, d'un vigoureux coup de nez, chasse le fléau aussi loin qu'il peut.

Durant toute la promenade la troupe chante la chanson de la *reboule* dont les couplets sont interrompus par les verres de vin que verse le porteur de la cruche.

Au retour à la ferme, les batteurs trouvent un copieux souper : du mouton, du salé, des pommes de terre, du vin à fantaisie. Le repas ne se prend pas d'un trait. Il est semé d'intermèdes de chants et de danse; parmi les danses les plus caractéristiques, il faut noter les *Montagnasses* qui nous viennent du plateau méridional (1), les *Auvergnasses* ou bourrées d'Auvergne qui nous viennent des montagnes de l'Ouest, les bourrées locales qu'on pourrait appeler bourrées des pays bas (2). Je regrette de ne pouvoir signaler les traits particuliers de ces danses, les différences ou les nuances qui les distinguent les unes des autres. Je ne puis malheureusement donner que quelques-unes des paroles dont elles s'accompagnent et encore ne puis-je pas préciser à laquelle de ces danses chacun de ces couplets appartient.

Ces couplets sont tantôt français, tantôt en patois. Ils sont suivis les uns et les autres d'interminables *la la la.*

Les couplets français sont les moins significatifs.

On dit que la grive
Aime le raisin,
Je ne suis pas grive,
J'aime le bon vin.

AUTRE.

Le merle blanc
Va boire à la fontaine,
Le merle blanc
Amène la Saint-Jean.

AUTRE.

I.

« Pour qui cousez-vous?
» Belle Margueritte?
» Pour qui cousez-vous? »
« Monsieur, c'est pour vous. »

II.

« Jamais on n'avait vu
» Coudre, si bien coudre,
» Jamais on n'avait vu
» Coudre si menu. »

AUTRE.

I.

Benoite, quand vous danserez,
Tenez-vous droite, dégagez vos pieds.

II.

Le merle que vous fait danser,
C'est bien le vôtre, faut le ménager.

(1) Le plateau cévénol, dont les assises s'étendent jusqu'à la rive droite de la Loire.

(2) On appelle ici pays bas, par opposition à montagne, tout pays de colline ou de plaine.

Les couplets en patois offrent un peu plus d'intérêt.

I.

Derré vé nous — y a-t-un ozelou,
Touta la nei tsanta : — « Fillà, marià-vous! »

II.

Derré vé nous — y a-t-un ozelou,
Touta la nei tsanta — por les amourous (1).

AUTRE.

« La barqua vira, mia. »
« Laissa la virà,
» Mâ que vira, mâ que vira,
» Mâ que vira dau bon lats (2). »

AUTRE.

I.

(3) Que cé venia tsertsà,
Garçoun de la mountagno,
Que cé venia tsertsà,
Si voula pas dansà.

II.

Cé fari pas vegni,
Garçoun de la mountagno,
Cé fari pas vegni,
Si vouria mâ dormi!

AUTRE.

AUTRE.

(4) Ma maëra vol' que tsandza,
Io vole pas tsandzà,
Tsandzerai de coëffura,
Mai de galant vole pas!

(1) Derrière chez nous — y a un petit oiseau,
Toute la nuit chante : — « Filles, mariez-vous! »

II.

Derrière chez nous — y a un petit oiseau,
Toute la nuit chante — pour les amoureux.

(2) « La barque tourne, mie. »
« Laisse la tourner,
» Pourvu qu'elle tourne, pourvu qu'elle tourne,
» Pourvu qu'elle tourne du bon côté. »

Un couplet de danse semblable au nôtre se chante dans la Basse-Auvergne. Henry Doniol : *Les Patois de la Basse-Auvergne*, p. 108.

(3) Qu'ici venez chercher,
Garçons de la montagne,
Qu'ici venez chercher,
Si voulez pas danser.

II.

Ici fallait pas venir,
Garçons de la montagne,
Ici fallait pas venir,
Si vouliez seulement dormir.

(4) Ma mère veut que change,
Je veux pas changer,
Changerai de coiffure,
Mais de galant veux pas.

On chante assez souvent un couplet dont la poétique pensée se retrouve en tout pays, des Cévennes aux Pyrénées.

(1) Abaissa mountagno, que tant nauta sé,
M'empêcha de veire moun amant Dzozet!

Terminons par deux vers qui n'ont d'ailleurs d'autre mérite que de rappeler le costume aujourd'hui disparu que, les jours de fête, nos paysans portaient encore au commencement de ce siècle.

(2) La vesta roudza, lo dzilet blanc,
Acou é la moda dau paysan.

Les chants, les danses, le souper tour à tour suspendu et repris nous conduisent bien avant dans la nuit. Il est près de deux heures du matin quand on quitte la ferme et ce n'est point à ce moment qu'on se sépare. Si tard qu'il soit, la petite bande ne manque jamais de faire une dernière visite à l'aire, et là, elle répète à forte voix la chanson de la *reboule* et danse, puis elle dispose des planches horizontalement en façon de couches de blé, les batteurs se forment en rangs et de leur fléau frappent sur les planches avec le même ordre que s'ils battaient des épis. Quelquefois les bras des fléaux s'entrechoquent et se brisent, mais plus souvent qu'on ne croirait, cet exercice se pratique avec une remarquable précision. L'esprit des batteurs, que le vin a un peu dépaysé, se retrouve pour ce dernier acte et sait l'accomplir avec une rectitude inattendue.

V. S.

LES SUPERSTITIONS TOULOUSAINES

AU XVIIe SIÈCLE (3).

Le P. « Amilha, chanoine régulier de Saint-Augustin, dans l'Eglise de Pamies (1), » naquit dans le diocèse de Toulouse (2). Il « commença de trauailler dans (les) Missions soubs Monseigneur de Monchal, Archeuesque de Toulouse (3), et il a trauaillé du depuis auec beaucoup de fruit pendant vne longue suitte d'années, soubs la conduite d'vn des plus pieux prelats de l'Eglise... (4) » « Il estoit a souhaiter, qu'aprez tant de Catechismes, et de Doctrines Chrestiennes qu'on a publiées en Latin et en François..., Dieu suscitat quelqu'vn de ses seruiteurs qui, entrant dans l'esprit de l'Eglise assemblée au sacré Concile de Trente, prit vn soing particulier de s'accomoder aux personnes grossieres de la Ville, et au petit Peuple de la campagne... (5). » Tel fut en effet le but de notre prédicateur populaire lorsque, guidé par sa connaissance familière de l'esprit et des besoins de ses pénitents, il rima le Tableau de la vie du parfait chrétien. « Cét ouvrage (qui est la suite d'vn traitté que j'eus l'honneur d'imprimer soûs le bon plaisir, et par l'ordre de feu M. de Montchal), m'ayant esté donné pour l'edification du public, je ne puis mieux seconder les intentions de son Auteur, qu'en l'offrant A V. E. (6). » Ces paroles de Boude font supposer qu'Amilha avait déjà composé quelque ouvrage de piété. Nous n'avons rien trouvé à ce sujet. De l'ouvrage du Dr Desbarreaux-Bernard, *L'imprimerie à Toulouse aux XVe, XVIe et XVIIe siècles* (2e éd. Toulouse, Chauvin, impr., 1861, in-8°), il n'a encore paru que le premier fascicule relatif au XVe siècle. Nous aurions voulu aussi prendre connaissance de *La douctrino crestiano meso en rimos* et savoir sur quoi repose l'attribution de ce livre au P. Amilha (Noulet), ou au missionnaire Dupont (Brunet). Mais aucune des six éditions de cet ouvrage ne se trouve à la Bibliothèque Nationale, où l'on regrette également l'absence de l'*Abrégé des cantiques de M. d'Amilha...* (Toulouse, J.-J. Douladoure, s. d., in-12.)

La lecture du P. Amilha est intéressante même pour qui ne veut pas être édifié. C'est ainsi que les superstitions énumérées par le pieux missionnaire et reprochées aux faux chrétiens, ont paru de nature à passer utilement d'un livre de religion dans un journal de mythologie.

(1) Baisse-toi, montagne, qui tant haute es,
M'empêches de voir mon amant Joseph!

(2) La veste rouge, le gilet blanc,
Cela est la mode du paysan.

(3) *Le tablev | de la bido | del parfet crestia, | qve representa | l'exercici | de la fe, | acovmpaignado de | Las bounos Obros. | Las pregarios. | Le boun usatge des sacromens. | L'eloignomen del peccat, é de las ouc- | casius que nous y poden pourta. | Que pot serbi as Rittous, Missiounaris, Coufes- | sous, é autres que tribailhon al salut de las | armos, é à touto sorto de persounos. | É un Dicciovnari per l'esclarcissomen | des mots les pus dificillés de nostro lenguo | explicats en Francés. | Fait per le P. A. N. C. Reg. de l'Ordre de S. Aug.* | A Tovlovso, | per Iean Bovdo, é l. Iaqves Bovdo, Imprimeurs | del Rei, de la Provinço de Languedoc, é de | l'Vnibersitat de Toulouso. 1673. | in-8°. Voici la division de cet ouvrage : p. (1), titre; — p. (III-VI), dédicace; — p. (VII-XV)) *Al Sant Esprit*; | p. (XVI-XXIII), *Le Plan d'aqveste oubratge*; — p. (XXII-XXVII), *L'utsage que s'en pot fa dins las Missius*; — p. (XXVIII), *Approbation dv R. P. Pons Deexea Docteur en theologie, professeur en l'Vniversité de Toulouse*, en date du 11 novembre 1672; — p. (XXIX-XXI), *Approbation de Monsieur Cazanave, docteur en theologie et professeur du Roy en l'Vniuersité de Toulouse*, en date du 22 août 1672; — p. (XXXI), permis d'imprimer du vicaire général, en date du 8 novembre 1672; — p. (XXXII-XXXIX), *Ordre de las matieros...*; — p. (XXXIX-XLVII), *Applicaciv(s) de las matieros à cado dimenge de l'an*; — p. (XLVIII-LII) *Abertissomen a touto persouno quo desiro se salba*; — 1re partie, p. 1-50, *Svr las perfeccivs de Div*; — 2e, p. 51-88, *Las obros del parfet crestia*; — 3e, p. 89-149, *La debouciu del parfét chrestia*; — 4e, p. 150-227, *La noüriturо del parfét chrestia*; — 5e, p. 229-305, *La Bido del fals crestia descuqerto é coundamnado*; — Appendice sur l'extrême-onction, l'ordre, le mariage, etc., p. 306-58; — (8) p. pour la *tavlo de las matieros*; — (35) p. de musique; — (16) p. pour l'*Esclarcissomen des mots*. Le Dr Noulet signale une éd. avec le même titre, Toulouso, Antoino Birosso, 1759, in-8°. Il en existe une de 1703, « A Toulouzo, chez la beuzo de J. Boudo; » voir Brunet, et surtout le catalogue de la librairie Ch. Lefebvre à Bordeaux, nov. 1877, n° 908. Je n'ai pu voir ces éditions.

(1) P. (XXVIII) et (XXIX).

(2) Boude, dans sa dédicace « à Monseignevr l'eminentissime cardinal de Bonsy, archevesque de Tolose et grand Aumônier de la Reyne. »

(3) Ch. de Montchal fut archevêque de 1628 à 1651.

(4) Il est probable que Cazanave, p. (XXX), entend parler de P. de Marca (1654-1662). Le successeur de Marca fut Ch. Fr. d'Anglure de Bourlemont (1662-1669), après qui vint P. de Bonsy (1669-1673).

(5) Cazanave, p. (XXIX).

(6) Le P. Amilha était mort au moment où Boude écrivait ces lignes.

L'Examen de las supersticius.

As countestat les puns de la Fe Catouliquo,
Aurios fait de couniurs per gari la couliquo,
Cerbel bas, mal de dens, la luzeto ni l'el,
O per gari le mal que se pren al poupel.

Aurios pourtat per breu la talpo, la cernailho,
La moustel' o grapaut que le sourcie te bailho,
Aurios pourtat al col, sul cor, o ioux le bras,
Vn escriut doun le sens nou se coumprengo pas.

As legit o garda de libres de magio,
As foundat toun salut dessu l'astralougio,
D'vn libre qu'es suspet as cresut l'impoustur,
Le Ministr' l'impudent o le boëmi mentur

As counsultat Sourcie, Magicien, Debinairc
Per la santat del fil, de la sor, o del fraire,
Per sabe le passat, o recoubra toun be
O couneisse l' partit que tu dibes abe.

As raîlhat o medit de la santo Scrituro,
O paraulo de Diu, qu'es ta sant' é ta puro,
As mespresat de cor, o lengo per le mens,
Cermounyos, Poussessius, Messos, o Sacramens.

As à trabes de camps tres Parrokios seguidos
Per dibersis camis é tres Messos augidos,
En anan é benin, o birat tout espres,
L'engraniero, le banc, o l'abit al rebes.

As dins l'aigo assajat se le dinye surnado,
Per descrubi l' lairou qu'a la fardo panado,
As doustado la Croux al chipelet qu'as dit,
As dit Pater le blanc, et le Pater petit.

As fait de passeignat, o d'aigo benasido,
Per gari toun bestial de pest' o de pepido,
Des paures Capelas as dechifrat l'aunou,
O countrofait le cant, la Mess' o le Sermou.

As fait passa iamai las persounos debotos
O per de manjo sans, patetos, o bigotos,
As innourat iamai ço que dibes sabe,
Pregarios, Sacromens, o les puns de la Fe.

As des francs Igounaus bantat las scrituros,
As seguit lour Douctous, Prechos o sepulturos,
Aurios legit d'auteurs que senton le fagot,
Les libres de Calbin, o Salmes de Marot.

As pourtat sens' aunou de Reliquos sacrados,
As los sensc respet neit, o jour manejados,
Tu que portos per breu de grils, o de lauzers (1),
E dins le linge blanc tararaignos é bers.

Aurios tu counsultat le courbas o l'agasso,
Es te foundat sul cant de qualqu'auzel de passo,
Del Cementeri sant oun nous rebouden touts,
As cruel moussegat les osses o la Croux.

As dit en pregan Diu de paraulos escuros,
Countrarios al boun sens é santos Escrituros,
Gitat le sal al poux, marchat de reculous,
Mes les basses en croux, brullat nau candelous.

(1) Cfr. Tamizey de Larroque, Des noms du lézard gris en patois (*Revue de Gascogne*, XII, 1871, p. 190).

As tu segoun l'abist de la bieilho sourciero,
Le brespe de San Ian prouſanat la faugero,
As foundat toun malur su le noumbre de tres,
Sur de feilhos en croux, rasclomait al cabes.

As fait rouda l' sedas, l'aiguilheto nouzado,
As pres per vn malur la bestio rencountrado,
La talpo, le furet, o qualqu' autr' animal,
Crengut que de l'abord t'en arribesso mal.

As counsultat degus per ta bouno benturo,
As batejat dus cops la mesmo creaturo,
Es te trufat iamai de l'image d'vn Sant,
De l'ouffrando des bots des Rittous é lour cant.

De l'aigo de tres founs coumo caus' affettado,
Per gari de toun mal as ta bouquo labado,
Daban l'Auta sacrat per proucura la pax,
As batut les soüilhes des noubels maridats.

As gitat sal al poux o dins la braso' ardento,
Perque de tretze qu'ets le nombre l'espabento,
As tu boulgut le Cel o la gracio croumpa,
Per vn o dus ardits d'encountre qu'as fait fa.

Per gari del farsin o de l'enclabaduro,
De la taro des els, abibo, blassaduro,
As tu sot emplegat en vn semblable mal,
L'Ebangeli sacrat per gari toun chibal.

As del paure malaut descubert la teulado,
Perfi que dins le Cel prengo leu la boulado
As tengudo l'estreno' o le gatge à bounur,
De la fenno mal sajo' o de qualque boulur.

Es te iamai serbit per escarta l'auratge,
De mouts incouneguts, é de cap de lengatge,
As escourjat les morts dins ia toumbo jasens,
Estouffat dins le bres de paures innoucens.

As passat pes anels de bostro cramailhero,
Les poulets espelits de bostro galignero,
As moussegat tres cops la branque del figuie,
É passat les efans per le trauc del mouguié.

Aurios tu countuignat ta bido libertino,
Per t'estre trop flatat su la bountat dibino,
Cresen que salbario toutis les peccadous,
Pus qu'elo n'a pas fait le Paradis pel gous.

Aurios per te fa' ayma pres o dounat beuratge,
As estrenat per mal, la Croux de qualque gatge,
Aurios tu fait semblan de parl' ambe les mors,
Trattat an les demouns per trouba de tresors.

Aurios fugit en May d'assista à las fiançailhos,
D'augi canta l'auzel, é fa tas espousailhos,
As boulgut descrubi coumo qualcun ta dit,
Dins l'aigo del ferrat cal serio toun marit.

(P. 231-4.

TRADUCTION.

L'examen des Superstitions.

As-tu contesté les points de la foi catholique? — Aurais-tu fait des conjurations pour guérir la colique, —

le cerveau bas (1), le mal de dents, l'aluette ou l'œil, — ou pour guérir le mal qui se prend au teton.

Aurais-tu porté en guise d'amulette la taupe, la *cernaille* (2), — la belette ou le crapaud que le sorcier te donne? — Aurais-tu porté au cou, sur le cœur ou sous le bras, — un écrit au sens incompréhensible?

As-tu lu ou gardé des livres de magie? — As-tu fondé ton salut sur l'astrologie? — As-tu cru l'imposture d'un livre suspect, — le ministre (protestant), l'impudent ou le bohémien menteur?

As-tu consulté sorcier, magicien, devin, — pour la santé du fils, de la sœur ou du frère, — pour savoir le passé ou recouvrer ton bien, — ou connaître le parti que tu dois prendre?

As-tu raillé la sainte Ecriture, — ou parole de Dieu, qui est si sainte et si pure, et en as-tu médit? — As-tu méprisé de cœur, de langue tout au moins, — cérémonies, processions, messes et sacrements?

As-tu, à travers champs, suivi (visité) trois paroisses — par divers chemins, et entendu trois messes — en allant et venant; ou tourné tout exprès à l'envers — le balai, le banc ou l'habit?

As-tu essayé si le denier surnage sur l'eau, — pour découvrir le voleur qui a dérobé les hardes? — As-tu enlevé la croix au chapelet que tu as dit? — As-tu dit pater le blanc, et le pater petit?

As-tu fait du pain bénit, ou de l'eau bénite, — pour guérir ton bétail de peste ou de pépie (3)? — As-tu déchiré l'honneur des pauvres curés, — ou contrefait le chant, la messe et le sermon?

N'as-tu jamais fais passer les personnes dévotes — pour des *mange-saints* (4), des papelardes (5), ou des bigotes? — N'as-tu jamais ignoré ce que tu dois savoir : — prières, sacrements, ou les articles de la foi?

As-tu des francs huguenots vanté les écritures? — as-tu suivi leurs docteurs, leurs prêches, leurs enterrements? — Aurais-tu lu des auteurs qui sentent le fagot, — les livres de Calvin, ou les psaumes de Marot?

As-tu porté sans honneur des reliques sacrées? — Les as-tu maniées, jour ou nuit, sans respect, — toi qui portes pour amulette des grillons ou des lézards, — et dans le linge blanc araignées et vers?

Aurais-tu consulté le corbeau ou la pie (1)? — T'es-tu fondé sur le chant de quelque oiseau de passage? — Du cimetière saint où nous sommes tous ensevelis, — as-tu cruellement mordu les os ou la croix?

As-tu dit en priant Dieu des paroles obscures, — contraires au bon sens et aux Saintes Ecritures, — jeté le sel au puits, marché à reculons, — mis les bas en croix, brûlé neuf chandelles?

As-tu, selon l'avis de la vieille sorcière, — profané la fougère, le soir de Saint Jean (2)? — As-tu fondé ton malheur sur le nombre de trois, — sur des feuilles en croix, (sur une) ratissoire (mise) au chevet?

As-tu fait tourner le sas, noué l'aiguillette (3)? — As-tu pris pour un malheur la bête rencontrée, — la taupe, le furet, ou quelque autre animal, — et craint que de leur abord il ne t'arrivât mal?

N'as-tu consulté personne pour la bonne aventure?— As-tu baptisé deux fois la même créature? — Ne t'es-tu jamais moqué de l'image d'un saint, — de l'offrande, des vœux des recteurs (prêtres) et de leur chant?

De l'eau de trois fontaines, comme chose propice, — as-tu lavé ta bouche pour guérir de ton mal? — As-tu, devant l'autel sacré, pour procurer la paix (du ménage), — battu les souliers des nouveaux mariés?

As-tu jeté du sel dans le puits ou dans la braise ardente, — parce que de treize que vous êtes, le nombre t'épouvante? — As-tu voulu acheter le ciel où la grâce, — pour un ou deux liards de sortiléges que tu as fait faire (4)?

Pour guérir du farsin ou de l'enclouure, — de la tare des yeux, (des) avives ou (d'une) blessure, — as-tu sottement employé en un semblable mal — l'Evangile sacré pour guérir ton cheval?

As-tu découvert la toiture du pauvre malade, — pour qu'il prenne vite son vol dans le ciel? — As-tu considéré comme un bonheur l'étrenne ou le salaire — de la femme mal sage ou de quelque voleur?

Ne t'es-tu jamais servi, pour écarter l'orage, — de mots inconnus n'appartenant à aucun langage (5)? — N'as-tu jamais écorché les morts gisant dans la tombe, — étouffé au berceau de pauvres innocents?

As-tu passé par les anneaux de votre crémaillière — les poulets éclos de votre poulailler (6)? — As-tu mordu trois fois la branche du figuier, — et passé les enfants par le trou du noyer?

Aurais-tu continué ta vie libertine — pour t'être trop flatté de la bonté de Dieu, — croyant qu'il sauverait tous les pécheurs, — puisqu'il n'a pas fait le paradis pour le(s) chien(s)?

(1) Dans une pièce intitulée : *L'esplicaciu des Coumandomens de Diu. Per examina sa counsciençó*, p. 182-4, le P. Amilha revient sur une bonne partie des péchés ou des superstitions détaillées dans l'*Examen*. Nous en citerons quelques passages à titre de variante ou de complément

Var. : *As couniurat le cerbel bas.*

Je ne sais ce que signifie *cerveau bas.*

(2) L'*esclareissomen* traduit *cernailho* par *espèce de serpent*, *serpenteau*. Doujat, dans le Dictionnaire qui fait suite aux poésies de Goudelin, rend *sernalho* par *lesardeau*. Honnorat traduit *sarnalha* par lézard gris, et *sernalha* par lézard vert.

Var. : As per breu la talpo pourtado,
Moustelo, rayneto, grapaut.

(3) Cfr. X. Thiriat, *Mélusine*, col. 478.

(4) On appelle encore des *mange-bondieu* les personnes qui « approchent de la sainte table. » On dit en béarnais : *Minye sents, et cague diables. (Cansous béarn.* publ. par Vignancour, Pau, 1866, p. 197.) *Mangeur de crucifix.* (*Sat. Men.*, I, 79, éd. Tricotel).

(5) *Patet*, ordinairement *lambin*. Il signifie ici *papelard, patelin. Patarin, paterin* dont Littré tire patelin, vient lui-même de *pater*, et signifie proprement un *diseur de paters*, ce qui concorde avec l'habitude des *patarins* de réciter exclusivement l'*oraison dominicale.*

(1) *Var.* (As) Crengut agasso ni courbas.

(2) *Var.* Aurios fait la neit de San Ian
De la grano de faugero,
Ço que las sourcieros ne fan.

(3) *Var.* As fait tourneja le sedas...
Aurios liado l'aguilheto.

(4) *Var.* (As) Fait fa dencountr 'as Capelas.

(5) *Var.* As coniurado la trumado.

(6) *Var.* (Aurios) Passat les poulets pel cremal.

Aurais-tu, pour te faire aimer, pris ou donné breuvage? — As-tu commis la faute d'étrenner la croix de quelque gage (1)? — Aurais-tu fait semblant de parler avec les morts, — traité avec les démons pour trouver des trésors?

Aurais-tu évité en mai d'assister aux fiançailles (2), — d'entendre chanter l'oiseau, et de faire tes épousailles? — As-tu voulu découvrir, comme quelqu'un t'a dit, — dans l'eau du seau quel serait ton mari?

J. Bauquier.

DICTIONNAIRE DES NOMS

DONNÉS AUX HABITANTS

DES DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

(Suite.)

Souletin, de la Soule, pays, dépt des Landes. « De l'amour du merveilleux résulte le penchant irrésistible à la contrebande signalé chez les *Souletins*, grands et petits; de même s'explique l'ancienne et redoutable piraterie des *Labourdins*. » (*Le Basque*, par V. Gaillard).

Soulossois, de Soulosse, cne, con de Coussey, arrt de Neufchâteau, dépt des Vosges.

Souriot, de Sours, cne, con et arrt de Chartres, dépt d'Eure-et-Loir.

Sparnacien, d'Epernay, ch.-l. d'arrt, dépt de la Marne. « L'Echo *Sparnacien*, journal commercial, industriel, littéraire et d'annonces du pays vignoble et forestier de la Marne. »

Sparnonien, d'Epernon, cne, con de Maintenon, arrt de Chartres, dépt d'Eure-et-Loir. « Fanfare la *Sparnonienne*. » Voir **Epernonnais**.

(1) *Var.* As estrenat la Croux d'vn gatge
Mousseguat tres cops le figuie,
As conjurat le foc salbatge,
O passat l'enfan pel nouguie.

(2) « C'est un usage reçu parmi le peuple du bas Languedoc, de ne se point marier dans le mois de mai. On prétend que ceux qui se marient dans ce mois, meurent bientôt; et pour éviter ce malheur, on se hâte de conclure dans le mois d'avril, ou bien on prend le parti de différer jusqu'au mois de juin. » Astruc, *Mem. pour l'hist. nat. de la province de Languedoc*. Paris, 1737, in-4°, p. 514-5. Pour autres superstitions du Languedoc, voir le même, p. 508-24, Cfr. J. et A. Poumarède, *Manuel des termes usuels*. Toulouse, 1860, 12°, p. 226-32.

Les seules superstitions mentionnées par l'*Esplicaciu des Coumandomens* et qui ne se trouvent pas dans l'*Examen*, figurent dans les vers suivants :

Aurios refusat le dilus
De douna de foc à degus,
De presta quicon sense gatge,
De pa, de sal, o de leban,
De poou que n'arribés doumatge,
O dins la semman' o dins l'an.

Es te gardat en certen iour,
De sourti, fila, ni fa 'l four,
As fait fa la bonobenturo,
As prounounciat la barbodiu,
As guarit de l'enclabaduro,
O passat tres cops per le riu.

Spinalien, d'Epinal, ch.-l. du dépt des Vosges.

Sténois, de Stenay, ch.-l. de con, arrt de Montmédy, dépt de la Meuse. « Le *Sténois* et le *Verdunois* étaient des anneaux auxquels étaient rivées les destinées de tous les *Lorrains*. » (*Hist. de Montmédy*, par Jeantin). On dit aussi **Astènois**.

Stéphanois (1), de Saint-Etienne, ch.-l. du dépt de la Loire. « Nous disons *Stéphanois*, car c'est le beau nom que portent aujourd'hui les habitants de Saint-Etienne. Autrefois, ils en avaient un moins euphonique, celui de Gaga. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Stéphanois, de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, ch.-l. de con, arrt de Saint-Marcellin, dépt de l'Isère. « Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, village *delphinal*. Biographie des *Stéphanois* remarquables, par Simian. »

Talmondais (2), de Talmont-sur-Gironde, cne, con de Cozes, arrt de Saintes, dépt de la Charente-Inférieure.

Tarasconais (3), de Tarascon-sur-Rhône, ch.-l. de con, arrt d'Arles-sur-Rhône, dépt des Bouches-du-Rhône. « Tomber de *Beaucairien* en *Tarasconais*. » (*Ancien proverbe*).

Tarbais, de Tarbes, ch.-l. du dépt des Hautes-Pyrénées. « A l'arrivée de Montgommery, les *Tarbais* se réfugièrent dans les montagnes. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Tarin, de la Tarentaise, pays dans le dépt de la Savoie. « La race *tarentaise* ou race *tarine* est marcheuse, bonne laitière et d'une grande sobriété. » (*Les Primes d'honneur en 1865.*)

Tarnais, du Tarn, département. « Almanach *tarnais*, 1856. »

Taulésien, de Taulé, ch.-l. de con, arrt de Morlaix, dépt du Finistère. « Les *Taulésiens* portent la veste de flanelle blanche et la culotte violette. » (Em. Souvestre, *le Finistère en 1836.*)

Termenais (4), de Termes, cne, con de Monthoumet, arrt de Carcassonne, dépt de l'Aude.

Théifalien, de Tiffauges, cne, con de Mortagne-sur-Sèvres, arrt de la Roche-sur-Yon, dépt de la Vendée.

Thélandais, de Thélin, h., cne et con de Plélan-le-Grand, arrt de Montfort-sur-Meu, dépt d'Ille-et-Vilaine. « Les *Thélandais* se gouvernaient eux-mêmes, et, chaque année, ils élisaient par acclamation les serviteurs publics. » (*Géogr. univers.*, par El. Reclus.)

Thérouennais, de Thérouanne, cne, con d'Aire-sur-la-Lys, arrt de Saint-Omer, dépt du Pas-de-Calais.

Thiérachien, de la Thiérache, pays dans le dépt de l'Aisne.

Thiernois (5), de Thiers, ch.-l. d'arrt, dépt du Puy-de-Dôme.

Thimerais, de Thimert, cne, con de Châteauneuf, arrt de Dreux, dépt d'Eure-et-Loir. « Le *Thimerais* a pris son nom de Thimer, place autrefois très-forte. » (*Mém. hist. sur Alençon*, par Od. Desnos.)

(1) Il y a jusqu'à soixante-sept autres communes en France du nom de Saint-Étienne, dont les habitants ont la même appellation.

(2) Talmont, ch.-l. de con, arrt des Sables-d'Olonne (Vendée).

(3) Tarascon-sur-Ariége, ch.-l. de con, arrt de Foix (Ariége).

(4) Termes, cne, con de Grand-Pré, arrt de Vouziers (Ardennes).

(5) Thiers, cne, con et arrt de Senlis (Oise).

Thironnais, de THIRON, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Nogent-le-Rotrou, dép^t^ d'Eure-et-Loir.

Thomérien, du pays de THOMÈRES, dép^t^ de l'Hérault.

Thônois, de THÔNE, ch.-l. de c^on^, arr^t^ d'Annecy, dép^t^ de la Haute-Savoie. « La race *thônoise* a une charpente un peu forte. » (*Les Primes d'honneur en 1865.*)

Thouarsais (1), de THOUARS, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Bressuire, dép^t^ des Deux-Sèvres.

Tonnerrois, de TONNERRE, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ de l'Yonne. « Outre les sujétions de la taille et de la main-morte, les *Tonnerrois* devaient le service militaire à leur seigneur. » (*Tonnerre*, par Aug. Chevallier.)

Toulois, de TOUL, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ de Meurthe-et-Moselle. « Le principal commerce des *Toulois* consiste en vins et eaux-de-vie. » (*Toul*, par de Saulcy.)

Toulonnais (2), de TOULON, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ du Var. « Les Soirées provençales firent décerner à l'auteur, Bérenger, le titre de citoyen *toulonnais* par les maires-consuls de la ville. » (*Petite revue*, 3^e^ trim.)

Toulousain, de TOULOUSE, ch.-l. du dép^t^ de la Haute-Garonne. « Les *Toulousains* ayant eu querelle avec la garnison, on en vint aux prises. » (*Hist. de Montauban*, par H. Lebret.)

Tourangeau, de TOURS, ch.-l. du dép^t^ d'Indre-et-Loire.

« Des *Tourangeaux*, *Angevins*
Bons fruits, bons esprits, bons vins. »
(*Ancien proverbe.*)

Le féminin est *tourangelle*, cependant un ancien proverbe dit **tourangeoise** : « La *Tourangeoise* propre en cotte et plus en son cuir. » On trouve aussi la forme **Turonien**, mais plus particulièrement appliquée aux études scientifiques. « La Beauce ne se trouve pas dans les conditions des eaux jaillissantes *parisiennes* et *turoniennes*. » (Laugel, *Rapport sur la carte agricole d'Eure-et-Loir.*)

Tourquenois, de TOURCOING, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Lille, dép^t^ du Nord. « Un préjugé assez ridicule se plaît à représenter les *Tourquenois* comme les Béotiens du département du Nord. » (*Roubaix*, par Ar. Guilbert.)

Trégorois, de TRÉGUIER, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Lannion, dép^t^ des Côtes-du-Nord. « Les *Trégorois* se font remarquer entre tous par leurs harmonieuses voix. » (De la Villemarqué, *Barzas-Breiz.*) On dit aussi **Trécorien** : « Le patois *trécorien* est parlé dans l'ancien diocèse de Tréguier. » (*Géogr. de la Loire-Inférieure*, par Eug. Talbot.)

Trentemousin, de TRENTEMOULT, h., c^ne^ de Rézé, c^on^ de Bouaye, arr^t^ de Nantes, dép^t^ de la Loire-Inférieure.

Tréportais, de TRÉPORT, c^ne^, c^on^ d'Eu, arr^t^ de Dieppe, dép^t^ de la Seine-Inférieure.

Tricastinois, de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Montélimar, dép^t^ de la Drôme.

Tropézien, de SAINT-TROPEZ, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Draguignan, dép^t^ du Var. « A l'époque de la Ligue, les *Tropéziens*, enrichis par le commerce, étaient assez puissants pour aider Henri IV. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Trouvillois (1), de TROUVILLE-SUR-MER, ch.-l. de c^on^ arr^t^ de Pont-l'Évêque, dép^t^ du Calvados.

Troyen, de TROYES, ch.-l. du dép^t^ de l'Aube. « Les *Troyens* furent obligés, en 1542 et 1543, de faire des dépenses considérables pour augmenter les fortifications de leur ville. » (*Troyes*, par F. Bourquelot.)

Trunois, de TRUN, ch.-l. de c^on^, arr^t^ d'Argentan, dép^t^ de l'Orne.

« Trun en *Trunois*,
Les femmes accouchent au bout de trois mois,
Mais seulement la première fois. »
(*Ancien proverbe.*)

Tullois, de TULLE, ch.-l. du dép^t^ de la Corrèze.

Uzégeois, d'UZÈS, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ du Gard.

Vadais, de VEZ, c^ne^, c^on^ de Crépy, arr^t^ de Senlis, dép^t^ de l'Oise.

Valenciennois, de VALENCIENNES, ch.-l. d'arr^t^, dép^t^ du Nord. « L'amour de la liberté et de l'indépendance communales n'excluait pas chez les *Valenciennois* le dévouement au seigneur souverain. » (*Valenciennes*, par Ed. le Glay.) On dit aussi **Valencenois** : « Les *Valenceenois* se révoltèrent contre Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, et reconnurent Guy de Dampierre pour leur seigneur. » (*Hist. de Lille*, par de Rosny.)

Valentinois (2), de VALENCE-SUR-RHÔNE, ch.-l. du dép^t^ de la Drôme. « La première révolte des *Valentinois* éclata sous l'épiscopat d'Humbert de Mirebel. » (*Valence*, par Eug. Faure.)

Valloirien (3), de SAINT-VALLIER-SUR-RHÔNE, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Valence, dép^t^ de la Drôme. « Les *Valloiriens* se mirent en armes sur les bords du Rosne pour empescher M. de Tornon de passer. » (*Mémorial des choses advenues en Dauphiné*, par E. Piémont.)

Vallouisais, de la vallée de la VALLOUISE, dép^t^ des Hautes-Alpes. « Les chemises du *Vallouisais* doivent être faites du chanvre qui croît autour de son chalet. » (*Excursions dans le Dauphiné*, par El. Reclus.)

Valoisien, du pays de VALOIS, dép^t^ de l'Oise. « La prévosté de Crécy estoit la naturelle habitation des premiers et originaires *Valoisiens*. » (*Antiquités des villes de France.*)

Vannetais (4), de VANNES, ch.-l. du dép^t^ du Morbihan.

« Voleur comme un *Léonard*,
Traître comme un *Trégorrois*,
Sot comme un *Vannetais*,
Brutal comme un *Cornouaillais*. »
(*Ane. proverbe.*)

(1) TROUVILLE-LA-HAULE, c^ne^, c^on^ de Quillebœuf, arr^t^ de Pont-Audemer (Eure).

(2) Les habitants de cinq autres communes du nom de VALENCE portent la même appellation.

(3) Il y a cinq autres communes du nom de SAINT-VALLIER dont les habitants ont la même appellation.

(4) VANNES, c^ne^, c^on^ de la Ferté-Saint-Aubin, arr^t^ d'Orléans (Loiret). — VANNES-LE-CHATEL, c^ne^, c^on^ de Colombes-les-Belles, arr^t^ de Toul (Meurthe-et-Moselle).

L. MERLET.

(A suivre.)

(1) THOUARS, c^ne^, c^on^ du Mas-d'Azil, arr^t^ de Pamiers (Ariége). — THOUARS, c^ne^, c^on^ de Lavardac, arr^t^ de Nérac (Lot-et-Garonne.)

(2) TOULON, c^ne^, c^on^ et arr^t^ de Moulins (Allier). — TOULON, c^ne^, c^on^ de Vertus, arr^t^ de Châlons (Marne). — TOULON-SUR-ARROUX, ch.-l. de c^on^, arr^t^ de Charolles (Saône-et-Loire).

AIR DE LA CHANSON BRETONNE.

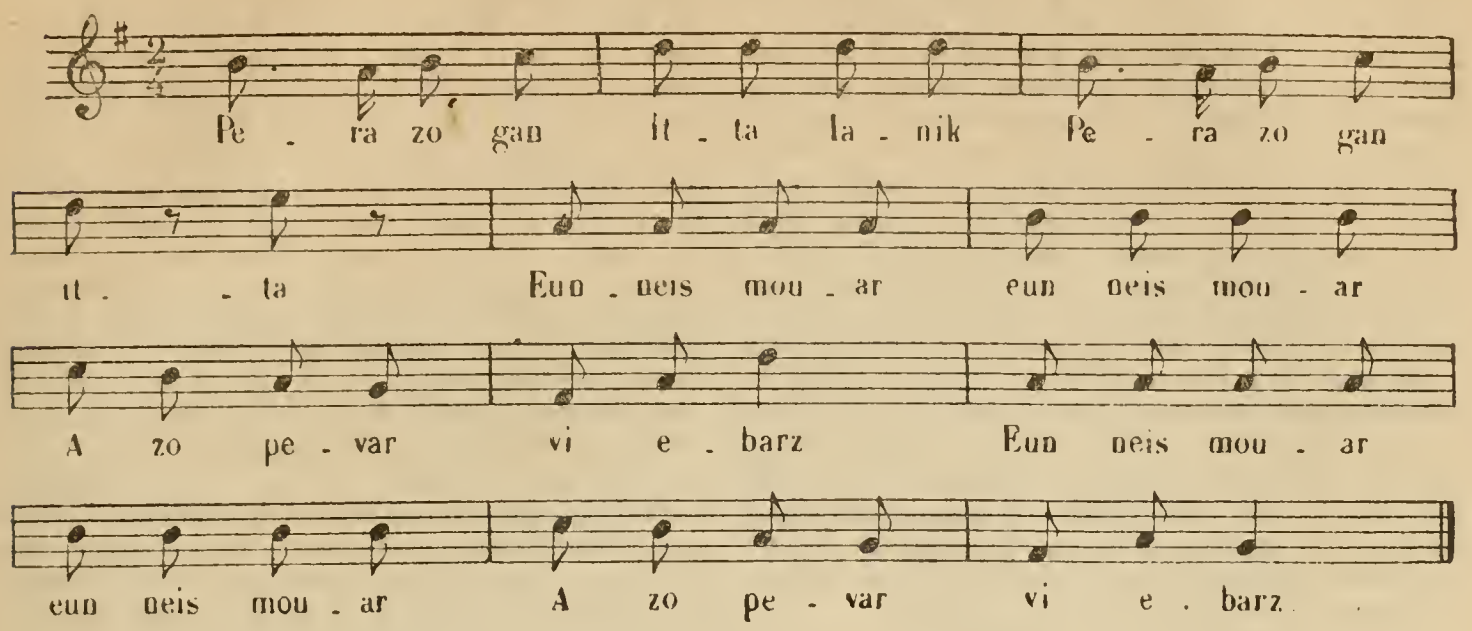

Chanson Bretonne.

(DOUARNENEZ.)

1.

Pera zo gan it? ta! Ianik,
Pera zo gan it? ta! —
Eun neis mouar, eun neis mouar (1),
A zo pevar vi ebarz (2).
Eun neis mouar, eun neis mouar,
A zo pevar vi ebarz.

2.

Grez unan d'inme? ta! Ianik,
Grez unan d'inme? ta! —
Ne ran ket, ne ran ket : } (*bis.*)
Kar ma grweg a vo fachet.

3.

Fach a ra da vrek? ta! Ianik,
Fach a ra da vrek? ta! —
Avechou, avechou, } (*bis.*)
Pa ve kousket kan eun otrou (3).

4.

Pe krouadeur teus? ta! Ianik,
Pe krouadeur teus? ta! —
Pevarzek, pevarzek, } (*bis.*)
Ag eun al a ra pemzek.

Traduction.

1.

Qu'est-ce que tu as donc, Jeannot,
Qu'est-ce que tu as donc? —
Un nid de merle, un nid de merle,
Où il y a quatre œufs dedans.

(1) *Mouar* pour *Moual'ch*, merle.

(2) Aussi *ebar*, qui donne une rime exacte.

(3) Couplet altéré ?

2.

Veux-tu m'en donner un, Jeannot,
Veux-tu m'en donner un? —
Je ne veux pas, je ne veux pas,
Car ma femme se fâchera.

3.

Ta femme se fâche donc,
Ta femme se fâche donc? —
Quelquefois, quelquefois,
Quand elle est couchée avec un monsieur.

4.

Combien as-tu d'enfants, Jeannot,
Combien as-tu d'enfants? —
Quatorze, quatorze,
Et un autre qui fait quinze.

L. HAVET.

Chanté en 1869 à Douarnenez par Louis DOARÉ, alors âgé de 11 ans. — Rhythme très-marqué.

BIBLIOGRAPHIE.

Rabelais et ses œuvres, par Jean FLEURY, 2 vol. in-8°. Paris, librairie académique de Didier.

L'auteur de ces deux intéressants volumes, M. Jean Fleury, est lecteur de langue française à l'Université de Saint-Pétersbourg : ajoutons qu'il est le père de l'aimable romancier qui, sous le pseudonyme d'Henri Gréville, publie de si remarquables études sur la société russe. Ces deux circonstances suffiraient à attirer l'attention du public sur un livre qui, d'ailleurs, se recommande assez lui-même. En se proposant de faire goûter Rabelais aux Russes, M. Fleury a rendu aux Français un véritable service : la lecture de son livre est assurément la meilleure préparation à l'étude de l'Homère bouffon du XVI^e^ siècle. L'auteur s'est proposé un double but, faire connaître Rabelais et l'expliquer : il analyse sa vie et son œuvre en laissant de côté les parties obscènes et vraiment *rabelaisiennes*. Son livre ne dispensera pas les curieux de lire Rabelais ; il donnera plutôt envie de l'étudier. M. Fleury a dépouillé tous les écrivains français et étrangers qui ont commenté la vie et les écrits de son héros. Plusieurs chapitres ont pour les lecteurs de *Mélusine* un intérêt tout spécial : ce sont ceux où l'auteur recherche l'origine des

traditions populaires que l'historien de Gargantua et de Panurge a mises en œuvre. Il ne néglige ni les œuvres de la bibliothèque bleue où il puise largement, ni les hypothèses des savants modernes, par exemple l'ingénieuse brochure de M. Gaidoz sur Gargantua considéré comme mythe celtique. Une érudition aimable et abondante remplit ces deux volumes écrits d'une plume facile et d'une verve infatigable. M. Fleury, grâce à son long séjour en Russie, a fait entrer dans ses commentaires quelques rapprochements rapides entre les usages de nos provinces françaises et ceux de certains pays slaves. Ainsi, par exemple, à propos des procédés auxquels Panurge a recours pour devancer la destinée que lui réserve son mariage, M. Fleury nous apprend que : « Les jeunes filles russes qui veulent voir d'avance leur fiancé mettent sous leur oreiller les sept ou neuf herbes de la saint Jean. Ces herbes sont la fougère, la saxifrage à laquelle on attribue la vertu d'ouvrir les portes fermées à clef, la *stipa pennata*, suivant les uns, la gypsophile suivant les autres, qui a, dit-on, la propriété de s'animer tout-à-coup et de se mettre à courir par les champs, et quelques autres plantes sur la nature desquelles on varie, mais qui doivent être expressément cueillies dans la nuit de la saint Jean, c'est-à-dire à l'ancienne fête païenne de l'équinoxe d'été. »

Le patient commentateur propose une interprétation nouvelle du voyage qui conduit Panurge à l'oracle de la Dive bouteille : il veut y voir la recherche de la destinée humaine. Nous ne croyons pas que cette interprétation soit admise sans conteste par la masse des lecteurs. Parmi les rectifications que l'on peut conseiller à l'auteur en vue d'une nouvelle édition, nous n'en signalerons que deux qui sont spécialement de notre compétence. Tome I, p. 321, à propos du mot de Rabelais à l'étudiant limousin : Quel langage est-ce ci? es-tu quelque Hérétique? M. Fleury rapproche le russe *iazytchesky* païen, qu'il interprète par baragouineur, babillard : nous le renvoyons aux dictionnaires slavons : il y verra que *iazyk* signifie « gens » et *iazytchesky* « gentilis ». Au T. II, p. 310, il est regrettable de voir appelé Comeni le grand pédagogue tchèque Komensky : c'est fournir des armes aux Allemands qui revendiquent souvent pour eux l'illustre slave.

Nous recommandons chaleureusement ces deux volumes : il est à souhaiter que nos compatriotes établis à l'étranger nous envoient souvent des travaux aussi intéressants et aussi consciencieux.

L. Leger.

Ph. Kuhff. **Les Enfantines du bon pays de France. Berceuses, Rondes, Noëls, Chansons de filerie et brandons, Risettes, Devinettes, Ballades, Légendes, Romances, Amusettes, Dictons et Quatrains.** Paris, Sandoz et Fischbacher, 1878, in-8° de 396 pages.

Ce livre est composé de tout ce qu'il y a de plus gracieux, de plus poétique, de plus *achevé*, dans notre littérature populaire. Quoique fait pour la France, on peut prévoir que c'est à l'étranger qu'il sera accueilli avec le plus de faveur. C'est, en effet, le meilleur livre que l'on puisse mettre entre les mains des enfants à qui l'on veut faire apprendre la langue française, car cette littérature enfantine étant à peu près la même chez tous les peuples européens, par suite d'une communauté d'origine, le jeune élève se trouve en plein pays de connaissance. Il ne lui reste plus que la difficulté de la langue à vaincre. Nous ne doutons pas que les Anglais, les Allemands, les Russes, etc. ne fassent apprendre par cœur à leurs écoliers une bonne partie des chefs-d'œuvre que contient le livre de M. K. Mais il est un autre pays où nous aimerions à voir entrer, dans l'enseignement, la littérature traditionnelle, et ce pays, c'est le nôtre. Malheureusement on peut dire qu'elle y a tout le monde contre elle ; d'abord les parents qui, quoique ayant été jeunes aussi, ne comprennent *plus* qu'on s'amuse à de *pareils enfantillages;* les maîtres qui regardent avec mépris tout ce qui n'est pas classique ou d'une utilité immédiate; le public lettré qui ne sait admirer que ce qu'on lui a appris à admirer; le peuple lui-même qui oublie volontairement ses contes et ses chansons, dont il rougit, pour les remplacer par les ineptes productions de la presse à bon marché.

Seules, quelques personnes dévouées à la science se plaisent à sauver de l'oubli, tandis qu'il en est encore temps, les poétiques débris d'une tradition qui s'éteint.

M. K. croit avec raison que cette littérature, dans l'enseignement de nos écoles, pourrait trouver sa place.

Dans sa préface, après avoir énuméré les ouvrages savants consacrés à ces études, il ajoute : « Ces recueils s'adressent à des lettrés. Nous pensions que les plus belles, les plus intéressantes parmi ces poésies devaient arriver jusqu'à la famille et à l'école et par elles faire retour au peuple qui en est l'auteur. L'école voudra-t-elle les frapper d'interdit? — La poésie populaire est l'esprit, est l'âme de la nation traduite dans la langue des simples. L'école, qui a mission d'instruire le peuple, refusera-t-elle de descendre jusqu'à lui, et de mettre à profit quelques-unes de ses inspirations? Si les livres scolaires et ceux qui sont écrits pour le peuple, s'enrichissaient de ce legs traditionnel dont le souvenir n'est pas éteint dans nos villes et dans nos campagnes, ne croit-on pas qu'ils seraient plus chers aux enfants et mieux acceptés des parents? Quel accueil ne trouveraient-ils pas s'ils s'accompagnaient de ces dictons, proverbes, chansons et légendes qui, avec eux, reprendraient si volontiers le chemin de la mansarde et de la chaumière. — Dans ce retour à leur lieu d'origine, ces poésies serviraient à d'autres encore qu'aux jeunes élèves de nos écoles. Elles charmeraient les parents, elles instruiraient les maîtres à qui elles apprendraient à intéresser leurs enfants, à leur parler la langue qu'ils comprennent. Les auteurs scolaires aussi bien que les instituteurs qui s'adressent au premier âge, étudieraient de plus près les gracieuses imaginations dont le génie national s'est inspiré pour amuser les enfants. » Les chansons publiées par M. K. ne sont pas accompagnées des airs notés. Nous ferons observer à M. K. que la poésie popul. et la musique popul. sont intimement unies, et que l'on ne saurait les séparer l'une de l'autre au cas où l'école ouvrirait ses portes à des innovations de ce genre.

E. R.

Patois des Alpes Cottiennes (Briançonnais et vallées Vaudoises) et en particulier du Queyras, par MM. Chabrand et A. de Rochas d'Aiglun. Grenoble, Maisonville et fils, 1877, in-8° de 228 p.

Ce travail est une bonne contribution à l'étude des patois de la France. En voici l'analyse : pp. 1-8, introduction, généralités; pp. 9-28, grammaire du patois du Queyras; pp. 29-140, glossaire; p. 144-160, documents en patois; on trouve des listes de proverbes, p. 28, p. 150, p. 154, p. 160; pp. 161-224, recueil méthodique et étymologique des noms de lieux. Citons qq. prov. et locut. pouvant intéresser particulièrement nos lecteurs.

Proverbe : Quan ma bourso fai tintin
Tou lou mounde es moun cousin ;
Quan ma bourso fai tata
Tou lou mounde m'a quitta.

(Quand ma bourse fait *tintin*, tout le monde est mon cousin ; quand ma bourse fait tata, tout le monde me laisse là.)

Mots et locutions :

Chalendès, *charendès* (f. plur.), fêtes de Noël.

Chalendar, *charendar* (m.), provision de pain que l'on cuit pour un an vers Noël.

Eichuailh (m.), mouchoir blanc dont les veuves se couvrent la tête en signe de deuil, et dont les bouts peuvent servir à sécher leurs larmes.

Anar ei foulet (m.), aller au diable.

Fourmaliès (f. pl.), repas des fiançailles.

Ganel (m.), esprit malin, diable.

Masco (f.), sorcière.

Rabo (f.), pierre lisse et polie, pouvant servir de siége et placée devant la porte de la maison. — Autrefois, quand un mariage avait lieu, les jeunes gens du village amenaient une pierre de ce genre, devant la porte des époux.

Semanoun (m.), les quatre premiers jours de carême (petite semaine).

Baeuber (m.), danse exécutée par 9, 11 ou 13 hommes munis d'épées, le 16 août, dans le village de Pont-de-Cervières.

Gafa (f.), sorcière.

E. R.

Le Gérant, Eugène ROLLAND.

Chartres. — Edouard Garnier, Imprimeur.

LETTRE SUR LA POÉSIE POPULAIRE

DU PAYS DE LA HAGUE (MANCHE).

A Messieurs les Directeurs de Mélusine.

MESSIEURS,

La lecture des premiers nos de *Mélusine* a réveillé en moi tout un monde de souvenirs. J'ai quitté depuis longtemps le pays où mon enfance s'est écoulée; j'habite loin de la France, mais mon cœur est toujours là-bas. Le souvenir de mes premières années semble même se ranimer avec plus de force à mesure que j'avance en âge. Permettez-moi d'en causer un moment avec vos lecteurs.

Causer est le mot. Je me propose bien de présenter quelque jour un tableau complet des traditions, des productions intellectuelles originales, et même du langage du coin de terre où je suis né, mais avant de l'entreprendre, j'ai besoin d'aller respirer quelque temps l'air du pays, et d'y recueillir les dernières traces d'un monde qui va chaque jour s'effaçant devant la civilisation. Pour aujourd'hui, je me contenterai de glaner ça et là dans mes souvenirs et même dans mes lectures, sans m'astreindre à donner à ma lettre cet ordre logique que l'on réclame dans un livre, mais dont on se dispense dans une causerie.

Le pays où je suis né est la Hague, c'est-à-dire cette partie du département de la Manche qui s'avance à l'ouest-nord-ouest de Cherbourg et semble donner la main aux îles anglo-normandes. Ces îles sont séparées de la Hague par la mer et une mer très-inclémente : — elles en sont depuis huit cents ans séparées par la politique et soumises à l'Angleterre, — mais elles n'en sont pas moins restées sœurs de la Hague par les traditions et surtout par le langage. C'est une chose curieuse en effet, mais que chacun peut constater : la langue de la Hague se retrouve, à quelques nuances près, dans le *Dictionnaire anglo-normand* publié par M. Métivier, tandis qu'elle diffère notablement de celle qui est consignée dans les trois principaux *Dictionnaires du patois normand* des frères Duméril, de MM. J. Travers et Dubois et de M. Le Héricher.

Le caractère du pays est celui qu'on appelle en rhétorique le genre tempéré. Il n'a pas de grands cours d'eau, la pluie leur manque pour se développer, mais les collines y abondent, séparées non par des vallées, mais par d'étroits vallons. Quelques-unes de ces collines sont couronnées de rochers qui apparaissent à nu, d'autres sont abruptes et coupées par des ravins, mais la plupart sont arrondies et séparées par des prairies; pas de grandes forêts, mais quelques bois; le pays n'est pas nu cependant; les champs sont bordés de haies vives et quelquefois de grands arbres et les chemins se creusent parfois jusqu'à former des ravins profonds où le soleil pénètre à peine. Il y a aussi sur quelques hauteurs des landes couvertes d'ajoncs nains et de bruyères aux fleurs carminées; il y a des falaises dénudées et battues incessamment par une mer écumante, à côté de dunes de sable et de plages sablonneuses où il n'est pas toujours sans danger de s'aventurer; mais tout cela sur une petite échelle; le pays est varié et accidenté, mais tous ces accidents sont en miniature.

Les traditions, les contes, les poésies du pays ont ce même caractère. Tout cela est ingénieux, gracieux, pittoresque, mais dans une gamme discrète de couleurs. Un grand peintre, né dans le pays, François Millet, en a bien rendu le caractère, mais en l'agrandissant un peu et en le poétisant, tout en le reproduisant avec une scrupuleuse vérité.

Je vous parlerai peut-être une autre fois des traditions de la Hague. Je ne veux pour aujourd'hui vous entretenir — et encore en passant — que de sa poésie, qui, il faut bien l'avouer, ne s'élève pas bien haut.

Un de ses poètes populaires a cherché à peindre le vol de l'alouette qui en été s'élance au-dessus du champ de blé où elle a fait son nid, en chantant toujours et décrivant une gracieuse spirale :

L'alouett', l'alouett' monte en haut
Pour prier Dieu qu'il fass' chaud,
Pour ses petits pâtureaux
Qui n'ont ni ail' ni manteaux...

Jusqu'ici, c'est très-bien, mais il fallait une nouvelle rime en *aux*, l'auteur pense à *couteaux* et le voilà déraillé; il ajoute :

Ni couteaux ni alumelles
Pour couper leur déjeuner...

La préoccupation d'une rime, qu'il n'emploie même pas, lui fait oublier qu'il s'agit de petits oiseaux à réchauffer et qui seraient très-embarrassés s'ils étaient obligés de se servir d'un couteau, avec ou sans manche, pour couper leur déjeuner. La poésie populaire en est souvent là. Le début est parfois heureux, mais il ne faut pas tourner la page.

Une épigramme, qui a déjà trouvé place dans *Mélusine*, se débite à la Hague sous une forme un peu plus littéraire :

Solet, solet, dors-tu?
— Si je n' dormais pae, que m' voudrais-tu?
— Qu' tu m' prêtisses t'n âne pour allae au p'tun.
— J'dors, j'dors.

Solet, c'est le mot Soleil, car quelques Haguais s'appellent de ce nom, comme les femmes en Espagne s'appellent dona Sol. Inutile d'ajouter que le *pétun* c'est le tabac. Remarquons que l'auteur de ce dialogue a eu la prétention de faire des vers. Les trois premières lignes en effet riment par assonance. Les poètes populaires ont conservé dans tous les pays ce genre de rimes, qui a disparu à peu près partout de la poésie savante. Quand la voyelle est la même, on prend peu de souci des consonnes : *petun* rime donc très-bien avec : *dors-tu?*

La composition haguaise la plus étendue en ce genre — à ma connaissance du moins — est le récit qu'un personnage coupable d'une maladresse, de quelque acte répréhensible peut-être, fait de sa fuite et de ses terreurs. Tous les objets qu'il aperçoit lui semblent des ennemis : une vache qui le regarde, un coq qui chante, des moutons qui bêlent, des pies qui jacassent, des laveuses qui rient aux éclats, un moulin qui claquette pendant que l'eau tombe bruyamment sur les roues, sont des dénonciateurs qui vont déférer son crime à la justice.

La forme est assez originale et l'auteur a pris évidemment modèle sur la récitation des psaumes. Chaque

couplet — on pourrait dire chaque verset — est divisé en deux parties, presque égales en longueur, ordinairement rimées, terminées par un refrain de trois syllabes. Tout le verset se débite sur la même note, mais la première syllabe du refrain se dit un *ton* plus haut. Les deux dernières syllabes retombent sur la tonique.

Le récit est assez long : par malheur, je ne me souviens textuellement que de trois versets.

J'rencontris un fliot d'oies qui faisaient : Pèrette, Pèrette;
J'criais (croyais) qu'i disaient : V'la allae l'houme à la galette :
Coume j'allais !

J'passis ouprès d'un moulin qui faisait : tique taque, tique taque;
J'criais qu'i disait : Le v'là qui s'écappe :
Coume j'allais !

L'autre verset n'est pas rimé, même par assonance, mais il est plus piquant :

J'rencontris un p'tit tchien qui faisait : *gniaf, gniaf !*
Sans mes gambes il airait mordu men bâton.
Coume j'allais !

L'idée de livrer ses jambes aux morsures d'un roquet pour préserver son bâton, est d'une bouffonnerie originale.

Les habitants de la Hague n'ont pas de danses à proprement parler, ils n'ont que des rondes, et encore le règne de ces rondes est-il fort court. On ne danse que pendant les belles nuits d'été.

Les rondes commencent à la Saint-Jean, à cette fête du solstice d'été que l'on continue à célébrer par toute l'Europe — sous divers noms — depuis les beaux jours du paganisme.

A cette époque, les jeunes gens fabriquent de grandes couronnes de fleurs en forme de couronne royale, avec un pigeon de papier au centre, en souvenir de celui que saint Jean-Baptiste vit descendre sur la tête de Jésus au moment où il le baptisait. On suspend cette couronne au-dessus d'une place, ou même au-dessus d'une rue; le soir on allume du feu dessous, c'est le signal de la danse. Les jeunes filles, les garçons arrivent en foule; on chante, on fait des bouffonneries, on se poursuit, on s'embrasse, on joue jusqu'à ce qu'on tombe de fatigue, et l'on recommence le lendemain. Au bout de huit jours, la couronne est fanée, on la renouvelle, et les rondes se prolongent encore une semaine ou deux, et puis c'est fini jusqu'à l'année suivante.

La danse commence invariablement par une ronde dont je n'ai jamais su qu'un couplet.

A la Saint-Jean, ma fille. . .
(J'aimerai qui m'aime)
Des orange' il y a. . . . .
(J'aimerai qui m'aime, m'aime)
Des oranges il y a. . . . .
(J'aimerai qui m'aimera).

L'air se compose d'un petit nombre de notes et débute par une sorte de psalmodie, mais ce refrain : « j'aimerai qui m'aime » « j'aimerai qui m'aimera » prend un charme particulier quand on entend de fraîches voix de jeunes filles le murmurer à l'heure où les parfums du foin coupé embaument la campagne et où le bruit des vagues, plus sensible la nuit, se fait entendre doux et mesuré au pied de la falaise.

On chante d'abord *allegretto*, mais à mesure que la danse s'anime, on presse le mouvement. Une ronde est remplacée par une autre, et ces rondes sont généralement des occasions de baisers ;

Embrassez cell' qui vous plaira,
Nous en ferons de même.

Il y a nombre de ces rondes qui ont même pour but d'encourager les timides en les raillant. Celles des « Trois filles bonnes à marier » est bien connue, et *Mélusine* l'a publiée dernièrement avec la musique. Dans le texte imprimé, on fait intervenir un berger. A la Hague, c'est un écolier qu'on invite à danser et qui veut embrasser la plus jeune.

Nous nous mîmes toutes
Pour l'en empêcher.
L'écolier timide
La laisse échapper.

Les jeunes filles se moquent de lui :

Quand on tient la caille
Il faut la plumer,
Quand on tient les filles,
Faut les embrasser.

Cette version me semble préférable au texte imprimé dans *Mélusine* et ailleurs.

Ces rondes, comme on voit, sont en français. Il y en a aussi en patois : la vache qui nargue les juges, par exemple :

Ma vaque s'en allit paître
Dans le pré à Durand, etc.

Mais celle-là doit venir de la Haute-Normandie, le dialecte l'indique et aussi le genre de plaisanterie, un peu trop scatologique. Je transcrirai tout à l'heure une autre ronde en patois de la Hague.

En attendant, puisque je suis sur le chapitre des rondes, permettez-moi de vous en signaler quelques-unes qui, pour n'être pas normandes, n'en ont pas moins droit à trouver place dans une publication consacrée à la Muse populaire.

Je les ai trouvées dans un recueil, imprimé à la vérité, mais que je suppose assez rare. Il a pour titre : *Brunettes ou petits airs tendres* « avec les doubles et la basse continue, » etc., in 12. Je ne puis indiquer la date précise de l'impression, le premier feuillet ayant été arraché, mais le privilége est de 1696, dernière date. La musique est imprimée en caractères mobiles et avec cette grande variété de clefs en usage alors.

Ce qui me fait supposer que ce recueil est rare, c'est — outre que je ne l'ai vu indiqué nulle part — le bruit que fit, il y a une quinzaine d'années dans les journaux littéraires, la découverte d'une chanson citée par La Fontaine et perdue depuis. Dans la fable : *Le Meunier son fils et l'âne*, La Fontaine fait dire à l'un de ses personnages :

Je conseille à ces gens de le faire encadrer,
Ils usent leurs souliers et conservent leur âne.
Nicolas, au rebours, et quand il va voir Jeanne,
Il monte sur sa bête et la chanson le dit.

Les chansons sur les ânes ne sont pas rares dans la littérature populaire, mais celle-ci ne se retrouvait pas, et les commentateurs de La Fontaine s'en désolaient. Gérusez, dans sa première édition classique, fit comme les autres ; mais, dans la seconde, il annonça que la chanson avait été retrouvée à Orléans, dans un recueil manuscrit, par M. le Camus, traducteur d'Horace. Or,

cette chanson tant cherchée se trouve dans mon volume, p. 200 avec la musique à trois parties, plus un air spécial pour le second couplet. Cet air spécial est ce qu'on a nommé plus tard un « air varié. » Les deux couplets primitifs sont même suivis de deux autres que je crois de la façon de l'éditeur ou de quelque autre rimeur de peu de goût et que, pour cette raison, je ne vous transcris pas.

Le premier couplet, qui a été souvent imprimé, a pour refrain :

Vous y perdez vos pas,
Nicolas!
Sont tous
Vos pas perdus pour vous.

Au second couplet le refrain change; c'est à ce second couplet que La Fontaine fait allusion.

Adieu, cruelle Jeanne,
Si vous ne m'aimez pas,
Je monte sur mon âne
Pour galoper au trépas.
— Courez, ne bronchez pas,
Nicolas!
Surtout n'en revenez pas,
Courez, ne bronchez pas, etc.

Dans les autres couplets, Jeanne prend un bâton, une béquille pour chasser l'amoureux qui l'importune. Jeanne ne devait pas avoir de « béquille. » Si elle eût été infirme ou laide, l'insistance de Nicolas ne s'expliquerait guère. Ceci, comme on voit, nous mène bien loin de certain récit sentimental publié dans le *Journal du Dimanche*, que M. J. Lesguillon rattache à ce refrain.

Ajoutons ici, par parenthèse, qu'il existe une chanson normande sur le même sujet, l'air est différent, mais la pensée est la même.

Ah! pouour (pauvre) Nicolas,

dit-on à l'amant rebuté,

Compt' les qu'villes de la porte,
Tu séras (sauras) combien' l'y en a.

Les déconvenues des amoureux sont un des thèmes souvent exploités par la muse populaire.

J'arrive aux rondes contenues dans le recueil des *Brunettes ou petits airs tendres.*

Je me contenterai pour aujourd'hui d'en signaler quatre. Voici d'abord la fille qui veut un mari :

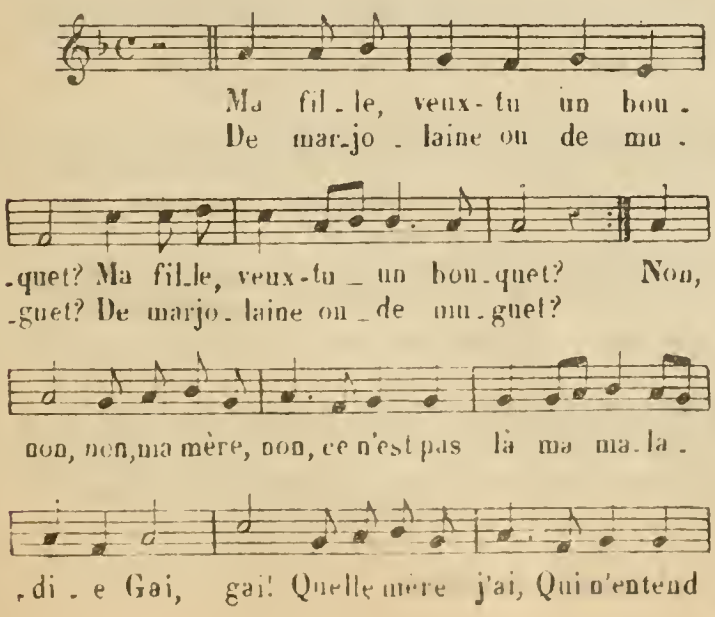

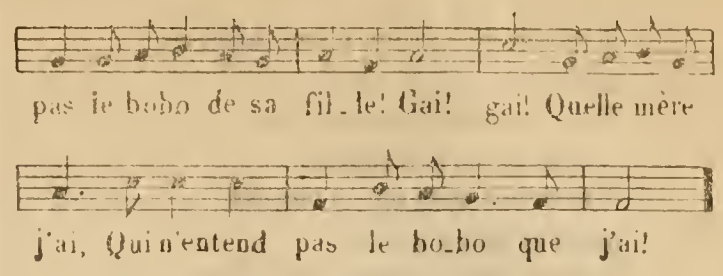

Ma fille, veux-tu un bonnet *(bis)*
De belle toile de Cambray? *(bis)*
— Non, non, non, ma mère, non, etc.

— Ma fille, veux-tu un mari *(bis)*
Qui soit bien fait, qui soit joli? *(bis)*
— Oui, oui, oui, ma mère, oui
Oui, c'est bien là ma maladie.
Gai, gai: quelle mère j'ai
Qui entend bien le bobo de sa fille,
Gai, gai: quelle mère j'ai
Qui entend bien le bobo que j'ai!

Ce thème a été bien souvent repris, entre autres dans le *Philtre* d'Auber :

Voulez-vous
Des bijoux,
Un cachemire? etc.

Voulez-vous
Un époux?
Ça vous fait rire!
Voulez-vous
Un époux
A vos genoux?

La ronde suivante nous offre un de ces nombreux produits de la muse populaire dont les premières paroles ne font nullement prévoir la fin. La plupart de ces rondes ont été évidemment improvisées, et l'inspiration manque au chanteur pour développer ce qu'il a heureusement commencé.

La Mie perdue.

Ah! mon beau laboureur! *(bis)*
Beau laboureur de vigne,
O lire, ô lire,
Beau laboureur de vigne,
O lire, ô là.

N'av'ous pas vu passer *(bis)*
Marguerite ma mie?
O lire, ô lire,
Marguerite ma mie?
O lire, ô là.

Je don'rais cent écus *(bis)*
Pour retrouver ma mie, ô lire, ô lire,
Pour retrouver ma mie, ô lire, ô là.

— Monsieur, comptez-les là *(bis)*.
Entrez en notre vigne, ô lire, ô lire, etc.

Dessous un prunier blanc
La belle est endormie, ô lire, ô lire, etc.

Je la poussai trois fois
Sans qu'elle osât mot dire, ô lire, ô lire, etc.

La quatrième fois
Son petit cœur soupire, ô lire, etc.

Pourquoi soupirez-vous,
Marguerite ma mie? ô lire, ô lire, etc.

Je soupire pour vous
Et ne puis m'en dédire, ô lire, ô lire, etc.

Les voisins nous ont vus
Et ils iront tout dire, ô lire, etc.

— Laissons les gens parler
Et ne faisons qu'en rire, ô lire, etc.

Quand ils auront tout dit,
N'auront plus rien à dire, ô lire, ô lire,
N'auront plus rien à dire, ô lire, ô là.

L'air est en mode mineur; mais il appartient à la gamme mineure moderne avec le *sol* dièse. Dans la ronde qui suit la sensible manque et quoique l'air soit en *la*, nous trouvons partout *sol* naturel, même devant la tonique; on sait qu'il en est généralement ainsi dans les vieux airs, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe.

La Curieuse.

En m'en allant au bois
Des noisettes chercher,
J'entendis près de moi
Les feuilles remuer.
Ho ! ho ! ah ! ah !
Et pourquoi donc ? Comment cela ?

J'entendis près de moi
Les feuilles remuer;
Moi qui suis curieuse,
Je voulus regarder.
Ho ! ho ! Ah ! ah !
Et pourquoi donc ? Comment celà ?

La chanson s'arrête là dans le livre, et l'on ne nous dit pas ce que vit la curieuse. Les derniers vers de la ronde suivante peuvent être regardés comme l'explication de cette réticence. Cette dernière chanson est une des plus gracieuses du recueil. L'air est en mineur avec note sensible, et avec la sous-sensible diésée, comme elle l'est ordinairement dans la musique moderne.

Jeanneton la Dormeuse.

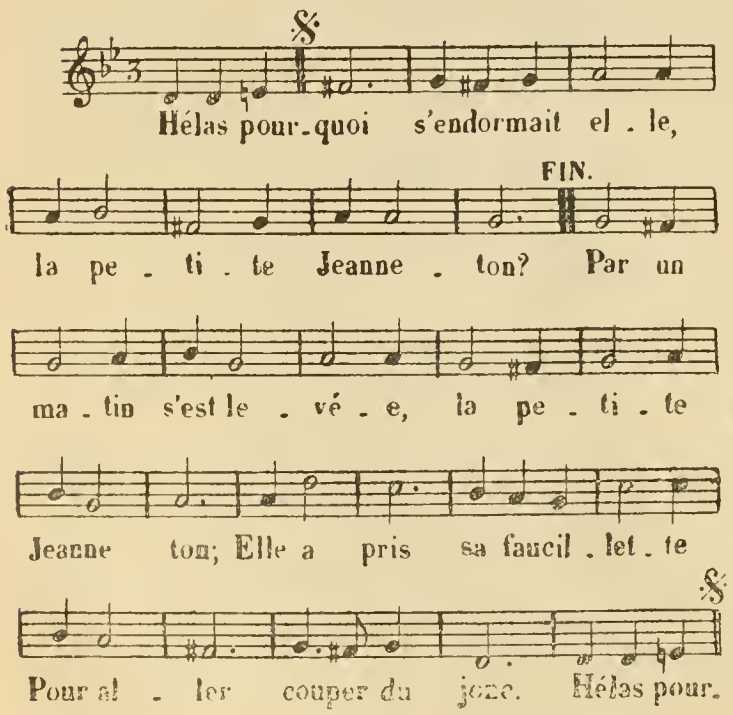

Elle a pris sa faucillette
Pour aller couper du jonc,
Et quand sa gerbe fut faite
S'endormit sur le gazon.
Hélas ! pourquoi, etc?

Et quand sa gerbe fut faite
S'endormit sur le gazon.
Par le chemin sont passés
Trois beaux et jeunes garçons.
Hélas ! pourquoi, etc ?

Par le chemin sont passés
Trois beaux et jeunes garçons.
Le premier l'a regardée
D'une tant bonne façon ! . .
Hélas ! pourquoi, etc.

Le second fut plus hardi, (1)
Mit la main sous le menton.

Ce que lui fit le troisième
N'est pas mis dans la chanson.

C'est à vous, Mesdemoiselles,
D'en deviner la raison.
Hélas ! pourquoi s'endormait-elle,
La petite Jeanneton ?

J'arrive à la ronde en patois de la Hague. Celle-ci n'a pas encore été publiée dans son entier, au moins que je sache : mais le thème — et l'air probablement — paraissent se retrouver dans toutes les parties de la France. *Romania* (avril 1875, p. 216) a donné jusqu'à quatre versions différentes de quelques couplets. La version suivante est beaucoup plus complète, bien qu'il y ait peut-être encore une lacune. Il me semble que la femme raconte ce qui lui est arrivé à Paris. Mais il m'est impossible de me rappeler de quelle nature ont pu être ses aventures. Je crois l'air également inédit. Il est en mineur et n'a pas de sensible. On y trouve même le *sol* naturel, mais dans une phrase qui peut être regardée comme une modulation au majeur relatif.

La Femme qui a perdu son Mari.

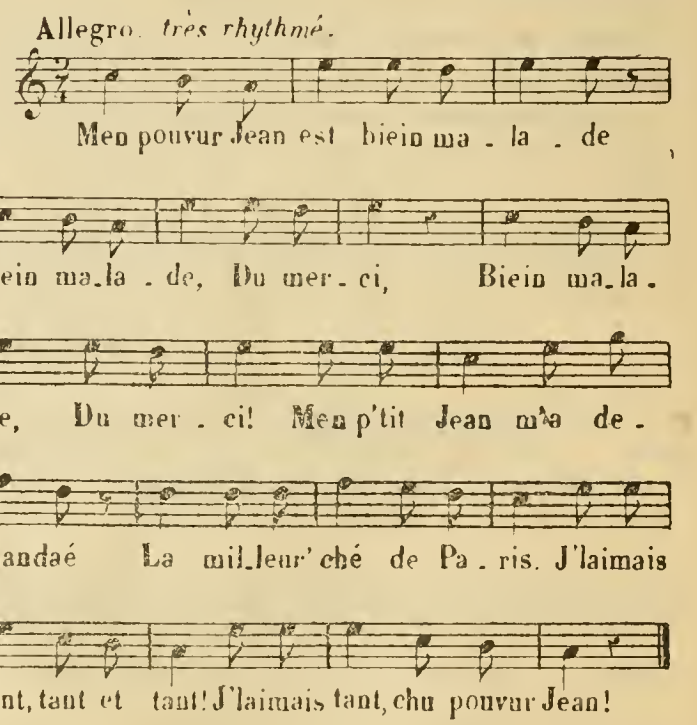

(1) Le second, plus téméraire.

Men pouour (1) Jean est biein malade,
Biein malade, Du (2) merci!
Men p'tit Jean m'a demandàc
La milleur' ché (3) de Paris. *(bis)*
J'l'aimais tant, tant et tant,
J'l'aimais tant, chu (4) pouour Jean?

Men p'tit Jean m'a demandàe
La milleur' ché de Paris. *(bis)*
Mais j'n'avions puus qu'une vueille catte
Qui n'savait puus hapàe (5) d'sououris.
J'l'aimais tant. . .

Mais j'n'avions puus qu'une vueille catte
Qui n'savait puus hapàe d'sououris. *(bis)*
Men p'tit Jean m'a demandàe
Le millieur vin de Paris.
J'l'aimais tant. . .

Men p'tit Jean m'a demandàe
Le millieur vin de Paris. *(bis)*
Mais j'n'avions puus qu'un' vueille mare
Où qu'no (6) met le lin à rouir.
J'l'aimais tant. . .

Mais j'n'avions puus qu'un' vueille mare
Où qu'no met le lin à rouir. *(bis)*
Men p'tit Jean m'a demandàe
Le millieur mechtchin (7) d'Paris.
J'l'aimais tant. . .

J'mis ma coueffe (8) et ma cape naire
A Paris j'men fus le q'rir (9)
J'l'aimais tant. . .

J'm'en étais allàee à Pâque
Je revins à la Saint-D'nis.
J'l'aimais tant. . .

Quand je feus sus not' montagne
J'entendis sounàe pouour li. . .
J'l'aimais tant. . .

Quand j'arrivis dans la chambre,
No m'dit qu'tout était fini.
J'l'aimais tant. . .

Dans treis aoun's d'la pus bell' taile
No l'avait enseuveli. . .
J'l'aimais tant. . .

J'prins mes cisiaoux à point's feines,
Point à point je l'découousis.
J'l'aimais tant. . .

Quand j'arrive à ses ollières (10)
J'avais pouous (11) qu'i n'm'entendît.
J'l'aimais tant. . .

Quand j'arrive à sa grand' goule,
J'avais pouous qu'i n'me mordît. . .
J'l'aimais tant. . .

Quand j'arrive à ses gross's pattes
J'avais pouous qu'i n'me battît. . .
J'l'aimais tant. . .

J'l'prins par les deux ollières
Par dessus l'mur je l'jetis. . .
J'l'aimais tant, tant et tant
J'l'aimais tant, chu pouour Jean!

(1) Pauvre, *pouour* n'a qu'une syllabe. — (2) Dieu.

(3) Chair, viande. — (4) Ce. — (5) Haper, attraper. — (6) On. — (7) Médecin. — (8) Coiffe. — (9) Quérir, chercher. Les *r*, *s* et *t* en italiques ne se prononcent pas; *uu*, *ouou*, n'ont qu'une syllabe.

(10) Oreilles. — (11) Peur.

Je ne répondrais pas qu'il n'y eût pas des couplets intermédiaires. Vers la fin, l'énumération de diverses parties du corps se poursuit au gré des chanteurs, et sans trop de souci des convenances.

Il est peu édifiant sans doute de voir une femme se moquer ainsi de la maladie et de la mort de son mari. Au reste, je n'ai jamais entendu chanter cette ronde par des femmes, ce sont les hommes qui s'en chargent. Il faut dire aussi que toutes les littératures populaires ont des chants sur le même thème. A l'Occident pourtant la satire réciproque des maris et des femmes reste dans des limites de la raillerie. On se querelle, mais le raccommodement est possible. Dans d'autres pays, la plaisanterie dégénère en outrage. Rien, dans les littératures occidentales, n'arrive au caractère insultant qu'on trouve dans cette chanson tsygane recueillie par le poète russe Pouchkine et encadrée par lui dans son poëme des *Tsyganes :*

Vieux mari, terrible mari, coupe-moi par morceaux, brûle-moi, je suis ferme, je ne crains ni le fer ni le feu.

Je te hais, je te méprise, j'en aime un autre, je me meurs d'amour pour lui.

Coupe-moi par morceaux, brûle-moi, je ne dirai rien. Vieux mari, terrible mari, tu ne le connaîtras pas.

Il est plus frais que le printemps, plus ardent qu'un jour d'été. Comme il est jeune et ardent! Comme il m'aime!

Comme je l'ai caressé dans l'ombre de la nuit! Comme nous avons ri de tes cheveux gris!

Je m'arrête ici pour aujourd'hui. J'ai dit en commençant que je ne m'astreindrais à aucun ordre, j'ai tenu parole. J'ai apporté des faits, des documents, rien de plus. Une autre fois, on les systématisera, s'il y a lieu.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma profonde sympathie pour votre œuvre, et de mon désir de vous seconder dans les limites de mes forces.

J. Fleury,
Lecteur en langue française à l'Université de Saint-Pétersbourg.

DICTIONNAIRE DES NOMS

DONNÉS AUX HABITANTS

DES DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

(Suite.)

Vascon, de Dax, ch.-l. d'arrt, dépt des Landes. « Nous signalerons à notre fière cité *vasconne* l'ardeur intrépide de M. Camiade. » (*Courrier de Dax*, 13 janvier 1866.)

Vauclusien, de Vaucluse, département. « La richesse minérale du sol *vauclusien* fut découverte fortuitement par un habitant du hameau des Tapets. »

Vaudois, de Vaux-Rhône, cne, con et arrt de Villefranche-sur-Saône, dépt du Rhône. « Pierre Valdo, né à Vaux sur les bords du Rhône, fut le fondateur de la secte des *Vaudois*. » (*Archives hist. de l'Albigeois*, par Roger.)

Védaçais, de Vaas, cne, con de Mayet, arrt de la Flèche, dépt de la Sarthe.

Velaisien, du VELAY, pays dans le dépt de la Haute-Loire. « La noblesse *velaisienne* déroule rarement ses parchemins pour s'en faire un mérite. » (*La Loire historique*, par Touchard-Lafosse.) On dit aussi **Velave** : « Les montagnards du Velay ou *Velaves* ont perdu l'âpreté de leurs anciennes mœurs. » (*Géogr. univers.*, par El. Reclus.)

Venaissinois, du COMTAT-VENAISSIN, ancienne province. En 1790, on proposa de donner au pape le titre de « Pie VI, prince des *Venaissinois*. »

Vendelais (1), de VENDEUIL-CAPLY, cne, con de Breteuil, arrt de Clermont, dépt de l'Oise.

Vendômois, de VENDÔME, ch.-l. d'arrt, dépt de Loir-et-Cher. « Godefroi et Richard Hulsard furent pris dans une embuscade que les *Vendômois* leur avaient dressée dans les fonds de Sainte-Anne. » (*Essais hist. sur la ville de Blois*, par Fournier.)

Verbinien, de VERVINS, ch.-l. d'arrt, dépt de l'Aisne.

Verdigois, de VARZY, ch.-l. de con, arrt de Clamecy, dépt de la Nièvre. « En 1310, Pierre de Grez accorda aux *Verdigois* l'usage dans le bois de l'Évêché. » (*Le Nivernois*, par Morellet.)

Verdunois (2), de VERDUN-SUR-MEUSE, ch.-l. d'arrt, dépt de la Meuse. « Notice sur Jean de Schelandre, poète *verdunois*, par Ch. Asselineau. » On dit aussi **Virdunois** : « Godefroi le Bossu, incendiaire de la cathédrale *virdunoise*. » (*Histoire de Montmédy*, par Jeantin.)

Vermandois, de VERMAND, ch.-l. de con, arrt de Saint-Quentin, dépt de l'Aisne.

Verneuillois (3), de VERNEUIL-SUR-AVRE, ch.-l. de con, arrt d'Evreux, dépt de l'Eure.

Vernonais (4), de VERNON, ch.-l. de con, arrt d'Evreux, dépt de l'Eure. « Le jésuite Doucin, que les sarcasmes de Voltaire ont immortalisé, était *vernonais*. » (*Courrier de l'Eure*, 20 avril 1877.)

Vero, de la vallée du BIOT, dépt de la Haute-Savoie. « Les habitants de la vallée du Biot sont appelés *Vero* parce que, autrefois, il y avait un passage fermé par une porte sur laquelle était écrit Deo vero. » (*Les Primes d'honneur en 1865.*)

Versaillais, de VERSAILLES, ch.-l. du dépt de Seine-et-Oise. « A dix heures précises le couvre-feu sonne pour tout honnête *Versaillais* : le bonnet de coton du *Versaillais* est une horloge pour l'exactitude. » (*L'habitant de Versailles*, par Am. Frémy.)

Vésulien, de VESOUL, ch.-l. du dépt de la Haute-Saône. « Les *Vésuliens* envoyèrent au colonel Cornini leur or, leur argent, leur vaisselle, les bagues et les bracelets de leurs femmes. » (*Vesoul*, par Ch. Toubin.)

Vexinois, du VEXIN, pays dans le dépt de l'Eure. « La *Beauceronne vexinoise*, société d'assurances mutuelles contre la grêle. »

(1) VENDEUIL, cne, con de Moy, arrt de Saint-Quentin (Aisne). — VENDEUIL, cne, con de Fismes, arrt de Reims (Marne).

(2) Les habitants de quatre autres communes du nom de VERDUN ont la même appellation.

(3) Il y a dix-sept autres communes du nom de VERNEUIL, dont les habitants ont la même appellation.

(4) VERNON, cne, con de Joyeuse, arrt de Largentière (Ardèche). — VERNON, cne, con de la Ville-Dieu, arrt de Poitiers (Vienne).

Vézélien, de VÉZELAY, ch.-l. de con, arrt d'Avallon, dépt de l'Yonne. « Les *Vézéliens* se donnèrent une commune et des consuls. » (*Le Nivernois*, par Morellet.)

Vichinois, de VICHY, cne, con de Cusset, arrt de la Palisse, dépt de l'Allier.

Viducasse, de VIEUX, cne, con d'Evrecy, arrt de Caen, dépt du Calvados.

Viennois (1), de VIENNE, ch.-l. d'arrt, dépt de l'Isère. « Le Moniteur *viennois*, journal du notariat, des avoués, du commerce et des annonces. »

Vignolat, de VIGNEUX, cne, con de Saint-Etienne-de-Montluc, arrt de Saint-Nazaire, dépt de la Loire-Inférieure.

Villequérais (2), de VILLEQUIER, cne, con de Caudebec, arrt d'Yvetot, dépt de la Seine-Inférieure.

Vincien, de VENCE, ch.-l. de con, arrt de Grasse, dépt des Alpes-Maritimes.

Virois (3), de VIRE, ch.-l. d'arrt, dépt du Calvados. « Les *Virois* étaient appelés Purains à cause de la grande quantité de bouillie d'avoine qu'on y mangeait. » (*Essai sur l'hist. de l'industrie du Bocage*, par Séguin.)

Vitréen (4), de VITRÉ, ch.-l. d'arrt, dépt d'Ille-et-Vilaine. « La beauté, l'esprit, le courage de Christine de Rieux enflammèrent les *Vitréens* et surtout les *Vitréennes*, qui ne voulurent pas se montrer au-dessous d'elle. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Vivarais (5), de VIVIERS, ch.-l. de con, arrt. de Privas, dépt de l'Ardèche. « Ausone, l'évêque d'Alba détruite, établit sa nouvelle résidence à Viviers qui, devenu le chef-lieu du territoire helvien, lui donna le nom de *Vivarais*. » (*Magasin pittor.*, 1848.)

Vosgien, des VOSGES, département. « Les *Vosgiens* ont des mœurs sévères et pures. » (*Hist. des villes de France*, par Ar. Guilbert.)

Vougeois, de VOUZY, cne, con de Vertus, arrt de Châlons-sur-Marne, dépt de la Marne.

Vouzinois, de VOUZIERS, ch.-l. d'arrt, dépt des Ardennes. « L'Echo *Vouzinois*, journal de l'arrondissement de Vouziers. »

Vovien, de VOVES, ch.-l. de con, arrt de Chartres, dépt d'Eure-et-Loir.

Wazemmois, de WAZEMMES, h., cne, con et arrt de Lille, dépt du Nord. « Le *Wazemmois*. Commerce, littérature, théâtre, nouvelles et annonces. »

Yportais, d'YPORT, cne, con de Fécamp, arrt du Hâvre, dépt de la Seine-Inférieure. « La Société *Yportaise* enrôle chaque jour un homme de lettres ou un artiste. » (*Petite Revue*, 4e trim.)

Yssandonais, d'YSSANDON, cne, con d'Ayen, arrt de Brives, dépt de la Corrèze.

Yvetotais, d'YVETOT, ch.-l. d'arrt, dépt de la Seine-Inférieure. « Ceux des *Yvetotais* qui seraient le plus à

(1) Les habitants de cinq autres communes du nom de VIENNE ont la même appellation.

(2) VILLEQUIER-AUMONT, cne, con de Chauny, arrt de Laon (Aisne).

(3) VIRE, cne, con de Puy-l'Évêque, arrt de Cahors (Lot).

(4) VITRÉ, cne, con de Celles, arrt de Melle (Deux-Sèvres).

(5) Il y a neuf autres communes du nom de VIVIERS, dont les habitants ont la même appellation.

portée de nous fournir des notes ont de légitimes raisons pour refuser de nous donner ces éclaircissements. » (*Essai hist. sur Yvetot*, par Alex. Fromentin.)

L. Merlet.

Le Diable et les Rognures d'ongles.

F. J. Wiedemann raconte ce qui suit à la page 491 de son livre : *Aus dem inneren und œusseren Leben der Ehsten*. Saint-Pétersbourg, 1876.

« Lorsqu'on se coupe les ongles aux doigts de la main ou du pied, on doit les cacher dans le sein si l'on ne veut pas encourir de responsabilité au jour du jugement. Si on les jette à terre, le diable les ramasse et s'en fait *une visière à son couvre-chef — Mützenschirm*, et quand celle-ci est bien duement recomposée, il a de nouveau tout pouvoir de nuire aux hommes. Cependant si l'on fait le signe de la croix sur les rognures avant de les jeter à terre, le diable ne peut s'en servir (1). »

Schiefner, dans le *Bulletin de l'Académie Impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg*, t. II, 1860, p. 292, dit que de même les Lithuaniens, en Samogitie, craignent que le diable ne puisse ramasser les rognures d'ongles jetées à terre, et s'en faire un chapeau; et, dans cette crainte, ils se gardent de les jeter, mais les conservent sur eux.

Un pendant à cette croyance se trouve encore à une grande distance de la Lithuanie et de l'Esthonie. Dans un conte basque (Webster, *Basque Legends*. London, 1877, p. 71-72), un inconnu offre de donner à un pauvre homme autant d'argent qu'il en voudra recevoir, si celui-ci, au bout de l'an, lui dit avec quoi le diable fait son calice ou sa coupe; sinon son âme appartiendrait au démon. Le pauvre homme accepte l'offre, et, peu avant que l'année soit écoulée, il surprend pendant la nuit à un carrefour un entretien de sorcières, et apprend par elles que le diable fait son calice ou sa coupe des rognures d'ongles que les chrétiens se sont coupés les dimanches.

Peut-être trouvera-t-on quelques faits qui signaleront comme existant sur d'autres points la croyance que le diable ramasse les rognures d'ongles que les hommes ont jetées, et qu'il s'en sert pour quelque usage et machination.

Reinhold Kœhler.

(1) Comparez encore à ce récit J. W. Bœcler, *Der Ehsten abergläubische Gebræuche, Weisen und Gewohnheiten, mit auf die Gegenwart bezüglichen Anmerkungen beleuchtet von* Fr. R. Kreutzwald, Saint-Petersburg, 1854, p. 139. Kreutzwald y rapporte que l'on fait avec le couteau sur les rognures le signe de la croix, avant de les jeter; sans quoi le diable, dit-on, s'en fait des *visières*. Au chant XIII et XIV du poème ehstonien de Kalewipoëg, il est question d'un chapeau qui est dans la possession du diable, mais que Kalewipoëg réussit à brûler, qui est fait de rognures d'ongles et qui a la vertu d'accomplir tous les vœux formés. Dans un conte ehstonien, nous rencontrons encore un chapeau fait de ces rognures, qui est en la possession de nains et qui communique à ceux qui le mettent la faculté de voir tous les objets de près et de loin, visibles et invisibles. (Kreutzwald, *Ehstnische Mærchen, übersetzt von* F. Lœwe. Halle, 1869, p. 141 et suiv.)

cf. Vendidad XVII rognures d'ongles armes du Démon
Cf. a Nagelfar
Cf. Ongle d. Oiseau Garuda Rig V. Kathas Horas K.

EUR SONIK A VREIZ.

Sôn Jannig.

Jannig mic'hiek 'grie-forz,
War leinn he geinn, en kreig ar porz.
Hag ann itron a c'houlenne
Digant Jannig, pa hen klewe :
— Jannig, Jannig, lavar d'in-me,
Perag, paotrig, ma oeles-te ?
— Atô, itron, ha mar kredfenn
Monet en ho ti, ez afenn.
— Jannig, Iannig kez, deus eta.
— Itron, me ho trugareka.
Ha pa oe Iannig antreet,
Jannig kez a oele bepred.
Hag ann itron a c'houlenne
Digant Iannig, pa hen gwele :
— Jannig, Jannig, lavar d'in-me,
Perag, paotrig, ma oeles-te ?
— Atô, itron, ha mar kredfenn
Monet en ho sal, ez afenn.
— Jannig, Jannig kez, deus eta.
Itron, me ho trugareka.
P'oa Jannig er zal antreet,
Jannig kez a oele bepred.
Hag ann itron a c'houlenne
Digant Jannig, pa hen gwele :
— Jannig, Jannig, lavar d'in-me,
Perag, Paotrig, ma oeles-te?
— Atô, Itron, ha mar kredfenn
Debri hag eva, hen grafenn.
— Jeannig, Jannig kez, gra eta.
— Itron, me ho trugareka.
Ha p'hen doe debret hag evet,
Jannig kez a oele bepred.
Hag ann Itron a c'houlenne
Digant Jannig, pa hen gwele.
Jannig, Jannig, lavar d'in-me,
Perag, paotrig, ma oeles-te?
— Atô, Itron, ha mar kredfenn
Monet en ho kambr, ez afenn.
— Jannig, Jannig kez, deus eta.
— Itron, me ho trugareka.
P'oe Jannig er gambr antreet,
Jannig kez a oele bepred.
Hag ann Itron a c'houlenne
Digant Jannig, pa hen gwele :
— Jannig, Jannig, lavar d'in-me,
Perag, paotrig, ma oeles-te?
— Atô, Itron, ha mar kredfenn
Mont en ho kwele, ez afenn.
— Jannig, Jannig kez, kê eta.
— Itron, me ho trugareka.
Pa oe Jannig er gwelé êt,
Jannig kez a wele bepred.
Hag ann Itron a c'houlenne
Digant Jannig, pa hen gwele :
— Jannig, Jannig, lavar din-me,
Perag, paotrig, ma oeles-te ?
Atô, Itron, ha mar kredfenn
Roï ur pok d'ac'h-c'hui, hen grafenn.
— Jannig, Jannig kez, gra eta.
— Itron, me ho trugareka.

Ha p'hen doc d'ann Itron poket,
Jannig kez a oele bepred.
Hag ann Itron a c'houlenne
Digant Jannig, pa hen gwele :
— Jannig, Jannig, lavar din-me,
Perag, paotrig, ma oeles-te?
— Atô, Itron, ha mar kredfenn
Dogani 'nn aotro, hen grafenn.
— Jannig, Jannig kez, gra eta.
— Itron, me ho trugareka.
P'hen defoe 'nn aotro doganet,
Jannig kez a oele bepred.
Hag ann Itron a c'houlenne
Digant Jannig, pa hen gwele :
— Jannig, Jannig, lavar din-me,
Perag, paotrig, ma oeles-te?
— Atô, Itron, ha mar kredfenn
Lâret d'ann aotro, hen grafenn.
— Jannig, Jannig, ma lavar ket,
Ha me roïo d'id tri c'hant skoed.
— Itron, ho roët d'in eta.....
Itron, me ho trugareka !

Dastumet en bourk Plougonven, tost da Vontroules, en 1864.

F. M. Ann Uc'hel.

UNE CHANSONNETTE BRETONNE.

(*Traduction.*)

La chanson de Petit-Jean.

Petit-Jean le Morveux criait à tue-tête,
(Etendu) sur le dos, au milieu de la cour (du château.)
Et Madame demandait
A Petit-Jean, en le voyant (pleurer) :
— Petit-Jean, Petit-Jean, dis-moi,
Pourquoi pleures-tu, mon garçon?
— C'est que, madame, si j'osais
Entrer dans votre maison, j'y entrerais.
— Petit-Jean, cher Petit-Jean, viens-y donc.
— Madame, je vous remercie.
Et quand Petit-Jean fut entré,
Cher Petit-Jean pleurait toujours.
Et Madame demandait
A Petit-Jean, en le voyant pleurer :
— Petit-Jean, Petit-Jean, dis-moi,
Pourquoi pleures-tu, mon garçon?
— C'est que, Madame, si j'osais
Aller dans votre salle, j'y irais.
— Petit-Jean, cher Petit-Jean, viens-y donc.
— Madame, Je vous remercie.
Et quand Petit-Jean fut entré dans la salle,
Cher Petit-Jean pleurait toujours.
Et Madame demandait
A Petit-Jean, en le voyant pleurer :
— Petit-Jean, Petit-Jean, dis-moi,
Pourquoi pleures-tu, mon garçon?
— C'est que, Madame, si j'osais
Manger et boire, je le ferais.
— Petit-Jean, cher Petit-Jean, fais-le donc.
— Madame, je vous remercie.
Et quand il eut mangé et bu,
Cher Petit-Jean pleurait toujours.
Et Madame demandait
A Petit-Jean, en le voyant pleurer :
— Petit-Jean, Petit-Jean, dis-moi,
Pourquoi pleures-tu, mon garçon?
— C'est que, Madame, si j'osais
Aller dans votre chambre, j'y irais.
— Petit-Jean, cher Petit-Jean, viens-y donc.
— Madame, je vous remercie.
Et quand Petit-Jean fut entré dans la chambre,
Cher Petit-Jean pleurait toujours.
Et Madame demandait
A Petit-Jean, en le voyant pleurer :
— Petit-Jean, Petit-Jean, dis-moi,
Pourquoi pleures-tu, mon garçon?
— C'est que Madame, si j'osais
Aller dans votre lit, j'y irais.
— Petit-Jean, cher Petit-Jean, vas-y donc.
— Madame, je vous remercie.
Et quand Petit-Jean fut entré dans le lit,
Cher Petit-Jean pleurait toujours.
Et Madame demandait
A Petit-Jean, en le voyant pleurer :
— Petit-Jean, Petit-Jean, dis-moi,
Pourquoi pleures-tu, mon garçon?
— C'est que, Madame, si j'osais
Vous donner un baiser, je le ferais.
Petit-Jean, cher Petit-Jean, fais-le donc.
— Madame, je vous remercie.
Et quand il eut donné un baiser à Madame,
Cher Petit-Jean pleurait toujours.
Et Madame demandait
A Petit-Jean, en le voyant pleurer :
— Petit-Jean, Petit-Jean, dis-moi,
Pourquoi plenres-tu, mon garçon!
— C'est que, Madame, si j'osais
Cocufier Monsieur, je le ferais.
— Petit-Jean, cher Petit-Jean, fais-le donc!
— Madame, je vous remercie.
Et quand il eut cocufié Monsieur,
Cher Petit-Jean pleurait toujours.
Et Madame demandait
A Petit-Jean, en le voyant pleurer :
— Petit-Jean, Petit-Jean, dis-moi,
Pourquoi pleures-tu, mon garçon?
— C'est que, Madame, si j'osais
Le dire à Monsieur, je le lui dirais.
— Petit-Jean, Petit-Jean, ne le dis pas,
Et je te donnerai trois cents écus.
— Madame, donnez-les-moi, alors.....
Madame, je vous remercie (1) !

Recueilli d'un enfant de chœur, au bourg de Plougonven, arrondissement de Morlaix, en 1864.

F.-M. Luzel.

Les Noces de la Bécasse et de la Perdrix.

(BREST.)

La bécasse et la perdrix
Vont se marier lundi. (*bis.*)
Ils ont bien de monde assez,

(1) Je n'ai trouvé rien qui ressemble à cette pièce, dans aucun recueil de poésies populaires.

Mais de pain ils n'en ont point,
Et ron, lonla,
Tire larifla,
Aux oiseaux,
Tire larigo.

Ils ont bien de monde assez,
Mais de pain ils n'en ont point. (*bis.*)
Par là passent deux pigeons,
Dans leur bec tiennent un pain rond.
Et ron, lonla, etc.

Ils ont bien de pain assez,
Mais de viande ils n'en ont point. (*bis.*)
Par là passent trois corbeaux,
Dans leur bec tiennent un gigot.
Et ron, etc.

Ils ont bien de viande assez,
Mais de vin ils n'en ont point. (*bis.*)
Par là passent six souris,
Sur leur queue tiennent un baril.
Et ron, etc.

Ils ont bien de vin assez,
Mais d'musiciens ils n'en ont point. (*bis.*)
Par là passent trois gros rats
Tenant un violon sous leurs bras.
Et ron, etc.

— Bonjour, bonjour, la compagnie,
N'y a-t-il pas de chats ici? (*bis.*)
— Entrez, entrez, mes beaux messieurs,
Le chat dort au coin du feu.
Et ron, etc.

— Entrez, entrez, mes beaux messieurs,
Le chat dort au coin du feu. (*bis.*)
Le chat s'étant éveillé
Mangea toute la société,
Et ron lonla,
Tire larifla,
Aux oiseaux,
Tire larigo.

L. Sauvé.

SUPERSTITIONS RELATIVES A L'AIL

EN ALSACE.

Les qualités plus ou moins excitantes de l'ail ont donné lieu dans certaines parties de la Basse et de la Moyenne Alsace à la superstition suivante :

De plusieurs compagnons de travail prenant leurs repas en commun, par exemple des domestiques d'une même ferme, celui qui a soin tous les matins, à jeun et à l'insu des autres, de manger de l'ail, le premier jour une gousse, puis les jours suivants trois, cinq, sept, cinq, trois, une gousse, et ainsi de suite en augmentant et en diminuant le nombre des gousses selon la série alternativement croissante et décroissante des quatre premiers nombres impairs, non-seulement a le profit de sa propre nourriture, mais soutire à ses compagnons celui qu'ils devraient tirer de la leur. Il prospère et les autres dépérissent; il mange leur vigueur, ou, comme on dit chez nous, *Er isst dœ n'anderæ ihri Kréftæ n'ab*. La recette est donnée comme un secret; mais c'est un peu celui de tout le monde, et on ne dit pas ce qui arriverait si tous les commensaux se mettaient au même régime. — L'ail sert encore à divers autres usages dans la médecine populaire; entre autres, il y figure comme aphrodisiaque, qualité que lui reconnaissait aussi Pline, *Hist. nat.*, xx, 6. Chez les Athéniens il avait donné lieu, sinon à des superstitions analogues, du moins à des dictons populaires. Cf. Aristoph., *Acharn.*, 166. — On remarquera qu'en Alsace l'ail n'entre dans l'alimentation que dans une très-petite mesure et uniquement comme condiment.

(Recueilli à Brumath, Bas-Rhin.)

A. B.

LÉGENDES CHRÉTIENNES SUR LES OISEAUX.

Le Rouge-Gorge et l'Hirondelle.

(PROVINCES BASQUES D'ESPAGNE.)

Dans le temps que la Très-Sainte Vierge Marie vivait sur la terre, elle était, comme nous, sujette à la douleur.

Un jour, par un grand vent, une paille lui entra dans l'œil. Le Rouge-Gorge (en basque, *Chindorra*) perché près d'elle dans un buisson l'aperçut qui pleurait. Vite, il vola prévenir l'Hirondelle; puis prenant plein son bec d'eau claire dans le ruisseau voisin, il revint avec son amie, se poser sur le front de la Mère de Dieu. Là, pendant que le Rouge-Gorge lui versait dans l'œil toute sa petite becquée, l'Hirondelle passait délicatement sous les paupières les belles et longues plumes de sa queue et ainsi la paille fut enlevée.

La bonne Vierge, se sentant alors soulagée de ses souffrances, paya d'un doux sourire le charitable empressement de ses petits libérateurs.

(Conté par Azcarraga, d'Elorrio (Biscaye), mars 1877.)

L'Hirondelle.

(SUÈDE.)

On n'a pas l'habitude de considérer l'*Hirundo rustica* comme un oiseau chanteur. Pourtant, lorsqu'elle est posée seule et tranquille, elle fait souvent entendre un petit chant grinçant et babillard qui est fort éveillé. On dirait cependant que l'oiseau n'émet qu'avec une certaine difficulté son modeste ramage ou plutôt qu'il marmotte pour lui seul sa petite chanson.

Les paysans suédois racontent à ce propos la légende suivante :

Ils disent que l'Hirondelle était, autrefois, femme de chambre chez la Sainte Vierge; mais qu'elle vola, un jour, à sa maîtresse, une pelote de fil rouge et une paire de ciseaux. En punition de ce méfait elle fut changée en oiseau et condamnée à porter éternellement les objets volés; le premier, sous la gorge, et le second, à la queue (1).

(1) Allusion à la queue longuement fourchue de l'*Hirundo rustica* et à la belle tache rousse qu'elle porte sous la gorge.

Depuis ce temps, elle ne cesse de répéter tristement: « *Min fru har færlorat min fru har færlorat..... ett rædt nystan och en sa...ax!* » Madame a perdu, madame a perdu, sa pelote de fil rouge et ses ciseaux !

(Carl Sundevall. *Svenska foglarna*, Stockholm, p. 7, a.)

Léon Bureau.

Superstitions diverses concernant les animaux.

RIAILLÉ (LOIRE-INFÉRIEURE).

I.

Si l'on veut prendre quelques crins à la queue d'un cheval, il faut les lui *couper;* jamais les *arracher!* cela lui ferait *tomber la vue.*

II.

Lorsqu'on tue un crapaud, il faut avoir soin de l'*achever;* car s'il en réchappait, il irait vous trouver pendant votre sommeil et vous lancerait un venin qui vous ferait mourir. C'est pourquoi les gens prudents ont coutume d'embrocher l'animal avec un bois pointu qu'ils plantent solidement en terre par le bout opposé.

III.

Il ne faut pas dénicher les nids de *Berteaux (Troglodytes parvulus*, Kock.) *: Ça fait venir mal aux pieds de bêtes.*

IV.

Lorsqu'on frappe un Orvet *(Anguis fragilis, L.) avec un brin de fougère*, on le tue roide.

(NANTES.)

Si la taupe voyait,
Si le sourd entendait,
Et si le bœuf connaissait sa force :
Il ne resterait pas un homme vivant sur la terre.

(Conf. *Mélusine*, col. 198.)

L. B.

Superstitions médicales.

RIAILLÉ (LOIRE-INFÉRIEURE).

Le septième garçon d'une famille (sans interruption de filles) a le don de guérir les écrouelles, le Vendredi-Saint et tous les jours de Quatre-Temps.

Celui qui n'a jamais connu son père a le don de guérir les *Longs-Cœurs.* Le *Long-Cœur* est une sorte d'abcès, de couleur violacée, que je ne me charge pas de définir autrement. Mais le *Guéritou* a un moyen très-simple de le reconnaître : C'est un *Long-Cœur,* s'il guérit. Ce n'en est pas un, s'il ne guérit pas.

L. B.

Jeu de la Queue du Loup.

RIAILLÉ (LOIRE-INFÉRIEURE).

Le jeu très-connu de la Queue du Loup débute ordinairement, chez nous, de la manière suivante :

Le *Loup* fait un petit feu avec des branches sèches. La *Mère* vient, suivie de ses *petits biquetons* et défait le feu du Loup qui revient furieux entamer avec la Mère le dialogue qui suit :

Le Loup. — Qui s'qu'a défait mon feu?

La Mère. — Un petit bonhomme qu'a l'chignon tout cassé. Qué qu'tu voulais faire de ton feu?

Le Loup. — Pour y mettre mon trépied.

La Mère. — Qué qu'tu voulais faire de ton trépied?

Le Loup. — Pour y met' une castrole.

La Mère. — Qué qu'tu voulais faire de ta castrole?

Le Loup. — Pour y met' de l'iau.

La Mère. — Qué qu'tu voulais faire de ton iau?

Le Loup. — Pour y met' des ptites pierres.

La Mère. — Qué q'tu voulais faire de tes ptites pierres?

Le Loup. — Pour aiguiser mes ptits couteaux.

La Mère. — Qué qu'tu voulais faire de tes ptits couteaux?

Le Loup. — Pour saigner tous tes ptits biquetons.

Le Loup se précipite alors sur les petits biquetons qui se tiennent tous à la queue et que la Mère défend. Ceux qu'il prend, il les met hors du jeu.

L. B.

Donne cinq sous.

A Salins, comme partout, si vous caressez un jeune enfant, la mère lui dira : Donne cinq sous, et, de sa petite main, le bambin frappera *un* coup dans votre main. Il n'y a là, selon moi, aucune idée de monnaie ni de nombre. Dans les mots *donne cinq sous*, je vois deux mots latins à peine altérés : *Dona assensum.* La poignée de main n'a-t-elle pas toujours été un des signes des plus vulgaires du consentement, de l'acquiescement à un marché?

Ed. Toubin.

DEVINETTES.

(CHATILLON-SUR-LOING.)

1.

Long, long comme un cordiau (cordeau)
Battu à fers de chevaux?

— La route.

2.

Où vas-tu, tortillant, bossue?
Qu'est-ce que tu as à dire, tous les ans tondu?

— Dialogue de la rivière et du pré.

3.

Une petite fille sur son escabelle,
Qu'il pleuve, qu'il vente,
Rien ne l'épouvante.

— Une fraise.

4.

Qu'est-ce qui a la gueule au milieu du corps?

— Une besace.

5.

Qu'est-ce qui crie des pattes quand on le tire par la queue ?

— Un gril.

6.

Si pendi pendaille n'avait pas réveillé dormi dormaille, couri couraille aurait mangé dormi dormaille.

— Si le gland en tombant n'avait pas réveillé le porc endormi, le loup aurait mangé le porc.

7.

Qu'est-ce qui a les babines (lèvres) au bout des arteaux (orteils).

— Les pincettes.

8.

Cinq ailes, cinq os,
Quand c'est dans la boue, ça ne peut pas s'arracher ?

— Une mêille (nêfle).

9.

Haute comme chêne,
Basse comme terre,
Noire comme taupe,
Blanche comme neige ?

— Une pie.

L. Beauvillard.

Formulette du Hanneton.

(NANTES.)

Les enfants, en faisant voler les hannetons auxquels il ont attaché un fil à la patte, chantent :

Barbeau,
Vole, vole, vole !
Ton grand père est à l'école,
Il m'a dit si tu ne voles,
Qu'il te couperait la gorge
Avec un grand couteau d'Saint-Georges !
Barbeau, etc.

L. B.

Variante Chartraine.

Hanneton, vole,
Vole, vole, vole,
Ta maîtresse est à l'école,
Elle m'a dit que si tu n'volais pas,
Elle t'coup'rait la tête en trois.

V. L.

Formules d'élimination au Jeu.

CHARTRES.

I.

Un demi-deux, demi-trois, demi-quatre,
Coup d'canif m'a voulu battre,
J'ai voulu le battre aussi
Coup d'canif s'en est enfui.

II.

Une poule sur un mur
Qui picote du pain dur,
Picoti, picota,
Lève la queue et s'en va.

III.

Un loup passant par un désert,
Ayant le trou du c... ouvert,
Il fit un pet. — Pour qui ?
— Pour toi. V. L.

BIBLIOGRAPHIE.

L. von Sybel. **Die mythologie der Ilias.** Marburg, Elwert, 1877, in-8°, 317 p.

Il est à craindre que les lecteurs de cet ouvrage aient une déception. D'après le titre, on s'attendrait à une analyse, peut-être à une interprétation des nombreux mythes renfermés dans l'Iliade. Or, l'ouvrage ne répond pas exactement à son titre. La mythologie de l'Iliade qui remplit le chapitre VIII, le plus développé du livre (p. 129-193) n'est autre chose qu'un recueil méthodique de tous les passages qui concernent les dieux et les personnages héroïques du poème. Ce travail est complet, consciencieux ; il a son utilité ; l'utilité que pourrait avoir un bon index ou un bon dictionnaire de l'Iliade. Le seul mythe qui soit analysé et interprété (chap. II) est celui des *grues* et des *Pygmées*. Pourquoi avoir fait choix de ce mythe peu important, quand tant d'autres, plus intéressants ou plus obscurs, étaient laissés de côté ? L'auteur répond à cette objection en nous disant que, s'il a choisi ce mythe, c'est qu'il lui a paru d'une interprétation facile (et nous croyons en effet qu'il a réussi à l'expliquer) : mais, n'est-ce pas nous avouer qu'il eût été sans doute fort embarrassé de rendre compte des autres ?

Les chapitres préliminaires (sur la conception du mythe dans l'Iliade, sur la dérivation de la conception du mythe de la science de la connaissance, sur la théologie et la religion, etc.) sont hérissés de formules abstraites, de conceptions *a priori*, de raisonnements subtils, qui ont peut-être quelque valeur philosophique, mais qui servent peu à élucider la question. L'auteur, préoccupé de combattre les doctrines d'Adalbert Kulm et de Max Müller, nous paraît avoir fait fausse route. Ce n'est point par des abstractions que le problème mythologique peut être résolu ; c'est par l'étude et la comparaison des faits. — On trouvera cependant, au chapitre VII, une bonne revue des différentes théories mythologiques, depuis Kant et Herder jusqu'à Max Müller et Steinthal. P. D.

Poèsies populaires en langue d'oc, recueillies par Aimé Atger ; Montpellier, 1875, in-8°, 98 pages ; avec musique.

La mort de l'auteur de cet intéressant recueil, M. Aimé Atger, arrivée à Montpellier en 1874, a été une perte sérieuse pour les études de mythographie auxquelles il était dévoué et qu'il traitait avec un grand esprit de méthode et de critique. Un ami qui lui a consacré une notice biographique, juge ainsi son recueil de poésies populaires : « Le travail restreint de M. Atger est intéressant par l'exactitude avec laquelle son auteur notait lui-même ou faisait noter les variantes d'un seul village et jusqu'aux gallicismes des chanteurs. Notre confrère aimait à saisir la poésie rustique dans son état réel, avec toutes ses défaillances, accidentelles ou non, et il ne tolérait à cet égard, ni correction, ni retouche. C'était, que l'on me pardonne cette comparaison, peut-être ambitieuse, comme une statue dont il ne voulait pas enlever la rouille, crainte de porter atteinte à la matière dont elle était formée. »

Les chansons languedociennes publiées par M. Atger sont très-jolies au point de vue poétique ; elles ne sont pas moins intéressantes au point de vue musical, comme M. B. D. notre collabo-

rateur, si compétent en cette matière, le démontre dans les lignes ci-dessous. E. R.

On ne saurait trop encourager et remercier les personnes qui recueillent des chants populaires. En le faisant, elles rendent à la science et à l'art un service signalé. L'étude des chants populaires, qui instruit le savant, est non moins utile à l'artiste : elle lui révélera des moyens d'expression inusités jusqu'ici dans la composition musicale, et dont l'emploi, fait par des mains habiles, peut produire des effets très-heureux et très-nouveaux.

En examinant les mélodies notées dans la publication de M. Atger, nous avons regretté deux choses : que les mouvements des airs ne soient pas indiqués, et que le recueil soit aussi court. Toutes les mélodies de ce recueil méritent une mention spéciale; toutes sont remarquables, soit par la saveur propre aux anciennes modalités, soit par l'attrait piquant du rhythme.

La seconde reprise de la première mélodie (*vous voli marida*) est construite avec la même gamme que les mélodies du 8e mode de notre chant Grégorien. Cette gamme, qui se distingue de la gamme *majeure* en ce que le second demi-ton se trouve placé entre le sixième degré et le septième, était usitée dans l'antiquité sous le nom de *hypophrygienne*. On la retrouve encore dans la variété ayia du 4e mode de la musique ecclésiastique grecque.

La seconde mélodie du recueil est franchement en *majeur;* mais elle procède par phrases de trois mesures, et c'est là le secret de son allure vive et originale.

La troisième a un rhythme ravissant qui semble un défi jeté au principe de la carrure adopté dans la musique savante. Quelle indépendance !... mais aussi quel entrain, quelle verve dans le rhythme ! — Si cet air était écrit à quatre temps (ce qui rendrait plus évidente sa construction rhythmique), on verrait que le premier membre de phrase se compose de trois mesures, dont deux à quatre temps et une *à deux temps*, et le second membre de cinq mesures à quatre temps.

L'air de la chanson intitulée l'*Amiga* est une ravissante mélodie qui ferait un charmant effet, si elle était harmonisée et chantée en chœur. Celle-là est en mode *majeur* et obéit à la carrure.

Il n'en est pas de même de la mélodie suivante : l'*Eserivoto*. La personne qui a noté cet air, a fait usage d'une mesure uniforme : la mesure à deux temps. Cela nous paraît regrettable. Comme le rhythme de la mélodie n'est pas régulier, il en résulte un déplacement du temps *fort* qu'on aurait traduit avec précision en faisant de la quatrième mesure une mesure *à trois temps*. De cette manière, le temps fort se retrouverait d'aplomb dans les mesures suivantes et coïnciderait avec les deux syllabes accentuées : *vo* dans *eserivoto* et *ii* dans *joli*.

La dernière mélodie de cet intéressant recueil est dans le mode *hypodorien* (gamme *mineure* sans note sensible). Les anciens modes grecs ont persisté, on le voit, dans les chants populaires de notre pays, comme dans ceux de plusieurs autres contrées de l'Europe. B. D.

Charles Marelle. **Perrault's franzœsische Mærchen**, von G. Doré illustrirt, mit des Hartmann'schen Bearbeitung und der Grimm'schen Sammlung verglichen. Vortrag in der Gesellschaft für das Studium der neueren Sprachen zu Berlin gehalten.) Berlin, 1868, in-8° de 16 p.

M. André Lefèvre qui nous a donné une bonne édition des contes de Perrault (Paris, 1875), ne mentionne pas dans la bibliographie qu'il leur consacre (pp. 167-179) cet opuscule de M. Marelle. Il est vrai qu'il ne mentionne non plus aucun des ouvrages relatifs à Perrault, écrits dans l'une des langues étrangères.

Charles Marelle. **Les Contes et les Chants populaires français** (extrait de « Herrig's Archiv für das Studium der neueren Sprachen. » Braunschweig, 1876, 88 p. in-8° (en langue française).

M. Charles Marelle, un fervent admirateur du *Folklore* français, a réuni dans ce travail des contes et chants popul. champenois *inédits* avec une étude sur les recueils de poésie popul. de MM. Tarbé, Bujeaud, Champfleury, Gaston Paris.

Les contes qui sont très-amusants ont pour titre : *Histoire du Bonhomme maugréant*, *Souhaits d'Auvergnats*, *Bout de Canard*. Parmi les chansons de la Champagne, inédites, citons deux jolies variantes du *Petit mari* et une chanson à répétition, *J'ai quatre sous pour mes étrennes*. La chanson : *Boum ! au paradis c'est aujourd'hui fête*, ne me semble pas du tout populaire.

E. R.

Coleccion de Aires Vascongados, arreglados para Canto y Piano, por J. A. Santesteban. San Sebastian, Almacen de Musica, Garibay, 1. — Precio de cada numero 3 reales vellon.

C'est une très-remarquable collection que celle des soixante chants basques recueillis et harmonisés par M. Santestéban. La musique de ces chants méritait bien d'être notée et publiée : elle n'est ni espagnole ni française, elle est vraiment basque; le goût de terroir qui la distingue témoigne du caractère individuel et du génie musical de la race qui l'a produite.

Tout d'abord on est frappé de l'emploi très-fréquent dans ces chants populaires d'une mesure peu usitée dans la musique savante : sur les soixante mélodies qui composent la collection, il y en a vingt-huit *à cinq temps*. Ce rhythme, hasardé de loin en loin et bien timidement dans la composition musicale, la musique basque l'emploie en se jouant, tout en conservant le cachet d'aisance et de naturel qui distingue la musique populaire.

Il y a là de quoi faire rêver les compositeurs. Si les musiciens d'instinct peuvent produire des mélodies gracieuses, faciles et originales, en sortant de l'ornière des rhythmes consacrés, pourquoi les musiciens instruits ne le tenteraient-ils pas?

L'art moderne a fait des conquêtes si prodigieuses au point de vue de la polyphonie et du timbre qu'on s'explique jusqu'à un certain point la lenteur du développement de l'élément rhythmique. Sous ce rapport, il est incontestable que la musique savante est moins avancée que la musique populaire.

Quelle puissance d'expression il y a dans le rhythme ! les mélodies basques nous le prouvent. Tel de ces chants dont le tour mélodique rappelle un peu certaines mélodies espagnoles ou napolitaines, garde cependant, grâce à l'emploi d'un rhythme spécial, un caractère d'originalité très-marqué.

M. Santestéban a commencé la publication de sa collection en 1868. Longtemps avant cette époque, il s'était voué à l'étude de la musique populaire de son pays et avait commencé à réunir les matériaux nécessaires à l'entreprise qu'il méditait. La réunion de ces matériaux a dû lui coûter de longues recherches qu'il n'aurait pu mener à bonne fin sans patience et sans ténacité. Leur mise en œuvre lui fait non moins d'honneur. Les accompagnements dont il a enrichi ces mélodies populaires sont écrits dans un style facile, élégant et toujours musical; ses harmonisations se font souvent remarquer par leur délicatesse et leur distinction. Soixante mélodies ont déjà paru; quarante autres sont en préparation.

Nous sommes heureux d'apprendre que les efforts si honorables de M. Santestéban ont été récompensés : sa publication a obtenu dans son pays un véritable succès. Grâce aux accompagnements qu'il y a joints, les chants basques peuvent être chantés par toutes les classes de la société. Non-seulement il est donné aux montagnards de les entonner en pleine nature, mais il est permis au dilettante de les savourer dans un salon en s'aidant du serviteur indispensable, le piano.

Heureuses les races qui connaissent et qui aiment leurs chants populaires ! Cet amour est une preuve de cohésion et de vitalité; la communauté des goûts artistiques entre le peuple et les classes cultivées a pour effet d'entretenir et de vivifier le sentiment national.

Mais les chants basques seront bien accueillis partout, grâce à leur charme et à leur originalité. Et, qui sait ? les éléments de cette originalité, une fois constatés par les compositeurs, entreront peut-être en circulation. Le jour où ils seront adoptés, ils introduiront une richesse de plus dans la langue musicale. B. D.

Le Gérant, Eugène ROLLAND.

Chartres. — Édouard Garnier, Imprimeur.

FORMATION DE MYTHES

DANS LES TEMPS MODERNES.

La science des Mythes n'a le plus souvent affaire qu'à des traditions dont l'origine se dérobe sous le voile des temps. Sa tâche consiste à le soulever au risque de se payer elle-même d'erreur. Elle se félicitera donc de trouver l'occasion de voir les traditions mythiques naître sous ses yeux, de noter les circonstances qui les ont produites, aussi bien que la manière dont s'est accomplie leur transformation.

Elle sera autorisée à en tirer des déductions sur l'origine de traditions, contes et coutumes qui ont pris naissance en d'autres temps dans des circonstances analogues, et elle y trouvera une clef qui lui permettra de pénétrer dans le secret de la lente composition d'autres œuvres du domaine de la mythologie, dont les éléments ou les facteurs ne sont connus que partiellement ou point du tout.

A celui qui étudie de nos jours la vie du peuple, la possibilité de pareilles observations s'offre plus souvent qu'on n'oserait le conjecturer. En thèse générale, la faculté de produire des mythes n'a jamais tari absolument, parce qu'elle est la qualité distinctive non pas seulement de certains âges et de certaines civilisations, mais d'un certain état de culture et de civilisation où s'est arrêté le peuple dans les nations les plus cultivées. C'est ainsi qu'il a pu arriver et qu'il peut se faire encore de nos jours que le même phénomène, le même fait naturel soit à la même époque diversement perçu et produise des impressions diverses sur les classes différentes d'une seule et même nation. Les uns le reçoivent comme un décalque exact de la réalité historique ou physique, les autres comme une image fantastique, comme une impression plus ou moins colorée qui ne reproduit que les couleurs et l'ombre des traits moraux.

Nous nous proposons dans ces lignes de confirmer ces observations par quelques exemples qui prouvent indubitablement que les mêmes forces qui dans les temps anciens ont créé les mythes sont encore agissantes dans le temps présent, bien que dans un cercle plus restreint. J'espère que ces communications seront accueillies par les directeurs de cette revue comme une marque de reconnaissance pour leur entreprise si méritante et par les lecteurs comme un confraternel salut.

Mes exemples à citer appartiennent tous au genre des contes, c'est-à-dire à ces récits mythiques qui se rattachent à un fait historique précis, à une personne, à une localité. Il ne sera pas sans intérêt de voir combien peu il reste de la vérité exacte dans la tradition mythique et quelles réminiscenses multiples rappelant des récits mythiques antérieurs ont couvert cette charpente osseuse de leur revêtement de chair et de nerfs.

I.

La rue principale de la vieille ville de Danzig, la « Grand'Rue », offrit pendant des siècles un singulier aspect. Ses belles rangées de maisons avec de hauts pignons et datant de l'époque de la Renaissance, qui s'élevaient sur des perrons de pierres et se recouvraient de la riche parure des sculptures les plus artistiques, étaient interrompues par une place déserte, qui n'était séparée de la rue que par une clôture en planches. Une vieille tradition rapportait que ce lieu était maudit et que toute tentative de le rebâtir était d'avance frappée de malédiction. Ce n'est que dans l'année 1838 qu'un pharmacien, M. Sadewasser, dont le laboratoire y touchait, fit l'acquisition de cet emplacement et le surbâtit pour donner plus d'extension à sa propre maison à laquelle il donna pour enseigne un Lion d'or.

Cette lacune ainsi comblée n'avait pas toujours existé dans la Grand' Rue. Autrefois il s'élevait sur cet emplacement un édifice digne en tout point de ceux d'alentour, qui fut démoli en 1530 après les événements que voici. *Sept* jeunes marchands avaient loué cette maison et en avaient fait le théâtre de leurs débauches; entres autres ils y exécutèrent, avec un nombre égal de filles de joie, une danse impudique qu'ils appelaient la danse d'Adam et d'Eve (tripudium Adami et Evæ). Surpris par les sergents du grand conseil, ils furent emmenés en prison et comparurent devant le tribunal. Le jugement fut cruellement dur et tout à fait en harmonie avec l'esprit sévère du siècle de la Réforme. Hommes et femmes, tous ceux qui avaient pris part à ces orgies, furent mis au pilori, publiquement, battus de verges et à jamais exilés de la ville et de son domaine. Leurs biens furent confisqués et la maison détruite de fond en comble et rasée. Un édit défendit à tout jamais de couvrir la place par des constructions nouvelles. Ce décret n'était que la mise à exécution d'une interprétation toute particulière des lois existantes d'après lesquelles (Weichbild Artikel 38 et Glossen) une maison sise à l'intérieur des murs de la ville devait être démolie quand elle avait été le théâtre d'un viol commis sur une jeune fille ou une femme.

Quand, dans l'année 1540, l'archevêque titulaire d'Upsal, Olaf Stor, (Olaus Magnus) banni de sa patrie séjourna à Danzig, il fut en rapport avec l'ancien propriétaire de la maison, un marchand du nom de Jacques de Campen, et il visita avec lui l'emplacement. Il lui entendit dire que la destruction de sa propriété ne l'avait pas peiné, d'autant que le grand conseil lui avait voté un dédommagement de 500 florins (1). La réalité

(1) Unum in æternam commendationem Regiæ civitatis Gedanensis, terræ Prussiæ versus aquilonem, hic afferre licebit, quod circa annos Domini M D XXX quidam impurissimi mercatores, Lutherana licentia presumptuosi, numero *septem* cum tot meretricibus nudato sexu choream (quam Adami Evæque vocabant) præmissa turpissima saltatione instituere conantes in ipso exordio jussu magistratus capti et ad publicam statuam ignominiis plenam vehementissimis chordis ac asperrimis virgis caesi, bonisque omnibus privati extra dominia corum et portam civitatis educti, perpetuo sunt proscripti, domusque solo æquata sub lege annexa, ne quis eam ullo unquam tempore inhabitaret. Fundus et domus hæc cuidam famosissimo mercatori, Jacobo Campen nomine, attinebat, hunc que locum eum eo sententiam prædicti magistratus approbante aliquoties vidi. Olai magni de gentibus septentrionalibus. Romæ, 1555, lib. XV, cap. XI.

L'événement se trouve raconté une seconde fois dans le *Sittenspiegel* d'Erasmus Francisci, Nurem[illegible], 1670, et cela évidemment d'après le récit d'Olaus Magnus. Une note manuscrite qui se trouve dans un volume des archives de la ville. (Schlief, *Schumannsches Archiv*, vol. 50, n° 8, p. 151-153), ajoute que le conseil paya 510 florins de dédommagement.

de ces faits historiques vint à être oubliée dans la suite des temps. A sa place, la légende s'empara de l'événement, se transmit dans la mémoire des habitants, jusqu'à ce qu'elle-même aussi vint à s'y effacer.

Il y a une vingtaine d'années de cela, j'ai recueilli de la bouche de quelques vieilles gens les indications suivantes :

Les uns ne savaient plus qu'une chose, c'est que, à la place où est aujourd'hui la pharmacie au Lion d'or, avait demeuré autrefois le chevalier Barbe-Bleue (le Barbe-Bleue de Perrault) et qu'il y avait égorgé nombre de jeunes filles. Comme châtiment on lui avait détruit sa maison et laissé la place vide et déserte.

Mais une bonne vieille me conta tout au long l'histoire suivante : A la place désignée demeurait autrefois un marchand très-considéré qui reçut en dot de sa jeune et charmante femme des richesses immenses. A ses premières couches, il se glissa dans la chambre de l'accouchée qui dormait et lui perça le mamelon du sein avec une aiguille d'argent à six faces et empoisonnée qui entraîna une mort subite. Personne ne se douta de la cause. Après les délais passés du temps de deuil, le veuf conclut une nouvelle alliance avec une seconde héritière, mais sa rapacité ne lui donna pas encore de repos. Il renouvela son crime, et la seconde femme succomba de même à l'empoisonnement par l'aiguille d'argent. Le marchand se maria et assassina ainsi une femme après l'autre jusqu'à la sixième. La maison était bien devenue un objet de terreur par ces nombreux décès; cependant une *septième* jeune fille consentit à s'unir au négociant dont la fortune était colossale.

Au moment où elle devait avoir ses premières couches, elle eut un songe effrayant. La dernière des victimes de son mari lui apparut revêtue de son blanc linceuil, montra du doigt une trace de sang au milieu de son sein, et fit voir comment elle avait été tuée par l'aiguille empoisonnée. La femme se réveilla, et conçut les soupçons les plus graves contre son mari. Aussitôt elle courut chez sa mère et lui communiqua la vision nocturne. La mère, en femme avisée, recommanda à sa fille de ne rien laisser paraître de ses soupçons et prit en secret ses dispositions. Pendant les couches elle se tint toujours cachée dans le voisinage de sa fille. Plusieurs jours s'écoulèrent sans qu'il y eût apparence du moindre danger. Un jour, la garde avait quitté l'appartement et bavardait dans la cuisine avec les domestiques qui croyaient le maître absent de la maison. Celui-ci vit le moment opportun. Déjà il s'approchait du lit de l'accouchée avec l'instrument empoisonné, quand la belle-mère s'élança sur lui en poussant un cri et appela au secours des hommes apostés. Le meurtrier fut emprisonné et livré aux juges. On rouvrit les cercueils des six femmes et, sur la sentence unanime des juges, il fut décapité et écartelé, sa maison fut *rasée. On sema du sel sur l'emplacement*, et l'on chargea de malédictions tous ceux qui oseraient la reconstruire.

Il est intéressant de comparer cette légende avec le fait historique. Le peuple n'a gardé dans ses souvenirs que cette circonstance, c'est que la catastrophe a été amenée par le meurtre et le déshonneur de sept femmes. Le récit moderne s'est formé de divers fragments de vieilles légendes. C'est à la Bible qu'est emprunté le fait d'avoir semé du sel sur l'emplacement de la maison. Abimélech détruit Sichem et sème du sel sur ses ruines (Juges, 9, 45). On voit par divers passages (Deut., 29, 20, Sophony, 2, 9, Jérém., 17, 6, Psaume 107, 34, Job, 39, 6) que semer du sel et répandre une pluie de soufre sur une terre, c'était la vouer à la malédiction, à la stérilité, et la frapper du même châtiment que Sodome et Gomorrhe.

La manière dont s'exécute le meurtre rappelle d'autres légendes. Schott (*Walachische Mœhrchen*, p. 1125), raconte que la mère de Schneewittchen veut la tuer dans ses couches. Dans le roman d'Eraste (V. Keller, Lebrun Diocl des Bühel, p. 33), Aphrodiosia se tue en prison avec une aiguille avec laquelle elle se blesse « sous le teton gauche ». Fait plus important, des armes *en argent* sont toujours mortelles. Avec une flèche d'argent, Finn Mac Coul, le père d'Ossian, tue la sorcière avec le doigt. (Erin von K. v. K, II, 5, 89.) Des Elfes lancent des flèches d'argent « Elf arrowes », c'est-à-dire des pointes de flèches, de pierres à fusil, ferrées d'argent et que l'on porte comme amulettes. (*Philosoph. transaction*, XXII, 790). Une arme chargée d'un trait d'argent ne manque pas son but; même ceux qui, par des forces magiques, sont devenus invulnérables, ne peuvent se dérober à la blessure faite par une balle d'argent, ou un bouton d'argent, et ces blessures amènent la mort ou ne guérissent jamais. L'effet est encore plus sûr quand cet argent provient d'un héritage. (Thuringe, Oldenburg, Holstein. V. Wuttke, *der deutsche Volksaberglaube der Gegenwart*. Berlin, 1869, p. 407, 421, 713.)

II.

Au printemps 1875, un bruit qui courut à Danzig sur un événement merveilleux qui devait avoir eu lieu dans une salle de danse, « au Vignoble », située dans le faubourg de Schidlitz, mit en mouvement toute la domesticité féminine de la ville. Je n'entendis parler du fait que quinze jours après le mardi gras dans une société savante, à un souper qui suivit la conférence et où un personnage de marque, occupant une haute situation scolaire, rappela le fait comme un exemple de la crédulité inconcevable de sa servante. Huit jours après, notre couturière nous rapporta le même fait qu'elle avait entendu raconter aux bonnes d'enfants du voisinage, et, le même jour, notre cuisinière revint à la maison encore toute émue par le récit qui lui avait été fait de cet événement dans la famille de son frère, qui était simple ouvrier. Huit jours après, l'affaire était devenue le sujet de toutes les conversations dans les auberges et dans les magasins fréquentés par les gens de petite condition.

Jacques Campen nous est connu par d'autres sources. Il était marguillier de l'église principale de la ville, de l'église de Sainte-Marie, et mourut en 1542. En 1667, l'emplacement désigné sous le nom de « Place déserte » fut divisé par le magistrat en deux moitiés et affermé aux propriétaires des deux maisons voisines, les héritiers du Bourgmestre Nathanael de Schmieden et une veuve Jaski. On construisit des écuries sur une partie de l'emplacement. En 1695, la famille de Schmieden offrit d'acheter les deux parties et d'y construire des maisons. Le conseil y donna son assentiment à la condition qu'elle pourrait s'entendre avec les héritiers Jaski. Il ne paraît pas que l'arrangement eut lieu. Sur la parcelle des de Schmieden fut ensuite élevée la maison du pharmacien Sadewasser, l'autre resta vide jusqu'en 1838.

On disait que l'un des derniers dimanches, une servante était allée à confesse et à communion. Malgré les remontrances de sa mère, honnête blanchisseuse, qui lui représenta qu'elle ne devait pas profaner ce jour par des réjouissances mondaines, elle n'avait pu résister à la tentation et était allée le même soir danser au « Vignoble ». La punition de son impiété ne se fit pas attendre. Vers minuit, elle vit venir à elle un étranger élégamment vêtu, avec des cheveux noirs et des yeux de feu, noirs comme du charbon, qui l'engagea à une valse. Elle se laissa aller au plaisir de s'appuyer sur son bras; il dansait avec une grâce parfaite, mais de plus en plus vite. Bientôt les autres danseurs s'arrêtèrent pour regarder ce couple qui continuait toujours à tourner. L'orchestre était placé sur une tribune parée des attributs de tous les métiers. L'un des musiciens fixa avec plus d'attention le couple dansant, et qu'éprouva-t-il quand il remarqua que l'étranger avait le pied fourchu de Satan! Il y rendit attentifs ses camarades, et, au beau milieu de la valse qu'ils jouaient, ils changèrent d'air et entonnèrent un cantique religieux. L'heure de minuit sonnait. Alors le diable attira à lui plus fortement sa danseuse, et, dans un furieux tourbillon, il passa avec elle à l'autre bout de la salle, et traversa la fenêtre dont les carreaux brisés la couvraient encore quand on la trouva dans le jardin tout endolorie, couchée sur l'herbe verte. Le diable avait disparu. La vérité de ce récit fut si généralement admise dans le monde des ouvriers et petits artisans, que le théâtre de cette action prétendue, qui jusque-là avait reçu de nombreux visiteurs, fut quelque temps abandonné. Il n'y eut plus moyen de décider une jeune fille à y aller danser. Mais comme même parmi les petites gens il y en a qui réfléchissent, que beaucoup, sans vouloir ajouter foi à ce miracle, n'osèrent cependant nier un fait qui se racontait partout, il arriva que cette nouvelle légende eut le sort qui généralement atteint les mythes dans le cours de leur évolution. Elle reçut une interprétation rationaliste : on élimina les traits merveilleux de l'histoire par une explication naturelle, et en tirant de l'issue de l'enlèvement des conclusions affirmatives sur leur base et leur principe, on imagina une cause vraisemblable d'après le sens commun, et la raison.

Quatre semaines environ après que j'eus entendu pour la première fois ce récit, il surgit une version différente, qui fut bientôt plus généralement accréditée. D'après elle, l'étranger mystérieux n'était pas le diable en personne, mais un concurrent envieux de l'aubergiste; c'était enfin le propriétaire d'une maison de danse située non loin de là, mais peu fréquentée, et qui s'était déguisé et avait monté cette mascarade pour discréditer le local de son heureux rival. A première vue, un connaisseur retrouvera dans cette version les traces de l'evhémérisme des gens du peuple qui a commencé son œuvre de destruction contre le mysticisme de la tradition.

L'occasion était trop favorable pour que je ne fisse pas sur place des recherches minutieuses mais prudentes afin de savoir si quelque événement réel avait servi de base à la fable. Je réussis à établir avec évidence les faits suivants : Le Mardi-Gras, avait eu lieu dans le jardin du Vignoble une fête dansante qui dura jusque tard dans la nuit. Aux coups sonnants de minuit, les musiciens eurent l'idée étrange de donner une aubade à l'aubergiste dont le jour de fête tombait sur le mercredi des cendres. Ils venaient de jouer un air de danse; tout aussitôt, sans transition et sans que le public dansant fût prévenu de leur intention, ils attaquèrent un choral de toute la force de leurs instruments. Les sons de cette musique d'église frappèrent d'une manière inattendue l'oreille, le cœur, l'imagination des auditeurs qui étaient dans toute l'excitation de la fête, et ils produisirent les impressions les plus diverses. Bientôt retentirent de nouveau les airs de danse, et ce ne fut qu'un très-petit nombre d'assistants qui apprit la cause de ce singulier intermède. Beaucoup d'entre eux quittèrent le local. Ces faits peu graves en eux-mêmes formèrent toute la matière, toute la réalité qui suffit au mythe pour se constituer. Mais il est évident qu'il a fallu qu'un motif psychologique véritablement influent s'y soit ajouté pour faire de ces éléments le récit accrédité par des milliers d'habitants.

Voici comment je m'explique les faits.

Dans les classes de la société qui, à Danzig, fréquentaient les jardins publics, la religion catholique est plus fortement représentée que dans les classes supérieures. Il y a lieu d'admettre que dans ce bal de Carnaval, une grande partie des assistants étaient de la fraction catholique de la population, qui était au dernier point excités par les luttes politiques et les discussions sur les droits de l'Église et de l'État, récemment soulevées en Prusse, et peu intelligibles pour le peuple. Cela même les avait rendus plus exacts que dans des temps ordinaires à suivre les prescriptions de leur religion.

Représentons-nous l'impression formidable que dut causer sur des esprits ainsi disposés et peut-être déjà inquiets du contraste frappant entre les sons d'une mélodie religieuse succédant subitement et par surprise à ceux d'une musique de danse, et retentissant dans la salle en même temps que le son des cloches annonçait aux catholiques croyants que le temps du jeûne avait commencé et les invitait à se pénétrer des souffrances du Sauveur et à s'abstenir de toutes les réjouissances mondaines! Ces instruments n'étaient-ils pas comme des voix qui leur représentaient tout à coup ce plaisir d'une fête qu'ils voulaient prolonger jusque dans la matinée, comme un acte coupable, voire comme le péché et le mal en personne? Une fois que la conscience est réveillée de son repos, l'homme peu cultivé est enclin à blâmer avec l'abus du plaisir, le plaisir lui-même. Dans ces moments d'émotion morale les exhortations de son confesseur lui reviennent à l'esprit comme un reproche, et un remords, et il condamne même un plaisir permis, comme un acte coupable. C'est une croyance répandue dans les peuples chrétiens de tous les pays, que le son des cloches ou d'un chant d'église a le pouvoir de chasser de mauvais esprits, des diables ou des sorciers. De plus, chacun de nous sait fort bien combien le peuple a de peine à saisir des notions abstraites. Il voit les idées sous une forme matérielle et tangible; le mal se transforme pour lui aussitôt en Malin.

N'était-ce pas une conséquence naturelle, que plusieurs des assistants de cette fête, se représentèrent leur action, celle des autres participants comme un sacrilége, comme la violation d'un jour sacré, et ce choral retentissant comme une musique d'en-haut au-

quel ils durent de s'affranchir subitement de l'exaltation de la danse, ne devait-il pas paraître à leur imagination comme si le diable en personne venait d'être chassé de la salle? Cette idée fut le germe du Mythe. Quelques personnes racontèrent ainsi les faits, la légende se forma, et se répandit cependant partout. Un modèle ne manquait pas à ces embellissements. C'était une légende sur le diable qui avait cours depuis des siècles. En voici une version telle qu'elle se raconte en Thuringe.

A Hirschfeld, on célébrait une noce, et la danse venait d'être ouverte par les jeunes mariés quand trois messieurs de distinction entrèrent dans la salle et demandèrent la faveur de prendre part à la fête; on ne pouvait leur opposer de refus, alors même que l'un d'eux demanda à faire un tour de danse avec la jeune mariée. Mais, ô terreur! l'homme, qui devait être Satan en personne, s'enleva avec la fiancée en passant par la fenêtre, suivi des deux autres. On les poursuivit jusqu'au ruisseau de Beiersdorf qui forme la frontière, mais on ne trouva là que la couronne de mariage. Le lieu où ce fait se passa fut désigné plus tard par le nom de la couronne de mariée qui se dit dans le pays: Schapel, et fut appelé: le Champ de Schapel. C'est là que de malins esprits tiennent leurs réunions. (Voir Eisel, *Sagenbuch des Voigtlandes*, Gera 1871. P. 10.) Pour le connaisseur, il est évident qu'ici, au contraire, le nom de la localité fut expliqué par une légende plus ancienne. C'est avec une légende de cette nature que celle de Danzzig prit corps et se fondit. Mais il restait un pas à faire; le récit en se propageant mit en oubli la date de l'événement. Il ne resta qu'une circonstance, c'est que la catastrophe avait été causée par la profanation d'un jour sacré. Un dimanche ordinaire ne suffisait pas à expliquer ce fait C'est ainsi qu'on essaya de motiver autrement le fait : la jeune danseuse s'était rendue dans la salle de danse le jour où elle s'était confessée. C'est ainsi que la légende reçut sa forme définitive et se répandit parmi les masses populaires. Qui s'en étonnerait quand on voit que de nos jours, dans le domaine religieux, de nouvelles légendes se produisent et se répandent parmi des milliers d'hommes qui y ajoutent foi?

III.

C'est un fait bien reconnu par tous les mythographes, que des héros historiques, dont l'image est gravée en traits ineffaçables dans le souvenir de la postérité, sont élevés au rang de figures mythiques, et revêtus d'attributs dits surnaturels et sont supposés entretenir des rapports avec le monde des esprits. La tradition du chasseur noir qui se raconte en Allemagne et en Suède de Wodan ou Odin, en Angleterre de l'ange Gabriel, en France de Proserpine, se rattache selon d'autres récits dans le Danemark au roi Waldemar le Grand, en Allemagne à un général du Grand Electeur, dans le pays de Galles au roi Arthur, en France aux Maccabées et à Hugues Capet. Le paysan du nord de l'Allemagne dit que le vieux Frédéric a exilé et chassé les nains jusque de l'autre côté de la mer Noire, que Napoléon Ier a de même fait déguerpir les sorcières, les revenants. Il arrivait plus rarement que des personnes vivantes ou qui venaient de mourir fussent élevées, elles aussi, par l'imagination productrice de mythes, dans le domaine du merveilleux et du surnaturel. Ce fut là le sort de plusieurs grands fondateurs de religion, dont la personnalité sublime laissa à leurs contemporains l'impression d'une grandeur morale extraordinaire. La légende pieuse avec une rapidité merveilleuse enroula son feuillage et ses festons autour de leurs faits et gestes. Il est intéressant de suivre ce phénomène tel qu'il se reproduisit sur quelques personnalités marquantes de nos jours. J'ai en vue, non pas des génies religieux, mais politiques. Le bonheur merveilleux par lequel Napoléon III s'éleva, par la ruse et la violence, sur le trône présidentiel et impérial, lui valut auprès du peuple un caractère mystérieux. Je me rappelle avoir lu que dans les premières années de son règne, le bruit courait parmi les paysans que tous les soirs pénétrait jusqu'à lui un petit homme gris, que c'était le diable en personne ou bien un esprit familier, qui lui donnait ses conseils. La cause occasionnelle de cette tradition était ce fait qu'un des intimes du Président ou de l'Empereur s'appelait Vieillard et entrait chez lui sans être annoncé.

Mais bien plus merveilleuse est la légende qui s'attache au personnage romanesque de Garibaldi. Il est devenu le point central de tout un cycle de légendes.

Déjà, en 1848, l'admiration et l'amour du peuple italien l'avait entouré d'une auréole de saint; ses succès fabuleux en Sicile et à Naples renforcèrent l'idée que l'homme du peuple se faisait de lui, et lui firent croire que Garibaldi disposait de forces surnaturelles. On porta des images de Garibaldi comme des amulettes. A Parme, on lui amena des enfants malades pour qu'il leur imposât les mains et les guérît. Un jour, dans les Abruzzes, des brigands avaient déjà terrassé un Anglais, admirateur passionné de Garibaldi, et le menaçaient de mort quand ils découvrirent sur sa poitrine un médaillon avec le portrait de Garibaldi. Aussitôt la scène changea. Les brigands se mirent à genoux devant le saint et épargnèrent leur victime. L'apparition des chemises rouges dans la campagne de 1859 produisit une profonde agitation dans la population lombarde. On remarqua avec un respect religieux et une profonde vénération que le général recherchait chaque soir la solitude pour se livrer à ses pensées. Bientôt on dit que tel ou tel avait vu la forme vénérable d'une dame blanche, traverser le camp et se perdre dans le voisinage de Garibaldi, soit dans une tente, soit au bord d'un lac silencieux, sur une cîme couverte de forêts. C'était, disait-on, le spectre de sa mère qui visitait le héros et délibérait avec lui. On prétendait que l'apparition ne manquait jamais la veille d'une bataille. Cette légende fit revivre sous une forme moderne l'Egérie des anciens Romains. Ici l'inspiration n'est plus l'amie mais la mère du héros, et c'est là un trait psychologique délicat qui reflète la sympathie avec laquelle le peuple italien s'intéressait à la vie de famille de son favori.

Trois ans après, Garibaldi entreprit, avec ses volontaires, l'expédition pour la délivrance de Rome, qui se termina par la journée malheureuse d'Aspromonte dans les montagnes de la Calabre. Cette expédition, elle aussi, fut enveloppée dans la trame du mythe. Un correspondant de la *Gazette de la Croix*, du 17 septembre 1862, écrit ceci : A l'un de mes amis, il a été raconté par un paysan Calabrais que, dans le passage des montagnes, Garibaldi et sa troupe avaient souffert des jours entiers

de la chaleur et des tortures de la soif et qu'ils tombaient comme des mouches. Alors le général fit tirer un coup de canon contre une roche, et aussitôt un torrent d'eau fraîche et pure en aurait jailli. On voit clairement qu'un épisode du passage du désert (4, Moïse, 20), est ici appliqué aux soldats de la liberté et à leur chef.

Tandis que l'imagination enflammée de l'Italien cultivé voyait en Garibaldi le grand héros national devant lequel devaient trembler tous les ennemis, il arriva inévitablement que, dans la croyance populaire, sa personne prit des proportions encore plus grandes. Quelle tournure prendrait une biographie de ce héros, écrite d'après les récits de ce monde populaire et d'après leur façon de comprendre les choses! Recueillie de la bouche de contemporains, ne ferait-elle pas croire qu'un être surnaturel était apparu au milieu des conditions ordinaires de la vie et les avaient interrompues par une série de miracles?

Ce n'est pas seulement aux yeux de quelques-uns de ses compatriotes que l'image de Garibaldi se transfigura et prit une grandeur surnaturelle. La nouvelle du débarquement de Garibaldi en Sicile et de sa marche triomphante sur Palerme, atteint, quatre semaines plus tard, les côtes d'Arabie. Alors le voyageur allemand, le baron de Maltzan qui sous l'habit d'un pèlerin mahométan d'Alger osait visiter les lieux saints de l'Islam, avait eu l'occasion d'entendre à la Mecque une conversation entre pèlerins sur les derniers événements d'Europe. Il était question là du héros « Kalliwali » qui débarqua de force sur une île garnie de canons ennemis; les canons avaient fait tomber sur lui une pluie de boulets, mais il les avait pris tout seul, et mis en fuite les ennemis par son aspect terrible. Les uns croyaient que ce n'était pas un homme, à vrai dire, mais un terrible Djinn, ou mauvais esprit, qui prenait seulement de temps en temps le corps d'un homme, pour remplir sur terre quelque tâche mystérieuse. D'autres, au contraire, prétendaient avoir appris de la bouche de témoins oculaires que Kalliwali était à la vérité un homme, mais si laid et si horrible à voir, qu'il mettait en fuite les ennemis par sa seule apparition. Il avait une barbe rouge qui descendait jusqu'à terre; sa bouche était terriblement grande, et garnie de dents semblables à des défenses de sanglier. Sa taille était gigantesque. Aucun homme ne pouvait atteindre sa tête avec la pointe de l'épée et la main étendue. Il portait une chemise rouge qui tous les jours était trempée dans le sang de ses ennemis et tenait de là sa couleur. Cette chemise sanglante faisait l'effroi des ennemis; sa seule vue suffisait pour les terrifier, ils se représentaient aussitôt le sort terrible que leur préparerait l'homme de sang, s'ils tombaient entre ses mains. Un monstre de cette espèce n'avait pas besoin d'armes, parce que personne ne pouvait supporter sa vue. Ses yeux ressemblaient à des flammes dévorantes, ses sourcils aux soies d'un sanglier. Il se nourrissait de la chair de petits enfants, et il n'y avait point d'horreur qu'on ne l'eût vu commettre (1).

Dans tous ces exemples, le souvenir très-affaibli des détails de l'événement réel et historique est presque noyé dans les débris de mythes provenant de civilisations antérieures. Ces débris servent à l'imagination populaire qui cherche toujours des formes tangibles; ils lui servent à revêtir de charmes nouveaux l'impression morale que l'impression a laissée dans l'âme du peuple. Nous pouvons prouver que beaucoup de légendes du Moyen-Age et de l'antiquité classique ont pris naissance de la même manière, mais rarement le secret de leur formation et de leur développement nous est révélé d'une façon aussi claire que dans les récits de date toute moderne qu'on vient de lire.

W. Mannhardt.

(1) Maltzan, Wallfahrt nach Mekka. Leipzig, 1865, II, 134, ss.

LES DAY'MANS EN LORRAINE.

On lit dans Jaclot : *le Lorrain peint par lui-même*, *Almanach p. 1854*, Metz, in-8°, p. 53 : « Un usage dépendant des veillées est celui de *dailler*. Vers huit heures du soir, les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe vont ensemble ou séparément à la croisée ou à la porte sans l'ouvrir et disent à mi-voix : *voleus ve daillé?* Ceux de l'intérieur répondent par des plaisanteries plus ou moins triviales, auxquelles doivent répliquer les *dailleurs*.

Ceux-ci répliquent ordinairement par ces mots :

« Bonjour M. le bicbocteur tictocteur, je vous apporte » mes souliers à bicbocter tictocter, si vous ne les bic» boctez tictoctez pas bien, je les porterai à un autre » bicbocteur tictocteur, qui les bicboctera tictoctera » mieux que vous (1). » Telle est à peu près la formule par laquelle on commence et à laquelle la plus vieille de l'assemblée répond :

Dailleus, dailleus, jones geans, quand v'éreus des ofants è recouché et des poussotes è lou beillé, vé n'éreus pu le temps d'ollé daillé.

Suivent plusieurs dây'mans en patois et en français parmi lesquels nous citerons le suivant :

« Je vous vends la lanterne à quatre quarts, les quatre vents y ventent, le rossignol y chante un si beau chant qui réjouit le cœur de mon amant. »

Puis l'auteur continue : « La durée de ce colloque est en raison du talent et de la malignité des acteurs. On se sert souvent du prétexte de *dailler* comme de celui de *valentiner*, pour faire des rapprochements dérisoires..... » Quand les *dailleurs* ont épuisé leur répertoire, ils entrent dans la *crègne* (veillée) et se placent près de celles qui sont l'objet de leurs pensées..... »

Voici quelques daillements ou plus exactement *dây'mans*, recueillis récemment dans les environs de Metz et qui peuvent servir de complément à ceux de Jaclot.

(1) La formule « bicbocter, tictocter » est certainement corrompue. La bonne locution, encore aujourd'hui en usage dans le canton de Vigy et particulièrement au village d'Ay, est celle-ci : « M. le *Bicbouconneur Tictaconneur*, voulez-vous me *bicbouconner tictaconner*..., etc., » qui prend sa source dans l'ancien mot *tacon*, morceau de cuir à raccommoder (*rataconner*) les souliers.

F. B.

I. — Dây'mans recueillis à Rémilly.

(PAYS MESSIN.)

1. — Voulez-vous dâyer? — De quoi? — D'amour.
— L'amour vient et va,
Dites-nous quand elle viendra.

2. — Je vous vends mon tour d'ivoire;
Par amour je viens vous voir;
Par amour de courtoisie,
Dâyez, jeune fille, je vous en prie.

3. — Je vous vends la marguerite (1)
Qui est une fleur si petite;
Regardez au vermillon
Si vos amours y sont.

4. — Je vous vends l'or et la couronne;
Les laboureurs sont des gentilshommes,
Toutes femmes ou filles qui les épouseront
Dames deviendront,
Car devant tout autre
Les laboureurs sont nobles.

5. — Je vous vends ma petite couchette
Qui crie, qui crèque.
— Si je vous tenais dans ma petite couchette
Qui crie, qui crèque,
Je vous apprendrais le jeu d'amourette
Qui crie, qui crèque.

6. — J'ai rêvé cette nuit,
Que j'étais couché avec vous,
Dites, mademoiselle,
Le vouderiez-vous?
— J'aimerais mieux perdre
Ma paillasse et mes rideaux
Que de coucher avec un pareil nigaud.

7. — Je vous vends le ruban jaune;
Mad'moiselle, que vous êtes jaune!
On voit bien à votre couleur,
Qu' vous n'avez guèr' de serviteur!
— Je vous vends le ruban blanc;
Vous dit's que je n'ai pas d'amant;
Ah! j'en ai un, j'en ai deux,
J'en ai jusqu'à cinquante-deux.

8. — Dites-donc, mademoiselle,
Qui êtes si sage et si savante,
Combien y a-t-il d'étoiles au ciel?
— Apportez-moi une échelle assez grande
Pour les y aller compter,
Et puis je vous le dirai.

9. — Je vous vends l'orange,
Qui est dans ma manche;
Ma manche est décousue,
Voilà l'orange perdue.

10. — Je vous vends Miton-Mitaine,
Qui a la barbe si vilaine,
Les pous y courent par douzaines.

11. — Je vo vends lè foille de vègne (2);
Lè pu belle de vot' crègne (3)
Eu (4) lè teigne.

12. — Te sovient' quand t'ateû su l'pont d'Han (1),
Que te t'neû i grou crèpaud enteur les dents
Et que t'y deheû (2) : « ah! ha! je te tiens,
Mon cousin, je te casse les reins. »

E. R.

(1) Dans une variante bretonne du jeu appelé le jardin de ma tante (voy. *Mélusine*, col. 98), on emploie cette formulette :

Je te vends ma petite marguerite,
Fleur bien petite
Verte au pied, rouge autour;
Dis-moi quelles sont tes premières amours.

A la fin du jeu on doit répéter tout haut ce que l'on vient de confier tout bas à l'oreille de son voisin ou de sa voisine.

(2) Foille de vègne, feuille de vigne

(3) Crègne, veillée.

(4) Eu, a.

II. — Dây'mans recueillis à Mercy-le-Bas.

(PAYS MESSIN.)

1. — Vleûv' dâyi? — Quoi dâyi?
— L'amour; l'amour fait parler,
Jeune fille répondez.

2. — Je te vends les chandeliers d'argent
Qui sont sur ma fenêtre devant,
Pour éclairer les coureuses de nuits
Qui courent après leur bon ami.

3. — Combin faut-il de feuilles de persin
Pou fâre eugne traversin?
I faut autant de feuilles de persin
Po fâre eugne traversin,
Qu'i faut de feuilles de laurier
Pou fâre eugne tablier.

4. — Je te vende la coîne de ma bannette (3),
Tu ne say' dâyi ni qu'eugne sèvète (4).

5. — Dâyi-dâyon,
Tu ne say' dâyi ni qu'eugne cochon.

E. R.

III. Dây'mans recueillis à Woippy.

(PAYS MESSIN.)

1. — Je vous vends mon joli tour.
— Mon joli tour n'a jamais fait tant de tours
Que j'aime mon amant par amour.

2. — Je vous vends mon tabouret de soie,
— Venez vous asseoir près de moi,
Nous parlerons du jeu d'aimer
Voir si nous pourrons nous accorder.

3. — Je vous vends la marguerite,
C'est une fleur si petite;
Regardez dans le vermillon,
Vos amours et les miens y sont.

— Je vous vends la marguerite,
C'est une fleur de si grande valeur
Que tout chacun lui doit l'honneur.

4. — Je vous vends ma coiffure,
Elle est faite à la miniature;
Je la mets souvent,
C'est pour plaire à mon amant.

5. — Je vous vends je ne sais quoi;
Dites-moi la raison pourquoi
L'amour vous tient, l'amour vous mène,
L'amour vous fait souffrir grand'peine?

6. — Je vous vends le raisin blanc;
Je suis fille de pauvres gens,
Il me faudrait un garçon sage
Pour avoir en mariage.

— Je vous vends le raisin noir;
Vous êtes toujours dans ma mémoire,
Je vous ai toujours tant aimée
Que jamais je ne vous oublierai.

(1) Han-sur-Nied, village près de Rémilly.

(2) T'y deheû, tu lui disais.

(3) Le coin de mon tablier.

(4) Tu ne sais pas plus dâyer qu'une savate.

7. — Je vous vends ma quenouillette
Qu'est si belle et si joliette,
Celui qui l'a fait
C'est un amoureux parfait.

8. — Je vous vends l'or et la couronne;
— Tous les garçons sont des ivrognes;
Toutes filles qu'ils épouseront
Grandes malheureuses deviendront.

9. — Je vous vends les quatre flambeaux d'argent
Qui sont sur notre porte devant,
Qui éclairent les amoureux
Qui entrent deux à deux.

— Je vous vends les quatre flambeaux d'acier
Qui sont sur notre porte derrier
Qui éclairent les amoureux
Qui en sortent bien honteux.

10. — Je vous vends mon corset de velours,
Les œillets sont d'our
Et le lacet d'argent.
C'est mon amant
Qui m'en a fait présent
La veille de son enterrement,
Le pauvre enfant.

11. — Je vous vends le r'môni (1)
Qui est dans notre poële (2) bien fleuri;
A l'heure de vêpres
Il baisse la tête,
Comme les bacelles (3)
Qui reviennent de la fête;
A l'heure de midi
Il renverdit.

12. — Je vous vends le corbeau
Qui est sur ses os,
Qui dit dans son langage,
Mariez-vous, jeune fille,
Vous êtes en âge.

13. — Je vous vends l'agace
Qui est sur la glace,
Qui vous dit dans son langage
Vous n'avez plus votre pucelage.

14. — Je vous vends la clef de notre armoire;
Il y a de la liqueur à boire,
Si vous étiez mon amoureux
Nous en boirions tous les deux.

15. — Je vous vends Toinon la bergère;
Elle a pris un pou sur son *mystère*,
Elle l'a mis sur sa cheminée,
Elle l'a tué d'un coup d'épée;
Elle l'a mis sur son fourneau,
Elle l'a tué à coups de marteau.

16. — Je vous vends Suzon Suzette
Qui n'a coupé ni fil ni toilette (4).
— Elle couperait bien la bavette
A une baveuse telle que vous êtes.

17. — Pourriez-vous me dire combien il y a de louis
Dans les rues de Paris?
— Il y a autant de louis
Dans les rues de Paris
Que d'écailles de poisson
Dans les rues de Pont-à-Mousson.

18. — La belle, si votre amant était dans une bouteille,
Comment feriez-vous pour le rembrasser?
— Je prendrais la bouteille par le cou
Et je rembrasserais mon amant par le trou.

Nérée QUÉPAT.

(1) Romarin.
(2) Le poële est la belle chambre de la maison.
(3) Filles.
(4) Toilette = toile.

IV. — Dây'mans recueillis à Novéant.

(PAYS MESSIN.)

1. — (A la porte.) Voleuv' daïé?
(En dedans.) — De d'quoi?
(A la porte.) — D'amour.
(En dedans.) — Quelle amour voulez-vous parler?
Vous êtes à la porte pour commencer.
(Comparez Remilly, 1.)

2. — Je vous vends mon tour,
Mon joli tour,
Les cordes sont d'our,
Les reins d'amour,
Et jamais mon tour
N'a fait tant de tours
Que j'aime mon amant par amour.
(Comp. Remilly, 2; Woippy, 1, qui est incomplet.)

3. — Je vo vend les gahhes de lè grand reao (1)
Que font beunne los entendaos (2),
Et se coiffent comme des poppes.
Et in ne sevent solement fare eune soppe.

4. — Je vo vend lè chemehotte (3)
Qu'o piène de nuhottes (4);
Si v'otin (5) m'n amoureux,
Je les casserin nous deux.

5. — Je vo vend lè crote de jau (6);
V'oteu (7) au freud et mè au chaud.

6. — Je vo vend lè crofoille de holo (8),
Vo n'en seveu pu et mè j'en sè quo (9).

7. — Je vous vends mon tablier de soi
Qui est pendu devant moi;
C'est mon amant
Qui m'en a fait présent
Le jour de la Saint Jean.

8. — Je vo vend mè cotte de calomente.
J'à piè mè molle d'amante (10),
Si v'otin delè (11),
V'érin (12) de qoi croquê.

9. — Je vo vend mè quèmisolle de vervétan,
I n'y è rin diri (13) ni devant,
Je ne lè mo (14) qu'è lai Saint Jean.

10. — Je vo vend lè corjeye (15)
D'our o lè pogneye (16).
Quand mo émant lè moine,
Mo cœur le promoine.
Quand o ne lè moinne pu,
Mo cœur n'i pense pu.

11. — Je vo vend nos quiètes (17) chaudrons,
Joli gahe (18) de grant renom.

(1) Les filles de la grand'rue.
(2) Entendues, savantes.
(3) Chemisette, chemise.
(4) Pleine de noisettes.
(5) Si vous étiez.
(6) Crête de coq; *jau* = lat. *gallum*.
(7) Vous êtes.
(8) Les coquilles de noix (en Bourg. écalouffes de calas.
(9) J'en sais encore.
(10) Plein ma poche d'amandes.
(11) Si vous étiez par ici.
(12) Vous auriez.
(13) Derrière.
(14) Mets.
(15) Courroie.
(16) Avec la poignée.
(17) Quatre.
(18) Garce, fille.

Foureu (1) des gens de grant pérantège
Po m'ehoir (2) en mériège.

12. — Je vo vend lè soè (3)
Que vet de bor en bor,
De rive en rive.
Rembressè me treu fois sen rire ;
Se vo rieu,
Vo r'commencereu.

Nous terminerons cette collection par une série de 32 *daiemans*, recueillis dans un manuscrit exécuté à Metz au XVe siècle et qui se trouve actuellement à la bibliothèque d'Epinal sous la cote 181 (4).

Daiemant.

1. — Je vous vend la fleur du glay;
Gay, gay, gay suy et seray;
Leal(le)ment de fin cuer gay
Amouretes (je) serviray,
Tous les jours que je vivray.

2. — Je vous vend du blanc pain la mie ;
J'ay belle et gracieuse amie,
Gracieuse est elle et jolie
Et plainne de grant courtoisie;
Sa beaultey [si] ne porroit mie
(Ra)conter bouche ne cuer panser,
Quar je ne la puis oublier.

3. — Je vous vend l'aglantier joly :
Acolez moy et baisiés se je ry ;
Maix aussy se je ne ry mie,
Baisiés moy ne m'accolez mie.

4. — Je vous vend l'escu de Gisors :
Celle qui aimme son gent cors
M'a au cuer sy fort navrez,
D'un dart suy enamourez
Et bien croy qu'yl m'occira.
Ha Dieu ! ha Dieu ! ha Dieu ! et ha !
Harou qui m'en garira !

5. — Je vous vend l'oyselet de cire :
Le dieu d'amours qui est mez sire
Si a fait en mon cuer escrire
La vostre amours que tant désire
Maix je ne le vous ose dire,
Car trop doubte l'escondire (5).

6. — Je vous vend le pert et le blan :
Savez qu'affiert a vray amant
Belle maniere entre les gens,
Peuc parler et bien desirer
Et de leal cuer amer.

7. — Je vous vend la pomme de Blandurel :
On parole moult d'ung et d'el (6),
D'armes, de chien, d'oysiaulz, d'amours ;
Maix le souv(e)rain parler de tous
Sy est de lealment amer
Quant vray amant truevent lor per(e)

8. — Je vous vend l'esmeraude :
Ne soyés herdie ne baude ;
Et se aulcun d'amer vous prie
Ne ly respondez (pas) villonie,
Maix se s'amour ne vous plait poin,
Respondez luy : « Je n'en vuel point. »

9. — Je vous vend la violette.
Qui a la fleur belle et yndette ;
Elle croit bas, elle croit hault :
Baisiés moy, quar le cuer me fault.

10. — Je vous vend le barat d'amer (1) :
Quant vous serez ou vous amez,
Faites semblant d'aultruy amer
Pour mesdisan fort abuser ;
Car qui bien le sceit abuser
Il puet penre joye d'amer (2).

11. — Je vous vend du chesne la fuelle :
Je prie au(x) dieu d'amours qu'i vueille
En vostre cuer metre et escrire
Ceu que je pense et n'ose dire.

12. — Je vous vend la rose d'Amien :
Mon cuer est vostre et n'est pas mien;
Et san ceu ne puis je vivre.
Or convient il que je muyre
Se par grace ne me donnez
Le vostre, qui le mien avez.

13. — Je vous vend la rose vermeille :
Par lez sain Dieu moult me mervelle
Qui vostre amour me desconselle,
Car ains (3) seroit le mer vermeille
Et l'erbe du prey san verdour
Que mon cuer fust sans vostre amour.

14. — Je vous vend le torterelle :
Saichiés que toute damoisele
Qui vueult par amour amer
De celuy doit ressembler,
Puis que il a perdu son pert
Elle ne doit monter sus vert (4).

15. — Je vous vend le prey souef flairant
Encortinez de rosiés blan :
Dames y a en l'environ
Qui font chapiaulz a grant foison (5).

16. — Je vous vend l'escu plein de flours
Que me donnay le dieu d'amours ;
Et me fit fort jurer sus Sains ;
Foy que je doy voz blanche main,
Que je n'en donroie a jalous
N'a dame c'elle n'aime par amour.

17. — Chascun vous vend et je vos donne :
Mon cuer, mon corps vous abandonne,
Et avec ceu tout quanque jay ;
Le don est petit, bien le sçay,
Mais de fin cuer le vous otr(o)ie :
Recevez le, je vous en prie.

18. — Je vous vend le rainsel foillu (6):
D'ung dart asserez et molu (7)
M'avez parmy le cuer ferru.
. . . . . (8).
Qui conseil [or] m'en puis donner
Se se n'est vous cui je parole (9) ?
Maix plus ne vous en diray ore.

19. — Je vous vend d'amour l'example :
Se vous voiez .II. gens ensemble,

(1) Il faudrait.
(2) M'avoir.
(3) Soè, haie (lat. *sæpem*, en Bourg. soie).
(4) Ce ms. contient aussi nombre d'autres compositions populaires telles que : chansons, rébus, dits d'amour, charades..., dont on peut voir le détail dans le *Bulletin de la Société des anciens Textes*, année 1876.
(5) D'être refusé.
(6) D'un et d'autre.

(1) La ruse, la malice.
(2) Ms. *joyr*.
(3) Auparavant, plutôt.
(4) Depuis qu'elle a perdu son compagnon (pair), elle ne doit plus monter sur la branche.
(5) Chapels de fleurs en grande quantité.
(6) Le petit rameau couvert de feuilles.
(7) Acéré et bien émoulu.
(8) Il manque ici un vers en rime avec le suivant.
(9) Ms. *S. s. n'estee v. qui j. p.*

Pour Dieu ! ne lez destourbez
Maix grant espace lor donnez,
Car on doit faire pour aultruy
Ainsy com on feroit pour luy.

20. — Je vous vend le faulcon ramaige :
Tant me semblez courtoize et saige,
Belle et jolie, jeune et gente,
Que du tout a vous me presente.

21. — Je vous vend du safren la doulçour :
Il pert (1) bien a vostre valour
Qu'amy avez et bien le sçay ;
Le cuer avez mignot et gay.

22. — Je vous vend la blanche couroie :
Se vous m'amiés et jel savoie,
Bien voulentier vous ameroie ;
Mais je sens vostre cuer sy fault
Que j'ay mis le mien cuer en sault.

23. — Je vous vend la sainture dorée :
Dame, vostre corps tant m'agrée
Que ou que (je) soie, prez ou loing,
A tousjours maix m'amour vous doin (2).

24. — Je vous vend l'oisoillon suz le rain
Qui d'amours chante le rechain
Ung dé piez bas et l'autre hault :
Acolez moy, le cuer me fault.

25. — Je vous vend le papillon noir
En signifiance de doloir :
Douloir se doit toute sa vie
Loial amy qui pert s'amie.

26. — Je vous vend l'esmerillon
Qui en tous temps heit le chappon ;
C'est sa nature :
Ainsy doit dame par droiture
(Tout) amour hayr
Dont deshonnour luy puet venir.

27. — Je vous vend le frèz fromaige :
Vous avez ung tresbel visaige
Pour les amans reconforter,
Petite bouchete et biaulz nés,
Beaulz corps et saige :
Revendez le frez froumaige.

28. — Je vous vend l'inde viollette :
Dame, gardez que ne se mette
Vostre cuer en lieu ou il truisse (3)
Chose de quoy blasmer le puisse.

29. — Je vous vend la patenotre d'enbre
Qui d'unne chose vous resanble :
Elle trait le festu a luy,
Sy faites vous le cuer de my.

30. — Je vous vend la marguerite,
C'est une florete petite,
Elle est belle et avenant,
Et sus le vert se siet le blanc
Et sus le blan le vermillon !
C'est de m'amie le façon.

31. — Je vous vend d'amour la chemise :
Dame, bien c'est en vous assise
Valour et beaultez ensemant ;
Gardez que ne soyez souprise
De ceulz qui juent (4) fausemant,
Partés vous en courtoisemant,
N'estés de riens en lor justice ;
Lors verront ilz tout cleremant
Que de tous bien estes aprise.

(1) Il paraît.
(2) Je vous donne.
(3) Où il trouve, rencontre.
(4) Au ms. *puent*.

32. — Je vous vend la flour de la venche (1) :
Sachiez que le papier et l'enche (2)
Font escrire maint mesaige (3)
Que font rogier (4) maint visaige.

Le feuillet se termine par une *demande* d'amour en quatre lignes non rimées, avec la réponse en accolade :

Per quel semblant et quelle chose
Puet saige dame approver (5)
Se cil qui la prie d'amour
L'ame de cuer (6) on de bouche ? } Per dongier faire.

On voit que les *Day'mans* du XIXe siècle procèdent directement, par le fond comme par la forme, des *daiemans* du XVe siècle, héritiers eux-mêmes d'une tradition plus reculée (7). La Lorraine, et spécialement le pays de Metz, est l'une des provinces les plus riches en ce genre de poésie populaire (8). C'est un témoignage de plus en faveur du génie conservateur des patois, témoins authentiques et vénérables des temps passés.

François Bonnardot.

M MANNHARDT ET SES TRAVAUX.

On a dit souvent que la vie d'un écrivain explique son œuvre. Cela est bien moins vrai de l'érudition que de la littérature propre, car l'œuvre mûrie dans le silence du cabinet est souvent le produit de la carrière plus que de la vocation. Il y a pourtant des cas où l'homme est porté vers une étude spéciale par les aspirations de toute sa vie, où il est sous l'obsession d'une idée et comme possédé d'un Dieu, *Deus, ecce Deus !* M. M. est de ceux-là, et il est d'autant plus à propos de le dire ici que notre fée Mélusine a été une des inspiratrices et comme une des marraines de son enfance.

Né en Slesvig (à Friedrichstadt sur l'Eider, le 26 mars 1831), bercé dans les chansons et les contes de ce pays riche en légendes, mais presque voué à la mort dès ses premières années par de précoces infirmités, le jeune M. ne put suivre que d'une façon intermittente le cours ordinaire des études. Les mois qu'il ne donnait pas au collége ou à ces chevalets orthopédiques par lesquels l'art moderne réalise le vieux mythe du lit de Procuste, il les passait à la campagne ou au bord de la mer, tout à la nature, à de romantiques lectures et à ses rêves d'enfant malade et enthousiaste. Lui-même nous a raconté comment, lisant en cachette le livre populaire allemand de la *Belle Mélusine*, les épisodes romanesques de cette légende lui faisaient battre le cœur et produisaient sur sa jeune imagination une impression ineffaçable.

Il vécut et put, quoique d'une façon intermittente, achever le cours de ses études. Il les avait entremêlées de lectures poétiques et mythologiques, et dès 1848, *La Mythologie allemande* de Grimm, devenue son bré-

(1) Pervenche.
(2) L'encre.
(3) Message, billet doux.
(4) Rougir.
(5) Eprouver.
(6) Le mot *cuer* est figuré par un dessin.
(7) Comparez entre autre le *daiemant* de la « Marguerite », n° 30 ci-dessus, avec les *day'mans* n° 3 de Remilly et de Woippy. — La Marguerite a inspiré de tous temps un grand nombre de compositions poétiques.
(8) Ces improvisations rustiques forment une des branches les plus fécondes de la poésie populaire italienne. Sous le titre de *Fiori d'amore* ou simplement *Fiori*, *Ciuri*, elles ont été recueillies et publiées avec beaucoup de soin par divers auteurs, notamment par M. Pitrè.

viaire, avait décidé sa vocation. Il n'avait pas quitté le collége que pendant les congés rendus nécessaires par sa santé, il s'amusait à recueillir les traditions et les légendes populaires. Dans une de ces excursions, sa taille petite et contrefaite et sa casquette rouge le firent prendre pour un de ces gnomes dont il cherchait à se faire raconter l'histoire et les exploits.

Après un pèlerinage à la célèbre montagne de Kyffhæuser où, selon la légende, l'empereur Barberousse dort d'un sommeil enchanté, notre jeune « gnome » alla suivre les cours de l'Université de Berlin, puis après de celle de Tubingue. Pendant sa carrière d'étudiant, il se mit en relation avec tous les mythologues allemands Grimm, Uhland, J. W. Wolf, Panzer, etc. Il choisit pour sujet de thèse de doctorat, en 1854, l'Anthropogonie des Germains. Peu après J. W. Wolf étant mort, M. Mannhardt prit la direction de la *Revue de Mythologie allemande* qu'avait fondée celui-ci, mais malgré tout son zèle, il ne put l'empêcher de sombrer, comme sombre aujourd'hui notre *Mélusine*.Il s' était d'abord établi comme privat-docent à l'Université de Berlin, mais des raisons de santé le forcèrent d'aller s'établir à Danzig en 1862.

C'est au milieu de travaux de toute sorte et des incertitudes d'une santé toujours chancelante qu'il préparait les nombreux ouvrages qui devaient le poser au premier rang des mythologues de notre temps. En 1858, ce sont les *Germanische Mythen*, où il ne traitait pas seulement des grandes divinités de l'ancienne Germanie, mais où il cherchait le sens et l'origine mythiques des usages, chansons d'enfant et formulettes de l'Allemagne. Nos lecteurs peuvent trouver plus haut (col. 441 et suiv.) un spécimen de cet ouvrage dans l'article *La Coccinelle et Holda Freya* qui n'est qu'un résumé des pages consacrées à cet insecte par M. M. dans ses *Germanische Mythen* (1). M. M. donnait dans ce livre de nombreuses variantes françaises et italiennes. — A cet ouvrage savant succéda bientôt un ouvrage de vulgarisation sur les dieux des peuples allemands et scandinaves (*Die Gœtter der Deutschen und Nordischen Vœlker*, 1860). A ce moment s'éteignait la *Revue de Mythologie allemande*, précieux recueil où les articles de M. M. ne sont pas les moins importants, et M. M. la fermait par des paroles que nous serions tentés de nous approprier aujourd'hui (2).

Mais M. M. était persuadé que la science mythologique devait, pour avoir toute sa force, toucher terre comme Antée; qu'il fallait remonter de la tradition vivante au mythe ancien, et pour cela recueillir les plus petits détails des usages légendaires, non pas seulement en Allemagne, mais aussi dans les pays voisins. C'est ainsi qu'on reconstruit un texte avec ses variantes. Pour avoir un objet délimité, M. M. s'appliqua à recueillir les usages relatifs à l'agriculture, et à part quelques courtes monographies (3), il n'est pas depuis bientôt quinze ans sorti de ce domaine. Après avoir en quelque sorte pris possession de ce sujet par deux monographies déjà anciennes (1° *Roggenwolf und Roggenhund*, 2e éd. Danzig, 1866; plus tard, M. M. a donné les usages français analogues du *Chien du blé*, etc. dans le *Correspondenzblatt der Deutschen Gesellschaft für Anthropologie*, Mannheim, februar 1877, n° 2, p. 14-16; — et 2° *Die Korndæmonen*. Berlin, 1868) (voir un article de la *Revue Critique* du 22 août 1868); M. M. publia en 1875 son grand ouvrage *der Baumkultus der Germanen und ihrer Nachbarstæmme* (Berlin, Borntræger). Que le lecteur nous permette de reproduire ici la très-courte notice que nous en avons publiée à ce moment.

Le livre de M. M. est un des plus importants ouvrages de mythologie qui aient paru depuis longtemps; et par la direction qu'il indique, il ouvre une voie nouvelle à ces recherches. Pendant longtemps on a cru que la science mythologique consistait principalement à suivre dans la religion, dans le culte, dans la poésie et dans les arts, l'histoire des grands personnages mythiques, qui sont les dieux principaux d'une époque ou d'un peuple; on a cru qu'elle consistait à faire l'histoire des dieux qui ont un nom et une personnalité et dont l'ensemble forme un Panthéon. On commence à reconnaître que c'est là seulement le couronnement d'une mythologie et que le fond d'une religion — et nous entendons par là l'ensemble des idées d'un peuple sur le surnaturel ou pour mieux dire sur la nature — se compose d'un nombre considérable de croyances particulières, d'usages traditionnels, de pratiques presque quotidiennes. Le plus souvent même, sous l'influence de religions ou d'idées nouvelles, ce qui était autrefois pratique religieuse se continue comme usage.

M. M. a entrepris de réunir et d'expliquer la mythologie des champs et des bois chez les peuples Indo-Européens. Le volume que nous annonçons n'est, quoique faisant un tout en lui-même, que la première partie de ce grand travail, et si d'après son titre : *Le Culte des Arbres des Germains et des races voisines*, il semble consacré à l'Allemagne presque seule, son importance s'étend bien au-delà. M. M., en effet, ne pouvait faire autrement que de partir de l'Allemagne. Ce qui importe en pareille matière, c'est d'avoir pour point de départ des collections complètes de légendes, pratiques, fêtes traditionnelles, etc., rapportées avec précision et dans tous leurs détails. Or, l'Allemagne est à peu près le seul pays où ce grand travail ait été fait d'une façon systématique et consciencieuse et il l'a été pour presque toutes ses provinces. Autour de cette masse précieuse, M. M. a groupé les faits analogues des pays voisins que lui ont fournis de trop rares ouvrages. Pour la France, il a eu principalement à sa disposition les *Mémoires de l'Académie Celtique*, recueil aujourd'hui oublié et dédaigné, mais utile magasin de traditions populaires, et deux ou trois ouvrages. C'eût été pourtant peu de chose s'il n'avait consulté la tradition vivante. Les événements de 1870 lui en ont fourni l'occasion. M. M. a interrogé et fait causer les prisonniers français que le sort de la guerre avait amenés en Allemagne, hommes de toutes les provinces et de tous les métiers, et il s'est fait avec ces interrogatoires toute une collection de superstitions et traditions de France. Ainsi, il nous apprend qu'il a recueilli tel usage de tel de nos villages, *mündlich von einem Kriegsgefangenem* « de vive voix d'un prisonnier de guerre ». Il y a là pour la science française une leçon dont elle devrait tenir compte.....

Analyser ce gros volume si plein de faits précis et d'ingénieuses théories, serait une tâche longue et délicate. Nous nous bornerons à en résumer en quelques mots la pensée principale. L'homme croit voir une personne dans la plante, c'est-à-dire qu'il lui attribue, comme à la nature entière, une âme analogue à la sienne. Il conçoit donc l'arbre comme pensant, voulant, souffrant, souvent uni à lui-même par un lien sympathique et secret. — Cette croyance se retrouve encore en récit dans nombre de contes populaires et en réalité dans divers usages, par exemple celui de planter un arbre à la naissance d'un enfant, et l'usage français (que le perspicace M. M. n'a pas oublié) de planter des *arbres de liberté* qu'on s'empresse de détruire, une fois tombé le régime dont ils étaient le symbole. Puis l'âme de l'arbre est conçue comme sortant de l'arbre, vivant et agissant par elle-même. Ainsi se forme toute une

(1) Nous saisissons volontiers cette occasion de dire que c'est par un oubli regrettable que cet article a paru sans la mention du nom de M Mannhardt.

(2) Die æusseren Verhæltnisse des Herausgebers haben die Ausgabe dieses letzten Heftes lange verzœgert. Inzwischen haben sich die Aufgaben unserer gemeinsamen Thætigkeit wesentlich geændert; mag es bald gelingen an Stelle dieser Blætter, welche für erst ihre Mittheilungen einstellen, ein Organ zu schaffen, das den neugewonnenen Standpunkten in unserer Wissenschaft Rechnung trægt, mit hinreichenden Mitteln die Untersuchung stützt und viele neue Freunde und Mitforscher aufs neue unter einer Fahne versammelt.

(3) Mentionnons ses *Weihnachtsblüthen in Sitte und Sage*, Berlin, 1854; — son édition de *Lasicii De Diis Samogitarum Libellus*, Mitau, 1848; — ses *Lettische Sonnenmythen* dans la *Zeitschrift für Ethnologie* de 1875; — *Klytia;* Berlin, 1875. (Sur cet opuscule, voir un article de M. Decharme dans la *Revue Critique* du 9 décembre 1876). — Citons aussi, quoique cela sorte de nos études, l'ouvrage de M. M. sur la curieuse secte des Mennonites à laquelle il appartient : *Die Wehrfreiheit der altpreussischen Mennoniten*, Marienburg, 1863.

classe de personnages fantastiques que M. M. réunit sous les noms d'Esprits de la végétation tels que « les hommes sauvages », les « dames vertes » de la Franche-Comté, etc. A cet ordre d'idées se rattachent les fêtes de mai, sorte de mystère religieux dont le sens est oublié et où les *rois* et *reines de mai* représentent les génies mêmes de la végétation. Cet ordre de mythe s'unit avec celui des mythes solaires (auxquels M. M. ne nous semble pas dans ce cas donner la part qui leur appartient) dans les feux de mai, et surtout de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre. Un des chapitres les plus intéressants de M. M. (au point de vue de notre recueil) est celui où il traite des sacrifices humains par le feu chez les Gaulois, dont parlent César, Strabon et Diodore. Il voit là, avec M. Liebrecht, la forme ancienne des *feux* traditionnels de nos campagnes. Bon nombre de traditions et d'usages de France sont réunis (autant qu'il se pouvait) et commentés par M. M., tels que Valentins, dimanche des Brandons, croix de la Moisson, gerbe de la Passion, souche de Noël, etc. M. M. a aussi rapproché ici et là quelques traditions des peuples néo-celtiques.

Le défaut des théories mythologiques est le plus souvent de vouloir ramener tout ou presque tout à un système; peut-être reprochera-t-on à M. M. d'avoir fait entrer trop de choses dans le développement mythique de la nature végétative. Mais lorsque les différents systèmes, qui ont tous une part de vrai, mettront en présence les différents moments de la pensée mythologique, ils se compléteront et s'éclaireront en se restreignant les uns les autres. La religion des premiers hommes a certainement été complexe et ondoyante comme leur pensée même, et elle a reflété toutes les impressions qu'ils recevaient de la nature. Nous sommes persuadé qu'on finira par la reconstituer et ce sont des travaux comme le système grandiose de M. M. qui aideront à le faire, lors même qu'on n'adoptera pas toutes leurs explications de détail. La mythologie est un peu comme un miroir brisé : le premier qui en ramasse un fragment croit avoir l'ensemble, parce que ce fragment reflète tout ce qu'on lui montre comme ferait le miroir entier. Mais un second en trouve un autre débris qui est tout aussi vrai et tout aussi fidèle. Cela tient à ce que, si le miroir est détruit, tous les morceaux en sont bons : cherchons à les réunir, à les souder, nous aurons le miroir entier. De même, nous n'aurons plus la mythologie du soleil et de l'aurore, de l'éclair et du nuage, des plantes et des arbres, etc., nous aurons la mythologie tout entière.

Ce volume, complet en lui-même, n'était pourtant que le premier d'une série consacrée aux cultes des champs et des bois. Un second volume vient de paraître consacré aux cultes analogues de l'antiquité classique, expliqués par les traditions vivantes aujourd'hui encore dans notre Europe septentrionale (1). Le peu de place qui nous reste à cette heure ne nous permet pas d'analyser ce volume; nous ne pouvons qu'indiquer les idées originales et fécondes développées dans une longue préface; la critique de la mythologie allemande de Grimm, dont M. M., avec le respect qu'il convient, indique les côtés faibles et les points contestables, et son plaidoyer contre l'abus des interprétations par les Védas. « A tout prendre, dit-il pour conclure, je regarde la plus grande partie des résultats acquis dans le domaine de la mythologie comparée des peuples indo-européens comme étant encore manqués, prématurés ou défectueux, y compris mes propres essais dans mes *Mythes germaniques* de 1858. » M. M., en ne s'épargnant pas lui-même, se donne le droit de critiquer les autres mythologues et il en use. Cette préface est une déclaration de principes et elle soulèvera elle-même des protestations des savants dont M. M. conteste la méthode ou les affirmations; mais elle fera date dans l'histoire des études mythologiques par son originalité et son indépendance.

(1) *Antike Wald- und Feldkulte aus Nord-Europæischer Ueberlieferung erläutert* von W. Mannhardt, un vol. in-8°. Berlin, Borntræger, 1877.

M. M., n'en a pas fini avec la mythologie de la végétation; son prochain volume sera consacré au culte de Demeter; puis viendra un recueil de coutumes agraires. Il prépare aussi un livre sur la mythologie letto-prussienne. Nous désirons que la santé lui permette d'achever promptement ces travaux; mais, quoi qu'il arrive, il en a fait assez déjà pour qu'on mette son nom parmi ceux des grands mythologues du siècle. Il aura, plus que tout autre, le mérite d'avoir retrempé la théorie mythologique dans le mythe vivant de la tradition populaire. L'œuvre de savants comme M. M., est la justification de la tâche de modestes collecteurs que nous nous étions donnée dans ce recueil, et ne fût-ce qu'à ce titre, nous n'aurions pas voulu fermer notre volume sans présenter au public français ce rénovateur de la mythologie indo-européenne.

H. G.

BIBLIOGRAPHIE.

Études sur la Musique ecclésiastique grecque, mission musicale en Grèce et en Orient, in-8°. Paris, Hachette, 1877. Prix : 7 fr. 50.

M. Bourgault-Ducoudray nous avait déjà donné dans ses *Souvenirs d'une mission musicale en Grèce et en Orient* (Paris, Baur, 1876) un récit très-intéressant de son voyage en Grèce pendant l'année 1875; par son charmant recueil, *Trente mélodies populaires de Grèce et d'Orient* (Paris, Lemoine, 1877), il avait montré quel parti un musicien de goût, muni de toutes les ressources de l'harmonie et du contre-point, pouvait tirer de certaines de ces chansons populaires grecques, si dédaignées en général des Grecs eux-mêmes. Il vient enfin de publier des *Études sur la musique ecclésiastique grecque* (Paris, Hachette, 1877) qui intéresseront vivement tous ceux qui, dans quelque but que ce soit, voudront s'occuper de la musique grecque moderne.

Dans deux séances de notre Institut français de correspondance hellénique à Athènes (24 avril 1876, 13 mars 1877), on a parlé de l'intérêt que pouvait avoir cette musique pour les archéologues qui étudient la question de la musique grecque ancienne (V. le compte-rendu des séances de 1876, extrait de la *Revue Archéologique*, p. 9 sqq.). Sans admettre les prétentions exagérées de ceux qui voudraient identifier absolument le système musical des anciens Grecs avec celui de l'Église grecque d'aujourd'hui, il est bien certain que la musique byzantine n'est qu'une altération de l'ancienne musique grecque, modifiée peu à peu, comme le dit fort bien M. Bourgault, soit par la transformation du goût sur place, soit par l'introduction de divers éléments étrangers. L'étude de la musique byzantine, qui a déjà donné lieu à des travaux intéressants (1), jettera sans doute de nouvelles lumières sur la question de la musique grecque ancienne; et, comme le système musical actuel de l'Église grecque est un héritage de l'époque byzantine, le livre de M. Bourgault, en nous aidant à connaître un des éléments du problème, peut contribuer à faire avancer cette importante question archéologique.

Au point de vue de la musique pratique, M. Bourgault regrette la séparation absolue qui existe entre la musique orientale et la musique occidentale. La complication et les obscurités du système musical enseigné dans l'Église grecque et l'absence d'instruments pour accompagner le chant et guider la voix font qu'aujourd'hui presque partout les chants de l'Église grecque sont exécutés d'une façon déplorable, et que cette musique ecclésiastique nationale est en danger de se perdre entièrement. D'autre part, M. Bourgault pense que la connaissance de la musique orientale et l'adoption de certaines de ses gammes pourraient fournir aux musiciens d'Europe des moyens d'expression tout nouveaux. Grecs et Européens auraient donc intérêt à ce qu'on pût ramener les différentes gammes grecques à notre notation européenne, qui est infiniment plus simple, et adapter à ces gammes des accompagnements à plusieurs parties. La question est de savoir si l'un et l'autre sont possibles.

Dans la 2e partie de son livre, M. Bourgault donne une traduction d'un abrégé élémentaire du célèbre Μέγα Θεωρητικόν de Chrysanthos (Trieste, 1832). Cette traduction est accompagnée de notes explicatives, ainsi que de la transcription en notation européenne de tous les signes de musique orientaux. En regard de cette théorie du système musical grec, exposé suivant les idées grecques, M. Bourgault place, dans la 1re partie de son livre, sa théorie à lui, et il essaie de montrer qu'à condition d'admettre des intervalles de 3/4 et de 5/4 de ton (réalisables sur l'orgue d'Alexandre,

(1) M. Thérianos, dans son mémoire Περὶ τῆς μουσικῆς τῶν Ἑλλήνων καὶ ἰδίως τῆς ἐκκλησιαστικῆς (Trieste, 1876), p. 36 sqq., rend compte d'ouvrages récents de M. Christ (le célèbre professeur de Munich) et d'un de ses élèves, M. Tzetzis.

modèle Vincent) et d'introduire dans notre notation deux signes nouveaux, le demi-bémol et le demi-dièse, on peut transcrire toutes les gammes orientales d'une façon suffisamment exacte. Si les intervalles ainsi obtenus ne concordent pas toujours avec ceux que donnent pour les mêmes gammes les théoriciens grecs, M. Bourgault croit que ce sont là des différences inappréciables dans la pratique. Du reste, nous remarquerons que les musiciens grecs ne paraissent pas toujours être d'accord sur la valeur théorique de leurs intervalles : ainsi, pour le 2e mode (chromatique), le Θεωρητικὸν στοιχειῶδες de Philoxénis (Constantinople, 1859), que j'ai sous les yeux, représente la succession d'intervalles *di ké zo ni pa* (de *sol* à *ré*, en montant) par les nombres 12, 7; 12, 7; au contraire, M. Thérianos assure que « d'après les expériences d'un mathématicien distingué » *di ké zo ni* est un tétracorde composé des intervalles suivants : 6, 15, 8 (selon M. Bourgault : 3/4 de ton, 5/4 de ton, 1/2 ton).

Pour la question de l'harmonisation, M. Bourgault accorde qu'un accompagnement purement harmonique, c'est-à-dire composé des accords de nos modes majeur ou mineur, pourrait fausser le caractère de certaines de ces gammes orientales en introduisant dans l'harmonie des notes étrangères à leur tonalité. Mais on peut éviter cet inconvénient en donnant pour accompagnement à celles des mélodies grecques qui appartiennent à d'autres gammes que les nôtres d'autres parties mélodiques construites dans la même gamme que la mélodie principale. On peut voir, en parcourant le recueil de *Mélodies populaires* de M. Bourgault, que le contre-point ainsi appliqué à la gamme chromatique orientale (ré, mi♭, fa ♯, sol; la, si♭, ut ♯, ré; v. *Mélod. popul.*, p. 20. *Études*, p. 30 sq.) donne lieu à des effets harmoniques très-nouveaux et très-expressifs.

On pourrait chercher chicane à M. Bourgault sur la façon dont il a transcrit certains termes techniques grecs (par exemple ἁπλῆ, « *aplie* »); mais ce sont là des minuties qui importent peu.

O. Riemann.

Serafino Amabile Guastella. **Canti populari del circondario di Modica**, in-12. Modica, 1876.

M. Guastella a bien mérité des amis de la poésie populaire en publiant ce recueil de *canti* aussi charmants que bien édités : son livre prendra place à côté de ceux du docteur Joseph Pitrè, auquel il est dédié. Les chants qu'il renferme sont des chants d'amour. M. Guastella les a répartis en trois chapitres, en les rapportant à trois manifestations diverses de cette passion : l'admiration amoureuse, le désir et le sentiment amoureux. Des notes et des variantes nombreuses accompagnent chacun de ces petits poëmes et en facilitent l'intelligence et la comparaison avec les chants de même nature. Si ces notes ne suffisent pas toujours à résoudre toutes les difficultés du texte, elles montrent du moins quelle connaissance approfondie M. Guastella a de ce genre de littérature. A l'exemple d'un de ses précurseurs, M. C. Avolio, il a fait aussi précéder son recueil d'une étude détaillée sur les sous-dialectes du comté de Modica. Les renseignements qu'elle donne sur ce dialecte encore peu connu, en font une introduction précieuse à la connaissance des idiomes si curieux de l'Italie méridionale. C. J.

Le Tour du Monde, nouveau journal des voyages, publié sous la direction de M. Édouard Charton, année 1877, 2 vol. in-4°. Paris, Hachette. Prix : 25 fr.

Le *Tour du Monde* n'est pas seulement le plus bel album qu'on puisse mettre sur la table d'un salon; c'est aussi, comme tous les récits de voyages, un recueil intéressant pour les mythographes. Ils y trouveront nombre de superstitions, d'usages, de fêtes, de danses, d'idoles, d'amulettes, etc., de tous les pays. C'est ainsi qu'en feuilletant ce volume nous y avons remarqué des détails sur les fétiches, les féticheurs et les féticheries *(sic)* de l'Afrique centrale, sur les danses et les complaintes de la Grèce, sur les idoles et les superstitions Samoïèdes, sur les chants funèbres des Monténégrins, etc., etc. En notant un fait qui l'étonne au bout du monde, un voyageur décrit souvent un usage qui se pratique dans bien des pays d'Europe. Un seul exemple : M. Charnay voyage dans la Pampa Chilienne; il arrive à un *rancho* où il doit passer la nuit :

« Notre salle à manger ne reçoit de jour que par la porte; cela suffit néanmoins pour nous montrer les murailles percées de trous dont la destination m'inquiète. Je vais à la découverte et à ma grande surprise et à mon profond dégout, je trouve chaque cavité remplie de cheveux sales roulés en boule. Je m'informe; mais les habitants du *rancho* me jettent, sans me répondre, des regards indignés. Aurais-je commis une profanation? — L'un des *Gauchos* m'apprend enfin qu'il est de la dernière imprudence de jeter ses cheveux au vent, et qu'il faut les conserver dans des trous de murailles..... Cette superstition est tellement ancrée chez les gens de la basse classe qu'à Mendoza, les domestiques préféreraient quitter la maison de leurs maîtres plutôt que d'y renoncer. » On trouve nombre de faits de ce genre dans les colonnes du *Tour du Monde*.

H. G.

Mélanges de Mythologie et de Linguistique, par M. Michel Bréal, membre de l'Institut. Paris, Hachette, 1878, VIII-416 p. in-8°.

M. B. a réimprimé dans ce volume sa thèse de doctorat sur Hercule et Cacus et ses principaux mémoires de mythologie et de linguistique, parmi lesquels ses études sur le mythe d'Œdipe et sur la légende du Brahmane converti par Zoroastre. Les érudits sauront gré à M. B. de réunir ainsi des travaux disséminés dans diverses revues, et souvent peu accessibles.

Les Fêtes célèbres de l'Antiquité, du Moyen-Age et des Temps modernes, par Frédéric Bernard, ouvrage illustré de 23 vignettes. Paris, Hachette, 1878, 310 p. in-12, Prix : 2 fr. 25.

Cet ouvrage fait partie de la *Bibliothèque des Merveilles*, c'est dire qu'il n'a pas la prétention d'être un traité. C'est une mosaïque où l'on trouve décrites les fêtes les plus célèbres de chaque pays, avec des gravures qui reproduisent souvent d'anciennes estampes. L'auteur a généralement indiqué l'origine de ses extraits : nous regrettons qu'il ait négligé ce détail pour la fête des omelettes aux Andrieux (Hautes-Alpes), curieuse fête solaire, si le récit en est exact (p. 235).

Armanà de Lengado p. 1878. Alais.

Cet almanach, toujours intéressant, publie cette année des *dichos populorios*, passim et principalement p. 45, et un conte popul. *Lou Counsel*. Il s'agit dans ce conte d'un père qui recommande à son fils, partant en voyage, de toujours marcher droit devant lui et de ne point se mêler de ce qui ne le regarde pas; il suit ce conseil et s'en trouve bien.

O. Delepierre. **Essai historique et bibliographique sur les Rébus.** Londres. 1870, 24 p. in-12 et 15 planches.

Curieuse monographie, comme toutes celles que ce savant bibliophile belge publie de temps à autre en ayant le tort de ne les tirer qu'à quelques exemplaires. Il a reproduit en fac-simile un grand nombre de rébus anciens.

Lo couâraïe pè Chan Heurlin (patouê et français). Strasbourg, 1877, in-8°.

Cet opuscule est un recueil de petites historiettes et de petits articles à la manière des almanachs. On y trouve *deux chansons populaires* et *le conte de l'homme à la borne*. — Le mot *couâraïe* en patois messin signifie : *réunion de personnes qui bavardent*.

Nous avons reçu en outre les ouvrages suivants :

Ph Berger. **Les ex-voto du Temple de Tanit à Carthage.** Paris, Maisonneuve, 1877, in-4°, 31 p.

Emmanuel Cosquin. **Contes populaires lorrains**, recueillis dans un village du Barrois, à Moutiers-sur-Saulx (Meuse). (Tirage à part de la *Romania*, 1876-1877.)

Saggio di giuochi fanciulleschi Siciliani..., da G. Pitrè. — **Saggio di feste popolari Siciliane descritte** da G. Pitré. — Palerme, 1877, 2 broch. in-8°. (Extraites des *Nuove Effemeridi Siciliane*).

Tradizioni populari Veneziane raccolte, da G. Bernoni. Puntata quarta : Usi Nuziali, 1 broch. in-12. Venezia, 1877.

Grammaire Française-Russe, par Reiff, 4e édition soigneusement revue, corrigée et refondue par Louis Leger, professeur de langue russe à l'école des Langues Orientales; un vol. in-8°. Paris, Maisonneuve, 1878.

E. R.

Le Gérant, Eugène ROLLAND.

Y.s. 545

TABLE DES MATIÈRES.

TEXTE.

MYTHOLOGIE.

La mythologie Slave, colonne 9.
Mythologie des îles Hervey (Océanie), c. 33.
Mythologie et traditions populaires des Esquimaux, c. 81.
Observations sur une figurine en bronze qualifiée de divinité panthée, c. 273.
De l'origine souterraine de l'espèce humaine d'après diverses légendes américaines, c. 225.
La Coccinelle et Holda Freya, c. 441.
Formation de Mythes dans les temps modernes, c. 561.

COUTUMES, USAGES ET SUPERSTITIONS.

Croyances, Superstitions, Préjugés, Usages et Coutumes des Vosges, c. 451, 477, 498.
Mœurs et coutumes du département de l'Ain, c. 91.
Superstitions relatives à l'ail, c. 553.
Superstitions concernant les animaux, c. 555.
Superstitions relatives à l'Arc-en-Ciel, c. 502.
Superstitions du Bessin, c. 46.
Superstitions relatives aux dents, c. 365.
Quelques Superstitions italiennes et lorraines, c. 141.
Superstitions médicales de la Franche-Comté, c. 345, 369, 398, 417.
Superstitions médicales, c. 555.
Les Superstitions toulousaines au XVII^e^ siècle, c. 543.
Superstitions diverses, c. 72, 73, 125, 149, 172, 219.
Traditions populaires de la Neuville-Chant-d'Oisel (Normandie), c. 12.
Traditions populaires de l'Orne, c. 95.
Traditions populaires de Warloy-Baillon (Somme), c. 71.
Traditions populaires du Bannu (Pendjab), c. 177.
Usages de moisson dans la Beauce et le Perche, c. 249.
Usages du jour du Mardi-Gras dans la Somme, c. 125.
Usages du jour de la Mi-Carême, c. 142.
Usages relatifs aux fêtes de Pâques, c. 143.
Usages du jour de la Saint-Jean en Biscaye, c. 335.
Les Fugar à Monistrol-sur-Loire (Velay), c. 114.
La Reboule à Fraisses (Loire), c. 518.
Le Nirang des Parsis en Basse-Bretagne, c. 493.
Un ancien Manuel de sorcellerie indoue, c. 105.
Le Diable et les rognures d'ongle, c. 549.583.79.
Passage de l'enfant par dessus la table, c. 387.
Formules magiques, c. 220.

CONTES ET LÉGENDES.

Les Contes populaires dans Homère, c. 489.
De l'origine des Contes, lettre de M. Brueyre à M. Cosquin, c. 235.
De l'origine des Contes populaires européens, réponse de M. Cosquin à M. Brueyre, c. 276.
Le Voleur avisé, conte breton, c. 17.
Le Lièvre, le Renard et l'Ours, conte breton, c. 57.
Les trois fils du roi, conte breton, c. 64.
La danse des Korrigans, conte breton, c. 113.
Le Tailleur et l'Ouragan, conte breton, c. 129.
Le Pourvoyeur du paradis, conte breton, c. 133.
Les trois Frères, conte breton, c. 153.
Les trois Filles du boulanger, conte breton, c. 206.
Histoire de Christic qui devint Pape à Rome, conte breton, c. 300.
La Destinée, conte breton, c. 323.
La Femme qui ne voulait pas avoir d'enfants, conte breton, c. 325.
Le Pape innocent, conte breton, c. 374.
Les neuf Frères métamorphosés en moutons, conte breton, c. 419.
Fanch Scouarnec, conte breton, c. 465.
Jean l'avisé, conte picard, c. 90.
Jacques l'idiot, conte picard, c. 109.
Jean de l'ours, conte picard, c. 110.
Les Fées et les deux Bossus, conte picard, c. 113.
Le dimanche on ne doit pas travailler, conte picard, c. 239.
Les trois Fées et les jours de la semaine, conte picard, c. 240.
Les Aventures d'un petit garçon, conte picard, c. 279.
La Montagne noire, conte picard, c. 446.
Jean Bout-d'Homme, conte du pays messin, c. 41.
Moitié de Coq, conte du pays messin, c. 180.
Le Pou et la Puce, conte du pays messin, c. 424.
Le Roi et ses trois Fils, conte du département de la Loire, c. 423.
Petites légendes du Forez et du Velay, c. 403.
La légende du lac d'Issarlès, c. 327.
Le Temps long, conte du Quercy, c. 89.
L'Homme qui vient du ciel, conte du Vivarais, c. 135.
Le Lutin Furti-Furton, conte du nord-ouest de la France, c. 150.

L'Ourson, conte basque, c. 160.
La légende des sept Dormants en Basse-Bretagne, c. 204.
Papa Tigre et papa Mouton, conte créole, c. 24.
Les trois œufs, conte créole, c. 43.
Compère Bouc et compère Lapin, conte nègre, c. 495.
Légendes chrétiennes sur les oiseaux, c. 554.
Le Savetier, conte, c. 46.
La Femme aux deux maris, conte anglais, c. 352.
Le Roi d'Egeberg, conte norvégien, c. 84.
L'Origine de l'homme, conte slovène, c. 84.
Le Voleur avisé, conte russe, c. 136.
L'Époux le plus puissant du monde, conte arabe, c. 358.
Le Mollah Nasraddin, conte du Daghestan, c. 252.
Les Lutins et les Voisins envieux, conte japonais, c. 161.
Observations sur le conte breton, *les trois Frères*, par M Reinhold Kœhler, c. 158.
Observations sur le conte breton *les trois Filles du boulanger*, par le même, c. 213.
Observations sur le conte breton, *le Pape innocent*, par le même, c. 384.
Observations sur le conte breton, *histoire de Christic*, par le même, c. 384.
Observations sur le conte breton, *Fanch Scouarnec*, par le même, c. 473.
Note sur le conte picard, les Fées et les deux Bossus, par M. Cosquin, c. 241.

IMAGERIE POPULAIRE.

Le Dialogue du grand Nez avec le fort Gel, image populaire russe, c. 68.
La Leçon des femmes coquettes, image populaire russe, c. 187.
Les Saints Patrons des corporations parisiennes au Moyen-Age, c. 137.

GATEAUX TRADITIONNELS.

Les Couques de Dinant, c. 321.
Les Cornics de Quimper, c. 72.

ASTRONOMIE POPULAIRE.

La Casserole, c. 53.

COSTUMES.

Costumes traditionnels du Bourg de Batz (Loire-Inférieure), c. 15.

POÉSIE POPULAIRE.

De l'Etude de la Poésie populaire en France, c. 1.
Lettre sur la Poésie populaire du pays de la Hague (Manche), c. 537.
Les *Voceri* de la Corse, c. 47, 121.

CHANSONS.

Berceuse basque, c. 363.
Berceuse normande, c. 461.
La mort du Roitelet, berceuse bretonne, c. 73.
La Chanson bretonne, c. 533.
Chansons de Carcassonne, 338, 340.
Chansons d'Eure-et-Loir, c. 315.
Chanson de la Fête des seigles, c. 28.
Chanson du Laboureur, c. 458.
Chanson de la Laine, c. 413.
Chanson de mensonges, c. 314.
Chants de nourrice du Bessin, c. 317.
Chansons de nourrice en basque, c. 290.
La Chanson de Petit-Jean, 551.
La Chanson de Renaud, c. 75.
La Chanson du Rendez-vous, c. 285.
La Chanson de la Vigne, c. 409.
La Chanson du Vin, c. 411.
Chanson qui ne finit pas, c. 290.
Chansonnette enfantine de Lyon, c. 216.
Chansonnette du Bessin, c. 269.
Chant de quête de l'Yonne, c. 316.
Chants de quête du pays messin, c. 142.
L'Amant éconduit, chanson, c. 481.
L'Arrivée des navires, chanson, c. 337.
La Bergère résignée, chanson, c. 99.
Le Canard blanc, chanson, c. 459.
Les derniers Adieux, chanson, c. 389.
La Femme qui a perdu son mari, chanson, c. 544.
La Fille qui veut un mari, chanson, c. 541.
La Fourmi et l'Ecureuil, chanson, c. 288.
Jeannelon la dormeuse, chanson, c. 543.
La Magicienne, chanson, c. 123.
Le Mari cruel, chanson, c. 435.
Les Mensonges, chanson, c. 51.
La Mie perdue, chanson, c. 542.
Le Petit Navire, chanson, c. 463.
Quel Nez! chanson, c. 169.
Les Noces de la Bécasse et de la Perdrix, chanson, 552.
Les Noces du Roitelet, chanson, c. 193.
La Nouvelle Mariée, chanson, c. 507.
Le Prisonnier des Morillons, chanson à boire, c. 362.
Sainte Catherine, chanson, c. 508.
Les Sieurs de long, chanson, c. 505.
La triste Noce, chanson, c. 189.
Les trois Ecoliers, chanson, c. 243.
Le Vieillard trompé, chanson, c. 49.
Noël de Carcassonne, c. 288.
Refrain pour travailler en mesure, c. 217.
Le Rond de la Danse, c. 408.
Ronde Vosgienne, c. 407.
Ronde de la Loire-Inférieure, c. 269.
Nous étions trois Filles, ronde, c. 483.
Rondeau du Pays messin, c. 145.
Le Nez de Bastien, ronde, c. 167.
Le Roi de Savoie, ronde, c. 27.
La petite Fourmi qui allait à Jérusalem, randonnée, c. 356.
Ce qu'il faut pour coudre la peau d'un rat, randonnée, c. 425.
Randonnée de la Loire-Inférieure, c. 148.

DANSES.

Les Danses du Roussillon, c. 36.
Danse processionnelle d'Echternack, c. 39.
Origine antique d'une danse choralc contemporaine, c. 297, 513.

PRIÈRES POPULAIRES.

La Raison d'Dieu, prière de la Nièvre, c. 69.
Prières populaires de l'Amiénois, c. 188.
Prières populaires diverses, c. 308, 390, 464.

JEUX.

Jeu de la Queue du loup, c. 555.
Jeu du Jardin de ma tante, c. 98.
Le Roi de Nigritie, jeu, c. 196.
Jeu de l'allumette, c. 170, 245.

PRONOSTICS, PROVERBES ET DICTONS.

Pronostics, c. 53, 292.
Proverbes, c. 103, 198, 269, 290, 291, 317.
Dictons géographiques, c. 101 et *passim* dans le Dictionnaire des noms géographiques de M. Merlet.

DEVINETTES.

Quelques devinailles du Forez et du Velay, c. 253.
Quelques devinettes du Poitou, c. 245.
Devinettes diverses, c. 292, 485, 511, 556.

VENTES D'AMOUR.

Les Dây'mans en Lorraine, c. 570.

FORMULETTES.

Formulettes d'élimination au jeu, col. 78, 102, 170, 171, 293, 557.
Formulettes de la pluie, c. 77, 126, 319, 366, 416.
Formulettes scolaires, c. 53, 102, 172, 294, 342.
Formulettes de la semaine, c. 78, 126, 219, 342.
Formulettes diverses, c. 29, 52, 77, 78, 101, 126, 171, 218, 270, 294, 318, 343, 365, 391, 416, 438, 484, 510, 557.

FACÉTIES.

Facéties diverses, c. 172, 197, 270, 318, 341, 461.

BIOGRAPHIE.

Asbjœrnsen, c. 393.
M. Mannhardt et ses travaux, c. 578.

NÉCROLOGIE.

Damase Arbaud, c. 246.
M. et M^me^ de Reinsberg-Duringsfeld, c. 29.

BIBLIOGRAPHIE.

Passim.

VARIÉTÉS.

Dictionnaire des noms donnés aux habitants des diverses localités de la France, c. 116, 163, 182, 242, 265, 281, 309, 329, 359, 427, 480, 502, 529, 546.
De quelques églises bâties sur dolmens, c. 205.
La Chapelle des Sept-Saints, c. 201.
La mélodie populaire en Orient, c. 7.

GRAVURES.

Bacchus enfant, c. 161.
Œdipe et la Sphinx, c. 216.
Thébain terrassé par la Sphinx, c. 174.
Taranis, dieu gaulois du tonnerre, c. 327.
Taranis, dieu gaulois du tonnerre, 2^e^ représentation, c. 353.
Sacrifice auprès d'un arbre sacré, c. 237.
Passage de l'enfant par dessus la table, c. 387.
Les Patrons des corporations au Moyen-Age, c. 138, 139, 140, 141.
Le Juif-Errant, c. 92.
Sainte Geneviève de Brabant, c. 94.
Vocero de mort violente, c. 122.
Vocero de mort naturelle, c. 50.
Vocero antique, c. 215.
Le Jeu de cache-cache, d'après une peinture d'Herculanum, c. 236.
Deux fac-simile d'images populaires russes, c. 70, 187.
La Casserole (Grande-Ourse), c. 53.
Costume de relevailles du bourg de Batz (Loire-Inférieure), c. 15.
Costume de mariée Wende (Lusace), c. 427.
Les anciennes coiffures de l'Eure, c. 265, 281.

MUSIQUE.

Chant de nourrice de Smyrne, pl. I, hors texte.
Air de la danse processionnelle d'Echternach, c. 40.
Air de la chanson de Renaud (Vosges), c. 76.
Air de la chanson de Renaud (Seine-et-Oise), c. 76.
Air de la chanson, la Bergère résignée, c. 100.
Air de la chanson, la Magicienne, c. 123.
Air de Bourrée, c. 145.
Air de la ballade, le Comte Guillou, c. 147.
Air de la chanson, le Nez de Bastien, c. 167.
Air de la chanson de la Triste Noce, c. 189.
Le départ pour la guerre, mélodie lithuanienne, c. 223.
Air de la chanson, les Trois Ecoliers, c. 244.
Air du Chant de Quête du jour des Rois, c. 268.
Air de la chanson du Rendez-vous, c. 285.
Air de la *Trata* mégarienne, c. 297.
Air de la chanson, l'Arrivée des Navires, c. 337.
Air de Berceuse basque, c. 363.
Air de la chanson, les Derniers Adieux, c. 389.
Air de la Ronde vosgienne, c. 407.
Air de la chanson, le Mari cruel, c. 435.

Air de la chanson, le Canard blanc, c. 460.
Air d'une Berceuse normande, c. 461.
Air de la chanson, l'Amant éconduit, c. 481.
Air de la ronde, Nous étions trois filles, c. 483.
Air de la chanson, les Scieurs de long, c. 505.
Air de la chanson, la Nouvelle Mariée, c. 507.
Air d'une chanson bretonne, c. 533.
Air de la chanson, la Fille qui veut un Mari, c. 541.
Air de la chanson, la Femme qui a perdu son Mari, c. 543.
Air de la chanson, Jeanneton la dormeuse, c. 543.

ERRATA.

C. 15. La figure représente une femme de Saillé (en breton *Selac*) et non du bourg de Batz, comme on l'a indiqué par erreur. Les costumes de ces deux bourgs diffèrent surtout par la forme de la coiffe et la longueur de la jupe qu'on porte plus courte à Saillé qu'à Batz; d'où le surnom de *Cotillonéo touzeit* (Cotillons tondus), que les femmes de Batz donnent à leurs voisines.

C. 39. Des variantes de l'air de la danse d'Echternach ont été publiées dans les deux ouvrages suivants, dont nous devons l'indication à M. Reinhold Kœhler : Anton. Jos. Binterim, De saltatione quæ Epternaci quotannis celebratur, supplicatione cum præviis in choreas sacras animadversionibus. Düsseldorf, 1848, 8°. p. 45.

J. Bern. Krier, Die Springprozession und die Walfahrt zum Grabe des heiligen Willibrord in Echternach. Luxemburg, 1871, 8° p. 115.

C. 53, l. 26, supprimez *et l'année.*

C. 125, l. 35, au lieu de *qu'on*, lisez *qu'ou;* l. 36, au lieu de *si on*, lisez *si ou.*

C. 126, à la première formulette, il faut lire *pethi* et non *pettri.*

C. 237, l. 54, au lieu de *par saint Julien*, lisez *par Stanislas Julien.*

C. 264, à la devinaille 95, il faut lire entre la parenthèse : *le nez* et non *la bouche.*

C. 293. Les formules d'élimination au jeu en basque biscayen ont été recueillies et communiquées par M. Léon Bureau.

Id. l. 29 au lieu de *couvée!* lisez : *il couve!* Voy. l'erratum, c. 336.

C. 384. *Observations sur les deux Contes bretons*, etc., l. 7, au lieu *celles de Benfey*, lire, *et le texte latin publié par Benfey.* — Rétablir ainsi le commencement de la note : Dans la rédaction française en prose des Sept-Sages de Rome, publiée par Leroux de Lincy.

C. 384, l. 17-18, corriger ainsi : La légende enfantine n° 6 à la suite des contes des Frères Grimm.

C. 412, couplet 10, il faut ajouter au mot *soutiré : Je fus.*

C. 414, couplet 8, il faut lire, *brotsasou* et non *bretsasou.*

C. 425, au début du conte de la peau du rat, il faut lire : *una vai* et non *una veo.*

C. 445, l. 23, au lieu de : *la fille de notre rivière*, lisez, *la fille de notre voisin.*

Chanson de Jannig, c. 550, texte breton, l. 2, au lieu de *Kreig*, lire *Kreiz.*

Depuis la publication de cette chanson, M. Luzel l'a retrouvée aux environs de Morlaix, avec ces deux vers en plus qui la terminent.

Jannig mic'hiek n'ouele ken,
Hag hec'h eas-kuit vel eun den.

Petit Jean le morveux ne pleurait plus,
Et il s'en alla comme un homme.

Nous apprenons qu'on trouve une version française de cette chanson dans les environs de Niort. Elle ne diffère de la version bretonne que par la substitution d'un moine à Petit-Jean.

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

AUG 3 1954

22 AOUT 1989

08 AOUT 1989

OCT 07 1990

31 MARS 1995

10 MARS 1995

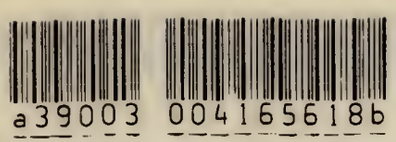
a39003 004165618b

GR 1 .M4 V1 1878

MELUSINE RECUEIL DE M

CE GR 0001
.M4 V001 1878
COO MELUSINE; RE
ACC# 1107974

COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 08 02 06 11 15 6